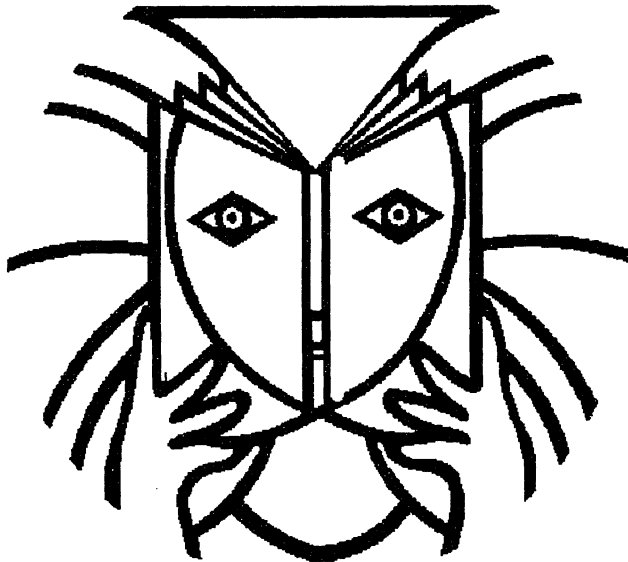




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2002

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

***Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA***

Microfilmé 2002

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

***Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA***

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 11

CINQUIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1900



09412770

D

| | |
|--|-----|
| Dauphin, Lac du | 113 |
| Davin, N. F. | 42 |
| Dawson, Lots riverains de..... | 97 |
| Demandes de mines d'or | 105 |
| Dépenses imprévues | 25 |
| Désaveu | 157 |
| Dick, Isaac | 64 |
| Directeur général des Postes, Rapport annuel..... | 12 |
| Dividendes impayés dans les banques..... | 3a |
| Domville, Lieut.-col..... | 171 |
| Dorchester, Pénitencier de..... | 18b |

E

| | |
|--|--------|
| Echiquier, Cour de l'..... | 30, 46 |
| Education, Terres pour l'..... | 166 |
| Effets inscrits du Canada | 139 |
| Enveloppes..... | 82 |
| Etats-Unis, Bateaux des, à Dawson..... | 107 |
| Etats-Unis, Navires de pêche des..... | 21 |

F

| | |
|--|-----------|
| Falsification des substances alimentaires.... | 7b |
| Fermes expérimentales..... | 8b |
| Fer de rebut..... | 168 |
| Ficelle, Action du gouvernement au sujet de la..... | 18a |
| Foin pour l'Afrique du Sud..... | 148, 148a |
| Fonds placés par des fidéicommissaires..... | 139 |
| Formules du recensement..... | 54 |
| Fraudes électorales..... | 151 |

G

| | |
|--|----------|
| Gardes-pêche..... | 64 |
| Gass, C. A..... | 64h |
| Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest..... | 15 |
| Girouard, Joseph Eno..... | 58 |
| Goff et Batson..... | 72, 72a |
| Gouverneur général, Dépenses du..... | 129 |
| Gouverneur général, Mandats du..... | 26 |
| Gouvernement canadien, Chemin de fer du. | 169 |
| Grain de semence..... | 124 |
| Grain, Transport du | 81 à 81b |
| Grand-Manan, N.-B..... | 118 |
| Gratifications de pêche..... | 34 |

H

| | |
|---|---------|
| Halcro, Henry..... | 78 |
| Halifax, Wagons à..... | 153 |
| Hall, Henry..... | 64m |
| Hatfield, Capit. S. M..... | 142 |
| Havre, Commissaires du..... | 11b |
| Hillsborough, Pont sur la rivière..... | 57, 175 |
| Hopewell, N. B..... | 103 |
| Hutton et Hughes, Correspondance entre..... | 77, 77a |
| Hutton, Major général..... | 47, 77b |

I

| | |
|---|---------------------|
| Ile du Prince-Edouard, Chemins de fer de l'..... | 116, 154, 164, 164a |
| Ile du Prince-Edouard, Réclamations de l'.. | 111 |
| Ile du Prince-Edouard, Vergers de l'..... | 176 |
| Impressions publiques et papeterie..... | 16c |
| Impressions, Territoires du Nord-Ouest..... | 98, 106 |
| Intérieur, Rapport annuel | 13 |
| Intercolonial, Chemin de fer : | |
| Archibald, Peter S..... | 64a |
| Arrangements de trafic..... | 56g |
| Huiles et parcours des wagons..... | 45, 56d |
| Locomotives, etc..... | 169 |
| Machines et wagons | 56 |
| Prix de passages et fret..... | 56a, e, f |
| Saint-Charles, embranchement de..... | 56e |
| Tarifs | 56b |
| Vente de matériel..... | 56h |
| Wagons à Halifax..... | 153 |

J

| | |
|---|--------|
| John C. Barr, Steamer..... | 63 63b |
| Jones, E. H..... | 64d |
| Justice, Rapport annuel du ministre de la.. | 18 |

K

| | |
|--|-----|
| Kingston, Etat-major à..... | 1 |
| Kinnear's-Mills, Bureau de poste de..... | 70. |

L


| | |
|-------------------------------------|----------|
| Lachine, Ponts sur le canal..... | 65 156 |
| Lac Dauphin..... | 113 |
| Lacs Manitoba et Winnipegosis | 138 138a |
| Lavalle, Bureau de poste de..... | 152 |
| Leader Co., Régina | 42 |
| Législation chinoise | 87, 87a |
| Législation japonaise..... | 87, 87a |
| Lemieux, H. A..... | 67, 7a |
| Lunenburg, Steamer..... | 92 |
| Lynch, W. H | 80, 90a |

M

| | |
|--|---------------|
| Mâchoire-d'Original | 96 |
| Malle, Contrats pour la..... | 103, 117 |
| Mandats du Gouverneur général..... | 26 |
| Manitoba, Vente de terre dans le..... | 43, 79, 114 |
| Marine marchande | 11b |
| Marine, Rapport annuel | 11 |
| Méthodistes, Colons, de la Baie au Renard. | 62 |
| Milice, Etat-major de la | 91 |
| Milice et Défense, Rapport annuel..... | 19 |
| Miller, R. W..... | 64e |
| Miller's-Landing, Dragage à | 172a |
| Mineurs et mines..... | 146, 146a |
| Minto, Steamer..... | 136, 140, 160 |
| Missisquoi, Chemin de fer dans..... | 60 |

| M | S |
|---|---|
| Montmagny, Bureau de poste de..... 135 | Sauvages, Acte des..... 37 |
| Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, Canal de..... 90 | Sauvages Songhees..... 93 |
| Murray-Harbour, Chemin de fer de..... 143 | Savage, Phare d'alignement de l'Île..... 83 |
| Mc | Secrétaire d'Etat, Rapport annuel..... 16 |
| McNevin, John C..... 110 | Service civil : |
| McPhee, John..... 130 | Acte d'assurances..... 23 |
| N | Augmentations d'appointements..... 94 à 94b |
| Navires de pêche..... 21 | Commissions d'enquête..... 66 |
| New-Westminster, Bureau des bois de..... 36 | Coût des commissions..... 64f, 64k |
| Nord-Ouest, Acte d'irrigation du..... 40, 40a | Destitutions..... 64b, c, g, k, n et 66 |
| " Gendarmerie à cheval du..... 15, 131, 147, 159 | Examineurs..... 16b |
| " Impressions pour les Terri- toires du..... 98, 106 | Fonctionnaires, Manitoba et Assiniboia.. 120 |
| " Subvention au..... 115 | Liste..... 16a |
| " Terres du..... 43, 79, 114 | Nominations et promotions..... 141 |
| O | Pensions et retraite..... 22 |
| Obligations et garanties..... 29 | Soulanges, Canal de..... 89, 122 |
| O'Hanly, J. L. P..... 156, 167 | Souris-Est, Brise-lames de..... 100 |
| Onderdonk, A..... 88 | Saint-Maurice, Travaux dans la rivière..... 173 |
| P | Saint-Thomas, Terrains militaires à..... 48, 48a |
| Pacifique, Câble du..... 55 à 55b | Saint-Vincent-de-Paul..... 145 |
| Pacifique Canadien, Chemin de fer du : | Steamer <i>Lunenburg</i> 92 |
| Affaires avec le ministère de l'Intérieur.. 38 | Steamer <i>Minto</i> 136, 140, 160 |
| Terres vendues par le..... 52 | Steamer <i>Portia</i> 155 |
| Pêcheries, Rapport annuel..... 11a | Steamer <i>Stanley</i> 140 |
| Pernis de coupe de bois..... 61, 86 | Steamship <i>John C. Barr</i> 63 à 63b |
| Phare aux Narrows, N.-B..... 71 | Steamship <i>Yukoner</i> 33p |
| Phare d'alignement, Île Savage..... 83 | Statistique criminelle..... 8b |
| Phare de l'Île aux Œufs..... 101, 162 | Stumbles, W. W..... 150 |
| Pilotes, Constitution en corporation des... 104 | Subventions aux chemins de fer..... 165 |
| Plomb argentifère..... 50 | Suspension de sentences..... 123 |
| Poids, mesures, etc..... 7a | Sydney, train-express de..... 149 |
| Pointe-Pelée..... 133 | T |
| <i>Portia</i> , Steamer..... 155 | Tarifs de fret..... 28 |
| Ponts, Canal Lachine..... 65 | Terreneuve..... 134 |
| Prisonniers, Travail des..... 18a | Terres dans le Manitoba..... 43, 79, 114, 166 |
| R | Terres fédérales..... 39, 41 |
| Rails d'acier..... 74 | Territoires du Nord-Ouest, Impressions pour les..... 98, 106 |
| Rapatriement du 100e régiment..... 84 | Tignish, I. P.-E..... 95 |
| Rations d'urgence..... 158 | Toronto à la Baie Georgienne, Compagnie du canal de..... 121 |
| Recensement, formules du..... 54 | Traité, <i>re</i> Alaska..... 27 |
| Récoltes, Relevés des..... 14a | Travaux publics, Rapport annuel..... 9 |
| Rejet de décisions par le Conseil de la Tré- sorerie..... 24 | Travaux publics, Acte (de salubrité) sur les.. 32 |
| Ristigouche, Compagnie de ch. de fer de... 99 | Trinidad, Commerce avec..... 112 |
| Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel..... 7 | Tuberculose, Congrès sur la..... 31 |
| Rivière-du-Loup, Dragage à la..... 172 | V |
| 11 | Vergers dans l'Île du Prince-Edouard, Cul- ture des..... 176 |
| 2 | Ville-Marie, Banque..... 68, 68a |
| 3 | Vince, D. McLeod..... 64i |
| | W |
| | Walsh, E. J..... 126 |
| | Wilson, J..... 162 |
| | Wilson's-Beach, N.-B..... 144 |

| Y | | Y | |
|---|----------|--------------------------------------|---------------|
| Yukon : | | Yukon : | |
| Administration du district..... | 33a | Hunker-Creek..... | 33e |
| Affaires avec le ministère de l'Intérieur.. | 33v | Instructions à l'administrateur..... | 33 |
| Affaires de banque du gouvernement..... | 163 | Instructions à F. C. Wade..... | 33i |
| Assemblée en masse..... | 33v | Ordonnances..... | 33d, 33m |
| Bateaux des Etats-Unis..... | 107 | Permis de vente de boissons..... | 33h, 33s |
| Commission royale d'enquête..... | 69 | Rapports du major Walsh..... | 33c |
| Concessions de terre..... | 70 | Rapports de M. Ogilvie..... | 33b, 33u |
| Correspondance du Conseil..... | 33u | Registres..... | 58 |
| Claims d'or..... | 33f, 33x | Représentation dans la Chambre des | |
| Demandes de mines d'or..... | 105 | Communes..... | 33k, 33v |
| Demandes de J. M. Guerin..... | 33r | Route du lac Teslin..... | 51 |
| Dominion-Creek, etc..... | 33w | Service de la malle..... | 33p, 33j, 33l |
| Droits régaliens payés par Alex. McD- | | Steamer <i>John C. Barr</i> | 63 à 63b |
| nald..... | 33q | " <i>Yukoner</i> | 33p |
| Echelle des allocations de subsistance.... | 33t | | |

 Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

CONTENU DU VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1899. Présenté (en partie) le 6 février 1899, par l'hon. W. S. Fielding. Présenté (en partie) le 27 février 1900.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899. Présentés le 5 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 2a. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1901. Présentées le 27 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2b. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1900. Présentées le 1er mai 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2c. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1900. Présentées le 15 mai 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2d. Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1900. Présentées le 22 mai 1899, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 2e. Le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1901. Présenté le 26 juin 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 2f. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1901. Présenté le 10 juillet 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1899. Présentée le 4 mai 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 3a. Rapport des dividendes restant impayés, et des montants ou balance non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1899, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 29 mai 1900, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4a. Relevés préliminaires des affaires des compagnies d'assurances sur la vie, au Canada, pour l'année 1899. Présentés le 29 avril 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 30 juin 1899. Présenté le 6 avril 1900, par l'hon. J. Sutherland. . . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 5.

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899. Présentés le 27 février 1900, par l'hon. W. Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 6.

7. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899. Présentés le 26 février 1900, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Inspection des poids et mesures, gaz et éclairage électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899. Présentée le 26 février 1900, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Falsification des substances alimentaires, pour l'année expirée le 30 juin 1899. Présentée le 26 février 1900, par sir Henri Joly de Lotbinière.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
8. Rapport du Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année expirée le 31 octobre 1899. Présenté le 15 mai 1900, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8a. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1898. Présenté le 29 mai 1900, par l'hon. A. S. Fisher. . . . *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 7.

- 8b. Statistique criminelle pour l'année 1899. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 8c. Rapport sur les archives du Canada 1899. Présenté le 1er juin 1900 par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 8.

9. Rapport annuel du Ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1899. Présenté le 17 mai 1900, par l'hon. W. Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
10. Rapport annuel du Ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899. Présenté le 2 mai 1900, par l'hon. A. G. Blair.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1899. —Marine. Présenté le 7 mars 1900, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899. —Pêcheries. Présenté le 12 mars 1900, par sir Louis Davies.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11b. Rapport des Commissaires du havre, etc., 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 10.

12. Rapport du Directeur général des Postes, pour l'année expirée le 30 juin 1899. Présenté le 23 avril 1900, par l'hon. W. Mulock.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
13. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1899. Présenté le 1er mai 1900, par l'hon. J. Sutherland.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 11.

- 13a. Rapport sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1899. Présenté le 5 juillet 1900, par l'hon. J. Sutherland*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
14. Rapport annuel du département des Affaires des sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1899. Présenté le 28 mars 1900, par l'hon. J. Sutherland.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 14a. Relevé supplémentaire des récoltes pour l'année terminée le 31 décembre 1899.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 12.

15. Rapport du commissaire de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1898. Présenté le 10 mai 1900, par sir Wilfrid Laurier.. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
16. Rapport du Secrétaire d'Etat pour 1898. Présenté le 27 mars 1899, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16a. Liste du Service Civil du Canada, 1899. Présentée le 12 avril 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 16b. Rapport du Bureau des Examineurs du service civil, pour l'année 1899. Présenté le 2 mai 1900, par sir Wilfrid Laurier..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16c. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 30 juin 1899. Présenté le 5 juin 1900, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
17. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté le 1er février 1900, par l'hon. Orateur *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 13.

18. Rapport du Ministre de la Justice sur les Pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 30 juin 1899. Présenté le 1er mai 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 18a. Etat relatif à la position prise par le gouvernement au sujet de la fabrication et de la vente de la ficelle manufacturée par les prisonniers. Présenté le 2 avril 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 18b. Rapport du commissaire chargé de faire une enquête sur les affaires du pénitencier de Dorchester. Présenté le 6 juillet 1900, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
19. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1899. Présenté le 1er mai 1900, par l'hon. F. W. Borden.
20. Correspondance concernant l'envoi de contingents militaires coloniaux dans le Sud-Africain. Présentée le 5 février 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 20a. Réponse supplémentaire au n° 20. Présentée le 5 février 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour les documents de la session.
21. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licences à des navires de pêche des Etats-Unis. Présentée le 5 février 1900, par sir Louis Davies..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

22. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1899. Présenté le 5 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour les documents de la session.*
23. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1899. Présenté le 5 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour les documents de la session.
24. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1899 et 1900. Présenté le 5 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimés.*
25. Relevé des dépenses à compte de frais imprévus du 1er juillet 1899 au 1er février 1900. Présenté le 5 février 1900, par l'hon. S. W. Fielding. *Pas imprimé.*
26. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1899-1900. Présenté le 6 février 1900, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*
27. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 juillet 1899,—Copie du Traité de 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie, concernant l'Alaska, et copie des projets, protocoles et correspondance échangés entre le gouvernement impérial et le gouvernement russe au sujet du dit traité et subsidiairement à ce traité, et copie de la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et l'ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg pendant la négociation du dit traité. Présentée le 6 février 1900.—*M. McCarthy. Imprimée pour les documents de la session.*
28. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899.—Copie de toutes lettres ou rapports, de nature officielle ou autre, adressés au département de l'Agriculture ou à tout autre département, ou en la possession des dits départements concernant des taux de fret pour transport entre des ports du Canada ou autres ports océaniques sur ce continent et des ports européens. Aussi, copie de toutes lettres ou rapports concernant des taux de fret entre Chicago et autres localités et des ports océaniques, Montréal, New-York ou autre port. Aussi, copie de toutes lettres ou rapports concernant les taux de fret entre Chicago et autres points et Liverpool. Présentée le 6 février 1900.—*M. Davin. Pas imprimée.*
29. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (29 mars 1899) soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada. Présenté le 13 février 1900, par l'hon. C. Fitzpatrick. *Pas imprimé.*
30. Règlements généraux et ordres de la cour de l'échiquier du Canada. Présentés le 13 février 1900, par l'hon. C. Fitzpatrick. *Pas imprimés.*
31. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 26 juillet 1899, demandant copie du rapport du délégué envoyé par le gouvernement du Canada au congrès médical sur la tuberculose, tenu à Berlin, Allemagne, pendant le mois de mai dernier. Présentée le 6 février 1900.—*Hon. M. Power. Pas imprimée.*
32. Copie des règlements en rapport avec l'Acte des travaux publics (hygiène) de 1899. Présentée le 9 février 1900, par sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1896,—Copie de toutes commissions, ordres et instructions données par le département de l'Intérieur à l'administrateur ou autres fonctionnaires dans le district du Yukon, avec les dates auxquelles ils ont été expédiés. Présentée le 12 février 1900.—*M. Foster. Pas imprimée.*
- 33a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Copie de tous rapports adressés au ministre de l'Intérieur, ou au département de l'Intérieur ou à aucun officier de ce département par William Ogilvie ou par le conseil du district du Yukon ou par aucun membre de ce conseil au sujet de l'administration du dit district, ou se rapportant à quelque question relative à l'administration du dit district. Présentée le 12 février 1900.—*M. Borden (Halifax). Pas imprimée.*
- 33b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par M. Ogilvie, le commissaire pour le Territoire du Yukon, à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et des réponses ou instructions données à ce sujet. Présentée le 12 février 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- 33c. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par le major Walsh alors qu'il était commissaire pour le Territoire du Yukon, à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et de toutes réponses ou instructions qui lui ont été données. Présentée le 14 février 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 33d. Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1898, conformément à l'acte 61 Vic., chap. 6, clause 7. Présentées le 16 février 1900, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimées.*
- 33e. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Copie de toutes demandes, correspondance, octrois et autres détails concernant une section de deux milles et demi du Creek Bunker, division minière du Klondike, district du Yukon, concédés pour y faire des travaux de mines au moyen de la force hydraulique. Présentée le 26 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 33f. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Etat indiquant le nombre des concessions minières dans le Yukon qui ont été données en compensation pour des concessions que l'on prétend avoir été frustrées par suite d'erreurs commises par des fonctionnaires ou autrement, et copie de tous papiers, correspondance, rapports et ordres se rapportant à ce sujet, et de tous règlements ou instructions y relatifs. Présentée le 5 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 33g. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1906.—Etat, sous forme de tableaux, de tous contrats et arrangements pour le service postal entre Victoria et Vancouver, et entre Vancouver et le district du Yukon, pour l'exercice 1898-99, donnant les noms des parties aux contrats, les routes spécifiées, les montants payés ou à payer pour le dit service. Aussi, un état similaire pour l'exercice 1899-1900. Présentée le 17 avril 1900.—*M. Foster*... *Pas imprimée.*
- 33h. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Etat demandant tous les permis pour liqueurs dans le district du Yukon accordés par le gouvernement ou par le commissaire en conseil du conseil du Yukon, depuis juillet 1898, le montant et les noms de ceux à qui ils ont été accordés. Présentée le 24 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 33i. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie des instructions données à M. F. C. Wade, qui n'ont pas encore été soumises à la Chambre, et qui sont mentionnées à la p. 15 du rapport ultérieur de William Ogilvie, écr. déposé sur la table en 1899. Aussi, copie des lettres et papiers sur le même sujet mentionnés à la p. 16 du dit rapport, et qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre; et copie de toute note ou mémoire portant l'approbation du département de l'Intérieur à Ottawa, mentionné à la p. 19 du dit rapport. Présentée le 24 avril 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 33j. Réponse supplémentaire au n° 33g. Présentée le 23 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 33k. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 avril 1900,—Copie de toutes pétitions, correspondance, etc., au sujet de la représentation du Territoire du Yukon dans la Chambre des Communes du Canada. Présentée le 25 avril 1900.—*Sir Wilfrid Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 33l. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—Etat indiquant à quelles dates ont été expédiées à Dawson les malles de Vancouver ou Victoria, depuis le 1er juillet 1898 jusqu'à ce jour, et les dates de leur arrivée respectives à Dawson; par quelles routes elles ont été expédiées; à quelles dates les malles ont été expédiées de Dawson depuis le 1er juillet 1898, et quand elles sont arrivées à Vancouver ou à Victoria, et par quelles routes. Présentée le 4 mai 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimées.*
- 33m. Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1899, conformément à l'acte 61 Vic., chap. 6, clause 7. Présentées le 7 mai 1900, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimées.*
- 33n. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1899,—Copie de tous rapports, lettres et télégrammes adressés par aucun membre du conseil pour le Territoire du Yukon à aucun membre du gouvernement ou à aucun département, et de toutes réponses ou instructions données à ce sujet. Présentée le 7 mai 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..... *Pas imprimée.*
- 33o. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899,—Copie de toutes communications, ordres et instructions donnés par le département de l'Intérieur à l'administrateur ou autres fonctionnaires dans le district du Yukon, avec les dates auxquelles ils ont été expédiés. Présentée le 15 mai 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- 33p.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 mai 1900, pour copie de la correspondance avec le département des Douanes au sujet du steamer *Yukon*. Présentée le 22 mai 1900.—*M. Paterson*.....*Imprimée pour la distribution.*
- 33q.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mai 1900, pour un relevé des droits régaliens payés par Alexander McDonald, du Territoire du Yukon. Présentée le 30 mai 1900.—*M. Sutherland*.....*Pas imprimée.*
- 33r.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mai 1900, pour copie de la correspondance et des papiers concernant certaines demandes de J. M. Guerin, de Montréal, pour des permis de dragage dans certaines rivières dans le Territoire du Yukon. Présentée le 30 mai 1900.—*M. Sutherland*.....*Pas imprimée.*
- 33s.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1899,—Etat détaillé du nombre de gallons de liqueurs spiritueuses et de liqueurs de malt importées dans le district du Yukon depuis la période couverte par l'état n° 63g (1899), donnant le nombre de permis émis à cet effet, les noms et domiciles des personnes ou compagnies qui ont obtenu ces permis, et le montant payé à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant. Présentée le 5 juin 1900.—*M. Foster*.....*Tableaux imprimés.*
- 33t.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Relevé de l'échelle des allocations pour subsistance actuellement en vigueur en ce qui concerne les fonctionnaires du Yukon, et copie de tous ordres en conseil à ce sujet. Présentée le 7 juin 1900. *M. Foster*.....*Pas imprimée.*
- 33u.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 juin 1900, pour copie du rapport de M. William Ogilvie, commissaire du Territoire du Yukon, sur l'administration des affaires dans cette région. Présentée le 7 juin 1900.—*Hon. J. Sutherland*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 33v.** Copie de certaines résolutions adoptées à une réunion plénière des sujets britanniques du Territoire du Yukon tenue à Dawson le 23 mars 1900, et copie de certaines pétitions du comité des citoyens,—demandant d'être représentés dans le conseil du Territoire du Yukon et aussi dans le parlement fédéral. Présentées le 11 juin 1900, par sir Wiifrid Laurier.....*Pas imprimée.*
- 33w.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toutes demandes, dossiers, rapports, lettres et mémoires concernant les lots miniers nos 18 et 26 et 166 mentionnés aux pp. 197 et 204, y compris la lettre de Alexander McDonald au major Walsh, pp. 197 et 198. (Enquête sur le Yukon, 1899). (a) Aussi, les dossiers ou papiers, les dates d'échéance des droits régaliens et quand les dits droits ont été perçus dans le district du Yukon en 1897 et 1898, dans le cas des lots et intérêts miniers de Alexander McDonald. (b) Lettre de Alexander McDonald en date du 20 juillet, p. 211 de l'enquête du Yukon. (c) Etat ou rapport du major Walsh *re* droits régaliens, p. 211 de l'enquête du Yukon. (d) Rapports et papiers concernant le cas de Jenkin Llewellyn, pp. 211, 212 et 213 (même enquête). (e) Rapports et papiers concernant les cas réglés d'après la décision du juge McGuire, p. 246 (même enquête). (f) Rapports et papiers concernant le cas de Phil. Miller, p. 247 (même enquête). (g) Rapports et papiers concernant le cas de Murphy, p. 247 (même enquête). Présentée le 13 juin 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
- 33x.** Réponse supplémentaire au n° 33f. Présentée le 30 juin 1900.....*Pas imprimée.*
- 34.** Relevé au sujet des dépenses se rattachant aux primes de pêche pour 1898-99. Présenté le 13 février 1900, par sir Louis Davies.....*Pas imprimé.*
- 35.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 février 1900,—1. Copie de l'énoncé du cas soumis aux conseils anglais pour obtenir leur opinion au sujet de la compétence du parlement du Canada à changer, par une loi, les divisions électorales du Dominion, excepté au retour des époques décennales du remaniement proportionnel de la représentation, prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, après l'exécution de chaque recensement. 2. Copie de l'opinion donnée par ces conseils. 3. Un état des honoraires ou émoluments payés ou accordés à ces conseils pour leur consultation. 4. Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, l'un de ses membres ou toute personne au nom du gouvernement, et les dits conseils ou l'un ou l'autre d'entre eux, au sujet de cet énoncé de cas ou de l'opinion exprimée sur son contenu ; aussi, copie de tous messages, mémoires ou documents relatifs au dit énoncé de cas ou à la dite consultation. 5. Les noms des conseils à qui on s'est adressé pour obtenir cette consultation, la date à laquelle on l'a demandée, et le nom des personnes qui en ont fait la demande. Présentée le 1er mars 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

36. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1899,— Copie de toutes plaintes mentionnées à la page 3 du rapport du sous-ministre de l'Intérieur (Rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1897), minutes du conseil, commission, instructions et rapport de M. Archer Martin, commissaire, concernant le bureau des bois de la Couronne à New-Westminster. (Notes de la preuve). Présentée le 14 février 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper* *Pas imprimée*
37. Etat indiquant les réductions et remises faites durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1899, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic. Présenté le 15 février 1900, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
38. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le département de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 15 février 1900, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
39. Arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts révisés du Canada et ses amendements. Présenté le 23 février 1900, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimés.*
40. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, 57-58 Vic., chap. 30, etc. Présenté le 23 février 1900, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
- 40a. Réponse supplémentaire au n° 40. Présentée le 31 mai 1900, par l'hon. J. Sutherland. *Pas imprimée.*
41. Etat donnant les arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1899, aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise. Présenté le 23 février 1900, par l'hon. C. Sifton..... *Pas imprimé.*
42. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Etat indiquant les sommes payées à la Compagnie dite "The Leader Co., Limited", de Régina, ou à N. F. Davin, M.P., directeur-gérant de la dite compagnie, pendant les années 1894 et 1895, et faisant connaître pour quels services ces sommes ont été payées. Aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le dit N. F. Davin et le gouvernement au sujet des dits paiements. Présentée le 23 février 1900.—*M. Davis* *Pas imprimée.*
43. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de toutes lettres, rapports, inscriptions et autres documents concernant la concession à titre de homesteads ou la vente des quarts sud-est et sud-ouest de la section 25, township 1, 3ème rang, à l'est du premier méridien principal, dans la province du Manitoba. Présentée le 23 février 1900.—*M. LaRivière*..... *Pas imprimée.*
44. Etat d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placement Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1899; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1899. Présenté (au Sénat) le 1er mars 1900, par l'hon. Président..... *Pas imprimée.*
45. Réponse à une adresse du Sénat en date du 2 août 1899, demandant une copie des pièces suivantes :
 1. Annonces publiées en mai 1896 demandant des soumissions pour la fourniture au chemin de fer Intercolonial d'huiles à lubrifier et à brûler. 2. Soumissions reçues en réponse à ces annonces. 3. Rapport des analystes sur les échantillons présentés. 4. Avis aux soumissionnaires dont les échantillons ont été acceptés. 5. Ordre en conseil autorisant le ministre à informer les soumissionnaires heureux qu'il ne serait pas passé de contrats avec eux. 6. La soumission faite subseqüemment par la Galena Oil Co., ainsi que le rapport des analystes sur les échantillons présentés. 7. Contrats passés avec la Galena Oil Co., en date du 17 septembre et du 23 septembre 1896; aussi, un état indiquant le parcours en milles effectué par le chemin de fer Intercolonial, entre le 1er novembre et le 31 octobre de chacune des années 1895, 1896, 1897 et 1898. Aussi, un état des déductions faites, avec indication des dates, sur les comptes de la Galena Oil Co., pour couvrir la garantie stipulée aux contrats. Présentée le 1er mars 1900.—*Hon. M. Ferguson* ... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

46. Réponse à une adresse du Sénat en date du 30 mai 1899, demandant un état indiquant : 1. Les noms et les résidences des parties qui ont produit en cour d'Échiquier des réclamations contre la Couronne, de juillet 1893 à mai 1899. 2. La date de la production de ces réclamations, leur nature et les montants réclamés. 3. La date de l'audition de chaque cause. 4. La date de l'inscription des jugements rendus ; les montants et les frais adjugés. 5. La date à laquelle ont été payés les montants et les frais adjugés. 6. Les appels portés à la cour Suprême ou à d'autres cours contre les décisions rendues par la cour de l'Échiquier. 7. Les noms et les résidences des parties appelantes ; la date de leurs appels avec indication des sommes réclamées par elles en première instance. 8. Le résultat des appels et les montants adjugés dans chaque cas. 9. Le montant des frais accordés en appel. 10. La date à laquelle les montants des jugements en appel ont été payés. Présentée le 1er mars 1900. *Hon. M. Clemov.* *Pas imprimée.*
47. Réponse à un ordre la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance en la possession du gouvernement concernant les offres faites par le major général Hutton pour servir dans la guerre Sud-africaine ; aussi, copie de toute correspondance entre le département de la Milice et de la Défense et le major général Hutton concernant l'organisation des contingents canadiens expédiés en Afrique. Présentée le 2 mars 1900.—*M. Bourassa.*
Imprimée pour les documents de la session.
48. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 février 1900,—Copie de tous télégrammes, lettres, rapports et documents quelconques échangés entre le département de la Milice et de la Défense, ou aucun membre du gouvernement, et J. H. Wilson, M.D. et ex-M.P., ou toute autre personne ou personnes en son nom, concernant le terrain d'exercices militaires à Saint-Thomas, Ontario, pour lequel un fort montant a été inséré dans le budget de l'an dernier. Présentée le 2 mars 1900. *M. Ingram.* *Pas imprimée.*
- 48a. Réponse supplémentaire au n° 48. Présentée le 20 juillet 1900. *Pas imprimée.*
49. Copie d'ordres en conseil, ordres généraux, nominations, et ordres de la Milice relatifs aux contingents et se rapportant à l'envoi de la force militaire coloniale dans le Sud-africain. Présentée le 5 mars 1900, par l'hon. F. W. Borden. *Imprimée pour les documents de la session.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie des règlements en vertu desquels des primes sont payées pour l'exploitation du plomb argentifère (58-59 Vic., chap. 7.) Présentée le 6 mars 1900.—*M. Foster* *Pas imprimée.*
51. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 février 1900,—Copie du rapport de M. Coste, ci-devant ingénieur du département des Travaux publics, au sujet de la route du chemin de fer du lac Teslin. Présentée le 6 mars 1900.—*M. Davin* *Pas imprimée.*
52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1898 jusqu'au 1er octobre 1899. Présenté le 6 mars 1900, par l'hon. J. Sutherland. *Pas imprimée.*
53. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de (1) toute correspondance entre M. James Ross, M.A.L., ministre des Travaux publics dans le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le département de l'Agriculture du Canada, exposant qu'il serait à désirer que ce dernier fit transporter les céréales dans les mêmes conditions que les produits de laiterie afin de faire parvenir sur les marchés anglais la meilleure qualité de blé du Nord-Ouest ; et copie (2) des lettres comprises dans la dite correspondance qui ont été échangées entre M. A. J. Hunter, fermier de l'Assiniboïna, T.-N.-O., et un meunier de Plymouth au sujet d'un échantillon de blé. Présentée le 7 mars 1900.—*M. Davin.* *Pas imprimée.*
54. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie des formules employées pour le recensement dans les années 1871, 1881 et 1891 respectivement, en ce qui concerne le lieu de naissance, l'origine et la nationalité. Présentée le 7 mars 1900.—*M. La Rivière.*
Pas imprimée.
55. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mars 1900,—Copie de certaines lettres et câblegrammes concernant le projet de câble du Pacifique. Présentée le 8 mars 1900.—*Hon. W. Mulock.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 55a. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toute correspondance non encore soumise à la Chambre, avec le gouvernement impérial, aucune des colonies ou tous particuliers au sujet du câble du Pacifique, et de tous papiers, lettres, télégrammes et rapports concernant les délais apportés à l'exécution de ce projet. Présentée le 14 mars 1900.—*Sir Charles Tupper.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- 55b. Réponse au Sénat : copie de certains documents relatifs à la question du câble du Pacifique. Présentée le 25 juin 1900, par l'hon. R. W. Scott.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
56. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—Etat indiquant : 1. Le nombre de (a) wagons à voyageurs, (b) wagons-salons, (c) wagons à marchandises, et (d) autres wagons achetés par le gouvernement pour l'Intercolonial ou autres chemins de fer de l'Etat depuis le 1er janvier 1898. 2. Le nombre de locomotives achetées par le gouvernement pour les susdits chemins de fer pendant la même période. 3. Les noms, domicile et siège d'affaires de la compagnie, maison ou personne de qui chacun de ces wagons ou locomotives a été acheté. 4. Le prix payé pour chacun des dits wagons et locomotives. Présentée le 12 mars 1900.—*M. Pope.*
Pas imprimée.
- 56a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Etat indiquant : (a) Combien de billets de passage de 1re classe ont été émis aux stations respectives de Sydney et Sydney-Nord, sur la ligne de l'Intercolonial, du 1er septembre 1899 au 25 janvier 1900 ; (b) Combien de billets de 1re classe ont été émis pour chacune des susdites stations pendant la même période ; (c) Combien de billets de char-palais ont été émis à et pour chacune des susdites stations pendant la même période ; (d) Combien de wagons à marchandises, et quel nombre total de tonnes de marchandises ont été expédiés et reçus à et de chacune des susdites stations pendant la même période ; (e) Le montant total des recettes perçues à chacune des susdites stations ou reçues d'icelles, pour voyageurs et fret, pendant la même période. Présentée le 12 mars 1900.
M. Gillies...... *Imprimée pour les documents de la session.*
- 56b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1899,—1. Copie de tous tarifs locaux et autres et de tous tarifs supplémentaires en vigueur le 1er juillet 1898 sur l'Intercolonial et sur toutes les lignes affermées ou exploitées par le gouvernement en rapport avec l'Intercolonial. 2. Copie de tous les dits tarifs locaux et autres et de tous tarifs supplémentaires en vigueur sur l'Intercolonial et les dites autres lignes le 1er avril 1899. 3. Un état ou liste donnant le détail complet de tous les taux spéciaux ou autres concessions accordés à tous marchands, commerçants, manufacturiers ou autres personnes en ce qui concerne le transport du fret sur l'Intercolonial et les susdites autres lignes et qui étaient en vigueur aux dates respectives qui suivent : (a) Au 1er juillet 1898. (b) Au 1er avril 1899. 4. Copie de toutes lettres, rapports, télégrammes et communications écrites adressés en 1898 par M. A. H. Harris à titre de gérant général du trafic sur l'Intercolonial ou gérant du dit chemin de fer au sujet du remaniement ou de la revision des tarifs sur l'Intercolonial ou des règles et règlements relatifs au transport des voyageurs et du fret sur le dit chemin de fer. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Pope.*..... *Pas imprimée.*
- 56c. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour des terrains achetés ou expropriés pour la construction ou en rapport avec l'exploitation de l'embranchement Saint-Charles de l'Intercolonial. Aussi, état indiquant les montants de chaque réclamation, les noms des personnes dont les réclamations ont été réglées, (1) pour des terrains achetés ou expropriés ; et (2) pour des terrains endommagés ou autres dommages ; les noms des postulants et les montants demandés par eux pour les réclamations non réglées ; les comptes présentés pour dépenses légales ou autres et le montant payé à chaque personne ou société. Présentée le 2 mai 1900.—*M. McMullen.*
Pas imprimée.
- 56d. Réponse à une adresse du Sénat en date du 3 avril 1900, demandant : 1. Copie de tous avis donnés par le chemin de fer Intercolonial, depuis mai 1896, demandant des soumissions pour la fourniture d'huile pour le dit chemin de fer ; aussi, copie de toutes les soumissions reçues en réponse aux dits avis, et des contrats faits à la suite des dits appels de soumissions. 2. Un état indiquant le parcours en milles des locomotives, des wagons à voyageurs et à marchandises sur le chemin de fer Intercolonial, pour l'année terminée le 31 octobre 1899. 3. Aussi, un état indiquant le montant total net payé pour l'huile fournie au chemin de fer Intercolonial pour l'année terminée le 31 octobre 1899, et les noms des personnes à qui ces paiements ont été faits. Présentée le 10 mai 1900.—*Hon. M. Ferguson.*..... *Pas imprimée.*
- 56e. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 mai 1900,—Etat indiquant : 1. Quel est le chiffre total des comptes entre l'Intercolonial et le Pacifique Canadien pour le fret échangé mutuellement par ces deux compagnies pendant l'année expirée le 30 juin 1897, (1) à

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- Saint-Jean, N.-B. : (2) à Montréal, et pour le fret d'entier parcours livré (1) à Saint-Jean, N.-B.; (2) à Montréal, et le chiffre total de ces mêmes comptes pour l'année expirée le 30 juin 1899; 2. Quel est le montant total alloué à l'Intercolonial et au Pacifique Canadien comme leur part respective dans la répartition des recettes provenant des voyageurs d'entier parcours (a) *via* Montréal; (b) *via* Saint-Jean, N.-B., pendant l'année expirée le 30 juin 1897, et le montant similaire pour l'année expirée le 30 juin 1899. Présentée le 16 mai 1900.—*M. Foster* *Pas imprimée.*
- 56f. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 mai 1900,—Etat indiquant,—Quel est le montant total des recettes pour fret et voyageurs perçus par le Pacifique Canadien et portées par lui au crédit de l'Intercolonial pour les années expirées respectivement le 30 juin 1897 et 1899. Présentée le 16 mai 1900.—*M. Powell* *Pas imprimée.*
- 56g. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre le ministre des Chemins de fer ou aucun des officiers du département et la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet d'arrangements de trafic sur l'Intercolonial, et de tous rapports, conventions et instructions à ce sujet. Présentée le 7 juin 1900.—*M. Foster*.
Pas imprimée.
- 56h. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 avril 1900, pour un état indiquant quels rails et matériel roulant ou autre, (s'il en est) ont été vendus ou autrement cédés par le chemin de fer Intercolonial, chaque année depuis le 1er juillet 1896, à qui ils ont été vendus ou cédés, et si les ventes ont été faites par voie de soumission ou de contrat public. Présentée le 8 juin 1900.—*M. Blair* *Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, mémoires et convention intervenue entre ou au nom des gouvernements du Canada et de l'Île du Prince-Edouard au sujet de la construction d'un pont de chemin de fer et de trafic sur la rivière Hillsborough, I.P.-E. Présentée le 12 mars 1900.—*M. Martin*.
Imprimée pour les documents de la session.
58. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de l'ordre en conseil en date du 3 août 1898, nommant Joseph Eno Girouard à la charge de registra-
-teur du Territoire du Yukon. Présentée le 12 mars 1900.—*M. Bergeron* *Pas imprimée.*
59. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de toutes dépêches, ordres en conseil, papiers et correspondance non encore soumis à la Chambre, concernant les traitements des juges de cours de comtés dans la province de la Colombie Anglaise. Présentée le 13 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper* *Pas imprimée.*
60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toute correspondance, pétitions et autres documents concernant la demande d'une subvention pour aider à la reconstruction de cette partie du chemin de fer de Montréal, Portland et Boston actuellement appelé chemin de fer de Montréal à la ligne provinciale, qui s'étend depuis Farnham *via* Stanbridge-Est et Frelighsburg jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté de Missisquoi. Présentée le 13 mars 1900.—*M. Moore* *Pas imprimée.*
61. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Etat donnant le nombre de permis pour la coupe de bois de construction, de chauffage, ou des deux, émis en 1899 par Martin Jérôme ou sur sa recommandation par l'inspecteur des bois de la Couronne, ou par tout autre officier du bureau des bois de la Couronne, à Winnipeg, les dates de ces permis, le montant des honoraires perçus ou dus et la date des paiements à faire en tout ou en partie; aussi, les noms des personnes auxquelles ces permis ont été donnés. Présentée le 13 mars 1900.—*M. LaRivière* *Pas imprimée.*
62. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 février 1900,—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes ou papiers échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et le président de la conférence de Montréal de l'Eglise méthodiste en Canada ou aucun des membres du comité des missions de cette Eglise chargée de faire une enquête sur les griefs des colons méthodistes de la Baie du Renard, sur l'Île d'Anticosti. Présentée le 13 mars 1900.—*M. Taylor* *Pas imprimée.*
63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de tous rapports, correspondance et papiers concernant le steamer *John C. Barr*, enregistré en Canada, à Dawson. Présentée le 13 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper* . . . *Imprimée pour la distribution.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- 63a.** Réponse supplémentaire au n° 63. Présentée le 19 avril 1900. *Imprimée pour la distribution.*
- 63b.** Autre réponse supplémentaire au n° 63. Présentée le 10 mai 1900. . . *Imprimée pour la distribution.*
- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuve, rapports, documents et papiers concernant la destitution de Isaac Dick et Bartholomew Brown, gardes-pêche spéciaux dans le comté de Charlotte, N.-B. Présentée le 13 mars 1900.—*M. Ganong* *Pas imprimée.*
- 64a.** Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1900,—Copie de tous ordres en conseil, papiers, dépositions, rapports, preuve, correspondance et documents concernant toutes accusations portées contre Peter S. Archibald, ci-devant ingénieur en chef de l'Intercolonial, ou concernant toute demande faite par le dit Peter S. Archibald pour une allocation de retraite ou autrement, ou concernant la retraite ou la destitution du dit M. Archibald de sa charge sur l'Intercolonial. Présentée le 14 mars 1900.—*M. Borden (Halifax)*.
Pas imprimée.
- 64b.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 28 avril 1899, demandant les noms de tous les commissaires nommés, par arrêté du conseil ou autrement, depuis le 9 avril 1897, pour faire une enquête et un rapport sur les accusations d'ingérence abusive dans la politique ou de mauvaise conduite portées contre tout employé du gouvernement, permanent ou temporaire. 2. Les rapports des dits commissaires ou de commissaires nommés auparavant, qui n'ont pas encore été présentés, avec indication de la détermination prise par le gouvernement à la suite de ces rapports. 3. Les sommes payées à chaque commissaire, depuis le 9 avril 1897, pour honoraires, allocations quotidiennes, frais de voyages et autres dépenses incidentes. 4. Les noms, l'âge, l'emploi et le salaire de tous les employés, temporaires ou permanents, du service intérieur ou extérieur du gouvernement qui, depuis le 9 avril 1897, ont été renvoyés du service par destitution, mise à la retraite ou autrement, sur le rapport d'un commissaire ou autrement; spécifiant dans chaque cas la raison du renvoi et le montant de la pension ou de la gratification accordée; aussi, l'âge, l'emploi, le salaire ou rémunération de toute et chaque personne nommée à la place de l'employé destitué, ou en conséquence de cette destitution. Présentée le 20 mars 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.
Imprimée en forme de résumé.
- 64c.** Réponse supplémentaire au n° 64b (département de la Marine et des Pêcheries). Présentée le 29 mars 1900. *Voir 64b.*
- 64d.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de M. E. H. Jones, ci-devant maître de poste à Kamloops, C. A. Présentée le 25 avril 1900.—*M. Prior* *Pas imprimée.*
- 64e.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de tous papiers, pétitions, affidavits, rapports, accusations et correspondance entre le gouvernement et toutes personne ou personnes, en rapport avec la destitution de R. W. Miller, maître de poste d'Actinolite, comté de Hastings. Présentée le 25 avril 1900.—*M. Carscallen* *Pas imprimée.*
- 64f.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires ou pétitions, avec signatures y apposées, en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou fonctionnaires, concernant la destitution de M. R. K. Brace, inspecteur de gazomètres dans la province de l'Île du Prince-Édouard. Présentée le 2 mai 1900.—*M. Martin* *Pas imprimée.*
- 64g.** Réponse supplémentaire à 64b. Présentée (au Sénat) le 11 mai 1900. *Voir 64b.*
- 64h.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1900,—Copie du rapport de l'inspecteur des postes, W. W. McLeod, sur certaines accusations de partisanerie politique portées contre M. C. A. Gass, maître de poste de Moosejaw, Assiniboia-Ouest. Présentée le 16 mai 1900.—*M. Mulock* *Pas imprimée.*
- 64i.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département des Postes ou aucun des membres du gouvernement et toutes personnes quelconques au sujet de la destitution de D. McLeod Vince, comme maître de poste de Woodstock, N.-B.; aussi, copie du rapport de la commission qui a fait une enquête sur cette affaire, et de la preuve faite devant elle. Présentée le 4 juin 1900.—*M. Hale*.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

- 64j. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Etat indiquant quel montant total a été payé depuis le 1er juillet 1896 pour toutes les commissions et enquêtes autorisées par le gouvernement, faisant la distinction entre les paiements pour services et les paiements pour dépenses, et donnant les détails nécessaires pour indiquer les sommes payées pour chaque commission ou enquête. Présentée le 11 juin 1900.—*M. Foster* Voir 64b.
- 64k. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Etat indiquant,—Quels sont les montants payés depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date pour les enquêtes faites sur les cas de prétendue partisanerie politique contre les employés du gouvernement, à qui ces montants ont-ils été payés, et quel montant a été donné à chaque commissaire pour ses services et ses dépenses, respectivement ; quel montant a été payé depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date pour les enquêtes sur les affaires des pénitenciers, à qui les paiements ont été faits, et quel montant a été payé à chacun pour ses services et ses dépenses, respectivement ; quel montant a été payé jusqu'à date depuis le 1er juillet 1896 pour services et dépenses, respectivement, et à qui, en ce qui concerne la commission chargée de l'enquête sur le tarif, quelles sont les dépenses analogues pour des fins semblables, qui ont été payées depuis le 1er juillet 1890 jusqu'au 1er juillet 1896. Présentée le 11 juin 1900.—*M. Foster* Voir 64b.
- 64l. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance, accusations, enquêtes, rapports et autres papiers concernant la destitution de J. P. Alexander comme sous-percepteur des douanes à Deloraine. Présentée le 12 juin 1900.—*M. Rutherford* Pas imprimée.
- 64m. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuves, rapports, papiers et autres documents concernant l'enquête faite au sujet de Henry Hall, du département des Douanes, et sa destitution. Présentée le 13 juin 1900.—*M. Tisdale* Pas imprimée.
- 64n. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Etat indiquant combien d'employés du gouvernement ont été destitués ou mis à la retraite pour cause de prétendue partisanerie politique depuis le 1er juillet 1896, et quel en est le nombre dans chaque département, et dans combien de cas la destitution ou la mise à la retraite a été précédée d'une enquête officielle. Présentée le 9 juillet 1900.—*M. Foster* Voir 64b.
65. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie de la preuve faite par Collingwood Schreiber, E. H. Parent, G. F. Desbarats et L. G. Papineau devant la Commission Royale chargée de faire une enquête sur la construction des ponts de la rue Wellington et du Grand-Tronc sur le canal de Lachine à Montréal. Présentée le 14 mars 1900.—*M. McInerney* Pas imprimée.
66. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Etat faisant connaître les commissions d'enquête qui ont été nommées ou qui sont en exercice depuis le 1er juillet 1899, avec les indications suivantes : (1.) Noms des commissaires. (2.) Salaires et dépenses des commissaires. (3.) Autres dépenses des commissions. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Foster* Voir 64b.
67. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1900,—Etat donnant toute la correspondance, enquête, rapports et mesures administratives en rapport avec le cas de H. A. Lemieux, sous-inspecteur des douanes à Montréal, que l'on prétend avoir pris part à l'élection de 1895 dans les Iles de la Madeleine sous le faux nom de H. A. Lamirande. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Foster* Pas imprimée.
- 67a. Réponse supplémentaire au n° 67. Présentée le 11 avril 1900. Pas imprimée.
68. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Etat indiquant les relevés mensuels du capital payé, circulation et dépôts de la banque Ville-Marie, depuis le 1er juillet 1892. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Foster* Pas imprimée.
- 68a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre le département des Finances et les directeurs et les officiers de la banque Ville-Marie depuis le 1er janvier 1890, et de tous rapports sur l'état de la dite banque par les officiers du département des Finances. Aussi, relevé de toutes sommes payées par le gouvernement et de toutes réclamations adressées au gouvernement en rapport avec les poursuites intentées contre les directeurs et les officiers de la dite banque depuis sa suspension. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Monk* Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

69. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance par lettre ou télégraphe, et de tous rapports concernant l'enquête faite en vertu d'une Commission Royale en date du 7 octobre 1898, y compris les questions se rattachant aux sujets qui suivent: (a) Les limites assignées à l'enquête, mentionnées dans le livre bleu de la preuve, 1899, *re* Affaires du Yukon, pp. 12, 13, 34, 35, 72, 73, 74, 75, 76, 85, 131, 132, 133, 134, 135, 196, etc. (b) Demande par M. Oliver pour une autre commission ou pour une prolongation de la dite commission, pp. 72, 74, 75, 76 du livre bleu ci-dessus. Présentée le 15 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper* *Pas imprimée.*
70. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports ou papiers échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes personne ou personnes ou corporation au sujet d'un ou plusieurs octrois de terres ou de lots miniers, ou les deux, dans le voisinage immédiat des Rapides du Cheval-Blanc, dans le Territoire du Yukon, pendant les derniers six mois. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Prior* *Pas imprimée.*
71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie du rapport de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries à Saint-Jean, N.-B., concernant la nécessité d'ériger un phare aux Narrows, près de Seal-Cove, Grand-Manan, N.-B. Présentée le 15 mars 1900.—*M. Ganong* *Pas imprimée.*
72. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la demande formulée au commencement de 1898 par Goff et Batson pour obtenir le privilège de placer des nasses sur le côté est de Frye's-Head, Campo-Bello. Présentée le 16 mars 1900.—*M. Ganong* *Pas imprimée.*
- 72a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de tous papiers, lettres ou autres communications entre le département de la Marine et des Pêcheries ou aucun autre département public et toutes personne ou personnes au sujet de la demande de Goff et Batson pour placer des nasses sur le côté est de Frye's-Head, Campo-Bello, N.-B., ou au sujet du refus d'accorder cette demande en 1897 et 1898. Présentée le 4 avril 1900.—*M. Ganong* *Pas imprimée.*
73. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance non encore soumis à la Chambre, concernant les lois de cabotage sur les côtes du Pacifique en Canada et aux Etats-Unis. Présentée le 19 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper* *Imprimée pour les documents de la session.*
74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Etat, sous forme de tableaux, de toutes soumissions, soumissions acceptées et conventions administratives pour la fourniture de rails d'acier pour les chemins de l'Etat, donnant en détail les quantités et les prix, les dates, les lieux de livraison et les quantités livrées, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date. Présentée le 20 mars 1900.—*M. Foster* *Pas imprimée.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes pétitions et autres papiers en la possession du gouvernement, demandant au nom des sauvages de Caughnawaga le retour à l'ancienne forme de gouvernement des tribus. Présentée le 20 mars 1900.—*M. Quinn* *Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de tous rapports, ordres en conseil, papiers et correspondance concernant la concession aux navires des Etats-Unis des privilèges de cabotage sur les lacs de la Puissance en 1899. Présentée le 20 mars 1900.—*M. Foster* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 76a. Copie d'un ordre en conseil du 16 octobre 1899 et d'autres papiers concernant la suspension des lois de cabotage, et permettant aux navires des Etats-Unis de transporter des chargements entre Fort-William ou Port-Arthur, Ontario, et tout autre port en Canada, pendant le reste de l'année 1899. Présentée le 14 mai 1900, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 février 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et câblesgrammes qui ont pu être échangés entre le major général Hutton et le lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P., ou entre ces officiers et aucun membre du

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

gouvernement ou autres personnes, touchant la conduite du lieutenant-colonel Hughes, M.P., en rapport avec les offres qu'il a faites pour prendre du service actif dans l'Afrique-Sud, y compris toutes lettres, câblegrammes et télégrammes expédiés dans le Sud-Africain, en Angleterre ou ailleurs, et les réponses reçues; aussi, copie de tout rapport ou rapports faits par le major général Hutton sur la conduite du lieutenant-colonel Samuel Hughes, M.P., au sujet de la dite offre ou des dites offres pour service actif. Présentée le 22 mars 1900.—*M. Donville.*

Imprimée pour la distribution.

- 77a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance entre aucuns membres du gouvernement, le département de la Milice, le général Hutton ou tout autre officier du département, et le colonel Hughes au sujet du contingent expédié dans l'Afrique-Sud. Aussi, copie de toute correspondance, s'il en est, entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales à ce sujet. Présentée le 22 mars 1900.—*M. Corby.*
Imprimée pour la distribution.
- 77b.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes et câblegrammes concernant la démission du major général Hutton du commandement de la milice canadienne, y compris tous ordres en conseil, minutes du conseil et communications avec le gouvernement impérial à ce sujet. Aussi, copie de sa démission avec la date de sa réception par le gouvernement et la date à laquelle elle a été acceptée. Présentée le 9 avril 1900.—*M. Prior.* *Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 février 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et papiers se rapportant en quelque manière à la réclamation de Henry Halero, de Prince-Albert, T.N.-O., pour une indemnité à raison de pertes subies par lui pendant le soulèvement du Nord-Ouest en 1885. Présentée le 22 mars 1900.—*M. Davis.*
Pas imprimée.
- 79.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, pétitions, rapports et autres documents concernant l'ouverture au public, pour inscriptions de homesteads, des sections impaires dans les townships 7, 8 et 9, rangs 7, 8 et 9, à l'est du premier méridien principal, dans la province du Manitoba. Présentée le 22 mars 1900.—*M. LaRivière.* *Pas imprimée.*
- 80.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1899,—Copie du rapport de W. H. Lynch mentionné par le ministre de l'Intérieur le 19 avril dernier, *Débats*, p. 1896. Présentée le 26 mars 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper.* *Pas imprimée.*
- 80a.** Réponse supplémentaire au n° 80. Présentée le 13 juin 1900. *Pas imprimée.*
- 81.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de l'ordre en conseil en vertu duquel a été émise la Commission royale au sujet de l'expédition et du transport des céréales, copie de la commission, et aussi de la lettre du ministre de l'Intérieur annonçant la nomination de la commission à feu le juge Senkler, président de la dite commission. Présentée le 26 mars 1900.—*M. Davin.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 81a.** Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie du rapport de la Commission royale sur l'expédition et le transport du grain, et de la preuve faite devant elle. Présentée le 4 avril 1900.—*M. LaRivière.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 81b.** Réponse supplémentaire au n° 81a. Présentée le 25 avril 1900 *Pas imprimée.*
- 82.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Etat indiquant combien d'enveloppes, et de quelle espèce, ont été fournies au département du Commerce ou à aucun de ses officiers ou employés depuis le 1er août 1899 jusqu'au 1er janvier 1900. Présentée le 27 mars 1900.—*M. Taylor.* *Pas imprimée.*
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et des particuliers de la province de l'Île du Prince-Edouard, en 1898-99, au sujet du transfert de la lumière d'alignement de l'Île Savage aux collines de sable du havre de Cascumpec, I.P.-E. Présentée le 27 mars 1900.—*M. Martin.* *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

84. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de tous papiers, rapports, correspondance et câblesgrammes entre le gouvernement impérial et les autorités du Canada, et de tous ordres en conseil passés par le gouvernement canadien au sujet du rapatriement du 100ème régiment. Présentée le 28 mars 1900.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*
85. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de toute correspondance et télégrammes entre le gouvernement du Canada et les autorités de la Colombie-Anglaise, et entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, ou aucunes autres personnes au sujet de l'offre faite par les autorités de la Colombie-Anglaise d'y lever et équiper un contingent de cavalerie pour service dans le Sud-africain. Présentée le 28 mars 1900.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*
86. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de tous ordres en conseil passés en 1898 et 1899 pour autoriser le département de l'Intérieur à donner des permis de coupes de bois sur les terres fédérales dans le Manitoba, et de tous ordres en conseil qui annulent ces permis. Aussi, copies de toutes demandes faites pour coupes de bois en vertu des dits ordres en conseil, et des conditions auxquelles ces permis ont été donnés. Présentée le 28 mars 1900.—*M. Davin**Pas imprimée.*
87. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports échangés depuis le 1er juin 1899, entre ce gouvernement et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou leurs agents, au sujet des mesures législatives contre les Chinois et les Japonais. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Prior.*
Imprimée pour les documents de la session.
- 87a. Réponse supplémentaire au n° 87. Présentée le 15 mai 1900.....*Pas imprimée.*
88. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 juin 1899,—Copie du contrat passé avec A. Onderdonk, pour la construction d'une section du chemin de fer du Pacifique Canadien, avec les diverses sentences portées par les arbitres choisis pour évaluer le matériel roulant, et copie de toutes lettres et télégrammes se rapportant à l'achat du dit matériel roulant du dit Orderdonk, comme aussi copie de toutes opinion ou opinions données par le département de la Justice quant à l'obligation, pour la couronne, de recevoir le dit matériel roulant, des chèques donnés pour solde, et de tous papiers et documents concernant l'achat du dit matériel roulant. Présentée le 2 avril 1900.—*M. McMullen**Pas imprimée.*
89. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 24 avril 1899,—(a) Copie des soumissions pour la construction des sections une et deux du canal de Soulanges, et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (b) Copie des soumissions demandées pour une nouvelle adjudication de contrats pour la construction des susdites sections et de l'annonce demandant ces soumissions, et un relevé des prix mentionnés dans les soumissions. (c) Copie de toute correspondance ou ordres en conseil se rapportant directement ou indirectement à l'adjudication des contrats ou nouveaux contrats pour la construction des susdites sections. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
90. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—Copie de tous rapports d'explorations faites depuis la dernière session, et de toutes pétitions et demandes quelconques se rapportant au projet du canal de Montréal, Ottawa et Baie-Georgienne. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Poupore**Pas imprimée.*
91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la sélection des officiers de la milice canadienne qui suivent actuellement le cours d'instruction pour service d'état-major donné à Kingston. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Foster*.....*Imprimée pour les documents de la session.*
92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1900,—État donnant les dates des différents voyages du steamer *Lunenburg* aux îles de la Madeleine en 1899 en vertu du contrat conclu avec Robert S. Leslie, de Halifax, pour le transport des malles, voyageurs et marchandises, et indiquant les heures d'arrivée et de départ aux îles de la Madeleine et à Pictou, N.-E., respectivement. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Macdonald (King)**Pas imprimée.*
93. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance entre ce gouvernement et les autorités provinciales de la Colombie-Anglaise, ou entre leurs agents respectifs, au sujet du transfert des sauvages de la réserve des Songhees, depuis la réponse soumise à cette Chambre au cours de la dernière session. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Relevé des noms de tous les employés du service civil qui ont reçu l'augmentation statutaire ou autre augmentation de salaire pendant l'exercice 1898-99 et la première moitié de l'exercice 1899-1900, et le montant de l'augmentation payée. Présentée le 2 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 94a. Réponse supplémentaire au n° 94. Présentée le 9 avril 1900..... *Pas imprimée.*
- 94b. Réponse supplémentaire additionnelle au n° 94. Présentée le 24 avril 1900..... *Pas imprimée.*
95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Etat indiquant le montant des droits de quaiage perçus à Tignish, I.P.-E, en 1899. Présentée le 3 avril 1900.—*M. Macdonald (King)*..... *Pas imprimée.*
96. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toutes lettres et mémoires adressés par le conseil de ville de la Mâchoire-d'Orignal au gouvernement ou au département de l'Intérieur au sujet du site de la dite ville et de certains lots de terrain que certains particuliers prétendent être exempts de taxes, et copies des réponses faites. Présentée le 6 avril 1900.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
97. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Etat détaillé des item compris dans les \$4,744.25 perçus par Clement, Patullo et Ridley à compte des terrains riverains à Dawson, H—107, rapport de l'Auditeur général. Aussi, relevé de toutes les amendes comprises dans les \$23,861 perçues, d'après le rapport de l'Auditeur général, H—107. Présentée le 4 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
98. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie des annonces ou demandes de soumissions pour les impressions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest depuis 1890 jusqu'à 1899 inclusivement, ou au moins jusqu'au temps où l'audition des dépenses du Nord-Ouest a été enlevée à l'Auditeur général; aussi, le prix auquel les contrats pour chacune des dites années ont été donnés, la date, et le nom de l'entrepreneur. Présentée le 4 avril 1900.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
99. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie des rapports des ingénieurs chargés de faire l'évaluation du coût de construction devant servir de base à la subvention payable à la Compagnie du chemin de fer de Ristigouche pour les premiers dix milles de sa ligne, et copie des rapports au conseil et des ordres en conseil concernant le paiement de cette subvention. Présentée le 5 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
100. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports d'ingénieurs et autres papiers se rapportant en quelque manière au contrat passé en 1898 entre le département des Travaux publics et MM. Brennan et Ramsay pour réparations au brise-lames de Souris-Est, I.P.-E. Présentée le 9 avril 1900.—*M. McLellan*.
Pas imprimée.
101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et ses agents et toutes autres personnes au sujet de l'omission, par le gardien du phare de l'Île aux Œufs, d'allumer le phare pendant quelques jours au cours de l'hiver dernier. Présentée le 9 avril 1900.—*M. Prior*..... *Pas imprimée.*
102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1900,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments aratoires exportés du Canada pour les années fiscales expirées les 30 juin 1896, 1897, 1898 et 1899, avec indication du montant payé à chaque maison industrielle, chacune des dites années. Présentée le 9 avril 1900.—*M. Clark*.
Imprimée pour les documents de la session.
103. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes soumissions, contrats et correspondance concernant le service des malles entre Hopewell-Cape et Hopewell, comté d'Albert, N.-B., depuis le 1er juillet 1896. Présentée le 10 avril 1900.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*
104. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1900,—Copies des requêtes et pétitions adressées au département de la Marine et des Pêcheries, et copies de toute correspondance, ordres en conseil, mémoires au sujet de l'incorporation des pilotes entre Montréal et Kingston. Présentée le 11 avril 1900.—*M. Talbot*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toute correspondance, demandes, concessions et autres papiers concernant la superficie, ou partie d'icelle, couverte par les demandes suivantes (y compris les dites demandes et les papiers s'y rapportant) mentionnés dans le document sessionnel n° 83, 3^{me} session, 6^{me} parlement, 61 Victoria, 1898 : W. J. Lindsay, Brandon, Stewart River ; P. C. Mitchell ; A. E. Philp, Klondike ; F. Burnett, Vancouver, Hootalinqua ; F. Burnett, Colborne, Indian-River ; J. G. Burnett, Edmonton, Peace-River ; F. Burnett, Colborne, Teslin-River ; A. E. Philp, Ottawa, S. Fork Stewart ; G. Philp, London, L. Salmon ; A. E. Philp, Ottawa, Indian-River ; A. D. Cameron, Ottawa, Stewart-River ; F. A. Philp, Ottawa, Teslin-River ; W. L. Parish, Ottawa, Pelly-River. Présentée le 11 avril 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Imprimée pour la distribution.*
106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1900,—Etat indiquant : 1. Le montant payé chaque année, pendant dix ans, pour les impressions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, savoir : de 1889 à 1899 inclusivement, ou jusqu'au temps où l'audition des dépenses du dit gouvernement a été enlevée à l'auditeur général. Présentée le 11 avril 1900. *M. Foster*.....*Pas imprimée.*
107. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 17 mai 1900,—Etat donnant les renseignements demandés par sir Charles Hibbert Tupper au sujet des navires américains enregistrés à Dawson (voir *Débats* du 8 mai 1899), comprenant les noms et le tonnage des navires construits aux Etats-Unis qui ont été enregistrés en Canada par le percepteur des douanes à Dawson depuis le 1^{er} juillet 1898 jusqu'à la date la plus récente, les droits payés, le chiffre de l'évaluation de chaque navire, le nom de l'évaluateur et les noms des propriétaires anglais de ces navires. Présentée le 18 avril 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
108. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports, depuis le 1^{er} septembre 1899, entre le ministre de la Milice ou ses agents, et l'officier commandant le district militaire n° 11 ou aucune autre personne, au sujet du champ de tir à la Pointe-Clover, C. A. Présentée le 18 avril 1900.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*
109. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de toutes les plaintes faites depuis le 1^{er} janvier 1890 au ministère de l'Agriculture, ou au commissaire ou sous-commissaire des brevets, au sujet des prix excessifs exigés par les propriétaires de la lumière Auer pour l'usage de cet article breveté sous l'autorité du paragraphe (a), clause 37 de l'Acte des brevets, et copie de toute correspondance avec le ministre, le commissaire ou son adjoint, au sujet de ces plaintes. Présentée le 18 avril 1900.—*M. Gibson*.....*Pas imprimée.*
110. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—Copie de toutes lettres et documents de toute espèce échangés entre le département de l'Intérieur, ou aucun membre du gouvernement, et D. H. Macdowall, ex-M.P., ou aucune autre personne au sujet de la réclamation de John C. McNevin, de Kirkpatrick, Saskatchewan, pour pertes subies pendant le soulèvement du Nord-Ouest, en 1885. Présentée le 18 avril 1900.—*M. Davis*.....*Pas imprimée.*
111. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de tous états, mémoires, réclamations, correspondance et télégrammes avec le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et une délégation venue de cette province durant le présent mois de février, composée de l'honorable Donald Farquharson, premier ministre de la province, l'honorable D. A. McKinnon, procureur général, et l'honorable Benjamin Rogers, au sujet de toutes les questions en litige entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et le Canada. Présentée le 23 avril 1900.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
112. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900, pour copie de la correspondance concernant le commerce avec la Trinidad. Présentée le 23 avril 1900.—*Sir Louis Davies*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
113. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance entre George Hood et autres et le ministre de l'Intérieur ou autres membres du gouvernement au sujet de la crue des eaux dans le lac Dauphin. Présentée le 24 avril 1900.—*M. Roche*.....*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de toutes lettres adressées depuis le 1er janvier 1899 au ministre de l'Intérieur ou à aucun officier de son département au sujet d'avances faites par toute personne ou compagnie aux colons fixés sur des terres dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, en vertu des dispositions de la clause 44 (telle qu'amendée) de l'Acte des terres fédérales, et copies des réponses faites aux dites lettres ; copie de toutes lettres, circulaires, cédules ou autres papiers expédiés par la malle par le dit ministre ou quelque officier de son département à toute personne ou compagnie, depuis la même date, sur le même sujet, et copie de toutes réponses faites ou de toute autre communication se rapportant en quelque manière à ce même sujet, reçues par le département de l'Intérieur ; et aussi, copie de toutes cédules préparées par le département de l'Intérieur depuis la date ci-dessus mentionnée, des terres ainsi endettées dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, donnant le nom du colon, la description usuelle de la terre endettée, le chiffre de la dette et le taux de l'intérêt, le nom de la personne ou compagnie qui a fait l'avance, le nom du syndic lorsqu'il y a eu cession, et le nom du concessionnaire et la date des lettres patentes dans les cas où de telles lettres ont été délivrées. Présentée le 24 avril 1900.—*M. Douglas*.....*Pas imprimée.*
115. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—1. Copie de toute correspondance échangée entre aucuns membre ou membres de l'Exécutif des Territoires du Nord-Ouest ou aucuns membre ou membres du Conseil législatif ou de l'Assemblée législative, et aucuns membre ou membres du gouvernement fédéral concernant le montant de la subvention votée pour assurer le fonctionnement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le montant qui aurait dû être voté pendant les deux dernières années. 2. Aussi, copie de tous mémoires adressés par le conseil du Nord-Ouest ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest au Gouverneur général en conseil au sujet de la dite subvention. Présentée le 24 avril 1900.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*
116. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, devis, plans, soumissions reçues, contrat ou contrats passés par le gouvernement ou en son nom, concernant le redressement d'environ deux milles du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard, entre Colville et Loyalist. Présentée le 1er mai 1900.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
117. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de tous contrats, pétitions de droit, mémoires, lettres, correspondance, ordres en conseil et autres papiers et documents concernant les réclamations de John W. Broderick, Elliott H. Fuller, Lewis A. Dickie, W. B. Harrison, Charles W. McDormand, Margaret Chapman, Thomas D. Curtis, James Barclay Havelock, H. Mosher, James Hermigas, D. Sauntry, Jerome Scott, William Neville, Graham Timmons, George W. Stone, George Moffatt, Peter S. Rose, Samuel Sloan, Samuel Squires, Elizabeth Coke, Albert H. Hagen, E. J. Smith, Joseph W. Rinn et John Medd Caulson, respectivement, au sujet de contrats passés par les susdites personnes respectivement, pour le transport des malles, ou à raison de résiliation des dits contrats par le ministre des Postes. Présentée le 26 avril 1900.—*M. Borden (Halifax)*.....*Pas imprimée.*
118. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes pétitions ou autres communications reçues par le département des Travaux publics, depuis juin 1896, concernant la construction d'un quai ou brise-lames publics, à Grand-Manan, N.-B. Aussi, copie du rapport et des évaluations par E. T. P. Shewen, ingénieur local à Saint-Jean, N.-B., ou par tout autre officier pour ces travaux. Présentée le 1er mai 1900.—*M. Ganong*...*Pas imprimée.*
119. Papiers relatifs aux commissions dans l'armée impériale. Présentés le 1er mai 1900, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimés.*
120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—1. Noms de tous les fonctionnaires du département de l'Intérieur, y compris la division des Sauvages, dans le Manitoba et l'Assiniboia. 2. Les endroits où se trouvaient ces fonctionnaires entre le 15 novembre et le 15 décembre 1899, et la nature particulière des travaux auxquels ils étaient employés. Présentée le 1er mai 1900.—*M. Roche*.....*Pas imprimée.*
121. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 juin 1899,—Copie de toutes pétitions, demandes, correspondance, charte et rapports concernant la Compagnie du canal à navires de Toronto à la Baie-Georgienne. Présentée le 2 mai 1900.—*M. Wallace*...*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

122. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1899, — Copie de toutes lettres ou avis adressés aux entrepreneurs par le ministre des Chemins de fer et Canaux ou par l'ingénieur en chef au sujet d'une nouvelle adjudication des travaux sur les diverses sections du canal Soulanges et des réponses qui ont été faites par les entrepreneurs. Présentée le 2 mai 1900. — *M. Taylor*. *Pas imprimée.*
123. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900, — 1. Etat faisant connaître les noms ou le nombre officiel des garçons dans la maison de réforme de Penetanguishine et de filles dans le refuge industriel de Toronto, dont les sentences ont été suspendues pendant les deux ans qui ont précédé le 1er janvier 1900. 2. La date à laquelle les pétitions ou les demandes de suspension ont été reçues par le département de la Justice. 3. A quelle date le rapport du juge (s'il en est) a été reçu. 4. Quand le rapport du surintendant a été reçu. 5. Quand la suspension de la sentence a été accordée. Présentée le 2 mai 1900. — *M. Clark*. *Pas imprimée.*
124. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900, — 1. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur, ou aucun des officiers de son département, et toute personne dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans le Manitoba au sujet du fonctionnement de l'Acte passé en 1899, concernant les garanties de la dette pour grains de semence. 2. Copie, surtout, de toute correspondance concernant la demande formulée par tout propriétaire de homestead pour ses lettres patentes, laquelle demande aurait pu être refusée en alléguant que le dit propriétaire s'est rendu caution pour la dette pour grains de semence contractée par d'autres particuliers, et aussi copie de la demande formulée par le propriétaire de homestead et des lettres refusant de lui accorder sa demande. Présentée le 2 mai 1900. — *M. Davin*. *Pas imprimée.*
125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900, — Copie de tous règlements passés au sujet de la vente de liqueurs dans les cantines militaires depuis 1890, spécifiant ceux qui sont actuellement en vigueur, et copie de toute correspondance avec le département de la Milice ou aucun de ses officiers, depuis 1896, au sujet de l'application des règlements actuels dans les camps de la milice. Présentée le 2 mai 1900. — *M. Foster*. *Pas imprimée.*
126. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1900, demandant copie de tous papiers, correspondance et ordres en conseil relatifs à la réclamation de E. J. Walsh, ingénieur civil, contre le gouvernement du Canada, le département du secrétaire d'Etat pour les colonies et le gouvernement des îles Sous-le-Vent, pour services professionnels rendus au gouvernement des dites îles Sous-le-Vent; aussi, copie de tous papiers et correspondance se trouvant au département des Chemins de fer et Canaux, ou entre les mains du député du ministre de ce département, se rapportant à l'engagement ou aux services comme susdit, du dit E. J. Walsh, ingénieur civil. Présentée le 2 mai 1900. — *Hon. sir Mackenzie Bowell*. *Pas imprimée.*
127. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900, — Copie de toute correspondance entre l'analyste en chef du département du Revenu de l'Intérieur ou tout autre officier ou autres personnes dans le département et les représentants ou agents canadiens des *Chemical Works* (ci-devant H. et E. Albert). Présentée le 3 mai 1900. — *M. Domville*. *Pas imprimée.*
128. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1900, — Etat indiquant les demandes pour nominations dans l'état-major des divers contingents envoyés ou qui sont actuellement en voie de formation pour service dans le Sud-Africain, les noms, âge, domiciles et qualifications de chacun pour ce service et le cours d'instruction qu'il a suivi, ainsi que les noms des candidats acceptés. Présentée le 4 mai 1900. — *M. Foster*. *Pas imprimée.*
129. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1900, — Etat indiquant le montant total payé, chaque année, depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 30 juin 1899, sous les chapitres suivants : 1. Traitement du Gouverneur général. 2. Dépenses de voyage du Gouverneur général. 3. Dépenses pour Rideau-Hall—Compte du capital; entretien; terrains, compte du capital; terrains, entretien. 4. Ameublement et fournitures de toute espèce pour Rideau-Hall. 5. Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage. 6. Dépenses autres en rapport avec le bureau du Gouverneur général. 7. Dépenses autres en rapport avec les terrains de Rideau-Hall. 8. Dépenses totales de toute espèce, depuis le 1er juillet 1892, en rapport avec le bureau du Gouverneur général. 9. Dépenses totales de toute espèce en rapport avec Rideau-Hall et ses terrains, pour la même période. Présentée le 4 mai 1900. — *M. Wilson*.

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—Copie de toute correspondance, mémoires, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant la démission de M. John McPhee comme maître de poste à Murray-Harbour-Road, I.P.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 4 mai 1900.—*M. Martin.*
Pas imprimée.
131. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 avril 1900, demandant un état indiquant : 1. Le nombre et les noms des personnes à qui des commissions ont été accordées dans le corps de police à cheval du Canada, depuis juin 1896. 2. Le temps de service de chaque personne qui a reçu une commission dans ce corps de police. 3. Les titres de cette ou ces personnes à cette ou ces commissions au cas où elles n'auraient pas fait de service dans ce corps de police. Présentée le 7 mai 1900. *Hon. sir Mackenzie Bowell.*..... *Pas imprimée.*
132. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie des devis, plans, soumissions reçues et contrats passés par le gouvernement concernant la construction de dix milles du chemin de fer connu sous le nom de chemin de fer de Belfast à Murray-Harbour, I.P.-E. Présentée le 9 mai 1900.—*M. Martin.*..... *Pas imprimée.*
133. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1900,—Copie de tous ordres en conseil, mémoires, rapports et états concernant la vente du bois sur les terres de l'artillerie à la Pointe-Pelée, dans le comté d'Essex ; aussi, l'état actuel des comptes entre l'acheteur et le gouvernement. Présentée le 9 mai 1900.—*M. Cowan.*..... *Pas imprimée.*
134. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires et papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. 2. Copie de tous documents semblables concernant toutes propositions quelconques pour établir des relations commerciales entre Terre-Neuve et le Canada. Présentée le 9 mai 1900.—*M. Martin.*
Pas imprimée.
135. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 23 mars 1900, demandant : 1. Copie de la correspondance échangée entre les députés de Montmagny, à différentes époques, et le gouvernement au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Montmagny. 2. Copie de toute communication à ce sujet faite au gouvernement par le conseil de ville ou par toute personne de la ville de Montmagny. 3. Copie des actes passés à cet effet entre le gouvernement et le séminaire de Québec, pour la vente du terrain sur lequel a été construit le bureau de poste de Montmagny, ainsi que de tous actes constituant les titres de la propriété en question. Présentée le 9 mai 1900.—*Hon. M. Landry.*..... *Pas imprimée.*
136. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1900, demandant un état détaillé du coût et de la nature de toutes les réparations et changements faits au steamer *Minto* depuis son arrivée dans les eaux canadiennes, avec indication des noms des personnes employées à faire ces réparations et changements, et du montant payé à chacune d'elles. Présentée le 9 mai 1900.—*Hon. M. Ferguson.*..... *Pas imprimée.*
137. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports depuis 1894 entre le gouvernement et ses agents dans la Colombie Anglaise ou toute autre personne, au sujet de la nécessité d'employer un autre navire pour faire, de concert avec le steamer *Quadra*, le service des phares et de la protection des douanes et des pêcheries sur le littoral de la Colombie Anglaise. Présentée le 10 mai 1900.—*M. Prior.*..... *Pas imprimée.*
138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1899,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers entre le département de la Marine et des Pêcheries ou tout autre département ou ministre du gouvernement et toutes personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du poisson pris dans les eaux des lacs Manitoba et Winnipegosis pendant les mois d'été. Présentée le 10 mai 1900.—*M. Roche.*..... *Pas imprimée.*
- 138a. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mai 1900,—Copie de toute correspondance, rapports et papiers concernant la défense d'exporter le poisson pris dans les lac Winnipegosis et Manitoba, depuis la date de la demande faite à ce sujet le 23 avril 1900 jusqu'à aujourd'hui. Présentée le 23 mai 1900.—*M. Roche.*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 18—*Suite.*

139. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 mai 1900, demandant copie des ordres en conseil et de la correspondance concernant l'admission des valeurs inscrites en Canada sur la liste des garanties sur lesquelles les fidéicommissaires en Angleterre sont autorisés à placer les fonds qui leur sont confiés. Présentée le 10 mai 1900.—*Hon. W. S. Fielding.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
140. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1900, demandant un état indiquant les dépenses et les recettes du steamer *Stanley* pendant qu'il a fait le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme en 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899. Un état semblable au sujet du steamer *Minto* pour l'hiver 1900—ces états ne devant pas comprendre les réparations faites à l'un ou l'autre de ces steamers. Présentée le 11 mai 1900.—*Hon. M. Ferguson.*
Pas imprimée.
141. Relevé des noms et salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil en 1898. Présenté le 14 mai 1900, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimé.*
142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 mars 1900,—Copie de tous comptes rendus par le capitaine S. M. Hatfield, gardien de pêcheries pour Yarmouth. Aussi, état faisant connaître tous les montants qui lui ont été payés comme salaire et comme dépense de voyage, chaque année, depuis sa nomination. Présentée le 14 mai 1900. *M. Borden (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
143. Réponse à une adresse du Sénat en date du 25 avril 1900, demandant un état détaillé indiquant le montant de l'indemnité payée ou offerte aux propriétaires pour dommages éprouvés par eux ou pour terrains expropriés lors de la construction du chemin de fer de Charlottetown à Murray Harbour, cet état indiquant la quantité de terrain prise de chaque propriétaire. Présentée le 14 mai 1900.—*Hon. M. Ferguson*..... *Pas imprimée.*
144. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes pétitions ou autres communications reçues par le département des Travaux publics depuis juin 1896 concernant la réparation et l'extension du brise-lames de Wilson's-Beach, N.-B. Aussi, copie de toutes évaluations et rapports faits par les ingénieurs du gouvernement au sujet de ces travaux. Présentée le 21 mai 1900.—*M. Ganong*..... *Pas imprimée.*
145. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1900,—Copie de tous papiers, pétitions, correspondance et rapports concernant une demande faite aux autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour charroyer les déchets de pierre le long de la rive de la rivière des Prairies, à Saint-Vincent-de-Paul, afin d'empêcher les dommages causés par la dite rivière à la voie publique dans la dite localité. Présentée le 22 mai 1900.—*M. Fortin*..... *Pas imprimée.*
146. Rapport du commissaire sur la condition des mineurs et des mines dans la Colombie-Anglaise. Présenté le 23 mai 1900, par sir Richard Cartwright..... *Pas imprimé.*
- 146a. Second rapport du commissaire sur la condition des mineurs et des mines dans la Colombie-Anglaise. Présenté le 6 juin 1900, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimé.*
147. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1900, pour copie des papiers concernant l'achat de bottes pour la police à cheval. Présentée le 29 mai 1900.—*Sir Wilfrid Laurier*..... *Pas imprimée.*
148. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er juin 1900, pour copie de la correspondance concernant les navires à obtenir pour transporter du foin et autres produits de Saint-Jean aux ports du Sud-Africain. Présentée le 1er juin 1900.—*Hon. S. A. Fisher*..... *Pas imprimée.*
149. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 février 1900,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et observations du conseil de Sydney, Cap-Breton, et de la Chambre de Commerce du Cap-Breton ou de toutes autres personnes adressés au département des Chemins de fer ou à aucun membre du gouvernement protestant contre le système actuel de faire circuler tout le train rapide aller et retour, deux fois par jour, entre la jonction de Sudney-Nord et le quai de Sydney-Nord, distance de six milles environ, alors que ce train se rend de l'ouest au terminus du chemin de fer à Sydney, ou *vice versa*. Présentée le 29 juin 1900.—*M. Hale*..... *Pas imprimée.*
150. Réponse à un ordre de Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900,—Copie de toute correspondance, lettres et rapports échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. W. W. Stumbles, agent du ministère de la Guerre, en rapport avec sa visite récente dans la Colombie-Anglaise. Présentée le 4 juin 1900. *M. Prior*..... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

151. Copie d'un ordre en conseil nommant une commission pour faire une enquête sur les fraudes électorales. Présentée le 4 juin 1900, par sir Wilfrid Laurier
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
152. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1900.—Copie de toute correspondance, papiers, rapport ou rapports concernant la demande faite pour l'établissement d'un bureau de poste à Lavalle, dans le township de Devlin, district de la Rivière-à-la-Pluie. Présentée le 4 juin 1900.—*M. Sproule.**Pas imprimée.*
153. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 7 mai 1900, demandant : 1. Un état indiquant le nombre de wagons arrivés à Halifax et à Saint-Jean respectivement, avant le 10 avril dernier, et qui à cette date n'avaient pas été déchargés. 2. Les dates de leur arrivée. 3. Les noms des consignataires de ces wagons. 4. Les stations où les wagons avaient été chargés. 5. Les noms des expéditeurs. 6. Les dates d'expédition. Présentée le 6 juin 1900.—*Hon. M. Wood.*
Pas imprimée.
154. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 mai 1900, demandant copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction du chemin de fer d'embranchement dans l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 6 juin 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*.....*Pas imprimée.*
155. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 10 mai 1900, demandant copie du rapport du capitaine Smith relativement à la perte du steamer *Portia*, au large de Sambro, Nouvelle-Ecosse, le 10 juillet 1899, et des témoignages pris à l'enquête qui a été faite subséquemment au sujet de la perte du dit steamer. Présentée le 6 juin 1900.—*Hon. M. Ferguson.*.....*Pas imprimée.*
156. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 7 mai 1900, demandant copie de la communication de J. L. P. O'Hanley, ingénieur civil, au Gouverneur en conseil, sur l'état dangereux du pont de chemin de fer qui traverse le canal Lachine à la rue Wellington, à Montréal. Présentée le 6 juin 1900.—*Hon. M. O'Donohue.*.....*Pas imprimée.*
157. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 1er mars 1900, demandant copie de tous les arrêtés du conseil désavouant des actes adoptés par quelqu'une des législatures des provinces du Dominion, ou par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, depuis le premier août 1896, et de la correspondance à ce sujet. Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et quelqu'un des gouvernements provinciaux, relativement à toute proposition de changement ou modifications à quelqu'un des actes qui peuvent avoir été adoptés par ces législatures locales. Présentée le 6 juin 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*.....*Pas imprimée.*
158. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 juin 1900, pour copie de la correspondance, etc., concernant les rations de marche (*Emergency rations*). Présentée le 12 juin 1900.—*Hon. F. W. Borden.*.....*Pas imprimée.*
159. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900.—Copie de toute correspondance entre aucun officier du département de l'Intérieur et aucun officier du service intérieur de la police à cheval du Nord-Ouest, à Ottawa, au sujet de l'adjudication de contrats d'approvisionnement pour la police à cheval du Nord-Ouest depuis le 23 juin 1896. Copie de toute correspondance entre M. Fred. White, contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest et le colonel Herchmer ou tout officier de la police à cheval du Nord-Ouest au sujet de l'adjudication de contrats pour l'achat d'approvisionnements pour la police à cheval du Nord-Ouest depuis le 23 juin 1896. Copie de toute correspondance échangée entre Walter Scott, de Régina, et le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son département, en 1899, concernant l'achat de grandes quantités de thé d'un marchand de Régina. Présentée le 12 juin 1900.—*M. Davin.*.....*Pas imprimée.*
160. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1900, demandant : 1. Copie des devis d'après lesquels a été rédigé le contrat passé pour la construction du steamer *Minto*. 2. Copie des avis contenant la demande de soumissions pour la construction du bateau. 3. Copie de toutes les soumissions reçues à la suite de ces avis. 4. Un état de ce que le steamer a effectivement coûté, avec mention séparée et des prix spécifiés au contrat et des *extras*. 5. Un relevé détaillé de la nature de ces dernières dépenses. Présentée le 11 juin 1900.—*Hon. M. Ferguson.*...*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite*.

161. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900.—Copie du contrat passé entre le gouvernement du Canada et la ligne de steamer *Beaver* pour le transport des malles entre le Canada et l'Angleterre, et de tous ordres en conseil à ce sujet. Aussi, état indiquant la durée de chaque voyage des steamers de la dite ligne entre Liverpool et Halifax et Halifax et Liverpool, pendant la saison d'hiver de 1899-1900. Présentée le 13 juin 1900.—*Sir Adolphe Caron*.....*Pas imprimée.*
162. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900.—Copie de tous papiers et de toute correspondance concernant la réclamation de J. Wilson pour services rendus au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec le phare de l'île aux Œufs, C.-A. Présentée le 22 juin 1900.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.....*Pas imprimée.*
163. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 juin 1900, pour copie de la correspondance entre le département des Finances et la Banque Canadienne de Commerce concernant les affaires de banque du gouvernement dans le district du Yukon. Présentée le 22 juin 1900.—*Hon. W. S. Fielding*.....*Pas imprimée.*
164. Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat, en date du 15 mai 1900, demandant copie des pétitions, mémoires ou autres communications reçus par le gouvernement depuis 1895, au sujet de la construction de chemin de fer d'embranchement dans l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 19 juin 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.....*Pas imprimée.*
- 164a. Réponse supplémentaire au n° 164. Présentée le 25 juin 1900.....*Pas imprimée.*
165. Réponse à une adresse du Sénat, copie de toutes lettres et correspondances échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres et les intéressés, au sujet du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, du chemin de fer projeté connu sous le nom de chemin de fer de la ligne courte de Gaspé, et du chemin de fer de la Rive-Sud, relativement à l'octroi ou paiement de subvention ou à la concession de privilèges à quelque une des compagnies de ces chemins de fer; ainsi que copie de toutes requêtes, pétitions, résolutions ou autres documents concernant ces chemins de fer. Présentée le 21 juin 1900.—*Hon. M. Landry*.....*Pas imprimée.*
166. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899, demandant : 1. Un état du nombre d'acres de terre réservées pour des fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts révisés du Canada, article 23. 2. Le nombre d'acres vendues dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements faits et les montants restant dus sur ces ventes. 3. Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. 4. Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. 5. Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. 6. Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire soit au Manitoba ou au Nord-Ouest. Présentée le 26 juillet 1899.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.
Pas imprimée.
167. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 8 mars 1900, demandant copie du rapport supplémentaire de J. L. P. O'Hanly, I.C., au sujet de l'effet que pourrait avoir le canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs. Présentée le 25 juin 1900.—*Hon. M. O'Donohue*.
Pas imprimée.
168. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—État indiquant quelles quantités de vieux fer ont été vendues par le département des Chemins de fer depuis le 1er juillet 1896, à quelles dates et pour quel prix, à quelles personnes des ventes ont été faites, et si ces ventes ont été faites après demande publique de soumissions ou autrement, et si c'est par voie de soumission, quelles soumissions ont été reçues, et quels prix y étaient stipulés. Présentée le 27 juin 1900.—*M. Foster*.....*Pas imprimée.*
169. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1900,—Copie de toutes soumissions, contrats et correspondance concernant l'achat de locomotives et de matériel roulant pour les chemins de fer de l'Etat depuis le 15 juillet 1896 jusqu'au 15 avril 1900.—*M. Haggart*.
Pas imprimée.

CONTENU DU VOLUME 13—*Fin.*

- 170.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 juin 1900, pour copie de toute correspondance et rapports des inspecteurs des postes au sujet de prétendues irrégularités commises dans le bureau de poste de Kinnear's-Mills, Québec. Présentée le 28 juin 1900.—*Hon. M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 171.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 28 mars 1900,—Copie de tous rapports, papiers, correspondance et ordres concernant la retraite du lieutenant-colonel Domville du service actif dans la milice du Canada. Présentée le 30 juin 1900.—*M. Foster*...*Pas imprimée.*
- 172.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 juillet 1900,—Etat faisant connaître les travaux de dragage à la Rivière-du-Loup (en haut) pendant l'exercice 1899-1900. Présentée le 3 juillet 1900.—*Hon. M. Mulock*... *Pas imprimée.*
- 172a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 juillet 1900, pour une copie du mémoire au ministre intérimaire des Travaux publics sur les travaux de dragage à Miller's-Landing, Sumas, rivière Fraser, C.-A. Présentée le 3 juillet 1900.—*Hon. M. Mulock*.
Pas imprimée.
- 173.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 juillet 1900, pour un état donnant les prix du bois acheté pour refaire les estacades dans la rivière Saint-Maurice. Présentée le 3 juillet 1900.—*Hon. M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 174.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 3 juillet 1900, demandant copie de la correspondance échangée entre le premier ministre, le secrétaire d'Etat ou tout autre membre du gouvernement et le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, au sujet de la révocation des premiers ministres Turner et Semlin par le dit lieutenant-gouverneur et à l'invitation faite à M. Robert Beaven et M. Jos. Martin ou à toute autre personne de former un cabinet, ainsi que tous rapports, arrêtés du conseils ou autres documents relatifs à cette révocation et à la formation de ces cabinets. Présentée le 7 juillet 1900.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 175.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 14 juin 1900, demandant copie des plans, devis, profils, coût estimatif, et tous autres documents relatifs à la construction du pont projeté sur la rivière Hillsborough, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, les dits documents devant comprendre le contrat passé entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ile du Prince-Edouard au sujet de ce pont ; aussi, copie de la correspondance échangée à ce sujet entre les deux gouvernements, et de tous arrêtés du conseil ou du ministère des Chemins de fer déterminant l'emplacement du dit pont. Présentée le 10 juillet 1900.—*Hon. M. Ferguson*..... *Pas imprimée.*
- 176.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 juin 1900, demandant un état détaillé indiquant les travaux exécutés, les dépenses encourues, et les résultats obtenus au sujet des expériences faites l'année dernière relativement à la culture des vergers dans l'Ile du Prince-Edouard, les noms de toutes les personnes employées à l'exécution de ces travaux, le montant payé à chacune d'elles, et sur quelle recommandation ces personnes ont été employées. Présentée le 13 juillet 1900.—*Hon. M. Ferguson*..... *Pas imprimée.*

COMPTÉ RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

ANNÉE 1899

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1900

*A Son Excellence le Très Honorable Comte de Minto, Gouverneur général du
Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité du statut 52 Vic., chap. 6, article 2, le compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique accomplis pendant l'année expirée le 31 décembre 1899.

Respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
Ministre de l'Intérieur.

JANVIER 1900.

COMPTÉ RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1899.

OTTAWA, 20 janvier 1900.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON, M.P.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Ainsi que l'exige l'Acte concernant le département de la Commission géologique, j'ai l'honneur de vous soumettre ce compte rendu annuel, qui contient un rapport sur la condition et les travaux de la Commission durant l'année civile 1899.

Depuis quelques années, il a été trouvé avantageux de donner plus d'étendue aux comptes rendus compris dans ce sommaire, afin de faire connaître plus promptement les résultats atteints les plus importants, particulièrement ceux des explorations et des travaux accomplis sur le terrain. Ceci répond jusqu'à un certain point aux demandes de renseignements récents à l'égard de régions ou districts où l'on sait que le personnel de la Commission est occupé à travailler, quoiqu'il faille généralement plusieurs années de travail pour terminer l'étude de certaines régions, et qu'il faille aussi du temps pour l'étude des échantillons rapportés, et pour la compilation et la gravure de cartes convenables. Nous donnons aussi, dans ce compte rendu, un relevé annuel du travail exécutif du département.

Nature des
renseigne-
ments fournis.

Le volume X de la nouvelle série des rapports annuels de la Commission (version anglaise) a été terminé et a pu être distribué avant la fin de l'année. L'édition française, bien que traduite, est encore entre les mains de l'imprimeur. Ce volume comprend 1,046 pages, avec de nombreuses illustrations, et est accompagné de huit cartes.

Contenu
du dernier
volume
annuel.

Les rapports compris dans ce volume, chacun desquels avait déjà été publié séparément en anglais, sont comme il suit :—

Compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique pendant l'année 1897, par le directeur.

Rapport sur la géologie de la région couverte par les feuilles de carte de la rivière la Seine et du lac Shebandowan, par W. McInnes.

Rapport sur la région couverte par les feuilles de cartes de Nipissingue et Témiscamingue, par A. E. Barlow.

Rapport sur la géologie superficielle des gisements aurifères de la partie sud-est de Québec, par R. Chalmers.

Les richesses minérales de la province du Nouveau-Brunswick, par L. W. Bailey.

Rapport de la division de la statistique minérale et des mines, par E. D. Ingall.

Progrès du
volume XI.

Une édition spéciale du rapport du professeur Bailey, sur les Richesses minérales du Nouveau-Brunswick, a été imprimée et fournie au gouvernement de cette province, au coût du papier et de l'impression.

L'impression d'une partie du volume XI (nouvelle série) est en voie, et le manuscrit de la plupart des rapports qui doivent entrer dans ce volume est en mains, tandis que quelques-unes des cartes destinées à l'accompagner sont prêtes. Nous devons expliquer que, lorsque ces cartes sont terminées avant que les rapports qui doivent les accompagner ne soient imprimés, ces cartes ne sont pas soustraites à l'usage du public, mais que chacun peut s'en procurer au prix nominal ordinaire de dix centins par feuille. C'est ainsi qu'une quantité très considérable des plans achevés des terrains aurifères de la Nouvelle-Ecosse a été émise, pour répondre aux besoins immédiats causés par les récentes découvertes et exploitations de veines aurifères dans cette province.

Autres
publications.

L'extrait statistique préliminaire de la production minérale en Canada est sorti de la presse le 21 février 1899

Dans la série paléontologique des publications, la partie I du volume IV, *Contributions to Canadian Palæontology*, par M. L. M. Lambe, a été terminée et publiée, tandis que les planches pour la partie 4. volume I des *Mesozoic Fossils*, par J. F. Whiteaves, ont été imprimées, et le manuscrit du texte est entre les mains de l'imprimeur.

L'impression de la première partie d'un catalogue systématique des gisements canadiens, par le professeur J. Macoun, est fort avancée, et il devrait être bientôt mis à la disposition du public.

Au sujet de la publication de trois feuilles de cartes revisées des terrains houillers de Sydney, dans le Cap-Breton, M. H. Fletcher a compilé une courte brochure descriptive de ces terrains, et elle est rendue sous presse.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Durant l'année 1899, quatorze cartes ont été terminées et imprimées. Celles-ci, avec d'autres qui sont en voie d'être gravées ou compilées, sont énumérées dans le rapport du dessinateur en chef, que l'on trouvera plus loin.

Cartes imprimées.

La correspondance qui est passée par mon propre bureau a plus que doublé de volume durant les cinq dernières années, résultat en bonne partie dû à l'intérêt croissant que l'on prend aux industries minières et connexes dans toutes les parties du Canada. Beaucoup des questions qui nous sont faites exigent plus ou moins de recherches ou d'examen pour nous permettre d'y répondre convenablement, et cela finit en somme par nous prendre beaucoup de temps. C'est, néanmoins, l'un des moyens les plus directs par lesquels les renseignements recueillis par la Commission peuvent être utilement employés, soit à l'égard de questions d'une nature purement technique, soit simplement de façon à mettre en communication les producteurs et consommateurs de diverses substances minérales.

Correspondance.

Les minerais et minéraux suivants sont parmi ceux qui ont été particulièrement demandés par des personnes qui désiraient en acheter, dans le cours de l'année dernière :—Ambre, apatite, borax et borates, corindon, minerai de fer chromé, argiles pour différents usages, dolomies ou calcaires magnésiens (surtout pour être employés dans la fabrication de la pâte de bois), feldspath, graphite ou plombagine, minerais hématitiques exempts de soufre, calcaire (pur, pour la fabrication du carbure de calcium), sables de fer magnétique, magnétite, minerais de manganèse, marbres, molybdénite, minerais nickelifères, ocre, onyx, pétrole, platine, dépôts de tourbe, pyrite (de fer ou de cuivre, pour servir comme minerai sulfureux), sable pour la fabrication du verre, marnes coquillères, saponite, vanadium, wolframite.

Minéraux et minerais en demande.

En outre, on s'est beaucoup informé au sujet des minerais de fer et de cuivre de toute espèce, à cause du prix élevé de ces métaux, ainsi qu'au sujet des gisements aurifères, argentifères et de zinc.

Les préparatifs à faire pour représenter les produits minéraux du Canada à la prochaine Exposition de Paris ont nécessairement pris une bonne partie de mon temps durant l'année dernière. Il avait été décidé que les produits exposés, de quelque nature qu'il fussent, auraient un caractère général ou fédéral, l'espace très restreint dont nous pouvions disposer, à part toute autre considération, rendant inopportun, sinon impossible, de penser à faire participer séparément ces différentes provinces, comme telles, à cet événement international. Le peu d'espace consacré aux produits géologiques, des mines et métallurgiques, rendait aussi évident qu'il serait peu sage de chercher à donner aux

Travail se rattachant à l'Exposition de Paris.

Produits exposés purement industriels.

travaux scientifiques de la Commission géologique la proéminence qui avait ordinairement été possible aux expositions précédentes, où des collections paléontologiques, lithologiques et d'histoire naturelle avaient été étalées et reconnues par des récompenses et des mentions honorables. De fait, il fut décidé dès l'abord de borner la représentation du Canada presque entièrement à un déploiement suffisant des minéraux industriels du pays.

Collection
représentant
le Canada
comme tout.

Ayant été nommé l'un des commissaires de l'Exposition pour le Canada et particulièrement chargé de l'organisation de l'étalage dans les classes ci-dessus mentionnées (comprises dans le groupe XI de la classification générale officielle), je suis immédiatement entré en correspondance avec les autorités provinciales, afin de m'assurer de leur sympathie et de leur coopération active dans la tâche qui m'était imposée. Dans certains cas, il parut y avoir un sentiment très prononcé en faveur d'une représentation provinciale, ou même pour la représentation séparée de certaines régions ou de certains districts miniers. Bien qu'un arrangement local de ce genre aurait eu sa raison d'être dans une exposition qui aurait eu lieu dans les limites du Canada, nous pensâmes qu'en allant dans un pays étranger, il valait mieux que le Canada figurât comme entité. Ceci est surtout le cas lorsqu'il s'agit de produits minéraux et miniers, car c'est au Canada comme ensemble que nous pouvons espérer attirer les capitaux et au sujet duquel il faut chercher à inspirer la confiance. Subsidièrement à cet aspect général de la question, les différents districts et "camps," avec leurs produits respectifs, plus ou moins distincts dans leurs conditions et leur nature, et caractérisés par leurs différences inhérentes, offrent une seconde ligne de classification, qui conduit l'industriel intéressé dans la houille, le fer, le cuivre, ou tout autre produit, aux localités particulières en Canada où le produit qu'il cherche est exploité ou connu comme y existant.

Coopération
des autorités
provinciales.

Après quelque discussion des considérations ci-dessus et autres ayant trait au plan général de l'exposition des produits minéraux, je n'éprouvai aucune difficulté à obtenir la coopération des autorités impériales, et les Bureaux des Mines de la Colombie-Britannique, d'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont fait des efforts particuliers pour se procurer et fournir des échantillons convenables de minerais industriels. Lorsqu'il paraissait devoir y avoir quelque lacune dans la représentation générale, la Commission géologique prit des mesures spéciales pour la combler, et la collection qui en est résultée—et qui est déjà pour la plupart en route pour Paris—sera tout probablement la plus complète de son genre qui ait jamais été préparée par le Canada pour une exposition internationale.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Toutes les collections ont été envoyées à Ottawa pour être mises en ordre, cataloguées et emballées de nouveau, ou bien elles ont été examinées et expédiées d'autres points sous la surveillance de la Commission. M. C. W. Willmott a déployé beaucoup de zèle et d'habileté dans ce travail, qui lui avait été confié. Un catalogue descriptif des produits minéraux canadiens exposés est en voie de préparation sous la surveillance de M. E. D. Ingall, et l'on a l'intention d'en imprimer de fortes éditions, tant en anglais qu'en français, pour usage et distribution durant l'exposition. L'on se propose aussi d'imprimer une édition spéciale du rapport détaillé de la division de la statistique minérale et des mines pour les fins de l'exposition. Des éditions spéciales de quelques rapports provinciaux ont aussi été promises, et les éditions antérieures de ces rapports, ainsi que des rapports et cartes de la Commission géologique, seront envoyées à Paris pour qu'ils puissent être consultés.

Echantillons préparés et catalogués à Ottawa.

Publications spéciales pour l'exposition.

Le nombre des entrées canadiennes sous le groupe XI dépasse aujourd'hui mille, et il est probable qu'elles seront considérablement accrues avant la date de l'ouverture de l'exposition.

Le travail dont il vient d'être question à propos de la préparation des collections pour Paris, nécessitant une forte correspondance avec toutes les parties du Canada, fit qu'il m'a été plus difficile qu'à l'ordinaire de consacrer un temps quelque peu considérable à l'inspection ou l'examen des travaux de campagne. Durant l'automne, cependant, j'ai pu passer quelques jours avec le D^r Adams et M. Barlow dans cette partie de l'Ontario central où ils ont été occupés, depuis quelques années, à constater et cartographier les relations des anciennes roches cristallines, et plus particulièrement celles des formations d'Hastings et de Grenville. Les études faites sur le terrain, dans ce district, sont maintenant presque terminées. On l'a traité, autant que possible, comme étant un district typique, et l'on est arrivé à d'intéressants et importants résultats, ainsi que MM. Adams et Barlow l'expliquent plus loin.

Visites d'inspection des travaux de campagne par le directeur.

Un peu plus tard, j'ai aussi pu consacrer quelques jours, en compagnie de M. W. McInnes, à l'examen des contacts, dans le voisinage de la baie du Tonnerre, de la formation d'Animikie avec les plus anciennes roches kéwatiniennes (huroniennes) et laurentiennes de ces environs. C'est là une question décisive au point de vue de la classification, et les faits relevés par nous corroborent parfaitement les observations déjà faites par le D^r Selwyn, et avant lui par sir William Logan, ce qui ne laisse aucun doute sur la complète discordance de l'Animikie avec les schistes kéwatinienns et les roches granitiques feuilletées avec lesquelles ils sont associés.

Travail
projeté dans
la région
ferrifère de
l'ouest
d'Ontario.

L'activité extraordinaire manifestée dans l'extraction des minerais de fer dans la portion septentrionale du Minnesota, voisine de ce district d'Ontario qui est situé au sud-ouest de la baie du Tonnerre, semble rendre immédiatement à propos que cette partie de la province soit soumise à une étude géologique soigneuse et soit convenablement cartographiée. Ici, comme dans le Michigan et le Minnesota, l'on sait qu'il existe des minerais de fer tant dans les roches du Kéwatin que dans celles de l'Animikie, celles des districts de Mattawin et d'Atikokan, sur lesquelles il a été pris de nombreuses concessions minières et où l'on a fait un peu de travail d'exploration, étant rapportables à la première de ces formations. Ces minerais sont surtout des magnétites, ou fer oxydulé, mais il paraît y avoir quelque possibilité que des "minerais tendres," dont la demande est maintenant si considérable à cause de la facilité de leur extraction à peu de frais, soient découverts en quantités importantes, surtout dans les roches d'Animikie, dans la superficie desquelles nombre de concessions ont aussi été prises. Nous nous proposons donc, durant la prochaine campagne, de commencer à travailler à la feuille de carte immédiatement au sud de celle de Shebandowan, ou n° 8, dans la série de l'Ontario occidental. Comme la moitié à peu près de la superficie rectangulaire de cette carte épiète sur l'Etat du Minnesota, l'étude de la partie canadienne ne devra pas prendre beaucoup de temps.

Nécessité d'un
nouvel édifice
pour le musée.

Depuis la date du dernier compte rendu sommaire, il n'a malheureusement été rien fait pour arriver à fournir un édifice convenable pour le musée et le bureau de la Commission. Des plans préliminaires ont néanmoins été dressés, et la nécessité d'un édifice de ce genre a été fortement démontrée à la Chambre par des membres du parlement durant la dernière session. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de perte importante, excepté celle qui, dans un sens négatif, provient de l'impossibilité où nous nous trouvons de représenter convenablement les richesses minérales du pays au public, et surtout au grand nombre toujours croissant de mineurs de toutes les parties de l'univers qui visitent aujourd'hui Ottawa. Le danger de la perte totale des collections de la Commission par incendie, continue cependant d'être excessif, et particulièrement à l'égard du grand nombre de spécimens typiques que contiennent nos collections, il est difficile d'exagérer la gravité de la situation. Il faut se rappeler que le dangereux édifice actuel renferme aussi la réserve complète des publications de la Commission des années dernières, y compris les cartes et rapports, ainsi que plusieurs milliers de plans et de carnets de campagne, qui sont tous fréquemment consultés dans le but de fournir des renseignements au public. Ce serait de ma part une négligence de mes devoirs comme directeur de la Commission, si je manquais de signaler de nouveau, dans les termes

DOC. DE LA SESSION No 13a

les plus énergiques possibles, l'extrême importance qu'il y a de prendre des mesures immédiates pour donner un édifice à l'épreuve du feu et assez spacieux pour y placer le musée et avoir des bureaux commodes.

A ce sujet, il est intéressant de signaler que, dans son rapport pour 1851-52, sir William Logan, qui était à la tête de la Commission géologique depuis quelques années déjà, écrivait ce qui suit au sujet du logement alors assigné à la Commission, à Montréal, avec sa petite collection du temps :— “ L'édifice dans lequel le gouvernement a logé la Commission pour le moment, est aussi convenable pour l'étalage des différents objets qu'on pourrait l'espérer de tout autre qui n'aurait pas été expressément construit pour un musée, mais il y faudrait faire quelques dépenses pour son aménagement. Néanmoins, l'on peut se demander si un pays grandissant comme l'est le Canada ne devrait pas anticiper ce que son importance future peut exiger dans le genre d'un musée national, et élever dans un avenir rapproché un édifice convenable spécialement adapté à cette fin.”

Musée national
préconisé par
sir W. Logan.

Il s'est écoulé quarante-sept ans depuis que ceci a été écrit, mais le projet alors ébauché par Logan n'a pas encore été réalisé. Il est certainement à l'honneur du Canada que l'ouvrage courant de la Commission n'a jamais été, depuis son commencement, absolument interrompu faute d'appui financier ; mais les résultats accumulés de ce travail, tant scientifiques que pratiques, se sont accrus d'année en année, et il serait certainement très malheureux s'il fallait qu'ils fussent détruits et perdus pour le pays.

M. B. E. Walker, dans sa dernière allocution comme président de l'Institut Canadien de Toronto, a attiré l'attention d'une manière très énergique sur les besoins du Canada au sujet d'explorations, d'études géologiques et de musées, en se plaçant à un point de vue strictement pratique. Ses observations sur le point en dernier lieu mentionné peuvent être citées ici avec grand à propos. Voici ce qu'il dit :— “ Le gouvernement fédéral à Ottawa, et celui de chaque province dans sa ville la plus importante, devraient avoir un musée appartenant au peuple et supporté par lui. Ces musées devraient contenir des échantillons des minéraux métalliques et non-métalliques du pays, tant ceux qui ont une valeur industrielle que ceux dont la valeur est purement scientifique ; d'arbres forestiers avec leur écorce, en billes, disons de six pieds de longueur, avec d'autres débités et partiellement polis, chaque échantillon étant accompagné d'une petite carte indiquant son habitat ; de poissons d'eau douce et marins, empaillés d'après les méthodes modernes ; d'animaux à fourrures, de gibier de plume et d'oiseaux de nos forêts, des plaines et des côtes de la mer, en ayant un certain nombre empaillés de manière à montrer à un enfant leur genre de

M. B. E.
Walker sur
les musées
canadiens.

d'un coup d'œil ; des reptiles, crustacés, insectes, plantes, et de fait une représentation aussi complète que possible de la faune et de la flore du pays ; des témoignages archéologiques et ethnologiques des races que nous avons supplantées en Canada, et de beaucoup d'autres choses qui ne me reviennent pas en ce moment. Je n'aimerais pas suggérer une limite de dépenses pour ces musées. La nécessité d'un nouvel édifice à Ottawa est chose admise. Le crime de laisser exposés au feu, dans une misérable bâtisse qui n'a jamais été destinée à protéger la moindre chose de valeur, les précieux résultats d'un travail de plus de cinquante ans, a été signalé dans un rapport officiel récent.**** Je ne puis que répéter que nous sommes assez riches pour en supporter les frais facilement, mais nous ne sommes pas assez intelligents pour voir notre propre intérêt en dépensant l'argent qu'il faut."

Additions aux
collections
ethnologiques.

Plusieurs additions assez importantes ont été faites aux collections ethnologiques dans le cours de l'année, la principale d'entre elles étant l'acquisition de la collection Aaronson par achat. Cette collection comprend plus de 500 objets, dont beaucoup sont anciens et rares, provenant des tribus sauvages qui habitent la côte de la Colombie-Britannique. Nous n'avons pas assez d'espace pour les étaler dans l'état actuel du musée, mais les occasions de se procurer d'aussi précieux matériaux sont si rares que nous avons cru qu'il était opportun d'acheter cette collection, même s'il fallait la tenir enfermée pour le moment. Le D^r C. F. Newcombe, de Victoria, a eu la complaisance de faire faire la liste de cette collection et de la contrôler, puis de l'empaqueter et expédier ici. Nous avons aussi des remerciements à faire au D^r Newcombe et à M. Hill-Tout, qui nous ont souvent rendu service au sujet d'échantillons de ce genre venant de la Colombie-Britannique.

Travaux de
campagne.

Le nombre et la distribution des partis de campagne employés durant l'été dernier, se répartissent comme il suit :—

| | |
|---|---|
| Colombie-Britannique..... | 3 |
| District du Yukon..... | 1 |
| Grand-Lac des Esclaves..... | 1 |
| Alberta (forages)..... | 1 |
| Saskatchewan..... | 1 |
| Ontario..... | 3 |
| Ontario et Québec..... | 1 |
| Nouveau-Brunswick. | 2 |
| Nouvelle-Ecosse.. .. | 2 |
| Ungava (côte orientale de la baie d'Hudson).. | 1 |

DOC. DE LA SESSION No 13a

Outre les partis ci-dessus mentionnés occupés sur le terrain durant la plus grande partie de la saison, d'autres membres du personnel ont fait des examens spéciaux ou des recherches particulières. Le D^r Ami a continué ses recherches paléontologiques dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. M. Willimott a visité nombre d'endroits dans le but de se procurer des spécimens pour l'Exposition de Paris ; M. Denis a passé quelques semaines à s'enquérir des récents développements des terrains oléifères et gazifères d'Ontario, et le professeur Macoun a visité l'île de Sable.

Examens
spéciaux sur
le terrain.

Le professeur A. Osann, de Mülhausen, Allemagne, le célèbre pétrographe avec qui nous étions en correspondance au sujet du travail pétrographique, nous ayant offert de faire certains travaux pétrographiques à des conditions fort avantageuses pour la Commission, des arrangements furent faits à cet effet, et le D^r Ells et M. Ingall l'accompagnèrent dans une campagne de plusieurs semaines. Le problème spécial dont s'est occupé le professeur Osann pendant qu'il était ici, était la nature des roches associées aux gisements d'apatite et de graphite que l'on rencontre dans la partie de la province de Québec située au nord de la rivière Ottawa. Il a été fait une nombreuse collection de spécimens, dont on taille aujourd'hui des plaques minces pour l'étude microscopique, et le rapport du professeur Osann sur ce sujet est attendu avec le plus vif intérêt.

Par le profes-
seur Osann.

Le D^r G. F. Matthew, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, qui s'est longtemps consacré à l'étude des faunes anciennes, et surtout à celle du cambrien dans le Canada oriental, a consenti à entreprendre pour la Commission l'examen du cambrien de l'île du Cap-Breton. L'on trouvera plus loin un court rapport préliminaire du D^r Matthew.

Par le Dr
Matthew.

La Commission est aussi redevable au professeur J. A. Dresser, de Richmond, Québec, qui a continué son examen pétrographique de la montagne de Shefford. Un aperçu de ce travail est donné plus loin, et il semble qu'il serait maintenant possible de compléter un rapport détaillé sur cette superficie restreinte, qui offre certains points d'un intérêt tout particulier.

Par le
professeur
Dresser.

Sondage d'essai dans l'Alberta septentrional.

Les opérations de sondage ont été reprises au commencement de l'été à Victoria, sur la Saskatchewan, où l'on avait atteint une profondeur de 1,650 pieds lorsque le travail avait été suspendu dans l'automne de 1898. L'on supposait qu'il faudrait arriver à une profondeur d'environ 2,000 pieds, en cet endroit, avant que les assises peut-être pétrolifère de la

Sondages à la
recherche du
pétrole.

base du système crétacé ne fussent pénétrées. L'on verra par le rapport de M. W. A. Fraser, l'entrepreneur des travaux, reproduit plus loin, qu'il devint impossible de pousser le sondage au delà de 1840 pieds. Les opérations furent alors suspendues, et après avoir retiré autant de tubage du trou de sonde qu'il fut possible et l'avoir hangaré avec d'autres effets du gouvernement, l'entrepreneur et ses hommes s'en revinrent.

Difficultés exceptionnelles rencontrées.

Ainsi que je l'expliquais dans des comptes rendus sommaires antérieurs, les difficultés éprouvées dans l'exécution de ces sondages se sont trouvées exceptionnellement grandes. Plusieurs circonstances ont contribué à l'insuccès, mais la principale est la nature généralement tendre et sans consistance de la grande masse de roches crétacées sus-jacentes qu'il fallait traverser. Ceci rendit nécessaire le tubage de chaque trou de sonde d'un bout à l'autre et de faire ce tubage en même temps que le forage. Lorsqu'un tubage d'un diamètre quelconque ne peut être poussé plus loin, il faut en employer un autre plus petit, et les risques d'arrêt accidentel du tubage sont si graves, que le seul moyen certain d'atteindre à de grandes profondeurs serait de commencer un trou de sonde et un tubage de très grand diamètre. Ceci, naturellement, entraînerait à des frais beaucoup plus considérables.

Résumé des sondages pratiqués.

Le premier sondage fut entrepris au Débarcadère d'Athabasca, et il fut porté à une profondeur de 1,770 pieds, à laquelle il fallut l'abandonner sans avoir réellement atteint les lits de base de la formation crétacée. Ensuite, un sondage fut pratiqué sur l'Athabasca, près de l'embouchure de la rivière du Pélican, à environ 90 milles en aval du Débarcadère. L'on savait que la puissance des lits sus-jacents était ici beaucoup moindre, et le sondage atteignit une profondeur totale de 837 pieds, pénétrant en réalité une partie des lits inférieurs du crétacé et révélant l'existence d'un pétrole ou malthe épais, ainsi que celle d'une grande quantité de gaz naturel. Le gaz empêcha de pousser ce sondage plus avant. Le troisième sondage, celui pratiqué à Victoria, a déjà été mentionné plus haut.

Indices encore favorables.

Pour des détails au sujet des forages et des conditions générales d'existence des grandes quantités de goudron ou malthe dans les roches inférieures du crétacé de la région d'Athabasca (que l'on croit indiquer l'existence d'un terrain oléifère important), l'on peut renvoyer le lecteur aux comptes rendus sommaires antérieurs, et surtout à celui de 1898. Je dois répéter ici, cependant, que bien que nous n'ayons pas réussi, dans deux cas, à percer les lits inférieurs du crétacé que l'on cherchait, cela n'a pas le moins amoindri la probabilité de développements ultérieurs importants dans cette grande région septentrionale. Les renseignements obtenus à l'égard de la puissance, de la

DOC. DE LA SESSION No 13a

nature et de la continuité des assises sont d'une grande valeur et de nature à beaucoup aider aux opérations futures, qui seront sans doute entreprises avant longtemps.

Dans l'état actuel des travaux, il peut être intéressant de rapprocher, sous une forme généralisée, les coupes rencontrées dans les trous de sonde qui ont été données en détail, à mesure que les opérations avançaient, dans des comptes rendus antérieurs.

Résumé
des résultats
obtenus.

Avec l'aide de M. R. G. McConnell, les notes du foreur du trou de sonde de Victoria, ainsi que la série complète des carottes qui en ont été extraites, ont été soigneusement examinées et comparées, avec ses coupes relevées et mesurées sur la rivière Athabasca et avec les notes des forages pratiqués au Débarcadère d'Athabasca et à la rivière du Pélican. Nous avons essayé de montrer sous une forme comparative, dans le tableau ci-joint, l'équivalence et la puissance des formations pénétrées dans les différents trous de sonde. L'on trouvera la coupe des assises de la rivière Athabasca à la suite du Rapport annuel, vol. V (N.S.), partie D. Le tableau peut aussi être comparé avec les coupes données par M. Tyrrell et moi-même pour certaines parties de l'Alberta plus loin au sud, dans le vol. II (N.S.), partie E., et dans le *Rapport des Opérations* de 1882-84, pages 121-128 c.

La coupe que l'on rencontre dans le trou de sonde de Victoria est évidemment intermédiaire entre celle de l'Athabasca et celle de l'Alberta-Sud, mais ressemble davantage à la première. La formation d'eau saumâtre et d'eau douce de la rivière des Gros-Ventres, qui forme une si importante intercalation à ou vers la base de la formation de Pierre proprement dite au sud, n'est pas reconnaissable ici. Les conditions lacustres ou estuariennes qui l'ont produite ne se sont apparemment pas étendues aussi loin au nord. Cette formation a été reconnue par M. Tyrrell sur la rivière de la Bataille et probablement aussi loin vers le nord que la rivière au Vermillon, comme l'indique son rapport ci-dessus mentionné et la carte qui l'accompagne.

Comparaison
des coupes
dans les
sondages.

D'un autre côté, la partie supérieure de la coupe de Victoria paraît correspondre de très près à la formation de Pierre proprement dite de l'Alberta-Sud, montrant, comme dans les coupes de la rivière la Biche (*Red-Deer*), environ 500 pieds de schistes sableux brunâtres ou "couleur café" sur le dessus,* mais paraissant avoir, en totalité, un volume un peu plus grand. Elle paraît aussi être un peu plus puissante que la partie supérieure des argiles schisteuses ou schistes de la Biche, assisgnés à la formation de Pierre, pour des raisons paléontologiques, par M. McConnell.

* Rapport des opérations, Com. géol. Can., 1882-84, p. 125 c.

Equivalence établie avec difficulté à Victoria.

Dans les coupes relevées sur l'Athabasca, y compris les sondages pratiqués au Débarcadère d'Athabasca (*Athabasca Landing*) et sur la rivière du Pélican, la persistance de grès du Pélican et des Grands-Rapides rendent possible d'établir l'équivalence des horizons avec assez d'exactitude, mais ni l'une ni l'autre de ces intercalations de grès n'existe sous une forme reconnaissable à Victoria, et il ne paraît pas possible de tirer aucune ligne de démarcation avant d'avoir atteint une profondeur d'environ 1,500 pieds, à laquelle il semble probable que l'on peut entrer dans des lits qui représentent les grès des Grands-Rapides. Cependant, l'assignation de lits à cette formation, non plus que celle faite dans le cas des argiles schisteuses sous-jacentes de l'Eau-claire, ne peuvent pas du tout être acceptées comme définitives. Elles sont basées sur les indications fournies par les carottes, en tenant compte de la puissance relative des lits schisteux rencontrés, que l'on peut supposer être assez constante dans cette région à des endroits pas très éloignés les uns des autres.

Horizons auxquels se sont arrêtés les sondages.

D'après tous les témoignages que nous possédons aujourd'hui, il paraîtrait que le trou de sonde de Victoria a pénétré jusqu'à environ 250 pieds du faite des "sables bitumineux," s'ils existent ici, cet horizon se trouvant à une profondeur d'environ 2,100 pieds de la surface. Au Débarcadère d'Athabasca, le trou de sonde a probablement été poussé jusqu'à quelques pieds seulement du faite des "sables bitumineux," qui peuvent se trouver ici à une profondeur d'environ 1,800 pieds. A la rivière du Pélican, on a atteint le même horizon, presque comme on s'y attendait, à 750 pieds de la surface, et les "sables bitumineux" furent pénétrés sur une autre profondeur de 87 pieds avant que le gaz et le bitume nécessitassent l'abandon des travaux.

Les profondeurs ci-dessus indiquées peuvent pour ainsi dire être regardées comme étant mesurées à partir du niveau des eaux des rivières Saskatchewan et Athabasca aux endroits mentionnés, car tous les sondages ont été commencés sur de basses plaines fluviales.

Source probable de l'huile.

La puissance des "sables bitumineux," là où ils ont été mesurés dans des affleurements naturels par M. McConnell, plus bas sur l'Athabasca, variait de 140 à 220 pieds. Si la chose eût été possible, l'on aurait essayé non seulement de traverser cette formation, mais de percer le calcaire dévonien que l'on suppose lui être constamment sous-jacent, car c'est sans doute de ces roches dévoniennes que le pétrole ou malthe accumulé dans les "sables bitumineux" provenait à l'origine.

Comparaison des coupes avec d'autres.

A la marge de droite du tableau, l'équivalence probable des formations rencontrés dans les trous de sonde avec celles reconnues au sud

TABLEAU indiquant l'équivalence des roches crétacées dans des sondages faits dans l'Alberta Septentrional.

| ATHABASCA LANDING. | | | RIVIÈRE DU PÉLICAN. | | | VICTORIA. | | | |
|--------------------|---|----------------------------|---------------------|---|----------------------------|-------------|---|--|---|
| Hauteur. | | Puissance de la formation. | Profondeur. | | Puissance de la formation. | Profondeur. | | Puissance de la formation. | |
| Pds. | FAÏTE DE LA BERGE. | Pds. | Pds. | | Pds. | Pds. | | Pds. | |
| | | | 86 | Sable et gravier (dépôts de surface) | 86 | | | | |
| 180 | Grès jaunâtre, lits minces, avec fer lithoïde: Fox-Hill ou Laramie..... | 15 | | | | 520 | Schistes gris et brunâtres, avec couches ou concrétions de carbonate de fer lithoïde. | } Schistes de Pierre tels que reconnus dans l'Alberta-Sud. | |
| 165 | Probablement tous du schiste gris avec quelques couches de grès; pas bien exposé. | | | | | 780 | Schistes gris et gris-bleuâtre, avec carbonate de fer lithoïde. | | |
| Profondeur. | FAÏTE DU TROU DE SONDE. Schistes gris et noirâtres, souvent très tendres, avec quelques minces couches dures de grès ou de carbonate de fer lithoïde. Beaucoup de gaz à différents niveaux entre 245 et 780 pieds. | | | | | 840 | Schistes gris foncé et noirâtres. | | |
| 1,090 | Schistes de La Biche..... | 1,255 | | | | | | | |
| 1,130 | Grès gris avec épanchement d'eau salée: Grès du Pélican..... | 40 | | | | | | | |
| 1,233 | Schistes foncés, souvent tendres; un peu de grès. Schistes du Pélican.... | 103 | 185 | Schistes noir-bleuâtre foncé, tendres, avec grès dans la partie supérieure: Schistes du Pélican..... | 99 | 1,500 | Schistes gris et gris foncé alternant avec 100 pieds de schiste gris à la base: Schistes de La Biche, Grès du Pélican et schistes du Pélican..... | 1,500 | } Riv. du Ven- tre, Niobrara et Benton. |
| 1,461 | Grès gris et schistes gris, rougeâtres et noirâtres; le grès est parfois très dur et noduleux (comme dans l'affleurement des Grands-Rapides): Grès des Grands-Rapides..... | 228 | 465 | Sables et grès grisâtres, et schistes brunâtres et grisâtres: Grès des Grands-Rapides..... | 280 | 1,770 | Schistes sableux gris, gris foncé et noirâtres, et schistes avec carbonate de fer lithoïde. Lignite observé à la base. Équivalent au Grès des Grands-Rapides..... | 270 | |
| 1,770 | Schistes gris foncé et pâle, généralement durs, avec quelques couches de grès, surtout vers la base: Schistes de l'Eau-Claire..... | 309 ou plus. | 750 | Schistes grisâtres et brunâtres alternant avec de minces lits de grès dur ou de carbonate de fer lithoïde: Schistes de l'Eau-Claire..... | 285 | 1,800 | Schistes sableux gris et gris foncé, avec du grès dur. Équivalent aux Schistes de l'Eau-Claire..... | 70 ou plus. | } Probablement équivalent au Dakota. |
| | | | 837 | Sables, argiles et grès, dont quelques couches dures. Lits souvent saturés d'huiles lourdes, et gaz sous une forte pression: Sables bitumineux..... | 87 ou plus. | | | | |
| | Coupe totale..... | 1,950 | | Coupe totale du trou de sonde..... | 837 | | Coupe totale du trou de sonde..... | 1,840 | |

DOC. DE LA SESSION No 13a

et au sud-est, est indiquée. L'assignation des diverses formations inférieures à celle de Dakota est basée sur les observations faites par M. J. B. Tyrrell sur la rivière Athabasca, d'après lesquelles les grès des Grands-Rapides, les schistes de l'Eau-Claire et les "sables bitumineux" paraissent représenter une formation marine de cette époque, avec une faune presque homogène.* La formation de la rivière du Ventre (*Belly River*) est, comme on l'indique plus haut, probablement indiquée par des schistes ou argiles schisteuses d'origine marine, mais ces roches ne paraissent pas montrer le caractère éminemment calcaire du groupe typique de Niobrara, tel que reconnu dans certaines parties du Manitoba et dans la région située au sud de cette province, quoique les formations de la rivière du Ventre et de Niobrara soient indubitablement, du moins en partie, contemporaines.

Le tableau donné ici sera, croyons-nous, utile pour consultation lorsqu'il s'agira de faire de nouvelles opérations de sondage.

Le rapport de M. W. A. Fraser sur les opérations de Victoria est comme il suit :—

Rapport sur
le sondage de
Victoria.

"Les opérations de forage à Victoria avaient cessé dans l'automne de 1898 lorsque le tubage de 4 $\frac{5}{8}$ pouces s'était soudainement engorgé à une profondeur de 1,650 pieds.

"L'on pensait qu'en introduisant un tubage de 4 pouces dans le trou de sonde, l'on pourrait le pousser jusqu'à la profondeur voulue de 2,000 pieds ou plus. A cette fin, l'on acheta le tubage nécessaire, les outils de 4 pouces furent apportés de la rivière du Pélican, et nous nous procurâmes des fraises améliorées et brevetées pour ces petits outils. Une équipe d'hommes très capables fut engagée, y compris le même foreur qui avait été chargé du forage l'année précédente.

"Ainsi que la chose s'était toujours produite dans les différents forages pratiqués dans l'Alberta, de grands éboulements avaient lieu constamment. Mais le forage se poursuivit favorablement jusqu'au jour même où le tubage devint tellement engagé qu'il ne put être ni retiré ni enfoncé.

"Le foreur pensait qu'un morceau de grès dur était tombé à côté du tubage et l'avait serré comme un coin. Cela était arrivé déjà deux fois durant l'été. Chaque fois il avait réussi à dégager le tubage sans trop de difficulté, mais cette fois il résista à tous nos efforts.

"Le foreur, M. William Slack, avait été maître-foreur pendant au moins trente ans, avait fait des sondages en différents pays étrangers, et avait une grande expérience et une haute réputation comme foreur

Cause de
l'arrêt des
travaux.

* *Ottawa Naturalist*, mai 1898.

extrêmement habile et soigneux. Pendant mes propres vingt-trois années d'expérience, j'avais acquis une assez bonne connaissance de l'ouvrage, mais nos efforts réunis ne purent nous faire réussir, même avec l'aide des meilleures machines les plus modernes et les plus améliorées, à surmonter cet accident, qui paraissait si simple, d'un tubage solidement engagé à une profondeur de 1,840 pieds. Nous tirâmes dessus avec de fortes poulies en fer et brisâmes des billes d'épinette blanche de 18 pouces de diamètre qui nous servaient de leviers. Nous tirâmes autant que la force de résistance du tubage pouvait le permettre : nous l'aurions cassé en deux que cela n'aurait servi de rien ; de plus, cela nous aurait tout probablement empêché de sauver quelques milliers de pieds de tubage que nous réussîmes à la fin à retirer du trou. Nous le battîmes avec une grosse sonnette jusqu'à ce que nous eûmes rabattu le bout de la longueur du haut. On ne pouvait jeter aucun blâme sur personne à propos de ce malheureux contretemps.

“Je télégraphiai alors au département à Ottawa pour lui demander des instructions, et, conformément à votre réponse, je retirai du trou de sonde le tubage dont je vous ai donné une liste.

“A cette profondeur de 1,840 pieds, il n'y avait aucun indice de pétrole ni de ‘sable bitumineux,’ que nous avions rencontrés à 800 pieds dans le trou de sonde du Pélican, sur l'Athabasca. Il me paraît probable que si les ‘sables bitumineux’ existent ici, ils sont à une très grande profondeur.

Tubage et
appareil
hangarés.

“Suivant vos instructions, tout le tubage a été soigneusement empilé, et il en fut fait un inventaire que je vous envoyai. Tous les effets du gouvernement autres que le tubage furent apportés à Edmonton et hangarés dans l'entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et il vous en fut aussi envoyé un inventaire.

“Le travail de la saison n'a été accompagné d'aucun événement particulier, sauf son arrêt subit, en sorte qu'il y a peu de chose à en dire.

“Si l'on veut faire d'autres sondages dans cette partie du pays, l'expérience du passé pourra avoir son utilité. Les trous de sonde devront être commencés avec de très grands diamètres, mais cela entraînera à de plus fortes dépenses.

“J'annexe ici les notes des assises percées, telles que tenues par le foreur en charge des travaux. Elles révèlent une suite monotone, en épaisseurs irrégulières, de grès et d'argiles schisteuses ou de schistes.

“Ces couches de grès dur rendent le forage précaire et difficile. Les argiles schisteuses ou les schistes tendres s'éboulent et ne laissent pas

DOC. DE LA SESSION No 13a

de murs d'appui pour guider les outils droit à travers les couches dures, et les éboulis engorgent les mèches, en sorte qu'il faut constamment tenir le tubage à quelques pieds du fond du trou.

“ Avec cette formation difficile, l'élément de chance doit toujours être très grand. Une série de tubes peut être posée jusqu'à mille pieds de profondeur sans accident, mais ils peuvent s'engager solidement au bout de deux ou trois cents pieds. Les obstacles naturels sont si grands que le foreur ou le conducteur des travaux, s'il fait son possible pour conduire l'ouvrage à bonne fin, ne peut guère être tenu responsable s'il ne réussit pas à atteindre la profondeur voulue. Je doute que l'on puisse trouver un seul homme en Canada qui consentirait à prendre ce risque.”

La coupe suivante, telle que rapportée par le foreur, fait suite à celle donnée dans le dernier Compte rendu Sommaire, p. 37 A :— Nouvelle
profondeur
atteinte
en 1899.

1,650–1,665 pieds, grès.

1,665–1,669 “ argile schisteuse foncée.

1,669–1,680 “ grès très dur.

1,680–1,840 “ argile schisteuse bleu foncé, entremêlée de couches de grès dur, variant en puissance de un à quatre pieds.

DISTRICT DU YUKON.

M. R. G. McConnell a continué, durant l'été de 1899, l'examen qu'il avait commencé du territoire richement aurifère dans la division du Klondike du district du Yukon. Il était accompagné de M. J. F. E. Johnston, qui entreprit le travail topographique nécessaire pour cartographier les formations rocheuses et les graviers aurifères. Vu la grande demande de renseignements au sujet de cette région, M. McConnell a été prié de faire un rapport préliminaire un peu complet à son sujet, lequel est comme il suit : *— Travail de M.
McConnell.

“ La région du Klondike.

“ Les terrains aurifères du Klondike sont situés à l'est du fleuve Yukon, dans la latitude 64° nord. Ils sont bornés d'une manière Géographie de
la région du
Klondyke.

* De même que dans les rapports précédents, le substantif *creek* anglais, qui, dans l'Amérique du Nord, est appliqué, bien qu'improprement, à de petites rivières ou des ruisseaux, est ici traduit, sauf lorsque l'euphonie exige de conserver l'anglais *creek*, par le mot “crique,” nom sous lequel ces cours d'eau sont désignés dans la Colombie-Britannique et le Nord-Ouest du Canada, par les auteurs et voyageurs français ou franco-canadiens ; et le substantif *gulch*, qui désigne un ravin sec ou contenant un petit cours d'eau, est traduit par “coulée,” nom sous lequel ces ravins sont connus des habitants de langue française dans ces régions. (Voir la note au bas de la page 6 du rapport c, volume VII, 1894.)—NOTE DU TRADUCTEUR.

générale par le Yukon à l'ouest, par la rivière Klondike au nord, par la crique Plate (*Flat Creek*)*, tributaire de la Klondike, et le *Dominion Creek*, affluent de la rivière des Sauvages (*Indian River*), à l'est, et par la rivière des Sauvages au sud. La superficie comprise entre ces limites mesure environ 800 milles carrés. Les cours d'eau qui sillonnent cette superficie sont tous plus ou moins aurifères, mais jusqu'ici il n'y en a que quelques-uns qui aient été rémunérateurs. Les plus importants cours d'eau aurifères sont la crique Bonanza, avec son fameux affluent l'Eldorado, la crique de l'Ours (Bear) et la crique Hunker, qui se jettent dans la Klondike, la crique au Quartz et le Dominion Creek, avec le Gold-Run et la crique au Soufre (*Sulphur*), deux affluents de ce dernier, qui se jettent dans la rivière des Sauvages. L'on a fait beaucoup d'explorations en dehors de la superficie décrite, mais à l'exception de quelques concessions sur la crique Eureka, l'on n'a pas, jusqu'ici, trouvé de graviers *payants*, quoique l'on rapporte de bonnes perspectives de beaucoup d'endroits.

"Topographie.

Caractères
physiques.

" La région du Klondike peut être décrite comme étant un plateau élevé recoupé en tous sens par de nombreuses, profondes et larges vallées ramifiées. L'aspect général, vu de l'une des plus hautes élévations, est rugueux et montueux, mais passablement régulier. Les contours sont arrondis, les versants uniformes, et les pics aigus sont notablement absents. La région est en réalité formée d'un système de longues crêtes ou arêtes ramifiées, à dos arrondis, séparées par de profondes et larges vallées à fond plat. La plupart des arêtes, généralement parlant, aboutissent au Dôme, l'éminence la plus élevée du district.

" Les arêtes ou crêtes ont une élévation moyenne de 1,500 pieds au-dessus du fond des vallées. Elles sont profondément entaillées des deux côtés par de profondes ravines et sont surmontées par de nombreux monticules nus et arrondis séparés par de larges dépressions. Elles rayonnent en lignes courbes irrégulières qui partent du Dôme et descendent graduellement, lançant des rameaux par intervalles vers les grands cours d'eau.

Elevations.

" L'élévation des arêtes et des monticules qui les couronnent est passablement uniforme. Le Dôme lui-même a une élévation d'environ 4,250 pieds au-dessus de la mer, de 3,050 pieds au-dessus du Yukon à Dawson, et d'environ 500 pieds au-dessus des arêtes à sa base. Il n'est

* Ce rapport, sous une forme à peu près identique, a déjà été imprimé par anticipation, comme brochure séparée, en anglais.

DOC. DE LA SESSION No 13a

pas sensiblement plus élevé que d'autres collines du voisinage, et la diminution graduelle de hauteur excentrique le long des arêtes est à peine visible à l'œil.

“ Les vallées sont larges et leurs fonds sont plats dans les parties Vallées. inférieures, mais elles se rétrécissent graduellement vers leurs têtes et deviennent des ravins étroits à pentes escarpées, qui se terminent brusquement en dépressions taillées à pic, arrondies, en forme de cirques, dans les flancs des arêtes. Les platières des vallées sont marécageuses, partiellement boisées, et sont plus larges sur la rivière des Sauvages que sur le versant de la rivière Klondike. Les platières qui bordent les parties inférieures du Dominion Creek ont par endroits une largeur de près d'un demi-mille.

“ Les cours d'eau sont petits, dépassant rarement 15 pieds de lar- Cours d'eau. geur, même à leurs embouchures, et le long des parties productives des vallées, ils sont beaucoup plus étroits. Ils tombent rapidement près de leurs sources, mais en descendant les vallées, la pente diminue bientôt, et dans le cas du Dominion Creek et autres affluents de la rivière des Sauvages, elle ne dépasse pas, dans les parties inférieures des vallées, 25 pieds au mille. Les affluents de la Klondike sont un peu plus escarpés, la pente étant en moyenne, dans les parties inférieures des vallées, d'environ 40 pieds au mille.

“ La rivière Klondike est un gros cours d'eau dont la largeur Rivière Klondike. moyenne est d'environ 150 pieds. Elle est interceptée par de fréquents bancs de sable, et a une déclivité de 12 à 15 pieds au mille. La rivière des Sauvages, qui forme la limite sud du district, est un cours d'eau beaucoup plus petit. Elle a une largeur de 60 à 120 pieds, mais est très basse, l'eau sur les bancs de sable dépassant rarement quelques pouces de profondeur. Le chenal est encombré sur de longs espaces, en aval de la crique au Quartz, de gros cailloux anguleux, et la navigation de la rivière, même pour de petites embarcations légèrement chargées, est très difficile. La pente de la vallée, depuis l'Australia Creek jusqu'à son embouchure, est d'environ 18 pieds au mille.
“ Forêt—

“ Les arbres forestiers consistent en épinettes blanches et noires, en Forêt. tremble et peuplier baumier, et en une espèce de bouleau. Nous n'avons vu ni pins ni sapins. Les arêtes inférieures et les flancs des plus élevées jusqu'à une hauteur de 3,500 pieds au-dessus de la mer, sont généralement boisés, et l'on rencontre quelques épinettes rabougries sur les points les plus élevés du district. Les platières des vallées ne sont que partiellement boisées. Des bosquets d'épinette blanche et de peuplier se rencontrent par intervalles, mais alternent avec des

savanes et marais nus dont le sol est trop mou pour supporter des arbres forestiers.

Epinette
blanche.

“ L'épinette blanche est l'arbre le plus important pour des fins générales dans le district. Elle est généralement petite sur les arêtes, ayant rarement plus d'un pied de diamètre, mais dans les platières des vallées, on en trouve parfois des échantillons qui atteignent un diamètre de plus de deux pieds, et une grande proportion de billes coupées pour en faire du bois de service, mesure de neuf à douze pouces en travers. L'approvisionnement pour les scieries de Dawson vient pour la plupart des platières et des îles qui longent le haut du Yukon et de la vallée de la Klondike, et il y en a assez pour subvenir à tous les besoins pendant nombre d'années encore. La Klondike est bordée par intervalles, depuis son embouchure jusqu'aux montagnes, de bosquets et de petites étendues de forêt d'épinette d'une grosseur et d'une qualité surprenantes, si l'on tient compte de la latitude, et l'on peut aussi tirer du bon bois d'épinette de tous les plus gros affluents du Yukon supérieur, ainsi que de la vallée principale, et il peut être facilement et à peu de frais flotté jusqu'à Dawson.

“ La quantité de gros bois sur les criques aurifères elles-mêmes est limitée, mais les arêtes qui les bordent sont presque partout, excepté sur leurs points les plus élevés, couvertes d'une forêt claire de petite épinette blanche, de bouleau et de peuplier variant de quelques pouces à un pied ou plus de diamètre. Une partie en a été détruite par des feux de forêts, mais il en reste suffisamment pour fournir tout le bois de chauffage et la plupart du bois de service requis pour les mines pendant un temps considérable.

“ *Géologie.*

Formations
rocheuses
représentées.

“ La géologie de la région aurifère est compliquée et n'a besoin que d'être brièvement décrite ici. L'on peut séparer les roches dans les divisions suivantes, aucune desquelles ne peut encore être exactement rattachée aux formations décrites dans les rapports précédents sur la Colombie-Britannique, le district du Yukon ou l'Alaska. L'ordre est ascendant, autant que l'on sache.

| | | |
|---|---|--|
| Roches stratifiées et feuilletées, la plupart paléozoïques. | } | Formation d'Indian-River (Rivière des Sauvages). |
| | | Formation de Hunker. |
| | | Formation du Klondike. |
| | | Formation du Moose-Hide (en partie). |

“ *Tertiaire.* ”

Roches éruptives { Granits.
Eruptives récentes.

“ *Formation d'Indian-River.*—Les lits d'Indian-River consistent principalement en ardoises foncées, souvent dures et quartzitiques, et passant parfois à une roche d'apparence gneissique par le développement de biotite le long des plans de clivage. Ces ardoises sont associées à des zones ou bandes de calcaires cristallins grisâtres souvent de plusieurs centaines de pieds en travers, à des quartzites, et vers la partie supérieure de la formation, à des schistes verts d'origine volcanique. Formation d'Indian-River.

“ Les lits d'Indian-River se rencontrent le long du fleuve Yukon à partir de la rivière des Sauvages jusqu'à une pointe, en descendant, qui se trouve à trois milles en aval de la crique Ensley, et ils affleurent presque sans interruption sur tout le cours de la rivière des Sauvages. Ils courent dans une direction un peu au sud de l'est et plongent en général au nord sous un angle élevé, mais ils sont irréguliers sous ce rapport. Leur puissance est inconnue.

“ *Formation de Hunker.*—Les lits de Hunker sont principalement des schistes graphitiques gris-de-plomb et foncés, et ressemblent quelque peu aux portions les plus tendres de la formation d'Indian-River. Ils comprennent, sur la crique Hunker, de petites bandes de calcaire et de dolomie et des schistes verts. Ils sont très irrégulièrement distribués et se rencontrent souvent en bandes courtes et étroites enveloppées dans la formation du Klondike. On les trouve en volume considérable le long de la partie inférieure de la crique Hunker, et en bandes étroites et détachées croisant les criques Bonanza, Eldorado, Dominion et autres du district. Formation de Hunker.

“ *Formation du Klondike.*—La formation du Klondike est le plus important groupe de roches de ce district, car elle constitue la roche encaissante le long des portions aurifères de toutes les criques les plus riches, et est, apparemment, rattachée par son origine à l'existence de l'or. Les roches de cette formation sont maintenant surtout des schistes micacés verdâtres et de couleurs pâles, les principaux minéraux qui entrent dans leur composition étant le quartz, l'orthose, du plagioclase et de la séricite. Les minéraux ferro-magnésiens en sont presque complètement absents. Elles sont excessivement broyées et altérées, et par endroits elles sont presque entièrement recristallisées. Elles n'ont pas encore été minutieusement étudiées au microscope, mais elles paraissent, avec peu de doute, avoir été produites à l'origine par des roches éruptives et provenir, du moins en partie, d'un por- La formation du Klondike comprend les principales roches aurifères.

phyre quartzeux. Sur la crique au Soufre, les roches de cette formation passent graduellement à l'état grenu.

“ Les principales variétés sont un schiste séricitique tendre, bien feuilleté et gris pâle, et une roche schisteuse plus dure qui forme des dalles et des lits puissants, souvent parsemée de pustules de quartz arrondis et parfois de cristaux de feldspath anguleux. Ces lits renferment aussi une roche dure, à grain fin, ressemblant à une quartzite. Dans la partie orientale du district, les variétés de couleur claire varient avec des bandes de schistes verts bien feuilletés, qui peuvent appartenir à une époque plus ancienne.

Distribution.

“ Les roches de la formation du Klondike se trouvent le long du Yukon à partir de la limite septentrionale de la formation d'Indian-River jusque près de Dawson en le descendant, et elles s'étendent dans une direction orientale dans une large bande qui croise les criques Bonanza et Eldorado, au Quartz et au Soufre, et les parties supérieures des criques Hunker et Dominion. Elles se rencontrent aussi sur la crique Plate plus à l'est, mais leurs limites dans cette direction ne sont pas exactement connues, car elles passent à l'est de cette crique sous une épaisse couverture de gravier. Le contour de la superficie est passablement régulier, mais est interrompu en certains endroits par des éperons qui partent de la masse centrale.

Groupe de
Moose-Hide.

“ *Groupe de Moose-Hide.*—J'ai inclus sous ce titre un groupe de roches ignées vertes qui se trouvent dans la montagne *Moose-Hide* (Peau-d'Orignal) et ailleurs le long de la limite septentrionale du district. Elles sont schisteuses par endroits, mais sont généralement massives et varient en texture d'une condition modérément grenue à compacte. Elles appartiennent pour la plupart au groupe des diabases et ont été plus ou moins complètement transformées, sur de vastes espaces, en serpentine. Les roches comprises dans ce groupe appartiennent à différentes époques, car quelques-uns des étages, notamment la variété massive et à grain fin qui forme la montagne Léotta, sont assez récents, tandis que celles qui se trouvent à l'embouchure de la Klondike ont un aspect beaucoup plus ancien et ont été broyées en schistes, surtout le long des rebords du massif. Des zones de schistes verts d'âge incertain alternent aussi tout le long de la partie inférieure de la Klondike avec les schistes foncés du Hunker et d'autres roches.

Distribution.

“ Le groupe de roches de Moose-Hide se présente en superficies angulaires et arrondies et en larges bandes, distribuées par intervalles le long de la vallée de la Klondike à partir de son embouchure presque jusqu'à la crique Plate à l'est. L'on trouve aussi des roches de ce groupe sur l'arête qui sépare la crique Hunker de la Klondike, et à un endroit sur l'arête qui se trouve à l'est de la Hunker.

“ *Lits tertiaires.*—Des lits rapportables au système tertiaire se ren- Lits tertiaires.
 contrent en différents endroits autour des confins du district aurifère.
 Une large zone suit la vallée du Yukon en amont de Dawson, sur le
 côté nord-est du fleuve, et se continue dans une direction légèrement
 sud-est jusqu'à la Klondike, qu'elle traverse à une faible distance en
 amont de l'embouchure de la crique de Roches (*Rock Creek*). Elle
 suit ensuite la Klondike jusqu'à l'embouchure de la crique Plate, et
 supporte probablement la zone de plateaux qui borde ce dernier et se
 prolonge jusqu'à la Stewart.

“ Les affleurements de ces lits sur la crique de Roches et la rivière Lignite.
 Klondike consistent pour la plupart en grès grisâtres tendres, en argi-
 les et argiles schisteuses endurcies, et en quelques lits de carbonate de
 fer lithoïde. L'on dit qu'une puissante couche de lignite affleure sur
 l'un des bras de la crique de Roches, et d'autres filons existent le long
 de la bande dans son prolongement nord-ouest. Un filon, ou groupe
 de filons, que l'on dit avoir quinze pieds de puissance, est exploité sur
 la crique de la Falaise (*Cliff*), à environ 75 milles en aval de Dawson,
 pour la consommation de cette localité.

“ Une petite superficie de grès foncés, d'agglomérats, d'argiles endur-
 cées et d'argiles schisteuses, a été trouvée sur la crique de la Dernière-
 Chance (*Last Chance*), tributaire de la crique Hunker, reposant à
 angles droits sur les schistes. Les grès contiennent de petites parcelles
 de matière carbonifère, mais on n'y a pas vu de lignite.

“ Des lits tertiaires ont aussi été trouvés le long de la limite sud du
 district sur la rivière des Sauvages. La limite nord de cette superficie
 longe la vallée de la rivière des Sauvages depuis la crique au Quartz
 jusqu'à une pointe à l'amont de la crique de la Nouvelle-Zélande, et la
 bande s'étend vers le sud jusqu'au delà de la région examinée. Les
 lits reposent en replis doux et consistent principalement en grès ten-
 dres, gris pâle, en grès agglomératiques foncés, à gros grains, en argiles
 schisteuses tendres, foncées, et, à un endroit, en puissants lits de gros
 conglomérat. Il y a des plantes fossiles dans toute la formation, mais
 on n'en a pas trouvé qui pussent être reconnues.

“ *Granits.*—Il y a un petit massif de granit sur le fleuve Yukon en Granits.
 aval de l'embouchure de la rivière des Sauvages, et il s'avance vers
 l'est en une bande d'une couple de milles de largeur vers la source de la
 crique Ensley. C'est une variété biotitique grisâtre, à gros grains, et
 en général il est grossièrement porphyrique.

“ Une grande superficie de granit existe aussi aux sources des cri-
 ques Burnham et Australia, à l'est du Dominion creek, et elle s'étend
 au sud vers la Stewart. Il paraît être plus ancien que celui du massif

sur le fleuve Yukon, est à grains très gros, souvent porphyrique, et en beaucoup d'endroits il a été broyé en gneiss ceillé excessivement grossier. Il y a des affleurements de cette roche dans des rochers escarpés le long des crêtes des arêtes qui séparent les affluents du Dominion creek de ceux de la crique Australia.

“ Une troisième superficie de granit s'étend depuis le Dominion creek jusqu'à deux milles en amont de la crique au Soufre, et remonte aussi cette dernière jusqu'à une certaine distance. Il paraît passer graduellement, en remontant la crique au Soufre, aux schistes de la formation du Klondike. Il est de couleur grisâtre, à grains moyens, et de la variété biotitique ordinaire, avec bien peu de minéraux accessoires. La biotite disparaît graduellement en approchant des schistes, et elle est remplacée par des micas de couleur pâle, principalement de la séricite.

Petites
superficies
de roches
éruptives
récentes.

Roches éruptives récentes.—De petites bosses de roches éruptives récentes recoupant toutes les anciennes formations se rencontrent partout dans le district. La principale variété est une roche acide grisâtre pâle avec base compacte, parsemée de petits cristaux de quartz foncé, et est probablement une rhyolithe ou une roche intimement alliée. Dans quelques-unes des coupes, il se trouve des phénocristes de feldspath avec le quartz, et en d'autres endroits la roche devient grenue. Ces superficies ont rarement plus d'un quart de mille de largeur, et elles sont plus nombreuses autour des confins du district aurifère que vers son centre.

“ Une roche foncée, qui, macroscopiquement, paraît être une andésite-augite, occupe une petite superficie bordant le granit en aval de la rivière des Sauvages, et l'on voit des dykes foncés d'aspect basaltique sur la rivière des Sauvages, en aval de la crique au Quartz. Quelques-petits dykes de trapp traversent la crique Eldorado, et un gros dyke de porphyre quartzeux forme une pointe qui s'avance dans la vallée de la Bonanza au n° 60, en aval de la concession minière *Discovery*.

Veines de
quartz.

“ *Veines de quartz.*—Les veines de quartz sont excessivement nombreuses dans la formation du Klondike, et il y en a aussi, mais en moins grand nombre, dans le groupe d'Indian-River et dans les schistes de la formation Hunker. Ces veines sont généralement courtes et petites, mais elles deviennent souvent de grosses masses lenticulaires de quartz. Elles suivent la plupart du temps les plans de foliation ou les recoupent sous des angles bas. Nous avons remarqué quelques veines qui couraient directement en travers de l'allure des roches, et celles-ci sont en général plus régulières et plus constantes que celles qui suivent la foliation; elles peuvent appartenir à un groupe différent.

Outre la multitude de veines de quartz variant en grosseur d'un simple filet à d'énormes masses de près de cent pieds de puissance, comme celles que l'on voit sur le Yukon à deux milles en amont de la crique au Caribou, qui suit ou recoupe les schistes de la formation du Klondike, ces schistes eux-mêmes sont plus ou moins silicifiés sur de larges zones, à tel point, parfois, qu'ils ressemblent à des quartzites.

“Le quartz dans les plus petites veines est ordinairement laiteux ou grisâtre pâle, et souvent, lorsqu'il est exposé à l'air, il prend une apparence grenue. Les veines contiennent quelques rares cristaux et petites plaquettes de feldspath et de dolomie. La grosse veine en amont de la crique au Caribou a une texture plus compacte et devient d'un jaune clair sous l'action des agents atmosphériques.

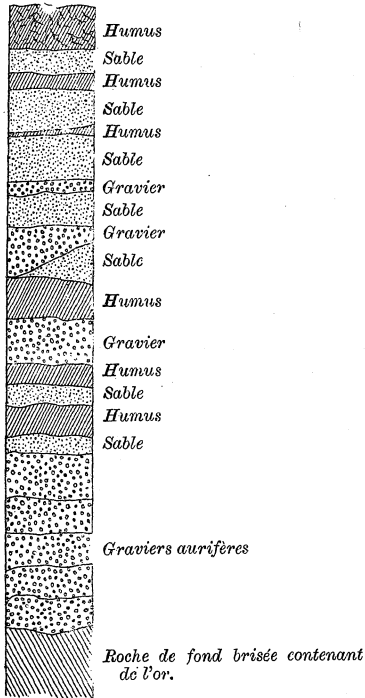
Caractère du quartz.

“Les principaux minéraux métalliques des veines sont la pyrite, la chalcoppyrite, la galène (ordinairement argentifère), et parfois de l'or en pépites. Les veines en sont généralement bien minéralisées, et la grande majorité d'entre elles ne contiennent rien, sauf quelques grains de pyrite disséminés. Un certain nombre d'échantillons recueillis en différentes parties de la région et analysés au laboratoire de la Commission étaient tous stériles, à l'exception d'un seul, et celui-là ne contenait que des traces d'or. D'un autre côté, j'ai vu à Dawson un certain nombre d'essais d'échantillons de différentes mines qui montraient de bonnes valeurs en or. Il n'y a aucun doute que l'or de placer, comme les graviers qui l'accompagnent, est d'origine locale et provient des veines de quartz et des schistes silicifiés de la région. Les grosses pépites contiennent presque toujours des morceaux de quartz, et l'on trouve parfois des cailloux de quartz mouchetés d'or. Un cailloux trouvé sur le n° 4, crique Bonanza, pesant 60 onces, contenait 20 onces d'or. La preuve de l'origine locale de l'or se trouve aussi dans le fait que les grains et pépites que l'on trouve dans les coulées et dans les parties supérieures des criques aurifères, sont anguleux et non usés par l'eau. Il n'est guère probable que les veines aurifères aient toutes été démolies et que leur contenu métallique ait été concentré dans les vallées, quelque forte qu'ait été l'érosion dans le district, et il y a tout lieu de croire que l'on finira par découvrir des veines ou des zones de roche encaissante productives. Les explorations de ces deux dernières années ont eu pour résultat la prise de nombreux claims de quartz, mais on n'y a encore fait que très peu de travail de développement. Les explorations ne pourraient aujourd'hui se faire que sur une faible partie du district, car les roches encaissantes sont presque partout cachées sous une épaisse couverture de mousse.

Teneur métallique.

Rapport de l'or avec le quartz.

Classification des graviers. *Graviers--*



Graviers de cours d'eau.

Coupe de graviers de cours d'eau, claim 27, en lit d'humus ou de matière tourbeuse congelée de couleur foncée. Echelle, 4 pieds au pouce.

“ Les graviers du district sont de quatre espèces différentes, comme il suit, en commençant par les plus récents :—

“ Graviers de cours d'eau (actuels).

“ Graviers de terrasses.

“ Graviers de rivières.

“ Anciens graviers de vallées (quartz erratique ou drift quartzeux et graviers jaunes).

“ Les graviers sont décrits en correspondance avec les criques, et, à l'exception du drift quartzeux, ne seront que brièvement mentionnés ici.

“ *Graviers de cours d'eau.*—

Les graviers de cours d'eau forment généralement une couche de quartz de quatre à dix pieds d'épaisseur qui couvre le fond de toutes les vallées. Ils reposent sur des schistes brisés et décomposés, et sont recouverts par un lit d'humus ou de matière tourbeuse congelée de couleur foncée.

Ils sont d'un caractère très uni-

forme et sont entièrement composés des schistes et autres roches de la région. Dans les parties inférieures de la vallée, les galets de schiste sont ordinairement plats, mais sont assez bien usés par les eaux. Ils mesurent, règle générale, de un à deux pouces en épaisseur, et de deux à six en longueur. Ils reposent dans une matrice de gros sable et sont associés à une proportion variable de galets et cailloux de quartz arrondis et subanguleux, et, moins fréquemment, à des galets provenant des roches éruptives récentes. Il se trouve parfois de petits bancs de sable vers le haut de la coupe, mais, la plupart du temps, le gisement est remarquablement uniforme à partir de l'humus jusqu'à la roche de lit. Dans les parties supérieures des vallées, les graviers deviennent plus gros et plus anguleux, et une proportion considérable de la matière consiste en fragments de roche encaissante presque pas roulés, charriés par les eaux des versants voisins.

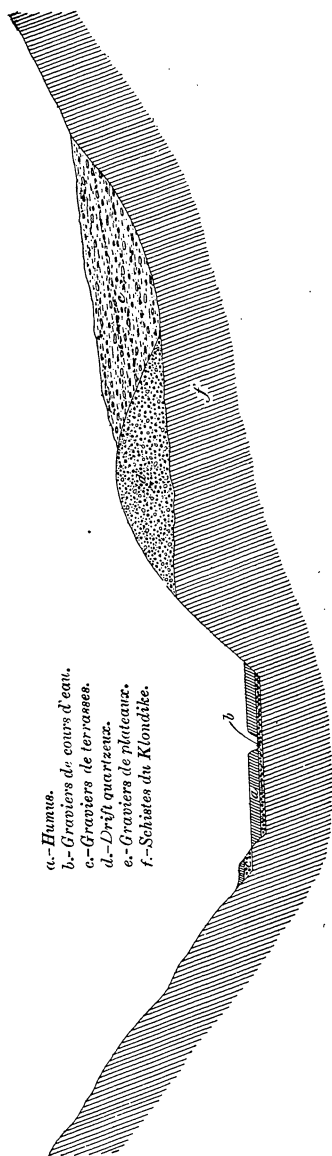
DOC. DE LA SESSION No 13a

“ *Graviers de terrasses.*—D'étroites terrasses taillées dans le roc se rencontrent d'une manière interrompue le long des criques Eldorado, Bonanza et Hunker, au-dessous du niveau de l'ancienne vallée, et il y en a une série de plus larges le long d'une partie du Dominion creek, à une hauteur de quinze à quarante pieds au-dessus de la platière actuelle. Ces terrasses supportent des lits de gravier, ordinairement de six à quinze pieds de puissance, fort semblable à celui du fond de la vallée, mais montrant un peu plus d'usure. Elles sont couvertes d'humus en quelques endroits. Graviers de terrasses.

“ *Graviers de rivières.*—Aux embouchures des criques Hunker et Bonanza, le drift quartzeux est recouvert d'une puissante couche de galets bien roulés, représentant évidemment une ancienne lixiviation de la rivière Klondike. Les galets consistent en grande partie en ardoises dures, quartzites et autres roches étrangères aux criques aurifères. De larges terrasses construites des mêmes matériaux existent aussi à l'embouchure de la Klondike et par intervalles le long de la vallée de cette rivière. Graviers de rivières.

“ *Graviers d'anciennes vallées.*—Ces graviers, qui bordent certaines parties des criques Bonanza, Eldorado, Hunker et autres de la région, consistent en un dépôt appelé ‘drift quartzeux,’ reposant sur la roche de lit, et en une série supérieure de graviers plats, couleur de rouille. Graviers d'anciennes vallées.

“ Le drift ou diluvium quartzeux diffère sensiblement sous beaucoup de rapports de tout autre dépôt, soit marin, soit lacustre, fluviatile ou glacial, que je connaisse. Il est partout d'une couleur uniformément grisâtre ou presque blanche, excepté près de la surface, où il a été oxydé jusqu'à des profondeurs variables et a pris par endroits une teinte rougeâtre, et dans les parties supérieures de quelques-uns des cours d'eau, où la couleur grisâtre devient un peu plus foncée. La couleur ne varie pas d'une manière sensible avec les différences dans les roches sous-jacentes, car en beaucoup d'endroits, de puissants dépôts de drift quartzeux, qui paraissent presque blancs à quelque distance, reposent sur de larges bandes de schiste graphitique foncé. Il consiste essentiellement en un mélange compact de petits grains de quartz limpide, peu usés et souvent vivement anguleux, et en menues paillettes de séricite, fortement entassées avec des cailloux de quartz roulés, subanguleux et cunéiformes, et moins fréquemment en micaschiste grisâtre, qui est la roche principale de la région. Le dépôt est remarquablement uniforme du faite au fond. Il a été observé des lits de gros sable, mais ils ne sont pas fréquents, et dans la grande majorité des coupes, les sables siliceux et les minéraux micacés de couleur claire n'ont pas été assortis en couches séparées, mais sont partout restés intimement mélangés. Le drift quartzeux.



- a.-Humus.
 b.-Graviers de cours d'eau.
 c.-Graviers de terrasses.
 d.-Drift quartzenx.
 e.-Graviers de plateaux.
 f.-Schistes du Klondike.

Coupe généralisée de la vallée de la Bonanza en ava. des fourches de l'Eldorado.
 Echelle de 4,000 pieds au pouce.

OC. DE LA SESSION No 13a

Les sables deviennent notablement plus grossiers vers la limite du dépôt, dans les parties supérieures des criques.

“Les cailloux du drift quartzeux sont toujours plus ou moins arrondis et usés par l'eau, et l'on en trouve de toutes grosseurs, depuis de petits galets jusqu'à des cailloux de deux et trois pieds de diamètre. Ils sont irrégulièrement éparpillés dans la matrice sableuse, ou grossièrement stratifiés dans celle-ci, mais nulle part on ne les a trouvés formant de gros lits homogènes. Ils ne paraissent pas avoir été longtemps roulés. L'on y rencontre parfois des cailloux arrondis, mais la plupart du temps leurs arêtes ont simplement été usées par le frottement, et des fragments cunéiformes subanguleux, conservant encore approximativement la forme des courtes veines émoussées dont ils proviennent, sont très communs. La proportion des cailloux de quartz relativement à ceux de schiste a été estimée être de quatre à un, et dans certaines coupes cette proportion est encore plus élevée. Nous n'avons pas vu de fragments provenant des bandes de schistes graphitiques foncés qui croisent la vallée en différents endroits.

Cailloux dans le drift quartzeux.

“Le drift quartzeux varie en puissance de quelques pieds à plus de 120 pieds, et en largeur de 300 pieds à un demi-mille, ou plus. Le dépôt est étroit vers les sources des criques, et il atteint son plus grand développement près des parties inférieures des criques Hunker et Bonanza, mais l'augmentation en volume, en descendant les vallées, n'est pas uniforme. Il est entassé à de grandes profondeurs sur les coteaux de l'Or (*Gold-Hill*) et d'Adams, sur la crique Bonanza, diminue en quantité sur les coteaux suivants, et est parfois tout à fait absent; et plus bas, après avoir traversé la vallée, il se continue jusqu'à l'embouchure de la crique en volume considérablement augmenté.

Puissance du drift quartzeux.

“Le drift quartzeux est surmonté par endroits par des graviers faiblement stratifiés d'un caractère tout différent. Ces graviers sont ordinairement d'une couleur rouilleuse, sont plus distinctement stratifiés que le drift quartzeux, et consistent surtout en galets et cailloux de schiste aplatis et mollement empâtés dans une matière sableuse grossière. Il s'y trouve aussi des galets et cailloux de quartz, mais ils sont moins abondants que ceux du drift quartzeux. Le passage d'une formation à l'autre est ordinairement graduel, mais en quelques endroits il est passablement brusque.

Graviers sus-jacents.

“Les graviers supérieurs ressemblent aux graviers de cours d'eau dans le fond de la vallée actuelle, et ils ont probablement une même origine, mais ne contiennent pas autant d'or. On les trouve sur les coteaux ou collines des Français (*French-Hill*), de l'Or et d'Adams, et

Caractère de ces graviers supérieurs.

ailleurs sur la crique Bonanza, et en différents endroits sur la Hunker. Au coteau de l'Or (*Gold-Hill*), ils remplissent une dépression d'environ un quart de mille de largeur et de 115 pieds de profondeur entre l'arête de drift quartzeux et le versant sud de la vallée. Ils reposent, près de la vallée, sur le drift quartzeux, mais plus loin en arrière ils le chevauchent et reposent directement sur la roche de fond. Les mêmes relations entre les deux dépôts se retrouvent sur le coteau d'Adams et probablement en d'autres endroits, mais on ne peut aujourd'hui le constater que là où l'on a foncé des puits jusqu'à la roche de fond sur toute la largeur de l'ancienne vallée.

Distribution
des graviers
d'anciennes
vallées.

“ Le drift quartzeux et les graviers supérieurs qui lui sont associés se rencontrent sur les criques Eldorado et Bonanza, et on les trouve sur une certaine distance en remontant la coulée à Gauvin et la crique d'Adams, affluents de la Bonanza ; sur la crique Hunker et son affluent la Dernière-Chance, et sur la crique au Quartz et son tributaire la Petite-Blanche. On ne les a pas trouvés sur les criques au Soufre ou Dominion, ni sur aucun des affluents de la rivière des Sauvages, à l'exception de la crique au Quartz.

Mode
d'origine
du drift
quartzeux.

“ L'origine précise du drift quartzeux est encore quelque peu obscure. Il ressemble à un dépôt glaciaire par l'apparence, et je l'ai moi-même, à la suite d'un examen fait à la hâte en 1898, attribué, dans le Rapport Sommaire de la Commission pour cette année-là, à de petits glaciers locaux. Un nouveau travail plus minutieux n'a cependant fait découvrir aucune preuve d'action glaciaire, soit sur les cailloux, soit à la surface de la roche de fond. Ce n'est pas un dépôt lacustre, car les surfaces supérieure et inférieure remontent toutes deux les vallées, partant d'une même source et se répandant en tous sens, et il ne répond pas au caractère d'un dépôt de cours d'eau ordinaire. Le caractère anguleux des grains et la condition comparativement non assortie du dépôt font voir qu'il n'a pas été apporté de bien loin, et il est probable qu'il représente en réalité une démolition comparativement subite des versants voisins, causée par un accroissement de précipitation aqueuse agissant sur une surface qui avait déjà été profondément fouillée par un long procédé de décomposition aérienne, et opérant de concert avec un cours d'eau descendant lentement la vallée. Les cailloux ont probablement été quelque peu arrondis en place, et devaient nécessairement souffrir davantage de l'usure, pendant le court trajet, que les petites parcelles. Le mode de déposition subit et quelque peu tumultueux indiqué, expliquerait aussi l'absence marquée de différenciation des éléments constituants de la masse en lits séparés.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ *Or dans les graviers.*

“ Il y a de l'or en quantité rémunératrice dans les graviers de cours d'eau et de terrasses, et dans le drift quartzeux, mais jusqu'ici il n'en a pas été trouvé dans les graviers d'anciennes vallées recouvrant le drift quartzeux, ni dans les graviers désignés ici sous le nom de graviers de rivières. Graviers aurifères.

“ L'on trouve partout de l'or dans les graviers de cours d'eau, mais en quantités productives seulement le long de certaines portions des vallées. Les biefs les plus riches se trouvent ordinairement vers le milieu de la longueur des cours d'eau. La distribution en est cependant irrégulière, et l'on ne peut établir aucune règle fixe à cet égard. La longueur totale des parties productives des différentes criques, y compris certaines portions stériles, est d'environ cinquante milles. Il est impossible de donner une estimation même approximative de la valeur de cette grande étendue de graviers aurifères, à cause de l'irrégularité de la concentration et de la difficulté d'obtenir des rapports dignes de foi de la plupart des mines. L'on peut dire, cependant, que le produit de quelques-uns des claims de 500 pieds, sur les criques Eldorado et Bonanza, dépassera un million de piastres chacun, tandis qu'un nombre considérable de claims sur ces deux criques (de fait, la majorité de ceux du bas de l'Eldorado et quelques-uns de la crique Hunker,) rendront plus d'un demi-million chacun, et les claims produisant de un quart à un demi-million sont communs sur toutes ces criques, ainsi que sur les criques Dominion et au Soufre. En prenant un quart de million comme moyenne, et en supposant que les trois quarts des claims sur la distance ci-dessus soient assez riches pour être exploités, on arrive à une valeur totale de \$95,000,000, chiffre qui est certainement au-dessous de la réalité. Dans cette estimation faite à la grosse, il n'est pas tenu compte des longues étendues de gravier, sur toutes les criques, qui n'est pas assez riche pour être exploité maintenant, mais qui pourra l'être plus tard lorsque les conditions et les méthodes d'exploitation seront améliorées et moins coûteuses ; elle ne comprend pas, non plus, les découvertes probables qui se feront le long des nombreuses coulées ou ravines et des petits cours d'eau du district, dont très peu ont été jusqu'ici soigneusement explorés. Or dans les graviers de cours d'eau.
Contenu total possible de ces graviers.

“ Les graviers de terrasses sur les criques Eldorado, Bonanza, Hunker et Dominion renferment quelques claims riches, et un grand nombre qui rendent assez bien, mais la statistique de leur production nous manque absolument. Or dans les graviers de terrasses et le drift quartzeux.

“ Les immenses dépôts de quartz aurifère le long des criques Bonanza, Hunker, Eldorado et au Quartz, rivalisent presque en importance

avec les graviers de criques eux-mêmes. Ils sont partout plus ou moins aurifères et sont très riches sur de vastes espaces. Ils souffrent, cependant, de la rareté de l'eau sur les flancs des collines, et les ruineuses méthodes que les mineurs sont forcés d'adopter en travaillant sur une petite échelle, empêchent l'exploitation des claims qui ne sont pas très riches.

“ Modes d'exploitation.

Exploitation
des claims
de criques.

“ Les concessions ou claims de criques sont exploités, soit au moyen de puits et de galeries, soit par des tranchées à ciel ouvert. La première méthode est celle qui a été employée tout d'abord et est encore très généralement suivie, parce que les opérations peuvent ainsi être poursuivies durant l'hiver. Le terrain est partout congelé, et, sauf lorsque l'humus est exempt de sable ou de gravier et peut être enlevé au pic, il faut toujours avoir recours au dégel. Cela se fait, soit au moyen de feux de bois, soit en faisant chauffer l'eau au fond des puits avec des pierres chaudes, ou à l'aide de dégeleurs à vapeur. Cette dernière méthode remplace graduellement les deux autres et est très simple. L'on se sert généralement d'une petite chaudière, dont la vapeur passe dans un boyau de caoutchouc, aux extrémités duquel sont attachés des tubes en acier pointus d'environ quatre pieds de longueur. Ces tubes sont enfoncés dans le gravier congelé, et l'on y envoie de la vapeur pendant six ou huit heures. Ils sont ensuite retirés, et la matière dégelée est enlevée. Ces pointes exigent une force de cheval de vapeur chacune, et elles dégèlent de une verge à trois verges cubes de gravier chaque fois. L'introduction du dégeleur à vapeur est de date récente et constitue un grand progrès dans les méthodes d'exploitation de la région. Il dégèle plus rapidement que le feu de bois, exige un tiers de bois de moins pour faire le même travail, et peut être pratiqué en été aussi bien qu'en hiver. Il a aussi le grand avantage sur les feux de bois d'assainir l'air au lieu de le vicier.

Lavage.

“ Les matériaux extraits du fond du puits sont mis en tas, lorsque l'ouvrage se fait en hiver, et lavés lors des crues du printemps. Durant l'été, l'extraction et le lavage se font en même temps, si l'on peut se procurer de l'eau.

Cuvelage.

“ L'on n'a que rarement recours au cuvelage en été et jamais en hiver, car la couche d'humus ou terreau congelé qui recouvre les graviers forme un toit excessivement tenace, et l'on peut creuser des chambres d'une grandeur étonnante sous ce toit, en hiver, sans aucun danger. A un endroit sur le Dominion creek, un toit d'humus, qui n'était pas supporté par des piliers, couvrait une voûte que l'on disait mesurer 140 x 230 pieds, et qui résista sans se briser jusqu'au milieu de l'été.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Il s'affaissa alors lentement tout d'un bloc, jusqu'à ce qu'il s'appuyât sur des tas de déchets que l'on avait déposés là afin de prévenir des accidents s'il se brisait. Des exemples de toits d'humus couvrant des voûtes de plus de cent pieds de largeur sont communs sur toutes les principales criques.

“ En exploitant les claims par la seconde méthode, celle des tranchées à ciel ouvert, le premier soin est de se débarrasser de la couche d'humus. Cela se fait facilement au commencement du printemps en profitant des crues des eaux et en faisant passer l'eau par différentes rigoles ou chenaux à travers les claims. L'humus dégèle facilement, les courants d'eau le fouillent bientôt jusqu'aux graviers, et les rigoles s'élargissent graduellement jusqu'à ce qu'elles se réunissent. Parfois l'on améliore le procédé en faisant sauter les murs des rigoles dans le cours d'eau au moyen de la poudre. Lorsque la couverture d'humus est enlevée, les graviers dégèlent bientôt jusqu'à la roche de fond. La partie supérieure, si elle est stérile, est alors enlevée, ordinairement à la pelle, et le gravier aurifère est lavé de la manière ordinaire. Exploitations à ciel ouvert.

“ La méthode des tranchées à ciel ouvert a pour résultat l'extraction plus complète de l'or, et c'est celle qui est généralement préférée lorsque le manteau d'humus ne dépasse pas 10 ou 15 pieds d'épaisseur, condition que l'on rencontre le long de la plus grande partie des principales criques productives, à l'exception de la crique au Soufre.

“ Les couches de graviers de terrasses sont d'ordinaire comparative-
ment minces, et si elles ne sont pas couvertes d'humus, on les exploite par tranchées à ciel ouvert, et lorsqu'elles en sont couvertes, au moyen de puits. Les graviers aurifères sont parfois lavés dans des tables ou caisses allemandes au fond de la vallée, mais ils le sont généralement dans des cribles. Exploitation des graviers de terrasses.

“ Le drift quartzeux, de même que les graviers de terrasses, souffre de la rareté de l'eau, et l'on se sert de cribles pour le lavage des graviers aurifères sur presque tous les claims exploités. Quelques-unes des principales mines ont des tramways inclinés, et lorsqu'il peut être fait des arrangements avec les propriétaires de claims de criques, l'on se sert de l'eau de ces derniers pour le lavage du minerai. L'étendue et la richesse de ce grand gisement paraîtraient amplement justifier l'emploi de capitaux dans l'exécution de quelque vaste plan pour amener de l'eau le long des principales collines, et jusqu'à ce que cela soit fait, la plus grande partie du dépôt devra rester inexploitée. Du drift quartzeux.

“ *Machines.*—L'emploi de machines dans l'exploitation des terrains miniers du Klondike augmente graduellement, mais est encore insignifiant,—ce qui est dû en grande partie à l'absence de chemins et à Machines.

l'impossibilité de transporter de lourdes pièces en haut des criques. Les dégeleurs à vapeur sont en grand usage, et les pompes à vapeur remplacent graduellement les pompes à bras, les pompes chinoises et les roues hydrauliques pour l'épuisement des puits. Des monte-charge à vapeur sont employés à quelques-unes des mines, mais ne sont pas en usage général. La plus grande partie de l'ouvrage du campement se fait encore à bras, et pourtant, si l'on considère le prix élevé de la main-d'œuvre, nulle part au monde les machines ne pourraient être employées avec plus de profit.

“ *Production du district*—

Quantité
approximative
de la produc-
tion.

“ La production d'or du district ne peut être donnée qu'approximativement, mais les chiffres qui suivent sont probablement assez exacts :—

| | |
|----------------|--------------|
| 1897 | \$ 2,500,000 |
| 1898 | 10,000,000 |
| 1899 | 16,000,000 |
| | \$28,500,000 |

“ Il n'est guère probable que le rapide accroissement dans la production des deux dernières années se continue, car on a déjà sérieusement entamé les portions les plus riches des criques Eldorado et Bonanza, et à un moindre degré celles des criques Hunker et Dominion ; mais les quantités qui restent, avec les longues étendues de graviers plus ou moins riches qui n'ont pas encore été touchées sur toutes les criques, assurent une forte production pendant nombre d'années.

“ *Description des criques.*

“ *Crique Bonanza*—

Description
de la crique
Bonanza.

“ La crique Bonanza est la plus importante des criques aurifères du Klondike, et est l'une de celles sur lesquelles on a d'abord découvert de l'or en grande quantité. Elle prend sa source dans le Dôme, avec des bras des criques au Quartz et Hunker, et se jette dans la rivière Klondike à un mille et quart en amont de Dawson, après une course d'un peu plus de dix-sept milles dans une direction nord-nord-ouest. Elle arrose une superficie d'environ 113 milles carrés. C'est un cours d'eau comparativement exigu même à son embouchure, où il mesure, aux phases ordinaires de l'eau, à peu près quinze pieds de largeur et trois à quatre pouces de profondeur sur les bancs ou battures. Elle donne cependant un courant constant et fournit assez d'eau durant toute la saison pour les tables de lavage, le long de toute la partie produc-

tive de la vallée. Ses principaux affluents sont les criques Eldorado, Affluents. d'Adams, aux Cailloux (*Boulder*), Quarante-neuf et Soixante-sept, à gauche, et les fourches Carmack, la crique Homestake, la coulée à Gauvin, la coulée de la Reine (*Queen's Gulch*), et la crique aux Moustiques (*Mosquito*), à droite.

“ *Vallée.*—La vallée de la crique Bonanza est principalement caracté- Vallée risée par la forme remarquablement anguleuse de son thalweg. La actuelle. vallée actuelle a été creusée dans le fond d'une plus ancienne vallée, et ce travail s'est fait rapidement et presque sans interruption, comme l'indiquent ses murs latéraux très escarpés et l'absence de lignes de terrasses constantes dans la vallée plus récente. La vallée actuelle montre généralement un fond plat de largeur variable, mesurant ordinairement de 300 à 600 pieds, borné par des côtes à pic de 150 pieds de hauteur aux fourches de l'Eldorado, et augmentant graduellement en élévation en descendant la vallée, ou bien par un mur escarpé de même hauteur, d'un côté, et un versant plus doux de l'autre. Elle suit une ligne sinueuse, se ployant en courtes courbes autour de pointes qui s'avancent alternativement d'un côté et de l'autre. La vallée actuelle a généralement été creusée sur l'un des côtés de la plus ancienne et beaucoup plus large vallée, et l'effet général produit est symétrique. D'un côté, le versant est interrompu, à une hauteur ordinairement de 200 à 300 pieds, par une plaine raboteuse de grandeur irrégulière, mais souvent d'un tiers de mille de largeur, au delà de laquelle se trouve une rampe douce de mille pieds ou plus jusqu'au sommet de l'arête qui la borde, tandis que de l'autre côté, la rampe, qui varie en raideur, est constante d'un bout à l'autre.

“ La plaine de l'ancienne vallée n'est pas discernable dans le haut Ancienne de la vallée actuelle, mais elle devient un trait caractéristique à la crique vallée à McKay, à trois mille en amont de l'Eldorado, et l'on peut ensuite la niveau élevé. suivre le long de la rive droite, en descendant, jusqu'à la fourche de l'Eldorado. A la fourche, elle traverse à gauche et suit la rive gauche jusqu'à la crique Soixante-sept, puis retransverse et suit le côté droit jusqu'à la pointe de l'arête qui sépare la crique Bonanza de la rivière Klondike. A l'amont de la crique McKay, les flancs de la vallée deviennent plus uniformes, mais continuent d'être, sur une certaine distance, plus escarpés sur la limite gauche que sur celle de droite. Le fond se rétrécit graduellement jusqu'à ce que la vallée prenne la forme d'un V ou d'un ravin, et bientôt elle se termine dans une dépression à parcis à pic, en forme d'amphithéâtre, taillée dans l'arête du Dôme.

“ La rampe de l'ancienne vallée est moins forte que celle de la mo- Rampe de derne. Le rebord de l'ancienne vallée à la coulée de McKay est à 110 l'ancienne pieds au-dessus du fond de la vallée actuelle ; à la fourche, il est à 150 vallée.

pieds, et à l'embouchure son élévation a augmenté à environ 300 pieds. La rampe de la vallée actuelle en aval de la fourche est en moyenne d'environ cinquante pieds au mille, et celle de l'ancienne est de vingt-trois pieds au mille. Entre les fourches de l'Eldorado et de Carmack, la rampe du thalweg actuel a une moyenne de cent pieds au mille, et plus haut elle s'accroît rapidement. Outre le vaste fond ou la plaine de l'ancienne vallée de la Bonanza, il y a un certain nombre de terrasses plus récentes à des hauteurs moindres. Ces terrasses sont généralement taillées dans le roc et ordinairement assez étroites; elles ne peuvent être suivies que sur de courtes distances et se trouvent à des hauteurs irrégulières. Elles se montrent par intervalles à partir de la coulée à Lovett en remontant jusque près de la coulée Victoria.

Terrasses.

Roches encaissantes. “*Roches encaissantes.*—Les roches le long de la crique Bonanza consistent presque entièrement en schistes séricitiques gris pâle et verdâtres de la formation du Klondike, alternant dans leur partie supérieure avec des bandes de schistes chloritiques verts. D'étroites bandes de schistes chloritiques foncés traversent la vallée en amont de l'embouchure de la crique d'Adams et à une couple d'autres endroits, et un large dyke porphyrique forme une pointe à environ un mille en aval de la crique aux Cailloux (*Boulder*). Le schiste de couleur claire, qui, comme il est dit ailleurs, représente probablement une roche acide éruptive broyée, se trouve en lits puissants, en dalles dures, et sous forme de roche mincément feuilletée et tendre. Il est presque partout plus ou moins silicifié et contient de nombreuses veines de quartz, dont la plupart courent parallèlement à la structure schisteuse, quoique quelques-unes la recourent en travers.

Classification des graviers. “*Graviers.*—Les graviers le long de la crique Bonanza forment cinq groupes. Par ordre d'âge, en commençant par les plus anciens, le *drift quartzeux* vient en premier, et il est suivi par les *graviers jaunes*, les *graviers de rivières*, les *graviers de terrasses* et les *graviers de vallées*. Au point de vue de leur valeur industrielle, les graviers de vallées actuelles viennent en premier lieu, ensuite le *drift quartzeux*, suivi par les graviers de terrasses. Jusqu'ici, les deux autres groupes n'ont pas été trouvés productifs.

Graviers de vallées. “Les graviers de vallées consistent en galets nets, plats, assez bien usés par l'eau, la plupart de un à six pouces de longueur et de un à deux pouces d'épaisseur, provenant des micaschistes grisâtre pâle et verdâtre pâle du voisinage, associés à des galets de quartz arrondis et subanguleux, et parfois de gros cailloux de quartz ordinairement de forme anguleuse. Il s'y trouve aussi ordinairement quelques galets de roche de dyke. Ils sont entièrement d'origine locale et proviennent de roches qui affleurent dans la vallée. Les galets sont grossièrement

DOC. DE LA SESSION No 13a

roulés en haut du cours d'eau, reposent dans une matrice de gros sable et sont parfois interstratifiés, surtout dans leur partie supérieure, avec des lits de sable. Ils reposent sur un fond de roche de lit brisée et décomposée, dans lequel l'or a souvent pénétré jusqu'à une profondeur de trois ou quatre pieds. Les graviers forment une couche assez uniforme de quatre à huit pieds d'épaisseur sur toute la largeur du fond plat de la vallée. Leur largeur varie avec les élargissements et les rétrécissements de la vallée, mais mesure ordinairement de 300 à 600 pieds, et va parfois jusqu'à 900 ou plus. La largeur augmente graduellement, mais irrégulièrement, en descendant la vallée.

“ Les graviers sont recouverts par une couche d'humus noir congelé, Humus. sur toute la longueur de la vallée, de cinq à quinze pieds d'épaisseur. L'humus se rencontre presque partout en un lit massif, mais on le trouve aussi entremêlé de couches de sable. De petits lits d'humus impur existent par endroits dans les graviers inférieurs presque jusqu'à la roche de fond.

“ Les graviers de terrasses ont une ressemblance générale avec ceux des cours d'eau. Ils sont formés des mêmes matériaux, mais les galets montrent en général plus d'usure. Ils sont grossièrement stratifiés et comprennent des lits de galets fins et de sable montrant souvent une stratification transversale. Les graviers de terrasses sont d'une étendue limitée. Ils reposent sur de courtes et étroites tablettes de roches irrégulièrement distribuées le long de la vallée, sur des pointes plates avancées, ou bien ils sont entassés aux embouchures des ravins et des cours d'eau. Leur puissance est de six à dix pieds. Ils sont découverts en quelques endroits, et ailleurs ils sont profondément enfouis sous une accumulation d'humus et de débris rocheux éboulés des flancs de la vallée. Graviers de terrasses.

“ Les graviers de rivières qui existent dans la partie inférieure de la vallée, recouvrant le drift quartzeux, diffèrent complètement des graviers de vallées sous le rapport du caractère. Ils montrent plus d'usure, sont mieux arrondis, et comprennent des galets d'ardoise dure, de quartzite et autres provenant de roches que l'on ne trouve pas le long de la crique. Ils sont semblables aux graviers des terrasses de la rivière Klondike, et comme ils ne se trouvent que sur le plateau plat qui sépare la partie inférieure de la crique Bonanza de la Klondike, il n'y a guère de doute qu'ils représentent les matières charriées par cette dernière à une époque antérieure au creusement général des vallées. Ils mesurent au moins 200 pieds de puissance. Il existe aussi des graviers semblables sur le côté gauche de la crique Bonanza à une courte distance en amont de la coulée *Examiner*, et s'étendent par une suite de terrasses ou banquettes inclinées le long de la Bonanza et de la rivière Klondike en les descendant, jusqu'à la vallée du Yukon. Graviers de rivières.

Drift
quartzeux.

“ Le drift quartzeux, qui, avec les graviers jaunes associés, couvre le fond de la vallée plus ancienne et plus élevée de la Bonanza, a été décrit d'une manière générale dans une page précédente. Cette unique et importante accumulation de grains de quartz anguleux, de séricite et de cailloux de quartz, est considérablement distribuée, mais non d'une manière continue, le long de la crique Bonanza. Elle est nécessairement absente lorsque les anciennes vallées et les modernes coïncident, et elle a aussi été enlevée par l'érosion en d'autres endroits. On trouve ce drift en descendant la crique, couvrant de petits espaces en aval des criques McKay et Homestake, et une bien plus grande étendue en aval de la coulée à Gauvin. En ce dernier endroit, il repose sur un fond rocheux presque uni, à une hauteur d'environ 140 pieds au-dessus du fond de la vallée actuelle. On le voit à découvert le long du rebord de la vallée, mais plus loin en arrière il est enfoui sous une accumulation de gravier et de sable légèrement stratifiés. La largeur totale des deux dépôts en cet endroit mesure approximativement 2,000 pieds, sur 90 pieds de profondeur. Un puits foncé jusqu'à la roche de fond, à 450 pieds en arrière du rebord, a montré 55 pieds de graviers meubles supérieurs et 30 pieds de drift quartzeux. Les graviers de l'ancienne vallée s'étendent à partir de la coulée à Gauvin (*Gauvin Gulch*), en descendant la Bonanza, presque jusqu'à la fourche de l'Eldorado, mais les graviers supérieurs seuls se montrent sur une partie de cette distance, et l'on peut aussi les suivre dans une bande étroite, en remontant la coulée à Gauvin, sur une distance considérable, à une hauteur d'environ 100 pieds au-dessus du cours d'eau.

Plaine de
l'ancienne
vallée aux
fourches de
l'Eldorado.

“ Aux fourches de l'Eldorado, la plaine de l'ancienne vallée traverse du côté gauche de la crique Bonanza. Une petite nappe de graviers a été laissée sur la pointe de l'arête qui sépare les deux criques, et immédiatement en face des fourches, et s'étendant à une certaine distance en remontant l'Eldorado et en descendant la Bonanza jusqu'à la Grosse-Coulée Skookum (*Big Skookum Gulch*), se trouve l'important dépôt de Gold-Hill. Les graviers couvrent ici une superficie d'environ un demi-mille de longueur sur 1,000 pieds de largeur, et ont une puissance maximum d'environ 116 pieds. Le drift quartzeux blanc affleure à une élévation de 150 pieds et paraît, autant qu'on en peut juger par les puits, une grande arête qui suit les flancs de la vallée, haute de 100 pieds ou plus et large de 500 à 600 pieds, avec la cavité en arrière remplie de graviers jaunes. La surface rocheuse sur laquelle reposent les graviers est accidentée de petites cavités et arêtes. Elle s'étend en arrière de la rivière, à peu près à la même hauteur générale, sur une distance de plusieurs centaines de verges, puis s'élève assez brusquement jusqu'à la surface.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Le drift quartzeux n’a pas été observé entre la grosse coulée Skookim et la petite coulée Skookum, mais il se montre de nouveau en aval de cette dernière sur le coteau d’Adams et se maintient jusqu’à la crique d’Adams. Les graviers sur le coteau d’Adams ont une largeur de 1,200 pieds, et une profondeur, à 550 pieds en arrière du rebord, de 130 pieds. L’arrangement du drift et des graviers supérieurs est le même que sur le *Gold-Hill* (coteau de l’Or). En aval de la brèche formée par la vallée de la crique d’Adams, le drift quartzeux et les graviers stratifiés qui le recouvrent existent assez constamment, excepté où ils sont recoupés par des coulées, jusqu’à la crique Quarante-neuf en descendant; et à un endroit en aval de la crique aux Moustiques, les graviers supérieurs traversent la vallée et se montrent dans une bande de 450 pieds de largeur et de 10 à 20 pieds d’épaisseur sur le côté droit. La puissance du dépôt sur la limite gauche dépasse souvent 125 pieds. Sa largeur est variable, mais mesure ordinairement de 1,200 à 1,500 pieds.

“ A l’aval de la crique Quarante-neuf, le drift quartzeux devient moins constant sur une certaine distance. Il y en a un petit morceau au bas de l’embouchure de la crique Quarante-neuf, un second vis-à-vis le claim cinquante-sept, à l’aval de *Discovery*, et enfin un troisième sur la limite gauche à l’aval de la crique Soixante-sept. En ce dernier endroit, il traverse la vallée à la droite de la limite en amont de Cripple creek, et continue en descendant, tout en augmentant graduellement en largeur, jusqu’au delà des coulées de Trail et de Lovett, et à travers le plateau dans lequel se termine l’arête qui sépare la crique Bonanza de la rivière Klondike, jusqu’à la vallée de cette dernière. Le volume du dépôt augmenté considérablement après avoir traversé la vallée. Sa puissance sur le coteau entre les criques Trail et Cripple est de 225 pieds, et sur la coulée à Lovett, elle n’a pas moins de 110 pieds. Sa largeur près de l’entrée de la vallée est d’au moins un mille.

“ *Or des graviers.*—Les graviers de la crique Bonanza ont été trouvés productifs à partir de la coulée Victoria jusque dans les quatre-vingts en aval de *Discovery* d’En-bas (*Lower Discovery*), distance, mesurée en suivant la vallée, de plus de onze milles. La richesse n’est cependant pas uniforme, et il s’en trouve des parties qui sont trop pauvres pour être exploitées dans les conditions actuelles. La partie la plus riche et la plus uniforme de la crique s’étend sur une longueur d’une couple de milles, à partir de la coulée Victoria en descendant le cours d’eau. Un certain nombre de claims dans cette partie rendront plus d’un demi-million de piastres chacun, ou dans la proportion de \$1,000 ou plus par pied linéaire, tandis que l’on s’attend que le produit d’un ou deux claims doubleront cette somme. La teneur en or des graviers

diminue en approchant de l'Eldorado, mais augmente encore en aval des fourches. Un court espace de la crique en aval du claim *Discovery*, long d'un demi-mille, y compris le n° 2 en amont et la célèbre fraction à l'embouchure de la coulée Skookum, est extrêmement riche, et il l'est même fabuleusement en certains endroits. Il n'y a guère de doute que les graviers de cours d'eau le long de cette partie de la vallée ont été enrichis par endroits par l'or provenant des graviers de l'ancienne vallée, et la même chose est évidente sur certains points plus bas. Dans les parties inférieures de la crique, l'or devient plus fin et moins abondant, mais des claims rémunérateurs sont exploités presque jusqu'à l'entrée de la vallée. Il y a de l'or partout, et beaucoup de claims trop pauvres pour couvrir les frais d'exploitation, aujourd'hui fort élevés, prendront de la valeur lorsque les méthodes d'exploitation seront améliorées et que le coût des approvisionnements et de la main-d'œuvre sera réduit.

Exploitation
des claims de
criques.

“ Les claims de la Bonanza sont exploités à ciel ouvert et au moyen de puits et de galeries. Le premier mode est le plus économique et est celui généralement employé sur les claims les plus importants, parce que la couche d'humus est comparativement mince presque partout et est facilement dégelée et enlevée par un emploi judicieux de la crue des eaux au printemps. L'ancien moyen des puits et galeries est encore en usage sur quelques claims en été, et il a augmenté depuis l'introduction du dégeleur à vapeur, et c'est le seul possible en hiver.

Les graviers
de terrasses.

“ Les graviers de terrasses, sauf en une couple d'endroits, sont assez étroits et par conséquent bientôt épuisés. Ils ne rendent pas autant que les graviers de criques, mais un nombre considérable de claims rapportent de bons 'gages,' ou de \$8 à \$16 par jour et par homme, et quelques-uns rapportent beaucoup plus. Ils sont en grande partie exploités au moyen de cribles.

Claims sur
le drift
quartzeux.

“ Le drift quartzeux ou dépôt d'ancienne vallée n'est guère moins important que les graviers de criques eux-mêmes. Des claims de richesse variable, souvent profonds de plusieurs étages, ont été pris sur ce dépôt partout où il se rencontre, depuis la coulée à McKay jusqu'à l'extrémité inférieure de la vallée. La partie la plus productive s'étend depuis les fourches de l'Eldorado en descendant jusqu'à la crique aux Cailloux (*Boulder*), distance d'environ trois milles. Le gravier aurifère ne se borne cependant pas à cet espace, car de bons claims (et l'on entend par là ceux qui rendent plus de \$10 par jour et par homme) sont exploités sur le coteau en aval de la coulée à Gauvin, sur la coulée à Lovett, près de l'entrée de la vallée, et à nombre d'autres endroits. Le rendement n'a pu être constaté, car il circule

DOC. DE LA SESSION No 13a

des rapports de toute espèce. Il y a des indices d'or dans tout le dépôt, mais la portion 'payante' est ordinairement bornée à une bande d'une couple de pieds d'épaisseur reposant sur la roche de fond. L'or ne pénètre pas dans cette roche au même degré que l'or des criques, et il est aussi plus morcelé et irrégulier dans sa distribution.

"En général, le drift quartzeux n'est pas recouvert d'humus, et les claims du premier étage sont ordinairement exploités en tranchées à ciel ouvert jusqu'à ce que l'épaisseur graduellement croissante du dépôt exige l'usage de galeries. Dans les étages d'arrière, les claims sont exploités au moyen de puits. A quelques-unes des mines, on charroie les graviers aurifères au fond de la vallée, et l'on se sert de l'eau de la crique principale ou de quelqu'un de ses affluents pour en faire le lavage; mais dans la majorité des cas, l'or est séparé des graviers par le lent et dispendieux procédé du criblage. L'eau est très rare dans toute la superficie des claims de coteaux, mais l'on s'en procure ordinairement une petite quantité, suffisante pour le criblage, du suintement des mines. La richesse des graviers de coteaux est démontrée par le fait que beaucoup de claims donnent des rendements élevés, en dépit des très fortes dépenses qu'il faut faire pour dégeler les graviers et laver les matières extraites dans des cribles ordinaires, dans une région où la main-d'œuvre se paie une piastre l'heure, et où les provisions se vendent à des prix proportionnellement élevés.

Exploitation
du drift
quartzeux.

"L'or de la crique Bonanza se trouve en gros grains, rugueux et aplatis dans la partie supérieure de la crique, et en paillettes lourdes dans l'inférieure. Les pépites ne sont pas abondantes en général, mais il s'en trouve en quantité considérable près de l'embouchure de la coulée Skookum, où elles proviennent évidemment en grande partie des graviers de coteaux. La valeur de l'or est variable, mais elle est ordinairement de \$16.50 l'once. L'or du drift quartzeux est de couleur plus pâle que celui des criques, est de titre inférieur, plus anguleux, et contient une forte proportion de pépites.

Caractère
de l'or.

"Coulées de la Bonanza—

"Les plus importantes coulées ou ravines exploitées sur la crique Bonanza sont la *Ready-Bullion*, la *Victoria*, la *Big-Skookum* et la *Magnet*.

"La *Ready-Bullion* entre dans la Bonanza du côté gauche à environ un mille et demi en amont des fourches de la Carmack, et à plusieurs milles en amont de ce que l'on sait être la partie productive de la crique. C'est un ravin typique, long d'environ un mille et demi, dont la déclivité est de près de 300 pieds dans le mille inférieur. Sa vallée est étroite et en forme de V en amont, mais elle s'élargit et forme une

Coulée *Ready-Bullion*.

petite platière vers son débouché. Le fond étroit de la vallée en forme de gouttière, est couvert de quatre à huit pieds de gros graviers anguleux et de débris de roches, recouverts de quelques pieds d'humus. Le cours d'eau est petit, et la rareté de l'eau a beaucoup nui aux opérations minières durant la dernière saison. Cette coulée a été jalonnée en claims sur un mille ou plus en amont de son embouchure. Quelques-uns de ceux-ci donnent de bonnes espérances, et l'on en a tiré un peu d'or, mais la quantité d'ouvrage fait jusqu'ici est insuffisante pour en démontrer la valeur. L'or est grossier, rude et anguleux.

Coulée
Victoria.

“ La coulée Victoria entre dans la crique Bonanza du côté gauche, à un mille trois quarts en aval des fourches de la Carmack et presque à la tête de la partie productive de la crique. Elle prend sa source avec la coulée à Guay, tributaire aurifère de la crique Eldorado. Elle a environ un mille et demi de longueur et tous les caractères du ravin typique. Il y a à sa tête une dépression escarpée, dont la forme est celle d'un amphithéâtre régulier, qui mène à une vallée anguleuse étroite, et qui s'élargit graduellement en descendant le ruisseau. Elle a une déclivité d'environ 900 pieds. Les graviers sont gros et mélangés, surtout dans la partie supérieure, de roches éboulées non usées. Ces graviers ne sont pas profonds, variant sous ce rapport de deux à sept pieds, et leur largeur est minime dans la partie supérieure de la coulée. Il a aussi été fait des travaux le long de la coulée sur une distance d'environ un mille en amont de son embouchure, et quelques-uns des claims ont donné des résultats très satisfaisants. L'or est grossier, et dans la partie supérieure de la vallée il est rude et anguleux, avec rebords non usés, ce qui lui donne l'air d'être tout récemment tombé de cravasses dans le quartz.

“ Un petit affluent de la coulée Victoria, appelé le n° 7, a aussi été trouvé aurifère sur une distance d'un demi-mille en amont de son embouchure. Il rejoint la coulée Victoria sur le claim n° 7, en amont de son embouchure, et c'est un ravin court, peu profond, avec une pente escarpée, les premiers 1,700 pieds montrant une rampe de 400 pieds. Le filon aurifère est étroit, mais passablement riche par endroits. L'or est grossier et anguleux, et renferme de grosses pépites. Une pépite plate, oblongue, non usée par l'eau, trouvée sur le claim n° 7, pesait quatre onces et un tiers.

Coulée
Skookum et
Magnet.

“ Les coulées Skookum et Magnet, en aval des fourches de l'Eldorado, diffèrent de celles qui viennent d'être décrites. Elles ont creusé le drift quartzeux jusqu'à la roche de fond, mais jusqu'ici elles n'ont pas été productives, excepté sur la lisière du drift. Les riches claims près de l'embouchure des deux coulées ont évidemment tiré leur or en grande partie, sinon exclusivement, de cet ancien dépôt, et non pas de

sources originaires, comme dans le cas des coulées Victoria et Ready-Bullion.

“*Crique Eldorado*—

“La crique Eldorado, le plus important affluent de la Bonanza, est un petit cours d'eau d'environ sept milles de longueur et de trois à six pieds de largeur à son embouchure. Il contient à peine assez d'eau, à la fin de la saison, pour alimenter les tables de lavage. Sa vallée est à fond plat sur trois ou quatre milles de son embouchure, mais étroite, les platières dépassant rarement 300 pieds de largeur. La vallée actuelle a été creusée, comme celle de la Bonanza (dont elle est une continuation), dans une autre plus ancienne et plus large. Elle présente les mêmes caractères que la vallée de la Bonanza, ayant en aval une dépression en forme d'auge, de 150 pieds de profondeur et de 225 à 450 pieds de largeur, en amont de laquelle la rampe est continue et assez escarpée jusqu'au sommet de l'arête sur le côté droit, mais sur le gauche elle est interrompue par la plaine de l'ancienne vallée, ordinairement d'environ un quart de mille de largeur. A l'extrémité de cette plaine, la rampe recommence, mais sous un angle moins élevé. La plaine de l'ancienne vallée s'étend le long de la rive gauche de la crique Eldorado, sur deux milles en amont de son embouchure, et elle se montre aussi sur la rive gauche, sur une courte distance, à environ un mille plus haut. La partie supérieure de la vallée, à partir de la coulée du Chef en remontant, est étroite, escarpée et en forme de V. Il y a d'étroites terrasses par intervalles dans la partie inférieure de la vallée, mais elles n'offrent rien de remarquable.

Caractère de la crique Eldorado.

“*Roches encaissantes*.—Quelques dykes de trapp étroits traversent la partie inférieure de la crique Eldorado, et nous avons observé d'étroites bandes de schistes graphitiques foncés en une couple d'endroits; mais sauf ces exceptions, la vallée est entièrement taillée dans les schistes micacés de couleur claire appartenant à la formation du Klondike. Il s'y trouve des veines de quartz partout, et à un endroit examiné, il contenait des paillettes d'or natif.

Roches encaissantes.

“*Graviers*.—Les graviers de la crique Eldorado sont précisément semblables à ceux de la Bonanza. Ils consistent en galets de quartz plats, schisteux, arrondis ou anguleux, de cinq à neuf pieds d'épaisseur, couvrant le fond de la vallée en une couche assez uniforme, recouverte de quelques pieds d'humus congelé.

Graviers.

“Les graviers de l'ancienne vallée ont une élévation au-dessus du fond de la vallée actuelle, à l'embouchure de la crique, de 150 pieds, et à trois milles plus haut, où ils disparaissent, de 125 pieds. Ils consistent, comme sur la crique Bonanza, en drift quartzeux et en une cou-

che de galets plats stratifiés recouvrant le drift. Il y a des étendues considérables de drift quartzeux à l'embouchure de l'Eldorado, formant partie du dépôt de Gold-Hill déjà décrit, ainsi que sur la côte du Français (*French-Hill*), immédiatement en aval de la coulée du Français (*French-Gulch*), où de plus petites superficies existent à environ un demi-mille en aval de cette dernière, sur le même côté, et à un demi-mille en aval de la coulée à Guay sur le côté droit. En ce dernier endroit se trouve le dernier affleurement du dépôt en remontant la crique; il est assez étroit et n'a que dix-huit pieds de puissance. Il repose dans une dépression peu profonde à l'aspect de thalweg, courant parallèlement à la vallée actuelle. A la côte du Français, à un mille et demi plus bas, où il se remontre de nouveau, il a une puissance, y compris les graviers supérieurs, de plus de cent pieds, et une largeur d'un demi-mille. Ce que l'on en voit entre la côte du Français et Gold-Hill est insignifiant.

Or des
graviers.

“*Or des graviers.*—La portion productive de l'Eldorado s'étend depuis l'entrée de la vallée jusque près de la coulée à Guay, distance d'environ trois milles et demi. Les graviers le long de ce bout de la vallée sont d'une richesse extraordinaire, et il n'a été trouvé que fort peu d'interruptions dans la continuité du filon aurifère. Quelques-uns des claims donneront plus d'un million de piastres chacun, ou dans la proportion de \$2,000 par pied linéaire, tandis que le terrain produisant \$1,000 par pied courant est commun. En réalité, les graviers aurifères s'étendent, avec des valeurs variables, sur tout le fond de la vallée, et ont une épaisseur de trois à quatre pieds. L'or pénètre aussi dans la roche de fond jusqu'à deux pieds ou plus. Jusqu'ici, la partie supérieure de la crique Eldorado n'a pas été trouvée productive.

“Il y a des graviers de terrasses le long de la vallée, par intervalles, depuis la coulée à Guay jusqu'à l'embouchure.

“Le drift quartzeux est de moindre importance sur l'Eldorado que sur la Bonanza, mais il a donné de bons rendements dans beaucoup de claims sur la côte du Français.

Or.

“L'or de l'Eldorado est très grossier et souvent presque pas usé. Les pépites y sont plus abondantes que sur les autres criques, et on les trouve souvent à l'état de cristaux imparfaits. Il est de couleur plus pâle et d'un titre un peu inférieur à l'or de la crique Bonanza.

“*Crique Hunker*—

“La crique Hunker est un affluent de la Klondike, dans laquelle elle se décharge à huit milles en amont de l'embouchure de la Bonanza. Elle part tout près du Dôme, avec le Dominion creek, et descend dans

une direction nord-ouest. Elle a une longueur de quinze milles, et est d'un volume à peu près égal à celui de la Bonanza. Ses affluents les plus importants sont les criques de la Dernière-Chance (*Last Chance*) et *Gold-Bottom* (Fond-d'Or), qui toutes deux y entrent du côté gauche.

“*Vallée.*—La vallée de la crique Hunker est remarquablement sem- Vallée.
blable à celle de la crique Bonanza, et, comme cette dernière, sa forme actuelle est due à une vallée secondaire creusée dans le fond d'une plus ancienne. La vallée récente a une profondeur dans la roche de lit, près de l'embouchure, de 300 pieds, et en y comprenant les graviers, de plus de 400 pieds. C'est un thalweg à fond plat et à flancs escarpés, large de deux à quatre cent verges près de l'embouchure, qui se rétrécit graduellement en remontant le cours d'eau. Sa largeur est plus irrégulière que celle de la Bonanza, et les bassins qui se développent dans la partie inférieure sont plus larges. La plaine de l'ancienne vallée forme un trait saillant à un demi-mille en amont de *Gold-Bottom creek*, distance de huit milles. Elle disparaît en cet endroit, mais se remontre de nouveau sur une courte distance à un mille et demi plus haut.

“Quelques terrasses taillées dans le roc se rencontrent en aval de la plaine de l'ancienne vallée, mais elles sont rarement bien saillantes. De même que celles de la Bonanza, elles sont étroites, de hauteur irrégulière, et ordinairement assez courtes.

“*Roches encaissantes.*—Les roches le long de la partie supérieure de la crique Hunker se composent de schistes séricitiques de couleur claire et de schistes chloritiques verdâtres de la formation du Klondike, entrecoupés de petits butons de rhyolithe. A partir de la crique Colorado jusqu'à l'embouchure, l'on retrouve ces mêmes roches, mais associées à de larges bandes de schistes graphitiques gris-plomb et plus foncés de la formation Hunker, à des schistes vert et parfois des bandes de calcaire. Roches encaissantes.

“*Graviers.*—Les graviers de la crique Hunker, comme ceux de la Bonanza, sont de quatre espèces différentes, savoir : les graviers de criques actuelles, les graviers de terrasses, les graviers d'anciennes vallées, et une couche de gravier de rivière recouvrant les derniers près de l'entrée de la vallée. Graviers.

“Les graviers de criques sont tous d'origine locale et sont semblables, sous le rapport du caractère, à ceux de la crique Bonanza. Ils consistent en galets schisteux plats, en galets et cailloux de quartz subanguleux, et en galets épars provenant de roches éruptives plus récentes. Ils sont d'une épaisseur de quatre à dix pieds, et sont recouverts d'un lit d'humus ou de matière tourbeuse variant en épaisseur

d'environ vingt pieds en descendant. A Discovery, l'épaisseur de l'humus et des graviers réunis est de moins de dix pieds sur une courte distance.

“ Les graviers de terrasses sont plus arrondis que ceux des criques, mais leur sont d'ailleurs fort semblables. Ils se trouvent en lisières étroites et interrompus, le long des deux côtés de la vallée, à des hauteurs variables allant jusqu'à 100 pieds au-dessus du fond de la vallée actuelle. Ils ont une épaisseur maximum, dans les coupes examinées, de dix-sept pieds, et en certains endroits ils ont une valeur économique considérable.

“ Les graviers d'anciennes vallées sont plus largement distribués le long de la crique Hunker que sur aucun autre de la région. Ils commencent, en descendant la vallée, dans une mince bande comparative-ment étroite sur la limite de droite, vis-à-vis du n° 4 en bas de Discovery, où ils occupent une dépression en forme de bassin sur les deux côtés de la coulée n° 6. Ils sont absents en aval de ce point jusqu'à une certaine distance, mais reparaissent sur la limite de gauche à un demi-mille en amont de Gold-Bottom creek, et se continuent en descendant, du même côté, excepté où ils sont recoupés par les vallées des plus gros affluents, jusqu'à la coulée à Henry, près de l'entrée de la vallée. Il y en a aussi quelques petites plaques sur la limite de droite entre les criques Gold-Bottom et Hester ; et en bas de la crique de la Dernière-Chance, le principal dépôt traverse la vallée de la Hunker et se continue dans une large bande jusqu'à la vallée de la Klondike.

Drift
quartzeux.

“ Le caractère du drift quartzeux sur la crique Hunker est semblable à celui de la Bonanza. Lorsqu'il est typiquement développé, c'est un dépôt compact, grisâtre, presque blanc, consistant surtout en séricite, en grains de quartz limpide anguleux, en galets et cailloux de quartz, et en quelques galets et cailloux de schiste. Il est aussi recouvert par endroits, comme sur la Bonanza, par un dépôt jaunâtre, légèrement stratifié, de galets plats, provenant pour la plupart des schistes du Klondike. L'épaisseur du drift quartzeux, entre les criques Gold-Bottom et de la Dernière-Chance, varie en général de vingt à cinquante pieds, et sa largeur de 500 à 1,500 pieds. En aval de la crique de la Dernière-Chance, il a une puissance de plus de 100 pieds et une largeur de près d'un mille.

Graviers de
rivières.

“ Les graviers de rivières sont bornés à la partie inférieure de la vallée, où ils couvrent un plateau plat qui sépare la crique Hunker de la Klondike en amont de leur confluent, et on en trouve aussi dans une petite terrasse sur le côté gauche. Ils consistent en galets d'ardoise, de quartz, de schiste, de granit et de grès, bien roulés et ordinairement petits, parfois interstratifiés avec des lits de sable.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ *Or des graviers.*—Des claims de criques de richesse variable sont exploités le long de la vallée de la Hunker à partir du claim n° 42, en amont du claim *Discovery*, en descendant jusque près du n° 60 en aval, distance d’une dizaine de milles, et l’on dit qu’il y a aussi des graviers aurifères en différents endroits plus bas. Un bief de crique d’environ trois quarts de mille, vers le claim *Discovery*, s’est trouvé excessivement riche, et l’on dit qu’en certains endroits il a donné jusqu’à \$1,000 par pied linéaire. Des graviers de terrasses, qui ont donné des rendements modérés, et en une couple de cas, d’assez élevés, sont dispersés le long des flancs de la vallée depuis les Fourches en descendant presque jusqu’à l’embouchure. Le drift quartzeux ne s’est pas trouvé aussi riche que sur la Bonanza, mais de nombreux claims donnant de bons rendements sont exploités jusqu’à quelque distance en amont et en aval de la crique Gold-Bottom, et des deux côtés de la vallée en bas de la crique de la Dernière-Chance. Or des graviers.

“ L’or de la crique Hunker, comme celui de la plupart des autres, se trouve en grains grossiers et volumineux, avec des pépites dispersées dans la partie supérieure de la vallée, et en grains plus aplatis et plus petits, plus bas. Dans le riche bief près du claim *Discovery*, les pépites sont passablement nombreuses. L’or, à partir du voisinage du claim n° 45 jusqu’au n° 59 en descendant, est en général superficiellement terni par le fer. Or.

“ Les criques Gold-Bottom et de la Dernière-Chance, les deux principaux affluents de la Hunker, sont toutes deux aurifères et ont été exploitées jusqu’à un certain point sur plusieurs milles en amont de leurs embouchures. Une bande de drift quartzeux remonte la Dernière-Chance, en suivant le côté droit, jusqu’au n° 15, distance de deux milles et demi, et est assez riche par endroits. L’or obtenu de la partie supérieure de la bande est très anguleux et souvent cristallin. Affluents.

“ *Dominion Creek*—

“ La crique Dominion est la plus grosse et l’une des plus importantes des criques aurifères de la région. Elle part avec la Hunker près du Dôme et descend d’abord dans une direction est, mais tourne graduellement au sud, puis à l’ouest, avant de se joindre à la crique Australia pour former la rivière des Sauvages. Sa longueur, en suivant la vallée dans son cours semi-circulaire, est d’environ trente milles. Ses principaux affluents sont, à droite, les criques du Caribou, Portland, Laura, Hunter, Gold-Run et au Soufre, et à gauche, celles de Lombard, Remington, Champion, Névada, Jansen, Kentucky et Rob-Roy. Dominion Creek.

Vallée.

“ *Vallée.*—La vallée du Dominion Creek a les mêmes caractères généraux que celles de la région. A sa tête se trouve une dépression en amphithéâtre à parois escarpées, de forme très régulière, creusée dans le ‘partage’ entre les criques Dominion et Hunker. A l’aval de cette dépression, il s’est formé une profonde et étroite vallée, dont les flancs escarpés se réunissent presque, au fond. Plus bas, le fond de la vallée s’élargit; de petites platières couvertes d’humus, qui s’élargissent graduellement, bordent le cours d’eau sinueux, la pente diminue, et les rampes deviennent plus faciles jusqu’à la haute arête qui la borne. Dans la partie inférieure du Dominion Creek, les platières ont une largeur considérable comparativement au volume du cours d’eau. A partir de la crique à Jansen jusqu’à l’embouchure, elles dépassent presque partout un tiers de mille, et en certains endroits elles s’étendent à un demi-mille ou plus. Le cours d’eau lui-même, à son embouchure, a une largeur d’environ vingt-cinq pieds, avec une profondeur moyenne, sur les battures, d’à peu près un pied.

Terrasses.

“ Des terrasses ont été suivies sur le côté gauche du Dominion Creek depuis un point situé à une courte distance à l’aval de la crique Lombard, en descendant, jusqu’à un point en aval de la crique à Jansen, distance de douze milles. Il y en a d’autres du même côté, immédiatement en amont de l’embouchure de la crique Australia, et probablement aussi en certains endroits entre les criques à Jansen et Australia. On n’en a pas trouvé du côté droit. Ces terrasses marquent évidemment un ancien niveau de rivière. Elles sont basses, rarement de plus de quarante pieds de hauteur, et en beaucoup d’endroits elles ont à peine vingt pieds au-dessus du fond de la vallée actuelle. Les terrasses ne forment pas une ligne continue en descendant la vallée. Le dépôt paraît avoir été, à l’origine, très irrégulier, et elles ont été, depuis, démolies en beaucoup d’endroits, par les cours d’eau latéraux et par érosion.

Roches
encaissantes.

“ *Roches encaissantes.*—Les roches sur le Dominion Creek présentent une plus grande variété que sur les autres criques de la région. La partie supérieure de la vallée a été creusée dans les schistes séricitiques grisâtres de la formation du Klondike, alternant avec des bandes de schiste chloritique verdâtre. Ce dernier est passablement massif par endroits et est souvent rempli de grains de pyrite et de magnétite. Dans la partie centrale de la crique, les schistes du Klondike sont en grande partie remplacés par des schistes à biotite, des schistes verdâtres et des schistes quartzeux durs. Des bandes de schistes graphitiques foncés sont aussi présentes, et l’on a trouvé des calcaires sur la rive droite, en face du claim n° 136, en bas de Discovery, et aussi dans le tas de déblais sur le claim n° 123, à l’aval de

Discovery. Ces roches ressemblent aux schistes de la rivière des Sauvages et sont probablement en bonne partie d'origine clastique et plus anciens que les schistes du Klondike. Il sont remplacés à peu près à mi-chemin entre les criques Gold-Run et au Soufre, par le massif de granits grisâtres dont il est question dans une page précédente comme existant sur la crique au Soufre, et cette roche se continue jusqu'à l'entrée de la vallée et en descendant la rivière des Sauvages sur une certaine distance.

Graviers.—Les graviers sur le Dominion Creek, de même que ceux Graviers. des autres criques de la région, sont tout à fait d'origine locale et consistent en un mélange de galets plats de schistes séricitiques verdâtres et grisâtres, dans la partie supérieure de la crique, des mêmes roches accompagnées de micachistes quartzeux durs en aval du claim *Discovery* d'en bas, et avec du granit dans la partie inférieure de la vallée. Les galets et cailloux de quartz sont partout assez abondants parmi les graviers et sont souvent d'un gros volume. Le même passage de galets anguleux, dans la partie supérieure de la crique, à des formes plus arrondies plus bas, remarqué sur les autres criques, existe également ici. Entre les deux claims *Discovery*, les galets sont plus petits que d'habitude, fait dû à la nature plus tendre de la roche encaissante.

“ L'épaisseur des graviers et de la couverture d'humus sur le Dominion Creek est moindre que sur la crique au Soufre et à peu près égale Epaisseur des graviers. à celle de la crique Hunker. Au claim n° 20 en amont du *Discovery* d'en haut, dans la partie de la vallée où est la coulée, les graviers ont une épaisseur de trois pieds et sont recouverts d'environ quinze pieds d'humus et de sable. Entre les deux claims *Discovery*, qui est la partie la plus riche, les graviers varient en épaisseur de deux à sept pieds, et la couverture d'humus et d'argile sableuse de cinq à quinze pieds. Plus bas, près de l'embouchure de la crique Laura, l'épaisseur d'humus et de gravier augmente à environ quarante pieds. La profondeur jusqu'à la roche de fond, dans la partie inférieure de la crique, n'a pas été constatée, car on n'y travaillait pas, mais on la dit être d'une trentaine de pieds.

“ Le gravier des terrasses ressemble à celui des criques, et se compose des mêmes matériaux, généralement un peu plus arondis ; mais à une couple d'endroits, la terrasse est formée d'une masse de gros fragments anguleux de roche de fond entassés confusément ensemble. L'épaisseur des graviers de banquettes varie de six à quinze pieds. Ils ne sont généralement pas couverts de beaucoup d'humus.

“ *Or.*—La partie la plus riche du Dominion Creek s'étend à partir Distribution de l'or. du voisinage de la crique Lombard jusqu'à environ un demi-mille en

aval du claim *Discovery* d'en bas, distance de cinq milles et demi à peu près. Le filon aurifère n'est pas uniforme partout, et le rendement, suivant les exploitations actuelles, est très variable. Dans les parties les plus riches, les graviers contiennent approximativement \$500 d'or au pied linéaire, mais dans les parties les plus pauvres, le rendement n'a pas couvert les frais d'exploitation. Une grande majorité des concessions, cependant, situées sur cette partie de la crique, promettent de bons rendements si elles sont économiquement exploitées. En amont de la crique Lombard, un certain nombre de claims ont été travaillés par intervalles, la plupart par des 'lâiques,' c'est-à-dire des gens qui ne sont pas de vrais mineurs, sur une distance de plus de deux milles, dont quelques-uns se sont trouvés passablement riches. Dans la direction opposée, des concessions ont été exploitées sur plusieurs milles en aval du *Discovery* d'en bas. Aux claims 73D et 74 en aval du *Discovery* d'en bas, l'on dit que le rendement a été passable. La longueur totale de la crique sur laquelle on a trouvé de l'or en assez bonnes quantités, dépasse onze milles. Dans la partie inférieure et large de la crique, des recherches considérables ont été faites tout le long de la vallée, mais ces travaux étaient pour la plupart faits pour la montre, et l'on a prétendu y avoir trouvé du gravier aurifère, mais il m'a été impossible de m'en assurer.

"Les graviers de banquettes le long du côté gauche du Dominion Creek sont très importants. Ils commencent en aval du *Discovery* d'en haut et s'étendent, autant qu'on le sache, d'une manière intermittente, jusqu'au claim 133 en aval du *Discovery* d'en bas, distance de plus de treize milles. Leur distribution le long de la vallée correspond d'une manière générale à celle de la partie la plus riche des graviers de criques. Ils s'étendent, cependant, un peu plus loin en descendant la vallée, car un claim était en exploitation, l'été dernier, en face du n° 133 en aval du *Discovery* d'en bas, et l'on dit que le rendement était satisfaisant. Les graviers de terrasses aux environs du *Discovery* d'en bas et en remontant la vallée jusqu'à près du *Discovery* d'en haut étaient extraordinairement riches par endroits, et quelques-uns des claims ont donné de grands rendements comparativement à l'ouvrage fait.

Caractère
de l'or.

"L'or sur le Dominion creek, en aval du Lombard, se trouve en gros grains bruts, arrondis ou anguleux, et en petites pépites. Plus bas, l'on trouve un mélange de grains lourds, les uns bien roulés et les autres tout à fait bruts, avec une variété plus en paillettes et par-ci par-là une grosse pépité. On a trouvé une pépité pesant $8\frac{1}{2}$ onces sur le claim n° 2, en aval du *Discovery* d'en haut. Vers la portion inférieure de la partie aurifère de la crique, l'or devient plus fin et plus écaillé, et les grosses pépites disparaissent.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ L’or de banquettes ou de terrasses se trouve en grains assez gros, aplatis, d’une grosseur plus uniforme, plus polis et plus usés par l’eau que l’or de criques. Les gros morceaux ne sont pas abondants, mais on y trouve parfois des pépites, la plus grosse que je counaisse pesant à peu près 4½ onces.

“ Les exploitations minières sur le Dominion Creek ont été grande- Exploitation.
ment entravées par les prix excessifs du frêt et le coût élevé des provisions et machines qui en résulte, et le produit de la crique, l’année dernière, a désappointé les mineurs, en dépit du grand rendement brut. Cependant, le gouvernement a maintenant fait construire une bonne route charretière, et les prix de transport vont sans doute sensiblement baisser à l’avenir.

“ Jusqu’ici, l’on n’a pas trouvé de graviers aurifères rémunérateurs dans les nombreuses coulées et ravines qui entrent dans la partie productive du Dominion Creek, à l’exception peut-être de quelque banquettes sur la crique au Caribou, dont on a fait rapport à la fin de la dernière saison. Vers l’embouchure de cette crique, les criques Gold-Run et au Soufre, deux affluents venant du côté droit, sont aurifères ; mais dans la partie supérieure, l’or, d’après ce que l’on en sait aujourd’hui, est presque entièrement borné au thalweg du cours d’eau principal. L’or est indubitablement d’origine locale, et il n’y a guère de doute que l’on finira par en trouver sur quelques-uns des affluents. Coulées apparemment stériles.

“ *Crique au Soufre*—

“ La crique au Soufre part du Dôme et se jette dans le Dominion Creek à deux milles et demi en amont de la crique Australia. Sa longueur est d’environ dix-sept milles, mesurée en suivant la vallée. A son embouchure, c’est un cours deau d’une douzaine de pieds de largeur et d’une profondeur, sur les bancs, d’environ six pouces. Dans la partie aurifère, l’eau est beaucoup plus basse, mais, excepté près de la source, l’on peut se procurer une couple de débits d’eau pour le lavage. Les principaux affluents sont les coulées de Green, Friday, Meadow en Brimstone sur la gauche, et les coulées de Quinn et Black-Diamond sur le côté droit. Crique au Soufre.

“ *Vallée*.—La vallée de la crique au Soufre est enfoncée de 1,000 à 1,500 pieds au-dessous de la crête des collines qui la bordent. Les pentes sont douces et très uniformes, mais sont un peu plus escarpées du côté droit que du côté gauche. Dans sa partie supérieure, la vallée est étroite et en forme de ravin à pente raide, mais elle s’élargit graduellement vers l’embouchure, et en même temps l’inclinaison diminue. Sur une certaine distance en amont de l’embouchure, la pente ne Caractère de la vallée.

dépasse guère vingt pieds au mille, mesurée à l'anéroïde. L'accroissement de largeur est assez uniforme, mais il se trouve de légers élargissements ou rétrécissements, par intervalles, sur toute sa longueur. A l'embouchure de la coulée à Green (*Green Gulch*), à environ cinq milles de la tête ou du haut de la vallée, son fond a 300 pieds de largeur et est recoupé par une gorge d'humus étroite de trente pieds de profondeur, dans laquelle le cours d'eau (la coulée), qui n'a ici que trois pieds de largeur, est emprisonné. A sept milles plus bas, la platière de la vallée a une largeur de 700 pieds, et près de l'embouchure elle atteint près d'un tiers de mille. Un profil transversal de la vallée montre une platière de largeur variable qui borde le cours d'eau, à partir des bords de laquelle la surface s'élève lentement jusqu'au pied des flancs de la vallée ; vient alors une rampe escarpée de 700 à 1,000 pieds, suivie de rampes plus douces jusqu'aux crêtes des collines qui la bordent. Un singulier trait de la vallée de la crique au Soufre est l'absence, sur tout son parcours, de terrasses bien dessinées. Vers l'embouchure, des solutions dans l'uniformité des flancs, simulant des terrasses, ont été observées en plusieurs endroits, mais à l'examen elles n'ont révélé la présence d'aucun gravier. La crique au Soufre est singulière sous ce rapport, car il existe des terrasses aurifères sur toutes les autres criques productives de la région. L'on peut encore découvrir de petites terrasses, car la vallée n'a pas été complètement explorée, mais il n'en existe pas de système continu.

“ Une seconde particularité de la vallée est la faible rampe continue, mentionnée plus haut, entre le bord de la platière qui longe la crique et le pied des collines, s'élevant en certains endroits à cinquante pieds ou plus. Il a été jalonné des claims de banquette le long de cette rampe, mais aux endroits où on y a foncé des puits, on a rencontré la roche de fond à peu près au même niveau que près de la crique, et il a été démontré que cette rampe est due à une grande accumulation d'humus. Il est possible, cependant, qu'en quelques endroits des terrasses peuvent être si complètement ensevelies sous l'humus qu'il ne s'en montre aucun signe à la surface.

Roche de lit.

“ *Roche de lit.*—Dans la partie supérieure de la crique au Soufre et en descendant jusque vers le claim n° 50, en aval du *Discovery*, les roches consistent principalement en schistes grisâtre et verdâtre pâle de la formation du Klondike, semblables à celles que l'on trouve sur le haut de la Bonanza. Les schistes sont coupés par de nombreuses veines de quartz et par quelques butons et dykes de rhyolithe (?) Dans le bas de la vallée, les schistes deviennent plus grossiers, plus grenus, paraissent passer graduellement à un gneiss granitique, et, près de l'embouchure de la crique, à un granit. Les affleurements sont rares le

DOC. DE LA SESSION No 13a

long de la vallée, et l'on ne peut constater la nature de la roche que par des échantillons pris dans les puits qui ont été foncés dans la roche de lit.

“ *Graviers.*—Dans le haut de la vallée, là où se trouve la coulée Graviers. dont il a été question, les débris qui se sont accumulés dans le lit des cours d'eau consistent en grande partie en morceaux anguleux de schistes et en fragments épars de quartz un peu usé par l'eau, qui se sont éboulés des flancs escarpés des collines. Plus bas, les galets de schiste aplatis deviennent plus petits et moins anguleux, sont faiblement stratifiés et reposent dans une matrice de gros sable jaunâtre et grisâtre, et sont interstratifiés par endroits avec des lits de sable. Dans la partie inférieure de la crique, les déblais sont d'une couleur blanchâtre et ressemblent de loin à des tas de drift quartzeux. Cette couleur pâle est due, cependant, aux roches granitiques décomposées dans lesquelles la partie inférieure des puits a été creusée. Les graviers consistent principalement en schistes grisâtres et verdâtres de la formation du Klondike, excepté sur la partie inférieure de la crique, où il y a de plus une quantité considérable de galets gneissiques et granitiques. Des galets et cailloux de quartz anguleux, subanguleux ou arrondis, sont partout passablement abondants, et des galets de rhyolithe et d'une porphyrite à augite foncée et à gros grain, dont l'origine est inconnue, se rencontrent de temps à autre.

“ Les graviers varient en épaisseur de deux à huit pieds ou plus. Epaisseur des graviers. Dans la partie productive de la crique, la moyenne en est d'environ trois pieds sur les claims examinés. La surcharge d'humus sur la crique au Soufre est extraordinairement lourde, beaucoup plus que sur les autres criques de la région. Sur le claim n° 36 en amont du *Discovery*, les graviers ont de trois à trois pieds et demi d'épaisseur, sont recouverts de cinquante-cinq pieds d'humus congelé, tellement pur qu'un puits y a été creusé jusqu'au gravier au pic et à la pelle, sans avoir à le faire dégeler. Vers le *Discovery*, l'humus a environ quarante pieds d'épaisseur, et sur le claim n° 33, en aval, il a trente pieds d'épaisseur et repose sur trois à quatre pieds de graviers. Dans la partie inférieure de la crique, l'humus s'amincit considérablement, et la coupe de gravier et d'humus ne dépasse pas, dit-on, vingt à vingt-cinq pieds. Il ne se faisait aucun travail dans cette partie à l'époque de ma visite, et je n'ai pu me procurer aucun renseignement.

“ *Or des graviers.*—Des claims étaient exploités sur la crique au Or des graviers. Soufre, à l'époque de ma visite, en différents endroits à partir du n° 66 en amont jusqu'au n° 33 en aval du *Discovery*, distance de plus de dix milles. Il en a aussi été travaillé avec profit dans les quarante en aval, et l'on dit même sur bonne autorité que l'on a trouvé des graviers

aurifères aussi loin que le n° 75 en aval, ce qui porte la partie productive de la crique à environ quinze milles. L'or est assez irrégulièrement distribué. La meilleure partie de la crique, autant qu'on en peut juger maintenant, s'étend depuis le voisinage de la coulée de Green jusqu'à un mille ou à peu près en aval du *Discovery*. L'on estime que dans certaines parties de cet espace, le rendement atteindra ou même dépassera par endroits \$5,000 par pied courant, ou au taux d'un quart de million par claim. Il n'y a que quelques-uns des claims qui promettent d'aussi fortes sommes, mais on a constaté que le terrain est bon sur la plus grande partie de cette distance, et jusqu'ici l'on n'a trouvé que fort peu d'endroits stériles.

“ Dans la partie inférieure de la crique, la vallée est large, et la localisation du gravier aurifère est une affaire coûteuse et longue. Il a été creusé un ou plusieurs trous sur la plupart des claims, mais les explorations faites jusqu'ici n'ont pas encore suffi à démontrer leur valeur.

Or. “ L'or de la crique au Soufre est brut, anguleux et en pépites dans la partie supérieure ou ravineuse de la vallée, mais plus bas il devient plus fin, montre plus d'usure, et les grosses pépites sont moins abondantes. Un échantillon d'or examiné, venant d'aussi loin que le n° 33 en aval du *Discovery*, était lamelleux, mais cependant assez gros et rude. L'on dit que les grains augmentent encore de poids près de l'embouchure de la crique.

Sable noir. “ Le *sable noir* associé à l'or consiste principalement en pyrite, magnétite et hématite, provenant des schistes verts de la région. Les plus grosses pépites contiennent des fragments de quartz, et tout porte à croire que l'or est d'origine locale et provient des veines et des schistes silicifiés de la vallée.

“ Aucun des affluents de la crique au Soufre ne s'est jusqu'ici trouvé aurifère, mais il est très improbable que l'or soit absolument borné à la vallée principale, et l'on a toute confiance que l'exploration future des coulées et ruisseaux latéraux finiront par en révéler la présence.

Grande
profondeur
d'humus.

“ La puissante couche d'humus qui recouvre les graviers le long de la partie productive de la crique au Soufre empêche les travaux à ciel ouvert, sauf en une couple d'endroits favorables, et les exploitations se font presque entièrement au moyen de puits et de galeries. Cette épaisse couverture d'humus entraîne un surcroît de dépenses pour sortir le gravier, mais elle est en même temps une protection pour les mineurs.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ *Gold-Run Creek*—

“ Cette crique n’a été examinée qu’à la hâte sur une distance d’environ quatre milles en la remontant, à partir de son embouchure. C’est l’un des principaux affluents du Dominion Creek venant du côté droit, et elle se jette dans ce dernier à environ quatre milles en amont de la crique au Soufre. Elle a une longueur de près de huit milles et court presque parallèlement à cette dernière. A son embouchure, c’est un cours d’eau de six pieds de largeur et de six pouces de profondeur sur les battures, mais à cinq milles de son embouchure, elle n’a plus qu’environ trois pieds de largeur et trois pouces de profondeur. Gold-Run
Creek.

“ La vallée du Gold-Run se conforme au type général de celles de la région. Elle est à fond plat et large d’environ un quart de mille près de l’embouchure, avec une rampe douce, mais devient plus étroite et plus escarpée vers la tête. Les arêtes ou collines qui la bordent sont inégales et ont une hauteur de 1,200 à 1,500 pieds. Il se trouve de basses terrasses près de l’embouchure et en quelques endroits plus haut, mais il n’en existe pas de système continu. Vallée.

“ Les roches encaissantes sont presque partout cachées, mais à en juger par les matières des déblais, elles paraissent être pour la plupart des chloritoschistes. Au claim n° 36, une zone de roche dure, verte, assez massive, traverse et rétrécit la vallée. Roches
encaissantes.

“ Les graviers sont plus quartzeux qu’à l’ordinaire, et ils consistent en galets et cailloux de quartz arrondis et anguleux de toutes grosseurs, jusqu’à un pied ou plus de diamètre, et en galets plats de la roche verte encaissante. Ils varient en épaisseur de cinq pieds à quelques pouces, et sont recouverts de quinze à vingt pieds de sable et d’humus interstratifiés. Graviers.

“ Le Gold-Run Creek est singulier en ce que sa partie la plus productive est située vers son embouchure. Il est possible, cependant, que l’on puisse encore faire des découvertes plus haut, car on ne fait que commencer à y travailler, et il n’a pas encore été complètement exploré. On travaillait des claims, lors de ma visite, à partir d’un point à environ un mille et demi de l’embouchure jusqu’à environ trois milles en remontant sa vallée. Les meilleurs, cependant, se trouvent sur un espace d’un mille dans la vallée, à partir d’environ deux milles en amont de l’embouchure. Les graviers dans cet espace se sont trouvés très riches par endroits, et quelques-uns des claims ont donné de bons rendements. Distribution
de l’or.

“ L’or du Gold-Run est rude et anguleux, et à l’exception de quelques grains lisses, il ne montre pas beaucoup d’usure. Les pépites ne sont pas nombreuses, et on n’en avait pas trouvé, à l’époque de ma visite, qui pesaient plus d’une once.

“ *Crique au Quartz*—

Crique au
Quartz.

“ La crique au Quartz, affluent de la rivière des Sauvages, est un cours d'eau d'environ neuf milles de longueur, et dont la largeur à l'embouchure est de quinze pieds. Elle se ramifie souvent le long de son cours, et, avec ses nombreuses branches, elle a sculpté le bassin le plus sauvage et le plus remarquable de toute la région. Ses principaux affluents sont les criques Calder, Petite-Blanche et du Cañon à droite, et celle de Toronto et de la Fourche à-Mack à gauche. Les parties inférieures des vallées du cours d'eau principal et de ses principaux affluents ont de larges fonds plats, comme à l'ordinaire, et elles sont bordées par endroits de terrasses bien dessinées.

Première
découverte
de l'or.

“ La crique au Quartz est la première sur laquelle on ait découvert de l'or dans la région, mais la production n'a jusqu'ici été que comparativement insignifiante, et à l'époque de ma visite il se faisait très peu de chose sur les claims de la crique elle-même. La pauvreté comparative des graviers de criques, d'après ce que l'on en connaît maintenant, est remarquable, parce que ce cours d'eau et ses nombreux affluents recourent presque partout les schistes du Klondike, qui sont les roches aurifères de la région, et qu'ils ont charrié et probablement concentré quelque part le contenu métallique d'une énorme quantité de matériaux.

Drift
quartzeux.

“ La crique est bordée du côté droit, entre celles de Calder et du Cañon et jusqu'à une certaine distance en amont de cette dernière, par une importante terrasse principalement formée de drift quartzeux, le seul exemple connu de l'existence de ce dépôt sur le versant de la rivière des Sauvages. La terrasse en aval de la crique du Cañon a 110 pieds de hauteur et par endroits près d'un tiers de mille de largeur. Un puits de mine foncé sur cette terrasse, en face du claim n° 6 en aval du *Discovery*, à 1,100 pieds en arrière de son rebord, a montré environ 45 pieds de drift quartzeux recouvert par 55 pieds de graviers jaunâtres supérieurs. Un autre puits profond, creusé à quelque distance plus bas, a traversé 65 pieds du drift jaunâtre et 6 pieds du drift quartzeux.

“ Le drift quartzeux de la crique au Quartz ressemble à celui des criques Bonanza et Hunker, mais est d'une couleur un peu plus foncée, montre une stratification plus distincte, et contient une plus grande proportion de galets et de cailloux de schiste. Il s'est trouvé modérément riche en quelques endroits, et l'on y travaille un certain nombre de claims avec plus ou moins de succès.

“ Les affluents de la crique au Quartz, surtout ceux du côté droit, donnent de bonnes espérances, mais jusqu'ici l'on n'y a rien trouvé de bien important.

“ *Crique Eureka*—

“ La crique Eureka se jette dans la rivière des Sauvages sur le côté sud, à cinq milles en aval de la crique Australia. C'est un petit cours d'eau, d'environ huit pieds de largeur à l'endroit où il entre dans la vallée, et d'une dizaine de milles de longueur. Elle se divise à trois milles en amont de son embouchure en deux bras presque égaux, qui prennent tous deux leurs sources dans une rangée de collines qui bordent cette partie de la vallée de la rivière des Sauvages au sud. Crique Eureka.

“ La vallée de la crique Eureka est conforme au type général de la région. Dans sa partie inférieure, la platière d'humus qui borde le cours d'eau a de 300 à 900 pieds de largeur, mais à l'amont de la fourche elle se rétrécit bientôt en une ravine étroite. Il y a une banquette bien dessinée de cinquante pieds de hauteur sur le côté gauche, vis-à-vis la fourche, qui remonte la crique sur une couple de milles. Au n° 4 en amont du *Discovery*, la terrasse a 90 pieds de hauteur. Vallée.

“ *Roches*.—Les roches sur la crique Eureka consistent en ardoises, quartzites feuilletées, micaschistes foncés et schistes verts, plongeant sous un angle élevé et courant dans une direction orientale. Ce sont les mêmes roches que celles que l'on trouve sur le fleuve Yukon en aval de la rivière des Sauvages et sur la partie inférieure de celle-ci, que l'on a appelées la formation d'Indian-River. Elles sont plus anciennes que les schistes du Klondike, qu'elles bordent au nord, et sont probablement d'âge cambrien. Ces roches appartiennent à un groupe tout à fait différent de celles recoupées par les principales criques aurifères, et le fait qu'elles portent de l'or agrandit considérablement le champ des découvertes possibles. Roches.

“ *Graviers*.—Les graviers de cours d'eau de l'Eureka consistent tout en galets imparfaitement roulés de schiste foncé et verdâtre. Des galets et cailloux de quartz, parfois de grandes dimensions, sont aussi présents, et l'on y rencontre aussi parfois du granit. Dans le haut de la crique, les graviers deviennent, comme à l'ordinaire, plus gros et plus anguleux. Le lit de graviers de cours d'eau a de quatre à huit pieds d'épaisseur, et il est recouvert de dix à vingt pieds d'humus. Les graviers de terrasses se composent des mêmes matériaux que ceux des cours d'eau, mais sont plus ronds et plus usés. Les galets de quartz y paraissent aussi un peu plus abondants. Graviers.

“ Le rendement de la crique Eureka a été faible jusqu'ici, et à l'époque de ma visite il s'y faisait très peu d'ouvrage. On y creusait quelques puits d'exploration, et au n° 17 en amont du *Discovery*, une équipe de mineurs était engagée au lavage du minerai avec assez de succès. L'or que l'on trouve ici est rugueux et assez gros, et il contenait une cer- Rendement.

taine quantité de petites pépites. Le fond de la vallée en cet endroit est étroit et escarpé, mais la quantité d'eau, excepté au printemps, est trop faible pour le lavage au moyen de rigoles, mode qui serait le plus avantageux, et est à peine suffisant pour alimenter une petite série de dalles en bois.

“ De bons indices ont été trouvés en différents endroits dans les banquettes qui longent le côté gauche de la crique Eureka, où il se fera beaucoup d'ouvrage cet hiver, ainsi que sur plusieurs claims le long du bras droit et sur une branche de ce dernier.

“ Les explorations sur la crique Eureka sont très coûteuses. Les provisions sont apportées par des chevaux de bât par voie du Dôme et de l'arête du Soufre, et aussi par bateaux en remontant les rivières Yukon et des Sauvages ; mais ces deux routes sont longues et difficiles, et jusqu'à ce que les prix de transport soient considérablement réduits, les parties les plus riches de la crique pourront seules être exploitées avantageusement.

“ *Autres cours d'eau.*

Platière de la
Klondike.

“ Le terrain plat de la vallée de la Klondike en aval de l'embouchure de la crique Hunker, et plus spécialement à partir de l'embouchure de la vallée de la Bonanza jusqu'à une certaine distance en descendant, a donné de bonnes espérances, car on rapporte que quelques-uns des puits ont produit dix centins ou plus par platée. Jusqu'ici, la vallée en amont de l'embouchure de la crique Hunker n'a pas été trouvée de beaucoup de valeur.

Rivière des
Sauvages.

“ La rivière des Sauvages, qui borde la partie sud de la région du Klondike, a donné de petites quantités d'or recueilli sur les bancs de sable. On dit aussi que les graviers de la vallée avaient assez bonne mine, mais on ne les travaille pas. Une large terrasse de graviers, qui mérite d'être examinée, suit le côté gauche de la vallée depuis l'embouchure de la crique Australia jusqu'à une pointe en aval de la crique au Quartz. On y a trouvé des indices d'or, mais on ne l'a pas encore suffisamment explorée pour en connaître la valeur. D'autres terrasses, qui toutes contiennent de l'or jusqu'à un certain point, se rencontrent aussi par endroits sur le côté droit, ordinairement près des embouchures des affluents.

Crique
Australia.

“ La crique Australia, qui se réunit au Dominion Creek pour former la rivière des Sauvages, a été explorée sur une grande échelle, mais jusqu'ici, en ce qui concerne les graviers de criques, avec peu de résultats. Une terrasse bien dessinée et large, qui forme en réalité suite à

DOC. DE LA SESSION No 13a

celle de la rivière des Sauvages, longe le côté gauche de la vallée sur un certain nombre de milles en amont de son embouchure. Les graviers de terrasses ont une épaisseur de plus de 60 pieds par endroits, et ils portent de petites quantités d'or à partir de la surface en descendant. Une compagnie était occupée, durant la saison dernière, à chercher un filon aurifère, mais je n'ai pu savoir quel a été le résultat de ses opérations.

“ Les criques *All-Gold* (Tout-Or) et *Too-Much-Gold* (Trop-d'Or), qui toutes deux prennent leurs sources près du Dôme et près de celles des criques Hunker et Dominion, et qui descendent en s'en écartant (la première se jetant dans la crique Plate [*Flat Creek*] et la seconde dans la rivière Klondike, à une légère distance en aval de l'embouchure de la crique Plate), ont été le théâtre d'une course au clocher il y a un couple d'années, mais le résultat n'a pas justifié les espérances des mineurs, et aujourd'hui elles sont à peu près désertes. All-Gold et autres criques.

“ La crique Plate est bordée à l'est par un plateau de 600 pieds de hauteur au moins et de plusieurs milles de largeur, entièrement formé de graviers meubles, de sable et d'argile sableuse. Cette formation est tout à fait récente et est ordinairement regardée par les mineurs comme étant l'apport d'un ancien thalweg de la Stewart. Elle n'a été examinée qu'à un seul endroit, et les témoignages recueillis indiquaient qu'elle avait été déposée dans un bassin de lac. Elle couvre une superficie considérable, car on dit qu'elle court depuis la Klondike jusqu'à la Stewart, et même jusqu'à une certaine distance au delà de ces deux rivières. Le dépôt a été exploré jusqu'à un certain point, et l'on y a trouvé un peu d'or très fin, mais pas d'endroits riches. Il mérite cependant qu'on y fasse d'autres recherches, car il pourrait devenir un champ d'opérations sur une grande échelle. Crique Plate.

“ Il a été fait très peu de chose, durant la dernière saison, dans le district du Yukon, en dehors des terrains aurifères de Klondike. La rivière Stewart a été de nouveau explorée par quelques individus, et le bruit courait qu'on y avait fait de bonnes trouvailles, mais il m'a été impossible de me procurer de renseignements tangibles à leur égard. L'on prétend aussi qu'il a été fait une découverte plus au nord, sur une couple d'affluents de la fourche sud de la rivière au Saumon, et j'ai vu moi-même, en m'en revenant, une petite quantité de très bel or que l'on disait venir de là. Les criques qui se trouvent à la tête de la rivière de Soixante-milles, qui avaient été presque complètement abandonnées après les découvertes faites sur la Klondike, commencent à attirer de nouveau un peu d'attention. Peu d'explorations générales.

“ Les districts éloignés ont été négligés par les anciens mineurs depuis que les découvertes de la Klondike ont été faites, et le travail

d'un grand nombre de gens inexpérimentés qui ont parcouru une grande partie du pays pendant les deux dernières saisons, a été presque perdu. Ils se suivaient les uns les autres par troupes, remontant et descendant les principaux cours d'eau, mais ne faisaient que très peu d'ouvrage qui valût quelque chose. En réalité, il s'est fait moins d'explorations réelles depuis les découvertes de la Klondike que durant les années précédentes, en dépit de la foule de chercheurs. Des milliers de cours d'eau, dans la zone aurifère qui s'étend jusqu'à des centaines de milles entre Atlin et la Klondike et plus au nord, restent encore inexplorés, et le travail de l'explorateur ne sera pas terminé d'ici à nombre d'années."

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Colombie-Britannique.

Les travaux de campagne se sont poursuivis dans trois parties de cette province dans le cours de l'année, c'est-à-dire dans le district d'Atlin, dans la Koutanie Occidentale et dans la Koutanie Orientale. M. J. C. Gwillim, qui avait été nommé sur le personnel de la Commission au commencement de l'été, et qui était alors dans la Colombie-Britannique, fut chargé de faire un examen et une étude préliminaires de la région d'Atlin, sur laquelle d'importantes découvertes récentes d'or de placer avaient beaucoup attiré l'attention. M. Gwillim fait le rapport qui suit sur cette région et le travail qu'il y a fait :—

Travail de M. Gwillim dans la région d'Atlin.

"Suivant vos instructions, je partis de Vancouver pour Atlin le 30 mai, pour commencer une exploration et un examen de cette région, qui est devenue depuis quelque temps un champ minier renommé.

"A. E. Porter fut engagé à Vancouver pour la campagne, et, en compagnie de M. McConnell et de son parti, nous gagnâmes le nord jusqu'à Skagway, puis de là nous traversâmes la passe de White jusqu'à Bennett, que nous atteignîmes le 5 juin. La passe de White était alors presque libre de neige, mais la glace était encore assez forte sur les lacs du Sommet pour nous permettre d'y voyager. Les lacs supérieurs, depuis Bennett jusqu'à Tagish en descendant, étaient libres depuis quelques jours, bien que le printemps fût tardif. Le Bras de Taku (*Taku Arm*) et le lac Atlin s'étaient ouverts vers le 1^{er} de juin. A Bennett, nous achetâmes un canot de Peterborough et les effets dont nous avons besoin, et le 6 juin, avec M. McConnell, nous descendîmes le lac Bennett. Le 7, je commençai avec un homme un levé au loch et à la boussole le long du Bras de Taku, en gagnant le sud à partir du lac Tagish vers Atlin.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Le district d'Atlin a été connu comme champ de placer durant l'été de 1898, après que Fritz Miller et ses compagnons eurent jalonné le claim *Discovery* (Découverte) sur la crique aux Pins (*Pine creek*). Les gens s'y rendirent de nombre d'endroits différents ; quelques-uns de Tagish et Log-Cabin, et d'autres par la voie de la rivière et du sentier de Taku jusqu'au lac Atlin, en sorte que les principaux affluents des criques aux Pins et McKee étaient jalonnés avant l'arrivée de l'hiver. *Discovery*
d'Atlin.

“ Pendant l'hiver et au commencement du printemps, beaucoup de ceux qui s'y étaient rendus à l'automne s'en retournèrent, et d'autres y arrivèrent par voie de Log-Cabin et de la route de Fantail en venant à la passe de White, de Teslin, par terre et par les lacs de Glady ou *Sucker* (aux Mulets) et de la Surprise, avec des chiens et des traîneaux à bras. Au commencement du printemps, beaucoup de chevaux et de traîneaux s'y rendirent sur la glace par voie de la route d'été, sur le lac Bennett et le Bras de Taku. Avant cette découverte d'or, il y a des témoignages qui démontrent que des blancs avaient déjà pénétré dans ce district, mais apparemment sans y trouver d'or.

“ La méthode que j'ai suivie pour faire mes levés a été celle du loch et de la boussole sur les lacs, avec mesurages au micromètre ou à la marche dans les voyages par terre, me servant des montagnes comme point de repères, ainsi que par des observations de latitude. Mode de levé
hydrogra-
phique.

“ Jusqu'à vingt milles en remontant le Bras de Taku, des chaînes de montagnes de calcaire rugueuses et nues s'étendent de chaque côté et s'élèvent de 2,000 à 2,500 pieds au-dessus du lac. Cette même zone de calcaire passe à l'est en traversant le Petit-Lac Atlin, et s'avance de là vers le lac Teslin dans une direction orientale. Nous n'avons rencontré aucun indice de la présence de l'or dans cette course, quoique plus loin à l'est, l'on trouve du cuivre dans le calcaire. Bras de Taku.

“ La rivière Touchi (*Toochi*) vient de l'ouest et se jette dans le Bras par une ouverture basse et large, à dix-huit milles du lac Tagish. C'est un assez gros cours d'eau, passant sur du gravier. Je n'ai pas vu de roche de lit. Plusieurs terrasses de matériaux fins—une argile sablonneuse avec très peu de galets—croisent cette vallée, dont la plus élevée, à deux milles en arrière du lac, le domine de 230 pieds. De semblables terrasses, ou des portions détachées, sont communes dans toute la région au sud-est, et atteignent jusqu'à 1,800 pieds au-dessus du lac, qui est lui-même approximativement à 2,190 pieds au-dessus de la mer. Rivière
Touchi.

“ A deux milles au sud de la rivière Touchi, le calcaire blanc fait place à une différente espèce de roches, et l'aspect du pays change considérablement. Il prend une apparence plus usée. Il y a souvent Rive au sud de
la rivière
Touchi.

des contreforts bas et de larges dépressions caractérisées par le pin gris, le peuplier et des espaces herbeux. Les montagnes sont en groupes isolés, arrondies et herbeuses au-dessus du bois, qui ne vient que rarement à plus de 1,000 pieds au-dessus du niveau du lac. Les roches sous-jacentes à cette partie du pays sont des matières ignées et sédimentaires, à grains fins, de différentes sortes, ordinairement appelées 'ardoises' pour les distinguer des calcaires ou des granits. Ce sont souvent des diabases éruptives, ou des roches de couleurs foncées, à grains fins, plus ou moins stratifiées, parfois aussi d'origine ignée; mais en gagnant le sud, les roches deviennent des grès, des ardoises proprement dites et des conglomérats bien définis. L'allure générale de ces roches est vers le sud-est, en gagnant le lac Atlin.

"Immédiatement au sud du calcaire, les roches dont il vient d'être question montrent des signes de minéralisation. Une grande partie de cette roche encaissante est imprégnée de pyrite de fer, car l'on voit des bandes et des plaques tachées de fer sur les montagnes voisines, et l'on a déjà jalonné des veines de quartz. Nous n'avons, cependant, passé que peu de temps dans cette localité, notre but étant surtout d'aller dans le district d'Atlin proprement dit.

Golden-Gate.

"*Golden-Gate* (la Porte-dorée).—L'étroit passage qui conduit dans le goulet de Taku et le lac Atlin, fut atteint le 11 juin. Cet endroit est à environ quarante-deux milles au sud du lac Tagish. A partir de Golden-Gate, le levé fut poussé jusqu'à onze mille vers le sud, en remontant le Bras, les grès, ardoises et conglomérats se continuant. Là, le Bras tourne brusquement à l'ouest, entrant dans la zone des granits du littoral et gisant entre des chaînes de montagnes de 3,000 à 3,500 pieds de hauteur. Cette extrémité du lac aboutit dans une profonde vallée d'environ trois milles de longueur, tapissée de sable fin, dans laquelle descend un cours d'eau tortueux, alimenté par l'eau des bras d'un glacier venant des chaînes de la Côte.

Partie sud du
Bras de Taku.

C'est près de cette extrémité méridionale du Bras de Taku que nous avons vu pour la première fois du quartz aurifère.

Des échantillons d'or natif, de cuivre gris, de pyrite de cuivre et de galène trouvés dans cette région nous ont été montrés. Cependant, l'on ne peut encore rien dire de certain à propos de l'étendue des gisements, mais nous avons vu plusieurs veines de quartz. Une superficie de schistes minéralisés paraît exister dans le voisinage du lac à la Loutre (*Otter Lake*), à l'ouest du Bras, et sur la route de Fantail en venant de Log-Cabin. L'un des claims de cette localité avait été plus ou moins exploité depuis l'automne de 1898, mais sans montrer beaucoup de valeur, autant que j'ai pu le savoir. On a fait d'autres travaux dans le cours de l'été dernier près du Bras même, surtout sur ce que l'on a appelé les découvertes d'or natif de Golden-Gate. Ces travaux se trouvent à huit

milles au sud de Golden-Gate, sur la rive orientale. Il a été rapporté de très riches échantillons de quartz aurifère provenant de ces environs, et l'on dit qu'une expédition de cinq tonnes a été faite du claim Hope à une compagnie de réduction de San Francisco.

“ Revenant à Golden-Gate, nous remontâmes le goulet de Taku vers l'est, sur une distance de treize milles, jusqu'à la ville et au portage de Taku, les montagnes environnantes étant principalement composées d'ardoises, et la rive étant basse. Un portage d'un mille et demi, sur une arête basse, conduit au lac Atlin. Les indications de l'anéroïde portent le lac Atlin à trente-huit pieds au-dessus du Bras de Taku. La rivière sort du lac en cet endroit et a environ deux milles de longueur. L'eau, le 18 juin, était basse, mais beaucoup de bateaux remontaient à la cordelle jusqu'au lac Atlin. Un tramway à cheval réunit maintenant les deux lacs. Entre le portage de Taku et la ville d'Atlin (*Atlin City*), il y a quatre milles à travers le lac. Nous atteignîmes cet endroit le 19 juin. Goulet de Taku.

“ La ville d'Atlin est située sur la rive orientale du lac Atlin, à un mille au nord de l'embouchure de la crique aux Pins. Une large vallée élevée passe en arrière de la ville et se prolonge d'environ vingt-cinq milles vers l'est. Elle se trouve dans le bassin d'égoût du lac de la Surprise et de la crique aux Pins, qui sort de celui-ci. Les chaînes de collines assez basses et arrondies qui flanquent cette large vallée, bornent les criques aurifères productives actuelles, qui, à l'exception de la crique à McKee, s'égoûtent toutes dans cette vallée centrale. La crique à McKee est un cours d'eau parallèle à sept milles au sud et a un bassin à elle propre. Lac Atlin.

“ Le lac Atlin a un peu plus de soixante milles de longueur, presque nord-sud. Atlin-City est située à peu près à mi-chemin en le descendant, sur le côté est, mais la plus grande superficie du lac se trouve au sud, parmi de nombreuses îles et de profondes baies. La partie nord est une nappe d'eau droite qui conduit au mont Minto. Les principales chaînes de montagnes qui bordent le lac sont parfois isolées par de larges dépressions ou des hauteurs herbeuses. Leur élévation atteint de 2,000 à plus de 4,000 pieds au-dessus du lac, qui est lui-même approximativement à 2,190 au-dessus du niveau de la mer. La limite générale du bois se trouve à environ 1,500 pieds au-dessus du lac, mais des positions abritées portent des arbres jusqu'à 2,000 pieds en certains endroits. Plus haut que cette ligne, il y a une courte broussaille décidue, de l'herbe et de la roche brisée. Lac Atlin.

“ A vingt milles au nord d'Atlin, il y a une remarquable montagne isolée qui s'élève du bord du lac à une hauteur d'environ 4,500 pieds Mont Minto.

de sa surface. C'est un point de repère bien connu, souvent appelé la 'montagne du Jubilé' par les gens de la région, mais nommée par les arpenteurs de la frontière le 'mont Minto.' La montagne du Jubilé proprement dite se trouve un peu plus au nord dans la zone de calcaire. Le mont Minto est une masse de granit.

Montagnes au
Bouleau.

" Les montagnes au Bouleau (*Birch Mountains*), qui forment une chaîne également élevée, sont à dix milles au sud, sur l'île aux Chèvres ou Trésa. Nous gravîmes ces montagnes, qui sont formées de porphyre granitique de couleur claire, mais sont entourées de roches sédimentaires basses. Elles s'élèvent à une hauteur de 4,450 pieds au-dessus du lac, ou de 6,640 pieds au-dessus de la mer, ce qui est la plus grande altitude que nous ayons atteinte durant la campagne.

Chaînes
de montagnes.

" Généralement parlant, les pics et chaînes de montagnes élevés sont granitiques, tandis que les plus bas et les contreforts sont formés de diorites ou pierres vertes, de serpentine, de quartzites et de grès. Un calcaire cristallin blanc forme aussi des chaînes remarquables tant au nord qu'au sud d'Atlin.

" En regardant à l'ouest du haut des montagnes au Bouleau le 30 juillet, les chaînes de la Côte, déchiquetées et couvertes de neige, interceptaient la vue à environ vingt milles. Au nord-est et au sud-ouest, l'on avait une vue très étendue sur des montagnes arrondies et herbeuses vers le lac et la rivière Teslin.

Crique aux
Pins.

" Avant de continuer notre exploration au nord de la ville d'Atlin, je remontai jusqu'à Discovery, sur la crique aux Pins, qui était alors le centre de l'action minière dans les placers. Comme l'interdiction des exploitations avait été prorogée jusqu'au 1er août, il se faisait beaucoup moins d'ouvrage qu'il y en aurait eu autrement. Chaque pouce de terrain de banquette ou de crique sur les petits cours d'eau aurifères avait été pris par les orpailleurs, mais peu d'entre eux travaillaient. A cette époque, la crique débordait. L'on se servait de cribles à la crique aux Saules (*Willow Creek*) et le long des banquettes rocheuses de vingt à quatre-vingts pieds au-dessus de la crique aux Pins, avec un peu d'eau que l'on trouvait. On me dit que le rendement était de une à deux onces par jour et par homme.

" Il se faisait aussi une exploitation avantageuse sur les criques aux Épinettes (*Spruce*), McKee, à la Loutre (*Otter*), Wright, aux Cailoux (*Boulder*), et aux Bouleaux (*Birch*), tandis que l'on en explorait beaucoup d'autres.

Levé au nord
de la ville
d'Atlin.

" Le 21 juin, j'engageai un autre canotier (W. H. McIntosh) et continuai le levé vers le nord, au loch et à la boussole, en remontant le lac Atlin.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ A quatre milles d’Atlin, sur la rive orientale, les roches magnésiennes rouilleuses et les serpentines font place à un granit à gros grains. Ce granit se continue sur environ quarante milles au nord, vers le Petit-Lac Atlin, où l’on croise de nouveau la grande zone de calcaire.

“ A vingt-neuf milles au nord d’Atlin, la frontière nord de la Colombie-Britannique (lat. 60°) traverse le lac. A partir du lac Atlin, elle gagne l’est à travers de grandes plaines marécageuses sur une distance de vingt milles, et de là il y a six milles pour se rendre au nord du lac aux Mulets (*Sucker Lake*) ou de Glady, jusqu’au pic de Dawson ou des Trois-As (*Three Aces*), sur le lac Teslin.

“ A partir de l’extrémité nord du lac Atlin, nous remontâmes la rivière Lubbock jusqu’au Petit-Lac Atlin. C’est un cours d’eau rapide et tortueux d’environ quinze milles de longueur. Le Petit-Lac Atlin est long de quatorze milles, et sa plus grande largeur est d’un mille et demi. Un sondage fait à un demi-mille du rivage n’a donné que quarante pieds. Il y a du terrain marécageux à l’ouest, puis des chaînes de calcaire. Le calcaire forme aussi les montagnes Blanches (*White*), tout près de la rive orientale. Plusieurs partis de mineurs rencontrés ici avaient trouvé peu de formation ‘d’ardoise’ et pas de dépôts de placers, mais quelques traces de cuivre et des veines de quartz.

“ La hauteur de ce lac au-dessus de l’Atlin est approximativement de quatre-vingts pieds ; au-dessus du lac du Marais (*Marsh*), de 115 pieds. Partant de l’extrémité nord, un ancien sentier de sauvages va aux Maisons-de-Tagish (*Tagish Houses*), près du lac du Marais. Un arpentage au micromètre a donné sept milles et demi de distance. On dit que le même sentier tourne l’extrémité nord du Petit-Lac Atlin, et ensuite à l’est, au nord des montagnes Blanches, qu’il traverse jusqu’au lac Teslin.

“ En allant du Petit-Lac Atlin aux Maisons-de-Tagish, le sentier suit une jolie vallée sèche contenant des prés à foin et de petites prairies herbeuses parsemées de bouquets de peupliers. Nous n’avons pas vu, durant tout l’été, de terrain ayant meilleure mine au point de vue agricole, le foin sauvage étant très rare dans la région de l’Atlin. A partir des prés sur les bords du lac, une route charretière conduit au poste de police de Tagish. Il a été construit par la gendarmerie du Nord-Ouest (police à cheval) afin d’en rapporter une centaine de tonnes de foin fauché l’été précédent. Elle a aussi hiverné bon nombre des chevaux les plus robustes en plein air, et l’on a trouvé que tous s’étaient fort bien tirés d’affaire. Je dois des remerciements à l’inspecteur Primrose, de la gendarmerie, pour les politesses qu’il m’a faites et les renseignements qu’il m’a fournis au poste de Tagish.

Rivière au
Brochet.

“ Nous revînmes à Atlin le 4 juillet et continuâmes le levé du lac vers le sud, où il s'élargit considérablement et a une ligne de rivage profondément échancrée, ainsi que beaucoup d'îles basses, généralement composées de grès. Nous passâmes une journée à la crique à McKee, que l'on fouillait alors activement, et nous fîmes un autre voyage de quatre jours en haut de la rivière au Brochet, par le sentier de Taku, jusqu'à une distance de vingt-cinq milles. Nous ne rencontrâmes qu'un seul blanc durant ce trajet, et il n'avait rien trouvé d'avantageux. Cette rivière passe sur le côté sud d'une vaste dépression et se jette dans le lac Atlin à environ trois milles au sud de la rivière O'Donnell, qui vient du nord et suit le côté nord de la même grande vallée, dont le fond est principalement composé de quartzite, de calcaire gris, de conglomérats et de roches schisteuses tendres. A vingt-cinq milles à l'est, les granits commencent à se montrer.

“ Le levé fut continué vers le sud-ouest à partir de la rivière au Brochet (*Pike*), au milieu d'un labyrinthe d'îles et de profonds goulets, montrant du calcaire et des conglomérats, avec une petite étendue de basalte.

Goulet de
Sloco.

“ Le goulet de Sloco est le plus loin dans l'est des quatre passages qui conduisent vers le grand glacier que j'ai appelé le glacier de Llewellyn. A trente milles au sud d'Atlin, à partir du goulet de Sloco, un portage d'un mille de longueur et de 320 pieds de hauteur conduit au lac Sloco. Ce lac est à 180 pieds au-dessus de l'Atlin, mais se déverse à l'est dans la rivière Taku, et de là dans le goulet de Taku. Il a sept milles de longueur. L'eau est d'un blanc laiteux causé par la vase qui vient du glacier, lequel se trouve à un mille à l'ouest.

“ Les montagnes partent ici du bord du lac même. Elles ont une apparence tabulaire causée par différentes bandes de roches volcaniques d'une nature basaltique et trachytique. Ces montagnes s'élèvent de 3,000 à 4,000 pieds au-dessus du lac et sont passablement rapprochées des chaînes rugueuses de la Côte en cet endroit. Nous avons vu des débris de quartz le long du côté sud du lac, à l'endroit où le cours d'eau entre près de la tête de la rivière qui sert de décharge au lac, appelée la rivière Sloco ou Clo-cloheen. Il n'a rien été observé ici en fait de filons de minerai. La latitude de ce lac est 59° 5', ce qui le porte considérablement plus au sud que sa position sur les cartes.

“ En continuant le long de la rive sud du lac Atlin, il y a plusieurs baies profondes. La plus occidentale conduit à une rivière glaciaire et va jusqu'à moins de deux milles du front du glacier.

Glacier
principal.

“ Le glacier principal est un grand champ de glace et de neige à pente douce, à travers lequel percent des montagnes et des pics isolés

DOC. DE LA SESSION No 13a

entre lesquels l'on voit de grandes lignes de firmament. L'angle d'ascension sur les premiers 2,000 pieds est d'environ 7°, après quoi il devient beaucoup plus plat et couvert de neige. La glace est fort brisée aux endroits où elle passe sur des arêtes du fond, et il n'est pas facile d'y voyager. On dit que des sauvages ont traversé à la rivière Taku et à Juneau sur cette glace, ce qui fait une distance d'environ soixante milles.

“ Plusieurs milliers de tonnes de cailloux granitiques et de vase Sa retraite apparente. sont empilées le long de la partie centrale des langues de glace qui descendent dans les endroits bas vers le lac Sloco, le lac Atlin et le bras de Taku. Ces fragments de glaciers déchargent une grande quantité d'eau vaseuse et de sable vers la fin de l'été, qui souvent colore les lacs sur plusieurs milles. Ils ont en apparence rétrogradé depuis quelque temps déjà, et se sont aussi abaissés, puisque l'on trouve à peu près un mille de platière pavée de roches en avant du rebord actuel de la glace, et qu'il y a des moraines latérales de cailloux sur les flancs des coteaux à cinquante pieds au-dessus de la surface du champ de glace.

“ Les roches des environs sont principalement des granits, des diorites (pierres vertes) et une roche stratifiée vert-rougeâtre, en partie serpentinisée. Nous avons vu de grosses masses de quartz grenu, mais il était apparemment stérile.

“ En retournant au nord vers Atlin le long de la rive occidentale, Seconde baie conduisant au glacier. une autre baie de cinq milles de profondeur s'avance vers le glacier et les chaînes de la Côte. Deux autres rivières vaseuses se jettent dans cette baie, dont la plus occidentale est profonde et rapide, et charriait plus d'eau, le 27 juin, que la rivière Atlin le 18 juin. Des prospecteurs rencontrés ici nous disent qu'il y avait bonne apparence d'or dans les environs, mais néanmoins ils sont partis eux-mêmes.

“ Des granits, des pierres vertes et des calcaires en bandes minces, avec des ardoises, composent les montagnes septentrionales entre cette baie occidentale et le bras de Taku, qui se trouve à une dizaine de milles plus loin, vers le nord-ouest.

“ A partir de cette baie, nous suivîmes l'étroit chenal occidental qui Chenal à l'ouest de l'île aux Chèvres. passe entre l'île aux Chèvres (*Goat Island*) et la terre ferme, les roches étant principalement des grès et des conglomérats. Une échancrure basse et large conduit à l'ouest, vers le bras de Taku, et elle paraît relier les grès et ardoises tendres de ce lac à des roches semblables du côté sud du lac Atlin. Ces roches sont probablement d'âge crétaé.

“ Des roches du lac Atlin ressemblant à celles de la région aurifère ont été vues entre l'extrémité nord de l'île aux Chèvres et le portage de

Taku. Il y avait des diorites et diabases (pierres vertes) semblables à celles de la crique à McKee, et aussi des roches noires, dures, à joints transversaux, comme celles des criques aux Bouleaux et aux Cailloux. Il est possible que ces roches se prolongent vers l'ouest entre le lac Atlin et le bras de Taku, mais nous n'en avons pas vu sur le bras même.

Rivière Atlin. " La rivière Atlin, que nous vîmes le 31 juillet, avant que l'eau n'eût atteint sa plus grande hauteur, charriait un volume d'eau considérable. Elle pouvait avoir 100 pieds de largeur, six de profondeur, et était très rapide.

Montages de granit. " Le 4 août, le canot et les effets furent envoyés au lac de la Surprise, à onze milles à l'est du lac Atlin et à environ 850 pieds plus haut que celui-ci. Ce lac a quinze milles et demi de longueur. Il se trouve au milieu d'un groupe de montagnes de granit rugueuses qui s'élèvent de 3,500 à 4,000 pieds au-dessus du lac Atlin. Ce granit est principalement composé de gros quartz et de feldspath. Il se brise facilement et paraît constituer une bonne partie du drift glaciaire que l'on trouve au nord vers le lac aux Mulets ou de Glady.

Ligne de contact. " La ligne de contact de ce granit avec les ardoises des criques aurifères croise l'extrémité occidentale du lac de la Surprise, immédiatement à l'est de la crique aux Rubis (*Ruby Lake*), au nord-est de la crique de Wright au sud. À l'est de ce contact et dans le granit, on ne connaît encore aucune crique aurifère. Les placers exploités en ce moment s'arrêtent brusquement dans les ardoises et pierres vertes des criques aurifères.

" Le granit paraît ici être rattaché à celui que l'on voit au nord du lac Atlin, sur le bord du lac, et nous le suivîmes ensuite en remontant la crique du Quatre-Juillet (*Fourth of July Creek*) jusqu'au lac de la Surprise. Cette crique n'a encore rien donné jusqu'à présent. La formation d'ardoise a donc été interrompue ici, mais a été retrouvée au nord-est, dans les montagnes du voisinage du lac de Glady et dans la vaste étendue de terrain au sud-est du lac de la Surprise. Ces montagnes sont en grande partie formées de quartzites, mais des roches semblables à celles que l'on voit à la tête de la crique aux Rubis se retrouvent au nord-est de cette interruption.

Portage au lac de Glady. " Un sentier de portage de dix milles de longueur mène de l'extrémité nord du lac de la Surprise au lac de Glady. La hauteur des terres entre les deux lacs est d'environ 300 pieds au-dessus de celui de la Surprise. De puissants amas de drift glaciaire d'origine locale couvrent toutes ces vallées supérieures et ces cols bas, jusqu'à une hauteur de plus de 2,000 pieds au-dessus du lac Atlin.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Le lac de Glady est à environ 110 pieds plus bas que celui de la Lac de Glady. Surprise. Sa longueur est de vingt milles, et il se décharge par une rivière parfois appelée la rivière de Trente-milles ou la rivière du Nord. Cette rivière entre dans le lac Teslin à quelques milles au sud des pics de Dawson ou des Trois-As, et nous ne l'avons pas parcourue. Certaines cartes la donnent comme descendant directement dans le lac Teslin vis-à-vis la rivière Ni-sut-lin. Je tiens mes renseignements des arpenteurs-géomètres de la frontière. On dit que des bateaux l'ont remontée, mais elle est difficile.

“ Très peu d'affleurements de roches dans le bassin du lac. Il n'en Roches du lac de Glady. a pas été vu sur ses rives, et de grands bancs et lits de matériaux de transport ou drift assez fins couvrent les dépressions. Les quartzites siliceuses communément vues plus tard le long de la route de Teslin se trouvent sur les collines au nord du lac. Au sud du lac, nous avons vu une série de roches rouilleuses et noires, qui deviennent parfois presque de la serpentine. Ces roches ressemblent à celles que l'on rencontre sur quelques-unes des criques aurifères, surtout les criques aux Cailloux et aux Rubis, et dans la partie inférieure de la crique aux Pins.

“ Les criques de la Consolation, Davenport, Munro et Ché-halis se Cours d'eau qui entrent dans le lac de Glady. jettent dans le lac de Glady en venant du sud. Plusieurs de ces criques ont été jalonnées au commencement du printemps sur de bons indices de surface. L'on s'aperçut que leur valeur n'augmentait pas en creusant dans le drift, et l'on n'atteignit pas la roche de fond, en sorte qu'elles sont maintenant abandonnées. L'on nous dit que les bons indices disparaissaient en allant plus haut sur les criques au-dessus de ce niveau du drift glaciaire ; mais, autant que j'ai pu voir, on ne trouve pas de cours d'eau d'assez gros volume au-dessus de ce niveau, bien que sur quelques-uns il y ait absence presque totale de ces matériaux. Une grande partie de ce drift est composée des parcelles brisées des granits gris aux environs du lac de la Surprise au sud.

“ La rivière aux Mulets (*Sucker*) entre par une grande vallée en venant du sud, près de l'extrémité nord du lac. Cette vallée fut ensuite traversée en allant du lac de la Surprise à Teslin, et c'est l'une des principales dépressions de la région.

“ En revenant du lac de la Surprise, des mesurages micrométriques Cours d'eau entrant dans le lac de la Surprise. furent faits des criques aux Cailloux, aux Bouleaux et Wright, et des mesurages au pas des criques aux Rubis et à la Loutre. Toutes ces criques, à l'exception de la Rubis, sont activement exploitées pour l'or.

“ Le 23 août, j'achetai un grément de bât, et nous partîmes pour Voyage au lac Teslin. le lac Teslin par voie de la crique Wright, en traversant les sources de

la Dixie, et descendant la crique Zénazie jusqu'à la rivière aux Mulets. Traversant cette dernière immédiatement au nord d'un petit lac, nous continuâmes en remontant la crique du Rapide-à-Roy, qui contourne le pied méridional de la montagne du Gardien (*Guardian*), point de repère bien en évidence. De là, tournant au nord et à l'est, nous arrivâmes sur les pentes supérieures en amont du lac Teslin, et à environ quatorze milles de celui-ci. Tournant au sud et suivant sur quatorze milles les flancs découverts de la chaîne de montagnes qui fait face au lac Teslin, nous arrivâmes au sentier de Taku-Teslin sur les plateaux du Ptarmigan. Ces vastes plateaux sont sans bois et se trouvent à environ 2,250 pieds au-dessus du lac Teslin. Un sentier escarpé d'une douzaine de milles nous descend dans la vallée, que l'on traverse jusqu'au poste de Teslin, où nous arrivâmes le 1^{er} septembre. La distance totale d'Atlin au poste de Teslin, par cette route, est d'environ quatre-vingts milles, sur un terrain facile, sans sommets ou tourbières bien difficiles, et l'herbe y est abondante.

Roches
observées.

“ Les roches le long de la route sont des ‘ardoises’ noires sur les criques Wright et Dixie ; des quartzites et calcaires le reste du trajet, avec un retour d'ardoises noires à un endroit sur les plateaux du Ptarmigan, le granit se trouvant exactement au nord des vallées que l'on suit. Le seul indice de travail se trouvait sur la crique du Rapide-à-Roy, tout près de la montagne du Gardien. Les dalles de lavage avaient été abandonnées. Nous ne vîmes que très peu d'indices de quartz.

Rivière
Jennings.

“ Les explorateurs qui étaient à Teslin avaient passé l'été dans les environs de la rivière Jennings, entre le lac Teslin, le lac Dease et la crique McDame. Ils me dirent qu'ils n'avaient trouvé que de pauvres indices, peu de roche de fond, et que la région était pour la plupart marécageuse, et qu'elle était couverte de roches granitiques et volcaniques, de basalte et de scories. Ce district est mieux boisé que celui d'Atlin.

Sentier de
Taku entre
Teslin et
Atlin.

“ Le 2 septembre, nous partîmes du poste de Teslin pour revenir à Atlin par voie du sentier de Taku. Jusqu'à cette date, la végétation dans la vallée était luxuriante et verte ; mais il s'y forma un quart de pouce de glace durant la nuit qui précéda notre départ. Les plateaux du Ptarmigan étaient aussi couverts d'une légère couche de neige.

“ La direction générale du sentier de Taku est sud-ouest. Retraversant les plateaux du Ptarmigan, l'on atteint la rivière de l'Ouragan (*Hurricane*) au bout de vingt et un milles et demi. Puis, s'élevant encore, le sentier passe sur un plateau désolé d'environ 3,000 pieds au-dessus des lacs. Ce grand massif de montagnes est composé d'un granit fort semblable à celui des chaînes de la Côte. Il est parsemé de gros

DOC. DE LA SESSION No 13a

cailloux, mais est sans bois ni herbe. A dix-sept milles à l'ouest de la rivière de l'Ouragan, l'on fait une descente à la rivière Rapide (ou aux Rapides); de là on suit une petite vallée herbeuse, puis on longe le flanc septentrional escarpé d'une grande chaîne de calcaire blanc, et l'on descend dans la vallée de la rivière au Saumon à son confluent avec la rivière Nakina. Cet endroit est le plus éloigné au sud et le plus bas que nous ayons atteint durant la campagne, et se trouve à quatre milles de la rivière Rapide. Le sentier de la rivière au Brochet (*Pike*) est rejoint à environ trois milles plus en arrière, et il se continue en remontant la vallée de la rivière au Saumon sur une distance de sept milles, jusqu'au point que nous avons atteint le 12 juillet sur la rivière au Brochet, à vingt-deux milles et demi à l'est du lac Atlin. Le sentier a peu de chose qui le recommande, et cette route est bien inférieure à celle qui passe par le lac de la Surprise. La longueur totale du poste de Teslin à Atlin est d'environ quatre-vingt-quatorze milles.

“ Nous partîmes de la rivière au Saumon, après avoir raccordé le levé de juillet, et traversâmes au nord à la rivière O'Donnell. Cette rivière fut suivie sur douze milles jusqu'au lac Atlin. Elle passe sur un lit bien exposé de quartzite siliceuse et dans une gorge de calcaire.

“ Les roches que l'on voit sur le sentier de Taku sont principalement des quartzites et du granit, avec de grosses montagnes de calcaire près de la rivière Nakina. A la rivière Rapide, il y a des ardoises qui peuvent être d'âge cambrien. Nous n'avons vu aucun signe de fouilles de placers ou de mines de quartz. Roches vues.

“ Après avoir atteint Atlin le 11 septembre, un levé au micromètre fut fait en remontant la crique à McKee jusqu'au lac à la Loutre, et ensuite en descendant la crique aux Épinettes jusqu'à celle des Pins.

“ Le reste de la saison, jusqu'au 28 septembre, fut passé à examiner quelques-unes des concessions minières de quartz, et à faire un voyage en haut de la crique du Quatre-Juillet jusqu'au bassin de la rivière du Soleil-Couchant (*Sunset*), à vingt-cinq milles au nord-est d'Atlin.

“ Une secousse de tremblement de terre fut éprouvée à 12.45, temps solaire, sur le lac Atlin, le 10 septembre. C'était un mouvement onduleux, qui dura environ trente secondes. Il fut ressenti au nord jusqu'à White-Horse et probablement plus loin, et fut plus violent sur la côte, où il secoua les glaciers, ce qui fit qu'il y eut ensuite beaucoup de glace sur la route des bateaux à vapeur. Tremblement de terre.

“ Les criques aurifères vont être examinées séparément, car elles serviront à faire connaître la géologie et la valeur industrielles de la superficie productive. Elles sont bornées, autant que l'on sache aujourd'hui.

d'hui, à une étendue de terre comparativement minime immédiatement à l'est de l'Atlin, étant apparemment recoupée à l'est et au nord par des granits, et à l'ouest et au sud-ouest par des roches d'origine aqueuse et sédimentaire, dont aucunes ne se sont encore trouvées aurifères.

Rendement
d'or d'Atlin.

“ Le rendement de la division d'Atlin en or de placer est probablement de moins d'un million de piastres pour l'année. Le nombre d'hommes qui travaillaient réellement sur les criques à l'époque de plus grande activité, en août, était de 1,500 à 2,000.

Crique aux
Rubis.

“ *La crique aux Rubis* (Ruby Creek) se trouve à quatorze milles et demi à l'est d'Atlin. Elle se jette dans le côté nord du lac de la Surprise et part de profondes vallées en arrière. Les roches à sa source sont d'une matière noire à grain fin, probablement d'origine ignée. Elles deviennent souvent rouges sous l'action des agents atmosphériques, et contiennent des plaques de calcaire fragile gris, ainsi que beaucoup de roche particulièrement serpentinisée. Ces roches sont caractéristiques d'une bonne partie de la région aurifère. Il faudra du temps pour les bien reconnaître. Pour le moment, on les appelle des 'ardoises,' mais elles sont souvent très compactes et massives ou cristallines, formant une roche de fond mince lorsqu'elles ne sont pas décomposées. La principale roche de lit de cette crique est du basalte. On y a lavé le sable sans beaucoup de résultats. Une montagne de scories—un ancien volcan—se trouve sur le côté ouest, et les granits du lac de la Surprise longent le côté est. Un seul parti de mineurs, G. B. Parsons et quelques autres, travaillait ici, au claim *Discovery*. Toute la crique a été jalonnée, et une assez grande somme de travail a été faite dans le cañon.

Crique aux
Cailloux.

“ *La crique aux Cailloux* (Boulder Creek) est à douze milles et demi à l'est d'Atlin et est la plus éloignée des criques aurifères vers l'est, sur le côté nord du bassin de la crique aux Pins. Sa source est à six milles en arrière du lac, dans des montagnes d'ardoise et de granit. La plus grande partie de la crique est jalonnée. Une couple de milles donnaient de l'or, entre la Première Fourche et un peu plus bas que le claim *Discovery*.

“ La roche de lit est ordinairement profonde et consiste en une matière noire et verte, assez massive et tenace, et plus bas sur le cours d'eau, elle se rapproche d'une serpentine. Des masses de débris et de cailloux remplissent l'étroit ravin, ce qui occasionne beaucoup d'ouvrage au mineur individuel sur son terrain de 100 pieds. On a remarqué de la gelée permanente près du *Discovery* sur le côté ouest, ainsi qu'une argile tenace, au-dessous de laquelle on n'a pas trouvé d'or.

“ On a certainement trouvé de l'or en pépites en bonne quantité sur cette crique, de une à deux onces par jour et par homme, et l'on dit qu'il y avait des pépites qui pesaient jusqu'à une once. On trouve généralement l'or sur la roche de fond et dans le gravier meuble qui la recouvre. Tout l'ouvrage se fait ici au moyen de dalles et de rigoles, quoique l'eau ne soit pas abondante, ces ruisseaux courts étant très petits en août. Cette crique descend d'environ 1,400 pieds entre la Seconde Fourche et le lac de la Surprise, distance de trois milles trois quarts.

“ *La crique aux Bouleaux* (Birch Creek) est à neuf milles à l'est d'Atlin, sur le même côté que celle des Cailloux, et elle a à peu près la même forme et le même caractère. Elle part à environ cinq milles en arrière d'une grande série de roches foncées, à grains fins, apparemment stratifiées. Ces roches renferment des veines de quartz, dont quelques-unes paraissent donner des espérances. Toute cette crique est jalonnée, quoiqu'il ne soit rien fait en amont de la fourche à trois milles et demi de la crique aux Pins. A partir de la fourche en descendant jusqu'à Discovery, deux milles, le travail était fort actif. La roche de lit est ordinairement profonde et à peu près la même que sur la crique aux Cailloux. Une roche magnésienne plus tendre, ressemblant assez à celle des criques aux Pins et aux Saules, se rencontre près de Discovery. L'or est gros et on le trouve sur la roche de lit ou tout auprès. Il y a une déclivité d'environ 1,000 pieds entre la fourche et la crique aux Pins.

Crique aux Bouleaux.

“ En commun avec toutes les criques de ce côté nord du bassin de la crique aux Pins, il y a très peu ou point de drift glaciaire. Depuis la date de notre levé, j'ai appris qu'une grande partie de cette crique avait été louée pour l'exploitation hydraulique.

“ *Crique à la Loutré* (Otter).—Cette crique se jette à la tête de celle des Pins en venant du côté opposé au sud, à onze milles d'Atlin. Elle passe sur le grand plateau couvert de drift à 1,700 pieds au-dessus du lac de la Surprise, et à huit milles au sud-est de celui-ci. De même que les criques de Wright, Dixie, aux Épinettes et à McKee, les parties supérieures de ce cours d'eau passent dans des ravines ou coulées herbeuses. L'on n'y voit que peu de roche de lit, toute cette région étant couverte par des bancs et des côtes d'argile et de cailloux, en grande partie au-dessus de la ligne du bois.

Crique à la Loutré.

“ A six milles en amont, cette crique a recoupé une arête de roches noires et grises stratifiées, formant un petit cañon. En cet endroit, une vingtaine d'hommes faisaient leurs gages ou un peu plus, le 25 août. A partir de ce point en descendant jusqu'à un second cañon, près de la vallée de la crique aux Pins, il ne se faisait rien, la roche

de fond étant fortement couverte de drift. Le cañon inférieur est taillé à travers ces matériaux grossiers et fins jusqu'aux roches qui les supportent, lesquelles sont des quartzites, du calcaire et un schiste talqueux, contenant de grosses masses de quartz d'aspect stérile. Quelques individus travaillaient aussi en cet endroit. Entre le cañon supérieur et la crique aux Pins, la déclivité est d'environ 900 pieds. Cette crique est un peu plus grosse que les précédentes.

Crique à
Wright.

“ *La crique à Wright* se jette dans le lac de la Surprise du côté sud, à l'est d'Atlin. De même que la crique aux Rubis, son bassin longe le rebord occidental des granits du lac, et elle est la plus éloignée dans l'est des criques aurifères. Ses portions supérieures ressemblent beaucoup à celles de la crique à la Loutre, avec des coteaux herbeux de matériaux fins et une roche d'ardoise comme lit par endroits. La longueur de la crique à Wright est d'environ six milles ; sa déclivité à partir du sommet est de 1,700 pieds, et son débit d'eau, en août, n'était pas trop gros pour l'ouvrage qui s'y faisait.

“ Les trois premiers milles en la remontant, à partir du lac de la Surprise, sont rudes et marécageux. L'on n'y voit que peu ou point de roche de lit, et il ne s'y faisait rien. Plus haut, à partir du claim 28 en montant vers Discovery, il y a une forte couverture sur la roche de lit ; l'on y fonçait des puits de dix à cinquante pieds de profondeur, et la seule pompe de Cornouailles que nous ayons vue dans la région fonctionnait ici dans un puits de quarante pieds.

“ Depuis plusieurs claims en bas de Discovery jusqu'aux n^{os} 30 ou 35 au delà, la roche de lit est assez près de la surface, et cette distance d'environ un mille est bien exploitée. La roche de lit est une argile schisteuse ou ardoise noire, en feuillets minces, fortement imprégnée de pyrite de fer. Les flancs des collines voisines partent directement des montagnes et descendent jusqu'au lit de la crique, qui n'a pas l'apparence de fond plat et d'être comblée comme les criques à la Loutre et aux Épinettes d'En-haut. Bien peu de cailloux encombrant son lit, le drift étranger étant rare ou absent, tandis que les roches locales sont trop tendres pour former des cailloux de quelque grosseur.

“ On trouve l'or dans la roche de lit et dans les crevasses, ainsi que le long des berges voisines d'ardoise écroulée, une assez grande excavation y ayant été faite près de Discovery. Il est ordinairement gros et fort mélangé de sable noir et de pyrite, tandis qu'on y trouve aussi du cuivre natif, et l'on m'a dit qu'il y avait du cinabre, mais je n'en ai pas vu. La qualité de l'or est un peu plus fine que celle de l'or de la crique aux Pins. Des pépites de plusieurs onces ne sont pas rares. L'une d'elles, que l'on dit être la plus grosse qui ait été trouvée dans le district

DOC. DE LA SESSION No 13a

d'Atlin, pesait trente-huit onces. Elle a été tirée du n° 6, en aval de Discovery.

“ *La crique aux Épinettes* (Spruce) est le principal affluent de la crique aux Pins. Sa partie supérieure est simplement une coulée herbeuse basse qui conduit à la crique Dixie à 1,500 pieds en amont de son confluent avec la crique aux Pins, à deux milles à l'est d'Atlin. On dit que les berges et petits coteaux de cette partie présentent d'assez bonnes apparences, car ils sont formés de cailloux et d'argile qui paraissent être d'origine locale. Crique aux Épinettes.

“ A la pointe à l'Aigle, qui se trouve à onze milles plus haut, il y a une petite gorge qui recoupe en travers des roches grises à côtes, avec un clivage ardoisier. On y travaillait en septembre, et l'on me dit que le rendement était bon. La roche de banquette, à soixante pieds au-dessus de la gorge, avait été déblayée de sa mince couverture de racines d'herbe et de gravier, qui avait donné, dit-on, de 50 cts à \$2.50 au plat, et l'on ajoutait que l'on avait retiré \$2,800 d'un terrain de cent pieds carrés. D'après un rapport, le rendement avait été de un à trois onces par jour et par homme. Il y avait une vingtaine d'hommes qui travaillaient ici en septembre. Pointe à l'Aigle.

“ En aval de la pointe à l'Aigle, la crique se continue entre des berges herbeuses de 50 à 100 pieds de hauteur. Cette partie du fond de la vallée est fortement couverte. Une grande partie en a été concédée, mais personne ne travaillait dans cet espace d'environ trois milles. Immédiatement en aval, il y a une autre gorge dans des roches noir-verdâtre, ressemblant beaucoup à celles des criques aux Bouleaux et aux Cailloux. Une compagnie hydraulique travaillait ici avec un seul jet. La crique passe ensuite entre des berges élevées et escarpées de roche et d'argile, et n'est en réalité qu'une gorge où il se fait peu de chose. Crique en aval de la pointe à l'Aigle.

“ La plus grande activité est concentrée sur un espace de deux à trois milles en amont du confluent de la crique aux Pins. Ici, il y a beaucoup de turbines et de pompes chinoises, de barrages en ailes et de fossés. Plusieurs centaines d'hommes y travaillaient en septembre. Des tunnels ont été creusés dans les flancs escarpés des côtes, et l'on dit qu'ils atteignent un gravier aurifère sur le bord de la roche de lit, que l'on sort à la brouette pour le laver. Une pépite d'or et de quartz pesant quatre-vingts onces a été trouvée en bas de Discovery. L'or est de médiocre grosseur, et on le trouve dans les graviers de la roche de lit et sur les bords des fissures dans cette roche. Crique en amont de son embouchure.

“ *La crique aux Pins* est le principal cours d'eau aurifère du district d'Atlin, et toutes les autres criques finissent par s'y décharger, à l'ex- Crique aux Pins.

ception de celle de McKee. Elle sert de déversoir au lac de la Surprise, à onze milles à l'est d'Atlin, descend sur cinq à six milles dans une vallée assez plate où l'on ne voit que peu ou point de roche de lit; ensuite, elle tombe un peu plus rapidement, creusant son lit jusqu'à la roche de fond et formant des gorges ou cañons en plusieurs endroits, jusqu'à ce qu'elle atteigne le lac Atlin, à plus de 800 pieds plus bas que sa source. Des plateaux en terrasses traversent la large vallée par intervalles. Ces plateaux paraissent être composés de galets et d'argile d'origine glaciaire.

Superficie productive.

“La principale superficie productive a son centre vers Discovery ou Pine-City. L'on y exploite une couple de milles de la crique au moyen de turbines, de barrages en ailes et de pompes chinoises. Une bonne rigole a été creusée par les mineurs de la crique aux Saules (*Willow Creek*), pour fournir de l'eau à cet ancien thalweg de la crique aux Pins. La roche de fond est ordinairement une espèce de serpentine ou une roche grise tendre recoupée de nombreux dykes.

“L'or le long de la crique se trouve dans des couches de graviers sur ou près la roche de fond. Beaucoup des petites banquettes rocheuses, de dix à soixante pieds au-dessus du cours d'eau, donnent de l'or au moyen de cribles. Il paraît y avoir une concentration d'or en certains endroits, partout où l'eau a agi sur les matériaux de transport de la vallée.

Crique aux Saules.

“*La crique aux Saules* est un large thalweg comblé, séparé de la crique aux Pins par une petite arête rocheuse. La roche de fond est une serpentine, recouverte par des graviers et parfois par une argile bleue et du gravier. Une coupe de cette couverture, ici, montre de six pouces à un pied de sol de surface noir, puis une couche de gros gravier avec plus ou moins d'or, au-dessous de laquelle vient un lit de matériaux plus fins, et ensuite encore du gravier. On dit qu'il se trouve deux lits de graviers aurifères, l'un sous l'humus et l'autre sur la roche de fond, mais ici comme ailleurs l'or est en 'nids.' Des veines de quartz, plus au moins minéralisées, croisent la crique en amont de Discovery. On prétend qu'elles sont associées à des graviers plus riches.

“L'or est médiocrement gros, ressemblant souvent à la graine de lin pour le volume et la forme, et a une valeur de \$16 à \$17 l'once.

Crique à McKee.

“*La crique à McKee* est la seule qui produise de l'or en dehors du bassin de drainage de la crique aux Pins. Sa longueur est de sept milles, et elle reçoit les eaux des chaînes de montagnes immédiatement au sud d'Atlin, sur le même côté du lac, à sept milles vers le sud. La portion supérieure de la crique est presque plate, la vallée passant dans celle de la crique aux Épinettes. Elle est couverte de ma-

DOC. DE LA SESSION No 13a

tériaux de transport, avec une pointe de roche de fond çà et là. Il y a une déclivité d'environ 1,500 pieds entre les plateaux d'amont et le lac. La roche de fond est souvent exposée sur la portion inférieure, et c'est une pierre verte assez massive qui devient très polie par l'eau. Le fond de la crique est rempli de roches et de cailloux. Une banquette ou terrasse court le long de la berge nord ; d'ailleurs, cette vallée ressemble à celle des criques aux Cailloux et aux Bouleaux sous presque tous les rapports. On croit qu'il a été obtenu d'ici un bon rendement, c'est-à-dire de une à trois onces par jour et par homme. La partie de la vallée ci-dessus décrite s'étend depuis la Petite-Crique Eldorado jusqu'à Discovery, moins d'un mille ; en aval de Discovery, une bonne partie du terrain est louée à l'*Atlantic Syndicate Mining Company*. En amont de la Petite-Eldorado, il ne se fait pas grand-chose pour le moment. Des puits foncés jusqu'à vingt-cinq pieds ont traversé un mélange de gravier et d'argile sans or.

“ Une assez bonne quantité d'eau et une pente rapide sont des points en faveur de cette crique. Les montagnes voisines sont composées de pierres vertes (diorite et diabase), de quartzite et de calcaire. Quelques veines de quartz ont été prises par les mineurs, ainsi que de la roche très oxydée sur la Petite-Eldorado. Une source d'eau carbonatée sort du lit de la crique en amont de Discovery.

“ Ceci complète la description des criques exploitées ou productives. La portion supérieure de la crique Dixie paraît favorable pour l'or de placer, et la portion inférieure, appelée la rivière O'Donnell, n'a été que fort peu explorée, bien qu'une grande partie en ait été jalonnée. La crique à l'Original (*Moose Creek*), au sud de la rivière au Brochet (*Pike River*), est aussi jalonnée, mais il ne s'y faisait rien à l'époque de notre visite. On dit que les sauvages en tirent de l'or.

Autres localités aurifères.

“ Les criques aurifères, du moins celles qui produisent maintenant, sont situées dans l'enceinte de certaines roches reconnues, consistant en grande partie en serpentine et autres roches magnésiennes, le long de la vallée de la crique aux Pins, et d'ardoises massives, vertes et noires, à grains fins, probablement d'origine plutonique, sur les criques à McKee, aux Épinettes, aux Cailloux et aux Bouleaux. La seule roche qui se rapproche de l'ardoise proprement dite se trouve dans les argiles schisteuses ou ardoises noires de la crique à Wright et dans la roche rubanée grise du haut des criques aux Épinettes et à la Loutre.

Roches qui caractérisent les superficies aurifères.

“ Il n'a été trouvé que peu ou point d'or dans les criques passant sur du granit, de la quartzite ou du basalte ; mais la roche de fond de quartzite, telle qu'elle se montre bien sur la rivière O'Donnell, n'a été que très peu examinée.

Dépôts de drift.

“ La plupart des systèmes de vallées, dans leurs parties supérieures, montrent une grande quantité de matériaux de transport d'origine glaciaire. Une bonne partie de l'or peut être le résultat d'une concentration de ces matériaux, qui sont ordinairement composés d'éléments provenant de la région environnante.

Relations de l'or avec ceux-ci.

“ Sur les criques aux Cailloux et aux Bouleaux, il n'y a pas beaucoup d'indices de drift glaciaire, car ces vallées paraissent être entièrement dues à l'érosion produite par l'eau. L'or paraît être d'origine locale. On le trouve ordinairement sur la roche de fond des cours d'eau actuels ou post-glaciaires, mais il n'a pas encore été constaté s'il provient de concentrations préglaciaires ou non. Quelques-uns des dépôts des anciens thalwegs, banquettes et roches de bordures ont été apportés par des cours d'eau plus anciens, et quelques-uns d'entre eux paraissent avoir été préglaciaires, surtout dans les larges vallées des criques aux Pins et aux Épinettes.

“ Aujourd'hui, le travail rémunérateur se borne aux platières, roches de fond et banquettes des cours d'eau qui se sont creusés des lits depuis le dépôt du drift glaciaire, ainsi qu'à des thalwegs voisins plus anciens, comme à la crique à William, dans laquelle on trouve de l'argile à blocs et du gravier aurifère.

Importance probable des graviers préglaciaires.

“ Les coteaux morainiques et les terrasses de vallées en général ne sont pas connus comme contenant de l'or en quantité suffisante pour l'exploitation hydraulique. Cependant, il paraît y avoir eu là une certaine quantité d'or. La preuve certaine de l'existence de riches graviers au-dessous du manteau général de drift glaciaire, ouvrirait de grandes parties des criques que l'on néglige aujourd'hui à cause de la profondeur à laquelle se trouve la roche de fond. Dans les portions supérieures des criques, ce terrain n'aurait pas beaucoup de valeur, à moins d'être plus riche que d'habitude, à cause du peu d'eau que l'on peut s'y procurer pour le lavage aurifère.

“ Généralement parlant, la division d'Atlin offre encore des avantages considérables tant dans les placers que dans le quartz, mais non pas comme pays du pauvre ou pour les entreprises individuelles, excepté dans des cas spéciaux et pour peu de temps. Une superficie de quinze milles nord et sud, par vingt milles est et ouest, embrasserait toutes les criques décrites, et aussi, autant que nous sachions, les terrains aurifères productifs de ce district.

“ Le prolongement des roches 'ardoisières' au nord-est, au sud et au sud-est du terrain aurifère actuel, peut faire espérer la découverte d'autres dépôts de placers. La formation particulière des roches que l'on voit dans le voisinage des criques aurifères n'a été observée, cependant,

DOC. DE LA SESSION No 13a

qu'au sud du lac Gladly, et elle était ici couverte d'une épaisse couche de drift glaciaire.

“ La situation des exploitations de mines quartzieuses est aujourd'hui incertaine, mais les conditions géologiques paraissent tout à fait favorables à la production d'amas de minerai. De grosses veines de quartz et de minerais sulfureux ont déjà été jalonnées, de même que quelques grands affleurements de roches tachées de fer, que l'on prétend aurifères, mais on ne peut pas en dire grand'chose avant qu'un peu d'ouvrage y ait été fait et que de bons échantillons aient été essayés. Autant qu'on en peut juger par ce que l'on voit à la surface, il y a de grosses masses de minerai ou de roche minéralisée, mais on n'a encore constaté ni la valeur de leur contenu ni les frais de leur traitement. Mines de quartz possibles.

“ Au sujet des frais de transport, la région ne paraît pas être plus inaccessible que ne l'était celle de la Koutanie Occidentale il y a huit ans. Le prix de la main-d'œuvre aujourd'hui est de cinq piastres par jour, sans la pension. Les compagnies devront probablement prendre elles-mêmes des terrains non développés et en courir les risques. Dans l'intervalle, les propriétaires de claims feraient bien d'y mettre un peu d'argent à se procurer des échantillons et les soumettre à l'essai, avant d'entreprendre une exploration dispendieuse du terrain. Les districts quartzieux les plus favorables que nous ayons vus durant l'été étaient au nord de Golden-Gate, jusqu'à une vingtaine de milles, sur le bras de Taku, au sud du même endroit, et vers la rivière et le lac à la Loutre (*Otter*), aussi, le long des bords du lac Atlin, et au nord et à l'ouest du lac de la Surprise. Frais.

“ Il y a un grand district d'*ardoise* et de granit mélangés au sud-est des terrains aurifères productifs, qui vaudrait la peine d'être exploré, mais qui est un peu trop éloigné pour les exploitations du quartz à présent. Autant que nous avons pu l'apprendre, les granits sont à peu près stériles, et, à l'exception de petites quantités de cuivre, on n'a encore rien trouvé, non plus, dans les chaînes de montagnes de calcaire. Aucune région ou roche ne peut être condamnée comme étant sans valeur. Nous voulons simplement dire que les apparences favorisent les localités ci-dessus mentionnées. L'*Anaconda*, si elle tourne à bien, sera une véritable leçon de choses pour les mineurs qui ont des idées préconçues, car ses associations sont d'une nature particulière.

“ En juillet, il a été découvert du cuivre natif sur le côté sud de l'île aux Chèvres (*Goat Island*), à dix-neuf mille au sud d'Atlin. Je ne me suis pas rendu là à cause du gros temps qu'il faisait sur le lac en septembre et d'autre ouvrage qui me réclamait, mais j'ai des remerciements à faire à M. A. H. Bramley, ingénieur des mines de Londres. Cuivre natif.

pour sa courtoisie, le rapport qu'il m'en a fait et des échantillons de minerai qu'il m'a donnés.

“ Quatorze claims ont été jalonnés le long de cette découverte. La roche dans ces environs est du grès, mais il s'y trouve des dykes et des irrptions ignées vers les flancs méridionaux des montagnes au Bouleau. Le corps de la veine consiste en filons de calcite avec paillettes et lamelles de cuivre natif, dont l'un avait un pied de diamètre et un pouce d'épaisseur. Outre ces minces filons, il y a une zone de roche verdâtre, imprégnée de calcite blanche et rouge et de paillettes de cuivre natif. La roche principale elle-même est une serpentine verte, représentant un dyke altéré passant à travers les grès et les conglomérats. D'autres gisements cuprifères existent, me dit-on, près de la crique à Moore et de la face du glacier.

Veines
métallifères.

“ Le *Currie-Swan* est un terrain quartzeux, pris par Jos. Kirkland, le 21 mai 1899. Il se trouve à trois milles et demi au sud d'Atlin, sur le côté est, et consiste en un certain nombre de filons de quartz contenant de la galène, du carbonate de plomb et des taches de cuivre dans une roche encaissante quartzitique.

“ Les veines de quartz que l'on trouve vers l'extrémité occidentale du lac de la Surprise et une autre vers la crique du Quatre-de-Juillet sont, comme d'habitude, bornés aux prétendues ardoises. Quelques-unes de ces veines sont bien minéralisées de sulfures, et d'autres montrent de l'or fin et du sulfure d'argent, ressemblant sous ce rapport aux amas de minerai de Koutenay. La direction ordinaire des veines est franc nord ou nord-est. Les plongements sont ordinairement escarpés.

“ Les mines *Pride of Pine Creek* et *Surprise Mountain Lode*, jalonnées en août 1899 par Fritz Miller et d'autres pionniers du district, sur la montagne de la Surprise, à un mille au sud du lac et à 850 pieds au-dessus de lui, sont sur une grosse veine de quartz, que des tranchées à ciel ouvert ont démontré avoir au moins dix-huit pieds de largeur, contenant de la galène et un peu de pyrite de cuivre. Cette veine est dans une bande de roche talqueuse altérée, qui passe à travers les roches noires et vertes ordinaires de la région. Sa direction est presque nord-sud, et son plongement 66° O.

Lake-View.

“ Le groupe *Lake-View* se compose des mines *L ke-View*, *Grand-View* et *Last-Chance*, jalonnées en septembre 1898 par W. H. Brown et situées à mi-chemin entre les criques aux Cailloux et aux Bouleaux, à 400 pieds au-dessus du lac. Elles couvrent une veine bien définie de trois pieds de largeur sur le lac View. Sa direction est nord-nord-est et son plongement 70° O. Elle renferme de la galène, de la blende,

DOC. DE LA SESSION No 13a

du sulfure d'argent et de l'or natif. La roche encaissante est la même que celle des criques aux Cailloux et aux Bouleaux. Une fouille de douze pieds de profondeur montre que cette veine a une largeur considérable et de bonnes épontes. Il se trouve d'autres veines parallèles contenant encore des sulfures dans ce groupe.

“ La mine *Little-Edna*, située à cinq milles en remontant la crique Little-Edna. aux Bouleaux, sur son bras nord-est, a été jalonnée le 15 août 1899, par V. C. Spaulding et autres. Elle couvre une veine de six à huit pieds de largeur, contenant beaucoup de pyrrhotine et de la pyrite de cuivre. La veine court nord-nord-est et plonge par 85° O., à travers une formation de roches noires dures, à grain fin, quelque peu stratifiée. Il y a un gros mur bordé de plus d'un pied de matière de salbande. D'autres grands affleurements de quartz ont été vus le long des criques aux Cailloux et aux Bouleaux, mais il n'y a rien été fait pour en constater la valeur.

“ Le groupe *Sunset* est situé à vingt milles à l'est d'Atlin, plus haut Sunset. que la source de la crique aux Rubis. Des claims ont été pris ici le 15 juillet 1899, par Alex. McDonald et autres. Le minerai se trouve dans une superficie de calcaire gris effrité qui caractérise les roches aurifères. Par suite d'une couche de neige et d'un éboulement de la tranchée, nous n'avons guère pu voir la direction ni le plongement de la veine. Comme d'habitude, la surface est couverte de débris de roche plus ou moins éloignés de leur position primitive. Le filon de minerai solide consiste en galène et pyrite de fer ; il a plus de cinq pieds de largeur, tandis qu'une étendue de quinze pieds de plus en est plus ou moins imprégnée. La direction est probablement nord-est, car on a trouvé d'autres affleurements qui couraient dans ce sens. D'autres veines du voisinage contiennent des minerais de cuivre dans une gangue de quartz.

“ Le claim du *Canon* est situé sur la crique du Cratère, affluent de celle du Quatre-de-Juillet, à quatre milles d'Atlin. On dit qu'il s'y trouve une grosse veine de quartz, de sept à huit pieds de largeur, contenant de la galène. Il a été jalonné dans l'automne de 1898 par O'Neil.

“ *Groupe Anaconda*.—Les claims compris dans ce groupe se trouvent Groupe
Anaconda. immédiatement au sud et à l'est d'Atlin, attenant à l'emplacement de la ville. Ils ont été pris par différents individus, mais sont maintenant passés sous le contrôle des gens de lord Hamilton, qui les développent cet hiver. Ce gisement est très vaste, ayant par endroits plus de 1,000 pieds de largeur, et il traverse la vallée de la crique aux Pins comme bande ou formation distincte. La roche est un carbonate magnésien

plus au moins pur, ou une magnésite, fort sillonnée de filets de quartz et de calcite et de veines de matériaux oxydés. La roche elle-même est fortement imprégnée de pyrite, et quelques-uns des petits filets contiennent de la galène et de la pyrite, mais on dit qu'il y a de l'or dans toute la masse de cette roche altérée, surtout le long des veines et cavités oxydées. Des nombreux échantillons sortant des trous de sonde sur toute l'étendue de l'affleurement, l'on prétend qu'il ne s'en est pas trouvé de stériles. Durant l'hiver, l'on dut pratiquer des tranchées transversales, sous la direction de M. Featherston, pour s'assurer si les valeurs continueront d'être satisfaisantes sous l'oxydation de surface. Si ces travaux sont satisfaisants, comme il y a une grande quantité de minerai déjà visible le long de l'affleurement, cela ouvrira un vaste champ aux exploitations.

Roche
magnésitique.

“ Cette roche, examinée au microscope et dans le laboratoire, s'est trouvée être une magnésite impure, contenant plus ou moins de serpentine, de quartz et de feldspath dans différents échantillons, avec de la pyrite de fer et parfois de la galène. Elle est en partie tachée de vert-bleuâtre (probablement par du nickel), et contient aussi un mica chromifère vert. Ce mica vert et les taches de même couleur ont fait d'abord croire à la présence du cuivre.

Echantillons
examinés au
laboratoire.

“ Les échantillons de minerai suivants ont été examinés au laboratoire de la Commission, à part ceux déjà mentionnés dans les pages précédentes :—

“ N° 7. Claims de cuivre natif, côté sud de l'île aux Chèvres, lac Atlin. ‘ Association de serpentine verte avec de la calcite blanche et rouge. La serpentine provient évidemment de l'altération du pyroxène, des pseudomorphes de ce minéral étant abondants dans la masse.’

“ Magnésite provenant d'une veine qui recoupe des ardoises exposées à l'action des agents atmosphériques, à environ un mille et demi au nord de la rivière au Brochet (*Pike*), sur le lac Atlin. Magnésite massive blanche, compacte, dans laquelle est disséminé un peu de quartz blanc, à peu près dix pour cent.

“ N° 4. Provenant d'un demi-mille en amont de Discovery, crique aux Pins, croisant le lit de ce cours d'eau sous forme de veine. ‘ Magnésite ferrifère cristalline blanche, avec laquelle sont associés un peu de quartz translucide blanc et de très petites quantités de mica chromifère vert.’ L'on dit qu'on y a trouvé de l'or natif, et le mica vert a été pris pour des taches de cuivre.

Eaux
minérales.

“ Un échantillon d'eau a été pris de la source thermale, à dix milles au sud d'Atlin, sur la rive orientale du lac. ‘ Cette eau, après avoir

DOC. DE LA SESSION No 13a

été filtrée, était claire et limpide, et avait une faible couleur jaune-brunâtre. Elle était inodore et sans aucune saveur marquée. Toute sa matière saline dissoute, était de 16.53 grains par gallon impérial. Une analyse qualitative a révélé la présence de :—

Soude, très petite quantité.
 Chaux, petite quantité.
 Magnésie, très petite quantité.
 Acide sulfurique, très petite quantité.
 Acide carbonique, petite quantité.
 Chlore, très petite quantité.
 Silice, trace.
 Matière organique, trace.

“ L'ébullition a produit un léger précipité, consistant en carbonate de chaux avec du carbonate de magnésie.”

“ Cette source est tiède. Elle a formé un chenal et des monticules de tuf calcaire, et paraît sortir du voisinage du contact des calcaires de la rivière O'Donnell avec des quartzites.

“ Il a aussi été fait un examen de la prétendue ‘eau de Seltz’ trouvée dans le lit de la crique à McKee, un peu plus haut que le claim *Discovery*. Elle est décrite comme étant une eau claire, limpide et incolore, sans odeur ni goût sensibles. Toute la matière saline dissoute formait 103 grains par gallon impérial. Une analyse qualitative a fait voir qu'elle contenait :—

Soude, très petite quantité.
 Chaux, assez petite quantité.
 Magnésie, assez petite quantité.
 Acide sulfurique, trace.
 Acide carbonique, assez forte quantité.
 Chlore, trace.
 Silice, trace.
 Matière organique, faible trace.

“ L'ébullition a produit un assez faible précipité, consistant en carbonates de chaux et de magnésie.”

“ Cette eau, lorsqu'elle est fraîche, est piquante et agréable au goût. Elle paraît contenir beaucoup d'acide carbonique non combiné. Le seul dépôt qu'elle laisse sur les graviers est une tache de fer.

“ Un échantillon de la substance blanche, d'aspect terreux, trouvée Magnésite. immédiatement en arrière de l'emplacement de la ville d'Atlin en grands lopins, examiné dans le laboratoire, se trouva être une masse d'hydromagnésite d'un blanc pur, plus ou moins fermement pressée et compacte, mais facilement friable. La superficie de ces dépôts est de deux ou trois acres. Ils paraissent avoir au moins plusieurs pieds de

profondeur. Des puits foncés jusqu'à six pieds montrent la même substance blanche. Les couches elles-mêmes sont soulevées de deux à trois pieds au-dessus des terrains bas voisins.

“ D'après ces notes, il paraît que des roches magnésiennes et des formes plus ou moins pures de magnésite sont communes dans ce district. Des serpentines et des roches partiellement serpentinisées occupent une bonne partie du bassin de la crique aux Pins. La magnésite forme des lits et des veines. Les vraies ardoises ou schistes sédimentaires sont assez rares dans ce district.

Dépôts
glaciaires.

“ Des matériaux glaciaires couvrent une grande portion des vallées et plateaux supérieurs jusqu'à une hauteur de plus de 2,000 pieds au-dessus du lac Atlin. Des terrasses de matériaux plus fins, apparemment assortis, ont été vues à beaucoup de niveaux différents depuis les bords du lac jusqu'à une hauteur de 1,800 pieds au-dessus de l'Atlin. Nous n'avons pas observé de niveaux réguliers bien définis communs à plus d'un système de vallée, et le long des flancs de montagnes au-dessus du lac, les terrasses sont généralement absentes. En travers des larges vallées dans les hauteurs, elles sont communes et régulières. On dit qu'il a été trouvé des indices d'or dans quelques-unes de ces banquettes, loin des cours d'eau actuels.

“ Les matériaux qui composent les hauteurs morcelées et moins en pente sont ordinairement un mélange d'argile sablonneuse et de cailloux partiellement roulés, les constituants, partout où ils ont été examinés, étant composés de la même roche que les collines voisines, avec un gros caillou, çà et là, de granit ou d'autre roche étrangère à la localité. Des cailloux de granit furent aussi aperçus de temps à autre bien haut sur les flancs des montagnes, à part ceux du drift général.

Sulcatures.

“ De la roche polie et arrondie par la glace a été vue par endroits sur les flancs des montagnes au sud d'Atlin, à une hauteur de 600 pieds au-dessus du lac. Les seules stries ou cannelures bien définies que nous ayons vues étaient quelques-unes sur le bord du lac, tout près d'Atlin, dont la direction était presque nord-sud, suivant l'allure du lac.

Transport des
cailloux.

“ Le granit de la Surprise a été transporté au nord vers le lac de Glady et Teslin, et le granit du grand plateau sur le sentier de Taku a été trouvé en blocs sur la chaîne opposée, de l'autre côté de la rivière de l'Ouragan (*Hurricane River*), à dix milles au nord de sa position primitive. D'ailleurs, il y a peu de preuves que les matériaux aient été apportés de loin, les cailloux des bords du lac et des lits des criques ayant une apparence locale. Ceci semble confirmer l'opinion que l'or de placer provient des bassins de drainage dans lesquels on le trouve maintenant.

DÔC. DE LA SESSIÒN No 13a

“ La véritable argile à blocs ne se rencontre pas aussi communément que des matériaux plus ou moins assortis, sous forme de lits de graviers et de sable, de petites buttes de matériaux grossiers mélangés avec de l’argile sablonneuse, et de longues et larges terrasses, avec des escarpements à pic.

“ Le système de vallées actuelles doit avoir été creusé avant l’époque de cette couverture glaciaire, et d’anciens lits de cours d’eau, autres que ceux qui coulent maintenant, peuvent être enfouis sous le drift. L’existence de graviers aurifères en certains endroits près des criques aux Épinettes et aux Pins, paraît indiquer celle de thalwegs préglaciaires peu ou point dérangés par des événements postérieurs.

Age des vallées.

“ Le climat du district d’Atlin n’est pas rigoureux. La végétation et la sécheresse générale indiquent peu de pluie. L’été dernier, quoique plus pluvieux que d’ordinaire dans le sud de la Colombie-Britannique, a été loin de l’être autant à Atlin, bien que moins sec que d’habitude.

Climat.

“ La débâcle se fait sur les lacs de la route probablement avant ou vers le 1^{er} de juin, mais ils ne se congèlent pas complètement de nouveau avant que l’hiver ne soit assez avancé. Nous n’avons pas vu de gelée appréciable depuis notre arrivée le 7 juin jusque dans la nuit du 2 septembre à Teslin, dans la région basse ou des lacs. La neige est tombée sur les collines, à 1,000 pieds au-dessus des lacs, le 17 juin et le 1^{er} septembre à Teslin. Sur les collines des environs d’Atlin, elle tomba pour rester, au moins en partie, le 27 septembre.

“ On dit qu’il y avait deux pieds de neige autour des bords du lac l’hiver dernier, et davantage sur les montagnes. Il n’est pas probable que les chevaux pourraient vivre sans être soignés et abrités, excepté durant des hivers favorables, bien qu’ils l’aient fait à Tagish. Des vents froids du sud-est soufflent constamment à travers les ouvertures des chaînes de la Côte au commencement de l’été et en automne, mais d’ailleurs le climat, autant que nous sachions, ressemble beaucoup à celui de la Koutanie, quoique beaucoup plus froid. On dit que le temps en hiver est clair et calme. Il n’est pas bien rigoureux si on le compare à l’intérieur du pays, comme on peut en juger par les températures moyennes suivantes :—

Température d’hiver.

| | Fahr. |
|---------------------------------------|-------|
| Dernière moitié de novembre | 6 |
| Première “ de décembre | 28.3 |
| Dernière “ de “ | 16.6 |
| Première “ de janvier | 5.9 |
| Dernière “ de “ | 14.5 |
| Première “ de février | 16.5 |

“ Les époques les plus froides ont coïncidé avec celles de la Koutanie Occidentale l'hiver dernier, étant en novembre, le 1^{er} de janvier et le 1^{er} de février. La plus basse dont il a été tenu note était de 32° au-dessous de zéro. Du 22 novembre au 27 décembre, la température n'est jamais descendue à zéro, et elle a été dix-neuf jours au-dessus du point de congélation.

Forêts.

“ Les forêts ne sont pas bien touffues. Le pin gris, l'épinette noire et le tremble sont les arbres les plus communs. Le cotonnier atteint une assez bonne grosseur aux embouchures des cours d'eau. L'épinette noire fournit le bois de construction; elle atteint rarement plus de deux pieds de diamètre. L'étendue des terrains boisés est minime, et les billes de sciage ont ordinairement à peu près un pied, par douze ou quinze de longueur. Le foin sauvage est très rare. Le chien-dent est abondant à l'est du lac Atlin. Nous n'avons vu ni pin ni épinette rouge, ni cèdre ou pruche, et du bouleau seulement sur la rivière Naki-na. Nous avons fait une collection de trente-huit espèces de plantes qui paraissaient offrir quelque intérêt. Elle sont énumérées par le professeur Macoun dans son rapport, que l'on trouvera plus loin.

Fruits.

“ L'on a essayé de cultiver des légumes potagers sur le sol sablonneux près d'Atlin, mais sans beaucoup de succès, à cause du terrain ingrat et du manque de pluie. Il ne semble pas y avoir d'autres raisons pour en empêcher la réussite. Les fruits indigènes sont les canneberges, les atocas de savane, des bluets de différentes espèces, les gadelles rouges et noires, les groseilles, les framboises et les airelles de muskeg, et aussi de petites poires (*Amelanchier*) de qualité inférieure.

Transport.

“ Le transport des effets se fait par routes charretières et sentiers de bât au prix de un à trois centins par livre entre la ville d'Atlin et les différentes criques. Les animaux de bât étaient à bas prix l'été dernier, mais comme on ne pourra probablement pas les garder tout l'hiver, ils seront plus dispendieux l'été prochain.

Remerciements.

“ Nous devons des remerciements à beaucoup de personnes pour l'aide qu'elles nous ont donné durant la campagne, et spécialement à MM. Fraser et Wheeling, de la Compagnie P. P., aux docteurs Runnals et Mitchell, et à MM. Brownlee et Lowry, d'Atlin. Egalement à Alex. Macdonald et aux MM. Murray, de Discovery, crique aux Pins.

Routes d'Atlin.

“ Il y a beaucoup de routes qui conduisent à Atlin, mais il n'y en a aucune qui soit moins dispendieuse ou meilleure que celle du chemin de fer Skagway, Bennett et le Bras de Taku. Le voyage se fait en moins de vingt-quatre heures, et les correspondances sont assez régulières; la distance totale est d'environ 140 milles à partir de Skagway. C'est une route d'été et d'hiver.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Une route toute par chemin de fer, si elle vient à s'établir, passera par Bennett, Tagish et le Petit-Lac Atlin. De Tagish à Atlin par cette voie, il y a 58 milles, avec un plateau d'épanchement au Petit-Lac Atlin d'environ 115 pieds au-dessus de Tagish, et de 80 pieds au-dessus du lac Atlin. La région est nue et pas rocheuse jusqu'à ce que l'on atteigne le lac Atlin. C'est la route suivie par le télégraphe. L'ancienne route de Fantail à partir de Log-Cabin est de 57 milles : c'est un sentier plus court en hiver, pour les chiens. En passant par la crique du Télégraphe à Teslin et par terre jusqu'à Atlin, le voyage est lent et tortueux, mais cette route est propice pour amener du bétail sur pied durant l'été.”

M. R. W. Brock, pendant la première partie de l'année, a été occupé à coordonner les notes et les échantillons recueillis dans le cours de l'été précédent dans la Koutanie Occidentale. Au printemps, il a repris les explorations dans cette région, accompagné de M. W. W. Leach, qui a donné une attention spéciale à la partie géographique et topographique des travaux.

Travaux de
M. R. W.
Brock,
Koutanie
Occidentale.

Pendant l'été, bien que la saison fût très défavorable sous le rapport de la température, l'on a beaucoup avancé le travail relatif à l'achèvement de la feuille de la Koutanie Occidentale. M. Brock décrit comme il suit les principaux détails des travaux et les résultats intéressants qu'il a obtenus :—

“ Le 19 mai, je partis d'Ottawa avec instructions de tâcher de terminer les études nécessaires pour la publication de la feuille de la Koutanie Occidentale. Les régions restant à explorer comprenaient toutes celles qui se trouvent à l'ouest de la rivière Colombie, à l'exception de celle couverte par la carte de Rosland (déjà publiée), une étendue considérable entre le lac La Flèche et la vallée de la Slocan, (la plus grande partie du versant de la Slocan, comprenant le bassin de la Petite-Slocan, le bassin de la crique au Caribou, et la région au nord de cette crique se trouvant sur la feuille,) avec une petite superficie triangulaire située dans les hautes montagnes à l'est du lac Koutanie, dans l'angle nord-est de la feuille.

Etendue
examinée.

“ La saison a été exceptionnellement défavorable aux explorations ; le printemps a été tardif et la neige a gêné les travaux jusqu'en juillet, et depuis cette époque nous avons eu une température capricieuse, une vraie température d'automne. Dans la première partie d'août, les pluies ont commencé et se sont continuées pendant un mois. Durant ce temps pluvieux, les montagnes se sont de nouveau couvertes de neige. La dernière partie de septembre a été belle, mais ensuite, le temps est redevenu changeant et défavorable aux explorations de

Température
défavorable.

montagnes. D'un autre côté, l'état pluvieux de la saison a empêché les incendies de forêts et la fumée, de sorte que nous n'avons éprouvé aucun inconvénient sous ce rapport.

Explorations
faites dans
différentes
régions.

“ Nous avons de nouveau choisi Nelson comme base de nos opérations pendant la campagne. Les premiers travaux entrepris ont été l'exploration du côté ouest du lac La Flèche inférieur, et de la contrée située immédiatement à l'ouest. Comme l'on avait déjà fait pendant la campagne précédente, au moyen du théodolite et du micromètre, un levé du côté oriental du lac, l'on a cru qu'il suffisait de faire un levé au loch de la rive occidentale. Après avoir terminé ces travaux, nous avons fait un portage depuis le *rancho* de Christie, à la tête du lac, jusqu'aux lacs Whatshan. Nous passâmes une couple de semaines à faire le levé de ces lacs et à mesurer les terrains avoisinants. Bien que l'on fût en juillet, il y avait encore trop de neige sur les hautes montagnes pour nous permettre de travailler dans les montagnes de Valhalla, de sorte que nous avons transporté notre camp dans la vallée de la Slocan et examiné le versant occidental de ce bassin. Vers le 24 juillet, je suis retourné au lac La Flèche et suis entré de la crique Longue dans les montagnes de Valhalla. Après avoir fait un levé le long du point de partage de Slocan, nous fîmes une course à cheval de l'autre côté de la crique à la Truite et du point de partage de la Petite-Slocan dans les montagnes qui se dressent à l'est. Ensuite, après être revenus aux sources de la crique Longue, les hommes furent renvoyés à Burton, et M. Leach et moi descendîmes la vallée de la Petite-Slocan, la suivant sur toute sa longueur et débouchant à Park-Siding, sur le bras de la Slocan dans la division de la rivière Colombie et de la Koutanie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

“ Après être revenus à Burton, nous avons fait le levé de la région située entre cet endroit et le lac Slocan, et en gagnant le nord jusqu'à l'extrémité de l'étendue comprise dans la feuille. Pendant que je mettais la dernière main à l'ouvrage, M. Leach se rendit aux lacs Koutanie pour essayer de combler la lacune laissée à l'angle nord-est de la feuille.

“ Les travaux entrepris ensuite l'ont été dans le district situé entre Shields-Landing et Rossland, et du côté de l'ouest jusqu'au plateau d'épanchement qui sépare les criques aux Moutons (*Sheep Creek*) et McRae, sur le sentier de Rossland-Gladstone.

“ Le 8 octobre, nous nous séparâmes, mais je consacrai une semaine ou dix jours à terminer les travaux à divers endroits des lacs La Flèche et Slocan, travaux laissés en suspens jusqu'à la fin de la campagne.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ En partant de Nelson, le 20 octobre, je me dirigeai vers l'ouest le long de la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique pour examiner les roches de Shuswap et Nisconlith, dans leurs localités primitives et typiques comprises dans la feuille de Shuswap, et pour recueillir des échantillons afin de les comparer avec les roches semblables du district de la Koutanie. Lorsque ces travaux furent arrêtés par la neige, je revins à Ottawa.

“ Dans le Compte rendu Sommaire de l'année dernière,* l'on a fait une description du caractère général du pays situé entre les vallées de la Slocan et de la Colombie. A l'exception de la Petite-Slocan, toutes les vallées des tributaires de la Slocan venant de l'ouest sont courtes et à pentes escarpées. La plupart de ces tributaires prennent leurs sources dans des criques pittoresques, dans d'âpres montagnes à glaciers. De ces criques, où se trouve ordinairement, de petits lacs, les cours d'eau descendent par sauts et par bonds. Les plus petits, comme la crique des Chutes (*Fall Creek*), vis-à-vis de Silverton, sont extrêmement rapides, formant une succession presque ininterrompue de cascades et de chutes. Les cours d'eau débouchent souvent à travers des gorges profondes, bien que sur le lac Slocan ce caractère ne soit pas aussi accentué que sur le lac La Flèche inférieur.

Caractères topographiques.

“ Parallèlement au lac Slocan, à quelques milles du côté de l'ouest, une haute chaîne de montagnes s'étend vers le nord à partir des montagnes Valhalla, formant le plateau d'épanchement qui sépare la rivière Slocan de la rivière Colombie proprement dite. Au nord de l'extrémité du lac Slocan, la hauteur de ces montagnes diminue.

“ La crique Cahill, branche nord de la crique Evans, qui, avec les criques de la Neige (*Snow Creek*) et à la Truite, prend sa source dans les montagnes de Valhalla, descend par une suite de gradins, sur lesquels il y a presque toujours un lac. Le lac Béatrice, le plus grand, a plusieurs milles de longueur. Il remplit complètement la vallée passablement large, et des murailles de montagnes s'élèvent à pic, de chaque côté, à des milliers de pieds plus haut. La décharge de ce lac est souterraine sur trois quarts de mille, puis elle revient au jour par nombre de grandes sources. C'est ce qui a donné lieu à l'idée erronée que la crique Cahill part de la mare alimentée par ces sources, et que le lac Béatrice se décharge vers l'ouest, le terrain qui s'élève entre ces deux points formant le plateau d'épanchement. En réalité, le lac Béatrice est à quelques milles en aval des sources du cours d'eau. Le lac Cahill et deux autres lacs se trouvent plus en amont, avant que cette crique s'unisse au principal affluent de la crique Evans, à environ un demi-mille du lac Slocan.

Crique Evans.

* Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Can., 1898, page 69 A.

Petite-Rivière
Slocan.

“ La Petite-Rivière Slocan est le tributaire venant de l'ouest le plus important de la Slocan. Au centre de l'une des parties les plus montagneuses du district, elle occupe une vallée remarquable par sa profondeur, son étendue et sa faible pente ; car, sauf à son extrémité et sur les tributaires de moindre importance où la descente est extrêmement rapide, sa déclivité est remarquablement faible pour une vallée de montagne. Elle reçoit de nombreux affluents de tous les côtés. A environ six milles en amont de son embouchure sur la rivière Slocan, une branche considérable, la Fourche de l'Est (*East Fork*), fait une courbe vers le nord-est en arrière de Perry-Ridge, occupant la vallée basse qui s'étend jusqu'à la vallée de la Grande-Slocan près de la ville de Slocan. Sur cette branche, à quelques milles en amont, se trouvent plusieurs petits lacs marécageux. Elle reçoit plusieurs grands tributaires des montagnes de Valhalla au nord. Entre cette rivière et la crique Malvey, qui descend au nord-est vers la rivière Slocan, il y a un point de partage bas et marécageux.

Fourche de
l'Est.

“ On pourrait facilement prendre la Fourche de l'Est de la Petite-Slocan pour le cours d'eau principal, car la vallée en est large et se courbe graduellement vers le nord-est, tandis que celle de la branche principale fait un brusque détour vers le nord-ouest, et, sur les quelques premiers milles, se resserre dans un défilé étroit. Mais, en amont de ce défilé, la vallée principale s'élargit, se dirige vers le nord et finit dans la chaîne des Valhallas avec celle de la crique Longue, qui se jette dans le lac La Flèche inférieur, à cinq milles en aval des Aiguilles (*Needles*), et avec celle de la crique à la Truite, qui tombe dans la crique au Caribou près de son embouchure, à l'endroit où se trouve la ville de Burton. Les deux grands lacs qui figurent sur ce cours d'eau dans toutes les cartes précédentes de la Koutanie Occidentale, sous les noms de Petit-Lac Slocan et de lac aux Castors (*Beaver Lake*), n'existent pas. Cette erreur provient probablement de ce que l'on s'est trompé sur la position de la branche de la Fourche de l'Est avec ses petits lacs, laquelle est parallèle à la vallée de la principale rivière Slocan, dont elle est séparée par l'étroite élévation de Parry-Ridge, et de ce qu'on a confondu sa vallée avec la principale, qui, en amont de son rétrécissement, a été peu fréquentée, même par les trappeurs.

Crique au
Caribou.

“ Toute la contrée en arrière de la ville de Burton est égouttée par la crique au Caribou et ses tributaires, les criques de la Neige et à la Truite. La crique au Caribou prend sa source dans les hautes montagnes, dont les eaux de l'est se rendent au lac Slocan par les criques Némé, de la Scierie (*Sawmill*) et du Moulin (*Mill*). Sur les sept premiers milles, elle coule vers le nord. Après avoir reçu la Fourche du Nord, qui prend sa source avec la petite crique à la Truite et la

crique à McDonald, elle se dirige un peu vers le sud-ouest. Plusieurs cours d'eau y pénètrent du côté nord, les plus importants étant les criques Blue-Grouse, Mineral et Granite. A environ six milles et demi de Burton, elle fait un coude vers le sud sur une couple de milles, alors qu'elle reçoit la crique du Cañon-de-la-Chèvre (*Goat Canon Creek*), tributaire venant de l'est. De là, elle tourne dans la direction de l'ouest et se jette dans la rivière Colombie à Burton.

“ La vallée principale de la crique de la Neige s'étend est-ouest, mais ses principaux tributaires viennent ordinairement du sud, prenant leurs sources dans les Valhallas, avec les criques Evans et Nemo, qui se jettent dans le lac Slocan. Cette crique s'unit à la crique à la Truite, à peu de distance de l'embouchure de cette dernière. La crique à la Truite, comme je l'ai déjà dit, prend sa source avec la Petite-Slocan et se dirige vers le nord jusqu'à la crique au Caribou, dans laquelle elle se jette près de la ville de Burton.

“ La contrée qui s'étend à l'ouest du lac La Flèche inférieure, tout en étant tout à fait montagnaise, n'a pas l'aspect sauvage et raboteux du district qu'il y a à l'est. Les montagnes sont beaucoup moins élevées, atteignant rarement 6,000 pieds, et les contours en sont arrondis et adoucis, ce qui forme un contraste frappant avec les escarpements de la chaîne des Valhallas. Les éminences sont relativement planées, de hauteur assez uniforme, et la largeur en est tellement considérable que cette partie du district offre plutôt l'apparence d'un plateau qu'une grande érosion aurait rendu montagnoux, tandis que la partie est du lac revêt le caractère alpestre.

Caractère de la contrée à l'ouest du lac La Flèche inférieur.

“ Son système de vallées est compliqué et porte à croire que de grands changements ont eu lieu dans le régime des eaux dans cette partie du pays. L'une des vallées les plus importantes est celle de la rivière Whatshan. Elle quitte le lac aux Aiguilles (*Needles*) et s'étend vers le nord, étant la continuation dans cette direction de la vallée orientée nord-sud occupée par la partie principale et centrale du lac La Flèche inférieur.

“ A environ trois milles et demi de son embouchure, la rivière Whatshan reçoit la crique à Barnes, qui égoutte une large vallée partant du même point que la vallée du Feu (*Fire Valley*) et la rivière de la Chaudière (*Kettle River*). A environ un demi-mille en amont des fourches de la crique à Barnes se trouve la décharge des lacs Whatshan. Ces lacs sont au nombre de trois, reliés par des biefs de rivière courts. Le lac supérieur est la principale nappe d'eau. Leur élévation est d'environ 700 pieds au-dessus du niveau du lac La Flèche. Du déversoir à la tête du lac supérieur, il y a un

Son égouttement.

peu plus de douze milles en ligne droite. La crique Fife pénètre dans le lac du côté nord-ouest, tandis qu'à l'est du principal tributaire se trouve la crique à Stevens.

“ Une passe profonde à l'est relie la tête du lac Whatshan à la vallée des Moustiques (*Mosquito*).

“ Entre l'extrémité inférieure de la vallée de la Whatshan et celle du Feu, à l'ouest, et le lac La Flèche à l'est, les arêtes qui forment le point de partage ont été coupées par plusieurs cols profonds.

“ Un sentier d'un peu moins de cinq milles de longueur va du rancho de Christie, sur le lac La Flèche, aux lacs Whatshan.

“ La vallée du Feu débouche dans celle de la Colombie du côté nord-ouest, à environ sept milles en aval des Aiguilles. Elle est profonde et large, et procure un passage facile jusqu'aux sources de la crique aux Cerises (*Cherry*) et de la rivière Chaudière. Sur les quelques premiers milles, elle est parallèle au lac, dont elle est séparée par un coteau peu élevé. Une route charretière qui part du lac, à environ un mille en aval des Aiguilles, traverse ce coteau et se rend dans la vallée du Feu, où un certain nombre d'éleveurs se sont établis. De là, un sentier remonte la vallée jusqu'à la source de la rivière Chaudière et jusqu'à la crique aux Cerises, où il se relie à la route charretière conduisant à Vernon. La vallée du Feu est égouttée par la crique Inonoakln. La crique de l'Aigle (*Eagle Creek*), venant de l'ouest, se jette dans le lac par la même embouchure que la crique Inonoakln.

“ En partant de la crique de l'Aigle et en gagnant le sud, on trouve les criques Worthington, Johnston, Cinnamon, Michaud, Bowman, du Chien (*Dog*), du Petit-Chien (*Pup*), des Broussailles (*Brush*), Moberly et McCormick, mais de ces criques, la Johnston, la Bowman et celle du Chien sont les seules un peu grandes. Elles occupent toutes des vallées transversales ordinaires, et très souvent les parties inférieures de ces vallées, immédiatement avant d'aboutir au lac, se resserrent en gorges à l'aspect de cañons.

“ Depuis la crique Johnston, en amont, jusqu'à la crique du Chien, à quelques milles à l'ouest du lac et parallèlement à cette nappe d'eau, se trouve une ancienne vallée nettement dessinée, les vallées actuelles la recoupant transversalement.

Plateau du lac
aux Moutons.

“ La région située au sud du lac La Flèche et à l'ouest de la rivière Colombie présente l'apparence d'un plateau d'érosion, et on peut, pour plus de commodité, l'appeler le plateau du Lac-aux-Moutons (*Sheep Lake*), du nom du plus grand des lacs marécageux qui se trouvent au

centre. Elle est égouttée par la crique aux Bluets (*Blueberry Creek*), qui sort du lac aux Moutons et se jette dans la rivière Colombie à environ six milles en aval de l'embouchure de la Koutanie, et par la crique aux Moutons, qui descend vers le sud en croisant la frontière internationale, et va ensuite à l'est se jeter dans la Colombie. A l'ouest, elle est séparée de la crique McRae par les montagnes Norway et autres montagnes du même système; au sud, la montagne Old-Dominion et autres montagnes élevées la séparent de la région du Rossland.

“ Un nouveau sentier du gouvernement part de Rossland et remonte la crique Murphy, puis traverse le plateau du Lac-aux-Moutons et va de là à Gladstone, passant sur la montagne Norway, sur le nouveau chemin de fer de la Colombie et l'Ouest. (*Columbia and Western*) dans la vallée de la crique McRae. De Shields-Landing, sur le lac La Flèche inférieur, il y a un sentier qui remonte la crique Moberly et traverse jusqu'au lac aux Moutons, où il se réunit au sentier Rossland-Gladstone. Le chemin de fer de la Colombie et l'Ouest, aujourd'hui complété jusqu'aux Grandes-Fourches (*Grand Forks*), sur la rivière Chaudière, suit la rivière Colombie et le bras méridional du lac La Flèche, vers l'ouest, depuis Robson jusqu'à la crique du Petit-Chien, passe par un tunnel de la source de ce cours d'eau à la crique du Chien, et traverse le point de partage qui sépare cette crique de celle de McRae, qu'il suit jusqu'au lac Christina. Chemin de fer et sentiers.

“ La contrée qui s'étend à l'ouest de la Colombie a beaucoup souffert des incendies de forêts, de sorte que les arbres sont aujourd'hui pour la plupart petits et de seconde venue. Entre les vallées de la Colombie et de la Slocan, on trouve un peu de bon bois, bien que, à cause du caractère montagneux du pays, les arbres soient généralement trop clairsemés pour avoir beaucoup d'importance au point de vue commercial. Quelques-unes des vallées ont du bois d'une valeur industrielle. Celui de la crique Evans a été acheté l'été dernier. Mais la vallée la plus importante sous ce rapport est celle de la Petite-Slocan. Sur presque toute sa longueur, la vallée principale, de même que celle de la Fourche de l'Est, est boisée de pin d'une belle venue (*P. monticola*), de cèdre, de pruche et de sapin de Douglas. Le pin rouge (*P. ponderosa*) se rencontre à l'entrée de la vallée, qui revêt ici l'aspect d'un parc. Bois.

“ Les roches examinées pendant la campagne sont principalement des roches éruptives, bien que, le long de la partie nord, il y ait une étendue importante de roches sédimentaires et de schistes cristallins. Le Compte rendu Sommaire de l'année dernière renferme une courte description des roches et de leur distribution entre Burton et Robson, Géologie.

à l'est de la Colombie, jusqu'au point de partage de Slocan.* Les roches à l'ouest du lac Slocan depuis la Petite-Crique à la Truite en allant vers le sud, sont des granits, avec des inclusions de gneiss micacé de plus ou moins grande étendue. Entre les criques de la Scierie (*Sawmill*) et du Moulin (*Mill*) se trouve une inclusion considérable de ce gneiss. Vers le sud, ces étendues de gneiss deviennent plus petites, jusqu'à ce que, finalement, elles disparaissent absolument.

Granit de Nelson.

“ Le granit est surtout le granit gris de ‘Nelson’ ; vers l'extrémité nord du lac, il est ordinairement isomère, mais à l'extrémité sud et sur l'arête de Perry (*Perry Ridge*), il est fortement porphyrique. Dans les Valhallas méridionales et sur la crique Mulvey, et dans la partie est de la Petite-Slocan, il passe à un gneiss cellé micacé et rubané. Dans la partie centrale du district, il est recoupé ou tout à fait remplacé par le granit acide de couleur pâle. C'est un granit composé surtout de quartz isomère et de feldspath de couleur claire, les éléments colorants, principalement la biotite, n'étant que rarement présents ou manquant entièrement, bien que les grenats ne soient pas rares. On rencontre fréquemment des lambeaux de pegmatite, et des dykes de cette roche recourent en grand nombre les roches alliées et environnantes. Cette roche est très développée dans les Valhallas et le long du point de partage de Slocan.

Gneiss grenatifère.

“ A l'embouchure de la Petite-Slocan, l'on voit un massif de gneiss grenatifère. Il s'étend vers le nord-ouest jusqu'à une petite distance en amont des Fourches de l'Est, vers le nord-est jusqu'au sommet de l'arête de Parry, et vers l'est jusqu'au sommet de l'arête de Slocan. C'est en partie un gneiss granitoïde, formé de granit de Nelson broyé, mais il est aussi en partie composé de roches plus anciennes, qui comprennent du calcaire et peut-être des zones de dolomie, ressemblant ainsi aux roches de la formation de Shuswap. A partir de quelques milles en aval de l'embouchure de la Petite-Slocan jusqu'à la rivière Koutanie, la roche est surtout du granit de Nelson.

Massif de diorite.

“ La distribution des roches à l'ouest de la Colombie et au sud de la montagne Dominion est indiquée sur la carte de la crique du Sentier (*Trail Creek*).† Le long de la fourche du Milieu (*Middle Fork*) de la crique Murphy, s'étend une zone de diorite vers le nord jusqu'au plateau du Lac-aux-Moutons. Cette diorite est la porphyrite augitique plus ou moins altérée, c'est-à-dire une des roches de la Koutanie Occidentale le plus abondamment distribuées. Elle est très recoupée par des dykes de divers porphyres, lamprophyres, ainsi que

* Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Can., 1898, pages 70-74.A.

† Carte d'une partie de la division minière de la crique du Sentier (*Trail Creek*). Région explorée au point de vue géologique par R. G. McConnell.

DOC. DE LA SESSION No 13a

par de petits dykes d'andésite. A la source de la fourche du Milieu et dans son voisinage, elle porte des inclusions de calcaire cristallin. Souvent d'innombrables petits dykes réticulés et anastomosés de cette roche ont pénétré les inclusions de calcaire, après avoir apparemment absorbé un peu de ce dernier. Lorsqu'il a été soumis à un broyage subséquent, cet assemblage produit des pseudo-conglomérats très parfaits. De ces derniers, l'on peut distinguer deux types : celui dont la matrice est de diorite et le pseudo-galet de calcaire, et celui dont la matrice est de calcaire et le pseudo-galet de diorite. Quelquefois des 'galets' de porphyre se rencontrent aussi, lorsqu'un dyke de cette roche a été brisé par l'épanchement du calcaire sous une forte pression.

"Le long de la montagne Dominion, la diorite est recoupée par le granit de Nelson, qui est la principale roche à l'ouest de la Colombie, jusqu'aux environs de Shields-Landing, sur le lac La Flèche inférieur. Sur le plateau du Lac-aux-Moutons, aussi, sous le rapport de la distribution proprement dite, cette roche est probablement la première, bien que vers l'ouest, à la source de la crique aux Moutons et de la montagne Norway, la diorite soit abondante. Ce granit est souvent recoupé par les mêmes épanchements qui marquent la diorite, surtout par de larges dykes de porphyre rouge, probablement du porphyre syénitique provenant de la grande masse de ces roches qu'il y a au nord. Des injections de diorite sont connues dans ce massif de granit. Plusieurs petits massifs de gneiss ressemblant à ceux de Shuswap, et de calcaires cristallins, sont aussi enclavés dans la masse de granit qu'il y a dans le voisinage de la montagne Dominion.

"Depuis la crique Moberly vers le nord, jusqu'à la vallée du Feu, les roches appartiennent aux granits 'plus récents ou granits rouges.' La formation est plus récente que le granit de Nelson et y est injectée, et elle se compose d'un granit rouge grossier avec une certaine quantité de porphyres encore plus récents. Le gravier est une roche à gros grain dans laquelle du feldspath de deux variétés, rougeâtre et grisâtre (orthose et plagioclase), forme le principal élément; tandis que les autres éléments sont du quartz et un bisilicate décomposé qui paraît être formé ordinairement de biotite. Les porphyres sont généralement rougeâtres et semblent le plus souvent appartenir à la famille des porphyres syénitiques, bien qu'ils varient en texture, en structure et plus ou moins en composition. Les principaux éléments sont l'orthose, le plagioclase, la biotite et un pyroxène ressemblant au diopside, avec un peu de quartz. Le feldspath est généralement l'élément porphyrique qui domine, bien que, dans certains cas, les éléments colorés soient aussi saillants. Le long de leurs lignes de contact, ils ont ordinairement une structure fluidale bien prononcée, et les roches trachytiques

Roches
éruptives
récentes.

et autres roches éruptives sont communes. L'épanchement de ces porphyres a eu lieu à diverses époques successives, entre lesquelles la roche déjà épanchée a eu le temps de se refroidir. Cela est prouvé par la manière dont ces dykes se recoupent les uns les autres, et par la salbande qu'il y a le long du rebord du dyke plus récent. La plus grande partie de cette superficie consiste en un assemblage complexe de ces dykes. Ils recoupent aussi fréquemment les roches environnantes plus anciennes. La blancheur des dykes que l'on trouve associés aux amas de minerai du district semblerait due à un facies acide que ces dykes prennent à quelque distance de la masse-mère.

Inclusions des
roches plus
anciennes.

“ Près des bords du massif principal, il y a de nombreuses inclusions de roches plus anciennes. Souvent, lorsqu'elles sont basiques, la roche éruptive acide y a pénétré en petites veines innombrables, laissant des noyaux réniformes de la roche primitive. Le résultat est une masse qui prend l'aspect d'un conglomérat. Fréquemment, la surface des noyaux est partiellement altérée. Ces roches se voient parfaitement dans la tranchée du chemin de fer de la Colombie et l'Ouest, le long du lac La Flèche.

Schistes
cristallins.

“ Un peu au nord de la vallée du Feu, le granit rouge est remplacé par le granit acide blanc, qui est en toute probabilité simplement une variété acide du premier, bien que la nature précise des relations qui existent entre ces deux roches n'ait pas été constatée. Le granit acide s'étend jusqu'aux environs de la rivière Whatshan, où l'ancien granit de Nelson est la roche encaissante. Celui-ci s'étend presque jusqu'à l'extrémité supérieure du lac Whatshan et jusqu'au coude de la Colombie, immédiatement en aval de la crique aux Moustiques. A la rivière Whatshan, elle est recoupée par une roche grise à grain fin, un peu porphyrique, composée principalement d'un feldspath gris et d'un bisilicate décomposé en biotite et en oxyde de fer. Bien qu'elle soit plus récente que le granit de Nelson, cette roche est plus ancienne que les granits acides et rouges. Au nord du lac Whatshan jusqu'à la crique aux Moustiques, et le long du versant septentrional de la montagne qui s'élève au sud de la Colombie, entre les criques aux Moustiques et à McDonald, les roches sont des schistes micacés, des gneiss et des calcaires cristallins ressemblant à ceux de Shuswap. Le long de la crique au Caribou, depuis la crique Minérale jusqu'à la Fourche-Nord, ainsi que sur les montagnes aux Rubis, au nord-est du point de partage entre la crique à McDonald et la petite crique à la Truite, l'on voit une roche porphyrique vert-grisâtre foncé. Cette roche est parfois brèchiforme et renferme des fragments apparemment d'augite porphyrique. Vue à l'œil nu, elle ressemble à quelques-unes des roches trouvées dans le groupe volcanique de la Colombie, dans la partie méridionale de la

région comprise dans la feuille de la Koutanie Occidentale. Elle recoupe les roches sédimentaires, mais sa relation avec les autres roches éruptives de ce voisinage n'a pas été clairement déterminée. Outre les dykes de porphyre qui traversent toute la roche encaissante du district, il y a une formation de lamprophyres verts et noirs, qui recoupent toutes les autres roches. On les rencontre dans toute la région, mais ils paraissent être particulièrement abondants dans les régions dont la plus grande partie est recoupée par les porphyres.

“ Depuis la petite crique à la Truite, près de l'extrémité supérieure du lac Slokan, jusqu'à l'embouchure de la crique à McDonald sur la Colombie, il existe une zone de calcaire carbonifère, de quartzite calcaire et de roches ressemblant à des ardoises, analogues à la formation de Slokan de la région de Sandon, dont elles forment le prolongement du côté de l'ouest. Ces roches se continuent vers le nord le long de la vallée de Nakusp et de Slokan jusqu'au lac du Sommet, où elles sont recoupées par le granit de Nelson ; à partir de la crique à McDonald, elles s'étendent vers le nord le long du lac La Flèche supérieur. Lorsqu'elles sont recoupées par des roches irruptives, elles sont souvent altérées, le carbone ayant été rejeté et le mica s'étant développé, de sorte qu'au lieu d'offrir l'apparence d'ardoises, elles deviennent des micaschistes calcaireux jaunes ou gris. Le long de la fourche sud de la crique au Caribou, partant de la principale bande de roches de Slokan et entouré de granit, un massif de micaschistes gris, qui est peut-être la forme altérée des roches de Slokan, est orienté vers le sud. On n'a encore obtenu aucun renseignement précis relativement à l'âge de cette formation, mais on suppose qu'elle est à peu près d'âge carbonifère. Malheureusement, le seul fossile jusqu'ici trouvé ne jette pas beaucoup de lumière sur la question. C'est un brachiopode, probablement un *Chonetes*, trouvé cet été dans un caillou de calcaire carbonifère provenant tout probablement de la formation de Slokan. On l'a recueilli dans le terrain de transport en arrière de Nelson. Roches sédimentaires.

“ La région examinée cet été et celle examinée pendant la dernière campagne * ont fourni de nouvelles preuves de l'étendue du grand glacier des Cordillères. Dans toutes les parties du district (sauf sur les sommets réels de la chaîne des Valhallas où la désagrégation et l'action des agents atmosphériques ont fait disparaître toutes traces de glaciation, si toutefois il en a existé), l'on voit des blocs erratiques des cailloux perchés, des cannelures et des stries bien accentuées, et toutes les preuves d'une forte glaciation et de la direction générale du mouvement du glacier restent partout constantes. Glaciation.

* Compte rendu Sommaire, Com., géol. du Can., 1898, p. 73 A.

“ On a examiné un certain nombre des petits glaciers locaux des montagnes Valhallas ; bien que quelques-uns montrent des preuves de fluctuation, en général ils reculent tous.

“ De nombreuses terrasses formées d'alluvions et de graviers, semblables à celles observées l'année dernière le long de la rive nord du lac La Flèche inférieur,* ont été trouvées le long de la rive ouest du lac et le long des vallées de la Whatshan et de la Slocan.

Géologie
industrielle.

“ De courtes descriptions de la nature des amas de minerai de la Koutanie Occidentale ont déjà été publiées.† Les observations de la dernière campagne tendent à confirmer les opinions déjà exprimées. De nouveaux témoignages des rapports probables qui existent entre les dykes de porphyre blanc et les dépôts de minéraux industriels, signalés dans le Compte rendu Sommaire de l'année dernière, paraissent être fournis par le fait que dans les districts traversés par ces roches, la minéralisation a eu lieu, tandis qu'aux endroits où les dykes sont complètement absents, ce fait ne s'est pas produit. Dans la plus grande partie de la région des Valhallas et de la Petite-Slocan, on a observé peu de ces conditions géologiques et peu de témoignages de minéralisation, et il n'a presque pas été pris de claims dans cette portion du pays.

Camp de la
ville de
Burton.

“ Dans la partie septentrionale du district, les roches noires de la formation de Slocan ressemblant à des ardoises, les mêmes que celles que l'on trouve dans la région fortement minéralisée de Sandon, se rencontrent sur une vaste étendue, mais ce n'est qu'en certains endroits (lorsque ces roches sont traversées par des dykes et ressemblent aussi sous ce rapport aux roches de Sandon) que la minéralisation a eu lieu à un degré un peu important. Sur la crique au Caribou, des conditions de même nature se présentent. En conséquence, il y a nombre de claims sur lesquels il se fait plus ou moins de travaux. Sur les claims *Chiestain*, cinq hommes étaient occupés à des travaux de recherche et de développement. Le minerai consiste en pyrite aurifère et argentifère, en chalcopyrite, en galène et en minerai de zinc dans une gangue de quartz. Il se trouve en petites veines approximativement parallèles dans les roches foncées de Slocan. Sur la *Silver-Queen*, une équipe d'hommes a repris l'ouvrage interrompu dans l'hiver de 1899 par des avalanches. On faisait ainsi certains travaux sur la mine *Millie-Mac*. En outre, l'on faisait des travaux de développement sur un certain nombre de claims appartenant à des particuliers. En certains endroits, par exemple sur le claim *Mountain-Meadow*, à la source de la

* Compte rendu Sommaire, Com. géol. Can., 1898, p. 73 A.

† Rapport annuel, Com. géol. Can. (N.S.), vol. IX. 1896, p. 30 A. Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Can., 1898, pp. 73-74.

DOC. DE LA SESSION No 13a

crique au Granit (*Granit Creek*), le granit gris est aussi bien minéralisé par des veines de galène argentifère.

“ Au Gros-Rocher (*Big-Ledge*), à l'ouest du lac La Flèche supérieur et vis-à-vis de Halcyon-Springs, sur lequel j'ai appelé l'attention dans mon rapport de l'année dernière, l'on a fait des travaux considérables. On dit que les renseignements obtenus concernant la teneur de cette masse de sulfures sont encourageants. On construisait une route charretière jusqu'au gisement.

“ Le nouveau sentier du gouvernement depuis Rossland jusqu'à Gladstone a donné accès au district du lac aux Moutons et de la montagne Norway, et un grand nombre de prospecteurs étaient à ouvrir différents claims situés dans cette superficie. Endroits où les prospecteurs sont à l'œuvre.

“ A la fin de la campagne, des prospecteurs qui s'étaient rendus de la vallée du Feu dans la région qui se trouve à la source de la rivière Chaudière, en sont revenus en rapportant qu'ils avaient fait des découvertes importantes dans ce district. Comme la saison était avancée, il m'a été impossible d'aller dans le district vérifier ces rapports, mais il ne semble pas improbable que dans la région qui s'étend à l'ouest du grand massif de roches éruptives, qui sont en si grande abondance aux environs du lac La Flèche inférieur, il existe des conditions de même nature que celles que l'on trouve au nord, à l'est et au sud de ce massif, où la roche encaissante est si richement minéralisée et où l'on a jalonné tant de mines productives.

“ Parmi les échantillons provenant de cette nouvelle localité et que l'on a eu la bienveillance de me fournir, il s'en trouve un d'une roche de dyke analogue aux porphyres de couleur pâle mentionnés comme caractéristiques des parties minéralisées de la Koutanie Occidentale. Un échantillon, que l'on dit provenir du claim de David Whitney à la source de la rivière Chaudière, consistait en jamesonite et or natif. On supposait qu'il s'y trouvait des tellurures, du platine et de l'iridium, mais dans les échantillons que je me suis procurés et que le D^r Hoffmann a examinés, l'on n'a trouvé aucun de ces minéraux, les petits grains métalliques étant de la pyrrhotine et du fer spéculaire.

“ Les difficultés que l'on a éprouvées à se procurer des ouvriers, difficultés provenant de la réduction des gages amenée par l'adoption d'une loi provinciale fixant à huit heures la journée de travail, ont sérieusement diminué la production minérale dans la Koutanie Occidentale pendant la dernière saison. Pour cette raison seule, on a fermé temporairement un certain nombre de mines. Sur d'autres, il se fait un peu de travaux à l'entreprise. Beaucoup de mines, en continuant leurs opérations, ont été gênées par l'emploi d'ouvriers inexpé- Opérations générales dans la Koutanie Occidentale.

mentés. Bien que les effets de cette loi se soient fait sentir dans la plus grande partie de ce district, la production des mines de Slocan qui donnaient de forts rendements en a souffert le plus sérieusement. Un grand nombre de mineurs qui ont abandonné l'ouvrage à cause des difficultés relatives aux ouvriers, ont commencé à prospecter ou à travailler sur des claims de particuliers, mais la température a été très défavorable à ces travaux. Ainsi, malgré l'amélioration qui s'est produite dans beaucoup de mines par l'agrandissement des travaux, et malgré l'augmentation des mines qui faisaient des envois, la dernière saison a un peu trompé l'attente de ceux qui espéraient légitimement qu'il y aurait immédiatement de grands progrès dans la Koutanie Occidentale.

Rossland.

“Cependant, les progrès du district de Rossland ont été très marqués. Bien que la mine LeRoy, celle qui donne le plus grand rendement, ait réduit sa production pendant quelque temps afin de pouvoir pousser ses travaux de développement et exécuter de nombreuses améliorations, et bien que la *War-Eagle*, qui vient après la LeRoy pour le rendement, ait été quelque peu embarrassée par le manque d'ascenseurs, toutefois, en dépit de ces faits, cette année, la production du district de Rossland excédera de beaucoup, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la valeur, celle d'aucune année précédente. Tout fait espérer aussi qu'il y aura d'importantes additions à la liste des mines qui font des expéditions.”

Travaux de
M. McEvoy.

M. McEvoy a été occupé pendant la première partie de l'année 1899 à terminer l'exploration commencée l'été précédent de la route du défilé de la Tête-Jaune (*Yellow-Head Pass*), depuis Edmonton jusqu'à la Cache de la Tête-Jaune, et à préparer un rapport sur cette exploration.

M. McEvoy a quitté Ottawa le premier juin dans le but de faire un examen géologique et topographique préliminaire de la partie sud-ouest de la Koutanie Orientale, C.-B. Il fait le rapport suivant sur les travaux accomplis :—

District de la
Koutanie
Orientale.

“La Koutanie Orientale a d'abord attiré l'attention à cause des mines de placers qu'il y a sur la crique du Cheval-Sauvage (*Wild-Horse Creek*), la rivière du Taureau (*Bull-River*), la crique Perry et la rivière Moyie. C'était l'objectif du sentier Dewdney que l'on a construit à partir de Hope, sur la rivière Fraser, en 1865. Plus récemment, cependant, ce district a attiré l'attention par suite de la découverte et de l'exploitation de mines de filons. La construction du chemin de fer du Col du Nid-de-Corbeau a donné un grand encouragement à cette industrie. Des propriétaires de mines qui, autrefois, n'expédiaient

DOC. DE LA SESSION No 13a

qu'une petite quantité de minerai, s'arrangent aujourd'hui de manière à faire leur exploitation sur une plus grande échelle, et il arrive de nombreux capitaux qui aident à exploiter de nouvelles mines.

“ La partie du district examinée est, approximativement parlant, de soixante-dix milles carrés. La base de ce carré est sur la frontière internationale, s'étendant depuis la rivière Koutanie, aux Plaines du Tabac, vers l'ouest, jusqu'à un point situé vis-à-vis de l'extrémité supérieure du lac Koutanie. Une partie de la division minière de la Rivière-aux-Chèvres (*Goat-River*), Koutanie Occidentale, est comprise dans cette étendue. Il est inutile de dire qu'un examen complet de toute cette région ne pouvait pas être fait dans une seule campagne, mais on espère que les résultats, lorsqu'ils seront compilés, donneront quelques renseignements au sujet de la géologie d'une région jusqu'ici virtuellement inconnue sous ce rapport, ainsi que quelque chose de défini quant à ses richesses naturelles. Région
examinée.

“ La rivière Koutanie, dans ce district, occupe l'extrémité méridionale (sur le territoire canadien) de la grande vallée située entre les montagnes, qui a été suivie sur une distance de plus de 800 milles, dans une direction nord-ouest à partir du 49° degré de latitude. La vallée atteint peut-être sa plus grande largeur dans cette partie de sa longueur, étant large de plus de vingt milles un peu au nord de Cranbrook. La plus grande partie de cette large portion de la vallée a une élévation d'environ 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière, tandis que le bas-fonds du cours d'eau lui-même, ou, comme on pourrait l'appeler, la vallée secondaire, dépasse rarement un mille de longueur. Vallée de la
Koutanie.

“ A trois ou quatre milles à l'est de la rivière Koutanie, les Montagnes-Rocheuses se dressent tout d'un jet, tandis qu'à l'ouest, après une pente douce sur une distance de quinze milles, les montagnes de la chaîne de Selkirk ou de Purcell s'élèvent plus graduellement et sont profondément pénétrées par des tributaires de la Koutanie. A l'exception de deux prairies, celle de Sainte-Marie, sur la rivière Sainte-Marie, et de Joseph, sur la crique à Joseph, et sauf quelques surfaces plus petites, toute la vallée de la Koutanie est couverte de grands arbres clairsemés. Sur les versants des montagnes, la forêt est plus touffue, excepté là où ils sont trop escarpés.

“ En partant de Cranbrook, que nous avons choisi comme notre quartier général pendant l'été, nous avons suivi la ligne du chemin de fer du côté de l'est jusqu'à Wardner, traversant le cañon d'Isidore, gorge étroite qui se trouve dans la chaîne de collines basses située entre la prairie de Joseph et la rivière Koutanie. Les roches affleurent bien dans le cañon et consistent en felsite gris clair et légèrement De Cranbrook
à Wardner.

schisteuse, en quartzite impure de couleur foncée, en bandes d'ardoise noire et d'un peu de calcaire feuilleté bleu foncé, prenant une teinte jaune-brunâtre sous l'action des agents atmosphériques, mais ne contenant pas beaucoup de magnésie.

“ On doit considérer l'âge de ces roches comme assez douteux, mais d'après leur caractère lithologique et leur situation, il paraît très probable qu'elles sont rapportables au carbonifère. Elles s'étendent vers l'ouest et vers le nord, et occupent une étendue considérable de la partie large de la vallée déjà mentionnée. A quelques milles avant d'atteindre la station de Wardner, les collines qui s'élèvent au sud-ouest du chemin de fer exposaient des affleurements de calcaire.

Calcaire au sud de Wardner.

“ Au sud de Wardner, le long de la route qui descend le côté ouest de la rivière Koutanie, ce calcaire se continue jusqu'à la crique Plumbob, distance d'environ dix milles. Il est généralement à grain fin, gris et bleuâtre, et parfois pétrosiliceux. On rencontre quelques couches d'une variété magnésienne gris-brunâtre assez cristalline. Bien que l'on n'ait pas trouvé de fossiles pour déterminer l'âge de ces couches—et d'après leur apparence elles appartiendraient peut-être au carbonifère ou au dévonien—l'on sait que des roches carbonifères se rencontrent dans beaucoup d'endroits de l'intérieur méridional de la Colombie-Britannique, et vu que nous n'avons jusqu'ici aucun renseignement certain touchant l'existence de ces roches, ce fait constitue peut-être une raison suffisante pour les classer provisoirement parmi les carbonifères. Ces calcaires ne s'étendent pas très loin en arrière de la rivière Koutanie, car la largeur du massif ne semble avoir nulle part plus de six milles.

De la crique Plumbob à la frontière.

“ Au sud de la crique Plumbob, le sentier traverse une bande de terrain plat qui s'étend à plusieurs milles en arrière de la rivière. Près de la rivière, il y a de vastes terrasses s'élevant de deux cents à trois cents pieds au-dessus de la Koutanie, marquées en certains endroits par de longues éminences de terrain erratique parallèles à la vallée, et de terrain plus élevé formé par des collines de gravier irrégulières avec de nombreuses marmites de géant.

Roches tertiaires sur la crique de l'Or.

“ Le long de la rivière Koutanie, à environ douze milles en aval de l'embouchure de la rivière de l'Elan (*Elk River*), quelques affleurements exposent de la dolomie cristalline jaune clair à grain fin, interstratifiée avec des argiles schisteuses siliceuses. Plus en aval, à un endroit situé à deux milles et demi au nord de l'embouchure de la crique de l'Or (*Gold Creek*), on atteint l'extrémité septentrionale d'un massif de roches volcaniques. Il renferme une grande variété de roches verdâtres amygdaloïdes, très récentes d'apparence, dont l'âge ne re-

DOC. DE LA SESSION No 13a

monte évidemment pas au delà du tertiaire. Ce massif s'étend jusqu'à la frontière, atteignant une largeur d'eau moins quatre milles à son extrémité méridionale.

“Suivant la crique de l'Or à partir de son embouchure, la route traverse d'abord le large plateau en terrasse déjà mentionné, puis une succession d'éminences parallèles de terrain de transport, dont l'élévation augmente à mesure que l'on s'éloigne de la rivière. On trouve seulement quelques affleurements, consistant en quartzite en lits minces et en quartzites schisteuses, ces deux espèces de roches exposant des traces de ridement. A un mille et demi en amont de l'embouchure de la fourche Sud (*South Fork*), un sentier qui part de la rivière Koutanie près de la crique Plumbob, traverse la crique de l'Or et conduit vers le sud-ouest jusqu'à la source de la fourche Est de la rivière Yahk. C'est une des routes que l'on a suivies lorsque l'on a fait l'étude du tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique. Elle atteint le chemin maintenant construit à la station d'Yahk sur la rivière Moyie. Cette route a été suivie jusqu'au point où elle traverse la rivière Yahk.

De la crique de l'Or jusqu'à la rivière Yahk.

“Près de l'embouchure de la fourche Sud, et sur une certaine distance en aval, la crique de l'Or occupe une vallée profonde, et de chaque côté, des collines boisées s'élèvent en pentes rapides jusqu'à une hauteur de 1,500 pieds. La vallée de la fourche Sud est du même caractère sur deux ou trois milles, puis elle s'élargit, et le cours d'eau coule dans une vallée unie dans laquelle se trouve des prairies naturelles et des marécages couverts de saules. Un plateau en terrasse pierreux forme le point de partage entre un tributaire de la fourche Sud de la crique de l'Or et la fourche Est de la rivière Yahk. Sur presque toute sa longueur, ce dernier cours d'eau passe dans une vallée qui a l'aspect d'une gorge profonde, dont les parois sont escarpées, presque verticales.

“Du côté ouest de la crique de l'Or, près du gué, le sentier passe sur une colline basse composée de dolomie violâtre en lits minces et tordus. Le reste de la route expose des quartzites en couches minces et des argiles schisteuses feuilletées, verdâtres et légèrement calcarifères, avec un peu d'ardoise noire. Les quartzites et les argiles schisteuses portent fréquemment des traces de ridement et des taches rouilleuses autour de cavités qui ont peut-être été remplies de cristaux de quelque minéral, mais la forme de ces cristaux est aujourd'hui trop indistincte pour que l'on puisse en reconnaître l'espèce. Quelques-unes des couches schisteuses conservent des crevasses de vase. Ces couches ont subi très peu de modification. On n'y voit aucun signe de schistosité, et elles reposent presque horizontalement, ayant çà et là des ments vers le nord-est sous des angles bas.

Nous remontons la rivière Yahk.

“ La fourche Est de la rivière Yahk atteint le cours d'eau principal à environ un demi-mille au nord de la frontière. Le sentier remonte ensuite le cours d'eau principal sur une distance de cinq milles, puis, après l'avoir traversé, il se dirige du côté de l'ouest jusqu'à la rivière Moyie. Au lieu de suivre le sentier, nous avons décidé de remonter la rivière Yahk jusqu'à sa source. Le cours général de la rivière est nord-sud, à travers une région fortement boisée et en partie ravagée par le feu. Dans une région comme celle-là, et sans sentier aucun, nous n'avancions que lentement. Près de la source de la rivière, nous avons abandonné la vallée et suivi une route le long du sommet de la chaîne de montagnes du côté est. Le point le plus élevé de de la chaîne, la montagne Yahk, est à environ 7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est le point culminant de toute la région qui s'étend au sud de Cranbrook et entre les rivières Moyie et Koutanie. Comparativement aux pics neigeux et abrupts vus à l'est et à l'ouest au delà de ses limites, on peut dire que cette partie de la région est onduleuse et accidentée plutôt que montagneuse.

“ Des quartzites et des argiles schisteuses semblables se continuent jusqu'à ce point, à l'exception d'un petit affleurement d'une roche irruptive basique grossièrement cristalline, sur la rivière Yahk.

Source de la crique de l'Or.

“ Du côté nord de la montagne Yahk, une pente rapide conduit à la source de la branche principale de la crique de l'Or. Un ancien sentier assez indistinct a été suivi le long de ce cours d'eau, nous ramenant au sentier principal près de la crique Plumbob. Des quartzites et des argiles schisteuses affleurent en certains endroits tout le long du chemin, avec des plongements uniformes vers le nord-est sous des angles bas.

De Cranbrook au lac Moyie.

“ Après être revenus directement à Cranbrook et après avoir pris de nouvelles provisions, notre prochaine course fut vers le sud, jusqu'au lac Moyie, et de là le long du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Creston, près du lac Koutanie. C'est par là que passait le sentier Dewdney. Allant directement vers le sud à partir de Cranbrook, cette route passe sur une colline en pente douce et à sommet plat, atteignant 350 pieds au-dessus de cette localité, et descend la crique Peavine, petit tributaire de la rivière Moyie, jusqu'au lac.

Roches basiques irruptives.

“ Sur le sommet de cette colline, il y a un massif considérable de roches irruptives basiques noires, variant d'une place à l'autre sous le rapport du caractère. Des veines de quartz ayant jusqu'à deux pieds et demi d'épaisseur se rencontrent dans ces roches, et elles exposent un peu de galène et de chalcopryrite (pyrite de cuivre). Plusieurs claims miniers ont été jalonnés ici. Sur deux de ces concessions, la

DOC. DE LA SESSION No 13a

Black-Bear et l'*Union-Jack*, on a fait quelques travaux de recherche, mais jusqu'ici l'on n'a découvert aucun gîte de minerai que l'on pourrait exploiter avec avantage. La plupart des roches irruptives que nous avons rencontrées si fréquemment dans tout le reste de la région visitée pendant la campagne, sont à peu près du même caractère que celles-ci et ont une grande importance, car elles se rattachent directement à la présence de veines minérales. Il faudra les examiner au microscope pour en déterminer la nature. Elles occupent quelquefois des étendues considérables, et, dans d'autres cas, ne semblent être que des dykes étroits ; mais sous quelques formes qu'elles se présentent, l'on peut espérer découvrir des gisements de minéraux importants dans leur voisinage.

“ On donne le nom de lac Moyie à deux nappes d'eau ayant respectivement trois milles et demi et deux milles et demi de longueur, orientées vers le sud et reliées par une passe longue d'un mille et quart. Les affleurements le long du lac exposent des argiles schisteuses et des ardoises noires, avec des quartzites gris clair. Lac Moyie.

“ Moyie est une nouvelle ville florissante située sur la partie inférieure du lac et sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Sur la montagne à l'est de la ville et immédiatement en amont, sont situés les groupes de claims miniers de Saint-Eugène et du *Lake-Shore*. M. W. F. Robertson, minéralogiste provincial, donne une bonne description des travaux faits sur ces claims,* et il n'est pas nécessaire de la répéter ici. Le dyke le long duquel ces claims sont situés et qui est associé au dépôt de galène à grain fin constituant le gîte de minerai, est en certains endroits composé presque entièrement de pyroxène altéré, mais varie considérablement d'une place à une autre. Il est apparemment d'origine plus récente que les épanchements déjà mentionnés.

“ La rivière Moyie, qui sort du lac, traverse la frontière et descend en ligne droite vers le sud-ouest sur une distance de vingt-quatre milles. Le chemin de fer en suit la rive nord-ouest jusqu'à la crique à la Pluie (*Rainy Creek*), entre les stations de Yahk et de Goatfell. Le long de cette partie de la route, plusieurs massifs de roches irruptives vert foncé pénètrent la roche encaissante, qui est une quartzite à stratification massive. Des roches de même nature se prolongent vers l'ouest le long du chemin de fer jusqu'à la rivière aux Chèvres (*Goat River*), et, en descendant ce cours d'eau, jusqu'à la rivière Koutanie, où se trouvent des schistes vert-grisâtre interstratifiés avec de minces quartzites grises. C'est la première fois que nous voyons que les roches aient subi une assez forte compression. Rivière Moyie.

* Rapport annuel du ministre des Mines, C.-B., 1898.

“ Kitchener est situé sur la rivière aux Chèvres, à l'endroit où le chemin de fer atteint pour la première fois ce cours d'eau. Sur les collines au sud, on a pris plusieurs claims miniers qui montrent de bons échantillons de galène et de minerai de cuivre.

Sentier
jusqu'au camp
de White-
Grouse.

“ Nous avons remonté la rivière aux Chèvres sur une distance de vingt milles en amont de Kitchener, jusqu'au point où l'on avait commencé un sentier. Ce sentier est destiné à atteindre le camp minier de *White-Grouse*. On en poussait rapidement la construction à l'époque de notre visite. Les roches aperçues sur la rivière aux Chèvres consistent en couches puissantes de quartzite accompagnées d'une ou deux bandes d'ardoise noire (probablement une véritable argile). Près de la crique Leadville, nous avons vu deux massifs de roches irruptives basiques recoupant ces dernières.

“ On a reconnu que la chaîne de montagnes qui, depuis la station de Goatfell, se dirige vers le nord et forme la frontière entre la Koutanie Orientale et la Koutanie Occidentale, était composée de couches semblables de quartzite avec une large bande d'ardoise noire. Le pendage général est vers le nord-ouest sous un angle de 45°. De nombreuses veinules de quartz blanc et de fer spéculaire recoupent ces roches à angle droit de la ligne de stratification. Autour de la source de la crique Kid, sur ce plateau d'épanchement, où les quartzites sont quelque peu bouleversées et ployées, on a vu de plus grandes veines irrégulières de quartz rouilleux.

Crique
Palmer-Bar.

“ Après être revenus à l'extrémité supérieure du lac Moyie, nous avons suivi de là le chemin de fer vers le nord sur une distance d'à peu près cinq milles jusqu'à Palmer-Bar. La localité ainsi nommée se trouve à l'endroit où l'on a fait quelques fouilles peu profondes dans les banquettes, à la recherche de l'or de placers, et le petit tributaire de la rivière Moyie qui passe à travers ces placers se nomme crique Palmer-Bar. L'or que l'on a trouvé ici ne paraît pas provenir de l'endroit même, mais semble y avoir été apporté par le drift glaciaire venant de la direction de la partie inférieure de la crique Perry. Un certain nombre de claims miniers ont été pris sur la fourche nord de la crique Palmer-Bar, et sur l'un de ces claims, le *Belleville*, l'on a fait beaucoup de travaux de recherches qui ont amené au jour un peu de galène, du sulfure de zinc et de la pyrite de fer dans une gangue de quartz et de calcite. Les roches des environs sont des quartzites grises, en couches puissantes, et de l'ardoise noire recoupée par des roches irruptives.

“ De Palmer-Bar, un sentier se dirige vers le sud-ouest à travers une brèche qu'il y a dans les collines, jusqu'à la crique du Nègre (*Nigger*), près de l'endroit où elle tombe dans la rivière Moyie. La distance est

DOC. DE LA SESSION No 13a

de trois milles et demi, et le sommet de la brèche est à 500 pieds au-dessus de la ligne du chemin de fer.

“ La mine *Pay-roll* est située à un tiers de mille au nord du gué de la crique du Nègre. Un dyke de roche irruptive vert foncé, probablement une diorite, orienté vers le nord, recoupe les couches massives de quartzite grise reposant à plat. Un filon de quartz de cinq pieds de largeur suit la ligne de contact du côté est du dyke sur une certaine distance, puis recoupe les quartzites. Il affleure dans un tunnel de cent pieds de longueur et donne de bonnes preuves de continuité. Il porte de la galène et de la pyrite de fer dans des veines d'argile talqueuse, et l'on dit qu'il donne un bon rendement à l'essai. Crique du Nègre.

“ Dans une autre partie de cette mine, une petite veine recoupant le dyke a exposé, dans un échantillon examiné par le D^r Hoffmann, du quartz taché de rouille, portant un peu de tellurure de plomb (altaïte) et quelques parcelles d'or natif. L'échantillon est indubitablement riche en or, et bien qu'il n'y eût pas d'or dans l'échantillon de tellurure examiné, la présence de l'altaïte donne lieu d'espérer que l'on découvrirait quelques-uns des tellurures d'or auxquels il est fréquemment associé. Tellurure

“ La rivière Moyie, en aval de l'embouchure de la crique du Nègre, passe sur environ deux milles dans une gorge profonde où il est impossible de construire un chemin pour les voitures. En amont de ce point, la vallée est large et couverte d'une couche profonde de terrain de transport. Les terrasses les plus basses et les côtés du cours d'eau ont été exploités sur une grande échelle pour l'or, et l'on a fait quelque exploitation sur les tributaires supérieurs. L'un de ces derniers, la crique Weaver, si l'on en juge d'après les travaux exécutés, a dû rapporter une quantité considérable d'or. Crique Weaver.

“ La crique Perry, tributaire de la rivière Sainte-Marie (*St. Mary River*) a été ensuite visitée. Elle égoutte une partie de la chaîne de montagnes de Purcell, située entre le cours supérieur de la rivière Moyie et la Sainte-Marie. De Cranbrook, un sentier va vers le nord-ouest, suivant une légère dépression formée dans les basses collines, jusqu'à la crique Booth ou de Six-milles (*Six-mile Creek*), près de l'embouchure de la crique Perry, distance de six milles et demi. Il tourne ensuite au sud-ouest et remonte la crique Perry. Old-Town, le principal camp établi sur ce cours d'eau dans le temps de l'exploitation des placers, est à cinq milles en amont de la crique Booth. De Cranbrook à la crique Perry.

“ Les premiers affleurements aperçus le long de ce sentier consistent en argile schisteuse ardoisière noire et en quartzite impure, les deux formations étant quelque peu bouleversées. A peu près à mi-chemin Roches schisteuses.

en allant dans la direction de la crique Booth, l'effet de la pression sur les roches devient apparent. Aux endroits où l'on a d'abord remarqué la chose, dans des couches alternantes d'argile schisteuse et de quartzite, la roche a pris une structure schisteuse, tandis que la quartzite n'est qu'en partie broyée. Plus loin, entre la crique Booth et Old-Town, les roches sont complètement transformées en schistes verdâtres. Il y a très peu de quartzite dans ces roches. Elles semblent avoir été primitivement du même caractère que celles trouvées le long de la partie supérieure du lac Moyie, mais ces dernières sont restées comparativement inaltérées. Le long de la crique Perry, en amont d'Old-Town, des schistes à séricite en lits minces, verdâtres et gris, se trouvent presque jusqu'à la source du cours d'eau. On ne peut y voir aucune trace de la stratification primitive. La pression qu'ils ont subi s'est exercée dans une direction est-ouest. Les roches qu'il y a sur les montagnes autour des sources du cours d'eau ne montrent pas une transformation aussi grande que celles des roches qui se voient plus en aval. Elles consistent pour la plupart en quartzites grises rubanées et en micaschistes quartzeux gris.

Fouilles
de placers

“ Le cours inférieur de la crique Perry paraît avoir rapporté un peu d'or de placers, mais la plus grande partie de l'or a été tirée à deux milles de son embouchure, en amont d'Old-Town. A deux milles en amont d'Old-Town, il y a une haute chute sur la crique. En cet endroit, pendant l'érosion qui a eu lieu après que la vallée eût été comblée de détritiques, le cours d'eau a cherché à se frayer un nouveau chenal à travers une zone de roches irruptives traversant la crique, laissant l'ancien chenal profondément enseveli. Plus loin en remontant la crique, l'on a fouillé des placers peu profonds, près du cours d'eau, jusqu'à la roche de fond. La surface de cette dernière est très raboteuse et inégale, et la matière utile était en 'nids.' On a tenté de creuser la crique jusqu'à son lit primitif au Vieux-Puits (*Old Shaft*), à six milles en amont d'Old-Town, mais apparemment sans succès.

Filons de
quartz.

“ Un certain nombre de petits filons de quartz se voient sur la crique Perry, recoupant les schistes à angle droit, et trois gros filons ou plus, de huit à quarante pieds de largeur, courent sur une longue distance le long du côté ouest de la vallée, se dirigeant presque parallèlement à la crique dans le même sens que les schistes. Les claims miniers qu'il y a sur la crique sont décrits dans le rapport déjà mentionné de M. Robertson, lequel contient aussi un exposé des opérations d'un petit moulin à bocards au moyen duquel on a essayé une partie de la roche provenant des gros filons. D'après le rapport et ce que l'on a appris sur les lieux, il paraît évident qu'il y a quelque chose de défectueux au sujet du traitement.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ En revenant à Cranbrook, nous avons examiné la basse vallée allant d'Old-Town à la crique Palmer-Bar. C'était probablement un chenal dans les temps préglaciaires, et il a peut-être été la source de l'or de Palmer-Bar. Il est aujourd'hui obstrué par des moraines. Vers le milieu de la vallée, il y a une chaîne de lacs. Celui du côté sud a un mille de longueur et se décharge dans la crique Palmer-Bar. Des quartzites grises, des ardoises noires et des schistes verdâtres affleurent le long de la vallée, et une bande de roche granitique de couleur claire et grossièrement cristalline, la traverse. Cette bande semble reliée à un massif de roche irruptive basique affleurant sur une certaine distance le long du chemin de fer au sud de Cranbrook.

De la basse
vallée à la
crique
Palmer-Bar.

“ Un bon chemin de charriots se dirige vers le nord de Cranbrook à la mission de Saint-Eugène, distance de cinq milles et demi, où il y a un pont jeté sur la rivière Sainte-Marie (*St. Mary River*), puis continue en remontant ce cours d'eau. La rivière Sainte-Marie tombe dans la Koutanie à Fort-Steele. Ses sources sont à quarante-cinq milles à l'ouest, le long du plateau d'épanchement vis-à-vis de la crique Crawford. C'est un grand cours d'eau trop profond et trop rapide pour qu'on puisse le passer à gué dans les mois d'été. La mission de Saint-Eugène est à environ huit milles de Fort-Steele. La crique Mark se jette dans la Sainte-Marie du côté nord, à Marysville, à onze milles en amont de la mission. Sur les premiers dix-huit milles de son cours, la Sainte-Marie a creusé une vallée à fond plat de deux cents et quelques pieds de profondeur, à travers les graviers et les alluvions blanches formant la région légèrement onduleuse du voisinage. Elle faisait partie du fond primitif de la vallée de la Koutanie. En amont, les contreforts des montagnes commencent à se rapprocher de la rivière, et avant que l'on n'atteigne le lac Sainte-Marie (à vingt-deux milles de la mission), la rivière est resserrée entre de hautes montagnes escarpées. Le lac Sainte-Marie occupe le fond de la vallée sur environ deux milles. Le cblement de la partie inférieure de la vallée par les matériaux que la crique Hell-Roaring, tributaire venant du sud, a déposés à son embouchure, a formé le lac. A neuf milles au-dessus du pied du lac Sainte-Marie, la fourche Sud (*South Fork*), ou crique Baker, arrive du sud-ouest. Un sentier remonte cette branche sur onze milles, puis, remontant un tributaire ouest appelé crique Redding, il traverse le col de Hooker et descend la crique Crawford jusqu'à la baie du Pilote. A environ sept milles en amont de la fourche Sud, le cours d'eau principal se partage en trois branches, les branches Est, Nord et Ouest. Toutes ces branches reçoivent l'eau de hautes montagnes abruptes et couvertes de neige. Un autre sentier allant jusqu'à la baie du Pilote suit la branche Ouest et traverse le col de Sawyer jusqu'à la crique Crawford.

Rivière
Sainte-Marie.

Calcaire.

“Entre Cranbrook et la mission, il affleure un schiste rouilleux décomposé, un schiste feldspathique verdâtre, et un calcaire bleu foncé assez lamelleux. Le calcaire est plus ou moins dolomitique, et quelques-unes des couches de cette localité donneraient de bonne chaux. Un autre affleurement de calcaire se rencontre à environ deux milles à l'est du gué de la crique Luke. Il est ici associé à des ardoises noires et à des schistes gris, deux roches qui paraissent contenir plus ou moins de cendre volcanique. Elles ressemblent à celles qui se voient le long du chemin de fer entre Cranbrook et la jonction de Fort-Steele, et l'on suppose qu'elles sont d'âge carbonifère.

“Autour de la crique Luke, petit tributaire de la Sainte-Marie, à sept milles et demi en amont de la mission, des ardoises noires rouilleuses accompagnées de quelques minces couches de quartzite, sont traversées par nombre de masses de roche irruptive basique, probablement de la diorite. En certains endroits, cette dernière paraît grossièrement stratifiée, et cela provient probablement de ce qu'elle a été poussée entre les couches d'ardoise. Beaucoup de claims miniers ont été pris dans les environs et des travaux considérables de développement y ont été exécutés. On a mis au jour plusieurs gîtes de minerai de bonne apparence, exposant de la tétraédrite (cuivre gris), de la pyrite de cuivre, de la pyrite de fer et du sulfure de zinc.

Mine *North-Star*.

“La ville de Kimberly est située à quatre milles en remontant la crique Mark. A l'heure qu'il est, on est à construire un chemin de fer pour la relier à la ligne-mère à Cranbrook. Le principal objet de cette ligne est de transporter le minerai provenant de la mine *North-Star*. Cette mine se trouve sur la colline à l'ouest de la ville. Elle est à une hauteur de 1,560 pieds au-dessus de Kimberly, dont elle est éloignée d'environ deux milles en ligne droite. Le caractère du gîte de minerai de la *North-Star* est assez particulier. Une description que M. W. A. Carlyle* a faite de la mine indique l'étendue du dépôt découvert dans les puits et les galeries à l'époque de sa visite. Depuis, il s'est fait beaucoup de travaux de développement. La roche encaissante offre l'aspect d'une quartzite à grain fin assez foncée, mais l'on a reconnu qu'un échantillon examiné par M. A. E. Barlow était un gabbro-diorite. Il faudra examiner d'autres échantillons. Cette roche est en lits puissants, plongeant S. 70° E. sous un angle de 20°, et une de ses zones, se dirigeant nord-sud, dans laquelle se trouve le gisement de minerai, a subi beaucoup de métamorphisme. Elle est plus ou moins partout imprégnée de fer et devient rouilleuse à l'air. Le minerai est de la galène à grain fin compacte, renfermant une petite proportion de sulfure de zinc. En quelques endroits, l'on trouve un mélange de sulfure

*Rapport du ministre des Mines, C.B., 1896.

DOC. DE LA SESSION No 13a

de zinc et d'oxyde de fer. Près de la surface, la couche de minerai a la même inclinaison que la roche encaissante, et par endroits on peut distinguer des lignes de stratification dans cette direction. Elle a une profondeur de trente pieds, et l'on n'en a pas encore atteint les limites dans le sens latéral.

“ Plus loin en descendant et du côté de l'est, la pente est plus rapide et il y a des preuves de quelque rejet et de déplacement d'un caractère irrégulier. Le dépôt semble provenir de ce que le minerai a remplacé les couches stratifiées. Des dépôts de cette nature ne sont pas rares, mais le remplacement est généralement restreint au voisinage d'une ligne de fracture ou d'une issue, de sorte que jusqu'à un certain point le dépôt a la forme d'une veine. Dans le cas actuel, toutefois, le mouvement s'est étendu latéralement sur une distance comparative-ment grande, et jusqu'ici l'on n'a découvert aucune issue. Comme il n'est guère douteux que le minéral qui forme ces dépôts vient d'en bas, ayant remonté le long d'une fissure ou d'une zone fracturée de roche, l'on peut espérer découvrir un passage de cette nature dans ce cas-ci, et s'attendre avec quelque raison à ce qu'il constitue un gîte de minerai important. En attendant et pour les fins d'une exploitation immédiate, ce qui semble le plus important, c'est une détermination de l'étendue latérale plutôt que de l'étendue verticale.

“ A un peu plus de deux milles plus loin, dans une direction N. 15° E. à partir de la *North-Star*, à travers la vallée de la crique Mark, est située la mine *Sullivan*. Ici, le dépôt est semblable à celui de la *North-Star*, mais, autant que l'indique l'exploitation actuelle, il est beaucoup moins important. Plusieurs puits et tranchées à ciel ouvert montrent l'étendue du gisement sur une superficie considérable. Il semble probable, cependant, qu'il y a ici deux couches ou plus de minerai distinctes, séparées par des massifs de roche encaissante altérée. Le minerai se trouve dans la même zone de roche altérée qui paraît s'étendre à travers toute la vallée, et l'on peut voir clairement les lignes de stratification dans le minerai même. Au nord de la mine, un affleurement indique que la roche encaissante est une quartzite gris foncé, plongeant au nord-est sous un angle de 25°, supportée par un lit de calcaire arénacé cristallin brunâtre. Entre cet affleurement et la principale tranchée pratiquée sur le filon, il y a un dyke de roche pyroxénique vert foncé, semblable à celui qui se voit à la mine de Saint-Eugène. Il paraît probable que ce dyke se rattache au filon, bien que cette relation n'ait pas jusqu'ici été rendue évidente. Il y a dans le voisinage de la crique Mark plusieurs autres claims miniers qui n'ont pas été visités.

Roches autour
du lac Sainte-
Marie.

“ Le long de la rivière Sainte-Marie, l'on peut voir quelques affleurements jusqu'à ce que l'on atteigne le lac Sainte-Marie. La formation de quartzite, comprenant quelques lits d'ardoise noire et d'argile schisteuse, se continue, mais on y voit plusieurs massifs de roches irruptives basiques. Sur une certaine distance en aval et en amont du lac, les collines du côté nord de la vallée sont formées d'une roche ignée foncée, probablement de la diorite, avec une bande de quartzite près de la tête du lac et d'autres se montrant sur les montagnes au nord. Du côté sud, les couches sédimentaires paraissent plus constantes. Des conditions analogues règnent jusqu'à environ trois milles à l'ouest de l'embouchure de la fourche Sud. Malgré la grande quantité de roches irruptives qui recourent les couches sédimentaires, ces dernières n'ont pas subi de grande pression, car il n'y a aucun ploïement ni aucune apparence de structure schisteuse. Elles sont ordinairement rouilleuses, et se brisent en blocs anguleux. Les couches ne sont que légèrement redressées, et leur plongement sous des angles bas sont assez uniforme, en dépit des interruptions. On a choisi beaucoup de claims miniers dans les montagnes qu'il y a au nord du lac. A Pyramid-Basin, à sept milles au nord-ouest, quatorze claims ont déjà été arpentés.

Roches
schisteuses.

“ Plus loin à l'ouest, sur les branches Sud et Ouest, des roches extrêmement altérées se trouvent tout le long de la route jusqu'aux sommets. Elles consistent surtout en schiste talqueux verdâtre, en schiste à séricite gris clair et gris-de-plomb, en argilite micacée et en un peu de schiste fortement quartzeux. Le plongement général de ces roches est vertical, orienté nord-sud. On ne peut pas clairement distinguer la stratification primitive, mais il y a quelques indices d'une inclinaison vers l'est sous un angle de 25°. Cela les rangerait, par la concordance de la stratification, au-dessous des roches antérieurement mentionnées à l'est, et dans la partie inférieure de la formation cambrienne, position que leur caractère indique aussi. Des veines lenticulaires de quartz se rencontrent fréquemment, et l'on trouve de plus grandes veines recoupant ces roches en beaucoup d'endroits. Le minerai qui se voit ordinairement dans ces veines est la chalcoppyrite, dont des gisements importants se trouvent sur le cours supérieur de la fourche Ouest. Bien que le temps ne nous ait pas permis de visiter ces veines, nous nous sommes fait une idée de leur importance en voyant un caillou de minerai de dix-huit pouces de diamètre, qui contenait une très forte proportion de chalcoppyrite, et qui avait été apporté par une avalanche.

Age des
roches.

“ Relativement à l'âge de ces quartzites, ardoises, argiles schisteuses et schistes si souvent mentionnés et couvrant une si grande étendue de pays, il y a peu de preuves positives, mais toutes ces roches sont

DOC. DE LA SESSION No 13a

rapportées, au moins provisoirement, au cambrien. On peut, avec quelque degré d'assurance, partager la grande épaisseur de ces lits en trois divisions de cet âge, bien qu'il n'y ait pas de renseignements détaillés suffisants pour tracer la ligne de démarcation qui les sépare réellement. Le haut degré de métamorphisme que certaines parties de ces roches ont subi, et l'état comparativement inaltéré d'autres parties, dû à leur situation plutôt qu'à leur âge, augmentent grandement les difficultés de cette division. La partie supérieure de la formation est, toutefois, apparemment représentée par les roches qui se trouvent sur la crique de l'Or et sur la rivière Yahk. L'on peut comprendre dans le cambrien quelques couches plus récentes qui ne sont pas distinctement divisibles. La partie centrale de la formation est formée des lits puissants de quartzite, avec de larges bandes d'ardoise noire interstratifiées. Ces roches sont plus visibles le long de la chaîne de montagnes à l'ouest de la rivière Moyie et sur la rivière aux Chèvres. Les roches de la partie inférieure sont le plus développées sur le cours supérieur de la rivière Sainte-Marie.

“ Du côté oriental de la rivière Koutanie, il y a une lisière de pays de trois ou quatre milles de largeur, composée principalement de graviers stratifiés et d'alluvion blanc-jaunâtre. En arrière, il y a une légère dépression qui longe la base des versants escarpés des Montagnes-Rocheuses parallèlement à la rivière Koutanie. Nous l'avons clairement distinguée depuis près de l'embouchure de la rivière du Taureau (*Bull River*) jusqu'à un point au delà du cours supérieur de la crique Lewis, à dix-huit milles au nord de Fort-Steele, et en l'observant du haut d'une montagne, nous avons vu qu'elle s'étend bien plus loin au nord-ouest. Cette dépression ou vallée marque probablement une ligne de faille, mais comme il n'y a pour ainsi dire aucun affleurement de roches, on ne saurait en expliquer ainsi l'existence avec quelque certitude. Beaucoup de cours d'eau en égouttent aujourd'hui certaines portions, mais elle paraît avoir été autrefois occupée par une rivière non interrompue. Un trait caractéristique de la vallée, c'est que les petits cours d'eau qui y débouchent des montagnes s'enfoncent dans le gravier poreux qui en forment le fond, et on les perd de vue sur de longues distances, puis ils reparaissent en sources ou en lacs. Côté oriental de la rivière Koutanie.

“ Autour de l'embouchure de la rivière du Taureau (*Bull River*) et de la Petite-Rivière du Taureau (*Little Bull River*), il y a des affleurements de calcaire gris-bleuâtre, semblable à celui du même massif qui se voit du côté ouest de la Koutanie en aval de Wardner, et en faisant partie. Le D^r Dawson a parlé de ce calcaire dans son rapport sur les Montagnes-Rocheuses,* lequel contient une description Rivière du Taureau.

* Rapport annuel, Com. géol. du Canada, vol. I (N.S.), partie B, 1885.

générale du côté oriental de la vallée de la Koutanie. Outre ce que contient ce rapport, nous n'avons pu rien apprendre sur l'étendue d'une irruption ignée de porphyre feldspathique qui affleure près de la rivière du Taureau.

“ La chaîne de montagnes appelée ‘Les Clochers’ (*The Steeples*), qui court vers le nord-ouest à partir de la rivière du Taureau, est composée dans sa partie inférieure de quartzites gris clair. Elles sont de couleur beaucoup plus claire que toutes celles rencontrées auparavant, mais, de même que les lits puissants de la portion occidentale du massif, il est probable qu'elles peuvent être rapportées à la partie centrale du cambrien. Surmontant ces quartzites, près du sommet de la chaîne de montagnes, il y a une grande épaisseur de quartzite violette quelque peu dolomitique, de dolomie grise à grain fin, légèrement broyée, et deux bandes de roche calcaire foncée assez cristalline, contenant beaucoup de quartz. Il est possible que ces couches représentent le groupe de la Montagne-du-Château (*Castle Mountain*) de M. McConnell. Leurs pendages généraux sont vers le nord-est et le nord. Elles descendent jusqu'au pied des montagnes près de la crique Perdue (*Lost Creek*), à mi-chemin entre la rivière du Taureau et la crique du Cheval-Sauvage (*Wild Horse Creek*), et à deux milles à peu près au nord de cet endroit, elles s'éloignent de nouveau du devant de la chaîne et deviennent limitées à ses parties les plus élevées.

Mine
Chicamon-
stone.

“ A l'extrémité de la chaîne des Clochers, à quelques milles en remontant la rivière du Taureau, le claim minier *Chicamon-stone* est situé sur un dyke de roche feldspathique porphyritique gris foncé. Les ardoises grises formant la roche encaissante sont très altérées, et la roche du dyke montre une légère schistosité parallèle aux plans de clivage des ardoises. Le minerai, dont le D^r Hoffmann a examiné des échantillons, est composé principalement de tétraédrite (cuivre gris), accompagné d'une gangue formée de petites quantités de quartz et d'un peu de feldspath mélangés. En quelques endroits, de la pyrite de cuivre forme une partie appréciable du minerai. Une couche d'érythrite (arséniate de cobalt) et de petites quantités de fer oxydulé se trouvent dans quelques fines fissures. Le gîte de minerai, quoiqu'il ne soit pas très large autant qu'on l'a découvert jusqu'ici, est d'une nature à donner des espérances. Le dyke sur lequel ce claim a été établi se prolonge sur une longue distance de l'autre côté de la rivière vers l'est, et d'autres claims y ont été jalonnés.

Crique du
Cheval-
Sauvage.

“ La crique du Cheval-Sauvage (*Wild Horse Creek*), qui roule ses eaux dans une direction générale S. 25° O., tombe dans la rivière Koutanie à Fort-Steele. Elle a une longueur d'environ vingt-cinq milles et égoutte la plus grande partie de la région hérissée de mon-

DOC. DE LA SESSION No 13a

tagnes comprises entre le cours supérieur de la rivière du Taureau et la Koutanie. On a d'abord découvert de l'or sur ce cours d'eau en 1864,* et depuis cette époque, l'on s'est livré sans interruption à l'exploitation des mines de placers. Depuis quelques années, les opérations ont été principalement restreintes à l'exploitation par la méthode hydraulique. Dans le moment, on emploie trois matériels hydrauliques, dont deux appartiennent à un Chinois et un à une compagnie anglaise. Le fond du chenal sur le cours inférieur de cette crique n'a jamais été atteint, bien que l'on ait fait des tentatives dans ce but. Aujourd'hui, on fait des efforts pour découvrir un ancien chenal, que certains mineurs supposent exister à l'est du chenal actuel et être recouvert par le versant escarpé des montagnes.

“ Des ardoises noires se dirigeant nord-sud, avec des plongements élevés vers l'est ou l'ouest, forment la plus grande partie des roches observées sur la crique du Cheval-Sauvage. Près de la 'brèche' du cours d'eau, l'on voit des schistes à séricite verdâtres et gris mincement feuilletés, interstratifiés avec des schistes noirs calcarifères et du calcaire foncé tabulaire. Un peu au sud, sur la crique Mans, se rencontre une grande épaisseur de schistes chloriteux verdâtres, accompagnés de bandes d'ardoise noire et de quelques lits de quartzite. La relation qui peut exister entre ces couches et celles trouvées dans les montagnes des Clochers deviendra peut-être plus évidente lorsque les notes auront été reportées sur la carte, mais aujourd'hui l'on peut seulement dire que, d'après leurs traits caractéristiques, elles semblent appartenir à la partie inférieure du cambrien. Ces roches contiennent de nombreuses petites veines de quartz, et depuis quelques années, l'on a découvert un grand nombre de veines plus considérables. Des claims miniers choisis sur quelques-unes de ces veines ont déjà été beaucoup exploités, et ils montrent des minerais de cuivre d'apparence riche. Dans certains cas, l'on rapporte qu'il y a beaucoup d'or. Nous n'avons pas visité ces mines, mais d'après ce que nous avons pu apprendre, les veines sont dans des masses de roches irrupitives foncées ou dans leur voisinage. A l'ouest des travaux exécutés d'après la méthode hydraulique, sur la dernière arête de la chaîne de montagnes de Hughes, dans un dyke de quartzite, l'on a mis au jour une large veine de quartz rouilleux. Elle renferme un peu de galène, et l'on dit qu'elle contient aussi de l'or natif.

Veines de quartz.

“ Le premier cours d'eau venant des montagnes qui s'élèvent au nord de la crique du Cheval-Sauvage est appelé crique de Quatre-milles (*Four-mile Creek*). Cette crique atteint la vallée au pied des mon-

Crique de Quatre-milles.

* Voir Rapport annuel, Com. géol. du Can., Vol. 1 (N. S.), p. 159 B, 1895, pour l'histoire des premiers travaux d'exploitation.

tagnes par une descente courte et rapide, et tournant vers le sud le long de cette vallée, elle disparaît bientôt, du moins en très grande partie. A un mille plus loin ou à peu près, elle reparaît augmentée de volume et coule jusqu'à environ deux milles de la rivière Koutanie, puis elle s'enfonce de nouveau sous terre, et, plus bas, l'on ne voit rien qui en indique le cours.

Autres cours
d'eau.

“ Les criques Grundy et Tracy viennent des montagnes, prennent leurs sources à des points éloignés de onze et douze milles respectivement en droite ligne de Fort-Steele. Elles disparaissent de la même manière, mais reparaissent plus loin en aval, formant un cours d'eau appelé la crique de Six-milles (*Six-mile Creek*), qui, de là, s'avance sans interruption jusqu'à la Koutanie. La petite ville de Tracy est située à la 'brèche' de la crique Tracy, à environ quatre milles en arrière de la rivière. Le nombre de claims miniers du voisinage en explique l'existence. On les a établis principalement sur la crique Tracy, mais il y en a beaucoup d'autres le long du bord des montagnes, tant au nord qu'au sud. De cette localité, on atteint aussi quelques concessions sur les tributaires supérieurs de la crique du Cheval-Sauvage.

Crique Tracy.

“ Sur la crique Tracy, les roches consistent principalement en quartzites gris clair et en ardoises noires, avec un peu de schiste chloriteux verdâtre. Près du filon de la mine *Estella*, dans le bassin de la crique Tracy, il y a un dyke de porphyre feldspathique grossier qui contient des cristaux de pyrite de fer disséminés en parties fines. Il est de même nature que celui qui se voit à la rivière du Taureau. D'autres dykes fortement siliceux se trouvent sur les montagnes qui entourent le bassin. Sur le bord des montagnes au sud de la crique Tracy, il y a deux massifs de roches irruptives basiques foncées, semblables à celles que l'on rencontre si fréquemment de l'autre côté de la Koutanie. Dans cette localité, les minerais sont principalement de la galène, de la tétraédrite et de la pyrite de cuivre. D'un claim appartenant au groupe de la mine *Estella*, on a déjà retiré beaucoup de minerai.

Massifs
de roches
volcaniques.

“ Vers la fin de la campagne, nous avons fait quelques nouveaux travaux à l'est et au sud-est de Cranbrook. Nous avons trouvé deux autres massifs de roches volcaniques amygdalaires. L'un de ces massifs est sur la moitié septentrionale de la montagne Baker, et l'autre s'étend au sud, sur le cours supérieur de la crique à Joseph. Ces roches sont fort semblables à celles trouvées le long de la rivière Koutanie, près de la frontière, et sont classées avec elles dans le tertiaire. Les amygdules de la roche de la montagne Baker contiennent fréquemment du fer spéculaire, et des veines irrégulières du même minéral se voient en plusieurs endroits ; elles ont jusqu'à six pouces de largeur. On a

DOC. DE LA SESSION No 13a

aussi remarqué quelques agates. Le côté nord de la montagne Baker est composé d'argiles schisteuses calcaires et siliceuses foncées en lits minces, interstratifiées avec du calcaire dolomitique assez grossièrement cristallin. Ces roches se prolongent vers l'ouest et se joignent au massif de calcaire au sud de Wardner, avec lequel elles sont comprises dans le carbonifère.

“ La large vallée de la Koutanie et la vallée qui en part et va au delà de Cranbrook jusqu'au lac Moyie, sont couvertes d'une épaisse couche de dépôts superficiels. Il y a un développement considérable d'alluvion stratifiée blanc-jaunâtre jusqu'à une hauteur de 3,100 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans laquelle, en certains endroits, des graviers sont irrégulièrement intercalés. Au-dessus, on trouve, sur à peu près deux cents pieds, des graviers grossiers imparfaitement stratifiés, et plus haut sur les versants des collines, l'on voit des arêtes morainiques irrégulières et des éminences contenant de nombreuses marginites de géant. Graviers et alluvions.

“ Les progrès faits récemment dans l'exploitation des mines, progrès auquel a contribué la construction du chemin de fer du Col du Nid-de-Corbeau, a amené une foule considérable de gens dans ce district. Jusqu'ici, ces derniers se sont surtout occupés de l'exploitation des mines, tandis que les autres richesses de la région n'ont pas été développées d'une manière correspondante. Nous croyons à propos d'attirer l'attention sur quelques-unes d'entre elles.

“ Comme source de richesse, l'on doit considérer le bois de ce district Bois. comme ne le cédant qu'aux mines. A l'exception des espaces comparativement restreints occupés par des prairies, espaces déjà mentionnés, tout le terrain bas de ce district est couvert de grands arbres en pleine croissance. L'absence de broussailles en a empêché la destruction, car le feu ne s'avance pas suffisamment dans l'herbe pour attaquer les gros troncs. Les principaux arbres propres à faire du bois de charpente sont le pin de Douglas et l'épinette rouge (*L. occidentalis*). Cette dernière atteint sa plus grande croissance dans ce district. Le pin rouge (*P. ponderosa*) y est aussi assez abondant. Jusqu'ici, l'on n'a pris que le bois suffisant pour répondre aux besoins locaux immédiats. Le chemin de fer aujourd'hui construit, donnant un accès facile dans l'Alberta, devrait fournir le moyen d'atteindre un marché pour y écouler une plus grande production. Bien que le manque de cours d'eau propices au flottage constitue quelque inconvénient, cela est compensé par la facilité avec laquelle on peut sortir le bois des forêts, qui sont ouvertes. Dans les vallées supérieures et sur les pentes des montagnes, l'épinette blanche est abondante.

Agriculture. " Si l'on tient compte des circonstances favorables, l'industrie agricole est encore peu avancée. A l'heure qu'il est, le principal produit est le foin. Une grande partie de la vallée de la Koutanie ferait une riche région agricole, mais l'étendue que l'on pourrait réellement mettre en culture est limitée à cause du manque d'eau, car, à l'exception des vallées le long des cours d'eau et de quelques localités avantageusement situées, il faut faire des travaux d'irrigation. Sur quelques-uns des terrains les plus élevés, on est exposé aux gelées d'été. Toutefois, le grain et les légumes ont été cultivés avec succès en tant d'endroits séparés par de grandes distances, que l'on peut s'attendre que cette industrie donnera de l'emploi rémunérateur à un grand nombre de gens. Mais c'est lorsque l'on considère la région au point de vue de l'élevage du bétail que l'on peut espérer obtenir les meilleurs résultats. L'herbe abondante qui croît partout dans les bois, y compris le chien-dent, ou herbe en touffe, si nutritif, et le peu de longueur de la saison pendant laquelle il faut nourrir et établir les bestiaux, sont des raisons suffisantes pour encourager de plus grands efforts dans ce sens.

Fruits. " Depuis quelques années, on cultive les pommes à la mission, aux lacs Norbury, sur la Petite-Rivière du Taureau, et probablement dans d'autres localités que nous n'avons pas visitées. Un fait qui mérite d'être mentionné, c'est que sur la crique du Cheval-Sauvage, à une altitude de 3,700 pieds au-dessus du niveau de la mer, M. Griffith possède un petit verger, et que quelques arbres, que l'on dit y avoir été plantés en 1874, donnent encore des fruits.

Climat. " Une description des conditions climatiques qui ont régné durant la dernière saison serait beaucoup de nature à induire en erreur, car elles ne se sont pas accordées avec les conditions ordinaires, ainsi que le démontre la végétation. Elles prouvent que pendant la plus grande partie des mois d'été, il ne tombe que peu de pluie dans la vallée de la Koutanie. Nous avons, cependant, des témoignages indubitables qu'il y a eu augmentation des précipitations aqueuses durant ces dernières années. La preuve la plus claire en est la lisière d'arbres morts autour des bords des lacs qui n'ont pas de décharge. Dans les régions sèches où des arbres clairsemés ont atteint une dimension considérable, les racines de ces derniers absorbent tant d'humidité, que de jeunes pousses ne peuvent ordinairement croître que là où les vieux sont morts. Dans cette région, toutefois, en beaucoup d'endroits, quelques jeunes arbres croissent lorsque les vieux sont encore pleins de vie. Cela peut être considéré comme une nouvelle preuve qu'il tombe une plus grande quantité de pluie. Le côté oriental de la vallée le long du pied des montagnes semble échapper aux gelées qui, au printemps et à l'automne, se font sentir en des endroits situés à la même altitude du

DOC. DE LA SESSION No 13a

côté occidental. Une explication possible de ce phénomène, c'est que les températures inégales à des élévations différentes dans les hautes montagnes si rapprochées, tiennent l'air en mouvement et empêchent le refroidissement excessif par radiation, ce qui, pendant les nuits claires et calmes, produit la gelée dans la région relativement unie de l'autre côté. Les endroits les plus favorables, à de hautes élévations, sont sur les versants des vallées abritées, à quelque distance au-dessus du fond. Dans ces lieux, surtout s'ils sont exposés au sud et qu'immédiatement en arrière il n'y ait pas de pentes de montagnes neigeuses, l'on peut réussir à cultiver des fruits."

DISTRICT DU MACKENZIE.

Dans l'hiver de 1898-99, le D^r Bell a été occupé au travail de bureau. Au printemps, il fut chargé d'aller explorer le Grand-Lac des Esclaves, où nombre de prospecteurs s'étaient rendus en 1897 et en 1898, et d'où l'on avait rapporté beaucoup d'échantillons de minerais de plomb et de cuivre. On avait dit aussi que l'on avait découvert de l'or en quantités rémunératrices, et la population d'Edmonton et d'autres parties voisines du Nord-Ouest portait un intérêt spécial à la région.

Travaux du
Dr R. Bell.

Un échantillon de galène apporté du voisinage du lac et analysé au laboratoire de la Commission dans l'automne de 1898, contenait 38.86 onces d'argent par tonne de pure galène. Un certain nombre d'échantillons reçus l'hiver suivant de M. W. J. McLean et de l'inspecteur Routledge, de la police à cheval du Nord-Ouest, renfermaient de la galène, de la pyrite de fer et de la pyrite de cuivre. Treize de ces échantillons ont été soumis à l'analyse, et cinq portaient des traces d'or et cinq de petites quantités d'argent.

Bien que les observations du D^r Bell ne confirment pas beaucoup ce que l'on avait rapporté généralement, on les lira avec intérêt, et plusieurs faits qu'elles mettent au jour semblent indiquer la probabilité d'importantes découvertes à l'avenir. Le rapport préliminaire du D^r Bell sur ces travaux est comme il suit :—

" Vos instructions, datées du 22 mai, me font connaître comme il suit l'objet de mes explorations de 1899 : 'Les découvertes récentes de minerais métallifères dans le voisinage du Grand-Lac des Esclaves, comprenant de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, etc., paraissant avoir de l'importance, il semble opportun que nous obtenions quelque connaissance de cette région, qui est restée virtuellement inconnue géologiquement, et, dans une certaine mesure, géographiquement.' En recevant ces instructions, j'ai fait des préparatifs pour exécuter les

Instructions
et préparatifs.

travaux. Deux *voyageurs* dignes de confiance, qui m'avaient accompagné dans plusieurs de mes expéditions précédentes, furent engagés au Sault-Sainte-Marie, et deux autres hommes le furent ensuite à Edmonton. Des provisions ont été commandées au bureau de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Edmonton pour être immédiatement expédiées au fort Résolution, sur le Grand-Lac des Esclaves, et deux canots de bois ont été achetés par télégraphe au même endroit et envoyés par voiture à Athabasca-Landing, sur la rivière du même nom.

Aide.

“ Il fut décidé que M. J. M. Bell, M. A., qui était avec moi en 1896 et en 1898, m'accompagnerait à titre d'aide, et que si on le jugeait à propos, il passerait l'hiver dans la région et continuerait les travaux d'exploration le printemps suivant.

Arrivée au
Grand-Lac
des Esclaves.

“ Après avoir complété nos préparatifs, j'ai quitté Ottawa avec mon aide le 21 juin, et, après avoir éprouvé plusieurs retards inévitables en chemin, formant en tout neuf jours, nous avons atteint le fort Résolution, sur le Grand-Lac des Esclaves, le 20 juillet, n'ayant donc pris réellement que vingt jours pour faire le voyage à partir d'Ottawa. A l'époque de notre arrivée, la glace n'était pas toute disparue de la partie nord-est du lac, où nous devions nous rendre, le steamer *Ethel*, comme nous l'avons su plus tard, ayant été pris par les glaces dans cette région durant toute la journée du 21 juillet.

“ En route et au fort Résolution, nous avons rencontré un grand nombre de gens qui revenaient de prospecter autour du Grand-Lac des Esclaves, après avoir cherché en vain des indices de métaux précieux ou d'autres minerais ou minéraux d'une valeur industrielle. L'exode a continué tout l'été, plusieurs groupes de prospecteurs déçus remontant en ma compagnie, à la fin de la campagne, les rivières des Esclaves et Athabasca.

Plan des
travaux.

“ Le plan adopté pour l'exécution des travaux était pour moi d'aller du fort Résolution vers le nord-est jusqu'à l'extrémité du lac, faisant le levé des baies de Christie et de McLeod, qui forment la plus grande partie du lac dans cette direction, ainsi que le levé de la rive nord-ouest, en établissant la position d'autant d'îles que possible. En même temps, j'ai envoyé mon aide faire un levé de reconnaissance géographique et géologique du bras du lac du Fort-Rae, comprenant la baie *Yellow-Knife*. Son travail se rattachait au mien au milieu des îles à peu près à mi-chemin sur la principale partie du lac, vis-à-vis de ce bras. Mes compagnons comprenaient les deux hommes engagés à Edmonton et un des voyageurs du Sault-Sainte-Marie, tandis que mon aide avait avec lui l'autre voyageur et un homme de la localité appelé William Brown.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ En faisant mon levé du Grand-Lac des Esclaves au nord-ouest du fort Résolution, je me suis servi d'une chaloupe à rames, et ayant été favorisé la plupart du temps par une température sereine, les distances ont été déterminées principalement par la vitesse de l'embarcation, en ramant à une allure régulière sur l'eau calme, mais j'ai aussi employé un loch flottant. Les directions ont été constatées au moyen de la boussole. Presque chaque jour, j'ai fait une observation pour la latitude. J'ai souvent gravi des collines près du lac pour déterminer les orientations et pour faire le plan des rives dans tous les sens. Lorsque les baies étaient larges, je les remontais d'un côté et descendais de l'autre, prenant de nombreuses directions transversales d'une rive à l'autre. On a trouvé que toutes les parties du levé concordaient parfaitement. Levés et observations.

“ Mon aide, avec un canot et les deux hommes ci-dessus mentionnés, a trouvé ses distances par la vitesse de son canot, conduit à une allure régulière dans l'eau calme. Après que ces levés des parties plus haut mentionnées du lac eurent été faits avec succès, j'ai fait un levé semblable jusqu'à environ trente milles au sud-ouest du fort Résolution, et de là j'ai mesuré au pas la distance sur huit ou neuf milles dans l'intérieur, jusqu'à la localité où l'on avait trouvé de la galène parmi les calcaires dévoniens. Tandis que j'étais occupé à ces travaux, mon aide a fait un mesurage par cheminement du delta de la rivière des Esclaves, et il a examiné les roches de la rive du lac au nord-est. Lorsque je suis parti du fort Résolution le 13 septembre, il commençait, conformément aux instructions reçues, à faire le levé, topographiquement et géologiquement, des rives de la baie au nord-est de l'embouchure de la rivière des Esclaves. Je l'avais aussi chargé, si le temps le permettait, d'explorer et d'esquisser les détails de la rive du côté nord-ouest du lac depuis le voisinage de la baie de Yellow-Knife, vers le nord-est, jusqu'au commencement de mes travaux détaillés dans cette direction. Depuis (le 22 janvier), j'ai reçu de lui des nouvelles m'apprenant qu'il avait réussi à compléter ces levés, ainsi que sa carte des rives. Travaux de l'aide à l'automne.

“ Le bord méridional de la partie sud-ouest du lac avait été levé par M. W. Ogilvie, arpenteur général, et M. R. G. McConnell, de la Commission géologique, et j'ai obtenu du capitaine Mills, du steamer *Wrigley*, les distances qui séparent différents points sur les bords opposés de cette partie du lac, distances qu'il a déterminées au moyen du loch du navire. Nos levés de la dernière campagne, complétés par les données précédentes, nous permettront de faire une assez bonne carte de tout le Grand-Lac des Esclaves. Levés antérieurs.

“ Voyant que mon aide pourrait faire de très bons travaux pour continuer ceux de l'été actuel, comme nous nous y attendions au Aide laissé pour l'hiver.

début s'il devait rester dans la région jusqu'à l'année suivante, j'ai pris des arrangements pour qu'il passât l'hiver avec M. F. Gaudet, l'officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson au fort Résolution. Des instructions pourraient lui être envoyées par le paquebot d'hiver pour sa gouverne pendant la prochaine campagne. Si les circonstances le permettaient, il devait, durant l'hiver, faire des explorations à l'est du fort Résolution ou du côté de la baie d'Hudson, et faire, si la chose était possible, d'autres explorations, telles que celle de la rivière Buffalo, sur la rive sud du lac.

Voyage de
retour.

“ Le matin du 13 septembre, je suis parti, pour revenir, de l'embouchure de la rivière des Esclaves en remontant le courant dans un canot, avec les quatre hommes que j'avais amenés avec moi. Dans ce voyage, j'ai fait un mesurage par cheminement et un examen géologique tout le long de la rivière des Esclaves jusqu'au lac Athabasca. De ce lac, nous avons remonté la rivière du même nom jusqu'à Athabasca-Landing. Ensuite, je me suis rendu en voiture avec mes compagnons jusqu'à Edmonton, puis je suis arrivé à Ottawa le 24 novembre.

Roches
d'Animikie.

“ La portion sud-ouest du Grand-Lac des Esclaves comprise entre l'entrée du lac (rivière des Esclaves) et sa décharge (rivière Mackenzie), est une nappe d'eau libre d'environ cinquante milles de largeur, entourée de couches dévoniennes inaltérées et presque horizontales. Le prolongement nord-est du principal bassin du lac est creusé dans les roches cambriennes ou d'Animikie plus anciennes, reposant dans un bassin ou une longue dépression naturelle des roches archéennes qui en constituent le fond. Ces couches ont une puissance de plus de 1,000 pieds, et elles forment des anticlinales et des synclinales modérées, parallèles à l'axe du bassin général dans lequel elles se trouvent. Elles ont été profondément érodées le long des plis anticlinaux, et les eaux qui remplissent aujourd'hui les dépressions constituent les différentes baies longues et presque parallèles qui divisent cette partie du lac. Ces roches consistent, dans une certaine mesure, en calcaires inaltérés, variant en couleur du gris très clair au gris foncé, et du marron au rouge, passant quelquefois aux argiles schisteuses, et partiellement en grès, ordinairement rouges, en conglomérats grossiers et en argiles schisteuses rouges, avec des couches épaisses ou des épanchements de diorite, surmontant généralement les autres strates et présentant de longues falaises formées de colonnes ou palissades perpendiculaires dominant les différentes baies. Il nous a été impossible de constater si tous ces manteaux de diorite appartenaient ou non à un seul grand épanchement. Des affleurements considérables de diorite se rencontrent aussi près du niveau du lac, lesquels ne font peut-être pas partie

DOC. DE LA SESSION No 13a

d'un épanchement général. Nous avons vu quelques larges dykes de diorite recoupant les strates presque horizontales d'Animikie au-dessous de l'irruption sus-jacente.

“ Les gneiss et les granits laurentiens plus anciens s'élèvent comme Laurentien. une mer de mamelons mi-sphériques à une hauteur générale de près de 1,000 pieds, tout le long du côté nord-ouest de cette partie du lac, ainsi qu'autour de son extrémité nord-est.

“ Des roches huroniennes, composées le plus souvent de schistes, se Huronien. voient autour de la baie Yellow-Knife, puis au Gros-Cap, y compris quelques îles dans cette partie du lac, ainsi que sur d'autres îles dans le voisinage du fort Rae, et encore à la tête du lac Marianne, prolongement du bras du Fort-Rae. Il y a aussi une colline de roches schisteuses que l'on peut ranger dans le huronien, dans un chenal vers le nord-est de l'entrée de ce bras. Des roches qui appartiennent peut-être à cette formation ont été observées du côté sud-est, au nord-est de l'embouchure de la rivière des Esclaves.

“ Outre ces dernières, nous avons rencontré certaines roches dans la passe située au sud-est de la Grosse-Ile du Caribou (*Big Cariboo Island*) et sur la langue de terre qui sépare la baie de McLeod de la baie de l'est, qui n'appartiennent peut-être pas aux mêmes étages, mais qui occupent peut-être un rang stratigraphique intermédiaire entre le huronien et l'Animikie, semblable à celui qu'occupent certaines roches du littoral oriental de la baie d'Hudson que l'auteur a appelées 'formation intermédiaire.' Aux localités précédentes, elles consistent en calcaires massifs gris clair, bleus ou couleur gorge-de-pigeon, qui, sous l'action atmosphérique, prennent diverses nuances de jaune et de brun, en grès ou quartzites dures rougeâtres et en fins conglomérats, et en jaspe ou roche pétrosiliceuse, 'grumeleuse,' rouge et grise. A la baie de l'est, des argiles schisteuses se voient dans le voisinage du calcaire massif de cet étage, et il est possible qu'elles appartiennent au même groupe de roches.

“ Le bras du Fort-Rae et son prolongement dans le lac Marianne, Limite de dévonien. ayant une longueur totale d'environ 180 milles à partir du centre du Grand-Lac des Esclaves, sont situés le long de la limite qui sépare les roches archéennes des dévoniennes, et la continuation de cette ligne passe probablement près de la route canotière, et de là, par le lac à la Martre, sans interruption jusqu'au Grand-Lac des Ours (*Great Bear Lake*).

“ Dans l'étroite partie centrale qui sépare les deux sections du bassin du Grand-Lac des Esclaves ci-dessus décrit, il y a un intervalle naturel entre les deux couches de dévonien et d'Animikie, où les roches laurentiennes dominent et où il y a seulement des lambeaux isolés de l'Animikie.

“ Du côté sud-est du lac, les lits dévoniens se voient d'abord à un léger renflement de terrain uni appelé *Petite-Montagne de Pierre* (*Little Stoney Mountain*), au nord du fort Résolution, puis sur l'île de l'Élan (*Moose Island*), près du même endroit. Dans ces localités et à la mine de plomb, à environ trente milles plus au nord-est (à décrire plus loin), les assises comprennent des lits horizontaux des calcaires gris poreux, dans lesquels nous n'avons pas vu de fossiles. Sur la rive, à vingt milles à peu près au sud-ouest du fort Résolution, ces calcaires sont associés à des argiles schisteuses noires fortement bitumineuses. Le long du côté sud du bras du Fort-Rae, nous avons trouvé des grès grossiers et fins d'un gris clair, supportant des calcaires gris clair, les deux roches formant çà et là des escarpements.

Roches
laurentiennes
stériles.

“ Quant aux minéraux industriels, je dirai qu'aucune veine régulière n'a été vue dans le vieux laurentien, lequel constitue la roche prépondérante dans la région du lac que l'on disait aurifère. Le quartz, dans le peu d'endroits où on l'a rencontré dans ces roches, était aussi stérile que celui trouvé ailleurs. Relativement aux prétendues découvertes d'or dans les roches laurentiennes le long du côté nord-ouest de la baie de McLeod, je puis faire observer ici qu'après un examen très complet de roches de même nature dans presque toutes les parties du Canada, examen fait par de nombreux géologues et prospecteurs depuis cinquante ans ou plus, aucun minéral industriel de quelque espèce n'y a jamais été trouvé en quantité exploitable, de sorte que c'était un district qui donnait très peu d'encouragement aux chercheurs d'or. J'ai découvert un filon de quartz blanc de vingt-cinq pieds de largeur parmi les roches jaspées de la formation intermédiaire, sur la langue de terre qui sépare la baie de McLeod de la baie de l'est, mais il ne donnait pas non plus beaucoup d'espoir d'y rien trouver. Des taches de carbonate de cuivre vert étaient communes dans le voisinage de ce filon de quartz, sur le calcaire massif jaunissant à l'air du même étage.

Minerais de
cuivre.

“ Sur le côté nord-ouest de la baie de McLeod, de petites veines en appophyse irrégulières, ou de petites veinules de spath calcaire se trouvent dans le gneiss et le granit primitifs, et quelques-unes contiennent des pépites de chalcoppyrite, mais leur présence est exceptionnelle, et elles n'ont aucune valeur industrielle. Dans une localité, sur la rive nord de la baie à l'ouest de la passe qui sépare les baies de Christie et de McLeod, nous avons découvert dans quelques-uns des joints de la diorite, de minces plaquettes de chalcoppyrite qui ont produit les taches vertes de cuivre et l'arséniate de cobalt.

“ Nous n'avons trouvé aucun minéral de fer, et nous n'avons pas non plus entendu dire qu'il s'en trouvât autour du Grand-Lac des Esclaves, mais quelques couches des argiles schisteuses rouges du côté sud-

DOC. DE LA SESSION No 13a

est de la baie de McLeod renfermaient assez d'oxyde de fer pour les rendre sensiblement plus pesantes que le reste de la roche.

“ Quelques-uns des infortunés prospecteurs se sont mis à chercher du mica, mais ils n'en ont pas découvert; ils n'ont pas, non plus, entendu dire qu'il y en eût d'une dimension ou d'une qualité qui pourraient lui donner de la valeur, dans des circonstances plus favorables en ce qui concerne le transport, etc.

“ Le caractère non bouleversé et presque horizontal de la formation d'Animikie autour du lac n'a pas contribué à y favoriser la formation de veines minérales, et dans tout le cours de nos explorations, nous n'en avons vu aucune. Cependant, dans la région de la baie du Tonnerre (*Thunder Bay*), au lac Supérieur, il existe des veines argentifères dans des roches presque horizontales du même âge que celles-ci.

Aucune veine observée dans la formation d'Animikie.

“ L'existence de galène et de sulfure de zinc dans les calcaires dévoniens dans l'intérieur, à quelque distance du côté sud-est du Grand-Lac des Esclaves, semble avoir été connu des Sauvages depuis très longtemps. Il y a environ deux ans, on les a décidés à indiquer l'endroit où ils se trouvaient à quelques blancs, et un grand nombre de claims ont été jalonnés. La localité est située à environ huit milles et demi au sud-est d'une pointe sur le bord du lac, à vingt-sept milles au sud-ouest du fort Résolution. Le pays intermédiaire est bas et marécageux, mais sur une certaine distance autour de l'endroit où se rencontrent la galène et le sulfure de zinc, les couches horizontales de calcaire gris sont suffisamment élevées pour fournir une étendue considérable de terrain sec et pour exposer une épaisseur d'à peu près vingt pieds des strates dans trois petits ravins. Plusieurs trous à sec ont été observés dans le voisinage du minerai. Aucun fossile n'y a été observé. La galène se rencontre en cristaux disséminés dans le calcaire sur une superficie de plusieurs acres, mais à un endroit où elle est fortement mélangée avec le zinc, elle est concentrée en amas de plusieurs pieds de diamètre dans le sens horizontal. Un coup de mine avait été tiré dans l'un des plus considérables de ces amas, ce qui nous a permis de voir une épaisseur de deux pieds du minerai, mais la profondeur réelle de cette masse était, dit-on, de quatre à cinq pieds. Un grand nombre d'essais faits par différents essayeurs ont eu pour résultat de démontrer qu'il n'y avait que des traces d'argent. Un seul essai sur un grand nombre que j'ai vu faire par M. N. S. Potter, pour la Compagnie Minière du Grand-Lac des Esclaves, d'une 'croûte' formée dans une cavité par la concentration de minerai décomposé, a donné un petit grain d'argent, mais l'on ne saurait dire en général que le minerai est argentifère au point de vue industriel.

Existence de galène et de sulfure de zinc.

Seulement de riches dépôts pourraient être exploités.

“ Relativement à la question de la possibilité qu'il y a de se livrer à l'exploitation des mines au Grand-Lac des Esclaves, on peut dire que, à part le climat défavorable, etc., les difficultés du transport sur d'aussi longues distances que celles que l'on doit parcourir dans un pays inhabité, et l'éloignement de tout marché aux métaux, même lorsque l'on a atteint les frontières de la civilisation, pour ne rien dire de l'absence de main-d'œuvre dans la localité, tout cela serait de nature à empêcher de songer à l'exploitation des mines, sauf dans le cas de dépôts extraordinairement riches en métaux précieux, et le caractère géologique de toute la région ne donne que peu ou point d'espoir qu'il s'en trouve.

Glaciation et lignes de rivages.

“ Les témoignages de glaciation sont parfaitement accentués autour du Grand-Lac des Esclaves. Les stries se dirigent généralement vers le sud-ouest, conformément au plus long diamètre du bassin du lac, mais cela varie suivant les lieux, la marche des glaciers s'étant guidée sur l'orientation de chaque baie ou chenal, laquelle se rapprochait de la direction générale suivie par les glaces.

“ D'anciennes lignes de rivages, indiquant les niveaux plus élevés de l'eau, étaient clairement visibles dans diverses parties du lac. On a trouvé que ces anciennes grèves étaient à des niveaux plus élevés dans les parties orientales que vis-à-vis de la rivière des Esclaves, ce qui montre une inclinaison du lac vers l'ouest ou le sud-ouest, accompagnée d'un plus grand abaissement de l'eau à l'extrémité nord-est.

“ Je désire reconnaître que nous sommes redevables presque à tous ceux que nous avons rencontrés de ce qu'ils ont bien voulu nous aider à atteindre le but de notre voyage. Nous devons spécialement remercier M. F. Gaudet, l'officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson en charge du fort Résolution, de la courtoisie dont il a souvent fait preuve à notre égard, MM. McKinley, Simpson et Camsell, de nous avoir envoyés deux fois par leur steamer *Ethel* depuis le fort Résolution jusque près du Gros-Cap, où le lac est si large qu'il aurait été imprudent d'essayer de le traverser dans nos canots.”

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

Travaux de M. D. B. Dowling.

Pendant la première partie de l'année, M. D. B. Dowling a terminé la compilation d'une carte du lac Népigon sur une échelle d'un mille au pouce, comprenant tous les levés de la campagne précédente et ceux de 1894. Il s'est ensuite occupé à préparer et publier, d'après les cahiers de notes de M. Tyrrell, une description générale de la région s'étendant à l'est du lac Winnipeg. Cette description, ainsi qu'un

DOC. DE LA SESSION No 13a

rapport sur les roches cambro-siluriennes de la rive ouest, est aujourd'hui prête à être imprimée. La carte générale qui accompagne ces rapports, comprenant le lac Winnipeg et ses environs, est déjà sous presse.

M. Dowling a aussi consacré une grande partie de son temps à reviser et à corriger les épreuves de l'index général des Rapports de 1863 à 1884 inclusivement, dont l'impression avance lentement.

Les explorations de la vallée de la rivière Nelson et de parties de la rivière aux Herbes (*Grass River*) et de la rivière du Bois-Brûlé (*Burnt-wood River*), faites par M. J. B. Tyrrell en 1896, couvraient une étendue de forme approximativement triangulaire. Pour compiler ces travaux et obtenir des renseignements que l'on pourrait expliquer par une carte, de nouvelles explorations ont été jugées nécessaires, notamment vers le nord-ouest, dans la contrée comprise entre la rivière aux Herbes et la latitude de la rivière Churchill, et du côté du sud, vers la Saskatchewan et le lac de l'Original (*Moose Lake*). M. Dowling a été chargé d'entreprendre ces travaux pendant l'été. Voici son rapport :—

“Après avoir quitté Ottawa le 21 juin, je me suis rendu à Prince-Albert, et de là par la diligence au fort à la Corne, où un canot et quelques articles de campement étaient hangarés depuis 1896. Tout cela a été examiné, et l'on a verni et réparé le canot, puis, avec deux hommes engagés sur les lieux, nous sommes descendus en deux jours la rivière Saskatchewan jusqu'au comptoir de Cumberland (*Cumberland House*), où j'ai réussi à trouver un sauvage dont le territoire de chasse ordinaire est situé au nord dans le district que je devais explorer. Pour aller du sud dans cette région, nous avons suivi deux cours d'eau : la rivière Froide (*Cold River*), tributaire de la Churchill qui prend sa source au nord du lac Athapapuskow, et la rivière du Bois-Brûlé (*Burnt-wood River*), qui sort de lacs au nord du lac aux Roseaux (*Reed Lake*). Le guide connaissait la rivière Froide, de sorte que nous avons décidé de prendre d'abord ce chemin et de courir la chance de trouver plus loin au nord des sauvages qui nous mettraient sur notre route par la rivière du Bois-Brûlé.

“Pour atteindre la rivière Froide, nous nous sommes dirigés vers le nord-est depuis le comptoir de Cumberland jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Outardes (*Goose River*), sur la rivière du Barrage-à-l'Esturgeon (*Sturgeon-weir River*), et de là par le lac aux Outardes jusqu'au lac Athapapuskow. A partir de la rive nord de ce dernier, un petit cours d'eau mène à travers une chaîne de petits lacs à peu près directement vers le nord jusqu'au point de partage et à la rivière Froide. Sur le lac Athapapuskow, les roches sous-jacentes appartiennent

nent au huronien et se composent surtout de diorites et de quelques couches de conglomérat, bien que nous ayons vu deux ou trois petites masses de granit irruptif formant des îles. Au sud et à l'ouest, on trouve des assises horizontales de calcaires de Trenton reposant sur ces roches, et sur quelques-unes des îles du côté du nord-ouest, il y a encore des massifs isolés de calcaires.

Huronien et
laurentien.

“ Le massif huronien s'étend vers le nord-ouest jusque près du point de partage, les lits étant principalement tournés vers le nord parallèlement à notre direction, mais passant brusquement à l'est sur le lac supérieur de la chaîne. La rive septentrionale de ce lac se trouve occupée par un gneiss granitoïde de couleur claire, courant vers le nord-est à peu près parallèlement à sa ligne de contact avec les schistes huroniens, qui se dirigent aussi presque dans le même sens. La ligne de contact exacte n'a pas été remarquée, vu qu'elle est apparemment dans le lit du lac et aux extrémités de profondes baies de chaque côté.

“ Sur la hauteur des terres, où nous avons fait un portage d'un mille, nous avons pénétré par un petit cours d'eau dans un lac long et étroit situé sur la ligne de direction du gneiss. Les collines environnantes sont médiocrement boisées, et sont généralement des arêtes rocheuses nues. De ce lac, le cours d'eau que nous avons descendu jusqu'au lac Froid n'était pas grand, mais dans son cours inférieur, il occupait un large thalweg. Sur ses berges, nous avons observé la première terrasse de matériaux stratifiés au nord du lac aux Outardes ; c'était ordinairement du sable, tandis que la région environnante, entre les éminences rocheuses, est entièrement recouverte d'une épaisse forêt de pins des rochers ou de Banks.

Roches du lac
Froid.

“ Le lac Froid, à travers lequel nous avons passé, a environ vingt milles de longueur et peut-être dix milles de largeur ; mais il est tellement rempli d'îles rocheuses, que ses rives sont difficiles à reconnaître. Une hauteur rocheuse bien définie court le long du côté est et se continue vers le nord, jusqu'à ce qu'elle soit coupée par le cours d'eau qui égoutte ce bassin. Les roches sont généralement des gneiss rougeâtre clair avec quelques bandes d'un caractère plus basique, à travers lesquelles de la pegmatite rougeâtre pâle a fait irruption. Sur une des îles, dans la partie centrale du lac, la masse irruptive passe à travers des couches contenant de la pyrite de fer disséminée. Cette pyrite, oxydée dans le voisinage de l'irruption, colore la surface de la roche d'une large bande rouilleuse qui traverse le coteau rocheux.

“ Les couches plongent ici sous un angle très bas, et en certains endroits elles sont presque horizontales ; l'affleurement est en grande partie détourné de sa direction par de petites ondulations.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Après avoir quitté le lac, la rivière coule vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle entre dans une rupture de l'éminence escarpée qui longe le côté est du lac. Ici, l'on passe plusieurs fortes chutes, et la rivière fait un brusque détour au nord à partir d'un petit bassin de lac entouré de collines. Un terrain montagneux s'étend jusqu'à la rivière Churchill, et caractérise toute cette vallée depuis l'ouest du lac aux Canards (*Duck Lake*) jusqu'en aval du lac Nelson.

“ Avant de continuer vers le lac du Bois-Brûlé, nous avons aussi fait une excursion en remontant la rivière Churchill par le lac aux Canards et le lac du Docteur, et en revenant par la branche-mère au nord. Ayant trouvé un guide qui connaissait bien la rivière du Bois-Brûlé, nous continuâmes vers le comptoir de Nelson (*Nelson House*), par une route canotière, jusqu'au nord du lac du Bois-Brûlé, suivant en descendant la rivière Churchill jusqu'au lac Nelson, et vers l'est par un long bras, faisant en fin de compte un portage vers le sud jusqu'à la rivière du Bois-Brûlé à quelque distance en aval du lac. Le comptoir de Nelson est situé sur un petit lac sur cette rivière, au confluent de deux autres cours d'eau. Deux missions, une méthodiste et une autre catholique romaine, sont établies ici, et à chacune, ainsi qu'au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il y a de grands jardins contenant presque tous les légumes ordinaires cultivés dans un potager. A la date de notre visite (le 27 juillet), on pouvait trouver des pommes de terre d'à peu près la grosseur d'œufs de poules.

“ La rivière du Bois-Brûlé, depuis le lac jusqu'à ce point, descend à travers une terrasse de sable et d'argile qui commence au lac à un pied ou deux au-dessus de son niveau. La rivière creuse graduellement son lit jusqu'à ce que ses berges atteignent environ trente pieds de hauteur au comptoir de Nelson. La pente de la rivière, évaluée aux rapides, se rapprochant de très près de ce chiffre, la surface de la terrasse est évidemment presque de niveau. La surface rocheuse sous-jacente est fort inégale, mais incline généralement au nord-est, de sorte qu'en descendant le cours d'eau, le dépôt de la terrasse recouvre une plus grande partie de la surface, et les collines qui y surgissent deviennent moins saillantes.

“ Le bois dominant est le pin gris ou des rochers, avec un peu d'épinettes noires et de peupliers près du cours d'eau. Sur la surface unie, en arrière de la lisière égouttée par la rivière, on rapporte qu'une savane ou maskeg occupe une partie considérable de la superficie. Cela indique évidemment une absence de drainage, et comme le sol est riche là où on a fait des jardins, il y a peu de doute que l'on pourrait cultiver de plus grands espaces. En tant que je l'ai observé personnellement, cela s'applique seulement à la vallée de la rivière du Bois-Brûlé.

à des parties de la rivière Churchill et au voisinage du lac aux Roseaux.

“Après avoir acheté des provisions au comptoir de Nelson, nous avons remonté de nouveau le cours d'eau jusqu'au lac du Bois-Brûlé. Après l'avoir traversé dans toute sa longueur, nous sommes allés jusqu'à la rivière Churchill en passant le portage du Bois-Brûlé à son extrémité occidentale, et nous avons relié notre course à celle que nous avons faite en descendant la rivière Froide et le long de la rivière Churchill.

Roches du lac du Bois-brûlé et de la rivière Churchill.

“Les roches rencontrées le long de la rivière Churchill et sur le lac du Bois-Brûlé sont principalement des gneiss grenatifères et des gneiss amphiboliques foncés, recoupés par de grands dykes de pegmatite couleur saumon clair et souvent parallèles. Les couches sont presque verticales et montrent l'effet d'une grande pression, qui a produit une structure en chapelet ou lenticulaire. L'allure est généralement est-ouest, naturellement avec beaucoup de déviations locales, mais à l'extrémité orientale du lac du Bois-Brûlé et sur la rivière en aval, la direction générale est à peu près nord-ouest et sud-est.

Affleurement de calcaire de Niagara.

“Près du milieu du lac, nous sommes entrés dans un bras conduisant au sud vers le lac aux Roseaux. Ce lac se rétrécit graduellement et devient rivière en certains endroits. A peu près à la moitié de la route que nous suivions pour nous rendre au lac aux Roseaux, nous avons été surpris de trouver, dans un petit élargissement de la rivière, un lambeau détaché peu considérable de calcaire de Niagara, sur une île et faisant partie d'une longue pointe. Les lits plongent vers le nord-est.

“Dans le lac de la Tête-de-Huard (*Loon-head Lake*), au nord du lac de la Lime (*File Lake*), les gneiss qui, sur quelque distance au nord, se dirigent uniformément vers le nord-ouest, sont remplacés par une large bande de granit, et immédiatement au sud-ouest on trouve des schistes amphiboliques et quelques lits interstratifiés de gneiss granitoïde et de pegmatite ayant une direction nord-est, très retordus et repliés; mais sur le lac de la Lime, on voit qu'ils font partie d'un étage de roches huroniennes qui, près de leur ligne de contact avec le granit, ont été en grande partie recristallisées et ployées. L'allure des roches huroniennes du lac de la Lime est presque nord-nord-est, et, conservant à peu près la même direction nord-sud, elles se prolongent vers le sud jusqu'au lac aux Roseaux.

Du lac de la Lime au comptoir de Cumberland.

“La route suivie vers le sud l'a été par le lac de la Lime jusqu'au lac Méthy, et de là par un long portage jusqu'au lac aux Roseaux. Ce chemin passait à travers des pins gris le long du bord d'un terrain de

DOC. DE LA SESSION No 13a

sable, ou une succession de gros coteaux de sable situés à l'est d'une vallée abandonnée reliant les deux lacs. Comme il nous a été impossible de trouver la route méridionale du lac aux Roseaux au Pas, nous sommes revenus par la rivière aux Herbes (*Grass River*) au lac Athapuskow, et de là au comptoir de Cumberland.

“ Sur la rivière aux Herbes, à quelques milles en aval du lac du Coude (*Elbow Lake*), nous avons examiné plusieurs localités et recueilli des échantillons dans des couches qui paraissaient fortement pyritisées ; nous avons vu aussi quelques veines de quartz que l'on avait mis au jour, mais apparemment ces indices de surface avaient donné un rendement insuffisant, car les claims avaient été abandonnés. Du comptoir de Cumberland, nous descendîmes la rivière jusqu'au Pas, d'où nous sommes partis pour explorer une route conduisant au lac aux Roseaux. Sur cette route, nous avons traversé l'arête du Pas au nord de la réserve des sauvages au poste de traite de M. Reeder, et avons passé au lac aux Pélicans par le lac Atikameg. Ces deux lacs sont à l'est de l'éminence, et ce sont deux grandes nappes d'eau. Du côté occidental du lac aux Pélicans, nous avons remonté un petit cours d'eau qui prend sa source près du lac aux Roseaux, mais sur son cours supérieur, il est presque complètement obstrué par des saules, et il est si peu grand et si tortueux, que notre petit canot d'écorce a été le seul que nous avons pu y faire passer.

“ Après avoir atteint le lac aux Roseaux, j'ai visité la demeure de M. Cowan, qui s'est établi ici, et j'ai vu qu'il avait défriché un petit lopin de terre pour faire un jardin où il cultivait de magnifiques pommes de terre, des choux, des navets, des betteraves, des haricots, et où il avait aussi une petite lisière de grain qu'il espérait voir bientôt mûrir. Après être revenus au lac aux Pélicans, nous en avons longé la rive nord jusqu'à sa décharge à l'extrémité est. Il est relié par une large rivière aux eaux paresseuses, qui traverse une plaine marécageuse, au bras nord-ouest du lac de l'Original. En faisant le levé de cette partie du lac de l'Original, nous avons constaté que la moitié de son étendue n'avait pas été portée sur les cartes précédentes, la partie orientale seulement en ayant été esquissée.

“ Plusieurs affleurements de roches de Niagara ont été visités, et nous avons recueilli quelques fossiles. Pendant notre excursion au lac aux Roseaux, nous avons vu que les roches de Niagara s'étendaient vers le nord jusqu'à une faible distance du lac, laissant apparemment un mince affleurement de Trenton qui se montre le long de la rive sud.

“ La chaîne de lacs allant du lac Atikameg, près du coteau du Pas, jusqu'au lac de l'Original, occupe un seul bassin, car la région intermé-

Jardin au lac
aux Roseaux.

Affleurements
de roches de
Niagara.

dière est très basse, étant généralement couverte de marais et de savanes.

Plaine
deltaique de
la Saskat-
chewan.

“ Le poste de traite du lac de l'Original est situé près de la décharge, sur un renflement de calcaire au nord d'une large platière herbeuse qui s'étend vers le sud-ouest, et à travers laquelle serpentent les nombreuses branches de la Saskatchewan. Le bord méridional du terrain boisé forme une ligne inégale courant à l'ouest, et le long de la bordure il y a une succession de lacs et d'étangs par lesquels nous sommes revenus au lieu de remonter la rivière principale, bien que nous eussions un long portage de près d'un mille à faire à travers une platière herbeuse.

Inondation
d'automne.

“ En arrivant à la Saskatchewan, nous vîmes qu'elle avait débordé et que l'eau montait encore, ce qui arrive rarement en automne. En amont du Pas, tout le pays était inondé sur un bon nombre de milles. Les jardins près de la rivière, ainsi que tout le foin, étaient sous l'eau. La colonie de métis de la rivière aux Bouleaux (*Birch River*) était submergée, et les habitants étaient campés sur une éminence qui se trouve près de là dans l'ancienne réserve des sauvages. Voyant que le pays où je m'étais proposé de passer à peu près deux semaines était changé en une espèce de grand lac, où il ne restait que très peu d'endroits pour camper, je décidai de payer les hommes et de revenir par le lac Winnipeg, remonter la rivière jusqu'au fort à la Corne étant un voyage trop long et trop fatigant.

“ De retour au Pas, nous traversâmes le portage de la rivière aux Bouleaux, sans sortir le canot de l'eau, et nous passâmes à travers les jardins des maisons de l'endroit, que l'on dit être sur les berges d'une rivière, à huit ou dix pieds au-dessus de l'eau. Ces maisons étaient submergées jusqu'au haut des fenêtres, et la maison d'école, la plus élevée parmi ces bâtiments, ne laissait voir que la partie supérieure des fenêtres, tout le bassin étant évidemment rempli jusqu'au niveau du sommet des berges de la rivière Saskatchewan.

“ De l'île Selkirk, sur le lac Winnipeg, j'ai pu me rendre en bateau à vapeur jusqu'à Silkkirk, renvoyant le canot au comptoir de Cumberland avec les hommes qui y avaient été engagés.

Massifs
huronien.

“ En deux endroits, nous avons trouvé les bords septentrionaux des massifs huroniens, mais le prolongement occidental va probablement jusqu'au lac du Castor et de là passe au-dessous du calcaire de Trenton, que l'on sait affleurer sur son côté ouest. D'autres petits massifs se rencontrent probablement plus à l'ouest, car M. A. S. Cochrane a signalé de la serpentine sur un petit lac au sud de la passe du Pélican. On peut sans aucun doute attribuer à l'argile à blocs qui vient du

DOC. DE LA SESSION No 13a

nord les découvertes insignifiantes d'or faites dans cette partie de la Saskatchewan.

“ Bien que ce district n'ait pas encore été prospecté, l'on y trouvera probablement dans un avenir rapproché des dépôts précieux de minéraux, et avec l'établissement de communications par chemins de fer, il est possible qu'ils deviennent importants. Relativement aux projets de construction de chemins de fer, je dirai que le district est situé sur le tracé du chemin projeté de la Baie d'Hudson, et qu'une route que l'on peut construire par l'arête du Pas à travers les platières de la Saskatchewan mènerait au nord, par la région assez unie supportée par du calcaire, jusqu'aux lacs aux Roseaux et aux Herbes, dont les bassins sont creusés dans des roches laurentiennes. En allant vers le nord jusqu'à la rivière du Bois-Brûlé, on rencontrerait une région plus accidentée, mais la plaine dans laquelle se trouve la vallée de ce cours d'eau offre, au point de vue de l'agriculture, des avantages que l'on n'espérerait peut-être pas trouver sous cette latitude.”

Chemin de fer possible au nord.

ONTARIO.

M. W. McInnes a passé les mois d'hiver à mettre en ordre ses notes recueillies dans ses explorations de l'été précédent, et à terminer un rapport qui a été publié pendant l'été, sur la géologie de la superficie couverte par la feuille de carte de la rivière la Seine et celle de Shebandowan. Les travaux de l'été ont eu principalement pour but de continuer les explorations de l'année précédente dans le district de la rivière La Pluie, dans l'Ontario, pour compléter autant que possible la feuille géologique voisine de la rivière la Seine au nord, et qui sera connue sous le nom de feuille d'*Ignace*. Le rapport préliminaire des opérations de M. McInnes est comme il suit :—

Travaux de M. W. McInnes.

“ J'ai quitté Ottawa le 28 juin, et, à Fort-William, m'ont rejoint MM. T. W. Ellis et E. B. Thompson, qui avaient été nommés pour m'accompagner pendant l'été à titres d'aides. Ils ont été avec nous jusqu'à ce que les travaux de relèvement eussent été terminés à l'automne, et ils ont rempli leur tâche d'une manière satisfaisante.

Aides.

“ Vu l'absence d'une carte exacte de la région, l'on a encore jugé nécessaire de faire des levés partout où l'on a fait des explorations. Ces levés ont été faits avec une lunette micrométrique de Rochon et une boussole à aiguille libre de quatre pouces, les détails secondaires étant ajoutés avec un loch et une boussole. Nous nous sommes servis de trois canots de Peterborough, et quatre sauvages, les deux messieurs que je viens de mentionner et moi, composons le parti d'explorateurs pour la campagne.

Mode d'exploration.

Rivière des
Anglais.

“ Nous avons d'abord fait le levé de la rivière des Anglais depuis la station de la Rivière-des-Anglais, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au lac aux Ours (*Bear Lake*), le plus haut point atteint l'année dernière sur la rivière. Sur les premiers douze milles en aval du chemin de fer, les affleurements de roche sont rares, la rivière coulant dans une large vallée unie, et s'étendant d'une rive à l'autre en vastes courbes à travers des prairies de foin sauvage, n'ayant qu'une étroite frange de petits arbustes le long de ses bords immédiats, et des bosquets accidentels d'épinette noire et rouge. Les quelques affleurements que nous avons vus étaient tous de gneiss granitoïde à biotite bien feuilleté.

Zone de
Kéwatin.

“ A environ douze milles en aval, une zone de schistes amphiboliques et de gneiss à biotite ou de micaschistes à grain fin traverse la rivière, se dirigeant N. 35° O. A l'exception de cette étroite zone, dont la largeur n'est que d'à peu près un demi-mille, et qui représente peut-être le débris d'une zone du Kéwatin, des gneiss à biotite se voient partout en descendant la rivière, la direction passant graduellement au nord-est. Entre le chemin de fer et le lac Selwyn, six rapides se rencontrent, formant une déclivité de plus de cinquante pieds, ce qui nécessite des portages dont la longueur totale est d'un mille et trente chaînes.

Lac Selwyn.

“ Le lac Selwyn est réellement une expansion peu profonde de la rivière, exposant beaucoup d'affleurements de gneiss granitoïdes à biotite bien feuilletés, dont la direction est à peu près nord-est. En aval du lac, la rivière est large et a l'aspect d'un lac, jusqu'à une suite de rapides qui marquent l'entrée du lac Mattawa, autre élargissement de la rivière beaucoup plus considérable que le premier. Les mêmes gneiss se voient tout autour du lac avec la même direction générale ; ils sont parfaitement polis par les glaces et montrent des stries courant S. 10° O. Ils sont irrégulièrement divisés en couchent grossières et à grain fin, les plus grossières empiétant sur ces dernières et en renfermant des blocs. La branche-mère de la rivière des Anglais sort de ce lac à peu près au milieu de la rive occidentale. A son extrémité nord-est, le lac reçoit les eaux du lac Shikag par un cours d'eau de peu de longueur, ayant des rapides que l'on rachète en faisant un portage long de cinq chaînes.

Lac Shikag.

“ Bien qu'il ait environ douze milles de longueur et que sa largeur varie de quelques chaînes à trois ou quatre milles où il se déploie en baies, le lac Shikag est généralement peu profond et a un grand nombre de rochers et de battures. Des sondages faits dans sa partie la plus ouverte ont donné des profondeurs atteignant cinquante-cinq pieds. Les bords immédiats sont bas, s'élevant très graduellement

DOC. DE LA SESSION No 13a

depuis l'eau jusqu'au niveau général d'environ cinquante pieds à un mille plus loin. Le grand brûlé que nous avons vu et qui s'étend en descendant la rivière des Anglais depuis un peu en aval du lac Selwyn, en gagnant le nord, jusqu'au delà du lac du Brûlé, n'atteint pas ce lac, où une forêt de conifères de seconde venue et de belles dimensions couvre les versants des collines, au milieu de laquelle s'élève çà et là quelque pins rouges de la forêt primitive. Des affleurements de roches sont fréquents autour des rives et de caractère très uniforme, comprenant des gneiss à biotite à grain fin semblables à ceux déjà mentionnés et ayant la même orientation. A l'est, un plateau d'épanchement peu élevé sépare ce lac des eaux qui se jettent dans le lac Métionga, lequel se décharge dans la rivière Albany par la rivière du Sable-Brillant (*Bright-Sand River*).

“Continuant à descendre la rivière des Anglais à partir du lac ^{Lac} Mattawa, nous passâmes deux petits rapides, puis nous atteignîmes un ^{Wigwaskwa.} autre élargissement de la rivière connue sous le nom de lac Wigwaskwa. Des gneiss semblables à ceux dont j'ai déjà parlé se voient tout autour du lac, leur direction variant du nord-sud à l'est-ouest. Des stries glaciaires bien burinées courent S. 16° O.

“En aval du lac, la rivière fait un brusque détour au sud et garde ^{Lac des Pins.} cette direction sur une distance de huit milles jusqu'au lac des Pins (*Pine Lake*), conservant sur la plus grande partie de cette distance le caractère d'un lac, avec une largeur moyenne d'environ un demi-mille. Le lac des Pins est séparé au milieu par une longue pointe, d'à peu près un mille de largeur, en deux lacs ayant chacun environ cinq milles de longueur et de un à deux milles de largeur. Les roches qui affleurent autour du lac sont les mêmes gneiss à biotite avec une structure moins feuilletée, et elles sont généralement retordues. Un grand nombre de ces roches, outre du feldspath-orthose, exposent de gros cristaux d'albite. En quelques endroits le long des rives, le lac baigne des berges de sable, taillées à pic, de quinze à vingt-cinq pieds de hauteur. Une de ces surfaces sablonneuses, sur la rive orientale, est couverte de pins rouges et d'épinettes d'une bonne venue.

“Après avoir quitté le lac des Pins, la rivière se dirige un peu vers ^{Pierre à bâtir.} le nord-ouest sur une distance de sept milles, puis tourne brusquement à l'ouest, direction qu'elle suit pendant quatre milles, à travers ce qui est réellement un long bras étroit du lac aux Ours. Les affleurements de roches ne sont pas communs sur cette partie du cours de la rivière; toutes ces roches sont formées de gneiss granitoïde à biotite en bandes à gros grain et à grain plus fin, les inclinaisons devenant graduellement moins fortes jusqu'à ce que, le long des rives du lac aux Ours, ces bandes soient presque horizontales, avec de basses ondulations, les

éléments à gros grain et ceux à grain fin alternant d'une manière stratiforme.

Lac Pagutchi. " Nous avons fait ensuite un relevé du lac Pagutchi, situé à l'est du lac de la Pointe-de-Sable (*Sand-Point Lake*). Nous avons vu que le massif de gneiss imparfaitement feuilleté, avec des joints horizontaux donnant à la roche l'aspect de banquettes, lequel se prolonge sur une longue distance au nord-ouest d'Ignace, contenait les roches aperçues autour de ce lac. On a profité de la facilité avec laquelle on peut extraire cette pierre à la carrière du chemin de fer Canadien du Pacifique près d'Ignace. On peut extraire avec peu de travail des blocs de presque toutes les dimensions, et toutes les piles de ponts et les pontceaux le long de cette section du chemin de fer se construisent avec cette pierre. Le lac Pagutchi a environ neuf milles de longueur, orienté généralement vers le nord-est de la ligne méridienne de Niven, mais la largeur n'en est que d'un mille à un mille et demi.

" Nous avons ensuite fait le levé d'une route conduisant depuis le lac aux Loutres (*Otter Lake*) en remontant la rivière Minomin et à travers les lacs du Chapeau (*Hat*), des Pins, de la Roche-Blanche (*White Rock*) et Young, qui se rencontrent le long de cette route, jusqu'au lac aux Esturgeons (*Sturgeon Lake*). Du chemin de fer au lac aux Esturgeons par cette route, il faut deux bons jours de marche. Il y a huit portages, qui, réunis, ne forment pas tout à fait une longueur de deux milles.

Kéwatin du
lac aux
Phoques.

" Le bord méridional du massif de Kéwatin des lacs Minnitaki et aux Esturgeons a été atteint immédiatement au nord du premier portage, au delà du lac de la Cabane (*Hut Lake*). À l'extrémité septentrionale du portage, du gneiss à biotite à grain fin, orienté N. 65° E., renferme des morceaux arrondis de schiste chloriteux vert, ressemblant à une roche de Kéwatin, et les premiers affleurements vus au lac des Pins sont des roches typiques de Kéwatin, comprenant des quartzites feldspathiques dures et divers schistes se dirigeant N. 75° E. La direction du glacier est bien indiquée par des stries courant S. 33° O., passant au S. 26° O. sur le lac Young, où on les voit sur une roche schisteuse feldspathique dure qui a, dans certaines couches, une structure de conglomérat, dont tous les galets sont petits, et qui est pareillement composée de quartzite feldspathique siliceuse, représentant probablement des bandes plus dures du schiste, qui ont été morcelées et entourées.

" Continuant vers le lac aux Esturgeons, le portage traverse un bas plateau d'épanchement, s'élevant peut-être à trente-cinq pieds et descendant à quinze pieds, les affleurements rencontrés varient des quartzites aux diorites.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Le lac aux Esturgeons repose dans une zone de roches de Kéwatin, Sondages. mais un peu plus large que le lac lui-même et formées des types ordinaires, très différents les uns des autres. C'est une très belle nappe d'eau limpide, ayant une longueur d'à peu près quarante milles et variant en largeur d'un demi-mille à un mille et demi. Le rivage est échancré par de nombreuses baies de formes irrégulières, quelques-unes s'étendant sur plusieurs milles. Ces baies fournissent au prospecteur un moyen facile de se rendre dans toutes les parties de la formation de Kéwatin. Des sondages faits près du centre des parties les plus larges du lac ont donné des profondeurs de 100 à 157 pieds. Aux alentours du lac, la forêt n'est pas encore brûlée, sauf sur des étendues restreintes, et partout une épaisse couche de mousse recouvre la surface des roches. Le lac se décharge dans la rivière aux Esturgeons, qui en sort près de l'extrémité nord-ouest, et qui, après avoir suivi une direction ouest pendant près de soixante milles, se jette dans la rivière des Anglais au lac Abram, en aval du lac Minnitaki.

“ D'un bout à l'autre du bras long et étroit que l'on atteint d'abord sur la route suivie depuis le lac Young, les roches consistent en successions de diabases grossières dures, de quartzites feldspathiques et de schistes verts, orientés à peu près nord-est ou parallèlement aux rives. A l'endroit où le lac s'élargit soudainement à deux milles et demi, la rive sud se trouve précisément aux environs de la ligne de contact, les roches se composant de porphyres quartzeux qui, dans certains affleurements, deviennent tout à fait granitoïdes, avec d'abondants globules de quartz opalin, passant souvent au schiste après avoir été broyé et étiré, et contenant généralement de la pyrite de fer. Le long de la rive sud, passé l'île Drunken, et jusqu'au croisement de la ligne méridienne de Niven, des porphyres quartzeux, variant des quartzites aux micaschistes hydratés, courent parallèlement au rivage. Le bord septentrional du massif de gneiss est situé à environ un mille au nord du lac, restant à peu près parallèle au rivage. Roches principales.

“ Sur la rive nord, la première baie un peu considérable se trouve entièrement dans le massif de gneiss septentrional, et la ligne de contact traverse à peu près à mi-chemin en remontant la baie suivante. Immédiatement à l'est de cette dernière, toutefois, cette ligne fait une courbe au nord, car sur un long bras irrégulier, immédiatement à l'ouest de la ligne méridienne, M. Ellis, qui en a fait le levé sur une distance de six milles avec le loch, n'a pas atteint l'extrémité des gneiss. Ligne de contact.

“ On a examiné le lac jusqu'au pied de la passe, à environ vingt-cinq milles de son extrémité supérieure. A l'exception du gneiss déjà mentionné comme existant sur quelques-unes des baies septentrionales, Roches de Kéwatin.

et de quelques roches irruptives granitiques en petits massifs, l'on ne voit que des roches de Kéwatin. Immédiatement à l'est de la ligne méridienne, la rive nord et l'île montrent de hautes dunes de sable quartzeux blanc. Des diorites et des schistes verts s'étendent d'un bout à l'autre de la rive sud jusqu'à l'extrémité occidentale de la passe, où il y a une masse irruptive de porphyrite, avec une matrice de quartz et de feldspath, abondamment mouchetée de pyrite, et avec de gros cristaux d'orthose. Cette roche subit l'action de l'air jusqu'à une grande profondeur, et la décomposition de la pyrite la rend rouilleuse, et les surfaces rongées par l'eau sont couvertes d'une épaisse couche de cristaux de feldspath en saillie, souvent de grande dimension. Le long de la passe, des diorites, des quartzites et des schistes de Kéwatin se dirigent à peu près N. 50° E., et à l'extrémité inférieure, il y a un petit massif de pétrosilex cristallin compact, qui devient par places une roche à grain serré ou cryptocristalline composée en grande partie de quartz.

Glaciation.

“ Les surfaces rocheuses sont généralement bien sulcaturées par la glace, les stries courant S. 15° O. Un peu à l'est de la pointe de la Tête-d'Original (*Moose-head Point*), une petite marmite de géant très remarquable, d'environ quinze pieds de profondeur sur dix de diamètre, se voit distinctement sur la falaise. A peu près la moitié de la roche environnante a été emportée par l'eau, laissant un creux que les sauvages désignent sous le nom de dos de Windigo.

Zones
minéralisées.

“ Des zones minéralisées de schistes quartzeux à séricite, avec des filons entrecroisés et en faisceaux, ont été observées le long du lac, et, à la fin de l'été, un certain nombre de concessions ont été arpentées, sur lesquelles on a prétendu que l'on avait trouvé de bons indices d'or natif. De petites équipes d'ouvriers ont été envoyées pour faire les travaux de recherche préliminaires dans le but de vérifier la chose.

“ Cette lisière de roches ouvre au prospecteur un champ virtuellement nouveau, mais qui semble promettre, car l'on n'y a fait que très peu de travaux d'exploration, et les roches sont d'un caractère qui semblerait justifier un examen plus minutieux. La forêt de conifères et l'épais manteau de mousse sont des éléments défavorables, mais les facilités d'accès du lac et l'étendue de sa ligne de grève qui se trouve dans la zone de Kéwatin, sont fortement en faveur du prospecteur.

Contact.

“ Au lac de l'Eau-Noire (*Blackwater Lake*), entre les lacs aux Esturgeons et du Brûlé, la ligne de contact méridionale traverse le lac, les gneiss du bord se confondant avec des porphyres quartzeux et recoupant les diorites massives.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ D’ici en gagnant le sud, des gneiss rubanés laurentiens s’étendent tout autour du lac du Brûlé et des lacs voisins. Ce sont des intercalations de gneiss à biotite noirs et blancs, à grain fin et à gros grain, les derniers empiétant sur les premiers et en renfermant des morceaux sous forme de bandes interrompues. Le long de la rive septentrionale, suivant de près sa courbe générale, se trouve une bande de gneiss à biotite à grain très fin, qui représente probablement une lisière de roches de Kéwatin enclavées et extrêmement altérées. Près des parties centrales [du lac, les gneiss ne sont que peu feuilletés, et plusieurs masses d’une roche très dure, ressemblant à l’anorthosite, constituent ce qui paraît être des bosses irruptives, formant la matière de plusieurs îles et un petit massif sur la longue pointe centrale qui s’avance vers l’est. Les directions inclinent graduellement du N. 35° E., à l’extrémité sud-ouest, vers l’est le long de la rive orientale. Les mêmes roches se prolongent vers le sud par Cut-stone jusqu’au lac Mattawa.

Lac du Brûlé.

“ Revenant vers Ignace, nous avons fait le levé d’une route depuis la rivière des Anglais en aval du lac des Pins, en travers jusqu’au lac du Banc-de-Sable (*Sandbar Lake*.) Après avoir remonté la rivière de l’Original et les deux lacs longs et étroits dans lesquels elle s’épanche, nous nous sommes rendus au lac Down-hill par un portage d’un quart de mille, dont la première partie monte un versant de colline escarpé. Autour du lac de l’Original, l’on voit des affleurements accidentels de gneiss, plongeant généralement sous des angles bas, et bien marqués de stries se dirigeant S. 22° O., tandis que sur le lac Down-hill, particulièrement tout le long de son bord sud-est, il y a des éminences de sable et de gneiss de cinq à quinze pieds de hauteur, sans affleurements de gneiss *in situ*, mais contenant beaucoup de gros cailloux de gneiss.

De la rivière des Anglais au lac du Banc-de-Sable.

“ Les lacs suivants, Wabuska (*Herbe-Blanche*) et Wabikoba (*Passe des Saules—Willow Narrows*), ont des rives basses se rendant, sous forme de platières de sable, jusqu’à des collines de hauteur très modérée qui s’élèvent en arrière. Les gneiss ne sont pas aussi distinctement feuilletés ici, et le sens de la stratification en est tout à fait incertain.

“ Un portage de soixante-sept chaînes, sur un terrain onduleux, couvert de drift, conduit à un petit lac qui se trouve à la source du ruisseau Stone, et autour de ses rives et en descendant le ruisseau jusqu’au lac du Banc-de-Sable, il y a parfois des affleurements de gneiss granitoïde à biotite imparfaitement feuilleté.

“ On a fait le levé de la rivière Mégikons, qui se jette dans le lac des Pins, jusqu’à sa source dans quelques petits lacs au sud du chemin de fer près de la station de Tamarac. L’on ne trouve que bien peu d’affleurements le long des parties inférieures de la rivière ; et ceux que

Petite rivière à la Loutre.

nous avons vus consistaient en gneiss à biotite reposant presque à plat. Des berges de sable, dont la hauteur varie de vingt-cinq à dix pieds, sont communes le long de la rivière, les plaines de sable paraissant s'étendre à de longues distances en arrière. Le sable se compose surtout de grains de quartz très fins, tellement fins et tellement tassés dans certaines couches, qu'ils retiennent l'eau et forment une suite de petites sources sur son bord supérieur. La région à travers laquelle passe la rivière est une grande plaine sablonneuse, avec quelques coteaux de sable et de gravier.

Prairies.

“ La rivière aux Goélands (*Gull River*), à partir de sa source dans le lac aux Goélands (*Gull Lake*), traverse une région dont la plus grande partie est comparativement horizontale, avec de grandes étendues de terrain marécageux. Par-ci par-là, il y a des affleurements de gneiss, mais sur de longues distances la rivière serpente à travers une large vallée unie. A environ douze milles en amont du croisement du chemin de fer Canadien du Pacifique, la lisière de foin, qui borde la rivière presque sans interruption, s'élargit et forme une grande prairie qui a probablement une étendue de deux milles carrés. Généralement, en aval du chemin de fer, la rivière conserve le même caractère, interceptée parfois par des rapides et des chutes, dont une, à un mille à peu près du chemin de fer, a une hauteur considérable; elle descend en deux gradins, et la déclivité totale en est de plus de trente pieds.

Exploitation
de mines.

“ On n'exploitait réellement aucune mine dans les limites de la superficie explorée, à l'exception des travaux préliminaires que l'on faisait sur le lac aux Esturgeons, travaux déjà mentionnés, et les prospecteurs commençaient justement à atteindre la zone de roches du lac aux Esturgeons.

“ Après avoir terminé les travaux d'exploration de la campagne et renvoyé M. Thompson et M. Ellis chez eux, j'ai passé quelques jours, avec Port-Arthur comme centre des opérations, en compagnie du directeur de la Commission, à faire l'examen des lignes de contact des roches d'Animikie le long de la baie du Tonnerre, sur la rivière Kamistikwia et en d'autres endroits du voisinage. Je suis arrivé à Ottawa le 19 octobre.”

Travaux
de M. A. E.
Barlow.

Pendant la première partie de l'année, jusqu'au commencement des travaux d'exploration dans les premiers jours de juin, M. A. E. Barlow, avec l'aide de M. Joseph Keele, a été occupé à mettre en ordre et compiler les renseignements topographiques recueillis pour la feuille d'Haliburton. Cette carte comprend non seulement les arpentages de routes et de chemins de fer non indiqués sur les plans de townships, que l'on peut se procurer au département des Terres de la Couronne à Toronto,

DOC. DE LA SESSION No 13a

mais aussi de nouveaux levés considérables d'un grand nombre des lacs et des cours d'eau les plus importants, qui ont été, soit inexactement indiqués sur les cartes, soit omis complètement. On a également consacré quelque temps à examiner au microscope un grand nombre de tranches minces, apportées comme représentant les divers types de roches existant dans ce district, tandis que l'on a considérablement avancé la rédaction du rapport sur la géologie de cette partie de l'Ontario central.

Le D^r F. D. Adams et M. Barlow ont de nouveau travaillé aux explorations nécessaires à l'achèvement de la feuille d'Haliburton. Le compte rendu suivant des opérations comprend les résultats obtenus par ces deux messieurs :—

Rapport
conjoint de
messieurs
Adams et
Barlow.

“ M. Barlow a quitté Ottawa le 7 juin, rejoignant M. Keele (qui l'avait précédé) au lac des Chênes (*Oak Lake*). Les levés et les examens ont été continués vers le sud dans le township de Belmont, et de là dans celui de Marmora, et ils les ont reliés aux travaux exécutés par MM. Coste et White, de la Commission, en 1886, tels que portés sur la carte du district minier de Madoc et Marmora. Ce prolongement des travaux jusque là du côté du sud, était nécessaire, non seulement pour établir avec une plus grande exactitude la position géographique de la feuille, mais aussi pour rattacher d'une manière définie les observations géologiques à celles faites les années précédentes par d'autres explorateurs, dans des régions où la formation d'Hastings avait été primitivement décrite comme ayant un caractère typique.

“ L'un des résultats importants ainsi obtenus a été de démontrer que la plupart des couches de conglomérats déjà décrites sont réellement de la nature de roches autoclastiques, prouvant non seulement l'irruption compliquée et considérable des roches plutoniques à travers les roches clastiques associées, mais aussi l'action dynamique prononcée à laquelle la formation complexe qui en résulte a été soumise. En outre, il paraît certain aujourd'hui, d'après le résultat des travaux de l'été dernier, que la formation de Grenville est simplement une forme plus altérée de celle d'Hastings, comme un compte rendu sommaire précédent en a allégué la probabilité.

Résultats
géologiques
généraux.

“ Le D^r Adams a quitté Montréal pour aller faire ses travaux d'exploration le 13 juin, allant par Peterborough et Lakefield dans le township de Burleigh. Il a examiné les parties occidentales des townships de Cavendish et d'Harvey, situés dans le district compris dans la feuille. Il a trouvé que cette région était occupée par un prolongement vers le sud des granits et des gneiss d'Anstruther, sauf un développement très considérable de calcaire cristallin, dont une grande partie était très pure, au centre de Cavendish. Ce massif de calcaire a été indiqué sur la carte, et ses relations avec les gneiss associés ont été déterminées.

Townships de
Cavendish et
d'Harvey.

Methuen. " Il a fait ensuite un examen détaillé du township de Methuen. La grande superficie de granit qui forme les landes aux bluets a été reportée sur la carte et suivie vers le nord jusque dans le township de Wollaston, où elle se termine en arrière de la VI^e concession. La syénite à néphéline mentionnée dans le dernier Compte rendu Sommaire a aussi été étudiée en détail, une attention spéciale étant portée aux gisements de corindon qui se rencontrent dans cette roche. Plus tard, on a étudié et tracé sur la carte le grand massif de calcaire cristallin qui s'étend à partir de Burleigh et occupe tout le district autour du lac à Jack. Recoupant ce calcaire, on a trouvé plusieurs dykes non douteux altérés par un mouvement postérieur. Ces dykes ont une grande importance, en ce qu'ils consistent aujourd'hui en une roche que l'on ne peut pas distinguer de beaucoup des gisements d'amphibolite qui se rencontrent dans diverses parties du massif et dont il a été très difficile de déterminer l'origine. Comme résultat, il est probable qu'un grand nombre de ces amphibolites sont d'origine ignée et probablement de la nature d'une roche diabasique altérée.

Anstruther. " La dernière partie de juillet a été consacrée à examiner le district très compliqué des environs d'Apsley, dans le sud-est d'Anstruther et le sud-ouest de Chandos, les relations véritables des calcaires, des amphibolites et des granits étant déterminées par le tracé d'une carte détaillée du massif.

Lake. " Le township très accidenté de Lake a été exploré au commencement d'août, et une formation remarquable de conglomérats, associée à ce qui est apparemment une formation d'anciennes roches volcaniques, a été découverte à l'ouest du lac Brûlé (*Burnt Lake*). Les strates du township de Lake sont distinctement du type de la série d'Hastings de Vennor, et beaucoup de ces roches ne sont que peu altérées.

Wollaston. " La dernière partie d'août a été passée à faire une étude du township de Wollaston. Les différents massifs de granit et de diorite se rencontrant dans ce township ont été portés sur une carte, et leurs relations avec les calcaires et les amphibolites ont été déterminées. Une autre bande remarquable de roche conglomératique, ayant presque certainement une origine autoclastique, a été trouvée sur les lots 16 et 17 de la concession IX de ce township. Les divers gisements de minerai de fer qu'il y a dans le township ont aussi été examinés, et l'on a trouvé qu'ils faisaient partie de l'étage d'amphibolite et de calcaire, résultant probablement du remplacement de la roche calcaire par des solutions ferrifères.

Glamorgan et Monmouth. " Le Dr Adams a ensuite complété ses travaux dans la région couverte par la feuille, par l'examen, en septembre, de la partie orientale

DOC. DE LA SESSION No 13a

du township de Glamorgan et de l'angle sud-ouest de Monmouth. Dans l'angle sud-est de Glamorgan, il a découvert un grand massif de gabbro, renfermant souvent des quantités considérables de minerai de fer, associé à une forte étendue de syénite à néphéline. On a suivi cette dernière roche à travers les lots 22, 23, 24, 25, 26 et 27 des concessions IV et V, et sur le lot 30, dans la concession IV, elle prend un développement grossièrement pegmatitique et est riche en sodalite. Dans la partie sud-ouest de Monmouth, l'on trouve aussi de la syénite à néphéline, ainsi qu'une grande étendue de gabbro avec du minerai de fer. La première roche affleure très bien sur le lot 10, dans la concession III, et sur les lots 2 et 3 de la même concession, où elle est riche en néphéline, tandis que le gabbro affleure bien autour du lac des Pins.

“ Vers le milieu de juillet, M. Barlow a poussé de nouveau ses travaux vers le nord, du township de Marmora dans celui de Tudor. La partie nord-ouest de Tudor, ainsi que l'angle sud-ouest, est supportée par la formation d'amphibolite et de calcaire, tandis que la diorite de *Hole-in-the-Wall*, qui s'étend depuis le voisinage du confluent des criques à la Loutre (*Otter*) et au Castor (*Beaver*), jusque dans le township de Lake, traverse le township de Tudor et en forme les parties centrales et orientales. De là, cette masse de roche irruptive basique s'étend dans Grimsthorpe, où elle est remplacée vers l'est par les granits qui courent vers le nord par Cashel jusqu'au lac Weslemkom. Le mois d'août a été consacré à des examens et à des levés dans les townships de Cashel et de Limerick, tandis que septembre a été passé à une étude de la syénite à néphéline et des roches associées dans les townships de Faraday, Dungannon, Wollaston et Carlow.

Direction des
travaux de M.
Barlow.

“ Pendant le cours des levés et des examens dans Belmont et Marmora, l'on a fait une étude préliminaire de quelques-unes des mines, et une partie des renseignements alors recueillis peut être consignée ici.

Mines dans
Belmont
et Marmora.

“ La fameuse mine *Deloro*, située dans le township de Marmora, à une faible distance à l'est de la station de Marmora, sur le chemin de fer Ontario Central, est aujourd'hui exploitée par la *Canadian Gold Field, Limited*, de Londres, qui a remplacé l'ancienne compagnie *Canada Consolidated Gold Mining*. La propriété *Deloro* comprend environ 525 acres, se composant du lot 2 dans la VIII^e concession de Marmora, du lot 10 dans la VI^e concession, de la moitié ouest du lot 10, et du quart nord-est du lot 8 dans la IX^e. Cependant, certaines promesses de vente et certains privilèges dans Marmora et les townships voisins, donnent une superficie pour l'exploration et l'exploitation excédant l'étendue susdite. Vers le milieu de septembre 1896, la compagnie actuelle a commencé des travaux, qu'elle a continués de-

Mine Deloro.

puis. M. Kirkegaard est aujourd'hui chargé des travaux. La compagnie actuelle avait installé un outillage considérable à la station de Marmora pour le traitement du minerai, mais cet outillage a été complètement détruit par le feu le printemps dernier, et, à l'heure qu'il est, toutes les opérations se font dans le voisinage immédiat de la mine *Deloro* même. L'extraction de l'or des sulfures réfractaires se fait au moyen du procédé Sullman-Tweed, ou bromo-cyanure.

Roches
encaissantes.

“ Les mines sont situées sur une zone de roches qui, d'après la carte du district minier de Madoc et de Marnora de M. Coste, sont archéennes et ignées, et désignées comme granits renfermant des fragments archéens. Autant que nous avons pu le constater pendant notre inspection, la roche est un mélange de diorite quartzeuse gris foncé, recoupée par un granit à hornblende qui se ramifie à travers la diorite, souvent de la manière la plus compliquée. Bien que parfois certains massifs de granit comparativement étendus soient distingués assez nettement d'autres qui ont une apparence dioritique, l'on peut voir des masses accidentelles qui indiquent apparemment une transition de l'un des type de roche à l'autre. Ces masses consistent en une roche de couleur grisâtre, devenant rougeâtre sous l'action atmosphérique, plus basique par sa composition que le granit et plus acide que la diorite prédominante. Ces roches sont recoupées par des dykes de pegmatite, qui sont évidemment des sécrétions plus récentes et plus acides du magma dont proviennent le granit et la diorite. Certaines bandes irrégulières de quartz allotriomorphe leur sont associées, lesquelles remplissent toutes les crevasses et les fissures irrégulières de la roche. L'origine pegmatitique de ces filons de quartz ne semble pas faire de doute, car on peut voir des endroits où les murs du filon sont de la pegmatite passant à l'intérieur vers le centre dans le quartz translucide gris, et contenant les sulfures et les carbonates ordinaires.

Caractère des
filons.

“ Les roches mêmes peuvent être considérées comme faisant partie d'une bordure ou d'un manteau basique, qui entoure et perce la grande masse de granit connue sous le nom de Rochers de Huckleberry. Des travaux d'exploitation minière ont révélé que partout dans le voisinage la roche a subi assez profondément un étirage par pression et une dislocation, les crevasses et les fissures irrégulières étant remplies par le quartz. Ces masses de quartz irrégulières prenant l'aspect de filons contiennent une quantité considérable d'arséniopyrite (*mispickel*), un peu de calcite, de dolomie et d'ankérite, une petite quantité de pyrite, et une quantité encore plus petite de chalcopyrite. L'or natif n'est visible qu'accidentellement à l'œil nu dans le quartz, mais il est disséminé si finement à travers les sulfures, qu'il faut la plus grande attention de la part du gérant pour empêcher toute perte excessive.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Dans un premier triage du minerai qui est ordinairement extrait, l'on ne choisit que les parties du filon et de la roche avoisinante qui montrent les sulfures, tandis que le quartz qui n'en contient pas est rejeté comme stérile. Par ce moyen, le minerai apporté au moulin à bocards est enrichi d'au moins 25 pour cent.

“ Ainsi qu'on l'a dit, bien que ces quartz ou gîtes de minerais soient Filon Gatling. excessivement irréguliers, il y a deux principales lignes de dislocation occupées par ce que l'on désigne sous les noms respectifs de filons Gatling et Tuttle. Ces filons sont approximativement parallèles et ont une allure presque nord-sud, avec un plongement à l'ouest de 57° dans le cas du filon Gatling, et de 64° dans le cas du Tuttle. Les principaux travaux ont été exécutés sur le filon Gatling à ce que l'on appelle le puits n° 1, ou puits Gatlin, et à la date de ma visite (7 juillet), on avait atteint une profondeur de 300 pieds environ. La largeur du filon est variable, et les parties les plus larges renferment des fragments des roches associées. A une profondeur de 200 pieds, l'on a perdu le filon après avoir traversé cinquante-sept pieds de roche fissurée et ridée. Il s'est élargi rapidement à deux ou trois pieds, cette largeur se maintenant encore. Vers le sud, comme on l'a constaté par deux galeries d'allongement, le filon Gatlin diminue et disparaît, mais il est remplacé à environ 300 pieds à l'est par le filon Tuttle, qu'il chevauche. Vers le nord, il s'avance dans le *Gatling Five Acre*, ainsi qu'on appelle la propriété d'une autre compagnie. On a percé deux galeries d'allongement reliant les filons Tuttle et Gatlin, et les travaux se continuent dans les deux filons avec des résultats qui donnent des espérances.

“ Outre ces filons de quartz relativement considérables, d'autres que Filons plus
petits. l'on désigne sous le nom de filons auxiliaires y pénètrent sous des angles aigus, produisant à leur point de jonction un enrichissement local du principal gîte de minerai. Les parties les plus larges du filon sont relativement beaucoup plus pauvres en or qu'aux endroits où il est plus resserré. Deux autres puits étaient également en exploitation sur des filons plus petits.

“ Un massif important de roches irruptives, assez semblables sous Masse de
diabase. le rapport du caractère aux Rochers de Huckleberry, affleure dans le district immédiatement voisin des rives ouest et nord du lac aux Cornelles (*Crow Lake*), dans la partie occidentale du township de Marmora, et il se prolonge du côté de l'ouest jusque dans la partie occidentale de Belmont. Elles semblent représenter la base tronquée d'un centre volcanique très ancien, tandis que certaines collines qui s'élèvent au sud-ouest, vers le bureau de poste de Préneveau, sont formées d'une portion de l'ancienne coulée de lave. Ces collines ont des contours arrondis passablement escarpés et s'élèvent d'une plaine

d'ailleurs comparativement unie, supportée par des assises poléozoïques. Elles sont formées d'une diabase vert foncé souvent à grain fin, porphyritique en beaucoup d'endroits, de grands phénocristes de labradorite saussuritisé s'étant développés dans une matrice qui, au microscope, a fréquemment une structure ophitique distincte. En un grand nombre d'endroits, la roche est amygdalaire, quelques-unes des vésicules, souvent disposées par rangs, étant vides, tandis que d'autres sont remplies de quartz et d'autres minéraux secondaires. Cette masse est importante en ce qu'elle est pour ainsi dire la source de quatre mines dignes d'attention. La mine de fer Blairton, autrefois célèbre, est à l'extrémité méridionale du côté sud du lac aux Corneilles, tandis que la mine de fer Belmont ou Ledyard est du côté nord-ouest. La mine d'or Cordova (autrefois la Carscallen) et la mine d'or Ledyard sont près du bord septentrional.

Dépôts
minéraux
associés.

Caractère
des roches
encaissantes.

“ La masse principale, ou la partie profonde de ce centre d'activité volcanique, est le plus souvent composée d'une diorite gris-verdâtre foncé. Dans beaucoup d'endroits, la texture de la roche est extrêmement grossière, et ses principaux éléments sont faciles à reconnaître sans l'aide d'une lentille, tandis que d'autres fois, le grain en est excessivement fin et la couleur en est verdâtre foncé. Parfois, la roche montre une foliation, bien que la structure en soit tout à fait massive, et dans beaucoup de cas, cette foliation est accentuée par l'alternance de bandes à gros grain et de bandes à grain fin. La roche est évidemment composée en grande partie de plagioclase basique (labradorite) et d'amphibole, et paraît être une diorite à gabbro avec une structure grossièrement ophitique l'alliant aux diabases. Elle est intimement associée à un granit rouge qui la recoupe et se ramifie à travers la roche irruptive la plus basique, souvent de la manière la plus compliquée. Des dykes de pegmatite ont été également observés, ainsi que de grosses masses de quartz allotriomorphe, souvent très irrégulières. Parfois, une certaine disposition en filons informes peut se remarquer avec ce qui semble être un toit et un mur assez bien définis, mais sous le rapport de leur prolongement horizontal, et sans doute aussi sous celui de leur profondeur, ces filons montrent une extrême irrégularité.

Quartz.

“ Naturellement, en suivant certaines lignes de perturbation et autres indices que l'expérience fait connaître aux mineurs, la veine à minerai est fréquemment recouverte à peu de distance, et en acquérant plus d'expérience dans l'exécution de ces travaux, il est possible de vaincre beaucoup des difficultés actuelles et de prévenir des déceptions. L'abondance du quartz est un facteur qui favorise la solution du problème, car lorsqu'un filon disparaît, il y en a presque toujours

DOC. DE LA SESSION No 13a

un autre tout près que l'on peut exploiter. Dans le voisinage de ces masses de quartz, qui pour la plupart remplissent des vides produits par les grandes déformations et les fractures, les roches ont subi une altération considérable, la chloritisation et la séricitisation s'ensuivant étant le résultat de l'action combinée de forces chimiques et dynamiques. Dans un grand nombre de cas, un bouleversement considérable a accompagné l'injection du quartz, car des blocs ou masses de la roche voisine sont saisis et altérés par la gangue silicieuse. Le quartz est d'une couleur grisâtre très pâle ou blanchâtre, et translucide. En beaucoup de cas, de grosses masses ne semblent contenir aucun minéral quelconque. D'autres fois, le quartz, ainsi que la roche de mur voisine, est fortement chargé de pyrite, d'ankérite et de chalcopryrite, et à la mine Cordova, l'on fait un choix des éléments contenant ces sulfures, tandis que le quartz stérile et la matière rocheuse sont rejetés comme inutiles.

“La mine d'or *Belmont* est située sur les moitiés est des lots 20 et 21, dans la première concession de Belmont. Elle s'appelait autrefois la mine *Carscallen*, et on en avait cessé l'exploitation depuis quelque temps, lorsque la *Cordova Mining and Development Co.* en prit possession au mois d'août 1897. De grands travaux y sont aujourd'hui exécutés, et l'outillage en paraît être parfait et très complet. On retire le minerai de six puits, dont l'un (le n° 6) est sur le lot 21, au nord du chemin allant vers Marmora, tandis que les cinq autres sont au sud. Le n° 5 est à une distance considérable au sud, tandis que les n°s 1, 2, 3 et 4 sont tout près du chemin et pourvus de bons bâtiments. Les filons contenant du minerai ont en général une direction est-ouest, et paraissent appartenir à trois dislocations distinctes approximativement parallèles les unes aux autres, avec un plongement vers le sud sous un angle de 60° à 70°.

“La mine d'or *Ledyard* est située sur la moitié est du lot 19, dans la première concession du township de Belmont. La roche encaissante est à peu près la même qu'à la mine *Belmont*; de fait, les lots se touchent, et l'on peut suivre la roche presque sans interruption d'une concession à l'autre. Du quartz fort semblable par l'apparence et la composition à celui de la mine *Belmont* et d'ailleurs, d'un bout à l'autre de cette masse de roche irruptive, peut se voir dans un grand nombre d'endroits sur la propriété, les principales places où l'on a fait des travaux, étant connues sous les noms suivants: puits n° 1, Monticule-Brûlé (*Burnt-Knoll*), Dos-de-Porc (*Hog's-Back*) et veine de Nichol. Le chemin de fer *Ontario, Belmont and Northern* entre par la propriété sur le lot voisin, connu sous le nom de mine de fer de Belmont. Ce chemin de fer, qui traverse le village de Marmora, se

relie au *Central Ontario* près de sa jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique. On a exécuté quelques travaux sur cette mine, le puits principal ayant été creusé à une profondeur de 100 pieds, tandis que l'on a fait de grandes tranchées à ciel ouvert aux différents endroits déjà mentionnés. On a construit des bâtiments convenables, mais aujourd'hui la mine n'est pas exploitée, et M. W. C. Youman en a la surveillance.

Mine
Old-Feigle.

“ La mine *Old-Feigle*, près de la station de Malone, sur le chemin de fer Ontario Central, a été rouverte en avril dernier par M. O. R. Spragge, et une équipe de sept hommes était à faire des travaux de développement. Le nom de la mine est aujourd'hui changé en celui de *The Sovereign*. Le puits principal est foncé jusqu'à une profondeur de 35 pieds dans du quartz, dont la roche encaissante est une diorite quartzéuse.

“ La mine *Diamond*, située sur le lot 14, dans la dixième concession de Madoc, n'a pas été visitée, mais on nous a dit qu'il s'y faisait des travaux importants.

“ La mine *Craig*, comprenant les moitiés sud des lots 4 et 5 de la troisième concession de Tudor, peut être mentionnée comme étant l'un des endroits où il s'est fait beaucoup de travaux. Elle est sur un filon de quartz sulfurifère qui recoupe des amphibolites à grain fin.

“ La mine *Bannockburn* est également fermée, les capitaux manquant pour l'exploiter.

Minerais de
fer.

“ L'augmentation de la demande et du prix du fer a de nouveau attiré l'attention sur les grands gisements que l'on sait exister dans ce district et que l'on a signalés dans des rapports antérieurs.

Mine
Dufferin.

“ La mine *Dufferin*, près de Malone, a été rouverte, et on l'exploite assez régulièrement depuis deux ans. En vertu d'un contrat passé avec M. Lloyd Bulpit, de Madoc, MM. Thomas Barnes & Co., d'Hamilton, ont expédié environ cinq charges de wagons ou 100 tonnes de minerai par semaine à la fonderie d'Hamilton. On a creusé plusieurs très grands puits pour extraire le minerai, qui se rencontre sous forme de grosses masses lenticulaires dans du calcaire cristallin. Le minerai est une magnétite (fer oxydulé) assez pure, bien qu'il faille faire un premier triage pour le débarrasser des sulfures qu'il peut contenir par places. Règle générale, il est finement granulaire, quoique des parties en soient grossièrement cristallines, et que des cavités contenant de la calcite exposent des formes octaédriques assez parfaites.

Mine
Wallbridge.

“ La mine d'hématite *Wallbridge*, près d'Eldorado, est exploitée régulièrement, le minerai étant expédié à la fonderie d'Hamilton.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ A la mine de fer *Belmoat*, quelques hommes étaient occupés à en- Mine Belmont.
lever la couche qui recouvrait le minerai pour reconnaître la quantité et la qualité de ce dernier. Le minéral semble se rencontrer comme produit distinct de la roche basique irruptive et massive dans laquelle il est enveloppé. Le minerai est une magnétite apparemment sans aucun sulfure. On a fait des envois d'essai de cinq charges de wagons chacun aux fonderies d'Hamilton et de Deseronto, tandis que 165 barils ont été expédiés à Glasgow, Ecosse.

“ La mine *Coe-Hill* a aussi fait une expédition d'essai d'une certaine Mine *Coe-Hill*.
quantité du minerai exposé depuis des années sur les tas de déchets, tandis que l'on fait des examens pour l'ouverture des mines de fer autrefois célèbres de Blairton.

“ Pendant des années, on s'est livré d'une manière irrégulière à l'ex- Exploitation
ploitation des mines de mica, les difficultés éprouvées provenant soit de de mines de mica.
la rareté du minéral, soit de la trop forte proportion de fer qu'il contenait et qui empêchait de le vendre à des prix rémunérateurs.

“ MM. Hughes et Colter, de Bancroft, ont commencé à exploiter un gisement de ce qui paraît être de la biotite sur le lot 30, dans la concession XIII de Cardiff. Beaucoup de cristaux sont très grands et exempts de plis ou de matières étrangères, mais la couleur est très foncée. Le mica se trouve dans une veine avec des cristaux d'albite, d'orthose et de pyroxène, dans une gangue de calcite recoupant les gneiss rougeâtres à grain fin. M. Dickson, de Cardiff, a aussi des indices de mica qui ont assez bonne apparence, et, l'été dernier, on en a développé une certaine partie sous promesse de vente.

“ Plusieurs découvertes importantes de galène ont aussi été faites Mines de plomb.
dans ce district, et beaucoup de travaux ont été exécutés pour leur exploitation, un peu de minerai ayant été expédié. Les deux concessions les plus importantes sont connues sous les noms de mines *Hollandia* et *Katherine*. La première a été exploitée pendant plusieurs années, et environ 400 tonnes de minerai trié ont été extraites et expédiées en Belgique. La mine même est située à peu de distance au nord-est de Bannockburn. La galène se rencontre assez inégalement disséminée dans une gangue composée principalement de calcite, formant un filon irrégulier le long d'une ligne de dislocation courant S. 54° E., recoupant les amphibolites fortement inclinées dont l'allure est N. 45° E. De quarante-sept à cinquante hommes ont été employés, avec douze concasseurs, mais la mine est aujourd'hui fermée.

“ La mine de plomb, de zinc et d'argent de *Katherine*, située dans la Mine
partie orientale de Lake, à quelques milles à l'ouest de Millbridge, a Katherine.
été ouverte le printemps dernier sous la direction de M. Freeman

Daniels, d'Ottawa. On a déjà extrait une quantité considérable de minerai, qui est en tas et prêt à être expédié. La veine et les roches associées sont fort semblables à celles qui se trouvent à la mine *Hollandia*, mais, outre la galène, elles contiennent une quantité considérable de sulfure de zinc.

Dépôts de corindon.

“ D'autres travaux ont aussi été exécutés pour rechercher les relations et la distribution des syénites auxquelles les gisements de corindon sont associés. Vu que l'on s'attend à ce que le rapport final soit publié prochainement, il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans beaucoup de détails.

“ On croit aujourd'hui que les syénites à néphéline, avec les syénites rouges et les granits associés, constituent une zone assez bien définie, de largeur variable, qui traverse d'une manière plus ou moins ininterrompue la région comprise dans la feuille d'Haliburton, depuis Glamorgan au sud-est jusqu'à Brudenell près de l'angle nord-est. Partant de Glamorgan, cette zone traverse Methuen, fait une courbe dans les parties septentrionales de Cardiff et de Faraday, et passe à travers Bancroft et la partie centrale du township de Dungannon jusqu'à la rivière York. De là vers le nord-est, elle suit de très près la dépression occupée par la rivière York à travers les townships de Dungannon, Monteagle et Carlow. Peut-être avec quelques rejets importants, elle passe dans Brudenell après avoir franchi Raglan, puis va du côté de l'est vers le lac Clair (*Clear Lake*) et le chemin d'Opéongo. On croit que beaucoup de brouillages viennent interrompre la continuité de cette bande, mais plus il se fait de travaux, plus ils tendent à rendre ces interruptions moins importantes, de sorte que pour toutes les fins pratiques, il vaut peut-être mieux la décrire et la tracer sur la carte comme si elle était ininterrompue.

“ Dans le cours de l'été dernier, M. T. H. Hodgson, de Kingston, a été occupé à chercher des gisements de corindon le long de la vallée de la rivière York pour MM. Shenstone et Craig, qui ont depuis signé un bail destiné à activer énergiquement le développement d'une nouvelle industrie en ce qui a trait à ce minéral. Incidemment, M. Hodgson a fait des travaux très importants en suivant et reliant entre elles les diverses zones de syénite à néphéline, et il a eu la courtoisie et l'obligeance de mettre à notre disposition les renseignements qu'il a ainsi obtenus.

“ Quelques-unes des découvertes faites durant l'été dernier sembleraient appuyer l'opinion que l'on peut encore découvrir des pierres précieuses, surtout le saphir; de fait, quelques cristaux trouvés par M. Hodgson et l'auteur ressemblent beaucoup à cette pierre par la

DOC. DE LA SESSION No 13a

couleur et la transparence. Les prospecteurs pourraient s'occuper de faire des recherches minutieuses le long de la partie de la vallée de la rivière York comprise entre le croisement du chemin de Mississippi, dans Dungannon et le township de Carlow. On devrait porter une attention spéciale aux calcaires cristallins, car, malgré les idées contraires que l'on peut avoir relativement à leur origine, il y a une similitude remarquable entre leur association avec le corindon et celle qui existe dans le Birman."

ONTARIO.

(Avec parties adjacentes de Quebec.)

Le Dr R. W. Ells a passé l'hiver de 1888-89 à préparer les feuilles de carte des régions qui longent l'Outaouais supérieur, et à écrire un rapport sur la géologie se rattachant à la feuille n° 119. Travaux du
Dr R. W.
Ells.

Les travaux de l'été de 1899 ont été principalement consacrés à compléter les levés se rattachant aux feuilles n°s 119, 120, 122 et 123, commencés depuis plusieurs années. Il a aussi porté une attention spéciale à l'étude des formations des environs de la ville d'Ottawa, pour la publication de la carte spéciale de ce district à l'échelle d'un mille au pouce, carte dont la préparation est bien avancée. Le Dr Ells fait le rapport suivant :—

“ Des levés ont été faits durant toute la saison, la plupart du temps dans la région s'étendant entre l'Outaouais et le Saint-Laurent et figurant sur la feuille n° 120, que feu M. N. J. Giroux a commencée il y a quelques années, mais qu'il lui a été malheureusement impossible de terminer. Ces travaux ont été en grande partie confiés à mes deux aides, M. R. Hugh Ells, B. A., et M. Howells Fréchette, qui ont fait les levés nécessaires pour terminer cette feuille, qui est importante, puisque dans la superficie qu'elle couvre, se trouvent toutes les formations paléozoïques depuis la base du Potsdam jusqu'au Médina. De grandes parties du district sont toutefois occupées par des dépôts d'argile et de sable, et il y a plusieurs tourbières de grande étendue et peut-être de grande valeur pour la fabrication de la tourbe comprimée et de la litière de mousse. Des éminences très élevées, souvent formées surtout de cailloux de roches cristallines dans lesquelles il y a de grandes masses très saillantes de labradorite, sont fréquentes. Dans ce district aussi, l'on voit quelques belles terres propres à l'agriculture. Levés faits
pendant l'été.

“ Nombre de levés ont aussi été faits durant l'été le long de l'Outaouais supérieur dans la direction de la rivière à la Craie (*Chalk River*) Travaux sur
l'Outaouais
supérieur.

dans les townships en amont de l'île des Allumettes, ainsi que dans l'île du Calumet et dans le township de Litchfield. De concert avec M. James White, des levés ont encore été faits dans le canton de Templeton et dans Gloucester et Nepean, pour compléter les détails de la carte d'Ottawa, ainsi que dans le canton de Hull, où la structure géologique est quelque peu compliquée.

Temps passé avec le professeur Osann.

“ Dans la dernière moitié d'août, deux semaines ont été passées avec le professeur Osann, de Mülhausen, à étudier certaines portions des roches cristallines au nord de l'Outaouais, entre la ville d'Ottawa et la ville de Lachute, afin de recueillir des matériaux pour la préparation d'un rapport sur certaines masses irruptives qui se rencontrent plus spécialement avec les minéraux industriels de cette superficie, tels que le mica, le graphite et l'apatite. L'on pense que les résultats de ces travaux auront une grande valeur, en ce qu'ils éclairciront l'origine et le mode d'existence de ces minéraux importants.

Progrès des travaux dans les régions couvertes par les feuilles.

“ Les travaux faits dans les régions couvertes par les quatre feuilles plus haut mentionnées sont maintenant suffisamment avancés pour rendre possible la préparation des différentes cartes. On a éprouvé d'assez grandes difficultés à ce sujet, parce que beaucoup des anciens plans de townships, au département des Terres de la Couronne, sont si incomplets, que dans quelques cas ils n'ont presque aucune valeur pour cette fin ; c'est ce qui a obligé de faire un certain nombre d'arpentages spéciaux de tracés de chemins de fer et autres routes, dans le but de fournir les données nécessaires à leur exécution.

“ Dans la superficie comprise dans la feuille n° 119, il a été très difficile de définir les limites des diverses formations paléozoïques. Par suite des dépôts considérables d'argiles et de sables, les affleurements de roches sont dans beaucoup de cas séparés par de grandes distances ; et bien que l'on ait profité autant que possible des puits et des sondages, l'épaisseur des matériaux récents est souvent si grande, que la roche sous-jacente n'a pas été atteinte. Dans tous ces cas, le tracé des lignes de formations a été nécessairement fait en reliant les différents affleurements éloignés les uns des autres qui se trouvent le long de leurs directions. Cependant, nous avons obtenu des renseignements précieux en examinant certains puits qui ont été foncés jusqu'aux couches sous-jacentes, et diverses carrières où l'on a enlevé le sol qui les recouvrait.

“ En d'autres endroits, la distribution du drift, qui a été faite uniformément du nord et du nord-ouest, a fourni quelques renseignements. En conséquence, bien qu'il n'ait pas été possible, dans une région aussi largement couverte de matériaux récents que l'est celle

DOC. DE LA SESSION No 13a

qui se trouve entre le Saint-Laurent et l'Outaouais, de définir exactement toutes les limites, nous croyons que la chose a été faite avec un succès raisonnable.

“La structure géologique aux environs d'Ottawa et sur quelques milles au sud et à l'est est un peu compliquée. Il se rencontre de nombreuses failles qui, bien que d'une nature généralement assez locale, ont rendu difficile la préparation de la carte. Quelques-unes séparent le calcifère de l'Utica, d'autres touchent aux formations de Trenton et de Black-River, ou séparent le Trenton du calcifère. Quelques-unes de ces failles ont été suivies autant que l'ont permis les dépôts de surface sus-jacents. Au sud de cette aire disloquée près d'Ottawa, les formations se présentent régulièrement, et il a été établi d'une manière concluante que dans la superficie de l'Outaouais et du Saint-Laurent, dans les comtés de Prescott, Grenville, Dundas, Stormont, Russell et Glengarry, ces formations se rencontrent sous la forme d'un bassin bien défini. Sur cette étendue, bien que l'on voie plusieurs petites failles et de basses ondulations, les formations sont assez régulières dans leur distribution. Les couches les plus hautes jusqu'ici reconnues sont les argiles schisteuses rouges rapportées au Médina, et autour de cette superficie, les grès gris fossilifères et les argiles schisteuses de Lorraine ont été reconnus à un certain nombre d'endroits dans les townships de Russell, Gloucester et Cumberland.

Géologie du
voisinage
d'Ottawa.

“La formation calcifère, qui paraît d'abord sur la rivière Rideau près des roches des rapides Noirs (*Black Rapids*), à environ quatre milles au sud de Hogsback, s'étend sans interruption en travers jusqu'au Saint-Laurent à Prescott, et en descendant le côté nord de ce fleuve pendant quelques milles, car on la voit dans les tranchées du canal à Iroquois. Plusieurs failles bien définies se voient à Hogsback, entre les formations de Chazy et de Black-River, qui se prolongent sur une distance d'un demi-mille ou plus au nord de ce point, en suivant la direction de la rivière. Les couches sont ici brisées en travers par une autre ligne de faille entre les formations de Trenton et de Black-River, laquelle s'étend vers le sud-est à partir du côté septentrional de l'Outaouais au village de Tétreauville, les lits de la dernière formation étant par places inclinés sous un angle de soixante-quinze degrés. Au sud de Hogsback, il y a d'autres failles, notamment au carrefour des chemins sur le lot 1, rangs II et III de Gloucester. Cette étendue disloquée comprend les formations de Chazy, de Black-River et d'Utica. Au sud-est, une forte faille, probablement reliée à ce bouleversement, se voit sur le lot 10, rang VI du même township, où les lits redressés du calcifère viennent en contact avec les argiles schisteuses d'Utica. Au sud-est de cette faille, la surface se couvre de puissantes

Formation
calcifère.

Failles au sud
d'Ottawa.

masses de sable et d'argile, et cette dislocation est suivie avec difficulté, mais elle s'étend probablement à travers l'angle nord-est d'Osgoode jusque dans le township de Russell, la succession régulière des formations depuis le calcifère en montant paraissant le long du côté sud.

“ Au sud de Hogsback, l'on voit une autre faille sur le lot 3, rang II du même township, entre les calcaires de Chazy et de Black-River, mais avant d'atteindre les rapides Noirs, la succession des argiles schisteuses de Chazy sur le calcifère est régulière.

Bassin du
Trenton.

“ Une longue bande du calcifère s'étend vers l'est à partir de la masse principale sur la rivière Rideau jusque dans la partie septentrionale du comté de Dundas, et se continue le long de la limite nord du comté jusqu'à un point au nord du village de Chesterville. Elle est surmontée en stratification concordante, des deux côtés, par les argiles schisteuses de la base du Chazy, qui, du côté nord de l'axe, traversent régulièrement en les remontant les formations de Black-River, de Trenton, d'Utica et de Lorraine. Du côté sud, les lits les plus élevés que nous ayons vus appartiennent à la formation de Trenton, et ils affleurent parfaitement aux environs de South-Finch, la partie septentrionale du bassin du Trenton dans ce sens étant près du village de Crysler. Le centre du bassin septentrional est presque au milieu du township de Russell, tout près de sa limite orientale, tandis que le centre du bassin méridional se trouve apparemment près de la partie mitoyenne des townships de Kenyon et de Roxborough. Les affleurements de la formation de Black-River, vus le long du chemin de fer Ottawa à Cornwall, entre Cambridge et Embrun, ont servi à reconnaître la structure de cette partie du bassin.

Formations
le long du
fleuve Saint-
Laurent.

“ Le long du fleuve Saint-Laurent, la construction des nouvelles sections des canaux à Cardinal, Iroquois et ailleurs, a fourni des données pour fixer des limites qui manquaient jusqu'ici, et de cette manière, les divisions approximatives entre les formations du calcifère, de Chazy et de Black-River ont été obtenues. Ainsi, les lits de la première formation ont été observés au fond des tranchées à Cardinal et à Iroquois, où l'argile sus-jacente est très forte et où l'on n'a pu obtenir aucune donnée à la surface. La ville d'Iroquois est en apparence presque sur la limite orientale du calcifère sur ce côté du fleuve, puisque, à l'île Sheik, l'affleurement suivant reconnu est composé des calcaires dolomitiques de la base de la formation de Chazy. A deux milles au nord, les carrières de Mille-Roches se trouvent dans des calcaires de Black-River. Ces carrières sont exploitées sur une grande échelle pour l'extraction de la pierre qui sert à la construction du canal, et l'on y trouve des blocs de très grande dimension et d'excellente qualité, une couche massive ayant une épaisseur de près de

DOC. DE LA SESSION No 13a

dix pieds. A une courte distance au nord, apparaissent les calcaires de la formation de Trenton. Carrières de Mille-Roches.

“ Nous avons fait un nouvel examen des carrières de Glen-Robertson et de Sainte-Justine, et avons reconnu que les roches trouvées là appartiennent à la formation de Black-River, quoique l'on ait prétendu, d'après une petite collection de fossiles faite il y a plusieurs années, qu'elles appartenait au Trenton. A Glen-Robertson, le chemin de fer passe probablement près de la ligne qui sépare la formation de Trenton de celle de Black-River, les lits de la première se montrant au sud et à l'ouest d'Alexandria. Les fossiles caractéristiques de Black-River sont abondants aux carrières de Glen-Robertson. Une autre carrière de Black-River se voit sur la rivière à la Graisse, dans la partie sud-est de Hawkesbury-Est, où les couches ont un pendage vers le sud-ouest sous un angle d'environ dix degrés. Ici, une forte faille les sépare du grès de Potsdam, à environ deux milles à l'ouest du village de Sainte-Anne-de-Prescott. La dernière formation s'étend de là vers le nord-est jusqu'au village de Rigaud, et la ligne de dislocation se continue depuis son contact observé ci-dessus avec l'étage de Black-River jusqu'au pied de la montagne de Rigaud, à laquelle elle se relie peut-être. Faille de Rigaud.

“ Cette faille est importante, et elle a nui à la continuité des différentes formations sur une distance considérable. La ligne de direction de la faille est presque nord-ouest, et les strates de Trenton, de Black-River et de Chazy ont été déplacées le long de cette ligne sur une distance de près de neuf milles.

“ Au sud de la superficie du Potsdam, près de Sainte-Anne-de-Prescott, la formation calcifère se présente en succession régulière, remplacée vers Glen-Robertson par celles de Chazy et de Black-River de la dernière localité déjà mentionnée.

“ La distance de l'est à l'ouest entre les deux grands affleurements calcifères, savoir : celui qui va de Rigaud vers l'ouest, et celui qui va de la rivière Rideau vers l'est, au nord de Chesterville, est d'environ trente-six milles. La largeur du bassin du Trenton entre ces localités est d'à peu près vingt milles, et près du village de Maxville, il est surmonté par de l'argile schisteuse d'Utica, considérée comme un autre lambeau détaché du grand massif d'Utica qui se prolonge vers l'est depuis la ville d'Ottawa presque jusqu'à Vankleek-Hill, et qui, dans les townships de Cumberland et de Russell, a une largeur de près de huit milles. Lambeau détaché d'argile schisteuse d'Utica à Maxville.

“ D'un bout à l'autre de la plus grande partie de cette vaste étendue, Anticlinales. les formations reposent dans une attitude presque horizontale. Autour

des bords des axes calcifères, il y a eu un plongement divergent de cinq à six degrés, de sorte que la forme du bassin est très bien définie. Dans le calcifère, on voit plusieurs basses anticlinales, dont une a été observée dans la partie septentrionale du township d'Osgoode, vers le lot 15, rang V, où les couches ont des inclinaisons renversées, au nord et au sud, de cinq degrés. Nous avons observé qu'une basse anticlinale semblable, dont le contour se courbe, s'étend depuis le voisinage de Merrickville, sur la rivière Rideau, jusqu'à une distance de plusieurs milles au delà d'Oxford-Mills, les inclinaisons renversées étant sous les mêmes angles. Cette anticlinale a été suivie pendant environ dix milles, jusqu'à ce que les strates fussent tout à fait cachées.

Carrière
d'Embrun
dans du
calcaire de
Black-River.

“ Toutefois, les plongements sous des angles élevés se voient rarement, et lorsqu'on en voit, ce n'est que près des lignes de faille dans tout le bassin paléozoïque. J'ai déjà mentionné les pentes rapides du voisinage d'Ottawa, où elles atteignent quelquefois jusqu'à soixante-quinze degré. Sur le chemin de fer d'Ottawa à Cornwall, à environ un demi-mille au nord de la station d'Embrun, dans une carrière de calcaire de Black-River contenant de nombreux fossiles, l'angle du plongement est de dix degrés au nord-est, mais cette formation est surmontée par le calcaire de Trenton, à une courte distance à l'est du village d'Embrun, au nord-est de ce point.

Carrières
au sud de
l'Outaouais.

“ On trouve peu de substances minérales en quantité importante au point de vue industriel, dans la superficie qui s'étend au sud de l'Outaouais. Toutefois, les carrières sont nombreuses et généralement situées dans les calcaires de la formation de Black-River, qui, d'après ce que l'on a pu voir, donnent la meilleure qualité de pierre pour les fins de construction. D'autres ont cependant été exploitées dans les calcaires des formations du calcifère, de Chazy et de Trenton, ainsi que dans les lits sableux plus puissants à la base du Chazy, qui conviennent spécialement aux travaux de fondations. Il y a une grande carrière de cette roche à environ deux milles à l'est du village de South-Mountain, sur le lot 2, rang 1, township de Mountain.

Carrières
près de
Winchester.

“ Les plus importantes carrières dans les calcaires de Chazy sont près du village de Winchester, sur le chemin conduisant de là à North-Williamsburgh. Là, la roche est employée pour la fabrication de la chaux, et aussi comme pierre de construction. Sur le lot 7, rang 1, Winchester, il y a une excellente carrière de calcaire tabulaire en couches d'à peu près six pouces d'épaisseur, dont on peut extraire des dalles de toute dimension. Elle appartient à M. William Bolton. Un calcaire tabulaire semblable se voit dans une carrière sur le lot 39, rang VIII, Williamsburg. Ces carrières sont près de la base des calcaires de Chazy, tandis que la plupart de celles de Winchester

DOC. DE LA SESSION No 13a

sont dans les calcaires grisâtres, quelque peu noduleux, appartenant à la partie supérieure de cette formation.

“ Les carrières ouvertes dans la formation du calcifère donnent de la pierre destinée principalement à l’usage local. La pierre est très dolomitique, mais les carrières ne sont pas considérables. Le long du Saint-Laurent, à l’est de Prescott, où cette formation est très étendue, l’on trouve toutefois plusieurs grandes carrières, qui sont exploitées sur une assez large échelle. Les principales carrières ouvertes dans le calcaire de Black-River à Mille-Roches, à Glen-Robertson, etc., ont déjà été mentionnées. Carrières près du Saint-Laurent.

“ On trouve en un certain nombre d’endroits des dépôts de tourbe Tourbières. étendus et importants. La plupart sont à proximité des lignes de chemins de fer, et l’on pourrait facilement les exploiter pour la fabrication de la litière de mousse ou pour la fabrication de la tourbe combustible comprimée. La tourbière de la Mer-Bleue, au sud d’Ottawa, située entre les chemins de fer Canada-Atlantique et Canadien du Pacifique, ayant une étendue de plusieurs milliers d’acres, a déjà été mentionnée dans un rapport antérieur, et est une des plus importantes. Entre autres dépôts de valeur, nous pouvons citer la tourbière de Newington, traversée par le chemin de fer d’Ottawa à Cornwall, que l’on dit être très vaste et d’excellente qualité. La tourbière de Moorewood, située à environ trois milles au nord de Chesterville, a, dit-on, une superficie d’à peu près 1,000 acres et une profondeur de vingt pieds en certains endroits, et peut être facilement desséchée. Une autre tourbière, dont l’étendue est de quelque 400 acres et la profondeur, rapporte-t-on, de vingt pieds, se trouve sur la ligne qui sépare les municipalités d’Oxford et de Wolford, à environ trois milles à l’est de Merrickville, sur la rivière Rideau. D’autres tourbières, dont quelques-unes très vastes, se trouvent dans le township d’Osgoode, mais apparemment leur importance n’a pas encore été constatée, bien que l’une d’elles, au moins, soit traversée par le chemin de fer d’Ottawa à Prescott. On se rend compte aujourd’hui de l’importance de ces dépôts tourbeux comme source possible d’approvisionnement de combustible, et l’on demande fréquemment où ils sont situés. La grande tourbière qui est près de Caledonia-Springs occupe aussi une bonne situation à proximité du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui, de fait, en traverse l’extrémité occidentale, mais nous ne possédons pas de détails en ce qui a trait à l’épaisseur du dépôt.

“ Les sources d’eau minérale sont très communes dans cette superficie. Le caractère de l’eau varie, quelques-unes des sources appartenant à la classe des sources d’eau sulfureuses, tandis que d’autres sont des sources d’eau salée et gazeuse. Celles qui sont dans le voisinage Sources d’eau minérale.

plus immédiat d'Ottawa, comme à Eastman, chez Borthwick et aux sources Victoria, près du chemin de Montréal, sont déjà bien connues localement. Les célèbres sources de Calédonia ont été pendant longtemps un rendez-vous favori. D'autres sources au sud de Winchester sont fort semblables sous le rapport du caractère. La plupart de celles qu'il y a dans le bassin central semblent tirer leurs eaux du Chazy. Les sources de Calédonia se trouvent dans le calcaire de Trenton, tandis que celles d'Eastman sont apparemment supportées par les argiles schisteuses d'Utica ou de Lorraine. En cet endroit, il y a une forte masse d'argile, n'ayant généralement pas moins de quarante pieds de profondeur.

“ Les travaux de la campagne ont commencé le 4 mai et se sont terminés le 4 octobre.”

QUÉBEC.

Travaux du
professeur
J. A. Dresser.

Le professeur J. A. Dresser nous envoie le mémoire préliminaire suivant sur les travaux qu'il a faits relativement à l'examen spécial de la montagne de Shefford :—

Montagne de
Shefford.

“ L'examen de la montagne de Shefford est maintenant avancé au point qu'une carte et une description détaillées en sont en voie de préparation. Dans le Compte rendu Sommaire de l'année 1898, l'on a dit que c'est une masse de roche ignée d'environ neuf milles carrés d'étendue, et d'une hauteur d'un peu plus de 1,000 pieds au-dessus de la région environnante, les roches étant irruptives à travers des couches d'âge cambrien et cambrosilurien ; que l'irruption est probablement de la nature d'une laccolithé, découverte par une dénudation considérable, et que les roches ignées se sont épanchées à trois ou peut-être quatre époques différentes.

Massifs de
différentes
roches ignées.

“ Les travaux de l'été dernier, continués après un examen microscopique préliminaire des échantillons précédemment recueillis, confirment ces conclusions sous leurs rapports essentiels, et permettent de décrire les roches avec beaucoup plus d'exactitude et de précision. J'ai fait le tracé de l'étendue de chacune des différentes classes de roches ignées, aussi soigneusement que l'ont permis la nature de la localité et les moyens dont je disposais. L'on voit aujourd'hui que ces roches, abstraction faite des dykes récents, appartiennent seulement à trois époques d'injection. La première en ancienneté est celle qui forme l'extrême partie orientale de la montagne, de McCutcheon-Corner à la carrière de Morrisseau, ainsi que sa partie la plus occidentale autour du lac Coupland. Elle est généralement d'une structure granitique assez

Première
époque
d'injection.

DOC. DE LA SESSION No 13a

grossière, mais varie considérablement en différents endroits. Les principaux minéraux constituants sont le feldspath (en grande partie du plagioclase), la hornblende, l'augite et la biotite, tandis que l'apatite, la magnétite et le sphène se font remarquer parmi les éléments accessoires. On pourrait généralement les classer parmi les diorites augitiques.

“ Une coupe intéressante à travers la zone de contact avec les roches sédimentaires a été exposée pendant quelque temps, lors de la construction d'un aqueduc conduisant l'eau à la ville de Granby. Ici, la texture de la roche est variable, l'amphibole devient plus abondante, et de très petites quantités de néphéline et de sodalite apparaissent. Ici, comme dans la plus grande partie de la zone de contact primitive au moins, cette roche passe au type plus rare essexite.

“ La deuxième irruption de ces roches est formée par une syénite très feldspathique, la plus grande partie de la superficie qu'elle occupe se composant presque entièrement de cet entrelacement particulier d'albite et d'orthose qu'on appelle micropertthite. Les autres éléments, l'augite, l'amphibole ou la biotite, constituent rarement plus qu'une très petite proportion de la roche, surtout dans la partie centrale de la masse. Mais près des bords, il y a une augmentation considérable de la quantité des minéraux plus foncés, le caractère du feldspath change, et des quantités microscopiques de néphéline apparaissent, ainsi que du sphène plus gros. Deuxième époque.

“ Cette roche forme la partie centrale de la montagne, traversant les roches ignées plus anciennes, et tant sur les côtés septentrionaux que sur les méridionaux, elle a été injectée le long de la ligne antérieure du contact de ces roches avec des ardoises sédimentaires. Une modification de ses bords se voit sur la roche de la carrière de Dounan.

“ La roche de la troisième époque d'irruption est entièrement cristalline, mais de structure généralement porphyrique. Le long de ses bords et dans les nombreux dykes qui en proviennent, la matrice est finement cristalline; elle est surtout de feldspath, et les cristaux porphyriques ou phénocristes y sont très saillants. Mais près du centre de la masse, la texture de la roche devient beaucoup plus grossière, et l'aspect porphyrique est moins évident. L'amphibole est le bisilicate le plus abondant, quoique l'augite soit parfois présente. On peut voir un peu de sodalite à l'œil nu. Troisième époque.

“ Cette roche est généralement encaissée dans la syénite déjà décrite, mais sur une certaine distance au sud-est du lac Coupland, elle semble s'être enclavée le long de la première ligne de contact entre les deux roches ignées plus anciennes. Elle forme la plus grande partie du haut de la montagne en amont de Notts-Corner.

Montagne de Brome.

“ J’ai fait aussi un examen très rapide de la montagne de Brome. Cette montagne, qui n’est éloignée que de quatre milles de celle de Shefford au point le plus rapproché, occupe environ vingt milles carrés. Les affleurements qu’il y a le long de la plupart des principaux chemins et qui traversent la montagne en divers sens, ont été visités, et j’ai obtenu des échantillons de différents endroits, de carrières, etc., que je n’ai pas vus. Un seul type de roche ignée a été trouvé, et il présentait peu ou point de variation dans tous les échantillons que j’ai vus. C’est une syénite qui diffère apparemment de celle de la deuxième irruption à Shefford, seulement en ce qu’elle contient une quantité considérable de néphéline.”

BAIE D’HUDSON.

Travaux de M. A. P. Low.

Dans le cours de l’été de 1898, M. A. P. Low a exploré la côte orientale de la baie d’Hudson, depuis le cap Wolstenholme vers le sud jusqu’à la Grande-Rivière de la Baleine, où il est resté l’hiver suivant. Un récit de son exploration en cet endroit est contenu dans le dernier Compte rendu Sommaire. Continuant son rapport, M. Low écrit :—

Hiver à la Grande-Rivière de la Baleine.

“ Durant les mois de décembre et de janvier, les jours ont été trop courts et trop froids pour permettre une exploration prolongée, et les travaux ont été restreints à de petites courses en raquettes et à des voyages avec des attelages de chiens dans le voisinage du poste de la Compagnie de la Baie d’Hudson à la Grande-Rivière de la Baleine, et à des entrevues avec des Esquimaux du nord qui, à cette époque, faisaient leur visite annuelle au poste. J’ai obtenu de ces gens un grand nombre de renseignements au sujet de l’intérieur nord des îles Belcher et d’autres îles situées au large de la côte, ainsi que des cartes-esquisses, qui rempliront jusqu’à un certain point le blanc qui se trouve sur les cartes de la portion nord-ouest de la péninsule du Labrador.

Voyage vers le nord en février et mars.

“ Au commencement de février, les préparatifs pour les travaux du printemps furent commencés, et il fut décidé que M. Young, mon aide, ferait un levé au micromètre de la côte entre le golfe de Richmond et le fort George, à l’embouchure de la Grosse-Rivière, de manière à fixer la situation du cap Jones. Pour ces travaux, on lui a donné deux guides esquimaux et un attelage de neuf chiens, tandis que J. Schupe l’accompagnait à titre d’aide. Après le départ de M. Young, je fis mes préparatifs pour un voyage vers le nord dans les terres stériles, et je suis parti le 23 avec deux guides esquimaux et un attelage de douze chiens ; en même temps, Lantz et Ford ont été envoyés dans l’intérieur avec 800 livres de provisions, avec instruction de les emmagasiner aux

DOC. DE LA SESSION No 13a

secondes fourches de la Grande-Rivière de la Baleine, où nous pourrions les trouver plus tard dans notre voyage en remontant la rivière. Nous nous sommes dirigés lentement en gagnant le nord sur des glaces très raboteuses entassées le long de la côte, et avons pris trois jours pour atteindre la Petite-Rivière de la Baleine ; puis, sur le conseil des guides, nous avons visité un groupe d'Esquimaux vivant sur la glace à environ dix milles de la terre, où ils étaient occupés à tuer des phoques dans une grande crevasse qui s'étendait fort loin en mer. Le groupe comprenait environ soixante personnes vivant dans une douzaine de maisons construites de blocs de neige légèrement tassée, logée parmi les glaces cantées le long de la cravasse. Nous avons emprunté de ces Esquimaux un traîneau et sept chiens, et nous avons continué notre voyage beaucoup plus rapidement.

“ En allant vers le nord, nous avons rencontré beaucoup d'Esquimaux qui se rendaient au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils voyagent ordinairement par petits groupes, de deux ou trois familles, chacun avec un traîneau surchargé ; tous nous ont accueillis avec plaisir et ont demandé le cadeau accoutumé de tabac. La limite septentrionale des arbres sur le littoral est immédiatement au nord du golfe de Richmond, et passé cet endroit, il nous a fallu compter pour notre feu sur le bois de dérive que nous cherchions sous la neige, de sorte que pendant plusieurs nuits, notre tente de coton a été un peu froide, et qu'il nous fallait bien nous envelopper dans des sacs pour avoir chaud. Limite des arbres sur le littoral.

“ Le 2 mars, nous avons quitté le littoral, à environ dix milles au nord de l'embouchure de la rivière Nastapoka, et nous élevant promptement à peu près à 800 pieds au-dessus de la mer, nous avons traversé du côté de l'est un certain nombre de petits lacs entourés de collines nues qui atteignaient de 300 à 600 pieds au-dessus des lacs, et qui étaient presque absolument sans végétation. Cette région stérile se prolongeait d'environ trente milles dans l'intérieur depuis la côte, alors que les collines deviennent moins âpres et que les vallées sont couvertes d'un peu de sol où poussent des bosquets d'épinettes et de mélèzes. D'abord, les arbres n'ont pas un pied de hauteur, mais ils atteignent bientôt huit à dix pieds, tandis que les troncs ont plusieurs pouces de diamètre et fournissent du bois de chauffage. Dans l'intérieur.

“ Dix milles plus loin, nous avons trouvé le plateau d'épanchement qui divise les rivières de la baie d'Hudson de celles qui coulent vers l'est dans la baie d'Ungava, et nous avons descendu jusqu'à Tasiagaluk ou lac aux Phoques-Esquimaux (*Eskimo Seal Lake*). Nous suivîmes le lac sur environ quarante milles, ou à peu près le tiers de sa longueur, mais n'ayant pas trouvé de caribous des terres stériles, bien que la neige Lac aux Phoques-Esquimaux.

qui couvrirait le lac fût partout battue de leurs pistes, il nous a fallu retourner sur nos pas à cause du manque de nourriture pour les chiens. D'après la description des Esquimaux, le lac aurait plus de 100 milles de longueur, avec plusieurs longues baies étroites, qui ont toutes, comme la nappe d'eau principale, une orientation est-ouest. Dans sa plus grande largeur, il n'a pas plus de quinze milles d'un bord à l'autre, et vers son extrémité orientale, il se rétrécit graduellement et forme la rivière aux Feuilles (*Leaf River*), qui verse ses eaux dans la baie d'Ungava. On dit qu'il n'y a pas de véritables chutes sur la rivière, les indigènes pouvant la remonter jusqu'au lac avec leurs umyaks ou grands bateaux de peaux. Les épinettes et les mélèzes rabougris croissent le long des bords de la rivière jusqu'à vingt-cinq milles de son embouchure.

Terrain et
roches.

“ Le terrain qui entoure le lac et longe la rivière est comparative-ment plat, avec de basses chaînes de collines rocheuses s'élevant de 50 à 200 pieds au-dessus du niveau général. A l'exception de quelques petits massifs de roche basique foncée, près de l'endroit où nous sommes revenus sur nos pas, nous avons observé seulement du granit rouge entre le littoral et Tasiagaluk. Nous avons fait avec beaucoup de difficulté un mesurage par cheminement de la route, car le thermomètre oscillait entre 20° et 45° F. M. Young nous rejoignit le 11 mars au golfe de Richmond, où il venait de terminer le levé de la côte, et nous sommes revenus ensemble, atteignant la Grande-Rivière de la Baleine le 13. Les hommes envoyés dans l'intérieur avec des provisions ne sont revenus que le 19, en rapportant que l'intensité du froid et l'épaisseur de la neige leur avaient fait endurer beaucoup de misère.

Voyage en
remontant la
Grande-
Rivière de la
Baleine.

“ Nous ne sommes partis que le 3 avril pour remonter la Grande-Rivière de la Baleine, à cause de la neige épaisse et molle. Notre groupe se composait de Young, de trois blancs et moi, sans guides, et chacun tirait un traîneau chargé d'environ 300 livres de bagages et de provisions. Les opérations ont été très difficiles et très lentes pendant la première semaine, à cause de la neige profonde et granuleuse dans laquelle les traîneaux s'enfonçaient jusqu'aux traverses. Après le 12, la température s'est adoucie, et des pluies fréquentes sont tombées, ce qui a occasionné beaucoup de retard, et le 30, il nous a fallu arrêter les travaux, à cause de la rupture de la glace, ce qui nous obligea de quitter la rivière et de voyager par terre jusqu'au littoral, que nous atteignîmes près de l'extrémité nord du sound de Manitounuck, revenant au poste de la Grande-Rivière de la Baleine le 5 mai.

Cours de la
rivière.

“ Le résultat de ce voyage a été un levé de la branche nord de la rivière jusqu'à quelques milles d'un grand lac, qui se décharge par cette rivière ainsi que par la Petite-Rivière de la Baleine. La distance de-

DOC. DE LA SESSION No 13a

puis l'embouchure de la rivière jusqu'à l'endroit où nous l'avons quittée est de près de 100 milles, ce qui, avec quinze milles sur la branche Abchigamiche, représente tout le levé qui a été fait. La rivière, à partir d'environ trente milles de son embouchure, vient de l'est, mais ensuite change de direction, et depuis la branche Abchigamiche, elle s'avance vers le sud sur une distance de trente-cinq milles. L'Abchigamiche vient du nord-est, tandis que la vallée de la branche-mère se courbe vers le sud-ouest à partir du confluent, tourne graduellement à l'ouest, puis du côté du nord, parallèlement au littoral, dont elle est éloignée d'environ vingt milles.

“ La région est partout formée d'après collines de granit, au milieu Roches. desquelles coule la rivière dans une vallée ordinairement étroite. La rivière est fréquemment interceptée par des chutes et des rapides, tous libres lorsque nous les avons vus, et extrêmement difficiles à passer avec des traîneaux chargés le long de l'étroite lisière de neige et de glace attachée aux parois rocheuses et escarpées de la vallée. Le terrain est généralement boisé de petites épinettes noires et de petits mélèzes.

“ La rivière était libre de glace le 12 mai depuis le poste jusqu'à son embouchure, et c'est la première fois, d'après le journal du poste, depuis 1860, que la débâcle a lieu aussi à bonne heure. Le doux temps de la première partie du mois a été suivi d'une température orageuse et froide jusqu'en juin, ce qui a beaucoup retardé la préparation du yacht pour l'ouvrage de la saison. Le 1^{er} juin, nous sommes montés dans le yacht, prêts à faire voile aussitôt que la glace aurait quitté la côte. Nous sommes partis le 5, mais nous avons dû revenir, parce que les glaces obstruaient le sound de Manitounuck ; mais le lendemain, nous avons passé outre, car la glace marchait, et nous avons atteint l'extrémité nord du sound. Le lendemain, nous avons continué vers le nord, passant à travers beaucoup de glace, et nous venions d'atteindre l'entrée du golfe de Richmond lorsque le vent changea, amoncelant la glace en masses serrées sur la côte, où elle est restée durant les deux semaines suivantes. Heureusement, le golfe de Richmond était libre de glace, sauf vers sa décharge, où il y avait quelques gros glaçons, et nous avons pu faire un levé de ce grand lac d'eau salée, et examiner parfaitement les roches des environs. Température défavorable.

“ Le golfe de Richmond est une nappe d'eau salée triangulaire, dont la plus grande largeur se trouve à l'extrémité méridionale, où il mesure dix-huit milles de l'est à l'ouest, tandis que sa plus grande longueur est de vingt-trois milles du nord au sud. Il est séparé de la baie d'Hudson, sur le côté ouest, par une étroite chaîne de roches stratifiées surmontées de trapp. Faisant face au golfe, ces roches s'élèvent en Golfe de Richmond.

falaises de 500 à 1,500 pieds au-dessus de l'eau. Les roches stratifiées et les trapps forment aussi de hauts escarpements le long des autres rivages et sur les îles du golfe, excepté où des épanchements de granit éruptif se montrent en quelques endroits le long des côtes méridionales et orientales. Une rupture profonde et étroite produite dans la chaîne, près de l'angle sud-ouest du golfe, relie ce dernier à la mer, et à travers cette brèche, l'eau se précipite avec impétuosité lors du flux et du reflux. L'entrée en est dangereuse pour les petites embarcations, et les violentes bourrasques qui battent les falaises lorsque le vent vient de la mer, la rendent encore plus dangereuse. De petites épinettes noires et blanches et de petits mélèzes croissent autour des bords du golfe, et, sur son côté oriental, s'élèvent presque jusqu'au sommet des collines, ce qui forme un contraste frappant avec la côte stérile de la baie d'Hudson en dehors du golfe. Quelques touffes de peupliers baumiers ont été vues sur les îles, ce qui démontre que cette espèce pousse presque jusqu'à la limite de l'épinette.

Roches des
rivages.

“Les roches qui entourent le golfe de Richmond, à l'exception de grosses masses de granit irruptif sur les côtés sud et est, sont des roches sédimentaires stratifiées. Partout l'on voit des grès foncés, rouges et verts, dans lesquels sont intercalées des argiles schisteuses pétrosiliceuses, surmontant un grès meulier ou arkose grossier de couleur claire, contenant des galets et des fragments de feldspath et de quartz. Ces couches sont ordinairement très bouleversées et associées à beaucoup de trapps et de diabases vert foncé, en lits parallèles aux plans de la stratification et en grands dykes plus ou moins verticaux qui recourent les roches stratifiées. Les grès foncés et les argiles schisteuses paraissent représenter les étages inférieurs du prétendu cambrien du Labrador, et vers leur sommet, ils sont probablement équivalents aux roches ferrifères des îles Nastapoka, situées le long du littoral en dehors du golfe de Richmond. Bien que ces argiles schisteuses et ces grès soient très ferrugineux, on ne les a pas trouvés assez riches en fer pour leur donner une valeur commerciale.

Etage
cambrien.

“La partie inférieure de la haute chaîne de roches qui sépare le golfe de la mer est composée de cette formation, et une série de pétrosilex, d'argiles schisteuses noires et de calcaire dolomitique siliceux, couronnée d'une grande épaisseur de trapp amygdalaire, repose sur cette formation en stratification discordante. Cette série est plus épaisse au sud et s'amincit vers l'extrémité nord du golfe, où seulement environ 50 pieds de calcaire siliceux se trouvent entre les grès foncés et la couverture de trapp. Les calcaires qu'il y a immédiatement au-dessous du trapp forment une assise que l'on peut suivre depuis l'extrémité nord du sound de Manitounuck jusqu'au delà du fond du golfe

de Richmond, distance de plus de soixante-quinze milles. Le calcaire contient plusieurs anciennes cavités, aujourd'hui en partie remplies de quartz et renfermant ordinairement beaucoup de pyrite, et dans un certain nombre d'endroits, l'on a trouvé de la galène associée aux minéraux. Ces morceaux de galène varient d'un pouce à quinze pouces de diamètre, et l'on peut en trouver, en certains endroits, en quantité suffisante pour que l'exploitation en soit avantageuse. On a rapporté que l'on avait découvert un de ces endroits l'été dernier entre la Petite-Rivière de la Baleine et la Seconde-Rivière, mais je ne l'ai pas vu, ayant quitté la localité avant sa découverte.

Galène.

“ Le 22 juin, la glace qu'il y avait le long du littoral s'était suffisamment ouverte pour nous permettre d'atteindre l'embouchure de la Petite-Rivière de la Baleine, à huit milles au sud de l'entrée du golfe de Richmond. Ici encore, nous avons été arrêtés par les glaces jusqu'au 1^{er} juillet, lorsqu'un vent du large a ouvert un chenal et nous a permis d'atteindre la Grande-Rivière de la Baleine le lendemain matin. Le littoral entre les rivières est élevé et rocheux, sans havres, jusqu'au sound de Manitounuck, où l'on trouve un bon abri derrière les îles. Depuis Boat-Harbour, à sept milles au nord de la Grande-Rivière de la Baleine, jusqu'à la tête du sound, le rivage est occupé par une étroite lisière de calcaire pétrossiliceux reposant en stratification discordante sur des gneiss et des granits. Les îles Manitounuck sont formées de pétrossilix stratifié, de dolomies et d'argiles schisteuses, couronnés de trapp, et ces roches se rencontrent aussi le long du rivage, sur le côté nord du sound, jusqu'à la tête du golfe de Richmond. La côte et les îles sont partiellement boisées de touffes d'épinettes noires, qui poussent dans les vallées et sur les parties protégées des falaises.

Retour à la Grande-Rivière de la Baleine.

“ Nous avons été retenus par les glaces à la Grande-Rivière de la Baleine jusqu'au 7, alors que nous avons fait voile vers le sud, et pendant les trois jours suivants, nous avons lutté contre les grosses et dangereuses glaces, jusqu'à ce que nous ayons atteint l'île Longue (*Long Island*), après quoi nous n'avons plus été incommodés par elles. J'avais l'intention de visiter les îles Belcher et d'autres îles éloignées de 60 à 100 milles de la terre ferme, et formant une chaîne qui s'étend vers le nord depuis vis-à-vis de la Grande-Rivière de la Baleine jusque dans le voisinage du promontoire de Portland, mais les Esquimaux m'ont conseillé de ne pas tenter ce voyage, à cause des glaces. Ils disaient que la glace ne partirait de la baie que vers la fin d'août, et que les forts courants de marée feraient courir de grands dangers au yacht au milieu des îles du large. Leurs prédictions étaient fondées, car bien que les glaces eussent quitté la côte peu après notre départ pour le sud, le capitaine du *Lady Head*, de la Compagnie de la Baie

Impossible d'atteindre les îles du large.

d'Hudson, a rapporté qu'il avait rencontré de la glace tout le long de la route en descendant la baie d'Hudson jusqu'à l'île aux Ours (*Bear Island*), dans la baie de James, où il avait atteint l'eau libre le 20 août.

De la Grande-Rivière de la Baleine au cap Jones.

“ La distance qui sépare la Grande-Rivière de la Baleine du cap Jones, à l'entrée de la baie de James, est de quatre-vingt-dix milles, et la direction du littoral est à peu près sud-ouest. Au sud de la Grande-Rivière de la Baleine, l'élévation du terrain diminue lentement, et à l'exception des collines aux Ours-Blancs (*White Bear Hills*), qui atteignent la côte à environ trente milles au nord du cap Jones, le rivage est relativement bas, et la région intérieure est couverte de collines arrondies n'ayant jamais plus de 400 pieds d'altitude. Sur une distance d'environ quarante milles, à partir de la rivière, une étroite bande de calcaire pétrossiliceux semble avoir été poussée sur les gneiss sous-jacents. Cette bande est interrompue transversalement en plusieurs endroits, ce qui fournit de bons havres pour les bateaux. Le reste de la côte est occupé par des gneiss et des granits. L'île Longue et les îles plus petites situées vis-à-vis de cette partie du littoral sont toutes formées de calcaire, de pétrosilex et d'argile schisteuse semblables aux roches rencontrées le long de la côte plus loin au nord. Sur l'île Longue, ces roches sont surmontées de trapp, du côté ouest. Les calcaires et les pétrosilex sont d'ordinaire très chargés de pyrite, et sur l'île Longue, une veine d'anthraxolite de douze pouces de largeur a été découverte par des prospecteurs, qui la décrivent comme recoupant les argiles schisteuses noires.

“ En partant du cap Jones, nous avons longé en descendant la côte orientale de la baie de James, en passant par des chenaux tortueux entre de nombreuses îles basses, ordinairement formées de drift grossier et de galets, avec des groupes accidentels d'îlots rocheux, sur lesquels des arêtes basses venant de la terre ferme se continuaient dans la mer. Il serait très dangereux et presque impossible de suivre les chenaux intérieurs entre les îles sans un habile pilote indigène, car ces chenaux sont souvent très étroits et tortueux, et il y a partout des récifs et des chaînes de cailloux cachés sous l'eau. Nous sommes arrivés au fort George, à l'embouchure de la Grosse-Rivière, le 13 juillet.

Du cap Jones au fort George.

“ Le terrain entre le cap Jones et le fort George est très plat, et les roches sont cachées sous un manteau de drift, excepté aux endroits où de basses chaînes de collines de granit s'élèvent à quelques pieds au-dessus du niveau de la plaine. Wastikyn, péninsule à quelques milles au nord du fort George, tout en n'ayant qu'environ 200 pieds de hauteur, forme un point saillant en raison de l'horizontalité du terrain environnant. La limite des arbres, le long de cette partie du littoral, s'étend

DOC. DE LA SESSION No 13a

presque jusqu'au bout des pointes, ne laissant stériles que les îles extérieures. Les roches rencontrées sont des schistes cristallins, mélangés de masses de granit. Un certain nombre de grands dykes de diabase recoupent toutes les roches, et sont évidemment beaucoup plus récents qu'elles. On n'a trouvé dans cette étendue aucun dépôt de minéraux ayant une valeur industrielle.

“ Du fort George, nous avons continué le levé en gagnant le sud le long d'une côte très semblable à celle que je viens de décrire, mais un peu plus accidentée et rocheuse, et la majeure partie des îles sont aussi rocheuses. Aux collines du Peigne (*Comb Hills*), une arête de granit basse sur la terre ferme se termine en une série d'îles atteignant à peu près 100 pieds au-dessus du niveau de la mer. Aux collines de la Peinture (*Paint Hills*), une bande de trapp vert foncé, d'une largeur d'environ quatre milles, forme une chaîne de hautes îles courant nord-est et sud-ouest et se prolongeant à huit milles à peu près au delà de la ligne générale de la côte. Cette bande forme aussi un petit groupe d'îles appelées les Temples de Salomon, situées à environ six milles en dehors des îles de la Peinture. Les sommets les plus élevés sur les îles de la Peinture sont à quelque 300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le trapp formant ces îles a été comprimé par l'épanchement de la syénite, qui le recoupe en grands dykes et en masses considérables. Le résultat de cette compression est que, en beaucoup d'endroits, le trapp est devenu feuilleté verticalement, et ressemble maintenant à des schistes chloriteux et amphiboliques bien rubanés, tandis qu'ailleurs il garde son caractère massif et montre souvent sa structure diabasique primitive. Ces roches contiennent ordinairement beaucoup de pyrite, surtout où elles sont le plus schisteuses, et quelques-unes des bandes semblent suffisamment grandes et suffisamment riches pour être exploitées. Dans plusieurs des dykes de syénite recoupant le trapp, on a trouvé des plaques de molybdénite. Au cap Hope, une bande de trapp de même nature forme une grande et plusieurs petites îles. Ce trapp ne renferme pas beaucoup de pyrite, et l'on n'en a vu aucune masse importante au point de vue industriel. La grande île a 300 pieds de hauteur environ et est boisée jusqu'à son sommet.

Côte au sud du fort George.

Collines de la Peinture.

Cap Hope.

“ Nous avons atteint l'embouchure de la Grande-Rivière de l'Est (*East Main*) le 1^{er} août, puis nous avons de nouveau changé de pilote, renvoyant l'ancien au fort George. Nous avons terminé le levé au comptoir de Rupert (*Rupert House*), à l'embouchure de la rivière Rupert, le 19 ; ensuite nous avons traversé l'extrémité sud de la baie de James jusqu'à la factorerie de l'Original (*Moose Factory*), où nous sommes arrivés le 21.

Comptoir de Rupert.

“ Le littoral entre la Grande-Rivière de l'Est et la rivière Rupert est très bas, avec de larges platières de vase découvertes à marée basse. La profondeur de l'eau augmente très lentement, et il était dangereux de s'approcher à moins d'un mille du rivage. Dans la baie de Rupert, le fond a été rempli par le sable apporté par les rivières Rupert et Nottaway, et en dehors de l'étroit chenal conduisant au milieu de la baie, pas plus d'une brasse d'eau ne couvre les larges platières que l'on voit à marée basse.

“ La montagne Sherrick, située sur une péninsule à l'entrée de la baie de Rupert, est un point de repère très saillant, s'élevant en une masse de granit à environ 400 pieds au-dessus de l'eau. Les roches rencontrées le long de cette partie du littoral sont en grande partie des gneiss micacés, contenant d'ordinaire beaucoup de grenats, et renfermant probablement des roches stratifiées transformées. Elles sont fréquemment recoupées par des dykes et des masses de gneiss granitoïde, dont l'irruption a probablement causé l'altération des roches qu'ils recourent.

Nous
atteignons la
factorerie de
l'Original.

“ A la factorerie de l'Original (*Moose Factory*), le yacht a été dégréé, et nous avons fait avec la Compagnie de la Baie d'Hudson des arrangements pour le faire tirer sur le rivage et le mettre en lieu sûr, afin qu'il pût être retrouvé plus tard. Les échantillons recueillis ont été emballés et expédiés à Ottawa, *via* Londres, dans le *Lady Head*, et nous avons fait des préparatifs pour remonter en canot la rivière de l'Original (*Moose River*) jusqu'au chemin de fer Canadien du Pacifique. Pendant que les autres membres de l'expédition étaient ainsi occupés, M. Young a fait un levé au micromètre depuis la factorerie jusqu'au point où une ligne méridienne du gouvernement d'Ontario traversait la rivière, à trente milles à peu près en remontant le cours d'eau, afin de fixer la longitude de la factorerie de l'Original.

“ Nous avons quitté la factorerie de l'Original le 29, dans un grand canot, avec quatre sauvages pour nous aider à remonter la rivière à la perche, et, le 12 septembre, nous avons atteint le chemin de fer à Missinaibi, après avoir été retardés par l'eau très basse de la rivière en aval du Long-Portage. Le lendemain, nous sommes arrivés à Ottawa, où les hommes furent congédiés.

Résultats des
travaux.

“ Parmi les résultats de l'exploration, on peut mentionner un levé de toute la côte orientale de la baie d'Hudson, depuis le cap Wolstenholme, à l'entrée du détroit d'Hudson, jusqu'à la rivière Rupert, près de l'extrémité sud de la baie de James, ainsi que des levés faits à l'intérieur sur la Grande-Rivière de la Baleine, jusqu'au lac aux Phoques-Esquimaux (*Eskimo Seal Lake*). Les nombreuses observa-

tions des roches indiquent que des schistes cristallins, des gneiss et du granit occupent la plus grande partie de l'étendue examinée ; et qu'une zone de roches inaltérées, appartenant au prétendu cambrien du Labrador, occupe la plus grande partie du littoral et des îles depuis le promontoire de Portland jusqu'au cap Jones, tandis que d'autres massifs de ces roches semblent avoir été enclavés et transformés par des épanchements de granit plus récents. Les roches inaltérées des îles Nastapoka contiennent des couches considérables de minerai de fer fort semblable aux excellents minerais de la rive sud du lac Supérieur.

Minerai de fer.

“ Une brochure sur les ‘ champs de diamant ’ des grands lacs, par le professeur W. H. Hobbs, a été reçue à la factorerie de l'Original, mais trop tard pour être utilisée sur la baie d'Hudson ; cependant, conformément au conseil du directeur, des observations spéciales ont été faites en remontant la rivière de l'Original sur le drift et les stries glaciaires. Ces stries, à mon avis, confirment l'opinion que le glacier a suivi une direction sud-ouest à partir de la baie d'Hudson, et tendent en conséquence à démontrer que l'origine du drift diamantifère du Wisconsin et du Michigan se trouve peut-être dans la région de la baie d'Hudson, ou dans la région à l'est de cette baie, où il y a des localités favorables à l'existence de diamants, notamment les argiles schisteuses carbonifères couvertes de trapp de l'île Longue et les îles du sound de Manitounuck.

Origine possible du diamant.

“ Les observations des phénomènes glaciaires prouvent que la péninsule du Labrador a été complètement couverte de glace ; que le centre de dispersion du glacier a d'abord été dans l'intérieur méridional, et qu'il s'est dirigé vers le nord, se terminant dans l'intérieur septentrional. Les plages et les terrasses soulevées démontrent que le terrain s'est élevé d'au moins 700 pieds depuis la période glaciaire, mais rien ne prouve qu'une élévation appréciable se continue aujourd'hui.

“ On peut signaler à l'attention les pêcheries importantes de la côte orientale de la baie d'Hudson : le saumon arctique est abondant dans les eaux septentrionales jusqu'au cap Jones du côté du sud, tandis que l'on peut prendre en quantité, le long de tout le littoral, la truite et le poisson blanc. L'existence de la morue dans la baie d'Hudson est peut-être d'une grande importance, mais demande un plus ample examen.

Pêcheries.

“ Pendant tout le voyage, nous avons tenu un journal complet des observations météorologiques, et nous avons fait des collections de plantes, d'œufs, d'oiseaux et autres échantillons d'histoire naturelle.”

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Travaux
de Mr R.
Chalmers.

“ Au commencement de l’hiver de 1898-99, M. Chalmers passa quelque temps à corriger les épreuves de son rapport sur la géologie de surface et les gisements aurifères de la partie sud-est de Québec. Les autres mois de l’hiver ont été occupés principalement à réunir les renseignements recueillis pendant l’exploration de l’été précédent et à les rapporter sur la carte n° 1, N.-O., de la série du Nouveau-Brunswick, feuille de Frédéricton.

Géologie de
surface.

Dans le cours de l’été dernier, M. Chalmers a continué ses travaux pour le tracé de la carte de la géologie de surface du Nouveau-Brunswick, et voici les détails qu’il en donne :—

“ Le 30 mai, je fus chargé par vous de retourner au Nouveau-Brunswick, et de continuer l’étude de la géologie de surface de la superficie couverte par la feuille n° 2, S.-O. (feuille d’Andover), située immédiatement au nord de la région comprise dans la feuille de Frédéricton, et, s’il y avait possibilité, de la terminer à une date rapprochée. Ces travaux ont été faits, et les deux feuilles (n° 1, N.-O., et n° 2, S.-O.) seront préparées pour publication, accompagnées d’un rapport sur la géologie de surface, les forêts, les minéraux industriels, etc., de la région qu’elles embrassent.

“ Mes aides dans cette exploration ont été M. L. P. Silver et, pendant quelques semaines de l’automne, M. W. J. Wilson, du personnel de la Commission.

Endroits
spéciaux
examinés.

“ La géologie de surface de l’étendue comprise dans la feuille d’Andover et des districts voisins est d’un caractère très intéressant. Quelques-unes des matières les plus importantes qui s’y rattachent, et qui ont été examinées et étudiées durant la campagne sont : (1) l’existence d’or d’alluvion sur les branches orientales de la rivière Tobique, plus spécialement sur la branche de Droite (*Right Hand*) et la Serpentine ; (2) la physiographie et l’attitude de la région ; (3) le caractère des dépôts de surface et leurs rapports avec le sol et le sous-sol ; et (4) les forêts et la distribution des diverses espèces d’arbres qui croissent dans cette superficie.

Dépôts de la
vallée de la
Saint-Jean.

“ En juin et en juillet, j’ai fait un examen détaillé des dépôts qu’il y a dans la vallée de la Saint-Jean et le long de ses tributaires, d’un bout à l’autre des comtés de Carleton et de Victoria, en partie par les chemins et en partie en canot. La glaciation a été étudiée dans tous ses détails. Je n’ai observé aucun caillou rapportable à la région laurentienne du nord du Saint-Laurent dans la superficie couverte par les deux feuilles en question. De puissants lits d’argile à blocs occupent

DOC. DE LA SESSION No 13a

la vallée de la Saint-Jean, mais je n'y ai pas trouvé de matériaux interstratifiés, comme il s'en rencontre du côté sud de la vallée du Saint-Laurent dans la partie sud-est de Québec, bien qu'en certains endroits ces lits atteignent une épaisseur de 50 à 100 pieds. De grandes levées ou moraines ont été jetées dans la vallée par les glaciers de la période glaciaire, formant des barrages de drift après le retrait des glaciers. Ces barrages ont maintenu la rivière à un niveau élevé vers la fin du pléistocène, et semblent avoir été la cause de la formation des terrasses supérieures que l'on trouve aujourd'hui le long des deux versants de la vallée.

“ Dans un rapport précédent, ces terrasses ont été décrites d'une manière quelque peu détaillée. Les plus hautes sont immédiatement en aval des Grandes-Chutes (*Grand Falls*); mais dans d'autres endroits où la vallée se rétrécit ou fait de brusques détours, les barrages de drift ou glaciaires, qui ont peut-être existé ici à la fin de la période glaciaire, ont produit ces terrasses à des niveaux variant de 50 à 200 pieds au-dessus du lit actuel de la rivière. La succession des terrasses, qui forment comme des gradins sur une pente, indique les niveaux successifs auxquels la rivière s'est trouvée à mesure qu'elle a creusé son lit dans le drift de la vallée depuis la période glaciaire. Les terrasses ont toutes une pente dans le sens du fil de l'eau, et la longueur en est rarement de plus d'un demi-mille à un mille, généralement beaucoup moindre.

Terrasses.

“ Dans le mois d'août, j'ai pris quelques jours pour examiner un prétendu gisement de fer et un gîte de cuivre sur le côté nord de la rivière Ristigouche, près de Campbellton, N.-B. Le gisement de fer était à la Petite-Rivière (*Little-River*), P. Q., sur la terre d'Oatman, à huit milles environ de la Ristigouche. On a trouvé le fer dans un forage fait pour obtenir de l'eau, à une profondeur de cinquante-cinq pieds. C'était du fer métallique, en petits grains et en globules, et l'on n'a pu arriver à d'autre conclusion que celle-ci : que quelque instrument de fer, ou peut-être une partie du perforateur lui-même, était tombé dans le trou de sonde.

Examens
près de
Campbellton.

“ Le gîte de cuivre est dans la vallée de la rivière Scaumenac, à cinq ou six milles de son embouchure. Le minerai se rencontre sous forme de carbonate vert et de cuivre natif en petites veinules ou en grains, associés à de la calcite et à quelques autres minéraux ressemblant à des zéolithes. Ils occupent des crevasses et des fissures dans des roches trappéennes, et paraissent irrégulièrement distribués et très clairsemés le long d'une zone ou bande de dix à quinze pieds de largeur, orientée presque est-ouest. Cette zone minéralisée est près de la ligne de contact des roches trappéennes (pétrosilex, diabases, etc.) avec les calcaires et les schistes siluriens.

Gisements de
cuivre natif.

“ La zone traverse la rivière et s'étend apparemment sur les deux côtés, mais l'on n'a pas pu reconnaître jusqu'ou. On avait fait partir quelques coups de mine, et l'on avait extrait une petite quantité de minerai, mais l'on ne faisait aucun travail à l'époque de ma visite. Le mode d'existence du cuivre comme minéral secondaire, formé dans les fissures et les joints des roches irruptives, en apparence postérieurement à leur refroidissement et à leur consolidation, semblerait indiquer qu'il est peut-être plus qu'un simple dépôt local dans la vallée de la rivière. Toutefois, on ne sait pas s'il se rencontre en quantités rémunératrices, aucun travail de développement n'ayant encore été tenté.

Or au
Nouveau-
Brunswick.

“ *Or d'alluvion au Nouveau-Brunswick.*—Des rumeurs concernant l'existence de l'or dans les alluvions de la rivière Serpentine courant depuis quelque temps dans le Nouveau-Brunswick occidental, j'ai cru que, pendant que nous étions dans les environs, il serait bon de vérifier les faits. Donc, au mois de septembre, lorsque les rivières étaient supposées être à leur plus bas, j'ai remonté la branche de Droite de la Tobique et la Serpentine dans un canot, avec Manzer Giberson comme guide, et j'ai exploré la rivière en dernier lieu mentionnée, examinant et lavant les graviers du fond à un certain nombre d'endroits. Heureusement, M. Solomon Perley, de Woodstock, avec deux hommes, faisait là à cette époque des travaux de prospection, et je lui suis redevable de beaucoup de renseignements importants et d'aide précieuse. Il a eu l'obligeance de me signaler un certain nombre d'endroits où il avait trouvé de l'or d'alluvion, dont nous avons essayé une certaine quantité ; mais d'autres localités nouvelles ont été aussi examinées, et nous avons fait une série d'essais qui ont démontré l'existence du précieux métal dans les alluvions, tant en aval qu'en amont des Grandes-Chutes. Bien que l'on n'ait pas découvert de placers riches, nous avons néanmoins trouvé, en plusieurs endroits, des indices d'or raisonnables.

Rivière
Serpentine.

“ La rivière Serpentine descend de l'ouest et se jette dans la branche de Droite, tributaire de la Tobique, la distance qui sépare le point où cette dernière rejoint la rivière Saint-Jean et ce point où l'or se rencontre étant de 80 à 85 milles. Des montagnes de 2,000 pieds ou plus au-dessus de la mer bornent la vallée de la Serpentine, qui est elle-même dans le district aurifère, et lui font des versants de 1,000 à 1,100 pieds d'altitude. Le terrain est raboteux, accidenté et fortement boisé, et il est extrêmement difficile d'aller en canot sur la rivière, à cause des chutes, des rapides et du grand nombre de gros cailloux qui en parsement le lit.

Graviers
aurifères.

“ Le caractère et le mode d'existence des alluvions aurifères sont ici exactement semblables à ceux d'autres régions où l'on trouve de l'or, notamment la vallée de la Chaudière, dans la province de Québec ; et la succession des couches, observée dans plusieurs localités, est comme

il suit, dans l'ordre descendant :—(1) Gravier de rivière grossier, avec cailloux d'un pied de diamètre et moins ; (2) gravier fin en dépôts d'épaisseur plus ou moins grande, reposant sur la roche de fond, quelquefois oxydé et contenant de l'or ; et (3) roches, souvent à surfaces raboteuses, fissurées, renfermant de l'or dans les fentes.

“Cependant, en un endroit à environ deux milles en amont des Grosses-Chutes (*Big Falls*), dans ce qui paraissait être un ancien thalweg de la rivière sur le côté nord, la série suivante a été observée dans un puits ouvert par M. Perley :—(1) Sable fin de rivière ou terre franche, de un à deux pieds d'épaisseur ; (2) argile sableuse, avec couches graveleuses, rouilleuses, d'environ dix-huit pouces ou deux pieds d'épaisseur, contenant de légères traces d'or ; (3) ardoises talqueuses décomposées, quinze pouces, mais le fond n'a pas été atteint. On a vu aussi des traces d'or dans cette matière.

“On a trouvé de l'or d'alluvion le long de la Serpentine depuis un point situé à environ deux milles en amont de son confluent avec la branche de Droite, presque jusqu'aux ‘eaux-mortes,’ qui sont à peu près à douze milles de l'embouchure. Mais il semble plus abondant en amont des Grosses-Chutes qu'en aval. Ces chutes sont à huit milles et demi environ en remontant la Serpentine. On a trouvé là de l'or en morceaux pesant de deux à six grains. A l'époque de ma visite, cependant, l'on n'avait fait que peu de prospection dans les alluvions, sauf dans le lit de la rivière et en quelques endroits sur les berges, et l'on avait fait presque tout le lavage par le procédé ordinaire de la battée. Depuis lors, M. Perley a poussé ses examens en remontant le cours d'eau jusqu'aux ‘eaux-mortes’ déjà mentionnées, puis il rapporte qu'il a trouvé de l'or brut et de l'or fin, à trois milles et demi ou quatre milles en amont des Grosses-Chutes.

Endroits où
l'on trouve
de l'or.

“On m'a aussi montré de l'or provenant des alluvions du ruisseau d'Argent (*Silver Brook*), petit cours d'eau tombant dans la rivière Népisiguit à environ trois milles en aval du Troisième lac Népisiguit ; et l'on m'a dit qu'il se rencontre aussi de l'or sur la Petite-Branche Sud, l'affluent suivant à l'est. Toutefois, les seuls travaux d'exploration que l'on ait faits dans les lits de ces cours d'eau, ont été le lavage à la battée.

“En 1865,* le professeur H. Y. Hind a aussi rapporté qu'il existait de l'or d'alluvion sur la rivière Campbell, le lac Long, la Petite-Miramichi du Sud-Ouest, et dans les hauteurs qui séparent cette dernière du lac en dernier lieu mentionné. On a rapporté également qu'il en existait sur le ruisseau de la Montagne-Bleue (*Blue Mountain Brook*).

* Rapport préliminaire sur la géologie du Nouveau-Brunswick, 1865, pages 223-24.

Conclusions
générales.

“Tenant compte de tous les faits concernant l'existence de l'or d'alluvion dans cette partie de la province, il semble probable que le précieux métal doit se trouver dans les vallées d'un certain nombre des rivières et ruisseaux qui se jettent dans la branche de Droite de la Tobique, et dans la partie supérieure de la Népisiguit du côté sud. Mais l'or qu'il y a là est extrêmement disséminé, bien que, autant qu'on a pu le constater, il soit entièrement d'origine locale ; on n'en a pas non plus découvert en quantités rémunératrices. Si l'on en juge d'après les échantillons recueillis et le caractère des alluvions où se rencontre cet or, il ne semble pourtant pas déraisonnable de supposer que, en certains endroits au moins, l'on trouvera peut-être à la longue des gîtes qui seront exploités avec profit. Il faut une exploration plus méthodique, non seulement dans la vallée de la Serpentine, mais dans les lits des petits tributaires qui s'y jettent du côté nord, cette exploration devant être faite plus particulièrement dans le but de déterminer les limites des alluvions aurifères et les localités où elles renferment le plus d'or, ainsi que dans le but de vérifier davantage la teneur des filons de quartz aux Grosses-Chutes et en amont. On devrait aussi entreprendre plus généralement le lavage au moyen de dalles, surtout à ces chutes et sur deux ou trois milles en amont. Les platières de chaque côté de la rivière pourraient aussi être examinées d'une manière plus minutieuse, car en certains endroits elles recouvrent évidemment d'anciens thalwegs comblés, dans lesquels l'or a probablement été distribué plus abondamment que dans le lit actuel de la rivière.

Source de l'or.

“La source primitive de l'or a probablement été dans la partie de la large bande de roches précambriennes, située entre la rivière Campbell au sud et la rivière Népisiguit au nord. Ces roches sont composées de schistes et d'ardoises, souvent chloriteux ou talqueux, avec des quartzites. Des roches irruptives se rencontrent fréquemment dans cette bande, et il y a de nombreux filons de quartz. On n'a pas encore découvert d'or dans ces derniers, mais dans les alluvions, on a trouvé des grains ou petites pépites attachés à du quartz. Un petit moulin à trois bocards a été établi dans la vallée de la Serpentine, à six milles à peu près de l'embouchure de la rivière, et à l'aide de ce moulin, on a cherché à vérifier la teneur des filons de quartz du voisinage ; mais, autant qu'il m'a été possible de le constater, les résultats ont été incertains.

“Le sable noir abonde dans les alluvions de certaines parties de la Serpentine et contient de l'or en fines parcelles, bien qu'en petites quantités seulement, en tant qu'on l'a examiné.

“ La pente moyenne de la rivière Serpentine, sur les dix milles inférieurs de son cours, est de 45 à 50 pieds par mille, avec deux ou trois chutes sur cette distance. La quantité d'eau est amplement suffisante pour les opérations du lavage durant tout l'été, ainsi que pour les travaux hydrauliques.

“ A une époque plus avancée de l'automne, j'ai visité le district des ruisseaux Nashwaak et Cross, où l'on a, dit-on, découvert de l'or dans des filons de quartz, il y a un an. En conséquence de ces rapports, un grand nombre de claims miniers ont été choisis ici dans l'hiver de 1898-99. Dans le cours de l'été dernier, on a fait quelques travaux de prospection, mais il m'a été impossible de savoir si l'on y avait trouvé de l'or ou non. Lorsque j'ai examiné le district, j'ai eu la chance de rencontrer M. Chas. Welch, mineur du Klondike, et nous avons fait l'exploration ensemble. Nous n'avons pas trouvé d'or au ruisseau Cross, ni dans les alluvions ni dans le quartz ; mais dans la vallée du Nashwaak, près du village de Stanley, nous avons trouvé quelques très fines parcelles après avoir lavé des sables et des graviers. Si cet or appartient aux alluvions du Nashwaak, il a dû y être transporté de loin, peut-être de la source de la rivière, ou de la Miramichi du Sud-Ouest, car ces parcelles sont très menues ; mais il n'est pas invraisemblable qu'il a été jeté là par des prospecteurs et autres, qui semblent avoir lavé les sables dans cette vallée en différents temps depuis les trente ou quarante dernières années.

“ *Physiographie et altitude.*—La physiographie de cette partie du Nouveau-Brunswick, enclavée dans la superficie couverte par les deux feuilles mentionnées, présente une grande diversité. On peut, généralement parlant, dire que la surface en est onduluse, excepté sur le point de partage entre la Saint-Jean et le haut de la Miramichi du Sud-Ouest, où il existe une région montagneuse, sillonnée par nombre de rivières et de ruisseaux. Les parties supérieures de ce plateau d'épanchement atteignent des altitudes de 1,200 ou 1,500 pieds au dessus de la mer. Au nord-est et au delà des limites de la superficie comprise dans la feuille d'Andover, la région offre à peu près les mêmes caractères topographiques que ceux dont nous avons parlé plus haut, et la hauteur en augmente vers le nord-est jusqu'aux sources de la Petite-Miramichi de Sud-Ouest, où nous atteignons la portion la plus élevée de la province.

“ La superficie mentionnée forme la portion sud-ouest d'une large zone irrégulière orientée nord-est et nord-ouest, appelée quelquefois les hautes terres (*highlands*) du Nouveau-Brunswick, dont la longueur est de plus de cent milles, et la largeur de trente à quarante-cinq milles. La limite sud-ouest se trouve dans la superficie couverte par la feuille

d'Andover, et près de la source de la Miramichi du Sud-Ouest, la limite nord-est est aux sources des rivières Tête-à-gauche et Upsalquitch. Transversalement, elle s'étend depuis la Petite-Rivière Tobique et le lac Nictor jusqu'à la Miramichi du Nord-Ouest. Bien que des espaces restreints contiennent de la terre arable, la plus grande partie en est impropre à la colonisation et couverte de forêts. C'est une contrée de lacs et de rivières, avec des montagnes souvent pelées et très escarpées, dont la hauteur est de 2,000 à 2,700 pieds au-dessus de la mer. Le gibier et le poisson y abondent, et elle est déjà célèbre comme pays de chasse et de pêche. C'est là aussi que se forment principalement les rivières et les forces hydrauliques de la province. Comme forêt réservée pour la chasse et la pêche, et comme parc provincial, elle peut difficilement être égalée. Bien qu'elle soit protégée jusqu'à un certain point par des règlements généraux provinciaux, les incendies de forêts et la destruction illégale du gibier ne sont cependant pas rares. Une augmentation marquée du nombre d'orignaux, de chevreuils, de cariboux et d'autres animaux sauvages s'y manifeste depuis les dix dernières années, et le saumon y est également en beaucoup plus grande abondance. Cela prouve ce que peut faire la protection. Il viendra un temps où toutes les terres arables et couvertes de bois de la province, qui sont accessibles, seront achetées et déboisées. La grande région centrale mentionnée ne saurait guère être jamais utilisée, sauf pour son bois, son gibier et ses forces hydrauliques. D'autres lois restrictives, outre celles aujourd'hui en vigueur concernant la faune de cette région et les produits de la forêt, surtout des lois qui tendraient à conserver les plus jeunes arbres, à empêcher la propagation des incendies de forêts, et à arrêter le massacre général des animaux sauvages et des oiseaux, seraient d'un avantage immense pour le Nouveau-Brunswick dans les temps à venir.

Protection des
forêts et du
gibier.

Terres arables
dans Carleton.

“ *Caractère agricole.*—Le caractère du sol dans les comtés de Carleton et de Victoria est excellent, plus spécialement dans les vallées de la Saint-Jean et de la Tobique. Sur le côté ouest de la Saint-Jean, toute la contrée entre Woodstock et Aroostook vers l'ouest, jusqu'à la frontière internationale, est densément habitée et en culture. Du côté est, les établissements se prolongent en arrière de la rivière jusqu'à vingt ou vingt-cinq milles dans toute l'étendue couverte par la feuille d'Andover. L'espace de terre cultivable mentionné dans la vallée de la Tobique s'étend depuis l'établissement de *Red-Rapids* (Rapides-Rouges) jusqu'aux montagnes Bleues, et de fait jusqu'à Victoria. Dans la partie supérieure de la vallée, toutefois, il n'y a que les platières de rivières et les terrasses qui soient défrichées et en culture. Un troisième espace, qui est bien peuplé et contient un grand nombre de bonnes terres, a été observé le long de la rivière Nashwaak et du

DOC. DE LA SESSION No 13a

Cross-Creek, et de l'autre côté de la rivière Taxus jusqu'à Boiestown sur la Miramichi du Sud-Ouest. Le district à l'est de la vallée de la Tobique, égoutté par le cours supérieur de la rivière Miramichi du Sud-Ouest, est inhabité et encore en forêt, et c'est le théâtre d'une exploitation considérable du bois de commerce.

“ La superficie silurienne du nord-ouest du Nouveau-Brunswick est occupée par quelques-unes des meilleures terres arables que l'on trouve dans la province, sauf, peut-être, celles qui reposent sur les sédiments du carbonifère inférieur. La nature excellente du sol de la vallée de la Saint-Jean entre Woodstock et Saint-Francis provient surtout de ce qu'il est le produit des roches siluriennes sous-jacentes. La partie septentrionale de la province est aussi occupée par un sol résultant de la décomposition et des débris de ces ardoises et de ces calcaires siluriens. On trouve partout dans cette large zone de grandes étendues de bonne terre. Le caractère général en est démontré par les fermes des comtés de Madawaska et de Victoria, et celles situées le long des parties inférieures colonisées de la vallée de la Ristigouche. Cette grande superficie silurienne est encore le plus souvent couverte de la forêt primitive. Il y a cependant beaucoup d'espaces pierreux sur ces hauteurs, les roches étant fréquemment traversées par des dykes d'irruption qui, en se désagrégant, ont déposé sur le sol des cailloux et des matériaux grossiers. Cependant, malgré ce mélange de débris pierreux avec le sol calcaire, et bien que des gelées se fassent sentir de bonne heure dans certaines localités, ces hauteurs, lorsque des chemins les auront rendues accessibles, offriront à la colonisation un champ vaste et attrayant.

Fertilité de la superficie silurienne.

“ Vers la fin des travaux d'exploration. M. Wilson a fait un examen du district le long d'une portion de la vallée de la Miramichi du Sud-Ouest, encore boisée, en suivant quelques-uns des chemins ouverts pour sortir le bois de la forêt. Il lui a ainsi été possible d'esquisser la topographie et les régions couvertes de forêts, et de mesurer l'altitude de la contrée à l'anéroïde.”

Le professeur L. W. Bailey a été de nouveau employé au Nouveau-Brunswick durant l'été à faire quelques examens spéciaux de la prétendue grande zone d'ardoise de la province, et aussi, pendant une partie du temps, à recueillir des échantillons de minéraux du Nouveau-Brunswick pour l'Exposition de Paris. Voici son rapport :—

Travaux du professeur L. W. Bailey.

“ Conformément à vos instructions, reçues en mai dernier, le commencement de l'été a été principalement consacré à recueillir des échantillons de minéraux industriels pour faire partie de l'envoi fait par le Canada à l'Exposition de Paris de 1900. Dans ce but, outre une correspondance considérable, des visites personnelles ont été faites

Echantillons pour l'Exposition de Paris.

à tous les endroits où nous croyions qu'il nous serait possible d'obtenir des minéraux propres à cette fin, et des arrangements ont été conclus pour qu'on nous fournisse des échantillons convenables. La liste suivante indiquera la nature des articles obtenus :—

Fer—Hematite—Jacksonstown, comté de Carleton.

Limonite—Fer limoneux—comté de Sunbury.

Nickel—Pyrrhotine—(nickélfère)—St. Stephen.

Antimoine—Stibnite—Prince-William, comté d'York.

Manganèse—Pyrolusite—Markhamville, comté de King.

Minerai de manganèse—Etablissement de Dawson, comté d'Albert.

Minerai de manganèse—(en briquettes)—Etablissement de Dawson, comté d'Albert.

Houille bitumineuse—Grand-Lac, comté de Queen.

Albertite—Mines Albert, comté d'Albert.

Argile schisteuse bitumineuse—Calédonia, comté d'Albert.

Tourbe—Kouchibouguac-Harbour, comté de Kent.

Granit rouge—St. George, comté de Charlotte.

Granit noir—(diomite micacée)—Bocabece, comté de Charlotte.

Granit gris—Spoon-Island, comté de Queen.

Pierre de taille, grise—Carrière du Fort Français (*French Fort*), Newcastle, Northumberland.

Pierre de taille, rouge—Sackville, Westmoreland.

Pierre de taille, brune—Wood-Point, Westmoreland.

Pierre de taille, olivâtre—Rockport. “

Calcaire—Randolph, comté de Saint-Jean.

Pierres à meules et à aiguiser—Newcastle, comté de Northumberland.

Pierres à aiguiser et à broyer la pâte de bois—Newcastle, comté de Northumberland.

Serpentine (marbre) ou verte antique—Saint-Jean.

Marbre—Dolomie blanche—Randolph, comté de Saint-Jean.

Graphite—Suspension-Bridge, comté de Saint-Jean.

Dolomie—pour servir dans la fabrication de la pâte de bois—comté de Saint-Jean.

Tripoli—Land's-End, comté de King.

Gypse—Hillsborough, comté d'Albert.

Sel et eau salée—Penobsquis, comté de King.

Notes sur les
minéraux
industriels.

“ A cette liste, on peut ajouter quelques notes concernant l'état actuel des gisements représentés et leur mode d'existence.

Fer.

“ *Fer*.—On ne fait rien aujourd'hui dans l'industrie de la production du fer. Le principal échantillon envoyé à l'Exposition est un gros bloc d'hématite provenant des gisements bien connus des environs de Jacksonville, dans le comté de Carleton, autrefois exploités et encore généralement désignés sous le nom de 'minerai de Woodstock.' L'échantillon associé de fer limoneux représente l'amas considérable de cette matière trouvée près de Burton, dans le comté de Sunbury, et dont on a employé une quantité plus ou moins grande à la fabrication du fer de Woodstock.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“*Nickel*.—Depuis la publication du rapport sur *Les Richesses minérales du Nouveau-Brunswick* (1898), lequel contient des détails complets relativement au gisement et à la composition des pyrrhotines nickélières de St. Stephen, l'on a tenté d'obtenir de nouveaux renseignements concernant la valeur de ces dernières. Dans le premier cas, on en a envoyé une quantité considérable en Angleterre pour qu'elle y fût traitée sur une grande échelle. Le résultat n'a pas été satisfaisant, la proportion de nickel ayant été jugée trop faible pour être extraite avec profit ; mais comme cette proportion était aussi un peu variable, on a cru que, en continuant cette exploitation, on trouverait peut-être des minerais de nature à donner un meilleur rendement. Pour vérifier ce point, l'on a donné des ordres pour le foncement de puits d'essai à une profondeur considérablement plus grande que celle que l'on avait atteinte jusque-là, et c'est de l'un de ces puits que l'on a extrait le bloc envoyé à l'Exposition. Nickel.

“*Antimoine*.—Les gîtes de ce métal à Prince-William, dans le comté d'York, sont encore inexploités, bien que l'on ait entamé des négociations dans le but de les acheter et d'y faire des travaux. Les échantillons expédiés à l'Exposition sont de la stibnite pure, et représentent bien la qualité du minerai, dont il y a sans aucun doute une grande abondance. Il est impossible de trouver aujourd'hui des échantillons d'antimoine natif, tel qu'on en a trouvé lorsque l'on poursuivait autrefois les travaux d'exploitation. Antimoine.

“*Manganèse*.—Les échantillons envoyés de Markhamville représentent parfaitement les minerais très riches autrefois exploités dans cette localité, mais au sujet desquels on n'a pas fait de travaux récents. Manganèse.

“Le minerai de l'établissement de Dawson, d'un autre côté, bien qu'il ne soit que du manganèse de marais, est extrait aujourd'hui sur une vaste échelle, la valeur en provenant de ce qu'on peut l'appliquer, lorsqu'il est réduit en briquettes, à la fabrication du ferro-manganèse et de l'acier, et à cette fin, on l'a envoyé aux hauts fourneaux de Bridgeville, N.-E., dans le cours de l'année dernière. Les machines d'abord installées pour le traitement du minerai s'étant trouvées insuffisantes sous certains rapports, on projette de les agrandir, ou l'on a déjà commencé à le faire.

“*Houille bitumineuse*.—Aucun changement important n'est survenu dans les conditions ou la quantité de la production pendant l'année dernière, le voisinage du Grand-Lac, dans le comté de Queen, étant la seule source d'approvisionnement. Cependant, on s'est beaucoup occupé de la question générale de la production possible de houille dans Houille.

d'autres parties du bassin houiller du Nouveau-Brunswick, et elle fera le sujet d'une étude dans le rapport dont ceci est le prélude. Tous les faits obtenus démontrent la nécessité de faire des sondages méthodiques le long du littoral oriental de la province, ou le long du chemin de fer Intercolonial, comme fournissant le seul moyen possible de dissiper tous les doutes quant à la nature et au contenu des couches houillères de cette région.

“ On a continué les sondages à la recherche de la houille à Dunsinaine, mais sur de nouvelles concessions, et elles se poursuivent encore. Dans un des trous de sonde ainsi faits, l'on a traversé deux couches de houille, une de 24 pouces, à une profondeur de 170 pieds, l'autre de 26 pouces, à une profondeur de 183 pieds. La houille de la première couche, après incinération, a laissé 19·56 pour 100 de cendre, et celle de la dernière, 38·59 pour 100, d'après le rapport du D^r Hoffmann.

Albertite.

“ *Albertite*.—Pendant l'année dernière, on n'a entrepris aucune exploitation de cet intéressant minéral, et l'on ne connaît aucun fait qui justifierait une dépense considérable dans ce sens. Toutefois, relativement aux explorations entreprises par l'Association Minière du Nouveau-Brunswick, dans le but de constater la présence du pétrole, état primitif supposé de l'albertite dans le Nouveau-Brunswick méridional, des observations nombreuses et intéressantes au sujet de la matière ont été faites, et l'on espère que l'on pourra les utiliser pour un rapport ultérieur. Ces observations tendent à confirmer les opinions antérieurement exprimées par les membres de la Commission géologique en ce qui concerne l'origine, le mode d'existence et la distribution du minéral en question.

Argile
schisteuse
bitumineuse.

“ *Argile schisteuse bitumineuse*.—Dans le cours de l'année dernière, on a fait revivre l'intérêt qui s'attache à cette substance, et l'on en a extrait des quantités considérables pour l'exportation, la compagnie formée pour cette exploitation étant connue sous le nom de *Baltimore Coal Mining and Railway Co.* On se propose de vérifier sa valeur, non seulement sous le rapport de la production de l'huile, mais aussi en ce qui a trait à la fabrication des ciments et sous d'autres rapports.

“ Les explorations mentionnées ci-dessus, en ce qui se rattache à l'albertite et au pétrole, comprennent l'étude des argiles schisteuses bitumineuses, qui sont, autant qu'on le sache, la source et les éléments des deux. Mais comme on trouve l'albertite non seulement au-dessous, mais aussi au-dessus des argiles schisteuses, dans les roches cambriennes, pénétrant les gypses du carbonifère inférieur ainsi que les grès du terrain houiller, on espère qu'il sera possible de découvrir des

DOC. DE LA SESSION No 13a

endroits où, vu que les grès ou autres couvertures renfermant d'abord le pétrole n'ont pas été enlevés, ce dernier a peut-être échappé à l'oxydation et conservé ainsi sa fluidité primitive. Dans le but de vérifier ce point, l'on a fait et l'on fait encore aujourd'hui des sondages dans le voisinage de Moncton.

“ *Matériaux pour les fins de construction.*—Les travaux d'explo- Granit.
tation du granit à St. George, pendant l'année dernière, ont été poussés plus activement qu'à l'ordinaire, ce qui a rendu quelque peu difficile l'envoi à l'Exposition de Paris d'échantillons en quantité suffisante pour représenter cette roche. On espérait qu'une assemblée tenue à St. George en mai, à laquelle assistaient des représentants des diverses compagnies ayant dans cette localité des établissements où l'on se livrait à cette industrie, on espérait, dis-je, que cette assemblée aurait pour résultat qu'il serait préparé une collection importante d'échantillons à laquelle contribuerait chaque compagnie, mais à cause d'autres engagements pressants, l'on a plus tard trouvé que c'était impossible, et le soin de voir à la chose a été laissé à MM. Milne, Coutts & Cie., qui, toutefois, préparent un envoi très convenable.

“ Outre l'envoi spécial mentionné plus haut, des blocs cubiques de granit rouge, de six pouces de côté, diversement taillés et polis, avec des échantillons semblables de granit gris et de ce qu'on appelle 'granit noir,' ont aussi été expédiés. Des pierres de taille étaient représentées par des blocs taillés de dimensions ordinaires, provenant des plus importantes carrières des comtés de Westmoreland et de Northumberland. Parmi ces pierres, la pierre de taille rouge des carrières de Wood-Point, près de Sackville, représente un dépôt nouvellement ouvert à l'exploitation et une roche déjà très recherchée à cause de sa riche couleur. En 1897, on l'a employée à la construction de la nouvelle salle d'armes d'Halifax, et, plus récemment, à la construction de quelques grands édifices à Moncton.

“ A ce sujet, l'on peut parler des calcaires d'ornement, etc., trouvés Calcaires.
dans le voisinage de Saint-Jean. Outre le calcaire gris ordinaire, dont on fait quelquefois usage pour la construction, ils comprennent les marbres blancs et jaune clair (dolomies) et le marbre-serpentine ou ophiolithe.

“ Dans les observations précédentes, j'ai mentionné plusieurs fois Dolomies.
l'existence de dolomies dans le voisinage de Saint-Jean. L'année dernière, la possibilité qu'il y a de les utiliser dans la fabrication de la pâte de bois a excité beaucoup d'intérêt au sujet de ces roches. Nous avons donc consacré quelque temps à leur étude, afin de résoudre la question de savoir si, oui ou non, parmi les calcaires qui se rencon-

trent dans ces environs, on peut en trouver qui contiennent une proportion suffisante de magnésie pour les rendre propres à cet usage. Le résultat a été très satisfaisant, car, bien qu'à chacune des grandes carrières qui ont été exploitées pendant si longtemps comme fournissant le calcaire pour la calcination, la roche soit un carbonate de calcium presque pur—95 à 99 pour 100—ne renfermant qu'une trace de magnésie, on a trouvé ces calcaires associés en plusieurs endroits à des lits considérables, ordinairement blancs ou jaune clair au lieu d'être gris, qui sont certainement dolomitiques. Ainsi, un échantillon de roche provenant de la carrière de Randolph et Baker, à Randolph, a donné à A. E. MacIntyre, F.C.S. :—

Analyses

| | |
|--|--------|
| Carbonate de calcium (CaCO_3) | 62.85 |
| Carbonate de magnésium (MgCO_3) | 35.32 |
| Fer, alumine, silice indéterminée | 1.83 |
| | 100.00 |

Emploi dans
l'industrie de
la pâte de bois.

“ D'autres échantillons provenant de la même localité, examinés au laboratoire de la Commission, contenaient bien près de 45 pour 100 de carbonate de magnésium, proportion caractéristique d'une véritable dolomie. Il semblerait donc qu'il n'y a aucune raison, quant à leur composition chimique, pour que certaines parties de ces roches ne répondent pas à tous les besoins de la fabrication de la pâte de bois. Toutefois, vu que lorsqu'on a commencé l'exploitation de la grande fabrique de pâte de bois de Mispèc, l'on n'a pas jugé à propos de le faire avec des substances non encore éprouvées, et que de grandes quantités de dolomie avaient été importées de l'Ohio, les essais pratiques nécessaires pour en établir la valeur d'une manière incontestable n'ont pas encore été faits. Il faut espérer qu'on le fera bientôt, car il ne saurait y avoir de doute qu'aux environs de Saint-Jean cette roche existe en très grande abondance, et si on la trouve propre à cet usage, cela permettra de faire une grande économie.

Tripoli.

“ *Tripoli*.—Dans le cours de l'été dernier, on a recueilli des échantillons de cette substance dans l'un des deux petits lacs que l'on voit près de l'extrémité sud-ouest de la péninsule de Kingston, dans le comté de King. Lors d'une visite faite par l'auteur à l'une de ces deux localités, au lac de Long, il a trouvé tout le fond du lac ou étang, qui a une longueur d'à peu près 1,000 pieds et une largeur moyenne de 600 pieds, avec une profondeur variant de 2 à 10 pieds, formé de cette matière, dans laquelle on pouvait facilement, par endroits, enfoncer une perche à plus de 10 pieds, et presque partout à 6 pieds. La substance est gris clair lorsqu'elle est humide, devenant presque blanche en séchant, et très adhérente. Toutefois, si l'on en juge d'après les échan-

DOC. DE LA SESSION No 13a

tillons choisis, elle n'est pas suffisamment pure pour répondre aux fins de la tripolite, vu qu'elle contient un mélange considérable d'argile. Dans le lac du Télégraphe, près de là, il y a un dépôt de même nature, et tous les deux sont très favorablement situés pour que l'extraction en soit facile, le premier décrit étant à moins d'un mille de la rivière Saint-Jean et pouvant être facilement asséché.

“ *Gypse*.—Les opérations relatives à l'exploitation de ce minéral ont été, comme les années précédentes, limitées au voisinage d'Hillsborough, dans le comté d'Albert, et on les a poussés sur une aussi grande échelle que d'ordinaire. Des échantillons représentant les différentes qualités de roches, comprenant des blocs taillés d'albâtre très pur, ainsi que du plâtre à engrais, du plâtre de Paris, de la terre blanche, etc., ont été préparés par M. C. J. Osman, M.P.P., gérant de l'*Albert Manufacturing Company*, et expédiés à l'Exposition.

“ Après que j'eus terminé les travaux nécessaires pour les fins de l'Exposition, j'ai consacré le reste de la campagne à l'étude du principal problème non résolu de la géologie du Nouveau-Brunswick, savoir, l'âge des grandes bandes d'ardoises et des roches associées reposant de chaque côté des granits du comté d'York, roches auxquelles on s'était de nouveau intéressé, d'abord à cause de la découverte pendant la campagne précédente, par M. Wilson, de la Commission géologique, de fossiles indiquant un horizon silurien dans une superficie jusqu'alors considérée comme cambro-silurienne, et, en second lieu, à cause de la prétendue découverte, dans l'une de ces bandes, de filons aurifères dans la paroisse de Stanley.

“ La première des questions ne saurait être discutée ici au long, mais on peut faire l'énoncé général que, bien que l'on ait obtenu beaucoup de renseignements importants au sujet de la stratigraphie de la région, et que dans quelques cas on ait constaté que les strates étaient fossilifères, la question de savoir combien de systèmes sont représentés ici et comment ils sont séparés, reste encore douteuse. A la découverte de brachiopodes, etc., faite par M. Wilson dans des ardoises à quelques milles au nord de la station de Canterbury, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, nous devons aujourd'hui ajouter celle de crinoïdes, de coraux et de bryozoaires dans les calcaires de Waterville, dans la paroisse de Southampton, à peu près à quinze milles de la première, paraissant indiquer un horizon semblable (silurien), mais dans un tel état de métamorphisme que presque tous les caractères distinctifs des organismes intérieurs ont été effacés. Sur le ruisseau de Springhill aussi, à cinq milles en amont de Frédéricton, M. W. T. H. Reed a trouvé que des ardoises alternant avec des quartzites, et en tout semblables à celles qui composent la plus grande partie de la zone d'ardoise.

Examen de l'âge de la zone d'ardoise.

Découvertes de fossiles siluriens.

Localités.

doise méridionale du comté d'York, contenaient des empreintes sous la forme de surfaces noires unies marquées de cinq stries, ou d'aréolations hexagonales, ou des deux ; mais ces empreintes sont d'ailleurs si imparfaites qu'elles jettent peut ou point de lumière sur l'âge des couches qui les contiennent.

Le D^r Ami, à qui les échantillons ont été soumis, dit qu'ils ont certaines ressemblances avec des ostracodermes, ce qui porterait à supposer que les roches sont siluriennes. S'il en était ainsi, et si cette localité était ajoutée à celles de Canterbury, de Waterville et du ruisseau Rocheux (*Rocky Brook*), sur la Nashwaak, où des fossiles siluriens ou dévoniens inférieurs ont été trouvés il y a quelques années par M. Chas. Robb, nous aurions quatre localités, séparées par de grandes distances dans les superficies dont il s'agit ici, où l'on saurait qu'il existe des fossiles d'âge plus récent que celui auquel ceux-ci ont été rapportés. Toutefois, tous les observateurs qui ont examiné cette partie du Nouveau-Brunswick, y compris Logan, Hind, Robb, Matthew et Ells, ont considéré les bandes d'ardoises en question comme étant, en somme, distinctes du groupe de roches siluriennes facilement reconnaissables et très fossilifères qui se trouvent au nord dans les comtés de Carleton et de Victoria. On doit aussi se rappeler qu'une preuve positive de l'existence de roches cambro-siluriennes, le long de la ligne de contact des deux groupes, se trouve dans la vallée de la Boccaquimic, dans le fait qu'il existe des strates renfermant des fossiles tels que *Trinucleus seticornis*, *Harpes*, *Acrotreta*, etc.

Fossiles
d'âge cambro-
silurien.

Relations de
deux séries de
roches.

“Stratigraphiquement aussi, les travaux de l'été dernier tendent fortement à confirmer l'opinion exprimée dans le rapport de 1885, que non seulement les calcaires de Beccaguimic, mais la grande masse des strates qui s'étendent à l'ouest vers la frontière de Maine, reposent en stratification discordante au-dessous du système silurien. Suivant cette opinion, les ardoises fossilifères de Canterbury (nous avons aussi constaté qu'elles étaient fossilifères à la rivière aux Anguilles—*El River*—) et les calcaires à crinoïdes de Waterville, représentent des étendues de silurien comprises dans des plis plus ou moins ouverts d'assises plus anciennes et altérées à un degré beaucoup plus considérable.

Prétendue
existence de
l'or au ruisseau
de Cross.

“En même temps que l'étude de ces questions, j'ai passé quelque temps à l'examen du prétendu district aurifère du ruisseau de Cross, dans la paroisse de Stanley. Les découvertes d'abord faites au commencement du printemps de 1898, à la suite desquelles on étala de nombreux et beaux échantillons, et qui produisirent une fièvre qui a fait dépenser plus de \$2,000 pour l'obtention de permis d'exploration, ces

DOC. DE LA SESSION No 13a

découvertes, dis-je, n'ayant jamais été suivies de travail ou de dépenses méthodiques, et presque tout l'intérêt que l'on portait à cette région étant aujourd'hui évanoui, il semblerait que quelques-uns des premiers énoncés faits n'avaient que peu de fondement réel et constituaient une fraude assez grossière. Les investigations que j'ai faites m'ont porté non seulement à visiter la localité en premier lieu mentionnée au ruisseau de Cross, mais aussi le ruisseau Rocheux, les ruisseaux de McLean et de Ryan, tributaires de la Nashwaak en amont de Stanley, ainsi que la rivière Taxus, branche de la Miramichi. Les couches, qui sont fort identiques sur tous ces cours d'eau, comprennent des quartzites massives, des ardoises violettes et grises, et des ardoises noires pyriteuses, ressemblant ainsi aux roches des districts aurifères des comtés de Queen et de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et contiennent de nombreuses veines de quartz ; mais leurs relations sont obscurcies par des ploiements excessifs, ainsi que par un épais manteau de dépôts superficiels, tandis que les veines de quartz sont pour la plupart petites et irrégulières, ne formant pas de filons bien définis, et ne contenant pas d'or, autant que j'ai pu m'en assurer. Il semble peu douteux que l'on ait trouvé de petites quantités d'or ici, comme dans beaucoup d'autres parties du Nouveau-Brunswick septentrional, mais il reste encore à prouver qu'il existe quelque chose qui ressemble à un véritable district aurifère.

“ J'ai seulement à ajouter que, conformément à vos instructions, je me suis un peu occupé de la question relative à l'existence et à la situation de matériaux propres à la macadamisation des chemins. Dans le cas de la ville de Saint-Jean, des dépôts considérables de roches trapéennes, apparemment propres à cette fin, ont été observés dans le voisinage de la tour Martello, dans Carleton, ainsi que près de l'ancien bâtiment du pénitencier à l'est de la baie de Courtney, et sur les conseils de M. W. F. Burditt, de la Commission des bons chemins (*Good Roads Commission*), avec qui j'ai visité ces localités, les concasseurs de la ville ont été placés à l'endroit en dernier lieu mentionné. Cependant, ici comme ailleurs, le coût actuel plutôt que la solidité future semble le principal facteur dans le choix des matériaux, la nécessité, dans le cas de Saint-Jean, de l'enlèvement de tant de pierre pour le creusement des fondations et pour le nivellement des rues fournissant constamment des matériaux à très bon marché, bien qu'ils soient souvent très peu propres à cet usage. A Frédéricton, l'on emploie beaucoup, aujourd'hui, une variété de diabase trouvée dans le voisinage, et elle donne de bons résultats. On a fait des offres pour l'envoi d'échantillons de cette roche au laboratoire de physique de l'Université McGill, afin de les y faire examiner, mais ceux qui sont chargés de

Matériaux
pour la
confection des
chemins.

l'affaire ont préféré se guider d'après les résultats obtenus par leur propre expérience."

NOUVELLE-ECOSSE.

Travaux
de M. H.
Fletcher.

Pendant l'hiver de 1898-99, M. H. Fletcher a été occupé à cartographier les levés faits dans le comté de Cumberland et mentionnés dans le Compte rendu Sommaire de 1898, de la page 154 à la page 164 A, et à reviser ceux faits par son aide, M. M. H. McLeod, relativement à la préparation de plusieurs feuilles de la carte géologique de la Nouvelle-Ecosse.

Le 16 juin, M. Fletcher a quitté Ottawa pour aller faire ses travaux d'exploration dans la Nouvelle-Ecosse, et n'est revenu ici que le 8 janvier 1900. M. Fletcher fait le rapport suivant sur les travaux exécutés :—

Aides.

" J'ai été de nouveau aidé par M. McLeod, ainsi que par M. Colin McLeod, de Springhill, qui ont fait les levés nécessaires à l'achèvement des feuilles 59, 60, 61 et 62, comprenant la région voisine de celle couverte par la feuille de Springhill, et qui ont examiné les différents ruisseaux en amont du chemin de Florida jusqu'à leurs sources dans les roches précambriennes, la limite septentrionale de ces dernières étant à une courte distance au sud de ce chemin. Ils ont aussi fait au pas le mesurage d'un grand nombre des tributaires des rivières Wallace et Pugwash, et de presque tous les chemins du district à l'odomètre. Les relations générales des divers groupes de roches ont déjà été signalées par le Dr Ells.

Remerciements.

" Mes propres travaux ont consisté principalement en une étude du côté sud du bassin houiller de Springfield. J'éprouve beaucoup de plaisir à reconnaître l'aide que j'ai reçue dans l'exécution de ces travaux de M. R. Cowans, gérant général de la *Cumberland Railway and Coal Company*, de MM. C. et J. Hargreaves, John Murray, Ben. Parsons, Harvey Howard, A. H. Alloway, E. Laflamme, Geo. Hall, R. H. Cooper, et autres employés de cette compagnie ; de MM. William Hall, I. M., maire, Dan McLeod, greffier de la ville, et John Anderson, directeur de la poste de Springhill ; de Peter Nelson, John E. Bishop, H. H. Card et Blair O'Rourke, de Springhill ; de Rufus et Levi Gilroy, Wesley Herit, Thomas Boss et Alex. Stewart, de Rodney ; J. W. Broderick, de Lower-Five-Islands ; Charles E. Day, de Parsboro, et autres. Vu la mort prématurée de G. W. McCarthy, le 7 juin, j'ai été privé de son aide inappréciable dans cette exploration.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“Soixante sondages, faits avec un perforateur à bras, variant en profondeur de quelques pieds à cent quarante-six pieds, ainsi que plusieurs tranchées et puits, ont été pratiqués en cherchant à définir la direction des couches de houille que l'on sait exister dans le voisinage et leurs relations avec les strates rouges et violacées de la source de la branch Sud de la rivière Noire et de l'affluent nord-est de la rivière Maccan supérieure, et avec les conglomérats déjà mentionnés.*

Bassin houiller de Springhill.

“La question de savoir si ces roches rouges reposent au-dessus ou au-dessous des couches de houille exploitées a été longtemps une question discutable parmi les mineurs, et l'on ne saurait dire que cette relation a été réellement définie d'une manière satisfaisante, bien que jusqu'ici aucun témoignage stratigraphique ne semble avoir été obtenu pour contredire la prétention qu'elles les surmontent, sauf le petit bouleversement d'assises causé par les grandes failles nécessaires pour abaisser les strates rouges peut-être de plus de 1,500 pieds, et à les juxtaposer à la grande couche de houille que l'on suppose être celle de la descenderie Ouest (*West Slope*). Mais il est possible que cette difficulté soit amoindrie par une discordance de stratification que l'on a déjà fait entrevoir comme probable, au-dessus de cet horizon, du genre de celles que le Dr Ellis a démontré être fréquentes entre le permo-carbonifère et les roches sous-jacentes, mais la question n'a pas encore été résolue dans ce voisinage. Les roches rouges diffèrent seulement sous le rapport de la couleur des couches qui supportent les houilles, la composition et la texture étant les mêmes ; mais on peut aussi dire cela de la plus grande partie de la grande coupe des Joggins, et l'on n'a vu aucune strate rouge supporter la houille dans les coupes des mines de Springhill, ou plus en aval de la branche Sud, à pas plus de trois quarts de mille au nord des roches rouges en question, à l'exception d'une couche pas beaucoup au-dessous de la veine de la descenderie de McCarthy. Ici, les roches rouges contiennent une couche de houille † qui est peut-être celle de la rivière Maccan près de la salle des Oran-gistes à Leamington, et celle qui a été perforée à une profondeur de 448 pieds dans le profond trou de sonde de Mapleton. Les coupes peuvent donc être ainsi identiques. Celle de Mapleton n'est pas éloignée des assises rapportées par MM. Scott, Barlow et Walter McOuat à un horizon supérieur à celui des assises houillères, et je suggérerais de la rattacher à ces dernières, ainsi que quelques-unes des petites veines de houille que l'on a constaté se prolonger au delà des galeries de fond de la mine, ou jusqu'à la grande faille qui doit les séparer si les roches rouges supportent les assises houillères.

Relation des couches de houille aux strates rouges.

Couches de houille parmi les roches rouges.

* Compte rendu Sommaire, Com. géo. du Canada, 1898, page 161 A.

† Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Canada, 1898, p. 161 A, ligne 10 du bas.

Reconnais-
sance de la
grande couche
de houille.

“ La grande couche du trou de sonde décrite à la page 160 du dernier Compte rendu Sommaire a été suivie vers le sud-ouest, par des sondages et des puits peu profonds, sur une distance de seize chaînes, traversant le chemin allant la sucrerie de Gilroy, où l'on a trouvé, dans un puits, que le plongement était N. 75° O. à angle droit avec la ligne tirée au moyen des sondages. La couche, tout en conservant son épaisseur, est ici très altérée. En allant plus vers l'ouest, on a trouvé des débris de houille sur une longueur de six chaînes plus loin dans la surface massive, mais, à une courte distance au delà, la couche paraît s'arrêter à une faille qui, si c'est la même qui se trouve en gagnant le nord-ouest sur la rive orientale du *Sugarwood Brook* (ruisseau de la Sucrierie), a un pendage S. 4° E. < 52°, et, dans le cas où elle serait normale, c'est en conséquence un rejet vers le sud.

“ Dans les roches rouges, à six chaînes vers le sud-ouest, une couche de houille, reposant horizontalement, a été suivie sur environ dix-neuf chaînes parallèlement à la faille, à angle droit avec la grande couche et longeant de près la berge méridionale de la branche Sud. Des strates rouges qui se rencontrent le long de cette rivière jusqu'au vieux chemin de Rodney, ont été perforées en 1874, à l'abreuvoir qui est sur le chemin principal, et elles suivent la rivière Maccan supérieure à travers Leamington et Mapleton, comme je l'ai déjà dit. Près de Rodney, elles sont recoupées dans le puits de Burton Boss et sont remplacées par le conglomérat de Rodney et du ruisseau Polly.

Failles.

“ Un trait curieux de l'affleurement oriental de la grande couche, c'est que les strates rouges la suivent, sur le côté est, de si près en remontant, que le fond de la couche n'a pas assez d'espace pour atteindre la surface. Cela indique apparemment une dislocation nord-est et sud-ouest, dont il a été impossible d'obtenir les détails ; car, tandis que les couches grises associées à la houille jusqu'à une profondeur de soixante-quatre pieds, dans le trou de sonde n° 15, sont régulières, les rouges sont horizontales et recoupées par des joints en forme de V.

“ Au sud de la principale faille est-ouest et immédiatement au nord de la branche sud de la rivière Noire (*Black River*), un autre rejet au sud expose, sur son côté nord, des strates rouges venant apparemment de dessous les roches verdâtres et grises associées à la couche de houille. Ces failles paraissent être parallèles à celle qui se voit près de la descenderie du Syndicat (*Syndicate Slope*), laquelle est aussi un rejet au sud ou une poussée vers l'est sur le côté sud. L'on n'a pas pu suivre la faille du Syndicat vers l'est, mais sa position peut être indiquée par la légère discordance des strates immédiatement à l'ouest de la descenderie de McCarthy, ainsi qu'au nord des puits à la source du

DOC. DE LA SESSION No 13a

ruisseau de la Sucrierie.* Aucune de ces dislocations ne bouleverse beaucoup les strates qui les avoisinent.

“Vers le sud-ouest en descendant, le long du ruisseau de la Sucrierie à partir de ces puits, il n’y a apparemment aucune faille est-ouest sur une longueur de vingt et une chaînes, jusqu’à une branche venant de l’est. Ici, au pied de la berge droite, le trou de sonde n° 39 a été poussé à 146 pieds à travers des strates grises accompagnées d’une couche de houille, qui surmonte probablement la grande couche sur une distance considérable. Depuis le confluent en remontant le plus septentrional des deux petits ruisseaux en lesquels se divise la branche venant de l’est, les roches ressemblent à celles qui ont été perforées et dans lesquelles on a pratiqué des tranchées sur la branche sud, et doivent surmonter le grès gris fin qui se trouve au-dessus de la grande couche de houille, à moins qu’il n’y ait des failles non encore découvertes. Les strates horizontales s’entassent rapidement aux chutes (où l’on voit une bande de six pouces de houille feuilletée dure) et affleurent bien jusqu’à moins de soixante pieds du pont sur le chemin de la sucrierie. Sur la branche voisine et sur d’autres tributaires des environs, une épaisseur de cinquante pieds de roches horizontales affleure par places. A trois chaînes environ du trou de sonde n° 39, en aval du cours d’eau, sur la berge gauche, la principale faille plus haut mentionnée a été mise à découvert, la roche du côté nord étant un grès gris accompagné de lambeaux de conglomérat, semblable aux assises qui surmontent la grande couche de houille, ainsi qu’aux grès de *Ragged Reef*, par la multitude de points de quartz brillants. Ainsi que je l’ai déjà dit, le plongement de la surface bien polie de ce grès est S. 4° E. < 52°, tandis qu’à cinquante pieds en gagnant le sud, des roches rouges et vertes sont fort divisées en blocs irréguliers, traversées par des veines et des taches de calcite, d’ankérite et d’hématite; quelques-uns des plans sont courbés, mais sans direction définie; le pendage paraît être rapide vers le sud, mais n’est pas distinct, car une mince veine lenticulaire de houille plonge sur une courte distance N. 83° O. < 25°, direction dans laquelle elle se partage en deux couches, la plus élevée étant presque horizontale. A partir du ruisseau de la Sucrierie en allant vers l’ouest, cette faille paraît passer à travers le cimetière, sur l’ancien chemin de Rodney, jusqu’au brusque détour vers le nord à l’abattoir (où le plongement est rapide et où l’on voit un changement de direction), et traverser le ruisseau Harrison à dix chaînes à peu près en aval du chemin de Leamington, où elle paraît disloquer l’anticlinale de Claremont, ou la répéter en deux endroits, l’un se trouvant à cinq chaînes en amont, l’autre à vingt-deux chaînes en aval du chemin.

Roches sur le ruisseau de la Sucrierie.

*Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Canada, 1898, pages 158-159 A.

Couches
sus-jacentes.

“ Depuis un certain point sur le ruisseau de la Sucrierie, à peu près à mi-chemin entre l’affleurement de la grande couche et le trou de sonde n° 39, le grès gris en couches grossières, supposé surmonter cette veine, comme je l’ai déjà dit, a été suivi vers le nord sur environ quinze chaînes jusqu’à la source du ruisseau de Gilroy, et en descendant le long de la berge septentrionale, dont il s’éloigne graduellement comme pour rejoindre les affleurements de roche de même nature au nord de chez Alex. Stewart (Jos. Herrit de la carte de 1874 de Barlow),* à un mille environ à l’ouest. Immédiatement au sud de ce grès et le surmontant, une petite veine de houille a été ouverte sur la berge gauche du ruisseau de Gilroy, plongeant au sud < 12°. Cette veine a été forée sur l’ancien chemin de Rodney immédiatement au nord de la maison de Gilroy, où le plongement indique apparemment un prolongement du bassin houiller encore plus loin en gagnant le sud. Les affleurements du grès et de la houille paraissant indiquer l’équivalence de cette dernière avec un lit ouvert il y a nombre d’années, sur le chemin près de l’abattoir ci-dessus mentionné, lit que l’on dit contenir vingt pouces de bonne houille, on a fait un sondage, entre les deux affleurements, au chemin immédiatement à l’ouest de la maison d’Alex. Stewart. On y a trouvé de nouveau de la houille, probablement la même, supportée par une forte bande de grès gris fin et grossier.

“ Cette houille n’a pas été suivie à l’ouest de l’abattoir, mais je pourrais dire qu’il est possible que ce soit la veine Golden de trois pieds huit pouces de houille et d’argile schisteuses à l’endroit où nous l’avons ouverte, il y a un an, sur le chemin de Leamington, à cinquante chaînes au sud-ouest de Miller’s-Corner, du côté opposé de l’anticlinale de Claremont, la couche sous-jacente de la descenderie Nord (*North Slope*) étant peut-être celle trouvée dans un puits à la barrière de Lemuel McNutt, sur le chemin de Rodney.

Coupe
générale de
M. Barlow.

“ Dans la coupe générale du district de Springhill, de M. Scott Barlow, dont fait partie celle donnée dans le Rapport des Opérations, 1873-74, page 185, aucune strate rouge n’est mentionnée sur 1,849 pieds à partir du fond en remontant jusqu’à la veine de la descenderie Ouest. A environ 680 pieds plus haut, ou à 330 pieds au-dessus de la descenderie Nord ou veine n° 3, toutefois, commencent des couches rouges, semblables à celles des trous de sonde ; tandis qu’à environ 515 pieds au-dessus du n° 3, il y a une veine de houille de quatre pieds (la veine Golden), peut-être celle que l’on a perforée sur la branche sud de la rivière Noire.† La couche désignée comme étant la plus élevée (explo-

* Publiée dans l’Atlas de la Confédération de Walker et Miles.

† Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Canada, 1889, p. 161 A, ligne 10 du bas de la page.

DOC. DE LA SESSION No 13a

table ?) dans le terrain, sur le plan de M. Barlow, est à 1,000 pieds au-dessus du n° 3, aussi parmi des strates rouges, et à 1,235 pieds, une veine de houille de deux pouces est enclavée dans du grès gris et de l'argile schisteuse.

“ On a dit que la houille du trou de sonde de 48 pieds, près du ruisseau de la Sucrerie, diffère par la coupe de celle qu'il y a plus au sud ; en conséquence, il est possible que cette dernière soit une veine distincte, peut-être le n° 3, et dans ce cas, une faille plus petite amènerait peut-être les strates rouges dans son voisinage immédiat, comme aux trous de sonde. Pour vérifier ce point, l'on devrait soigneusement comparer les deux veines.

“ En comparant les sondages de 1898 et de 1899 avec ceux faits avant 1874, indiqués sur la carte de Barlow, il est possible que les roches du trou de sonde de Harper, profond de 386 pieds, soient celles traversées pendant la dernière campagne, le trou de sonde de Harper étant apparemment loin sur l'affleurement de la plus haute veine et des couches rouges, des masses de grès gris et des veinules de houille correspondant exactement dans les deux coupes. Le trou de sonde de Roberts, de 176 pieds de profondeur, traverse aussi des strates rouges et deux couches plus petites de houille. La houille du sommet du trou de sonde de 715 pieds de profondeur, à l'abreuvoir placé au nord de chez le capitaine Mills, fait supposer la situation de la plus haute couche de Barlow ; et la couche perforée à 488 pieds de surface occuperait alors presque exactement la position de la couche de quatre pieds, la Golden du chemin de Leamington. En suivant cette dernière depuis ce chemin jusque dans le bassin de la rivière Maccan, on résoudrait peut-être cette question importante.

Comparaison
des résultats.

“ Le trou de sonde de 320 pieds de profondeur au sud de Miller's-Corner semble faire voir qu'il existe une masse de roches disloquées, plongeant à pic, parmi les strates voisines qui reposent à plat, si les deux couches mentionnées dans la coupe comme traversées à 210 et 270 pieds de la surface sont celles indiquées sur le plan comme affleurant à 500 et 600 pieds du fond du trou de sonde, apparemment à l'horizon de la veine n° 3.

“ Du 9 au 14 juillet, j'ai été au Cap-Breton avec le D^r G. F. Matthew, qui faisait des études sur le cambrien et autres roches anciennes de Long-Island, Barachois, Boisdale, East-Bay et Mira, les plus anciens dépôts fossilifères du Cap-Breton, semblables à ceux du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, aussi étudiés par le D^r Matthew.*

Cambrien du
Cap-Breton.

*Bull. de la Société d'Histoire Naturelle du Nouveau-Brunswick, xviii, vol. iv, p. 198.

“ A la fin de l'année, j'ai fait une autre courte visite à Sydney pour obtenir des détails concernant l'exploitation récente de dépôts de minéraux, plus spécialement en ce qui se rattache à l'établissement, sur le côté est du ruisseau Muggah, de fourneaux pour la production du fer et de l'acier.

Cinq-Iles.

“ Au mois d'août, j'ai passé cinq jours à faire un examen des roches dévoniennes des Cinq-Iles (*Five Islands*) et de Lower-Economy. J'ai relevé une coupe de 3,928 pieds, des magnifiques affleurements de la rivière Harrington, où il y a beaucoup de plantes fossiles, de sorte qu'il ne faut pas douter de l'horizon stratigraphique de ces roches dans lesquelles jusqu'ici on a compris toutes les formations géologiques depuis le cambro silurien jusqu'au terrain houiller, et même jusqu'au permien. L'étage rouge supérieur n'affleure pas aussi bien sur cette rivière que les argiles schisteuses inférieures grises et noirâtres et les quartzites, mais il se montre en beaucoup d'endroits en aval du pont sur le chemin du bord de l'eau, forme des falaises le long de la rivière du Nord (*North River*), qui est voisine, et se rencontre sur la rive à Lower-Economy, précisément comme les strates rouges du ruisseau de McAra, portant une petite quantité de minerai de manganèse, comme les strates de cet âge à la montagne de l'Est (*East Mountain*) d'Onslow.”

Travaux
de M. E. R.
Faribault.

M. E. R. Faribault a été occupé durant les mois d'hiver de 1898-99 à préparer, pour publication, les levés faits l'été précédent, comprenant les plans des districts aurifères de Waverley, Montague, Cow-Bay, Lawrencetown, Tangier, et du Lac-Catcha, dans le comté d'Halifax.* Il a aussi un peu avancé le travail de compilation des feuilles à l'échelle d'un pouce au mille, couvrant les régions situées immédiatement à l'est d'Halifax.

A ma demande, M. Faribault a aussi entrepris le relèvement d'une série de coupes longitudinales et transversales du district aurifère de Goldenville, pour servir de base à un modèle de cet important district, qui peut être regardé comme le type d'autres districts de la Nouvelle-Ecosse, et pour être envoyé à la prochaine exposition de Paris. Ce travail est passablement difficile, mais lorsqu'il sera terminé, le modèle ou plutôt la carte en relief montrera clairement la structure des filons-couches des gîtes anticlinaux si caractéristiques des dépôts aurifères de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que la situation et les conditions des parties spécialement enrichies des divers filons superposés. Ces zones d'enrichissement s'étendent probablement à de grandes profondeurs dans une direction approximativement parallèle au plan de l'axe du pli et peuvent être facilement déterminées par un travail méthodique et bien dirigé.

* Compte rendu Sommaire, Com. géol. du Canada, 1898, de la page 165 à la page

DOC. DE LA SESSION No 13a

M. Faribault présente le rapport suivant sur les travaux exécutés sur le terrain dans le cours de l'été dernier :—

“ Conformément à votre lettre d'instructions en date du 2 juin, je suis parti d'Ottawa le 13 juin pour la Nouvelle-Ecosse, afin d'y continuer les levés des années précédentes se rattachant au tracé de la carte et à l'étude de la structure des roches aurifères du littoral de l'Atlantique dans cette province. Travaux de la campagne.

“ J'ai été de nouveau accompagné, durant toute la saison, par MM. A. Cameron et J. McG. Cruickshank, qui sont mes aides, le premier depuis quinze ans, et l'autre depuis treize ans. Je dois remercier beaucoup de personnes des renseignements et de l'aide qu'elles m'ont donnés, spécialement l'honorable M. Charles Church, commissaire des Travaux publics et des Mines, D^r Edwin Gilpin, inspecteur des mines, et M. F. H. Mason, F.C.S., d'Halifax ; le professeur H. Y. Hind, M. Clarence H. Dimock et M. W. H. Blanchard, de Windsor ; M. Evan Thompson d'Elmsdale ; M. Matthew Thompson et M. Geo. Ralph, de Renfrew ; M. John J. Withrow, de South-Uniacke ; M. Samuel Mitchell, M. T. R. Price, M. Wm. Hayes, de Mont-Uniacke ; M. Bernard Macdonald, I. M., gérant de la mine Le Roy, Rossland, C.-B. ; M. E. A. Daly, gérant de la mine d'or Dufferin ; et M. T. G. McNulty, gérant de la mine d'or Tunnel, de Waverley.

“ Nous avons aussi fait un nouvel examen de la structure géologique des roches aurifères de la portion du comté de Hants couverte par la feuille de Kennetcook (n° 65), par la feuille d'Enfield (n° 66), et de la portion de la région aurifère comprise dans la feuille de Windsor (n° 73), dont le levé a été fait en 1892 et décrit dans le Compte rendu Sommaire de cette année-là aux pages 62-68 A. Tous les travaux d'exploration nécessaires à la préparation d'une carte géologique de cette région ont été complétés, et la plus grande partie en a été rapportée. Roches aurifères du comté de Hants.

“ M. A. Cameron a été occupé, du 12 septembre au 20 octobre, à faire le levé, avec la boussole à réflexion et à l'odomètre, de la plupart des chemins situés dans la région des mines d'or du comté de Queen, dans le but de faire des cartes complètes de ce district à une date rapprochée.

“ Nous avons fait des levés spéciaux détaillés des districts aurifères de Renfrew, Mont-Uniacke et South-Uniacke, situés dans le comté de Hants, dans la région examinée pour la feuille de Windsor (n° 73), dans le but d'en dresser des plans sur une grande échelle, semblables à ceux déjà publiés pour les comtés de Guysborough et Halifax.

“ *District aurifère de Renfrew.*—Trois semaines ont été consacrées au levé détaillé de ce district, et un plan à l'échelle de 500 pieds au District aurifère de Renfrew.

pouce a été fait et dressé sur les lieux. Ce district se trouve au sommet d'un plateau d'épanchement qui sépare la vallée de la Shubenacadie de la baie de Fundy, et est situé à quatre milles au nord d'Enfield, station du chemin de fer Intercolonial, éloignée de vingt-sept milles d'Halifax.

“ Les filons de quartz aurifère exploités de temps à autre depuis la première découverte de l'or en 1861, appartiennent tous à la classe des filons-couches concrétionnés, occupant des fissures le long des plans de stratification sur la partie supérieure d'un énorme pli anticlinal. Cette anticlinale est la continuation venant de l'ouest du pli anticlinal de Mont-Uniacke, et sa direction générale est N. 70° E. (mag.)* Elle traverse le lac Stinking, qui marque la limite occidentale du district, vers son milieu, et du côté de l'est, elle suit le ruisseau Numéro-huit (*Number-eight Brook*) jusqu'à la rivière de Neuf-Milles, et atteint la Petite-Rivière de Neuf-Milles, au lieu où les roches aurifères sont couvertes par des strates carbonifères.

Caractère de l'anticlinale.

“ Ce pli anticlinal est légèrement renversé vers le sud, et forme le dôme elliptique le plus large et le plus aplati que l'on ait encore rencontré dans la partie orientale de la province. Une érosion considérable a affouillé et tronqué ce pli anticlinal à une profondeur connue de 13,700 pieds, exposant à la surface actuelle une coupe horizontale de strates de la division des quartzites et des filons intercalés, primitivement déposées à 8,700 pieds au-dessous de la base de la division des schistes de la formation aurifère.

Extrémité est et ouest du dôme.

“ Les strates reposent sous des angles peu élevés sur une certaine distance des côtés nord et sud de l'anticlinale, le plongement augmentant graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne 50° à 2,500 pieds au sud de l'axe, et 65° à 5,000 pieds ; tandis que du côté nord du pli, le plongement atteint seulement 30° à une distance de 2,500 pieds, et ne dépasse pas 45° plus au nord, donnant au plan de l'axe de l'anticlinale une pente de 75° au nord. A l'extrémité occidentale du district, des affleurements de couches épaisses de grès quartzeux durs forment saillie au-dessus du sol sur des centaines de verges ; près du lac Stinking, ils font le tour de l'extrémité occidentale du dôme elliptique, décrivant de longues courbes onduleuses quelquefois disloquées, et plongeant vers l'ouest sous des angles variant entre 18° et 25°. A l'extrémité orientale du dôme, dans le voisinage de la rivière de Neuf-Milles, les strates se courbent plus brusquement autour de l'axe anticlinal, et plongent à l'est sous un angle d'environ 20°. Le centre de ce large dôme n'a pas pu être exactement localisé, les roches étant pour la plupart couvertes

* La variation de l'aiguille aimantée dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse est à peu près 21° 30' ouest.

DOC. DE LA SESSION No 13a

de drift dans la partie septentrionale du district, mais il est situé sur le ruisseau Numéro-huit, ou près de là, et à peu de distance à l'est ou à l'ouest du lot 828, bloc 2.

“ Toutes les exploitations minières ont été faites sur le flanc sud du pli anticlinal, celui dont le pendage est le plus raide et particulièrement sur la partie sud-ouest du dôme elliptique. En étudiant de plus près la structure de ce pli, nous voyons que trois ondulations modérées rayonnent du centre du dôme, deux se dirigeant vers l'ouest et une vers le sud-ouest. Les deux ondulations occidentales suivent la direction générale de la principale anticlinale vers le lac Stinking, avec des strates plongeant à l'ouest sous des angles de moins de 25°. Les nombreux et riches blocs de quartz aurifère que l'on a trouvés entre le lac Stinking et le chemin de Rawdon, proviennent indubitablement de ces deux ondulations, mais toutes les recherches que l'on a faites pour découvrir les filons d'où ils se sont détachés ont été jusqu'ici sans résultat, à cause de la grande épaisseur de drift et d'argile qui les recouvre. Toutefois, les angles peu élevés sous lesquels plongent les filons, et les nombreuses failles qui affectent les strates, empêcheront probablement d'importantes opérations minières.

Exploitation
de mines sur
le flanc sud de
l'anticlinale.

“ L'ondulation sud-ouest, qui est de beaucoup la plus importante des trois, commence au centre du dôme et se déploie dans une direction sud-ouest, plongeant au sud-ouest sous un angle augmentant graduellement de 0°, au centre, à 50° à l'extrême limite, et le plan de l'axe plonge au nord sous un angle probablement de près de 75°.

“ Du côté nord-ouest de cette ondulation, les couches ont été soumises à une pression énorme, qui a produit une série de failles à main droite approximativement parallèles à l'axe de l'ondulation, et causé des déplacements horizontaux variant de quelques pieds à 200 pieds. De nombreux filons ont été mis à découvert de ce côté-ci de l'ondulation, et l'on a reconnu que beaucoup étaient aurifères; mais ils sont tellement interrompus et recoupés par des failles, qu'il est très douteux qu'ils puissent jamais être exploités sur une grande échelle avec profit. On a découvert une très riche colonne aurifère en 1897 dans un filon appelé le filon du Jubilé, et un puits foncé à la profondeur de 65 pieds a démontré qu'elle plongeait vers l'ouest sous un angle d'environ 50°, et suivait le sommet d'une petite ondulation locale dans les couches disloquées. On m'a informé que trois tonnes tirées d'une partie de cette colonne de richesse avaient rapporté pour une valeur de \$5,000 d'or, et que les 80 tonnes de minerai extrait et encore au puits étaient estimées à environ \$60 la tonne. Il y a incontestablement une zone d'enrichissement spécial traversant les filons le long du côté nord de cette ondulation, et passant probablement dans le voisinage

Région
disloquée.

des puits Jubilé et Walker. Les riches blocs de quartz aurifère découverts sur le ruisseau de Parker et sur le chemin de Rawdon, immédiatement au nord du pont, proviennent sans aucun doute de filons traversant cette zone.

Côté
méridional de
l'ondulation
sud-ouest.

“Le côté méridional de l'ondulation sud-ouest renferme les filons qui sont exploités sur la plus grande échelle. Du côté méridional du dôme, vis-à-vis du centre, les strates ont une allure parfaitement parallèle à l'axe du pli principal, et elles ont été fortement comprimées lors du ploïement par une poussée normale venant directement du sud, laquelle a empêché la formation de fissures. Mais à mesure qu'elles approchent de l'ondulation sud-ouest, les strates se courbent graduellement, et, sous l'influence d'une puissante pression tangentielle, de nombreux filons se sont formés le long des bandes de schistes. Les filons augmentent graduellement en dimension et en nombre jusqu'à ce qu'ils atteignent leur plus grande épaisseur sur ou vers le sommet de l'ondulation, formant une zone de filons qui a tous les traits caractéristiques d'un champ fort avantageux pour l'exploitation permanente de mines profondes. D'importantes colonnes particulièrement riches ont été exploitées sur beaucoup de filons dans cette zone. Elles sont généralement bien définies et plongent à l'ouest sous un angle d'à peu près 45°, correspondant à la pente de la crête de l'ondulation, et, par les travaux faits jusqu'ici, nous voyons qu'elles affleurent à la surface le long d'une ligne bien définie. Cette ligne d'enrichissement spécial commence au centre du dôme, sur le ruisseau Numéro-huit, et a une direction S. 47° O. (mag.) jusqu'au ruisseau de Parker, à environ 500 pieds en aval du pont du chemin de Rawdon; de là, tournant au sud, elle traverse le ruisseau de Renfrew aux environs du barrage Colonial, et s'étend jusqu'aux mines du filon Andrews, qui marque à peu près l'extrême limite sud de la formation de fissures, sur le lot 1826, bloc 1, ce qui lui donne une longueur totale de 8,500 pieds.

“Sur les premiers 4,600 pieds, depuis le centre du dôme jusqu'au filon Phillips au ruisseau de Parker, l'on a mis à découvert environ treize filons, la plupart récemment, tous reposant sous des angles de moins de 40°, dont beaucoup ont été reconnus comme aurifères et donnant des espérances, mais jusqu'aujourd'hui aucun n'a été exploité.

Coupe
de veines
aurifères.

“Les 1,600 pieds suivants de la zone, au sud du ruisseau de Parker, comprennent une série de vingt-deux filons connus, entre les filons Phillips et McClure, et la plupart se trouvent sur la propriété de la *Pictou Development Company*. Leur longueur varie de 200 à 1,000 pieds, et leur puissance moyenne est plus grande que celle des filons de la plus grande partie des districts de la province. Allant du nord au sud, les filons sur lesquels on a fait le plus d'exploitation minière

DOC. DE LA SESSION No 13a

se présentent dans l'ordre suivant, et les distances sont comptées à partir du filon McLeod :—

| Filons. | Épaisseur en pouces. | Distance du filon McLeod en pieds. | Puits le plus profonds en pieds. | Longueur découverte en pieds. | Observations. |
|-----------------|-------------------------|---|--|--|--|
| McLeod | 9 à 15 | 0 | 360 | 1,350 | Deux colonnes de richesse, l'orientale plongeant à l'est et l'occidentale à l'ouest. |
| Preeper | 10 à 36 | 95 | 125 | 800 | Bon et puissant filon. |
| Foundation . . | 5 à 10 | 150 210 | 400 | 600 | Filon riche, suivi à l'ouest sur une longue distance. |
| Hay | 9 | | 120 | 600 | |
| Paper Collar . | 6 | 285 | 150 | 300 | |
| Kilcup | 10 à 16 | 380 | 50 | 1,000 | |
| Clements . . . | 10 à 24 | 460 | 75 | 600 | Bon et puissant filon. |
| Sims | 10 à 48 | 655 | 112 | 1,200 | Bon et puissant filon de valeur constante. |
| Johnson | 8 à 36 | 960 | 90 | 1,000 | |
| North Ophir . | 12 à 18 | 1,370 | 350 | 1,000 | Bande de quatre filons, riche colonne plongeant à l'ouest. |
| South Ophir . | 8 à 12 | 1,510 | 400 | 800 | Riche colonne aurifère plongeant à l'ouest. |
| McClure | 12 à 15 | 1,585 | 185 | 500 | Bande de schiste avec quartz. |

“ Les autres 2,300 pieds de cette zone, entre le filon McClure et le filon Andrews, contiennent, autant que les travaux de recherche l'ont démontré, seulement dix filons, dont aucun n'a été reconnu comme ayant une valeur spéciale. Toutefois, l'on a trouvé du drift riche dans cette région, au sud du ruisseau de Renfrew, mais il est possible qu'il vienne des filons exploités plus au nord.

“ En dehors de la partie intermédiaire de cette zone d'enrichissement spécial, les seuls filons que l'on a quelque peu exploités sont ceux situés sur la propriété *Free-claim*, sur la rive nord du ruisseau de Renfrew, où une dislocation locale très intéressante se rencontre sur les concessions *Free-claim* et n° 2, à une distance d'à peu près 5,000 pieds au sud du centre du dôme. On y a exploité environ dix filons qui sont de simples concrétions de quartz aurifère occupant des fissures interstratifiées, limitées à 100 ou 175 pieds de profondeur, et à 150 pieds le long de leur direction. A cette profondeur limitée, la formation est rejetée d'environ huit pieds au sud par une faille, et sur le plongement, les couches prennent leur direction régulière. Mais l'on n'a pas pu constater si elles renferment encore des filons aurifères rémunérateurs au delà de la faille, et la chose est très douteuse.

“ Une série d'environ trente ou quarante filons a aussi été mise au jour sur le versant sud-est du dôme, à une distance variant entre 2,000 et 5,000 pieds directement au sud du centre. Quelques-uns ont mon-

tré de l'or, mais aucun n'a été exploité. Les colonnes aurifères sur cette zone plongent probablement vers l'est.

Pente orientale de la principale anticlinale.

“ Sur la pente orientale du principal pli anticlinal, à 4,000 pieds à l'est du centre du dôme et à mi-distance en aval du ruisseau Numéro-huit, l'on a trouvé des blocs de quartz aurifère, mais toutes les recherches faites pour découvrir les filons *in situ* on été infructueuses, seulement quelques filons de minerai de teneur pauvre ayant jusqu'ici été trouvés. Cette partie de l'anticlinale est comparativement aiguë et semble être propice à la formation de puissants filons minéralisés, et bien qu'une épaisse couche de drift recouvre les strates, il fournit un excellent champ pour la recherche de nouveaux dépôts aurifères.

“ Sur l'embranchement nord de la principale anticlinale, les strates reposent sous des angles variant entre 10° et 35°, ce qui est un peu bas pour qu'il y existe des filons exploitables, si l'on tient compte de ce qu'ils pourraient seulement être exploités avec désavantage à cause de l'angle peu élevé du pendage. Cependant, l'on a trouvé des blocs de quartz contenant de l'or dans le drift épais qui recouvre cette partie, et à l'époque de notre visite, une compagnie américaine faisait des sondages à la recherche des filons.

Production de

“ La production totale du district depuis 1862 jusqu'au 30 septembre 1898 a été de 33,869 onces d'or, estimées à \$660,453, extraites de 48,142 tonnes, donnant un rendement moyen de \$13.72 par tonne de 2,000 livres, tandis que la moyenne de toute la province pendant la même période a été de \$12.17. Cette moyenne est certainement très satisfaisante, si l'on tient compte de l'insuffisance des machines employées pour recueillir l'or, surtout dans les premières années; et nous pouvons ajouter qu'en somme, les opérations minières ont été rémunératrices, bien qu'elles aient été souvent conduites d'une manière très rudimentaire. Cependant, les opérations ont été virtuellement suspendues depuis quelque temps dans le district, les seuls travaux que l'on faisait à l'époque de notre visite étant des travaux pour la recherche de nouveaux filons dans la partie septentrionale du district.

Cause de la stagnation actuelle.

“ On peut expliquer de diverses manières la stagnation actuelle qui règne à Renfrew et dans d'autres districts où l'on exploite les mines d'or. Dans la plupart des districts, le terrain était autrefois divisé en petites concessions, exploitées par des particuliers ou de petites compagnies avec un capital limité, et le système d'exploitation consistait à ouvrir séparément les différents filons, au moyen de puits foncés à tous les cinquante pieds le long de leurs affleurements. Dans Renfrew, l'on n'a pas fait plus de 200 pieds de galeries à travers bancs. Par ce

DOC. DE LA SESSION No 13a

mode d'exploitation, les parties riches des filons affleurant à la surface ont été extraites jusqu'à des profondeurs très limitées, et nous avons atteint une phase où il faut adopter une méthode mieux adaptée à l'exploitation permanente des filons en profondeur.

“ On me permettra peut-être de citer ici les conclusions du directeur de la Commission géologique, incorporées dans un article publié dans la *National Review* d'octobre 1896 : ‘ La connaissance aujourd'hui acquise de ces filons rend possible et opportun qu'ils soient exploités sur une plus grande échelle, en réunissant une série de dépôts parallèles et voisins sous une seule direction, et en les ouvrant par un ou deux puits principaux. On y gagnerait beaucoup sous le rapport de l'économie et au point de vue de la perfection des broyeurs et des concentrateurs ; et avec une bonne administration, il est peu douteux que la production de l'or de la province ne soit facilement doublée en quelques années.’

Perspective d'une exploitation plus considérable.

“ Si l'on en juge par les travaux faits jusqu'ici dans le district de Renfrew, les vingt-deux filons compris dans la coupe de 1,600 pieds de la partie centrale de la zone sud-ouest, entre les filons Phillips et McClure, offrent le champ qui donne le plus de promesses pour des entreprises de cette nature. Il est peu douteux que l'on constate que les colonnes aurifères affleurant à la surface sur les différents filons et plongeant à l'ouest sous un angle d'environ 45°, s'étendent sans interruption à des profondeurs beaucoup plus considérables, et que si l'une diminue, elle sera remplacée par une autre parallèle à la première et qui en est très rapprochée. Ces colonnes de richesse s'étendent en profondeur dans une direction probablement parallèle à l'axe de l'ondulation, plongeant au nord-ouest sous un angle d'à peu près 75°, et les travaux devront être dirigés le long de cette ligne axiale pour rester dans la zone d'enrichissement spécial.

Meilleure partie du district pour l'application de cette méthode.

“ Le ruisseau de Renfrew courant vers l'est le long de la partie méridionale du district, présente plusieurs chutes et rapides importants entre le lac McLellan et le *Meadow Brook*, dans lequel il se jette, distance de deux milles. Cinq chutes d'environ 20, 35, 15, 35 et 15 pieds respectivement, ont déjà été utilisées comme forces motrices en amont du principal chemin. Six lacs peuvent servir de réservoirs en amont de ces chutes, et plusieurs forces hydrauliques pourraient être établies sur ce ruisseau, tant en amont qu'en aval du chemin principal.

“ *District aurifère du Mont-Uniacke.*—A peu près trois semaines ont été employées à faire un levé détaillé de ce district, et un plan à l'échelle de 250 pieds au pouce est aujourd'hui terminé et prêt à être publié.

District aurifère de Mont-Uniacke.

“ Le district est situé sur le plateau qui sépare les eaux coulant dans l'Atlantique de celles qui se dirigent vers la baie de Fundy, son élévation étant de 480 pieds au-dessus de la marée haute dans le bassin de Bedford. Il est situé à trois milles au nord-ouest de la station de Mont-Uniacke, sur le chemin de fer *Dominion-Atlantic*, laquelle est éloignée de vingt-sept milles d'Halifax. Les exploitations minières ont commencé en 1867 et ont été conduites avec plus ou moins d'activité pendant vingt ans, mais très peu de travaux ont été faits durant les dix dernières années.

Filons-couches.

“ Tous les filons de quartz aurifère exploités appartiennent, comme dans le district précédent, à la classe des filons-couches, et ils se rencontrent sur la partie sud du sommet dénudé d'un pli anticlinal aigü. Ce pli est le prolongement occidental de celui qui traverse le district de Renfrew, dont il est éloigné de dix-sept milles ; sa direction générale est N. 81° E. (mag.), et il forme un dôme elliptique long et étroit, plongeant à l'est sous un angle comparativement élevé, et à l'ouest sous un angle bas. Il plonge au nord sous un angle moyen de 60°, et au sud, verticalement, formant un léger renversement vers le sud, ce qui donne au plan de l'axe du pli une pente nord d'à peu près 75°. On estime que l'horizon des strates se présentant sur cette anticlinale est à 12,500 pieds au-dessous de la base de la division des schistes ou supérieure, donnant une érosion totale d'environ 23,000 pieds.

“ De puissants filons de quartz se rencontrent au centre de ce dôme, sur la concession 678, bloc 2, à 250 pieds au nord du broyeur de la *P.C.F. Gold Mining Company*, mais jusqu'ici aucun n'a été exploité, bien qu'ils exposent des bandes minéralisées qui sont peut-être exploitables.

Filons exploités.

“ Tous les filons exploités sont situés sur le flanc sud du pli et se rencontrent le long de deux zones de fissures bien définies et très distinctes. Lorsque s'est produit le ploïement, les couches du côté sud de l'anticlinale ont été soumises à une pression latérale qui a amené la séparation des roches de moindre résistance et des lits de schistes le long des plans de sédimentation, créant une zone de filons courant presque parallèlement à l'anticlinale, à une distance de 600 pieds à l'extrémité occidentale, et de 800 pieds à l'extrémité orientale du dôme. Cette zone est très étroite, mais elle a une longueur totale d'à peu près 6,500 pieds ou plus, limitée à l'extrémité orientale par le ruisseau Alpha, et s'étendant à l'ouest jusqu'aux environs de la concession 813, bloc 1, et elle ne présente que quelques filons, dont trois ont été exploités. Les deux situés le plus au nord, le filon *Sud*, de trois pouces d'épaisseur, et le filon *Bunker*, de 4 pouces, ne sont éloignés que de quinze pieds l'un de l'autre, et ont été exploités par

DOC. DE LA SESSION No 13a

intervalles au moyen de nombre de puits peu profonds, atteignant rarement 60 pieds, et de tranchées à ciel ouvert, sur une longueur de 3,400 pieds. Une riche colonne aurifère sur le filon *Bunker*, plongeant à l'est et formée par des veines angulaires ayant un pendage sud-est, a cependant été exploitée sur la mine *Prince-of-Wales* jusqu'à la profondeur de 200 pieds.

“ A cent dix pieds au sud du *Bunker*, le filon *Nuggetty*, de quatre ^{Filon} pouces de largeur, a été exploité sur une grande échelle à certains ^{Nuggetty.} endroits le long de son affleurement. On l'a mis à découvert sur 6,000 pieds, ou sur presque toute la longueur du district. Quatre importantes colonnes aurifères ont été explicitées sur le filon *Nuggetty* : une sur l'extrémité est sur le concession *P. C. F.*, plongeant à l'est sous un angle d'environ 35°, a été exploitée jusqu'à une profondeur de 150 pieds ; 1,000 pieds plus à l'ouest, une autre colonne aurifère, plongeant à l'est sous un angle de 26°, a été exploitée jusqu'à la limite orientale de la concession de M. Henry Hogan, de Montréal. Elle a été trouvée très riche jusqu'à la profondeur de 247 pieds, et l'on dit qu'elle a encore une assez grande valeur. A 2,700 pieds plus loin à l'ouest, une riche colonne, plongeant probablement vers l'ouest, a été exploitée sur ce même filon jusqu'à la profondeur de 200 pieds sur la concession *Prince-of-Wales* ; et à 1,100 pieds encore plus loin à l'ouest, la dernière colonne aurifère, plongeant vers l'est sous un angle de 24°, a été exploitée avec d'autres filons jusqu'à la profondeur de 110 pieds dans le sens vertical, et on l'a trouvée très riche.

“ Quelques filons ont aussi été mis à découvert à 4,400 pieds à l'est du ruisseau Alpha, immédiatement au sud de l'anticlinale. A l'extrémité occidentale du district, l'on a mis plusieurs filons à découvrir sur le côté sud de l'anticlinal entre la concession *West-Lake* et le lac *Coxcomb*, sur les blocs 1 et 12, mais aucun n'a été exploité. Sur ce que l'on peut appeler le prolongement occidental du district au delà du lac *Coxcomb* et à l'ouest de la faille de 1,085 pieds décrite ci-après, M. Auguste Michel a mis au jour, en creusant sur le côté sud de la même anticlinale, environ soixante-cinq filons sur les blocs 11 et 12. Il rapporte que ces filons varient en largeur de un pouce à deux pieds. Un de ces derniers a exposé de l'or visible, et des essais ont démontré que dix-neuf des autres étaient aurifères, dont dix sont considérés comme ayant une valeur exploitable. Tous ces filons aurifères sont situés au nord d'une bande de grès quartzeux grossier de 380 pieds de largeur, laquelle est incontestablement la continuation de celle qui se trouve au sud du filon *Nuggetty*, et ces filons sont évidemment intercalés entre des strates du même horizon que celui des strates qui con-

tiennent les filons *Sud, Bunker at Nuggetty*, dans la partie centrale du district. Toutefois, aucun de ces filons n'a encore été exploité.

“ Pendant le soulèvement qui a produit le grand pli anticlinal, il s'est formé sur le côté méridional du dôme un bombement ou une ondulation transversale, s'étendant directement vers le sud d'environ 3,000 pieds à partir de son centre. Les affleurements des couches dans le champ de cette ondulation décrivent, à la surface, des courbes prononcées, et de chaque côté ils prennent une direction relativement droite vers l'est et l'ouest. Une zone très importante de nombreux filons s'est développée entre les strates courbées le long de cette ondulation, de la même manière que le long de l'ondulation sud-ouest déjà décrite dans le district de Renfrew. Cent trente filons ou groupes de filons distincts ont été mis à nu ou exploités sur un plus ou moins grand pied en travers de la zone, donnant un total de 172 pieds de quartz ou de minerai bon à broyer, et tous ont été mesurés.

Filons aurifères du district du Mont-Uniake.

“ En allant du nord au sud, à partir de la concession 678, bloc 2, les filons les plus importants et exploités sur une plus grande échelle se rencontrent dans l'ordre suivant, à des distances comptées à partir du centre du dôme :—

| Filons. | Epaisseur en pouces. | Distance du centre du dôme en pieds. | Travaux les plus pro- fonds en pieds. | Longueur ouverte en pieds. | Observations. |
|---------------------------------|-------------------------|---|--|----------------------------------|---|
| De vingt pieds.. | 240 | 100 | Non ex- ploité. | | Contient des bandes minéralisées. |
| De huit pieds... | 96 | 210 | Non ex- ploité. | | |
| Nichols.... | 14 | 250 | 75 | 200 | Coupée par une galerie à travers bancs à 110 pieds de bas. |
| De trois pieds... | 34 | 275 | Non ex- ploité. | | |
| Bande <i>Scotch</i> | 48 | 380 | Non ex- ploité. | | Riche colonne. A 110 pieds, galerie à travers bancs, 180 pieds au sud et 100 pieds au nord. A 150 pieds, galerie à travers bancs, 150 pieds au sud. |
| Numéro-Trois... | 10 | 400 | 260 | 400 | 18 pieds de largeur, riche colonne, 10 pieds de minerai, plonge vers l'est < 25°. |
| Cook..... | 10-06 | 420 | 110 | 800 | |
| Bande <i>Cross-Tunnel</i> . | 18 | 438 | 160 | | Riche colonne sur le filon <i>Cut-Lead</i> . |
| Prem. bande de schiste P. C. F. | 120 | 450 | 150 | 400 | |
| Murray..... | 6 | 470 | 160 | 600 | Ligne entre la P. C. F. et les concessions de Montréal. |
| Bande <i>Cut-Lead</i> . | 12 | 500 | 135 | 400 | |
| 2em bande de schiste P. C. F. | 60 | 510 | 50 | 300 | |
| | | 545 | | | |
| Logan..... | 8 | 600 | 100 | 300 | |

DOC. DE LA SESSION No 13a

| Filons | Epaisseur en pouces. | Distance du centre du dôme en pieds. | Travaux les plus profonds en pieds. | Longueur ouverte en pieds. | Observations. |
|-------------------------------------|-------------------------|---|---|----------------------------------|---|
| 1re bande de schiste Mont-réal..... | 120 | 622 | 65 | 85 | 20 pieds de largeur; riche colonne de 10 pieds de minerai plonge vers l'est. |
| 2e bande de schiste Mont-réal..... | 100 | 660 | 80 | 80 | 16 pieds de largeur; riche colonne de 9 pieds de minerai plonge vers l'est. |
| Contract..... | 4 | 710 | 105 | 1,000 | Avec d'autres filons a aussi été exploité par tranchée à ciel ouvert de 25 pieds de largeur et de 15 pieds de profondeur. |
| | | 875 | | | De 710 à 875 pieds, plusieurs filons exploités par des tranchées peu profondes. |
| Sud..... | 3 | 875 | 65 | 1,500 | Ce filon et les deux suivants constituent la zone est-ouest. |
| Bunker..... | 4 | 890 | 200 | 3,400 | Exploité à de petites profondeurs sur une grande largeur. |
| Nuggetty..... | 4 | 1,000 | 247 | 6,000 | Quatre riches colonnes exploitées; profondeur, 150, 247, 200 et 110 pieds. |
| McPhail..... | 4 | 1,070 | 140 | 600 | Riches colonnes plongeant à l'est. |
| Bande de schiste Iron..... | 72 | 1,115 1,380 | 40 | 400 | Entre 1,115 et 1,380 pieds, bande de quartzite grossière, sans schiste, avec plusieurs veines d'aucune val. |
| Bain..... | 3-24 | 1,405 | 140 | 1,000 | Affecté par quatre failles à l'extrémité est. |
| Bande Allen..... | 15 | 1,440 | 50 | 400 | Deux filons, 6 et 9 pouces, dans la même bande d'ardoise. |
| | | 1,370 | | | Entre 1,440 et 1,870 pieds, quartzite grossière, plusieurs veines d'aucune valeur; une seulement exploitée jusqu'à 45 pieds; pas de schiste. |
| Bande Howe..... | 36 | 1,870 | 40 | 50 | 6 pieds de largeur, courte colonne plongeant vers l'est, 3 pieds de minerai. |
| Bande Dimock..... | 72 | 1,885 | 240 | 400 | Bande donnant 14 pieds de minerai sur une riche colonne (la moitié du minerai à broyer) plongeant vers l'est. |
| Bande Rob'tson..... | 33 | 1,900 | 240 | 400 | Bande de 3 filons, 3, 24 et 6 pouces de largeur sur une riche colonne plongeant vers l'est et exploitée avec la bande précédente sur une longueur de 400 pieds de la surface. |
| | | 1,960 | | | Entre 1,900 et 1,960 pieds, dix filons coupés par une galerie à travers bancs, de 12 pouces en moyenne; non exploitée. |
| Bande Hayes..... | 36 | 2,155 | 80 | 100 | Bande de trois filons. |
| Bande McQuarry..... | 60 | 2,175 | 40 | 150 | Grande bande. |
| Galena..... | 6 | 2,235 | 50 | 200 | |
| N. MacIntosh..... | 3 | 2,555 | 80 | 250 | |
| Bande Dowell..... | 12 | 2,600 | 40 | | Bande de trois filons. |
| McIntosh-sud..... | 6 | 2,640 | 60 | | |
| Bande Dimock sud..... | 9 | 2,660 | 60 | 500 | Bande de trois filons. |
| Toronto..... | 4 | 2,925 | 55 | 100 | |
| Bande de schiste Hayes..... | 8 | 3,000 | 25 | 100 | Exploitation la plus au sud. |

Bonnes perspectives d'exploitation à une grande profondeur.

“ Il n'y a pas le moindre doute que la plupart des colonnes d'enrichissement n'ont pas été épuisées sur les différents filons, mais qu'elles s'étendent à une profondeur beaucoup plus grande, et que, si quelques-unes disparaissent, des travaux méthodiques au moyen de galeries d'allongement et de galeries à travers bancs démontreront qu'elles sont remplacées par d'autres colonnes parallèles d'égale valeur, soit dans le même filon, soit dans quelque filon voisin. Comme les filons plongent verticalement et que les colonnes aurifères sont toutes situées sur une ligne courant nord-sud dans le sens transversal, et inclinent à l'est sous des angles variant entre 25° et 35°, le plan ou la zone contenant ces colonnes aurifères plongera aussi vers l'est sous le même angle. A mesure que l'on avance en profondeur, il peut arriver que la forme de l'ondulation change, et le prolongement de la zone changera alors légèrement de direction et d'inclinaison, mais il est très probable qu'elle s'étendra, en profondeur, au delà des limites d'exploitation praticable. On a trouvé que les grandes bandes de schiste et de quartz minéralisées qui ont été exploitées sur les concessions *P.C.F.*, *Montréal* et *Phoenix*, étaient de teneur constante sur la zone d'enrichissement spécial nord-sud, et ces bandes offrent encore un champ qui promet beaucoup pour l'exploitation sur une grande échelle de minerai de teneur médiocre.

“ Du côté nord du pli anticlinal du Mont-Uniacke, quelques filons ont été mis à découvert, mais cette partie du pli ne paraît pas offrir un champ qui donne beaucoup d'espérances, car l'on n'a pas constaté que le drift qui la recouvrait fût aurifère.

Faïlles.

“ Une grande dislocation a modifié le pli anticlinal à l'extrémité ouest du district. Elle se dirige nord-sud à travers le lac Coxcomb, et à la tête du lac, elle rejette l'axe anticlinal à 1,085 pieds environ sur la gauche. Cette faille a déjà été mentionnée comme séparant le district principal du groupe considérable de filons et de bandes de veinules mises à nu par M. A. Michel, mais non encore exploitées. On a aussi reconnu une série de cinq petites failles à gauche et à droite, influant sur la continuité des filons *Borden*, *Little*, *Nuggetty*, *West-Lake* et *Polkinghorn*, sur les concessions *Prince-of-Wales* et *West-Lake*, à l'extrémité occidentale du district. Deux failles à gauche ont disloqué l'extrémité orientale du district dans le voisinage du ruisseau Alpha. L'orientale se dirige à peu près S. 51° E. (mag.), traverse le ruisseau Alpha directement à l'est du filon *Alpha*, et le grand chemin à 400 pieds à l'ouest du ruisseau Alpha, et elle cause un déplacement horizontal d'à peu près 200 pieds à l'anticlinale. L'autre est orientée probablement S. 27° E. (mag.), et occasionne un déplacement de 40 pieds sur le filon *Nuggetty*, entre deux puits ayant respectivement 130 et 150 pieds de profondeur sur la colonne aurifère orientale

DOC. DE LA SESSION No 13a

exploitée sur la concession *P.C.F.* Une autre ligne de dislocation, courant probablement nord-sud, se rencontre à quelque 800 pieds à l'ouest de l'ondulation méridionale, et à 300 pieds à l'ouest de la maison d'école, courbant les assises de 80 pieds au nord sur son côté occidental.

“ Dans son travail sur ‘ Les Minerais de la Nouvelle-Ecosse ’ (*Ores of Nova Scotia*), le D^r Gilpin dit que l'exploitation minière a commencé dans ce district en 1867, et que pendant les quelques années suivantes, plusieurs compagnies ont fait des travaux ; la production, qui s'est élevée à 3,247 onces en 1868, s'est maintenue durant vingt ans à des chiffres variant de 100 à 1,700 onces. La production totale de ce district et de celui d'Uniacke-Sud, depuis 1862 jusqu'au 30 septembre 1898, est donnée sous le même titre par le département des Mines de la province, et est de 38,447 onces, estimées à \$749,732, extraites de 54,325 tonnes, ce qui donne un rendement moyen de \$13.80 par tonne de 2,000 livres, résultat certainement très satisfaisant. Production de l'or.

“ *District aurifère d'Uniacke-Sud.*—Ce district est situé sur le chemin de fer *Dominion-Atlantic* et sur la ligne qui sépare le comté d'Halifax de celui de Hants. Deux semaines ont été consacrées à faire un levé dans le but d'en préparer un plan sur une large échelle, mais les notes n'ont pas encore été rapportées sur le plan projeté, et il ne serait pas prudent de chercher à faire une description détaillée de sa structure. Toutefois, les notes générales suivantes peuvent être données pour le moment. Uniacke-Sud.

“ Tous les filons exploités se trouvent aussi, ici, dans des couches de schiste intercalées entre de puissants lits de quartzite, sur le versant nord d'un pli anticlinal, à quatre milles au sud de l'anticlinale de Renfrew et du Mont-Uniacke.

“ Les couches du côté sud de l'anticlinale reposent presque horizontalement sur une distance de plus d'un quart de mille, après quoi elles commencent à prendre un pendage au nord, de 45° ; tandis que du côté nord, l'angle sous lequel elles plongent augmente graduellement, jusqu'à ce qu'il devienne de 80° à une distance de 1,000 pieds, ce qui donne au plan de l'axe du pli une pente vers le sud d'environ 45°. Le pli a une direction ouest et est, formant un dôme elliptique très allongé.

“ On peut dire que seulement deux filons de quelque importance ont été jusqu'ici exploités sur ce dôme, le filon Dur (*Hard-Lead*) et le filon d'Ardoise (*Slate-Lead*). Une colonne très riche et merveilleusement régulière, plongeant vers l'est sous un angle d'environ 28°, a été exploitée sur le filon Dur, sur une longueur totale de 1,553 pieds, sur cette pente, traversant trois concessions, et elle a donné la moyenne Deux filons exploités.

remarquable de rendement de dix à douze onces à la tonne. Le filon d'Ardoise, qui se trouve à une courte distance au sud du dernier, a aussi été exploité sur une vaste échelle, et on l'exploitait encore à l'époque de notre visite.

“ Ces filons sont situés à une distance d'environ 900 pieds au nord de l'anticlinale, alors que les strates commencent à prendre un plongement presque vertical et constant, après avoir augmenté graduellement de 0° à 80°, ou, en d'autres termes, à la limite de la courbure du pli tronqué. Cette limite constitue alors une zone étroite d'enrichissement spécial, qui recoupe à la surface les strates et les filons intercalés sous un angle peu élevé, gardant une direction plus au nord vers l'est, et plus au sud vers l'ouest. Sur les filons se trouvant au nord du filon Dur, l'on devrait en conséquence poursuivre les travaux de recherches de plus en plus vers l'est en s'éloignant de ce filon, et sur ceux qu'il y a au sud du filon d'Ardoise, plus vers l'ouest en s'éloignant de ce dernier. En profondeur, la zone aurifère plonge vers le sud, comme l'axe du pli, sous un angle d'axe près 45°.

Autres
districts
aurifères.

“ Outre les trois districts aurifères précédents, étudiés en détail l'été dernier, quelques autres districts miniers moins importants ont été examinés dans la région. Les levés de ces derniers n'ont pas encore été tous rapportés, mais quelques notes préliminaires peuvent être données ici.

District
aurifère
d'Upper-
Newport.

“ *District aurifère d'Upper-Newport.* (Établissement McKay, rivière Ashdale ou Meander.)—A cinq milles au nord de l'anticlinale du Mont-Uniacke, la division des quartzites de la formation aurifère est surmontée en stratification concordante par une grande bande de schiste de la division supérieure. Cette dernière, à Upper-Newport, est recouverte à sa limite septentrionale par le gypse, le calcaire et le grès de la formation carbonifère de Windsor. Cette bande de schiste constitue la chaîne des collines de Rawdon et d'Ardoise, et s'étend au sud-ouest jusqu'à un mille du lac Ponhook, sur la rivière Sainte-Croix, où elle est recoupée par du granit. Les assises de cette bande ont été ployées en une synclinale principale, suivie au nord par une anticlinale principale.

Rivière
Meander.

“ L'anticlinale, qui est la plus septentrionale rencontrée dans les roches aurifères à l'est de Windsor, court N. 63° E. (mag.) et suit l'escarpement marquant la limite nord des collines de Rawdon et d'Ardoise, mais à l'est de la rivière Hébert et à l'ouest du ruisseau à Martin, elle est recouverte par les roches carbonifères, qui en restreignent la longueur totale à six milles. Elle traverse la Petite-Rivière Meander au pont de l'établissement McKay, la rivière Méander à trois quarts de mille en amont de son confluent avec la dernière, branche, et la rivière Hébert au pont du chemin de Rawdon. Ces cours d'eau passent dans des

DOC. DE LA SESSION No 13a

gorges profondes qui fournissent de bonnes coupes, mais ailleurs les affleurements de roches se rencontrent rarement, car la surface est recouverte d'une forte couche de drift.

“ La forme de cette anticlinale est celle d'un pli plat et large dont les versants plongent vers le nord sous un angle de 15° immédiatement au nord de l'axe, et vers le sud sous un angle augmentant de 10° à 35°. Elle incline à l'est entre la Petite-Rivière Meander et son extrémité orientale sur la rivière Hébert ; mais à une distance d'environ un mille à l'ouest de la première rivière, l'anticlinale semble incliner vers l'ouest, formant ainsi un dôme très large, dont le centre est situé à une courte distance à l'ouest de ce cours d'eau. Forme de l'anticlinale.

“ Plusieurs filons ont été prospectés sur le flanc oriental de ce dôme, la plus grande partie des travaux étant faite le long de la gorge profonde de la Petite-Rivière Meander, en aval du pont, où beaucoup de filons suivent le plan de stratification de schistes pyriteux bleuâtre-foncé, à faible plongement, avec des bandes accidentelles de quartzites dures et noires à grain fin ; et plus spécialement à un point qui se trouve à 500 pieds environ en aval du pont, où les strates se courbent et forment une ondulation plongeant apparemment vers le nord-est. Ces opérations minières sont généralement appelées ‘ la mine d'or de l'établissement de McKay.’

“ Quelques petites veinules courant nord-sud en travers de la stratification, et plongeant vers l'est sous un angle de 85°, ont été prospectées sur ce dôme par John Withrow et autres, à environ un demi-mille à l'ouest de la Petite-Rivière Meander, et à la même distance à peu près au sud du chemin de l'établissement de McKay. Toutefois, le puits le plus profond sur ces veines n'atteint pas plus de 50 pieds. Veinules transversales.

Dépôts d'alluvions aurifères sur la rivière Meander.—A 1,500 pieds environ en aval du pont jeté sur la Petite-Rivière Meander, la gorge profonde et rocheuse est remplacée par le vallon plat de la rivière Meander, dans laquelle se jette le premier cours d'eau à 1,500 pieds plus bas. Les débris aurifères enlevés par la Petite-Rivière Meander au pli anticlinal ci-dessus décrit, ainsi qu'au district aurifère d'Ardoise situé aux sources de la même rivière et décrit ci-après, ont été déposés sur cette platière et composent les dépôts d'alluvion que l'on a récemment exploités sur une petite échelle. A l'époque de ma visite, deux hommes se faisaient de bons salaires, m'a-t-on dit, à laver l'or brut provenant du lit actuel de cette rivière, à 1,500 pieds environ en aval du pont. Dépôts d'alluvions.

“ Les dépôts d'alluvions aurifères s'étendent aussi en aval du confluent des deux rivières, et l'on a fait en travers de la platière, au

commencement de l'été dernier, de nombreuses tranchées d'essai, sur un mille et demi en descendant la rivière, dans le gravier et le sable jusqu'à la roche de fond, pour constater s'il était possible de les exploiter sur une grande échelle. On n'a pas publié les résultats de ces travaux, autant que je sache, mais il est très probable que certaines parties des anciens lits de la rivière sont assez riches pour être exploitées avec avantage.

District
aurifère
d'Ardoise.

“ *Di-strict aurifère d'Ardoise.*—Il est situé aux sources de la Petite-Rivière Meander, dans le comté de Hants, directement à l'est de la station d'Ellershouse sur le chemin de fer *Dominion-Atlantic*, et à une distance de cinq milles et demi par un chemin de voiture. On a mis à découvert plusieurs filons, dont quelques-uns ont été exploités dans une mesure restreinte, il y a quelques années. Ils suivent les lignes de stratification d'une large bande de schistes graphiteux et pyriteux noir-bleuâtre, courant N. 65° E. (mag.) et plongeant vers le sud sous un angle de 80°. Cette bande fait partie de la grande zone de schistes des collines de Rawdon et d'Ardoise, plus haut décrite, et se trouve à quelque 2,500 pieds au-dessus de la ligne de base de la division des schistes de la formation aurifère. Les filons qui se rencontrent ici ne sont pas le résultat d'un soulèvement anticlinal, mais ils ont été produits sur une large courbure que font les strates verticales, dont la convexité est tournée vers le sud. La zone affectée par cette courbure s'étend nord-sud sur une certaine distance à travers les strates, et ressemble beaucoup par ses caractères généraux à l'importante zone méridionale du district du Mont-Uniacke qui vient d'être décrit. On a récemment prospecté ici une bande de schistes aurifères particulièrement large contenant des veinules de quartz, et une série d'essais dirigés par M. P. H. Mason, d'Halifax, a donné des résultats tellement satisfaisants qu'ils en justifient l'exploitation.

Comté
d'Halifax.
Mine
Dufferin.

“ *Mine Dufferin, district aurifère de Salmon-River.*—L'automne dernier, à la fin des opérations de la campagne, j'ai visité de nouveau la mine Dufferin, dans le district aurifère de *Salmon-River*, comté d'Halifax, désirant connaître les résultats des travaux considérables exécutés récemment en cet endroit, à cause de leur portée sur les méthodes améliorées d'exploitation des mines dans la province en général. Ce district a été relevé en 1897, et un plan et une coupe à l'échelle de 250 pieds au pouce ont été publiés l'année suivante. Ainsi qu'on le dit dans la description donnée à la page 123 du Compte rendu Sommaire de 1897, la surface est si abondamment couverte de drift que l'on n'a pu observer que quelques affleurements ; de plus, les opérations minières étaient alors suspendues, la mine était remplie d'eau, et les seules autres données à notre disposition pour dresser la structure

DOC. DE LA SESSION No 13a

géologique étaient celles fournies par les plans et les coupes des travaux souterrains dressés par la compagnie, lesquels, tout en donnant la disposition générale des principaux travaux, n'avaient pas pour but d'éclaircir l'importante structure des assises au delà de ces travaux, le long des galeries à travers bancs vers le nord et le sud.

“ Plus tard, la *Montreal-London Gold and Silver Development Company* a acquis cette mine, l'a rouverte et l'a munie d'un outillage minier excellent et d'un moulin moderne à 60 bocards, avec 23 concentrateurs à minerai de Frue, d'une capacité de 240 tonnes par 24 heures. Les travaux méthodiques importants faits par cette compagnie fournissent une excellente occasion d'étudier la structure du pli anticlinal au-dessous de la surface, et je dois remercier les employés de la compagnie de ce qu'ils m'ont donné la permission de faire un examen de cette nature, et M. E. A. Daly, le gérant, de ce qu'il a eu la bonté de me donner toute l'aide possible.

“ Il n'a été fait qu'un examen général des opérations minières considérables faites par la première compagnie depuis la découverte en 1880, mais l'on a fait un levé détaillé des galeries à travers bancs et d'allongement exécutés récemment, aux niveaux de 134, 200 et 300 pieds. Ces levés ont été rapportés, et on a relevé une coupe transversale à travers le puits vertical. Cette coupe indique que la forme du pli anticlinal qui traverse le district diffère de celle donnée dans le plan publié, en ce qu'au lieu d'un simple pli, il y a deux plis anticlinaux secondaires le long du sommet du ploiement principal.

Deux
anticlinales.

“ Le pli anticlinal méridional, le plus aigu des deux, est celui sur lequel se trouve le système des gîtes anticlinaux (*saddle-reefs*) superposés, que l'on a exploités avec tant de succès jusqu'à une profondeur de plus de 300 pieds. L'anticlinale septentrionale a son sommet à une distance de 245 pieds au nord de la première, et elle est beaucoup plus large. Son versant méridional plonge vers le sud sous un angle ayant en moyenne 45° et, apparemment, n'est pas favorable à la formation de filons de quartz, car les 200 pieds de galerie à travers bancs pratiqués au nord de la galerie d'allongement à 200 pieds, entre la synclinale au puits vertical et son sommet, n'ont exposé qu'une seule veine d'un pouce d'épaisseur. Le versant septentrional plonge vers le nord sous un angle augmentant graduellement jusqu'à 78°, et n'expose pas de quartz sur les quarante-cinq pieds qui terminent la longueur totale de la galerie à travers bancs ci-dessus mentionnée. Des filons de quartz, que l'on dit aurifères, ont toutefois été mis au jour à la surface, à une distance de 105 pieds et plus au nord de son sommet, et il est possible qu'ils méritent d'être exploités. Ces filons formeraient une zone qui, probablement, s'étend en profondeur parallèlement au plan de

l'axe du pli et plonge vers le sud sous un angle de 78°. Cette inclinaison correspond presque à celle du plan de l'axe de l'anticlinale méridionale, et les deux systèmes de filons-selle de quartz étant éloignés de 300 pieds l'un de l'autre, il ne serait peut-être pas praticable de les exploiter avantageusement ensemble.

Exploitation
de la mine
Dufferin.

“ Comme je l'ai déjà dit, toutes les filons-selle exploités à la mine Dufferin sont situés le long du sommet du pli anticlinal méridional. Ils suivent les plans de stratification et se présentent presque toujours dans des bandes de schistes. A la surface, les flancs du pli anticlinal plongent vers le sud sous un angle de 62°, et vers le nord sous un angle d'environ 77°, et ils se courbent brusquement au sommet, qui affleure à quinze pieds au sud du puits vertical. L'arête du pli incline vers l'est et vers l'ouest sous des angles très bas, formant un dôme elliptique long et étroit, dont le centre n'est pas loin à l'ouest du puits vertical. Le plan de l'axe du pli plonge vers le sud sous un angle de 77°, étant éloigné de 48 pieds du puits vertical à la profondeur de 200 pieds, et de 72 pieds à la profondeur de 300 pieds, s'éloignant de 24 pieds au sud de ce puits à tous les 100 pieds de profondeur.

Limite des
filons.

“ Le plan axial du pli synclinal qui divise les deux plis anticlinaux court parallèlement à ceux de ces derniers, et se trouve à 48 pieds au nord de celui du sud. Une des conclusions les plus importantes tirées de l'étude de ces plis est que le plan axial de la synclinale forme la limite septentrionale et la plus profonde des filons plongeant au nord le long de l'anticlinale méridionale. Le filon nord exploité par la première compagnie a été suivi à une profondeur de 120 pieds, jusqu'au fond du bassin synclinal, où il finissait naturellement, mais ceux qui l'exploitaient le croyaient interrompu par une faille. A la galerie à travers bancs percée à 200 pieds, où le plan axial de la synclinale est exactement au côté sud du puits vertical, un filon plongeant au nord en suivant une bande de schiste finit à un point où les strates se courbent brusquement sous la synclinale. De la même manière, à la galerie à travers bancs percée à 300 pieds, l'on a observé qu'un filon de huit pouces d'épaisseur diminuait graduellement à la synclinale, à 24 pieds au sud du puits vertical. On devra ainsi tenir compte de l'inclinaison de la limite septentrionale de la formation de quartz en poussant les travaux à de plus grandes profondeurs, car elle s'éloignera probablement de 24 autres pieds au sud du puits vertical à tous les 100 pieds creusés au-dessous de la galerie percée à 200 pieds, de sorte qu'à une profondeur de 1,000 pieds, il faudra faire une galerie à travers bancs de 192 pieds au sud pour l'atteindre.

“ Le long de la galerie à travers bancs, à la profondeur de 200 pieds, la largeur de la formation de quartz s'étend à partir de la synclinale,

DOC. DE LA SESSION No 13a

au puits vertical, sur une largeur de 177 pieds vers le sud, ou 129 pieds au delà de l'anticlinale, et l'on n'a pas trouvé de quartz le long des autres 194 pieds de galerie à travers bancs. A la profondeur de 300 pieds, la galerie à travers bancs, s'étendant à 254 pieds au sud de la synclinale, a exposé des filons de quartz sur toute sa longueur.

“ Les travaux miniers faits jusqu'ici prouvent que les gîtes de quartz les plus considérables et les plus riches se trouvent principalement au sommet de l'anticlinale, surtout sur les premiers 200 pieds de profondeur. A la profondeur de 300 pieds, ils semblent moins restreints au sommet de l'anticlinale et s'étendre à une plus grande distance au sud. Cela provient sans aucun doute de ce que le pli devient un peu plus ouvert à ce niveau. Si le pli continu ainsi à s'étendre en profondeur, la zone de plus grande épaisseur et d'enrichissement spécial des filons s'éloignera probablement par degré de l'anticlinale vers le sud, et sera en conséquence à une distance encore plus grande du puits vertical. Toutefois, l'expérience acquise à Bendigo, Australie, où des gîtes anticlinaux semblables ont été exploités à des profondeurs dépassant 3,000 pieds, prouve que la forme du pli anticlinal n'est pas toujours constante, mais qu'elle est alternativement plus ouverte et plus aiguë, donnant une succession de filons-selle de puissance et de valeur variables. Pareillement, il est possible de rencontrer à la mine Dufferin, à une grande profondeur, une série de puissants gîtes anticlinaux superposés, dont certaines parties seront suffisamment riches pour être exploitées avec avantage. Quartz le plus riche au sommet.

“ Tout ce que l'on a dit jusqu'ici se rapporte à la coupe transversale faite au puits vertical. Si nous considérons maintenant le pli principal sur son prolongement oriental et occidental, nous voyons que le ploiement méridional, a la forme d'un dôme elliptique long et étroit, inclinant, depuis un point pas bien éloigné à l'ouest du puits vertical, vers l'est et l'ouest sous des angles très bas, augmentant graduellement à près de 18°. La première compagnie a exploité les filons Nord et Sud le long de la pente occidentale de l'anticlinale, sur une longueur de 1,211 pieds et 577 pieds du côté de l'est, ce qui a donné une longueur totale exploitée de 1,788 pieds le long du filon-selle supérieur, la partie abattue ayant une profondeur moyenne de 120 pieds et un maximum de profondeur de 300 pieds. Aux extrémités orientale et occidentale de ces travaux, les filons-selle ont toujours conservé une bonne moyenne en largeur et en richesse, et l'on constatera probablement qu'ils peuvent être travaillés avec profit sur plusieurs milliers de pieds plus loin à l'est et à l'ouest. Pli principal à l'est et à l'ouest.

“ Vers l'ouest, la roche de fond est couverte d'une épaisse couche de drift glaciaire, et l'on n'a tenté aucune prospection de ce côté. Vers

l'est, on a fait un peu de prospection à 1,200 pieds à l'est du puits vertical, mettant à découvert trois puissants filons donnant des espérances sur le pendage méridional, immédiatement au sud d'un affleurement proéminent de 'whin' formant le sommet de l'anticlinale sud ; et, comme le drift est de peu d'épaisseur, l'on devrait faire plus de travaux de développement dans cette direction.

Faïlle.

“ La faille à main gauche, indiquée sur le plan publié du district, qui a une direction nord et sud à une distance de 850 pieds à l'est du puits vertical, n'a pas pu être reconnue avec certitude, mais son déplacement horizontal n'est probablement pas de plus de 50 pieds.

Mine
Lake-Eagle.

“ Plusieurs puissants filons ont aussi été mis au jour sur le plongement sud, à une distance de 3,600 pieds à l'est du puits vertical, sur ce que l'on connaissait autrefois sous le nom de mine *Lake-Eagle*, et deux de ces filons ont été exploités jusqu'à une profondeur de 50 pieds. La *Montreal-London Company* a récemment acquis ce terrain, et l'on est à creuser un puits vertical pour l'exploiter. Le premier filon recoupé est considérable et offre de bonnes perspectives, et il y a lieu de croire que le puits tel que placé fournira le moyen d'exploiter une zone de puissants filons rémunérateurs. On doit se rappeler, cependant, que la zone plonge vers le sud sous un angle probablement de près de 77°, et, à mesure que l'on descendra, il faudra faire des galeries à travers bancs au sud pour l'atteindre. Cette zone est la continuation vers l'est de celle de la Dufferin, et elle tend à démontrer que toute sa longueur, 3,900 pieds, depuis le puits vertical jusqu'à la *Lake-Eagle*, mérite probablement d'être exploitée.

Grande faille

“ Les affleurements de roche au nord du puits vertical de la *Lake-Eagle* indiquent apparemment un double ploïement, le prolongement oriental de celui de la mine Dufferin. Une faille à main gauche traverse probablement le lac *Eagle* dans un sens sud-est, donnant un déplacement horizontal d'environ 1,500 pieds.

Conclusions
générales.

“ D'après la description qui précède de la structure du district, l'on doit conclure que le pli anticlinal méridional présente un système de gîtes anticlinaux superposés et parallèles, s'étendant sur un mille et demi en longueur et vraisemblablement à une grande profondeur ; de plus, l'exploitation a établi que des parties considérables de ces filons étaient très rémunérateurs le long d'une zone bien définie, sur une longueur de 1,788 et une profondeur de 300 pieds, et que ces mêmes filons seront probablement rémunérateurs sur une longueur de plus d'un mille et jusqu'à une grande profondeur, si les travaux d'exploitation sont habituellement conduits. En conséquence, l'on devrait tenter tous les efforts possibles pour reconnaître les parties rémunératrices des filons par des

séries d'épreuves faites avec soin le long des travaux de développement. A ce sujet, je recommanderais fortement les épreuves aux bocards, et je conseillerais, toutes les fois que la chose sera possible, de charger séparément les douze batteries de minerai extrait des différents filons ou parties de filons. De cette manière, on obtiendra les valeurs exactes des blocs de filons abattus, et, si l'on en tient convenablement note, ces valeurs feront voir la distribution de l'or dans tous les filons, et aideront beaucoup à définir les limites et la direction de la zone des parties aurifères exploitables et à disposer les travaux futurs. Si les gérants de mines adoptaient un système de ce genre et tenaient compte des valeurs obtenues, il n'y a aucun doute qu'il se ferait dans la Nouvelle-Ecosse des exploitations minières permanentes sur une plus grande échelle, et que l'on trouverait rémunératrices un grand nombre de mines aujourd'hui abandonnées.

“ Deux pouvoirs hydrauliques importants et distincts sont situés sur la rivière au Saumon (*Salmon River*), à trois quarts de mille à l'ouest et au sud du puits vertical. L'une de ces chutes n'est que peu utilisée, mais si l'on tirait le meilleur avantage possible de la force réunie des deux, cela économiserait beaucoup de combustible. Rendement de l'or.

“ Le tableau suivant contient les relevés officiels envoyés au département des Mines par la mine Dufferin depuis 1881 jusqu'à la dernière année des opérations de la première compagnie en 1895 :—

| Année. | Tonnes. | Onces. |
|-----------|---------|--------|
| 1881..... | 1,640 | 1,785 |
| 1882..... | 3,460 | 4,315 |
| 1883..... | 7,602 | 3,885 |
| 1884..... | 9,799 | 3,397 |
| 1885..... | 10,880 | 4,924 |
| 1886..... | 11,628 | 6,509 |
| 1887..... | 10,602 | 3,258 |
| 1888..... | 9,925 | 3,354 |
| 1889..... | 7,633 | 2,032 |
| 1890..... | 6,415 | 2,070 |
| 1891..... | 5,210 | 1,406 |
| 1892..... | 4,220 | 1,042 |
| 1893..... | 3,220 | 882 |
| 1894..... | | |
| 1895..... | 1,467 | 271 |
| | 93,701 | 39,130 |

“ Ces chiffres donnent un rendement moyen de 8 pennyweights $8\frac{1}{5}$ grs par tonne.”*

* Traduction revue et corrigée par M. Faribault.

Travaux
du Dr G. F.
Matthew au
Cap-Breton.

A ma recommandation, le D^r G. F. Matthew, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, s'est chargé de faire un examen des roches cambriennes et autres roches anciennes de l'île du Cap-Breton, dans le but spécial d'en déterminer les relations exactes et de recueillir et décrire les fossiles qu'elles contiennent. En conséquence, il a passé à peu près six semaines sur les lieux l'été dernier, et aujourd'hui il consacre ses moments de loisir à l'étude des échantillons. Voici son compte rendu général des travaux exécutés. Il a déjà préparé et publié, dans le numéro de décembre du Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle du Nouveau-Brunswick, un rapport préliminaire sur quelques-uns des fossiles recueillis.

En arrivant au Cap-Breton, le D^r Matthew a d'abord examiné la structure des roches qui ont été rapportées au système cambrien. Il écrit :—

Les roches
cambriennes.

“ Le cambrien (proprement dit) et l'etcheminien qui le supporte sont renfermés dans plusieurs synclinales étroites entre le chenal de Saint-André et la baie Est du lac Bras-d'Or, et dans la large vallée de la rivière Mira. Ces formations (terrains) présentent généralement des plis monoclinaux dans les vallées étroites, mais dans le bassin de la Mira, il y a plusieurs synclinales. Les plis ont ordinairement des pendages élevés du côté est, ou y sont rejetés par des failles contre les roches plus anciennes, les pétrosilex et les syénites.

“ Bien qu'ici et dans la région du Nouveau-Brunswick les synclinales observées dans les roches cambriennes se dirigent nord-est et sud-ouest, l'on remarquera qu'au Nouveau-Brunswick, les plongements sous des angles élevés, les bouleversements et les contacts disloqués sont principalement sur le côté nord-ouest des plis, tandis qu'au Cap-Breton ils sont généralement sur le côté sud-est.

Fossiles
du cambrien
supérieur.

“ On n'a trouvé dans le cambrien de cette région que des fossiles appartenant au cambrien supérieur, ceux du cambrien inférieur, c'est-à-dire, *Paradoxides* et *Protolenus*, présents à Saint-Jean, étant apparemment absents ici.

“ Les roches cambriennes du Cap-Breton exposent deux divisions principales : une inférieure, consistant surtout en pierre feuilletée et en ardoises sableuses, et une supérieure, où domine des ardoises gris foncé à grain fin. Une couleur gris pur, atteignant quelquefois l'intensité du noir, caractérise toutes les véritables roches cambriennes du Cap-Breton, à l'exception des conglomérats de la base, qui sont parfois localement colorés par les débris abondants des roches immédiatement sous-jacentes.

Effet sur la
topographie.

“ La différence dans la texture et la cohésion des roches des deux divisions du cambrien du Cap-Breton a influé sur la topographie de la

DOC. DE LA SESSION No 13a

région, car les cours d'eau importants des superficies cambriennes roulent presque partout sur les roches de la division supérieure, qui ont été érodées pour former des vallées et donnent ainsi passage à ces cours d'eau.

“ Au contraire, les couches plus grôssières et plus dures de la division inférieure se trouvent ordinairement sur les arêtes qui séparent les cours d'eau. Une anticlinale de cette nature est le *Big-Ridge*, dans la vallée de la Mira. Quelques lits d'hématite se rencontrent avec les pierres feuilletées cambriennes sur cette éminence, lesquels ont été déposés dans des conditions analogues à celles qui ont accompagné le dépôt des hématites cambriennes de l'île Bell à Terre-Neuve. Toutefois, les lits que l'on a trouvés au Cap-Breton sont minces. A l'extrémité méridionale de cette arête, les dépôts de surface paraissent être beaucoup chargés de fer, ce qui donne une couleur ocreuse au sol et aux débris glaciaires.

“ Le terrain etcheminien sous-jacent contraste avec le cambrien par ses teintes rouges et gris-verdâtre. Il expose ainsi deux séries d'assises d'aspect différent : une inférieure, le plus souvent formée de conglomérats de roches volcaniques dans quelques districts ; et une supérieure, consistant en argiles schisteuses ou ardoises gris-verdâtre avec quelques bandes de conglomérat ordinairement minces. Ces ardoises sont les 'argilites' de M. Fletcher. L'etcheminien est généralement, mais pas toujours, présent au-dessous du cambrien, et d'une structure semblable. Roches etcheminiennes.

“ La paléontologie de ces deux formations est intéressante. Dans leur faune. l'etcheminien, l'on a trouvé une nouvelle faune, comprenant, autant qu'on l'a observé, sept espèces de brachiopodes et cinq d'ostracodes. Les fossiles de ces deux groupes ressemblent généralement à ceux de la zone à *Protolenus* (cambrien inférieur) du Nouveau-Brunswick. Tous les genres de cette faune sont présents dans les couches à *Protolenus*, mais aucune de cette espèce.

“ Dans le cambrien, il y a une faune immédiatement au-dessus du conglomérat de la base, laquelle, d'après les espèces présentes, semble appartenir au cambrien supérieur. Plus haut apparaissent des strates qui, par leurs fossiles et leurs trous et traces de vers, peuvent être comparées à la bande C de la division 2 du groupe de Saint-Jean, qui est le cambrien supérieur. Passant à la division supérieure du cambrien du Cap-Breton, nous trouvons la faune *Peltura* bien développée dans plusieurs localités, et dans une, la faune *Dictyonema*. Toute la classe des faunes du cambrien supérieur représentées dans le groupe de Saint-Jean doit donc vraisemblablement se trouver au Cap-Breton. Faune du cambrien.

“ Il est donc important de bien comprendre la structure du système cambrien dans cette île et de voir qu’il se conforme de si près à celui des superficies du Nouveau-Brunswick, en tenant compte de l’absence du cambrien inférieur (couches à *Paradoxides* et à *Protolenus*).”

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Rapport du
Dr Hoffmann.

En faisant connaître les travaux faits dans ces divisions des opérations de la Commission, le Dr Hoffmann dit :—

Chimie et
minéralogie.

“ Les travaux exécutés au laboratoire de chimie pendant l’année dernière ont été conduits d’après les mêmes principes que ceux suivis jusqu’ici, c’est-à-dire qu’ils ont été principalement limités à l’examen et à l’analyse des minéraux et des minerais que l’on a considérés comme devant vraisemblablement avoir de la valeur et de l’importance au point de vue industriel. Voici en peu de mots les travaux exécutés :—

“ 1. Analyses de combustibles, savoir, de lignites, de houilles lignitiques et de houilles.

“ Analyses d’eaux de rivières, de lacs et de sources, provenant de localités situées dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec et d’Ontario, dans les territoires du Nord-Ouest et dans la province de la Colombie-Britannique.

“ 3. Analyses de calcaires et de dolomies de certaines parties des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et d’Ontario, et des territoires du Nord-Ouest. Continuation de la série d’analyses déjà commencées relativement à l’examen des mérites spéciaux de pierres pouvant servir à la construction, aux qualités qu’elles possèdent pour la fabrication de la chaux ou du ciment hydraulique, ou à leur emploi à des fins métallurgiques et autres.

“ 4. Analyses de minerais de fer provenant de différentes localités de la province de la Nouvelle-Ecosse.

“ 5. Analyses partielles de pyrrhotines nickélicères des provinces de Québec et de la Colombie-Britannique.

“ 6. Essais d’un grand nombre de minerais pour or et argent, provenant de diverses localités des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, d’Ontario et de la Colombie-Britannique, et de certaines parties des territoires du Nord-Est et du Nord-Ouest.

“ 7. Analyses d’échantillons de roches de la province de la Colombie-Britannique.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“8. Analyses de plusieurs minéraux intéressants et importants au point de vue commercial, dont quelques-uns n’avaient pas encore été reconnus comme se rencontrant au Canada, par exemple : 1. L’*Hubnérite*, tungstate manganéux, trouvée en certaine quantité à Emerald, dans le comté d’Inverness, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. 2. *Natron*. Le natron, hydrocarbonate de soude, que l’on a trouvé dans une série de petits lacs peu profonds situés pas bien loin au nord de Clinton, dans le district de Lillouët, province de la Colombie-Britannique. Dans l’un de ces lacs, le Goodenough, d’où l’on a tiré le minéral examiné, l’on a vu que le dépôt recouvrait tout le fond du lac, avait une épaisseur très considérable, et représentait, autant qu’on a pu l’estimer, environ vingt milles tonnes de carbonate de soude. Outre une analyse du natron, l’on a fait une analyse complète de l’eau du lac, ainsi que de la vase qui en recouvre le fond et sur laquelle repose le natron. 3. *Hydromagnésite*. L’hydromagnésite, carbonate de magnésie basique, que l’on a trouvée en très grande abondance dans le voisinage de la Maison des 108 milles (*108-mile House*), sur le chemin de Caribou, district de Lillouët, et que M. J. C. Gwillim a découvert plus récemment en arrière de l’emplacement de la ville d’Atlin, sur le côté oriental du lac Atlin, dans la province de la Colombie-Britannique.

“9. On a aussi fait une analyse de célestine (strontiane sulfatée) provenant du township de Bagot, comté de Renfrew, province d’Ontario, et l’on a également commencé l’examen d’un minéral, évidemment du spodumène, recueilli par M. A. P. Low dans l’île aux Morses (*Walrus Island*), littoral oriental de la baie de James, dans le district d’Ungava.

“10. Divers examens, comme l’analyse ou l’épreuve partielle, selon le cas, d’argiles à brique et à poterie, de marnes coquillères, d’argiles schisteuses graphitiques, de sables ferrugineux, et d’autres minéraux non mentionnés sous les titres ci-dessus.

“Les résultats détaillés des travaux qui précèdent sont donnés dans mon rapport annuel, dont le manuscrit a été préparé et est aujourd’hui entre les mains des imprimeurs.

“Le nombre d’échantillons de minéraux reçus pendant la période en question pour détermination, examen ou analyse, s’est élevé à mille dix-sept. Beaucoup de ces échantillons ont été apportés par des visiteurs, et les renseignements demandés à leur sujet ont été, dans la plupart des cas, communiqués à ces visiteurs à l’époque de leur demande. Dans d’autres cas, cependant, lorsque nous avons cru qu’une analyse partielle ou complète était opportune, ainsi que dans le cas d’échantillons envoyés de loin, les résultats ont été communiqués par lettre. Le

Echantillons reconnus.

nombre de lettres écrites personnellement, surtout à ce sujet, et ayant généralement la nature de rapports, s'est élevé à deux cent quatre-vingt-trois, et le nombre de celles que nous avons reçues, à cent trente-cinq.

Minéraux
examinés.

“MM. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, aides au laboratoire, ont, comme résultat de leur constante assiduité, accompli une très grande somme d'ouvrage. Le premier a fait un très grand nombre d'essais d'or et d'argent, beaucoup d'analyses importantes de minéraux, et, en outre, il a dirigé quantité d'examen divers, tandis que le dernier a fait de nombreuses analyses d'eaux, quelques analyses de minéraux, beaucoup d'analyses partielles, ainsi que divers autres examens.

Travaux
des aides.

“ Dans les travaux se rattachant à la division minéralogique du musée, M. R. L. Broadbent m'a assidûment aidé comme d'habitude. Il a été constamment occupé à l'étiquetage permanent et à faire le catalogue des échantillons, travail qui doit nécessairement être d'un caractère plus ou moins constant, en raison des additions continuelles que l'on fait à la collection, à disposer certaines vitrines pour pouvoir y mettre de nouveaux échantillons, et à différents autres ouvrages se rattachant aux collections minéralogiques et lithologiques.

Dons faits au
musée.

“ Les additions faites à cette division du musée dans le cours de l'année dernière comprend cent quatre-vingt-un échantillons de minéraux, cent cinquante échantillons de roches, avec des tranches minces pour l'étude microscopique de ces échantillons, provenant des régions du Nipissingue et du Témiscamingue, recueillis par M. A. E. Barlow, et trois cent soixante-quatre échantillons de roches tirés du district d'Ungava, recueillis par M. A. P. Low. Parmi les additions faites à la collection minéralogique, les suivants ont été :—

(A.) Recueillis par des membres du personnel employés aux explorations organisées par la Commission :—

Ami, D^r H. M. :—

- a. Pyrite de cuivre, pyrite de fer et fer spathique, du lac Polson, comté d'Antigonish, N.-E.
- b. Gypse (var. sélénite), pris à un quart de mille du Grand-Lac, township de Douglas, comté de Hants, N.-E.
- c. Hématite, de Grand-Pré, comté de King, N.-E.
- d. Cuivre natif, du Cap-d'Or, comté de Cumberland, N.-E.
- e. Baryte, prise à six milles au nord de Brookfield, comté de Colchester, N.-E.
- f. Analcime, de McKay-Head, en amont du fort de Parrsborough, comté de Cumberland, N.-E.
- g. Trapp amygdalaire, des bords de la rivière Avon, Horton-Beach, baie de Fundy, comté de King, N.-E.

DOC. DE LA SESSION No 13a

- h. Schiste oléifère montrant les effets des agents atmosphériques, des mines d'Albert, comté d'Albert, N.-B.
- i. Calcaire chambré, du banc de neuf brasses, à soixante-dix milles au sud de l'île Brûlée (*Burnt Island*), lac Huron, O.

Barlow, A. E. :—

- a. Biotite, du township de Cardiff, comté d'Hastings, O.
- b. Magnétite (gros cristaux), du township de Faraday, comté d'Hastings, O.
- c. Corindon (bleu), du township de Dungannon, comté d'Hastings, O.
- d. Pyrrhotine, du township de Dungannon, comté d'Hastings, O.
- e. Pyroxène et orthose (cristaux), du township d'Herschell, comté d'Hastings, O.

Brock, R. W. :—

- a. Jamesonite, du claim de D. Whitley (*Red Paddy*), source de la rivière Chaudière (*Kettle River*), district de Yale, C.-B.
- b. Gmelinite, de la mine *War-Eagle*, Rossland, district de la Koutanie Occidentale, C.-B.

Gwillim, J. C. :—

- a. Roche de magnésite, d'environ un mille au nord de la rivière aux Brochets (*Pike River*), district de Cassiar, C.-B.
- b. Hydromagnésite, d'Atlin, district de Cassiar, C.-B.
- c. Cendre volcanique, de la crique du Quatre-de-Juillet (*Forth of July Creek*), Atlin, district de Cassiar, C.-B.

Low, A. P. :—

- a. Epidote, 35 échantillons, de l'île aux Morses (*Walrus*), collines de la Peinture (*Paint Hills*), littoral oriental de la baie de James, district d'Ungava, T. N.-E.
- b. Spodumène (?), 14 échantillons, de l'île aux Morses, collines de la Peinture, littoral oriental de la baie de James, district d'Ungava, T. N.-E.
- c. Molybdénite, 15 échantillons, de l'île N° 12, collines de la Peinture, littoral oriental de la baie de James, district d'Ungava, T. N.-E.
- d. Pierre des amazones, 7 échantillons, des îles près des collines de la Peinture, littoral oriental de la baie de James, district d'Ungava, T. N.-E.
- e. Grenat, du cap Hope, littoral oriental de la baie de James, district d'Ungava, T. N.-E.
- f. Axinite, 30 échantillons, du sound de Manitounuck, littoral oriental de la baie d'Hudson, district d'Ungava, T. N.-E.

- g. Magnétite et hématite, 5 échantillons, des îles Nastapoka, littoral oriental de la baie d'Hudson, district d'Ungava, T. N.-E.
- h. Anthraxolite, de l'île Longue, au sud de la Grande-Rivière de la Baleine, littoral oriental de la baie d'Hudson, district d'Ungava, T. N.-E.

McEvoy, James :—

- a. Altaïte, de la mine *Pay-Roll*, crique du Nègre (*Nigger*), à 12 milles au S.-O. de Cranbrook, district de la Koutanie Orientale, C.-B.
- b. Alluvion pris près du pied du glacier, à Glacier, chemin de fer Canadien du Pacifique, C.-B.

(B.) Reçus à titre de dons :—

Albert Manufacturing Company, Hillsboro, N.-B. :—

Gypse avec albertite, de Hillsborough, comté d'Albert, N.-B.

Blue, John, Eustis, Q. :—

Vivianite, du lot 25, rang II de Hatley, comté de Stanstead, Q.

Brehlich, H., Nelson, C.-B. :—

Chalcocite, du claim *Grey-Eagle*, près de la crique de la Prairie (*Meadow Creek*), Kamloops, district de Yale, C.-B.

Cameron, J. J. :—

Tourmaline, du district aurifère de Stormont, comté de Guysborough, N.-E.

Carter, J. J., Manilla, O., par le D^r H. M. Ami (de la Commission) :—

a. Tuf calcaire, du township de Brock, comté d'Ontario, O.

b. Marne coquillière, du township de Somerville, comté de Victoria, O.

DeWolf, Geo., Vancouver, C.-B. :—

Limonite, du district de Lardeau, C.-B.

Fossil Flour Company, Bass-River, N.-E., D. S. Collins, gérant :—

Terre d'infusoires (tripoli), de Bass-River, Five-Islands, comté de Colchester, N.-E.

Fraser, J. D., Springville, N.-E., par le D^r H. M. Ami (de la Commission) :—

Calcaire, de Springville, comté de Pictou, N.-E., employé comme fondant par la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse, New-Glasgow, N.-E.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Genest, P. M. A., département des terres de la Couronne, Québec :—
 Modèle d'une petite pépite d'or tirée de la rivière Gilbert, comté de Beauce, Q.

Hallwright, D^r F. W. :—

Pyrite de cuivre, du Grand-Lac des Esclaves et de la rivière Buffalo, T. N.-O.

Hille, F., Port-Arthur, O., par W. McInnes, (de la Commission) :—

Quartz améthystin avec cristaux de fluorine verte, de la mine *Porcupine (Twin Cities)*, township de Gillies, district de la Baie du Tonnerre, O.

Hunter, M^{me} H., Granite-Creek, C.-B. :—

Concrétion calcaire, de Granite-Creek, district de Yale, C.-B.

Jones, L. J., Morden, Manitoba :—

Nodule de pyrite de fer, de Morden, Manitoba.

Klock, R. A., Klocks-Mills, O. :—

Pyrite de cuivre, pyrite de fer, galène et sulfure de zinc, de la rivière Mattawabika, rivière de Montréal, district de Nipissingue, O.

Macfarlane, Thomas, Ottawa, O., par le D^r R. W. Ells (de la Commission) :—

Litière de tourbe, du comté de Welland, O.

McAllister, John, M.P., Campbellton, N.-B. :—

Cuivre natif, de la rivière Scaumenac, comté de Bonaventure, Q.

Markham, Alfred, Saint-Jean, N.-B. :—

Amiante, du côté ouest du port, près du village de Lower-Five-Islands, comté de Colchester, N.-E.

Obalski, J., Inspecteur des Mines, Québec :—

a. Argile, du lot 45, rang IV (sur la Petite-Rivière Paquette), canton de Macpès, comté de Rimouski, Q.

b. Marne, du lac à la Peinture, canton de Neigette, comté de Rimouski, Q.

Parsons, J. A., Halifax, N.-E., par le D^r H. M. Ami (de la Commission) :—

Sable de l'île au Sable, vis-à-vis du littoral oriental de la Nouvelle-Ecosse.

Poirier, sénateur, Shédiac, N.-B. :—

Minerai de fer limoneux, de Rogerville, comté de Northumberland, N.-B.

Queen City Oil Company, par E. A. Oliver, Ottawa, O. :—

Echantillon de pétrole canadien (photogène.)

Ritchie, R. McG., Bryson, Q. :—

Pyrrhotine, du lot 5, rang II, de l'île du Calumet, comté de Pontiac, Q.

Robillard, Honoré, Ottawa, O. :—

Calcaire, du lot 22, conc. I, township de Gloucester, comté de Carleton, O.

Roger, C. J., Ottawa, O., par le D^r H. M. Ami (de la Commission) :—

Grès, de South-March, comté de Carleton, O.

Rudderham, D. :—

Tripoli du comté du Cap-Breton, N.-E.

Rutledge, J., Ottawa :—

Mica (phlogopite), du lot 2, rang V de Masham, comté d'Ottawa, O.

Ryan, A. :—

Concrétions calcaires, des Erables, rivière Outaouais, township de Mattawan, district de Nipissingue, O.

Soues, F., Clinton, C.-B. :—

Quartz aurifère, de la crique McGillivray, crique Anderson, district de Lillouët, C.-B.

Sutherland, Hugh, Winnipeg, Man :—

Minerai d'argent, de la mine *California*, district minier de Nelson, Koutanie Occidentale, C.-B.

Thompson, R. M., président de l'*Orford Copper Company*, 99, John street, New-York :—

Echantillons de produits de l'affinage du nickel :—

- a. Première matte.
- b. Matte concentrée.
- c. Chapeaux de cuivre (*Copper tops*).
- d. Fonds de nickel (*Nickel bottoms*).
- e. Matte de cuivre, produit de 'c'.
- f. Cuivre ampoulé, produit de 'e'.
- g. Oxyde de nickel fini.
- h. Nickel fini.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Thomson, H. C., 3 Park Square West, Regents Park, Londres, N.-O., Angleterre :—

Minerai de fer titané, de la rivière Rapide, baie des Sept-Iles, comté de Saguenay, Q.

Wallingford, E., Templeton, Q., par C. W. Willimott (de la Commission) :—

Nodule concrétionné, de la rivière Blanche, Templeton, comté d'Ottawa, Q.

Weston, T. C., Ottawa :—

Calcaire fossilifère, de la falaise de la Côte de la Montagne, ville de Québec, Q.

Willimott, C. W., Ottawa :—

Cristaux de sphène, du canton de Litchfield, comté de Pontiac, Q.

Yeo, C. T., Ecole Normale, d'Ottawa, par le D^r H. M. Ami (de la Commission) :—

Tuf calcaire, de l'angle nord-est du township de Scarborough, comté d'York, O.

“ M. C. W. Willmott, pendant la plus grande partie des trois premiers mois de l'année, a été occupé à préparer des collections de minéraux et de roches pour diverses institutions d'éducation canadiennes. Voici une liste de ces institutions auxquelles ces collections ont été envoyées :—

Collections envoyées aux maisons d'éducation.

| | |
|---|------------------|
| 1. Ecole d'Armstrong-Corners, station de Gasparaux, N.-B. | 75 échantillons. |
| 2. Ecole de la crique aux Demoiselles n° 5, Hillsboroug, N.-B. | 75 " |
| 3. " High School," Port-Hawkesbury, C.-B. | 100 " |
| 4. Ecole Saint-André (<i>St. Andrews</i>), Annapolis-Royal, N.-E. | 100 " |
| 5. Ecole publique, Tatamagouche, N.-B. | 75 " |
| 6. " High School," Edmonton-Sud, T.N.-O. | 100 " |
| 7. Couvent de Saint-Dunstan, Frédéricion, N.-B. | 75 " |
| 8. Ecole supérieure de North-Head, Grand-Manan, N.-B. | 100 " |
| 9. " High School," Westport, Digby, N.-E. | 100 " |
| 10. " High School," Port-Dover, Ont. | 100 " |
| 11. Ecole pubhque, Pleasantvale, comté d'Albert, N.-B. | 75 " |
| 12. Collège Prince de Galles, Charlottetown, I.P.-E. | 100 " |
| 13. " High School," Blackville, N.-B. | 100 " |
| 14. Ecole Modèle, Frelighsburg, Qué. | 75 " |
| 15. Académie de Shawville, Shawville, Qué. | 75 " |
| 16. Bibliothèque gratuite, Vancouver, C.-B. | 100 " |
| 17. Collège Sainte-Marguerite, Toronto, Ont. | 100 " |
| 18. Académie de Lennoxville, Lennoxville, Qué. | 75 " |
| 19. Couvent de Saint-Pierre, Saint-Jean, N.-B. | 75 " |
| 20. Ecole n° 4, Méductic, comté d'York, N.-B. | 75 " |
| 21. Ecole publique, Wallace, N.-E. | 75 " |
| 22. Institut de Trafalgar, Montréal, Qué. | 75 " |

| | |
|---|------------------|
| 23. Ecole n° 5, Rothesay, Nauwigewauk, N.-B | 75 échantillons. |
| 24. Ecole Selma, Selma, N.-B..... | 75 " |
| 25. " High School," Victoria, C.-B | 25 " |
| 26. Couvent de Sainte-Anne, Glace-Bay, C.-B., N.-E..... | 75 " |
| 27. Couvent de Lourdes, Lourdes, Pictou, N.-E | 75 " |
| 28. Ecole publique, Pisarinco, N.-B..... | 75 " |
| 29. Ecole supérieure, Dalhousie, N.-B | 25 " |
| 30. " High School," Leamington, O..... | 100 " |
| 31. Ecole du Havre de Boucher, Antigonish, N.-E..... | 75 " |
| 32. " High School," Aberdeen, Moncton, N.-B..... | 100 " |
| 33. " High School," Central, Hamilton, Ont..... | 100 " |
| 34. Musée de Victoria, Peterborough, Ont..... | 100 " |
| 35. Académie du comté, Antigonish, N.-E..... | 100 " |
| 36. Couvent de Notre-Dame, Newcastle, N.-B.,..... | 75 " |
| 37. Académie de Granby, Granby, Qué..... | 100 " |

" En outre, l'on a fourni des échantillons aux personnes suivantes :—

" D. W. Macdonald, Edmonton, T. N.-O., 25 échantillons, à titre d'échange.

" Colonel A. W. Roebling, Trenton, N.-Y., E.-U., 1 échantillon.

" Consul général de Belgique, Ottawa, 5 échantillons.

" E. H. Matthews, York-Town, Australie du Sud, 25 échantillons, par échange.

" J. D. Fraser, Ferrona, Nouvelle-Ecosse, 75 échantillons en échange.

" Soit un total de trois mille deux cent six échantillons ainsi distribués.

Travaux pour
l'Exposition
de Paris.

" Du commencement d'avril à la fin de l'année, M. Willimott s'est surtout occupé à recueillir, recevoir et expédier les échantillons provenant de diverses parties du Canada et destinés à la prochaine Exposition de Paris. Dans le cours de ces travaux, il a visité Montréal, Richmond, Sherbrooke, Dudswell, le Lac-Noir (*Black-Lake*) et la ville de Québec, toutes localités situées dans la province de Québec. Plus tard, il s'est rendu à Halifax pour assurer l'uniformité relativement aux collections venant de la Nouvelle-Ecosse, que le département des Mines et des Travaux y avait réunies."

STATISTIQUE MINÉRALE ET DES MINES.

Statistique
et mines.

M. E. D. Ingal fait le rapport suivant sur les travaux de cette division :—

" Pendant toute l'année, on a travaillé comme d'habitude dans cette division à recueillir et coordonner des renseignements concernant les richesses minérales du pays, non seulement pour les fins de la publication du rapport annuel, mais afin d'avoir des renseignements aussi

DOC. DE LA SESSION No 13a

complets que possible au sujet des divers dépôts minéraux de valeur commerciale et de leur exploitation.

“ Outre les renseignements d’une nature technique et statistique rendus publics par les rapports annuels, l’on a beaucoup fait, comme toujours, pour la rédaction de nombreux mémoires en réponse à des demandes spéciales.

“ On a aussi cherché, dans les divers rapports annuels, à répondre aux besoins du public à ce sujet, en recueillant de sources dignes de confiance tous les faits que l’on a pu se procurer relativement à un ou deux minéraux industriels, ou à des industries minérales, et à présenter ces mêmes faits sous la forme d’articles spéciaux. On espère de cette manière pouvoir traiter graduellement toute la question, de telle sorte que les intéressés pourront trouver dans ces rapports, sous une forme condensée, toutes les données utiles sur ces matières, avec renvois aux ouvrages écrits sur le sujet, où ceux qui le désireront pourront avoir des descriptions plus détaillées. Chaque fois qu’il y aura possibilité de le faire, on a l’intention de compléter ces renseignements par des études faites sur les lieux, et à ce sujet, l’on verra que le dernier rapport annuel contient les résultats d’un examen préliminaire des districts gazifères et pétrolifères d’Ontario, examen fait par M. Théo. Denis, de cette division de la Commission.

“ Le rapport annuel de 1898 a été terminé vers la fin de l’année suivante, dès que l’on a pu se procurer les renseignements complets nécessaires. Toutefois, le 21 février 1899, la publication en a été précédée d’un mémoire préliminaire sur la production minérale du Canada pour 1898. Outre l’ouvrage de bureau ordinaire se rattachant aux travaux ci-dessus mentionnés, les employés de la division ont été occupés à dresser un catalogue descriptif technique pour accompagner les échantillons de minéraux envoyés par le Canada à l’Exposition de Paris.”

Publication
des rapports.

M. Ingall a passé quelques jours dans le district où l’on exploite les gîtes de phosphate et de graphite, dans la province de Québec, en compagnie du professeur Osann, d’Allemagne.

PALÉONTOLOGIE ET ZOOLOGIE.

M. Whiteaves dit qu’ayant été élu vice-président de la division géologique et géographique de l’Association Américaine pour l’avancement des Sciences, et ayant présidé la réunion tenue à Columbus, Ohio, au mois d’août dernier, il crut de son devoir de préparer et prononcer un discours approprié à la circonstance. Il choisit pour sujet : *Le Système Dévonien au Canada*, et ce sujet, il l’a traité plutôt au point

Travaux
de M. J. F.
Whiteaves.

de vue paléontologique qu'au point de vue industriel. Dans ce discours, il s'est efforcé de faire une esquisse historique succincte, mais exacte, de la découverte de roches dévoniennes, et un résumé des dernières connaissances que nous avons acquises de ces roches dans chaque province et dans chaque district de la Confédération. Pour le préparer, il lui a fallu faire beaucoup d'études soigneuses et vérifier un grand nombre de mémoires. Il l'a prononcé à Columbus le 21 août, et des exemplaires imprimés d'avance par l'Association en ont été distribués à l'assemblée et ailleurs à des géologues. Sous cette forme, le discours fait une brochure de trente et une pages in-octavo. Il est imprimé *in extenso* dans les Transactions de l'Association pour 1899, et la *Science* et l'*American Geologist* du mois d'octobre dernier l'avaient déjà publié.

Fossiles
mésozoïques.

“ Le manuscrit de la quatrième partie du premier volume des *Mesozoic Fossils*, mentionné dans le Compte rendu Sommaire publié l'année dernière par ce département comme ayant été écrit, a été révisé pour publication et est aujourd'hui rendu chez l'imprimeur. Sept pages complètes seront consacrées aux gravures, la plupart lithographiées. Les dessins destinés à ces planches ont été faits par M. Lambe, et les planches elles-mêmes ont été imprimées. On espère que la dernière partie sera prête à être publiée au commencement de 1900.

Fossiles
de Trenton
provenant
d'Akpatok.

“ Une petite collection de fossiles de l'île Akpatok, baie d'Ungava, Ungava, faite par le Dr R. Bell, lorsqu'il a accompagné l'expédition envoyée par le gouvernement canadien à la baie d'Hudson en 1897, sur le *Diana*, a été examinée attentivement, et un mémoire sur ces fossiles a été rédigé et publié dans l'*American Journal of Science* de juin 1899. Ces fossiles offrent un intérêt spécial au géologue, car ils indiquent clairement l'existence du calcaire de Trenton dans cette localité très éloignée et jusque-là inexplorée. Il y avait parmi ces échantillons quelques doubles qui ont été envoyés au Muséum National des Etats-Unis, en échange d'une petite série de fossiles recueillis récemment dans la formation de Trenton au Mont-aux-Fossiles de Silliman, baie de Frobisher, Terre de Baffin.

“ Plusieurs autres collections de fossiles, plus particulièrement quelques petits envois d'échantillons provenant du calcaire cornifère près d'Amherstburgh, Ont., ont aussi été examinées et les espèces déterminées autant que l'a permis leur état de conservation.

Rapport sur
les invertébrés
marins.

“ Vu que le gouvernement fédéral a récemment établi une station biologique marine à St. Andrews, N.-B., l'on a commencé un rapport sur les invertébrés marins du fleuve et du golfe Saint-Laurent, et du littoral de l'Atlantique en Canada, dans le but de constater exactement

DOC. DE LA SESSION No 13a

ce que nous connaissons du sujet jusqu'aujourd'hui. Ce rapport est destiné, à comprendre une liste aussi complète que possible, non seulement de toutes les espèces draguées ou autrement recueillies depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'au détroit de Belle-Isle, par le D^r W. Stimpson, sir J. W. Dawson, le D^r R. Bell, le professeur A. E. Verrill, le D^r A. S. Packard, moi-même et d'autres, mais aussi de celles retirées à la hauteur d'Halifax par le steamer de S. M. le *Challenger* en 1872, et dans la baie de Fundy et sur le littoral atlantique de la Nouvelle-Ecosse par la commission des pêcheries des Etats-Unis. Il sera basé sur des notes prises depuis 1873, et comprendra autant que possible les limites géographiques et bathymétriques des différentes espèces, ainsi que des notes sur leur synonymie et leurs affinités spécifiques. Le manuscrit de ce rapport est très avancé.

“ Deux collections de coquilles de la terre récente du Nouveau-Brunswick ont été examinées et nommées pour M. G. W. Bailey, de Frédéricton.

“ Le D^r Ami écrit qu'il a continué les travaux relatifs à la détermination d'horizons géologiques d'après des collections de fossiles. Ces collections comprennent des échantillons tirés du bassin poléozoïque d'Ottawa, ainsi que des collections envoyées par le professeur L. W. Bailey, de l'Université du Nouveau-Brunswick, provenant de la zone d'ardoise d'York et d'autres comtés du Nouveau-Brunswick. Les collections mentionnées en dernier lieu démontrent que des parties au moins de la zone d'ardoise sont siluriennes plutôt qu'ordoviciennes. Les collections que lui et d'autres ont récemment faites d'échantillons provenant des roches carbonifères de la Nouvelle-Ecosse, ont été soumises à un examen préliminaire. Il s'est préparé à ce travail par une étude des ouvrages publiés sur des formations géologiques analogues dans d'autres pays.

Travaux du
Dr H. M. Ami.

“ Au mois d'août, il fut chargé de se rendre dans la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, pour examiner les calcaires carbonifères marins et les formations associées, et obtenir les témoignages paléontologiques qui pourraient servir à en déterminer la véritable position. De nombreux fossiles ont été recueillis dans ces calcaires aux localités suivantes :—Près du bureau de poste de Queenstown ; au four à chaux de Gilbert Merritt, dans la paroisse d'Hampstead, comté de Queen, N.-B. ; Rush-Hill, paroisse de Wickham, comté de Queen, N.-B., Petitcodiac, comté de Westmoreland, N.-B., et à la crique Kentville, au ruisseau de Johnson et à Brookfield, dans les comtés de Cumberland et de Colchester, Nouvelle-Ecosse. Quelques-uns de ces calcaires paraissent indiquer la présence de la formation de Windsor.

Examen de
calcaires
carbonifères.

“ Il a fait une grande collection de fossiles dans le calcaire de Brookfield, comté de Colchester, N.-E., parmi lesquels environ trente espèces ont été reconnues. Jusqu'à présent, ces fossiles ont seulement été soumis à un examen préliminaire, mais des listes provisoires des espèces en ont été dressées.

Fossiles de
l'étage de
Windsor.

“ Dans un affleurement de calcaire, à l'embouchure de la crique de Kentville, comté de Cumberland, et près du fond du bassin de Pughwash, il a trouvé une série intéressante de fossiles carbonifères marins appartenant au même horizon que les calcaires de Brookfield et de Windsor, dans les comtés de Colchester et de Hants. Les calcaires fossilifères de ces trois localités peuvent être pris comme les types des sédiments marins des comtés mentionnés, et en conséquence, ils sont classés ensemble comme représentant la formation de Windsor, terme emprunté à l'appellation de sir William Dawson, “ la formation de Windsor, ” appliquée aux mêmes sédiments. Cet étage de Windsor, tel qu'on le voit sur la crique de Kentville, forme un affleurement intéressant de calcaire fortement fossilifère, les organismes étant conservés pour la plupart dans des concrétions ou rognons de calcaire impur. Des bandes de calcaires impurs et de conglomérats de calcaire se voient aussi le long des rivages des Joggins et de Main-à-Dieu (*Minudie*), dans le comté de Cumberland, interstratifiées avec les grès et les argiles schisteuses de la coupe de Main-à-Dieu, mais l'on n'y a trouvé aucun fossile. Les argiles schisteuses, toutefois, ont été reconnues comme très fossilifères à Main-à-Dieu, ainsi que le long de la vallée de la rivière Wallace à l'est, où les couches se rencontrent sous la forme d'une grande anticlinale dénudée. On a trouvé dans ces argiles schisteuses des *Estheria*, des débris d'insectes, des *Anthracomya* et des fougères. Les ailes d'insectes sont apparemment rapportables au *Palaeodictyoptera*, et l'on s'est aussi procuré des échantillons de la famille des *Geraruidæ*, des *Estherioidæ* et des ostracodes. Les conditions physiques dans lesquelles ces lits se sont déposés ont dû ressembler exactement à celles qui caractérisent le dépôt des assises houillères proprement dites.

Terrain
houiller de
Cumberland.

“ D'après l'avis de M. Hugh Fletcher, et tandis qu'il était dans le bassin houiller de Cumberland, le D^r Ami a examiné les argiles schisteuses fossilifères et les grès du ruisseau du capitaine Henry Mills dans la vallée de la rivière Maccan. Ces roches, croit-il, représentent l'horizon géologique des couches qui se trouvent à Leamington et près des mines de Springhill. Dans les calcaires marins du versant nord-est de la colline de Claremont, au ruisseau de Johnson, il a recueilli à peu près quinze espèces de fossiles appartenant à l'horizon de la formation de Windsor. Des calcaires rapportables à la même formation ont été subséquentement examinés au ruisseau de Summer-Hill, sur la rivière

DOC. DE LA SESSION No 13a

Nérépis, à trois milles à l'ouest de l'établissement de Summer-Hill, dans le comté de Queen, N.-B.

“Pendant qu'il était à Dorchester, Nouveau-Brunswick, le D^r Ami, Pierre à bâtir à Dorchester. avec le préfet intérimaire du pénitencier des provinces maritimes, a examiné les grès et les conglomérats redressés, considérablement bouleversés et inégalement stratifiés du grès meulier, lesquels affleurent immédiatement au nord de la clôture en bois actuelle du pénitencier, dans le but de s'assurer s'ils étaient propres aux fins de construction. La plus grande partie de cette roche est impropre à cet usage, mais quelques-unes des couches fourniront de la pierre à bâtir de 5' x 5' x 2' et plus petite. La roche est en partie un conglomérat et en partie une pierre de taille qui se durcit à l'air.

“Les collections de fossiles faites pendant les trois dernières campagnes dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick* ont été cataloguées et mises dans des tiroirs par ordre géographique, pour étude ou examen ultérieur.

“Dans le but de constater les relations des roches carbonifères et dévoniennes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, plusieurs collections de plantes, de crustacés et de poissons fossiles tirés de diverses localités de ces provinces, ont été envoyées à M. Robert Kidston, F.G.S., de Stirling, Ecosse, et au D^r A. Smith Woodward, du Muséum Britannique. Carbonifère et dévonien.

“Voici quelques-unes des conclusions auxquelles M. Kidston est arrivé après avoir examiné les plantes fossiles. Ces conclusions, ainsi que celles auxquelles est arrivé le D^r White et qui sont mentionnées plus bas, ont déjà été citées par M. Whiteaves dans le discours qu'il a prononcé devant l'Association Américaine pour l'avancement des Sciences à sa dernière réunion. Parlant des fossiles de la formation de Horton, M. Kidston écrit :— Rapport de M. Kidston.

“Ces roches paraissent appartenir incontestablement au carbonifère inférieur.... Il n'y a aucune preuve pour appuyer l'opinion qu'elles sont d'âge dévonien.... Tous les témoignages tirés d'une étude de ces fossiles militent très fortement contre cette opinion.’

“Relativement aux plantes de Riversdale, M. Kidston écrit :—‘Les deux divisions de cette série, les roches de Riversdale et de la rivière Harrington, peuvent être traitées ensemble, car elles renferment les mêmes fossiles et sont évidemment du même âge. Toutes les plantes provenant de cette série de Riversdale ont un facies carbonifère supé-

*Erratum.—Dans le Compte rendu de 1897, p. 150, omettez *Cylopteris (Aneimites) Acadica* et *Lepidodendron corrugatum*.

rieur très accentué, et possèdent d'une manière prononcée les caractéristiques d'une flore du terrain houiller. À en juger au point de vue européen, l'on ne saurait arriver à aucune autre conclusion.'

“ Abordant la question de l'identité de la flore des roches de Riversdale de la Nouvelle-Ecosse avec celle de la formation de Lancaster au Nouveau-Brunswick, M. Kidston dit :—‘ La question de l'âge de la formation de Riversdale est inséparablement liée à celle de l'âge des couches à plantes de Saint-Jean, N.-B. Les espèces contenues dans la formation de Riversdale se rencontrent aussi dans les couches à plantes de Saint-Jean, où l'on a toutefois découvert un plus grand nombre d'espèces. Je ne veux pas exprimer trop fortement mon opinion sur l'âge des couches à plantes de Saint-Jean, mais d'après ce que j'ai pu apprendre en étudiant les ouvrages traitant de ce sujet et en examinant des échantillons pris dans ces couches, il me semble qu'elles possèdent une flore d'un horizon beaucoup plus élevé que celui qu'on leur a assigné, et qu'en réalité elles appartiennent très probablement au carbonifère supérieur.’

Opinion du
Dr D. White.

“ Le Dr David White, de la Commission géologique des E.-U., qui, lorsqu'il est venu à Ottawa quelque temps auparavant, avait examiné un grand nombre des débris de plantes venant des formations plus haut mentionnées, a aussi eu l'obligeance de nous communiquer son opinion au sujet des horizons représentés. Il dit :—‘ (1) Que la partie à plantes de la formation de Horton de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que l'a exposé sir William Dawson en 1873, est presque contemporaine de la formation de Pocono des Etats-Unis de l'est, à laquelle on a longtemps assigné une position à la base du système carbonifère. (2) Que la formation de Riversdale de la Nouvelle-Ecosse (que sir William Dawson a rapportée au grès meulier) est d'âge carbonifère, et certainement plus récente que celle de Horton. (3) Que les couches à plantes de Saint-Jean, N.-B., n'appartiennent pas au dévonien moyen, comme on l'avait jusqu'alors supposé, mais au carbonifère, et qu'elles constituent l'équivalent exact de la formation de Riversdale de la Nouvelle-Ecosse.’

Opinion
du Dr H.
Woodward.

“ Dans un mémoire préparé par le professeur T. Rupert Jones et le Dr Henry Woodward, et publié dans le *Geological Magazine* de septembre 1899, dans lequel sont décrits deux échantillons d'un crustacé protolimuloïde provenant de la formation de Riversdale de la Nouvelle-Ecosse, sous le nom de *Belinurus grandævus*, ces auteurs considèrent les roches de Riversdale comme étant de l'âge du carbonifère inférieur. Le professeur T. Rupert Jones est aussi venu à une conclusion analogue, après avoir examiné quelques ostracodes et phyllopoïdes fossiles qui lui avaient été envoyés en 1898.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Le Dr A. Smith Woodward fait le rapport suivant sur les débris de poissons :—

“ Des argiles schisteuses de la formation de Riversdale près d'Eastville, sur la rivière Stewiacke, comté de Colchester, N.-E.—L'échantillon provenant de la rivière Stewiacke, d'après le Dr Traquair, est une clavicule de paléonisque. Le genre est douteux, mais il est presque certainement d'un type carbonifère.

“ Des argiles schisteuses de la formation de Horton, au cap Horton et au ruisseau de Trenholm, comté de King, N.-E.—Les fossiles de Horton sont certainement carbonifères, mais pas assez pour décider si c'est le carbonifère supérieur ou l'inférieur. Les morceaux de couches à ossements exposent des écailles d'*Elonichthys*, des espèces d'*Acanthodes*, et une clavicule imparfaite de rhizodonte (probablement *Strepsodus*). Le beau fragment de mâchoire appartient à un *Strepsodus Hardingi*, Dawson, esp.

“ Des argiles schisteuses et des grès calcareux du ruisseau de McAra, comté d'Antigonish, N.-E.—Les échantillons provenant du ruisseau de McAra sont extrêmement intéressants et représentent la base du vieux grès rouge inférieur d'Angleterre. Les débris ptéraspidiens sont suffisants pour démontrer qu'ils appartiennent au genre *Pteraspis*. Le bouclier dorsal et le ventral ressemblent tellement à ceux du *P. Crouchii*, que si ces fossiles de la Nouvelle-Ecosse avaient été trouvés dans l'ouest de l'Angleterre, il nous aurait fallu les rapporter à la dernière espèce. Il est possible que la plaque rostrale vous fasse distinguer votre fossile lorsqu'il sera complètement connu. Un morceau du bouclier dorsal, en contre-partie, porte d'un seul côté les empreintes de ce que l'on suppose être les poches branchiales. Les fragments pointus sont peut-être des cornes de céphalaspides, mais la chose est incertaine.

“ Il y a l'*Onchus Murchisoni* typique, Ag.

“ Un petit fragment des plus intéressants est celui de *Psammosteus*, avec ornement identique à celui de *Psammosteus Anglicus*. (Voir Traquair, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, sér. 7, vol. II, 1898, p. 67, pl. I, figures 1 et 2). Dans ce fossile, les chambres de la couche du milieu sont plus grandes que dans notre unique planche.

“ En somme, je mettrais les lits du ruisseau de McAra au même horizon que les pierres de corne du Vieux Grès Rouge du district d'Hereford en Angleterre, au-dessus des couches de transition."

“ On verra donc par les opinions exprimées par M. David White et M. Kidston sur les plantes fossiles des étages de Riversdale et de accord de opinions exprimées.

Horton, et par celles du D^r A. Smith Woodward sur les poissons fossiles de Horton, ainsi que par ses idées bien connues sur l'âge des argiles schisteuses d'Albert du Nouveau-Brunswick, et par les vues du professeur T. Rupert Jones et du D^r Henry Woodward sur les témoignages fournis par les ostracodes et les crustacés, on verra, dis-je, qu'ils s'accordent à placer ces formations dans le système carbonifère.

Détermination de fossiles.

“ Pendant les premiers mois de l'été, le D^r Ami a consacré quelque temps à déterminer et à faire des listes des espèces comprises dans des collections préparées par le D^r R. W. Ells, M. W. J. Wilson et feu M. N. J. Giroux dans l'Ontario oriental. Il a aussi passé quelques jours avec le D^r Ells à faire des recherches dans la même région, dans le but de définir les horizons géologiques au moyen de fossiles. Les principaux résultats sont notés par le D^r Ells dans son rapport inséré dans une page précédente. Les détails, avec des listes de fossiles, sont réservés jusqu'à la publication des cartes. Des collections faites par le professeur L. W. Bailey au Nouveau-Brunswick ont été aussi examinées, et les résultats en sont donnés par le professeur Bailey dans son rapport contenu dans ce Compte rendu. Plusieurs collections envoyées pour détermination ont également été étudiées.

“ Dans la première partie de l'été, le D^r Ami a terminé un rapport sur quelques fossiles cambro-siluriens et siluriens tirés des lambeaux détachés du lac Témiscamingue, du lac Nipissingue et de Mattawa. Il a depuis été publié comme annexe au rapport de M. Barlow sur la région du Nipissingue et du Témiscamingue.

Sondages dans l'Ontario.

“ Un certain nombre de témoins tirés des sondages faits à Montréal et dans les comtés d'York et de Lambton, Ont., ont été examinées avec des résultats intéressants dans quelques cas. On a constaté l'existence de plusieurs centaines de pieds d'argiles schisteuses bitumineuses et de calcaires dans l'angle sud-est du lac Huron, ce qui indique une modification possible des limites des formations du Portage et de Genesee, qui sont les formations de Chemung et d'Hamilton de cette région.

Travaux au musée.

“ Le D^r Ami a aussi trouvé le temps de préparer plusieurs petites collections de fossiles pour des maisons d'éducation avec les doubles qu'il avait en sa possession.

“ Les diverses additions faites dans le cours de l'année à la collection ethnologique du musée ont été régulièrement enregistrées, et quelques-unes ont été mises dans le musée.

“ Pendant l'année, le D^r Ami a aussi préparé des mémoires sur les sujets suivants, ayant trait spécialement à la géologie canadienne : Sur les subdivisions du système carbonifère dans le Canada oriental,

DOC. DE LA SESSION No 13a

travail lu devant le *Nova Scotia Institute of Science*, d'Halifax ; sur une collection de fossiles tirés de la formation trentonienne de Cumberland, Ontario, faite par le professeur T. Slater Jackson en 1890 ; sur l'existence du *Belinurus grandævus*, nouvelle espèce de crustacé paléozoïque récemment décrite par le professeur de l'éo-carbonifère de Riversdale, Nouvelle-Ecosse ; sur un horizon géologique nouveau ou jusqu'ici non reconnu dans la région à gaz et à pétrole de l'Ontario occidental, Ontario."

M. L. M. Lambe, fait le rapport suivant :—

Travaux
de M. L. M.
Lambe.

"L'année dernière, j'ai employé la plus grande partie de mon temps à compléter une révision des genres et des espèces de coraux paléozoïques canadiens. Le manuscrit de ce rapport, destiné à former la seconde partie du quatrième volume des *Contributions to Canadian Palæontology*, est maintenant terminé et donne les résultats d'une étude des *Aporosa* et *Rugosa*, deux groupes de coraux madréporacés. Il contient la description de quatre-vingt-quatorze espèces, comprises dans vingt-quatre genres. Des dessins, formant treize planches pour l'illustration de ce rapport, ont aussi été préparés.

"La première partie du quatrième volume des *Contributions to Canadian Palæontology*, consistant en une révision des *Madreporaria perforata* et des alcyonaires, a été imprimée. Elle contient des descriptions de vingt-quatre espèces, avec quelques variétés, appartenant à vingt-deux genres, formant près de cent pages de texte, illustrées de cinq planches de dessins.

"Ces deux rapports réunis formeront, sur les coraux paléozoïques canadiens, une monographie qui sera utile en ce qu'elle fera mieux comprendre les nombreuses espèces de formes fossiles des zoanthaires et des alcyonaires relativement à leur structure, à leurs relations spécifiques et génériques les uns aux autres, et à leur habitat dans les temps géologiques. Détermination d'éponges

"Il y a deux ans, on a commencé l'examen d'une collection d'éponges récentes calcaireuses, monaxonides et tétractinellides, provenant du golfe Saint-Laurent, du Labrador, du Groënland et de l'océan Arctique, appartenant au professeur D'Arcy Thompson, du *University College* de Dundee, Ecosse, dans le but de publier tous les résultats intéressants que nous pourrions en obtenir au point de vue zoologique. Cet examen est considérablement avancé, le travail préliminaire, principalement la préparation des tranches microscopiques, étant fait à mesure que j'en ai eu le loisir, la plupart du temps après les heures de bureau. Depuis la mi-novembre, mon temps a été presque entièrement consacré à la détermination des calcariés, dont la dimension

généralement petite et la structure compliquée augmentent un peu les difficultés qui s'opposent à l'explication de leurs caractères spécifiques. Quelques-unes des formes de la collection, apparemment, ne sont pas décrites, et l'on espère qu'il sera bientôt publié un mémoire avec dessins explicatifs, lequel est destiné à compléter celui déjà publié sur les éponges provenant du littoral de l'Atlantique en Canada.

“ Au commencement de l'année, des dessins ont été préparés pour six planches, savoir, de XXXIV à XXXIX inclusivement, illustrant la partie IV, volume I des *Mesozoic Fossils* (*Fossiles Mésozoïques*). ”

Echantillons
fournis au
musée.

“ Voici une liste d'échantillons recueillis par des membres du personnel, ou reçus d'eux, dans le cours de l'année 1899 :—

Professeur Macoun :—

Couple de moineaux d'Ipswich et d'hirondelles de mer arctiques, rosées et communes ; quatre pontes de l'hirondelle de mer arctique, et une collection d'invertébrés marins, tous de l'île de Sable, Nouvelle-Ecosse.

D^r R. W. Ells :—

Fossiles de Black-River, provenant de la Pointe-Sèche et autres endroits le long du côté nord du lac Coulonge, rivière Outaouais, ainsi que d'une carrière sur la ligne du chemin de fer de Cornwall à Ottawa, à un demi-mille environ au sud de la station d'Embrun.

Docteurs R. W. Ells et H. M. Ami :—

Fossiles du calcaire de Black-River, provenant des carrières de Glen-Robertson, sur le chemin de fer Canada-Atlantique, et d'une carrière située sur la rivière à la Graisse, dans Hawksbury-Est.

D^r R. W. Ells (par Howells Fréchette) :—

Trente-trois œufs de tortue happante (*Chelydra serpentina*), et une ponte contenant le nombre très extraordinaire de dix œufs du mainate bronzé (*Quiscalus quiscalus aeneus*), prise à Manotick, Ont.

A. P. Law :—

Squelettes de renard croisé et de martre.

Dépouille de phoque barbu.

Dépouilles d'autour mâle et femelle, de buse pattue, d'épervier des pigeons et de mouette tachetée.

Pontes d'œufs d'autour, de linotte à tête rouge, de pinson à couronne blanche et de guillemot noir.

DOC. DE LA SESSION No 13a

Collection d'œufs provenant de Nachvak et du Fort-Chimo, Ungava.

Echantillons d'ivoire de morse, sculptés, venant de la baie d'Hudson.

Deux arcs et deux flèches d'Esquimaux et un harpon.

Squelette d'ours polaire, présenté par le Rév. W. G. Walton, du Fort-George.

Quinze dépouilles d'éperviers, de canards, etc., présentées par Miles Spencer, du Fort-George, baie d'Hudson.

W. McInnes :—

Un crâne d'ours noir ; deux crânes de pékans mâles, et un de femelle ; aussi une collection de bois rongé par les castors, de dents de castors, etc., provenant du district de la rivière La Pluie.

D^r H. M. Ami :—

Grandes collections de fossiles tirés des roches dévoniennes et carbonifères du Nouveau-Brunswick méridional et de la Nouvelle-Ecosse septentrionale, des roches cambro-siluriennes (ordovi-ciennes) de la partie orientale du bassin de l'Outaouais, et des dépôts pléistocènes de la vallée de l'Outaouais.

A. E. Barlow :—

Pontes d'alouette mouchetée, d'engoulevent et de grive rousse, provenant du comté de Peterborough, Ont.

R. W. Brock :—

Pilon indien en pierre, provenant de Burton-City, C.-B., et une paire de raquettes "patte-d'ours" (*bear-paw*), de la Koutanie Occidentale.

D. B. Dowling :—

Vingt fossiles provenant de la formation de Niagara au lac à l'Original, Saskatchewan.

J. C. Gwillim :—

Un fossile de la crique aux Saules, Atlin, C.-B., et une pointe de flèche en obsidienne du lac Atlin.

Les échantillons ajoutés durant l'année 1899 aux collections paléontologiques, zoologiques et ethnologiques, et provenant d'autres sources, sont les suivants :—

Offerts au musée :—

(A.—Paléontologie.)

Musée National des E.-U., Washington, D.C. :—

Vingt échantillons de onze espèces de fossiles provenant du calcaire de Trenton au Mont-aux-Fossiles de Silliman, et deux valves ventrales d'*Obolella crassa*, Hall, provenant du cambrien inférieur à Troy, N.-Y.

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont. :—

180 fossiles provenant du drift cambro-silurien à Winona, Ont., et des formations de Clinton et de Niagara près d'Hamilton.

T. C. Weston, Ottawa :—

Cinq échantillons de *Cheirurus Apollo*, *Bathyurus Saffordi*, et quatre autres fossiles rares tirés des roches de Lévis, Pointe-Lévis, P.Q. ; et cinquante fossiles provenant des roches de la Côte de la Montagne, ville de Québec.

T. J. Pollock, B.A., Aylmer :—

Deux échantillons de *Coscinium proavium* (Eichwald?) Billings, provenant de la formation de Black-River à Aylmer.

J. J. Carter, Manilla, Ont. :—

Bel échantillon de *Calymene senaria*, Conrad, provenant d'un morceau détaché de calcaire sur le lot 6, township de Brock, comté d'Ontario, Ont.

Joseph Boyle, Dawson, district du Yukon :—

Partie de défense de mammouth, provenant de la crique au Quartz, district du Klondike.

(B.—Zoologie.)

S. Short, Rockliffe, Ottawa :—

Hibou, le nyctale d'Acadie (*Nyctala Acadica*), tué à Rockliffe.

Capitaine W. Thorburn, lac aux Pins (*Pine Lake*), Alberta :—

Ponte complète de huit œufs de pie de la baie d'Hudson (*Pica Hudsonica*), trouvée à la crique des Trois-Buttes (*Three-Hills Creek*), Alberta.

D^r A. Horsey, Ottawa :—

Alouette huppée, mâle (*Otocoris alpestris*), non écorchée, tuée dans le voisinage d'Ottawa.

DOC. DE LA SESSION No 13a

G. F. Dippie, Toronto :—

Collection d'œufs, comprenant six œufs de poule d'eau (*Fulica Americana*), et deux de petit canard plongeur (*Aythya affinis*), prise le 14 juin 1896 au lac Brûlé (*Burnt Lake*), Alberta.

Aubrey Rowan-Legge, Ottawa :—

Quatre œufs de bouvreuil pourpre (*Corpodacus purpurens*), avec un œuf d'étourneau ordinaire, pris à Hull, P.Q.

W. H. Harrington, Ottawa :—

Bel échantillon d'éponge corde-de-verre (*glass rope sponge—Hyalomema Sieboldii*, Gray), de l'île Vries, baie de Tokio, Japon.

A. McL. Hanks, Tacoma, Etat de Washington :—

Echantillons de *Panopcea generosa*, Gould, et de *Zirphœa crispata*, L., un de chacun, venant de Tacoma.

J. Schupe, baie de Malone, N.-E. :—

"Epée" d'espardon (*Xiphias gladius*), du Grand-Banc, Terre-Neuve.

J. C. Lantz, baie de Mahone, N.-E. :—

Une autre "épée" d'espardon, du Grand-Banc.

Edwin Beaupré, Kingston, Ont. :—

Pic arctique adulte mâle (*Picoides arcticus*), tué à Kingston. Non écorché.

—Courbeaux, Prince-Albert, Sask. :—

Dépouilles d'étourneau ordinaire, de bruant de Laponie, de moineau de l'ouest, de moineau de Savannah et de moineau fauve.

W. Spreadborough, Bracebridge, Ont. :

Douze échantillons de cinq espèces de poissons, dix-sept échantillons de sept espèces de serpents, et vingt-quatre échantillons de neuf espèces de batraciens, provenant d'Ontario.

(C.—*Ethnologie.*)

J. J. Carter :—

Une herminette en pierre, un pic en pierre, quatre disques en pierre, onze morceaux de poterie, une vieille tête de hache en fer, et quatre instruments en cuivre, provenant d'Orillia-Nord, comté de Simcoe, Ont.

A. P. Low, Ottawa —

Beau modèle de kayak, provenant de la baie d'Ungava ; lèvre inférieure d'ours, employée comme amulette par les sauvages, provenant du Fort-George, baie d'Hudson.

En échange :—

Un œuf de puffin et trois œufs de cormoran, pris au Labrador ; œufs de cygne d'Amérique, provenant de la baie de Mackenzie ; deux œufs de grand duc de Virginie, pris à Scarborough, Ont., et cinq œufs de grande mouche huppée, venant de près de Toronto.

Par achat :—

Sept œufs de grèbe d'Holbøll, pris dans l'Alberta ; cinq œufs de pic duveteux, deux œufs d'engoulevent criard, provenant de Port-Hope ; quatre œufs de tangara écarlate, et six œufs de sittelle de la Caroline, provenant de l'Ontario, et quatre œufs de sittelle du Canada, provenant de l'Alberta.

De C. Hill-Tout, Vancouver, C.-B. :—

Collection d'environ 250 instruments de sauvages, etc., et deux crânes de sauvages extraordinairement déformés, provenant de la Colombie-Britannique.

De A. Aronson, Victoria, C.B. :—

Collection ethnologique de plus de 500 objets provenant de la région côtière de la Colombie-Britannique.

HISTOIRE NATURELLE.

Travaux du
professeur
J. Macoun.

Le professeur Macoun présente le rapport suivant sur les travaux faits par lui et par son aide, M. James M. Macoun :—

“ Pendant les mois d'hiver, après la date de mon dernier rapport, j'ai été surtout occupé aux travaux réguliers de mon bureau, qui ont compris la détermination d'un grand nombre d'échantillons provenant de collections faites dans toutes les parties du Canada. Mes propres collections faites dans l'île du Cap-Breton et celles de M. Spreadborough, faites dans le voisinage du défilé de la Tête-Jaune, dans les Montagnes-Rocheuses, ont été mises en ordre et étiquetées. J'ai aussi consacré quelque temps à la révision et à l'achèvement du manuscrit destiné à la partie VII de mon catalogue des plantes canadiennes, laquelle comprendra les lichens, et à reviser ce qui a déjà été publié sur les mousses et les hépatiques.

“ Au commencement de juin, mon aide, M. J. M. Macoun, a été chargé de préparer la collection de produits des forêts canadiennes destinée à l'Exposition de Paris, et, depuis, il a passé une grande partie de son temps à recueillir des échantillons et à faire d'autres travaux se rattachant à cette collection.

“ Mon aide étant employé à d'autres ouvrages, nous n'avons pas recueilli de plantes pour montage, depuis le printemps dernier, et l'on n'a pas distribué de doubles de l'herbier. Entre janvier et mai, 826 feuilles de plantes ont été distribuées, et 1,487 feuilles ont été montées et mises dans l'herbier.

“ Immédiatement après mon retour de mon exploration, en septembre, le manuscrit destiné à la partie I d'un catalogue des oiseaux canadiens a été envoyé à l'imprimeur. Ce catalogue comprendra toutes nos espèces canadiennes entre nos pygopodes ou oiseaux plongeurs, et les colombes ou pigeons, environ 300 espèces. La distribution et la nidification de chaque espèce sont données, mes sources de renseignements étant toutes les publications mises à ma disposition et traitant de l'ornithologie canadienne, et une grande quantité de matériaux non publiés, le résultat de mes propres observations et de celles d'autres membres du personnel de la Commission géologique, ainsi que de beaucoup d'autres naturalistes du Canada.

Catalogue
des oiseaux
canadiens.

“ Pendant la dernière campagne, outre mes propres collections faites au Nouveau-Brunswick et dans l'île de Sable, les plus importantes que j'aie reçu venaient de M. J. B. Tyrrell, qui a recueilli des échantillons à Dawson et dans le voisinage, et de M. J. C. Gwillim, qui en a recueilli dans le district d'Atlin, Colombie-Britannique.

Collections
de plantes
provenant du
Yukon et
d'Atlin.

“ Les matériaux reçus de M. Tyrrell prouvent que le climat de Dawson en été n'est que peu inférieur à celui de la vallée de l'Outaouais à 200 milles au nord d'Ottawa. La preuve que le climat s'améliorera dès que le manteau de mousse et l'épaisse forêt disparaîtront, c'est la floraison hâtive de l'anémone (*Anemone Nuttalliana*), qui a eu lieu le premier de mai, et celle d'autres espèces qui l'ont suivie de très près. Ces fleurs se sont épanouies le long des bords arides du Yukon où la neige avait fondu de bonne heure.

“ Les collections de M. Gwillim sont intéressantes en ce qu'elles démontrent que la flore générale des altitudes inférieures de la Colombie-Britannique septentrionale ne change pas beaucoup. Une altitude supérieure a donné des espèces dont l'habitat est limité et qui, dans certains cas, sont nouvelles pour la flore. Quatre espèces intéressantes ont été recueillies le 22 juillet, sur une montagne du lac Atlin qui s'élève à une hauteur de 5,700 pieds au-dessus du niveau de la mer

C'étaient le *Geranium erianthum*, l'*Aconitum delphinifolium*, le *Pedicularis capitata*, et un astragale qui est, je crois, nouveau pour la science.

Détermination d'autres collections.

“ Nous avons déterminé de grandes collections comprenant plusieurs centaines d'échantillons, provenant de l'île du Prince-Edouard, de Québec, de l'Ontario, des Montagnes-Rocheuses et de la Colombie-Britannique. Les principales ont été reçues du révérend M. Ducharme, de Rigaud, Qué., de William Scott, B. A., directeur de l'École Normale de Toronto, de M. William McCalla, de Sainte-Catherine, Ont., de M. Samson, de Banff, Montagnes-Rocheuses, et du département de l'Agriculture, Colombie-Britannique.

Travaux de campagne.

“ Conformément à vos instructions, j'ai fait, dans le cours de l'été dernier, une étude soigneuse de la faune et de la flore de l'île de Sable et d'une partie du Nouveau-Brunswick. En faisant un examen des conditions climatiques qui existent dans la vallée de la rivière Saint-Jean, et qui influent sur la végétation de cette région, j'ai jugé à propos de visiter la partie du Maine limitrophe du Nouveau-Brunswick. A Fort-Fairfield, près de la frontière internationale, j'ai rencontré des membres de la Société de Botanique du Maine, et j'ai avec eux parcouru la partie du comté d'Aroostook connue sous le nom de 'Jardin du Maine' (*Garden of Maine*). Je me suis ensuite rendu à Woodstock, sur la rivière Saint-Jean, où j'ai passé plus d'une semaine. J'ai examiné à fond la flore de cette région, enregistrant 627 espèces de plantes. Ces dernières, sans exception, indiquaient un climat propre à tous les genres de culture. Ce que je dis là s'applique à toute la vallée de la rivière Saint-Jean, à partir de dix milles en aval de Woodstock jusqu'à Edmundston, cent milles en amont.

Vallée de la rivière Saint-Jean, N.-B.

“ Plus tard, pendant la campagne, j'ai passé deux semaines dans la vallée de la rivière Saint-Jean, et j'ai examiné les environs de la jonction d'Aroostook, Grand-Falls, et nombre d'autres endroits, et partout j'ai trouvé un sol riche, une végétation luxuriante et une mauvaise culture. Il est bien vrai que les collines en beaucoup d'endroits sont escarpées et, en conséquence, difficiles à cultiver, mais même dans les meilleurs districts, les méthodes suivies par la plupart des cultivateurs ne sont pas de nature à donner les meilleurs résultats.

Culture des arbres fruitiers.

“ Une bonne partie de la vallée est spécialement propre à la culture des arbres fruitiers, et j'y ai vu plusieurs grands vergers, mais, comme dans le cas des terres cultivées, l'on montrait beaucoup de négligence et beaucoup d'ignorance des méthodes scientifiques suivies quant aux soins à donner à ces arbres. Dans un très grand verger, les arbres étaient plantés si près les uns des autres que leurs têtes cou-

DOC. DE LA SESSION No 13a

vraient complètement toute la surface du terrain où ils se trouvaient. Les mulots ont fait périr beaucoup d'arbres de ce verger et d'autres que j'ai visités, des centaines d'arbres de ce verger ayant été rongés dans l'hiver de 1898-99. Cela n'était pas étonnant, car l'épaisse couche d'herbe de l'été précédent était restée dans le verger et dans les coins de clôtures, ce qui faisait d'excellents lieux de reproduction pour les mulots. Là comme ailleurs, on pourrait empêcher cette grande destruction d'arbres fruitiers par une culture soignée. La plupart des fruits produits sont des pommes d'automne ou des pommes d'été. Les arbres sont tellement rapprochés les uns des autres que leurs branches s'entrelacent, de sorte qu'il n'y a que les fruits des plus hautes branches qui ont assez de lumière et d'air pour atteindre une grosseur marchande. Au commencement de septembre, j'ai vu sous les arbres des amas des plus petites pommes ; on les embarillait et on les vendait à des prix qui couvraient à peine la main-d'œuvre. Comme les côtés des arbres bordant des chemins ou des champs cultivés portaient de bons fruits, cela constituait une preuve concluante que si ces vergers produisaient des fruits chétifs, la chose ne provenait ni de la mauvaise qualité du sol, ni des conditions climatiques, mais des méthodes défectueuses de culture que l'on suit.

“ Sous beaucoup de rapports, les terres de la région visitée ressemblent à celle de l'île du Cap-Breton. Il y a peu de méthode et, partant, peu de succès. Une grande partie de la région convient parfaitement à l'industrie laitière et à l'élevage des moutons, mais jusqu'ici, l'on a fait peu d'efforts pour profiter des conditions naturelles qui doivent assurer le succès, si l'on y ajoute la connaissance pratique nécessaire. Bien que l'on ait fait quelque progrès dans l'industrie laitière, il reste encore beaucoup à faire. Relativement à la culture des arbres fruitiers, je n'hésite pas à dire que l'on pourrait obtenir, dans la vallée de la rivière Saint-Jean, des résultats tout aussi bons que ceux obtenus dans la vallée d'Annapolis, si les cultivateurs avaient les mêmes connaissances que l'on possède dans cette dernière localité et s'ils prenaient des arbres fruitiers les mêmes soins que l'on y prend. Culture indifférente.

“ Grâce à la courtoisie du major F. Gourdeau, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, j'ai été transporté à l'île de Sable et j'en suis revenu sur un navire de l'Etat, et je dois remercier M. Jonathan Parsons, l'agent maritime à Halifax, le capitaine Campbell, du *Newfield*, et le surintendant Boutellier et sa famille, qui demeurent dans l'île, des nombreux services qu'ils m'ont rendus dans l'exécution de mes travaux. Ile de Sable.

“ Dans l'avant-midi du 20 juillet, je suis arrivé à l'île de Sable, et je suis débarqué près de la principale station. J'ai été agréablement surpris plus tard de voir que virtuellement toute l'île était couverte de Son aspect.

verdure, bien que tout le sous-sol et la plus grande partie de la surface fussent formés de sable pur sans aucun mélange d'humus. Des coteaux de sable comme j'en ai vu le long du lac Ontario et au Nord-Ouest, consistant seulement en sable sans végétation, voilà ce que je m'attendais à voir sur l'île de Sable ; mais en débarquant, je suis immédiatement revenu de l'idée que je m'étais formée.

“Durant les cinq semaines que j'ai passées dans l'île, je me suis efforcé d'examiner tout ce qui a rapport à son histoire naturelle. Dans le court rapport suivant, je donnerai les résultats généraux de mes observations :—

Vent et action
de la mer.

“L'île elle-même est une masse de sable pur, et autrefois elle occupait un espace beaucoup plus grand que celui qu'elle couvre aujourd'hui. Un fait saillant, c'est que la dimension de l'île diminue constamment, et qu'elle ne pourra jamais augmenter, sauf par une élévation du terrain. L'opinion populaire portant qu'à mesure que l'île diminue dans une de ses parties, elle augmente dans une autre, est erronée. Une autre idée fautive, c'est que le vent ronge les collines, aplatit le terrain et cause la destruction. Le vent édifie et la mer nivelle. Le vent transporte certainement le sable, mais il l'enlève d'un endroit seulement pour le porter dans un autre. Il pousse le sable dans l'intérieur, mais non vers la mer, sauf peut-être dans une mesure restreinte pendant une très forte tempête. D'un autre côté, les courants mis en mouvement par les vents, et les autres courants d'un caractère permanent, enlèvent constamment le sable et le portent à la mer, et lorsqu'une haute marée en rejette une partie, ce qui arrive souvent, le vent, en repoussant ces matériaux dans l'intérieur, commence immédiatement à élever de nouveaux coteaux. Chaque fois que ce sable rencontre un obstacle, il forme un monticule, dont la sabline (*Arenari pepoides*) prend immédiatement possession, et, ainsi, tous les ans, le monticule s'élève, et bientôt l'herbe des sables (*Ammophila arenari*) prend pied, et l'éminence s'élève rapidement, jusqu'à ce que l'on trouve un coteau où quelques années auparavant la surface était au niveau de l'eau. En certaines parties de l'île, notamment du côté nord, l'action destructrice de la mer n'est pas très grande. La principale érosion a lieu aujourd'hui entre un point situé à neuf milles environ à l'est du phare de l'extrémité occidentale (*West End Light*) et l'extrême pointe occidentale du côté sud.

Dépôts de
sable.

“On a exprimé l'opinion que le sable était stratifié, mais cette opinion est basée sur une observation imparfaite. D'un bout à l'autre de l'île, le sable est le même, composé principalement de quartz mélangé d'un peu de sable noir contenant des grenats. La stratification apparente est simplement formée des couches annuelles déposées par le vent.

DOC. DE LA SESSION No 13a

en hiver. On a dit aussi qu'il y a des dépôts considérables de sable noir ou de fer magnétique dans différentes parties de l'île, mais ce n'est pas le cas. Le sable noir, en petite quantité, est disséminé dans toute la masse; mais ce n'est que dans des conditions exceptionnelles que la quantité en devient assez grande pour qu'on le remarque.

“ Les caractères physiques de l'île sont particuliers, et si on les étudiait à fond, ils ajouteraient beaucoup de faits intéressants à ceux déjà connus. D'après toutes les anciennes descriptions, l'île était beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui, et ses coteaux, dont les plus élevés n'ont maintenant qu'un peu plus de 100 pieds, avaient une altitude beaucoup plus grande. Quant l'Amirauté a fait le levé de l'île en 1899, elle a trouvé que la longueur en était de trente et un milles, et la largeur de deux milles, bien que d'après les cartes marines françaises plus anciennes, la longueur en fût de quarante milles et la largeur de deux milles et quart. Le lieutenant Burton, qui a fait le levé de l'île en 1808, a constaté qu'elle avait trente milles de longueur et deux de largeur. Diminution des dimensions de l'île.

“ Dans les premières descriptions de l'île, nous voyons qu'il y avait une lagune dont l'étendue était d'au moins vingt milles de l'est à l'ouest. La mer a tellement envahi la terre qu'elle couvre une partie de cette lagune; la butte de sable qui sépare la lagune actuelle de la mer en couvre une autre partie, et ce qui en reste n'a que onze milles de longueur, et cette dernière portion est tellement remplie de sable, que l'été dernier elle n'avait que six pouces de profondeur. Lagune.

“ Jusqu'en 1836, il y avait une large ouverture donnant sur la mer, du côté sud, près de l'endroit où le phare de l'extrémité occidentale se trouve aujourd'hui. Cette année-là, elle s'est fermée, et deux navires sont restés dans la lagune, qui est alors devenue un lac. Avant cela, nous avons des récits des dangers qu'offrait l'île de Sable, mais rien n'indique qu'elle n'avait pas de havres. Après avoir fait un examen de tous les environs, je suis d'avis que lorsque l'île est sortie du sein de la mer après la submersion glaciaire, elle s'étendait sur une grande distance dans une direction est-ouest; qu'elle se composait de deux hautes falaises de sable ayant à chaque extrémité une ouverture et de l'eau profonde entre elles, ou qu'elle avait la forme d'un atoll avec une ouverture au sud et de l'eau profonde à l'intérieur, de sorte que, jusqu'en 1836, il y avait dans la lagune un havre pour de petits vaisseaux. Cette opinion est corroborée par la lagune elle-même, qui aujourd'hui, en certains endroits, est plus profonde que la mer autour de l'île jusque près d'un mille au large. Les étangs d'eau douce sont dans des creux: ce sont des parties de l'ancienne lagune qui n'ont pas été complètement remplies par le sable envahissant. Dans quelques

années la lagune sera entièrement comblée de sable, et quelques-uns des endroits les plus profonds deviendront des étangs d'eau douce.

Dunes le long
du littoral.

“ Dans les premiers temps, la ligne extérieure de l'île en était la partie la plus élevée, comme elle l'est encore, et il n'y a aucun doute qu'il y a 200 ans, les coteaux formant le bord extérieur étaient aussi hauts que l'ont dit les vieux navigateurs, mais que l'action du vent rongea la côte donnant sur la mer et poussait le sable sur la crête des coteaux en remontant les ravins qui se creusent constamment du côté de la mer. Les nouveaux coteaux n'atteignent jamais la hauteur des anciens, car une partie du sable est enlevée par la mer et finalement perdue. Ce mouvement est continu, et il rétrécit constamment l'île et abaisse les coteaux. Il y a moins de dix ans, des dunes s'étendaient tout le long du côté sud, et l'on y récoltait de grandes quantités de foin. Cinq milles de ces dunes ont été détruits et le sable a été jeté dans la lagune ; mais déjà, comme je l'ai mentionné plus haut, de nouveaux monticules se forment et s'élèveront jusqu'à ce que la mer les atteigne, et alors ils disparaîtront aussi.

Herbe des
sables et pois
sauvage.

“ Toutes les dunes sont couvertes d'herbe des sables (*Ammophila*), et la prodigieuse vigueur de cette herbe se manifeste parfaitement partout, mais plus particulièrement là où le sable vient d'être déposé ou est à l'état vierge. J'ai trouvé une tige souterraine ou stolon de plus de douze pieds de longueur, qui avait soixante-quatre séries de racines et au moins quarante-sept touffes de feuilles. Le bout de la plante était si dur et si aigu, qu'on pouvait presque l'enfoncer dans le bois. Cette espèce d'herbe, avec le pois sauvage (*Lathyrus maritimus*), constitue la plus grande partie du foin sauvage que l'on coupe pour le fourrage d'hiver et qui sert de pâturage d'hiver aux chevaux sauvages. A mesure que le sable envahit l'ancienne terre, cette herbe la couvre, sauf près des stations où l'herbe est détruite, puis le vent fait bientôt sentir sa puissance en creusant des ravins de grande profondeur.

Ancien niveau
de l'île.

“ Ce que j'appelle l'ancienne terre est la partie de l'île non encore envahie par le sable de l'un ou l'autre côté. Sur cette ancienne terre se trouvent les étangs d'eau douce et les anciennes dunes et platières couvertes par l'*Empetrum nigrum* (camarine à fruits noirs), et les quelques petits arbrisseaux qui forment les plantes ligneuses de l'île. Toutes les parties de cette ancienne terre sont sillonnées de sentiers battus par les chevaux sauvages et les bestiaux. Chaque année, ces espèces diminuent, et beaucoup de plantes qui croissaient autrefois dans l'île sont sans doute éteintes à cause du mouvement du sable. Lorsque l'érosion commence, elle se continue jusqu'à ce qu'elle atteigne le niveau où l'humidité est permanente, et, invariablement, l'on trouve

DOC. DE LA SESSION No 13a

ce niveau rempli de racines d'arbrisseaux qui y croissaient autrefois, mais qui aujourd'hui, à quelques pas plus loin, sont recouvertes de quarante à quatre-vingts pieds de sable. Les vents d'ouest semblent les plus forts, et ce sont eux qui détruisent les coteaux éloignés du bord de la mer. Ces vents poussent les sables vers l'est, puis vient la canneberge (*Vaccinium macrocarpon*), qui apparaît immédiatement et prospère dans le sable humide mélangé d'un peu d'humus.

“ Les étangs d'eau douce forment l'un des singuliers caractères de l'île à l'est de la lagune, qui en est séparée par une large barrière de sable. Près de la station n° 3, au pied de la lagune, il y a une succession d'étangs aux bords marécageux, qui tous ont l'apparence de tourbières tremblantes. La faible langue de sable qui les relie, ainsi que leur profondeur, prouve qu'ils étaient autrefois reliés à la lagune. Il y a dans tous ces étangs et ces petits creux, et autour, plus ou moins d'humus mélangé de sable. Leurs bords et toutes les mares peu profondes dont les fonds sont solides, sont très fréquentés aujourd'hui par les bestiaux et les chevaux, et ils l'ont été dans le passé, comme le démontrera l'observation suivante.

Etangs d'eau douce.

“ A mesure que la mer fait disparaître le sable, les fonds de ces étangs sont mis au jour, et ces matériaux, lorsqu'ils sont rejetés sur la grève, sont appelés tourbe. Ce n'est pas de la tourbe, mais de l'humus mélangé de sable, comme je l'ai dit plus haut. Il y a moins de deux ans, un très large lit, ayant une épaisseur de quelques pouces, a été exposé du côté nord-ouest, où il n'existe pas d'étangs maintenant et où l'on voit des dunes de cinquante pieds de hauteur. On a vu cela à la basse marée. On a remarqué alors que ce lit portait les traces de bestiaux et de veaux qui y avaient pâture avant qu'il ne fût couvert par le sable des dunes mouvantes. Or, les dunes elles-mêmes avaient été poussées plus loin dans l'intérieur, et l'enfoncement où les bestiaux avaient pâture avant l'introduction des chevaux dans l'île, était couvert par la mer.

“ L'île atteint sa plus grande largeur entre les stations nos 3 et 4, ou de onze à quinze milles à l'est de la principale station, qui est à trois milles à l'est du phare de l'extrémité occidentale. C'est la véritable 'ancienne terre,' et c'est aussi la région des terres stériles (couvertes d'*Empetrum nigrum*) et de lits de canneberges, et non pas de tourbières, car il n'y a pas de tourbières sur l'île. Le long des plages nord et sud s'étend une ligne de dunes, de 60 à 80 pieds de hauteur, recoupées çà et là par le vent qui a enlevé le sable et l'a poussé vers l'intérieur. S'étendant de chaque côté dans l'intérieur, il y a une série de monticules bas d'une forte couche d'*Empetrum nigrum* et de *Juniperus communis*, mélangés plus ou moins d'autres plantes ligneuses ou

La plus large partie de l'île.

herbacées. Toutefois, la végétation se compose de quatre-vingt-dix pour cent de camarine à fruits noirs et de genévrier commun, tous deux abondamment couverts de fruits.

Origine
des lits de
canneberges.

“ J’ai fait un examen soigneux de tout l’intérieur, et j’ai vu qu’à chaque demi-mille à peu près, ou plus, elle était traversée par un coteau en forme de croissant parmi du sable ‘ vierge ’ sur le versant occidental, mais couvert sur le versant oriental d’herbe des sables ordinaire. Les tempêtes d’hiver chassent le sable jusqu’aux endroits où l’humidité règne en permanence, alors qu’elles cessent d’influer sur le sable humide. C’est la cause des plages plates près de la lagune et des lits de canneberges. A l’ouest de la base, il y avait toujours un espace sans végétation, puis les canneberges s’étendaient en lits minces. C’est de cette manière que tous les lits de canneberges ont été produits. Ils sont tous sur le sable humide, occupant ou bordant ces espaces.

Climat.

“ Le climat de l’île est très uniforme. Pendant les cinq semaines que j’y ai passées, le thermomètre n’a varié que de vingt degrés, la plus basse indication étant de 56° et la plus haute de 75° Fahrenheit. La température du jour est modérée par la brise qui vient de la mer, et celle de la nuit est modérée de la même manière. En dix ans, la plus basse indication du thermomètre en hiver a été de 6° au-dessus de zéro. Les tempêtes d’hiver sont toujours accompagnées du froid le plus rigoureux, et cela rend les mois d’hiver très désastreux. En somme, le climat est très agréable.

Probablement
pas d’arbres.

“ Je suis porté à croire qu’il n’a jamais poussé d’arbres sur l’île. En une circonstance, j’ai vu des racines sortant d’un coteau de sable de plus de trente pieds de hauteur, et en creusant, j’ai trouvé qu’elles représentaient une partie des débris de *Juniperus Sabina procumbens* (genévrier rampant). Il avait pris racine dans une couche de sol noir, et lorsqu’on l’a retiré, on voyait qu’il avait reposé à plat sur le terrain. Deux racines, comprenant l’écorce, mesuraient $3\frac{1}{2}$ et $3\frac{3}{8}$ pouces de diamètre respectivement, tandis que la couronne, où les branches commençaient à s’étendre, avait plus de dix-sept pouces de circonférence, ou près de six pouces de diamètre. Cet arbuste et d’autres observés au-dessous des dunes indiquent de longues périodes de végétation sans envahissement du sable, de sorte que lorsque ces arbustes existaient, la lagune était un lac tranquille, et le côté nord de l’île était à plusieurs milles plus loin, car le sable n’a pas atteint ces localités pendant un grand nombre d’années.

“ Bien qu’il n’y ait pas d’arbres sur l’île et que les arbustes n’atteignent jamais plus d’un pied de hauteur, ces derniers, s’ils sont à l’abri de l’air de la mer et des vents d’hiver, atteignent des dimensions consi-

DOC. DE LA SESSION No 13a

dérables. Il y a environ quatorze ans, M. Boutellier a planté un saule et un orme, qui ont aujourd'hui à peu près cinq pieds de hauteur. Chaque été, la croissance en est belle, mais durant l'hiver, la partie qui dépasse la clôture qui les protège est détruite. Même en été, ainsi que je l'ai appris par mes propres observations, les feuilles qui dépassent la clôture sont petites et mal formées, et après un fort vent ou un épais brouillard, celles qui sont tendres noircissent ou se recroquevillent aux extrémités, tandis que celles qui étaient protégées étaient très larges et bien formées.

“ Les fuchsias et les géraniums cultivés en plein air ont changé leurs habitudes : ils s'étendent au lieu de dresser leurs tiges, tandis que leurs fleurs viennent en-dessous au lieu de venir au-dessus des feuilles. D'après ces faits, j'ai conclu qu'aucun arbre à feuilles décidues ne réussirait sur l'île. L'épinette ou d'autres conifères y viendraient peut-être mieux, et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

“ M. Boutellier, qui est un bon cultivateur et un homme très intel-
ligent, a réussi à produire des récoltes et à empêcher le sable d'être enlevé par le vent. Il a appris que le sable le plus pur, avec une couche d'engrais, fera pousser toutes sortes de légumes et le meilleur foin. Lorsqu'il veut augmenter un peu son terrain cultivé, il aplanit le sable, y met une couche d'engrais et sème ses graines. S'il s'agit du foin, il est facile de retenir le sable, car il ne peut pas être enlevé à moins que le gazon ne soit retourné, et quelques pouces de sable chassé sur ce terrain ne font que le rendre plus ferme.

Récoltes
produites.

“ On a cherché à faire de la culture en certains endroits, mais ces tentatives ont toujours échoué et échoueront toujours, car le sable par lui-même ne peut pas suppléer à tout ce qu'il faut pour la croissance parfaite de la plante, et il ne se fait pas assez d'engrais aux stations pour faire plus que fertiliser les jardins et quelques petits champs où l'on cultive le foin. Au mois de juillet, j'ai vu de l'avoine dont les feuilles avaient bien un pouce de largeur, mais l'avoine et l'herbe (ivraie) étaient couvertes de rouille, causée par les brouillards chauds qui ont eu lieu à cette époque, de sorte qu'on a dû les couper immédiatement.

“ Dans l'île de Sable, j'ai recueilli 191 espèces de plantes florifères et près de cent espèces de cryptogames. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu le temps de déterminer toutes les espèces, mais j'en connais assez pour montrer l'origine de la flore. Tous les arbrisseaux viennent de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse. *L'Empetrum nigrum*, que l'on pourrait appeler la plante caractéristique de l'ancienne terre de l'île, semble être venu lorsque le froid était beaucoup plus grand qu'à

Plantes
recueillies.

présent. Les plantes vivaces herbacées, sauf le petit nombre que l'on a introduit, ont aussi une origine septentrionale, mais la principale plante annuelle, la *Sabbatia chloroides*, est de provenance méridionale. Une herbe, la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) d'Angleterre, est très commune dans l'ancienne terre, et ne paraît pas avoir été introduite ; cependant, on ne l'a jamais reconnue comme indigène en Amérique. Elle est certainement indigène de l'île, ou y croît depuis si longtemps qu'elle est dans son élément dans tous les endroits propices. A l'exception de cette herbe, toutes les autres plantes sont introduites depuis un temps si récent que l'on ne saurait s'y méprendre.

Peu de plantes
introduites.

“ Je m'attendais à trouver un grand nombre de plantes introduites dans l'île, mais j'ai été surpris de n'en voir que trente en tout, et seulement trois de ces plantes étaient beaucoup répandues. C'étaient le trèfle blanc, le pissenlit d'automne et la flouve odorante, laquelle a peut-être été introduite. De petits lopins de trèfle, de phléole des prés, de renoncule âcre, de franc-foin et d'orge sauvage, avec quelques autres espèces, toutes introduites avec d'autres graines, ont été observés dans des prairies. Autour des bâtiments, il y avait des bourses à pasteur, du plantain, de la stellaire intermédiaire, du sarrasin sauvage et quelques autres espèces, mais nous ne saurions dire qu'elles soient abondantes.

Flore des
dunes.

“ Les dunes extérieures sont entièrement couvertes d'*Ammophilla aranaria*, qui retient les sables, et comme toute l'île est de sable, cette espèce se trouve mélangée avec d'autres choses sur les monticules intérieurs et les élévations secondaires. Une espèce de jonc (*Juncus Baltic*) est aussi une espèce permanente, et sur les plus anciens coteaux, le *Vaccinium Pennsylvanicum*, le *Myrica cerifera*, l'*Empetrum nigrum*, le genévrier (*Juniperus communis*), l'if du Canada (*Juniperus procumbens*), et quelques graminées, forment la plus grande partie de la flore. Les rosiers nains sont abondants, mais, comme tous les autres arbrisseaux, meurent presque jusqu'au sol chaque hiver.

Oiseaux.

“ Il n'y a qu'environ douze espèces d'oiseaux qui couvent sur l'île de Sable, et seulement une de ces espèces comprend des oiseaux de terre qui semblent particuliers à l'île : je veux parler du moineau d'Ipswich, et l'on ignore s'il couve ailleurs que sur l'île de Sable, bien qu'on l'ait pris au cap Cod. Un autre oiseau de terre, la sittelle du Canada, a peut-être couvé sur l'île cette année. On a vu des couples de ces oiseaux à toutes les stations, mais on n'y a trouvé ni jeunes ni œufs.

DOC. DE LA SESSION No 13a

“ Il n’y a pas de mammifères indigènes sur l’île, mais il y a quelques renards que l’on y a introduits il y a quelques années pour leur fourrure ; mais on devrait les détruire immédiatement, car ils ont déjà empêché les canards de couvrir, ils ont diminué le nombre des hirondelles de mer, et sont la cause que les habitants des stations de l’est ont été presque obligés d’abandonner l’élevage des volailles. ^{Aucun mammifère indigène.} ”

“ Les étangs d’eau douce contiennent quelques petits poissons, mais il n’y a ni serpents, ni grenouilles, ni crapauds. ^{Poissons, etc.} ”

“ Autour des rivages et dans la lagune où ils ne sont pas exposés à être dérangés, l’on peut voir en tout temps des milliers de phoques qui se chauffent au soleil. ”

“ Quelques insectes ont été recueillis, comprenant des scarabées, des papillons, des phalènes et des libellules. Dès que le temps le permettra, toutes les collections seront étudiées. ”

CARTES.

M. C.-O. Senécal qui, le 1^{er} juillet, a remplacé M. James White comme géographe et chef dessinateur, présente le rapport suivant sur les travaux de cartographie :— ^{Cartes.}

“ Dans le cours de l’année dernière, M. L. N. Richard a complété la carte du bassin de la rivière Nottaway ; il a aussi préparé la carte de la ville d’Ottawa et des environs, fait des corrections à la carte générale du Canada et à la feuille de l’île Manitouline d’après de récents levés, réduit une série d’observations astronomiques pour la carte du détroit d’Hudson, et s’est occupé d’autres travaux exécutés au bureau. ”

“ De janvier au 6 août, M. W. J. Wilson a été employé à la préparation de la carte du Canada, et il a copié un certain nombre de plans et de dessins au ministère des Chemins de fer et Canaux, et généralement aidé M. J. White au travail du tableau des altitudes du pays. Il a ensuite continué la préparation de la feuille de Manitou (feuille n° 4, Ontario occidental), travail aujourd’hui bien avancé. Le 5 septembre, M. Wilson est parti pour aller aider M. R. Chalmers à explorer la superficie couverte par la feuille d’Andover (feuille n° 2, Nouveau-Brunswick, partie S.-O.), et est revenu au bureau le 10 novembre. ”

“ M. J. F. E. Johnston a été occupé à préparer la feuille de Grenville (feuille n° 121, Ont. et Qué.), qu’il a presque terminée avant de ”

partir le 19 mai pour aider M. R. G. McConnell à l'exploration des terrains aurifères du Klondike. Depuis son retour, le 16 octobre, il a été occupé à rapporter les levés qu'il avait faits sur le terrain.

“ M. O. E. Prud'homme, comme les années précédentes, a été chargé des cartes gardées pour la vente et la distribution ; il a aussi travaillé à la préparation de la feuille de la partie est de la carte générale du Canada, et au tracé de diverses cartes destinées au graveur. Il a aussi exécuté les réductions pantographiques pour la construction de la carte du détroit d'Hudson, et un certain nombre de calques et de réductions pour les feuilles n° 119, 120 et 122, Ont. et Qué.

“ M. A. Michaud, du 14 juin au 1^{er} septembre, a été employé à la préparation des feuilles de la carte de la Nouvelle-Ecosse et à des ouvrages de routine. M. H. Taché est employé depuis le 15 septembre. Il a fait plusieurs réductions pantographiques pour différentes cartes en cours de préparation, outre le calque d'un grand nombre de plans de townships et autres plans pour l'usage du bureau. Il a aussi, de temps à autre, catalogué des plans et des cartes. M. H. Lefebvre a été employé depuis le 18 décembre, et il a dessiné pour reproduction sur zinc, sept diagrammes et trois petites cartes des terrains à gaz et à pétrole situés dans les comtés d'Essex, de Lambton et de Welland, Ontario.

“ De janvier à juillet, mon propre temps a été consacré à la préparation de la carte minéralogique du Nouveau-Brunswick, la dessinant pour la photolithographie, à la préparation d'une partie de la carte des Montagnes-Rocheuses, et à divers travaux se rattachant à la carte du Canada. J'ai fait aussi, d'après une réduction photographique, pour le graveur, un calque de la carte du bassin de la rivière Nottaway.

“ Le 1^{er} juillet, j'ai été nommé géographe et chef dessinateur, et depuis, mon temps a été consacré à surveiller les travaux en général, à tracer des projections géographiques pour de nouvelles cartes, à corriger et reviser des épreuves de cartes venant de chez le graveur, à préparer des mémoires pour le directeur, à fournir des renseignements au bibliothécaire et autres, etc.

“ Ce que mon prédécesseur a dit, l'année dernière, relativement au retard apporté à la préparation des cartes, peut être répété et accentué ici : ‘ Il y a accumulation de travaux de cartographie au bureau, et il faut un ou deux autres compilateurs de cartes pour mettre l'ouvrage à jour. ’ Il faudra probablement bientôt de nouvelles éditions de plusieurs cartes revisées jusqu'à date, et si l'on tient compte de la quan-

DOC. DE LA SESSION No 13a

tité de travail déjà accumulée, les progrès seront inévitablement lents, à moins que le personnel des dessinateurs ne soit augmenté.

“ La feuille de la partie ouest de la carte générale du Canada est presque complètement gravée, une épreuve de l'imprimerie ayant été reçue et corrigée. On a compilé et réduit des corrections faites d'après de nouveaux levés du lac Atlin, de la rivière Stikine, des terrains aurifères du Klondike, etc., et ces corrections sont presque prêtes à être livrées au graveur.

“ Durant l'année, quatorze nouvelles cartes, y compris l'édition révisée des feuilles du bassin houiller de Sydney, N.-E., ont été publiées ; vingt autres cartes et plans sont entre les mains du graveur. De ce nombre sont les feuilles nos 42 à 48, 56 à 58, Nouvelle-Écosse, dont la publication est toujours ajournée en attendant la solution de certaines questions relatives à la classification géologique. Quarante-cinq autres cartes sont terminées ou rendues à différents degrés de préparation.

“ Voici une énumération des cartes publiées durant l'année ou en voie de préparation :—

| | <i>Cartes publiées.</i> | Superficie en milles carrées. |
|-----|--|----------------------------------|
| 604 | Colombie-Britannique—Feuille de Shuswap—Géologie—Echelle, 4 milles au pouce..... | 6,400 |
| 669 | Colombie-Britannique—Feuille de Shuswap—Minéraux industriels et stries glaciaires—Echelle, 4 milles au pouce..... | 6,400 |
| 664 | Manitoba, Saskatchewan et Keewatin—Feuille du lac Winnipeg—Echelle, 8 milles au pouce..... | 45,680 |
| 665 | Québec—Feuille du nord-ouest de la “ carte des Cantons de l'Est ”—Feuille des Trois-Rivières—Echelle, 4 milles au pouce..... | 7,200 |
| 667 | Québec—Champs aurifères et stries glaciaires du sud-est de Québec—Echelle, 8 milles au pouce..... | 12,160 |
| 668 | Québec—Carte indiquant la superficie graphitique près de Buckingham—Echelle, 40 chaînes au pouce. | |
| 634 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 49—Feuille de Musquodoboit—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 652 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 133—Feuille du Cap-Dauphin—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 653 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 134—Feuille de Sydney—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 648 | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Mooseland—Echelle, 250 pieds au pouce. | |
| 650 | Nouvelle-Ecosse—District aurifère du Fifteen-mile stream—Echelle, 500 pieds au pouce. | |
| 656 | Nouvelle-Ecosse—District aurifère d'Upper-Seal-Harbour—Echelle, 500 pieds au pouce. | |
| 675 | Nouveau-Brunswick—Carte des principaux gisements minéraux—Echelle, 10 milles au pouce..... | 38,000 |
| | Canada—Echelle, 250 milles au pouce. (Carte-index pour l'Exposition de Paris, 1900). | |

| | <i>Cartes chez le graveur ou sous presse.</i> | Superficie en milles carrés. |
|-----|--|---------------------------------|
| | Carte générale du Canada, 2 feuilles chacune de 28" x 34", de l'Atlantique au Pacifique, et de la frontière internationale au détroit d'Hudson et au Grand-Lac des Ours—Echelle, 50 milles au pouce..... | 3,500,000 |
| 677 | Carte en relief du Canada et des Etats-Unis—Echelle, 250 milles au pouce. | |
| 663 | Columbie-Britannique—Feuille de la Koutanie Occidentale—Echelle, 4 milles au pouce..... | 6,400 |
| 676 | Columbie-Britannique et Alberta—Route de la passe de la Tête-Jaune entre Edmonton et la Cache de la Tête-Jaune—Echelle, 8 milles au pouce. | |
| 605 | Ontario—Feuille n° 126—Feuille de l'île Manitouline—Echelle, 4 milles au pouce..... | 3,456 |
| 630 | Ontario—Feuille n° 129—Feuille de Mississagi—Echelle, 4 milles au pouce..... | 3,456 |
| 626 | Ontario—Carte indiquant les gisements de minerai de fer et autres minéraux dans des parties des comtés de Frontenac, Lanark, Leeds et Renfrew..... | 1,700 |
| 681 | Ontario—Carte-esquisse des terrains pétrolifères du comté de Lambton—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| 682 | Ontario—Carte-esquisse des terrains à gaz du comté d'Essex—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| 683 | Ontario—Carte-esquisse des terrains à gaz du comté de Welland—Echelle, 4 milles au pouce..... | 216 |
| 593 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 42—Feuille de Trafalgar—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 598 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 43—Feuille de Stellarton—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 600 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 44—Feuille de New-Glasgow—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 608 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 45—Feuille de Tony-River—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 609 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 46—Feuille de Pictou—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 610 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 47—Feuille de Westville—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 633 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 48—Feuille d'Eastville—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 635 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 56—Feuille de Shubenacadie—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 636 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 57—Feuille de Truro—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |
| 637 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 58—Feuille d'Earlton—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |

Cartes, compilation complète.

| | |
|---|--------|
| Ontario et Québec—Feuille n° 121—Feuille de Grenville—Echelle, 4 milles au pouce..... | 4,051 |
| Québec—Bassin de la rivière Nottaway—Echelle, 10 milles au pouce | 56,800 |
| Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 53—Feuille de Lawrencetown—Echelle, 1 mille au pouce..... | 216 |

DOC. DE LA SESSION No 13a

Superficie en
milles carrés.

- 666 Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Lawrencetown—Echelle, 500
pieds au pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Mont-Uniacke—Echelle, 250
pieds au pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Renfrew—Echelle, 500 pieds au
pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Waverly—Echelle, 250 pieds
au pouce.

Cartes en voie de préparation.

- 663 Colombie-Britannique—Feuille de la Koutanie Occidentale (en partie
gravée)—Echelle, 4 milles au pouce..... 6,400
Colombie-Britannique—Carte des Montagnes-Rocheuses—Echelle, 4
milles au pouce.
Keewatin et Saskatchewan—Feuille de la rivière aux Herbes (*Grass-
River*)—Echelle, 8 milles au pouce.
Ontario occidental—Feuille n° 4—Feuille de Manitou—Echelle, 4
milles au pouce..... 3,456
Ontario—Ville d'Ottawa et environs—Echelle, 1 mille au pouce.
Ontario—Carte du lac Nipigon—Echelle, 4 milles au pouce..... 3,456
Ontario—Feuille n° 111—Feuille de Brockville—Echelle, 4 milles au
pouce 3,456
Ontario—Feuille n° 118—Feuille d'Haliburton—Echelle, 4 milles au
pouce..... 3,456
Ontario—Feuille n° 119—Feuille de Perth—Echelle, 4 milles au pouce 3,456
Ontario—Feuille n° 120—Feuille d'Ottawa—Echelle, 4 milles au pouce 4,224
Ontario—Feuille n° 122—Feuille de Pembroke—Echelle, 4 milles au
pouce..... 3,456
Ungava et Franklin—Carte du détroit d'Hudson—Echelle, 25 milles
au pouce..... 16,800
Ungava—Carte du littoral oriental de la baie d'Hudson—Echelle, 25
milles au pouce... 16,800
Nouveau-Brunswick—Feuille n° 1 N.-O.—Géologie de surface—
Echelle, 4 milles au pouce..... 3,456
Nouveau-Brunswick—Feuille n° 2 S.-O.—Géologie de surface—
Echelle, 4 milles au pouce..... 3,456
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 59 à 65, 76, 82, 100 et 101—Echelle, 1
mille au pouce 2,376
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 54, 55, 66 à 69, 73—Echelle, 1 mille au
pouce..... 1,512
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Catcha—Echelle, 250 pieds au
pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Montagu—Echelle, 250 pieds
au pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de South-Uniacke—Echelle, 250
pieds au pouce.
Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Tangier—Echelle, 250 pieds au
pouce.

BIBLIOTHÈQUE.

Bibliothèque
et ouvrages
publiés.

Le D^r Thorburn, conservateur de la bibliothèque, écrit que durant l'année expirée le 31 décembre 1899, il a été distribué 8,137 exemplaires des ouvrages publiés par la Commission géologique, consistant en rapports annuels, rapports spéciaux et cartes ; de ce nombre, 6,735 ont été distribués en Canada, et le reste, 1,402, a été envoyé ailleurs à des institutions scientifiques, littéraires et d'éducation.

2,774 ouvrages ont été reçus à titre d'échanges. Ils comprennent des rapports, des mémoires, des revues, des brochures et des cartes.

Le nombre d'ouvrages achetés pendant l'année a été de 109. Nous nous sommes abonnés à 34 revues.

Le nombre de volumes reliés a été de 59.

Le nombre de lettres envoyées relativement à des questions concernant la bibliothèque a été de 1,012, outre 678 accusés de réception d'ouvrages distribués.

Le nombre de lettres reçues relativement à la bibliothèque a été de 1,466, et le nombre d'accusés de réception, de 767.

Le nombre d'ouvrages vendus pendant l'année a été de 3,915, pour lesquels nous avons reçu \$559.06.

La bibliothèque renferme aujourd'hui environ 13,000 volumes, outre un nombre considérable de brochures.

NOTE.—Tous ceux qui désirent y puiser des renseignements sur des questions scientifiques peuvent consulter les livres de la bibliothèque pendant les heures de bureau.

VISITEURS AU MUSÉE.

Visiteurs au
musée.

Le nombre des visiteurs au musée continue à indiquer une augmentation annuelle, car, durant l'année 1899, il a été de 35,895.

PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Changements
dans le
personnel.

Les fonctionnaires aujourd'hui employés sont au nombre de quarante-huit.

Dans le cours de l'année, les changements suivants ont eu lieu :—

M. J. B. Tyrrell, démissionnaire.

M. J. C. Gwillim, nommé aide-géologue.

DOC. DE LA SESSION No 13a

M. James White, transféré au ministère de l'Intérieur.

M. C. O. Senécal, nommé géographe en remplacement de M. James White.

Les crédits mis à notre disposition pour l'exécution des travaux et les dépenses du département pendant l'exercice expiré le 30 juin 1899, ont été :—

| | Crédits. | Dépenses. |
|--|-------------|------------|
| | \$ c. | \$ c. |
| Crédit : traitements des employés..... | 52,650 00 | |
| Crédit : Commission géologique..... | 55,429 39 | |
| Crédit pour sondages..... | 10,000 00 | |
| Traitements des employés..... | | 50,564 60 |
| Exploration et levés..... | | 24,277 14 |
| Salaires des employés surnuméraires..... | | 12,830 65 |
| Travaux de sondage..... | | 7,516 02 |
| Impressions et lithographie..... | | 13,695 24 |
| Achat de livres et d'instruments..... | | 1,885 95 |
| " d'appareils pour le laboratoire de chimie..... | | 213 34 |
| " d'échantillons..... | | 526 17 |
| Papeterie, fournitures pour cartes et imprimeur de la Reine..... | | 1,354 23 |
| Dépenses accessoires et autres..... | | 1,495 31 |
| Montants avancés aux explorateurs, sur crédit de 1899-1900..... | | 16,067 70 |
| | | 130,426 44 |
| Moins—Déboursé en 1897-98 sur crédit de 1898-1899..... | \$17,288.15 | |
| Moins—Reporté au revenu casuel..... | 371.72 | |
| | | 16,916 43 |
| | | 113,510 01 |
| Balance non dépensée : Crédit pour traitements des employés..... | | 2,085 40 |
| Balance non dépensée : Crédit pour sondages..... | | 2,483 98 |
| | 118,079 39 | 118,079 39 |

Le nombre total des lettres envoyées par le département a été de 9,625, et celui des lettres reçues, de 9,483.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

GEO. M. DAWSON,
Sous-chef et directeur.

Geological Survey of Canada

GEORGE M. DAWSON, CMG., LL.D., F.R.S., DIRECTOR

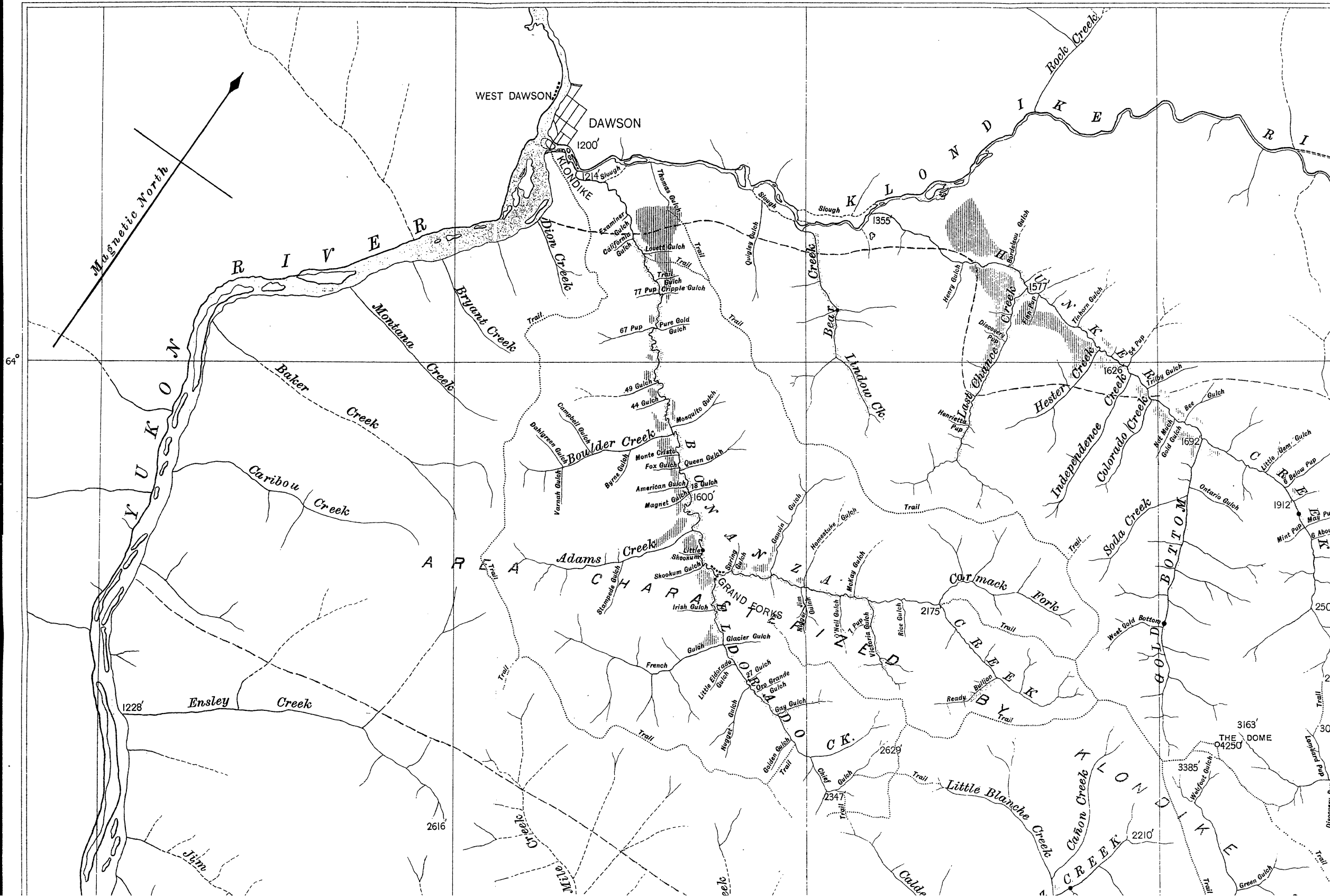
1900

139°45'

139°30'

139°15'

139°



Geological Survey of Canada

GEORGE. M. DAWSON, CMG, LL.D., F.R.S., DIRECTOR

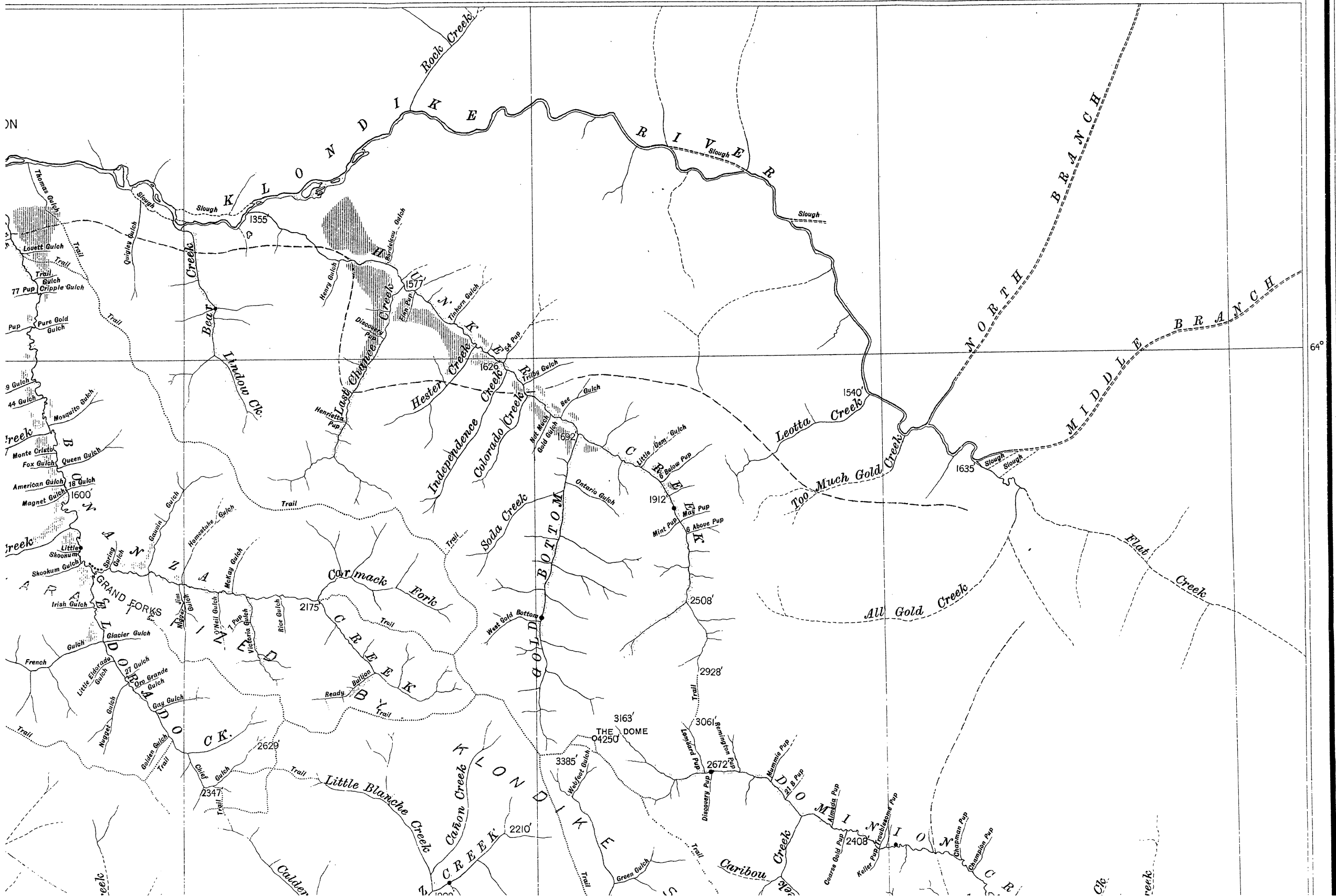
1900

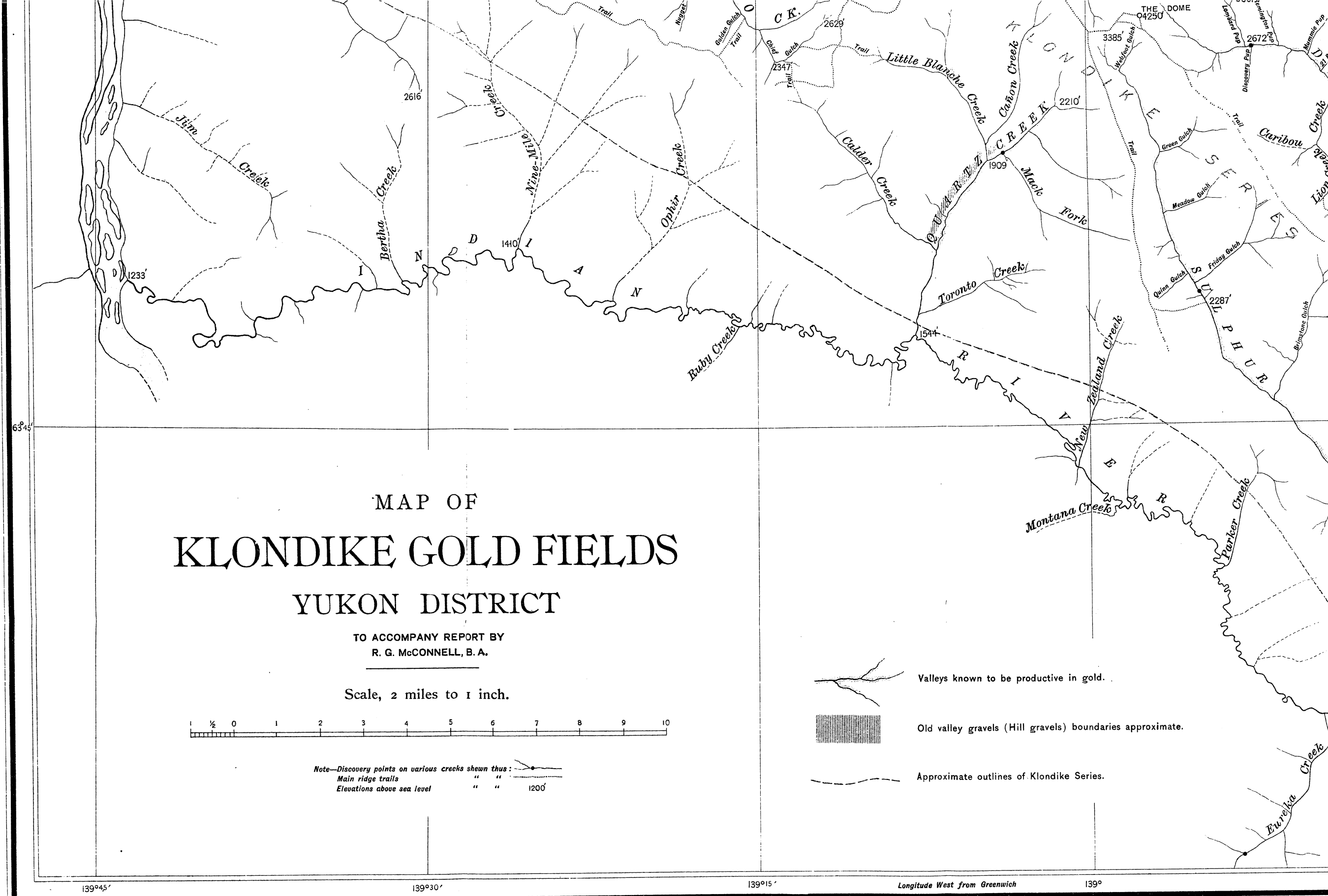
139°15'

139°

138°45'

138°30'

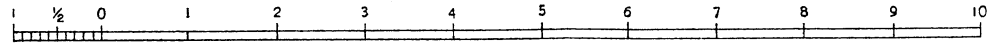


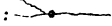
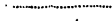





MAP OF KLONDIKE GOLD FIELDS YUKON DISTRICT

TO ACCOMPANY REPORT BY
R. G. McCONNELL, B. A.

Scale, 2 miles to 1 inch.

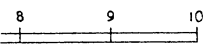
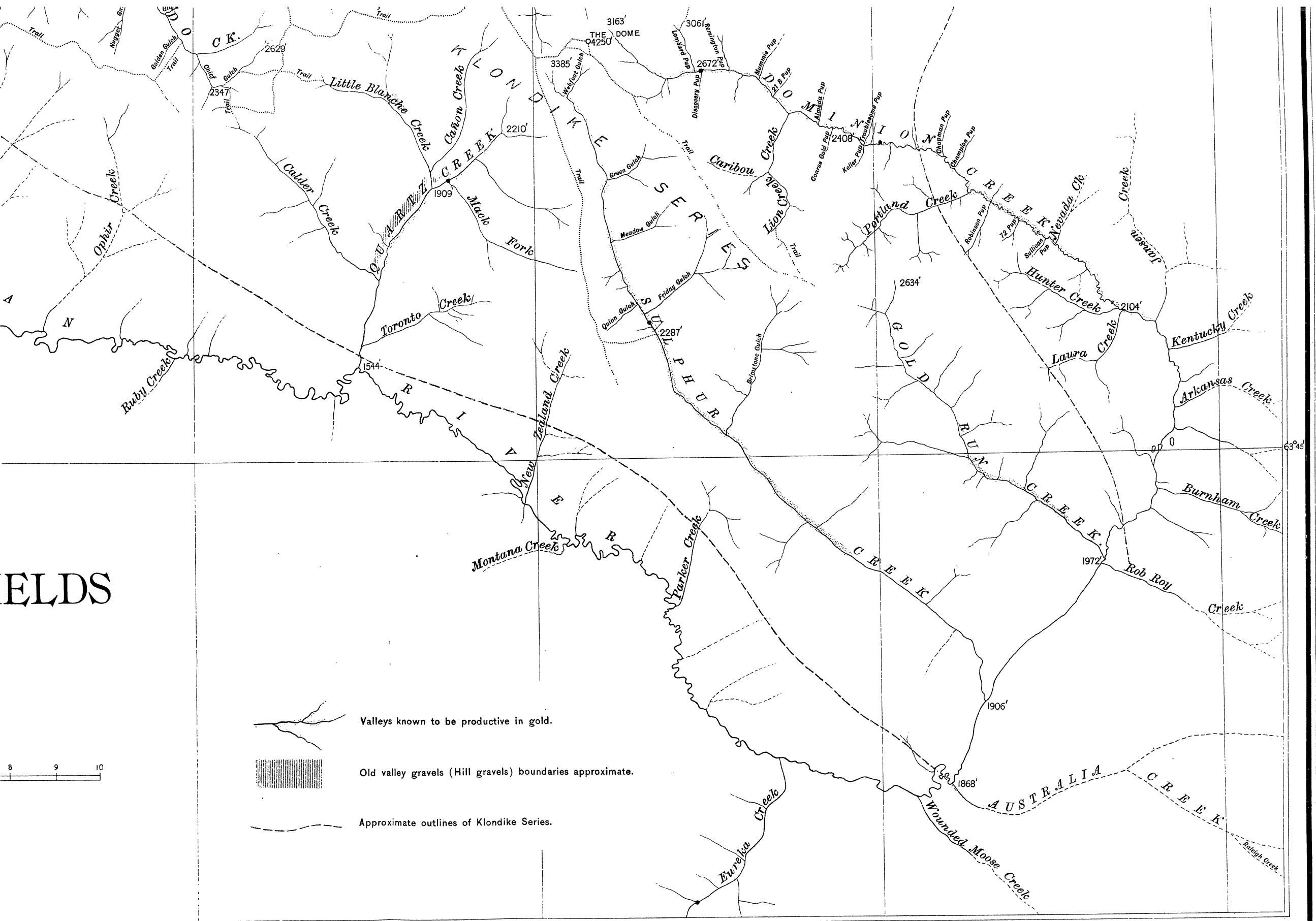





Note—Discovery points on various creeks shewn thus : 
Main ridge trails " " 
Elevations above sea level " " 1200'

-  Valleys known to be productive in gold.
-  Old valley gravels (Hill gravels) boundaries approximate.
-  Approximate outlines of Klondike Series.

C. O. Senécal, B. A. Sc., Chief Draughtsman.
Compiled and drawn by J. F. E. Johnston, from
surveys by Topographical Surveys Branch, Dept. of the
Interior, and by J. F. E. Johnston, Geological Survey Dept.

ELDS



-  Valleys known to be productive in gold.
-  Old valley gravels (Hill gravels) boundaries approximate.
-  Approximate outlines of Klondike Series.

139°15' Longitude West from Greenwich 139° 138°45' 138°30'

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1899

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1900

*A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, gouverneur général du Canada,
etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 6 février 1900.

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE. |
|---|-------|
| Index général..... | VII |
| Rapport du député da surintendant général des Affaires des Sauvages..... | XVII |
| Rapport des commissaires sur le traité n° 8..... | XXXVI |
| Texte du traité n° 8..... | xliv |
| Rapport spécial sur la réserve des Six-Nations, par l'inspecteur Macrae..... | 605 |
| Rapports des agents des sauvages et autres officiers du service extérieur.... | 1 |
| Rapports des directeurs des écoles industrielles et des pensionnats..... | 281 |
| Etats tabulaires:— | |
| Recettes et dépenses des pensionnats et écoles d'industrie..... | 405 |
| Tableau des écoles | 426 |
| Réserves des sauvages..... | 448 |
| Terres des sauvages. | 450 |
| Recensement..... | 472 |
| Statistiques agricole et industrielle..... | 497 |
| Liste des chefs et des conseillers..... | 564 |
| Commutations d'annuités..... | 592 |
| Officiers et employés | 593 |
| Emploi des crédits..... | 619 |
| Fonds de dépôts des sauvages..... | 620 |

INDEX GÉNÉRAL.

A

| | PAGE |
|---|------|
| Abbott, Wm. Van, | 25 |
| Abénakis, de Bécancour, Qué., | 42 |
| " Saint-François, Qué., | 43 |
| Adam, I. H., | 299 |
| Affaires des Sauvages, bureau du Com- missaire des, | |
| Agriculture, | |
| | 202 |
| Ahtahkakoop, bande d', T.N.-O., | 133 |
| Alberni, refuge des filles sauvages, C.-B., | 382 |
| Alerte, Baie, école industrielle de, C.-B., | 386 |
| Alexandre, bande d', T.N.-O., | 147 |
| Algonquins du lac d'Or, Ont., | 10 |
| " de la rivière Désert, Qué., | 44 |
| " de Temiscamingue, | 48 |
| All-Hallows, pensionnat de, Yale, C.-B., | 385 |
| Alnwick, bande d', Ont., | 18 |
| Amalécites de Viger, Qué., | 47 |
| Anderson, Geo., | 23 |
| Animaux, | |
| | 62 |
| Annapolis, comté, N.-E., Micmacs, | 592 |
| Annuités, commutations, | 63 |
| Antigonish, comté, N.-E., Micmacs, | 72 |
| Arsenault, J. O., | 294 |
| Artus, Rév. G. A., S.J., | 285 |
| Ashton, Rév. R., | 288 |
| " " | 120 |
| Aspidin, Thos. W., | 120 |
| Assiniboines, agence des, T.N.-O., | 172 |
| " réserve des, T.N.-O., | |
| | 206 |
| Babine et Skeena supérieure, agence, | 23 |
| Baie de Quinté, Ont., Mohawks, | 172 |
| Bangs, E. J., | 141 |
| Barbu, bande de, T.N.-O., | 47 |
| Bastien, Antoine O., | 26 |
| Batchewana, bande, Ont., | 122 |
| Battleford, agence, T.N.-O., | 342 |
| " école industrielle, T.N.-O., | 181 |
| " inspectorat, T.N.-O., | 47 |
| Beaulieu, Edouard, | 1 |
| Beausoleil Chippewas, Ont., | 42 |
| Bécancour, Qué., Abénakis, | 68 |
| Beckwith, Chas. E., | 384 |
| Bédard, Rév. J. A., O.M.I., | 76 |
| Begg, Magnus, | 265 |
| Bell, Ewen, | 10 |
| Bennett, Edmund, | 73 |
| Berens, agence de la rivière, Man., | 55 |
| Bersimis, bande de, Qué., | 124 |
| Birtle, agence de, | 310 |
| " pensionnat de, | 161 |
| Bœuf-Debout, bande de, T.N.-O., | 300 |
| Brandon, école industrielle de, Man., | 58 |
| Brosseau, A., | 52 |
| " | 149 |
| Buttes-la-Lime, agence des, T.N.-O., | 324 |
| " pensionnat, | |
| | 206 |
| Ojibbewas du lac Supérieur, division Orientale..... | 25 |
| H. Désilets, M.D..... | 42 |
| A. O. Comiré, M.D..... | 43 |
| Pensionnat de la rivière de la Poule-d'Eau, Man..... | 299 |
| Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest..... | 202 |
| Voir "Statistiques agricoles" page 497, aussi les articles de chaque rapport ayant pour titre : Agriculture, Bâti- ments, Récoltes, Fermes, Instruments aratoires et Bétail. | |
| W. B. Goodfellow..... | 133 |
| B. J. Johnston..... | 382 |
| A. W. Corker..... | 386 |
| Jas. Gibson..... | 147 |
| E. Bennett..... | 10 |
| W. J. McCaffrey..... | 44 |
| A. McBride..... | 48 |
| Scœur supérieure Amy..... | 385 |
| J. Thackeray..... | 18 |
| Edouard Beaulieu..... | 47 |
| Mohawks de la Baie de Quinté..... | 23 |
| Voir "Statistiques agricoles", page 497, aussi les articles dans chaque rapport ayant pour titre : 'Bétail'. | |
| Geo. Wells..... | 62 |
| Voir Commutations d'annuités..... | 592 |
| John R. McDonald..... | 63 |
| Surintendance de l'Île du Prince-Edouard..... | 72 |
| École industrielle de Wickwemikong, Ont..... | 294 |
| Institution des Mohawks, Brandford, Ont..... | 285 |
| Commission scolaire des Six-Nations..... | 288 |
| Agence d'Assiniboine, T.N.-O..... | 120 |
| Thos. W. Aspidin..... | 120 |
| E. J. Bangs..... | 172 |

B

| | |
|--|-----|
| Babine et Skeena supérieure, agence, | 206 |
| Baie de Quinté, Ont., Mohawks, | 23 |
| Bangs, E. J., | 172 |
| Barbu, bande de, T.N.-O., | 141 |
| Bastien, Antoine O., | 47 |
| Batchewana, bande, Ont., | 26 |
| Battleford, agence, T.N.-O., | 122 |
| " école industrielle, T.N.-O., | 342 |
| " inspectorat, T.N.-O., | 181 |
| Beaulieu, Edouard, | 47 |
| Beausoleil Chippewas, Ont., | 1 |
| Bécancour, Qué., Abénakis, | 42 |
| Beckwith, Chas. E., | 68 |
| Bédard, Rév. J. A., O.M.I., | 384 |
| Begg, Magnus, | 76 |
| Bell, Ewen, | 265 |
| Bennett, Edmund, | 10 |
| Berens, agence de la rivière, Man., | 73 |
| Bersimis, bande de, Qué., | 55 |
| Birtle, agence de, | 124 |
| " pensionnat de, | 310 |
| Bœuf-Debout, bande de, T.N.-O., | 161 |
| Brandon, école industrielle de, Man., | 300 |
| Brosseau, A., | 58 |
| " | 52 |
| Buttes-la-Lime, agence des, T.N.-O., | 149 |
| " pensionnat, | 324 |
| | 206 |
| R. E. Loring..... | 206 |
| Geo. Anderson..... | 23 |
| Réserve des Assiniboines, T.N.-O..... | 172 |
| R. S. McKenzie..... | 141 |
| Hurons de Lorette, Qué..... | 47 |
| Wm. Van Abbott..... | 26 |
| C. M. Dumais..... | 122 |
| Rév. E. Matheson..... | 342 |
| W. J. Chisholm..... | 181 |
| Amalécites de Viger, Qué..... | 47 |
| Chas. McGibbon..... | 1 |
| H. Désilets..... | 42 |
| Micmacs du comté de King, N. E..... | 68 |
| Pensionnat de la mission Sainte-Marie..... | 384 |
| Agence de Coutcheeching..... | 76 |
| Agence du lac Williams..... | 265 |
| Algonquins du lac Doré, Ont..... | 10 |
| J. W. Short..... | 73 |
| A. Gagnon..... | 55 |
| J. A. Markle..... | 124 |
| Wm. J. Small..... | 310 |
| John A. Mitchell..... | 161 |
| T. Ferrier..... | 300 |
| Iroquois de Caughnawaga, Qué..... | 58 |
| Bande du lac des Deux-Montagnes, Qué..... | 52 |
| W. M. Graham..... | 149 |
| Alex. Skeene..... | 324 |

C

| | | |
|--|--|-----|
| Cacouna, Qué., Amalécites de, | Voir Amalécites de Viger..... | 47 |
| Cahill, C., O.M.I., | Pensionnat de Portage-du-Rat, Ont..... | 288 |
| Calgary, école industrielle de, T.N.-O., | Rév. G. H. Hogbin..... | 344 |
| " division d'inspection de, T.N.-O., | T. P. Wadsworth..... | 185 |
| Cameron, Rév. A., | Micmacs du comté du Cap-Breton, N.-E..... | 64 |
| " E. D., | Sauvages des Six-Nations, Ont..... | 36 |
| Campeau, Rév. T. P., | Pensionnat de Cowesess, Assa..... | 318 |
| Cap-Breton, comté de, N.-E., Micmacs du, | Rév. A. Cameron..... | 64 |
| Cap-Croker, Ont., Chippewas du, | John McIver..... | 3 |
| Carion, Rév. A. M., | Ecole industrielle de Kamloops, C.-B..... | 391 |
| Carlton, agence de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow..... | 133 |
| Carpe, bande du creek à la, Ont., | C. L. D. Sims..... | 16 |
| Carpe, bande du lac à la, Ont., | "..... | 15 |
| Carter, Wm. D., | Division nord-est du Nouveau-Brunswick..... | 55 |
| Caughnawaga, Qué., Iroquois, | A. Brosseau..... | 50 |
| Chaumont, Rév. A., O.M.I., | Pensionnat de Pine-Creek, Man..... | 296 |
| Chemawawin, bande de, T.N.-O., | Jos. Courtney..... | 86 |
| Chippewas de Beausoleil, Ont., | Chas. McGibbon..... | 1 |
| Chippewas de Georgina, et de l'île au Ser- | John Yates..... | 2 |
| pent, Ont., | | |
| Chippewas, de Nawash ou Cap-Croker, | John McIver..... | 3 |
| Ont., | | |
| Chippewas de Rama, Ont., | D. J. McPhee..... | 5 |
| " Sarnia, Ont., | A. English..... | 6 |
| " Saugeen, Ont., | John Scofield..... | 7 |
| " la Thames, Ont., | A. Sinclair..... | 9 |
| Chippewayan, bande de, T.N.-O., | G. G. Mann..... | 165 |
| Chisholm, W. J., | Division d'inspection de Battleford, T.N.-O..... | 181 |
| " | Inspection d'écoles..... | 369 |
| Clandeboye, agence de, Man., | E. McColl..... | 74 |
| Christian, bande de l'île, Ont., | Chas. McGibbon..... | 1 |
| Clarke, Levina, | Refuge des filles de Porr-Simpson..... | 383 |
| Coccola, Rév. N., | Ecole industrielle de Kootenay, C.-B..... | 393 |
| Cockburn, bande de l'île, Ont., | Jas. H. Thorburn..... | 11 |
| Colchester, comté de, N.-E., Micmacs, | Thos. B. Smith..... | 64 |
| Colombie-Britannique, | Snrintendant Vowell..... | 270 |
| Comiré, Rév. W., | Pensionnat C.-R. du Lac-aux-Oignons..... | 329 |
| Comiré, Dr. A. O., | Abénakis de Saint-François..... | 43 |
| Coqualeetza, école industrielle de, | Rév. Joseph Hall..... | 388 |
| Corker, A. W., | Ecole industrielle de la Baie-de-l'Alerte..... | 386 |
| Courtney, Joseph, | Agence du Pas..... | 85 |
| Coutcheching, agence de, Ont., | Magnus Begg..... | 76 |
| Couverture-Barrée, bande de la, T.N.-O., | H. R. Halpin..... | 153 |
| Cowichan, agence de, C.-B., | W. H. Lomas..... | 217 |
| Cowesess, bande de, Assa., | J. P. Wright..... | 138 |
| Cowesess, pensionnat, Assa., | Rév. T. P. Campeau..... | 318 |
| Crédit, rivière, Ont. Mississaguas, | Voir Mississaguas..... | 19 |
| Croche, agence du lac, T.N.-O., | Jno. P. Wright..... | 136 |
| Croupion-de-Faisan, bande de, T.N.-O., | H. R. Halpin..... | 152 |
| Crowstand, pensionnat, Assa., | Neil Gilmour..... | 317 |
| Cumberland, bande de, T.N.-O., | Jos. Courtney..... | 86 |
| " comté, N.-E., Micmacs, | F. A. Rand..... | 59 |
| Cygne, agence de la rivière du, T.N.-O., | W. E. Jones..... | 174 |
| Cygne, bande du lac du, Man., | H. Martineau..... | 84 |

D

| | | |
|--|---|-----|
| Dagg, Jas. G., | Ecole industrielle de la Terre de Rupert..... | 305 |
| Daim-Rouge, école industrielle, T.N.-O., | Rév. C. E. Somerset..... | 353 |
| Dandurand, Sœur L. A., | Pensionnat de Saint-Albert, Alta..... | 339 |
| Daunais, C. M., | Agence de Battleford, T.N.-O..... | 122 |
| DeMolitor, J. J. E., | Micmacs du comté de Shelburne, N.-E..... | 71 |
| Désert, rivière du, Qué., | Voir Rivière du Désert..... | 44 |
| Désilets, Dr. H., | Abénakis de Bécancour, Qué..... | 42 |
| Devlin, Frank, | Agence de la rivière Fraser, C.-B..... | 220 |
| Donckele, Rév. G., | Ecole d'industrie de l'île Kuper, C.-B..... | 396 |
| Dorais, Rév. J. B., | " de Saint-Boniface, Man..... | 306 |
| Doucet, Rév. L., | Pensionnat C.-R. des Piéganés, Alta..... | 334 |

E

| | | |
|-------------------------------|--|-----|
| Ecoles, | Voir pages 283, 405, aussi au titre ' Education ' dans chaque rapport. | |
| Edmonton, agence d', T.N.-O., | Jas. Gibbons..... | 146 |

DOC. DE LA SESSION No 14

E—Suite.

| | | |
|--|---|---|
| Edmunston, bande d', comté de Madawaska, N.-B., Education, | Jas. Farrell. Voir page 281 et aussi l'article des différents rapports des agents portant le titre "Education" | 57 |
| Elkhorn, école industrielle d', Man., Emmanuel, collège, Prince-Albert, Employés, English, Adam, Enoch, bande d', T.N.-O., Escoumains, bande d', Qué., Espagnols, bande de, rivière des, Ont., Esturpeon, bande du lac de l', T.N.-O., Ethnologie, | A. E. Wilson Vén. J. A. Mackay Voir Officiers et employés Chippewas de Sarnia Jas. Gibbons A. Gagnon S. Hagan et C. L. D. Sims W. B. Goodfellow Voir "Tribu ou Nation" dans chaque rapport. | 302 321 593 6 146 54 39-15 132 |

F

| | | |
|--|---|--|
| Falher, Rév. C., O.M.I., Fairford, bande de, Man., Farrell, James, Ferrier, T., Flux et Reflux, bande du lac du, Man., Fort-William, bande de, Ont., " refuge des sauvages de, Ont., Fraser, Annie, Fraser, Rév. John, Fraser, agence de la rivière, C.-B., | Pensionnat C.-R. du Petit-lac des Esclaves. H. Martineau. Division nord et sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Ecole industrielle de Brandon, Man. H. Martineau. J. F. Hodder Scours de Saint-Joseph. Pensionnat du Portage-la-Prairie, Man. Micmacs du comté de Richmond, N.-E. Frank Devlin. | 338 81 57-59 300 80 29 284 297 70 220 |
|--|---|--|

G

| | | |
|--|---|---|
| Gagné, Rév. J., Gagnon, Adolphe, Galbraith, R. L. T., Gens-du-Sang, agence des, T.N.-O., " pensionnat E. A., Alta, " C. R., Georgiana, île, Ont., Chippewas de l', Gibbons, James, Gibson ou Watha, réserve de, Ont., Gilmour, Neil, Goodfellow, W. B., Gordon, pensionnat de, T.N.-O., Gore-Bay, agence de, Ont., Graham, W. M., Grandin, Rév. H., Grands-Rapides, bande des, rivière Sask., Grand-Remous, bande du, T.N.-O., Grant, W. S., Guillod, Harry, Guysborough, comté de, N.-E., Micmacs, | Micmacs de Maria, Qué. Montagnais du Bas-Saint-Laurent Agence de la Kootenay, C.-B. James Wilson Arthur De B. Owen Rév. J. Riou, O.M.I. John Yates Agence d'Edmonton, T.N.-O. W. B. Maclean Pensionnat de Crowstand, Assa. Agence de Carlton, T.N.-O. M. Williams Jas. H. Thorburn Agence des Buttes-la-Lime, T.N.-O. Pensionnat de Plume-Bleue, Alta Jos. Courtney Jos. Courtney Agence d'Hobbema, T.N.-O. Agence de la Côte-Ouest, C.-B. John R. McDonald. | 52 54 250 130 314 315 2 146 35 317 132 325 10 149 316 86 88 150 261 63 |
|--|---|---|

H

| | | |
|--|---|--|
| Hagan, Samuel, Halifax, comté, N.-E., Micmacs, Hall, Rév. Jos., Halpin, H. R., Hanson, Dr. Thos., Hants, comté, N.-E., Micmacs, Harlow, Charles, Heynes, W. R., Hanvey-Inlet, bande de, Ont., High-River, école d'industrie de, T.N.-O. Hobbema, agence de, T.N.-O., Hodder, J. F., Hogbin, Rév. Geo. H., Hugonnard, Rév. J., Hurons de Lorette, Qué., | Agence de Thessalon. Rév. Chas. E. McManus. Institut d'industrie de Coqualeetza, C.-B. Agence de la Montagne-de-l'Original, T.N.-O. Rapport du médecin A. Wallace Micmacs des comtés de Queen et de Lunenburg. Pensionnat C.-E. des Piéges. W. B. Maclean Rév. A. Naessens W. S. Grant Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest. Ecole d'industrie de Calgary, T.N.-O. Ecole d'industrie de Qu'Appelle, T.N.-O. A. O. Bastien. | 38 66 388 152 119 66 69 333 33 356 150 29 344 349 47 |
|--|---|--|

I

| | | |
|---|---|-----|
| Ple-à-la-Crosse, pensionnat de l', T.N.-O., Industries, | Rév. J. M. Pinard, O.M.I. a Voir les différents rapports au titre: "Occupations" et les noms des industries. | 340 |
| Inspection des agences des sauvages, | A. McGibbon | 191 |
| " " " " | T. P. Wadsworth | 185 |
| " " " " écoles des sauvages, | W. J. Chisholm, division d'inspection de Battleford | 360 |
| " " " " " " | A. McGibbon, division d'inspection de Qu'Appelle | 365 |
| " " " " " " | T. P. Wadsworth, division d'inspection de Calgary | 372 |
| Inverness, comté d', N.-E., Micmacs, | Rév. D. McIsaac | 67 |
| Iroquois de Caughnawaga, Qué., | A. Brosseau | 50 |
| " " Saint-Régis, Qué., | Geo. Long | 51 |
| Irwin, A., | Agence de Kamloops-Okanagan | 233 |

J

| | | |
|--|--|-----|
| James Robert, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow | 134 |
| James Smith, bande de, " " | R. S. McKenzie | 144 |
| Jardins des Sauvages, bande des, Man., | H. Martineau | 84 |
| John Smith, bande de, " " | R. S. McKenzie | 143 |
| Johnston, B. J., | Refuge des filles, Alberni, C.-B. | 372 |
| Jones, W. E., | Agence de la rivière du Cygne, T.N.-O. | 174 |
| Joseph, bande de, T.N.-O., | Jas. Gibbons | 149 |

K

| | | |
|--|--|-----|
| Kahkewistahaw, bande de, T.N.-O., | J. P. Wright | 137 |
| Kahpahawekenum, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow | 133 |
| Kamloops, école industrielle, C.-B., | Rév. A. M. Carion | 391 |
| Kamloops-Okanagan, agence de, C.-B., | A. Irwin | 233 |
| Kenemotayoo, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow | 134 |
| King, Geo. Ley, | Refuge de Shingwauk, Saut-Sainte-Marie, Ont. | 292 |
| King, comté, N.-E., Micmacs, | C. E. Beckwith | 68 |
| Kingsclear, bande, comté de Kent, N.-B., | Jas. Farrell | 59 |
| Kootenay, agence de, C.-B., | R. L. T. Galbraith | 250 |
| Kootenay, école industrielle de, C.-B., | Rév. N. Coccola | 394 |
| Kuper, école industrielle de l'île, C.-B., | Rév. G. Donckele | 396 |
| Kwawkewlth, agence, C.-B., | R. H. Pidcock | 252 |

L

| | | |
|---|---|-------|
| Lac-aux-Canards, agence du, Sask., | R. S. McKenzie | 141 |
| " " " pensionnat du, Sask., | Rév. M. J. P. Paquette | 319 |
| Lac-d'Or, bande du, Ont., | F. Bennett | 10 |
| Lac-la-Biche, bande du, T.N.-O., | W. Sibbald | 170 |
| Lac Manitoba, bande du, | H. Martineau | 80 |
| " " div. d'inspection, | S. R. Marlatt | 89 |
| " " Nepigon, bande du, Ont., | J. F. Hodder | 30 |
| " " Nipissingue, bande du, Ont., | W. B. Maclean | 33 |
| " " Saint-François, Qué., Abénakis du | Dr. A. O. Camiré | 43 |
| " " Saint-Martin, bande du, Man., | H. Martineau | 82 |
| " " Supérieur, Ojibbewas du, | Wm. Van Abbott et J. F. Hodder | 25-29 |
| " " Témogamingue, bande du, Ont., | W. B. Maclean | 35 |
| " " Témiscamingue, bande du, Qué., | A. McBride | 46 |
| " " des Deux-Montagnes, bande du, | A. Brosseau | 52 |
| " " Winnipeg, division d'inspection du, | E. McColl | 97 |
| Laird, Hon. David, | Rapport du commissaire des sauvages | 202 |
| Lévêque, L. J. Arthur, | Division d'inspection du Portage-du-Rat | 105 |
| " " " " " des écoles | " " " " | 308 |
| Lomas, W. H., | Agence de Cowichan, C.-B. | 217 |
| Long, George, | Iroquois de Saint-Régis, Qué. | 51 |
| Long, bande du lac, Ont., | J. F. Hodder | 31 |
| Longues Plaines, bande des, Man., | H. Martineau | 83 |
| Lorette, Qué., Hurons de, | A. O. Bastien | 47 |
| Loring, Richard E., | Agence de Babine et de la Skeena supérieure | 206 |
| Lunenburg, comté de, N.-E., Micmacs du, | Charles Harlow | 69 |

Mac ou Mc

| | | |
|-------------------------------|---|-----|
| Mackay, Vén. J. A., | Collège Emmanuel, Prince-Albert, Sask..... | 321 |
| Maclean, W. B., | Surintendance de Parry-Sound, Ont..... | 31 |
| McBride, A., | Algonquins de Témiscamingue, Qué..... | 46 |
| McCaffrey, W. J., | la rivière du Désert, Qué..... | 44 |
| McColl, E., | Agence de Cladeboye, Man..... | 74 |
| " | Division d'inspection du lac Winnipeg, Man..... | 97 |
| Macdonald, A. J., | Micmacs du comté de Victoria, N.-E..... | 71 |
| McDonald, A. R., | Moraves de la Thames..... | 24 |
| " | Micmacs des comtés d'Antigonish et de Guysboro..... | 63 |
| " | du comté de Pictou, N.-E..... | 68 |
| McDougall, orphelinat, Alta., | John W. Niddrie..... | 328 |
| McFarlane, Wm., | Mississaguas des lacs du Riz et à la Vase, Ont..... | 20 |
| McGibbon, Alex., | Division d'inspection de Qu'Appelle, T.N.-O..... | 191 |
| " | Inspection des écoles des sauvages..... | 365 |
| " | Chippewas de Beausoleil, Ont..... | 1 |
| " | Micmacs du comté d'Inverness, N.-E..... | 67 |
| McIsaac, Rév. D., | Chippewas de Nawash, Cap-Croker..... | 3 |
| McIver, John, | Pensionnat du Lac-Rond, T.N.-O..... | 335 |
| McKay, H., | Agence de l'île Walpole, Ont..... | 40 |
| McKelvey, Alex., | Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O..... | 141 |
| McKenzie, Robert S., | École industrielle de Régina, T.N.-O..... | 354 |
| McLeod, Rév. A. J., | Micmacs du comté d'Halifax, N.-E..... | 66 |
| McManus, Rév. Chas. E., | Agence des Sarcis, T.N.-O..... | 171 |
| McNeill, A. J., | Chippewas de Rama..... | 5 |
| McPhee, D. J., | | |

M

| | | |
|---|--|-----|
| Maganettawan, bande de, Ont., | C. L. D. Sims..... | 15 |
| Manitouline, île, non cédée, | "..... | 17 |
| Manitowaning, agence de, | "..... | 13 |
| Manitowapah, agence de, Man., | H. Martineau..... | 79 |
| Maniwaki, réserve de, Qué., | W. J. McCaffrey..... | 44 |
| Mann, Geo. G., | Agence du Lac aux Oignons, T.N.-O..... | 164 |
| Maria, Qué., Micmacs, | Rév. J. Gagné..... | 52 |
| Markle, J. A., | Agence de Birtle..... | 124 |
| Marlatt, S. R., | Division d'inspection du lac Manitoba..... | 89 |
| Martineau, H., | Agences de Manitowapah et de Portage-la-Prairie..... | 79 |
| Matheson, Rév. E., | École d'industrie de Battleford, T.N.-O..... | 342 |
| " | Pensionnat E. A. du Lac aux Oignons, Sask..... | 331 |
| " | Dr. Thos. Hanson..... | 119 |
| Médecin, rapport du, | John R. Scott..... | 399 |
| Metlakahtla, école industrielle de, C.-B., | Jas. Gibbons..... | 147 |
| Michel, bande de, T.N.-O., | Wm. Van Abbott..... | 27 |
| Michipicoten, bande de, Ont., | George Wells, aimé..... | 62 |
| Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E., | John R. McDonald..... | 63 |
| " | Rév. A. Cameron..... | 64 |
| " | Thomas B. Smith..... | 64 |
| " | de Cap-Breton, N.-E., | 64 |
| " | de Colchester, N.-E., | 65 |
| " | de Cumberland, N.-E., | 63 |
| " | de Guysborough, N.-E., | 66 |
| " | de Halifax, N.-E., | 66 |
| " | de Hants, N.-E., | 67 |
| " | d'Inverness, N.-E., | 68 |
| " | de King, N.-E., | 69 |
| " | de Lunenburg, N.-E., | 52 |
| " | de Maria, Qué., | 68 |
| " | de Pictou, N.-E., | 69 |
| " | de Queen, N.-E., | 53 |
| " | de Ristigouche, Qué., | 70 |
| " | de Richmond, N.-E., | 71 |
| " | de Shelburne, N.-E., | 71 |
| " | de Victoria, N.-E., | 38 |
| Mississagua, rivière, Ont., Ojibewas de la, | S. Hagan..... | 18 |
| Mississaguas d'Alnwick, Ont., | John Thackeray..... | 19 |
| " | Hugh Stewart..... | 21 |
| " | de Crédit, Ont., | 20 |
| " | du lac à la Vase, Ont., | 22 |
| " | du lac au Riz, Ont., | 133 |
| " | de Scugog, Ont., | 156 |
| Mistawasis, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow..... | 285 |
| Mitchell, John A., | Agence de Muskowpetung, T.N.-O..... | 23 |
| Mohawks, institut des, Brantford, Ont., | Rév. R. Ashton..... | 54 |
| Mohawks de la baie de Quinté, Ont., | Geo. Anderson..... | |
| Montagnais du bas Saint-Laurent, | A. Gagnon..... | |

M—Fin.

| | | |
|---------------------------------------|---------------------------|-----|
| Montagne-de-l'Original, agence de la, | H. R. Halpin | 152 |
| Morave, école de la mission, | T. M. Right | 283 |
| Moraves de la Thames, Ont., | A. R. McDonald | 24 |
| Mount-Elgin, institut de, Ont., | Rév. W. W. Shepherd | 290 |
| Musees de la Thames, Ont., | A. Sinclair | 28 |
| Muscowequan, pensionnat de, Assa., | S. Perrault | 356 |
| Muskowpetung, agence de, T.N.-O., | John A. Mitchell | 180 |
| " bande de, T.N.-O., | " " | 15 |

N

| | | |
|---------------------------------------|--|------------|
| Naessens, Rév. A., | Ecole industrielle de High-River, Dunbow, Alta | 356 |
| Népigon, bande de, Ont., | J. F. Hodder | 30 |
| Niddrie, John W., | Orphelinat McDougall, Alta | 328 |
| Nipissingue, bande de, Ont., | W. B. Maclean | 33 |
| Nord-Ouest, agence de la côte, C.-B., | Chas. Todd | 254 |
| Nouveau-Brunswick, | Wm. D. Carter et Jas. Farrell | 55, 57, 59 |
| Nouvelle-Ecosse, | <i>Voir sous les noms des provinces, aussi sous Micmacs.</i> | |

O

| | | |
|--|---|-----|
| Obidgewong, bande d', Ont., | Jas. H. Thorburn | 12 |
| Ochapowace, bande d', T.N.-O., | J. P. Wright | 136 |
| Officiers, | <i>Voir Officiers et employés.</i> | 593 |
| Oignons, agence du lac aux, T.N.-O., | G. G. Mann | 164 |
| " pensionnat catholique, | Rév. W. Comiré | 329 |
| " " anglican, | Rév. J. R. Matheson | 331 |
| Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'est, | Wm. Van Abbott | 25 |
| Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'ouest, | J. F. Hodder | 29 |
| Ojibbewas de la rivière Mississagua, Ont., | S. Hagan | 38 |
| Okanagan, agence d', C.-B., | A. Irwin | 233 |
| Okemasis, bande d', T.N.-O., | R. S. McKenzie | 142 |
| Onéidas de la Thames, | A. Sinclair | 8 |
| Original, bande du lac de l', T.N.-O., | Jos. Courtney | 87 |
| Oromocto, bande d', N.-B., | Jas. Farrell | 64 |
| Ouest, bande de la baie de l', Ont., | Jas. H. Thorburn | 11 |
| Ouest, agence de la Côte, C.-B., | Harry Guilloid | 261 |
| Ours-Blanc, bande de l', T.N.-O., | H. R. Halpin | 154 |
| Owen, Arthur DeB., | Pensionnat des Gens-du-Sang, Alta | 311 |

P

| | | |
|--|---|-----|
| Paquette, Rév. M. J. P., | Pensionnat du Lac-aux-Canards, Sask | 319 |
| Parry, bande de l'île, Ont., | W. B. Maclean | 31 |
| Parry-Sound, surintendance, | " | 31 |
| Pas, agence du, | Jos. Courtney | 85 |
| Pas, bande du, T.N.-O., | " | 87 |
| Pasquash, bande de, T.N.-O., | John A. Mitchell | 159 |
| Paul, bande de, T.N.-O., | Jas. Gibbons | 148 |
| Pays-Plat, bande du, Ont., | J. F. Hodder | 30 |
| Peau-d'Hermine, pensionnat de, Alta., | Rév. J. O Perreault | 323 |
| Perrault, Rév. J. O., O.M.I., | Pensionnat de Peau-d'Hermine, Alta | 323 |
| Perrault, S., | " Muscowequan, Assa | 326 |
| Petaquaquey, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow | 122 |
| Petit-lac de l'Esclave, pensionnat C.-R. du, | Rév. C. Falher, O.M.I. | 338 |
| " " " E. A. | C. D. White | 341 |
| Petite-Saskatchewan, bande de la, | H. Martineau | 81 |
| Peytavin, Edm., | Ecole industrielle du lac William, C.-B. | 401 |
| Piapot, bande de, T.N.-O., | John A. Mitchell | 157 |
| Pic, bande du, Ont., | J. F. Hodder | 30 |
| Picton, comté de, N.-E., Micmacs, | Rév. R. McDonald | 68 |
| Pidcock, Richard H., | Agence de Kwawkewlth, C.-B. | 252 |
| Pieds-Noirs, agence des, T.N.-O., | G. H. Wheatley | 126 |

DOC. DE LA SESSION No 14

P—Fin.

| | | |
|--|--|-----|
| Pieds-Noirs, pensionnat, | Rév. H. W. G. Stocken..... | 312 |
| Piérganes, agence des, T.N.-O., | R. N. Wilson..... | 166 |
| " " pensionnat anglican, | W. N. Haynes..... | 333 |
| " " catholique, | Rév. J. Doucet, O.M.I..... | 334 |
| Pinard, Rév. J. M., O.M.I., | Pensionnat de l'Île-à-la-Crosse, T.N.-O..... | 340 |
| Pin, bande du creek du, Man., | H. Martineau..... | 83 |
| Pin, pensionnat du creek du, Man., | Rév. A. Chaumont, O.M.I..... | 296 |
| Pitre, Jérémie, | Micmacs de Ristigouche, Qué..... | 53 |
| Plat, bande du lac, T.N.-O., | Jos. Courtney..... | 88 |
| Plume-Bleue, pensionnat, Alta., | Rév. H. Grandin..... | 316 |
| Pointe à Grondin, bande de la, Ont., | C. L. D. Sims..... | 14 |
| Poisson-Blanc, bande du lac du, Ont., | C. L. D. Sims..... | 14 |
| " " " T.N.-O., | W. Sibbald..... | 169 |
| " " bande de la riv. du, Ont., | C. L. D. Sims..... | 13 |
| Population, | Voir 'Recensement,' page 472, et statistique vitale dans chaque rapport. | |
| Portage-la-Prairie, agence de, Man., | H. Martineau..... | 79 |
| " " pensionnat de, Man., | Annie Fraser..... | 294 |
| Port-Simpson, refuge des filles de, C.-B., | Lavinia Clarke..... | 383 |
| Poule-d'Eau, bande de la riv. de la, Man., | H. Martineau..... | 82 |
| " " pensionnat, Man., | I. H. Adams..... | 299 |
| Prince-Edouard, Ile du, | J. O. Arsenault..... | 72 |

Q

| | | |
|--|---------------------------|-----|
| Qu'Appelle, div. d'inspection de, T.N.-O., | Alex. McGibbon..... | 191 |
| " " école industrielle de, T.N.-O., | Rév. J. H. Hugonnard..... | 349 |
| Queen, comté de, N.-E., Micmacs du, | Charles Harlow..... | 69 |

R

| | | |
|--|--|-----|
| Rama, Ont., Chippewas, | D. J. McPhee..... | 5 |
| Rand, F. A., M.D., | Micmacs du comté de Cumberland, N.-E..... | 55 |
| Rat, Portage-du-, division d'inspection, | L. J. A. Lévêque..... | 105 |
| " " pensionnat, | Rév. C. Cahill, O.M.I..... | 288 |
| Recensement, | Voir 'Recensement'..... | 472 |
| Régina, école industrielle, T.N.-O., | Rév. A. J. McLeod..... | 354 |
| Religion, | Voir 'Recensement,' page 470, aussi au titre 'Religion' dans chaque rapport. | |
| Réserves, | Voir Liste des réserves des sauvages..... | 450 |
| Ristigouche, bande de, Qué., | J. Pitre..... | 56 |
| Riz, lac au, Ont., Mississaguas, | Wm. McFarlane..... | 20 |
| Richmond, comté de, N.-E., | Rév. John Fraser..... | 70 |
| Rights, T. M., | Ecole de la Mission Morave..... | 283 |
| Riou, Rév. J., O.M.I., | Pensionnat C.R. des Gens-du-Sang..... | 315 |
| Rivière du Désert, bande de la, Qué., | W. J. McCaffrey..... | 44 |
| Rivière Rosseau, bande de la, | H. Martineau..... | 84 |
| " " bande des rapides de la, | " "..... | 84 |
| Rivière aux Grues, bande de la, Man., | H. Martineau..... | 82 |
| Rivière au Jardin, bande de la, Ont., | Wm. Van Abbott..... | 25 |
| Rocher-Rouge, bande du, Ont., | J. F. Hodder..... | 29 |
| Rond, pensionnat du lac, Assa., | H. McKay..... | 335 |
| Rupert, école industrielle de la Terre de, Man., | Jas. G. Dagg..... | 305 |

S

| | | |
|---|-------------------------------|-----|
| Sable, bande de la baie au, Man., | H. Martineau..... | 79 |
| Saint-Albert, pensionnat de, Alta., | Sœur L. A. Dandurand..... | 339 |
| Saint-Boniface, école industrielle de, Man., | Rév. J. B. Dorais..... | 306 |
| Saint-François, Qué., Abénakis, | Dr. A. O. Camiré..... | 43 |
| Saint-Joseph, refuge des sauvages de, Fort-William, Ont., | Sœur de Saint-Joseph..... | 284 |
| Sainte-Marie, pensionnat de la Mission, C.-B., | Rév. T. A. Bédard, O.M.I..... | 384 |
| Sainte-Marie, bande de, comté d'York, N.-B., | James Farrell..... | 60 |

S—Fin.

| | | |
|---|---|-----|
| Saint-Régis, Qué., Iroquois, | Geo. Long | 51 |
| Sakimay, bande de, T.N.-O., | J. P. Wright | 139 |
| Santé, | <i>Voir</i> Rapport du médecin, page 119, aussi chaque rapport sous le titre "Santé et condition hygiénique." | |
| Sarcis, agence des, T.N.-O., | A. J. McNeill | 171 |
| Sarcis, pensionnat E. A. des, Alta., | Percy E. Stocken | 336 |
| Sarnia, Ont., Chippewas, | A. English | 6 |
| Savane, Ont., agence de, Ont., | L. J. A. Lévesque | 105 |
| Saugeen, Ont., Chippewas de, | John Scofield | 7 |
| Scofield, John, | Chippewas de Saugeen | 6 |
| Scott, John R., | Ecole industrielle de Methlakahtla, C.-B. | 399 |
| Scugog, Ont., Mississaguas de, | A. W. Williams | 22 |
| Seekaskootch, bande de, T.N.-O., | G. G. Mann | 164 |
| Selle, agence du lac à la, T.N.-O., | W. Sibbald | 167 |
| Selle, bande du lac à la, " | " | 167 |
| Semence, | <i>Voir</i> "Statistique agricoles", page 497, aussi les articles de chaque rapport. | |
| Serpent, bande de la rivière du, Ont., | S. Hagan | 2 |
| Serpents, île aux, Ont., Chippewas, | John Yates | 32 |
| Shawanaga, bande de, Ont., | W. B. Maclean | 16 |
| Sheguiandah, bande de, Ont., | C. L. D. Sims | 71 |
| Shelburne, comté de, Micmacs, | J. J. E. de Molitor | 299 |
| Shepherd, Rév. W. W., | Institut de Mount-Elgin, Ont. | 12 |
| Sheshewaning, bande de, Ont., | Jas. H. Thorburn | 292 |
| Shingwauk, refuge de, Saut-Sainte-Marie, | Geo. Ley King | 73 |
| Short, J. W., | Agence de la rivière Berens, Man. | 167 |
| Sibbald, W., | Agence du Lac-à-la-Selle, T.N.-O. | 13 |
| Sims, Chas. L. D., | Agence de Manitowaning, Ont. | 8 |
| Sinclair, Archibald, | Chippewas, Munsees et Onéidas de la Thames | 36 |
| Six-Nations, sauvages des, Brantford, Ont., | E. D. Cameron | 288 |
| " commission scolaire des, | Rév. K. Ashton | 324 |
| Skeene, Alex., | Pensionnat des Buttes-la-Lime, T.N.-O. | 310 |
| Small, W. J., | Pensionnat de Birtle, Man. | 64 |
| Smith, Thos. B., | Micmacs du comté de Colchester, N.-E. | 385 |
| Soeur supérieure Amy, | Pensionnat de All-Hollows, Yale, C.-B. | 353 |
| Somerset, Rév. C. E., | Pensionnat de Daim-Rouge, T.N.-O. | 498 |
| Statistique, agriculture et industrie. | <i>Voir</i> Statistique agricole et industrielle | |
| " vitale, | <i>Voir</i> Recensement, page 472, aussi sous le titre Statistique vitale dans chaque rapport. | |
| Stewart, Hugh, | Mississaguas de New-Credit | 19 |
| Stocken, Rév. H. W. G., | Pensionnats des Pieds-Noirs, T.N.-O. | 312 |
| Stocken, Percy E., | Pensionnat E. A. des Sarcis, Alta. | 17 |
| Sud, bande de la baie du, Ont., | C. L. D. Sims | 176 |
| Swinford, S., | Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O. | |

T

| | | |
|---|---|-----|
| Tahgawinini, bande de, Ont., | C. L. D. Sims | 15 |
| Témiscamingue, bande de, Qué., | A. McBride | 46 |
| Témogamingue, bande de, Ont., | W. B. Maclean | 35 |
| Terres, | <i>Voir</i> Tableau des terres des sauvages | 448 |
| Terre-Rouge, bande de, T.N.-O., | Jos. Courtney | 88 |
| Thackeray, John, | Mississaguas d'Alnwick, Ont. | 18 |
| Thames, rivière, Ont., Moraves de la, | <i>Voir</i> Moraves | 23 |
| Thessalon, agence de, Ont., | S. Hagan | 38 |
| " rivière, bande de la, Ont., | S. Hagan | 38 |
| Thorburn, Jas. H., | Agence de Gore-Bay | 10 |
| Tobique, bande de, comté de Vict., N.-B., | Jas. Farrell | 58 |
| Todd, Chas., | Agence de la Côte Nord-Ouest, C.-B. | 254 |
| Tondre, agence des Buttes-de-, T.N.-O., | S Swinford | 176 |

U

| | | |
|--------------------------------|--------------------------|-----|
| Une-Flèche, bande de, T.N.-O., | R. S. McKenzie | 141 |
|--------------------------------|--------------------------|-----|

V

| | | |
|---------------------------------------|---------------------------|----|
| Vase, lac à la, Ont., Mississaguas, | Wm. McFarlane | 26 |
| Victoria, comté de, N.-E. Micmacs du, | A. J. Macdonald | 71 |

DOC. DE LA SESSION No 14

V—Fin.

| | | |
|--------------------------|---------------------------|-----|
| Viger, Qué., Amalécites, | Edouard Beaulieu..... | 47 |
| Vowell, Arthur W., | Colombie-Britannique..... | 278 |

W

| | | |
|---|--|-----|
| Wadsworth, T. P., | Division d'inspection de Calgary..... | 185 |
| " " | Inspection des écoles..... | 372 |
| Wallace, Alonzo, | Miémacs du comté de Hants, N.-E..... | 66 |
| Walpole, agence de l'île, Ont., | Alex. McKelvey..... | 40 |
| Wahspaton, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow..... | 135 |
| Watha, bande de, Ont., | W. B. Maclean..... | 35 |
| Wells, Geo., aîné, | Miémacs du comté d'Annapolis, N.-E..... | 62 |
| Wheatley, G. H., | Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O..... | 126 |
| White, C. D., | Pensionnat de l'E. d'A. du Petit lac de l'Esclave..... | 341 |
| Wikwemikong, école industrielle, Ont., | Rév. G. A. Artus, S.-J..... | 294 |
| Williams, M., | Pensionnat de Gordon, T.N.-O..... | 325 |
| " A. W. | Mississaguas de Scugog, Ont..... | 22 |
| William Charles, bande de, T.N.-O., | W. B. Goodfellow..... | 134 |
| Williams, agence du lac, C.-B., | E. Bell..... | 265 |
| " école industrielle du lac, | Edm. Peytavin..... | 401 |
| Wilson, A. E., | Ecole industrielle d'Elkhorn, Man..... | 302 |
| " James, | Agence des Gens-du-Sang, T.N.-O..... | 130 |
| " R. N., | Agence des Piéganes, T.N.-O..... | 166 |
| Woodstock, bande de, comté de Carleton, | Jas. Farrell..... | 59 |
| N.-B., | | |
| Wright, John P., | Agence du lac Croche, T.N.-O..... | 136 |

Y

| | | |
|-----------------------------|--|-----|
| Yale, pensionnat de, C.-B., | Sœur Supérieure Amy..... | 385 |
| Yates, John, | Chippewas de l'île Georgina et de l'île aux Serpents, Ont. | 2 |

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1899.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 31 décembre 1899.

A l'honorable

Surintendant des Affaires des Sauvages.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du ministère des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Comme on le constatera au cours de ce rapport rétrospectif, bien que le tableau ne soit pas sans défauts par places, en somme cependant la prospérité dont a joui la population sauvage a tellement prédominé que je ne puis m'empêcher d'exprimer une satisfaction marquée.

Les relations amicales entre les sauvages et le gouvernement ont été ininterrompues depuis si longtemps que l'on en est arrivé à considérer la mention de leur existence comme un peu superflue, et il est probable que ce sujet eût été de nouveau passé sous silence si ce n'eût été un malheureux épisode, savoir : la mort d'un sauvage de Saint-Régis, tué pendant qu'il résistait à la police qui voulait l'arrêter. Cet événement a naturellement eu un grand retentissement, et a attiré l'attention dans un pays où l'on surveille d'un œil si jaloux tout ce qui fait supposer un antagonisme de race latent, et auquel on pourrait, si on ne le comprend pas bien, attacher une signification qu'il ne comporte pas.

On se rappellera que lorsque je discutais le sujet du gouvernement par eux-mêmes l'an dernier, je mentionnais la détermination obstinée dont faisait preuve la bande de Saint-Régis de revenir à l'ancien système des chefs héréditaires au lieu de se prévaloir des avantages du système progressif de gouvernement que l'Acte des Sauvages leur offre.

Pour rendre l'affaire intelligible, il faut se rappeler que la réserve de Saint-Régis n'est séparée de celle d'une autre partie de la tribu appartenant aux États-Unis que par la ligne théorique de frontière entre les deux pays, qui, naturellement ne gêne nullement les relations constantes.

63 VICTORIA, A. 1900

La majorité des sauvages canadiens avait peu de sympathies, si toutefois elle en avait, pour les opinions obstructives de la minorité, et certainement aucune pour résister à la loi en employant la violence, mais cette dernière, avec l'aide des sauvages américains qui ont fomenté les troubles, s'ils ne les ont pas incités, a réussi à en imposer à la majorité, et a de fait eu recours à la violence pour l'empêcher d'exercer ses droits dans l'élection des chefs.

Dans l'intérêt de la loi et de l'ordre il était naturellement impossible de tolérer une telle conduite, et bien que la mise à mort d'un sauvage soit profondément regrettable, cependant comme il avait exercé toute la patience possible, et comme l'on commençait à croire à sa faiblesse, le ministère n'était nullement responsable du résultat d'une position qu'on lui a imposée de force d'une manière si déterminée.

Bien qu'un semblable incident n'ait aucune signification réelle comme indice des sentiments des sauvages, comme peuple, envers le gouvernement, il est agréable de pouvoir donner des preuves que leur loyauté envers la Couronne n'est nullement un simple acquiescement à l'inévitable, mais une affection bien enracinée, prête à se montrer d'une manière très pratique.

La sympathie récemment exprimée par les sauvages des Six-Nations à la suite des malheureux événements dans le sud africain et leur offre de fournir "un contingent de chefs et de guerriers" mérite une mention spéciale, et il est intéressant de noter les termes significatifs dans lesquels ils ont conclu leur offre, qui, selon leurs expressions, est faite "conformément à la coutume, aux usages et aux traités de leurs ancêtres, qui, dans le passé, ont toujours combattu pour la défense de la Couronne et du drapeau britanniques."

Des offres semblables furent faites par d'autres sauvages, notamment par les Saugeens, et il n'y a aucun doute que les sentiments ainsi exprimés par quelques-unes des bandes ne sont nullement limités à elles.

NOUVEAU TRAITÉ.

Le seul événement extraordinaire et intéressant, durant l'année, a été l'heureuse négociation d'un traité avec les sauvages habitant le district provisoire d'Athabaska et le pays environnant.

Comme le premier, par rang d'ordre, des différents rapports soumis avec le présent, est celui des commissaires qui ont négocié le traité, il est inutile de reproduire les détails qu'on y trouvera.

Cependant, quant aux considérations qui ont donné l'idée de cette mesure, quelques mots d'explication ne seraient pas mal à propos.

Bien qu'il n'y ait aucune perspective immédiate d'une invasion de colons comme celle qui menaçait la zone fertile du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et qui a dicté la négociation des traités avec les propriétaires originaux du sol, il n'en est pas moins vrai que quelques colons se sont frayés un chemin jusque dans le district de la Rivière de la Paix.

Bien que dans des circonstances ordinaires la perspective d'une affluence considérable eût pu rester indéfiniment éloignée, la découverte de l'or dans la région du Klondike a promptement changé l'aspect de la situation. Des détachements de blancs à la recherche d'une route vers les champs aurifères ont commencé à traverser le pays

DOC. DE LA SESSION No 14

et non seulement on avait à prévoir la possibilité d'une augmentation rapide de ces voyages, mais encore que le district lui-même ne devint bientôt le champ des prospecteurs qui pourraient en aucun temps faire des découvertes qui seraient suivies par une poussée de mineurs vers ces endroits. En tous cas, la connaissance du pays acquise et répandue, quand ce n'eût été que par les gens qui le traversaient, ne pouvait manquer d'y attirer l'attention comme champ de colonisation.

Pour l'heureuse poursuite de cette humaine et généreuse politique qui a toujours caractérisé le Dominion dans ses transactions avec les aborigènes, il est d'une importance vitale de gagner leur confiance dès le début, car le caractère des sauvages est tel que s'ils viennent à concevoir des soupçons ou à manquer de confiance, la tâche de les calmer est excessivement difficile.

Pour ces raisons, on a jugé que le temps était arrivé de faire des traités avec les sauvages du district et calmer ainsi les sentiments de malaise qui commençaient à s'emparer d'eux, et de poser les bases de relations d'amitié permanentes et avantageuses entre les races.

Avant de parler de sujets d'une nature plus générale, il serait bon de dire un mot ou deux pour prémunir contre les malentendus possibles contre ce rapport et ceux des officiers et agents du ministère qui l'accompagnent.

Comme vous le savez, le 22 juin dernier, dans la Chambre des Communes, l'honorable député de Toronto-ouest a attiré votre attention sur certaines allégations faites dans le rapport archéologique de la province de l'Ontario pour 1898, qui contenaient de graves insinuations sur la condition d'une importante section de la famille sauvage, savoir, la bande des Six-Nations.

Il suffira pour le présent de citer le passage suivant des remarques de l'honorable député, telles que rapportées dans les *Débats*:

“Je voudrais savoir de l'honorable ministre de l'Intérieur si son attention a été attirée sur l'intéressant rapport archéologique de la province de l'Ontario, de l'année 1898. Ce rapport renferme, à la page 90, une relation fort intéressante touchant la grande réserve des sauvages située près de Brantford, dont le Dr Secord est l'auteur, et qui est continuée par M. Boyle. L'état de choses révélé par le Dr Secord et par M. Boyle ne fait pas honneur au pays. Le Dr Secord, en date du 1er décembre 1898, écrit un rapport adressé, je suppose, au gouvernement de l'Ontario, dans lequel il signale le fait que sur cette grande réserve de 4,000 sauvages, située à moins de 12 milles de Brantford, la proportion de la mortalité est de 30 par 1,000, c'est-à-dire de trois fois celle du reste de la population de l'Ontario, là où elle est d'environ 10 par 1,000. En dépit de cette excessive proportion de la mortalité, il dit que la population de cette bourgade a augmenté de 2,600 qu'elle était en 1898 à 4,000 âmes qu'elle est aujourd'hui.

“Tous les vieux rites païens sont encore en usage sur cette réserve, et l'état malpropre, malsain et insalubre de cette réserve est simplement horrible. Il n'est pas rare, dit le Dr Secord, de voir des adultes tirer des vers de leur nez ou de leur gorge, et le mal contamine toute la tribu. On ne fait rien, apparemment du moins, pour essayer de remédier à cet état de choses. Les sauvages boivent l'eau qui croupit à la surface de la terre, ou vont la puiser à des puits qui n'ont que deux à trois pieds de profondeur, et la fièvre typhoïde fait des ravages à cœur d'année.”

Vous comprendrez que si nous laissons subsister ces affirmations sans y répondre, comme si elles fournissaient une juste description de la condition générale parmi les sauvages Six-Nations, le ministère et ses fonctionnaires seraient exposés à l'accusation de supprimer les faits dans leurs rapports.

Le rapport fait par l'inspecteur qui, d'après vos ordres, a été envoyé pour examiner la prétendue condition des choses, se trouve parmi ceux soumis avec celui-ci, et la lecture de ce rapport exonérera le ministère de toute semblable accusation, et comme témoignage corroboratif provenant d'une source digne de foi et indépendante, je pourrais citer l'extrait suivant d'une lettre adressée au ministère le 10 novembre par le président d'une association ou d'un conseil composé de missionnaires des églises anglicane, baptiste, presbytérienne et méthodiste, qui vivent et exercent leur ministère parmi les sauvages Six-Nations.

Voici cet extrait : " Nous ne voudrions pas terminer sans exprimer notre opinion que les remarques de M. Osler dans la Chambre des Communes, telles que rapportées dans les *Débats*, forment un exposé de faits exagéré, car bien que l'on puisse sans doute citer de nombreux cas à l'appui de ses déclarations, il n'est pas juste de caractériser ainsi avec d'aussi cavalières assertions toute la population des sauvages Six-Nations."

Vous remarquerez que le signataire de cette lettre réfute le point même sur lequel, comme je viens de dire, je désire attirer ici l'attention, savoir, ce qu'on peut accepter comme vérité dans des limites convenables ne doit pas être accepté comme tel pour une application générale.

Ce que l'on désire et ce que l'on s'efforce de faire c'est de décrire la condition moyenne qui représente le plus justement la vérité relativement à l'ensemble, mais eu égard à la large différence de condition, de progrès et d'entourage existant entre les différentes bandes et les individus dans chacune d'elles, il n'est nullement facile de généraliser d'une manière intelligente à leur sujet.

SANTÉ.

La voie étant ainsi déblayée, voici ce qu'on peut dire au sujet de la santé des sauvages durant l'année :

On a remarqué que là où leur santé avait été bonne, elle l'avait été d'une manière particulière, et heureusement tel a été le cas pour la majorité, mais d'un autre côté, des maladies graves et même fatales ont sévi d'une manière plus qu'ordinaire parmi une minorité considérable.

Parlant des maladies qui sévissent toujours plus ou moins parmi les sauvages aussi bien que parmi les autres sociétés, on a signalé l'an dernier que la phthisie pulmonaire et les scrofules peuvent être considérées comme le fléau de la population sauvage, et il est à peine nécessaire de dire ici qu'aucune différence appréciable sous ce rapport n'a eu lieu dans le cours d'une seule année.

Une des conditions mentionnées comme étant particulièrement favorable au développement et à la propagation des germes de la consommation parmi les gens au cours de la transition de leur état civilisé était l'habitude de s'entasser dans des maisons surchauffées et mal aérées, aggravée par les danses qui s'y donnent.

DOC. DE LA SESSION No 14

Dans le cours de l'année, on a vu un exemple remarquable de cela chez une des plus grandes bandes de sauvages parmi les dernières qui sont entrées en relations de traités avec le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest. Un taux de mortalité assez anormal dans le printemps a attiré l'attention, et après une enquête minutieuse sur la cause de cela, le ministère est arrivé à la conclusion qu'elle se trouvait dans le fait que ces sauvages étaient retombés dans une des habitudes répréhensibles auxquelles ils sont sujets et s'étaient livrés à la danse d'une manière extraordinaire l'hiver précédent et avaient ainsi contracté diverses maladies pulmonaires.

Il n'y a rien qui affecte autant l'assanté des sauvages que les conditions atmosphériques, ainsi que le prouve la sensible amélioration qui se produit chez ceux qui quittent leurs maisons pour vivre sous la tente durant la saison d'été, bien que le bien qu'ils en éprouvent se trouvent jusqu'à un certain point contrebalancé par l'habitude de faire le changement trop tôt, à l'approche du printemps.

Et cependant il n'y a pas une précaution sanitaire dont la nécessité soit plus difficile à faire admettre aux sauvages qu'une ventilation convenable.

Cependant comme ces conditions s'améliorent constamment, quoique lentement, nous avons l'espoir que la consommation diminuera au lieu d'augmenter, comme on dit qu'elle s'accroît d'une manière alarmante parmi les habitants d'origine européenne sur ce continent.

Dans certaines parties de l'Ontario, la grippe, la coqueluche, la malaria et les fièvres typhoïdes ont quelque peu régné, et la rougeole a causé de nombreuses mortalités surtout parmi les jeunes, dans le district du Cap Croker.

Dans la partie ouest de la province le long de la rive nord des lacs, la santé des bandes de Garden-River, de la baie Batchewana et de Fort-William laissait beaucoup à désirer, et il est mort un bon nombre de personnes.

Dans la province de Québec, on a rapporté que les sauvages des Sept Iles avaient souffert si gravement de la grippe, survenue après la rougeole et la fièvre scarlatine, que le ministre s'est cru obligé de leur envoyer un médecin.

A Témiscamingue aussi, la santé a été bien au-dessous de la moyenne.

Dans la Nouvelle-Ecosse, plusieurs maladies graves, dont la pire a été la grippe, ont considérablement augmenté le taux de la mortalité. Ceux qui ont principalement souffert sont les résidents de Comberland, de Shubenacadie et de Miltown.

Bien que les sauvages de l'Île du Prince-Edouard et de la division nord-est du Nouveau-Brunswick aient plus ou moins sérieusement souffert, la mortalité, heureusement, n'a pas été excessive.

Dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, il y a eu moins de tendances aux extrêmes que dans aucune autre province, car bien que la moyenne de la santé n'ait pas été meilleure que d'habitude, il n'y a rien eu, d'un autre côté, dans le sens d'une épidémie d'une nature grave, bien que dans le Manitoba la rougeole et la fièvre scarlatine aient quelquefois éclaté parmi les sauvages habitant près des établissements colonisés, et dans les Territoires du Nord-Ouest, il y ait eu de la rougeole et de la grippe sur les réserves, surtout dans les limites du traité n° 6.

Dans la Colombie-Britannique le désastre de l'année a eu lieu parmi les sauvages des agences du fleuve Fraser, de Cowichan et de la Côte-Ouest. Une épidémie de

rougeole et de typhoïde a éclaté parmi ceux qui étaient réunis aux fabriques de conserves du fleuve Fraser, et en dépit des efforts réunis du ministère, des autorités provinciales et des missionnaires pour soulager les malades et empêcher la diffusion de la maladie, l'infection s'est propagée jusqu'aux réserves dans les agences mentionnées, avec des conséquences lamentablement fatales.

Tandis que l'épidémie de la rougeole sous cette forme maligne était restreinte aux agences énumérées, la maladie a sévi sous une forme comparativement légère et beaucoup moins dans quelques réserves des agences de Kamloops-Okanagan, Kootenay Lac Williams et Côte Nord-Ouest.

STATISTIQUE VITALE.

En lisant le tableau ci-joint de la statistique vitale, on constatera que l'augmentation et le décroissement respectifs dans les différentes provinces ont été comme suit :

| Province. | Augmentation. | Décroissement. |
|--|---------------|----------------|
| Ontario | 135 | |
| Québec | 13 | |
| Nouveau-Brunswick. | 40 | |
| Ile du Prince-Edouard..... | 1 | |
| Manitoba | 99 | |
| Territoires du Nord-Ouest | 2,393 | |
| Nouvelle-Ecosse | | 74 |
| Colombie-Britannique..... | | 277 |
| En dehors des limites des traités..... | | 3,442 |
| | 2,681 | 3,793 |

décroissement net de 1,112.

Pour rendre ce tableau intelligible il faut expliquer certains articles.

L'apparent décroissement de 3,442 comparé à l'année précédente, dans la population en dehors des limites des traités, s'explique comme suit :—

| | |
|--|-------|
| Transférés aux territoires du Nord-Ouest en conséquence d'un changement de classification nécessité par la formation du nouveau traité | 2,567 |
| Déduit comme résultat d'une statistique plus exacte obtenue au cours des négociations du traité..... | 875 |
| | 3,442 |

Depuis ce temps, cependant, malgré ce transfèrement de 2,567 aux Territoires du Nord-Ouest, la population ne paraît avoir augmenté que de 2,393—il s'en suit qu'il y a eu un décroissement réel de 174.

Ce décroissement résulte de désertions au Montana de réfugiés sauvages qui en avaient été ramenés il y a quelques années et qui évidemment ne peuvent se résigner à la vie comparativement monotone sur les réserves, après des années de vie nomade.

De plus, il y a toujours un certain mouvement de va-et-vient entre le Canada et les Etats-Unis, où les sauvages ont des amis mutuels et des parents.

DOC. DE LA SESSION No 14

Le nombre de naissances pendant l'année dans les limites des traités, autant qu'il a été possible de s'en assurer, a été de 2,437, et celui des décès des 2,513, soit un décroissement de 76.

Nous rappelant cependant que dans la Colombie-Britannique, en conséquence du règne fatal de la rougeole dans les fabriques de conserves, le taux de la mortalité a dépassé de 193 celui des naissances, on constatera que la prétention exprimée dans le rapport de l'an dernier que la tendance de la race, dans des conditions normales, n'est pas de s'éteindre, se trouve pleinement confirmée.

Le ministère fait tout ce qu'il peut pour fournir des soins de médecins et des médicaments aux sauvages qui n'ont pas les moyens de se les procurer eux-mêmes. Les efforts dans ce sens sont jusqu'à un certain point entravés par l'influence des sorciers qui exploitent encore les superstitions de la plus vieille génération de sauvages dans les jeunes provinces. Cela, cependant, disparaît aussi rapidement qu'on peut l'espérer.

Il reste cependant encore beaucoup à faire parmi ceux qui ont appris à apprécier la valeur des avis professionnels, pour les amener à prendre avec régularité et précaution les médicaments prescrits, dont la négligence rend souvent extrêmement dangereuses pour eux, des maladies qui autrement ne le sont pas d'une manière particulière.

La mortalité parmi les petits enfants continue d'être excessive, et on peut sans doute l'attribuer surtout à deux causes, savoir : l'âge tendre auquel de simples fillettes se marient, et la nourriture absolument inconvenable qu'elles donnent à leurs petits enfants.

Bien que les sauvages commencent à apprécier le bétail, ils sont très lents à apprendre à se servir du lait et du beurre comme nourriture, mais lorsqu'ils s'en servent, personne n'en retire plus de bénéfices que les jeunes enfants.

Il est intéressant de remarquer que la nation Haida, dans la Colombie-Britannique qui a constamment diminué en nombre depuis quarante ans, a changé cela en une augmentation de 12.

Dans la même province un grave malheur a frappé la bande Koskimo, résidant sur la côte ouest de l'île Vancouver, dans la perte de huit de ses membres, qui se sont embarqués il y a plus d'un an sur la goélette de pêche aux phoques *Pioneer*, et qu'on peut considérer comme perdus, parce qu'on n'a plus entendu parler d'eux depuis, ni du navire.

Ceci rappelle le désastre de 1895, lorsque vingt-six sauvages de la même province ont péri dans le naufrage d'une goélette de pêche aux phoques près du Cap Saint-Elias. Le fait que bien que sur les huit hommes qui manquent, six ont laissé des femmes, aucun d'eux n'avait d'enfants, mitige d'autant les conséquences de la calamité.

La mort durant l'année a été extraordinairement active parmi les membres les plus éminents et les plus utiles de la population sauvage.

En janvier dernier, à l'âge avancé de quatre-vingt-huit ans, le vénérable chef Nubenegoching, de Garden River, autrement connu sous le nom de Sayer, petit fils de Undajosi, est mort.

63 VICTORIA, A. 1900

Le chef Nanigishkung, ou Joseph Benson, de la bande de Rama, est également mort à un âge avancé.

Parmi les Hurons de Lorette, le grand chef Philippe Vincent a été frappé à l'âge comparativement jeune de cinquante-neuf.

Dans l'agence d'Hobbema, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, le chef Samson est mort le jour de Noël.

Ainsi les chaînons entre l'ancienne et les nouvelles générations disparaissent, et bien que des méthodes progressives pour le gouvernement interne des sociétés sauvages doivent prévaloir, on peut dire que si un plus grand nombre de chefs héréditaires ou de chefs à vie avaient eu le caractère des hommes dont nous venons de constater la mort, la nécessité du changement eût été bien moins urgente.

AGRICULTURE.

Dans les plus anciennes provinces, les sauvages montrent des dispositions à s'emparer des nombreux modes d'emploi actuels, qui joignent de plus sûrs et plus prompts rendements avec une vie moins monotone que celle de la culture de la terre, et en cela ils partagent la tendance croissante dans toutes les sociétés agricoles à se rendre dans les centres d'activité.

Sans doute l'impulsion vers les opérations agricoles entreprises dans aucune année donnée provient de la nature de la demande sur le marché de l'année précédente.

Dans l'Ontario, une étendue considérable de terre a été emblavée, mais malheureusement sans augmentation proportionnée de rendement, car dans bien des endroits la chute de neige a été si faible ou si tardive que les fortes gelées ont affecté le blé d'automne d'une manière plus ou moins désastreuse.

L'ensemble de l'étendue cultivée a été beaucoup moins considérable que durant la saison précédente, la principale diminution ayant porté sur la culture de l'avoine, des pois et des pommes de terre.

Les sauvages de Québec, malgré leur préférence pour d'autres occupations, sont forcés par la force des circonstances à porter plus d'attention à l'agriculture.

Les causes qui ont milité en faveur de ce résultat sont la disparition du gibier dans les districts éloignés, un marché moins profitable pour leurs articles tels que mocassins, mitaines, raquettes, etc., sur la fabrication et la vente desquels ils avaient habitude de compter pour leur entretien.

En somme il y a eu une addition appréciable dans l'étendue cultivée; on a beaucoup augmenté la culture de l'avoine et des pommes de terre, et il en résulte que le produit d'une sorte ou d'une autre a dépassé de 48,000 boisseaux celui de l'an dernier.

Dans le Manitoba, on cultive comparativement peu, parce que le gros des sauvages sont situés de telle manière que la plupart ne peuvent faire autre chose que cultiver des pommes de terre et quelques légumes de jardin pour suppléer au poisson et au gibier sur lesquels ils comptent pour se nourrir.

A mesure que le gibier se fait rare, les sauvages dans les districts des lacs agrandissent graduellement leurs petits jardins de racines et de légumes. Les

DOC. DE LA SESSION No 14

sauvages qui demeurent dans une région agricole ont réduit d'une manière appréciable leurs opérations agricoles.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on constate une légère diminution dans l'étendue de terre sous culture, mais elle est si faible qu'elle n'a aucune signification et n'est que le résultat de la fluctuation ordinaire.

Sur quelques-unes des réserves dans la partie méridionale les moissons ont été excellentes, tant en qualité qu'en quantité, mais à ces exceptions près elles ont gravement souffert des résultats de la longue sécheresse qui a régné au printemps, suivie de gelées d'été.

Les méthodes d'agriculture suivies par les sauvages ne sont pas encore de nature à offrir la meilleure résistance à ces conditions adverses.

Lorsque les colons, venant de district où il fallait réclamer des forêts les terres arables, arrivèrent pour la première fois dans la région des prairies et trouvèrent un sol vierge en quantité illimitées prêt pour la charrue, la tendance naturelle a été d'ouvrir des terres fraîches, et en conséquence les premiers modes de culture étaient fort rudimentaires.

Par degrés, les colons commencèrent à s'apercevoir que pour s'assurer une croissance assez rapide pour éviter les gelées hatives, et dans les saisons de sécheresse pour permettre à la terre de conserver son humidité, il devint nécessaire de restreindre l'étendue de leurs opérations et de revenir à des méthodes d'agriculture plus soigneuses.

Il fut cependant bien difficile d'amener les sauvages à abandonner leurs premières impressions sur ce qui constituait l'agriculture et leur faire adopter ce qui était pour eux des méthodes entièrement nouvelles et plus dures. Par degrés on fit quelques progrès, et une culture comparativement soignée eut un effet si marqué dans le sens d'une mitigation des effets de la sécheresse qu'elle a fournie une leçon de choses dont les sauvages ne peuvent manquer de profiter.

Dans la Colombie-Britannique comme dans le Manitoba, et pour à peu près les mêmes raisons, savoir : qu'il y a comparativement peu de terres convenables sur les réserves, les sauvages ne comptent pas beaucoup sur l'agriculture, et très peu d'entre eux ont essayé de cultiver plus qu'il ne leur faut pour leurs besoins immédiats.

Là, cependant, où les conditions sont favorables, où l'on a surmonté les obstacles naturels au moyen de l'irrigation, les sauvages agrandissent graduellement leurs opérations, et, comparé à l'an dernier, ils ont augmenté l'étendue sous culture d'environ 900 acres, et se sont livrés plus en grand à la culture du blé et de l'avoine.

Dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, les sauvages ont porté peu d'attention à la culture du sol, bien que quelques-uns d'entre eux ont récolté assez de produits pour leurs propres besoins; mais dans la province en dernier lieu mentionnée, l'intérêt qu'ils portent à l'agriculture augmentent certainement.

BÉTAIL.

Dans l'Ontario les cultivateurs sauvages sont, en général, assez bien pourvus de bétail ordinaire, dont ils prennent autant de soins que les cultivateurs de n'importe quelle autre classe.

Dans Québec, les sauvages ne sont pas aussi bien pourvus, mais ils semblent portés à augmenter leurs animaux.

Les sauvages sur la côte de la Colombie-Britannique possèdent peu ou pas, de bétail, à l'exception de ceux de l'agence de Cowichan, sur la côte est de l'Île Vancouver, qui en possèdent un assez bon nombre.

Dans l'intérieur, les sauvages, ou du moins quelques-uns d'entre eux, commencent à porter assez d'attention à l'élevage, qu'ils préfèrent à la culture de la terre, et pour lequel, en général, leurs réserves sont mieux adaptées.

Dans le Manitoba, les bandes éloignées n'ont pas accordé beaucoup d'attention au bétail, mais là où leur entourage permet d'élever des animaux, ils commencent à y prendre un plus grand intérêt; non seulement ils s'efforcent d'en avoir un plus grand nombre, mais aussi d'en améliorer la race,

C'est dans les Territoires du Nord-Ouest que l'industrie de l'élevage a pris parmi les sauvages d'importantes proportions.

Il y a des années on a adopté ce qu'on appelait le "système de prêts." On prêtait des animaux aux sauvages pour leur permettre d'élever du bétail, et lorsqu'on les remettaient, ils étaient de nouveaux prêtés à d'autres sauvages. La progéniture des animaux prêtés appartenait aux sauvages, mais sous le contrôle du ministère quant à leur disposition.

La grande difficulté qu'on a eu à surmonter était d'amener les sauvages à voir assez loin dans l'avenir pour comprendre que les soins présents et le travail fait pour ces animaux leur apporteraient éventuellement leur récompense, mais en leur permettant de vendre un animal de temps à autre pour les encourager, on les mena degré par degré, jusqu'au point qu'aujourd'hui ils comprennent si bien leur valeur qu'on reçoit plus de demandes de prêts d'animaux, pour commencer un troupeau, qu'on en peut satisfaire, et il y a peu de bandes maintenant qui ne sont pas assez bien fournies.

Comme conséquence, même d'un manque de récolte, les sauvages peuvent compter sur la vente du surplus de leurs animaux, et de fait dans quelques agences c'est devenu en toutes circonstances la source principale de leur subsistance.

Jusqu'à présent le foin nécessaire pour leurs animaux a été coupé dans l'herbe qui pousse à l'état sauvage sur leurs réserves, mais les animaux ont augmenté à tel point que déjà dans certains districts on a atteint la limite qu'on peut ainsi nourrir, et la nécessité de cultiver le foin s'est fait sentir.

Non seulement le bétail a augmenté en quantité, mais la qualité s'est beaucoup améliorée par l'importation de taureaux de race, et il vaut la peine de mentionner que conformément à la politique depuis longtemps établie de n'aider aux sauvages en aucune manière si ce n'est de les mettre en état de se suffire à eux-mêmes, on a formé un fonds dans chaque agence en retenant un certain pour-cent de l'argent provenant de la vente des animaux pour acheter de ces taureaux.

Comme signe encourageant de l'intérêt croissant dans les choses agricoles, il a été dit l'an dernier que de belles expositions avaient eu lieu parmi les sauvages du Cap Croker, de l'Île Walpole et les Six-Nations dans l'Ontario, et parmi les Pieds-Noirs dans les Territoires du Nord-Ouest. Durant l'année, les sauvages de l'agence des Buttes de la Lime ont fait leur premier essai dans ce sens, et d'après les

DOC. DE LA SESSION No 14

rapports des journaux ainsi que d'après les fonctionnaires du ministère, il est évident que cette tentative leur a fait grand honneur et qu'elle a eu des résultats bien agréables et bien encourageants.

La tenue d'une exposition agricole par les sauvages d'une agence peut en elle-même paraître de peu d'importance, mais ce n'en est pas moins un indice du fait qu'un intelligent intérêt dans leurs occupations se développe parmi eux, bien que les preuves dans le cours d'une seule année puissent être si intangibles qu'il soit difficile de les montrer du doigt et de dire exactement en quoi elles consistent.

Il m'est très agréable de pouvoir dire que les sauvages dans les différentes agences des Territoires du Nord-Ouest fournissent maintenant presque entièrement leurs propres voitures, harnais, instruments et machines agricoles, qu'ils achètent avec le produit de leurs ventes d'animaux et autres gains, et il est presque superflu de dire que les articles ainsi obtenus sont prisés plus haut et sont mieux conservés que lorsqu'ils les obtiennent sans effort ou sans sacrifice.

RESSOURCES NATURELLES.

Les sauvages, beaucoup plus qu'aucune autre partie de la population, comptent pour vivre sur les ressources naturelles, telles que le poisson, le gibier et les fruits sauvages, bien que dans les plus vieilles provinces, naturellement, les conditions sont telles qu'ils ne peuvent y compter que d'une manière comparativement limitée.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis la disparition du bison, on ne trouve aucun gros gibier dans la région ouverte, et il existe très peu de chances d'obtenir du poisson comme celles que trouvent les sauvages du Manitoba et de la Colombie-Britannique dans leurs lacs et rivières.

Les animaux à fourrure disparaissent rapidement aussi devant la colonisation, et l'on ne rencontre le castor, par exemple, que rarement, si ce n'est dans les régions éloignées.

Néanmoins, mais en quantités sur lesquelles on ne peut compter en général, le poisson, les volailles sauvages et autre petit gibier forment une heureuse addition au menu des sauvages.

Dans la région des lacs du Manitoba et dans certaines parties de la Colombie-Britannique le poisson et le gibier forment le principal article de nourriture des sauvages, et ils comptent de plus sur la vente des animaux à fourrure et du poisson, ou aux emplois se rattachant aux industries piscicoles, pour se procurer les choses nécessaires à la vie.

INDUSTRIES.

Dans ces deux provinces les revenus provenant de ces sources accusent une amélioration sensible comparés à l'an dernier, bien que dans la Colombie-Britannique la prospérité n'ait pas été aussi également répandue.

Le saumon a donné dans les rivières Naas et Skeena beaucoup mieux que depuis des années, et le gain des sauvages de l'agence de la Côte Nord-Ouest, dans les fabriques de conserves, a augmenté d'environ \$30,000.

Dans les fabriques du fleuve Fraser le saumon a presque manqué, ce qui, joint à l'épidémie de rougeole, a rendu l'assistance des sauvages assez désastreuse. Tout

bien considéré, on peut se demander si ces sauvages ne perdent pas plus qu'ils ne gagnent en se rendant à ces fabriques de conserves, même dans des conditions favorables, parce qu'ils font tant de dettes pendant qu'ils attendent l'arrivée du poisson que lorsque la saison est finie il leur restee peu de chose ou rien à rapporter dans leurs foyers, qui ont été nécessairement négligés durant leur absence. Cependant, comme ils sont décidés à y aller, ils devront apprendre la sagesse à la parfois dure école de l'expérience. L'industrie de la pêche aux phoques accuse aussi une certaine amélioration.

Dans toutes les provinces une bonne proportion des sauvages profitent des carrières qui leur sont ouvertes pour faire de l'argent dans diverses industries, ou en louant leurs services. La nature de ces emplois est naturellement régie par leur entourage. Dans les Territoires du Nord-Ouest il y a moins de carrières ouvertes aux sauvages en contact avec la colonisation que dans les autres provinces, parce qu'il s'y fait peu d'opérations forestières, minières ou manufacturières pour leur donner de l'emploi.

En conséquence, la culture de la terre est et, autant qu'on peut le prévoir, continuera probablement d'être leur principal appui, et heureusement cette ressource est susceptible d'un développement indéfini soit dans le sens de plus grandes opérations agricoles, d'amélioration dans leurs méthodes, où dans les industries similaires de la laiterie et de l'élevage.

Les sauvages, cependant, trouvent moyen de gagner une somme considérable en prenant des contrats pour la fourniture de foin, soit à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, soit aux propriétaires de ranches, soit aux gens dans le voisinage des villes et villages, en vendant du bois de chauffage aux colons, en louant leurs services comme garçons de ferme, en faisant le transport, en calcinant et vendant de la chaux, et de différentes autres manières.

Dans les autres provinces leurs occupations sont variées et comprennent le travail dans les camps forestiers, le flottage du bois, le chargement des navires et des wagons de chemin de fer; ils servent de guides aux touristes et aux prospecteurs de minéraux, ils font le lavage de l'or, ils travaillent comme garçons de ferme ou comme bouviers, ils font la pêche pour les fabriques de conserves ou autres compagnies, pilotent les navires, et de fait tout ce qu'ils sont capables de faire.

Certaines industries, bien qu'elles ne soient pas nécessairement restreintes à eux, leur sont jusqu'à un certain point spéciales, et les articles qu'ils fabriquent comprennent des bateaux, canots, avirons, rames, cercles de mâts, raquettes, mitaines, mocassins, pelles à neige, manches de haches et de pics, bois de crosses, seaux et cuvettes et divers autres articles.

La fabrication de paniers et d'articles de fantaisie est une branche importante de leur industrie, et avec celle des mocassins, des mitaines, des raquettes et des bois de crosses, se fait sur une grande échelle chez les sauvages de Québec.

Ils trouvent un marché assez rémunérateur pour leurs paniers et articles de fantaisie dans les diverses places d'eaux dans les Montagnes Blanches et sur la côte de l'Atlantique, bien que le commerce ne soit pas aussi profitable depuis que les Etats-Unis leur ont enlevé le privilège de passer leurs articles en franchise à la douane.

L'élan donné l'an dernier à la fabrication des mocassins et des raquettes parmi les sauvages de la Jeune Lorette par la course vers le Klondike, s'est arrêté, et s'ils

DOC. DE LA SESSION No 14

n'eussent adopté une industrie à peu près semblable, savoir : la fabrication de souliers en grosse toile ils se seraient trouvés dans une position assez fâcheuse.

Le revenu tiré des produits de la ferme, du loyer des terres, des gages gagnés, de la pêche, de la chasse et autres industries, a dépassé celui de l'an dernier d'environ \$280,000, ce qui prouve que les sauvages ont eu leur part de la prospérité générale dont a joui le pays. •

MAISONS.

Il n'y a peut-être pas un seul trait caractéristique qui démontre mieux les progrès que font les sauvages vers la civilisation, que la nature de leurs maisons.

En cela comme dans presque tout autre sens, il y a à défaire certaines choses avant de pouvoir accomplir quoique ce soit, car tant qu'existera la superstition qui retient un sauvage d'habiter une maison dans laquelle il y a eu un décès, il n'est pas probable qu'il fasse de grands frais ou se donne la peine de construire une habitation qu'il sait exposée à être démolie ou abandonnée un jour ou l'autre.

La relation entre les limites de son logement et le montant de combustible qu'il lui faut pour le tenir chaud est une sérieuse considération, là où les hivers sont rigoureux et le bois ou autre combustible difficile à obtenir.

De plus, l'habitude de vivre sous des tentes pendant une partie considérable de l'année tend à produire une certaine insouciance quant à la maison dans laquelle il vit.

Cette habitude a ses avantages aussi bien que ses inconvénients, car bien que la tendance de grouper les tentes encourage la paresse et le bavardage, surtout parmi les femmes, et les fait aussi négliger beaucoup de choses, telles que le soin de leurs jardins, la traite de leurs vaches et le soin des veaux, etc., dont dépendent beaucoup les succès du cultivateur. l'effet bienfaisant sur leur santé, dont on a déjà parlé, est si grand qu'on hésite beaucoup à faire cesser cette coutume.

A part ces considérations, la nature des habitations sauvages dépend en grande mesure de l'accès comparativement facile au bois propre à la construction et aux scieries.

Dans certaines parties des Territoires du Nord-Ouest, comme par exemple dans le district de Régina et dans la région des pâturages, les sauvages ont beaucoup de difficultés à se procurer du bois propre à la construction de maisons, et dans plusieurs parties de cette province aussi bien que dans les autres, quelques-uns d'entre eux sont si loin des scieries que leur seul moyen possible d'avoir du bois de construction est de le scier à la main.

Il est probable que le type le plus primitif d'habitation se trouve dans les districts des lacs du Manitoba, où les toits de chaume ou même de gazon et des planchers en terre battue sont plutôt la règle que l'exception.

Cependant l'intérieur des pauvres logis bien fréquemment forme un agréable et surprenant contraste avec leur apparence extérieure, étant aménagés confortablement et même avec goût.

Le manque de ventilation convenable est, en général, le grand défaut, bien qu'elle soit jusqu'à un certain point atténuée par des cheminées et des foyers ouverts.

63 VICTORIA, A. 1900

Dans la Colombie-Britannique les rancheries ou grandes constructions louées par des groupes de familles ont été assez généralement remplacées par des maisons particulières, surtout dans l'agence de Kwakewith, et bien que le changement ait de nombreux avantages, il ne comporte certainement pas une meilleure ventilation dans le nombre.

Même là où les conditions sont des plus adverses, les sauvages montrent un empressement croissant à se refuser d'autres choses afin d'acheter du bois de construction et des bardeaux, et il y a peu de réserves, s'il y en a, où dans le cours d'une année il ne se construit pas une maison neuve ou deux, et presque sans exception elles sont meilleures que celles qu'elles remplacent.

MORALITÉ.

Comme classe, les sauvages observent la loi à un degré remarquable, et les crimes graves sont rares parmi eux.

Dans le cours de l'année peu d'entre eux ont été accusés d'avoir attenté à la vie humaine.

Un cas a été le meurtre réfléchi et apparemment sans provocation, d'un inoffensif colon à Kamloops, et fut l'acte culminant dans la carrière criminelle d'un sauvage dont l'esprit naturellement mal équilibré et les tendances vicieuses avaient été encore dérangés et aggravés par l'usage habituel de boissons enivrantes.

Les autres cas étaient d'une nature bien différente et ont eu lieu parmi des sauvages bien éloignés des influences de la civilisation, et le meurtre a été suggéré par des motifs de conservation personnelle et sanctionné par l'usage établi dans la tribu.

Les sauvages mis à mort étaient ce que les Cris appellent "Wehudigos," c'est-à-dire possédés d'un désir insensé de tuer et de manger la chair de leurs victimes, et ces cas sont loin d'être rares parmi eux.

Le désir immodéré de tuer ne paraît pas différer beaucoup de la manie homicide qui s'empare quelquefois de certains membres de n'importe quelle société, et l'explication de l'accompagnement spécial et révoltant de cannibalisme, se trouve sans doute dans la direction donnée par l'insanité aux impulsions de gens dans la vie desquelles la principale occupation et l'intérêt tout absorbant est de tuer pour manger, et chez lesquelles les idées de tuer et de manger se trouvent en conséquence inséparablement liées.

Il n'est pas difficile de comprendre comment des gens absolument ignorants de la nature et du traitement de l'insanité, dont les habitudes nomades empêchent de faire aucune disposition au sujet de l'aliénation ou de sa contrainte, et qui manquent de ces égards pour la sainteté de la vie humaine que la chrétienté a imprimé dans le cœur de la civilisation, croient que cette manie soit le résultat direct de la possession par un mauvais esprit et aient recours à des méthodes sommaires pour disposer de ses victimes.

Dans des cas semblables la loi a reconnu à bon droit toutes les circonstances atténuantes et a regardé le crime comme un homicide plutôt qu'un meurtre.

Tout en essayant d'éclairer la superstition et de réformer cette habitude, elle a limité le châtement au point qu'elle considérait nécessaire pour appuyer ses enseignements.

DOC. DE LA SESSION No 14

Dans les plus anciennes provinces la majorité des sauvages en sont arrivés au point où ils peuvent résister aux tentations ordinaires d'ingurgiter des boissons enivrantes, entourés qu'ils sont par une société où l'on boit et vend communément des boissons enivrantes.

Le fait que l'on trouve dans la plupart des bandes certains individus qui succombent et d'autres qui s'écarteront beaucoup de leur chemin pour chercher la tentation, ne leur est pas particulier.

La classe qui boit, cependant, forme la petite minorité, et il semble évident d'après les rapports que l'on reçoit de partout, qu'une amélioration sensible se fait sentir parmi eux et que le sentiment de la tempérance s'accroît constamment.

Bien qu'en somme les dispositions prohibitives de l'acte donnent de bons résultats, elles servent néanmoins à créer une tentation.

Le prix payé par les sauvages pour obtenir des boissons est en proportion du risque encouru pour leur en fournir, et cela ouvre le champ à un commerce lucratif quoique dangereux, qui a créé une classe de fournisseurs qui profitent de leur connaissance du fait que non seulement les boissons, s'ils en prennent, provoquera un appétit beaucoup plus fort chez un sauvage que chez un blanc ordinaire, mais agira tellement aussi sur l'imprévoyance, qui est un des grands traits caractéristiques de sa nature, qu'il devient insouciant du prix auquel il peut satisfaire sa passion lorsqu'elle est excitée.

Ainsi, tandis que le prix élevé peut détourner un sauvage des boissons enivrantes lorsqu'il n'en a pas l'appétit, il offre cependant un fort stimulant au trafiquant de le tenter d'en prendre, et il n'y a pas de doute que cette sorte de tentation est la cause d'une bonne partie de l'usage des boissons que font les sauvages, surtout dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

On fait tout ce qu'on peut pour découvrir et punir les mécréants qui fournissent des boissons aux sauvages, mais comme les sauvages qui reçoivent ces boissons sont en général les seuls témoins de ces transactions, et que donner des renseignements leur enlèverait tout espoir de s'en procurer davantage, il est presque impossible de rien tirer d'eux. Dans ces circonstances, la seule autre conduite à suivre est de punir le sauvage, mais ici se présente une autre difficulté; parce que les chances sont que ses moyens sont tels que s'il est condamné à l'amende ou emprisonné, le résultat sera de mettre sa famille dans l'indigence; et l'obligation d'accorder des secours retombe sur la bande, si elle a des fonds à consacrer à ces fins, si non, elle retombe sur le gouvernement.

Cependant, puisque la vertu vaut mieux que l'innocence, et qu'on ne peut acquérir de contrôle sur soi-même sans résister à la tentation, il faut espérer que les choses telles qu'elles existent tourneront éventuellement au plus grand bien des sauvages.

Tandis qu'un nombre considérable de sauvages refusent encore d'entrer même nominalement dans le giron de la chrétienté, leurs superstitions et rites analogues, tels que la célébration de Potlaches ou danses du soleil, ont été dépouillés de leurs traits caractéristiques les plus répréhensibles et tombent rapidement en désuétude, de même que les pratiques analogues de leurs sorciers.

ÉDUCATION.

La somme d'intérêt que les parents sauvages prennent dans l'éducation de leurs enfants, et l'étendue et la régularité de la présence de ces derniers aux écoles sont en grande mesure affectées par la singularité de leur condition. Dans la première phase, avant de pouvoir commencer l'instruction ou l'éducation, il y a beaucoup à faire pour extirper la superstition et les préjugés et pour surmonter la crainte assez naturelle chez les parents que l'éducation non seulement détruira la sympathie qui existe entre eux et leurs enfants dans cette vie, mais en leur inculquant la religion les séparera dans leur existence future. Lorsque ces difficultés sont écartées, il s'en présente un grand nombre d'autres, telles que les habitudes nomades des parents, et leur forte aversion à appliquer ou laisser les instituteurs appliquer, surtout aux garçons, la discipline qu'il faut pour assurer leur présence et leurs progrès. Supposant cependant qu'on a réussi à obtenir leur présence, alors il se présente divers obstacles — le premier et le principal étant la différence de langage. Cette différence se fait grandement sentir lorsqu'il devient nécessaire de leur inculquer des idées, qui étant entièrement en dehors de l'expérience et de l'entourage des élèves et de leurs parents, n'ont aucune expression équivalente dans leur langue indigène.

Lorsque l'on pense à tout cela, on comprendra que loin qu'une classe inférieure d'instituteurs, comme on le suppose communément, soit bien assez bonne pour les écoles sauvages, il en faut au contraire d'une classe supérieure, non seulement pour l'instruction directe des élèves, mais encore pour exercer une influence sur les parents et exciter leur intérêt.

Un grand nombre de réserves dans les nouvelles provinces sont encore si éloignées des centres de civilisation que les conditions ne sont pas assez engageantes pour attirer une classe supérieure d'instituteurs d'endroits plus agréables.

Cependant à mesure que la civilisation avance, les désavantages deviennent moindres, et l'on constate une amélioration correspondante dans la nature des services qu'on peut obtenir. Lorsqu'un long contact avec la civilisation a fait disparaître ces difficultés, comme dans les vieilles provinces, il reste le fait que tant que les sauvages continueront à vivre à part des autres et ne s'amalgameront pas avec la race environnante, la perspective qui s'ouvre devant leurs enfants et les positions qu'ils occuperont vraisemblablement ne sont pas de nature à magnifier la valeur de l'éducation à leurs yeux.

Jusqu'à un certain point, afin de profiter des relations qu'ils doivent nécessairement avoir avec les blancs, et pour ne pas être dépassés, ils montrent une plus grande appréciation de la valeur de l'éducation, mais au-delà de cela peu d'entre eux ont la moindre ambition de faire instruire leurs enfants.

Bien qu'il reste peu à faire pour écarter ces préjugés et ces superstitions qui provoquent une résistance réelle à l'instruction, il existe encore un fort éloignement chez les parents pour la séparation qu'entraîne l'envoi des enfants aux écoles industrielles, à une certaine distance des réserves, et leur résidence assez longue à ces écoles pour en retirer des bénéfices réels.

Comme il se fait comparativement peu de progrès dans les externats, alors que les habitudes nomades des parents nuisent à la régularité de la présence des enfants, et que les influences de la maison contrecarrent celles de l'école, on tourne la difficulté autant que les circonstances et les moyens le permettent, en établissant des pension-

DOC. DE LA SESSION No 14

nats sur les réserves, où les parents peuvent voir leurs enfants de temps à autre, ce qui mitige beaucoup le sens de la séparation. Cela tend à accroître la difficulté d'avoir des élèves pour les écoles industrielles, et la tendance naturelle de la politique de substituer des pensionnats aux externats, et la préférence des parents pour les pensionnats au lieu des écoles industrielles, est de gonfler l'enrôlement dans les pensionnats aux dépens des externats et des écoles industrielles.

Le tableau suivant montrera en un coup d'œil le nombre de chaque classe d'école en opération dans chaque province durant l'année:—

| Province. | Externats. | Pensionnats. | Industrielles. |
|--|------------|--------------|----------------|
| Ontario..... | 75 | 1 | 5 |
| Québec..... | 17 | | |
| Nouvelle-Ecosse..... | 11 | | |
| Nouveau-Brunswick..... | 6 | | |
| Ile du Prince-Edouard..... | 1 | | |
| Colombie-Britannique..... | 27 | 4 | 7 |
| Manitoba..... | 46 | 4 | 4 |
| Territoires du Nord-Ouest..... | 31 | 22 | 6 |
| En dehors des limites des traités..... | 11 | 3 | |

Ce tableau, comparé à l'année précédente, indique une augmentation de quatre externats dans l'Ontario, trois dans la Nouvelle-Ecosse, et deux en dehors des limites des traités, et de deux pensionnats dans les Territoires du Nord-Ouest, contre trois externats fermés dans les Territoires du Nord-Ouest. A part ces écoles, il y a un pensionnat établi à Norway-House, grâce à l'esprit d'entreprise de l'Eglise méthodiste, mais jusqu'à présent il n'a reçu aucune aide du ministère.

Le nombre d'élèves inscrits sur le rôle pendant l'année a été comme suit:—

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Aux externats..... | 6,491 élèves. |
| Aux pensionnats..... | 1,157 “ |
| Aux écoles industrielles..... | 1,958 “ |

soit depuis l'année précédente une diminution de 245 élèves aux externats et de 36 aux écoles industrielles.

La présence moyenne, d'un autre côté, accuse une amélioration formelle, ayant augmenté de 5,533 à 6,167.

D'après ce qui précède, on constatera que sous le rapport de l'éducation comme sous tous les autres le progrès s'accroît graduellement.

TERRES.

Dans le cours de l'année 65,631.66 acres de terres rétrocedées et arpentées ont été vendues et ont rapporté une somme totale de \$41,971.40, maintenant ainsi le prix moyen obtenu pour des terres semblables l'année précédente.

Ces ventes couvraient quelques-unes des terres comprises dans deux rétrocessions faites dans le cours de l'année précédente, savoir : celle de la réserve de Tête-Pointue, sur la route de Calgary à Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, et une partie de la réserve de Témiscamingue, qui a été subdivisée et mise sur le marché à une mise de prix fixée par l'arpenteur.

63 VICTORIA, A. 1900

Aucunes des terres de la réserve de Checastapasin, Prince-Albert, également rétrocedées l'an dernier, n'ont été vendues encore, en attendant une décision sur la manière dont on pourrait en disposer avec le plus d'avantage.

Trois cent cinquante-six lettres patentes ont été données et enregistrées sous l'autorité des dispositions de l'Acte des Sauvages, et les rapports ordinaires ont été transmis au secrétaire provincial et aux registrateurs des comtés et districts du Canada.

Des billets de location, accordant un titre aux sauvages pour des lots sur leurs réserves, ont été accordés au nombre de 75, en vertu des dispositions de l'acte. Il y a maintenant 922 de ces billets de location enregistrés au ministère.

Dans le cours de l'année, le ministère a accordé 79 fermages de terre au nom de locataires sauvages à des blancs, et comme depuis l'an dernier 93 fermages se sont terminés ou ont été annulés, le nombre actuel est de 887.

Un nouveau permis de coupe de bois couvrant environ 842 acres sur le côté sud de l'île Batchewana, a été accordé, portant à 24 le nombre de ces permis maintenant en vigueur.

On a terminé la nouvelle évaluation des terres dans la presqu'île de Saugeen, au sujet desquelles on a rapporté progrès l'an dernier, et la valeur fixée sur un nombre de lots a été réduite en conséquence.

On a accordé des privilèges exclusifs d'exploration pour le pétrole et le gaz dans la partie non rétrocedée de l'île Manitouline, à des conditions que l'on considérait avantageuses, à deux sociétés, mais jusqu'à présent sans résultats; et un ou deux permis ont été accordés pour faire la recherche de minéraux sur les réserves sauvages, et un claim de deux acres en étendue dans la réserve de Maniwaki a été vendu comme mine de mica.

ARPENTAGES.

En décrivant les travaux d'arpentage il n'est pas facile de rester dans les limites exactes de l'exercice financier, qui ne correspondent pas avec celles de la "campagne" de l'arpenteur.

L'an dernier, les résultats des opérations de la campagne dans les Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique ont été donnés, et, en ce qui concerne les travaux qui empiètent sur les limites de l'exercice financier actuellement sous revue, il est inutile de les répéter.

Les travaux additionnels suivants ont été faits dans le cours de l'année :—

On a complété l'arpentage pour diviser en sections les cantons tronqués de Haviland et de Ley, et en lots les moitiés occidentales des cantons de Tupper et d'Archibald, dont on annonçait le commencement l'an dernier. La réserve sauvage à l'île du Chrétien, baie Georgienne, au sud de la Pointe du Caribou, la réserve sauvage, à Round Plain, dans le voisinage de Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest, une lisière de la moitié est, et la partie nord de la moitié ouest de la réserve de Témiscamingue, et aussi une portion de la partie cédée de la réserve Ouatichouan au lac Saint-Jean, ont été subdivisées en lots de ferme, les deux premières pour y installer séparément les sauvages, les autres afin de les vendre pour le bénéfice des intéressés dans ces réserves.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les bornes de la réserve de Ristigouche, dans le canton de Mann, de la réserve du Pauvre-Homme, dans les Buttes de Tondre, ont été retracées, et l'on a terminé le nouvel arpentage des lignes de bornage des lots et des sections de la réserve de Saint-Pierre.

Les sauvages des lacs Rocheux et du Pélican ayant été enfin amenés par l'insuccès de la chasse à se livrer à l'agriculture, on a arpenté pour eux une réserve sur la Grosse Rivière, dans l'agence de Carlton.

On a continué les travaux d'arpentage des îles de la baie Georgienne au sud de la pointe du Caribou,—arpenté un chemin conduisant à travers la réserve de Saugeen, près de sa ligne de bornage sud, jusqu'à un pont public jeté sur la rivière Saugeen, afin de pouvoir le déclarer un chemin public, et aussi une réserve viaire dans la partie non rétrocédée de la réserve de Témiscamingue, en échange de la réserve viaire abandonnée le long de la rive de la Rivière des Quinze.

On a fait un relevé spécial des dommages causés par le débordement d'un ruisseau dans la réserve des Quarante-Arpents, dans le but d'en connaître l'étendue, et d'en empêcher le retour; on a également examiné et arpenté l'île du Ruisseau-aux Herbes, fleuve Saint-Laurent, pour décider si elle était une terre sauvage, et était subordonnée à l'administration de ce ministère.

FINANCES.

Le 30 juin dernier, le capital du fonds de dépôt des sauvages se chiffrait par \$3,785,616.35, contre \$3,725,746.75 à la fin de l'exercice précédent.

Les perceptions ont atteint la somme de \$127,459.08, et les déboursés se sont élevés en totalité à \$238,111.26. Les dépenses à compte du fonds consolidé se sont élevées à \$986,254.56.

Le compte des économies des sauvages qui, ainsi qu'on l'a expliqué dans le rapport de l'an dernier, a été établi pour consolider les deniers des annuités et les recettes des élèves aux écoles industrielles, accuse une augmentation satisfaisante du solde à son crédit, qui le 30 juin dernier était de \$14,856.48, les dépôts durant l'année s'étant élevés à \$4,554.56, et le montant retiré à \$2,267.24.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. A. SMART,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages.

RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LE TRAITÉ N° 8.

WINNIPEG, MANITOBA, 22 septembre 1899.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre sous ce pli le traité que, en vertu de la Commission qui nous a été donnée le 5^{me} jour d'avril dernier, nous avons fait avec les sauvages du district provisoire d'Athabaska et des environs, ainsi que décrits dans le traité et indiqués sur la carte ci-jointe.

La date fixée pour rencontrer les sauvages au Petit lac de l'Esclave était le 8 juin 1899. Cependant, à cause du temps défavorable et du manque de canotiers nous ne sommes arrivés à cet endroit que le 19. Heureusement, un des commissaire—M. Ross—qui avait pris la route de terre entre Edmonton et le lac, était présent lors de la première réunion des sauvages. Il a donc pu neutraliser les conséquences de ce retard, et hâter les travaux de la commission en donnant des explications préliminaires sur son objet.

Nous rencontrâmes les sauvages le 20, et le 21 le traité était signé.

Comme les discussions aux différents endroits étaient à peu près les mêmes, nous nous bornerons à les signaler d'une manière générale. Il y a eu une absence remarquable de l'ancien style oratoire sauvage. Il n'y a eu de discours réguliers que chez les Cris des Bois, et encore furent-ils courts. Les sauvages Castors sont taciturnes. Les Chipewyans se contentent à poser des questions et à les discuter brièvement. Ils paraissent plus portés à contre-interroger qu'à faire des discours, et le chef au Fort Chipewyan a fait preuve d'une vive intelligence et de beaucoup de sens pratique en présentant les prétentions de sa bande. Ils voulaient tous des conditions aussi libérales, sinon plus libérales, que celles accordées aux sauvages des plaines. Quelques-uns espéraient que le gouvernement les nourrirait après la signature du traité, et tous ont demandé de l'aide dans les temps de détresse, et que le gouvernement se chargeât du soin des vieillards, des indigents qui ne peuvent plus faire la chasse au fusil et au piège, et se trouvent en conséquence souvent dans la détresse. Ils demandèrent qu'on leur fournît des médicaments. A Vermillon, Chipewyan et au Débarcadère de Smith, ils demandèrent avec instances les services d'un médecin. Ils exprimèrent partout la crainte que la signature du traité ne fut suivie d'une restriction des privilèges de chasse et de pêche, et plusieurs étaient convaincus que le traité conduisait à la taxation et au service militaire obligatoire. Ils paraissaient désirer obtenir les avantages de l'éducation pour leurs enfants, mais ils stipulèrent que dans les écoles on n'interviendrait pas dans leurs croyances religieuses.

Nous leur fîmes comprendre que le gouvernement ne pouvait entreprendre de faire vivre les sauvages dans l'oisiveté; qu'ils auraient après le traité les mêmes

DOC. DE LA SESSION No 14

moyens qu'auparavant de gagner leur vie, et qu'on espérait que les sauvages s'en serviraient. Nous leur dûmes que le gouvernement était toujours prêt à accorder des secours dans les cas d'indigence réelle, et que dans les saisons de détresse ils recevraient, même sans aucune stipulation spéciale dans le traité, l'aide qu'on donne ordinairement pour empêcher la famine parmi les sauvages dans n'importe quelle partie du Canada ; et nous déclarâmes que l'attention du gouvernement serait attirée sur le besoin de prendre quelque disposition spéciale pour aider les vieillards et les indigents qui sont incapables de travailler et qui comptent sur la charité pour vivre.

Nous fîmes la promesse que des médicaments seraient déposés chez des personnes choisies par le gouvernement à différents endroits, et qu'ils seraient distribués gratuitement aux sauvages qui pourraient en avoir besoin. Nous expliquâmes qu'il serait pratiquement impossible pour le gouvernement de fournir des soins de médecins réguliers aux sauvages si dispersés sur une si vaste étendue de territoire. Nous leur assurâmes, cependant, que le gouvernement serait toujours prêt à saisir toute occasion de fournir des soins de médecins, juste comme il stipulait que le médecin attaché à la Commission soignerait gratuitement tous les sauvages qui auraient besoin de ses services, lorsqu'il passerait à travers le pays.

Notre principale difficulté à surmonter était la crainte qu'on restreindrait leurs privilèges de chasse et de pêche.

La disposition du traité en vertu de laquelle des munitions et de la ficelle devaient être fournies contribua beaucoup à apaiser les craintes des sauvages, car ils admirent qu'il ne serait pas raisonnable de leur fournir les moyens de chasser et de pêcher si l'on devrait faire une loi qui restreindrait tellement la chasse et la pêche qu'il serait presque impossible de gagner sa vie en s'y livrant. Mais en sus de cette disposition nous avons dû leur affirmer solennellement qu'on ne ferait sur la chasse et la pêche que des lois qui seraient dans l'intérêt des sauvages et qu'on trouverait nécessaire pour protéger le poisson et les animaux à fourrure, et qu'ils seraient aussi libres de chasser et de pêcher après le traité qu'ils le seraient s'ils n'avaient jamais fait de traité.

Nous les assurâmes que le traité ne mènerait à aucune intervention forcée dans leur manière de vivre, qu'il n'ouvrirait aucune voie pour l'imposition de taxes, et qu'ils n'avaient pas à craindre le service militaire obligatoire. Nous leur montrâmes que, soit que le traité fut fait ou non, ils étaient soumis à la loi, obligés de lui obéir, et passibles de châtimens pour toute infraction de la loi. Nous leur fîmes remarquer que la loi était faite pour la protection de tout le monde, et que tous les habitans du pays doivent la respecter, sans distinction de couleur ou d'origine ; et que, en exigeant d'eux de vivre en paix avec les blancs qui venaient dans le pays, et de ne les molester ni dans leur personne, ni dans leurs biens, elle exigeait de leur part d'agir à l'égard des blancs, comme ces derniers sont obligés de le faire à l'égard des sauvages.

Quant à l'éducation, on assura aux sauvages qu'il n'y avait aucune nécessité de faire aucune stipulation spéciale, parce qu'il était de la politique du gouvernement de pourvoir dans toutes les parties du pays, autant que les circonstances le permettent, à l'éducation des enfans sauvages, et que la loi, qui est aussi forte qu'un traité, pourvoyait à la non-intervention dans la religion des sauvages, dans les écoles maintenues ou aidées par le gouvernement.

63 VICTORIA, A. 1900

Nous devrions ajouter que le chef des Chipewyans de Fort-Chipewyan demanda que le gouvernement entreprit la construction d'un chemin de fer dans le pays, parce qu'alors le coût des marchandises dont avaient besoin les sauvages serait diminué, et la prospérité du pays augmentée. On lui répondit que les commissaires n'avaient aucune autorité à faire aucune promesse dans ce sens, mais qu'ils feraient connaître son désir au gouvernement.

Lorsque nous discutâmes entre nous, après la première entrevue avec les sauvages au Petit lac de l'Esclave, nous arrivâmes à la conclusion qu'il vaudrait mieux faire un traité couvrant tout le territoire cédé, et recueillir les adhésions des sauvages que nous rencontrerions aux autres endroits, plutôt que de faire plusieurs traités séparés. Le traité fut donc rédigé de manière à fournir trois moyens de venir en aide aux sauvages, afin de nous conformer aux conditions du pays et répondre aux besoins des sauvages dans les différentes parties du territoire.

A part l'annuité, qu'on a trouvé nécessaire de fixer aux chiffres du traité six, qui couvre le territoire adjacent, le traité stipule que l'aide sous forme de graines, d'instruments d'agriculture et de bétail sera donnée à ceux des sauvages qui pourront se livrer à la culture de la terre, sous forme de bétail et de faucheuses à ceux qui voudront se livrer à l'élevage, et que des munitions et de la ficelle seront données à ceux qui continueront de faire la chasse et la pêche. L'aide en agriculture et en élevage ne sera donnée que lorsque les sauvages se livreront réellement à ces occupations, et il n'est pas probable que d'ici à plusieurs années on soit appelé à faire aucune dépense considérable sous ces chefs. Les seuls sauvages du territoire cédé qui se livreront probablement à l'élevage sont ceux qui habitent autour du Petit lac de l'Esclave et le long de la rivière de la Paix, où il y a une bonne étendue de pays propre à l'élevage; et bien qu'il y ait des étendues de terres arables dans ces parties du pays, il n'est pas probable que les sauvages, tant qu'existeront les conditions présentes, se livreront à d'autre culture que celle des racines sur une petite échelle, comme on le fait maintenant jusqu'à un certain point. La principale demande sera celle de munitions et de ficelle, parce que la grande majorité des sauvages continueront à se livrer à la chasse et à la pêche pour vivre. Il ne paraît pas probable que les conditions du pays de l'un ou l'autre côté des rivières Athabaska et de l'Esclave, ou dans les environs du lac Athabaska, changent tellement qu'elles affectent la chasse au fusil ou au piège, et l'on peut dire avec assurance que tant que les animaux à fourrure dureront, la grande masse des sauvages continuera à chasser et à tendre des pièges.

On donna aux sauvages le choix de prendre des réserves ou des terres en particulier. Comme l'étendue du pays couverte par le traité rendait impossible de définir des réserves ou des propriétés, et comme les sauvages n'étaient pas prêts à faire un choix, nous nous contentâmes d'entreprendre de mettre à part à l'avenir les réserves et les propriétés, et les sauvages furent satisfaits de la promesse que cela se ferait lorsqu'ils le demanderaient. Il n'y a aucune nécessité immédiate de faire un tracé général des réserves ou de faire une répartition des terres.

Il sera bien assez tôt de le faire lorsque l'avancement de la colonisation rendra nécessaire l'arpentage des terres. De fait les sauvages s'opposaient en général à être placés sur les réserves. Il eût été impossible de faire un traité si nous ne leur avions pas assuré que nous n'avions aucune intention de les confiner dans des réserves. Nous avons dû leur expliquer que la disposition relative aux réserves et à la répar-

DOC. DE LA SESSION No 14

tition des terres était faite pour les protéger et pour leur assurer à perpétuité une portion raisonnable de la terre cédée, dans le cas où la colonisation avancerait.

Après avoir fait le traité au Petit lac de l'Esclave, il fut décidé que pour compenser le retard déjà mentionné, il serait nécessaire que la commission se divisât. M. Ross et M. McKenna partirent donc pour le fort Saint-Jean, le 22 juin. La date fixée pour rencontrer les sauvages était le 21. Lorsqu'on décida de se diviser, un messenger spécial fut expédié au fort avec un message aux sauvages leur expliquant le retard, les avertissant que les commissaires étaient en route pour les rencontrer, et leur demandant d'attendre au fort. Malheureusement les sauvages s'étaient dispersés et étaient partis pour leurs terrains de chasse avant l'arrivée du messenger et des semaines avant la date originellement fixée pour la rencontre, et lorsque les commissaires furent rendus à quelques milles de Saint-Jean, le messenger rencontra et leur remit une lettre du facteur de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à cet endroit leur annonçant que les sauvages, après avoir consommé toutes leurs provisions, étaient partis le 1er juin en quatre bandes différentes en autant de directions différentes pour leur chasse régulière, qu'il n'y avait pas un homme à Saint-Jean qui connut le pays et put porter un mot de la venue des commissaires, et que même s'il y avait eu un homme, il aurait fallu trois semaines ou un mois pour ramener les sauvages. Naturellement, il n'y avait rien autre chose à faire que de retourner.

Il faut dire, cependant, que ce qui est arrivé n'était pas tout à fait imprévu. Nous doutions fort d'arriver à St. John à temps pour rencontrer les sauvages, mais comme on les disait assez agités et mal disposés à cause du passage des mineurs à travers leur pays, on a cru qu'il serait bon de leur montrer que les commissaires étaient prêts à se rendre dans leur pays et qu'ils avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour tenir l'engagement fait par le gouvernement.

A leur retour de St. John les commissaires rencontrèrent les sauvages Castor de Dunvegan, le 21 juin, et reçurent leur adhésion au traité. Ils se rendirent ensuite à Fort-Chipewyan et au Débarcadère de Smith, sur la rivière de l'Esclave, et reçurent l'adhésion des Cris et des Chipewyans à ces endroits les 13 et 17 juillet respectivement.

Dans l'intervalle, M. Laird rencontra les Cris et les Castors au débarcadère de la Rivière de la Paix et à Vermillon, et obtint leur adhésion les 1er et 8ème jours de juillet respectivement. Il se rendit ensuite au Fond du Lac, sur le lac Athabaska, et y obtint l'adhésion des Chipewyans les 25 et 27 juillet.

Après avoir traité avec les sauvages à Smith, M. Ross et M. McKenna jugèrent nécessaire de se séparer pour être certains de rencontrer les sauvages à Wabiscow à la date fixée. M. McKenna se rendit en conséquence à Fort-McMurray, où il obtint l'adhésion des Chippewyans et des Cris, le 4 août, et M. Ross se rendit à Wabiscow, où il obtint l'adhésion des Cris le 14 août.

Les sauvages avec lesquels nous avons fait un traité diffèrent sous bien des rapports des sauvages des territoires organisés. Il ne se mettent ni peinture sur la figure ni plumes, et ne s'enveloppent jamais dans des couvertures. Ils s'habillent de la manière ordinaire, et un grand nombre d'entre eux étaient bien vêtus. En été ils vivent sous des tentes, et un bon nombre avaient des maisons en troncs d'arbres dans lesquelles ils passent l'hiver. La langue des Cris est le langage principal du com-

merce, et quelques-uns des Castors et des Chipewyans le parlent à part leur propre langue. A de rares exceptions, tous les sauvages que nous avons rencontrés professaient la religion chrétienne et donnaient des preuves du travail que les missionnaires ont fait parmi eux depuis des années. Quelques-uns d'entre eux ont profité pour leurs enfants des avantages qu'offrent les pensionnats établis dans différentes missions. Aucune des tribus ne paraît avoir une organisation bien définie. Ils se tiennent réunis surtout par les liens du langage. Les chefs et les conseillers sont simplement les chasseurs et les trappeurs les plus habiles. Ce ne sont pas des faiseurs de loi et des chefs dans le sens des chefs et des conseillers des plaines et de l'ancien Canada. Les tribus n'ont aucun trait caractéristique très distinct, et autant que nous avons pu l'apprendre aucune tradition importante. Les Cris des Bois forment une branche des Cris du Sud. Les Castors ont une certaine ressemblance avec les sauvages à l'ouest des Montagnes. Les Chipewyans sont physiquement la race supérieure. En apparence les Castors ont souffert le plus des scrofules et de la phthisie, et l'on trouve plus ou moins de signes de ces maladies dans toutes les tribus.

Bien que par leurs manières et leur habillement les sauvages du nord soient beaucoup plus avancés en civilisation que ne l'étaient les autres sauvages lorsque l'on a fait des traités avec eux, ils ont autant besoin de la protection qu'offre la loi aux autochtones qu'en ont besoin n'importe quels autres sauvages du pays, et sont aussi dignes des soins paternels du gouvernement.

Il faut dire aussi que la chasse dans le nord diffère de la chasse telle qu'elle se faisait dans les plaines, en ce que les sauvages chassent dans un pays boisé, et au lieu de se déplacer en bandes, ils chassent individuellement ou par groupes de famille.

Notre voyage d'un point à un autre a été si rapide que nous ne pouvons donner du pays cédé aucune description qui vaille le peine. Mais nous pouvons dire que dans les environs du Petit lac de l'Esclave il y a des étendues de pays qui paraissent très propres à l'élevage et à la culture mixte; que sur les deux côtés de la rivière de la Paix, il y a de vastes prairies et des parties bien boisées; qu'à Vermillon, sur la rivière de la Paix, deux colons ont fait avec succès de la culture mixte sur un assez grand pied depuis plusieurs années, et que l'apparence des champs en culture à la mission à cet endroit en juillet indiquait que les céréales et les racines étaient aussi avancées que dans aucune partie des territoires organisés. Le pays le long de la rivière Athabaska est bien boisé, et sur des milles de longueur les rives sont saturées de goudron. Mais autant qu'on peut en juger par le peu que nous avons vu de la région du lac Athabasca et de la rivière de l'Esclave, sa richesse, à part le développement possible de mines, consiste exclusivement dans ses pêcheries et ses fourrures.

En allant de la Traverse de la Rivière de la Paix à Saint-Jean, nous avons passé sur la route que l'on est à construire sous la surveillance du gouvernement territorial avec les deniers fournis par le parlement. Nous l'avons trouvée bien localisée. La chaussée et les ponts sont d'une nature permanente, et cette route sera certainement un important facteur dans le développement du pays.

Nous désirons exprimer notre haute appréciation des services précieux et cordiaux rendus par l'inspecteur Snyder et le corps de gendarmerie sous ses ordres, et en même temps rendre témoignage de la manière efficace dont les membres de notre

DOC. DE LA SESSION No 14

personnel ont rempli leurs différentes fonctions. Les sauvages ont grandement apprécié la présence d'un médecin, et le Dr West, le médecin de la Commission, a été très zélé en soignant le très grand nombre de sauvages qui ont demandé ses services. Nous ajouterons que le très rév. Père Lacombe, qui était attaché à la Commission nous a aidé avec zèle à traiter avec les Cris.

Le nombre réel de sauvages payés a été*comme suit :—

| | |
|-------------------------------|-------------|
| 7 chefs à \$32.00..... | 224.00 |
| 23 conseillers à \$22.00..... | 506.00 |
| 2,187 sauvages à \$12.00..... | 26,244.00 |
| | <hr/> |
| | \$26,974.00 |

Ci-annexés se trouvent un état détaillé des sauvages avec lesquels nous avons traité et un relevé de l'argent payé.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

DAVID LAIRD,
J. H. ROSS,
J. A. J. McKENNA,
Commissaires pour le traité avec les sauvages.

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ des sauvages ayant reçu une annuité et une gratification dans le traité n^o 8, en 1899,

| | Chefs. | Conseillers. | Autres sauvages. | Argent payé à chaque bande. | Total payé en argent. |
|---|--------|--------------|------------------|-----------------------------|-----------------------|
| | | | | \$ cts. | \$ cts. |
| PETIT LAC DE L'ESCLAVE. | | | | | |
| <i>Bande de Keenoostayo's (Cris)—</i> | | | | | |
| Chef à \$32 | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers à \$22 | | 4 | | 88 00 | |
| Autres sauvages à \$12 | | | 241 | 2,892 00 | |
| | | | | | 3,012 00 |
| <i>Bande de Captain (Cris)—</i> | | | | | |
| Conseillers | | 1 | | 22 00 | |
| Autres sauvages | | | 22 | 264 00 | |
| | | | | | 286 00 |
| DÉBARCADÈRE DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX. | | | | | |
| <i>Bande de Duncan Tastavit (Cris et Castors)—</i> | | | | | |
| Conseillers | | 1 | | 22 00 | |
| Autres sauvages | | | 46 | 552 00 | |
| | | | | | 574 00 |
| VERMILLON. | | | | | |
| <i>Bande d'Ambroise Tete-Noire (Castors)—</i> | | | | | |
| Chef | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers | | 1 | | 22 00 | |
| Autres sauvages | | | 148 | 1,776 00 | |
| | | | | | 1,830 00 |
| <i>Bande de Grand-Cri (Cris)—</i> | | | | | |
| Conseillers | | 1 | | 22 00 | |
| Autres sauvages | | | 64 | 768 00 | |
| | | | | | 790 00 |
| DUNVEGAN. | | | | | |
| <i>Bande des Castors—</i> | | | | | |
| Conseillers | | 1 | | 22 00 | |
| Autres sauvages | | | 33 | 396 00 | |
| | | | | | 418 00 |
| POSTE DE LA RIVIÈRE-ROUGE, RIVIÈRE DE LA PAIX. | | | | | |
| <i>Cris payés comme partie de la bande—Bande de Cris à Vermillon—</i> | | | | | |
| Sauvages | | | 66 | 792 00 | |
| | | | | | 792 00 |
| FORT-CHIPEWYAN. | | | | | |
| <i>Bande des Chipewyans—</i> | | | | | |
| Chef | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers | | 2 | | 44 00 | |
| Autres sauvages | | | 407 | 4,884 00 | |
| | | | | | 4,960 00 |
| <i>Bande des Cris—</i> | | | | | |
| Chef | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers | | 2 | | 44 00 | |
| Autres sauvages | | | 183 | 2,196 00 | |
| | | | | | 2,272 00 |
| DÉBARCADÈRE DE SMITH. | | | | | |
| <i>Bande des Chipewyans—</i> | | | | | |
| Chef | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers | | 2 | | 44 00 | |
| Autres sauvages | | | 280 | 3,360 00 | |
| | | | | | 3,436 00 |

DOC. DE LA SESSION No 14

RELEVÉ des sauvages ayant reçu une annuité et une gratification, etc.—*Fin.*

| | Chefs. | Conseillers. | Autres sauvages. | Argent payé à chaque bande. | Total payé en argent. |
|--------------------------------------|--------|--------------|------------------|-----------------------------|-----------------------|
| | | | | \$ cts. | \$ cts. |
| FOND-DU-LAC. | | | | | |
| <i>Bande de Chipewyans—</i> | | | | | |
| Chef..... | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers..... | | 2 | | 44 00 | |
| Autres sauvages..... | | | 376 | 4,512 00 | 4,588 00 |
| FORT McMURRAY. | | | | | |
| <i>Cris et bandes de Chipewyans—</i> | | | | | |
| Conseillers..... | | 2 | | 44 00 | |
| Autres sauvages..... | | | 130 | 1,560 00 | 1,604 00 |
| WABISCOW. | | | | | |
| <i>Bande de Cris—</i> | | | | | |
| Chef..... | 1 | | | 32 00 | |
| Conseillers..... | | 4 | | 88 00 | |
| Autres sauvages..... | | | 191 | 2,292 00 | 2,412 00 |
| Total..... | 7 | 23 | 2,187 | | 26,974 00 |

RECAPITULATION.

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| 7 chefs à \$32..... | \$ 224 00 |
| 23 conseillers à \$22..... | 506 00 |
| 2,187 autres sauvages à \$12..... | 26,224 00 |
| 2,217..... Total..... | \$26,974 00 |

Certifié correct,

DAVID LAIRD,

J. H. ROSS,

J. A. J. McKENNA,

Commissaires du traité avec les sauvages.

WINNIPEG, Man., 22 septembre 1899.

TRAITÉ N° 8.

ARTICLES D'UN TRAITÉ fait et conclu aux différentes dates y mentionnées, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, entre Sa Très Gracieuse Majesté la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par ses commissaires l'honorable David Laird, de Winnipeg, Manitoba, Commissaire des Sauvages de la dite province et des Territoires du Nord-Ouest, James Andrew Joseph McKenna, d'Ottawa, Ontario, écuyer, et l'honorable James Hamilton Ross, de Régina, dans les Territoires du Nord-Ouest, d'une part ; et les sauvages Cris, Castors, Chipewyans et autres, habitant les territoires compris dans les limites ci-après définies et décrites, par leurs chefs et conseillers soussignés, d'autre part :—

CONSIDÉRANT que les sauvages habitant le pays ci-après décrit se sont, conformément à un avis donné par l'honorable Surintendant général des Affaires des Sauvages en l'année 1898, réunis en conférence pour rencontrer une commission représentant le gouvernement de Sa Majesté pour le Dominion du Canada, à certains endroits dans les dits territoires dans cette présente année 1899, pour délibérer sur certaines affaires qu'intéressent Sa Très Gracieuse Majesté, d'une part, et les dits sauvages, d'autre part ;

Et considérant que les dits sauvages ont été notifiés et informés par les dits commissaires de Sa Majesté que c'est le désir de Sa Majesté d'ouvrir à la colonisation, à l'immigration, au commerce, aux opérations minières et forestières et à telles autres fins que Sa Majesté pourra trouver convenables, une étendue de pays, bornée et décrite, tel que ci-après mentionné, et d'obtenir à cet égard le consentement de ses sujets sauvages habitant le dit pays, et de faire un Traité et de s'arranger avec eux, de manière que la paix et la bonne harmonie puissent exister entre eux et les autres sujets de Sa Majesté, et qu'ils puissent connaître et savoir avec certitude quels octrois ils peuvent espérer et recevoir de la générosité et de la bienveillance de Sa Majesté ;

Et considérant que les sauvages de la dite étendue du pays se sont dûment réunis en conseil aux différents endroits ci-après nommés, et qu'étant requis par les Commissaires de Sa Majesté de présenter leurs chefs, sous-chefs ou conseillers, qui seraient autorisés en leur nom, à conduire ces négociations et à signer un traité d'après elles, et à devenir responsables envers Sa Majesté du fidèle accomplissement de la part de ces bandes des obligations qu'elles contracteront, les dits sauvages ont en conséquence nommé à cette fin les divers chefs et conseillers qui y ont apposé leur nom :

Et considérant que les dits Commissaires ont procédé à négocier un traité avec les Cris, les Castors, les Chipewyans et les autres sauvages habitant le district ci-après défini et décrit, et que ce traité a été finalement accepté et conclu par les bandes respectives aux dates ci-dessous mentionnées, les dits sauvages par le présent CÈDENT, ABANDONNENT, REMETTENT ET BENDENT au gouvernement de la Puissance du Canada pour Sa Majesté la Reine et ses successeurs à toujours, tous droits, titres et privilèges quelconques qu'ils peuvent avoir aux terres comprises dans les limites suivantes, savoir :

Commencant à la source de la branche principale de la rivière du Daim-Rouge, dans l'Alberta, de là franc ouest jusqu'à la chaîne centrale des montagnes Rocheuses, puis vers le nord-ouest le long de la dite chaîne jusqu'au point où elle coupe le 60° parallèle de latitude nord, puis vers l'est en suivant le dit parallèle jusqu'au point où il coupe la rivière au Foin, puis dans une direction nord-est en

DOC. DE LA SESSION No 14

descendant la dite rivière jusqu'à la rive sud du Grand lac de l'Esclave, puis le long de la dite rive vers le nord-est (et y compris tels droits sur les îles du dit lac, que les sauvages mentionnés au traité peuvent posséder), et ensuite vers l'est et le nord-est le long des rives sud de la baie de Christie et de la baie de McLeod jusqu'au vieux fort Reliance, près de l'embouchure de la rivière Lockhart, puis vers le sud-est en ligne droite jusqu'à et y compris le lac Noir, puis vers le sud-ouest en remontant le cours d'eau à partir du lac des Cris, puis, y compris le dit lac, vers le sud-ouest le long de la hauteur des terres entre les rivières Athabaska et Churchill jusqu'à l'endroit où elle coupe la limite nord du traité n° 6, et le long de la dite limite vers l'est, le nord et le sud-ouest jusqu'au point de départ.

Et aussi tous leurs droits, titres et privilèges quelconques à toutes autres terres situées dans les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique ou dans toute autre partie du Canada.

Pour, Sa Majesté la Reine et ses successeurs, avoir et posséder le dit pays à toujours.

Et Sa Majesté la Reine CONVIENT PAR LES PRÉSENTES avec les dits sauvages qu'ils auront le droit de se livrer à leurs occupations ordinaires de la chasse au fusil, de la chasse au piège et de la pêche dans l'étendue de pays cédée telle que ci-dessus décrite, subordonnées à tels règlements qui pourront être faits de temps à autre par le gouvernement du pays agissant au nom de Sa Majesté et sauf et excepté tels terrains qui de temps à autre pourront être requis ou pris pour des fins d'établissements, de mine, de commerce de bois, ou autres objets.

Et Sa Majesté la Reine par les présentes convient et s'oblige de mettre à part des réserves pour les bandes qui en désireront, pourvu que ces réserves n'excèdent pas en tout un mille carré pour chaque famille de cinq personnes pour tel nombre de familles qui désireront habiter sur des réserves, ou dans la même proportion pour des familles plus ou moins nombreuses ou petites; et pour les familles ou les sauvages particuliers qui préféreront vivre séparément des réserves des bandes, Sa Majesté s'engage de fournir une terre en particulier de 160 acres à chaque sauvage, la terre devant être cédée avec une restriction quant à l'inaliénation sans le consentement du Gouverneur général du Canada en conseil, le choix de ces réserves et terres en particulier devant se faire de la manière suivante, savoir: le Surintendant général des Affaires des Sauvages devra députer et envoyer une personne compétente pour déterminer et assigner ces réserves et terres après s'être consulté avec les sauvages intéressés quant à la localité que l'on pourra trouver convenable et disponible pour le choix.

Pourvu, néanmoins, que Sa Majesté se réserve le droit de régler avec tous les colons établis dans les limites de toute terre réservée pour une bande de la manière qu'elle trouvera convenable, et aussi que les dites réserves de terre ou tout droit sur ces terres pourront être vendus et adjugés par le gouvernement de Sa Majesté pour le bénéfice et avantage des dits sauvages qui y auront droit, après qu'on aura au préalable obtenu leur consentement.

Il est de plus convenu entre Sa Majesté et ses dits sujets sauvages que telles parties des réserves et des terres ci-dessus indiquées qui pourront de temps à autre être requises pour des travaux publics, des édifices, des chemins de fer, ou des routes de quelque nature que ce soit, pourront être prises dans ce but par le gouvernement de Sa Majesté du Dominion du Canada, et il sera accordé une indemnité convenable en compensation des améliorations qui y auront été faites, et un équivalent en terre, en argent ou autre considération pour l'étendue de la réserve ainsi appropriée.

Et en considération du plaisir causé à Sa Majesté par la bonne conduite de ses sauvages, et en compensation de toutes les réclamations antérieures, Elle s'engage, par ses commissaires, de faire à chaque chef un présent de trente-deux dollars en argent, à chaque conseiller un présent de vingt-deux dollars, et à chaque autre sau-

vage, de tout âge, des familles représentées à l'époque et au lieu des paiements, un présent de douze dollars.

Sa Majesté convient aussi que l'an prochain et toutes les années subséquentes pour toujours, elle fera payer aux dits sauvages, en argent, à des endroits et des dates convenables, dont avis leur sera donné, vingt-cinq dollars à chaque chef, à chaque conseiller, ne devant pas dépasser quatre pour chaque grande bande et deux pour une petite bande, quinze dollars, et à chaque autre sauvage de tout âge, cinq dollars, ces montants, à moins de raisons particulières, devront être payés au chef de famille pour tous ceux qui en font partie.

DE PLUS, Sa Majesté convient que chaque chef, après avoir signé le traité, recevra une médaille en argent et un drapeau convenable, et l'année prochaine, et chaque troisième année subséquente, chaque chef et conseiller recevra un habillement complet convenable.

EN OUTRE Sa Majesté s'engage à payer le salaire des maîtres d'écoles que son gouvernement du Canada jugera nécessaires pour instruire les enfants des sauvages.

EN OUTRE, Sa Majesté s'engage à fournir à chaque chef qui choisira une réserve pour l'usage de cette bande, dix haches, cinq scies, cinq tarières, une meule, les limes nécessaires et des pierres à aiguiser.

EN OUTRE, Sa Majesté convient que chaque bande qui choisira une réserve et cultivera le sol recevra, aussitôt que convenable après que telle réserve aura été mise à part, et sera habitée, et que la bande aura fait connaître son choix et qu'elle est prête à retourner le sol, deux houes, une bêche, une faux et deux fourches à foin pour chaque famille ainsi établie, et pour chaque trois familles, une charrue et une herse, et au chef pour l'usage de sa bande, deux chevaux ou une paire de bœufs, et pour chaque bande des pommes de terre, de l'orge, de l'avoine et du blé (si de telles semences conviennent au sol de telles réserves) pour ensemençer la terre labourée, et des provisions pour un mois au printemps pendant plusieurs années pendant qu'ils font ces semences; et à chaque famille une vache, et chaque chef un taureau et une faucheuse et une moissonneuse pour l'usage de sa bande lorsqu'elle sera prête à s'en servir; et pour les familles qui préféreront se livrer à l'élevage plutôt qu'à la culture du sol, chaque famille de cinq personnes, deux vaches, et à chaque chef deux taureaux et deux faucheuses lorsqu'elles seront prêtes à s'en servir, et une proportion semblable pour les familles plus nombreuses ou plus petites. Les articles ci-dessus, machines et bestiaux seront donnés une fois pour toutes afin d'encourager la pratique de l'agriculture et de l'élevage; et pour les bandes qui préféreront continuer de chasser et de pêcher, des munitions et de la ficelle pour faire des filets annuellement équivalant en valeur à un dollar par chef de familles ainsi engagées à la chasse et à la pêche.

Et les chefs et conseillers Cris, Castors, Chipewyans et autres sauvages soussignés, en leur nom et au nom de tous les autres sauvages qu'ils représentent, DÉCLARENT SOLENNELLEMENT par les présentes qu'ils s'ENGAGENT et PROMETTENT d'observer strictement ce traité, et aussi de se conduire et comporter comme de bons et loyaux sujets de Sa Majesté la Reine.

ILS PROMETTENT ET S'ENGAGENT à obéir et à se conformer sous tous les rapports à la loi, et à maintenir la paix et la bonne harmonie entre eux, et aussi entre eux et les autres tribus de sauvages, ainsi qu'entre eux-mêmes et les autres sujets de Sa Majesté, qu'ils soient sauvages, métis ou blancs, habitant maintenant ou devant habiter par la suite quelque partie de la dite étendue de pays cédée, et ne molester la personne ou la propriété d'aucun habitant de telle étendue du dit pays cédé, ni la propriété de Sa Majesté la Reine, et à n'inquiéter ni troubler aucune personne passant ou voyageant dans la dite étendue de pays ou aucune d'icelle, et à aider et assister les officiers de Sa Majesté à amener à justice et à châtement tout sauvage contrevenant aux dispositions de ce traité ou enfreignant les lois en force dans ce pays ainsi cédé.

DOC. DE LA SESSION No 14

EN FOI DE QUOI les dits commissaires de Sa Majesté et le chef et conseillers Cris du Petit lac de l'Esclave et des territoires adjacent ONT APPOSÉ LEURS SIGNATURES au Petit lac de l'Esclave le vingt-unième jour de juin de l'année en premier lieu mentionnée.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux sauvages par Albert Tate et Samuel Cunningham, interprètes.

Père A. LACOMBE,
GEO. HOLMES,
†E. GROUARD, O. M. I.,
W. G. WHITE,
JAMES WALKER,
J. ARTHUR CÔTÉ,
A. E. SNIDER, insp., G.C.N.O.,
HARRISSON S. YOUNG,
J. F. PRUD'HOMME,
J. W. MARTIN,
C. MAIR,
H. A. CONROY,
PIERRE DESCHAMBAULT,
J. H. PICARD,
RICHARD SECORD,
F. McCAULEY,

DAVID LAIRD, *commissaire du traité.*
J. A. J. McKENNA, *commissaire du traité.*
J. H. ROSS, *commissaire du traité.*
sa
KEE NOO SHAY OO X *chef,*
marque
sa
MOOSTOOS X *conseiller,*
marque
sa
FÉLIX GIROUX X *conseiller,*
marque
sa
WEE CHEE WAY SIS X *conseiller,*
marque
sa
CHARLES NEE SUE TA SIS X *conseiller,*
marque
sa
CAPTAIN X *conseiller* pour le lac à l'Esturg.
marque

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et le conseiller des sauvages du Débarcadère de la Rivière de la Paix et du territoire adjacent, en son nom et en celui des sauvages qu'il représente, ont apposé leurs signatures, au dit Débarcadère de la Rivière de la Paix le 1er jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux sauvages par le Père A. Lacombe et John Boucher, interprètes.

DAVID LAIRD, *président des commissaires du traité avec les sauvages.*
sa
DUNCAN X TASTAOOSTS, *conseiller des*
marque [Cris.]

A. LACOMBE,
† E. GROUARD, O.M.I., Év. d'Ibora,
GEO. HOLMES,
HENRY McCORRISTER,
K. F. ANDERSON, brig., G.C.N.-O.
PIERRE DESCHAMBEAULT,
H. A. CONROY,
T. A. BRICK,
HARRISON S. YOUNG,
J. W. MARTIN,
DAVID CURRY.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et le chef et le conseiller des Castors et le conseiller des Cris et autres sauvages de Vermillon et du territoire adjacent, en leur propre nom et au nom des sauvages qu'ils représentent,

ont apposé leurs signatures à Vermillon le huitième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux sauvages par le Père A. Lacombe et John Bourassa, interprètes.

| | | |
|---|---|---------------------|
| } | DAVID LAIRD, | [avec les sauvages, |
| | Président de la commission du traité | |
| | sa | |
| | AMBRILISE X TÊTE NOIRE, chef des Castors, | |
| | marque | |
| | sa | [tors, |
| | PIERROT X FOURNIER, conseiller des Cas- | |
| | marque | |
| | | [Cris. |
| | KUIS KUIS KOW CA POOHOO X conseiller des | |
| | marque. | |

- A. LACOMBE.
- † E. GROUARD, O.M.I., év. d'Ibora,
- MALCOLM SCOTT,
- F. D. WILSON, Cie B.-d'H.
- H. A. CONROY,
- PIERRE DESCHAMBEAULT,
- HARRISSON S. YOUNG,
- J. W. MARTIN,
- A. P. CLARKE,
- CHAS. H. STUART WADE,
- K. F. ANDERSON, brig. G.C.N.-O.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté pour le traité et le chef et le conseiller des sauvages Chipewyans du Fond-du-Lac (lac Athabaska) et du territoire adjacent, en leur nom propre et au nom des sauvages qu'ils représentent, ont apposé leurs signatures au dit Fond-du-Lac, les 25e et 27e jours de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux sauvages par Pierre Deschambeault, le rév. Père Douceur et Louis Robillard, interprètes.

| | | |
|---|--------------------------------------|---------------------|
| } | DAVID LAIRD, | [avec les sauvages, |
| | Président de la commission du traité | |
| | sa | |
| | LAURENT X DZIEDDIN, conseiller, | |
| | marque | |
| | sa | |
| | TOUSSAINT X conseiller, | |
| | marque | |

(Le nombre de sauvages acceptant le traité étant plus considérable qu'on s'y attendait d'abord, on permit de nommer un chef qui signa le traité le 27 juillet devant les mêmes témoins des signatures du commissaire et du conseiller le 25.)

sa
MAURICE X PICHÉ, chef de la bande,
marque
Témoin, H. S. YOUNG,

- G. BREYNAT, O.M.I.,
- HARRISON S. YOUNG,
- PIERRE DESCHAMBEAULT,
- WILLIAM HENRY BURKE,
- BATHURST F. COOPER,
- GERMAIN MERCREDI,
- sa
- LOUIS X ROBILLARD.
- marque
- K. F. ANDERSON, brig. G.C.N.-O.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les sauvages Castors de Dunvegan ayant rencontré le sixième jour de juillet dans cette présente année 1899, les commissaires de Sa Majesté, l'honorable James Hamilton Ross et James Andrew Joseph McKenna, écr, et s'étant fait expliquer les conditions du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit lac de l'Esclave et du territoire adjacent, avaient apposé leurs signatures le vingt et unième jour de juin de l'année en premier lieu mentionnée, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent à observer les termes en considération des conditions qui y sont faites.

En foi de quoi les dits commissaires de Sa Majesté et le conseiller des dits sauvages Castors ont apposé leurs signatures à Dunvegan le sixième jour de juillet de l'année en premier lieu mentionnée.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux sauvages par le révd. Joseph Le Treste et Peter Gunn, interprètes.

| | |
|---|---|
| } | J. H. ROSS, J. A. MCKENNA, } commissaires. sa NATAOSES X conseiller, marque |
|---|---|

A. E. SNYDER, *insp. police à cheval du N.-O.*
 J. LE TRESTE,
 PETER GUNN,
 F. J. FITZGERALD.

Les sauvages Chipewyans de la rivière Athabaska, de la rivière aux Bouleaux, de la rivière de la Paix, de la rivière de l'Esclave et de la rivière aux Goëlands et du lac Creux ayant rencontré à Fort-Chipewyan, le treizième jour de juillet de la présente année 1899, les commissaires de Sa Majesté, l'honorable James Ross et James Andrew Joseph McKenna, écuyer, les termes du traité auquel le chef et le conseiller des sauvages du Petit lac de l'Esclave et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures le vingt et unième jour de juin de l'année en premier lieu ci-dessus écrite, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent d'en observer les termes en considération des conditions qui y sont faites.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et les chefs et conseillers des sauvages Chipewyans et Cris ont apposé leurs signatures le trente et unième jour de juillet dans la présente année ci-dessus mentionnée.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par Pierre Mercredi, interprète Chipewyan, et George Drever, interprète Cri.

| | |
|---|--|
| } | J. H. ROSS, J. A. J. MCKENNA, } commiss. du traité. sa ALEX. X LAVIOLETTE, chef Chipewyan. marque sa JULIEN X RATFAT, } cons. Chipewyan. marque sa SEPT. X HEEZELL, } marque sa JUSTIN X MARTIN, chef Cris, marque sa ANT. X TACCARROO, } marque sa THOMAS X GIBBOT, } marque |
|---|--|

A. E. SNYDER, *insp., P.C.N.O.*,
 P. MERCREDI,
 GEO. DREVER,
 L. M. LE DOUSSAL,
 A. DE CHAMBOUR, O.M.I.,
 H. B. ROUND,
 GABRIEL BREYNAT,
 COLIN FRASER,
 F. J. FITZGERALD,
 B. F. COOPER,
 H. W. MCLAREN,

63 VICTORIA, A. 1900

Les sauvages Chipewyans de la rivière de l'Esclave et du pays environnant, ayant rencontré à Smith's-Landing le dix septième jour de juillet de la présente année 1899, les commissaires de Sa Majesté, l'honorable James Ross et James Andrew Joseph McKenna, écuyer, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et le conseiller des sauvages du Petit lac de l'Esclave et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures le vingt et unième jour de juin de l'année en premier lieu ci-dessus écrite, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent d'en observer les termes en considération des conditions qui y sont faites.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et le chef et les conseillers des dits sauvages Chipewyans, ont apposé leurs signatures à Smith's-Landing, le dix-septième jour de juillet de l'année en premier lieu mentionnée.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par John Trindle, interprète.

A. E. SNIDER, *insp.*, *P.C.N.O.*,
H. B. ROUND,
J. H. REID,
JAS. HALY,
JOHN TRINDLE,
F. J. FITZGERALD,
WM. McCLELLAND,
JOHN SUTHERLAND,

J. H. ROSS,
J. A. J. McKENNA, } *commiss. du traité.*
sa
PIERRE X SQUIRREL, *chef*,
marque
sa
MICHAEL X MAMDRILLE, *conseiller*,
marque
sa
WILLIAM X KISCORRAY, *conseiller*,
marque

Les sauvages Chipewyans et Cris de Fort-McMurray et du pays environnant ayant rencontré à Fort-McMurray, ce quatrième jour d'août de la présente année 1899, les commissaires de Sa Majesté, l'honorable James Hamilton Ross et James Andrew Joseph McKenna, écuyer, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit lac de l'Esclave et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures le vingt et unième jour de l'année en premier lieu ci-dessus écrite, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent d'en observer les termes en considération des conditions qui y sont faites.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et les conseillers des dits sauvages Chipewyans et Cris ont apposé leurs signatures, à Fort-McMurray, le quatrième jour d'août de l'année en premier lieu ci-dessus écrite.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par le rév. Père A. Lacombe et T. M. Clarke, interprètes.

A. LACOMBE, *O.M.I.*,
ARTHUR J. WARWICK,
T. M. CLARKE,
J. W. MARTIN,
F. J. FITZGERALD,
M. J. H. VERNON,

J. A. J. McKENNA, *commissaire du traité.*
sa
ADAM X BOUCHER, *conseiller Chipewyan*,
marque
sa
SEAPOTAKINUM X CREE, *conseiller Cri*,
marque

Les sauvages de Wapiscow et du pays environnant ayant rencontré au lac Wapiscow, ce quatrième jour d'août de la présente année 1899, les commissaires de Sa Majesté, l'honorable James Hamilton Ross et James Andrew Joseph McKenna, écuyer, et s'étant fait expliqué les termes du traité auquel le chef et les

DOC. DE LA SESSION No 14

conseillers des sauvages du Petit lac de l'Esclave et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures le vingt et unième jour de juin, de l'année en premier lieu ci-dessus écrite, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent d'en observer les termes en considération des conditions qui y sont faites.

En foi de quoi le président des commissaires de Sa Majesté et le chef et les conseillers des sauvages ont apposé leurs signatures au lac Wabiscow, le quatorzième jour de juillet de l'année en premier lieu ci-dessus écrite.

| | | |
|--|---|--|
| Signé par les parties aux présentes en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par Alexander Kennedy. A. E. SNYDER, <i>iusp.</i> , <i>P.C.N.O.</i> , CHARLES RILEY WEAVER, J. B. HENRI GIROUX, <i>O.M.I.</i> , <i>P.M.</i> , MURDOCH JOHNSTON, C. FALHER, <i>O.M.I.</i> , ALEX. KENNEDY, <i>interprète</i> , H. A. CONROY, (Signature en caractère Cri), JOHN MCLEOD. M. R. JOHNSTON, | } | J. H. ROSS, <i>commissaire du traité</i> , |
| | | sa |
| | | JOSEPH X KAPUSEKONEW, <i>chef</i> , |
| | | marque |
| | | sa |
| | | JOSEPH X ANSEY, <i>conseiller</i> , |
| | | marque |
| | | sa |
| WAPOOSE X <i>conseiller</i> , | | |
| marque | | |
| sa | | |
| MICHAEL X ANSEY, <i>conseiller</i> , | | |
| marque | | |
| sa | | |
| LOUISA X BEAVER, <i>conseiller</i> , | | |
| marque | | |

ARRETÉ DU CONSEIL

RATIFIANT LE TRAITÉ N° 8.

EXTRAIT d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 20 février 1900.

Vu le mémoire daté du 8 février 1900, du Surintendant général des Affaires Indiennes, soumettant à la considération de Votre Excellence le traité ci-joint fait par les commissaires, l'honorable David Laird, James Andrew Joseph McKenna, écuier, et l'honorable James Hamilton Ross, qui furent nommés pour négocier ce traité avec les Cris, les Castors, les Chipewyans et les autres sauvages habitant le territoire—tel que complètement décrit dans le traité—situé dans les limites et les environs du district provisoire d'Athabaska.

Le Ministre recommande que ce traité soit approuvé, et que le double de ce traité, qui est également soumis avec les présentes soit conservé dans les archives du Conseil privé et que l'original soit renvoyé au ministère des Affaires Indiennes.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil privé.

RAPPORTS

DES

SURINTENDANTS ET AGENTS

PROVINCE D'ONTARIO,
 CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
 PENETANGUISHENE, 30 septembre 1899.

A l'honorable
 Surintendant des Affaires des Sauvages,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport et l'état statistique qui suivent sur la condition et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance durant l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur l'île Christian, dans la baie Georgienne, à mi-chemin entre Collingwood et Penetanguishene.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont appelés "Chippewas de Beausoleil", du fait qu'ils habitaient autrefois une île de ce nom.

Population.—La population accuse une augmentation de quatre sur celle de l'année précédente; elle est aujourd'hui de 270 âmes.

Santé.—La santé de la bande a été excellente, il n'y a pas eu de maladie contagieuse.

Ressources et occupation.—Ces sauvages s'occupent généralement de culture, et leurs progrès de ce chef sont bons; les récoltes ont été bonnes, et les sauvages ont eu de quoi satisfaire en abondance à tous leurs besoins. Nombre de jeunes gens s'emploient à servir de guides aux touristes durant l'été. Les femmes s'occupent à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie.

Religion et éducation.—Il y a deux églises dans la réserve. Toutes deux sont bien fréquentées.

L'école est sous les auspices de la Société des Missions Méthodistes, et les enfants font de bons progrès sous l'habile direction du révérend M. Hunt.

Moralité et tempérance.—Les sauvages sont dociles et ils deviennent très tempérants; je n'ai pas eu connaissance d'actes d'intempérance durant l'année dernière.

J'ai, etc.,

CHAS. MCGIBBON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ÎLE GEORGINA
ET DE L'ÎLE AUX SERPENTS,
VACHELL, 19 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel accompagné d'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de cette bande est baignée par les eaux méridionales du lac Simcoe, l'île Georgina étant à environ 5 milles de la Pointe à Jackson, lieu très fréquenté en été, et l'île aux Serpents, à 12 milles à l'ouest, près du Parc Morton, autre lieu de villégiature.

La réserve embrasse 3,497 acres dont le sol se compose d'une argile fertile.

Tribu.—Ces sauvages sont pour la plupart des Chippewas.

Statistiques vitales.—La population de cette bande est de 122 âmes, dont 45 hommes, 41 femmes et 36 enfants, soit deux de moins que l'année dernière; il y a eu un décès et un sauvage a émigré. Quant au décès, c'est un vieillard qui est mort à l'âge de 97 ans.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne durant l'année; il n'y a pas eu de maladie contagieuse. Bon nombre d'enfants ont été vaccinés pendant l'année; les maisons et les dépendances ont été tenues avec une propreté remarquable, tous les déchets ont été enlevés et brûlés, et les règlements d'hygiène ont été assez bien observés.

Ressources et occupation.—Les sauvages de l'île Georgina s'occupent principalement d'agriculture, le sol étant très propre à la culture des grains ou des racines de toutes sortes. Quelques-uns des sauvages vivent entièrement de culture et s'en retirent très bien. Les moissons ont assez bonne apparence, bien qu'elles aient quelque peu souffert des pluies de mai et de juin. Quelques sauvages vont parfois travailler ailleurs, et d'autres gagnent beaucoup à la fabrication de paniers et d'articles de fantaisie; l'écorce d'orme qu'ils vendent aux droguistes leur rapporte aussi beaucoup; il en est de même des manches de haches, des rames et des avirons qu'ils vendent. Ils écoulent facilement tout ce qu'ils fabriquent.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les animaux ont très bonne mine, particulièrement les vaches à lait. Il y a aussi un grand nombre de chevaux de trait dans l'île. Les instruments aratoires sont assez bons; on y compte une bonne batteuse mécanique à peu près neuve, une lieuse, une moissonneuse, une faucheuse et 22 charrues et herses, enfin tout ce qu'il faut pour les besoins; on trouve aussi trois râtaux mécaniques. Bon nombre de sauvages sont de bons cultivateurs. Les bâtiments sont tous construits en bois. On compte 12 maisons en charpente, 8 granges de même catégorie, les autres constructions sont en troncs d'arbres. Les habitations, qu'elles soient en charpente ou en troncs d'arbres, sont bien tenues et confortables.

Éducation.—Il y a une bonne école dans l'île Georgina, dirigée par H. J. Hoidge, qui est un instituteur compétent et un homme très honnête. Les élèves confiés à ses soins font de bons progrès tant au point de vue moral qu'intellectuel. Toute la jeunesse de cette peuplade a une assez bonne instruction, attendu qu'il y a une bonne école sur la réserve depuis plusieurs années.

Religion.—Il y a une église méthodiste, et un ministre méthodiste de Sutton-ouest vient y tenir des offices tous les dimanches. D'ici à trois ans les sauvages seront sous la direction spirituelle du révérend M. Brace, aidé de l'instituteur et de James

DOC. DE LA SESSION No 14

Ashquabe, un sauvage. Les exercices religieux sont bien suivis, et bon nombre de sauvages font partie de cette église et ils sont bien posés. Ils entretiennent toujours bien l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande accomplissent d'assez bons progrès. La plupart sont très industriels et paisibles. Le chef et bon nombre d'entre eux réussissent remarquablement bien. Albert Bigcanoe est engagé à bord d'un gros vapeur en qualité de deuxième second à raison de \$40 par mois. Alfred McCue réussit aussi très bien dans la culture; c'est un bon cultivateur et très industriel. Thomas Port va bien. A part la culture, sa femme fait beaucoup d'ouvrages de fantaisie. De fait, la majeure partie de la peuplade vit très bien.

Tempérance et moralité.—Bon nombre de sauvages sont de la tempérance totale; quelques-uns, cependant, boivent quand ils en ont l'occasion; mais dans ces derniers temps je n'ai pas entendu dire que quelqu'un d'entre eux ait pris des boissons enivrantes. La plupart sont de bonnes mœurs, et les quelques actes d'immoralité qui se commettent sont plus attribuables aux blancs qu'aux sauvages.

Observations générales.—Les sauvages de cette peuplade sont très intelligents; tous parlent l'anglais; la plupart savent lire et écrire. Le chef est un homme d'affaire très fin, et il parle très bien en public. Sa fille est une excellente musicienne. Les conseillers George McCue et James Ashquabe sont aussi très habiles.

J'ai, etc.,

JOHN YATES,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

CHIPPEWAS DE NAWASH,

CAP-CROKER, 16 août 1899.

L'honorable,
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport, accompagné d'un relevé statistique, sur les affaires des sauvages de cette localité, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—Il n'y a qu'une seule réserve dans cette agence. Elle est située à l'extrémité nord-est du township d'Albemarle, dans le comté de Bruce.

Cette réserve embrasse près de 16,000 acres de terre, dont environ 65 pour 100 sont propres à la culture.

Topographie.—Il y a ici beaucoup de bonne terre arables pour toute la population, y compris de magnifiques pâturages naturels et de l'eau en abondance; on y trouve de beaux coteaux boisés et des vallées fertiles, qui s'étendent dans la baie Georgienne à l'est de la terre ferme sur une distance de sept ou huit milles. Au nord-est se trouve l'île de la Barrière et au sud l'île au Foin et l'île Griffith. Les visiteurs qui viennent ici en été admirent la beauté et la salubrité du lieu, sa végétation étonnante et l'abondance des fruits et des fleurs sauvages.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont des Chippewas. Ils habitaient autrefois dans les environs de Brooke, près d'Owen-Sound, mais ils vivent dans cette réserve depuis quarante ans à peu près. Dans la formation primitive de cette bande il semble y avoir eu beaucoup de mélange de diverses tribus ou nations.

63 VICTORIA, A. 1900

Population.—D'après le recensement de ce printemps cette peuplade comptait une population de 403 âmes, partagée comme suit: 116 hommes, 127 femmes, 93 petits garçons et 67 petites filles, soit une augmentation de 3 depuis l'année dernière, outre 27 sauvages non soumis à un traité qui habitent la réserve.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année jusqu'au printemps, alors qu'une épidémie de rougeole éclata, provoquant beaucoup de mortalité chez les enfants et les jeunes gens, particulièrement chez ceux dont les poumons étaient faibles. Comme la consommation est une maladie prédominante chez les sauvages, on a pris toutes les précautions possibles d'hygiène pour tenir propres toutes les habitations, et les sauvages de cette réserve se tiennent généralement propres.

Ressources et occupation.—Leurs principales ressources sont l'agriculture et l'élevé du bétail, mais sur une petite échelle; il y a aussi la pêche et la coupe du bois quand on leur a accordé des permis. Quelques-uns trouvent de l'emploi chez les cultivateurs blancs et les exploitations forestières du voisinage.

Culture.—En matière de culture, les sauvages ont quelque peu fait preuve d'indifférence dans le passé, mais dans ces derniers temps ils ont exprimé le désir de recourir davantage à l'industrie agricole, et quelques-uns ont déjà fait des progrès considérables.

Constructions.—En thèse générale leurs maisons sont assez bonnes et propres. Quelques-unes des anciennes maisons sont petites; celles qui se sont bâties plus récemment sont grandes, et l'on y voit bon nombre des améliorations modernes.

Les vieilles granges étaient très petites, offrant très peu de place pour y loger du grain ou du foin; depuis quelque temps il s'est bâti quelque six bonnes granges spacieuses en charpente. Il en faut encore d'autres, mais les sauvages éprouvent beaucoup de difficulté à se procurer du bois pour ériger des bâtiments.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont un grand nombre d'instruments aratoires, et la plupart de ceux dont ils se servent sont de construction moderne. Ils les ont achetés des fabricants d'instruments aratoires sous l'empire du système des versements, et les agents me disent qu'ils font leurs versements tout aussi bien que la généralité des blancs.

Animaux.—Ils ont un grand nombre de chevaux, dont quelques-uns sont trop légers pour la culture de la terre; ils ont aussi une surabondance de voitures légères, et ils aiment absolument trop à se mettre un faux-col blanc et de beaux habits et à aller en grand gala à la ville, alors que peut-être il n'y a pas trop de farine ou de quoi manger à la maison. Ceci est à l'adresse des jeunes gens.

Ils ont des cochons en grand nombre et il est étonnant comme ces animaux progressent; on les laisse en été aller librement dans les pâturages naturels de trèfle, et ils se nourrissent aussi de fraises et de racines. Il n'y a pas un aussi grand nombre de bestiaux et de moutons qu'on pourrait le désirer, vu les avantages naturels qu'offrent les pâturages.

Education.—On compte trois écoles dans la réserve; toutes sont bien montées et les progrès des élèves sont assez bons.

Religion.—On y trouve deux églises, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion. L'église méthodiste est une jolie construction en pierre. Il y a environ 270 protestants sous la direction du révérend A. Glazeir, missionnaire résident, et 132 catholiques romains sous les soins d'un ecclésiastique qui vient chaque dimanche, et de temps à autre ils reçoivent la visite d'un prêtre qui vient de très loin. Ils ont une très jolie église en bois. Les deux églises de la réserve ont été payées par les sauvages seuls.

Traits caractéristiques et progrès.—Bon nombre de ces sauvages sont industriels et paisibles; ils gagnent peu à peu en aisance et en confort dans leurs habitations; leurs propriétés rivalisent favorablement avec celles des blancs qui font la culture du sol. D'un autre côté, bon nombre sont indolents et ils ne travaillent que lorsqu'ils sont suivis de bien près par la misère; le contraste qu'offrent leurs habitations est très sensible.

DOC. DE LA SESSION No 14

Tempérance et moralité.—En fait de tempérance, l'on a remarqué une amélioration sensible au cours de l'hiver dernier et cet été, et d'après toute apparence il y a aussi progrès en fait de moralité; les sauvages eux-mêmes commencent à pointer du doigt avec mépris ceux qu'on soupçonne de vie immorale, et dans leurs conseils ils mettent tout en œuvre pour faire disparaître l'immoralité.

Observations générales.—L'année dernière, prise dans son ensemble, accuse des progrès soutenus à peu près partout; tous les édifices publics ont subi des réparations complètes, les toits ont été reconstruits, on a fait du peinturage, y compris la salle du conseil, la maison de l'agent et ses clôtures, les trois maisons d'école, quatre hangars à bois, et l'on a fait des améliorations importantes au parc Nawash et aux terrains de la société d'agriculture.

L'exposition d'agriculture, l'automne dernier, a été plus belle que la première exposition en 1897. Les sauvages se disent résolus de faire encore mieux à l'exposition de cet automne et de se consacrer davantage à la culture du sol et à l'élevage des animaux à l'avenir. Ils améliorent sans cesse les chemins et le département leur a beaucoup aidé.

J'ai, etc.,

JOHN McIVER,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,

CHIPPEWAS DE RAMA,

ATHERLEY, 27 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, ainsi qu'un relevé statistique sur l'état et les progrès des sauvages de cette agence pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Réserve.—Cette réserve est située dans le township de Rama, dans le comté d'Ontario-nord; elle embrasse environ 2,000 acres d'assez bonne terre.

Statistiques vitales.—La population actuelle est de 232 âmes, et elle se compose de 105 personnes du sexe masculin et de 127 du sexe féminin. Il y eu 8 naissances et 12 décès, ce qui apporte une diminution de 4 âmes d'après le recensement de l'année dernière. La cause des décès a été, dans la plupart des cas, des complications aux poumons venant à la suite de la grippe.

Santé et état hygiénique.—Je regrette de dire que cette peuplade a beaucoup souffert d'une épidémie de grippe en février et mars. Cette maladie a été fatale pour sept personnes, parmi lesquelles on compte le vieux et respecté chef à vie, Joseph Benson Nanigish-king. C'est avec soin que toutes les précautions d'hygiène sont prises. La plupart des habitations sont propres, et les terrains qui les environnent sont en bon état; on n'y tolère pas de déchets ou d'autres matières de ce genre. Sur leur personne les sauvages, en général, sont propres. Le médecin a vacciné ceux qui ne l'avaient pas été.

Ressources et occupation.—En agriculture ils font des progrès soutenus. Bon nombre exploitent en entier leur fond de terre et progressent assez bien pour ce qui est de l'achat d'instruments aratoires, de chevaux, de grosses voitures et de bogheis, et je suis heureux de dire que Thomas Sandy, un jeune homme énergique, a acheté une lieuse automatique cette année.

Je regrette de dire qu'en général l'on ne peut amener les sauvages à mettre en réserve le grain de semence; ils le vendent en automne et en hiver; ils se trouvent

63 VICTORIA, A. 1900

ensuite dans l'obligation d'en acheter au printemps à des prix beaucoup plus élevés, sans parler de la peine et de la perte de temps qu'il faut s'imposer pour le remplacer. Bon nombre des sauvages s'engagent comme canotiers et guides pour les touristes américains; ils travaillent aussi dans les scieries en été et dans les exploitations forestières en hiver, ce pourquoi ils touchent de bons salaires.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve. Elle est spacieuse et bien pourvue de tout ce qui est nécessaire pour l'éducation efficace des élèves, mais leur assiduité irrégulière entrave considérablement leurs progrès. L'instituteur, le révérend J. Lawrence, est zélé et laborieux, accomplissant ses fonctions avec dévouement et fidélité.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont en majeure partie méthodistes. Ils ont une très jolie église construite en pierre et dont l'installation est moderne. Le terrain de l'église est entouré d'une jolie clôture solide. Le tout ensemble fait honneur aux sauvages. La mission est sous la direction du révérend J. Lawrence, qui préside aux offices tous les dimanches, matin et soir. Les offices sont régulièrement suivis et en bon nombre. Les classes du dimanche sont prospères. Mlle Lawrence et sa famille font à cet égard un excellent travail. Lors de la dernière Noël il y a eu fête avec arbre de Noël; les sauvages y sont venus en grand nombre, et jeunes et vieux ont reçu plusieurs cadeaux utiles de quelque genre. Cela a été certainement jour de gala à Rama.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire que la plupart des sauvages de cette peuplade sont strictement tempérants, et qu'ils s'abstiennent de toute liqueur spiritueuse, conservant leur dignité d'hommes; cependant quelques-uns boivent chaque fois que l'occasion s'en présente, occasion que des vagabonds sans scrupule ne leur offrent que trop souvent. Ce fléau de l'intempérance déjoue et retarde l'œuvre de l'église, etc., comme il mène à d'autres vices, au nombre desquels est l'immoralité; il y a lieu pour quelques-uns des sauvages de la peuplade de s'amender à cet égard.

J'ai, etc.,

D. J. McPHEE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,

CHIPPÉWAS DE SARNIA,

SARNIA, 4 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—Les Chippewas de Sarnia habitent la réserve de Sarnia sur les bords de la rivière Saint-Clair, et les réserves de la Pointe-du-Chaudron et Aux Sables, sur le lac Huron.

Statistiques vitales.—La population de cette peuplade est aujourd'hui de 452 âmes, soit un accroissement de six depuis mon dernier rapport. Il y a eu 9 décès et 15 naissances.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne; il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux, et, règle générale, ils tiennent leur maison avec propreté. Bon nombre des sauvagesses sont d'excellentes ménagères, et elles ont généralement de l'ordre dans leur ménage.

DOC. DE LA SESSION No 14

Enseignement.—Nous avons une école dans chacune des trois réserves. Melle Frances Welsh est encore institutrice à la réserve de Sarnia, et Melle Rogers, qui enseignait à la réserve Aux Sables, a été promue à l'école de la Pointe-au-Chaudron, lors de la démission de Melle Annie Vance. Melle Maude Erb est institutrice à l'école de la réserve Aux Sables.

Religion.—Nous avons quatre églises dans les trois réserves : une église anglicane, à la réserve de Sarnia, et une église méthodiste; des offices s'y tiennent régulièrement, deux fois par jour, le dimanche, à l'église méthodiste et une seule fois à l'église anglicane; il y a de plus une église méthodiste sur chacune des deux autres réserves, où des offices religieux ont lieu tous les deux dimanches. Les sauvages suivent très bien tous ces offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages industriels se tirent très bien d'affaire; en thèse générale leurs progrès ont été assez bons. Il me fait peine d'avoir à dire que le blé d'hiver a manqué cette année, attendu que l'automne dernier il a été ensemencé une superficie beaucoup plus considérable qu'à l'automne précédent. Le grain avait bonne mine à l'automne, mais la rigueur de l'hiver sans beaucoup de neige l'a détruit.

J'ai, etc.,

A. ENGLISH,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, 10 août 1899.

L'honorable,
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce, sur le lac Huron. Elle embrasse environ 9,020 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve sont des Chippewas.

Statistique vitale.—On compte 359 sauvages dans cette réserve, population qui se décompose comme suit : 166 personnes du sexe masculin et 193 du sexe féminin. Il y a eu 16 naissances, et 5 sauvages sont venues rejoindre la peuplade; et il y a eu 20 décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne durant l'année dernière. Ils sont assez propres et les règles d'hygiène sont bien observées. Presque tous les enfants ont été vaccinés avec soin cette année.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la principale occupation des sauvages. Il se fait et se vend durant l'hiver une quantité de bois de construction. La pêche, la cueillette des fruits sauvages et des racines de ginseng se font aussi.

Il y a beaucoup de bois sur la réserve; il se prend aussi du poisson chaque saison, mais l'agriculture et la vente du bois sont les principales ressources des sauvages. Le sol est très propre à la culture des racines. Les autres ressources sont la fabrication des paniers et d'ouvrages rustiques.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les habitations des sauvages s'améliorent peu à peu. Il en est de même de leurs animaux. La qualité et la quantité s'accroissent.

63 VICTORIA, A. 1900

Enseignement.—Il y a trois écoles construites en brique et assez bien montées. Les enfants font de bons progrès.

Religion.—Les sauvages sont en grande partie des méthodistes. Il y a quatre églises, dont trois protestantes et une catholique romaine. Les sauvages portent assez d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont assez industriels et paisibles, et les progrès au cours de l'année dernière ont été assez bons.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité diminuent dans cette réserve.

Observations générales.—La prochaine moisson promet d'être assez bonne. Le foin qui déjà est engrangé est de bonne qualité et en bonne quantité; le blé d'hiver n'est pas aussi bon que l'année dernière. L'avoine sera d'un meilleur rendement que l'année dernière.

Il n'y a aucun doute que les sauvages portent plus d'attention à l'agriculture que par le passé.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONÉIDAS DE LA THAMES,
POPLAR-HILL, 1er octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les trois peuplades que comprend cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

ONÉIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve des Onéidas est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex, Ontario. Elle embrasse 4,620 acres d'excellente terre arable.

Tribu.—Ces sauvages sont une bande de la tribu des Onéidas, une des tribus de la confédération connue sous le nom des Six-Nations.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 803 âmes se partageant entre 451 personnes du sexe masculin et 352 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année et les règles d'hygiène ont été bien observées. Trente-deux personnes ont été vaccinées.

Ressources et occupation.—Les principales ressources sont l'agriculture et l'élevage des animaux; ils font aussi beaucoup d'argent à la fabrication des paniers et l'arrachage du lin chez les blancs.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart des familles habitent des maisons en charpente ou en troncs d'arbre, il n'y a que quelques cabanes. Les granges et les écuries sont assez bonnes. Les animaux sont d'assez bonne race. Ces sauvages sont assez bien montés en instruments aratoires.

Enseignement.—Ils avaient trois écoles sur cette réserve; mais à la fin de l'exercice l'on a cru opportun d'en fermer une et de partager les enfants entre les deux autres. L'assiduité des enfants et leurs progrès ont été bons.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Il y a trois églises sur cette réserve : deux méthodistes et une anglicane. Les offices religieux sont bien suivis, et les sauvages portent un vif intérêt aux choses de la religion. Les missionnaires font un excellent travail.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les Onéidas sont industriels et paisibles. Ils font des progrès.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable que certains sauvages font parfois usage de boissons enivrantes; et dans maintes occasions la loi du mariage n'est pas aussi strictement observée qu'elle le devrait; parfois des hommes et des femmes vivent illégalement ensemble.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette peuplade habite une partie de la réserve de Caradoc, embrassant environ 8,702 acres dont la majeure partie est un magnifique pays onduleux et fertile.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 455 âmes, dont 231 personnes du sexe masculin et 224 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne. Les lois de l'hygiène ont été bien observées. Trente-deux personnes ont été vaccinées.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette bande sont l'agriculture et l'élevage des animaux.

Bâtiments et animaux.—En général les granges et les écuries ne sont pas très bonnes, mais chez plusieurs les bâtiments ont été réparés au cours de l'année.

Les bestiaux et les chevaux sont assez bons.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve trois écoles où l'assiduité est assez bonne. Les parents font preuve d'un plus grand intérêt pour l'éducation de leurs enfants. Les écoles sont munies du matériel scolaire ordinaire. La discipline et l'ordre ont régné.

Religion.—Les sauvages portent un vif intérêt aux choses de la religion et les offices religieux sont bien suivis. Un peu plus que la moitié de la population professent la religion anglicane, et le reste appartient à l'Eglise méthodiste.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et assez industriels.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont d'ordinaire tempérants. Les lois du mariage ne s'observent pas aussi bien qu'elles pourraient l'être.

MUNSEES DE LA THAMES.

Réserve.—Cette peuplade accuse 2,098 acres, partie de la réserve de Caradoc. Le sol est très fertile et très propre à l'agriculture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Munsees, la seule peuplade de cette tribu qui habite le Canada.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 119 âmes, dont 67 personnes du sexe masculin et 52 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les lois de l'hygiène ont été bien observées. Dix personnes ont été vaccinées.

Ressources et occupation.—Les ressources sont l'agriculture et l'élevage des animaux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments ne sont pas aussi bons qu'on pourrait le désirer.

Les animaux sont passables. Le nombre d'instruments aratoires est assez bon.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve. L'assiduité a été assez bonne, et les enfants ont accompli des progrès dans leurs études.

63 VICTORIA, A. 1900

Religion.—Il y a deux églises dans la réserve, soit une église méthodiste et une église anglicane. Les offices religieux s'y font régulièrement et ils sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire que les sauvages sont assez industriels. Leurs progrès sont lents.

Tempérance et moralité. Ils sont généralement tempérants et leur conduite morale est assez bonne.

J'ai, etc.,

A. SINCLAIR,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DU LAC D'OR,
ALGOMA-SUD, 4 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Je n'ai pas de changements à signaler chez les sauvages de cette agence.

Population.—Une famille a quitté la réserve l'hiver dernier, ce qui réduit le nombre d'âmes à 83.

Santé.—La santé générale de la peuplade est bonne.

Enseignement.—Je suis heureux de dire que l'école de la réserve progresse favorablement, sous l'habile direction de Mlle Sophia M. Dunne.

Occupation.—La majeure partie des jeunes gens travaillent dans les exploitations forestières en hiver et au flottage du bois au printemps, attendu que ce sont les meilleurs hommes pour cette besogne, et ils y gagnent beaucoup d'argent.

Traits caractéristiques.—Je dois dire aussi que ces sauvages sont sobres et industriels.

J'ai, etc.,

E. BENNETT,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GORE-BAY,
GORE-BAY, 20 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de ma surintendance pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE L'ILE COCKBURN.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord de l'île Cockburn, qui se trouve immédiatement à l'ouest de l'île Manitouline.

Sa superficie est d'environ 1,250 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population totale de cette peuplade est de 60 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est généralement bonne; il n'y a pas eu d'épidémie dans la peuplade. Les lois d'hygiène sont observées et appréciées.

Ressources et occupation.—La forêt, l'agriculture et les rivières constituent les ressources de ces sauvages. Ils cultivent sur une petite échelle. Leur occupation principale consiste à travailler dans les exploitations forestières en hiver et aux chargements des bateaux en été.

Bâtiments.—Leurs habitations sont propres et confortables et assez bien garnies. Ils ont très peu de bestiaux, de même que très peu d'animaux de toute sorte ou d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont des catholiques romains, et ils ont une jolie église où un missionnaire vient célébrer l'office divin. Ils semblent porter beaucoup d'intérêt aux choses de la religion, et paraissent absolument une peuplade intelligente.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont constants et industrieux, et ils gagnent facilement leur vie.

Tempérance et moralité.—L'absence de boissons enivrantes dans l'île compte pour quelque chose, et comme ils sont isolés de tout village, ces sauvages sont exceptionnellement tempérants et au-dessus de la moyenne quant aux bonnes mœurs.

Observations générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres et moraux, et ils entendent porter plus d'attention à l'agriculture à l'avenir.

BANDE DE LA BAIE DE L'OUEST.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le township de Billings, à la tête de la baie Honora, île Manitouline. Elle embrasse au delà de 13 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population de cette peuplade est de 325 âmes.

Hygiène.—Les mesures d'hygiène recommandées par le ministère ont été mises à exécution pour la plupart, et les habitations des sauvages sont propres et confortables.

Ressources et occupation.—Leur occupation principale est l'agriculture, et leurs progrès sont satisfaisants. Ils travaillent aussi dans les exploitations forestières en hiver et aux chargements des bateaux en été. La fabrication du sucre et la cueillette des fruits sauvages leur rapportent aussi de jolies recettes.

Bâtiments.—Leurs habitations sont, pour la plupart, construites en troncs d'arbres. Leurs maisons et dépendances sont bien tenues, propres et confortables, et leurs habitations sont assez bien garnies. Les sauvages de cette peuplade font, en agriculture, des progrès plus rapides que toute autre bande de cette agence; ils s'accoutument à l'usage des instruments nécessaires à cet objet et leurs fermes ont un assez bon nombre de bestiaux et de chevaux.

Enseignement.—L'école est bien fréquentée et les progrès des élèves sont assez bons.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a dans la réserve une jolie église sous les auspices de prêtres de Wikwemikong; les indigènes sont de fervents pratiquants.

63 VICTORIA, A. 1900

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et paisibles. Leur chef est un homme à esprit large, honnête et énergique; il traite toutes les questions avec justice, guidé par un jugement sain et bon, et il prend un soin jaloux des intérêts de sa peuplade.

Tempérance et moralité.—Quant à la tempérance et aux bonnes mœurs, cette peuplade rivalise favorablement avec les autres; très peu de plaintes nous arrivent, et sa conduite générale est satisfaisante.

Observations générales.—Ces sauvages sont progressifs et industriels, et ils portent beaucoup d'intérêt à l'agriculture et à l'enseignement; le chef semble désirer voir sa peuplade progresser dans ces voies et ses conseils sont très respectés.

BANDE D'OBIDGEWONG.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive occidentale du lac Wolseley, île Manitouline. Sa superficie est de 400 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—Cette bande est la moins nombreuse de l'agence; elle ne compte que dix personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ses sauvages a été bonne et l'on s'est conformé aux règlements d'hygiène.

Ressources et occupation.—Les sauvages de cette bande retirent en majeure partie de la culture du sol leur subsistance. Ils travaillent aux chargements des bateaux en été et dans les exploitations forestières en hiver; ils gagnent bien leur vie.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs habitations sont propres et confortables, tout en étant assez bien garnies. Ils n'ont que très peu d'animaux ou d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et ils réussissent à bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—En thèse générale ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

Observations générales.—Ces sauvages, bien que faibles en nombre, sont industriels, et vivent bien; sous ce rapport ils rivalisent favorablement avec toute autre bande plus nombreuse.

BANDE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-est du township de Robinson, dans l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ 5,000 acres.

Ressources.—L'agriculture est la principale ressource de cette bande.

Tribu.—Ces sauvages forment une autre division des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population est de 162 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie chez eux. Ils se tiennent eux et leurs habitations avec propreté, et observent les règlements d'hygiène que prescrit le ministère.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la ressource principale de ces sauvages. Ils cultivent sur un grand pied et élèvent des animaux en bon nombre, et leurs travaux leur font honneur. Ils travaillent en hiver dans les exploitations forestières, où ils font des billots et des traverses de chemin de fer; en été ils chargent des bateaux et cultivent la terre.

DOC. DE LA SESSION No 14

Bâtiments, animaux, etc.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont propres et, pour quelques-unes, bien garnies. On rencontre des harmoniums dans le village. On voit sur la ferme de David Simpson une maison en charpente sur le point de se terminer. Ce sauvage a 20 acres en culture. Les sauvages ont un nombre considérable d'animaux,—bestiaux, chevaux et porcs—qui sont en excellent état et bien soignés.

Enseignement.—Ils ont une école propre et confortable et ils portent un vif intérêt à l'enseignement; ils paraissent désirer voir leurs enfants recevoir une bonne instruction. Les enfants n'ont pas fait les progrès qu'ils espéraient, et l'école a été fermée durant les deux derniers mois de l'exercice terminé le 30 juin.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une jolie église bien propre; elle est desservie par les missionnaires de Wikwemikong et les offices sont très bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux et leur progrès sont bons; leur état est satisfaisant sous tous rapports.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport la conduite des sauvages est tout ce qu'on peut désirer.

Observations générales.—Cette bande fait de rapides progrès en agriculture et accuse beaucoup d'esprit d'entreprise en matière d'éducation; ils peuvent avec avantage souffrir la comparaison avec toute autre bande de l'agence.

J'ai, etc.,

JAMES H. THORBURN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE MANITOWANING,
MANITOWANING, 1^{er} septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur les sauvages de cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, sur la rive nord de la baie Georgienne. Elle embrasse environ 2,560 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 82 âmes, dont 20 hommes, 19 femmes et 43 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande durant l'année a été bonne. La plupart des sauvages ont été vaccinés le printemps dernier. Leurs maisons sont propres et confortables. On leur a fourni de la chaux, au printemps, pour des besoins d'hygiène, et ils en ont fait bon usage.

Ressources et occupations.—Une bonne partie de la terre de cette réserve est propre à l'agriculture; le reste est en bois debout. Ces sauvages s'occupent à cultiver, à travailler dans les exploitations forestières, à chasser, à cueillir des fruits sauvages et à faire du sucre.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires. Les constructions sont toutes en bon état. Les animaux sont bien tenus. La plupart des sauvages ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Les sauvages ont une bonne école, et les progrès des élèves sont satisfaisants.

Religion.—Parmi ces sauvages les uns sont anglicans et les autres sont catholiques romains. Les offices qui ont lieu dans la maison d'école de la réserve sont sous la direction du missionnaire anglican.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages deviennent de plus en plus industriels chaque année. Ils sont très soumis et ils progressent constamment.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite est absolument satisfaisante.

BANDE DE LA POINTE À GRONDIN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'est de Collin's Inlet, sur la rive nord de la baie Georgienne. La plupart des sauvages de cette bande habitent la réserve, les autres demeurent à Wikwemikong, dans la partie non cédée de l'île Manitouline. La superficie de cette réserve est de trois milles et un huitième.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 61 âmes, dont 11 hommes, 24 femmes et 26 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été exceptionnellement bonne cette année. On leur a fourni de la chaux au printemps pour des besoins d'hygiène.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont le bois, l'agriculture et la pêche. Les sauvages, en été, font du jardinage, la pêche et la cueillette des fruits sauvages, etc.; en hiver, ils travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont très confortables; ils ont peu d'animaux et très peu d'instruments aratoires.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont des catholiques romains; ils sont desservis par les prêtres de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont fidèles au travail et industriels, et ils se tirent d'affaire aussi bien qu'on peut l'espérer.

Tempérance et moralité.—Il y a très peu d'intempérance dans la réserve, et les sauvages sont très honnêtes et ils se conduisent bien.

BANDE DU LAC DU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ douze milles de Sudbury, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, là où se trouve une station appelée Naughton. Cette réserve a une superficie d'au delà de 68½ milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 147 âmes, dont 32 hommes, 46 femmes et 69 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les règlements d'hygiène s'observent d'une façon satisfaisante. La majeure partie de la peuplade a été vaccinée le printemps dernier. On leur a aussi fourni de la chaux pour blanchir.

Ressources et occupation.—Les ressources de ces sauvages sont le jardinage et la chasse. Ils cultivent de petits jardins, font la pêche et la chasse, servent de guides aux touristes et travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Presque tous les bâtiments sont en troncs d'arbres et tenus avec propreté.

Leurs animaux sont peu nombreux.

Ils ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a deux écoles dans la réserve, l'une près de la station de Naughton, sous la direction du rév. R. Black, missionnaire méthodiste, et l'autre au village, à environ quatre milles de la station. Ces deux écoles sont assez bien fréquentées et les progrès des élèves sont assez satisfaisants.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Ces sauvages se partagent entre la religion catholique romaine et la religion méthodiste. Les sauvages paraissent porter un vif intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, industriels, paisibles et assez à l'aise; mais ils ne semblent pas réaliser les avantages qu'ils retireraient s'ils portaient leur attention du côté de l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement tempérants et moraux.

BANDE DE TAHGAIWININI.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnapitale, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais presque tous habitent la partie non cédée de l'île Manitouline, et aussi près de Wikwemikong.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 174 âmes, dont 35 hommes, 45 femmes et 94 enfants.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année. Un bon nombre ont été vaccinés et l'état hygiénique de leurs maisons est très satisfaisant.

Ressources et occupation.—La majeure partie de la réserve est boisée. Le bois a été vendu sous l'empire de permis, et le département a créé un bon rendement en faveur des sauvages. Leur occupation principale est l'agriculture; en hiver ils sortent aussi du bois de la forêt.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette peuplade sont presque tous construits en troncs d'arbres. Leurs habitations sont blanchies à la chaux, et tenues proprement et confortables. Ils ont un joli troupeau d'animaux divers qui sont d'assez bonne qualité et bien soignés. Ils ont un grand nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve, les enfants fréquentant l'école de Wiwemikong.

Religion.—Le catholicisme romain est la religion de cette bande.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et paisibles; ils font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE MAGANETTAWAN.

Les sauvages de cette bande qui demeurent dans cette agence sont au nombre de 81, dont 20 hommes, 24 femmes et 37 enfants. Ils vivent presque tous à la Baie de l'Ouest, sur l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès des terres et des potagers. En hiver ils trouvent de l'emploi dans les exploitations forestières. Cette réserve, ainsi que les affaires de ces sauvages, est sous le contrôle de la surintendance de Parry-Sound.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, DIVISION N° 3.

Les sauvages de cette bande sont au nombre de 348, dont 71 hommes, 95 femmes et 182 enfants. Tous habitent la partie non cédée de l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès des terres et des potagers. La mesure de leurs progrès est identique à celle des sauvages de la partie non cédée de l'île Manitouline, avec lesquels ils sont confondus dans la statistique agricole et industrielle.

BANDE DU LAC À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est principalement située sur la quatrième concession du township d'Assiginack, île Manitouline. La superficie de la réserve est de 599 acres.

63 VICTORIA, A. 1900

Tribu.—Ces sauvages sont des tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 14 âmes, dont 4 hommes, 5 femmes et 5 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année, et l'on encourage en tout l'observation des règlements d'hygiène.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la principale ressource et la seule occupation de ces sauvages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont en bon état, et leurs animaux et instruments aratoires en nombre suffisant pour les besoins de la bande.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, les enfants fréquentent l'école de Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains et la réserve est desservie par un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et industriels et ils réussissent bien.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DU CREEK À LA CARPE.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans la partie nord du township de Howland, île Manitouline, à environ quatre milles de la prospère petite ville de Little-Current. Sa superficie est de 2,200 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 93 âmes, dont 24 hommes, 30 femmes et 39 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année. Toutes leurs maisons ont été parfaitement nettoyées et blanchies à la chaux, et presque tous les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupation.—Une terre arable excellente constitue la principale ressource de cette réserve. Leur occupation principale est la culture; quelques-uns coupent du bois dans la forêt et travaillent au chargement des bateaux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages portent plus d'intérêt à leurs habitations en ce qu'ils se construisent des maisons plus grandes et mieux aérées, et qu'ils plantent des arbres fruitiers. Les instruments aratoires dont les sauvages se servent et leur méthode de cultiver se rapprochent davantage chaque année à ceux des blancs leurs voisins.

Enseignement.—Les progrès des enfants sont satisfaisants et l'assiduité est en général bonne.

Religion.—Les sauvages de cette bande professent la religion anglicane. Ils fréquentent régulièrement l'église de la réserve, desservie par le missionnaire anglican de Little-Current.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'une classe supérieure et on peut les considérer comme au nombre des plus industriels et des plus progressifs de cette agence, chose qu'on doit attribuer à l'intérêt qu'ils portent à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont strictement tempérants, et leur conduite morale est très bonne.

BANDE DE SHEGUIANDAH.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans la partie nord-ouest du township de Sheguiandah. Sa superficie est de 5,106 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

DOC. DE LA SESSION No 14

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 97 âmes, dont 26 hommes, 21 femmes et 50 enfants.

Santé et hygiène.—La santé a été en général très bonne cette année. On leur a fourni de la chaux dont ils ont fait bon usage à blanchir leurs maisons et leurs dépendances.

Ressources et occupation.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture. Ils s'occupent aussi à faire du sucre, à fabriquer des paniers, à cueillir des fruits sauvages, selon les saisons; et l'hiver dernier les sauvages ont fait et vendu un bon prix 2,000 traverses en cèdre pour chemin de fer.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de ces sauvages sont généralement très confortables. Leurs animaux sont peu nombreux, mais bien soignés. En fait d'instruments aratoires leur outillage est médiocre.

Enseignement.—L'école de la réserve est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle est bien dirigée et les enfants font de bons progrès.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart des anglicans. Ils ont une jolie église qu'ils fréquentent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire qu'en somme ces sauvages sont prospères. Ils sont d'une intelligence ordinaire et paisibles.

Tempérance et moralité.—En général ils sont tempérants; leur conduite morale est bonne.

BANDE DE LA BAIE DU SUD.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 12 milles de Manitowaning, sur l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ un mille et demi.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale.—La population de la peuplade est de 64 âmes, dont 11 hommes, 19 femmes et 34 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de cette peuplade a été exceptionnellement bonne durant l'année. Les règlements d'hygiène ont été observés et on leur a distribué de la chaux pour l'assainissement de leurs habitations.

Ressources et occupation.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture. En été, les sauvages cultivent et pêchent, et, en hiver, ils coupent du bois et travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart habitent des maisons en troncs d'arbres qui sont très joliment construites, propres et confortables. Leurs animaux ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le désirer, mais ils ont bien soin de ce qu'ils ont. Leurs instruments aratoires sont restreints en nombre.

Enseignement.—Ils ont, dans leur réserve, une école dirigée par l'Eglise catholique romaine. Cette école est assez bien suivie.

Religion.—Ce sont des catholiques romains sous les soins spirituels d'un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'une intelligence ordinaire. Il ne font pas en agriculture, autant de progrès qu'ils le devraient, mais on ne les encourage pas moins à y porter plus d'attention pratique.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont tempérants et moraux.

SAUVAGES DE LA PARTIE NON CÉDÉE DE L'ÎLE MANITOULINE.

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité est de l'île Manitouline, à l'est du township d'Assiginack.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale. La population est d'environ 737 âmes.

63 VICTORIA, A. 1900

Santé et hygiène.—Somme toute, la santé de cette peuplade a été bonne durant l'année. Les règlements d'hygiène ont été bien observés, et de la chaux leur a été distribuée au printemps pour blanchir leurs habitations.

Ressources et occupation.—Les ressources se composent de grandes étendues de bonne terre très propre à l'agriculture, des forêts et de la pêche. Ces sauvages apprennent à cultiver d'une façon intelligente. L'hiver dernier ils ont fait 35,663 traverses en cèdre pour chemin de fer, 4,195 poteaux de cèdre, 204 cordes de bois à pulpe et 58,599 pieds de cèdre en billots, et le gouvernement a vendu le tout pour eux à de bons prix.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons en troncs d'arbres et en charpente sont en général très confortables et joliment construites. Les écuries et autres dépendances sont bien entretenues, et leurs animaux sont d'assez bonne qualité. Ils ont un assez bon nombre d'instruments aratoires dont ils se servent avec avantage.

Enseignement.—Les moyens d'éducation sont à la portée de tous les enfants de la réserve; les écoles d'industrie pour les garçons et les filles et les écoles élémentaires des garçons et des filles de Wikwemikong sont dirigées par un personnel d'instituteurs compétents. On trouvera de plus amples détails dans le rapport du directeur.

Religion.—Ces sauvages sont tous des catholiques romains. Les prêtres de Wikwemikong sont infatigables dans leur œuvre de religion parmi les sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux et industriels, et leur degré d'avancement est satisfaisant. Leur chef est un autre excellent homme qui porte beaucoup d'intérêt au gouvernement local des sauvages sous sa direction.

Tempérance et moralité.—Il y en a quelques-uns qui prennent parfois des boissons enivrantes, mais en somme cette peuplade est paisible et morale.

J'ai, etc.,

C. L. D. SIMS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK,
ROSENEATH, 10 juillet 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter sous ce pli un relevé statistique relatif aux Mississaguas de la réserve d'Alnwick pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, et elle embrasse 3,373½ acres, dont 2,468 sont défrichées, et il y a environ un millier d'acres louées à des blancs.

Population.—La population de cette bande est de 227, soit un de moins que l'année dernière. Il y a eu durant l'année dix naissances et deux sauvages ont rejoint la bande. On a compté sept décès, et six sauvages ont quitté la bande.

Santé et hygiène.—Il n'y a, présentement, aucun cas de maladie dans la bande. Il y a eu une épidémie de grippe, l'hiver dernier, parmi les sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupations.—Cette réserve est très favorable à l'agriculture, et bon nombre des sauvages cultivent leurs propres terres avec assez de succès. D'autres gagnent leur vie à faire la pêche, la chasse, à fabriquer des paniers, etc.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart des maisons de cette réserve sont en bois de charpente et en bon état; de même que les granges sont toutes en bois de charpente et bien entretenues. Les animaux sont très beaux et il en est de même des instruments aratoires; il s'est opéré beaucoup de progrès dans l'élevage des animaux et l'achat d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'école est construite en briques, très bien fournie et aérée. L'école est dirigée par M. Frank Allan, un assez bon instituteur porteur d'un diplôme de troisième classe. Mais les élèves ne semblent guère faire de progrès à cause de leur assiduité irrégulière.

Traits caractéristiques et progrès.—Pour la plupart ces sauvages sont industriels; ils améliorent leurs terres et leurs habitations d'une façon qui leur fait honneur.

Religion.—On compte 215 méthodistes, 10 anglicans et 2 catholiques romains dans cette bande; tous suivent très religieusement les offices. Le missionnaire, le révérend William Tomblin, est très aimé et son travail est excellent.

Tempérance et moralité.—Il y a, dans la bande, quelques sauvages qui font usage de spiritueux; mais, en somme, la peuplade est tempérante, et il semble y avoir grand progrès du côté de la conduite morale des sauvages.

J'ai, etc.,

JOHN THACKERAY.

PROVINCE D'ONTARIO,

MISSISSAGUAS DE LA NOUVELLE-CRÉDIT,

HAGERSVILLE, 15 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve de la Nouvelle-Crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située en partie dans le township de Tuscarora, comté de Brant, et en partie dans le township d'Onéida, comté de Haldimand; elle embrasse 6,000 acres de terre, dont 4,800 dans le township de Tuscarora, et 1,200 dans le township d'Onéida.

Ressources.—La ressource principale de cette réserve est l'agriculture.

Population.—On compte 75 hommes, 73 femmes, 59 petits garçons et 37 petites filles, soit un total de 244 âmes et un décroissement de 2 sur l'année précédente.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été exceptionnellement bonne l'année dernière; il n'y a pas eu de maladie infectieuse; les précautions d'hygiène ont été prises avec soin, et les bâtiments et les terrains sont propres et salubres.

Tempérance et moralité.—En dépit des tentations exceptionnelles auxquelles cette peuplade est exposée, il fait plaisir de dire qu'à quelques exceptions près la sobriété règne. La conduite des sauvages est telle qu'elle s'impose au respect des blancs leurs voisins.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages portent plus d'intérêt à leurs habitations, en ce qu'ils construisent des maisons mieux aérées et qu'ils

63 VICTORIA, A. 1900

plantent des arbres fruitiers. Leur mode de cultiver se rapproche davantage chaque année de celui des blancs leurs voisins. Leurs animaux, tels que les vaches, les cochons, etc., sont de bonne race, et je remarque une amélioration sensible dans le soin qu'ils prennent de leurs animaux et de leurs instruments aratoires, en ce qu'ils les gardent dans de bonnes étables et convenablement remisés durant le mauvais temps.

Enseignement.—Dans cette réserve, il y a une école dont les élèves ont fait preuve d'une assiduité passable. Les progrès accomplis par ceux qui ont régulièrement suivi les classes ont été bons. J'ai fait part aux sauvages de cette peuplade de la décision du ministère à l'égard de l'éducation obligatoire après le 1^{er} septembre prochain. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait des difficultés à cet égard, vu que les chefs de famille s'intéressent de plus en plus à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a, sur cette réserve, deux églises méthodistes desservies par le révérend E. H. Taylor. La plupart des sauvages de cette peuplade sont méthodistes. On en compte aussi quelques-uns qui se disent adventistes du septième jour.

Traits caractéristiques et progrès. On peut dire que ces sauvages sont intelligents et laborieux. Ils ne font pas en agriculture autant de progrès qu'ils le devraient, mais on ne les encourage pas moins à y consacrer une attention plus sérieuse et plus pratique.

Observations générales.—Bien que les progrès de ces sauvages soient lents, cependant s'ils avaient davantage de meilleurs instruments aratoires et s'ils élevaient plus d'animaux, ils progresseraient plus vite. Ils ont, en fait d'industrie, de bonnes qualités qui, si elles étaient jointes à un plus fort penchant pour l'agriculture, produiraient d'excellents fruits.

J'ai, etc.,

HUGH STUART,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

MISSISAGUAS DES LACS DU RIZ ET À LA VASE,

KEENE, 30 juin 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de mon agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

BANDE DU LAC DU RIZ.

Réserve.—La réserve du lac du Riz est située sur la rive nord du lac du Riz, dans le township d'Otonabee, comté de Peterborough. Elle embrasse environ 1,750 acres de terre, dont environ 760 sont défrichées; sur cela environ 240 acres sont affermés à des blancs, et les sauvages cultivent ce qui reste de terre défrichée.

Statistique vitale.—Le recensement accuse présentement une population de 82 âmes, dont 22 hommes, 21 femmes, 23 petits garçons et 16 filles. Au cours de l'année il y a eu deux décès et quatre naissances, soit un accroissement de deux âmes depuis le dernier rapport.

Santé et hygiène.—Généralement parlant, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Pris dans l'ensemble ils sont propres et leurs maisons sont garnies avec confort.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont la pêche, la chasse, la cueillette du riz et l'agriculture. La plupart des sauvages de cette réserve cultivent leurs terres. Quelques-uns toutefois gagnent leur vie à faire la pêche et la chasse, à cueillir du riz, à travailler au flottage du bois au printemps et dans les exploitations forestières en hiver; ils travaillent aussi chez les cultivateurs.

Bâtiments.—Au cours de l'année il s'est construit dans la réserve deux maisons en bois de charpente, une maison en troncs d'arbres et deux granges. Il y a en tout sur la réserve 10 maisons en bois de charpente, 14 maisons en troncs d'arbres et 10 granges.

Animaux et instruments aratoires.—En fait d'animaux, ces sauvages ont 16 chevaux et 12 vaches excellentes. Ils ont aussi un bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Un certain nombre d'enfants suivent l'école très régulièrement et semblent apprendre assez bien.

Religion.—Sur la réserve il y a une très jolie église. M. Windsor, un missionnaire, vient y prêcher tous les dimanches. Les sauvages de cette peuplade sont tous méthodistes. Il existe aussi parmi eux une société dite *Christian Endeavour Society*.

Tempérance et moralité.—Il y en a quelques-uns qui font parfois usage de boissons enivrantes, mais, somme toute, ils sont paisibles et de bonne conduite.

BANDE DU LAC À LA VASE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac à la Vase, dans le township de Smith, comté de Peterborough. Elle embrasse environ 2,000 acres.

Statistique vitale.—Le recensement démontre que la population actuelle de la bande est de 169 âmes, dont 45 hommes, 38 femmes, 55 petits garçons et 31 petites filles. Au cours de l'année dernière il y a eu 5 décès et 9 naissances, soit un accroissement de 4 âmes depuis le dernier rapport.

Santé et hygiène.—Il y a eu très peu de maladie durant l'année. Les enfants ont été vaccinés avec succès. Règle générale ces sauvages sont propres dans leurs maisons.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont la chasse et la pêche; quelques-uns des sauvages s'engagent chez les cultivateurs, d'autres travaillent dans les exploitations forestières en hiver et au flottage du bois au printemps, et d'autres encore restent sur la réserve pour cultiver leurs terres.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—On compte dans la réserve 20 maisons en bois de charpente et 12 maisons en troncs d'arbres. Ces sauvages ont aussi 11 granges et bon nombre d'étables et écuries très confortables pour leurs bestiaux et chevaux. Ils ont 13 chevaux, 4 poulins, 14 vaches à lait remarquablement bonnes, outre un bon nombre de jeunes animaux. Ils ont aussi un bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve suivent l'école très régulièrement, et leur institutrice, Mlle Lily Middleton, leur donne une bonne éducation.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous des méthodistes, et les offices religieux sont bien suivis. Il y a aussi une école du dimanche toute l'année. Cette école est pourvue des aides et des livres nécessaires, et les enfants et les jeunes gens de la réserve font preuve d'assiduité.

Traits caractéristiques et progrès.—Pris dans leur ensemble, ces indigènes sont industriels, et semblent chaque année s'intéresser davantage à la culture de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Il y a très peu d'intempérance dans la réserve, et les sauvages semblent très honnêtes et rangés.

J'ai, etc.,

W. McFARLANE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
 MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
 PORT-PERRY, 7 octobre 1899.

A l'honorable
 Surintendant général des Affaires des Sauvages,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur la bande de Scugog, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le township de Scugog, dans le comté d'Ontario; elle comprend 800 acres de terre dont 700 sont d'un sol arable. Sur ce nombre environ 500 acres sont affermées à des blancs.

Statistique vitale.—La population se compose de 9 hommes, 12 femmes et de 17 enfants, dont 7 sont des petits garçons, ce qui fait un total de 38 âmes. Au cours de l'année, il y a eu une naissance et un décès, ce qui laisse la population au même chiffre qu'indiqué dans mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande a été très bonne durant l'année; il n'y a eu durant cette période qu'un seul décès amené par la consommation. Dans leurs maisons les femmes sont très propres, et toutes les mesures sont prises pour empêcher la contagion.

Ressources.—La plupart des sauvages vivent de chasse et de pêche, mais un faible nombre d'autres font de la culture. Toutes les femmes sont très habiles dans la fabrication des paniers.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Il ne s'est pas construit de nouvelles bâtisses durant l'année. On compte quatre maisons en bois de charpente sur fondations en pierre, mais les autres habitations sont d'un modèle très primitif.

Enseignement.—Il n'existe pas de maison réservée à l'éducation des enfants. Une école voisine de blancs comble cette lacune.

Religion.—Le méthodisme est la religion de cette bande. Les sauvages ont en propre une église où le rév. M. Lewis officie tous les dimanches.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart industriels et relativement moraux. Ils ont fait de sensibles progrès au cours de l'année.

Tempérance.—Chez les indigènes il y a amélioration sensible dans les efforts qu'ils font pour s'abstenir des boissons enivrantes. Il n'y en a qu'un ou deux adonnés à ce vice.

Observations générales.—A en juger par la somme de progrès accomplis dans les choses que je viens d'énumérer, l'on peut raisonnablement conclure que les Mississaguas de Scugog ne dégèrent pas.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS.
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

PROVINCE D'ONTARIO,
 MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,
 MARYSVILLE, 27 juillet 1899.

A l'honorable
 Surintendant général des Affaires des Sauvages.
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de Tyendinaga est située dans le comté de Hastings, et l'on dit qu'elle comprend 17,000 acres de terre.

Statistique vitale.—La population est de 1,227 âmes, dont 251 hommes, 277 femmes et 699 enfants, ce qui comprend tous ceux qui ont moins de 20 ans. Il y a eu 35 naissances et 39 décès, et 2 sauvages ont rejoint la bande. Les décès ont eu pour causes : la vieillesse, la consommation, la maladie de cœur, des noyades et des maladies des enfants.

Santé et hygiène.—Généralement parlant, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie ou de maladies contagieuses durant l'année, et l'hygiène de leurs habitations est très satisfaisante. Au mois de juin, leurs deux médecins ont, pour prévenir la petite vérole, employé 200 pointes de vaccin sans suite fatale.

Ressources et occupation.—Les ressources sont l'agriculture et l'élevage des animaux, car la terre est fertile et très propre à la culture mixte.

L'occupation de ces sauvages est l'agriculture. Certains d'entre eux trouvent de l'emploi dans les scieries, d'autres sont menuisiers et maçons. Le grain a actuellement très bonne mine, et l'on s'attend de faire une moisson abondante. Bon nombre de femmes s'occupent avec intérêt à faire des potagers et du beurre.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments peuvent très bien se comparer à ceux des blancs. Leurs animaux sont d'assez bonne qualité et bien tenus. La plupart des sauvages ont tout ce qu'il faut en fait d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—Des moyens d'éducation sont à la portée de tous les enfants de la réserve. Deux cent quarante-quatre enfants fréquentent l'école. On compte quatre écoles sous la direction d'institutrices munies de diplômes de troisième classe ; l'on enseigne le cours autorisé. Les parents désirent tous voir leurs enfants bien s'instruire. Un bon nombre d'enfants vont à l'académie de Déséronto.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont anglicans, à l'exception de 140 qui sont presbytériens et qui se sont construits eux-mêmes un joli édifice et une remise en bois de charpente, au prix de \$1,100. Les indigènes anglicans ont deux églises en pierre et deux écoles qui servent aussi aux offices. Il s'est opéré un changement pour le mieux, en matière de religion, au cours de l'année dernière. Les écoles du dimanche fonctionnent magnifiquement. Il y a quatre offices chaque dimanche et un office le soir en hiver, de même qu'une classe d'Écriture Sainte un soir par semaine. Tout ceci se fait par le missionnaire même, sauf un office qui a lieu à l'école de la mission érigée par le chef Anonsoktha en 1880 et qui est dirigée par Cornelius Maracle, père.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages deviennent de plus en plus industriels chaque année ; ils font de bons progrès et leur aisance s'accroît. Les moissons de 1899 promettent d'être meilleures que celles de 1897 et de 1898. On aura du foin et de la paille en abondance l'hiver prochain. On compte sur la réserve cinq grosses voitures qui s'occupent à transporter le lait aux fromageries, et bon

63 VICTORIA, A. 1900

nombre de sauvages y envoient leur lait, rivalisant très bien avec les blancs, leurs voisins. Leurs chefs sont des hommes intelligents et énergiques qui semblent remplir honnêtement et avec satisfaction les devoirs de leur charge.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants et leur conduite morale est bonne. Cependant il y en a qui feront parfois usage de boissons enivrantes. Dans certains cas il est difficile de traduire en justice les personnes chez qui ils se procurent ces spiritueux, à cause de la finesse et de la réserve des sauvages ; mais chaque fois qu'on peut mettre la main sur une preuve suffisante pour faire condamner ceux qui vendent ainsi ces boissons, on en fait prompte justice.

Observations générales.—Le Dr Oronhyatekha continue d'améliorer l'île du Capitaine John, qui s'appelle aujourd'hui " Parc de l'île des Forestiers ", et qui est maintenant un lieu de villégiature achalandé. L'Ordre Indépendant des Forestiers y tient sa réunion annuelle.

Le corps de musique continue ses pratiques et joue très bien. Jamais la bande n'a eu plus belle perspective de prospérité.

J'ai, etc.,

GEORGE ANDERSON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

MORAVES DE LA THAMES,

DUART, 11 septembre 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Moraves de la Thames, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le township d'Oxford, comté de Kent, sur les bords de la rivière Thames, et elle embrasse 3,010 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont connus aujourd'hui sous le nom de Moraves de la Thames, ainsi appelés du fait que bon nombre d'entre eux sont de la religion morave. Ils appartiennent à la tribu des Delawares.

Population.—La population se compose de 81 hommes, 77 femmes, 73 petits garçons et 73 petites filles ; ce qui fait un total de 304 âmes, soit un accroissement de cinq âmes sur l'année précédente.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été exceptionnellement bonne durant l'année. L'observation des règlements d'hygiène se fait avec soin, et presque tous les enfants ont été vaccinés.

Ressources et occupation.—La culture du sol est la principale ressource. Quelques-uns font des paniers et quelques-uns font un peu de pêche au printemps.

Bâtiments et animaux.—Les sauvages améliorent constamment leurs bâtiments. M. Nelson Stonefish a construit une belle grange durant l'année, construction qui lui fait honneur, vu qu'elle peut favorablement soutenir la comparaison avec toute autre dans les environs.

Il y a amélioration sensible chez les animaux en général.

Enseignement.—Il y a, sur la réserve, deux écoles dont les classes se tiennent régulièrement, et les progrès accomplis sont bons.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Trois dénominations religieuses sont représentées dans cette bande, savoir : l'Eglise anglicane, l'Eglise méthodiste et l'Eglise morave. Les offices de ces trois églises sont bien suivis.

Tempérance et moralité.—La tempérance et la morale sont assez bien observées, car on n'a signalé que très peu d'inconduite durant l'année.

J'ai, etc.,

A. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR,—DIVISION ORIENTALE,
SAUT-SAINTE-MARIE, 24 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les trois peuplades sauvages confiées à mes soins, savoir : celle de la rivière au Jardin, celle de Batchewana et celle de Michipicoten.

BANDE DE LA RIVIÈRE AU JARDIN.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Sainte-Marie, à environ huit milles du Saut-Sainte-Marie, et est habitée par les sauvages de cette peuplade et par une partie des sauvages de la bande de Batchewana. Elle comprend environ 25,000 acres. L'étendue de terre cultivée est très faible en proportion de la grandeur de la réserve. Le foin et les pommes de terre, voilà à peu près tout ce qui se cultive en quantité appréciable. En maints endroits le sol est très sablonneux, et il s'en suit qu'il faut beaucoup de pluie en été pour faire pousser les moissons.

Tribu.—Ces sauvages sont des descendants des Chippewas et des Ojibbewas, mêlés de métis canadiens-français dont le nombre dépasse de beaucoup celui des sauvages.

Statistique vitale.—La population totale telle que l'indique le recensement fait jusqu'ici, se compose de 111 adultes du sexe masculin, 123 adultes du sexe féminin, 92 enfants du sexe masculin et de 103 enfants du sexe féminin, formant en tout 429 âmes. Il y a eu 7 naissances et 14 décès au cours de l'année.

Santé.—Règle générale les maisons et les abords sont tenus en bon état. Il y a eu beaucoup de maladies suivies de plusieurs décès durant l'année. Le médecin a été appelé à faire plusieurs visites supplémentaires. La consommation et les scrofules sont les maladies qui ont le plus régné. Je suis heureux de dire qu'il n'y a pas eu d'épidémie dangereuse parmi les sauvages.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à cultiver quelque peu, à cueillir des fruits sauvages en été, à servir de guides aux amateurs qui vont faire la pêche, à faire des explorations pour la découverte de mines, et à travailler dans les exploitations forestières.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous construits en troncs d'arbres, ce qui les rend plus chauds en hiver et moins chers à construire; quelques-uns ont des maisons en bois de charpente. Les écuries et les dépendances sont aussi en troncs d'arbres. Il existe aussi une maison pour les réunions du conseil et un violon.

Animaux.—Le troupeau d'animaux se compose en grande partie de vaches de race ordinaire, de bœufs, de chevaux, de cochons et de volailles.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires se composent de charrues, de herses, de vanneuses, de batteuses, de râteaux automatiques, de bêches, de pelles, de faux, etc.

Enseignement.—Il y a deux écoles dans cette réserve, une école protestante et une école catholique. La première a été assez bien fréquentée, de même que l'assiduité des enfants à la seconde a été bonne, et les élèves semblent faire des progrès.

Religion.—On compte trois églises : une église anglicane, une église méthodiste et une église catholique. Les églises anglicane et catholique sont bien fréquentées. L'église méthodiste n'a pas de fidèles.

Traits caractéristiques et progrès.—Il s'est fait peu de progrès sur les années précédentes. Les sauvages n'ont pas porté les soins convenables aux moissons lorsque c'était nécessaire. La mouche a causé de grands dégâts aux pommes de terre, et de grandes tempêtes ont détruit les moissons d'un bon nombre de ceux qui avaient de l'avoine et des pois sur le champ en septembre et octobre derniers. La peuplade aurait souffert si ce n'eût été la somme de travail qu'ils ont obtenue dans les exploitations forestières durant l'hiver.

Tempérance et moralité.—Plusieurs ont été déclarés coupables d'ivrognerie durant l'année, et des condamnations à l'amende et à l'emprisonnement s'en sont suivies. Ces mesures ne semblent pas avoir beaucoup d'effet. Le plus souvent les sauvages achètent les spiritueux sur le territoire américain.

L'immoralité existe à un haut degré parmi les jeunes gens, et, comme je l'ai déjà dit, il est difficile de la supprimer. Le ministre et le prêtre ont fait tout ce qu'ils ont pu dans ce sens.

Chefs.—Le chef, au commencement de l'année dernière, était Jarvis Augustin, qui est mort, et un autre chef, du nom de Michel Cadotte, a été élu pour le remplacer jusqu'au 30 juin 1900. Les sous-chefs sont John Augustin, Moses Lavoie, George Shingwauk et Joseph Boissonnault ; leur terme expire le 30 juin 1900, et il faudra alors avoir une autre élection. Il y a eu très peu de réunions du conseil durant l'année, vu la difficulté de réunir les membres, dont la plupart étaient dans les exploitations forestières ou employés à d'autre besogne.

BANDE DE BATCHEWANA.

Réserve.—La bande de Batchewana a une petite réserve à mi-chemin aux rapides, rivière du Saut-Sainte-Marie, qui servait autrefois de station de pêche et où il s'est pris beaucoup de poisson. C'était le principal moyen d'existence des sauvages qui vivaient là, mais depuis la construction du canal et du pont, et depuis que le bois passe par les rapides, il se prend aujourd'hui peu ou point de poisson là où autrefois il s'en prenait par centaines. Le sauvage est très heureux quand il en pêche une douzaine. Comme je l'ai déjà dit, l'île est bien située pour l'établissement de pouvoirs hydrauliques, et, à ce titre, elle aurait beaucoup de valeur. On y trouve encore quelques familles qui l'habitent en été.

Ces sauvages ont aussi une autre réserve que le gouvernement d'Ontario a achetée à même l'emprunt municipal et que le département a augmentée, à la baie de Goulais, où quelques-uns ont des propriétés qu'ils ont eux-mêmes achetées. Ceux-là vivent de chasse et des explorations et de la pêche qu'ils font ; ils cultivent un peu de pommes de terre et d'autres légumes, et suffisamment de foin pour nourrir les quelques bestiaux qu'ils gardent.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la même tribu que ceux de la peuplade de la rivière au Jardin ; on compte parmi eux un bon nombre de métis canadiens-français.

Statistique vitale.—Le dernier recensement accuse une population totale de 359 âmes, dont 97 adultes du sexe masculin, 113 adultes du sexe féminin, 77 enfants du

DOC. DE LA SESSION No 14

sexe masculin et 72 enfants du sexe féminin. Il y a eu 18 décès et 7 naissances durant l'année.

Santé et hygiène.—Règle générale les maisons sont tenues avec propreté, et il en est de même des abords. Il y a eu beaucoup de maladie durant l'année, bien qu'il n'y ait pas eu de maladie contagieuse grave; c'était surtout de la consommation résultant des scrofules. Les membres de cette bande emploient leur propre médecin et achètent eux-mêmes leurs médicaments.

Occupation.—Bon nombre de ces sauvages habitent à la rivière au Jardin, où ils ont des morceaux de terre qu'ils cultivent. Ils gagnent leur vie à faire, en été, des explorations, à servir de guides aux amateurs de pêche, et, en hiver, à travailler dans les exploitations forestières. La plupart sont à l'aise.

Le reste de la bande habitent, quelques-uns à l'île, d'autres à la baie de Goulais, d'autres encore à la baie de Batchewana et ailleurs sur le lac Supérieur. Ceux-ci chassent en hiver, travaillent en été pour le compte de la compagnie de pêche, cueillent des fruits sauvages et font un peu de culture. Certaines femmes font de très jolis paillasons en chiffons et en jonc. Tous paraissent heureux de leur sort. Ainsi que je l'ai déjà dit, plusieurs possèdent des biens en propre.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart des bâtiments de cette peuplade se trouvent du côté ouest de la rivière au Jardin. Dans la réserve de la rivière au Jardin on en trouve quelques-uns à la baie de Goulais et à Batchewana, lieux où les sauvages ont en propre des terres qu'ils ont achetées du département. Plusieurs autres sont des *squatters* établis sur des propriétés particulières et ailleurs sur les rives du lac Supérieur.

Ils ont des charnues, des herses, des vanneuses, des boues, des râtaux, des faux, et des javeliers. Ils cultivent tout comme les sauvages de la rivière au Jardin. Ils ont des chevaux, des vaches, un taureau, des cochons et des volailles.

Ils cultivent plus de pommes de terre qu'autre chose, de même que de l'avoine, des pois, du maïs, du foin et de menus légumes. La récolte des racines a été maigre à cause du mauvais temps et des gelées hâtives. La mouche à pomme de terre a aussi fait beaucoup de dégâts, malgré l'emploi du vert de Paris.

Enseignement.—Cette peuplade n'a pas d'école. Les enfants fréquentent l'école catholique de la peuplade de la rivière au Jardin et font d'assez bons progrès.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains; on compte quelques méthodistes. Les premiers ont deux églises, l'une à la baie de Goulais et l'autre à Batchewana, mais il n'y a pas de prêtre résidant; des exercices ont lieu les dimanches et les jours de fêtes sous la direction d'un laïque et d'un missionnaire qui vient plusieurs fois durant l'année et qui fait preuve de beaucoup de zèle en temps de maladie et auprès des mourants. Je ne sache pas que les méthodistes aient un missionnaire.

Moralité.—Ce que j'ai dit de la peuplade de la rivière du Jardin s'applique aussi à celle-ci. Les sauvages qui habitent le long du lac n'ont pas les mêmes tentations que les autres, et je n'ai pas appris qu'il y ait eu de l'ivrognerie parmi eux.

Chef.—L'ancien chef, Nubenaïgouching est mort au commencement de l'année, à un âge avancé. C'était un brave homme qui était un très bon chef. Il était aussi très respecté. Je n'ai jamais eu de difficulté avec lui; toujours prêt à se rendre à la raison, il fut loyal à Sa Majesté la Reine et à son pays, portant beaucoup d'intérêt à tout ce qui se passait. Il avait été chef pendant plus de 70 ans, et je crois que, dans cette région, il était le dernier des chefs à vie. Un autre chef n'a pas encore été nommé.

BANDE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—Ces sauvages ont une petite réserve au Petit-Gros-Cap, à environ trois milles de la rivière Michipicoten, lac Supérieur; ils ne l'habitent pas depuis plusieurs années. On y voyait une fois une mission et plusieurs maisons; aujourd'hui elle est entièrement abandonnée; ces sauvages sont aujourd'hui répandus dans plusieurs localités, à la rivière Michipicoten, à Missinabi, à Chappleau, au Poisson-Blanc, à New-Brunswick-House, à Batchewana et ailleurs. Ils vivent en grande

63 VICTORIA, A. 1900

partie de chasse, d'explorations et des services qu'ils rendent comme guides. Quelques-uns font le pêche en été.

Tribu.—Ce sont des Chippewas mêlés de métis anglais, français et écossais. La langue qu'ils parlent est en majeure partie le sauvage; quelques-uns parlent un peu l'anglais.

Statistique vitale.—Le recensement de cette année accuse une population de 332 âmes, dont 83 adultes du sexe masculin, 88 du sexe féminin, 72 enfants du sexe masculin et 8 du sexe féminin. Il y a eu 7 naissances et 8 décès au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Je ne visite cette peuplade qu'une fois par année, et cet été je n'ai visité que la rivière Michipicoten, où il y avait environ 17 familles. Ces familles habitent des *wigwams* et des maisons construites sur les terres de la Couronne qu'on croyait une fois faire partie de leur réserve. Les maisons sont propres, et lors de ma visite il n'y avait pas de maladie; les sauvages paraissaient bien vivre.

Enseignement.—Les sauvages ont, en amont de la rivière, une école qui doit s'ouvrir sous la direction de Mlle Clark, de Petite-Platte. On compte quelques enfants qui restent ici toute l'année, la plupart des parents s'en allant ailleurs en hiver. Mais le fait que l'école restera ouverte engagera peut-être les parents à rester pour l'amour de leurs enfants.

Religion.—Il y a une église catholique à côté de l'école. Il n'y a pas de prêtre résidant; un missionnaire vient de temps à autre. En son absence les exercices religieux se font par un laïque sauvage. Ces indigènes sont pour la plupart catholiques. Une certaine partie de la bande, ceux de Chapleau et de Missinabi, sont anglicans.

Chef.—Le chef de la peuplade est Sanson Legard qui est avancé en âge. Il habite à la rivière, se rendant presque chaque jour au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il était une fois au service de la compagnie. Gros Jambette est le second chef, et il demeure à Chapleau ou au lac Windermere.

SHINGWAUK HOME.

Avant de terminer mon rapport je dois dire quelques mots de cette institution. Elle continue d'avoir au complet son nombre d'élèves, soit soixante-cinq petits garçons et deux petites filles.

L'édifice est bien entretenu, bien aéré et très propre. Les dortoirs sont munis de couchettes en fer neuves, et les lits ont très bonne mine.

Depuis la nomination de M. George Ley King, comme directeur, les améliorations n'ont pas cessé. L'on est à construire, à l'extrémité ouest de l'établissement, un nouvel édifice pour les petites filles sauvages, et une fois terminée l'école présentera une façade de 160 pieds et pourra loger cent enfants, petits garçons et petites filles. L'on espère terminer la bâtisse vers la fin de la présente année. L'on a reçu cette année un nombre beaucoup plus considérable de demandes d'admission d'enfants sauvages, beaucoup plus considérable que depuis plusieurs années passées. L'idée d'avoir ensemble les écoles des petits garçons et des petites filles a eu l'économie pour mobile, vu que le personnel actuel, en y adjoignant une autre personne, pourra faire la besogne d'une façon satisfaisante. Le personnel actuel se compose de neuf personnes, y compris les instructeurs de métiers.

Voici les travaux qu'on a enseignés cette année: la menuiserie, le métier de tailleur, la cordonnerie et l'agriculture; les besoins de l'institution ont tenu les apprentis tout le temps au travail. La menuiserie du nouveau bâtiment a été en grande partie exécutée par les jeunes sauvages sous la direction du contremaître. En sus de ce travail, les petits garçons suivent régulièrement l'école et font d'assez bons progrès; ils ont très bonne mine dans leur nouvel uniforme lorsqu'ils passent dans le village pour se rendre à l'église le dimanche.

J'ai, etc.,

WM VAN ABBOTT,

Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR,—DIVISION OCCIDENTALE,
PORT-ARTHUR, 22 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre la rivière de la Mission et la rivière Kaministiquia, et elle comprend une superficie de 13,040 acres.

Topographie.—Le sol le long des rivières et sur une certaine distance dans les profondeurs est de première qualité, mais un vaste marais tient les terres de l'intérieur quelque peu humides.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 309 âmes; elle se compose de soixante-cinq hommes, quatre-vingt-quatre femmes, quatre-vingt-trois petits garçons et soixante-dix-sept petites filles. Quelques-uns demeurent au lac du Chien et au lac des Mille-Lacs.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie durant l'année. Les règlements d'hygiène prescrits par le département sont observés.

Ressources et occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture, les services qu'ils rendent comme guides, les explorations qu'ils font à la recherche des minéraux, et la cueillette des fruits sauvages. Bon nombre des femmes sont engagées comme servantes.

Enseignement.—Il y a deux écoles dans la réserve, l'externat pour les garçons et filles sauvages et l'orphelinat Saint-Joseph. Les institutrices sont des religieuses de Saint-Joseph; elles ont toutes les qualités requises et elles sont très zélées.

Religion.—Deux cent quatre-vingt-cinq de ces sauvages sont catholiques et vingt-quatre sont païens. Il y a un prêtre résidant et un missionnaire qui voyage. On compte une église et le couvent de Saint-Joseph. Ce dernier est sous la direction de la révérende mère supérieure et de quatre religieuses. L'église est un édifice moderne confortable. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt à leur religion et paraissent très dévots.

Traits caractéristiques.—Règle générale, les sauvages de cette peuplade sont industrieux et paisibles; ils portent intérêt à tenir leurs maisons propres et leurs clôtures en bon état.

BANDE DU ROCHER-ROUGE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Népigon, près du lac Hélène; elle contient 640 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 218 âmes, dont 51 hommes, 56 femmes, 59 petits garçons et 52 petites filles.

Occupation.—Leur principale occupation consiste à s'engager comme guides des touristes qui vont pêcher en amont de la rivière Népigon. Quelques-uns cultivent et font la chasse.

Enseignement.—Il y a une bonne école dans la réserve, mais elle est fermée depuis quelque temps. Il y a une autre école à la mission catholique du lac Hélène, sous la direction de Jessie H. Mackay, institutrice très compétente. L'école est bien fréquentée.

Religion.—Dans cette bande 198 sauvages sont catholiques et 20 anglicans.

Traits.—Ces sauvages sont industriels et progressifs; ceux qui les engagent comme guides en font beaucoup d'éloges.

MISSION DE L'ÉGLISE ANGLICANE.

Cette mission, située à la baie de McIntyre, lac Népigon, fait beaucoup d'honneur aux sauvages de l'endroit; leurs maisons sont propres et leur terre est bien cultivée.

BANDE DE NÉPIGON.

Réserve.—La réserve de cette bande, appelée, "réserve de la Baie des Goëlands", est située sur la baie des Goëlands, lac Népigon, et comprend 7,500 acres. Il y a aussi une réserve à l'île du Brochet, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Topographie.—La réserve de la baie des Goëlands est bien boisée le long des rives de la rivière des Goëlands qui la traverse. Le sol est léger.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 524 âmes, dont 83 hommes, 107 femmes, 178 petits garçons et 156 petites filles.

Occupation.—La chasse est leur principale occupation, bien qu'un bon nombre s'engagent comme guides pour conduire les touristes sur la rivière Népigon. Il y a, dans la réserve, un peu de terre défrichée où les indigènes cultivent des pommes de terre.

Religion.—Le plus grand nombre sont païens et les autres catholiques. Il y a, à l'île du Brochet, une église que les catholiques fréquentent.

Enseignement.—L'école est aussi située à l'île au Brochet, et est dirigée par M. J. A. Blais, instituteur très compétent.

BANDE DU PAYS-PLAT.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pays-Plat, lac Supérieur; elle embrasse 640 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 49 âmes, dont 7 hommes, 13 femmes, 16 petits garçons et 13 petites filles.

Enseignement.—L'école est dirigée par Mlle Alice Barker, et les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques.

Occupation.—Les occupations de ces indigènes consistent à faire la chasse, la pêche et des explorations à la recherche de minéraux.

BANDE DU PIC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Pic, lac Supérieur, et sa superficie est de 800 acres, divisées en 25 fermes donnant sur la rivière.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 218 âmes, dont 45 hommes, 58 femmes, 61 petits garçons et 54 petites filles.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Tous ces indigènes sont catholiques.

Enseignement.—L'école a été rouverte et est sous la direction de Moses Madwayosh. Elle est bien fréquentée.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive du lac Long ; elle embrasse 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Occupation—Ces sauvages sont une peuplade de chasseurs ; leur seule autre occupation consiste à transporter des marchandises à partir du lac Supérieur pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont apparemment industriels et très à l'aise.

Population.—La population est de 318 âmes, dont 61 hommes, 79 femmes, 75 petits garçons et 103 petites filles.

Religion.—La plupart sont catholiques. Ils ont une église dans la réserve et un prêtre les visite une fois par année. Les autres sont des anglicans et des païens.

J'ai, etc.,

J. F. HODDER,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY SOUND,
PARRY-SOUND, 11 septembre 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, accompagné d'un relevé statistique indiquant l'état et les progrès des diverses peuplades de cette surintendance, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la baie Georgienne, près de la petite ville de Parry-Sound. Sa superficie est de 27 milles.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette réserve (à l'exclusion des indigènes qui habitent la réserve sans cependant appartenir à la bande) est de 105 âmes, dont 26 hommes, 33 femmes et 46 enfants. Au cours de l'année il y a eu deux naissances et un décès, ce qui fait un accroissement total de population d'une âme pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages pendant l'année a été très bonne ; on ne m'a signalé que deux cas de maladie grave, et ces malades sont maintenant bien rétablis.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la ressource principale de ces indigènes. Les exploitations de bois de plusieurs grandes maisons, à Parry-Sound, jointes aux travaux qu'exécutent le chemin de fer Canada-Atlantique à Depot-Harbour,

sur la réserve, permettent aux sauvages de cette peuplade d'avoir de l'emploi à peu près n'importe quand.

Ces sauvages ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. Outre leurs exploitations agricoles, qu'ils améliorent peu à peu, ils trouvent beaucoup à s'employer comme guides pour les touristes qui visitent la région durant l'été, et, en hiver, ils peuvent travailler dans les exploitations forestières situées à la portée de la réserve.

Bâtiments et animaux.—Les progrès sous ce rapport ne sont pas aussi visibles que je le désirerais. Une très bonne maison a cependant été construite sur la réserve, par Charles Salt, autrefois membre de la bande d'Alnwick et qui a été admis, il y a deux ans, dans la peuplade de l'île Parry.

Enseignement.—Les affaires de cette peuplade en matière d'enseignement ont certainement fait des progrès durant l'année dernière. On compte dans la réserve, deux écoles dirigées chacune par des institutrices, porteurs de diplômes de troisième classe. Il y a dans la réserve 28 enfants d'âge à aller à l'école, à part les enfants des sauvages qui, quoi qu'habitent la réserve, n'appartiennent pas à la bande; quelques-uns de ces enfants fréquentent cependant l'école, de sorte que l'assiduité a été assez bonne durant l'année. L'assiduité et les progrès ont été aussi bons qu'on pourrait le désirer.

Religion.—Voici la classification des indigènes par dénominations religieuses: on compte 48 méthodistes, 34 catholiques et 23 païens. Les méthodistes ont une très bonne église sur la réserve, et les offices dirigés par le révérend Allan Salt, missionnaire résidant sur la réserve, sont habituellement bien suivis. Les catholiques reçoivent de temps à autre la visite d'un missionnaire; les offices ont alors lieu dans la maison d'école de Skene.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande se conduisent bien et sont très paisibles; en fait de bonnes mœurs ils sont très haut cotés.

Tempérance.—Il ne m'a pas été signalé un seul cas d'intempérance parmi eux durant l'année, de sorte que, sous ce rapport, leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—Cette réserve est située à quatre milles en arrière de la rive est de la baie de Shawanaga, du côté est de la baie Georgienne et à 23 milles au nord de la petite ville de Parry-Sound. Elle comprend 14 milles carrés.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 103 âmes, dont 25 hommes, 29 femmes et 49 enfants. Au cours de l'année il y a eu une naissance et huit décès, ce qui fait un décroissement de sept pour l'année.

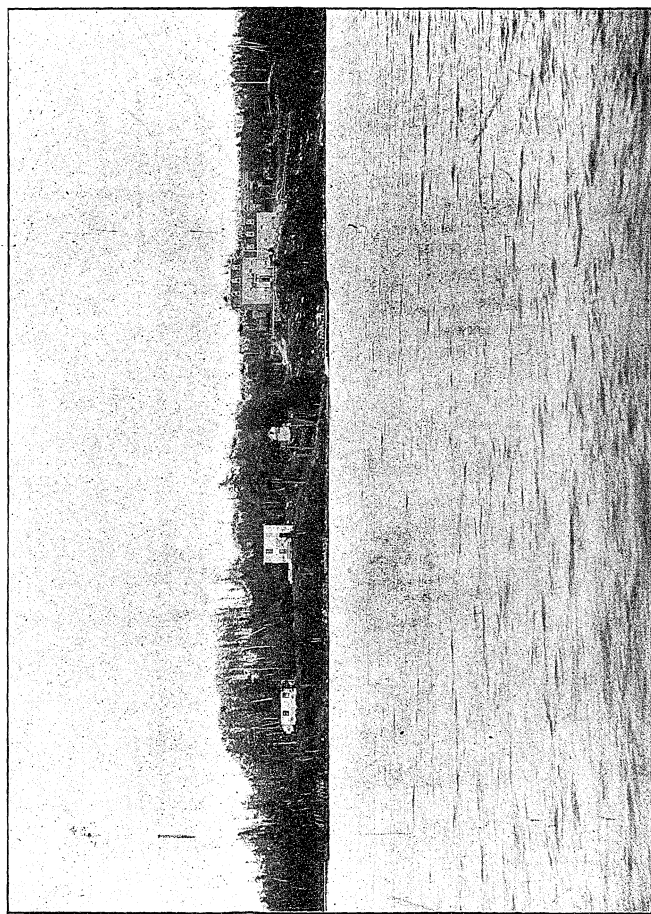
Santé.—La santé de ces sauvages n'a pas été bonne durant l'année. La consommation semble avoir été la cause déterminante de la plupart des décès.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont: l'agriculture, qui ne se fait guère sur une grande échelle, la pêche et la cueillette et la vente des fruits sauvages.

Toutefois la pêche et la chasse sont les principaux moyens d'existence de la plupart de ces indigènes. La Compagnie de Pêche de Buffalo, qui a un poste à la Pointe-aux-Barils, emploie quelques sauvages comme pêcheurs, ce à quoi ils se font de bons salaires.

Bâtiments.—Les habitations de cette peuplade sont petites et d'un plan inférieur. La plupart sont construites en troncs d'arbres et de dimensions telles qu'elles ne permettent pas de loger convenablement ceux qui les habitent.

Enseignement.—Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 21. L'enseignement leur est donné dans une école, sur la réserve, dirigée par une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. La discipline de l'école est très bonne et les progrès des élèves assez bons.



PENSIONNAT D'ENFANTS SAUVAGES, À PORTAGE-DU-RAT, DANS L'ALGOMA. [32]

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Voici comment se partagent les sauvages entre les dénominations religieuses : 72 méthodistes et 31 catholiques. On compte deux églises dans la réserve. Celle des méthodistes, une fois terminée, sera une très jolie construction ; l'autre, celle des catholiques, n'est pas encore près d'être terminée.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande, bien qu'ils ne soient pas, dans l'ensemble, aussi industriels qu'ils le pourraient, semblent être alertes et intelligents. Quelques-uns d'entre eux réussissent très bien grâce à la pêche qu'ils font pour la Compagnie de Pêche de Buffalo à la Pointe-aux-Barils, et s'il y en avait davantage parmi qui voudraient travailler, tous pourraient très bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'on ne m'a pas signalé de cas d'intempérance dans la peuplade durant l'année. La conduite morale des sauvages a été excellente.

BANDE DE HENVEY-INLET.

Réserve.—Cette réserve est située dans l'une des anses de la baie Georgienne, presque à mi-chemin entre l'anse de Byng et la rivière des Français. Elle embrasse 30 milles carrés.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 183 âmes, dont 48 hommes, 58 femmes et 77 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances et 6 décès ; 8 ont rejoint la bande et 20 l'ont quittée, ce qui fait un décroissement dans la population de la bande, de 16 pour l'année.

Santé.—La santé de cette bande durant l'année a été assez bonne.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la pêche et la chasse. Ces sauvages ne font que peu de culture. La pêche, la chasse et le travail dans les exploitations forestières constituent leurs principaux moyens de subsistance.

Enseignement.—Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 43. Il y a, dans la réserve, une école dirigée par une institutrice porteur d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. L'assiduité et la discipline sont très bonnes et les élèves font de très bons progrès.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette peuplade sont très passables ; leurs maisons sont blanchies à la chaux et tenues avec propreté. Leur bourgade est située sur un promontoire élevé et pittoresque, et leurs habitations prises dans leur ensemble constituent, je crois, le plus beau groupe de maisons sauvages dans cette surintendance.

Instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires sont peu nombreux, on ne compte que trois charrues et une herse.

Religion.—Près des trois quarts de cette peuplade sont catholiques, le reste est méthodiste. Une très bonne église catholique est pratiquement terminée, et un prêtre missionnaire de Byng-Inlet y viendra bientôt célébrer l'office divin.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont d'une catégorie supérieure. Ce sont des hommes vigoureux, dont la mine indique un travail constant. Ils sont très intelligents, et quelques-uns des jeunes gens ont fait beaucoup de progrès dans leur musique, ainsi que l'a prouvé la séance donnée par un quatuor de jeunes gens lors de la dernière distribution de l'annuité.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport, leur conduite n'a rien laissé à désirer durant l'année.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive nord du lac Nipissingue, à dix milles du village de North-Bay. Elle comprend environ 64,000 acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 197 âmes, dont 50 hommes, 55 femmes et 92 enfants. Il y a eu au cours de l'année 5 naissances, 1 sauvage a rejoint la peuplade, puis 2 décès, et 7 sauvages ont émigré, ce qui accuse un décroissement de 3 âmes durant l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse et les exploitations forestières.

Les indigènes de cette peuplade ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. La réserve étant située près d'un point de division du chemin de fer Canadien du Pacifique, avec en sus les exploitations forestières que fait constamment M. J. R. Booth sur la réserve, tout cela leur permet de trouver du travail à peu près n'importe quand.

Enseignement.—Il y a, dans la réserve, 42 enfants d'âge à fréquenter l'école. Ils ont une excellente école à leur bourgade la Baie-Beaucage; cette école est dirigée par une institutrice qui a un diplôme de troisième classe. L'assiduité est très bonne et les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils ont, dans la réserve, une très bonne église, où des missionnaires viennent de temps à autre célébrer l'office divin.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont alertes et intelligents, et sous de nombreux rapports peuvent rivaliser avec nombre de colons de la région. Ils ne cultivent que sur une petite échelle, attendu qu'ils comptent surtout sur leur travail dans les exploitations forestières et sur la chasse pour gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Comme il ne m'a pas été signalé d'acte d'intempérance parmi les indigènes au cours de l'année, j'en conclus que leur conduite à cet égard a été très bonne; au point de vue de la moralité leur conduite est excellente.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située à l'embouchure du lac Nipissingue, à la tête de la rivière des Français. Sa superficie est d'environ 25,000 acres, divisées en deux îles.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent nominalement à la tribu des Ojibewas, mais ce sont en réalité des métis qui ont beaucoup de sang français.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 78 âmes, dont 18 hommes, 26 femmes et 34 enfants. Au cours de l'année il y a eu une naissance et deux décès, quatre ont rejoint la bande et quatre l'ont quittée, ce qui fait un décroissement d'une âme dans la population, pour l'année.

Santé.—La santé de la peuplade a été très bonne durant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve semblent aujourd'hui très restreintes. L'agriculture se fait sur une très petite échelle. Il y a sur la réserve de cette peuplade une très riche forêt de pin qui, si elle était exploitée, ainsi que la chose pourrait se faire avec beaucoup d'avantage, rendrait ces indigènes très prospères. Présentement, la plupart d'entre eux sont dans une grande indigence, et ils y resteront tant qu'ils ne s'occuperont pas plus de leur bois. Les occupations de ces sauvages se résument à faire un peu de culture et à travailler dans les exploitations forestières.

Bâtiments et animaux.—Les bâtiments de cette réserve sont peu nombreux et construits en troncs d'arbres.

Les animaux et les instruments aratoires appartiennent presque tous au chef Dokis et à ses fils.

Enseignement.—Il n'existe pas d'école sur cette réserve; en conséquence les enfants grandissent sans avoir l'avantage de s'instruire, ce qui est à déplorer.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère français prédomine chez ces sauvages. Ils semblent d'une intelligence ordinaire, et seraient dans une condition plus prospère si leur chef consentait à vendre leur bois à leur profit.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Réserve.—On n'a pas encore assigné de réserve à cette bande. Ces indigènes vivent sur les bords du lac Témogamingue; un grand nombre habitent l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lac Témogamingue est situé à environ 40 milles à l'ouest du lac Témiscamingue.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de purs Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 83 âmes, dont 19 hommes, 30 femmes et 34 enfants. Au cours de l'année il y a eu trois naissances, et un sauvage a rejoint la bande, ce qui fait un accroissement total de quatre âmes.

Santé.—La santé de cette peuplade a été très bonne au cours de l'année.

Ressources et occupations.—La chasse est à peu près la seule ressource de ces sauvages, mais cette ressource diminue rapidement. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs et rivières, qui sont nombreux dans cette région, mais les sauvages font très peu de pêche. Les sauvages refusent de cultiver, alléguant qu'aucune réserve ne leur ayant encore été assignée, ils ne tiennent pas à défricher des terres qui se trouveraient plus tard en dehors des limites de la réserve.

Bâtiments.—Ces sauvages ont construit quelques maisons autour du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur l'île à l'Ours; mais la plupart vivent sous des tentes toute l'année.

Enseignement.—Il n'existe pour ces sauvages aucun moyen de s'instruire, conséquemment les enfants grandissent privés des avantages que donne l'éducation.

Religion.—Cette peuplade se compose totalement de catholiques. L'on est à construire une église près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais vu la situation inaccessible de Témogamingue, je ne vois pas comment on pourra y célébrer l'office divin, à moins que ce ne soit à de longs intervalles.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages semblent tous robustes, ainsi que le prouve le travail ardu qu'ils accomplissent dans les portages et à l'aviron, choses dans lesquelles ils excellent.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite est absolument satisfaisante.

BANDE DE WATHA (AUTREFOIS BANDE DE GIBSON).

Réserve.—Cette réserve est située entre l'extrémité méridionale du lac Muskoka et la baie Georgienne. Sa superficie est de 25,000 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou, comme on les connaît plus généralement, des Iroquois. Ils demeuraient autrefois à Oka, province de Québec.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 119 âmes, dont 28 hommes, 25 femmes et 66 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances et 5 décès, 2 sauvages ont rejoint la bande et 5 l'ont quittée, ce qui a produit un décroissement de six âmes dans la population de la peuplade, pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages durant l'année n'a été que passable.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et les exploitations forestières. Les indigènes de cette peuplade vivent surtout de la culture du sol. En hiver les jeunes gens trouvent de temps à autre du travail dans

les exploitations forestières des environs, et en été ils servent de guides aux touristes qui fréquentent en grand nombre les lacs de Muskoka.

Bâtiments.—Les bâtiments qui appartiennent à ces sauvages sont meilleurs que ceux qu'on trouve dans toute autre réserve de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a, dans la réserve, une école dirigée par un instituteur porteur d'un diplôme de troisième classe. Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 27. L'école est sous la surveillance de la Société des Missions Méthodistes, et l'éducation des enfants fait d'assez bons progrès.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade se partagent entre trois dénominations religieuses, comme suit, savoir : 84 méthodistes, 9 catholiques et 26 Frères de Plymouth. Un missionnaire méthodiste, dans la personne de l'instituteur, réside sur la réserve et des offices ont lieu régulièrement, et les fidèles de cette église les suivent très bien,

Traits caractéristiques.—Cette bande peut être tenue comme la plus industrielle et la plus progressive de cette surintendance, ce qui est dû surtout à l'intérêt que l'on porte à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport la conduite de cette peuplade est ce qu'il y a de mieux et ne laisse rien à désirer.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,

SAUVAGES DES SIX-NATIONS,

BRANTFORD, 24 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Six-Nations de la Grande-Rivière, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve est située dans le township de Tuscarora et en partie dans le township d'Onondaga, dans le comté de Brant, et en partie dans le township d'Onéida, dans le comté de Haldimand; sa superficie est de 43,696 acres.

Tribu.—Les tribus sont les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Tuscaroras, les Cayugas, les Sénécas et les Delawares, constituant les Six-Nations de la Grande-Rivière. Le nombre de tribus qui composent la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été le même; antérieurement à 1714 c'étaient les Cinq-Nations, alors que les Tuscaroras furent admis, et depuis, cette confédération fut appelée les Six-Nations. Quelques Delawares furent acceptés plus tard.

Population.—On compte 1,184 hommes, 1,116 femmes, 807 petits garçons et 861 petites filles, ce qui fait un total de 3,968 âmes, soit un accroissement de 39 sur la population de l'année précédente.

Santé et hygiène.—Au cours des premiers six mois de l'année, il y a eu plusieurs cas de fièvres typhoïdes, compliquées de pneumonie chez certains sujets; d'un autre côté, durant les derniers six mois, les principales maladies ont été la coqueluche et la grippe, compliquées de pneumonie dans nombre de cas. Un bon nombre de sauvages ont été vaccinés.

DOC. DE LA SESSION No 14

On a traité 12,559 malades au bureau du médecin de la réserve et 3,011 visites ont été faites, représentant 6,818 milles que les médecins ont eu à parcourir durant l'année.

Précautions hygiéniques.—Ces mesures sont régulièrement expliquées avec soin aux sauvages de la peuplade, et un grand nombre s'y conforment, en faisant, par exemple, brûler les déchets et les détritiques qui pourraient engendrer des maladies; en faisant un usage fréquent de chaux pour blanchir les bâtiments, bouillir l'eau, en creusant des puits pour éviter de se servir des eaux de fossés. On fait libre usage d'acide carbolique dans les réunions nombreuses, particulièrement dans la salle du conseil, et après chaque réunion du conseil le bâtiment est nettoyé d'un bout à l'autre.

Les chefs favorisent le drainage des marais et des eaux stagnantes par le creusage de grands fossés le long des chemins publics et au moyen de tuyaux de tuile qui sont fournis gratuitement aux particuliers, sur la recommandation de l'inspecteur des travaux, les sauvages devant fournir la main-d'œuvre pour la pose des tuiles.

Ressources et occupation.—La culture du sol est le principal moyen d'existence. Quelques-uns exercent leurs métiers, tels que les menuisiers et les maçons. Des centaines quittent la réserve à l'époque de la cueillette des baies et reviennent après la récolte du lin.

Bâtiments et animaux.—Les sauvages améliorent constamment leurs maisons en y établissant une meilleure ventilation; il en est de même de leurs étables, afin de mieux protéger leurs animaux en hiver et contre le mauvais temps. Au cours de l'année dernière huit granges ont été bâties.

Les récoltes de l'année dernière n'ont pas été bonnes en général; le blé, l'avoine, le maïs et les pommes de terre ont été d'un faible rendement, mais les pois et les racines ont été assez bons; d'un autre côté la récolte du foin a été de beaucoup meilleure que les années passées.

Enseignement.—Les dix écoles de la réserve ont été bien fréquentées; elles sont administrées par des commissaires.

Religion.—Les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion et à l'œuvre des classes du dimanche. Des pique-niques, des thés et des concerts ont souvent lieu dans diverses parties de la réserve dans le but de prélever des fonds pour des fins religieuses, et de grosses sommes d'argent se réalisent.

L'Eglise d'Angleterre a des offices régulièrement dans sept localités, l'Eglise baptiste dans cinq, l'Eglise méthodiste dans trois, les Frères de Plymouth dans une, et les Adventistes du Septième jour dans une; beaucoup de monde assistent à tous ces offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, pour la plupart des cultivateurs, progressent et s'améliorent lentement. Un concours de labour auquel seuls les sauvages prennent part, a lieu tous les ans sur la réserve. Un grand nombre de personnes assistent à ces concours et y prennent beaucoup d'intérêt. En général les sauvages sont de bons laboureurs, et il arrive fréquemment qu'ils concourent avec succès avec les blancs leurs voisins.

L'Institut des Cultivateurs de la circonscription électorale sud du comté de Brant a tenu une assemblée publique sur la réserve au mois de février dernier. Plusieurs mémoires ont été lus par des membres des diverses associations agricoles de la province; les sauvages y ont porté beaucoup d'intérêt et un bon nombre se sont affiliés à l'Institut. La société agricole de la réserve, dirigée uniquement par les sauvages, a tenu son exposition annuelle au mois d'octobre dernier. Un grand nombre y ont assisté et l'exposition a été couronnée de succès. Les travaux de voirie, qui se font sous la direction de 44 voyers nommés chaque année, ont été l'objet de beaucoup d'attention, et les chemins ont été bien entretenus.

Tempérance et moralité.—Les sauvages en général sont moraux et tempérants. Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui font un grand bien. L'intempérance va certainement en diminuant parmi les sauvages des Six-Nations.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON, *surintendant des Sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,

AGENCE DE THESSALON,

THESSALON, 18 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de l'agence de Thessalon, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est du village de Thessalon; sa superficie est d'environ quatre milles.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est d'environ 148 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages semble assez bonne. L'état d'hygiène chez eux est bon.

Ressources et occupation.—Leurs ressources sont l'agriculture et la pêche. Ce sont des pêcheurs, des cultivateurs, des journaliers et des chasseurs. En hiver ils travaillent dans les exploitations forestières, et en été dans les scieries et au chargement des bateaux; ils se tirent bien d'affaire.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette réserve sont principalement construits en troncs d'arbres, mais ils sont propres et confortables. Il n'y a pas d'écuries ou de granges dignes de mention, non plus que des instruments aratoires.

Enseignement.—L'école de la réserve est sous la direction d'un instituteur compétent et sous l'empire des nouveaux règlements qui rendent la présence obligatoire; nous espérons arriver à un bon résultat.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques. Un missionnaire qui vient les visiter voit à leurs besoins spirituels.

Traits caractéristiques.—Cette bande semble progresser dans tout ce qui contribue au bonheur et à la prospérité d'un peuple.

Moralité.—Ces sauvages sont moraux et paisibles, et ils peuvent favorablement soutenir la comparaison avec la population blanche du pays.

Observations générales.—Mon rapport sur cette peuplade peut se résumer en disant que sauf le manque d'intérêt en matière d'enseignement, ces sauvages progressent favorablement.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGUA.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Mississagua, du côté nord du lac Huron, et sa superficie est de trois milles et demi.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 156 âmes.

Santé.—La santé de cette bande n'est pas très bonne. Les maladies scrofuleuses et autres ont pris pied chez cette peuplade, mais grâce aux soins obligeants du docteur Baxter, leur médecin, leur santé semble s'améliorer.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette bande sont la chasse, la pêche et la culture du sol. Quelques sauvages de cette peuplade sont ce qu'on

DOC. DE LA SESSION No 14

appelle les habitants de l'intérieur; je suppose qu'ils vivent de chasse et de pêche. Ceux qui habitent la réserve sont des journaliers; ils cultivent de petits potagers et font assez de pêche pour leurs propres besoins; en hiver ils travaillent dans les exploitations forestières, et en été dans les scieries et au chargement des bateaux.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont pour la plupart faits en troncs d'arbres, mais ils sont assez bien entretenus. Ils ne s'occupent guère d'agriculture, et ils n'ont que très peu de bestiaux et d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils ont une bonne école qui est assez bien fréquentée.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques. Ils n'ont pas d'église dans la réserve; les offices sont célébrés dans la maison d'école.

Traits caractéristiques.—Les jeunes gens de la peuplade sont assez industriels et deviennent plus progressifs, de sorte que nous pouvons espérer des changements pour le mieux.

Moralité.—Moralement, ils sont sur un pied d'égalité avec les autres, et ils seraient encore mieux si les blancs s'en tenaient éloignés.

Observations générales.—J'ai donc l'honneur de vous dire qu'il y a amélioration sensible chez les jeunes gens de cette peuplade. Les anciens aiment la chasse et ont de l'aversion pour l'agriculture; les jeunes gens aiment la toilette et à avoir de l'argent; il s'en suit qu'ils vont améliorer la peuplade.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS.

Réserve.—Cette réserve s'étend du village de Cutler à la station de Spragge, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, sur la rive nord du lac Huron, et sa superficie est de 38 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est de 118 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année; l'on n'a pas rapporté de maladie. L'état d'hygiène des maisons et des abords est très satisfaisant.

Ressources et occupation.—Les ressources sont l'agriculture, le bois et le poisson. Ces sauvages cultivent le sol, travaillent dans les exploitations forestières et dans les scieries; ils cueillent beaucoup de baies et font un peu de sucre d'érable.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont faites en troncs d'arbres, mais elles sont tenues avec propreté.

Ces sauvages n'ont pas beaucoup d'animaux, vu qu'ils ne cultivent que peu.

Enseignement.—Ils ont, à Cutter, une excellente école qui est bien fréquentée. Les parents semblent porter à l'éducation de leurs enfants plus d'intérêt que toute autre bande de cette agence.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont catholiques et semblent prendre grand intérêt à l'enseignement religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bonnes gens paisibles, et avec cela très intelligents et très industriels.

Tempérance et moralité.—Ils semblent moraux et tempérants dans leur conduite.

Observations générales.—Les sauvages de cette peuplade sont industriels, tempérants, intelligents, religieux et progressifs, et ils vont aussi bien qu'on peut l'espérer.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Réserves.—La bande de la rivière des Espagnols est divisée en trois peuplades. La première demeure à Sahgamook, magnifique pointe qui s'étend dans le chenal nord du côté sud de la réserve de la rivière des Espagnols. La seconde habite la réserve sur la rive gauche de la rivière des Espagnols, ainsi qu'à Pogumasing et à

Biscotasing. La troisième se trouve sur l'île Manitouline, et elle est sous les soins de M. Sims, agent des sauvages de Manitowaning. La réserve embrasse au delà de 37 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande, pour deux divisions, est d'environ 319 âmes.

Santé.—En général la santé de cette peuplade a été très bonne, il n'y a pas eu de maladie ou d'épidémie chez elle.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette peuplade sont l'agriculture et la pêche. Ces sauvages gagnent leur vie à cultiver la terre, à pêcher, à travailler à la journée, à cueillir des baies et à faire des paniers; ils semblent heureux et prospères.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont de bons bâtiments, les meilleurs de l'agence. Leurs animaux sont de très bonne qualité. Ils ont quelques instruments aratoires, mais le département a commandé deux charrues pour eux et ces instruments leur ont été d'un grand secours pour leurs travaux de culture.

Enseignement.—Ces sauvages commencent à s'intéresser davantage aux choses de l'éducation. Ils ont à Sahgamook une école fort bien dirigée par M. Swezey qui, je crois, fait de son mieux pour préparer la jeune génération à atteindre dans le pays une sphère plus élevée que leurs pères ne pouvaient espérer avoir. Ils ont aussi à la rivière des Espagnols une école bâtie sur l'emplacement de celle qui a été détruite par le feu le printemps dernier; ce bâtiment leur fait honneur. Ils ont aussi à cette école une excellente institutrice dans la personne de Melle Morley, dont l'école n'est inférieure à aucune autre dans cette agence.

Religion.—Les sauvages de la première division sont catholiques pour la plupart. Ceux de la seconde division sont presque tous des anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart sont paisibles, industriels et obéissants.

Tempérance.—Règle générale, ces sauvages sont tempérants et semblent s'intéresser aux choses de la religion.

Observations générales.—Ces sauvages paraissent heureux et contents, et semblent marcher dans la bonne voie.

J'ai, etc.,

SAMUEL HAGAN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO.

AGENCE DE L'ÎLE WALPOLE,

WALLACEBURG, 1er novembre 1899.

L'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel sur les Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Je vous transmettrai dans une lettre séparée un relevé statistique pour la même période, avec le résultat du dénombrement des deux peuplades, indiquant l'accroissement et le décroissement de la population, les progrès accomplis en agriculture

DOC. DE LA SESSION No 14

etc., par l'état du nombre de boisseaux de grain récoltés, le nombre d'acres en culture, l'amélioration et les progrès en fait de bestiaux.

Agriculture.—Les récoltes de cette année égalent, quant à la qualité, toute autre moisson qu'on ait eu dans le passé, mais la quantité du blé n'était pas aussi considérable, non à raison du nombre d'acres en culture, mais à cause de la grande rigueur de l'hiver, qui a détruit suffisamment de blé pour réduire d'au moins un quart le nombre de boisseaux récoltés ; mais pour ce qui a été moissonné la qualité était égale à tout autre blé récolté en Canada.

La récolte du maïs a été belle ; celle de l'avoine exceptionnellement bonne ; les pommes de terre étaient d'une qualité magnifique, mais la quantité n'était pas aussi bonne à cause de la sécheresse ; toutes les autres racines et tous les autres légumes étaient de qualité et de quantité telles que c'est de nature à encourager tous les sauvages à devenir cultivateurs ; et ce qu'on en a exposé à la foire tenue au mois de septembre était sous tous rapports égal aux produits agricoles exposés aux foires de townships ou de comté.

Le temps cet automne a été très favorable aux semailles du blé, et ceci, joint au rendement des dernières moissons, a amené les sauvages de cette réserve à semer tout le blé qu'ils ont pu ; il s'ensuit que le nombre d'acres ensemencées est beaucoup plus considérable que d'habitude.

Santé et hygiène.—En thèse générale ces sauvages ne jouissent pas d'une bonne santé, et il en sera ainsi tant qu'ils ne prêteront pas plus d'attention à l'eau qu'ils boivent ; et bien qu'ils soient entourés d'une eau aussi bonne qu'il puisse s'en trouver dans n'importe quelle région, cependant, ceux-là qui habitent l'intérieur, loin de la rivière (et c'est le cas pour le plus grand nombre), ne peuvent profiter de l'eau de la rivière, et comme ils n'ont pas de puits ils se servent d'habitude de l'eau des fossés et des marais, enfin de toute eau qu'ils trouvent, et à mesure que l'été avance cette eau se fait de plus en plus rare et devient de plus en plus corrompue, jusqu'à ce qu'enfin, comme la chose est arrivée cette année, tout est asséché ; et les souffrances amenées par le manque d'eau quand elle est toute disparue, jointes aux effets de ce liquide tant qu'il y en a, laissent hommes et bêtes dans une condition qui est loin d'être salubre. Et je prétends que la maladie qui a régné chez les porcs l'année dernière et qu'on a appelée "choléra des cochons", était le résultat de l'eau qu'ils étaient obligés de boire, et rien autre chose.

Les précautions d'hygiène qu'on a prises en fait de nettoyage des cours et des dépendances, de l'emploi de désinfectants, de la chaux, etc., du blanchissage des dépendances et des maisons l'année dernière et cette année, ont eu un effet sensible ; mais il est difficile de faire comprendre aux sauvages que la chaux qu'on expédie gratuitement au passage de la rivière et qu'on y garde pour la distribution ait beaucoup de valeur, bien que la chaux ait été en plus grande demande cette année que l'année dernière, comme s'ils avaient jusqu'à un certain point remarqué l'effet de l'emploi de la chaux.

La mortalité chez les sauvages a été plus forte cette année que l'année dernière, mais c'est plutôt dû au froid extrême de l'hiver qu'à toute autre cause, vu que la mort a surtout passé chez les vieillards et les jeunes enfants. Si on pouvait les amener à entourer le bas de leurs maisons en automne et à remplir les fentes dans les murs, entre les troncs d'arbres, et tenir chaudement les vieillards et les enfants, la maladie et la mortalité serait beaucoup moindres. On leur a, à maintes reprises, fait voir tout cela et bien d'autres choses encore, mais l'habitude de vivre comme ils ont toujours vécu est très difficile à rompre.

Enseignement.—Pour ce qui est des maisons d'école, du mobilier, des livres et de tout autre matériel scolaire, il n'y a rien à désirer. Le département fournit avec promptitude et libéralité tout ce qu'il faut pour l'école, y compris le bois de chauffage et tous les poêles ; mais les parents ne manifestent pas assez d'intérêt à envoyer leurs enfants à l'école, et une bonne partie du travail des instituteurs se trouve peine perdue, car si un élève ne va à l'école que quand cela lui plaît, l'éducation de cet élève doit avoir un effet décourageant chez l'instituteur, et les élèves de cette catégorie ne sont que trop nombreux.

63 VICTORIA, A. 1900

Chemins et ponts.—Les chemins de la réserve de l'île Walpole sont, en été et en hiver, très beaux et assez bien entretenus, à la corvée; ces chemins vont dans toutes les directions, de sorte que chaque sauvage de la réserve est propriétaire d'un boghei couvert ou d'une voiture d'été "démocrate", et qu'il peut avec cela aller sur toutes les routes en toute sûreté.

Un chemin neuf a été tracé durant l'été et sera terminé bientôt; ce chemin conduit à High-Banks, où un grand nombre de personnes se réunissent en été pour s'amuser; c'est un lieu bien achalandé et qu'on atteint par eau et par terre; ce chemin neuf fait un raccourci d'un mille sur l'ancienne route qui menait à High-Banks, et le tracé est bien meilleur. La construction de ce chemin imposait l'érection d'un pont sur pilotis sur le Grand Creek; ce pont a été terminé et est d'une construction solide. Le chemin même passe en grande partie sur un plateau large d'environ cent pieds, formant une route naturelle, bordée d'arbres en nombre suffisant pour donner de l'ombre en été et un abri en hiver. Ce sera une promenade magnifique et un appoint considérable à la beauté de High-Banks.

Exposition agricole.—Au cours de l'été de 1898, l'on fit des efforts pour organiser une exposition agricole sur l'île, efforts auxquels s'opposa une partie des sauvages, mais ceux qui avaient lancé le projet insistèrent et le portèrent à heureuse fin, la direction ayant réussi à faire assez d'argent avec les visiteurs pour payer tous les prix et toutes les dépenses et avoir un surplus de \$66.21. Ceci les encouragea à tenter la chose de nouveau, et une autre exposition à eu lieu cet automne, au mois de septembre, exposition qui fut un peu plus grande et plus coûteuse que la première, mais qui fut loin d'être un fiasco; et j'ai bon espoir que les sauvages vont continuer à avoir une exposition chaque année, et qu'avant longtemps ils auront un bâtiment et un terrain qui leur permettront d'exposer avec beaucoup plus d'avantages que maintenant.

Bateaux passeurs.—Les bateaux passeurs sont tous en bon état, faisant très bien le service; celui du passage principal se suffit à lui-même, en ce sens qu'il gagne suffisamment avec les étrangers pour acquitter ses propres dépenses et passer gratuitement les sauvages.

J'ai, etc.,

ALEX. McKELVEY,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,

ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,

BÉCANCOUR, 24 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse du même nom. Sa superficie est de 176 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Abénakis.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 49 âmes, dont 20 personnes du sexe masculin et 29 du sexe féminin. Sur ce nombre 16 sont des enfants.

Au cours de l'année il y a eu deux décès et une naissance.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire de cette bande est bon. Néanmoins la population va toujours en diminuant.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupation.—Les ressources de cette bande sont la culture du sol, la fabrication des paniers et d'autres ouvrages de fantaisie, la chasse, le travail dans les exploitations forestières, le flottage du bois et le service de guides pour les touristes américains.

Bâtiments, mobilier et animaux.—Les maisons et leurs mobiliers laissent beaucoup à désirer.

Bien que cette peuplade soit pauvrement montée en fait d'animaux et d'instruments aratoires, elle en augmente cependant le nombre.

Enseignement.—L'école de la réserve n'a pas été ouverte cette année à cause du manque d'assiduité des enfants. Toutefois les enfants ont le privilège de fréquenter une école de blancs dans les environs de la réserve, et qui se trouve à cinq ou six arpents au plus. Malheureusement, il n'y a qu'un seul enfant qui ait réellement profité de l'occasion.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques ; ils sont confiés aux soins spirituels du curé de la paroisse de Bécancour, qui remplit auprès d'eux les fonctions de missionnaire.

Traits caractéristiques.—En général ces sauvages sont pauvres, ce qu'on doit attribuer en grande partie à leur imprévoyance. Ils sont néanmoins assez industriels.

Tempérance et moralité.—Leur conduite morale est bonne ; mais malheureusement leur soif de boire continue.

J'ai, etc.,

H. DÉSILETS,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 15 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel et un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Statistique vitale.—La peuplade d'Abénakis sous mes soins se compose de 374 personnes, dont 361 Abénakis, 1 Montagnais, 1 Abénakis de Bécancour, 3 Amalécites de Viger, 4 métis qui ne font pas partie de la peuplade, et 4 blancs mariés à des sauvages, qui habitent la réserve et mènent la vie des sauvages.

Il y a eu durant l'année deux naissances et neuf décès.

L'accroissement de la population de la bande sur l'année dernière s'explique par le retour de quelques familles qui habitaient d'autres parties de la province ou hors du pays.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique durant l'année, et la plupart des sauvages jouissent d'une bonne santé.

Religion.—Les sauvages appartiennent à diverses dénominations religieuses ; ainsi, on compte 276 catholiques, 67 anglicans et 31 adventistes.

Il y a une église catholique dans la réserve, desservie par le révérend Joseph de Gonzague, qui est lui-même un Abénaki ; il y a aussi une église protestante sous la direction du révérend Henri Loiseleur.

Enseignement.—L'éducation des enfants est l'objet de soins les plus particuliers. La plupart des sauvages savent lire et écrire, et bon nombre d'entre eux ont fait

63 VICTORIA, A. 1900

un cours au collège ou dans d'autres institutions d'éducation supérieure. Il y a deux écoles dans la réserve : l'école catholique, sous la direction de la rév. Sœur Saint-Laurent, et l'école protestante, sous la direction du rév. Henri Loiselle. Ces deux écoles sont bien dirigées, et donnent une excellente éducation à un grand nombre d'enfants.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis est de faire des paniers et des ouvrages de fantaisie, industrie dans laquelle ils sont très habiles. Ils font des paniers tout l'hiver, et vers le mois de juin la plupart des familles s'en vont aux bains de mer des Etats-Unis, particulièrement sur les côtes de l'Atlantique et dans les Montagnes-Blanches, ainsi que dans la province d'Ontario, pour vendre leurs articles. Ils reviennent l'automne. Ce commerce est leur principale source de revenus.

Il n'y a plus que cinq ou six familles qui font la chasse, tout en fabriquant des paniers; mais ce qu'ils réalisent de cette façon diminue chaque année de plus en plus à mesure que le gibier se fait plus rare, et vu que les sauvages sont maintenant obligés d'aller si loin pour le trouver.

Agriculture.—L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-François, et l'on ne compte que peu d'instruments aratoires dans la tribu. Quelques-uns d'entre eux, même, ne cultivent pas du tout; d'autres cultivent quelques légumes, comme des pommes de terre, du maïs, des fèves, etc. Certaines familles cultivent un peu plus, mais la vente de leurs paniers, qui les oblige de s'absenter durant la majeure partie de l'été, les empêche de donner à la culture l'attention nécessaire requise pour obtenir du succès. De plus, les sauvages n'aiment pas la culture et ne s'y appliquent pas.

Progrès matériel.—Cette année, une belle maison de bois a été construite, et actuellement il y a en voie de construction un presbytère de brique dont le prix de revient sera de \$1,500 à \$2,000. On compte aussi dans la réserve plusieurs jolies maisons, dont un bon nombre sont très confortables, et la bourgade des Abénakis, située sur les rives pittoresques de la rivière Saint-François, présente un joli aspect, rivalisant même à cet égard avec grand nombre de villages canadiens.

Tempérance et moralité.—Les difficultés attribuables à l'usage des spiritueux ont été peu fréquentes cette année; règle générale, la conduite morale des sauvages est bonne.

Tous sont bien civilisés et vivent en harmonie et en bons termes avec la population blanche des environs.

J'ai etc.,

A. O. CAMIRÉ,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT.

MANIWAKI, 28 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située dans le comté d'Ottawa, province de Québec. Elle comprend le township de Maniwaki, et sa superficie est d'environ 45,750 acres.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 396 âmes, dont 94 hommes, 110 femmes et 192 enfants, soit un accroissement de sept âmes, résultat de douze nais-

DOC. DE LA SESSION No 14

sances dont il faut cependant déduire 5 décès. La mortalité a eu pour cause, dans un cas la vieillesse, dans un autre la chute d'un arbre dans la forêt, et dans trois autres des maladies des enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, il n'y a pas eu de maladie épidémique ou contagieuse durant l'année. Les règlements d'hygiène ont été rigoureusement observés.

Ressources et occupation.—Le sol est fertile et très propre à l'agriculture, mais la meilleure partie de la réserve reste encore inoccupée, car les sauvages sont établis le long des rivières du Désert, Gatineau et Bitobi, dont les bords sont inondés chaque printemps, ce qui retarde les semailles.

Les principales occupations de ces sauvages sont les exploitations forestières, le flottage du bois et la chasse. Les anciens de cette peuplade se conforment à leur vieille coutume de la chasse, mais les plus jeunes l'ont abandonné, et se livrent à d'autres industries pour gagner leur vie.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Depuis mon rapport, il s'est construit une maison et trois granges nouvelles. Et il s'est acheté trois charrues, un chariot, deux voitures d'été 'démocrates', deux râteliers à cheval et d'autres instruments aratoires, ainsi que trois bogheis, dont un est recouvert et a été acheté par Peter Tenesco au prix de \$95.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école dirigée par Mlle Annie O'Connor. Les enfants qui suivent l'école font de très bons progrès, mais le nombre en est faible. Joint à l'inconscience des sauvages à suivre l'école, il y a le fait que cette école n'est pas convenablement située; mais comme le département se propose de bâtir une nouvelle école dans un lieu plus convenable, j'espère en de meilleurs résultats à l'avenir.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont catholiques; ils fréquentent l'église des oblats à Maniwaki. Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux et se montrent très enthousiastes en tout ce qui touche à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Il s'est fait des progrès considérables en agriculture durant l'année. Treize acres de terre neuve ont été défrichées, et au delà de trente acres de vieille prairie ont été levés, ce qui est du neuf en fait de culture pour les sauvages, car l'indigène, une fois que sa terre est en prairie, se contente de la laisser dans cet état, à ce point que, parfois, le bois se remet à pousser. Sur les trente acres levées l'automne dernier, près de la moitié l'ont été par les fils de John White Duck, ce qui leur fait honneur, vu que leur père a toujours été chasseur et qu'il n'a jamais été compté au nombre des sauvages qui cultivent, à Maniwaki.

Un chef et deux conseillers ont été élus le 24 juin pour les prochains trois ans, et je crois qu'ils ont été bien choisis. Ce sont: John Tenesco, chef; Benjamin Chalfoux et Simon Otjik, conseillers.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que l'intempérance est le plus grand obstacle qui entrave les progrès des sauvages de Maniwaki, et il est presque impossible de réprimer le mal, car ils réussissent toujours par un moyen ou par un autre à se procurer des spiritueux.

La conduite morale des sauvages, l'année dernière, n'a pas été très bonne; mais les coupables dans chaque cas ont été de vieux endurcis. La conduite des jeunes gens à cet égard a été bonne, et l'on ne m'a pas signalé d'actes d'immoralité de leur part.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ALGONQUINS DE TÉMISCAMINGUE,

TÉMISCAMINGUE-NORD, 30 juin 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de Témiscamingue est située sur la rive nord de la rivière Quinzai, à la tête du lac Témiscamingue.

Elle embrasse une superficie de 38,200 acres, dont 22,810 ont été cédées au bénéfice de la peuplade, en mai 1898, laissant une étendue de 15,390 acres à l'usage des sauvages.

Statistique vitale.—Au cours de l'année il y a eu 7 naissances et 4 décès. La population est de 190 âmes.

Santé.—Durant l'année, il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages—la grippe, des rhumes et autres maladies—mais sans suite fatale. En ce moment l'état de santé est assez bon.

Occupation.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, la pêche et la chasse. Les animaux à fourrure se font de plus en plus rares, pour beaucoup à cause de la présence des colons qui sont aujourd'hui établis dans toute la région. Il ne s'est pas fait beaucoup de culture, mais les perspectives de l'avenir sont belles. En été les sauvages s'occupent à faire des canots et servent de temps à autre de guides aux touristes et aux amateurs de chasse. A part cela ils n'ont guère de moyens de gagner leur vie.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve. L'institutrice, Mde. W. Malone, née Mlle Legge, est capable et attentive à ses devoirs.

L'école est bien montée en tout ce qu'il faut. L'assiduité n'est pas aussi bonne qu'autrefois ; il s'ensuit que les progrès des enfants ne sont pas aussi bons.

Le nombre des enfants qui fréquentent l'école est de 49, dont 26 petits garçons et 13 petites filles. La présence moyenne est de 30.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont catholiques. Ils ont une jolie église dont l'installation est moderne. La propriété de l'église est joliment entourée d'une clôture solide.

Tempérance.—Il s'est fait récemment une grande consommation de spiritueux. Les sauvages paraissent en mesure de se les procurer trop facilement.

Observations générales.—M. le Dr Bourbonnais est présentement à construire une scierie sur la partie cédée de la réserve. Les travaux avancent rapidement, et la scierie sera bientôt terminée et prête à marcher, ce qui sera d'un grand avantage pour les sauvages de la réserve et leur permettra de bâtir et d'avoir de l'emploi.

J'ai, etc.,

A. McBRIDE,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

PROVINCE DE QUÉBEC.

AMALÉCITES DE VIGER,

CACOUNA, 8 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel accompagné d'un état tabulaire au sujet des Amalécites de Viger pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Statistique vitale.—On compte 111 sauvages sur cette réserve. Il y a eu deux décès et une naissance.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse dans la réserve, sauf quelques cas de grippe; les règlements d'hygiène ont été bien observés.

Occupation.—La principale occupation de ces sauvages est la fabrication de paniers de différentes sortes et d'autres ouvrages de fantaisie (ceux-ci faits par les femmes) qu'ils vendent aux blancs en été. Les hommes font un peu de pêche et de chasse; ils font aussi des raquettes en hiver; ils s'en vont dans différentes parties du pays et parfois très loin d'ici. Ils ne passent que peu de temps dans chaque lieu. Ils sont toujours très pauvres. Le gouvernement est assez bon de fournir des vivres de temps à autre aux malades et aux plus indigents, afin de les empêcher de mourir de faim, et ils sont très contents.

Enseignement.—Les enfants vont régulièrement à l'école et au couvent, mais on ne compte que très peu d'enfants sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont très tempérants, sauf quelques exceptions; la conduite morale est excellente, surtout chez les femmes.

J'ai, etc.,

EDOUARD BEAULIEU,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC.

HURONS DE LORETTE,

JEUNE LORETTE, 15 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de la tribu des Hurons et des autres sauvages établis qui relèvent de mon agence, avec un relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—Depuis mon dernier rapport, rien n'a changé. La tribu des Hurons a encore trois réserves: 1. la réserve du village de Lorette, superficie 30 acres; (2) la réserve "Quarante-Arpens", superficie 1,352 acres, et (3) la réserve de Rocmont, dont la superficie est de 15 milles carrés, ou 9,600 acres. Ces trois réserves forment une superficie totale de 10,990 acres.

Sur cette dernière, le droit de couper le pin et l'épinette est accordé à M. H. Atkinson, marchand de bois, qui a l'intention de laisser la réserve dans son état actuel pour plusieurs années, jusqu'à ce que les dommages sur la rivière Sainte-Anne il y a quelques années passées soient réparés. Le droit de la coupe du bois est renouvelable chaque année.

Il est actuellement question de concéder la réserve des "Quarante-Arpents".

Le village de Lorette, où résident le plus grand nombre des Hurons, conserve son air antique admiré des visiteurs.

Population.—Il y a eu l'année dernière 11 naissances et 4 décès dans la tribu des Hurons, soit une augmentation de 7 de leur nombre total, qui est maintenant de 448, et se décompose comme suit : 132 hommes, 132 femmes et 184 enfants.

Mon agence s'étend aussi aux comtés de Québec, Montmorency et Charlevoix, où les sauvages sont dispersés comme suit :—

1. Trente-quatre Amalécites résidant dans la paroisse de Saint-Pierre-de-Charlesbourg, dans le comté de Québec, mènent une vie nomade, sans faire de progrès perceptibles. Ces sauvages travaillent à la journée et font un peu de chasse et de pêche. Quelques-uns d'entre eux confectionnent des ouvrages en frêne, font des paniers, et vivent, d'une manière ou d'une autre, au jour le jour. Neuf hommes, onze femmes et quatorze enfants, dispersés ci et là, dans le comté de Québec, composent cette petite peuplade.

2. Dix-neuf Abénakis résident aussi dans le comté de Québec et travaillent pour les blancs, sur leurs fermes. Ils fabriquent aussi des ouvrages de fantaisie et des canots. Ils vivent très confortablement. Cinq hommes, cinq femmes et neuf enfants composent ce petit groupe.

3. Un autre groupe d'Abénakis réside à Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix. Ces sauvages possèdent plusieurs acres de terre qu'ils ont achetées, mais qui ne leur rapportent pas assez pour leur entretien. Chaque année le département est obligé de leur venir en aide. D'après le dernier rapport, cette petite peuplade se compose de 8 hommes, 8 femmes et 7 enfants, en tout 23.

Le nombre total de la population sauvage à laquelle s'étend mon agence est donc de 524.

Occupation.—Ainsi que mentionné d'une manière générale dans mes rapports antérieurs, les Hurons font peu d'agriculture. Le fait est que durant de longues années, alors que l'industrie locale—la fabrication des raquettes et la confection des mocassins et des ouvrages de fantaisie—était très prospère et rémunératrice, les Hurons ont été loin de songer à l'agriculture, s'occupant exclusivement de l'art dont ils avaient tout le monopole. Plus tard, en faisant la chasse et la pêche et en servant de guides à nombre de touristes qui fréquentent la région du lac Saint-Jean, ses forêts et ses lacs, les sauvages trouvèrent des ressources pécuniaires suffisantes pour leur permettre de vivre à l'aise. Naturellement ils se détournent de l'agriculture, qui demande un dur labeur et qui est moins rémunératrice, sans parler des revers dans l'industrie, où la concurrence d'aujourd'hui serait ruineuse aux sauvages.

L'enthousiasme de l'année dernière, qui a fait croire à ces sauvages que leur prospérité continuerait, a trompé leur prévoyance, et cette année la fabrication des raquettes et des mocassins a été presque nulle, comparée à l'année dernière. Sans l'introduction dans le village d'une nouvelle industrie, la fabrication des canots en toile, plusieurs familles auraient été dans un grand besoin. Il est probable que c'est ce qui a fait décider quelques-uns des sauvages à favoriser la concession de la réserve des "Quarante-Arpents", afin qu'il leur soit plus facile de devenir individuellement propriétaires des lots ainsi concédés, de les améliorer et d'en retirer des moyens de vivre, qu'ils trouvaient autrefois dans la culture du sol.

La confection des ouvrages de fantaisie, nécessairement négligée l'année dernière à cause de l'engouement qu'il y avait eu pour la fabrication des raquettes et des mocassins, a été plus profitable cette année, le revenu de cette industrie a triplé ce qu'il avait été l'année dernière. Un stock a été confectionné durant l'hiver, et les familles, encouragées, partirent pour les places d'eau, où elles vont généralement vendre leurs marchandises.

DOC. DE LA SESSION No 14

Quelques-uns de nos Hurons, comme d'habitude, ont fait un peu de chasse pendant l'hiver. Les résultats, vu les circonstances, ont été très satisfaisants. Cependant, vu les restrictions imposées par le gouvernement provincial, la chasse est toujours de plus en plus difficile. Plusieurs Hurons ont aussi servi de guides aux touristes dans le cours de l'année, quoique pas en aussi grand nombre que d'habitude.

Santé et état hygiénique.—Du côté de l'hygiène, la population du village des Hurons est toujours dans un excellent état, grâce aux précautions qu'on a pris il y a quelques années en adoptant les règlements approuvés par l'exécutif en 1895.

Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, ce qui est certainement dû à ce que le village a été tenu dans un état salubre.

Enseignement.—La classe des filles, dirigée par M^{lle} Saint-Amand, a donné un résultat des plus satisfaisant, et l'avancement que les élèves ont fait dans les différentes branches d'études (la grammaire, la géographie, l'arithmétique, l'anglais et l'histoire) a été réellement surprenant. J'ajoute à regret que la classe des garçons est tout à fait défectueuse; l'âge avancé de l'institutrice et les défauts de ses méthodes ont eu pour résultat un manque de discipline regrettable. Quant au reste, tout est en parfait ordre dans les deux classes, l'aménagement, le confort, les livres, etc.

Religion.—L'abbé Guillaume Giroux a encore la direction de tous les services religieux dans la chapelle du village des Hurons, qui, à l'exception de 4 de ses membres, professent la religion catholique romaine. Les sauvages des autres petits groupes auxquels s'étend mon agence professent aussi la religion catholique romaine.

Moralité et tempérance.—La population huronne a été certainement exemplaire dans l'observation des lois de la tempérance et de la moralité. Il n'y a plus de désordres maintenant, et il n'est pas besoin d'intervenir auprès des débitants de spiritueux pour empêcher la vente de la boisson forte, qui causait tant de trouble dans les années passées.

Condition de la tribu des Hurons.—Comme je l'ai exposé plus haut, l'industrie locale ayant complètement manqué l'année dernière, il s'en est suivi que les Hurons ont été privés de l'aisance qu'ils auraient pu obtenir dans une année d'abondance comme l'année précédente. Cependant, en pratiquant l'économie sur une grande échelle, ils ont en général évité de trop s'endetter, et je crois que les résultats de cette mauvaise année ne seront pas trop fâcheux. L'ouvrage a paru augmenter durant les derniers mois de cet exercice, et il y a eu une plus grande demande pour les raquettes et les mocassins.

J'ai remarqué aussi, avec plaisir, que l'émulation parmi nos jeunes gens devient, de plus en plus marquée de raison, et que chacun fait tout en son pouvoir pour se préparer à tout ce qui peut lui arriver dans la vie.

Décès du grand chef Philippe Vincent "Téonoatasta".—La tribu des Hurons, qui, au mois de décembre 1897, avait eu le malheur de perdre son grand chef, Maurice Sébastien "Abgnionlen", dont le nom ne s'effacera jamais de la mémoire des membres de cette tribu, a eu le malheur de perdre à la fin de décembre 1898 son autre grand chef, Philippe Vincent "Téonoatasta", qui occupait cette position depuis 18 mois. Feu M. Vincent, imitant les vertus de son distingué prédécesseur, se montra toujours dévoué à ses compatriotes. Grand manufacturier, il savait comment distribuer le travail et le bien payer. Homme honnête, habile et expérimenté, il occupait dans l'industrie chez les sauvages une position remarquable; et sa mort, si soudaine (M. Vincent n'avait que 59 ans), a créé dans la tribu un vide qu'il sera difficile de remplir. Il était une des plus parfaites figures de la tribu des Hurons.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 31 août 1899.

L'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les Iroquois de Caughnawaga, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un relevé statistique pour la même période.

Réserve.—La réserve a une superficie de 12,327 acres; environ 400 acres sont boisées; le reste est en culture et en pâturage. Le terrain, en plus grande partie, est de bonne qualité.

Statistique vitale.—La population est composée de 492 hommes, 472 femmes et 1,031 enfants au-dessous de 21 ans. Il y a eu cette année 97 naissances et 66 décès; la population a augmenté de 31 par les naissances et de 5 par le retour d'absents.

Santé.—La santé des sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie dans la réserve, pendant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de la réserve sont l'agriculture, la confection d'ouvrages en rassade et la fabrication de crosses et de raquettes. Un grand nombre de sauvages s'occupent d'agriculture; d'autres font la descente du bois en radeaux dans les rapides de Lachine, où plusieurs sont employés comme pilotes. Quelques-uns travaillent pour *Iron Bridge Company*, à Lachine, d'autres pour la *Hydraulic Company of Lachine*. L'industrie commune des sauvages est la fabrication des ouvrages en rassade, des crosses et des raquettes.

Bâtiments et instruments aratoires.—Presque toutes les constructions des sauvages sont très confortables; et les cultivateurs se pourvoient d'instruments aratoires.

Education.—Il y a dans la réserve 451 enfants d'âge à aller à l'école; sur ce nombre environ 200 y assistent très irrégulièrement, et leur avancement laisse beaucoup à désirer. Il y a deux écoles catholiques romaines: une pour les garçons, sous la direction d'un maître, l'autre pour les filles, dirigée par une maîtresse et une assistante; il y a aussi une école méthodiste, pour les garçons et les filles, dirigée par une maîtresse.

Religion.—Il y a une église catholique romaine sur la réserve, desservie par deux missionnaires. Les méthodistes tiennent leurs offices dans la maison d'école; il n'ont pas de ministre résidant sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industriels et habiles, mais il y a eu peu d'amélioration manifeste dans leurs habitudes.

Tempérance.—La tempérance n'a certainement pas fait de progrès durant l'année.

Observations générales.—Les affaires de cette bande sont, en général, satisfaisantes, et les sauvages sont paisibles.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 8 août 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les îles situées un peu en bas de Prescott, et en face du village de Lancaster (Ontario), en aval, formant en tout une superficie de 6,887 acres.

Statistique vitale.—La population est de 1,337 âmes. Elle se décompose comme suit :—318 hommes, 307 femmes, 377 garçons et 335 filles. Il y a eu 49 naissances et 34 décès, soit une augmentation de 13.

Santé et état sanitaire.—A l'exception de quelques cas de phtisie, il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les règlements sanitaires sont bien observés. Les sauvages tiennent leurs maisons et dépendances soigneusement en bon ordre.

Occupation.—Ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux, travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer ; ils fabriquent aussi des crosses et confectionnent des paniers sur une grande échelle.

Bâtiments.—A part de leurs demeures, ces sauvages ont aussi des étables pour les chevaux et le bétail, des granges et des hangars.

Bétail.—Ils possèdent un bon nombre de chevaux et de bestiaux. Ils ont aussi des cochons et des volailles.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont tout ce qu'il leur faut en fait d'instruments aratoires et d'outils, tels que charrues, herses, semoirs, sarcloirs, rouleaux, faucheuses, moissonneuses, râtaux, tarares, batteuses mécaniques, coffres à outils, charrettes, bogheis et traîneaux.

Education.—Il y a deux écoles sur la réserve, une dans l'île de Cornwall et l'autre dans le village de Saint-Régis.

Religion.—Il y a sur la réserve une église catholique romaine et une méthodiste. Les sauvages s'intéressent beaucoup aux choses du culte, et les missionnaires voient à leurs besoins.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages de la peuplade prennent un vif intérêt dans l'agriculture ; ceux qui progressent sont, dans l'île Cornwall : Mitchel Benedict, Louis Benedict, Thomas White, Mitchel Bova, Peter Colwell, Mitchel Jacob, Mitchel Leaf et autres ; dans l'île Saint-Régis : John Skettis, John David, Louis Thompson, John Thompson, John Sawatis, Angus Papineau et autres.

Au village de Saint-Régis, Peter Day a construit un four et tient une boulangerie ; il fait du bon pain ; ce sera très commode et avantageux pour les sauvages ; on espère qu'il réussira.

Tempérance.—Il y a des sauvages qui font usage de spiritueux ; lorsqu'ils se rencontrent avec leurs amis de l'autre côté de la frontière, ils passent une nuit d'orgie.

Moralité.—La moralité de la bande est très bonne.

J'ai, etc.,

GEORGE LONG,
Agent des sauvages.

63 VICTORIA, A. 1900

PROVINCE DE QUÉBEC.

BANDE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES,

CAUGHNAWAGA, 31 août 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—Les terrains qu'occupent les sauvages d'Oka sont éloignés les uns des autres ; il est impossible d'en donner l'exacte superficie ; la plus grande partie cependant est en culture.

Population.—Les membres de cette bande sont au nombre de 430 âmes, qui se décomposent comme suit : 106 hommes, 96 femmes et 228 enfants ; sur ce dernier nombre 80 sont en âge de fréquenter l'école. La bande n'a pas beaucoup augmenté en nombre.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve durant l'année.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence des sauvages sont l'agriculture, la fabrication des ouvrages en rassade et l'emploi dans les chantiers ; les sauvages se livrent à toutes ces occupations. Ils n'ont pas d'industrie d'importance.

Bâtiments et instruments aratoires.—Leurs constructions, en plus grande partie, sont très médiocres, et ils ont très peu d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants fréquentent très régulièrement l'école.

Religion.—La plupart des sauvages sont méthodistes ; les autres sont catholiques romains. Ils sont tous très attachés à leur culte.

Observations générales.—En général, les affaires de la bande me paraissent très satisfaisantes.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MICMACS DE MARIA,

MARIA, 30 juin 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve des Micmacs de Maria est située sur le côté ouest de la Grande-Cascapédia, et est bornée au sud par les eaux de la baie des Chaleurs. Elle a une superficie de 4,160 acres.

Population.—Il y a eu une décroissance de 6 dans la population sauvage sur l'année dernière ; le chiffre, cette année, n'en est que de 86.

DOC. DE LA SESSION No 14

Condition sanitaire.—La santé parmi les sauvages n'a pas été bonne ; la grippe, la consomption, etc., ont fait plusieurs victimes. Plus de la moitié des enfants meurent en très bas âge, et la plupart des vieillards sont emportés par la consomption.

Education.—Les vieux sauvages n'ont que peu ou point d'éducation ; ceux de la plus jeune génération peuvent lire, écrire et faire un peu de calcul ; ils le doivent à la bonne école qu'ils fréquentent ; leur avancement est visible tous les ans.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains. Ils furent convertis à la vraie foi par les premiers missionnaires du pays, et sont demeurés très attachés à leur religion. On n'entend pas parler d'apostasie chez les Micmacs.

Ils ont une jolie petite église, où ils se réunissent pour prier et chanter des cantiques dans leur langue, lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre à Maria pour assister au saint sacrifice de la messe.

Tempérance.—Règle générale, les sauvages ont de bonnes habitudes, et il y a peu de vices parmi eux. Cependant ils ont tous un goût reconnu pour les spiritueux ; s'ils n'étaient pas si pauvres et s'ils pouvaient se procurer facilement de la boisson, ils seraient ivrognes.

Occupation.—Les sauvages font un peu de culture, de chasse et de pêche ; ils travaillent aussi dans les chantiers, font la descente des billots, servent de guides aux amateurs de sport sur les rivières ; ils travaillent aussi pour les cultivateurs. En hiver, ils fabriquent des mocassins, des raquettes, des paniers, des pelles en bois et une foule de petits articles qu'ils vendent aux blancs.

S'ils n'étaient pas si souvent malades et plus prévoyants, ils pourraient vivre sans embarras.

J'ai, etc.,

J. GAGNÉ, prêtre,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MICMACS DE RISTIGOUCHE,

SAINT-ALEXIS DE MÉTAPÉDIA, 26 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure, province de Québec. Elle a une superficie d'environ 8,850 acres, et 694 sont en culture.

Statistique vitale.—La population est de 541. Pendant l'année il y a eu 32 naissances et 12 décès.

Santé.—La santé des sauvages est bonne ; il n'y a parmi eux actuellement aucune maladie contagieuse. L'année dernière il y a eu quelques cas de grippe.

Religion.—Tous les sauvages sur cette réserve sont catholiques romains. Ils ont une église. Les révérends Pères Capucins résident parmi eux et leurs donnent beaucoup de soins.

Education.—L'école est sous la direction de Melle Mary Isaac, une sauvagesse de cette réserve, qui a un certificat de première classe ; elle enseigne l'anglais, le français et le micmac. Le progrès est satisfaisant. Malheureusement l'assiduité fait défaut.

63 VICTORIA, A. 1900

Ressources et occupations.—Les sauvages font peu de culture ; ils travaillent dans les chantiers, font la descente du bois en radeaux, le chargement des navires ; ils sont très habiles dans tous ces travaux. Généralement ils gagnent de bons gages. Il est malheureux qu'ils soient si imprévoyants.

Agriculture.—Quelques-uns d'entre eux commencent à porter plus d'attention à l'agriculture ; les révérends Pères et moi ne négligeons jamais de les encourager à cultiver leurs terres, qui sont toutes fertiles, et par ce moyen ménager leur argent.

Tempérance.—Plusieurs sauvages sont adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes, bien que nous ne manquions jamais de les punir lorsque nous les prenons en état d'ivresse.

Moralité.—Il serait désirable que la moralité s'améliorât ; le voisinage de la petite ville de Campbellton est responsable de beaucoup sur ce sujet aussi bien qu'en fait d'intempérance.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont, d'ordinaire, d'un bon caractère ; du moins, lorsqu'ils sont en état de sobriété, ils sont très laborieux.

J'ai, etc.,

JÉRÉMIE PITRE,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MONTAGNAIS DU BAS SAINT-LAURENT,

ESCOUMAINS, 10 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

BANDE D'ESCOUMAINS.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec état statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté sud-ouest de la rivière des Escoumains, sur la rive nord du Saint-Laurent, et a une superficie de 97 acres ; 50 acres, y compris le pâturage naturel, sont déboisées.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont tous de la race des Montagnais.

Statistique vitale.—La population, composée de 8 hommes, 8 femmes et 19 enfants, est de 35.

Santé et condition sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé toute l'année ; il n'y a pas eu de maladie ni d'épidémie d'aucune sorte. Les habitations et les dépendances sont tenues proprement.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la chasse aux animaux à fourrure. Leurs travaux agricoles consistent dans la culture de la pomme de terre et d'un peu d'avoine ; ils abattent aussi quelques phoques.

Bâtiments et bétail.—La bande possède quatre maisons. En bétail, ces sauvages ont deux chevaux et deux vaches.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Leur propre langue exceptée, pas un de ces sauvages ne peut lire ni écrire. Presque tous peuvent parler le français.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Ils n'ont pas d'église sur la réserve ; ils font leurs devoirs religieux à la paroisse des Escoumains.

DOC. DE LA SESSION No 14

Progrès.—Personne ne viole la loi; cependant, quoique laborieux en apparence, leur condition reste la même.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tous modérés dans leurs habitudes; aucun n'est adonné à l'usage des boissons enivrantes, et sous d'autres rapports tous sont moraux.

BANDE DE BERSIMIS.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Bersimis, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, comté du Saguenay. La superficie de cette réserve est de 63,100 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la nation des Montagnais.

Statistique vitale.—La population de la réserve est de 451 âmes. Elle se décompose comme suit: 135 hommes, 134 femmes et 192 enfants. Il y a eu 25 naissances et 13 décès dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—En général la santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les maisons et dépendances sont tenues dans un état de propreté.

Occupations.—L'occupation principale des sauvages de cette bande est la chasse aux animaux à fourrure. Ils ne cultivent pas; deux ou trois seulement sèment quelques boisseaux de pommes de terre.

Bâtiments et bétail.—La bande possède 34 maisons en bois; quelques-unes d'elles sont assez confortables. En bétail, ces sauvages ont 2 chevaux, 5 vaches à lait et 3 génisses.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Excepté dans leur propre langue, aucun des sauvages ne peut lire ni écrire. Plusieurs d'entre eux peuvent parler le français; mais aucun ne parle l'anglais.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Ils ont une très bonne et jolie petite église sur la réserve, où trois missionnaires catholiques demeurent en permanence.

Progrès.—Je ne crois pas que les sauvages aient fait des progrès l'année dernière. Quelques-uns sont indolents.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sont adonnés à l'usage des boissons fortes, et boivent copieusement lorsqu'ils en ont la chance. Autant que je puis juger ces sauvages sont aussi moraux que ceux des autres bandes.

J'ai, etc.,

ADOLPHE GAGNON,

Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,

DIVISION DU NORD-EST,

RICHIBOUCTOU, 6 juillet 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Circonscription de l'agence.—Cette agence opère dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et s'étend aux réserves des comtés de Ristigouche, de Gloucester, de Kent, de Northumberland et de Westmoreland.

Réserves.—Les réserves sont celles qui suivent, savoir : la réserve de la rivière à l'Anguille, dans le comté de Ristigouche ; les réserves de Bathurst, de l'île Saint-Pierre et de Pockmouche, dans le comté de Gloucester ; les réserves de l'Eglise-Brûlée, de Tabusintac, d'Eel-Ground, de Red-Bank, de la Pointe-aux-Sauvages, du Grand-Trou et du Remous, dans le comté de Northumberland ; les réserves de la Grande-Anse, de l'île des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent ; et les réserves de Shédiac et de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland.

Ces réserves ont une superficie de 34,000 acres. Les réserves du Grand-Trou, de Red-Bank, de Tabusintac et de Bathurst sont bien boisées. Le sol des réserves de la Grande-Anse, d'Eel-Ground, de Tabusintac, de Bouctouche et d'une partie des autres réserves est très fertile. Les privilèges de pêche sur les réserves de Bathurst et du Grand-Trou ont une grande valeur.

Tribu.—Les sauvages qui relèvent de cette agence sont de la tribu des Micmacs, et embrassent toute cette tribu dans la province du Nouveau-Brunswick.

Population.—Leur nombre est de 956, et a augmenté de 19 depuis mon dernier rapport ; il se décompose comme suit : 277 adultes du sexe masculin et 265 adultes du sexe féminin. Les sauvages âgés de moins de 21 ans sont de 208 du sexe masculin et de 206 du sexe féminin.

La plupart de ces sauvages demeurent sur les réserves ; nombre d'entre eux, engagés principalement dans le commerce des articles de confection indienne, se sont établis à différents endroits situés sur le chemin de fer Intercolonial, où ils ont des facilités plus grandes pour expédier et vendre leurs marchandises. Les sauvages de Pockmouche et de Tabusintac ont abandonné leurs réserves et se sont réunis à la bande de l'Eglise-Brûlée. Il ne reste que deux familles sur la réserve de Bathurst, les autres s'étant établies sur l'île Saint-Pierre, plus près de la ville. La plupart des sauvages de la rivière à l'Anguille ont abandonné leur réserve et se sont établis à New-Mills et à d'autres stations sur le chemin de fer Intercolonial, où ils peuvent plus facilement trouver de l'emploi. Les sauvages des réserves de la Pointe-aux-Sauvages, du Grand-Trou et du Remous ont quitté ces endroits il y a plusieurs années et se sont établis sur les réserves de Red-Bank et d'Eel-Ground. Quatre familles sauvages seulement demeurent à Fort-Folly. La réserve de Shédiac aussi est inhabitée.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu beaucoup de maladie durant l'hiver et le printemps, et beaucoup de mortalité ; celle causée par la pneumonie et la consomption, a été plus forte que d'ordinaire parmi les sauvages de l'Eglise-Brûlée. Il n'y a pas eu d'épidémies pendant l'année. Des précautions ont été prises au commencement du printemps pour enlever ou détruire les immondices et les déchets qui s'étaient accumulés pendant l'hiver autour des habitations des sauvages. Plusieurs des sauvages ont avec soin blanchi leurs maisons à la chaux, à l'intérieur et à l'extérieur.

Moyens d'existence.—Les principaux moyens d'existence sont l'agriculture, la pêche, la coupe du bois et la fabrication d'objets de différentes espèces. Tous les sauvages se livrent à la fabrication de paniers, de cuvettes, et d'autres articles. Un grand nombre de sauvages des réserves de la rivière à l'Anguille, d'Eel-Ground et de Red-Bank exercent le métier de bûcherons l'hiver, et le printemps construisent des radeaux et font le flottage du bois. Les sauvages de l'Eglise-Brûlée, de la Grande-Anse, et de l'île des Sauvages se livrent beaucoup à la pêche. Tous font plus ou moins de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des sauvages occupent de petites maisons construites en bois de charpente. Ceux qui sont établis en dehors des réserves demeurent dans des cabanes. Ils élèvent très peu de bestiaux et n'ont qu'un petit nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les sauvages commencent à prendre plus d'intérêt dans l'instruction de leurs enfants. Il y a trois écoles fréquentées par environ cent élèves. Ces écoles sont placées à la Grande-Anse, à Eel-Ground et à l'Eglise-Brûlée. Un grand nombre des enfants sauvages des autres réserves fréquentent les écoles établies par les blancs qui résident dans les environs.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Les sauvages qui relèvent de cette agence sont tous catholiques romains. Ils sont très réguliers à assister au service divin, et manifestent de toutes manières beaucoup d'attachement à leur religion. Ils ont des églises à Eel-Ground, à l'Eglise-Brûlée, à Red-Bank, à la Grande-Anse, à l'île des Sauvages et à Fort-Folly.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont, en général, paisibles, obéissants à la loi, insoucians, indolents et imprévoyants. Il est inutile de les pousser à essayer d'améliorer leur condition. Vu leur imprévoyance il y a, l'hiver et le printemps, beaucoup de misère parmi eux.

Tempérance et moralité.—Ces dernières années, il y a une amélioration notable au point de vue de la tempérance. Etant donnés leur condition et leur genre de vie, ils sont remarquablement moraux.

J'ai, etc.,

WM. D. CARTER,
Surintendant des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, 20 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

BANDE D'EDMONTON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le comté de Madawaska, à un demi-mille en aval de l'embouchure de la rivière Madawaska. Elle contient entre 400 et 500 acres, dont les deux tiers sont couverts de bois; le reste, en coteaux et vallons, est déboisé et d'excellente qualité.

Statistique vitale.—La bande se compose de 7 familles seulement, comprenant 18 individus du sexe masculin et 17 du sexe féminin; elle a donc diminué de 5 membres cette année.

Moyens d'existence.—Les membres de cette bande gagnent leur vie à chasser, à travailler dans les scieries, à fabriquer divers objets, à agir comme guides et à cultiver. A l'exception de deux familles, ces sauvages se livrent plus à l'agriculture que par le passé. Le foin et les autres récoltes, consistant en avoine, sarrasin et pommes de terre, ont donné une bonne moyenne.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été remarquablement bonne; une seule personne est décédée durant l'année, et encore était-elle très âgée. D'après les directions du département, dans le cours du mois de mai dernier tous les déchets de l'hiver ont été enlevés du voisinage des habitations.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages, sous le rapport de la tempérance et de la moralité, donne parfaite satisfaction.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils sont desservis par l'abbé L. C. Damour, du village d'Edmonton.

BANDE DE LA TOBIQUE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le comté de Victoria, au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean. Sa superficie est d'environ 16,000 acres. Elle longe la rivière Saint-Jean sur un parcours de 8 milles, sa profondeur variant entre 4 et 5 milles. A l'exception de deux cents acres de terre arable, la réserve se compose de déserts. Cette réserve est renommée pour la quantité de beau bois qu'elle fournit depuis plusieurs années.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 204, dont 96 du sexe masculin et 108 du sexe féminin, augmentation de 2 cette année.

Moyens d'existence.—La réserve est dans une vaste région forestière, et la rivière Tobique est une des meilleures localités pour la pêche au saumon. On emploie beaucoup les sauvages en qualité de guides dans toutes les saisons de l'année. Ceux qui ne se livrent pas à cette occupation exercent le métier de bûcherons dans les bois, conduisent des radeaux à Frédéricton, flottent du bois, vendent des objets de fantaisie, et cultivent un peu, ce qui leur rapporte de bons gages.

Agriculture.—L'agriculture, à vrai dire, n'est pas en harmonie avec leur caractère. La terre arable est d'excellente qualité. Ce qu'ils ont fait, dans cette direction, a été de planter des pommes de terre, de semer de l'avoine et du sarrasin, dont ils ont eu une récolte moyenne.

Tempérance et moralité.—La plupart des membres de cette bande ne se livrent pas à l'usage des boissons enivrantes. Il y en a quelques-uns qui, parfois, en font usage. Grâce à la finesse des sauvages et à leur caractère peu communicatif, il est impossible de découvrir quels sont ceux qui leur fournissent cette boisson. Ceux qui font ce commerce vendent rarement aux sauvages eux-mêmes; règle générale, les sauvages se procurent leurs spiritueux, par des moyens indirects, par des personnes qui ne sont pas dans ce commerce. La plupart des sauvages sont tout à fait moraux et ont une bonne conduite.

Santé et condition sanitaire.—Les demeures des sauvages, pour la plupart, sont de style moderne, peintes proprement et finies à l'intérieur et à l'extérieur. Les deux aqueducs, récemment construits par autorité du département, fournissent à toute la bande et pour tous leurs besoins une eau de source pure en quantité abondante. Cette amélioration devra, à l'avenir, produire un effet salutaire sur la santé des sauvages. Aucune épidémie n'a sévi chez eux cette année. Il y a eu, toutefois, plusieurs décès qui, pour la plupart, doivent être attribués à la maladie qui est si commune parmi les sauvages, la consommation.

Enseignement.—L'école a été, cette année, sous la direction de Mlle Edith O'Brien, une institutrice compétente. Il y a eu entre 18 et 20 élèves inscrits dans le registre. Les sujets enseignés comprennent le premier livre, l'épellation, la lecture, l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, etc. La plupart des élèves ont été très assidus à l'école, mais on ne saurait en dire autant de tous. La faute en est en grande mesure aux parents, qui ne manifestent pas le vif intérêt qu'ils devraient prendre en ce qui concerne l'enseignement.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. L'église où ils ont leurs exercices religieux est située sur la réserve. Elle leur appartient. Elle peut contenir assis tous les membres de la bande. Elle est finie proprement, et est souvent visitée par des étrangers qui admirent son fini et son apparence générale. Ils sont desservis par l'abbé A. O'Keefe, qui s'intéresse beaucoup à leurs besoins spirituels et temporels.

Observations générales.—En terminant, je suis heureux de dire que les membres de cette bande sont paisibles et observent la loi, et que dans leurs rapports ils s'attirent le respect des blancs, leurs voisins.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

NOUVEAU-BRUNSWICK,

DIVISION DU SUD-OUEST.

FRÉDÉRICTON, 21 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—Les sauvages de cette bande résident sur leur réserve, 3 milles en aval de la ville de Woodstock, et à Upper-Woodstock.

Population.—La population est de 69 et a diminué de 8, plusieurs membres de la bande ayant quitté la localité. La bande se compose comme suit: 29 du sexe masculin et 40 du sexe féminin.

Santé et condition sanitaire.—Les habitations sont pauvres. Les alentours sont propres. La santé des sauvages a été remarquablement bonne. Il n'y a eu, cette année, qu'un décès, un enfant.

Occupation.—Leurs occupations se bornent surtout à la fabrication d'objets divers, peu se livrant aux travaux manuels. Leurs articles se vendent à des prix raisonnables, à Woodstock et dans les environs.

Agriculture.—Bien qu'ils aient suffisamment de terre arable, ils ne se livrent que peu à l'agriculture. Ils cultivent des pommes de terre en petite quantité, et des légumes pour leurs besoins immédiats.

Enseignement.—A moins d'un demi-mille de la réserve il y a une école conduite d'après les règlements de la province. Souvent j'ai conseillé aux sauvages de profiter de cette occasion de faire instruire leurs enfants; mais ils refusent d'en agir ainsi.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Ils sont desservis par l'abbé William Chapman, curé de Woodstock. Les membres de cette bande sont paisibles, obéissent à la loi, et se conduisent bien.

BANDE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—La réserve est située sur la rivière Saint-Jean, à 11 milles de Frédéricton. Elle contient une superficie de 460 acres, y compris les terrains défrichés et les forêts.

Population.—La population totale est de 98, dont 50 du sexe masculin et 48 du sexe féminin.

Occupation.—Les industries auxquelles se livrent ces sauvages sont: l'agriculture, la vente d'objets divers, la mise en radeaux des billots, le flottage du bois, etc. Comme manœuvres ils gagnent entre \$1 et \$1.25 par jour. Leurs objets de fantaisie se vendent chez les cultivateurs des environs; le reste est vendu aux marchands de Frédéricton, mais à des prix médiocres seulement, car le marché est encombré la plupart du temps.

Chasse et pêche.—Les membres de cette bande ne se livrent guère à cette industrie.

Agriculture.—La terre arable est située sur des hauteurs et est très propre à la culture de toutes sortes de produits. Pendant des années on a cultivé sans une

quantité suffisante d'engrais ; en conséquence, en quelques endroits, le sol est épuisé. Dans d'autres localités le sol est plus fertile. C'est dans ces endroits que les sauvages cultivent. Quelques membres de la bande, qui gardent plus ou moins de bétail, font de bonnes récoltes de toutes sortes de produits. Les semences qu'on leur a fournies, et qu'on a jugées leur être les plus utiles, sont des pommes de terre, de l'avoine et du sarrasin ; et si l'on considère le temps qu'ils consacrent à les cultiver et à les récolter, les récoltes, surtout celle des pommes de terre, ont été abondantes, et ont beaucoup contribué au soutien des familles.

Santé et condition sanitaire.—La santé de la bande, pour la plus grande partie de l'année, a été très bonne. L'hiver dernier, cependant, la plupart des sauvages ont souffert d'une épidémie de grippe qui a causé pendant cette période beaucoup de souffrance et de misère. Heureusement cette maladie n'a eu aucun résultat fatal : tous y ont survécu. Des précautions sanitaires, d'après les directions du département, ont été prises durant le mois de mai dernier. La localité est avantageusement située, au point de vue sanitaire, étant reliée à un bon système de drainage, et possédant de l'eau pure en quantité pour les besoins domestiques. Cette année, les sauvages ont fait beaucoup d'améliorations à leurs maisons en les reconstruisant, en les couvrant avec du bardeau et en les plâtrant.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande, à de rares exceptions, sont strictement tempérants et moraux.

Enseignement.—L'école de cette réserve est sous la direction de Melle Frances McGinn. L'école est bien fournie de tout le matériel nécessaire pour l'enseignement et pour le confort des élèves. Tous les enfants en âge d'aller à l'école la fréquentent. Les enfants n'ont pas la permission de s'absenter sans raisons majeures. Le nombre des élèves inscrits dans les registres pour l'année est de 23. La moyenne de présence dépasse 21 pour les trois premiers quartiers, et 19 pour toute l'année. La diminution dans le dernier quartier est due à l'émigration des sauvages de la réserve durant le mois de juin dernier. Tous les enfants, il me fait plaisir de le dire, font des progrès rapides dans leurs études respectives.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. L'église où ont lieu les exercices religieux est sur la réserve. Le presbytère est aussi près de l'église. C'est au zèle infatigable du prêtre que doit s'attribuer, en grande partie, le bien-être de la bande.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—La réserve de cette bande ne contient que 2½ acres de terre, et est située dans la paroisse de Sainte-Marie, directement vis-à-vis de la ville de Frédéricton.

Population.—La population est de 105 ; 60 du sexe masculin et 45 du sexe féminin ; elle a diminué de 2 cette année.

Occupation.—Les membres de cette bande tirent leur subsistance de la fabrication d'objets divers, du service de guides, de travaux manuels autour de la ville, dans les scieries, dans le chargement du bois et dans d'autres ouvrages sur la rivière, ce qui leur rapporte de bons gages. Quelques-uns se livrent à la chasse et à la pêche pendant les saisons régulières de l'année.

Agriculture.—Par suite du peu d'étendue de la réserve, il n'y a que quelques-uns de la bande qui entretiennent de petits jardins auprès de leurs maisons. Ils cultivent surtout des légumes, et aussi un peu d'avoine sur les terres des blancs, leurs voisins.

Santé et condition sanitaire.—La réserve est propre, tous les déchets et immondices accumulés pendant l'hiver en ayant été enlevés le printemps dernier. La santé des sauvages est bonne, et aucune maladie de nature contagieuse n'a fait son apparition parmi les sauvages, cette année.

Tempérance et moralité.—La réserve étant située près du terminus du pont de Frédéricton et de Sainte-Marie, et par suite du trafic des liqueurs dans les environs

DOC. DE LA SESSION No 14

de la réserve, et du caractère de ceux qui se rassemblent tous les jours dans cette localité, plusieurs des membres de la bande sont tentés de faire usage de boissons enivrantes, ce qui cause souvent des désordres sur la réserve; et tandis qu'on a recours à tous les moyens pour faire disparaître le mal, il est difficile, pour les raisons mentionnées plus haut, d'amener les sauvages à se corriger. A la louange d'une autre partie de la bande, il me fait plaisir de dire qu'elle évite l'intempérance et se conduit bien.

Enseignement.—L'école est sous la direction de Mlle M. I. Rush, et les classes ont été faites régulièrement pendant l'année. Les membres de cette bande sont plus ou moins indifférents en matière d'enseignement; comme conséquence, l'assiduité n'a pas été aussi régulière qu'elle aurait dû l'être. Cependant, les enfants qui s'appliquent davantage à leurs études font des progrès satisfaisants.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—Cette réserve est située à onze milles en aval de la ville de Frédéricton et donne sur la rivière Saint-Jean. Elle contient 125 acres de terre, dont trente sont cultivées, le reste consistant en forêts, en grande partie.

Population.—Le nombre total de la bande est de 90, dont 50 du sexe masculin et 40 du sexe féminin, et a augmenté de 14 cette année.

Occupation.—La principale occupation de ces sauvages est la fabrication de toutes sortes d'objets qu'ils vendent à des prix raisonnables aux commerçants d'Ormocto et aux cultivateurs à l'aise dans les environs de la réserve.

Agriculture.—Le sol de cette réserve est très propre à la culture, surtout celle des pommes de terre et du grain. Les semences qui leur ont été fournies principalement sont des pommes de terre, qui, toutes, ont été plantées avec soin et surveillées attentivement plus tard à l'époque du rehaussement; et je suis heureux de dire que sur trois quarts d'acre chaque famille a récolté de 60 à 70 boisseaux de pommes de terre. Une partie a été vendue et l'argent de cette vente a été consacré à l'achat de provisions, mais chacun avait gardé une quantité suffisante de pommes de terre pour les besoins de la famille.

Santé et condition sanitaire.—La situation de la réserve est agréable et saine. Les maisons sont éloignées les unes des autres. Les déchets sont enlevés à l'époque convenable. La santé des sauvages a été assez bonne. Il y a eu, parmi les enfants, beaucoup de maladie, et dans plusieurs cas le résultat a été fatal. Le reste de la bande n'a souffert d'aucune maladie contagieuse.

Tempérance.—L'usage des liqueurs enivrantes est inconnu. Les sauvages évitent toutes contestations et querelles, et vivent en bons rapports avec les blancs, leurs voisins. A une ou deux exceptions près, ils sont moraux.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils ont leurs exercices religieux dans une église qui est convenable pour la réserve. Ils sont réguliers à assister aux offices, et, en général, pratiquent ce qu'ils croient.

Observations générales.—Ainsi que je l'ai mentionné dans mon rapport de l'année dernière, le reste des sauvages de mon agence sont établis par petits groupes ou bandes le long de la rivière Saint-Jean, à certains endroits comme Gagetown, en haut et en bas, Campstead, comté de Queen, Norton, Apohaqui, comté de King; quelques-uns aussi dans les comtés de Saint-Jean et de Charlotte. L'objet qu'ont en vue les sauvages en vivant ainsi disséminés est de s'assurer la clientèle de la localité pour les articles de leur fabrication.

En terminant mes observations, je dois dire que l'on peut voir des améliorations nombreuses chez les sauvages de cette agence.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
ANNAPOLIS, 4 septembre 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserves.—Ces sauvages demeurent à Lequille, à Paradise et à Middleton. Les réserves de Milford et de Maitland sont inoccupées.

Statistique vitale.—Le nombre des sauvages qui relèvent de cette agence est de 69 hommes, 27 petits garçons, et 42 femmes et filles. Il y a eu cette année deux décès et une naissance. La consommation a été la cause de ces décès.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu un peu de maladie, pendant l'hiver, à Lequille et à Paradise. Les sauvages jouissent maintenant d'une excellente santé. Il n'y a parmi eux ni maladies ni épidémies. Des précautions ont été prises.

Ressources et occupations.—Les sauvages sont laborieux et sont capables de faire toutes sortes de travaux. Pendant l'hiver, ils s'engagent en qualité de bûcherons dans les bois, et lorsque le printemps arrive quelques-uns conduisent des trains de bois, tandis que d'autres travaillent à la briqueterie à Buckar. Ils n'ont pas d'attrait pour la culture de la terre.

Enseignement.—Il y a 10 ou 12 enfants à l'école de Lequille. Ils sont assez assidus et font des progrès assez satisfaisants.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains. Ceux qui demeurent à Lequille se rendent à l'église de la ville d'Annapolis chaque fois que s'y font les exercices religieux, ceux de Paradise fréquentant l'église de Bridgetown, tandis que les sauvages de Middleton vont à l'église de Wilmot.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart sont laborieux et vivent à l'aise; ils se soumettent aux lois. Ils se font un point d'honneur de tenir leurs habitations, etc., nettes et propres.

Tempérance et moralité.—Les sauvages qui relèvent de mon agence sont très tempérants et ne sont pas immoraux sous les autres rapports.

J'ai, etc.,

GEO. WELLS, aîné,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,
HEATHERTON, 23 octobre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Statistique vitale.—La population à laquelle s'étend cette agence est de 178, soit une augmentation de 24. Sept a été le nombre des naissances, et 7 celui des décès. L'augmentation est due au fait que plusieurs sauvages qui avaient quitté les différentes réserves, ces dernières années, sont revenus.

Santé.—Bien qu'il n'y ait pas eu de maladies contagieuses parmi eux, la santé des sauvages, durant l'année qui vient de s'écouler, n'a été que passable. Des décès mentionnés plus haut 2 ont été causés par la consommation, un par la vieillesse, et les autres par des causes naturelles.

Occupation.—Bien qu'on ne puisse pas amener tout à fait les sauvages à dépendre de la culture de la terre pour leurs moyens de subsistance, il y a eu, cependant, cette année, une amélioration notable dans cette direction. Jusqu'ici leurs récoltes ont un bel aspect, et si elles sont abondantes cela les encouragera beaucoup à s'appliquer davantage à l'agriculture.

Leurs principales occupations sont de fabriquer des tonneaux et des paniers. Quelques-uns se livrent un peu à la pêche, tandis que d'autres s'engagent et sont diversement occupés dans ce comté et dans les comtés limitrophes.

Bâtiments.—Les sauvages n'ont pas construit de nouvelles maisons cette année, mais ils ont fait à celles qui existaient déjà des réparations considérables. Ils paraissent très reconnaissants de l'aide du département à cet égard.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école de sauvages dans l'agence. Bien que les sauvages semblent apprécier les bienfaits de l'éducation, ils éprouvent de l'aversion à fréquenter l'école des blancs.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains, et ils se montrent très fidèles à leur foi. Ils sont desservis par le rév. R. McKenzie, curé de la paroisse d'Heatherton. Ils ont une jolie église sur la réserve de Summerside.

Traits caractéristiques.—En somme ces sauvages sont industriels. Ils se distinguent par un trait particulier très sensible, en ce sens qu'ils vivent pour le présent; ils ne semblent pas redouter l'avenir.

Leur conduite morale est bonne, et ils observent rigoureusement les lois.

J'ai, etc.,

J. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

63 VICTORIA, A. 1900

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DU CAP-BRETON,

ILE DE NOËL, 18 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—Ces sauvages habitent particulièrement la réserve d'Eskasoni; mais, comme cette réserve est loin du marché un certain nombre sont venus s'établir aux environs des petites villes et des houillères du comté.

Statistique vitale.—La population totale des sauvages de cette agence est de 223 âmes. Ce sont 42 âmes de moins que l'année dernière, décroissance qui a eu l'émigration pour unique cause; le nombre de naissances et de décès a été égal, soit 12.

Ressources et occupation.—L'agriculture, la pêche et la fabrication de tonneaux et de paniers, ainsi que la fabrication de manches de pics à l'usage des mines, etc., constituent les principales ressources de ces sauvages.

Tempérance et moralité.—L'on ne trouve pas dans l'île une population plus honnête, plus morale et plus paisible que ces sauvages lorsqu'ils restent sur leurs propres réserves; mais lorsqu'ils fréquentent les mines et les villages, bon nombre succombent à la tentation de l'intempérance et d'autres vices.

J'ai, etc.,

A. CAMERON, P.P.,

Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,

TRURO, 22 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de Millbrook est située à trois milles au sud de Truro. Sa superficie est de 35 acres.

Population.—La population de cette peuplade est de 149 âmes, tant dans la réserve que répandues dans le comté.

Santé.—La santé des sauvages a été bonne, sauf au printemps, où il y a eu beaucoup de rhume et de grippe.

Occupation.—Les sauvages s'occupent principalement à faire la chasse, à fabriquer des tonneaux, des articles rustiques et des paniers. Ils travaillent aussi de temps à autre chez les cultivateurs et dans les exploitations forestières.

DOC. DE LA SESSION No 14

Enseignement.—L'on a construit une nouvelle école durant l'année. L'école a été bien fréquentée. Les parents semblent apprécier les bienfaits de l'éducation pour leurs enfants.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages semblent disposés à essayer de rendre leur condition meilleure en améliorant leurs maisons et leur terre.

J'ai, etc.,

THOS. B. SMITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,

PARRSBORO', 26 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de ce comté est située à environ 14 milles de la ville de Parrsboro', et sa superficie est d'environ 1,000 acres, dont une grande partie est recouverte de forêt.

Statistique vitale.—Dans cette réserve et repandus dans le comté, on comptait, au 30 juin 1899, 108 sauvages, soit 5 de plus que l'année dernière. Au cours de l'année il y a eu 12 naissances et 10 décès.

Religion.—Tous les sauvages de ce comté sont catholiques romains.

Santé et hygiène.—Au cours de l'hiver dernier il y a eu beaucoup de maladie, mais aujourd'hui la santé des sauvages est bonne. Les mesures d'hygiène recommandées par le ministère ont été mises à exécution avec soin, et la plupart des maisons sont propres et confortables.

Occupation.—Ces sauvages portent plus d'intérêt que jamais à l'agriculture, et il s'ensuit que leurs maisons ont remarquablement bonne mine. Toutefois, bon nombre d'entre eux préfèrent encore faire des paniers, des cuves et des cercles de mât que de cultiver le sol. Quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières en hiver et dans les scieries en été. D'autres s'engagent comme chasseurs ou gardes pour les "sportsmen". Les femmes et les enfants cueillent des baies en été et en automne.

Enseignement.—La plupart des enfants ayant l'âge voulu fréquentent une école quelque part, et il s'ensuit que presque tous les jeunes gens savent lire et écrire.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,
Agent des sauvages.

63 VICTORIA, A. 1900

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,

SHEET-HARBOUR, 13 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Situation.—Les sauvages de cette agence résident principalement à Sheet-Harbour, Elmsdale, Cole-Harbour, Wellington et à Windsor-Junction.

Enseignement.—Ces sauvages sont très nomades, et cette année l'école de Cole-Harbour a dû être fermée à cause du départ d'une ou deux familles.

Occupation.—La plupart des sauvages pourvoient à leur propres besoins. La chasse, les exploitations forestières, la pêche et la fabrication des paniers constituent leurs principales sources de revenus. Quelques-uns des sauvages pauvres ont besoin de secours, ce que le ministère leur accorde toujours.

Moralité.—En général la conduite morale des sauvages de cette agence est très bonne.

J'ai, etc.,

CHS. E. McMANUS,

Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,

SHUBENACADIE, 20 juillet 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve d'Indian-Brook est située à peu près à mi-chemin entre Halifax, Truro et Windsor, trois des villes les plus importantes de la Nouvelle-Ecosse.

Population.—La population de cette peuplade est aujourd'hui de 74 âmes.

Santé et hygiène.—Sous ce double rapport on peut dire que l'état de la peuplade est assez bon, bien qu'il y ait constamment eu de la consommation et de la grippe parmi eux l'hiver dernier.

Occupation.—Au nombre des occupations de ces sauvages il y a la chasse, la pêche, la fabrication de tonneaux et d'articles pour les "sportsmen", etc.

Enseignement.—L'éducation fait sûrement, bien que lentement, sentir ses effets chez cette peuplade.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industriels et observateurs des lois, paisibles et courtois ; ils se civilisent de plus en plus.

J'ai, etc.,

ALONZO WALACE,

Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,

GLENDALE, 28 juillet 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Il y a deux réserves dans cette agence, l'une à Whycomagh et l'autre à Malagawatch, toutes deux dans le comté d'Inverness. La quantité totale de terre en réserve est de 2,755 acres. Le sol de la réserve de Whycomagh est d'une fertilité un peu plus que la moyenne; celui de la réserve de Malagawatch est d'une fertilité quelque peu inférieure, marécageuse à certains endroits; mais cette dernière réserve est très bien située pour la pêche, ainsi que le dénote son nom même de Malagawatch, qui, en langue micmac, signifie "poisson en abondance".

Ressources.—La culture du sol est l'occupation principale; cependant la pêche, la fabrication de tonneaux et de paniers se font aussi avec beaucoup de succès. L'habileté des sauvages dans les ouvrages de bois est proverbiale; c'est pour cela que les marchands et les traiteurs se procurent presque tous les articles en bois qu'ils vendent chez les Micmacs de la réserve, qui sont assez bien rémunérés de leur travail dans cette industrie. Bien qu'on ne puisse pas dire qu'il y ait un seul sauvage riche, tout de même bon nombre sont assez à l'aise; de fait un très faible nombre d'entre eux ont été réduits à l'extrême indigence durant l'année, et il est à noter que l'année dernière a été plutôt défavorable que favorable.

Bâtiments.—Sur le territoire des réserves, on ne compte presque exclusivement que des maisons en bois de charpente; mais lorsque le Micmac s'en va au loin pour quelque temps dans le but de faire et de vendre ses articles avec plus d'avantage, il se construit un "wigwam" pour se mettre à l'abri et sa famille, qui l'accompagne toujours. Une petite grange mais suffisamment grande pour le besoin, s'élève toujours à une distance convenable des habitations, et elle est parfois la propriété commune de deux ou trois sauvages.

Animaux.—Il y a toujours sur les réserves quelques chevaux, un assez bon nombre de vaches et une très faible quantité de filets.

Statistique vitale.—La population de la réserve de Whycomagh est de 117 âmes, et celle de la réserve de Malagawatch de 21, ce qui fait un total de 138 âmes. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances et 6 décès, et 5 sauvages sont venus se joindre à la peuplade, ce qui accuse une légère augmentation de trois personnes.

Santé.—En comparaison des autres habitants, la santé des Micmacs a été normale durant l'année; elle ne donne donc pas lieu à des observations spéciales. On a cependant eu de la maladie plus ou moins grave, mais pas plus souvent qu'il s'en présente même dans les populations les plus robustes.

Religion et moralité.—Les sauvages sont tous de dévots catholiques romains. Le crime est inconnu chez eux; il n'y a pas de procès civils, et il n'y en a pas besoin; c'est une peuplade honnête, observatrice des lois et paisible.

Enseignement.—Fou M. John McEachen avait enseigné, sans interruption, durant plusieurs années, à l'école de la réserve de Whycomagh. La majeure partie des enfants suivaient cette école, où on leur enseignait avec efficacité les matières ordinaires; mais comme les connaissances ainsi acquises n'étaient pas plus tard nourries par quelque étude quelconque, il se trouve que bon nombre de sauvages sont encore pratiquement illettrés, malgré les avantages qu'ils ont eus dans leur

63 VICTORIA, A. 1900

jeunesse. A la suite de la douloureuse perte de M. McEachen, son œuvre fut poursuivie par d'autres, sans interruption jusqu'aujourd'hui ; présentement M. Patrick A. Murphy, porteur d'un diplôme provincial de la classe C, est l'instituteur.

J'ai, etc.,

D. MACISAAC,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE KING.

STEAM-MILLS, 8 septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Occupation.—Ces sauvages sont à peu près dans le même état qu'ils ont toujours été jusqu'ici. Ils ne se vouent pas volontiers à la culture du sol, mais ils vivent davantage de chasse, à voyager comme guides, à faire des paniers, des tonneaux, etc.

Traits caractéristiques.—Règle générale, ces sauvages sont paisibles et observateurs des lois.

J'ai, etc.,

CHARLES E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,

EUREKA, 5 octobre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de ce comté, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Je dirai brièvement, dès le début, qu'il y a deux réserves dans le comté de Pictou, l'une à Fisher's-Grant, avec une superficie de 164 acres, et l'autre qui se compose de deux îles dans le havre de Merigonish, savoir : l'île des Sauvages et l'île de Moolie, ou l'île A et l'île B, et dont la superficie réunie est d'environ 65 acres. Pas plus d'un tiers de ces îles est en culture. Le sol est très fertile. L'île des Sauvages semble être un lieu de rendez-vous pour les sauvages ; ils s'y réunissent plusieurs fois par année pour diverses fins. Sur cette île se trouvent leur église et leur cimetière.

Occupation.—Les sauvages habitent principalement la réserve de Fisher's-Grant, et commencent à comprendre les avantages de l'agriculture, particulièrement la culture des pommes de terre, culture pour laquelle le sol de cette réserve semble particulièrement propre. Dans cette réserve les indigènes se trouvent près de travaux publics, tels que le chargement et le déchargement des bâtiments, besogne à laquelle

DOC. DE LA SESSION No 14

ils gagnent de bons salaires. Ils conservent toujours leur langue et leurs coutumes, malgré leurs rapports journaliers avec leurs voisins plus civilisés.

Enseignement.—La vieille école de Fisher's-Grant a subi des réparations complètes l'automne dernier, et les classes ont commencé le 18 octobre, sous l'habile direction de Mlle Nelly E. Connoly. Bien que l'assiduité ait été assez bonne durant le terme, l'institutrice a eu à surmonter plusieurs difficultés. Au commencement du terme, les enfants comprenaient à peine un mot d'anglais, et les explications de l'institutrice ont été en majeure partie perdues pour eux. Grâce à sa persévérance, elle a surmonté les difficultés, et je suis heureux de dire que M. McLellan, l'inspecteur d'écoles du comté, a fait, après l'examen de l'école, un grand éloge de l'institutrice pour les progrès accomplis par les enfants.

J'ai, etc.,

RODERICK McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG.
CALEDONIA-CORNER, 24 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Cette agence se compose de trois réserves—l'une à New-Germany, une à Gold-River, toutes deux dans le comté de Lunenburg, et la troisième à Wild-Cat, comté de Queen. On trouve aussi de petites peuplades de sauvages à Lunenburg, Bridgewater, Milton, Mill-Village et Greenfield. La superficie de chacune des réserves précitées est de 1,000 acres.

Statistique vitale.—Au cours de l'année la population a augmenté de quatorze. Depuis mon dernier rapport il y a eu deux naissances et deux décès. Actuellement la population est de 69 âmes.

Santé.—En général les sauvages ont joui d'une bonne santé, sauf, cependant, à Milton, où un bon nombre ont été gravement malades de la grippe, qui a régné à l'état d'épidémie. Les règlements d'hygiène sont observés avec soin.

Occupation.—Les sauvages vivent principalement de culture; d'autres chassent, pêchent et font des paniers.

Enseignement.—Je suis en état de signaler l'existence d'une école de première ordre à New-Germany. Les enfants sont assidus et l'instituteur leur fait la classe avec soin.

Religion.—Tous les sauvages de cette agence sont catholiques romains.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont honnêtes, observateurs des lois et tempérants. A l'exception de plusieurs vieillards ils se suffisent à eux-mêmes.

J'ai, etc.,

CHARLES HARLOW,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,

SAINT-PIERRE, 11 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur la réserve des sauvages de l'île de la Chapelle.

Population.—La population a diminué de huit depuis l'année dernière. Douze ont quitté la réserve, découragés par l'insuccès des moissons et de la pêche au cours des années dernières. Ils sont allés chercher à gagner leur vie dans les mines et à travailler aux travaux publics.

Santé.—En général la santé a été assez bonne. Il n'est mort que trois sauvages durant l'année, et très peu se sont trouvés incapables de travailler pour cause de maladie. Toutefois, il est évident que leur constitution s'en va peu à peu. Ils n'ont plus cette vitalité, cette vigueur et cette force de résistance qu'on leur connaissait autrefois. Il n'y a pas de doute que les habitudes de vie différentes ont beaucoup contribué à ce changement. Autrefois il y avait abondance de poisson et de gibier à leur portée, et ils vivaient d'une nourriture saine; mais tel n'est pas le cas aujourd'hui; ils prennent pour déjeuner, du pain, du thé et de la mélasse; pour dîner, du thé, du pain et de la mélasse et pour souper, de la mélasse, du thé et du pain. Mais ce qui, à mon avis, contribue le plus à affaiblir leur constitution et à dissiper leur vitalité, c'est l'usage excessif qu'ils font du tabac. J'ai passé dix jours au milieu d'eux cet été, et j'ai été absolument dégoûté de voir fumer et chiquer avec tant d'excès. A mon avis, il serait tout autant à leur avantage de défendre de donner du tabac aux sauvages que de défendre de leur vendre des spiritueux.

Enseignement.—Les enfants qui fréquentent l'école vont bien. Bon nombre d'entre eux lisent et écrivent assez bien, mais on dirait que c'est une chose impossible de les amener à écrire correctement. L'école, durant l'année, a été sous la bonne direction de Mlle Boyd.

Traits caractéristiques.—Les pauvres sauvages sont moralement bons et observateurs des lois.

Religion.—Grâce à la bonté de l'honorable Surintendant général, l'église de l'île de la Chapelle a subi, cet été, les réparations dont elle avait tant besoin.

J'ai, etc.,

JOHN FRASER,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 15 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Statistique vitale.—Durant l'année la peuplade sous mes soins s'est accrue de trois âmes, ce qui porte la population micmac du comté de Shelburne à 69 âmes.

Santé et hygiène.—A l'exception de deux familles, les sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Ils commencent à comprendre la nécessité de la propreté à l'intérieur et autour de leurs maisons et dépendances.

Occupation.—Leurs principales occupations consistent à travailler dans les exploitations forestières, à chasser, à faire des cercles de mâts et des paniers, et à cultiver leurs terres.

Enseignement.—Très peu d'enfants fréquentent les écoles publiques, car ils demeurent à une trop grande distance des écoles. J'espère pouvoir signaler, l'année prochaine, une grande amélioration.

Tempérance.—Ces sauvages sont tempérants, à l'exception d'un ou deux.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

J'ai, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 30 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Statistique vitale.—La population de la réserve des sauvages à la rivière du Milieu, dans ce comté, est de 96 âmes, soit une diminution d'une âme durant l'année dernière.

Occupation.—Environ trente pour cent des sauvages vivent presque exclusivement de culture ; les autres vivent principalement à faire des tonneaux, des paniers, la chasse et la pêche.

Enseignement.—La présence à l'école durant l'année accuse une amélioration sensible sur les années précédentes.

63 VICTORIA, A. 1900

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils observent très rigoureusement leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—A l'exception de certains des membres d'une famille, ces sauvages sont tempérants.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
Agent des sauvages.

ILE DU PRINCE EDOUARD,
CHEMIN DE HIGGIN, 18 août 1899.

Monsieur l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Il y a deux réserves dans cette surintendance, savoir : la réserve de l'île Lennox et celle de Morell. La première est une île dans la baie de Richmond. Sa superficie est de 1,320 acres.

La réserve de Morell est située sur le lot 39, dans le comté de King. Sa superficie est de 240 acres de bonne terre.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Micmacs.

Population.—Il y a dans cette surintendance, qui comprend les deux réserves et d'autres localités de l'île du Prince-Edouard, 79 hommes, 69 femmes et 167 enfants, soit un total de 315 âmes et une augmentation d'une âme depuis le dernier dénombrement.

Santé et hygiène. Il y a eu beaucoup de maladie chez les sauvages durant l'hiver ; pas moins de 15 adultes sont morts au cours de cette période ; mais je suis en état de dire aujourd'hui que leur condition hygiénique s'est considérablement améliorée.

Occupation.—Les principales occupations sont la culture, la fabrication d'articles indigènes et la pêche.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages qui demeurent sur les réserves habitent des maisons en charpente, mais ceux qui sont dispersés en dehors des réserves vivent dans des huttes ou cabanes qui offrent très peu de confort. Ceux qui vivent sur les réserves ont des chevaux, des vaches, des moutons, des porcs et des volailles. Ils sont bien montés en instruments aratoires : charrues, herses, etc.

Enseignement.—Il n'y a qu'une école située sur l'île Lennox et fréquentée par 25 enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église construite il y a trois ans et qui leur fait honneur.

Tempérance.—A ce sujet je suis heureux de pouvoir dire qu'à l'exception d'un très petit nombre, les sauvages qui habitent les réserves sont sobres. Ils ont, il y a quelques années, organisé une société de tempérance dans l'île Lennon, et cette société a fait beaucoup de bien dans cette réserve.

J'ai, etc.

JEAN O. ARSENAULT,
Surintendant des sauvages

DOC. DE LA SESSION No 14

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS,
RIVIÈRE-BERENS, 30 septembre 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Cette agence est située sur les rives du lac Winnipeg; elle s'étend de la rivière Noire, au sud, jusqu'au lac La Croix, à environ 90 milles de la source de la rivière Nelson, et se compose des douze réserves qui suivent: les réserves de la rivière Noire, d'Eau-Creuse, de la Veine-de-Sang, du Déroit-du-Huard, de la rivière du Pêcheur, de Jack-Head, de la rivière Berens, de la rivière des Peupliers, de Norway-House, du lac La Croix, des Grands-Rapides et de Pekangekum.

Population.—La population de toute l'agence est de 2,198 âmes, soit une augmentation de 32 sur 1898. Sur ce nombre il y a, à la réserve de la rivière Noire, 14 hommes, 16 femmes, 16 petits garçons et 16 petites filles. A la réserve d'Eau-Creuse, 14 hommes, 16 femmes, 16 petits garçons et 16 petites filles. Aux réserves de la Veine-de-Sang et du Déroit-du-Huard, qui sont comprises ensemble, vu qu'il n'y a personne au Déroit-du-Huard, 13 hommes, 22 femmes, 23 petits garçons et 15 petites filles. A la réserve de la rivière du Pêcheur on compte 82 hommes, 90 femmes, 89 petits garçons et 78 petites filles. A la réserve de Jack-Head il y a 17 hommes, 21 femmes, 24 petits garçons et 17 petites filles. A la rivière Berens il y a 54 hommes, 61 femmes, 111 petits garçons et 76 petites filles. A la réserve de la rivière des Peupliers il y a 25 hommes, 36 femmes, 56 petits garçons et 31 petites filles. A Norway-House, il y a 121 hommes, 156 femmes, 141 petits garçons et 171 petites filles. A la réserve du lac La Croix on compte 60 hommes, 72 femmes, 63 petits garçons et 73 petites filles. Aux Grands-Rapides il y a 23 hommes, 27 femmes, 52 petits garçons et 28 petites filles. A la réserve de Pekangekum il y a 19 hommes, 24 femmes, 36 petits garçons et 33 petites filles.

Santé et hygiène.—La mortalité a légèrement diminué depuis l'année dernière; il y a eu deux décès de moins. Les causes qui ont déterminé la mort ont été, en général, la tuberculose, la pneumonie, la vieillesse et parfois des accidents. Le docteur W. R. Jamieson, qui m'a accompagné lors de mon voyage entrepris dans le but de distribuer les annuités, a traité des malades et a laissé des médicaments entre les mains de personnes compétentes, avec des instructions complètes pour leur emploi.

Ressources et occupation.—Les ressources des sauvages de cette agence sont principalement la pêche et la chasse, attendu qu'il ne se fait pas de culture ou d'élevage d'animaux au nord de la rivière du Pêcheur. A la rivière Noire, à la rivière Creuse, à la rivière du Pêcheur et à la rivière Berens, la pêche a été très heureuse. Aux autres réserves de cette agence, il y a eu rareté de poisson. Les sauvages de la rivière Berens ont vendu, au cours des derniers douze mois, pour \$12,000 d'esturgeon. A cause du retard apporté à la remise de permis aux sauvages de Norway-House et de la rivière des Peupliers, à l'ouverture de la saison de pêche, la pêche à l'esturgeon n'a pas été heureuse pour eux cette année.

La chasse, comme source de revenu, diminue en importance chaque année, et la réserve de la rivière du Pêcheur est la seule où elle a produit une bonne moyenne.

Nombre de sauvages, lorsque l'occasion s'en présente, gagnent beaucoup d'argent à travailler dans les scieries et à bûcher du bois; mais ceux du nord de la rivière Berens n'ont que les portages qu'ils font pour augmenter leur source de revenus.

63 VICTORIA, A. 1900

Agriculture.—En dehors de la réserve de la rivière du Pêcheur il ne se fait pas de culture, sauf celle des pommes de terre, qu'ils cultivent en quantité suffisante pour leurs propres besoins.

Bâtiments.—Dans un grand nombre de réserves l'on démolit les anciens bâtiments pour les remplacer par de meilleures constructions.

Animaux.—Je ne puis guère signaler beaucoup de progrès sous ce rapport, sauf, cependant, chez la peuplade de la rivière du Pêcheur. Ces sauvages ont reçu, cet été, quatre taureaux de race; il s'ensuit que la valeur de leurs animaux s'accroîtra.

Enseignement.—J'ai visité toutes les écoles qui étaient ouvertes dans cette agence. Les instituteurs font tout ce qu'ils peuvent pour exécuter leurs instructions, à savoir : enseigner aux enfants à lire et à écrire, et à adopter autant que possible les habitudes et les coutumes des blancs. Ce dont on se plaint surtout, c'est de l'assiduité irrégulière, les parents ne semblant pas se soucier si les enfants vont à l'école ou non.

Religion.—A la réserve de la rivière Noire il y a une bonne église anglicane qui est bien fréquentée.

A la réserve de l'Eau-Creuse les exercices religieux se tiennent dans la maison d'école sous la direction de l'Eglise anglicane. M. John Sinclair remplit les fonctions de ministre et d'instituteur.

Il n'y a pas de missionnaire à la réserve de la Veine-de-Sang.

A la réserve de la rivière des Pêcheurs, il y a une mission méthodiste nombreuse et prospère, sous la direction du rév. E. R. Steinhauer. On y voit une belle église, bien fréquentée, ainsi qu'un très joli presbytère.

A la réserve de la rivière de Jack-Head il y a une église anglicane, mais pas de missionnaire.

A la rivière Berens il y a une église méthodiste et un presbytère, sous la direction du rév. James MacLachlan.

A la rivière des Peupliers des exercices méthodistes sont dirigés par M. Joseph Dargue. La mission est sous la juridiction du rév. James MacLachlan, de la rivière Berens.

A Norway-House il existe une très nombreuse mission méthodiste, sous la direction du rév. M. Nelson, assisté de deux prédicants du lieu. Ils ont une bonne église et un joli presbytère.

A lac La Croix il y a une mission méthodiste sous la direction du rév. Edward Paupanekis.

Aux Grands-Rapides il n'existe pas de mission régulière. Le rév. James MacLachlan se rend de temps à autre à cette réserve.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont observateurs des lois, tempérants et industrieux. Ils s'en vont paisiblement faire la pêche et la chasse. Les querelles et les voies de fait sont extrêmement rares, je suis heureux de le dire.

J'ai, etc.,

J. W. SHORT,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA.

AGENCE DE CLANDEBOYE,

WINNIPEG, 30 juin 1899.

L'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon vingt-deuxième rapport annuel sur l'agence de Chandeboye, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserves.—Les réserves de cette agence sont au nombre de trois, savoir :—les réserves de Saint-Pierre, de la rivière de la Tête-Ouverte et de Fort-Alexandre. J'en

DOC. DE LA SESSION No 14

ai parlé si souvent qu'il n'est pas nécessaire d'en faire autre chose qu'une mention en passant. Le sol de ces trois réserves est de la plus haute fertilité, et, s'il était convenablement cultivé il rapporterait un rendement énorme en céréales et en racines; on y trouve de bonnes forêts de peupliers, et, dans les parties basses, du balsamier et de l'épinette rouge. On y rencontre de grandes prairies, particulièrement dans la réserve de Saint-Pierre, de sorte que la terre peut être défoncée à peu de frais. Il existe d'immenses quantités de foin dans les réserves mentionnées en premier lieu; mais, à Fort-Alexandre, il ne pousse que du gros foin dans les marécages; il est rare, et les sauvages ont beaucoup de difficultés à se procurer ce qu'il leur faut pour nourrir leurs animaux en hiver, et ils demandent instamment qu'on leur réserve des terres à foin au creek du Brochet.

Tribu.—Vers le commencement du siècle, une tribu d'Ojibbewas, sous la direction du chef Peguis, vint des rives du lac La Pluie, et constatant que la terre valait bien mieux pour la culture que celle du pays qu'ils avaient quitté, s'établit à Saint-Pierre. Peu après une tribu de Cris ou Muskegoes émigra des rives de la baie d'Hudson et reçut en partage un morceau de terre à Saint-Pierre. Les sauvages de ces deux tribus se marièrent entre eux; mais leur esprit de caste est tel qu'un hableur quelconque qui fait appel à leurs préjugés rallume les anciennes querelles, de sorte que les élections se font fréquemment d'après les distinctions seules de tribu.

Population.—Le nombre de sauvages qui ont touché l'annuité au 30 juin cette année, était de 1,784, dont 1,095 à Saint-Pierre, 180 à la rivière de la Tête-Ouverte et 509 à Fort-Alexandre. Ce chiffre ne comprend pas, toutefois, les absents, au nombre d'environ 48, ce qui fait en tout 1,832 âmes et accuse un accroissement de 8 depuis l'époque de la distribution l'année dernière.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont partout reçu avis des règlements d'hygiène ordonnant de brûler tous les déchets qui se trouvent autour des maisons et des dépendances, et d'après ce que j'ai vu ces règlements ont été généralement bien observés. L'eau qu'ils boivent est presque invariablement puisée dans les rivières, de sorte que les sauvages de Saint-Pierre boivent inévitablement de l'eau plus ou moins polluée par les égouts de Winnipeg et de Selkirk, mais les autres réserves ont pour boire de l'eau saine. Leurs maisons sont blanchies à la chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et sont d'apparence jolie et propre.

La santé de ces peuplades est aussi bonne que celle des autres établissements des environs. Il y a eu dans les réserves quelques cas de scarlatine et de rougeole et d'autres maladies épidémiques, mais leurs suites n'ont pas été beaucoup fatales. La mortalité chez les sauvages a surtout pour cause la consommation, les scrofules et la syphilis.

Conformément à mes instructions j'ai prié le Dr Steep de vacciner les sauvages, et, lors de la distribution des annuités à Fort-Alexandre il a vacciné 50 enfants. Les sauvages éprouvent beaucoup d'aversion à subir l'opération, et le médecin a eu beaucoup de difficulté à les amener à y consentir.

Ressources et occupation.—Les ressources variées qui donnent aux sauvages leur subsistance sont : la culture du sol, chose qu'ils font avec succès mais sur une petite échelle, particulièrement pour ce qui est du blé, de l'avoine, de l'orge et des pommes de terre; l'élevé des animaux, ils ont de grands troupeaux de chevaux et de bestiaux; et leur travail dans les exploitations forestières, les scieries, au chargement et déchargement des barges à Selkirk, ce qui leur rapporte des recettes considérables. Des milliers de cordes de bois sont vendues chaque année à Selkirk, et une quantité considérable de foin est aussi achetée par des marchands, commerce qui leur rapporte une jolie somme. Les pêches contribuent considérablement à leur subsistance, et cette industrie leur rapporte plusieurs mille dollars. Le gibier et les fourrures qu'ils prennent, bien que la quantité diminue, sont encore une source qui ne manque pas d'importance, attendu qu'ils abattent grand nombre d'originaux, de daims, et d'animaux à fourrure. Ils cueillent des tonnes d'airelles, de framboises, de baies de Saskatoon, d'atocas et de fraises dont la demande est toujours considérable sur le marché. Ils travaillent aussi à bords des bateaux à vapeur, conduisent des chaloupes et des canots, de sorte que grâce à toutes ces ressources ils réussissent à vivre à l'aise.

63 VICTORIA, A. 1900

Bâtiments.—On compte dans cette réserve un grand nombre de maisons, d'écuries, d'étables, de porcheries et de hangars, le tout suffisant pour loger hommes et bêtes.

Animaux.—Les sauvages ont un bon nombre de chevaux, de bestiaux, de moutons, de porcs et de volailles. Les chevaux et les bestiaux sont en excellent état, grâce aux pâturages de premier ordre des réserves.

Instruments aratoires et véhicules.—Dans les réserves l'on compte 1,187 instruments aratoires et 306 véhicules; les premiers se composent de charrues, de herses, de faucheuses, de moissonneuses, de râpeaux automatiques et de coffres d'outils, et les derniers de chariots, de charrettes, de traîneaux de travail, de traîneaux de promenade et de boghies.

Enseignement.—Sur les huit écoles de cette agence, il y en a cinq à Saint-Pierre, une à la rivière de la Tête-Ouverte et deux à Fort-Alexandre. Toutes ces écoles sont spacieuses et munies de la papeterie et du matériel qu'il faut pour l'éducation efficace des enfants. La présence, toutefois, est très irrégulière; il s'en suit que l'avancement des enfants subit des retards. L'on ne peut s'attendre à ce que les instituteurs atteignent de grands résultats, mais un instituteur fidèle rend l'école intéressante pour les enfants et les attire ainsi à l'école, au lieu de faire la classe avec insouciance sans but déterminé, comme la chose arrive souvent.

Religion.—On compte 1,267 anglicans, 442 catholiques romains, 28 baptistes et 45 païens. Les sauvages pratiquent leur religion avec beaucoup de dévotion et suivent régulièrement les offices de leurs églises.

Tempérance.—Il s'est opéré un grand changement chez les sauvages à l'égard de la tempérance. Autrefois un grand nombre rôdaient constamment autour des auberges et l'ivrognerie régnait alors; mais aujourd'hui c'est une exception de rencontrer un sauvage ivre. A Winnipeg la police les surveille de près, et il est rare d'y rencontrer un sauvage ivre; mais à Selkirk, bien que l'ivrognerie n'existe pas autant qu'autrefois, il arrive cependant que les jeunes sauvages se procurent des boissons enivrantes de marchands sans scrupules et troublent la nuit par leurs orgies.

Moralité.—La conduite morale des sauvages s'est beaucoup améliorée depuis mon arrivée ici pour la première fois. Il arrivait souvent que bon nombre de sauvages avaient plusieurs femmes; mais aujourd'hui les chefs et les conseillers se montrent hostiles à la chose en s'interposant lors de la distribution des annuités, et un sauvage qui s'en rend coupable n'est pas toléré sur la réserve.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,

Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

AGENCE DE COUTCHICHING,

FORT-FRANCES, ONT., 14 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel avec un inventaire des biens de l'Etat pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Agence.—L'agence de Coutchiching est située dans le district de la rivière La Pluie, traité n° 3.

DOC. DE LA SESSION No 14

Réserves.—L'agence comprend les réserves qui suivent, savoir : Hungry-Hall, n° 1 et n° 2; Long-Saut, n° 1 et n° 2; Manitou, n° 1 et n° 2; Petites-Fourches, Couthiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickikonsemencanning, rivière La Seine et le lac La Croix. La superficie totale des réserves qui précèdent est de 66,126 acres. Il y a aussi la "réserve des terres incultes", voisine de Hungry-Hall, et dont la superficie est de 24,358 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette agence est de 870 âmes, dont 179 hommes, 238 femmes, 227 petits garçons et 226 petites filles.

Santé et hygiène.—Durant l'année la santé des sauvages a été en général assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les maladies qui règnent le plus sont la consommation et les scrofules.

Le médecin, le Dr Moore, les a soignés avec soin et a vacciné ceux qui en avaient besoin. En général les bourgades sont propres et tous les déchets sont brûlés. La santé des sauvages des lacs est meilleure que celle des sauvages de la rivière; les premiers mènent une vie nomade.

Ressources et occupation.—Les réserves de la rivière La Pluie contiennent une bonne quantité de terre arable. On y rencontre aussi un peu de pin, de même que de grandes quantités de bois de chauffage propre aux habitations et aux bateaux à vapeur.

La pêche et la chasse sont aussi excellentes lorsque le temps voulu arrive. Les réserves du lac La Pluie sont en majeure partie rocheuses, mais il peut se faire qu'on y trouve encore de bonnes mines; le chef de la réserve de la rivière La Seine a découvert du terrain minier en dehors de la réserve; pour cela il a touché \$500, et il va en toucher \$500 autres en décembre, ce qui va aider la peuplade l'hiver prochain. Il y a aussi d'excellent pin dans la réserve de Nickickonsemencanning et un peu dans la réserve de la rivière La Seine. Excellentes aussi sont la pêche et la chasse en l'époque voulue. Ces sauvages s'occupent à cultiver leurs potagers et leurs champs, à faire provision de foin là où c'est facile, à faire la chasse et la pêche, à travailler dans les exploitations forestières, au flottage du bois, ce à quoi ils sont très habiles; à servir de pilotes sur les bateaux à vapeur et de canotiers pour les touristes, à chercher des mines, à fabriquer et vendre des canots d'écorce; les femmes vendent des baies et des ouvrages en rassades; grâce à tout cela ils réussissent à se tirer assez bien d'affaire, sauf les vieillards et les malades.

Bâtiments.—L'intérieur de la maison de l'agence a été réparé et l'habitation est très confortable tout en ayant jolie apparence.

Les maisons de Long-Saut et des Rapides du Manitou sont bien meublées, et cela à l'aide de fonds qui les sauvages ont gagnés à faire des traverses de bois sec pour chemin de fer. A la réserve des Petites-Fourches, il s'est bâti cinq maisons nouvelles.

A la réserve de Couthiching les sauvages ont fait de bonnes améliorations, en ce sens qu'ils ont fini leurs maisons, recouverts les toits en bardeau, posé des cloisons et des planchers. A la rivière La Seine ils ont aussi posé des toits en bardeau et des planchers. A la réserve du lac La Croix, huit nouvelles maisons ont été construites, dont deux en troncs d'arbres façonnés, et elles seront recouvertes en bardeau; les autres sont bien construites, mais pour le moment elles ont des toits d'écorce. Le bois qui a servi aux planchers, aux portes, aux châssis, a tout été scié à la grande scie. C'est, depuis quelques années, la première amélioration considérable dans cette réserve. Les étables des réserves sont petites mais confortables.

Enseignement. On compte dans cette agence 453 petits garçons et petites filles, dont environ un tiers sont d'âge à fréquenter l'école. Il existe trois écoles, une à Long-Saut, enseignée par M^{lle} Miller, et l'assiduité s'est affirmée depuis qu'elle en a la direction; une autre aux Rapides du Manitou et une aux Petites-Fourches. L'assiduité à ces deux dernières écoles n'a pas été très bonne, bien que les instituteurs, M. Wood et M. Bagshaw, méritent une meilleure récompense pour les efforts qu'ils ont faits. La principale difficulté semble être l'absence de contrôle de la part des parents sur leurs enfants.

Les écoles sont bien confortables et bien garnies.

L'école de la réserve de Coutcheeching est fermée depuis quelque temps. Elle a été séparée et l'on attend bientôt une institutrice qui doit venir rouvrir l'école; elle devrait recevoir un bon nombre d'enfants.

Religion.—A la réserve du Long-Saut, où le rév. M. Johnston est missionnaire pour l'église anglicane, et à celle de Coutcheeching, où le rév. Père Saint-Almat est missionnaire catholique, des offices se tiennent régulièrement, suivis, en général, par un bon nombre de fidèles.

Les instituteurs des réserves de Moncton et des Petites-Fourches font aussi de leur mieux pour enseigner la religion.

Dans cette agence on compte 110 catholiques romains, 60 anglicans, 88 méthodistes; les autres sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont reconnus pour leur honnêteté, et ils peuvent se comparer avec leur voisins les blancs.

Je suis heureux de dire que les progrès qu'ils ont accomplis dans leur manière de vivre et dans les améliorations qu'ils ont apportées à leurs habitations, tels que toits en bardeaux, planchers et cloisons et mobilier de bonne qualité, sont très sensibles dans quelques-unes des réserves.

An je-ke-jick, de la réserve de Long-Saut, s'est fait amputer une main depuis l'été dernier, mais il est rétabli et il est engagé comme pilote à bord d'un vapeur, à bon salaire. Namapock, de Moncton, à un beau champ de grain et de maïs.

Windegous, conseiller à vie de la réserve de Nickickonsemenecanning, a été élu à la place du chef défunt, parce qu'il était le meilleur travailleur de la réserve. Pierre Jourdain a aussi été réélu à la réserve du lac La Croix pour la même raison.

Il y en a beaucoup d'autres dans les différentes réserves qui ont fait de bons progrès.

Tempérance et moralité.—En général les sauvages sont tempérants et de bonne conduite morale. Les réserves les plus isolées sont les mieux sous ce rapport, mais ils n'ont pas les mêmes tentations que ceux qui vivent dans le voisinage des villages de blancs. Plusieurs sauvages ont été arrêtés pour ivresse et ont été punis. Ils ont dit en cour qu'ils s'étaient procurés les boissons du côté américain, mais dans certains cas on ne peut se fier à leur témoignage, car il n'y a pas de doute que des métis servent d'intermédiaires entre les marchands canadiens et les sauvages.

Je suis heureux de dire qu'il y a baisse dans la vente de spiritueux; sauvages et marchands voient à ce que des mesures soient prises pour y mettre fin.

J'ai aussi demandé au consul américain au Portage-du-Rat de prêter main-forte, ce qu'il a promis de faire. L'aide des autorités américaines est très nécessaire, vu que la frontière est si proche.

Observations générales.—Au cours de l'année l'inspecteur Levêque a fait avec soin l'inspection habituelle de cette agence et des différentes réserves; il a aussi donné de bons avis aux sauvages pour leur bien-être à l'avenir. Je puis dire, en terminant, que les progrès en général ont été aussi bons qu'on pouvait l'espérer.

J'ai, etc.,

MAGNAS BEGG,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE MANITOWAPAH ET DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 23 septembre 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon vingt-troisième rapport annuel et un état tabulaire sur l'exercice clos le 30 juin 1899.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

BANDE DE LA BAIE AU SABLE.—TRAITÉ N° 1.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba. Sa superficie est de 12,102 acres.

Tribu.—Les sauvages de race pure de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbo-was ; le reste sont des métis anglais, écossais et français.

Statistique vitale.—La population se compose de 54 hommes, 54 femmes et de 160 enfants ; total 258 âmes. Il y a eu 16 naissances et 10 décès ; un sauvage est venu rejoindre la bande et cinq étaient absents, ce qui donne une augmentation de deux âmes depuis l'année précédente. La mortalité a eu la consommation pour cause.

Santé et hygiène.—Au cours de l'année dernière il y a eu une très grave épidémie de rougeole qui s'est attaquée aux adultes comme aux enfants. Cette épidémie n'a pas eu de suite fatales. À part cela, la santé de la peuplade a été bonne.

Ressources et occupation.—Ces sauvages s'occupent de plusieurs façons ; en particulier ils font la chasse, la pêche, l'élevé du bétail, la cueillette de racine de sénega, ils travaillent chez les cultivateurs durant les moissons, fabriquent des traîneaux plats, des traîneaux simples et doubles, des charrettes, etc. L'industrie laitière va bien et le travail des ménagères est satisfaisant.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont construit quelques maisons cette année, bâtiments plus grands, mieux aérés et plus solides. Sur les 165 têtes de bétail, ce qui est une augmentation de 36 têtes depuis l'année dernière, 53 sont la propriété de l'État et 112 appartiennent aux sauvages. Ces sauvages ont aussi 91 chevaux, 25 porcs et 40 volailles.

Ils sont bien montés en fait de tous les outils nécessaires, de chariots de barouches et d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a, en tout, environ 115 enfants d'âge à fréquenter l'école, et une bonne moyenne assistent à l'école en hiver ; mais il n'en est pas ainsi à d'autres saisons, vu que les sauvages sont obligés de quitter cette réserve pour aller chercher du travail ailleurs, et la présence moyenne se trouve ainsi à baisser parce qu'ils amènent leurs enfants avec eux. Il y a une école sous la direction d'un assez bon instituteur, mais, vu le grand nombre des absents les progrès sont maigres. L'école est catholique.

L'école est convenablement éclairée et chauffée, et les conditions hygiéniques sont tout ce qu'on pourrait désirer. On y trouve le nombre voulu de pupitres, de tables, de chaises, de tableaux, de buffets, et une quantité suffisante de matériel scolaire, livres et biscuits.

Religion.—On compte 19 anglicans, 235 catholiques et 4 païens dans cette peuplade.

BANDE DU LAC MANITOBA—TRAITÉ N° 2.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rivière est du lac Manitoba. Sa superficie est de 11,881 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population se compose de 20 hommes, 22 femmes et de 70 enfants, ce qui fait un total de 112 âmes.

Durant l'année, il y a eu 4 naissances et 9 décès; un sauvage a quitté la peuplade et un autre l'a rejointe. Le décès a eu la vieillesse pour cause.

Santé et hygiène.—Les sauvages sont en bonne santé, et les réglemets d'hygiène ont été mis à exécution; les maisons ont été blanchies à la chaux et les déchets ont été brûlés; l'instituteur fait la visite de la réserve chaque samedi.

Ressources et occupation.—Les principales ressources sont la pêche, la chasse et l'élevé du bétail. Les sauvages chassent et pêchent; ils fabriquent aussi quelques traîneaux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages ont construit trois autres maisons, cinq cabanes et deux écuries. Sur les bestiaux, 146 appartiennent à l'Etat, et 31 sont la propriété personnelle des sauvages. L'Etat a quatre chevaux et les sauvages 47. Ils sont bien montés en fait d'outils nécessaires, de voitures et d'instruments aratoires.

Enseignement.—On compte 34 enfants d'âge à fréquenter l'école. La présence moyenne est de 5, à cause, en majeure partie, de la maladie chez les élèves, et parce que les parents amènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils s'en vont faire la pêche, la chasse et visiter des amis. L'école s'est continuée malgré une très maigre présence, mais l'instituteur a décidé de se démettre, si les sauvages n'envoient pas leurs enfants régulièrement à l'école à l'avenir; il s'en suit que les élèves ne sont arrivés qu'au cours II, et quelques-uns sont dans le cours III. L'école est catholique romaine. La maison d'école, qui est neuve, est confortable, et elle est bien montée en fait de matériel scolaire, livres et biscuits. Les progrès sont très lents chez nombre d'élèves. La discipline et la conduite sont bonnes.

Religion.—On compte 4 anglicans, 88 catholiques romains et 20 païens. Certains de ces sauvages portent un grand intérêt aux choses de la religion.

BANDE DU LAC DU FLUX ET REFLUX.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive est du lac du Flux et Reflux. Sa superficie est de 10,865 acres.

Tribu.—Les sauvages de race pure sont de la tribu des Ojibbewas, et les autres qui restent sont des métis écossais et français.

Statistique vitale.—La population se compose de 13 hommes, 21 femmes et de 30 enfants, soit un total de 64 âmes. Il y a eu deux naissances et un décès au cours de l'année, et cinq absences.

Santé et hygiène.—Ces sauvages sont robustes. Les réglemets d'hygiène ont été observés et les maisons sont tenues avec propreté.

Ressources et occupation.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse et l'élevé du bétail. Ils s'engagent aussi comme canotiers.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—On compte quelques bâtiments nouveaux, mieux construits et plus grands que ceux qui existent déjà. Quant au bétail, 59 têtes appartiennent à l'Etat et 7 sont la propriété personnelle des sauvages; quant aux chevaux, 4 appartiennent à l'Etat et 24 aux sauvages.

Enseignement.—On compte 11 enfants d'âge à fréquenter l'école, et la présence moyenne est bonne. L'école est sous la direction d'un instituteur compétent, et les élèves suivent régulièrement les classes et font d'assez bons progrès; il y en a qui sont dans le cours III.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE FAIRFORD.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rivière Fairford. Sa superficie est de 11,023 acres.

Tribu.—Cette bande se compose de sauvages de la tribu des Ojibbewas et de métis écossais.

Statistique vitale.—La population se compose de 35 hommes, 56 femmes et de 87 enfants, soit un total de 178 âmes. Il y a eu 3 naissances et 6 décès; un sauvage a rejoint la peuplade et deux l'ont quittée cette année.

Animaux.—Sous le contrôle de l'Etat, il y a 2 chevaux, 99 têtes de bétail et 6 moutons. Les sauvages ont en propre 190 têtes de bétail, 59 chevaux, 8 porcs et 66 volailles.

Santé et hygiène.—La santé de la majeure partie de ces sauvages est bonne. La consommation est la maladie qui prédomine. Grâce à la mise à exécution des règlements d'hygiène, toute la réserve est en bon état.

Occupation.—Ces sauvages sont chasseurs, pêcheurs, constructeurs de chaloupes et de canots, menuisiers et forgerons. Ils travaillent aux moissons, dans les scieries, les exploitations forestières et servent de guides aux touristes. Ils élèvent aussi des bestiaux.

Bâtiments et instruments aratoires.—Il s'est bâti de bonnes maisons cette année. Les sauvages ont aujourd'hui deux bourgades, l'une à la rivière Fairford supérieure et l'autre à la rivière Fairford inférieure.

Ils sont munis de tous les outils, d'instruments aratoires, de chariots et de herses.

Enseignement.—On compte 39 enfants d'âge à fréquenter l'école, et il y a deux écoles, l'une à la rivière Fairford supérieure et l'autre à la rivière Fairford inférieure. La présence moyenne est bonne. Les instituteurs sont compétents. Les progrès sont satisfaisants, mais lents en arithmétique. L'école de la bourgade supérieure a atteint le cours V et l'école de la bourgade inférieure le cours IV. L'école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Les sauvages ont terminé cette année une nouvelle maison d'école, aidés en cela par le ministère, qui a fourni le bois, le bardau, les châssis et les portes. Cette maison ferait honneur à n'importe quel établissement de blancs; il est donc très encourageant en vérité de constater des progrès aussi sensibles.

Religion.—Sur ces indigènes, il y a 240 anglicans, 33 baptistes et 1 païen.

Les anglicans ont une grande église et un cimetière, de même qu'un joli presbytère. Les baptistes ont aussi une jolie église et un presbytère. Les deux églises font un bon travail parmi les sauvages.

BANDE DE LA PETITE-SASKATCHEWAN.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest du lac Saint-Martin. Sa superficie est de 3,200 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population se compose de 26 hommes, 29 femmes et de 54 enfants, faisant un total de 109 âmes. Durant l'année il y a eu 6 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est bonne et ils tiennent leurs maisons et terrains avec propreté; leurs maisons sont blanchies à la chaux deux fois par année.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Il s'est construit de nouveaux bâtiments cette année. On compte 41 têtes de bétail, propriété de l'Etat, et 10, propriété des sauvages; l'Etat a 3 chevaux et les sauvages 9.

Enseignement.—On compte 18 enfants d'âge à fréquenter l'école, et tous suivent l'école régulièrement. L'école est sous les auspices de l'Eglise anglicane et dirigée par un instituteur compétent. Les progrès, la discipline et l'ordre sont bons.

63 VICTORIA, A. 1900

Les sauvages sont à terminer une nouvelle école qui, une fois finie, pourra rivaliser avec les autres écoles nouvelles érigées cette année.

Religion.—Dans cette peuplade, on compte 80 anglicans et 33 baptistes ; les sauvages portent un grand intérêt aux choses de la religion.

BANDE DU LAC SAINT-MARTIN.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive occidentale du lac Saint-Martin. Sa superficie est de 3,200 acres.

Tribu.—Les indigènes de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—On compte 27 hommes, 30 femmes et 60 enfants, ce qui fait un total de 117 âmes. Il y a eu 6 naissances et 5 décès, et 12 sauvages ont rejoint la bande, ce qui fait une augmentation de 13 âmes depuis l'année dernière. Dans quatre circonstances la mort a eu la consommation pour cause et dans l'autre la vieillesse.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne. Il n'y a pas de maladie parmi eux. Les maisons sont propres et il se fait de copieux blanchissages à la chaux.

Ressources et occupation.—La chasse, la pêche, l'élevage du bétail, la cueillette de la racine de sénéga, la construction de chaloupes et de canots d'écorce, et la fabrication de raquettes constituent les principales ressources de ces sauvages.

Enseignement.—On compte 21 enfants d'âge à fréquenter l'école, mais l'assiduité n'est pas bonne : règle générale la moyenne est basse, bien qu'ils aient un instituteur compétent et une bonne maison d'école munie de tous les livres, matériel et biscuits nécessaires.

Religion.—On compte 67 anglicans, 34 baptistes et 16 païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX GRUES.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord-est de la rivière aux Grues, et du côté nord-ouest du lac Manitoba. Sa superficie est de 8,760 acres.

Ressources.—La chasse, la pêche et l'élevage du bétail sont les seules ressources de ces sauvages.

Tribu.—Cette peuplade se compose aussi de sauvages de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population se compose de 12 hommes, 17 femmes et 24 enfants, soit un total de 53 âmes. Il y a eu une naissance et un décès, ce qui laisse la population au même chiffre que l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé de cette peuplade est bonne, et l'on prend des précautions d'hygiène en faisant un usage fréquent de la chaux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Il s'est construit durant l'année quelques maisons nouvelles et une école qui fait beaucoup d'honneur aux sauvages ; la vieille école servira aux réunions du conseil. Sur les bestiaux, 19 appartiennent à l'Etat, et 38 bestiaux, 3 pores et 15 volailles sont la propriété personnelle des sauvages.

Enseignement.—On compte 11 enfants d'âge à fréquenter l'école, et tous suivent régulièrement les classes.

Religion.—Quinze de ces sauvages sont anglicans et les autres sont païens.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE POULE D'EAU.

Réserve.—Cette réserve est située au sud du lac de la Poule-d'Eau, entre les deux rivières de la Poule-d'Eau. Sa superficie est de 4,616 acres.

Tribu.—Cette peuplade fait partie de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population se compose de 33 hommes, 27 femmes et de 81 enfants, soit un total de 141 âmes. Il y a eu durant l'année 12 naissances et 2

DOC. DE LA SESSION No 14

décès, et 2 sauvages ont rejoint la bande, il y a une augmentation de 12 âmes depuis l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé de la peuplade est bonne et les règlements d'hygiène sont observés.

Ressources et occupation.—La chasse, la pêche et l'élevé de bestiaux sont les principales ressources.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Il s'est construit quelques nouveaux bâtiments au cours de l'année. Quant aux bestiaux, 20 sont sous le contrôle de l'Etat, tandis que les sauvages ont en propre 28 bestiaux, 31 chevaux et 16 volailles.

Enseignement.—On compte 26 enfants d'âge de fréquenter l'école; ces enfants, joints aux 15 qui sont au pensionnat, donnent une présence moyenne de 31. Les deux écoles sont sous la direction de M. et de Melle Adam. Elles sont sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Les élèves parlent l'anglais et les petites filles apprennent les soins du ménage, la couture, le tricotage, la cuisine et la confection des vêtements. Les progrès sont bons, et l'ordre et la discipline sont très bons. Les parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains.

BANDE DU CREEK DU PIN—TRAITÉ N^o. 4.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek du Pin, sur la rive occidentale du lac Winnipegosis. Sa superficie est de 9,145 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—On compte 23 enfants d'âge à fréquenter l'école. La présence moyenne, tant à l'école qu'au pensionnat, est de 15. Ces deux écoles sont aujourd'hui sous la direction des Rde Sœurs Franciscaines, ordre venu de France pour instruire les petits enfants, et déjà nous constatons d'assez bons progrès chez les élèves.

Occupation.—La chasse, la pêche et l'élevage des bestiaux sont les principales occupations de ces sauvages.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains. Il y a une église, et les missions catholiques romaines ont construit pour le pensionnat une grande maison de 114 x 48 pieds, à trois étages, avec sous-sol d'un bout à l'autre de l'édifice et toutes les améliorations modernes. C'est un bâtiment en pierre, avec toit en bardeaux, qui a coûté \$12,000.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette agence comprend cinq bandes.

BANDE DES LONGUES PLAINES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Assiniboine, à quinze milles à l'ouest du Portage-la-Prairie. Sa superficie est de 10,870 acres.

Statistique vitale.—On compte 37 hommes, 47 femmes et 55 enfants, ce qui fait un total de 139 âmes. Il y a eu 11 naissances et 8 décès; 4 sauvages ont rejoint la peuplade et 10 l'ont quittée, ce qui fait une diminution de 3 depuis l'année dernière. La mortalité a eu la consommation pour cause.

Enseignement.—On compte 28 enfants d'âge à fréquenter l'école, mais il n'y a pas encore d'école.

BANDES DU LAC DU CYGNE ET DES JARDINS DES SAUVAGES.

La plupart de ces sauvages se fixent peu à peu à la réserve du lac du Cygne, abandonnant aux vieillards les Jardins des Sauvages. Le chef, Plume-Jaune, désire aller s'établir aussi au lac du Cygne avec ses camarades.

BANDE DU LAC DU CYGNE.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive nord du lac du Cygne, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du 1er méridien, dans la province du Manitoba.

Sa superficie est de 11,803 acres. Cette réserve convient très bien à la culture et à l'élevé des animaux, vu qu'il y a du foin en abondance et qu'un ruisseau d'eau fraîche la traverse. Elle se trouve dans le pays à blé proprement dit.

BANDE DES JARDINS DES SAUVAGES.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située près de la rive sud de l'Assiniboine. Elle comprend la section 11, dans le township 9, rang 9, à l'ouest du 1er méridien principal, dans la province du Manitoba, et sa superficie est de 640 acres.

Statistique vitale.—La population se compose de 29 hommes, 40 femmes et de 41 enfants, ce qui fait un total de 110 âmes. Ceci comprend la bande du lac du Cygne, mieux connue sous le nom de "bande de Plume-Jaune". Il y a eu cinq naissances et dix décès; trois sauvages ont rejoint la bande et onze l'ont quittée, ce qui fait un décroissement de treize âmes depuis l'année dernière.

Santé.—La santé de ces sauvages n'a pas été bonne l'hiver dernier, parce qu'ils habitent des maisons trop petites et qu'ils ne sont pas propres; il s'en suit qu'il y a eu plusieurs décès.

BANDE PROPREMENT DITE DE LA RIVIÈRE ROSSEAU.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Rosseau. Sa superficie est de 13,554 acres.

Ressources.—Cette réserve est très propre à la culture et à l'élevé des animaux, vu qu'il y a abondance de foin et que nulle part ailleurs dans le Manitoba on trouve un meilleur sol.

BANDE DES RAPIDES DE LA RIVIÈRE ROSSEAU.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rivière Rosseau, à 18 milles de son embouchure. Sa superficie n'est que de 800 acres.

Ressources.—Cette réserve est très propre à la culture, vu qu'elle est élevée et sèche. On n'y trouve pas de foin et le sol est beaucoup plus léger qu'à l'embouchure de la rivière, mais le grain pousse bien, de même que les pommes de terre et les autres racines.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 244 âmes, dont 66 hommes, 67 femmes et 113 enfants. Il y a eu 8 naissances et 9 décès. Quatre sauvages ont rejoint la bande et 24 l'ont quittée, ce qui fait un décroissement de 21 depuis l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été en générale, assez bonne. La mortalité a été le résultat de causes naturelles. Il n'y a pas eu de maladies infectieuses.

Occupation.—Quelques sauvages cultivent et élèvent des animaux, mais la plupart réalisent beaucoup d'argent à cueillir la racine de sénéga et à travailler chez les colons.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs animaux ont bonne mine et augmentent en nombre.

Il n'y a, dans ces réserves, que quelques sauvages qui aient de bons bâtiments. Règle générale, leurs instruments aratoires sont en assez bon état.

Enseignement.—Ces peuplades n'ont pas d'école, et il n'y a que quelques enfants qui fréquentent l'école industrielle de Saint-Boniface.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Dans la bande de la rivière Rosseau proprement dite, on compte 82 sauvages catholiques romains et 2 anglicans, et deux autres catholiques romains à la réserve des Longues-Plaines. Tous les autres, savoir : 407 sauvages, sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, les sauvages sont observateurs des lois et industrieux dans ce qu'ils font. Les progrès sont très bons. Nous remarquons avec plaisir que les sauvages se reposent de plus en plus sur leur travail, et que le nombre de bestiaux, de chevaux, d'instruments aratoires et des autres biens personnels augmente. Règle générale, les sauvages sont assez énergiques, et toujours ils font, lorsque c'est possible, de grandes quantités de foin, en été, pour la nourriture de leurs animaux en hiver.

Tempérance et moralité.—Il y a peu d'intempérance, sauf lorsque les sauvages fréquentent les villages, et leur conduite morale est bien meilleure.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il me fait plaisir de dire que les sauvages se civilisent et se suffisent à eux-mêmes de plus en plus. A quelques exceptions près, j'ai trouvé leurs maisons propres et bien tenues.

L'anglais s'enseigne dans toutes les écoles, et les enfants apprennent à parler cette langue. L'instruction donnée aux enfants est mêlée de chants, et l'on s'efforce de rendre les études aussi intéressantes que possible pour les élèves. Les instituteurs sont compétents, et les progrès des élèves, dans certaines écoles, indiquent de l'énergie, de la patience et de la persévérance de leur part, et je dois avouer que dans le cours de l'année ces instituteurs m'ont été d'un bon secours dans l'administration générale de leurs réserves respectives dans l'agence de Manitowapah. Les instituteurs et les directeurs d'agriculture ont tous un bon assortiment de médicaments pour être distribués en cas de maladie, et les résultats ont été absolument satisfaisants. La santé des sauvages a été, en somme, assez bonne.

On remarquera que j'ai groupé mes observations générales sous le titre de traits caractéristiques et progrès, pour toutes les réserves. C'est pourquoi les mêmes observations s'appliquent à tous les sauvages de ma région.

Je dirai, en terminant, que je n'ai rien épargné dans les efforts que j'ai faits pour mettre à exécution les instructions du ministère et amener les sauvages à bien se soumettre aux autorités. J'ai veillé, en même temps, aux besoins et au confort des sauvages, et le travail accompli dans le but de faire progresser la civilisation a été couronné d'un succès très consolant.

J'ai, etc.,

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DU PAS,

LE PAS, SASK., 30 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur l'agence du Pas pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Cette agence se compose de huit peuplades qu'on trouve dans sept réserves différentes, entre les Grands-Rapides à l'est, et la montagne du Pas à l'ouest.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la Grande-Saskatchewan, là où elle se jette dans le lac Winnipeg, et elle embrasse 4,651 acres.

Population et tribu.—On compte dans cette peuplade 23 hommes, 28 femmes, 36 petits garçons et 29 petites filles, et, comme tous les autres sauvages de cette agence, ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris des Marais.

Bâtiments et animaux.—Les maisons, qui sont assez confortables, sont construites le long de la rivière; l'on y a fait du défrichement et on y cultive de petits potagers. L'élevage des animaux n'a pas fait de progrès jusqu'ici, mais nombre de sauvages cherchent maintenant à se procurer des bestiaux pour commencer à neuf.

Occupation et enseignement.—Presque tous les sauvages de cette réserve trouvent, en été, de l'emploi à l'île Selkirk, à quinze milles de la réserve, et où la Compagnie de pêche Dominion a de grandes pêches. En hiver ils peuvent se procurer du travail à faire provision de glace et à bûcher du bois de chauffage. Le seul côté défectueux de ceci c'est qu'ils amènent leurs familles avec eux et qu'ils privent ainsi leurs enfants de l'école.

Nous avons eu ici de bons instituteurs, mais la faible présence et souvent l'absence totale des enfants ont été de nature à beaucoup les décourager. L'école s'est tenue dans l'église de la Société des Missions, qui se trouve à l'extrémité de la réserve. Cet été les sauvages ont commencé à construire une nouvelle école au centre de la réserve, et ce changement produira probablement un bon effet.

Religion, tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade, comme à peu près tout les autres indigènes de cette agence, sont anglicans. Comme la Compagnie de Pêche défend strictement la présence de spiritueux dans l'île ou à bord de ses bateaux, il n'y a guerre de tentation à l'intempérance.

Je ne puis dire que les sauvages sont strictement moraux, mais ils peuvent favorablement soutenir la comparaison avec la plupart des autres peuplades situées dans des circonstances semblables.

BANDE DE CHEMAWAWIN.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur les rives de la Grande Saskatchewan, là où elle se déverse dans le lac des Cèdres. Sa superficie est de 2,981 acres, dont une très faible partie peut se cultiver.

Le côté nord est de pierre calcaire, et au sud se trouvent des marécages et des marais à foin, sauf une île où pousse du bon bois; une partie de cette île a été défrichée et cultivée avec bons résultats.

Population et occupation.—Dans cette peuplade on compte 32 hommes, 40 femmes, 47 petits garçons et 33 petites filles. Quelques hommes ont trouvé de l'emploi, cet été, aux pêches de Winnepegosis, et semblent satisfait de ce qu'ils ont gagné. En hiver, ils gagnent suffisamment à la chasse, attendu que c'est ici le pays des rats musqués.

Enseignement.—Présentement l'école se tient dans l'église de la Société des Missions. Il est, certes, très encourageant de voir l'intérêt que jeunes et vieux portent ici à l'éducation, et l'on doit beaucoup de félicitation à M. Hooker, l'instituteur actuel, pour les progrès accomplis depuis l'année dernière. Il a non seulement fait preuve de compétence pour l'éducation des enfants, mais il a aussi rempli la rude tâche de persuader aux parents de laisser leurs enfants à la maison pour suivre l'école lorsqu'ils sont à la chasse ou à la pêche.

Bâtiments.—Vu qu'ils sont si souvent absents de chez eux, les sauvages ont apporté très peu d'intérêt à leurs bâtiments; mais, cette année, plusieurs maisons ont été construites, elles sont plus solides et plus confortables que les anciennes.

Avant cet été, il n'y avait pas de bâtiments, dans la réserve, pour y loger les effets du ministère. Aujourd'hui il existe une spacieuse construction qui sert à la fois de magasin et d'atelier, et qui a été érigée par les sauvages sans aucune aide de

DOC. DE LA SESSION No 14

l'extérieur. Ils ont aussi jeté les fondations d'une nouvelle école, et ils consentent de faire tout le travail si on leur fournit les matériaux.

BANDE DU LAC L'ORIGINAL.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve à environ 60 milles au nord de Chemawawin, sur la rive sud du lac l'Original; sa superficie est de 3,539 acres.

Population.—La population se compose de 28 hommes, 37 femmes, 28 petits garçons et 31 petites filles.

Bâtiments.—A quelques exceptions près, les bâtiments de cette réserve sont très médiocres; un certain nombre des sauvages les plus industriels se sont établis sur une île à cinq milles dans le lac, et ils y ont de bonnes maisons et de bons potages.

Occupation.—Ces sauvages n'ont pas l'occasion de trouver de l'emploi ici, et il leur faut vivre du poisson blanc et de l'esturgeon dont le lac abonde. La chasse en hiver est bonne.

Enseignement.—L'école se tient dans l'église de la Société des Missions, et, surtout à cause de leur isolement, les sauvages n'ont pas encore réalisé les avantages de l'éducation. C'est une rude tâche que d'amener les enfants à suivre l'école.

BANDE DU PAS.

Réserve.—Le Pas, comme le mot l'indique, est un plateau ou lisière étroite de terre, et il traverse la Grande-Saskatchewan à environ 140 milles de son embouchure et à environ 300 milles à l'est de Prince-Albert. La superficie de la réserve est de 8,180 acres.

Histoire et topographie.—C'est la colonie sauvage permanente la plus ancienne des territoires. Il y a 58 ans une mission fut établie ici par Henry Budd, qui fut subséquemment le premier sauvage admis dans les ordres sacrés dans toute la terre de Rupert.

Ce plateau, qui constitue en somme tout ce qu'il y a de terre ferme dans les environs, s'étend sur une distance de cent milles du sud-ouest au nord-est, recouvert d'un bois de petite taille qui pousse dans quelques pouces de marne. Au-dessous il y a de l'argile blanche, des cailloux et du gravier calcaire.

Dès 1842 il se cultivait un peu de grain et racines ici, et du vivant de M. Budd la peuplade étoit prospère; mais après sa mort il se fit un mouvement rétrograde. Par-ci par-là de rigoureux efforts furent faits pour les amender; mais ils n'ont jamais reconquis leur ancienne prospérité et leur ancienne énergie. Le missionnaire a une rude tâche à les convaincre et à les arracher à leurs superstitions païennes et à leur faire adopter la vie chrétienne; mais la tâche de réformer leur nature nomade et de faire de ces indigènes des cultivateurs exige un zèle et une persévérance qu'on atteint rarement.

Population.—La population se compose de 86 hommes, 111 femmes, 105 petits garçons et de 110 petites filles.

Enseignement.—L'année dernière il s'est construit ici une maison d'école divisée en deux pièces, et depuis qu'elle est ouverte la présence moyenne est de 50, et les parents portent beaucoup d'intérêt aux choses de l'éducation. Au jour de l'an dernier, trois sauvages furent élus pour remplir les fonctions de syndics chargés de voir à ce que tous les enfants allassent à l'école et se tinssent proprement; à ce que les pièces fussent régulièrement balayées, nettoyées et alimentées de bois et d'eau; d'entendre toutes les plaintes des instituteurs et des élèves et d'en faire rapport, et de surveiller généralement les affaires de l'école. Ceci a eu un bon effet, et ils ont rempli leurs fonctions avec honneur.

Au cours des années dernières il existait parmi eux un fort préjugé lorsqu'il s'agissait d'envoyer leurs enfants à une école industrielle. Ils ont cédé cette année, et pas moins de neuf enfants sont partis d'ici pour l'école de Saint-Paul, et il y en aura probablement davantage l'année prochaine.

BANDE DU GRAND-REMOUS.

Le Grand-Remous fait partie de la réserve du Pas; il est situé le long du plateau du côté nord de la rivière. Cette peuplade mérite une mention spéciale. Bien qu'ils n'aient pas d'avantages naturels ou autres, ces sauvages sont les plus entreprenants, et ils adoptent les usages de la civilisation mieux que n'importe quelle autre peuplade de l'agence. Bon nombre d'entre eux ont des chevaux et des bestiaux, en propre, et font l'acquisition d'instruments aratoires à l'aide des deniers qu'ils touchent en vertu du traité. Quelques-uns sont allés, cet été, à Prince-Albert vendre leur chasse de l'hiver et ont rapporté des vivres pour l'hiver. Ils sont à construire plusieurs maisons et ont commencé à bâtir une école. En leur donnant quelque peu de direction et d'encouragement cette petite peuplade fera probablement des progrès constants.

BANDE DU LAC PLAT.

Réserve.—Vis à-vis le Grand-Remous, la rivière aux Carottes se jette dans la Grande-Saskatchewan. Après avoir remonté 80 milles de cette rivière dans les montagnes et traversé plusieurs milles de marécages recouverts de grands roseaux et de joncs, l'on entre dans une lisière de forêt épaisse. Au centre se trouve une petite clairière, et ici est établi le groupe du Lac-Plat de la peuplade du Pas.

La superficie de cette réserve est de 2,190 acres.

Population.—La population de cette peuplade est de 65 âmes.

Ressources et occupation.—Le sol de la réserve, dans la partie défrichée, se compose d'une masse sablonneuse profonde et rapporte de grosses récoltes de pommes de terre. On trouve dans les environs plusieurs sources salines qui produisent un sel pur et excellent.

Les seuls moyens de subsistance de ces indigènes ont été restreints à la culture des pommes de terre et à la chasse du gros gibier; mais vu l'empiétement de la civilisation au sud et à l'ouest, le gibier se fait rare, et les sauvages commencent à comprendre la nécessité de défricher et de défoncer plus de terre et d'apporter plus d'attention à leurs bestiaux.

Bâtiments.—Tous ont des maisons bien construites et confortables, qu'ils mettent blanches comme de la neige à l'aide du kaolin, dont il y a un lit au pied de la montagne. Ils sont à construire plusieurs nouvelles étables et ils ont terminé un grand hangar pour y mettre les effets de l'Etat et leurs propres choses. Un bout de ce hangar sert d'atelier à l'usage de la peuplade.

Enseignement.—L'école se tient dans l'église de la Société des Missions. Elle est bien fréquentée et les enfants font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Pour ce qui est des spiritueux, nulle tentation n'arrive jamais jusqu'à ces sauvages, et leur conduite morale est bonne.

BANDE DE TERRE-ROUGE.

Réserve.—A quinze milles à l'ouest du lac Plat se trouve la réserve de Terre-Rouge. Les sauvages qui l'habitent sont un autre groupe de la bande du Pas. Cette réserve est magnifiquement située au pied de la montagne du Pas, arrosée par la rivière aux Carottes, qui serpente dans un paysage ombré d'érables, de bouleaux et d'ormes; c'est en réalité un parc idéal pour le daim. Le sol est tout ce qu'on peut désirer de mieux, attendu que cette région est l'extrémité nord-est de la zone fertile.

La superficie de cette réserve est de 4,751 acres.

Population.—La population est de 123 âmes.

Ressources et occupation.—Les sauvages ne sont pas aussi à l'aise qu'autrefois. Le nombre de leurs bestiaux est tombé à trente, et leurs nombreux chevaux sont presque tous disparus.

DOC. DE LA SESSION No 14

Autrefois ils vivaient de pommes de terre qu'ils récoltaient et de leur chasse au gros gibier. Comme ils sont dans des conditions semblables à celles de leurs camarades du lac Plat, ils commencent aussi à comprendre la nécessité de faire autre chose, et, grâce aux avantages naturels qui les environnent et avec un peu d'encouragement, on a lieu d'espérer qu'ils s'amélioreront.

Religion et enseignement.—La plupart des sauvages de cette peuplade s'en tiennent encore, mais avec une variante, à la croyance de leurs ancêtres; mais à mesure que les jeunes générations grandissent, elles deviennent chrétiennes, et, aujourd'hui, sur 123 on en compte 52 qui sont anglicans.

L'école de la réserve se tient dans l'église de la Société des Missions, n'a pas réussi au cours des dernières années; mais depuis que M. Robert Bear a pris la chose en main, l'on remarque une amélioration sensible, et j'espère que le rapport de l'année prochaine signalera de bons progrès.

Tempérance et moralité.—L'intempérance est inconnue dans cette réserve, et la conduite morale des sauvages peut servir d'exemple à n'importe quelle population.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—Cumberland se trouve à environ 50 milles franc nord de Terre-Rouge, et aux époques des crues, en faisant quelques portages, on peut y arriver en un jour et demi; autrement il faut quatre jours pour faire le voyage. La réserve s'étend des rives du lac de l'île au Pin jusqu'aux rives de la Grande-Saskatchewan. Sa superficie est de 1,883 acres.

Population.—La population se compose de 33 hommes, 43 femmes, 42 petits garçons et de 31 petites filles.

Ressources et occupation.—La majeure partie de la terre de cette réserve est maigre et très peu est mis en culture. Autrefois ces sauvages trouvaient de l'emploi à bord des vapeurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et des bateaux d'York; mais depuis que le trafic passe ailleurs, il leur a été difficile de gagner leur vie; ils se sont en conséquence divisés en petites bandes et se sont dispersés dans tout le pays. Ils désirent maintenant se réunir et s'établir de nouveau ensemble; il se fait un vigoureux effort pour réorganiser la peuplade, avec l'espoir que de bons résultats s'en suivront.

J'ai, etc.,

JOSEPH COURTNEY,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 15 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon second rapport annuel sur les affaires des sauvages de cette division d'inspection, pour l'exercice clos le 30 juin 1899, et jusqu'à la date précitée de l'exercice actuel.

Cette division comprend trois agences, savoir; les agences de Portage-la-Prairie, Manitowapah et du Pas. Les deux premières sont situées dans la province du Manitoba et la dernière dans le district de Saskatchewan, territoires du Nord-Ouest.

On compte 18 réserves dans cette division, savoir ; trois à Portage-la-Prairie, neuf à Manitowapah et six au Pas. Les réserves de l'agence du Portage-la-Prairie sont toutes situées dans de bonnes régions agricoles ; celles de Manitowapah sur les lacs Winnipegosis, Manitoba et Saint-Martin ; et celles du Pas sur la Saskatchewan inférieure et ses tributaires.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

BANDE DE LA ROSSEAU.

Réserve.—La principale réserve de cette bande est située au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Rosseau. Cette réserve a aussi un supplément dont la superficie est de 800 acres et qui se trouve de la réserve principale à 11 milles en amont de la rivière Rosseau. La superficie de la réserve principale est de 13,554 acres.

Statistique vitale.—Lors de la dernière distribution des annuités la population était de 244 âmes. Les deux tiers de cette population, environ, habitent la réserve principale, et les autres demeurent aux Rapides, ou petite réserve. Au cours de l'année dernière il y a eu 9 décès et 8 naissances.

Ressources.—La réserve principale est très propre à la culture mixte. Sur les bords des rivières il y a du bois en abondance pour le chauffage. Il y a une étendue considérable d'excellente terre à grain. On rencontre dans les vallées de magnifiques pâturages et de belles prairies à foin. Le chemin de fer du Pacifique du Nord n'est qu'à deux milles à l'ouest de la réserve, et l'embranchement d'Emerson du chemin de fer Canadien du Pacifique à trois mille à l'est. Les terres de cette réserve prennent beaucoup de valeur, et d'après une modique estimation elles valent de \$64 à \$66 l'acre. La petite réserve des rapides de la rivière Rosseau est d'une excellente terre à grain, avec un peu de bois sur le bord de la rivière. Les sauvages qui habitent ici sont de bons travailleurs, mais ils n'aiment guère d'être soumis à une règle. Cet été ils ont environ 80 acres de blé, avec la perspective d'un bon rendement. Le pays environnant est bien établi de laborieux cultivateurs canadiens, et les sauvages lorsqu'ils ne sont pas occupés chez eux gagnent beaucoup d'argent et apprennent de ces cultivateurs de bonnes leçons en agriculture. A la réserve principale, John Hayden est employé en qualité de directeur d'agriculture, et la bande fait d'assez bons progrès sous sa direction. Le voisinage rapproché des villages où se vendent des spiritueux et les mauvais conseils qu'on donne aux sauvages font qu'il est difficile d'en faire quelque chose. Dans ces derniers temps les sauvages portent plus d'intérêt à l'élevé des bestiaux, et ce printemps ils ont clôturé plus de cinq acres pour du pâturage. Ils ont 45 têtes de bétail et 37 chevaux.

BANDE DU LAC DU CYGNE.

Réserves.—La réserve de cette bande est située sur l'embranchement Morris-Brandon du chemin de fer du Pacifique du Nord. Ce chemin traverse la réserve et on y trouve une station. La réserve est située dans le township 5, rang 11 ouest ; elle a un supplément connu sous le nom de "Jardins des Sauvages", et dont la superficie est de 640 acres, soit la section 11, dans le township 9, rang 9, ouest. La superficie de la réserve principale est de 11,800 acres.

Statistique vitale.—La population est de 110 âmes, dont la majeure partie habite la réserve proprement dite. Il y a eu au cours de l'année dernière 5 naissances et 10 décès.

La réserve est magnifiquement située sur la rive nord du lac du Cygne. C'est en majeure partie une plaine élevée et ondulée, parsemée de bouquets de peupliers, ayant une vaste prairie à foin sur le bord du lac. Le sol est bon et très propre à la culture mixte. M. Malcolm Campbell est le directeur d'agriculture, et sous sa direction les sauvages font de bons progrès. L'année dernière, à l'automne, leurs moissons

DOC. DE LA SESSION No 14

ont beaucoup souffert de gelées continuelles, ce qui a produit un effet très décourageant. Cette année les moissons sont bonnes et la perspective beaucoup plus belle pour tous les intéressés. Vu la rareté de la main-d'œuvre, bon nombre des sauvages robustes font de bons salaires cet automne à travailler comme journaliers de ferme chez les cultivateurs du voisinage. La petite réserve située sur les rives de l'Assiniboine est une très belle section de terre à grain, il n'y en a pas de meilleure dans la province; mais les sauvages en retirent très peu de chose. Le vieux chef Plume-Jaune et quelques-uns de ses vieux camarades demeurent ici et regardent avec soupçon tous les efforts qu'on fait pour leur avancement.

BANDE DES LONGUES-PLAINES.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord de l'Assiniboine, à environ 15 milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie. Sa superficie est 10,870, acres dont la majeure partie est boisée. Elle n'est pas aussi propre à la culture que les autres réserves de l'agence, mais il y a suffisamment de terre en prairie pour toute la culture qu'ils peuvent faire. On compte bon nombre de prairies à foin, suffisamment pour leur fournir tout le foin qu'il faut pour un gros troupeau d'animaux. Cet automne les sauvages ont environ 100 acres de blé dont le rendement sera assez bon.

Statistique vitale.—La population est de 139 âmes. Au cours de l'année dernière il y a eu 11 naissances et 8 décès.

Au cours de l'année ces sauvages ont fait quelques progrès; ils ont fait beaucoup d'ouvrage sur le chemin principal qui traverse la rivière, bâti de nouvelles maisons et porté attention à leurs moissons. En hiver ils réalisent quelques fonds à vendre du bois sec. Cet été et cet automne l'ouvrage n'a pas été rare, et tous ceux qui sont en état de travailler et qui le veulent peuvent gagner de bons gages. Ils sont munis d'instruments aratoires, de chariots, etc.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les observations faites sous ce titre s'appliquent à toutes les réserves de cette agence. Les sauvages font quelques progrès et semblent contents de leur sort, bien plus que l'auteur de ce rapport, lorsque nous tenons compte de la somme de travail consacrée à ces sauvages et des grands avantages qui les attendent s'ils voulaient tout simplement profiter de ce qu'ils ont et ce qu'on fait pour eux. Lorsque nous constatons les maigres résultats, nous sommes souvent très découragés.

Religion et enseignement.—Parmi ces sauvages on compte deux anglicans, 84 catholiques romains et 407 païens. Les catholiques romains ont une église à Rosseau, et les presbytériens ont récemment installé un missionnaire au lac du Cygne. En général ils voient d'un mauvais œil les missionnaires et les écoles. Certains sauvages de la jeune génération et plus progressifs aimeraient à faire instruire leurs enfants, mais ils sont intimidés par les vieux païens qui se refusent à toute innovation de leurs coutumes de tribu.

Santé.—La santé de ces peuplades n'a pas été aussi bonne cette année que l'an dernier. Il y a eu trois décès de plus que les naissances. La consommation et les scrofules sont les principales maladies chez les adultes, et la négligence a déterminé la mort d'un bon nombre d'enfants. Avec les moyens à notre disposition, il est impossible de mettre à exécution des mesures d'hygiène convenables. La majeure partie des sauvages vivent tout l'hiver dans de petites cabanes mal aérées, et de bonne heure au printemps ils s'en vont habiter des tentes souvent même avant que la neige soit toute disparue. La conséquence est qu'ils prennent le rhume, et bientôt après quelques-uns meurent de consommation, tandis que chez d'autres les scrofules prennent leur pire tournure. C'est en vain que nous leur parlons, que nous les cajolons, que nous les menaçons au sujet des choses de l'hygiène, tout ceci a peu d'effet; ils promettent d'exécuter nos instructions et nous remercient de nos conseils, et c'est tout. Lorsque nous avons des directeurs d'agriculture qui vivent tout le temps avec eux, ils font un peu mieux, mais très peu.

Tempérance.—La pire difficulté et la pire plaie de cette agence est la question des spiritueux. Ils réussissent à se procurer de la boisson en dépit de tout ce que nous pouvons faire; ils trouvent toujours des blancs et des métis qui en achètent pour eux, et il est presque impossible d'atteindre le coupable, vu qu'on ne peut leur faire dire qui s'en procure pour eux. C'est en vain que nous condamnons les sauvages à l'amende et à la prison, il est rare qu'ils disent qu'ils sont les plus coupables qui leur ont fourni les spiritueux. Les empêchements mêmes qu'ils rencontrent quand il s'agit d'obtenir de la boisson semblent pour eux un motif qui les pousse à chercher à en obtenir.

Ressources.—De nombreuses occupations sont à la portée des sauvages de cette agence en sus des travaux agricoles, et tous ceux qui sont capables de travailler et qui le veulent peuvent très bien gagner leur vie.

Je dirai, en terminant, que les sauvages de cette agence ont un précieux bien dans leurs terres. Je calcule que la valeur des biens réels et personnels est, par tête, pour les bandes de Rosseau de \$270, pour les bandes du lac du Cygne, de \$605, et des Longues-Plaines de \$339, estimation basée sur la population actuelle et sur une basse évaluation des terres.

SHOONS DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages sont au nombre de 132. Ils demeurent dans les limites de la petite ville de Portage la-Prairie, sur un morceau de terre qu'ils ont acheté et dont la superficie est de 26 acres. La plupart ont de bonnes maisons et de bons potagers; les hommes peuvent toujours trouver de l'ouvrage quand ils le veulent, et les femmes gagnent beaucoup à faire du blanchissage et d'autres gros ouvrages de ménage. En un mot, ces sauvages réussissent bien et réussiraient encore mieux s'ils pouvaient ne pas avoir de boissons enivrantes. Nominalemeut, la plupart sont chrétiens. Les presbytériens ont à la bourgade des Shoons une jolie petite chapelle qui est bien fréquentée. La Société des Missions étrangères de la même église a, dans la ville, un bon pensionnat qui peut loger 40 élèves. L'école est sous la direction de Mlle Annie Fraser, qui a Mlle Laidlaw pour assistante. L'école est établie depuis quelques années et elle fait un excellent travail.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Réserves.—La similitude des traits caractéristiques principaux des neuf réserves de cette agence est telle que je ne crois pas nécessaire de faire une longue description de chacune. Quatre des réserves, savoir: celle de la baie au Sable, du lac Manitoba, du lac du Flux et du Reflux et de la rivière aux Grues, sont situées sur le lac Manitoba; celle de Fairford, sur la rivière du Jabot-de-Perdrix, Petite-Saskatchewan, et celle du lac Saint-Martin sur le lac Saint-Martin, celle de la rivière de la Poule-d'Eau sur un lac du même nom, et celle du Creek-au-Pin sur le lac Winnipegosis.

Population.—La population de l'agence est de 1,126 âmes, soit un accroissement de 36 sur l'année précédente.

Religion.—On compte dans cette agence 337 anglicans, 607 catholiques romains, 96 baptistes et 89 païens. Il y a deux églises anglicanes, une à la Fairford supérieure et une à la Petite-Saskatchewan; quatre églises catholiques romaines, savoir: à la baie au Sable, au lac Manitoba, à la rivière de la Poule-d'Eau et au creek au Pin; et une église baptiste à la Fairford inférieur.

Enseignement.—Il existe une école dans chaque réserve, sauf à Fairford, où nous en avons deux. Huit sont des écoles ordinaires et deux sont des écoles et pensionnats ensemble. Ces écoles sont fréquentées par environ 275 élèves. Cette année deux écoles nouvelles ont été construites, une à la rivière aux Grues et l'autre à la Petite-Saskatchewan. Le toit de l'école du lac Saint-Martin a été refait en neuf. Les sauvages ont fourni la main-d'œuvre pour ces travaux et le ministère les matériaux.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les catholiques romains ont aussi construit un magnifique pensionnat en pierre à la réserve du Creek-au-Pin. Ce bâtiment est destiné à loger cent élèves. Il a trois étages de hauteur avec sous-sol, et, une fois terminé ce sera une des plus parfaites institutions de ce genre en Canada. Cet édifice a été érigé pour remplacer sur un plus grand pied le pensionnat qui existait depuis quelques années au Creek-au-Pin. Le rév. Père Chamont est le directeur de l'institution, et les Sœurs de charité donnent l'enseignement et surveillent les élèves. Le nouvel édifice sera prêt pour cet automne. Le prix de revient est porté à \$13,000, mais je suis convaincu qu'on ne pourrait en construire un semblable ici ou à Winnipeg pour moins de \$25,000. Les autorités catholiques romaines ont l'intention de remplir ce pensionnat d'enfants pris dans des réserves catholiques des environs de l'école.

L'autre pensionnat se trouve à la réserve de la rivière Poule-d'Eau, et il est aussi sous les auspices de l'Église catholique romaine. L'institution est subventionnée pour quinze élèves. M. J. H. Adam en est le directeur et l'instituteur et M^{de} Adam en est la directrice. Le travail accompli à ces deux pensionnats est tout ce qu'on peut désirer et fait honneur à la direction.

Chaque réserve de l'agence a son école. Cinq sont protestantes et cinq catholiques. A la réserve de Fairford il est nécessaire d'avoir deux écoles, vu le grand nombre d'élèves et la distance à parcourir. Celle de la Fairford supérieure est enseignée par le rév. Geo. Bruce, et c'est la plus ancienne de l'agence. Depuis soixante ans il existe ici un poste de la Société des Missions Anglicanes, et il y a toujours eu une école en rapport avec cette société. Le résultat de cet enseignement est très visible lorsqu'on parcourt la réserve, vu que presque tous les sauvages peuvent lire, écrire et parler l'anglais, et l'intelligence marquée des indigènes contraste tout à fait avec les réserves où les sauvages n'ont pas eu l'avantage de l'éducation.

En terminant mes observations sur les choses de l'éducation dans cette agence, je dirai que les sauvages, à quelques exception près, apprécient les efforts qui se font sous ce rapport, et bien que le résultat dans certaines réserves ne soient très palpables, tout de même le travail produit un effet civilisateur tant sur les parents que sur les enfants, peut-être plus que nous puissions le réaliser dans une visite de temps à autre.

Animaux.—Dans cette agence on compte 1,132 têtes de bétail et 306 chevaux et "poneys". Dans toutes les réserves les sauvages prennent de plus en plus d'intérêt à l'élevage des animaux ; ils commencent à en comprendre les avantages. Ils en prennent mieux soin en hiver, et l'année dernière, pour la première fois, il n'y a pas eu rareté de foin. La plupart des bestiaux sont chétifs, mais par l'infusion de sang nouveau à l'aide de taureaux de bonne race, les troupeaux vont bientôt s'améliorer.

Instruments aratoires et de jardinage.—Les réserves de cette agence sont toutes assez bien outillées en fait d'instruments aratoires. La culture ne peut se faire que sur une petite échelle ; les terres sont basses et le sol pierreux et difficile à travailler. On cultive cependant ça et là avec succès, lorsque la saison est favorable, quelques petits morceaux de terre. Des pommes de terre et quelques autres légumes potagers sont à peu près tout ce qu'on récolte. La réserve de Fairford offre la seule exception, on y cultive un peu de grain, puis également de l'avoine et de l'orge. Le foin sauvage se trouve en abondance, mais à certaines époques, à cause de la crue des lacs, les prairies sont inondées. Cette difficulté se rencontre dans toutes les réserves.

Observations générales.—En terminant mon rapport sur cette agence, je suis heureux de pouvoir dire que vu la position isolée de ces réserves et leur éloignement des établissements de blancs, il existe très peu d'intempérance, si tant est qu'il y en a. La conduite morale des sauvages est très bonne. Des missionnaires et des instituteurs veillent de près à leurs besoins spirituels. Ils ne sont pas exposés à l'influence entraînée de notre civilisation moderne, comme le sont les peuplades de l'agence du Portage-la-Prairie. Les chefs et les conseillers se conforment à tous les conseils raisonnables qu'on leur donne, et, dans certains cas, la somme de travail que font ces hommes pour promouvoir le bien-être de leurs peuplades est remarquable.

Les sauvages de ces réserves se suffisent à eux-mêmes, à l'exception de quelques vieillards et de quelques malades. On donne à ces derniers, lorsque les parents ne

63 VICTORIA, A. 1900

peuvent en prendre soin, des vivres durant l'hiver. Les sauvages tirent en grande partie leur vie de la pêche et de la chasse. La culture ne peut se faire avec succès pour les raisons que j'ai données plus haut. Dans quelques années, et avec une bonne surveillance, ils obtiendront de jolies recettes de l'élevage des animaux. Même aujourd'hui, c'est pour eux une affaire tout à fait excellente. L'hiver dernier, bien que très rigoureux, les sauvages ont mieux vécu que depuis plusieurs années, vu le prix élevé du poisson. L'on a surtout remarqué cela aux réserves de la rivière de la Poule d'Eau et du Flux et du Reflux; en visitant leurs maisons on y a trouvé les douceurs de la vie, tels que poêles, horloges, service de table, vêtements, harnais, etc., le tout neuf et produit de la pêche de l'hiver dernier. Les habitations sont pour la plupart confortables et tenues avec propreté. Les règlements d'hygiène sont observés. Dans quatre réserves, où l'on peut faire de la chaux, les bâtiments sont blanchis deux fois par année. En été la plupart des sauvages vivent sous des tentes. A Fairford plusieurs familles ont de bonnes maisons spacieuses où l'on trouve tous les articles de mobilier qui se voient ordinairement dans les demeures canadienne. D'après mes observations, une réserve située, comme celles-ci le sont, dans des lieux isolés, où peu de chose attire les colons, est le lieu idéal pour les sauvages. Pour la pêche, la chasse et autres emplois de ce genre ils peuvent résister à toutes les misères, mais ils ne peuvent se fixer pendant longtemps pour faire un travail manuel soutenu, et il faudra un entraînement de plusieurs générations avant de changer cet état de chose.

M. Herman Martineau, qui est agent de cette agence depuis plusieurs années, continue de jouir de la confiance des sauvages, et c'est grâce beaucoup à sa vigilance infatigable et à son indomptable persévérance que cette agence a atteint les conditions très favorables qui existent aujourd'hui.

AGENCE DU PAS.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive sud de la Saskatchewan, à son embouchure, et sa superficie est de 4,651 acres. La partie qui se trouve immédiatement sur le bord de la rivière est élevée, mais elle n'est pas très propre à la culture, vu quelle est très rocheuse. Il se cultive cependant quelques petits potagers de pommes de terre et d'autres légumes dans quelques endroits favorisés.

Ressources.—La pêche et la chasse sont les principales ressources de la bande. En été la plupart des hommes travaillent pour le compte de la Compagnie de Pêche à l'île Selkerk, à environ 12 milles de la réserve. Pendant deux ou trois mois ils réalisent de bons gages. L'original abonde en hiver.

Population.—Lors de la distribution des annuités pour 1898, la population était de 114 âmes. Au moment où j'écris, je n'ai pas encore reçu le relevé statistique de 1899, mais je présume que la population est à peu près la même.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane. La Société des Missions a, dans la réserve, une église qui est bien fréquentée. La conduite morale de cette peuplade n'est pas aussi bonne que celle des sauvages qui se trouvent plus loin en amont de la rivière. La vie qu'ils mènent aux pêches de l'île Selkirk a un effet démoralisateur.

Enseignement.—L'école n'est pas aussi bonne que l'année dernière. Il y a eu récemment un changement d'instituteurs, ce qui améliorera peut-être les choses. L'on est à construire une nouvelle école à peu près au centre de la réserve. Jusqu'ici l'école s'est tenue dans l'église, et, comme elle est située à l'extrémité est de la réserve, c'était trop loin pour que bon nombre d'enfants pussent suivre les classes régulièrement.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE CHEMAWAWIN, OÙ LAC DES CÈDRES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la Saskatchewan, à l'extrémité ouest du lac des Cèdres. La terre est basse et rocheuse et exposée, à certains endroits, au débordement de la rivière.

Ressources et occupation.—Sur des morceaux de terre élevée on cultive des pommes de terre et d'autres légumes, dont on obtient de bons rendements. Il y a abondance de foin sauvage; les sauvages élèvent quelques bestiaux, mais la chasse et la pêche constituent leurs principales occupations. C'est le pays par excellence des rats musqués, et les sauvages en prennent chaque année un nombre très considérable. C'est aussi un des meilleurs fonds de pêche du pays.

Enseignement et religion.—L'école se tient dans la chapelle de la Société des Missions, et elle est sous la direction de M. J. C. Hooker. La présence moyenne est d'environ 20. Les élèves de cette école ont fait de bons progrès l'année dernière. L'on compte qu'il se construira une maison d'école l'été prochain. Un missionnaire demeure dans la réserve, et veille aux besoins spirituels des sauvages.

Population.—La population est de 150 âmes.

BANDE DU LAC DE L'ORIGINAL.

Réserve.—Cette bande est située sur la rive sud du lac de l'Original; quelques uns des indigènes vivent sur une île à environ six milles de la réserve principale. Ils sont très proches parents de la peuplade du lac des Cèdres. Le sol de la terre ferme est rocheux, mais il est meilleur à l'île, où se fait la majeure partie du jardinage. Une partie de la réserve est bien boisée en épinette.

Population.—La population est d'environ 125 âmes.

Ressources et occupation.—Ici, comme dans la précédente réserve, l'occupation principale est la chasse aux rats musqués et la pêche. La pêche à l'esturgeon du lac de l'Original est la meilleure dans le Nord-Ouest. Les sauvages ont un beau troupeau de bestiaux dont ils prennent bien soin.

Religion et enseignement.—La Société des Missions a ici une chapelle qui sert en même temps d'école. L'instituteur est M. Cochrane; c'est avec plaisir que j'ai observé les sensibles progrès qui ont été accomplis cette année. Les enfants ne comprennent pas beaucoup l'anglais, mais rien d'étonnant à cela quand on saura que le sauvage seul est parlé chez leurs parents et partout à part de l'école.

BANDE DU PAS.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Saskatchewan, à 150 milles de son embouchure à peu près au centre de l'agence. C'est là qu'est établi le bureau.

Population.—La population est d'environ 400 âmes.

Religion et enseignement.—Ces sauvages sont tous chrétiens; la majorité d'entre eux sont épiscopaliens; quelques-uns sont catholiques romains et d'autres sont membres de l'Ordre Fraternel de Plymouth. C'est une vieille mission de la Société des Missions, et ses membres ont une belle grande église construite en bois de charpente, église dont le révérend pasteur missionnaire le doyen Hines est le ministre actuel. Le rév. père Charlebois, de Cumberland, veille aux intérêts spirituels des catholiques romains, tandis que l'Ordre Fraternel de Plymouth est sous la direction du rév. Jos. Reader. Mme Hines tient la pharmacie et se donne infiniment de peine avec les malades. Trois instituteurs enseignent dans deux écoles qui sont établies sur la réserve; la grande école construite en bois de charpente s'élève sur le côté sud de la rivière au centre de ce qu'on appelle le village, et a pour principal M. T. H. P. Lamb, qui est aidé de Mlle Hines. L'autre école établie sur le côté nord de la rivière à Grand-Remous se trouve à environ 5 milles du bureau de l'agence.

L'instituteur est M. Settee. A ce dernier endroit une nouvelle école a été construite cette saison même en troncs d'arbres pour remplacer l'ancienne qui s'effondrait.

Ressources et occupation.—Ces sauvages vivent surtout de la chasse et de la pêche. Ils possèdent un beau troupeau de bestiaux, ce qui les avantage beaucoup; d'un autre côté, ils ont généralement de très bons jardins. En été, ils gagnent un peu d'argent comme bateliers sur la rivière. L'agent, M. Courtney, qui est sur place, encourage par tous les moyens possibles l'agriculture, et ce qui prouve combien les sauvages y prennent goût, c'est que ces derniers ont acheté le printemps dernier une paire de bons chevaux, qu'ils ont payé au moyen d'une cotisation, quand ils ont touché le paiement annuel que leur fait le gouvernement.

BANDÉS DU LAC PLAT ET DE TERRE ROUGE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rivière aux Carottes, la première a environ 117 milles de son embouchure et la seconde, Terre-Rouge, à 15 milles plus loin. Environ un tiers de la population habite les environs du lac Plat, le reste est à Terre-Rouge. Ces réserves sont très isolées, mais cette solitude convient particulièrement bien au genre de vie des sauvages. Le terrain est meilleur que celui des autres réserves, et l'épinette s'y rencontre en abondance. A ces deux endroits, se trouve beaucoup de foin sauvage et de bons pâturages. Au lac Plat se trouvent plusieurs sources salines d'où les sauvages tirent leur sel.

Le poisson est rare, mais les oiseaux aquatiques et le gros gibier y abondent.

Population.—La population des deux réserves est d'environ 195 âmes.

Enseignement et religion.—Une école est établie sur chaque réserve. Toutes les deux sont bien fréquentées et les élèves y font d'assez rapides progrès. Les classes se tiennent dans les chapelles. La moitié environ des sauvages sont païens, mais la Société des Missions obtient de bons résultats, et on s'attend que d'ici à quelques années presque tous les sauvages se seront faits chrétiens.

Etat sanitaire.—La santé de ces sauvages est remarquablement bonne, bien meilleure que celle des sauvages des autres réserves. J'en attribue la cause à la quantité de légumes et de sel qu'ils consomment. Au point de vue sanitaire, ces réserves sont aussi mieux situées; le terrain est élevé.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Saskatchewan, à environ 70 milles à l'ouest du Pas, et a une superficie de 1,243 acres. Cumberland-House, poste principal de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, touche la réserve. Le terrain en est bas et marécageux et se prête peu au jardinage. Plusieurs sauvages de cette bande habitent en dehors des terres de la réserve et n'y retournent que pour toucher les versements annuels du gouvernement.

Population.—La population est d'environ 150.

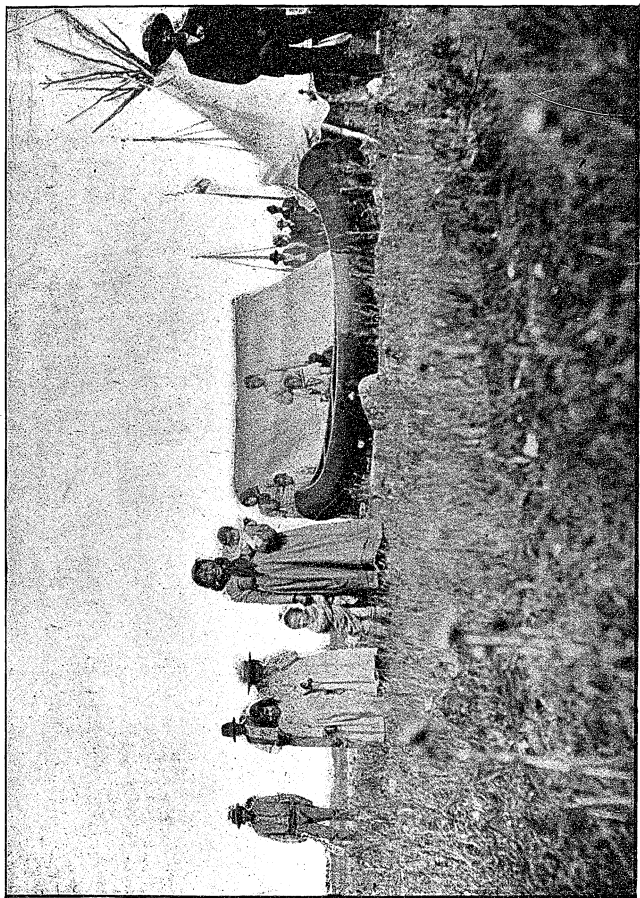
Occupations.—Ces sauvages vivent de la chasse et de la pêche; la Compagnie de la Baie-d'Hudson les emploient aussi comme bateliers.

Religion et enseignement.—La Société des Missions a établi sur la réserve un missionnaire et une chapelle.

Actuellement, il n'y a pas d'école. Pendant quelque temps on en ouvrit une, mais vu les habitudes nomades des parents, faute d'écoliers il fallut la fermer. Un certain nombre de Métis demeurent aussi ici. Le rév. père Charlebois est leur missionnaire catholique. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a aussi une école ouverte à l'usage des Métis.

REMARQUES GÉNÉRALES.

En terminant mon rapport, j'ai à ajouter que les sauvages que j'ai visités font des progrès qui, sans être très accentués, sont néanmoins visibles. La population a



SAUVAGES ARRIVANT À FAIRFORD, MAN., POUR LA DISTRIBUTION DES RENTES. [96]

DOC. DE LA SESSION No 14

augmenté légèrement. Il n'y a eu aucune épidémie à signaler, à part quelques cas de rougeole à la réserve Sandy-Bay, agence de Maniowapah. Sur les réserves de Portage-la-Prairie l'ivrognerie cause de grands ravages, mais dans celles de Maniowapah et du Pas l'usage des spiritueux est à peu près inconnu.

Je trouve les sauvages raisonnables dans leurs demandes, et dans la plupart des cas prêts à se soumettre aux règlements des officiers du gouvernement. Observateurs des lois, aucun crime sérieux n'a été signalé parmi eu l'an dernier.

Les chefs et les conseillers des différentes bandes sont toujours prêts à se conformer à nos ordres et nous sont d'un grand secours dans la gestion des affaires des réserves.

Les missionnaires des différentes églises s'occupent sérieusement des intérêts spirituels des sauvages.

Ceux-ci semblent contents de leur sort. Quelques-uns d'entre eux sont ambitieux et font des économies en vue de l'avenir, mais la majorité vit au jour le jour, et tant qu'ils ont des vivres en abondance, peu leur importe l'avenir; et si ce n'était leur obéissance et leur sincère désir de se conformer à nos règlements, leurs progrès seraient très lents.

J'ai, etc.,

S. R. MARLATT,
Inspecteur des agences des sauvages.

MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG,
WINNIPEG, 25 septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En présentant au département mon vingtième rapport annuel concernant les sauvages des différentes réserves du lac Winnipeg, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai commencé ma tournée le 15 août, et suis arrivé le 22 du mois à la réserve de Norway-House.

RÉSERVE DE NORWAY-HOUSE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est du lac Playgreen, et à une superficie de 10,840 acres. La plus grande partie n'est que rochers et marécages, parmi lesquels se trouve un peu d'argile ga et là sur les bords des rivières. Au village de Rossville se trouvent aussi plusieurs acres de terre arable. En fait de bois de construction, on rencontre sur cette réserve surtout de l'épinette, du peuplier, du pin et du bouleau blanc.

Tribu.—Les Cris des marécages qui habitent cette réserve sont des sauvages qui ont abandonné, il y a déjà beaucoup d'années, les bords de la Baie-d'Hudson.

Statistique vitale.—La population de cette bande se compose de 103 hommes, 174 femmes et 312 enfants, donnant un grand total de 589 âmes, un excédent de 6 sur l'année précédente.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie à signaler parmi les sauvages; l'année dernière quelques cas d'érouelles et de consommation se sont présentés. Le Dr Jamieson a vacciné environ 40 enfants. L'état hygiénique de la réserve est excellent, par suite de ce que les maisons sont construites invariablement sur les bords de la rivière.

Ressources et occupation.—Les sauvages généralement font la pêche, chassent le gibier et les animaux à fourrures, se livrent au jardinage, surtout à la culture des pommes de terre, dont ils récoltent environ 1,000 boisseaux par année. Un grand nombre d'entre eux travaillent pour la *Dominion Fishing Company*, qui a commencé ses opérations sur le lac Playgreen. D'autres de la bande sont occupés à la construction de la nouvelle école et d'une maison de pension à Rossville; la Compagnie de la baie-d'Hudson en emploie aussi plusieurs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont 83 maisons en troncs d'arbres, leur ameublement en est simple; 17 écuries ont été construites; elles renferment 34 têtes de bétail bien soigné. J'ai remarqué aussi que quelques-uns de leurs instruments aratoires, tels que charrues et herses, n'étaient pas mis à couvert; mais ces sauvages ne se servent guère de ces instruments, vu que la plus grande partie de leur réserve n'est qu'un sol rocailleux. La houe est le principal instrument qu'ils emploient.

Enseignement.—Deux écoles sont ouvertes, l'une à Rossville et l'autre à la Rivière-au-Brochet. La première est un beau bâtiment, commode, construit cette année même. La seconde est en pièces méplates avec enduits, et couverte en bardeaux. C'est une école chaude et confortable. A Rossville on a à peu près terminé un pensionnat de 100 pieds sur 45, y compris un apprentis de 100 pieds sur 16. L'étage supérieur, qui à 100 pieds sur 30, renferme les dortoirs, chambres à coucher, réfectoires et salles de récréation. On a ainsi amplement pourvu à tout ce qui est nécessaire pour l'enseignement solide donné aux enfants de cette bande. L'habile direction de ces écoles par les instituteurs, MM. Lowes et Hardiman, est digne de tout éloge. Les sauvages de cette réserve et d'autres doivent beaucoup de reconnaissance au rév. M. Evans, l'inventeur de caractères syllabiques qui leur permettent en très peu de temps de lire en leur propre dialecte la bible et les livres d'hymnes. Les premiers essais avaient lieu dans la vieille école de Rossville, où, aidé par M. Donald Ross, officier de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ils travaillaient des caractères en bois, puis ensuite coulés en plomb provenant de boîtes à thé. C'est grâce à ces caractères coulés ensuite dans un établissement d'Edimbourg que la première imprimerie syllabique fut établie à Rossville.

C'est ici qu'autrefois la Compagnie de la Baie-d'Hudson avait établi son entrepôt, son comptoir, dans l'intérieur du fort palissadé de Norway-House; là des marchandises anglaises de toutes espèces venues par la voie de la Baie-d'Hudson étaient entassées avant d'être distribuées aux différents "postes" dissimulés à travers l'immense Nord-Ouest, s'étendant au Pacifique d'un côté, au Mississipi au sud, et au lac Supérieur vers l'est. A cet endroit aussi, se réunissaient les directeurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson; c'est là que les officiers de la Compagnie quittant leurs postes respectifs, se rassemblaient pour étudier les moyens les plus propres à avancer les intérêts du commerce de la pelletterie. En conséquence, au contact de ces officiers qui les employaient, ces sauvages subissaient une influence civilisatrice et apprenaient maintes choses qu'ignoraient d'autres bandes établies dans des conditions moins favorables.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous méthodistes et observent fidèlement leurs devoirs religieux. Ils ont eu des pasteurs distingués, parmi lesquels je pourrais citer les rév. MM. Evans, Young, McDougall, Germain, Semmens, Eves et Nelson, qui est actuellement en fonctions.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages travaillent volontiers quand ils trouvent de l'ouvrage. Ils sont toujours paisibles et respectent les lois; ainsi, depuis plusieurs années qu'une prison a été érigée, pas un sauvage n'y a été enfermé. Aucun n'a ramassé de biens, car la nature de leur réserve ne le permet pas. Ces sauvages sont intelligents, polis et généralement propres.

Tempérance et moralité.—L'éloignement de cette réserve des milieux civilisés, où l'on vend des spiritueux, fait que l'intempérance est inconnue parmi eux; de fait, beaucoup d'entre eux n'ont jamais goûté à des stimulants. Les efforts incessants de l'église et du conseil pour extirper chez eux le vice de l'immoralité donnent de bons résultats.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE LA RIVIÈRE AU PEUPLIER.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté est du lac Winnipeg, à environ 100 milles au sud de Norway-House et 75 milles au nord de la rivière Berens. Elle a une superficie de 3,800 acres de terrains extrêmement rocailleux et marécageux, impropres à la culture, quoique sur plusieurs acres la pomme de terre puisse y venir. Les principaux bois de construction sont le peuplier, l'épinette, le bouleau et l'épinette rouge.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Cette bande compte 148 sauvages, ainsi classifiés, 25 hommes, 30 femmes, et 93 enfants, soit une augmentation de 2.

Santé et hygiène.—Les écrouelles et les affections pulmonaires dominent parmi ces sauvages; on attribue ces maladies aux conditions malsaines, dans lesquelles ils vivent. Leurs maisons sont petites et peu aérées. Le médecin a soigné 25 cas différents de maladie, dont deux seulement d'un caractère grave. Cette bande est très éloignée des centres d'approvisionnement, vit difficilement, et même quelquefois se trouve dans une position très précaire.

Ressources et occupation.—Les sauvages de cette réserve vivent assez chétivement au moyen de la pêche, de la chasse et d'un peu de jardinage. Ils ne récoltent qu'environ 140 boisseaux de pommes de terre. A cet endroit éloigné, ils ne peuvent guère faire autre chose.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—L'instituteur, M. Dargue, a reconstruit l'école. Elle a 30 pieds sur 22. On y a fait de nouvelles fondations, couvert le toit en bardeaux, et enduit les murs d'une couche de mortier. On y a placé un nouveau poêle, ce qui la rend chaude et confortable. L'instituteur a construit un élégant presbytère et couvert d'arbres les terrains entourant l'école et le presbytère, au milieu desquels serpentent de belles allées. Les maisons des sauvages sont communes, construites en troncs d'arbres, enduites de boue et recouvertes de chaume.

Ils n'ont qu'un bœuf et deux vaches; mais l'instituteur a acheté deux moutons et un petit rouet à filer, qui servira pour apprendre aux sauvages à filer et à tricoter. Ils ont bien soin de leurs instruments aratoires, qu'ils apprécient hautement.

Enseignement.—L'instituteur, M. Dargue, rencontre des difficultés dans son enseignement, vu que les sauvages ont à s'éloigner pour la chasse et la pêche, qui sont leurs moyens d'existence, et l'école en souffre. Cependant, il pousse ses élèves de son mieux dans leurs études quand ils sont présents.

Religion.—La majorité de ces sauvages sont méthodistes; le reste est idolâtre. Leur église est l'école, à laquelle ils se rendent régulièrement tous les dimanches.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et tout à fait sans malice, mais leurs progrès sont lents par suite de leurs luttes constantes contre la pauvreté.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne boivent aucun spiritueux, et l'immoralité n'est pas tolérée parmi eux.

AGENCE DE LA RIVIÈRE BEHRENS.

Je suis arrivé ici le 30 août; mais l'agent était absent à Grands-Rapides, où il était à faire les versements annuels aux sauvages de cet endroit, et personne n'était chez lui à part son petit garçon. Les livres du bureau étant sous clefs, je n'ai pu les vérifier. J'ai examiné les papiers qui n'étaient pas renfermés, je les ai trouvés bien tenus. Les bâtiments de l'agence sont sur le point d'être finis, et m'ont paru bien aménagés pour servir de bureau et de dépôt.

BANDE DE LA RIVIÈRE BEHRENS.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté est du lac Winnipeg, à environ 175 milles au sud de Norway-House; elle a une superficie de 7,400 acres. Celle-ci, comme

les précédentes réserves, est rocailleuse et marécageuse. Le terrain est trop pauvre pour qu'on puisse y récolter des céréales, quoiqu'il se prête assez bien au jardinage. Les principaux bois de construction sont le pin, l'épinette, le bouleau et le peuplier.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Sur les 302 sauvages de cette bande, on compte 54 hommes, 57 femmes et 191 enfants, un excédent de 28 sur la population de l'année précédente.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladies pendant l'année courante parmi ces sauvages, surtout la consommation, les écrouelles et les affections des bronches; mais il n'y a eu que sept décès. Le médecin a donné ses soins à tous les malades. L'eau que l'on boit est pure, étant puisée dans la rivière qui passe près de leurs portes. Les règlements hygiéniques du département sont généralement observés.

Occupation et ressources.—La chasse, la pêche et le jardinage sont les principales occupations de ces sauvages. Ils attrapent en quantité les animaux à fourrures et tuent beaucoup de gibier. Ils font beaucoup de pêche pour différentes compagnies et touchent un dollar vingt-cinq centins pour chaque esturgeon qu'ils prennent. Ils cultivent en grand la pomme de terre, dont le rendement cette saison donnera à peu près 1,360 boisseaux.

Un certain nombre de ces sauvages sont employés dans des scieries, sur des bateaux à vapeur et par des compagnies de pêche, ce qui leur permet de réaliser de beaux deniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sauvages sont chaudes et bien aménagées; tous les ustensiles de cuisine s'y trouvent; la plupart de ces derniers sont tenus avec la plus grande propreté. Toutes les ordures et tous les déchets sont détruits. L'école, une construction faite en troncs d'arbres, a 18 pieds sur 22; elle est plafonnée et lambrissée; le toit est en bardeaux, et rien ne manque à l'intérieur, le maître et les élèves y trouvant tout ce dont ils ont besoin.

Leurs 15 têtes de bétail sont en excellent état, et les instruments aratoires sont confiés à ceux qui s'en rendent dignes et savent en prendre bien soin.

Enseignement.—Mlle Lawford, une maîtresse sérieuse, dirige l'école. Elle est sans aucun doute très capable, et sous ses soins l'école ne peut que prospérer si les écoliers ne s'absentent pas.

Religion.—Les méthodistes ont construit sur la réserve une excellente chapelle et un presbytère; presque tous les sauvages appartiennent à cette église. Les sauvages s'améliorent tous les jours davantage sous la vigilante direction des révs. MM. Ross, Langford et McLachlin; ce dernier, le ministre actuel, s'est tellement appliqué à combattre l'immoralité qu'aujourd'hui la vertu est beaucoup plus en honneur dans la réserve.

Traits caractéristique et progrès.—On remarque de sérieux progrès parmi la majorité de ces sauvages; une plus grande superficie de terrains a été consacrée à la culture de la pomme de terre; ils sont travailleurs, sobres et capables de subvenir à leurs propres besoins; en un mot, ils ne sont pas à plaindre.

BANDE DE LA RIVIÈRE JACK-HEAD.

Réserve.—Cette rivière est située sur la rive ouest du lac Winnipeg, à environ 35 milles au nord de la rivière Fisher; elle a une superficie de 2,680 acres et est très marécageuse; elle renferme quelques plateaux de bonne terre. Les bois de construction sont l'épinette, le pin, le bouleau, le peuplier et l'épinette rouge.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la famille des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Les 81 membres de cette bande se décomposent en 15 hommes, 18 femmes, et 48 enfants; dix personnes en moins depuis l'année dernière.

Santé et hygiène.—Durant l'année qui vient de s'écouler on a eu à enregistrer ni épidémie, ni mortalité. Les maisons et les dépendances sont tenues strictement d'après les règlements sanitaires.

DOC. DE LA SESSION No 14

Occupation et ressources.—Les moyens d'existence sont la chasse, la pêche et le jardinage. La récolte de pommes de terre donnera environ 500 boisseaux. Le conseiller James Sinclair et plusieurs de la bande sont partis pour la rivière Grassy à 10 milles environ au sud de la Petite-Saskatchewan, où se trouvent des terres répondant aux exigences du pâturage et à la culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont chaudes et construites en troncs d'arbres et couvertes de chaume. Ils ont 8 têtes de bétail, pour la nourriture desquels ils ont acheté 15 tonnes de foin. Il leur manque des instruments aratoires, les sauvages partis pour la rivière Grassy en ayant emporté un grand nombre avec eux.

Enseignement.—Aucune école ouverte sur la réserve, l'instituteur, M. Disbrowe ayant donné sa démission. Sous sa direction, très peu de progrès ont été faits, vu que les sauvages s'absentaient souvent de chez eux et ne pouvaient par conséquent fréquenter l'école. L'école est une petite cabane en troncs d'arbres qui fut bâtie pour servir de logement et achetée ensuite pour le département pour servir d'école.

Religion.—La majorité des sauvages de la réserve sont épiscopaliens, mais ceux qui accompagnèrent le conseiller Sinclair étaient idolâtres. La chapelle et le presbytère érigés sur la réserve se touchent; c'est là que mourut leur missionnaire, le révérend M. Cochrane, l'année dernière, et où demeure actuellement son successeur, le vénérable archidiacre Settee.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont travailleurs et observateurs des lois; ils gagnent bien leur vie, mais ne font pas d'économies; il est vrai qu'il leur est impossible d'en faire, le sol de la réserve ne le permettant pas.

Sobriété et moralité.—Ils ne boivent pas d'alcool, et leur moralité depuis quelque temps a fait un grand pas.

BANDE DE LA RIVIÈRE FISHER.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest du lac Winnipeg, et se trouve à environ 30 milles au sud-ouest de Dog-Head. Elle a une superficie de 9,000 acres. Les terrains faisant face à la rivière sont excellents, mais en s'éloignant de la rivière ils deviennent bas et marécageux. Quand le vent souffle du nord, les eaux du lac se jettent dans celles de la rivière, qui à son tour déborde jusqu'à la mission, établie à environ 4 milles de l'embouchure. Les bois de construction sont surtout le peuplier, avec un feu de pin et d'épinette disséminés ci et là.

Tribu.—Les sauvages de cette bande s'appellent les Cris des marécages. Ils sont venus de Norway-House en 1875, et, comme leurs cousins, étaient originaires de la Baie-d'Hudson.

Statistique vitale.—Cette bande comprend 339 personnes, se divisant en 81 hommes, 90 femmes et 68 enfants, augmentation de 14 âmes sur l'année dernière.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie n'a éclaté cette année dans la réserve; cependant un grand nombre de sauvages sont atteints de consommation, ou ont souffert des écrouelles, d'affections des bronches ou d'autres maladies. On compte neuf décès depuis le dernier versement annuel du gouvernement.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à la culture, à l'élevage, du bétail, au jardinage, à la pêche, à la chasse, travaillent dans les scieries, s'engagent comme bûcherons, et font la descente des billots. A part quelques autres légumes ils comptent sur une récolte de 1,710 boisseaux de pommes de terre. Ils se plaignent beaucoup des vers et des insectes qui détruisent les graines de leurs petits jardins, et nuisent grandement à leurs récoltes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont généralement construites en billots équarris, couvertes en planches et en bardeaux, avec planchers en bois. On y voit des chambres à coucher, des poêles de cuisine, des buffets, des plats, des machines à coudre, des miroirs et autres objets, comme chez les gens civilisés.

Possesseurs de gros troupeaux, ils ont pu donner cinq têtes de bétail pour des machines à coudre et 13 pour des chevaux, en échange.

63 VICTORIA, A. 1900

Leurs instruments aratoires, dont ils ont grand soin, sont soigneusement remisés

Enseignement.—Ces sauvages sont des plus intelligents, et presque tous lisent couramment leur bible et leurs livres d'hymnes écrits en caractères syllabiques. L'école était fermée faute d'un instituteur; mais j'ai rencontré le rév. M. McDougall, surintendant des missions méthodistes à Winnipeg, qui m'a informé qu'une maîtresse supérieure était sur le point d'arriver. Il y a une maison d'école munie de tout ce qu'on peut désirer au point de vue du confort et de la commodité pour la maîtresse ou l'instituteur ainsi que pour les élèves.

Religion. Une chapelle existe sur la réserve ainsi qu'un élégant presbytère qui vient d'être terminé sous les auspices des méthodistes; tous les sauvages de la réserve appartiennent à cette église. M. Steinhauser, le missionnaire actuel, homme instruit et de bonne compagnie, fait beaucoup en paroles et en exemples pour l'avancement de cette tribu. Les sauvages sont profondément attachés à leur église, et selon toute apparence se conforment à ses enseignements.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est la bande la plus développée dans cette agence, tout le monde, homme ou femme, à part les malades, travaille.

Ils sont paisibles, respectueux de la loi, et subviennent à leurs propres besoins.

Sobriété et moralité.—Ces sauvages sont abstèmes et d'une moralité remarquable.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA VEINE-ROUGE.

Réserve.—Cette réserve est située à Dog-Head, sur la rive est du lac Winnipeg. Elle a une superficie de 3,369 acres. Vu la nature du sol, qui est rocailleux et marécageux, la plupart des terres sont impropres à la culture.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Cette bande compte 63 membres, dont 13 hommes, 19 femmes et 41 enfants. Le nombre en est le même que l'année dernière.

Santé et hygiène.—Les règlements hygiéniques sont peu mis en pratique dans cette réserve, et la conséquence inévitable est qu'on rencontre la consommation, les écrouelles, les affections des bronches et autres maladies, suites de la négligence et de la misère. L'année dernière quatre décès ont été enregistrés dans la bande.

Ressources et occupation.—Les moyens d'existence de ces sauvages sont la chasse et la pêche. C'est une bande nomade qui ne s'établit nulle part.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a cinq cabanes misérables sur la réserve; une seule est habitée. Ils n'ont pas de bestiaux, et les quelques instruments aratoires qu'ils possèdent sont ici et là, abandonnés sans que personne en prenne soin.

Enseignement.—Pas d'école sur la réserve, et les sauvages n'en veulent pas. C'est la bande la plus ignorante de toute l'agence. Avec un tel genre de vie, il ne saurait y avoir aucun espoir de progrès.

Religion.—La plupart sont idolâtres. Ils sont profondément superstitieux; ils passent beaucoup de leur temps à battre du tambour et faire des incantations.

Sobriété et moralité.—Les habitudes de ces sauvages les empêchent de se procurer des spiritueux, et ils sont nécessairement, sobres. La plupart sont vertueux.

BANDE DE LA RIVIÈRE HOLLOW-WATER.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ 50 milles au sud de Dog-Head, sur la rive est du lac Winnipeg. Elle a une superficie de 3,316 acres. Elle est excessivement rocailleuse et marécageuse, néanmoins il y a suffisamment de terres fertiles. Les bois de construction sur cette réserve sont le pin, l'épinette, le peuplier, et le bouleau blanc.

La bande qui occupe cette réserve appartient à la tribu des Ojibbewas.

DOC. DE LA SESSION No 14

Statistique vitale.—Dans cette bande on compte 26 hommes, 24 femmes et 59 enfants, donnant un total de 106 âmes; soit quatre personnes de moins que l'an dernier. Durant les deux dernières années la mortalité a été de 59.

Santé et hygiène.—Ces sauvages n'observent pas les règlements sanitaires du département; la conséquence en est que plus de la moitié d'entre eux sont atteints des écorchures, de la consommation et d'autres maladies provenant de leurs habitudes de malpropreté. Neuf sont morts depuis la dernière paye. Leur cimetière est situé sur une péninsule, où invariablement ils campent quand ils retournent sur leur réserve. A peine enterrent-ils leurs morts, aussi les chiens dévorent-ils les cadavres.

Ressources et occupation.—Ces sauvages s'adonnent très peu à la culture; à peine récolteront-ils 20 boisseaux de pommes de terre. Ils travaillent sur les bateaux à vapeur, aux scieries, coupent des billots, en descendent sur les rivières, font la pêche, la chasse et la cueillette des baies; ces différentes sources de revenus les nourrissent ainsi que leurs familles.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Nombre de bonnes et solides habitations ont été élevées sur la réserve; ce sont des cabanes en troncs d'arbres, couvertes en bardeaux, avec des planchers, et enduites de mortier.

Ces sauvages ont 88 têtes de bétail, et leurs instruments aratoires, surtout les charrues et les herbes, sont abandonnées sur le sol, à la rouille et à la ruine, vu qu'ils ne s'en servent pas pour labourer la terre.

Enseignement.—Une école neuve de 18 pieds sur 24, en planches, tapissée, avec plafond, double plancher, toiture en bardeaux, est construite sur la réserve. L'école est sous la direction du révérend M. Sinclair, missionnaire de l'Eglise anglicane. Ces sauvages, étant toujours au service des blancs, ont appris à parler l'anglais et acquis maintes connaissances se rattachant à notre genre de vie.

Religion.—Les sauvages sont en majorité idolâtres; les épiscopaliens sont assez nombreux; le reste est catholique romain.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et doux, et bons travailleurs quand ils trouvent de l'ouvrage.

Sobriété et moralité.—Très peu en contact avec les débitants de spiritueux, ils n'ont pas d'occasion de boire. Leurs mœurs sont aussi bonnes que celles des colons blancs.

BANDE DE LA RIVIÈRE NOIRE.

Réserve.—Cette réserve est favorablement située sur la rive est du lac Winnipeg, à 14 milles au nord du fort Alexandre, et a une superficie de 2,000 acres.

Le terrain à certains endroits est plutôt bas, mais sur les plateaux il est très fertile. Les bois de construction sont généralement le pin, le peuplier, l'épinette.

Tribu.—Les sauvages établis sur cette réserve appartiennent à la tribu des Ojibéwas.

Statistique vitale.—La bande n'est pas nombreuse, elle compte 62 sauvages: 13 hommes, 17 femmes et 32 enfants. Depuis la dernière paye du gouvernement, la population a augmenté de 1 âme.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est excellente, je n'ai remarqué que quelques cas de maladie parmi eux. On admire les efforts qu'ils font pour suivre les règlements sanitaires et tenir leur maisons et dépendances propres. Comme celle de presque toutes les autres bandes, leur eau est très pure, et exempte de contaminations animales ou autres. Depuis le dernier versement annuel il n'y a eu qu'un cas de mortalité.

Ressources et occupation.—Ces sauvages vivent de la pêche, de la chasse, de jardinage et de la cueillette des baies. Cette saison-ci ils récolteront environ 500 boisseaux de pommes de terre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs cabanes de troncs d'arbres sont construites chaudement et tenues proprement. Les 37 têtes de bétail qu'ils possèdent sont en bon état, et le foin ne leur manquera pas durant hiver.

Sur cette réserve les instruments aratoires sont bien entretenus.

Enseignement.—Le carré d'une nouvelle école sur cette réserve est construit ; il a 18 pieds sur 20 et 10 de hauteur, en pièces méplates. L'instituteur, M. Sandison, enseigne dans la vieille école. Sorti de l'école industrielle de Saint-Paul, il paraît instruire fidèlement les enfants qui fréquentent ses classes.

Religion.—Tous les sauvages sont épiscopaliens. Une chapelle et un excellent presbytère sont érigés sur la réserve. L'instituteur dirige les exercices religieux en l'absence du missionnaire régulier. Les sauvages observent avec zèle les cérémonies de leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages s'améliorent graduellement ; ils sont polis, courtois et travailleurs.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et moraux dans leurs habitudes.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE.

J'ai fait la visite et l'examen de cette école le 9 octobre. J'y ai rencontré environ 100 élèves. L'instituteur, M. Burnam, mérite de grands éloges pour les exercices militaires et avec les haltères exécutés par les élèves. Le chef du corps de musique, M. Sale, a obtenu des résultats merveilleux ; ses élèves manifestent des aptitudes de premier ordre. L'école fait des progrès dans toutes les branches de l'instruction qu'on y donne. Le dessin et la peinture sont excellents, et les succès obtenus dans les ouvrages à l'aiguille ne sauraient être dépassés. Le R. P. Dorais a fait subir à l'école de grandes améliorations après l'avoir agrandie.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-PAUL.

J'ai fait la visite et l'examen de cette école le 10 octobre. Elle a eu une existence accidentée ; parents et élèves se sont toujours plaints, et ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'on a pu y garder assez d'élèves pour la tenir ouverte. Au mois d'avril de la présente année, M. J. G. Dagg, de Selkirk, fut nommé principal. Il était bien avantageusement connu des sauvages, ayant eu d'heureuses relations d'affaires avec eux, et jouissant d'une confiance entière parmi eux. Quand il prit la direction de l'école, 42 élèves seulement la fréquentaient ; mais deux mois après 80 enfants suivaient les classes, c'était alors le chiffre de la capacité réglementaire. On lui donna la permission de recevoir 100 élèves, et quelques jours après les 100 étaient présents ; le principal dut demander la permission d'en admettre 120, et on la lui accorda. On dut agrandir l'établissement en le dotant en même temps de différentes améliorations.

M. Dagg a rendu l'école si populaire qu'au lieu d'avoir à aller lui-même recruter des élèves dans la réserve, il y a en ce moment plus de 40 aspirants qui attendent leur tour. Un pareil état de choses a un effet merveilleux sur les sauvages. Bien qu'ils visitent assidûment l'école, ils ne trouvent plus à redire et n'ont jamais de plaintes à faire. Les enfants sont heureux et contents, et la plus grande punition pour eux serait de les menacer de les renvoyer de l'école, ce qui prouve qu'ils sont satisfaits. L'enseignement se donne par deux des meilleurs professeurs d'enfants sauvages que l'on puisse trouver : Mlle Cree, qui dirige la classe des petits, et M. McDougall celle des grands. Le programme offert des écoles publiques est suivi à la lettre. A un concours récent avec toutes les écoles publiques du comté, cette école a remporté tous les premiers prix. En sus du travail à l'école, la charpenterie, la menuiserie, le travail du fer, la culture et l'imprimerie sont enseignés aux enfants ; les filles de leur côté sont initiées à tous les travaux du ménage.

Les instruments pour le corps de musique ont été récemment achetés, et sous la direction d'un directeur habile quinze enfants apprennent à jouer et font d'excellents progrès.

Par suite des récentes améliorations, l'extérieur de l'école a une bien meilleure apparence et sa capacité a doublé.

Les travaux de culture de l'institution ont plus que doublé, et d'après les apparences la ferme donnera un bon rendement.

DOC. DE LA SESSION No 14

REMARQUES GÉNÉRALES.

On calcule que le capitaine Robinson paie annuellement au delà de 40,000 dollars aux sauvages qui sont dans ma division d'inspection pour travaux forestiers, sciage de bois de corde, fabrication de traverses, et travail sur les bateaux à vapeur et dans les pêches.

Dans ma tournée parmi les réserves des sauvages, j'ai visité les appareils frigorifiques et les ai trouvés complètement nets et bien tenus. Pas une ordure, aucun déchet de poissons visibles; tous les détritrus avaient été charroyés au loin dans le bois. Je suis heureux de signaler ce fait, car je me suis par le passé trouvé dans l'obligation de dire avec quelle négligence et manque de propreté cette industrie était dirigée. MM. Ewing et Fryer ont employé aussi plusieurs sauvages à leurs établissements de pêche et ont bien rémunéré leurs services tant en argent qu'en marchandises. Il est clair que tant que ces établissements marcheront, la plupart des sauvages qui sont dans ma division d'inspection seront, en se livrant aussi à leurs différentes industries, capables de gagner leur vie.

Le tout vous étant respectueusement soumis.

J'ai l'honneur, etc.,

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA.
DIVISION D'INSPECTION DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONTARIO, 19 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

AGENCE DE LA SAVANNE.

Huit bandes dans cette agence relèvent de mon administration.

BANDE DU LAC DES MILLE-LACS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont la 22 A1, sur le lac des Mille-Lacs, et la 22 A2, sur la rivière Seine. Ces réserves ont une superficie de 12,227 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 88 personnes: 16 hommes, 14 femmes, 37 garçons et 31 filles. Il y a eu dans le cours de l'année 4 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—En général, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé; aucune maladie épidémique ne s'est déclarée pendant l'année parmi eux; les maisons et les dépendances ont été tenues proprement.

Le docteur Hanson les a visités lors du versement des annuités et a vacciné ceux qui l'ont désiré.

Ressources et occupation.—Les ressources des sauvages de cette bande sont très limitées. Ils se livrent généralement à la pêche et à la chasse, dont ils vivent et retirent des bénéfices. Un ou deux cultivent un petit carré de pommes de terre et ont ensemencé un jardin.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont comme d'habitude des cabanes en troncs d'arbres, mais toutes trop petites pour le nombre de leurs occupants. Quatre de plus grandes dimensions sont sur le point d'être terminées. La grande majorité des sauvages demeurent dans des cabanes indiennes pendant tout l'été sur les bords du lac. Il n'y a que deux têtes de bétail sur cette réserve et quelques instruments aratoires.

Enseignement.—On compte 24 enfants en âge d'aller à l'école dans cette bande; les parents et les gardiens ne les envoient pas volontairement à l'école, et par suite de leurs habitudes nomades il est complètement impossible pour le présent d'ouvrir à cet endroit un d'externat.

Réserve.—Ni église, ni missionnaire n'existent sur la réserve. Tous les sauvages sont païens.

Traits caractéristiques.—Les principaux traits caractéristiques de cette bande sont leur mauvais vouloir à travailler d'une façon assidue et leur nonchalance quand ils sont chez eux; cependant, quelques-uns, quoique n'ayant pas encore fait beaucoup de progrès, semblent bien disposés à se faire civiliser.

Sobriété et morale.—Les membres de la bande adhèrent autant que l'on peut s'y attendre aux principes de la sobriété et de la moralité; quelques-uns, cependant, boivent chaque fois que l'occasion s'en présente. Il y a eu dans le cours de l'année quelques poursuites pour ivrognerie; les accusés, trouvés coupables, ont été punis.

BANDE DES KAWAWIAGAMOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Kawawiagamok. Sa superficie est de 5,948 acres, la plus grande partie fortement boisée.

Elle est impropre à la culture.

Statistique vitale.—Cette bande compte 28 âmes: huit hommes, sept femmes, neuf garçons et quatre filles.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation des Ojibbewas.

Ressources et occupation.—Ces sauvages ne travaillent pas du tout la terre; ils ne vivent que de pêche et de chasse.

Bâtiments, élevage et instruments aratoires.—Une seule cabane en troncs d'arbres existe sur la réserve, c'est la propriété du chef. Les sauvages n'ont aucun bétail et leurs quelques outils de jardinage répondent à leurs besoins.

Enseignement.—Il n'y a dans cette bande que quatre enfants en âge d'aller à l'école, et les parents refusent de les y envoyer.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages ne se soucient guère d'améliorer leur état. Tranquilles dans leurs manières, ils respectent les lois.

Sobriété et moralité.—Ils sont généralement sobres et respectent assez bien les lois de la morale.

BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le petit lac Wabigon. Sa superficie est de 12,872 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 85: 13 hommes, 24 femmes, 25 garçons et 23 filles. Il y a eu pendant l'année une naissance et un décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande durant l'année a été assez bonne. On n'a à regretter aucune maladie sérieuse ni contagieuse. L'officier de santé a visité la réserve pendant le paiement des annuités et a vacciné les enfants. Ils tiennent leurs habitations assez proprement.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupation.—La pêche, la chasse et un peu de jardinage les nourrissent et leur donnent un surplus qu'ils vendent.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La majorité de ces sauvages ont d'assez bonnes maisons. Ils n'ont pas de bestiaux. Ils possèdent une quantité suffisante d'instruments aratoires dont ils ont bien soin.

Enseignement.—Une école convenable est bâtie sur la réserve. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de 20. Pendant l'hiver l'école est assez bien fréquentée. Par suite, les progrès sont rapides; tout le monde travaille bien et prend goût à son travail. En lecture tous les enfants font des progrès. L'école est sous la direction de l'Eglise anglicane.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens. L'Eglise d'Angleterre a un missionnaire établi à Dinorwic, qui les visite de temps à autre.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont assez travailleurs et respectent les lois, mais leurs progrès sont lents.

Sobriété et moralité.—Les tentations de boire sont nombreuses depuis que l'on a ouvert dans le voisinage des auberges pour les mineurs, et bien qu'il ne soit pas difficile, je regrette de le dire, pour les sauvages adonnés à l'ivrognerie d'obtenir de la boisson des débitants, ils s'en procurent cependant encore par des moyens détournés.

Ces habitudes ne sont pas limitées à un petit nombre de la bande, et les sauvages sont si discrets de leur naturel qu'il est impossible de leur faire donner les noms des transgresseurs de la loi.

BANDE DU LAC À L'AIGLE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive est du lac à l'Aigle. Sa superficie est de 8,882 acres.

Cette réserve renferme beaucoup de bois de construction de bonne valeur commerciale.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de la réserve est de 61 âmes: 17 hommes, 13 femmes, 16 garçons et 15 filles. Deux naissances et deux décès ont été enregistrés dans le cours de l'année.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire de la bande ne laisse rien à désirer. On s'est conformé aux règlements hygiéniques; aucun cas sérieux de maladie pendant l'année.

Ressources et occupation.—Ces sauvages emploient généralement leur temps à tendre des pièges et à pêcher. Un autre de leurs principaux revenus provient de la cueillette des baies. Leurs jardins sont bien entretenus et on a cette année apporté encore plus d'attention à la culture des pommes de terre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Le conseiller Keewaycatsmeting a terminé sa nouvelle maison, qui est confortable; les autres bâtiments, quoique peu grands, sont confortables; ils sont tenus proprement et avec soin. Leurs quelques bestiaux ne manquent de rien et sont en bon état. On a bon soin des instruments aratoires.

Enseignement.—L'Eglise anglicane a aujourd'hui un externat sur la réserve; M. Arthur Bruce en est l'instituteur. Onze enfants sont en âge d'aller en classe; l'école n'est ouverte que depuis quelques mois. Les sauvages étant à la chasse, la fréquentation de l'école en souffre.

Religion.—Presque tous les membres de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques.—Ils font des progrès dans leur vie domestique. C'est peut-être dans leur manière de préparer et de servir leurs repas que ces progrès s'accroissent davantage; il y a aussi amélioration dans leur manière de s'habiller, et leurs vêtements sont propres et en ordre.

Sobriété et moralité.—Les sauvages de cette bande, à quelques exceptions près, sont généralement sobres et se conforment assez bien aux lois de la morale.

BANDE DU LAC SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-est du lac Seul ou lac Long. Cette bande a aussi une annexe, connue sous le nom de "Tête-de-Français", à 15 mille au sud de la réserve, et une autre branche encore au lac Sawbill, au nord d'Ignace-Station. Cette réserve à une superficie de 49,000 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Leur nombre total est de 554 âmes : 129 hommes, 120 femmes, 160 garçons et 45 filles. Pendant l'année il y a eu 11 décès et 21 naissances.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été généralement assez bonne. Les principales causes de mortalité ont été la grippe et la vieillesse. L'état sanitaire de ses sauvages s'améliore tous les jours ; leurs maisons et les environs sont tenus de plus en plus proprement.

Ressources et occupation.—Les ressources sont le poisson, qui abonde ici, le gibier particulier à la région et les animaux à fourrures. En somme les sauvages s'occupent de chasser, pêcher et tendre des pièges ; ces occupations les font vivre et leur procurent de l'argent.

Bâtiment, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de cette réserve sont toutes bâties en troncs d'arbres, et leur caractère dépasse la moyenne ; trois maisons ont été construites cette année et cinq autres ont été commencées. Leur bétail est en bon état et bien soigné. Les instruments aratoires sont convenablement remisés.

Enseignement.—Trois écoles s'élèvent sur la réserve. Les écoles de la Rivière du Canot et de la Tête-de-Français sont ouvertes durant toute la saison scolaire, et celle de Treaty-Point pendant les trimestres de juin et de septembre ; les élèves s'y rendent avec assiduité. Plusieurs enfants sont à l'école industrielle de Rupert's-Land. On compte 127 enfants en âge d'aller à l'école, mais beaucoup d'entre eux sont la plupart du temps absents de la réserve avec leur parents.

Religion.—Le plus grand nombre sont chrétiens : 429 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et 88 à la religion catholique. Les premiers ont deux missions d'établies sur la réserve et les offices sont bien suivies.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont bien intentionnés et très intelligents ; sans avoir marché à grands pas vers la civilisation, ils ont gagné leur vie, et j'ai remarqué qu'ils tiennent leurs habitations plus proprement que par le passé.

Sobriété et moralité.—Je ne connais pas d'ivrogne dans cette bande, quoique quelques-uns de ses membres prennent volontiers de la boisson quand on leur en offre. À leur point de vue, ils sont assez moraux.

BANDE DE WABUSKANG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au lac Wabuskang. Elle a une superficie de 8,042 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Il y a 70 personnes dans cette bande : 16 hommes, 18 femmes, 13 garçons et 23 filles.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette réserve ont été en assez bonne santé, à part quelques cas de rougeole, dont quelques-uns ont été fatals ; aucune autre maladie contagieuse ne les a visités. Leurs maisons sont tenues nettement et proprement. Aucun déchet, aucune ordure dans les environs.

Ressources et occupation.—Ces sauvages pêchent et tendent des pièges ; ils jardinent aussi. Ces différentes ressources leur donnent les moyens de vivre.

DQC. DE LA SESSION No 14

Bâtiments et instruments aratoires.—Leurs habitations sont en bon état et ont subi des améliorations; des clôtures ont été faites et plusieurs changements ci et là se remarquent. Ils ont un assez bon assortiment d'instruments de jardinage bien entretenus et dont ils se servent avec soin.

Enseignement.—Dix-sept enfants sont en âge d'aller à l'école. Faute d'instituteur, l'école est fermée.

Religion.—Il y a dans cette bande 27 membres de l'Eglise d'Angleterre, 5 catholiques romains et 38 païens.

Traits caractéristiques.—La plupart sont bons travailleurs. Ils respectent les lois et quelques-uns ont fait des progrès.

Sobriété et moralité.—En règle générale, ces sauvages sont sobres, et leur conduite a été bonne durant l'année.

BANDE DE GRASSY-NARROWS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière des Anglais. Elle a une superficie de 10,244 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Cette bande compte 121 âmes: 20 hommes, 24 femmes, 32 garçons et 25 filles.

Santé et hygiène.—En général la santé des sauvages de cette réserve a été bonne, à part un certain nombre de cas de rougeole dont quelques-uns ont été fatals. Un changement s'est opéré dans la tenue de leurs maisons et des environs, le tout est plus net et plus propre; quelques cas même sont dignes d'éloge. Durant les fortes chaleurs, ils campent dans de propres cabanes.

Ressources et occupation.—La chasse, la pêche et la cueillette des baies sont les principales occupations des sauvages de cette bande. Cette année leurs pièges leur ont rapporté beaucoup. Ils ont agrandi leurs jardins et en ont obtenu un bon rapport.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—A quelques exceptions près, leurs habitations sont assez chétives, petites et sans confort; deux ou trois sont assez bien construites et comme je l'ai dit plus haut, elles sont tenues avec soin en propre. Les quelques têtes de bétail qu'ils possèdent sont bien soignées, et leurs instruments aratoires sont bien entretenus.

Enseignement.—Aucune école n'est ouverte sur cette réserve. On compte 28 enfants en âge de fréquenter l'école.

Religion.—Soixante sont catholiques romains; huit appartiennent à l'église d'Angleterre, et trente-trois sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Depuis ma dernière visite à leur réserve, ces sauvages ont fait quelques progrès, quoique l'indolence soit plus caractéristique chez eux que chez la plupart des autres tribus placées dans des conditions similaires.

Sobriété et moralité.—Les remarques faites sous ce titre à l'égard de la bande de Wabuskang s'appliquent également à celle-ci.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserve.—Cette bande a trois réserves, nos 38 A, B et C. La première est située sur la baie de l'Eau-Claire; 38 B, près de la ville du Portage-du-Rat, et 38 C, aux Dalles, sur la rivière Winnipeg, à environ 10 milles au nord de Portage-du-Rat. Elles embrassent une superficie de 21,289 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Cette bande compte 135 âmes : 32 hommes, 37 femmes, 38 garçons et 29 filles.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Les écronelles et la consomption sont les maladies prédominantes. Il est impossible de leur faire adopter des mesures sanitaires pour enrayer la marche de ces maladies ; on ne peut presque rien faire pour soulager ces malades en dehors d'un hôpital, et ils continuent cependant à errer par tous les temps et sans se donner la peine de prendre aucune précaution de propreté.

Ressources et occupation.—Leurs principaux moyens d'existence sont la pêche, la chasse et la cueillette des baies ; quelques-uns s'engagent comme bûcherons. Ils ont de petits jardins dont ils prennent soin sans assiduité.

Sur les n^{os} 38 et 39 on a découvert de bons gisements miniers.

Bâtiments.—On peut dire qu'il n'y a que quelques maisons en troncs d'arbres qui soient assez bonnes ; les maisons sont petites et misérables.

Enseignement.—Il y a un externat sur la réserve n^o 38 C, aux Dalles, mais il est si irrégulièrement fréquenté qu'il ne s'y fait aucun progrès. Plusieurs enfants vont au pensionnat de Portage-du-Rat avec de meilleurs résultats.

Religion.—Quarante et un membres de cette bande appartiennent à l'église épiscopaliennne, 40 sont catholiques romains et 80 sont païens.

Sobriété et moralité.—La ville du Portage-du-Rat est si près de ces réserves et les sauvages s'y rendent si souvent que ceux qui ont un penchant pour l'ivrognerie ont toutes les chances de s'y adonner ; conséquemment il faut exercer une surveillance constante pour les empêcher de se procurer leur liqueur favorite. Leur conduite est loin d'être exemplaire.

BANDE DU LAC PLAT, N^o 39.

Réserves.—Ces réserves sont situées sur les bords du lac Plat, à l'ouest et au nord-ouest, et sont en partie dans le Manitoba. Elles ont une superficie de 9,446 acres.

Ressources naturelles.—Ces réserves sont bien boisées en cèdre et en épinette. On y a découvert d'excellents terrains miniers.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 82 âmes : 21 hommes, 24 femmes, 17 garçons et 20 filles.

Ressources.—A part la chasse, la pêche, le jardinage et la cueillette des baies, ces sauvages gagnent beaucoup d'argent durant l'hiver dans les travaux forestiers.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous païens.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve ; 13 enfants sont en âge d'aller à l'école.

Sobriété.—Plusieurs sauvages de cette bande sont adonnés à l'ivrognerie. J'ai eu à juger plusieurs cas d'ivrognerie cette année ; les accusés ont été trouvés coupables et punis.

BANDE DU LAC PLAT, N^o 40.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord du lac Plat, au nord-ouest, et est en partie dans le Manitoba ; sa superficie est de 6,749 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est boisée en cèdre, bouleau, peuplier et épinette. On y a trouvé de bons indices de mines.

Population.—La population de cette bande est de 62, composée de 14 hommes, 15 femmes 18 garçons et 15 filles.

Santé et condition sanitaire.—Comme leurs voisins de la bande du lac Plat, n^o 39, ces sauvages sont lents à devenir propres et rangés. Leur santé est assez bonne.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources.—Leurs principales ressources sont la chasse et la pêche. Ils s'occupent de leurs jardins, cueillent des baies et de l'avoine sauvage, et travaillent aussi dans les chantiers de bûcherons.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Dix-huit enfants sont en âge d'aller à l'école. Quelques-uns sont élèves au pensionnat du Portage-du-Rat.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Tempérance.—La plupart des sauvages de cette bande sont tempérants; cependant l'amélioration sous ce sujet laisse encore à désirer.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 37.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont les suivantes: la réserve n° 37, sur la Grande-Ile; la réserve n° 37, sur la rivière à la Pluie; la réserve, n° 37A sur le lac Plat; la réserve, n° 37B à l'Angle Nord-Ouest, (Lac-des-Bois); la réserve, n° 37C, sur la rivière de l'Angle Nord-Ouest (Manitoba). La superficie de ces réserves est de 9,345 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette nation sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette réserve est composée de 24 hommes, 27 femmes, 26 garçons et 39 filles, soit un total de 116 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il y a quelques cas de scrofule, mais pas d'épidémie, et toutes les mesures sanitaires possibles ont été prises.

Occupation.—A part d'un petit nombre d'entre eux, employés par les compagnies de pêche, ces sauvages ont peu de chance de gagner quelque chose en dehors de leurs réserves. Ils sont trop éloignés de tout établissement pour gagner des gages. Ils sont chasseurs, trappeurs et s'occupent un peu de jardinage.

Bâtiments et bétail.—Leurs demeures sont des maisons ordinaires en troncs d'arbres, médiocrement construites et peu confortables; ils ne les habitent que pendant les mois d'hiver, à cause de leurs habitudes indolentes et nomades. Chaque hiver, leurs bestiaux souffrent plus ou moins du manque de nourriture.

Education.—Il y a 29 enfants en âge de fréquenter l'école, mais ces sauvages s'opposent à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils passent trop de temps à errer dans l'indolence autour du lac; en conséquence, ils ont du dégoût pour le travail manuel.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, à cause de leur isolement, ne sont pas beaucoup tentés, et je crois que règle générale ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 33.

Réserve.—Les sauvages de cette bande demeurent à l'Angle Nord-Ouest. Ils ont deux autres réserves, savoir: la réserve n° 33A, située sur la baie du Poisson-Blanc, et la réserve n° 33B, à l'Angle Nord-Ouest. La superficie de ces réserves est de 9390 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, composée de 14 hommes, 18 femmes, 10 garçons et 15 filles, se chiffre à 57 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et matériellement parlant ils ont amélioré leur condition sanitaire.

Ressources.—Leur principale ressource est la chasse. Quelques-uns sont employés par les compagnies de pêche et dans les exploitations forestières.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Il n'y a que 10 enfants en âge d'aller à l'école.

63 VICTORIA, A. 1900

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont observateurs de la loi. A cause de leurs habitudes nomades, ils ont fait peu de progrès.

Tempérance.—Ces sauvages vivant loin de la ville, ne rencontrent pas beaucoup d'occasion pour être tentés.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 34.

Réserve.—Ces sauvages ont plusieurs réserves. Ils demeurent sur la réserve située sur la baie aux Mouettes, lac des Bois, n° 34. Les autres réserves sont : la réserve, n° 34A, baie du Poisson-Blanc, la réserve n° 34B, première et deuxième partie sur le lac Plat, et la réserve n° 34C, Angle Nord-Ouest (Manitoba), et aussi 34C lac des Bois. Ces réserves forment une superficie totale de 5,248 acres.

Population.—La population, composée de 7 hommes, 9 femmes, 1 garçon et 4 filles, est de 21 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne et leur condition sanitaire passable.

Ressources et occupation.—Ils gagnent leur vie en faisant la chasse et la pêche, et s'occupent de leurs jardins.

Bâtiments et bétail.—Les quelques maisons en troncs d'arbres qu'ils habitent sont en assez bon état. Leurs bestiaux sont toujours bien soignés et en bonne condition.

Education.—Sur cette réserve, les enfants ne sont pas encore en âge de fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les quelques sauvages qui composent cette bande sont laborieux et observateurs de la loi; quoiqu'ils n'aient pas fait beaucoup de progrès, ils ont gagné leur propre subsistance.

Tempérance et moralité.—Une couple d'entre eux sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais règle générale ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LA BAIE DU BISON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à la Pointe-au-Bison, lac des Bois, (Manitoba). Sa superficie est 5,763 acres.

Ressources naturelles.—La réserve est bien boisée en bois de diverses espèces, et le sol est propre à la culture, avec d'abondantes terres à foin.

Population.—La population est de 49 et se décompose comme suit : 9 hommes, 12 femmes, 12 garçons et 16 filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé comme l'état hygiénique de ces sauvages a été assez bonne durant l'année; il y a eu plusieurs cas de rougeole, mais pas de résultats fatals.

Ressources et occupation.—Leurs principales ressources sont la chasse et la pêche. Plusieurs d'entre eux sont employés par des pêcheurs américains. Ils s'occupent avec soin de leurs jardins ensemencés de pommes de terre et de maïs.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. 11 enfants sont d'âge à fréquenter l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a peu de bons travailleurs parmi cette bande. La proximité de la frontière à laquelle est située cette réserve procure à ces sauvages des occasions de mener leur vie nomade sur l'autre côté de la ligne internationale, et quelques-uns d'entre eux sont continuellement sur le qui-vive.



LE CHEF RICHARD WOODHOUSE ET LE CONSEILLER THOMPSON, ET LEURS FAMILLES,
[112]
DE LA RÉSERVE FAIRFORD, MANITOBA.

DOC. DE LA SESSION No 14

Tempérance et moralité.—Quoique quelques-uns de ces sauvages prennent des boissons enivrantes lorsqu'on leur en offre, je n'en connais aucun qui soit ivrogne. Considérant les choses de leur côté, la moralité est assez bonne.

BANDE DE LA GRANDE-ILE.

Réserve.—Les sauvages de cette bande ont 10 réserves, presque toutes situées, sur le lac des Bois. Ils demeurent sur deux de ces réserves seulement, savoir : la réserve de la Grande-Ile et la réserve n° 31A, au sud de la grande presqu'île. Ces réserves couvrent une étendue de terre de 8,737 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 45 âmes, composée de 29 hommes, 32 femmes, 45 garçons et 25 filles.

Santé et condition sanitaire.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne, et il n'y a pas eu d'épidémie dans le cours de l'année. Ils prennent maintenant plus de soin à l'état hygiénique de leurs foyers.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de chasse. Quelques-uns sont coupeurs de bois de chauffage pour les bateaux à vapeur. On porte aussi plus d'attention à la culture de la pomme de terre.

Constructions et bétail.—La plupart de leurs habitations sont en assez bon état; mais il y en a qui sont petites et peu confortables. Ils prennent un bon soin de leurs bestiaux.

Education.—Il y a 35 enfants de cette bande en âge de fréquenter l'école. Ces sauvages ne paraissent pas anxieux à faire instruire leurs enfants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et observateurs de la loi. Leur indolence et leurs habitudes nomades nuisent beaucoup à leur avancement.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs d'entre eux sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes, mais en général, ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LA BAIE DU POISSON-BLANC.

Réserve.—Les sauvages de cette bande ont 3 réserves, savoir : la réserve n° 32A, située sur la baie du Poisson-Blanc, lac des Bois; la réserve n° 32B, sur la baie de la Fille-Jaune, et la réserve n° 32C, sur la baie Sabaskang. La superficie totale de ces réserves est de 10,599 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population, composée de 10 hommes, 11 femmes, 9 garçons et 15 filles, est de 45 âmes.

Santé et état hygiénique.—Dans le cours de l'année, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Les dernières années passées des précautions sanitaires ont été prises, en enlevant et en brûlant les saletés et les déchets qui s'accumulent autour de leurs habitations.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande qui demeurent sur la réserve trouvent des moyens d'existence en faisant la chasse et en travaillant dans les chantiers de bûcherons, et à la mine de Régina. Près de la moitié demeurent loin de leur réserve, où ils gagnent leur vie en faisant la pêche et la chasse.

Bâtiments.—L'on remarque un peu d'amélioration dans les nouvelles maisons érigées, mais la plus grande partie sont un peu délabrées.

Education.—Il n'y a pas d'école en fonction sur la réserve. 12 enfants sont en âge de fréquenter l'école, et quelques-uns d'entre eux vont au pensionnat du Portage-du-Rat.

Religion.—Six des sauvages de cette bande sont catholiques romains ; les autres sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages sont adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes, et boivent copieusement quand l'occasion leur est offerte, comme il arrive souvent, par des vagabonds sans scrupule. Ces sauvages n'observent pas toujours saintement les règles du mariage. L'habitude de prendre une femme, et pour de futiles motifs la rejeter se pratique souvent, non seulement parmi cette bande, mais aussi parmi plusieurs bandes du lac des Bois.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserve.—Cette bande a 9 réserves. Le plus grand nombre des sauvages demeurent sur la réserve n^o 35C, près du Portage-de-la-Tortue, sur la baie Sabas-kank. La superficie de ces réserves réunies est de 21,241 acres.

Ressources naturelles.—Ces réserves sont bien boisées de bois propre au commerce.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 181 âmes, décomposée comme suit : 40 hommes, 49 femmes, 36 garçons et 56 filles.

Santé et condition sanitaire.—A part d'un cas de coqueluche peu maligne, la santé des sauvages de cette bande a été en général assez bonne dans le cours de l'année ; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ces sauvages ont été lents à devenir propres et rangés, mais maintenant leur condition à ce sujet, est passablement améliorée.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse et la pêche ; quelques-uns sont employés par les compagnies d'exploitations forestières, à couper du bois de chauffage ; ils font peu de jardinage, auquel ils ont, cette année, (je suis fier de le dire) porté beaucoup de soin.

Bâtiments et bétail.—Leurs maisons sont en assez bon état et tenues proprement, ainsi que leurs étables. Leurs chevaux et leurs bestiaux sont en bon état.

Education.—Il y a un externat en opération. L'assiduité a été irrégulière pendant quelque temps à cause d'un malentendu entre l'instituteur et les sauvages de la bande au sujet de l'instruction religieuse, à laquelle ceux-ci étaient opposés, mais l'affaire a été réglée d'une manière satisfaisante, et l'assiduité promet d'être plus régulière à l'avenir.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens, et ils s'objectent vivement à ce que le clergé de toute dénomination visite leur réserve dans un but religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, ces sauvages sont indolents et indifférents. Ils sont cependant observateurs de la loi. Quelques-uns deviennent à l'aise, et paraissent montrer une tendance vers une amélioration de leur condition.

Tempérance et moralité.—Nombre de ces sauvages aiment passionnément es boissons enivrantes, et quand l'occasion se présente boivent copieusement. Cependant ils sont surveillés de très près.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserve.—Ces sauvages ont trois réserves, savoir : la réserve d'Islington, celle du Lac du Cygne et la réserve d'Un-homme. La première est située sur la rivière Winnipeg, la seconde sur le lac du Cygne, et la troisième sur le lac d'Un-Homme. La superficie de ces réserves réunies est de 24,899 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 134 âmes, composée de 39 hommes, 39 femmes, 38 garçons et 38 filles.

Santé et condition sanitaire. Il y a plusieurs cas de maladies chroniques parmi eux. La grippe et la pneumonie ont fait beaucoup de victimes dans le cours de

DOC. DE LA SESSION No 14

l'hiver dernier ; à part de ces maladies, la santé générale de ces sauvages a été assez bonne. Leurs maisons sont tenues assez proprement, et ils se conforment aux instructions sur l'hygiène qu'on leur a données.

Ressources et occupations.—A part de la culture de quelques petits jardins, ils ne s'occupent que de chasse et de pêche. Les produits de la chasse sont l'orignal, l'ours, la martre, le rat musqué et le chevreuil ; tandis que les lacs sont bien fournis de diverses sortes de poissons, y compris le poisson blanc et l'esturgeon, qui entrent pour une large part dans leur nourriture.

Bâtiments et bétail.—Leurs maisons en troncs d'arbres (les dernières bâties, surtout) sont bien faites, propres et rangées. Leurs bestiaux ont reçu plus de soins et sont en bon état.

Education.—Les sauvages de cette bande ont un externat sur la réserve d'Islington, ayant une assiduité peu nombreuse et irrégulière. Quelques-uns des enfants fréquentent l'école industrielle des sauvages du Manitoba.

Religion.—Les anglicans ont une église dans le voisinage de la réserve d'Islington, avec un ministre résidant. Le plus grand nombre de ces sauvages sont anglicans ; quelques-uns sont catholiques romains et 27 sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—A quelques exceptions près, le plus grand nombre de ces sauvages sont imprévoyants et plus ou moins indolents. En général, ils observent bien les règlements.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette bande pêchent contre la vertu de la tempérance, et apparemment ne peuvent résister à la tentation de boire, quand l'occasion se présente. Ils ne se procurent pas autant de boisson que dans les années passées, à cause de la difficulté qu'ils ont de l'obtenir ; mais ils en obtiennent parfois encore un peu des métis. Règle générale, la plupart d'entre eux sont tempérants. Quoiqu'il y ait de l'immoralité parmi eux, je ne crois pas que ce soit une matière de gain.

AGENCE DE COUTCHEECHING.

J'ai commencé l'inspection de l'agence de Coutcheeching le 24 août. J'étais présent lorsque M. Degg, agent des sauvages, a fait le paiement des annuités aux sauvages des diverses bandes de cette agence.

Réserve.—Ci-suivent les noms des réserves de cette agence : Hungry-Hall, n° 1 et n° 2 ; Long-Saut, n° 1 et 2 ; rapides du Manitou, n° 1 et n° 2 ; Petites-Fourches, Coutcheeching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickiekonsemencanning, Rivière La Seine, et Lac La Croix.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de l'agence de Coutcheeching sont de la tribu des Ojibbewas.

BANDES DE HUNGRY-HALL, N° 1 ET N° 2.

Réserves.—Ces réserves, situées près de l'embouchure et sur le côté nord de la rivière La Pluie, furent visitées le 24 août 1898. La superficie de ces deux réserves est de 6283 acres. La réserve n° 15M, connue sous le nom de "réserve des Terres Incultes" les touche. La superficie de celle-ci est de 20,671 acres.

Population.—La population de ces deux réserves est de 58 âmes, composée de 15 hommes, 22 femmes, 12 garçons et 9 filles.

Ressources.—La chasse et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns sont employés dans les scieries et dans les estacades dans le voisinage de ces réserves. Ils s'occupent de leurs jardins ensemencés de pommes de terre et de maïs. Le sol est très propre à la culture, mais dans ces dernières années ces sauvages ont peu fait de progrès, à cause de leurs habitudes nomades. Ils sont trop près de la frontière, qu'ils visitent fréquemment, au détriment de leur bien-être.

63 VICTORIA, A. 1900

Religion et enseignement.—47 de ces sauvages sont païens, et 11 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Il n'y a pas d'école en opération et 9 enfants seulement sont en âge de fréquenter l'école.

BANDES DU LONG-SAUT, N° 1 ET N° 2.

Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis les rapides du même nom. La superficie de ces réserves réunies est de 11,413 acres.

Population.—La population des sauvages des ces deux bandes réunies est de 99 âmes, composée de 22 hommes, 32 femmes, 18 garçons et 27 filles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont occupés, la plupart du temps, à faire la chasse. Ils s'occupent de leurs jardins et les tiennent bien sarclés. Leurs maisons sont entretenues en bon état. Quelques-uns des sauvages sont employés par les marchands de bois, d'autres par les compagnies de bateaux à vapeur, en qualité de guides dans les rapides, et d'autres aident aux blancs sur leurs fermes.

Religion.—La Société des ' Missions de l'Eglise ' a, ici, une chapelle sous la direction du révérend J. Johnstone. Onze seulement des sauvages de ces deux bandes sont anglicans; les autres, au nombre de 88, sont païens.

Education.—Ces sauvages vont souvent d'une place à l'autre sur les divers territoires de chasse; conséquemment, l'assiduité à l'école est très irrégulière.

BANDE DES RAPIDES DU MANITOU, N° 1 ET N° 2.

Réserve.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, vis-à-vis les rapides du même nom, et ont une superficie de 5,736 acres.

Population.—La population est de 124 âmes; elle se décompose comme suit, savoir: 25 hommes, 26 femmes, 46 garçons et 27 filles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages comptent largement sur la chasse et la pêche comme moyen d'existence. Le sol est très propre à la culture. J'ai rencontré de très beaux jardins. Trois ou quatre sauvages s'occupent de culture mêlée. La réserve est aussi bien boisée d'épinette, de peuplier et de pin.

Bâtiments.—Les sauvages ont beaucoup amélioré leurs demeures.

Religion.—Cinq seulement de ces sauvages sont anglicans; les autres, au nombre de 118, sont païens.

Enseignement.—Une école du jour est en opération depuis des années; elle progresse lentement.

BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, à environ 12 milles de Fort-Francis. Elle a une superficie de 1,927 acres.

Population.—La population de cette bande est composée de 10 hommes, 15 femmes, 12 garçons et 9 filles; total, 46 âmes.

Ressources.—Les sauvages profitent de toutes les ressources, c'est-à-dire la pêche, la chasse, le piège, la culture de jardins et l'élevage des bestiaux. Leur bétail est peu nombreux et bien soigné.

Bâtiments.—Leurs habitations ne sont pas aussi bonnes que celles des sauvages sur les autres réserves, mais elles sont bien entretenues.

Religion.—Cinq seulement des sauvages de cette bande sont chrétiens; ils sont anglicans. Les autres, au nombre de 45, sont païens.

Education.—La maison d'école est solidement construite; ceux des enfants qui fréquentent régulièrement l'école, dirigée par l'instituteur nouveau, progressent bien.

BANDE DE COUTCHEECHING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à quelques milles de Fort-Frances. Elle a une superficie de 11,360 acres.

Population.—La population, à la dernière distribution des annuités, était de 137, soit 28 hommes, 42 femmes, 36 garçons et 31 filles.

Ressources et occupations.—Comme la plupart des autres sauvages, ceux de cette réserve préféreraient faire n'importe quel autre travail que de cultiver la terre. Quelques-uns, cependant, font d'assez bonnes récoltes d'avoine, de pommes de terre et de maïs; mais la plupart dépendent de leur chasse et de leur pêche pour leur subsistance. Les jeunes gens trouvent de l'emploi dans les exploitations forestières et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Constructions et bétail.—Une amélioration est à se produire dans les maisons sur la réserve. Les sauvages les construisent beaucoup plus spacieuses que par le passé; les demeures que l'on remarque surtout sont celles de Simon Jourdain, d'Alexandre Brière, d'Alexis Maiville et de Joseph Guimond. Leurs poneys et leurs bestiaux sont bien abrités et sont approvisionnés d'une quantité suffisante de foin.

Religion.—103, soit la grande majorité de cette bande, sont catholiques romains. Ils assistent aux offices à l'église de Fort-Frances, qui est à environ 4 ou 5 milles de la réserve. Huit sont anglicans; les 26 autres sont païens.

Education.—L'école a été fermée, cette année, faute d'instituteur.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à environ huit milles de Fort-Frances.

Population.—La population est de 48: 8 hommes, 9 femmes, 11 garçons et 20 filles.

Ressources et occupation.—Les sauvages de cette réserve vivent surtout de chasse et de pêche, et, très peu, de la culture de leurs jardins. La plus grande partie de la terre sur la réserve est rocheuse, et loin d'être aussi bien boisée que les autres réserves. La pêche aussi n'est pas aussi bonne qu'aux autres réserves sur l'autre partie du lac. Les sauvages n'ont que peu d'opportunités de gagner quoi que ce soit en dehors de la réserve.

Religion.—Quatre sauvages seulement de cette bande sont chrétiens: ils sont catholiques romains; les autres sont païens.

Education.—Leur école est fermée depuis plusieurs années, faute d'élèves.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserve.—La réserve sur laquelle ces sauvages résident est située sur la baie du Nord-Ouest. La superficie de leurs diverses réserves est de 14,500 acres.

Population.—La population de cette bande est de 57: dix hommes, 16 femmes, 13 garçons et 18 filles.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse, la pêche et la culture de leurs jardins. Plusieurs d'entre eux sont employés dans les exploitations forestières des environs.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

BANDE DE NICKICKONSEMENE CANNING.

Réserve.—La réserve sur laquelle ces sauvages résident est située dans l'anse Porter, baie du Goulet-Rouge, rivière La Pluie. La superficie réunie de leurs réserves est de 10,227 acres.

Population.—La population de cette bande est de 57 : 10 hommes, 16 femmes, 18 garçons et 17 filles.

Ressources et occupations.—Outre la culture de quelques petits jardins, leurs seules occupations sont la chasse et la pêche, pour lesquelles ils sortent de la réserve. Quelques-uns travaillent avec les chercheurs de mines et dans les exploitations forestières.

Religion.—A l'exception de deux catholiques romains, tous les sauvages de cette bande sont païens.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Treize enfants sont d'âge à fréquenter l'école.

BANDE DE LA RIVIÈRE LA SEINE.

Réserves.—Les sauvages de cette bande demeurent sur deux réserves, l'une située à l'embouchure de la rivière La Seine, et l'autre sur le lac La Pomme-de-terre-Sauvage. La superficie de ces réserves est de 11,063 acres.

Population.—La population est de 125 : 23 hommes, 28 femmes, 34 garçons et 40 filles.

Ressources et occupations.—Les sauvages qui vivent sur la réserve située à l'embouchure de la rivière cultivent quelques petits jardins. A part celle-là, comme moyens de subsistance, leurs seules occupations, qui sont celles de leurs frères sur l'autre réserve, sont la chasse et la pêche. Quelques-uns aussi trouvent de l'emploi dans les diverses mines en exploitation sur la rivière, à couper du bois et à faire d'autres ouvrages manuels.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont païens.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, bien qu'il y ait 26 enfants d'âge à fréquenter l'école ; mais ces sauvages sont indifférents en matière d'éducation.

BANDE DU LAC LA CROIX.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur la rivière Namaka et sur le lac du même nom. Elle contient une superficie de 15,355 acres.

Population.—La population est de 86 : 15 hommes, 21 femmes, 19 garçons et 31 filles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent principalement de chasse et de pêche, l'élan, l'ours et différentes espèces d'animaux à fourrure étant le gibier principal ; dans ce but, ils parcourent une étendue considérable de terrain, même au delà des limites internationales.

Religion.—Dix de ces sauvages sont chrétiens ; ils sont membres de l'Église catholique romaine. Les autres sont païens.

Education.—Il est impossible aux enfants de sauvages nomades, tels que décrits plus haut, de fréquenter un externat avec profit ; en conséquence, bien peu a été accompli afin d'ouvrir une telle école sur cette réserve.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence sont encore, généralement parlant, arriérés sous le rapport de moyens convenables de subsistance, de vêtements et des usages domestiques. Il y a, cependant, quelques exceptions parmi ceux qui demeurent sur les réserves situées sur la rivière La Pluie : je puis mentionner Angekejick et Mache Kingung, du Long-Saut ; et des rapides-du-Manitou, Joseph Jourdain, jne., Esquibesse, William Mainville et Joseph Guimond, et quelques autres.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale de ces sauvages, cette année, a été assez bonne. Ils ont été très bien soignés par le Dr Moore, qui a aussi vacciné ceux qui ont demandé à l'être. Les villages sont maintenus propres, les déchets

DOC. DE LA SESSION No 14

étant brûlés. Il n'y a pas eu d'épidémie. Il y a un certain nombre de cas de consommation et de scrofule, et Angekejick, l'un des plus industriels parmi eux, a perdu une main des effets de cette dernière maladie.

Tempérance et moralité.—En général, les sauvages de cette agence sont tempérants et moraux ; mais dans les environs des villages des blancs, un certain nombre sont entraînés à boire, et le voisinage de quelques-unes des réserves de la frontière des Etats-Unis fournit une occasion de leur faire parvenir, en contrebande, des liqueurs enivrantes.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'agence sont d'un bon genre, bien disposés parfaitement entretenus et en bon état. Les instruments aratoires du gouvernement ont été soigneusement mis à couvert dans une bâtisse à cet usage.

Livres de l'agence.—Les divers documents ont été examinés dans leur entier, et j'ai trouvé qu'ils sont tenus avec la plus grande propreté et la plus grande précision.

L'agent, M. Magnus Begg, continue à diriger les affaires de cette vaste et importante agence de manière à sauvegarder les intérêts du département et conserver la confiance des diverses bandes qui ont recours à lui afin de recevoir une direction constante dans tous les détails de leurs travaux.

J'ai, etc.,

L. J. ARTHUR LÉVÊQUE,

Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,

RAPPORT DU MÉDECIN,

PORTAGE-DU-RAT, ONT., 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai visité, durant l'année, toutes les réserves qui sont sous mes soins.

A Assabaskashing, je demeurai plusieurs jours durant la distribution des annuités, et je soignai un grand nombre de sauvages qui souffraient de rhumatisme, de la grippe, des scrofules et de la consommation ; aussi quelques cas de maladies vénériennes.

Je visitai, avec l'inspecteur Lévêque, l'agence de la Savane, et je soignai tous ceux qui avaient besoin d'être traités.

A Ignace, je soignai plusieurs sauvages pour le rhume et les scrofules, et à Wabigoon j'en ai soigné un grand nombre pour les maladies vénériennes et pour la consommation, qui se répand parmi eux.

A la Tête-du-Français, je soignai tous ceux qui avaient besoin de l'être : un certain nombre souffraient des suites de la grippe, et durant l'hiver un certain nombre moururent des effets de cette maladie.

Au lac Seul, je soignai un grand nombre pour le rhume, le mal de gorge et la consommation. L'hiver dernier, plusieurs moururent des effets de la grippe.

A Wabuskang, je soignai quelques-uns pour le rhume, le rhumatisme et la grippe. Durant l'hiver il y eut quelques cas peu graves de rougeole, et un décès causé par du froid pris après cette maladie.

A Grassy-Narrows, il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages, la grippe et la rougeole régnant parmi eux durant l'hiver.

Au lac d'Un-Homme et à Islington, il y a eu beaucoup de maladies, la grippe et les scrofules régnant parmi eux, et deux cas de paralysie.

63 VICTORIA, A. 1900

Au lac des Bois, il y a eu plusieurs cas de coqueluche, sans mauvais résultats.

Durant l'année, j'ai été occupé, à mon bureau, à soigner des sauvages des différentes réserves.

J'ai fourni, aux instituteurs sur toutes les réserves, des médicaments devant être employés au besoin.

J'ai fait plusieurs opérations et extrait un grand nombre de dents.

En somme, les sauvages deviennent plus propres dans leurs habitudes, entretiennent leurs maisons en meilleur état que par le passé, et adoptent les coutumes des blancs plus qu'ils en avaient l'habitude.

Sur toutes les réserves, j'ai vacciné tous ceux qui demandaient de l'être.

Je ne sache pas qu'il y ait de maladie grave parmi eux à cette époque-ci.

J'ai, etc.,

THOS. HANSON, M. D.

Médecin.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ASSINIBOÏA—AGENCE D'ASSINIBOÏNE,

WOLSELEY, 5 septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1899, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat confiés à ma charge.

BANDE D'ASSINIBOÏNE, n° 76.

RÉSERVE.—La réserve de cette bande est un morceau de terre, 9 milles par 8, dans les townships 15 et 16, des rangs 11 et 12, du 2^{me} méridien principal, et contient environ 72 milles carrés.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Assiniboïnes, et sont, sans doute, une branche, à une époque éloignée, de la grande famille des Sioux.

Statistique vitale.—La population se compose de 59 hommes, 65 femmes, 47 garçons et 46 filles, soit 217 en tout. Il y a eu 9 naissances et 12 décès dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale de ces sauvages durant l'année écoulée a été assez bonne. Les scrofules et la consommation sont les principales maladies. Le Dr Edwards fait la visite de la réserve à des époques déterminées afin de donner des prescriptions aux sauvages. Il se rend aussi avec promptitude lorsqu'il est appelé pour des cas fortuits.

Ressources et occupations.—Les ressources naturelles de la réserve sont le bois et le foin; les sauvages en coupent et en vendent aux colons, en grande quantité. Les sauvages s'occupent d'agriculture et ont récolté 3,000 boisseaux de blé l'année dernière. Ils en ont vendu une partie pour de l'argent comptant, en ont fait moudre une autre partie, et ont gardé le reste pour semer au printemps.

A part de la vente du foin et de l'avoine que les sauvages transportent ordinairement aux villes situées sur la ligne du chemin de fer, les femmes tannent des peaux, fabriquent des mocassins et tricotent des mitaines et des bas.

Bâtiments.—Je suis fier de dire que dans le cours de l'année plusieurs des vieilles constructions délabrées ont été démolies et remplacées par de solides et bonnes maisons en troncs d'arbres. On a posé de beaux planchers à toutes les maisons neuves,

DOC. DE LA SESSION No 14

et un grand nombre des sauvages, avec l'argent qu'ils ont réalisé en élevant des bestiaux, ont acheté du bois et couvert leurs maisons en bardeaux.

Il s'est fait un progrès remarquable, cette année, en fait de constructions.

Presque toute la vieille clôture autour des bureaux de l'agence a été refaite à neuf, et un nouveau mât de pavillon a été érigé sur la petite colline près des bureaux.

Bétail.—Les bestiaux sont bien soignés et sont en bon état. Je suis fier de pouvoir mentionner que les sauvages de la jeune génération montrent un désir de s'occuper plus largement de l'élevage des bestiaux. En constatant que les autres sauvages réalisent de l'argent par la vente du bœuf, ils commencent sans doute à mieux apprécier la valeur du bétail. Ce sentiment est des plus agréables par le fait que jusqu'ici ils ont été indifférents au sujet de l'élevage des bestiaux.

Instruments aratoires.—Plusieurs sauvages ont acheté des faucheuses, des râteaux, des traîneaux doubles et des poêles de cuisine nouveaux, et payé pour ces articles avec l'argent qu'ils ont réalisé par la vente de leur bœuf et de leur blé.

Religion.—Quelques-uns des sauvages sont chrétiens. Il y a des presbytériens et des catholiques romains parmi la bande. Les presbytériens ont une belle église en pierre sur la réserve, sous l'habile direction du révérend Ewen McKenzie; il est dignement secondé dans ses travaux par madame McKenzie. Tous les dimanches il se fait régulièrement des services religieux matin et soir, et l'école du dimanche dans l'après-midi. Monsieur et madame McKenzie sont très attentifs aux besoins des malades et infirmes, et en automne une grande quantité d'habits et de couvertures est distribuée aux plus nécessiteux. Ces articles sont expédiés de l'est par des personnes charitables amies des sauvages.

Une maison en bois qui servira d'église aux catholiques romains est aussi en voie de construction sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux, et quelques-uns d'entre eux font de grands pas vers l'indépendance. Leur désir de changer de domicile trop souvent retarde le plus leur avancement. Il est encourageant de voir que plusieurs des jeunes gens ne contractent pas autant cette habitude nomade. Ces sauvages ont obtenu un certain nombre de premiers prix à l'exposition agricole de Wolseley, l'automne dernier, pour le grain et les légumes. Clara Williams, une des graduées de l'école industrielle de Régina, a obtenu deux premiers prix, un pour le beurre et l'autre pour le pain. Cette fille est employée à la mission presbytérienne en qualité d'interprète, et remplit cette charge avec mérite et à la satisfaction de ceux qui l'emploient.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne se détournent pas de leur chemin pour se procurer de la boisson, mais quelques-uns d'entre eux en prennent lorsqu'on leur en offre. L'automne dernier je fis arrêter deux hommes pour avoir fourni de la boisson enivrante aux sauvages, et comme ils ne pouvaient pas payer l'amende, ils furent envoyés à la prison de Régina. Je dois remercier le maréchal de logis chef Tyffe, de la police à cheval du Nord-Ouest, pour sa persistance habituelle, dans la capture de ces délinquants.

Observations générales.—L'année dernière a été une année de contentement et de progrès chez les sauvages, et leur conduite a été excellente.

On a beaucoup ensemencé ce printemps, et l'attente d'une autre bonne récolte est brillante. La réserve a été visitée officiellement par l'inspecteur McGibbon au mois de novembre dernier. Il a paru satisfait de l'état des choses.

L'automne dernier, on a eu sur la réserve pendant deux mois l'usage de la nouvelle tarière du département, avec laquelle on a creusé de bons puits qui sont très utiles et d'un grand bienfait pour les sauvages. Au point de vue hygiénique ces puits sont aussi d'un grand bien. Je prie le ministère de recevoir mes remerciements pour nous avoir fourni des nouveaux instruments aratoires qui nous ont beaucoup aidés. J'ai l'aide de Daniel Kennedy, un ex-élève de l'école industrielle de Fort-Qu'Appelle. Je trouve qu'il remplit ses divers devoirs d'une manière très satisfaisante.

J'ai, etc.,

THOS. W. ASPDIN, cultivateur en chef.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 15 septembre 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un relevé statistique et d'un inventaire des biens de l'État sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserves.

- N° 108, du Faisan-Rouge, 24,320 acres.
N° 109, des Assiniboines, située aux Buttes-de-l'Aigle, au sud de Battleford, 46,208 acres.
N° 113, de 'Sweet Grass', 42,528 acres.
N° 114, de Poundmaker, 19,200 acres.
N° 116, de Petit-Pin, située au sud de la rivière Bataille et à l'ouest de Battleford, 16,000 acres.
N° 112, de Moosomin, 16,000 acres.
N° 115, de l'Enfant-du-Tonnerre, située entre la rivière Bataille et la Saskatchewan-nord et à l'ouest de Battleford, 20,820 acres.

Ressources naturelles.—Une prairie ondulante, parsemée de bouquets de peupliers et arrosée de rivières et de lacs, telle est la nature de ces réserves.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Cris, à l'exception de ceux de la réserve des Assiniboines.

Statistique vitale.—La population de cette agence est composée de 828 âmes : hommes, femmes et enfants.

Il y a eu 37 naissances, 54 décès et 12 départs dans le cours de l'année, formant une décroissance de 29 depuis mon dernier rapport.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages, en général, a été très bonne; naturellement, il y a toujours quelques cas de consommation et de scrofules, ainsi que d'anciens cas de syphilis. L'hiver dernier il y a eu plusieurs attaques d'érysipèle et de grippe; mais au retour du printemps, par la respiration de l'air pur et les exercices du dehors les sauvages virent disparaître leurs maladies, et leur santé s'améliora perceptiblement de plus en plus.

Les maisons et leurs dépendances sont tenues plus proprement que dans le passé, et au printemps on a enlevé et brûlé tous les déchets et saletés accumulés durant l'hiver autour des habitations.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture mêlée et de l'élevage du bétail. Il y a 1,522 bestiaux sur les réserves de l'agence, sans compter les veaux de cette année; ce qui, on peut en juger, est suffisant pour engager les sauvages à mettre de côté une quantité de nourriture suffisante pour notre long hiver du nord-ouest.

L'hiver dernier ils ont vendu 24 bouvillons, qui ont réalisé la somme de \$882.50; le ministère a, en sus, payé \$3,922 15 pour du foin qui a été livré à l'agence.

La récolte de l'année dernière a peu rapporté, à cause de la sécheresse et de la gelée, mais cette année la perspective est plus brillante.

Le fait d'être éloigné du chemin de fer est un grand désavantage aux sauvages qui pourraient gagner leur subsistance par de nombreuses autres occupations. On ne fait plus de chasse sur ce territoire, et le produit de la pêche est bien petit; aussi,

DOC. DE LA SESSION No 14

les sauvages sont contraints de vendre un peu de bois et de foin, de la chaux et du charbon de bois, et par ces moyens ils peuvent se procurer un peu de confort, qu'autrement ils auraient à se passer.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons et les étables sont construites en troncs d'arbres et exigent souvent des réparations; on les blanchit chaque automne. Quelques vieilles maisons ont été démolies et remplacées par des neuves et meilleures.

Les sauvages des réserves de Faisan-Rouge et des Assniboines, portant individuellement chaque année plus de soins à leurs bestiaux, la constructions d'étables additionnelles a été nécessaire.

Les étables et les remises de la réserve de Sweet-Grass, au creek Ribstone, furent brûlées l'automne dernier par un feu de prairie, et on en a érigé de neuves à leur place. Au lac du Bouleau, où hivernent quelques-uns de nos bestiaux, il a fallu ériger des étables. On a bien soin des instruments aratoires; à l'automne on les rassemble et on les met à l'abri, afin qu'ils se conservent en bon état aussi longtemps que possible.

Le bétail est dans une excellente condition, et profite bien. En sus des bestiaux déjà mentionnés, nous avons 111 moutons et 38 cochons.

Education.—Il y a 3 écoles anglicanes et deux écoles catholiques romaines actives sur la réserve. Les écoles sont toutes bien fournies; la moyenne de l'assiduité à chacune d'elles est bonne et l'avancement est passable.

L'école industrielle est sous la direction d'un anglican, le révérend E. Matheson. Elle a 102 élèves qui paraissent tous faire des progrès. Il y a aussi des enfants faisant partie de cette agence qui fréquentent le pensionnat catholique romain du Lac-au-Canard.

Religion.—On ne peut dire exactement jusqu'à quel point se pratique la religion comme nous l'entendons, lorsqu'il s'agit des sauvages de cette agence. Les catholiques romains et les anglicans sont à peu près égaux en nombre; les autres sont païens.

Il y a sur les diverses réserves sept maisons qui servent d'églises, et quatre missionnaires résidents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très attentifs à observer la loi et apprécient pleinement ses avantages et ses punitions.

Je suis heureux de dire que mes sauvages ont beaucoup amélioré leur condition depuis un an; ils commencent à comprendre que dans un avenir peu éloigné ils auront à subvenir eux-mêmes à leurs besoins, et deviennent plus confiants et plus pratiques dans leur manière de vivre. Il y en a certainement encore un grand nombre dont les idées de la vie sont imparfaites et que l'on devra constamment surveiller et encourager; mais comme les sauvages de l'ancienne génération (ceux qui ont le plus de préjugés) meurent et disparaissent peu à peu, ceux qui grandissent maintenant s'habitueront plus facilement aux manières de vivre et à la méthode des blancs.

Voici les noms des sauvages les plus laborieux qui ont fait le plus de progrès et qui pourront à l'avenir subvenir eux-mêmes à leur existence:—

Bande de Faisan-Rouge:—Pechawis, Baptiste et Jean Baptiste.

Bande de Moosemin:—Bonnet-Blanc, Etowekeesik, Josie Moosemin.

Bande de Poundmaker:—Chatsis, Basile Favelle, Pierre, Antoine.

Bande de Petit-Pin:—Joe Pemee, André.

Bande de Sweet-Grass:—Gros-Tonnerre, Edouard.

Dans le cours de l'année dernière, mes sauvages ont acheté 1 faucheuse, 3 chariots (*wagons*), 3 harnais et 15 paires de traîneaux doubles, ainsi qu'un grand nombre d'autres outils et instruments aratoires plus petits.

Tempérance et moralité.—L'on peut dire que les sauvages d'ici sont moraux et tempérants, quoiqu'il faille en certains cas beaucoup de surveillance et de précautions pour les empêcher de pécher contre la vertu de la tempérance.

Observations générales.—Tous les employés se sont fidèlement acquittés de leurs devoirs d'une manière satisfaisante.

Nous avons eu deux fois la visite de l'inspecteur Chisholm dans le cours de l'année, et la dernière fois il fit une inspection minutieuse et détaillée.

Le paiement des annuités a eu lieu au mois d'octobre d'une manière paisible et avec ordre.

J'ai, etc.,

C. M. DAUNAIS,
Agents des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,

AGENCE DE BIRTLE,

BIRTLE, MANITOBA, 15 août 1899

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un relevé statistique pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Réserves et tribus.—Cette agence comprend 9 réserves; 4 sont habitées par les Sioux, ou Dakotas, suivant le nom qu'ils préfèrent, et 5, principalement par les Sautaux.

Les Sioux se réfugièrent dans cette partie du pays en l'année 1862, immédiatement après le massacre, dans l'Etat du Minnesota, des colons de race blanche. Ils n'ont rien à réclamer du gouvernement canadien, et l'aide qu'ils ont reçue leur a été accordée comme faveur et par convenance, et non de droit.

Les Sautaux sont une des tribus qui, à l'origine, occupaient une partie de ce domaine ouest et qui renoncèrent à leurs prétentions de propriété lors du traité avec la législature en l'année 1874. La réserve de Queue-d'Oiseau est située au confluent des rivières Queue-d'Oiseau et Assiniboine, et à environ 10 milles au sud de la ville de Birtle. Sa superficie est de 6,400 acres.

La réserve de la Rivière du Chêne est située au confluent des rivières du Chêne et Assiniboine, et à environ 4 milles au nord de Griswald, une station sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. Sa superficie est de 9,700 acres.

La réserve du lac du Chêne est située sur le creek de la Pierre-à-Pipe, 4 milles au nord de la station du même nom; elle a une superficie d'environ 2,500 acres.

La réserve de la Montagne de la Tortue est située dans un creux de la montagne du même nom à environ 8 milles de distance du lac de l'Eau-Blanche, au sud. Elle a une superficie de 1 mille carré.

La réserve de Keeseekoowenin est située sur la rivière Petite-Saskatchewan, sur la base sud de la montagne du Dauphin. La superficie de cette réserve est de 8 $\frac{3}{4}$ milles carrés, en sus de laquelle les sauvages ont un droit de pêche sur la rive nord du lac de l'Eau-Claire d'environ 800 acres de superficie, et $\frac{1}{2}$ de section réservé pour le foin, à environ 8 milles au nord de leur réserve.

La réserve de Way-way-see-cappo est située sur la rivière Queue-d'Oiseau, à environ 18 milles au nord de Birtle.

La réserve de la Rivière de la Vallée est située entre les montagnes au Canard et du Dauphin sur la rivière du même nom, coulant à l'est dans le lac du Dauphin. L'étendue de cette réserve est de 18 $\frac{1}{4}$ milles carrés.

La réserve du Joueur est située près de l'embouchure du creek de l'Argent, à 5 milles environ de la station de Binscarth. Elle a une superficie d'environ 1,050 acres; en sus, et autour de la réserve proprement dite, il y a environ 8,550 acres de terrain concédé.

DOC. DE LA SESSION No 14

La réserve de la Rivière Qui-Roule, telle que désignée par son nom, est située sur la rivière Qui-Roule, environ 15 milles au nord de Minnedosa. Elle a une superficie d'environ 20 milles carrés.

Population.—La population des sauvages des 9 bandes auxquelles s'étend mon agence est comme suit, savoir :— Des Sioux de la Queue-d'Oiseau, n° 57, 19 hommes, 22 femmes, et 24 enfants ; des Sioux de la Rivière du Chêne, n° 58, 69 hommes, 85 femmes et 158 enfants ; des Sioux du Lac du Chêne, n° 59, 18 hommes, 18 femmes et 34 enfants ; des Sioux de la Montagne de la Tortue, n° 60, 3 hommes, 3 femmes et 3 enfants ; de Keeseekowenin, n° 61, 26 hommes, 40 femmes et 80 enfants ; de Way-way-see-cappo, n° 62, 40 hommes, 44 femmes et 81 enfants ; de la Rivière de la Vallée, n° 62½, 14 hommes, 21 femmes et 69 enfants ; du Joueur, n° 63, 4 hommes, 6 femmes et 8 enfants ; de la Rivière Qui-Roule, n° 67, 34 hommes, 33 femmes et 45 enfants.

Ressources et occupations.—Le sol des réserves occupées par les Sioux est beaucoup plus léger que celui de celles occupées par les Sauteux, ou sauvages du traité ; mais quoique le sol ne produise pas de très grandes récoltes de grain, les céréales mûrissent beaucoup plus tôt ; les terres sont aussi plus libres d'arbrisseaux, et il est plus aisé de les mettre en culture. Quoique les Sioux gardent des petits troupeaux de bestiaux et qu'individuellement ces sauvages en retirent du gain par la vente du surplus de bétail, leur principale ressource est tirée de la vente du grain. Ils cultivent le maïs avec succès et l'emploi de diverses manières : lorsqu'il est vert, conservé en le cuisant et le laissant ensuite séché, et en broyant le grain lorsqu'il est mûr ils en font une farine qu'ils cuisent par de divers procédés. Ils cultivent aussi en petite quantité des légumes et autres plantes de jardin, et habituellement plus de pommes de terres que pour leur propre usage. Quelques-uns fabriquent aussi des nattes et des paniers en jonc, et par ce moyen gagnent quelques piastres dont ils ont bien besoin.

Les Sauteux ne cultivent pas sur une aussi grande échelle que les Sioux. Les avantages que leur accorde le traité chaque année tend plutôt à diminuer que nourrir leur énergie. Leurs réserves couvertes de riches pâturages et de nombreuses prairies naturelles sont très propres à l'élevage du bétail. Il y a aussi du bois en quantité suffisante qui pourrait être utilisé avec profit dans les constructions et pour les abris. Il y a encore à proximité des réserves beaucoup de gibier de toutes sortes et du poisson en abondance dans les lacs et les rivières.

Les sauvages gagnent leur vie en vendant le surplus du bétail et le foin, en tannant des peaux, en ramassant la racine de sénéga, en cultivant des pommes de terres et autres jardinages, et un petit nombre d'entre eux cultivent de petits champs d'avoine et de blé. Un autre petit nombre aident aux blancs à faire la moisson et à battre le grain.

Education.—Les externats des réserves de la Rivière du Chêne et de Keeseekowenin sont encore ouvertes. L'assiduité au premier aurait pu être plus nombreuse et plus régulière. Pendant les mois d'été, à partir de la fête de la Reine jusqu'à une époque avancée de l'été, il y a des attractions en dehors des réserves, mais à la portée de ces gens aimant la gaité et qui les entraînent loin de leurs foyers et détournent les enfants de l'école. Durant les mois d'hiver, l'excuse pour l'assiduité irrégulière est le temps froid.

L'assiduité à l'école de la réserve de Keeseekowenin, connue sous le nom d'Okanase, a été assez régulière durant l'année ; les élèves ont progressé d'une manière satisfaisante. Il y a des enfants de cette agence qui fréquentent les écoles industrielles de Régina, de Qu'Appelle, d'Elkhorn et de Brandon, et les pensionnats de Pine-Creek et de Birtle.

Les sauvages d'une section de la bande de la rivière Qui-Roule s'objectent encore à profiter des avantages qu'on leur fournit en mettant des écoles à la disposition de leurs enfants, mais la plupart des sauvages de cette agence sont fortement en faveur de l'éducation et amis des écoles.

Religion.—Une nouvelle église a été érigée par les presbytériens sur la réserve des Sioux de Queue-d'Oiseau ; elle a coûté \$800. Les sauvages de la réserve des Sioux de la Rivière du Chêne ont rassemblé une grande quantité de pierre, et espèrent que dans un avenir peu éloigné ils auront une église en pierre.

63 VICTORIA, A. 1900

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette agence sont assez laborieux, quelques-uns tout particulièrement, tandis que peu d'entre eux sont indolents. L'on peut dire qu'ils sont tous observateurs de la loi.

John Tanner, de la bande du Joueur, n° 63, est le plus riche des sauvages de cette agence. Il a environ 50 acres de terre en aussi bon blé et aussi bonne avoine que j'aie vus en cette saison, une bonne maison de ferme, une étable, une remise pour instruments aratoires et une laiterie; une lieuse nouvelle, 1 semoir, 1 faucheuse, 1 chariot et autres instruments aratoires indispensables. Il possède audelà de 50 têtes de bon bétail et environ 10 chevaux. Sa propriété personnelle, y compris les bâtiments et les améliorations de sa terre, a une valeur d'au moins \$3,000.

Tempérance et moralité.—Dans le cours de l'année dernière, il y a eu plusieurs condamnations contre ceux qui ont fourni des boissons enivrantes aux sauvages; ce qui prouve que ce trafic n'a pas cessé et que les sauvages n'ont pas complètement abandonné l'usage des spiritueux.

Les sauvages sont, je crois, assez moraux.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été passablement bonne; il n'y a pas eu de maladies contagieuses d'aucune sorte.

Observations générales.—Depuis mon dernier rapport, il s'est évidemment fait des progrès perceptibles chez plusieurs sauvages—pas aussi nombreux ni aussi importants que j'aurais désiré, il est vrai, mais cependant ils annoncent un avancement sur des sujets solides.

J'ai, etc.,

J. A. MARKLE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA,—AGENCE DES PIEDS-NOIRS,

GLEICHEN, 10 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un relevé statistique et d'un inventaire des biens de l'État sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve des Pieds-Noirs est située sur les deux côtés de la rivière de l'Arc, et comprend les townships n° 20, n° 21, n° 22 et une partie du n° 23.

Elle est bornée au nord par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et au sud par une chaîne de collines appelées les Buttes au Bison. Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, est le village et le bureau de poste les plus rapprochés.

La réserve embrasse environ 470 milles en superficie, plus ou moins.

Ressources naturelles.—La terre est une prairie avec collines onduleuses et de profondes coulées. Ce qu'on appelle les Collines de Sables Mouvants s'étendant sur une longueur d'environ 6 milles et sur une largeur de 3, se trouvent sur la rive nord de la rivière de l'Arc, et l'on fauche beaucoup de foin sur ces collines et en différents endroits de la réserve. Il se trouve aussi une chaîne de dunes de sable appelées Collines de Sable des Piégânes, sur la rive sud de la rivière de l'Arc, près de la limite ouest de la réserve. Il y a presque pas d'eau, les marais se dessèchent généralement de bonne heure dans la saison. Les ruisseaux Bois-à-Flèche (*Arrowwood creeks*), dans les parties sud-ouest, et le ruisseau Pied-de-Corbeau (*Crowfoot creek*), dans la partie nord-est de la réserve, sont les seuls ruisseaux sur la réserve qui donnent de l'eau toute l'année. La rivière de l'Arc traverse la réserve. Il n'y a pas de bois qui vaille quelque chose, si ce n'est quelques bosquets de cotonniers et peupliers.

DOC. DE LA SESSION No 14

'Tribu.—Ces sauvages sont les Pieds-Noirs proprement dits. Les Gens-du-Sang, les Piégânes du sud, sur le côté américain, qui parlent la même langue, sont des rejetons de la nation des Pieds-Noirs. De son vivant, feu le chef Pied-de-Corbeau était le chef reconnu de toutes les tribus.

Mouvement de la population.—La population, à la fin de l'exercice, était de 1,096 âmes, se composant de 276 hommes, 358 femmes et 662 enfants. Dans le cours de l'année il y a eu 26 naissances, 16 garçons et 10 filles. Les décès ont été au nombre de 45, 27 hommes et 18 femmes.

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été bonne. La consommation et les scrofules ont causé plusieurs décès. Il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année.

Les sauvages vivent sous des tentes pendant l'été, et au printemps, dès qu'ils sont partis, leurs maisons et leurs terrains sont proprement nettoyés et blanchis à la chaux ; tous les déchets sont brûlés.

Hôpital.—L'hôpital à la réserve du Nord est sous la direction de l'Église anglicane ; le gouvernement le soutient en partie. Le service durant l'année a été convenable. Les malades sont bien nourris et les infirmières prennent bien soin d'eux. Le Dr Lafferty les visite comme d'habitude ; il a guéri plusieurs cas de scrofules et a vacciné 14 adultes et 51 enfants. Beaucoup de ceux qui ont été examinés avaient déjà été vaccinés. On a peint l'hôpital.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent de culture et d'élevage ; ils travaillent aussi pour les éleveurs des environs comme bouviers, à faire les foins et autres travaux sur les fermes, et les patrons sont contents d'eux. Plusieurs femmes sauvages travaillent aussi pour les femmes des éleveurs ; elles lavent, se rendent utiles et sont bonnes servantes. Nos sauvages ont aussi été engagés à la fourniture de foin ; on a fait 430 tonnes de foin pour le ranche "O", à Queenstown. Le travail a été fait d'une manière satisfaisante, et les sauvages ont touché \$1,397 dollars et 50 cents. La quantité de foin fauché et mis en meules par les sauvages a été de 1,350 tonnes, comme suit : 770 tonnes pour le bétail des sauvages, 105 pour des fermiers et le bureau de l'agence, 45 tonnes pour les écoles, et 430 tonnes pour la ranche "O", à Queenstown. Les sauvages ont aussi été employés à faire 500 tonnes de foin pour M. I. Clarke, du Crowfoot creek, et 300 tonnes pour M. Vic Anderson, de Namaka, et ont exécuté leur travail d'une manière très satisfaisante. La vente de 1,742 boisseaux d'avoine récoltés sur un terrain irrigué a rapporté aux sauvages la somme de 522 dollars. Cet argent leur a servi à acheter des lieuses automatiques et des semeuses. La quantité de houille extraite et vendue durant l'année s'est élevée à 381 tonnes, qui ont été distribuées comme suit : aux colons, 114 tonnes ; à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à Gleinchen, 5 tonnes, à l'externat de Crowfoot, 13 tonnes ; au bureau de l'agence et aux fermes, 83 tonnes, et aux pensionnats de l'Aigle-Blanc et du Vieux-Soleil, ainsi qu'à l'hôpital, 116 tonnes. Il y a une bonne veine de houille, mais vu sa situation sur la rive sud de la rivière de l'Arc, on ne peut l'exploiter avantageusement avant que la rivière ne soit gelée de façon à permettre aux atelages de traverser sans danger. Deux houillères ont été mises en exploitation durant l'hiver, l'une a été travaillée par jeune-Taureau et l'autre par Robe-d'Ours. Ces deux sauvages en ont engagé d'autres pour extraire le charbon.

Constructions.—Les maisons sur la réserve sont presque toutes construites en troncs d'arbres. Bon nombre sont couvertes en bardeaux et ont de bons planchers ; les sauvages s'intéressent davantage à avoir dans leurs maisons de bons planchers et des fenêtres convenables. Les sauvages qui possèdent du bétail se pourvoient de bonnes écuries, de bons abris et de bons enclos. Le grand désagrément qu'offre cette réserve est la difficulté d'y rencontrer de bon bois de construction propre à bâtir des maisons et des écuries. Durant l'année 12 étables pour le bétail ont été construites, ainsi que 14 maisons en troncs d'arbres pour remplacer les vieilles.

Bétail.—Les sauvages possèdent aujourd'hui 397 têtes de bétail, ce qui est une augmentation de 92 sur l'année dernière. Vingt autres doivent être amenées par les sauvages en échange de chevaux, ce qui en portera le total à 417. Nous avons reçu quatre taureaux courtes-cornes de race, ce qui porte le nombre de nos taureaux à 12

pour l'amélioration du troupeau. Dans l'année 23 animaux sont morts de causes diverses et 22 ont été abattus et distribués en rations. A la battue du mois de juin, nous avons compté 93 veaux, et 441 têtes ont été marquées au fer. Ceci comprend le bétail entre les mains des fermiers et les veaux de l'année. Nos sauvages s'intéressent beaucoup à cette battue, et je ne doute pas que, pour ceux qui n'aiment pas l'élevage, ce soit un encouragement à échanger leurs poneys contre des génisses, vu que cette industrie est la seule qui puisse leur permettre de satisfaire à leurs besoins.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont acheté dans le cours de l'année une lieuse automatique et une semeuse, 4 faucheuses, 2 râteleaux à cheval, 5 harnais et 10 chariots. Les sauvages prennent un plus grand soin des instruments aratoires et des chariots depuis qu'ils commencent à comprendre combien il leur faut de travail et de sacrifices pour gagner et économiser l'argent nécessaire pour les remplacer. Les sauvages les plus avancés construisent des remises pour abriter leurs faucheuses, leurs chariots et les autres instruments aratoires.

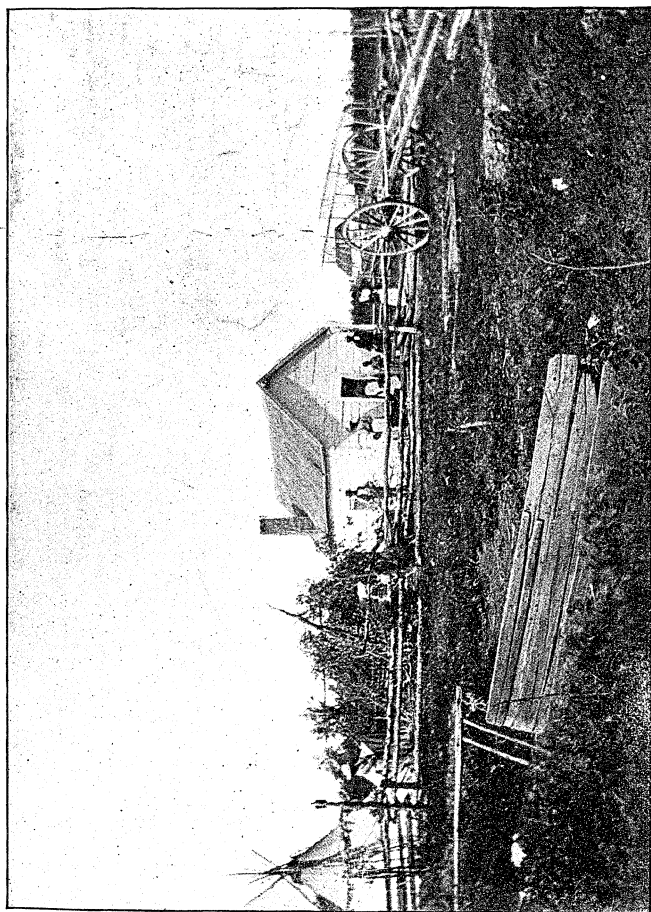
Education.—Il y a deux pensionnats, un à la réserve du nord, celle du Vieux-Soleil, et l'autre à la réserve du sud, celle de l'Aigle-Blanc, tous deux sous les auspices de l'Eglise anglicane. Le pensionnat de l'Aigle-Blanc, pour les garçons, compte 28 élèves; et l'autre, celui du Vieux-Soleil, pour les filles, compte 12 élèves. Les progrès faits par les filles sont très encourageants. Elles parlent assez bien l'anglais, et sont tout à fait habiles à tricoter, à laver, à faire la cuisine et à boulanger. A l'école de l'Aigle-Blanc, les garçons ont appris à jardiner, à traire les vaches et à prendre soin du bétail. Un externat catholique romain à Pied-de-Corbeau a 25 élèves inscrits, 15 garçons et 10 filles, et la fréquentation moyenne est de 10. Les études se font autant que possible selon les règlements prescrits par le ministère. Il se fait très peu de progrès à cette école; après leurs vacances d'été, les élèves ont oublié ce qu'on leur avait appris en classe. Quand le nouveau pensionnat catholique romain sera terminé, l'on espère que les élèves qui actuellement fréquentent l'externat entreront au pensionnat. Il y a aux écoles industrielles 15 élèves—14 garçons et une fille.

Le pensionnat du Vieux-Soleil a été crêpi et peint.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont païens; cependant, le révérend H. W. Gibbon Stocken en réclame plusieurs comme membres de l'Eglise anglicane, Sa Grandeur l'évêque Pinkham les ayant baptisés et confirmés. Tous les dimanches matin des exercices se font pour les Pieds-Noirs dans l'édifice commémoratif, et dans l'après-midi il y a aussi des offices en anglais que suivent bon nombre de sauvages. Ces exercices ont lieu à la réserve du nord des Pieds-Noirs. Le révérend C. P. H. Owen (de l'Eglise anglicane) fait le service en anglais dans l'après-midi au pensionnat des garçons de l'Aigle-Blanc; quelques sauvages assistent à ces exercices religieux. Le R. P. Danis, O.M.I., le missionnaire catholique, célèbre le service divin tous les dimanches dans la salle de l'école. Beaucoup de sauvages suivent ces offices. Il a l'intention de construire une église, vu que la salle actuelle dont on se sert est trop petite pour recevoir tous les sauvages qui y assistent. Un certain nombre de sauvages appartenant à l'une ou l'autre Eglise ont été légalement mariés.

Tempérance et moralité.—Dans le cours de l'année, j'ai eu à juger trois sauvages accusés d'ivrognerie. Un a été acquitté, et les autres ont été envoyés à Calgary; l'un pour 1 mois, et l'autre pour 14 jours. Ces sauvages avaient obtenu de la boisson enivrante d'un blanc de Calgary, mais avaient refusé de dire son nom. Il y a eu aussi deux procès pour jeu sur la réserve; les accusés ont été renvoyés avec un avertissement. Ceci a produit un bon effet, car depuis, aucun cas n'a été signalé à mon attention. A part ces exceptions, la conduite des Pieds-Noirs a été bonne. Beaucoup de sauvages aiment les liqueurs enivrantes, et quand ils vont à Calgary ils en obtiennent toujours des métis ou des blancs sans principe qui ont l'habitude de se livrer à ce commerce vu le grand bénéfice qu'ils en retirent. La gendarmerie à cheval du Nord-Ouest est très vigilante et exerce une grande surveillance sur les sauvages qui se rendent à Calgary, et naturellement ceux-ci rencontrent plus de difficultés à se procurer des spiritueux.

En général, les femmes se conduisent bien et peuvent soutenir la comparaison avec celles des autres tribus. Le maréchal de logis chef Brooke, qui commande le déta-



TYPE D'HABITATION DE SAUVAGES, MANITOWAPAH, MANITOBA.

DOC. DE LA SESSION No 14

chement de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, à Gleichen, exerce une grande surveillance sur les sauvages, quand ils se trouvent à Gleichen, et jusqu'à ce jour, personne d'entre eux n'a été accusé d'immoralité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages travaillent sur les fermes, font la fenaison, travaillent dans les mines, en extraient le charbon, et prennent soin de leurs bestiaux.

On a récolté, la saison dernière, 2,509 boisseaux d'avoine et 3,395 boisseaux de pommes de terre, sans compter une certaine quantité de navets, de carottes et d'oignons. Nous avons vendu 1,742 boisseaux d'avoine, et à même le produit de la vente (522 dollars), nous avons acheté une lieuse automatique et une semeuse, et la somme de (433 dollars) a été partagée entre les sauvages qui avaient cultivé les céréales. Dix chariots neufs ont été achetés par les sauvages dont voici les noms : Cheval-Jaune, Chien-Blanc, Plumes-Jaunes, Martre-qui-court, Fils-du-Lapin-qui-Court, Grand-Chemin, Chef-Ours, Beaucoup-de-Bon et Le-Coupeur ; 4 faucheuses et râteaux par Fils-du-Mauvais-Vieux, Aigle-Blanc, Petite-Hache et Front-Graisseux, et 4 traîneaux doubles par Collier-de-Loup, Gros-Vieux, Grand-Chemin et Soulier-de-Corbeau.

Dans les maisons les améliorations ont été notables cette année; les sauvages ont à présent chez eux des bois de lit, des chaises, d'assez bons fourneaux, des ustensiles de cuisine; et beaucoup d'entre eux ont des pendules, des buffets et des tables. La plupart des maisons sont petites pour la raison que les sauvages n'ont pas sur la réserve de bois de construction. L'argent que les sauvages gagnent est en général bien employé, et je pourrais nommer les sauvages suivants qui font de leur mieux pour améliorer leur position : Petite-Hache, qui possède à présent 70 têtes de bétail, des chevaux, 2 harnais doubles, 2 faucheuses et râteaux automatiques, 2 paires de traîneaux doubles, une bonne maison couverte en bardeaux, des étables et des enclos, qui pourraient soutenir favorablement la comparaison avec ceux de la moyenne des colons. Il possède aussi environ 160 acres de pâturages clôturés. Collier-de-Loup a 18 têtes de bétail et plusieurs chevaux, étable et enclos, une bonne maison couverte en bardeaux, une faucheuse avec râteau automatique et une paire de traîneaux doubles. Chef-Ivrogne a 22 têtes de bétail, de bonnes étables et de bons enclos, une faucheuse et râteau automatique, une charrette et une paire de traîneaux doubles. Vieille-Femme-à-la-Guerre a 28 têtes de bétail, maisons, étables et enclos, faucheuse, râteau automatique et charrette. Il a aussi plusieurs chevaux. Il y a plusieurs autres sauvages, propriétaires de bestiaux, qui s'efforcent d'améliorer leur position et qui possèdent des charrettes, des harnais, des faucheuses, des traîneaux doubles, d'assez bonnes maisons, des étables et des enclos. C'est à qui parmi eux achètera sa propre charrette, sa faucheuse et les autres instruments aratoires dont il a besoin, émulation que j'encourage, vu qu'elle tend à les rendre plus indépendants. Les sauvages ont gagné pendant l'année 7,365 dollars, provenant de ventes de chevaux, de bœufs, de houille, d'avoine, d'entreprises de fourniture de foin et de travaux exécutés pour les éleveurs.

Nous avons entrepris de faucher et mettre en meules 500 tonnes de foin pour le ranche 'O', à Queenstown, 70 tonnes pour le fournisseur de bœuf et 25 tonnes pour la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. A part cela, nos sauvages seront employés à faire du foin pour eux-mêmes et les éleveurs du voisinage.

Nos sauvages, sur l'invitation du conseil de ville de Calgary, se sont rendus à Calgary le 16 juillet 1898, pour rencontrer l'Association de la Presse du Minnesota, et ont pris part pour s'amuser au programme des jeux athlétiques. Je pourrais dire que ce sont nos sauvages qui ont attiré le plus l'attention et, ils se sont bien conduits.

Les sauvages ont tenu leur "danse du soleil" au mois d'août, plus tard que d'habitude. La raison de ce retard a été que les chefs étaient sous l'impression que je faiblirais et les aiderais à tenir cette danse, en leur fournissant des langues de bœuf et des dents, ce que j'ai naturellement refusé de faire. Cette danse tombera petit à petit en désuétude si l'on n'y attache pas trop d'importance.

Notre première foire à la réserve des Pieds-Noirs a eu lieu le 28 septembre et a été couronnée de succès. Le commissaire des affaires des sauvages, M. A.-E. Forget, était présent et a ouvert la foire, puis il a distribué les prix aux heureux vainqueurs.

63 VICTORIA, A. 1900

Le commissaire a complimenté les sauvages, l'agent et les employés sur le succès de la foire dû à leurs efforts. Les sauvages et les visiteurs sont tous partis contents et heureux d'avoir assisté à la foire.

Les distributions des rentes ont eu lieu le 26 et le 27 octobre suivant, et tout s'y est passé paisiblement, en présence de l'adjudant sous-officier Brooke et d'un gendarme. Le seul changement du personnel pendant l'année a été la démission du commis, M. Haynes, et la nomination de M. Race à sa place.

L'inspecteur Wadsworth a visité une fois cette agence dans le cours de l'année. Les employés du département m'ont donné durant l'année tout l'aide possible dans l'exécution de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. H. WHEATLEY,
Agent des affaires des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA,—AGENCE DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 31 août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur cette agence, ainsi que l'état statistique et l'inventaire ci-joints des biens de l'Etat, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve est située entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, près de Macleod, dans l'Alberta méridional, la frontière au sud n'étant qu'à 14 milles de la frontière internationale. Elle embrasse en superficie environ 548 milles carrés des meilleures terres à pâturage dans la région.

Tribu et mouvement de la population.—Les Gens-du-Sang forment la branche la plus nombreuse de la nation des Pieds-Noirs. A l'époque de la dernière distribution de rentes la tribu comptait 327 hommes, 455 femmes, 268 garçons et 28 filles, ce qui accusait une diminution de 13 âmes. Au cours de l'année, il est né 20 garçons et 35 filles, tandis que le nombre des décès s'est élevé à 9 pour les hommes, 15 pour les femmes, 16 pour les garçons et 19 pour les filles.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages n'a pas été aussi bonne qu'on eût pu le désirer, et le nombre des décès a été plus élevé que celui des années précédentes, cependant il y a eu absence totale d'épidémie. L'automne dernier on avait annoncé l'apparition de la diphtérie parmi les sauvages, mais, renseignements pris, on ne découvrit aucun cas, quoique la femme du fermier Grant, à la réserve d'en-haut, se trouvât mise en quarantaine à cause de cette maladie.

Les conditions hygiéniques des différentes fermes et des villages ont été bonnes, et toutes les immondices ont été enlevées avec soin.

L'hôpital a reçu un plus grand nombre de malades, la moyenne étant d'environ 9.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent principalement, après avoir soigné leur bétail et leurs chevaux, à faire la fenaison et à charroyer du charbon, de la farine et d'autres marchandises.

Durant la saison, on a fait plus de 2,060 tonnes de foin. De cette quantité, on a vendu 1,139 tonnes, qui ont rapporté environ 5,695 dollars; le reste a servi à nourrir le bétail et les chevaux.

Durant l'automne et l'hiver, ces sauvages sont très occupés au charroi de la houille pour le bureau de l'agence, les fermes de la réserve, les pensionnats, les

DOC. DE LA SESSION No 14

éleveurs de la région et les détachements de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Le poids total du roulage a été de 492 tonnes.

On a entrepris de charroyer la quantité habituelle de marchandises pour le bureau de l'agence les marchands dans la région environnante; on a reçu près de 1,400 dollars de la colonie des mormons pour charroi de bois, etc., au canal d'irrigation.

Bétail.—Le commerce des animaux, ne datant pourtant que de 1894, prend vite un développement des plus considérables, et notre troupeau compte à présent environ 1,554 têtes. En somme, l'hiver de 1898-99 a été favorable au bétail, qui, grâce à l'abondance du foin et de l'eau, a passé l'hiver en excellente condition.

A la battue du 30 juin, nous avons marqué environ 389 veaux appartenant aux sauvages et 11 appartenant au département, soit un total de 400, et il en reste encore quelques-uns à marquer à la battue d'automne.

Dans le cours d'octobre, nous avons abattu tous nos bouvillons de 3 ans, et la moyenne des 17 têtes a donné 898 livres de viande, ce qui fait voir dans quelle condition se trouvait notre bétail. On n'emploie dans le troupeau que des taureaux pur sang. On les tient à part et on les nourrit avec soin pendant tout l'hiver; on ne les met avec les vaches que vers le 5 juillet. Ce printemps, la gale était très répandue dans la région, heureusement que nous n'avons eu qu'un bouvillon et quelques taureaux d'atteints. On n'a remarqué aucun cas parmi les vaches et le jeune bétail. Comme d'ordinaire, quelques jeunes bêtes sont mortes du charbon, mais pas un grand nombre.

Education.—Les deux externats catholiques romains sont à présent fermés; le nouveau pensionnat a été ouvert depuis le mois d'octobre. Il compte 12 pensionnaires. Le pensionnat anglican de Saint-Paul renferme 44 pensionnaires, et l'externat anglican de Bull-Horn est fréquenté par une moyenne de 7 enfants.

Néanmoins, les sauvages s'occupent très peu de l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a 2 églises sur la réserve: l'une anglicane et l'autre catholique romaine, mais les religions des blancs offrent très peu d'intérêt aux sauvages, et très peu d'entre ceux-ci, en comparaison, suivent les offices religieux. Les sauvages plus âgés qui ont été baptisés, ainsi que les élèves des écoles industrielles, semblent de préférence à toute autre pratiquer leur religion de danses.

Progrès.—Durant l'année dernière les sauvages ont fait de très satisfaisants progrès, et ont manifesté beaucoup de désir de travailler et de gagner de l'argent; mais la grande difficulté est de trouver du travail rémunérateur au milieu d'un pays dont la population est si clair semée. Les recettes totales de l'année ont été de \$25,061.75. Les progrès accomplis parmi les sauvages sont naturellement beaucoup plus appréciables, si on les compare avec l'état des choses il y a quelques années.

Tempérance.—Les cas d'ivrognerie ont été nombreux; mais les choses auraient pu être pires si l'on considère que ces sauvages sont rarement sans argent. Les métis se rassemblent aux environs des villes, achètent des spiritueux pour les sauvages, les leur revendent 2 ou 3 fois leur valeur, et mènent ainsi une existence précaire.

Remarques générales.—Une clôture de fer barbelé à quatre fils a été construite le long de la limite méridionale depuis la rivière du Ventre jusqu'à Cardston, distance d'environ 16 milles. Durant plusieurs années le bétail et les chevaux des colons avaient empiété sur les terres de la réserve; mais cette clôture mettra fin à la chose de ce côté-là, en empêchant en même temps le bétail des sauvages de s'écarter par là de la réserve.

La distribution des rentes, qui a eu lieu en octobre, s'est faite paisiblement comme à l'ordinaire, et les sauvages se sont appliqués à dépenser à propos leur argent.

Durant l'année, j'ai eu le pénible devoir d'annoncer la mort accidentelle du fermier Baker, survenue pendant qu'il travaillait dans la cave de sa maison; et le fermier McNeil a quitté l'administration en juillet. M. Jas. A. Grant, de Macleod, et M. H. G. Long, de Kipp, ont remplacé ces deux hommes.

J'ai l'honneur, etc.,

JAS. WILSON,
Agent des affaires des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

SASKATCHEWAN, AGENCE DE CARLTON,

MISTAWASIS, 31 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné des statistiques agricole et industrielle pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

L'agence de Carlton comprend cette partie du district provisoire de Saskatchewan qui se trouve au nord de la rivière Saskatchewan du Nord, et entre le 104° et le 108° degrés de longitude. Elle comprend les réserves et bandes de sauvages suivantes:—

BANDE DU LAC DE L'ESTURGEON, N° 101.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 25 milles au nord de Prince-Albert, et a une superficie de 22,016 acres. Le sol est une marne sablonneuse, dont une partie est suffisamment propre à la culture. Dans la partie septentrionale se rencontre une grande quantité d'épinettes de qualité supérieure; sur le reste de la réserve des bosquets de peupliers sont disséminés çà et là. Le foin est en abondance et les pâturages sont bons. Le lac de l'Esturgeon traverse la réserve dans la direction de l'est et renferme du poisson en abondance.

Population.—La population de la réserve se compose de 40 hommes, 41 femmes et 75 enfants.

Occupations.—Environ la moitié des sauvages de cette bande sont des chasseurs, et sont obligés de s'éloigner de la réserve pour faire la chasse. Les autres s'occupent de culture et d'élevage. Ils gagnent aussi beaucoup d'argent en faisant du charroi à différents travaux et en vendant du foin aux marchands de bois.

Education.—On a de nouveau ouvert près de la réserve un externat, dont Mlle T. Clarke est la maîtresse; mais les progrès ont été lents, vu la difficulté d'engager les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Religion.—Un grand nombre de cette bande sont encore païens et restent attachés à leurs anciennes habitudes et croyances. Ceux qui pratiquent la religion appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et sont sous la direction du révérend J. Badger, missionnaire habitant la réserve.

BANDE DE PÉTÉQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve est située au lac Muskeg, à 25 milles au nord-ouest de Carlton, et embrasse une superficie de 26,880 acres. Du côté de l'ouest elle est couverte d'épinette et de peupliers qui donneront de grandes quantités de bois de construction et de clôturage. Le sol est une riche marne sablonneuse et très profonde, avec sous-sol de sable, et une grande partie est propre à la culture. Il y a nombre de grands marais à foin et l'eau est en abondance.

Population.—La population de la réserve est de 17 hommes, 25 femmes et 38 enfants.

Occupation.—La plus grande partie des sauvages de cette bande se livrent à la culture et à l'élevage. Ils gagnent aussi un peu d'argent en s'occupant de charroi, de l'extraction des racines, et en faisant des travaux pour les colons du voisinage.

Education.—Comme tous les enfants sont dans des pensionnats ou aux écoles industrielles, il n'y a pas d'externat sur la réserve.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Le révérend père Vachon est à la tête de la mission. Les sauvages, tous catholiques romains, suivent régulièrement les offices.

BANDE DE MISTAWASIS, N° 103.

Réserve.—Cette réserve est située à la Plaine-au-Serpent, à 25 milles au nord de Carlton, sur le chemin allant au lac Vert, et embrasse une superficie de 49,230 acres. La partie nord-ouest de cette réserve est bien boisée; on y trouve du peuplier, de l'épinette blanche, de l'épinette rouge et du pin rouge. La partie sud-est est de la prairie avec bosquets de peupliers et de saules. Le sol est une riche marne recouverte d'une forte épaisseur de terreau, à part sur les terres élevées, qui sont généralement sablonneuses. La réserve est bien arrosée et les pâturages sont magnifiques.

Population.—La population de la réserve est de 35 hommes, 43 femmes et 50 enfants.

Occupations.—Ces sauvages se livrent à la culture et à l'élevage, leur réserve se prêtant bien à la culture mixte. Le charroi, l'extraction et la vente des racines rapportent aussi beaucoup.

Education.—Il y a un externat sur cette réserve. Les élèves font de bons progrès, quoique peu nombreux, beaucoup d'enfants fréquentant les écoles industrielles. La maîtresse, Mlle K. Gillespie, est capable et très énergique dans son travail.

Religion.—Le révérend W. S. Moore est à la tête de la mission presbytérienne ici. Environ les deux tiers des sauvages suivent ici les services religieux; les autres sont catholiques romains et suivent les offices au lac Muskeg.

BANDE D'AHTAHKAKOOP, N° 104.

Réserve.—Cette réserve est située à dix-huit milles au nord du poste de l'agence de Mistawasis, et sa superficie est de 43,008 acres. Le peuplier, l'épinette et le pin rouge couvrent une étendue considérable de cette réserve. Le long de la vallée de l'Assissipi ou de la rivière aux Coquilles, qui traverse la réserve dans la direction du sud-est, on rencontre toutes les variétés de sol: terrain léger et sablonneux sur les monticules, riche en marne dans les fonds, et d'immenses prairies à foin.

Population.—La bande se compose de 44 hommes, 53 femmes et 109 enfants.

Occupation.—Les sauvages de cette bande gagnent principalement leur vie en se livrant à la culture et à l'élevage; leurs efforts ont assez bien réussi; leurs récoltes n'ont jamais complètement manqué; et leur nombreux troupeaux de bestiaux démontre que leur réserve se prête bien à l'élevage du bétail. À l'occasion, ils peuvent trouver à gagner un peu d'argent avec le charroi, quand ils ne sont pas engagés aux travaux de culture. Quelques-uns encore vivent de leur chasse.

Education.—Il y a un externat sur cette réserve, et les élèves font des progrès suivis sous la direction de leur maître d'école, M. Louis Ahenakew, diplômé du collège Emmanuel, Prince-Albert.

Religion.—L'église d'Angleterre est la seule établie ici, et les sauvages suivent régulièrement les offices tous les dimanches. Le révérend James Taylor est à la tête de la mission.

BANDE DE KAHPAHAWIKINUM, N° 105.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord nord du lac des Prairies, à environ 130 milles au nord de Battleford, et a une superficie de 8,960 acres. Cette réserve, qui est une des plus au nord parmi celles qui se rattachent au sixième traité, est une réserve très exceptionnelle; on y rencontre en abondance du poisson, de bons terrains, du bois de construction et de l'eau en quantité. Les environs du lac des Prairies sont, en général, de la prairie avec bosquets de peupliers. Le long des bords du lac et de la rivière, il y a d'immenses prairies qui peuvent nourrir des milliers de bestiaux.

63 VICTORIA, A. 1900

Population.—La bande se compose de 14 hommes, 15 femmes et 37 enfants.

Occupation.—Ces sauvages vivent entièrement de chasse et de pêche; le gros gibier est encore assez abondant dans cette partie du pays.

Education.—Cette année l'externat a été fermé; il a été impossible d'y faire venir les enfants, vu les habitudes nomades de ces sauvages.

Religion.—Plusieurs sont chrétiens et appartiennent à l'Eglise catholique romaine; ils sont sous la direction du R. P. Leston, du Lac-Vert.

BANDE DE KÉNÉMOTAYOU, N° 106.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Grosse-Rivière, à 12 milles au nord du lac Sableux. Elle renferme plusieurs lacs remplis de poissons d'excellente qualité. Le foin et les bois de construction sont en abondance.

Population.—La bande se compose de 25 hommes, 27 femmes et 53 enfants.

Occupation.—Ces sauvages sont des chasseurs, et commencent à s'établir sur leur réserve. Quelques-uns qui étaient venus demeurer sur la réserve l'année dernière ont été employés à défoncer la terre et à sortir des billots durant l'hiver.

Éducation.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, et quelques enfants seulement ont été envoyés aux écoles industrielles.

Religion.—Ceux qui professent une religion appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et sont sous les soins du révérend James Taylor, du Lac Sableux.

SAUVAGES QUI NE SONT PAS ÉTABLIS.

La bande du Lac-Pelican habite sur les bords du lac Pelican, à environ 65 milles au nord-ouest du poste de l'agence. Les sauvages de cette bande soumis au traité comprennent 11 hommes, 15 femmes et 29 enfants. Ils sont tous païens et n'ont aucun moyen de recevoir la moindre instruction. Cette bande a le privilège de s'établir sur la réserve de la Grosse-Rivière, mais comme personne ne s'y est encore établi, ils continuent à mener une existence précaire, vivant de chasse et de pêche.

BANDE DE WILLIAM CHARLES.

Situation.—Ces sauvages vivent sur les bords du lac Montréal.

Population.—La bande se compose de 30 hommes, 34 femmes et 89 enfants.

Education.—Plusieurs enfants ont été envoyés aux écoles industrielles, et un externat est établi au Lac-Montréal.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous chrétiens et appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. La chasse et la pêche sont leurs seuls moyens d'existence.

BANDE DE JAMES ROBERT.

Ce groupe de sauvages comprend plusieurs bandes qui habitent sur les bords du lac La Ronge, de la rivière Churchill et du lac Pélican.

Population.—Le groupe se compose de 124 hommes, 160 femmes et 404 enfants.

Religion.—Presque tous professent une religion, et appartiennent soit à l'Eglise d'Angleterre, soit à l'Eglise catholique romaine.

Education.—Dans une large mesure, l'éducation est négligée par suite des habitudes nomades des sauvages, qui ne font que chasser et pêcher. Une réserve a été établie pour cette bande et celle de William Charles à environ 12 milles à l'est du lac de l'Esturgeon. Quelques-uns seulement y sont établis, et ils se livrent à la culture des légumes, tout en prenant soin de quelques têtes de bétail.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE WAHSPATON, N° 96A.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert et embrasse une superficie de 2,400 acres.

Population.—La bande se compose de 23 hommes, 27 femmes et 53 enfants, tous Sioux.

Occupation.—Actuellement environ 40 habitent sur la réserve et s'occupent de culture. En hiver ils coupent et transportent du bois de corde à Prince-Albert, où ils rencontrent toujours des acheteurs, ce qui leur permet de vivre très à l'aise sur leur réserve. Le reste de la bande habite près de Prince-Albert, sur la rive opposée de la rivière. Les femmes, qui sont bonnes travailleuses, font beaucoup d'ouvrage pour les gens de la ville, et quelques hommes travaillent pour des fermiers du voisinage.

Education.—Il y a sur cette réserve un bon externat qui réussit bien ; et comme les parents et l'instituteur portent beaucoup d'intérêt à l'école, les enfants s'y rendent assidument.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tribu.—A l'exception des Sioux dont je viens de parler, tous les sauvages de cette agence sont des Cris.

Santé et état hygiénique.—Des cas d'érysipèle d'une nature épidémique se sont déclarés au Lac-de-l'Éturgeon et dans la réserve des Sioux ; mais le médecin ayant été promptement appelé, le nombre des décès n'a été que de deux. Au Lac-Sableux bien des cas d'oreillons et de rougeole se sont déclarés dans le cours de l'hiver et plusieurs enfants sont morts, en général pour être sortis et avoir pris du froid avant leur complet rétablissement. Ceci provient des habitudes qu'ont les sauvages de se déplacer souvent avec leurs familles, ni la maladie ni le mauvais temps ne pouvant les en empêcher. Sur les autres réserves la santé a été bonne. Les scrofules et la consommation étant héréditaires chez ces sauvages, elles réclament tous les ans plusieurs victimes. Les mesures hygiéniques sont mises en vigueur autant que possible, et les sauvages, en règle générale, tiennent proprement leurs maisons et leurs dépendances.

Tempérance et moralité.—Les cas d'ivrognerie sont rares, vu que les sauvages ne sont pas souvent à même de se procurer des spiritueux. A ma connaissance, il n'y a eu cette année que deux cas d'ivrognerie. Les coupables ont été condamnés à chacun un mois de prison aux travaux forcés. Ces condamnations ont eu une influence salutaire sur les autres sauvages.

Leur moralité, autant que je puis juger, peut être comparée favorablement à celle des autres bandes.

Progrès.—Quelques sauvages sont assez travailleurs et se tirent bien d'affaires ; d'autres travailleront bien un certain temps, puis s'éloigneront et perdront ainsi l'argent qu'ils avaient gagné en travaillant. Ce penchant nomade n'est pas si invétéré dans la jeune génération que parmi les sauvages plus âgés. On peut remarquer chez les jeunes un désir plus vif d'améliorer les circonstances où ils se trouvent, par la culture et l'élevage ainsi que par l'amélioration de leurs bâtiments ; ils commencent à comprendre qu'ils ne pourront réussir sans des efforts continuels de leur part. L'élevage devient rémunérateur ; les sauvages à présent achètent tous leurs propres instruments et machines agricoles, aussi bien que leurs vêtements et ce dont ils ont besoin avec ce que leur rapporte la vente du surplus de leur bétail.

Scierie et moulin à farine.—Un grand nombre de billots ont été sortis pendant l'hiver pour être convertis en bois de construction et en bardeaux, actuellement la scierie est occupée à Misawasis à couper des bardeaux. Pour les sauvages c'est un grand avantage, qui leur permet d'avoir des maisons de qualité supérieure à celles que l'on trouve généralement sur les autres réserves. Le moulin à farine a donné pendant la saison environ 1,100 sacs de farine.

Améliorations.—Une boutique de forgeron et de réparations a été construite au poste de l'agence et a déjà rendu de grands services en remettant en bon état des

63 VICTORIA, A. 1900

instruments et machines agricoles. Miller MacKenzie passe son temps à cet ouvrage quand il ne travaille pas à la scierie ou au moulin à farine. Une écurie de premier ordre avec grenier et toiture en bardeaux a été construite par le fermier Anderson, du Lac-de-l'Esturgeon.

En terminant, j'ajouterai que mon rapport n'est pas aussi détaillé qu'il devrait l'être, vu que ce n'est qu'en novembre dernier que j'ai pris la direction de cette agence. Mais je suis bien aise de pouvoir dire que de sensibles progrès ont été faits cette année, et que les sauvages sont dans une situation assez encourageante.

J'ai l'honneur, etc.,

W. B. GOODFELLOW,
Agent des affaires des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
ASSINIBOIA-EST, AGENCE DU LAC-CROCHE,
PRÈS BROADVIEW, 25 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné de statistiques agricoles et industrielles et de l'inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Bureaux de l'agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés à l'angle sud-est du township 18, rang 5, à l'ouest du 31ème méridien, à environ 9 milles au nord-ouest de Broadview.

Réserves.—Les réserves qui ressortissent à cet agent sont celles d'Ochapowace, n° 71; de Kahkewistaha, n° 72; de Cowessess, n° 73; et de Sakimay, n° 74; toutes au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, et s'étendant de Whitewood vers l'ouest, en passant par Broadview, jusqu'à près de Grenfell; la région qu'elles comprennent est bornée au nord par la rivière Qu'Appelle à partir d'un point en aval du lac Rond à l'est, jusqu'à une certaine distance en amont du lac Croche à l'ouest. La réserve de Petit-Os, n° 73A, située au lac aux Sangsues, relève aussi de cette agence et se trouve à 40 milles au nord.

La superficie totale de ces réserves est de 185,016 acres.

BANDE D'OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve du côté est de l'agence et au nord-ouest de Whitewood, et s'étend à partir d'une courte distance du chemin de fer jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle.

Elle embrasse 52,600 acres.

Ressources naturelles.—La partie méridionale est de la prairie parsemée de nombreux marais à foin et de bosquets de peupliers et de saules. La partie septentrionale, inclinant vers la rivière Qu'Appelle, est fortement boisée en peupliers et baume de Giléad, accidentée d'immenses ravins qui sont tous très boisés. Le sol étant très graveleux, est impropre à la culture. Dans la partie méridionale de la réserve, le sol est composé de sable et de glaise, et çà et là de gravier.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population de cette réserve est de 38 hommes, 43 femmes et 35 enfants.

DOC. DE LA SESSION No 14

Santé et état hygiénique.—La santé générale des sauvages a été assez bonne ; il n'y a pas eu de maladie d'une nature épidémique. Les sauvages ne s'améliorent pas vite en fait de propreté, et l'on s'occupe avec soin de leur faire détruire les immondices qui se trouvent autour de leurs habitations. Il y a sur cette réserve un bon nombre d'excellentes sources, d'où ils tirent leur eau.

Ressources et occupations.—Quelques-uns de ces sauvages cultivent, et presque tous ont des bestiaux. Ils tannent des peaux et vendent du foin, du bois de chauffage et de la racine de sénéga. Ils peuvent s'approvisionner de poisson dans le lac Rond.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont faites de troncs d'arbres et ont une apparence misérable. Ils les habitent seulement l'hiver, pour en sortir et vivre sous des tentes en été.

Leur bétail est bon et le nombre en augmente lentement.

Ils ont suffisamment d'instruments et d'outils aratoires.

Education.—Quinze enfants sont au pensionnat presbytérien du Lac-Rond, où ils sont bien nourris et bien soignés ; ils reçoivent une bonne éducation ; les garçons apprennent à cultiver et à prendre soin des animaux ; aux petites filles on apprend les soins du ménage, et tous reçoivent l'usuelle instruction scolaire. Un enfant a été envoyé au pensionnat catholique romain qui a été ouvert récemment sur la réserve de Cowessess, dans la vallée près du lac Croche.

Religion.—La majorité de ces sauvages sont païens ; quelques-uns cependant sont presbytériens ou catholiques romains. Les seuls membres du clergé ou missionnaires sont le révérend Hugh McKay, principal du pensionnat, et Jacob Ours, un membre de la bande, qui est employé comme missionnaire par les presbytériens.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs de ces sauvages travaillent bien, mais il faut les surveiller de près pour les tenir au travail. D'un autre côté, je regrette que quelques-uns d'entre eux soient trop indolents pour rien faire, même pour gagner leur propre vie. Leur récolte, l'année dernière, a pour différentes raisons complètement manqué, ce qui a un peu découragé les travailleurs ; malgré cela ils ont préparé leurs terres, et ce printemps ils avaient ensemencé 110 acres, dont 100 en blé ; le tout a belle apparence.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages s'adonnent à l'usage des boissons enivrantes, quand ils peuvent s'en procurer ; mais ils sont surveillés de près.

J'ai envoyé en prison pour un mois un de ces sauvages et sa femme, et j'ai condamné à 50 dollars d'amende et aux frais deux blancs qui leur avait procuré la boisson. Pas une plainte d'immoralité parmi les sauvages n'est parvenue à mes oreilles.

BANDE DE KAHKEWISTAHAW, N^o 72.

Réserve.—Cette réserve touche à celle d'Ochapowace à l'ouest, et s'étend au nord de Broadview, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle ; il y a un petit poste de pêche à l'extrémité est du lac Croche.

Cette réserve a une superficie de 46,720 acres.

Ressources naturelles.—La terre est une prairie onduleuse d'assez bonne qualité, parsemée d'étangs, de marais à foin et de bosquets de peupliers.

On trouve de très bonnes terres à foin dans la partie méridionale.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont Cris.

Population.—La population de la réserve se compose de 37 hommes, 40 femmes et 42 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été assez bonne ; il n'y a pas eu d'épidémie, il n'y a eu que les maladies ordinaires qui se rencontrent parmi les sauvages. On leur représente constamment la nécessité de tenir leurs habitations avec propreté et de détruire les immondices, et je fais cuire en ce moment de la chaux, qui leur servira à blanchir toutes leurs maisons en dedans comme en dehors.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent et font de l'élevage, tannent quelques peaux, vendent du foin et du bois de chauffage ; ils cueillent aussi de la racine de sénéga, dont la vente est généralement facile.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des maisons et des écuries bâties en troncs d'arbres qu'ils tiennent proprement, quand ils les habitent, durant l'hiver. En été ils vivent sous des tentes. Leurs bestiaux, qui sont de bonne qualité, et dont le nombre augmente lentement, sont tous en excellent état.

Les sauvages ont un bon assortiment de chariots, de faucheuses, de râtaux automatiques, de lieuses, de charrues, de herses et autres outils.

Education.—Huit des enfants sont au pensionnat presbytérien du Lac-Rond. Trois sont au nouveau pensionnat catholique romain à la mission du Lac-Croche, à l'école industrielle de Qu'Appelle, et quatre à celle d'Elkorn où ils apprennent la culture de la terre, l'élevage des animaux, et différents métiers et arts mécaniques. Tous les enfants robustes et d'âge à aller à l'école y vont.

Religion.—Plus de la moitié de ces sauvages sont païens, et je crains bien que les plus âgés restent tels, vu qu'il est difficile de les amener à abandonner les coutumes de leurs ancêtres. Les enfants suivent généralement la religion de l'école dans laquelle ils sont élevés.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages travaillent assez bien à la culture et à l'élevage des animaux. Il a cependant été difficile de les persuader à continuer leurs travaux de culture; les récoltes des deux dernières années ayant été si maigres qu'elles ne leur avaient rien rapporté pour leurs travaux, il était naturel qu'ils fussent découragés. Cependant, cette année, ils ont cultivé environ 115 acres, qui, je l'espère, donneront des récoltes de nature à les encourager à persévérer.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance et des mœurs, la conduite de ces sauvages est bonne, à quelques exceptions près. Je n'ai pu découvrir aucun cas d'ivrognerie pendant l'année.

BANDE DE COWESES, N° 73.

Réserve.—Cette réserve est aussi située entre le chemin de fer Canadien du Pacifique au sud et la vallée de la Qu'Appelle au nord; elle est à l'ouest de la réserve de Kahkiwistahaw.

La superficie de cette réserve est de 49,920 acres.

Ressources naturelles.—Le ruisseau des Mauvaises-Herbes traverse cette réserve et s'enfonce dans la vallée de la Qu'Appelle par un grand ravin fortement boisé et très tortueux; ses rives sont recouvertes d'un bois épais de peupliers, de baume de Giléad et de quelques ormes. La partie méridionale est une prairie ondulée parsemée çà et là de quelques bons marais à foin.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des métis français mêlés de quelques Sauteux et de quelques Cris.

Population.—Cette bande se compose de 39 hommes, 63 femmes et 74 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages est assez bonne; ils n'ont souffert que de maladies peu graves: des rhumes, des affections pulmonaires et scrofuleuses. On apporte une attention scrupuleuse à la propreté, plus grande peut-être sur cette réserve que sur toute autre, vu que presque tous ces sauvages habitent leurs maisons toute l'année.

Ressources et occupations.—Presque tous les sauvages cultivent ou élèvent du bétail. Plusieurs possèdent chacun de 20 à 30 têtes de bétail. Ils vendent le surplus de leur grain à Broadview et à Grenfell; aussi du bois de chauffage et du foin, et du bœuf de boucherie au gouvernement. Quelques-uns prennent du poisson pour leur consommation.

Constructions.—Chaque famille a une bonne maison de troncs d'arbres, la plupart couvertes en bardeaux et d'autres en chaume. Ils ont aussi de bonnes étables et autres bâtiments en troncs d'arbres.

Bétail.—Le bétail de cette réserve est de bonne qualité, la plus grande partie provenant de vaches de sang mêlé et de taureaux courtes-cornes et galloways de

DOC. DE LA SESSION No 14

race. On empêche autant que possible les sauvages de vendre leurs bestiaux, et avec du soin ils posséderont sous peu d'assez gros troupeaux.

Instrumentes aratoires.—Ces sauvages commencent à posséder un très bon assortiment d'instruments aratoires, tels que : lieuses, semeuses et herbes ; et ils possèdent une bonne quantité de charrues, de traîneaux, de chariots et d'outils secondaires.

Education.—Tous les enfants bien portants, en âge d'aller à l'école, fréquentent une des différentes écoles. Quatre enfants sont au pensionnat du Lac-Rond, 2 à l'école industrielle de Régina, 1 va à Elkhorn et 25 à l'école industrielle de Qu'Appelle. L'hiver dernier on a ouvert un pensionnat dans la vallée, à la mission catholique romaine, et six enfants y sont.

Religion.—Ces sauvages sont, pour la plupart, catholiques ou presbytériens, les autres païens. Deux prêtres catholiques romains habitent la mission, ainsi que 4 sœurs qui dirigent le pensionnat. Ils ont une jolie église où ont lieu les offices ; ceux-ci sont bien suivis. Les presbytériens ont aussi des offices à la maison du conseiller Gaddie.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire que ces sauvages sont industriels ; quelques-uns exploitent une grande étendue de terre et ont chacun de 5 à 30 têtes de bétail à soigner. Cette année ils ont en culture 275 acres de blé et 100 d'avoine, en même temps qu'une assez grande étendue de terrain consacrée aux pommes de terre et à d'autres récoltes. Leurs récoltes, l'année dernière, ayant manqué par suite des gelées blanches et de la sécheresse, on n'a moissonné sur la réserve que 580 boisseaux de blé et 150 d'avoine. C'est Alex. Goddie qui a fait la meilleure moisson, et de 75 acres il n'a récolté que 300 boisseaux de blé et 60 d'avoine. Cette année, il a en culture 50 acres de blé et 20 d'avoine ; le tout a belle apparence. Il a aussi cette année 40 acres en jachère d'été.

Toutes les récoltes sur la réserve promettent d'être abondantes, si les gelées blanches ne s'en mêlent pas.

Les sauvages de cette réserve et des autres ont amélioré sensiblement leurs méthodes de culture, en adoptant les plus récentes, dont ils apprécient bien vite les avantages ; seulement il est très difficile avec beaucoup d'entre eux d'obtenir que leurs terres subissent un labour d'été convenable, car ils considèrent comme un travail inutile le labourage et le hersage des terrains en jachère.

BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

Réserve.—Cette réserve est située du côté ouest de la moitié nord de la réserve de Cowesses ; elle est bornée au sud par cette dernière et au nord par le lac Croche et la vallée de la Qu'Appelle, une partie de la réserve étant du côté nord de la rivière et du lac. La superficie de cette réserve est de 28,800 acres. Il y a en outre la réserve du lac aux Sangsues, à 40 milles au nord, et dont la superficie est de 6,976 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est en majeure partie une prairie onduleuse, parsemée de bosquets de peupliers et de saules. Dans la partie septentrionale il y a beaucoup de ravins très boisés en peupliers et en baume de Giléad. Il y avait autrefois sur la réserve de grands marais qui sont aujourd'hui desséchés. Sur environ la moitié de la réserve le sol se compose d'une argile riche, et celui de l'autre moitié de sable et de gravier. Il y a de bonnes terres à foin dans la vallée. La réserve du lac aux Sangsues est une annexe qui a beaucoup de valeur, où l'on trouve de magnifiques terres à foin produisant abondamment chaque année.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des Sauteux, parmi lesquels sont quelques Cris.

Population.—Cette bande se compose de 53 hommes, 66 femmes et 95 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages a été bonne, il n'y a eu que les indispositions ordinaires. Ces sauvages ainsi que les autres qui relèvent de cette agence ont été vaccinés, à part les membres du groupe de la Brebis, qui ont refusé de

laisser vacciner leurs enfants. On porte une attention particulière à la propreté des maisons et des terrains ; il n'y a pas eu dix maladies infectieuses.

Ressources et occupations.—Il y a deux groupes distincts sur la réserve, celui de Veau-Jaune et de la Brebis. Le groupe de Veau-Jaune habite la partie méridionale de la réserve, cultive et élève du bétail, vend du bois de chauffage, du foin et de la racine de sénéga. Lorsque la saison est sèche, ses membres comptent sur le foin du lac aux Sangsues, où, l'hiver dernier, ils ont construit des étables et des enclos, et où ils ont amené leur bétail pour hiverner. Après avoir pris ce qui leur fallait de foin pour leur propre usage, ils ont vendu des permis aux colons du voisinage pour environ 700 tonnes à 40c. la tonne, et le montant ainsi réalisé a été déposé au crédit de la bande. Les sauvages du groupe de la Brebis occupent la partie septentrionale de la réserve, où se trouve toute la bonne terre à foin. Ils gagnent leur vie à vendre du foin, à faire la chasse et à travailler chez les colons. Ils ne cultivent pas, et n'acceptent aucune aide de l'Etat sous forme de bétail et d'instruments aratoires.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons et leurs étables sont bâties en troncs d'arbres, mais ils vivent sous leurs tentes en été. Ils ont un joli troupeau qui grossit continuellement, et un bel assortiment d'instruments aratoires ordinaires.

Education.—Sept des enfants du groupe de Veau-Jaune fréquentent l'école du Lac-Rond, et un nombre égal sont à l'école industrielle de Qu'Appelle. Le groupe de la Brebis refuse de laisser les enfants fréquenter une école quelconque, et je crois qu'il n'y consentira jamais tant que la loi relative à l'instruction obligatoire ne sera pas mise en vigueur. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Forget se propose de visiter prochainement ces sauvages et d'avoir une conférence avec eux sur cette question des écoles, dont on s'occupe depuis longtemps.

Religion.—Il n'y a pas de ministre ou missionnaire sur la réserve ; on y manifeste peu ou point d'intérêt à la religion ; la plupart des sauvages sont païens, sauf quelques-uns qui sont catholiques romains ou presbytériens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages comptent parmi les derniers qui se sont établis sur une réserve ; ils se sont mis peu à peu à cultiver sans grand résultat, les deux ou trois dernières années ayant été mauvaises. Cependant, cette année ils ont en culture 125 acres de blé et environ 20 d'avoine, sans compter leurs jardinages.

Les sauvages du groupe de la Brebis ne cultivent pas ; ils n'acceptent aucun secours de l'Etat sous forme de semences, de bétail ou d'instruments aratoires ; cependant ils ne peuvent compter au nombre des oisifs, vu qu'ils ont une quantité considérable de foin et de bois de chauffage qu'ils vendent, et quelques-uns d'entre eux font beaucoup d'ouvrage pour le compte des colons du district.

Tempérance et moralité.—D'après ce que je puis voir, ces sauvages sont sobres, et leur conduite morale est bonne, bien que quelques-uns suivent encore l'ancienne coutume de posséder plus d'une femme. Un sauvage, que j'avais surveillé de près depuis quelques temps, parce qu'il menait une vie de désordre et avait causé des torts dans une ou deux familles, a été arrêté le printemps dernier ; jugé et trouvé coupable de vol de viande et de tentative de vol avec effraction à Grenfell, il a été condamné à 15 mois de prison aux travaux forcés ; j'ai fait arrêter deux blancs pour avoir procuré des liqueurs enivrantes à ce sauvage ; tous deux ont été condamnés, l'un à 200 dollars d'amende et les frais, et l'autre à 50 dollars et les frais. N'ayant pu payer son amende, le premier a passé 3 mois en prison.

Remarques générales.—Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport annuel, ces sauvages avaient été bien découragés à la vue de leurs récoltes manquées ainsi que celles des colons de la région, et ce n'est pas sans difficulté qu'on a pu les persuader de préparer leurs terres pour une autre récolte, car, en général, un sauvage espère quelque chose en retour pour son travail. Ils ne songe jamais, en vue de l'avenir, à faire des économies et à améliorer sa position.

Grâce à la bonté du ministère, j'ai pu acheter 900 boisseaux de semence de blé, 300 boisseaux de semence d'avoine et 181 boisseaux de semence de pommes de terre, le tout semé dans de bonnes conditions. Nous avons ainsi environ 750 acres d'ensemencées, ce qui, si les récoltes sont bonnes, contribuera à mettre nos

DOC. DE LA SESSION No 14

sauvages en état de vivre l'hiver prochain et d'ensemencer leurs terres au printemps, en outre que des récoltes abondantes les porteront à faire de nouveaux efforts.

Durant une partie de l'hiver, nous avons eu notre moulin à farine, qui a moulu 1,000 boisseaux de blé; une partie de ce blé nous avait été donnée par le ministère à la place de farine. Nous avons pu ainsi retirer un approvisionnement de son et de paille dont le bétail sur les réserves a profité largement. Un peu de cette farine a été distribuée aux vieillards, aux malades et aux indigents. Afin de combattre l'effet pour ainsi dire dégradant d'une distribution gratuite de rations aux hommes bien portants des réserves, les dons de farine ont été faits à condition qu'elle serait rendue sur la prochaine récolte; et quand cette farine sera rendue, et elle le sera sans aucun doute si les moissons le permettent, nous l'aurons sous la main prête à être distribuer l'hiver prochain aux vieillards et aux malades, si la nécessité s'en fait sentir.

Je suis content de pouvoir annoncer que les 181 boisseaux de semence de pommes de terre avancés au printemps par le ministère ont été payés par les sauvages à la dernière distribution des rentes, et l'argent a été remis au ministère il y a quelques jours.

On n'a pas célébré cette année de "danse du soleil" sur la réserve. J'ai suggéré aux sauvages, l'année dernière, qu'au lieu de distribuer les rentes annuelles dans les quatre réserves, je les distribuerais toutes au bureau de l'agence à un jour fixe, que le lendemain auraient lieu des jeux athlétiques, et que des prix seraient distribués aux vainqueurs de courses à cheval et à pied, ainsi qu'à ceux d'autres jeux. Ceci entendu, on a recueilli dans le voisinage des souscriptions en argent et en nature, et le deuxième jour de la distribution on exécuta un programme comprenant 25 numéros d'amusements, pour lesquels soixante et quinze prix furent adjugés.

Environ 1,000 personnes assistaient; tout marcha bien, et chacun s'en retourna chez lui content de cette première fête athlétique annuelle.

En terminant, je ferai remarquer respectueusement que je considère l'élevage comme la plus grande ressource des sauvages pour l'avenir, si l'on peut seulement arriver à leur persuader de ne pas se défaire de leur bétail avant atteint certaines proportions.

Il y a deux ans on comptait sur le territoire de cette agence 588 têtes de bétail. Cette année on en compte 700, une augmentation de 112 têtes; les sauvages ont de plus donné 29,000 livres de bœuf au ministère, abattu 5,000 livres de bœuf pour leur propre usage, et vendu quelques bêtes pour s'acheter des vêtements. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN P. WRIGHT,

Agent des affaires des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, 28 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR, J'ai l'honneur de vous présenter sous ce pli mon rapport annuel, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Saskatchewan-sud. à environ 4 milles à l'est de Batoche, et elle embrasse une superficie de 16 milles carrés.

Ressources naturelles.—Le sol est de sable argileux et riche; c'est une prairie ondulante parsemée de bosquets de peupliers et très propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population est composée de 16 hommes, 27 femmes et 48 enfants; total, 91 enfants.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Les principales causes des décès sont la grippe, les scrofules et la consommation. Ces sauvages sont très particuliers au sujet de la propreté de leurs maisons et dépendances. Au printemps ils brûlent ou enlèvent tous les déchets accumulés autour de leurs habitations.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent aux occupations habituelles; la culture mixte, l'élevage des bestiaux, la chasse, le cueillage des racines, et la préparation des peaux pour les blancs et les métis; par ces divers moyens ils réussissent à se pourvoir d'une foule d'articles, tels que vêtements, sucre, thé et tabac.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sont petites mais bien entretenues, et subissent chaque année des réparations générales. Les animaux sur cette réserve sont d'une bonne race; ils ont bien passé l'hiver et sont en bon état; leur croissance a été très satisfaisante.

Les sauvages prennent plus d'intérêt à l'élevage que dans le passé; ils ont trouvé qu'ils en retirent du profit, non seulement par la vente du bétail, mais aussi par le bœuf de boucherie et par le lait. Ils ont vendu durant l'année 20 têtes de bétail, et en ont abattu 15 pour le service du ministère et pour leur propre consommation.

Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires, qu'ils entretiennent bien et mettent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Education.—Il n'y a pas d'externat sur la réserve, les enfants robustes et en âge de fréquenter l'école sont envoyés à l'école industrielle de Qu'Appelle ou au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Les différentes dénominations de ces sauvages se répartissent comme suit: 2 anglicans, 62 catholiques romains et 37 païens. Il n'y a pas d'église sur la réserve, mais les sauvages vont souvent aux églises catholiques de Batoche et du Lac-aux-Canards.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux et observateurs de la loi, et font des efforts pour améliorer leur condition et vivre à l'aise.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont moraux et tempérants, cependant quelques-uns d'entre eux boivent copieusement lorsqu'ils peuvent se procurer des boissons enivrantes.

Ces réserves sont sous la surveillance du cultivateur Louis Marion, qui fait tout ce qu'il peut pour améliorer la condition des sauvages et augmenter leur bien-être.

BANDES D'OKIMASIS ET DE BARBU, N° 96 ET N° 97.

Réserve.—Les réserves de ces sauvages sont situées sur le chemin de Carlton, au Lac-aux-Canards, dans les townships 43 et 44, à l'ouest du 3ième méridien, la superficie réunie est de 44 milles carrés.

Ressources naturelles.—Ces réserves sont une prairie onduleuse parsemée de bosquets de peupliers et de terres à foin. Le sol est de glaise sablonneuse riche et très propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Population.—La population est de 155 âmes, composée de 44 hommes, 49 femmes et 62 enfants.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages n'est que passable. Durant l'hiver, les sauvages furent malades d'érysipèle, de bronchite et de la grippe.

Quelques-uns sont malades de scrofules et de consommation, et à cause de la température humide de la saison, ils n'ont pas guéri.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les précautions hygiéniques sont strictement observées. Toutes les maisons sont tenues en bon état, propres et bien aérées.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont : l'agriculture, l'élevage des bestiaux, la vente du foin, la préparation des peaux et le transport des marchandises. Le cueillage des racines a manqué l'automne dernier, mais la récolte du grain a été bonne. La plupart de ces sauvages ont pu se pourvoir de farine pour la plus grande partie de l'année, et avec les deniers réalisés par la vente d'une partie de leur grain, ils ont acheté des vêtements et autres articles nécessaires, tels que thé, sucre et tabac.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations sur ces réserves sont assez bonnes et améliorées chaque année ; elle sont mieux meublées, plus propres et mieux entretenues, et tous les alentours, en général, ont une apparence plus soignée que dans le passé. Les étables sont régulièrement bousillées chaque automne et mises en un état confortable pour l'hiver.

Les bestiaux sont bien soignés. Le croît des veaux est satisfaisant. Dans le cours de l'année ces sauvages ont vendu à de bons prix 42 têtes de bétail, et en ont abattu 31 têtes pour le service du ministère et leur propre consommation.

Chaque année, ces sauvages augmentent leur matériel d'instruments aratoires avec les deniers réalisés par la vente du bétail ou du bœuf. Le département nous a fourni, au printemps, un nouveau semoir qui a donné des résultats satisfaisant ; il y a une différence marquée d'avec l'ensemencement à la main, aussi bien qu'une grande épargne de grain.

Education.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves, car les enfants robustes et en âge de fréquenter l'école sont aux écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle, ou au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—De ces sauvages, un est anglican, 17 sont presbytériens, 93 sont catholiques romains et 44 païens. Il n'y a pas de prêtre ni de ministre résidant sur ces réserves, mais les sauvages vont aux églises presbytériennes ou catholiques au Lac-aux-Canards.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux et plus prévoyants qu'autrefois ; ils améliorent leur condition tous les ans. La plupart d'entre eux ont des demeures confortables, leurs habits ainsi que leur aspect personnel s'accordent mieux qu'autrefois avec ceux des blancs, et plusieurs d'entre eux montrent de l'ambition à améliorer leur condition. Ils sont honnêtes et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—Quand l'occasion se présente et qu'ils peuvent s'en procurer, quelques-uns de ces sauvages font usage de boissons enivrantes, et une grande surveillance est nécessaire à ce sujet, car ils sont constamment en contact avec les métis, et ce n'est que par eux qu'ils peuvent s'en procurer.

Observations générales.—Pendant les quatre premiers mois de l'année ces sauvages n'avaient pas d'instructeur agricole ; il a fallu que je fasse cette besogne. Je dois dire avec plaisir qu'ils ont été très obéissants et ont bien travaillé, ils ont récolté du foin en abondance et complété leurs moissons convenablement. A la fin du mois d'octobre dernier, le cultivateur J. H. Price, des réserves de James Smith et de Cumberland à Fort-à-la-Corne, fut transféré ici en qualité d'instructeur agricole et a rempli ses fonctions d'une manière satisfaisante, et j'ai eu l'aide de ses services dans les bureaux.

BANDE DE JOHN SMITH, N^o 99.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 12 milles de Prince-Albert et traversée par la rivière Saskatchewan-sud. Sa superficie est de 37 milles carrés. Le terrain est une prairie onduleuse parsemée de bosquets de peupliers. Le sol est composé d'une riche marne noire et très propre à la culture mixte.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des métis Cris.

Population.—La population est composée de 38 hommes, 28 femmes et 62 enfants ; total, 128 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne, excepté durant les mois d'hiver; en novembre et décembre derniers une épidémie de grippe, d'érysipèle et de fièvre typhoïde se déclara parmi ces sauvages, et continua d'exister tout l'hiver, malgré les soins assidus du médecin auprès des malades et de toutes les mesures prises pour enrayer la maladie. Cependant, je suis heureux de dire que l'épidémie a disparu à l'approche de la température chaude. Il y a aussi, parmi ces sauvages, quelques cas de scrofules et de consommation. Les mesures hygiéniques sont strictement mises en vigueur, et les sauvages sont très particuliers à tenir leurs maisons et dépendances dans un état convenable de propreté.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sur cette réserve sont faites de troncs d'arbres et font honneur aux sauvages; elles sont joliment bâties, la plupart ont des couvertures en bardeaux, dont quelques-unes sont peintes, et très bien entretenues. Les étables sont tenues en bonne condition et on donne de bons soins aux bestiaux. Dans le cours de l'année les sauvages ont vendu 23 têtes de bétail et en ont abattu 26 pour le service du ministère et pour la consommation. Le troupeau se compose maintenant de 308 têtes de bétail, 24 moutons, 13 cochons et 55 chevaux. Tous les instruments aratoires sont en bonne condition et tenus sous abri lorsqu'on ne s'en sert pas.

Education.—Il y a une école anglicane pour les externes sur la réserve. L'institutrice, Mlle M. Thompson, semble porter beaucoup d'intérêt à son travail. L'assiduité moyenne durant l'année a été de 8; les élèves ont fait de bons progrès; il y a en sus un nombre d'enfants qui sont à l'école industrielle de Battleford et au collège Emmanuel de Prince-Albert.

Religion.—Cette bande se compose de 125 anglicans, 2 catholiques romains et 1 païen. Ils ont une très jolie église sur la réserve, mais n'ont pas eu de ministre résidant; l'année dernière, cependant, les offices religieux se sont faits régulièrement et les sauvages ont été fidèles à les suivre.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette réserve est sous la direction du cultivateur J. S. Letellier. La plupart des sauvages sont laborieux et observent les lois, et avec l'aide qu'ils reçoivent du ministère vivent confortablement. Cette bande peut être regardée comme étant assez bien civilisée.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont tempérants, mais quelques-uns d'entre eux sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes et boivent lorsqu'ils peuvent se les procurer de quelques manière. En général ils sont moraux.

BANDES DE JAMES SMITH ET DE CUMBERLAND, N° 100 ET N° 100A.

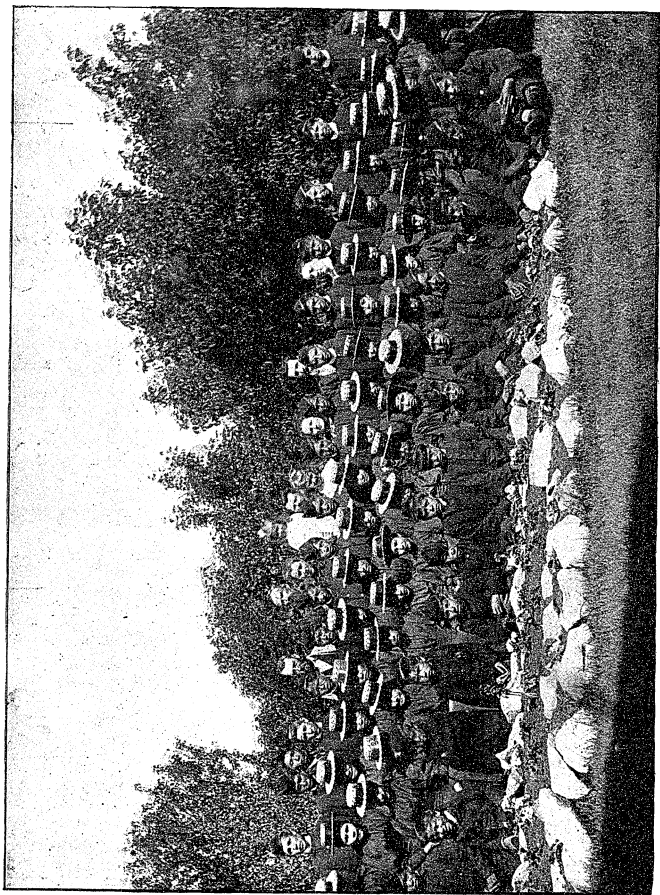
Réserve.—Ces réserves sont voisines l'une de l'autre et traitées comme une seule. Elles sont situées à environ 15 milles en aval du confluent des rivières Saskatchewan-nord et Saskatchewan-sud, près de Fort-à-la-Corne. La superficie de ces réserves réunies est de 92 milles carrés.

Ressources naturelles.—Le sol varie de sablonneux à une riche marne noire. Les principales parties sont basses, humides et fortement boisées de saules, de peupliers et d'arbustes. La surface est rugueuse, ondulée et parsemée de lacs peu profonds d'eau noirâtre, et peu propre à l'agriculture. L'herbage est luxuriante et il y a du foin de très belle qualité en abondance. Ces terres conviennent admirablement bien à l'élevage des bestiaux.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Cris.

Population.—La population est composée de 61 hommes, 65 femmes et 100 enfants; total, 236 âmes.

Santé et état hygiénique.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, excepté durant les mois de l'hiver; ils ont eu une épidémie de fièvre typhoïde d'érysipèle et de grippe dont le résultat a été fatal en 5 cas. La consommation et les scrofules prédominent chez les sauvages et causent beaucoup de décès, mais je suis heureux de dire qu'à l'approche de la température chaude ces maladies disparaissent en grande



ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-PAUL, MIDDLECHURCH, MANITOBA. [144]

DOC. DE LA SESSION No 14

partie. Les mesures hygiéniques sont strictement observées. En général les habitations sont tenues proprement et bien aérées, et au printemps on enlève et on brûle tous les déchets accumulés durant l'hiver.

Quelques-uns des vieux sauvages ne sont pas aussi propres, et il est très difficile d'opérer un changement dans leurs habitudes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de chasser, d'élevage, font un peu de culture, cueillent des racines, préparent des peaux et font du roulage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sur cette réserve, pour la plupart, ne sont pas ce qu'il y a de mieux. Il y a 12 maisons assez bonnes, et j'espère voir du progrès dans les constructions de l'année prochaine, car les sauvages ont sorti une quantité de troncs d'arbres. Toutes les étables sont en troncs d'arbres et bien entretenues. Le bétail engraisse, bien que nous trouvions très difficile d'engager bon nombre de ces sauvages à donner les soins nécessaires à leur bétail. Tous les instruments aratoires sont mis sous abri lorsqu'on ne s'en sert pas, et tenus en bonne condition.

Education.—L'école de ces réserves, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, a été rouverte le 24 janvier dernier; l'instituteur est M. Donald McDonald. La moyenne de l'assiduité a été au-dessous de 6. Il y a eu du progrès passablement. Un nombre d'enfants de ces réserves sont les uns à l'école industrielle de Battleford et les autres au collège Emmanuel de Prince-Albert.

Religion.—194 de ces sauvages sont anglicans et 42 païens. Il y a une très jolie église sur la réserve et un ministre y réside. Les sauvages assistent aux offices religieux régulièrement.

Leur cimetière est joli et bien entretenu.

Traits caractéristiques et progrès.—On ne peut pas dire que ces sauvages sont laborieux, mais plutôt d'une nature indolente, exigeant une attention continuelle si l'on veut qu'ils se tiennent à l'ouvrage, car il leur faut peu de chose pour renverser leurs bonnes résolutions. Ils sont en général observateurs de la loi, et quoiqu'ils ne progressent que lentement, ne perdent pas ce qu'ils ont de fait.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages en général est assez bonne, cependant ils sont adonnés à l'usage des boissons enivrantes et boivent quand ils peuvent s'en procurer, mais leur vie est régulière et ils sont moraux.

Ces réserves sont sous la surveillance du cultivateur A. J. McKay, qui fut nommé à cette position au mois d'octobre dernier en remplacement de M. J. H. Price, qui a été transféré à la réserve du Lac-aux-Canards.

COLLÈGE EMMANUEL.

Cette institution, située à Prince-Albert, est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, et le vénérable archidiaque J. A. McKay en est le principal. Les sujets qu'on y enseigne sont l'anglais, la lecture, les connaissances générales, la géographie, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la musique vocale et instrumentale, et l'instruction religieuse. On y fait d'excellents progrès.

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

Le pensionnat du Lac-aux-Canards est une institution catholique romaine sous la direction du révérend Père Paquette. Il est situé près de la mission catholique romaine au Lac-aux-Canards. L'école compte 100 élèves—50 garçons et 50 filles. Les élèves ont fait d'excellents progrès dans toutes leurs études. Plusieurs constructions nouvelles ont été érigées durant l'année, et tout l'établissement offre un joli coup d'œil où l'on se croit chez soi. En effet, cette institution surpasse toutes celles des Territoires, et fait honneur au directeur et à son personnel.

Observations générales.—Cette agence a été visitée en novembre et décembre derniers par l'inspecteur Chisholm, ainsi que toutes les réserves où s'étend cette agence.

63 VICTORIA, A. 1900

En terminant, je suis heureux de dire que tout le travail en rapport avec la gérance générale de cette agence a été bien exécuté par les divers fonctionnaires sur leurs réserves respectives et aux quartiers généraux de l'agence.

J'ai, etc.,

R. S. McKENZIE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
EDMONTON, 30 juin 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un inventaire des biens de l'Etat et d'un relevé statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

BANDE D'ENOCH.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche de la rivière Saskatchewan, à environ 6 milles au sud-ouest d'Edmonton, sur le chemin qui conduit à la Plaine Pierreuse. Elle a une superficie de 44 milles carrés.

Ressources naturelles.—Cette réserve est parsemée d'un grand nombre de lacs, bien boisée de bois d'épinette, de peuplier, de saule, de pruche, de bouleau et de coudrier, et renferme d'abondantes terres à foin. Le sol est d'argile sablonneuse.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Statistique vitale.—La population est de 124 âmes et se décompose comme suit : 40 hommes, 38 femmes, 24 garçons et 22 filles. Les décès de cette année ont été un peu plus nombreux que les naissances.

Santé et état hygiénique.—Il y a eu beaucoup de maladies pendant les mois d'hiver, la grippe et l'influenza ont prédominé, et il a fallu distribuer les rations en conséquence.

Occupations.—L'agriculture est la principale occupation de ces sauvages ; aucun d'eux n'est chasseur. L'automne dernier on a mis en meules une grande quantité de foin, et on en a vendu environ 150 charges dans le cours de l'hiver à Edmonton.

Bétail et instruments aratoires.—Le résultat d'avoir de bons taureaux est démontré dans le beau lot de bestiaux que nous avons. Les instruments aratoires sont tenus en bon état par les sauvages eux-mêmes, 3 nouvelles faucheuses, 3 râteaux, 2 chariots et 1 charrue furent achetés avec leurs deniers gagnés durant l'année.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Quelques-uns des enfants suivent les cours au pensionnat de Saint-Albert.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous catholiques romains et sont desservis par un missionnaire résidant sur la réserve, le révérend Père Lizée. Il y a une bonne église et toujours une bonne assiduité aux offices religieux.

Tempérance et moralité.—Quoique l'on fasse tous les efforts pour les en empêcher, plusieurs de ces sauvages achètent des boissons enivrantes lorsqu'ils ont quelque argent ; en effet, si ce vice n'existait pas, quelques-unes des familles auraient un rare confort dans leurs foyers.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE MICHEL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le côté sud de la rivière de l'Esturgeon et à environ 16 milles d'Edmonton. Elle a une superficie de 40 milles carrés.

Ressources naturelles.—Le sol est d'argile, et il y a d'abondantes terres à foin. Le peuplier et le sapin sont les principales sortes de bois.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Iroquois.

Statistique vitale.—Il y a actuellement dans cette bande 85 sauvages, et le nombre des naissances excède toujours celui des décès.

Santé et état hygiénique. Les maisons et dépendances sont toutes sans exception tenues dans un très bon état, et en conséquence nous avons très peu de maladie.

Occupations.—Les fermes sur cette réserve égalent aucune de celles des blancs. Les champsensemencés de grain sont de bonne grandeur, en bonne condition et bien clôturés.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont généralement solides et bien bâties. On prend bien soin des bestiaux et des instruments aratoires.

Education.—Les enfants en âge de fréquenter l'école vont au pensionnat de Saint-Albert ou à l'école industrielle de Dunbow.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et assistent régulièrement aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et d'une bonne conduite. Pour prouver qu'ils font des progrès, je dirai qu'un de ces hommes, Louis Callihoo a ouvert un compte privé dans une des banques locales.

BANDE D'ALEXANDRE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le chemin qui conduit au lac La Nonne, à environ 25 milles d'Edmonton. Sa superficie est de 41 milles carrés.

Ressources naturelles.—Environ 16 milles carrés sont de prairie ondulante d'un sol excellent; le reste est boisé de bois d'épinette et de peuplier.

Un des lacs de cette réserve, le lac au Sable, contient beaucoup de poisson.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Santé et état hygiénique.—Durant les temps froids il y eut beaucoup de maladie et il a fallu augmenter les rations. Depuis le printemps, ces gens jouissent d'une assez bonne santé.

Education.—La plupart des enfants suivent les cours au pensionnat de Saint-Albert.

Statistique vitale.—La population est de 185 âmes : 45 hommes, 59 femmes, 40 garçons et 37 filles.

Religion.—Il y a une bande de ces sauvages qui sont catholiques romains. Le missionnaire résidant est le révérend Père Dauphin. Il y a une jolie église, et on assiste régulièrement aux offices religieux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont assez tempérants et moraux.

BANDE DE JOSEPH.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord du lac Sainte-Anne, à environ 50 milles d'Edmonton, et elle a une superficie de 23 milles.

Ressources naturelles.—Trois quarts de la réserve sont couverts d'épinette blanche et de peuplier, le reste se compose de terres à foin et de marais. Le lac Sainte-Anne forme la principale pêcherie de cette bande.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Assiniboïnes.

63 VICTORIA, A. 1900

Statistique vitale.—La bande se compose de 27 hommes, 39 femmes, 40 garçons et 31 filles, formant un total de 137.

Santé et condition sanitaire.—Un grand nombre de ces gens ont été malades de la grippe pendant l'hiver, mais, le printemps advenant, la maladie disparut. Ces sauvages sont très propres sous tous les rapports.

Occupations.—La chasse et la pêche sont les principaux moyens de subsistance sur la réserve.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sur cette réserve sont spacieuses et bien aérées. Tous les sauvages possédant des bestiaux ont des étables, bien qu'ils n'apprécient pas le bétail comme ils le devraient. Comme il ne se fait que peu de culture sur la réserve, peu d'instruments aratoires ont été distribués à cette bande.

Education.—Il y a un externat catholique romain sur la réserve; l'institutrice est la fille du chef Michel. En somme elle réussit assez bien; mais étant données les habitudes nomades de ces sauvages, l'assiduité a été très faible.

Religion.—Les sauvages de cette bande vont à l'église catholique romaine du Lac-Sainte-Anne.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont industriels et intelligents, mais ils aiment trop la chasse pour cultiver.

Tempérance et moralité.—Du whisky se vend aux sauvages du Lac-Sainte-Anne, et il semble impossible de faire cesser ce trafic.

BANDE DE PAUL.

Réserve.—Cette réserve est située au Lac-au-Marsouin, à environ 45 milles à l'ouest d'Edmonton, et sa superficie est de $32 \frac{1}{10}$ milles carrés.

Ressources naturelles.—La réserve est fortement boisée de peuplier et de sapin. Le sol est bon, et il y a beaucoup de terres à foin.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboïnes.

Statistique vitale.—La population se décompose comme suit: 27 hommes, 42 femmes, 43 garçons et 30 filles, formant un total de 142.

Santé et condition sanitaire.—Ainsi que sur les autres réserves, il y a eu beaucoup de grippe durant les mois froids. Les maisons sur cette réserve ne sont pas tenues très propres, et les femmes sont des ménagères malpropres et ont tout à fait les coutumes des sauvages. Au printemps, tous les déchets ont été amassés et brûlés.

Occupation.—Le directeur d'agriculture nommé le printemps dernier démissionna en décembre, et sa place a été remplie par M. W. G. Blewett. Comme ce dernier sait parler la langue des Assiniboïnes, il est à espérer que l'agriculture fera plus de progrès; jusqu'ici elle a été très primitive. Jusqu'à ce jour la pêche a été le principal moyen de subsistance de cette bande.

Bétail.—Les bestiaux sur cette réserve croissent très bien, et montrent une augmentation naturelle considérable.

Education.—L'externat sur cette réserve est fermé en ce moment, vu que l'assiduité est insuffisante. Plusieurs des enfants d'âge à fréquenter l'école sont à l'école industrielle de Daim-Rouge.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous méthodistes. Les offices ont lieu à l'école chaque semaine et sont bien suivis.

Tempérance et moralité.—En autant que je puis le savoir, les sauvages ne dépensent rien pour des liqueurs enivrantes, et sont assez moraux.

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT.

Il me fait beaucoup plaisir de rendre témoignage à l'excellente œuvre qui se fait dans cette institution. Tout l'établissement fait grand honneur à tous ceux qui participent à son administration.

DOC. DE LA SESSION No 14

Siège principal de l'agence.—Au siège principal de l'agence, une nouvelle glacière, adjoignant la maison des rations, a été construite, et on y a entassé environ 25 tonnes de glace durant le mois de mars dernier. Ceci nous permet de conserver la viande fraîche durant les plus grandes chaleurs; et le haut de la bâtisse fournit un local excellent pour l'emmagasinage du bacon.

Observations générales.—Comme ma nomination à cette agence n'est que de date récente, je ne suis guère en mesure de faire une mention spéciale des sauvages qui ont fait le plus de progrès et qui se conduisent mieux que les autres, car un certain laps de temps est nécessaire pour se familiariser complètement avec chaque membre individuel et avec les circonstances environnantes; cependant je puis dire que tous acceptent des avis, se soumettent à l'autorité, et semblent désirer vivement d'améliorer leur sort.

J'ai, etc.,

JAS. GIBBONS,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA,—AGENCE DES BUTTES-LA-LIME,
FORT-QU'APPELLE, 22 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit, accompagné d'un état statistique et d'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserves.—L'agence des Buttes-la-Lime est située dans les buttes la Lime, à environ 20 milles au nord-est de Fort-Qu'Appelle. L'agence comprend quatre réserves: celle de Pipikesis, n° 81; celle d'Okanis, n° 82; celle de Couverture-Etoilée, n° 83, et celle de Petit-Ours-Noir, n° 84. Ces réserves se touchent les unes les autres, et ont une superficie totale de 84,454 acres.

Ressources.—Les ressources naturelles de ces quatre réserves sont le foin et le bois. Sur ces réserves il y a une grande quantité de bois mort, résultant d'un feu de forêt qui a sévi dans ce district il y a trois ans, et les sauvages trouvent un marché toujours ouvert pour ce bois sec dans les régions environnantes. Presque toutes les terres à foin sont situées sur les terres à bois, et dans les saisons ordinaires le foin pousse en grande quantité, mais, durant les saisons humides, comme celle que nous avons en ce moment, il est très difficile de faucher le foin sur ces terres.

Occupations.—La culture mixte, l'élevage du bétail, la vente du bois, le foin, les racines et le tannage des peaux sont les principales occupations de ces sauvages. Les sauvages des quatre réserves ont fait au delà de 2,000 tonnes de foin l'année dernière. Tout ce foin a été transporté dans leurs étables, l'automne dernier, de sorte qu'il n'y eut pas de charriage à faire durant l'hiver, et, comme conséquence, j'ai constaté que les bestiaux ont été beaucoup mieux entretenus. Le charroi de ce foin a été toute une entreprise, car, pour la majeure partie, il a fallu le transporter entre cinq et sept milles. Un grand nombre de sauvages, surtout de ceux qui sont sur la réserve d'Okanis et sur celle de Petit-Ours-Noir, ont de bons jardins. L'ouvrage dans ces jardins est généralement fait par les femmes.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La population des quatre bandes, en ce moment, est de 246 âmes. Il y a eu 5 naissances et 13 décès durant l'année.

63 VICTORIA, A. 1900

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages durant l'année écoulée a été assez bonne, la consommation étant la cause principale de la maladie que nous avons eue. Les règlements sanitaires du département ont été observés. Les sauvages, règle générale, conservent leurs maisons propres, surtout ceux qui sont sur la réserve d'Okanis; sur cette réserve, l'amélioration dans ce sens est sensible.

Constructions, clôtures, instruments aratoires et bestiaux.—Les bâtiments de l'agence sont en bon état. Une nouvelle boutique de forgeron de 20 x 24, couverte en bardeaux, a été construite cette année. L'ouvrage a été fait par des sauvages, avec l'aide de l'interprète. Plusieurs sauvages ont construit de nouvelles étables durant l'année. Les maisons construites sont couvertes en bardeau, et sont une amélioration notable sur les vieilles maisons à toit plat et couvertes de boue.

Les bestiaux sont en très bon état, et le nombre de veaux, ce printemps, a été très grand. Deux taureaux courtes-cornes, pur sang, ont été ajoutés au troupeau ce printemps.

Durant l'année on a construit environ quatre milles de clôtures, et les vieilles clôtures ont toutes été relevées et mises en bon état.

Les instruments aratoires sont tous remisés pendant l'hiver.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sur les réserves ont une bonne réputation pour leur moralité. Je n'ai eu que deux cas de liqueurs durant l'année, et dans les deux cas les délinquants ont été trouvés coupables et punis.

Education.—Le pensionnat des Buttes-La-Lime, situé au siège principal de l'agence donne satisfaction comme à l'ordinaire. M. Skene, le directeur, comprend parfaitement son travail. Un grand nombre d'enfants de ces réserves sont à l'école industrielle de Qu'Appelle et font d'excellents progrès. Nous avons ici, sur les réserves, plusieurs couples mariés, anciens élèves des écoles industrielles, et à l'exception de deux, sont bien. Les jeunes femmes entretiennent leurs maisons nettes et propres, de fait, tout aussi propres que celles des blancs ordinairement. Elles consacrent beaucoup de leur temps à la culture, et elles gardent des poules et font du beurre. C'est un plaisir de voir de telles maisons sur les réserves.

Observations générales.—Le 22 juin dernier, nous avons eu notre première exhibition annuelle au siège principal de l'agence, et je suis heureux de dire qu'elle a été un grand succès. Mon but, en organisant cette exhibition, était d'encourager les sauvagesses qui sont industrieuses, et surtout les anciennes élèves. Nous avons eu en tout plus de deux cents entrées, et la concurrence dans le pain, le beurre, la couture, le tricotage, etc., a été très vive. Environ \$175 en argent et en nature ont été amassées et distribuées comme prix. Un grand nombre de personnes des environs étaient présentes en cette circonstance. Grâce à l'obligeance du rév. J. Hugonnard, la fanfare de l'école industrielle de Qu'Appelle était présente et a contribué au succès de l'exhibition.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE D'HOBBEWA,

HOLBROOKE, 8 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport ainsi qu'un état statistique et un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

DOC. DE LA SESSION No 14

Agence.—Le siège principal de l'agence est situé sur la réserve de Samson, près de la rivière Bataille.

Réserves.—Les réserves suivantes sont comprises dans l'agence:—

N° 137—Réserve de Peau-d'Ermine, 39,360 acres, située dans les buttes de l'Ours ou de la Paix.

N° 138—Réserve de Samson, 39,360 acres, située sur la rivière Bataille.

N° 140—Réserve de Louis Bull, sur la partie nord-ouest de la réserve de Peau-d'Ermine, attendu qu'il n'y a pas eu encore de ligne de partage de tirée entre les deux.

N° — Bande du Montana ou du Petit-Ours, 20,160 acres. C'était primitivement la réserve de Bob-Tail, du côté sud de la rivière Bataille, près de la station de Ponoka, sur le chemin de fer Calgary-Edmonton.

Il y a aussi, au lac aux Tourtes, une réserve de pêche, qui comprend 4,980 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Cris, à l'exception de quelques Assiniboïnes qui sont venus se joindre à eux à la suite de mariage.

Statistique vitale.—La population se compose de 144 hommes, 179 femmes et 294 enfants, soit un total de 617 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé des diverses bandes n'a pas été bonne. Outre les nombreux anciens cas de scrofules et de consommation, la grippe, occasionnée, sans doute, par les variations de température dans cette localité, a régné durant le printemps. Le médecin en a vacciné un bon nombre, ce printemps, et d'autres encore seront traités lors de la distribution des annuités. Les terrains ont tous été nettoyés, et les immondices ont été enlevées et brûlées. Les maisons ont été blanchies à la chaux, à l'automne. En été tous les sauvages habitent des tentes et des huttes, qui sont meilleures pour la santé, et que l'on peut transporter de place en place lorsqu'il est nécessaire de le faire pour des fins de propreté.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, l'élevage du bétail, la chasse, la pêche et un peu de roulage.

Constructions, bestiaux et instruments aratoires.—Plusieurs maisons et plusieurs étables ont été construites, cette année, pour remplacer les anciennes qui ont été démolies. Des étables spacieuses et des remises pour les bestiaux ont été construites et terminées l'automne dernier, au camp à foin du lac Bataille, pour remplacer celles qui ont été brûlées au printemps de 1898, des étables et des cours séparées pour les boeufs, les vaches, les veaux et le jeune bétail. La perte, durant l'hiver, a été très faible. A la battue de juin, les bestiaux étaient au nombre de 836 têtes, soit 685 arrivés à la maturité et 151 veaux. Je m'attends à ce que quelques têtes encore soient trouvées et que plusieurs vaches vèlent, ce qui dénotera une augmentation sur l'année dernière. Les bestiaux sont tous en état parfait.

Les instruments aratoires et les machines sont conservés en assez bon état.

Education.—Il y a 138 enfants d'âge à fréquenter l'école. L'école catholique romaine sur la réserve de Peau-d'Ermine a 44 élèves qui font d'excellents progrès sous la direction des Sœurs. Les édifices sont entretenus dans un état parfait et sont très appréciés par les parents qui y ont des enfants.

L'école méthodiste sur la réserve de Samson est plus fréquentée que l'année dernière, mais pas encore d'une manière encourageante, à cause de la longue distance que les enfants ont à parcourir, et parce que les sauvages amènent leurs enfants avec eux pendant la saison de la récolte du foin et en hiver lorsqu'ils vont à la pêche au lac au Pigeon.

Religion.—Les sauvages de Samson et de Louis Bull sont méthodistes. Ceux de la réserve de Peau-d'Ermine sont catholiques romains. Ceux de la bande du Montana sont païens. Trois édifices servent aux exercices du culte; les offices se font régulièrement et sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—A quelques exceptions près, les sauvages observent la loi et sont laborieux. Quelques-uns font beaucoup mieux qu'ils faisaient.

63 VICTORIA, A. 1900

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants, et il y a très peu d'immoralité que je sache. A ma connaissance, il y a eu deux cas de vente de boissons illicites, mais malheureusement je n'ai pu découvrir les vrais coupables. Ce sont des métis qui fournissent des boissons enivrantes aux sauvages, et il est très difficile de les prendre.

Observations générales.—Le moulin a fonctionné tout le printemps à moudre, à scier le bois et le bardeau servant aux constructions.

La récolte du foin a presque complètement manqué l'année dernière à cause de la sécheresse et des gelées. Cette année nous avons eu de la pluie en abondance et les semences ont une belle apparence, et s'il n'y a pas de gelée nous aurons une grande récolte. Nous avons ensemencé environ 400 acres de blé à part les autres grains et les racines.

Je vous annonce avec peine le décès du chef Samson, qui eut lieu le jour de Noël. Nous avons perdu en lui un homme très attaché au ministère. Son successeur a été choisi dans la personne de son fils, et j'ai pleine confiance qu'il marchera sur les traces de son père.

En terminant, je dirai que j'ai reçu beaucoup d'aide des membres de mon personnel, et tous ont bien rempli leurs devoirs.

J'ai, etc.,

W. S. GRANT,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA-EST,—AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL,
CANNINGTON-MANOR, 3 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
OTTAWA.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un relevé statistique et d'un inventaire des biens de l'État sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

BANDE DE CROUPION-DE-FAISAN, n° 68.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'extrémité occidentale de la Montagne-de-l'Orignal, et couvre une superficie de 23,046 acres. Elle est très propre à la culture mixte, contenant beaucoup de terres arables et assez de bois pour le chauffage et la clôture. Il y a du foin de la meilleure qualité en abondance.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Assiniboïnes.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est la même que l'année dernière, elle est composée de 13 hommes, 13 femmes, 5 garçons et 8 filles. Nous n'avons eu dans le cours de l'année ni naissances ni décès à enregistrer.

Santé et état hygiénique.—La santé des sauvages de cette bande a été très bonne, et l'on n'a rien négligé sur le côté de l'hygiène. Tous les sauvages de cette bande furent vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de culture mixte. Leurs récoltes de l'année dernière ont été assez bonnes et plusieurs d'entre eux, après s'être approvisionnés d'une grande quantité de farine pour leur propre consommation, ont vendu le reste de leur blé à Whitewood, quoiqu'il ne fut pas d'aussi bonne qualité que

DOC. DE LA SESSION No 14

l'année précédente et que le prix réalisé ne fut pas aussi élevé. Quelques-uns des sauvages font encore un peu de chasse, mais je ne crois pas qu'ils comptent beaucoup sur cette occupation comme moyen d'existence, mais qu'ils la regardent plutôt comme un passe-temps. Quelques-uns des hommes font les travaux de la moisson et vont à la recherche des bestiaux et des chevaux égarés, aux services des blancs. Les femmes de cette bande font beaucoup d'ouvrage et reçoivent de bons gages à tanner les peaux de diverses sortes que leur apportent les blancs du voisinage.

Ils retirent aussi un peu de profit pendant les mois d'été par la vente de racines.

Il se fait aussi un peu de pêche de temps en temps, mais le poisson devient rare et ne rapporte pas grand'chose. Les sauvages ont gagné cette année plus de \$700.

Bâtiments.—On a érigé de nouvelles constructions cette année et elles sont beaucoup meilleures que celles occupées antérieurement par leurs propriétaires. Une maison qui n'a pas un bon plancher et de bons châssis est une chose exceptionnelle aujourd'hui sur la réserve, et je crois qu'à mesure que les sauvages deviendront plus à l'aise leurs maisons seront meilleures. Plusieurs d'entre eux vont acheter du bardeau pour couvrir leurs maisons à l'automne, et j'espère que dans un avenir peu éloigné je pourrai mentionner que les maisons de cette réserve seront aussi bonnes que celles des blancs du voisinage.

Bétail.—Le bétail est composé de 103 têtes de bestiaux, les meilleurs qu'il y ait dans ce district. En effet, plusieurs de ces sauvages prennent un plus grand soin de leurs bestiaux que ne le font plusieurs colons; leurs étables sont tenues proprement et dans un état confortable, et il y a toujours beaucoup de foin, à portée; on a fait dernièrement beaucoup d'améliorations aux étables; on les a construites plus grandes et plus hautes, elles sont bousillées en dedans et en dehors, il y a de l'eau en quantité auprès et l'on a percé et entretenu des trous d'eau tout l'hiver. Les sauvages ont abattu dans le cours de l'hiver 15 têtes de bétail pour leur propre consommation et pour la vente. Il y a eu peu d'accidents durant l'année.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande sont bien munis des instruments aratoires nécessaires, qui sont tenus en bonne condition par le cultivateur, M. Murison. Les principaux instruments aratoires sont emmagasinés dans les hangars durant l'hiver.

Education.—Il y a six enfants en âge d'aller à l'école, et trois y vont, deux à Qu'Appelle et un à Régina.

Religion.—A quelques exceptions près, tous les sauvages de cette bande sont païens. Le révérend F. T. Dodds, missionnaire presbytérien résidant sur la réserve de l'Ours-Blanc, les visite souvent, et les sauvages l'accueillent bien, mais il faut beaucoup de temps avant qu'il se fasse un changement perceptible chez le sauvage en matière de religion, et quelquefois je crois que la foi et la patience des missionnaires sont bien éprouvées.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont sous la surveillance du cultivateur, M. Murison, et je crois qu'ils progressent rapidement vers la civilisation.

Tempérance et moralité.—Personne ne s'est enivré durant l'année, et je n'ai reçu aucune plainte contre les sauvages de cette bande. Ils sont aussi moraux que les autres sauvages.

BANDE DE LA COUVERTURE-BARRÉE, N° 69.

Réserve.—Cette réserve est située au sud de la réserve de Croupion-de-Faisan. Elle a une superficie de 23,680 acres, et ses ressources naturelles sont les mêmes que celles de la réserve voisine.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont mixtes, des Cris et des Assiniboïnes.

Statistique vitale.—Cette bande compte maintenant 36 âmes; elle se compose de 12 hommes, 12 femmes et 12 enfants; il y a eu 2 décès et 3 naissances dans le cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne et les mesures hygiéniques ont été bien observées.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture mixte, l'élevage des bestiaux, la vente du foin et du bois de chauffage. Presque tous les hommes de cette bande ont un morceau de terre ensemencé et du bétail qu'ils soignent bien.

Les femmes sont occupées à tanner des peaux et à faire des mitaines et des vêtements en peaux pour les blancs du voisinage.

Bâtiments.—Il y a eu progrès dans la construction des habitations et des étables. Presque toutes les maisons ont de bons planchers et les portes et fenêtres sont bien posées; il y a des foyers dans chacune.

Bétail.—Il y a sur la réserve 81 têtes de bétail en bonne condition. Ils ont été bien soignés durant l'hiver et la croissance des veaux a été satisfaisante.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve et le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école n'est que 3, dont 2 vont à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Je crois que ces sauvages font des progrès assurés vers la civilisation et leur soutien personnel. L'inspecteur McGibbon, lors de sa dernière visite, a paru très satisfait de l'état général de la réserve. Il a dit:—C'est un plaisir de voir les sauvages de cette bande si confortablement situés, portant tant d'intérêt à leurs bestiaux et ayant des maisons et des étables en aussi bonne condition. Ces sauvages peuvent être comptés au nombre de ceux qui sont indépendants, ou presque, de la maison de distribution.

Tempérance et moralité.—Nulle plainte n'a été portée contre aucun des sauvages de cette bande durant l'année, et je les crois sobres et moraux.

Observations générales.—Le cultivateur M. W. Murison a la surveillance des deux bandes qui précèdent et travaille fortement à leur avancement. En toutes circonstances il est patient et se donne beaucoup de fatigues pour eux; de leur côté les sauvages lui montrent beaucoup de respect et de bon vouloir et font tout leur possible pour suivre ses avis; dans le cours de l'année je n'ai reçu aucune plainte de la part de ces sauvages. Je suis toujours certain d'avoir l'aide de M. Murison lorsqu'il s'agit de suivre les instructions du ministère.

BANDE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité sud-est de la montagne de l'Original. Elle a une superficie de 30,720 acres. Elle est très propre à la culture mixte, l'occupation principale des sauvages.

Statistique vitale.—La bande compte aujourd'hui une population de 123 âmes, soit une décroissance de trois depuis mon dernier rapport; elle se décompose comme suit: 29 hommes, 37 femmes et 57 enfants. Il y a eu sept naissances et dix décès dans le cours de l'année. La grippe fut la cause de la plupart des décès.

Santé et condition sanitaire.—Pendant la plus grande partie de l'année la santé des sauvages de cette bande a été bonne, mais une épidémie de grippe causa beaucoup de misère au printemps, et à une certaine époque il y avait sur la réserve plus de 70 cas plus ou moins graves de cette maladie. Les mesures hygiéniques usuelles ont été prises, tel que l'enlèvement des saletés et des déchets autour et dans les maisons, et on a brûlé tout ce qui pouvait être brûlé. La plupart des maisons furent blanchies au dedans et au dehors.

Réserve.—Il y a du foin en abondance et une grande superficie de terres boisées sur la réserve. Il y a aussi un grand lac, de l'Ours-Blanc, où les sauvages prennent une grande quantité de poisson. Dans des saisons favorables il y a des grandes quantités de fruits sauvages de toutes sortes, pour lesquels les sauvages reçoivent un bon prix au village de Cannington et des colons blancs du voisinage. En hiver il se coupe une grande quantité de bois de chauffage et de troncs d'arbres pour bâtir. Les femmes tannent des peaux pour les colons, et le fruit de leur travail est bien payé.

DOC. DE LA SESSION No 14

Occupations.—La culture mixte et l'élevage des bestiaux sont les principales occupations des sauvages de cette bande, et je suis heureux de dire qu'ils ont commencé à se montrer très intéressés à leur travail.

Le printemps et l'été, les travaux ordinaires de la ferme emploient tout le temps des hommes; et en hiver ils ont à s'occuper de leurs bestiaux; la plupart ont à charroyer le foin, qui est à 7 milles de leurs étables, et il leur faut la plus grande partie de la journée pour en amener une charge. Ils font aussi la coupe du bois de chauffage et des troncs d'arbres, qu'ils vendent aux colons. Cette année ils ont plusieurs acres de terre ensemencées de blé et autres grains, environ 140 acres en tout, ou plus de 80 acres de plus que l'année dernière et 100 acres de plus que l'année précédente. Ils ont ouvert 84 acres de nouvelle terre, et je m'attends à ce qu'ils en aient ouvert beaucoup plus d'ici à l'automne. Ils ont construit environ 8 milles de clôture autour des terrains en culture. Les femmes s'occupent des travaux domestiques usuels, tannent des peaux, cueillent des baies et de la racine de sénega pour vendre; elles font aussi beaucoup de pêche, sarclent les jardins et autres travaux semblables.

Récolte.—La récolte du grain l'année dernière a été la meilleure qu'ils aient jamais eue, le battage a donné un rendement de 1,700 boisseaux de grain, et la récolte des racines, quoique faible, fut toute de bonne qualité. La récolte actuelle a une très belle apparence et promet une abondante moisson. Le jardinage et les racines sont un peu en retard, mais je crois que quelques jours de chaleur sans pluie répareront toutes choses. Nous aurons plus de misère cette année à faire la récolte du foin que par les années passées, à cause de l'eau haute dans les marais. Depuis le commencement de l'année 1870, lors de mon arrivée au Nord-Ouest, je n'ai jamais vu autant d'eau dans les marais qu'il y en a cette année, mais le foin des terrains élevés produira une bonne récolte, et comme nous aurons de la paille en grande quantité le bétail ne souffrira pas.

Bétail.—Le troupeau compte 158 têtes de bestiaux, tous en bonne condition. La croissance des veaux est satisfaisante. Tous les sauvages ont donné de bons soins aux bestiaux durant l'hiver. Les sauvages ont acheté 8 jeunes génisses pour remplacer celles qu'on a abattues ou vendues l'automne dernier.

Bâtiments.—Les constructions sur la réserve sont presque les mêmes que l'année dernière. On a construit quelques nouvelles maisons et quelques étables.

Education.—Il y a 24 enfants sur la réserve en âge de fréquenter l'école; et sur ce nombre 8 suivent les cours des écoles industrielles de Qu'Appello et d'Elkhorn. Depuis qu'Ours-Blanc a été rétabli chef, les sauvages de cette bande ont fait la demande d'une école sur la réserve, et lorsque le sous-surintendant général a visité la réserve l'automne dernier, les sauvages lui ont demandé une école et il leur a promis qu'il ferait ce qu'il pourrait pour eux. Je suis certain que si une école était ouverte nous aurions des enfants qui la fréquenteraient. Bon nombre d'enfants sur cette réserve ne seraient pas admis dans une école industrielle, parce qu'ils sont malades de scrofules ou autres maladies du même genre; mais si l'on ouvrait un externat sur la réserve, ce serait une aide pour l'avenir aux écoles industrielles, car l'instituteur exigerait que les enfants soient lavés tous les jours et tenus dans un état de propreté, ce qui aide de moitié dans la guérison des scrofules. Par ce moyen, je crois que dans une année ou à peu près, plusieurs enfants seraient en état d'être envoyés aux écoles en dehors de la réserve.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont païens. L'année dernière ils ont paru s'intéresser aux enseignements de notre missionnaire, M. Dodds. M. et Mme Dodds ont été infatigables dans leurs travaux, et ils ont gagné le respect et l'amitié des sauvages. En deux ou trois occasions, lors de décès sur la réserve, les sauvages firent venir M. Doods et le prièrent d'enterrer leurs morts chrétiennement. Ceci, je crois, annonce de meilleurs sentiments en matière de religion de la part de quelques-uns d'entre-eux, car je sais qu'il n'y a pas bien longtemps encore une telle chose aurait été impossible, même en payant les sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande ont fait de bons progrès dans le cours de l'année dernière. Je citerai les exemples suivants:—

63 VICTORIA, A. 1900

L'Etoile-Rouge, l'année dernière, avait ensemencé en blé 3 acres; cette année il en a ensemencé 33 acres. Jean, l'année dernière, 5 acres; cette année, 16 acres. Enfant-Seul, l'année dernière, 4 acres; cette année, 16 acres. F. Haywinche Kappo, l'année dernière, pas du tout; cette année, 16 acres. Je pourrais en citer une foule d'autres qui ont fait des progrès. Tous aiment mieux le travail qu'autrefois et commencent à mieux connaître que c'est par lui qu'on arrive au succès. Dans le cours de l'année on a acheté plusieurs chariots neufs, ainsi que des harnais de bonne qualité.

Les sauvages de cette bande ont reçu beaucoup d'aide durant l'année sous forme de rations, mais si la moisson rapporte tant soit peu ce qu'elle devrait, il y aura peu de distribution de vivres l'année prochaine.

Je vois maintenant très rarement un sauvage ayant de la peinture sur le visage, et la plupart portent des vêtements à la façon des blancs et ont mis de côté leur couverture.

Pendant l'année, les sauvages ont gagné dans les environs de \$3,000, qu'on a employées à bonne fin.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande se sont en général bien conduits.

Observations générales.—Dans le cours de l'année, on n'a essayé qu'une seule fois à faire une "danse du soleil", et je suis heureux de dire que j'ai eu très peu de misère à la faire cesser. Je ne crois pas que les sauvages essaient jamais à en faire une autre. Les bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverture-Barrée sont encore sous la direction de M. Murison, qui travaille fortement à faire progresser les sauvages.

Étant tout à fait seul, ici, je suis pleinement occupé tous les jours et je n'ai pas de loisirs; mais l'avancement que ces sauvages ont fait depuis deux ans vers la civilisation et dans l'art de se supporter eux-mêmes m'encourage à continuer mes efforts pour leur progrès.

Je me fais l'interprète des sauvages sous mes soins pour remercier le ministère de l'aide qu'ils ont reçue de lui, sous forme d'instruments aratoires.

J'ai, etc.,

HENRY ROSS HALPIN,
Cultivateur préposé.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA,—AGENCE DE MUSKOWPETUNG,

12 septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant au sujet des affaires des réserves de cette agence pour la partie de l'exercice 1898-99 qu'elles furent sous mes soins.

A cause de mauvaise santé je fus forcé de me retirer de la position de secrétaire du commissaire des sauvages, et je succédai à M. J. B. Lash dans la direction de cette agence au mois de novembre dernier. Comme mon principal travail a été de me familiariser avec la condition des sauvages et de surveiller leurs besoins, je ne suis pas en état de fournir un rapport aussi exact que je pourrai le faire à la fin du prochain terme.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—La réserve de cette bande comprend le township n° 20 et une partie du township n° 21, dans le rang n° 18, à l'ouest du 2me méridien initial, et est située une partie dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, et l'autre partie sur les terrains élevés avoisinants. Elle a une superficie de 58 milles carrés.

Ressources naturelles.—Cette réserve contient peu de terres arables, mais elle est remarquable par l'excellent foin qui pousse dans la partie de la vallée et qui la rend très propre à l'élevage des bestiaux.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris de la branche de la 'plaine' de la 'prairie'.

Statistique vitale.—La population est de 184 âmes, composée de 59 hommes, 75 femmes, 27 garçons et 23 filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été remarquablement bonne. La proportion des maladies pulmonaires et scrofuleuses s'accorde, je crois, avec celle des autres bandes de sauvages du Nord-Ouest.

Les maisons ne sont occupées que pendant l'hiver et sont en aussi bon état hygiénique que l'on peut s'y attendre. Les règlements sanitaires relativement au nettoyage des maisons et dépendances et de la combustion des déchets sont toujours attentivement observés avec de bons résultats.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande récoltent du foin naturel en grande quantité, qu'ils vendent à Régina et ailleurs à des prix rémunérateurs. Ils fournissent aussi chaque année, en partie ou en tout, l'approvisionnement de foin à la police à cheval de Régina. Ils cultivent le grain et les racines en moyenne quantité, et le blé est envoyé à Régina soit pour la vente ou pour la mouture. Jusqu'à présent la vente du bois de chauffage sec, à Régina, a été une des principales industries des sauvages, et leur a rapporté beaucoup d'argent. Cette ressource, cependant, touche presque à sa fin, car le bois sec est environ tout épuisé.

A cause des moyens de subsistance ci-haut mentionnés, ces sauvages ne se sont pas livrés à l'élevage des bestiaux autant que l'abondance du foin sur la réserve l'aurait garanti mais maintenant que le bois est presque épuisé, j'espère opérer un changement sous ce rapport, pour que les sauvages pussent à l'avenir disposer plus profitablement de leur foin, sous forme d'exportation de bœuf de boucherie au lieu de le charroyer de longues distances pour le vendre, au désavantage de leurs chevaux et de leurs attelages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont d'une catégorie médiocre, et comme il n'y a pas de bon bois de construction dans la réserve ou même dans la région, il est difficile d'obtenir une amélioration visible tant que les sauvages ne seront pas suffisamment à l'aise pour avoir des maisons en charpente. L'intérieur de leurs habitations ménage une surprise agréable à ceux qui y entrent pour la première fois et qui s'étaient fait une idée d'après l'aspect grossier de l'extérieur. Ils sont généralement confortables et toujours propres. Dans un bon nombre des images sont suspendues aux murs et leur aspect est beaucoup plus agréable qu'on aurait lieu de l'attendre d'après les indices de l'extérieur. Les écuries sont construites en menu peuplier rond, mais elles sont chaudes, attendu que les sauvages en gardent les joints bien tirés, et le toit en chaume conserve bien la chaleur.

Les animaux de cette réserve ont pour partage un ranche aussi bon que ce qu'on puisse trouver partout ailleurs dans la région, et on espère que dans quelques années les sauvages en tireront profit davantage et que leurs troupeaux croîtront considérablement en nombre. Cette réserve est aussi admirablement située pour élever de bons chevaux de trait, et je suis heureux de pouvoir dire qu'à la suite d'efforts persistants les sauvages essaient maintenant de commencer l'exploitation de cette industrie, et pour cela ils se servent d'étalons de premier ordre, propriété de colons des environs.

Enseignement.—Comme je l'ai déjà dit, la plupart de ces sauvages sont païens. Périodiquement des missionnaires presbytériens et catholiques romains viennent visiter la réserve, et d'après certains indices de date récente je suis porté à croire qu'il se

fait quelque progrès parmi eux. Ils font certainement preuve de plus d'intérêt pour les exercices que par le passé, me dit-on. Il n'existe pas d'église dans la réserve ou les environs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont indigènes et portés à être progressifs lorsqu'une fois on peut les amener à s'établir pour leur propre compte. Cependant ils ne sont pas peu arrêtés par cette crainte, si peu commune chez les sauvages, de faire quelque chose qui offense leur voisin; de même qu'ils refusent de se prêter main-forte les uns les autres à moins d'être bien payés pour les services qu'ils rendent, et ils se dépouillent peu à peu de ces préjugés, parfois, et dès qu'ils auront réussi dans cela, rapide sera leur avancement, attendu qu'ils sont naturellement fins et qu'ils ont de bonnes qualités pour les affaires.

Il ne peut y avoir de doute que de constants progrès s'accomplissent, et avant longtemps la très faible aide qu'ils reçoivent du ministère à certaines saisons de l'année cessera complètement. Tel que c'est maintenant, ils vendent, par le foin qu'ils font pour les bestiaux de l'agence, et par le bois et le foin qu'ils apportent au directeur d'agriculture, la valeur de la majeure partie de ce qu'ils reçoivent pour leur aider lorsqu'ils font les moissons de grain et de foin.

Ils se conduisent bien et vivent en excellents termes avec leurs voisins blancs des environs, qui en parlent invariablement avec éloge.

Tempérance et moralité.—En général, ces indigènes n'ont pas donné lieu de se plaindre d'eux sous ce rapport. Cependant on a eu parfois raison de soupçonner que certains sujets de la peuplade s'étaient procuré de spiritueux en allant vendre du bois ou du foin à Régina; mais tous ont été soumis à une surveillance sévère, et depuis que cela a eu pour effet de faire fermer une maison malfamée de Régina, je ne pense pas que les sauvages aient eu des boissons enivrantes.

Quant à la moralité, il y a eu très peu de reproches à faire, si tant est qu'il y en a eu.

BANDE DE MUSKOWPETUNG, N° 80.

Réserve.—Les terres que possèdent cette peuplade sont situées le long de la rive sud de la rivière Qu'Appelle, entre les réserves de Piapot et de Pasquah, et leur superficie est d'environ 58 milles, immédiatement à l'ouest du rang 17, à l'ouest du 2e méridien initial.

De même que la réserve de Piapot, une partie des terres de cette réserve se trouve dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, et le reste dans ce qu'on appelle le plateau.

La section de la vallée se compose d'une magnifique prairie à foin et le plateau est très propre à la culture. Aujourd'hui il reste très peu de bois dans la réserve, et dans quelques années il faudra résoudre le problème du combustible.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Sauteux, avec un léger mélange de sang Cris.

Population.—La population se compose de 95 personnes, dont 28 hommes, 39 femmes, 13 petits garçons et 15 petites filles.

Santé et hygiène.—La santé de cette peuplade a été généralement bonne. Il y a eu périodiquement des rhumes et autres maladies de ce genre, et les sauvages semblent plus exposés aux scrofules et aux affections pulmonaires que les Cris de la peuplade de Piapot; mais somme toute l'état de santé des sauvages a été tout aussi bon qu'il l'aurait été dans une colonie ordinaire de blancs dans les mêmes conditions. On garde au siège principal de l'agence un assortiment complet de médicaments, et je traite moi-même tous les cas qui n'exigent pas absolument l'attention du médecin officiel.

Les maisons sont tenues avec propreté, lorsqu'elles sont habitées, mais elles sont pas trop surchauffées en hiver, et c'est je crois la cause d'une bonne partie des maladies qui se présentent en hiver et au printemps. Lorsque les sauvages s'en vont habiter leurs huttes, comme ils le font chaque été, leur santé devient immédiatement meilleure. Les sauvages ne s'occupent pas beaucoup de blanchir leurs maisons à la chaux, mais j'espère pouvoir amener sous ce rapport une amélioration avant l'arrivée d'un autre hiver.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupation.—Ces sauvages réalisent d'assez bonnes recettes à vendre du foin et du bois de chauffage et à travailler pour les colons, bien que ces recettes ne soient pas dans les mêmes proportions que celles de leurs voisins de l'ouest, les sauvages de la peuplade de Piapot, vu qu'ils passent presque tout leur temps, en hiver, à transporter du foin pour l'entretien des bestiaux de boucherie de l'agence, qu'on garde dans cette réserve en rapport avec l'agence. Pour ce travail ils ne touchent qu'une rémunération en provisions de bouche et en vêtements, et, comme ceci veut dire qu'en somme ils travaillent pour leur nourriture, ils n'ont pas le même avantage de s'acheter un outillage de ferme, tels que chariots, faucheuses, etc., que les sauvages de Piapot, qui touchent des espèces sonnantes pour ce qu'ils vendent aux colons; il s'en suit que leur avancement est plus lent. Toutefois ils ont considérablement agrandi leurs champs en culture, cette année, et leurs champs de blé, d'avoine et d'orge promettent beaucoup.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires. L'on peut faire pour les maisons de cette réserve les mêmes observations que pour celles de la réserve de Piapot, vu qu'on se trouve en face de la même difficulté pour obtenir du bois de construction. Toutefois si l'on tient compte de cette difficulté, les habitations sont assez bonnes, tout en étant chaudes et confortables.

Ces sauvages ont un bon troupeau de bestiaux, dont ils prennent bien soin. Le foin abonde et se trouve tout près des étables, de même que la rivière Qu'Appelle fournit sous la main toute l'eau qu'il faut, de sorte que rien n'empêche que le troupeau de cette peuplade augmente considérablement dans un avenir rapproché.

Ces sauvages sont assez bien outillés en fait d'instruments aratoires et d'appareils pour faire le foin, mais je regrette de voir qu'ils n'en prennent pas le soin voulu. Rien n'est négligé pour remédier à cela, mais tant que leurs voisins blancs agiront de cette façon il sera difficile de faire grand progrès. Il se fait cependant quelque chose.

Education.—On compte très peu d'enfants dans cette réserve, et bon nombre d'entre eux ne pourraient subir l'examen du médecin requis pour rentrer dans les écoles d'industrie. Ceux qui sont dans les institutions industrielles de Qu'Appelle et de Régina vont assez bien.

Religion.—Comme les sauvages de la peuplade de Piapot, ceux-ci sont presque tous païens. Ceux qu'on appelle chrétiens ne le sont en réalité que nominalelement. C'est pourquoi ils ne portent guère d'intérêt aux choses de la religion, bien que le missionnaire presbytérien vienne périodiquement faire des exercices religieux. Des missionnaires viennent aussi visiter la réserve de temps à autre. Il n'y a pas d'église dans la réserve ou les environs.

Traits caractéristiques et progrès.—Je n'ai rien à reprocher à la conduite de ces sauvages depuis que je suis parmi eux.

Bien qu'ils travaillent d'une façon irrégulière et qu'ils soient aptes à abandonner leurs bonnes résolutions pour la moindre des choses, somme toute, ils ont fait preuve de bonne volonté et d'énergie durant l'été, et, comme ils constatent qu'il en résulte quelque chose de pratique pour eux sous forme d'une grosse moisson en perspective, je pense qu'ils vont continuer à travailler et à porter un intérêt intelligent à leurs travaux. Ils exigent assurément une surveillance constante, et si cette surveillance cessait, ils rétrograderaient immédiatement, attendu qu'ils ont très peu d'indépendance de caractère.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas de reproche à faire à ces sauvages sous ce double rapport, et ils sont en bons termes avec leurs voisins blancs, qui en font des éloges.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—Cette réserve se trouve presque immédiatement à l'ouest du village de Fort-Qu'Appelle et son extrémité septentrionale touche à la Qu'Appelle, supérieure ou lac à la Pêche. Elle s'étend, à partir du lac, sur une distance de huit milles, et sa superficie est de 60 milles. Comme pour les autres réserves dont j'ai parlé, une partie des terres de cette peuplade se trouve dans la vallée de la Qu'Appelle, et le reste dans le plateau au sud.

Topographie.—Cette réserve est plus boisée que celle de Muskowpetung ou de Piapot, on y trouve du bois de taille et de quantité suffisantes pour construire. La partie est de la réserve se compose surtout de prairies, et le sol est d'excellente qualité et très propre à la culture du blé sur une grande échelle.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sauteux, avec un léger mélange de Cris.

Population.—La population est de 148 âmes, dont 38 hommes, 65 femmes, 21 petits garçons et 24 petites filles.

Santé et hygiène.—Les observations que j'ai faites à l'adresse des réserves dont j'ai déjà parlé s'appliquent aussi à celle-ci. Bien qu'il y ait eu de temps à autre plus ou moins de maladie et qu'il y ait eu des décès chez les enfants, il n'y a pas eu d'épidémie. Toutefois les décès ont été plus nombreux que les naissances, ce qui s'explique par le fait que des petits enfants sont morts des rhumes contractés vers la fin de l'hiver.

Dans cette réserve on compte deux catégories de sauvages. L'une se compose des indigènes qui ont été suffisamment progressifs pour abandonner leur colonie primitive dans la vallée et s'en aller prendre des terres séparées sur les plateaux. Ceux-ci ont de meilleures maisons que l'autre catégorie, qui se compose de ceux qui n'ont pas assez d'énergie pour faire ce changement et dont les maisons sont d'un ordre inférieur. Chez les sauvages de la première catégorie les conditions d'hygiène sont meilleures que chez ceux de la deuxième catégorie. Cependant tous apportent quelque attention à tenir leurs habitations et dépendances avec propreté et en bon état, et à tous les printemps chaque habitation est parfaitement nettoyée et les déchets qui se sont accumulés pendant l'hiver sont brûlés.

Ressources et occupations.—La culture est l'occupation principale de la plupart des sauvages de cette peuplade, particulièrement pour ceux qui, comme je l'ai dit, se sont établis sur les plateaux. La réserve est admirablement propre à la culture du grain, et l'on y fait presque toujours de bonnes récoltes. Le foin est loin d'être aussi abondant dans cette réserve que dans les autres, et conséquemment l'élevage des animaux doit se restreindre à de petits troupeaux. On a l'intention d'introduire la culture de l'herbe brome dans cette réserve, l'année prochaine, et si la chose réussit, comme il n'y a pas lieu d'en douter, ces sauvages pourront augmenter leurs troupeaux et ne plus se trouver entièrement à la merci du blé.

Le bois qu'ils vont vendre dans les villages avoisinants, situés sur le chemin de fer, leur constitue une source constante de recettes, et ceci, joint à leurs moissons, leur permet de bien vivre.

Les lacs Qu'Appelle leur donnent aussi, aux époques voulues, du poisson et du gibier en bonne quantité.

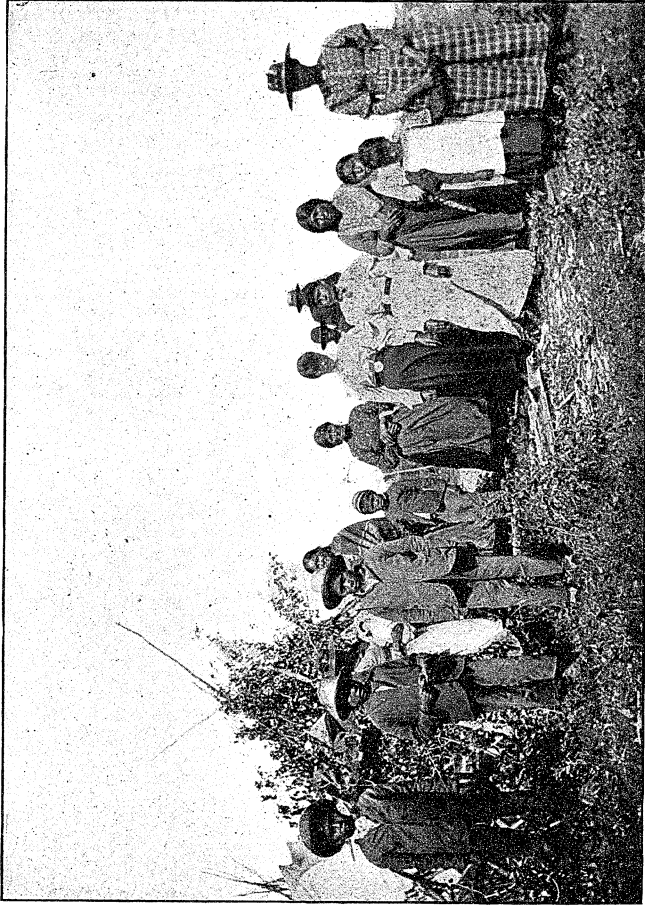
Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les maisons et les étables de cette réserve sont d'assez bonne catégorie, et celles des sauvages établis sur les plateaux sont réellement bonnes, tout aussi bonnes que celles qu'on rencontre chez les colons aux débuts d'un établissement. J'ai remarqué que ces maisons sont simplement mais joliment garnies, et que la propreté y règne toujours.

Les bestiaux sont bien soignés et les propriétaires y portent un vif intérêt, tenant leurs étables avec propreté.

Les sauvages de cette peuplade sont assez bien outillés en fait de chariots et d'instruments aratoires, mais en fait de faucheuses ils ne sont pas aussi bien montés que je voudrais les voir. Toutefois cette lacune se comble aussi rapidement que le permettent les moyens des sauvages, et grâce à la très belle récolte qu'ils vont faire, j'espère, cet automne, que ces sauvages seront en mesure de s'outiller parfaitement. Sous ce rapport ils ne reçoivent pas d'aide du ministère, sauf une garantie de paiement lorsqu'ils sont obligés d'acheter des machines à bref échéance, ce qui leur permet de les acheter à un prix plus bas qu'ils ne paieraient sans cela.

Enseignement.—Presque tous les enfants de cette réserve sont ou ont été aux écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle, et quelques-uns de ceux qui sont revenus de ces institutions font aujourd'hui de bons progrès dans la réserve.

Un sauvage de la peuplade envoie son fils à une école publique voisine de la réserve, et cet élève y fait, dit-on, de bons progrès.



GROUPE DE SAUVAGES, RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU, MANITOBA. [160]

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Le nombre de païens est moindre dans cette réserve que dans toute autre de l'agence. La plupart des sauvages sont catholiques romains, et cette dénomination religieuse a une église dans la réserve. Les presbytériens ont aussi une église ici et un missionnaire résidant. Les offices religieux sont, je crois, bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade sont, en général, plus progressifs, et ils travaillent plus systématiquement que ceux des réserves dont j'ai déjà parlé. Ils sont arrivés à ce point où ils comprennent que, s'ils veulent bien vivre et être à l'aise dans leurs maisons et dépendances, il leur faut travailler constamment et avec méthode. Naturellement ceci s'applique à la meilleure catégorie dont j'ai déjà parlé; malheureusement, il y en a qui n'en sont pas encore arrivés là, et d'autres qui, je le crains, n'y arriveront jamais; mais il fait plaisir de remarquer que l'influence des résultats obtenus par l'élément "progressif" exerce cette année un effet plus sensible sur les autres que jamais auparavant, et on a lieu de croire que le printemps prochain on verra un grand nombre de sauvages quitter la colonie de la vallée pour aller prendre des terres séparées sur les plateaux. Rien n'est négligé pour obtenir ce changement, vu que c'est une question d'importance vitale pour ces sauvages, ainsi qu'ils commencent à le comprendre eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade ont plus d'occasions de mettre la main sur des spiritueux au cours de leurs fréquentes visites d'affaires qu'ils font aux villages situés sur le chemin de fer dans le voisinage de la rivière et à Fort-Qu'Appelle, où ils rencontrent des métis par l'entremise de qui ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. L'été dernier plusieurs personnes ont été condamnées à Fort-Qu'Appelle pour avoir cédé des spiritueux aux indigènes de cette peuplade et à des sauvages de peuplades d'autres agences qui aboutissent au Fort, et ces condamnations ont eu un excellent effet. Je suis en communication constante avec la police à cheval tant de Fort-Qu'Appelle que de la station de Qu'Appelle, et l'on exerce une surveillance rigoureuse pour empêcher nos sauvages de se procurer du whisky, et jusqu'ici les résultats sont bons.

La conduite morale de ces sauvages, c'est-à-dire de ceux surtout qui appartiennent à la catégorie inférieure de la réserve, n'est pas aussi bonne qu'on pourrait le désirer, et au cours de l'hiver dernier il y a eu, à cause de cela, beaucoup de difficultés et de querelles entre des familles.

BANDE DE BŒUF-DEBOUT, N° 78 (Sioux).

Réserve.—Cette réserve se trouve dans les townships 21 et 22, rang 14, à l'ouest du 2^{me} méridien initial, et son extrémité méridionale touche à la Qu'Appelle, ou lacs de la Pêche, à environ 8 milles au nord-ouest de Fort-Qu'Appelle. Sa superficie est de 7 milles, dont une partie se trouve dans la vallée du creek du Sautoux et le reste sur les plateaux du côté nord de la vallée de la Qu'Appelle. Le sol est quelque peu léger pour la culture de certains grains, mais dans les terres d'alluvion du Creek du Sautoux, l'on fait de bonnes récoltes de racines.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à une des bandes de l'est bandes du Minnesota de la nation des Sioux.

Population.—La population se compose de 155 personnes, dont 46 hommes, 58 femmes, 25 petits garçons et 26 petites filles.

Santé et hygiène.—Cette peuplade est remarquablement robuste. Les hommes sont d'un beau physique, et comme ils sont constamment occupés à travailler sur leur fermes et chez les colons, leur santé se maintient en excellent état.

Les maisons sont de bonne catégorie et tenues avec propreté. Je n'ai pas eu à appeler spécialement le médecin officiel de cette réserve depuis que j'ai pris la direction de l'agence.

Ressources et occupations.—Dans cette réserve on compte un nombre considérable d'acres en culture, et les sauvages s'occupent activement de cette culture, de leurs bestiaux et de la vente de leur bois à Fort-Qu'Appelle; mais leur principale

source de revenu est l'emploi qu'ils trouvent chez les cultivateurs de la région, qui les apprécient fort comme journaliers de ferme.

Les racines se cultivent aussi avec soins dans cette réserve, et les sauvages vendent chaque année de grandes quantités de pommes de terre à des prix rémunérateurs. Les lacs du voisinage fournissent du poisson en bonne quantité, de sorte que les sauvages vivent très confortablement et grossissent chaque année leur avoir. Comme il y a très peu de foin dans la réserve ou aux environs, l'élevage du bétail ne peut se faire que sur une très petite échelle, et il est en doute que des herbes fourragères puissent se cultiver avec succès dans un sol léger.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont, règle générale, de bonne qualité, si l'on tient compte de la rareté de bon bois de construction. Tous sont chauds et confortables et entretenus en bon état.

Les bestiaux sont bien soignés et les Sioux portent beaucoup d'intérêt aux animaux; mais en raison du voisinage rapproché des établissements, ils n'ont pas la même étendue de pâturage que dans les autres réserves, et les sauvages, par crainte de voir leur taureau mis en fourrière, le tiennent trop enfermé, et il s'en suit qu'ils n'ont pas le nombre de veaux qu'ils devraient avoir. Les Sioux sont à prendre des arrangements pour clôturer un grand pâturage, et ceci fait, l'on espère obtenir de bien meilleurs résultats.

Ces sauvages sont bien outillés en fait d'instruments aratoires et d'appareils pour faire les foin, et ils ajoutent constamment à leur outillage à mesure que leurs moyens le leur permettent. Je remarque qu'ils prennent mieux soin de leurs instruments aratoires que les Cris et les Sauteux.

Enseignement.—Ces sauvages sont catholiques romains, et l'on compte un bon nombre de leurs enfants à l'école d'industrie de Qu'Appelle, et ce nombre augmente constamment, car ces sauvages comprennent parfaitement les avantages qu'il y a de faire instruire la jeune génération.

Religion.—Je dirais que cette peuplade est à peu près totalement catholique romaine. Les quelques-uns qui ne sont peut-être pas de cette catégorie sont païens. Cette dénomination entretient une très jolie église en pierre dans le voisinage immédiat de la réserve et un missionnaire y demeure presque toute l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—D'après ce que j'ai pu en juger, les Sioux sont décidément les sauvages les plus progressifs de cette agence. Il se suffisent entièrement à eux-mêmes, tout en étant soumis à une surveillance de la part du cultivateur de la réserve de Pasquah et de ma part. Les meilleurs d'entre eux sont très intelligents et très prévoyants. Ils semblent améliorer constamment leur condition dans des circonstances qui ne sont pas des plus favorables.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le système de bourgade.—Dans toutes les réserves de cette agence on a, au début, laissé les sauvages s'établir par bourgades dans la vallée de la Qu'Appelle. Ceci entrave très gravement l'avancement des indigènes, vu qu'ils sont trop éloignés de leurs fermes, situées sur les plateaux; avec cela que la proximité des maisons offre trop d'occasions de visites et de commérage et favorise le jeu parmi les hommes durant les soirées d'hiver. Ce système contribue aussi à fortifier l'esprit de caste, qui fait qu'il est si difficile de traiter individuellement avec les membres des peuplades au lieu de traiter avec la peuplade prise comme corps. Depuis des années on a tenté de faire disparaître les bourgades, mais à l'exception de la réserve de Pasquah on n'a guère eu de succès jusqu'ici. Une des principales difficultés à surmonter est l'absence de bois convenable pour la construction de maisons de la qualité qu'il faut pour résister à la température plus froide des plateaux en comparaison de la température de la vallée. Si les sauvages avaient les moyens d'acheter du bois, cette difficulté disparaîtrait.

Je suis heureux de remarquer que les sauvages des réserves de Piapot et de Muskowpetung se montrent de plus en plus disposés à abandonner le système de bourgade et à se construire des maisons sur leurs terres des plateaux, et j'espère

DOC. DE LA SESSION No 14

qu'avant longtemps je pourrai être en état de leur offrir les moyens d'effectuer ce changement désirable, changement qui fera considérablement grandir leur prospérité.

Statistique vitale.—Eu égard à l'impression qui existe, à savoir, que la race sauvage disparaît, il fait plaisir de noter que les naissances, durant l'année, ont été à peu près égales aux décès dans les réserves de cette agence. N'était-ce la mortalité chez les enfants en bas âge, résultant du manque de soins convenables de la part des parents, les naissances seraient plus nombreuses que les décès, car les relevés faits jusqu'à la date de la distribution des annuités, en juillet dernier, n'ont accusé que neuf décès chez les adultes dans une population qui était alors de 588 âmes, tandis que le nombre d'enfants décédés atteignait un total de 20.

Santé.—Le médecin officiel de l'agence, le Dr Edwards, parle en termes très élogieux de l'absence remarquable de maladie grave ou d'un mauvais état de santé général appréciable dans ces réserves, et je suis porté à attribuer une bonne part de cet heureux état de choses à l'absence du lard ou du "bacon" comme article alimentaire pour les sauvages. Autrefois, lorsque le "bacon" se distribuait régulièrement et que les sauvages étaient inscrits sur la "liste régulière des rations", il y avait chez eux beaucoup plus de maladie qu'aujourd'hui.

Le Dr Edwards donne ses soins aux peuplades au cours de visites qu'il fait tous les deux mois, tout en se tenant prêt à accourir lorsque des cas particuliers demandent son attention.

Vaccination.—Il ne s'est pas fait de vaccination depuis quelques années, et les sauvages éprouvent beaucoup d'aversion à se soumettre à cette opération, mais des mesures ont été prises pour que la chose se fasse cet automne, dès que les chaleurs seront terminées. La plupart des enfants sont dans les écoles d'industries, où ils ont sans doute été vaccinés, et il n'en reste, dans la réserve, qu'un nombre relativement faible à vacciner. La menace de la petite vérole dans le Montana et le Dakota a, je crois, fait comprendre raison aux sauvages sous ce rapport.

Violation des réserves.—La présence de colons dans le voisinage des limites méridionales de ces réserves et l'existence à proximité du bon bois de chauffage le long du sud des réserves ont eu pour résultat que du bois a été volé dans le passé, et à mesure que le bois se fait plus rare et plus cher, ces vols tendent à augmenter. L'hiver dernier je résolus de faire un exemple dans l'espèce, et je réussis à faire arrêter un vieux délinquant. Il subit son procès à Régina et fut déclaré coupable et condamné à un mois d'emprisonnement ou à une amende. Cet acte a eu un effet salubre, et les sauvages ont eu depuis le bénéfice de plusieurs bonnes charges de bois qui sans cela auraient été enlevées de la réserve sans aucune considération.

On a aussi jugé nécessaire d'adopter des moyens semblables à l'égard des violations de propriété que commettaient des colons dans les prairies à foin de la réserve de Muskowpetung, mais j'espère qu'après ceci il n'y aura plus lieu de prendre de telles mesures.

J'éprouve beaucoup de plaisir de pouvoir témoigner de l'excellence du travail accompli par le personnel d'employés sous ma direction. C'est volontiers et de gaieté de cœur qu'ils ont répondu à l'appel de leur devoir, et ils n'ont rien négligé pour faire progresser les sauvages directement confiés à leurs soins.

J'ai, etc.,

JOHN A. MITCHELL,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN,—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 1^{er} juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un relevé statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

BANDE DE SIKASKOUTCH, n° 119.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord de la Saskatchewan et à environ 12 milles de Fort-Pitt. Sa superficie est 117,120 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La population est 615 personnes, dont 172 hommes, 206 femmes et 237 enfants. Il y a eu un accroissement de 80 sur l'année dernière.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse durant l'année et la santé de ces sauvages a été bonne, si l'on met de côté la grippe, qui a beaucoup régné l'hiver dernier. L'on s'est aussi occupé de vacciner ceux qui exigeaient de l'être.

Comme d'habitude les mesures d'hygiène ont été mises à exécution, et l'on a fait enlever et brûler tous les déchets qui s'étaient accumulés autour de leurs maisons et de leurs dépendances. Leurs maisons ont été bien rebousillées et blanchies à la chaux, et mises en bon état, l'automne dernier. Quant à leurs personnes les sauvages sont propres et bien vêtus.

Ressources et occupations.—La culture mixte et l'élevage des bestiaux sont les ressources de cette réserve. Dans l'industrie de l'élevage des bestiaux, les sauvages ont été très heureux. Les grains et les cultures des potagers ont manqué dans cette réserve, à cause de l'extrême sécheresse du printemps.

Les femmes font des ouvrages en rassade, de la couture, des mocassins, et tannent des peaux ; elles font aussi du beurre pour leur propre consommation.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les constructions, sauf une, sont toutes en troncs d'arbres, et au cours de l'automne onze maisons et étables nouvelles ont été érigées pour les besoins des ranches d'hiver.

Les animaux de cette réserve sont en bon état ; ils sont au nombre de 533, déduction faite de 96 têtes qui ont été vendues pour la boucherie.

Les sauvages ont un assez bon nombre d'instruments aratoires, qu'ils ont achetés en propre à même les produits de la vente du surplus de leurs bestiaux.

Troupeau de l'Etat.—Le troupeau compte 847 têtes. Les animaux sont en bon état et l'accroissement naturel a été satisfaisant. Tout le bœuf qu'il fallait pour cette agence durant l'année a été, comme d'habitude, fourni par le surplus des bestiaux, et l'on a vendu 61 génisses qu'on avait de trop. Les 1,820 tonnes de foin qu'on a mises en meule l'été dernier pour ce troupeau ont été suffisantes en quantité.

Enseignement.—Les deux écoles de cette réserve continuent comme d'habitude. Le pensionnat catholique est sous les soins des révérendes Sœurs de l'Assomption et le rév. Père Comiré est le directeur. Au delà de 50 élèves fréquentent cette école ; et les progrès accomplis par les élèves dans leurs études durant l'année ont été très satisfaisants.

Le pensionnat anglican est sous les soins du rév. J. R. Matheson. On y compte 16 élèves, et les progrès accomplis sont assez bons.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Les sauvages manifestent un grand intérêt aux choses de religion et ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux. On compte deux églises dans la réserve, une catholique et l'autre anglicane; la première est desservie par le révérend Père Comiré, qui habite près de l'église, et l'autre est desservie par le révérend J. R. Matheson, missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles, industriels et toujours animés du désir d'améliorer leur façon de vivre.

Les recettes de l'année se sont élevées à \$3,440.49, réalisés par la vente du bœuf et par le roulage. Ils ont judicieusement employé cet argent à acheter une faucheuse, un râteau à cheval, cinq harnais doubles, des vêtements, des épiceries et autres articles.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'il n'y a pas eu un seul acte d'intempérance à ma connaissance durant l'année, et la conduite morale générale de la peuplade s'est améliorée.

Observations générales.—Comme d'habitude, l'exercice s'est ouvert par la fête du 1er juillet, que les sauvages ont célébrée par des courses, des jeux et autres amusements auxquels tous ont pris part.

La distribution des annuités a eu lieu en juillet et tout s'est paisiblement passé.

BANDE DE CHIPPEWAYAN, N° 124.

Réserve.—La colonie de Chippewayan est située sur la rivière au Castor, et la réserve de ces sauvages n'est pas encore arpentée.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Chippewayans.

Statistique vitale.—Lors de la dernière distribution des annuités la population était de 224 âmes, dont 59 hommes, 67 femmes et 98 enfants. Il a eu un accroissement de 23 âmes sur l'année précédente.

Santé et hygiène.—La santé de cette peuplade a été bonne durant toute l'année. Une légère attaque de grippe a été la seule épidémie que nous ayons eue durant l'hiver.

Les précautions d'hygiène ont été prises.

Ressources et occupations.—Les sauvages font la chasse, la pêche et l'élevage du bétail et gagnent bien leur vie. Au cours de l'hiver il y a eu peu d'indigence et on a fait appel au ministère pour donner aux indigents quelque secours sous forme d'aliments.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont construits en troncs d'arbres et bien entretenus.

Les bestiaux de cette peuplade sont au nombre de 414, dont la plupart sont de propriété particulière. L'accroissement des veaux cette année est très satisfaisant.

Ces sauvages ont aussi, en propre, quelques faucheuses et râteaux automatiques, dont le nombre leur suffit pour la fenaison.

Enseignement.—L'école de cette réserve a été fermée à cause de l'irrégularité des élèves, et l'on a envoyé les enfants en qualité de pensionnaires à l'école du Lac-aux-Oignons.

Religion.—Toute la peuplade est catholique et les sauvages suivent régulièrement les offices.

J'ai, etc.,

GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA,—AGENCE DES PIÉGANES,

MACLEOD, 15 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1899, ainsi que le relevé statistique habituel relatif à l'agriculture et aux industries pour la même période.

Réserve.—La réserve des Piégânes est située sur la rivière du Vieux, à l'ouest de Macleod. Sa forme est quasi carrée et sa superficie est de $181\frac{2}{3}$ milles, soit au delà de 116,000 acres. En sus de la réserve proprement dite, les Piégânes ont aux Buttes du Porc-Epic, une coupe de bois de $11\frac{1}{2}$ milles carrés. Le chemin de fer, récemment construit, de la Passe du Nid-de-Corbeau traverse la réserve de l'angle nord-est à l'angle sud-ouest, et il y a 15 milles de chemin et deux voies d'évitement (nos 5 et 6) dans les limites de la réserve.

Topographie.—Cette réserve se compose d'une prairie ondulante et de colonies déboisées, le tout propre à faire des pâturages. Favorablement situées dans les collines se trouvent plusieurs abondantes sources d'eau excellentes que le bétail des ranches peut atteindre toute l'année, tandis que la rivière du Vieux, qui traverse la réserve et le ruisseau du Castor, qui entre du côté du nord, fournissent de l'eau en abondance en été.

Tribu.—Les Piégânes sont une partie d'une des trois tribus: les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes, qui forment la nation ou famille des Pieds-Noirs de la grande race de la langue algonquine. Ces Piégânes sont communément et plus exactement désignés sous le nom de 'Piégânes du nord', pour les distinguer de la grande branche de la tribu des 'Piégânes du sud', qui sont des sauvages américains situés dans le Montana.

Population.—La population de la réserve est de 536 âmes, dont 137 hommes, 164 femmes et 235 enfants âgés de moins de 16 ans. On trouvera à l'état tabulaire d'autres détails à ce sujet.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages n'a pas été mauvaise, et l'on remarque de l'amélioration dans la propreté des maisons.

Ressources et occupations.—Plusieurs années d'expérience stérile ayant démontré que cette réserve est impropre à la culture du sol, nulle autre tentative n'est faite dans ce sens, à part la culture des racines.

On prête une attention spéciale à l'élevé des bestiaux, car l'on pense que les sauvages et les conditions environnantes sont plus aptes et plus propres à cette industrie qu'à toute autre.

Bestiaux.—Cette année a été prospère pour les bestiaux des Piégânes, dont le nombre est aujourd'hui de 775. L'automne dernier 117 bestiaux des sauvages ont été abattus pour la viande, et les propriétaires en ont touché au delà de \$4,500, somme dont la majeure partie a été employée à l'acquisition de chariots, de Larnais neufs et à l'amélioration de leurs habitations. Deux cent trois veaux ont été marqués à la battue du printemps, et bon nombre de ces jeunes animaux indiquaient qu'ils sont de race, ce qui est le fruit de l'achat de taureaux cornes-courtes que fit le ministère au commencement de l'exercice.

Bâtiments et instruments aratoires.—Des nouvelles maisons en troncs d'arbres se construisent continuellement, les anciennes sont généralement démolies pour en faire du combustible ou employées dans la construction d'étables et de dépendances. Il s'en suit que le nombre de maisons n'augmente pas, la population restant à peu

DOC. DE LA SESSION No 14

près au même chiffre, mais la nouvelle habitation de chacun est une amélioration sur l'ancienne, la tendance étant de bâtir des maisons plus grandes et à toit plus élevé. Certains d'entre eux ont construit, cette année, des maisons dont la couverture est en bardeaux, et l'on va faire en sorte d'en augmenter le nombre jusqu'à ce que la chose soit devenue générale.

L'outillage d'exportation de la peuplade s'est accru, durant l'année, de 14 harnais, de 21 bons chariots et de 2 faucheuses, y compris des râtaux et de nombreux menus outils de travail, le tout acquitté par les sauvages à même leurs recettes individuelles.

Enseignement.—Les deux pensionnats dirigés par l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique comptent une cinquantaine d'élèves qui font de bons progrès. Les enfants semblent bien nourris, et la propreté de leur personne jointe à celle de leurs vêtements témoigne des soins qu'exercent ceux auxquels est confiée la direction des institutions.

Religion.—Cette tribu peut encore se classer au nombre des païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Piégânes, comme tribu, sont intelligents, et bon nombre des jeunes gens sont industrieux, observateurs et désireux d'améliorer leur condition. On a tout lieu de croire qu'à l'aide d'une surveillance judicieuse certains troupeaux de bestiaux de sauvages accroîtront suffisamment d'ici à quelques années pour totalement faire vivre leurs propriétaires. L'année dernière, à peu près tous les Piégânes qui avaient des bestiaux, ont mis en meules une abondante quantité de foin qui a été judicieusement servi aux animaux durant l'hiver, et les pertes ont été conséquemment très minimes. Il n'y a rien, en fait de l'industrie du bétail, qu'un de ces sauvages ne puisse pas faire, sous le contrôle du ministère, s'il obtient ce qu'il faut pour commencer, et c'est probablement du côté de cette industrie que nous devons espérer le plus grand succès pour eux.

Tempérance et moralité.—Bien que nous ayions dû nous occuper de quelques infractions à la tempérance durant l'année, l'intempérance ne grandit pas. Ces sauvages trouveraient difficilement des liqueurs enivrants n'étaient des métis vagabonds qui infectent le voisinage du village de Macleod et qui fournissent du whisky aux sauvages, en faisant parfois un profit et parfois en se faisant donner une part de la boisson achetée avec l'argent du sauvage. Les métis font preuve de beaucoup de finesse et il est difficile d'arriver à les faire condamner; cependant bon nombre des délinquants ont été condamnés durant l'année pour avoir fourni des spiritueux aux sauvages de cette réserve.

J'ai etc.,

R. N. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

AGENCE DU LAC-À-LA-SELLE,

LAC-À-LA-SELLE, 1^{er} juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des biens de l'Etat confiés à mes soins.

BANDE DU LAC-À-LA-SELLE, N^o 125.

Réserve.—Cette réserve est située dans les townships 57 et 58, rangs 10, 11, 12 et 13, à l'ouest du 4^e méridien. Sa superficie, y compris la partie sud-ouest occupée par la bande de Plume-Bleue, n^o 127, est de 82,560 acres.

63 VICTORIA, A. 1900

Topographie.—Au nord et à l'ouest la surface est onduleuse, tandis qu'au sud elle est plus plane. On trouve partout des bosquets de peupliers mêlés çà et là de quelques bouquets d'épinettes, mais le sol n'est pas très propre à la culture des grains; toutefois on a cultivé des racines avec succès. De petits marécages sont parsemés dans la réserve et quelques-uns rapportent une bonne quantité de foin. Le lac qui a donné son nom à la réserve est situé tout près de la limite septentrionale, à mi-chemin environ entre les angles nord-ouest et nord-est.

Tribu.—Les sauvages qui habitent cette réserve sont de la tribu des Cris.

Population.—La population, y compris la peuplade de Plume-Bleue, est de 236 âmes, dont 64 hommes, 71 femmes et 101 enfants.

Santé et hygiène.—Pendant toute l'année la santé générale des sauvages a été bonne, et à l'exception d'une épidémie qui se rapprochait de l'esquinancie et qui a passé sur toutes les réserves au printemps, et les cas permanents de consommation et de scrofules, il y a eu très peu de maladie. Les enfants qui vont au pensionnat de Plume-Bleue sont vaccinés, mais les grandes personnes s'objectent toujours beaucoup à se laisser opérer eux ou leurs enfants. Il y a amélioration sensible dans l'hygiène et l'aspect des maisons.

Ressources et occupations.—Ces sauvages consacrent beaucoup de temps et de travail, aux époques voulues, à la culture du grain, mais sans grand succès. La dernière récolte a été très maigre; tout de même, ils n'ont pas été trop découragés pour faire une nouvelle tentative ce printemps, et, à venir jusqu'ici, la perspective est bonne. L'industrie principale où les sauvages peuvent puiser leur subsistance est l'élevage du bétail, et c'est à cette industrie que se porte surtout l'attention. En hiver, ils s'occupent à transporter du foin et à soigner leurs bestiaux. L'hiver dernier ils ont transporté environ 1,400 billots à la scierie; le tout a été scié dans le cours de juin, produisant environ 89,000 pieds de bois de planche et de pièces pour maisons.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes bâties en troncs d'arbres, avec couvertures en chaume recouvert de terre. Elles sont confortables en hiver; mais en été bien peu sont habitées, vu que pour les sauvages il est plus salubre de vivre sous la tente que dans des maisons quand il fait chaud.

Bétail.—Les bestiaux de la réserve sont toujours en bon état et le nombre s'accroît constamment. On en compte environ 480 têtes.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien munis de chariots, de faucheuses et de râteliers, dont la majeure partie a été achetée à même le prix du bœuf qu'ils ont vendu au ministère; le tout est en bon état.

Enseignement.—L'école située dans la partie de la réserve qui se trouve sur le Lac-à-la-Selle, est sous les auspices de l'Église méthodiste, et a été dirigée avec un succès ordinaire jusqu'au commencement de mai; mais à cette date l'école a été fermée à cause du départ de l'instituteur, qui remplissait les fonctions de missionnaire, mais elle sera bientôt ouverte à la nomination d'un nouvel instituteur.

Sur la partie de la réserve qu'habite la peuplade de Plume-Bleue se trouve une mission catholique qui y a sous ses auspices un pensionnat dirigé avec succès. Les élèves de cette institution apprennent rapidement à parler l'anglais et font sous d'autres rapports des progrès satisfaisants. Vingt-cinq enfants des peuplades du Lac-à-la-Selle et de Plume-Bleue fréquentent cette école; en sus, quatre sont élèves à l'école d'industrie de Daim-Rouge.

Religion.—Les sauvages de la peuplade du Lac-à-la-Selle sont méthodistes et catholiques, les premiers étant de beaucoup plus nombreux. Les sauvages de la peuplade de Plume-Bleue sont quasi tous catholiques; ils suivent les offices de la mission, où on est à construire une nouvelle église.

Traits caractéristique et progrès.—On peut dire que quelques-uns de ces sauvages sont industriels, mais le plus grand nombre n'ont pas cette prédisposition; tout de même on peut dire que les peuplades progressent. Mistah John et Moses, de la bande du Lac-à-la-Selle se sont acheté chacun un chariot durant l'année, et dans la bande de Plume-Bleue, Joseph Tête-de-Chien s'est acheté un chariot et Wahpiiniou et Corbeau-Rouge chacun un râtelier automatique.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DU LAC DU POISSON-BLANC, N° 128.

Réserve.—Cette réserve est située au nord du lac à la Selle, dans les townships 61 et 62, rangs 12 et 13, à l'ouest du 4^e méridien. La superficie est de 11,200 acres.

Topographie.—La majeure partie est onduleuse et boisée de peupliers et d'épinette. Dans certaines parties le sol est pierreux, mais lorsque le temps est propice on peut cultiver du grain avec succès. On rencontre plusieurs vastes marécages à foin qui, cependant, ne rapportent pas autant qu'autrefois.

Tribu.—Les sauvages qui habitent cette réserve appartiennent à la tribu des Cris. Pakane, ou James Seenum, chef des trois peuplades, du Lac-à-la-Selle, de Plume-Bleue et du Lac-au-Poisson-Blanc, habite cette réserve.

Population.—Les sauvages de cette réserve sont au nombre de 322, dont 76 hommes, 105 femmes et 141 enfants.

Santé et hygiène.—Sauf une légère épidémie se rapprochant de l'esquinancie et qui a passé sur toutes les réserves, et des malades atteints de consommation et de scrofules, il y a eu très peu de maladie cette année, et la santé de la peuplade s'améliore généralement. La plupart des maisons sont propres et bien tenues.

Ressources et occupations.—Les sauvages consacrent du temps et du travail à la culture du grain, et cela avec plus de succès qu'aux réserves du Lac-à-la-Selle et de Plume-Bleue. La dernière moisson de blé a rapporté environ 170 sacs de farine, le grain ayant été moulu au moulin à farine de cette réserve. Toutefois on doit tenir l'éleve du bétail pour la principale ressource de ces sauvages; le pays est très propre à cette industrie, et jusqu'ici leur travail a été couronné de succès. En général il se prend une bonne quantité de poisson au lac du Bon-Poisson et au lac au Poisson-Blanc, pour l'hiver, mais l'hiver dernier il s'est pris peu de poisson parce que les lacs ont gelé plus tôt que d'habitude, et les sauvages ont dû abandonner la pêche.

Bâtiments.—Les maisons sont construites en troncs d'arbres avec couvertures en chaume et bousillées. Comme dans les autres réserves, elles ne sont habitées qu'en hiver, et tous les automnes elles sont bousillées à neuf et nettoyées. Il s'est construit quatre nouvelles maisons, dont une est particulièrement bonne, munie d'une couverture en bardeau.

Bétail.—Les bestiaux sont en bon état et ils augmentent en nombre; on en compte aujourd'hui environ 460 têtes.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont aussi bien pourvus de faucheuses, de râteaux automatiques et de chariots, qu'ils ont en grande partie achetés à même les deniers que leur a rapportés le bœuf vendu au ministère. Un sauvage a acheté une moissonneuse qui sert à couper quasi tout le grain de la réserve. Tous ces instruments sont bien entretenus.

Enseignement.—Deux écoles sont soutenues dans cette réserve, l'une au Lac-du-Bon-Poisson, vers l'extrémité méridionale et l'autre tout près de l'église de la mission méthodiste, à l'extrémité septentrionale de la réserve. Il se fait un bon travail à ces deux écoles, particulièrement à l'école du Lac-du-Bon-Poisson. Il se fait de très satisfaisants progrès. Les deux écoles sont sous les auspices de l'Eglise méthodiste. Cette réserve compte quinze enfants à l'école d'industrie de Daim-Rouge et onze au pensionnat de la réserve de Plume-Bleue.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont méthodistes. Le rév. A. B. Glass est le missionnaire résidant. Il célèbre régulièrement des offices. M. Vincent Smith, instituteur à l'école du Lac-du-Bon-Poisson, prête son concours. Deux prédicants indigènes, John Hunter et Nathaniel Leg, tous deux membres de la bande, travaillent avec zèle pour l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'un caractère très indépendant; ils sont très difficiles à conduire, mais il n'y a pas de doute qu'ils sont progressifs. Leurs bestiaux accroient en nombre, et bon nombre ont en propre des instruments aratoires, tels que chariots, faucheuses et râteaux. Au cours de l'année dernière, Peter Shirt a acheté une moissonneuse, Joseph Makoukis et Peter Blood chacun un chariot, et Arthur Steinhauer une faucheuse.

Moulin à farine.—En sus des 170 sacs de farine qui, comme je l'ai dit, sont sortis du moulin, à peu près une quantité égale a été moulue pour les colons; en paiement de ce travail on a reçu environ 100 boisseaux de blé qui ont été distribués aux sauvages pour les semailles du printemps. La qualité de cette farine était excellente, et les étrangers qui ont apporté leur blé au moulin se sont déclarés très satisfaits de ce qu'ils ont eu.

Scierie.—Au mois d'avril environ 1,400 billots ont été sciés à la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, produisant environ 71,000 pieds de planche et de pièces de bois pour maisons. Les semences terminées, la scierie a été transportée à la réserve du Lac-à-la-Selle, et au cours du mois de juin 14,000 billots qui avaient été transportés par les sauvages du Lac-à-la-Selle et de Plume-Bleue ont été sciés, produisant environ 89,000 pieds de planche et de pièces de bois pour maisons. Les droits prélevés dans les deux localités se sont élevés à environ 39,500 pieds.

Le bois qu'on a reçu à titre de droit de péage sera utilisé pour les bâtiments de l'Etat. L'on est à construire une nouvelle écurie sur la ferme de la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, ainsi qu'un bureau pour le cultivateur.

L'on a terminé le barrage jeté dans le creek, pas bien loin de la ferme du Lac-au-Poisson-Blanc, et il atteint le but qu'on s'était proposé, à savoir, d'inonder une certaine étendue de terre à foin qui manquait d'humidité. Il sert aussi de pont pour traverser le creek.

BANDE DU LAC-LA-BICHE, N° 129.

Cette bande se compose de 18 personnes: 4 hommes, 8 femmes et 6 enfants. Ce sont tous des métis qui vivent du roulage et de la chasse qu'ils font; ils ne reçoivent pas du ministère d'autres secours que l'argent qu'ils touchent en vertu du traité.

BANDE DE CHIPPEWYAN, N° 130.

Cette bande se compose de 15 hommes, 17 femmes et 34 enfants, en tout 66 âmes. A part des deniers qu'ils touchent en vertu du traité, ils ne reçoivent pas d'autre aide du ministère qu'un peu d'aliments et de ficelle qu'on leur distribue lorsqu'on leur remet l'argent du traité. Ils vivent entièrement de chasse et de pêche et habitent les environs du lac du Cœur, à environ 30 milles au nord-est du lac la Biche.

BANDE DU LAC-AU-CASTOR, N° 131.

Cette bande compte 109 âmes, dont 23 hommes, 37 femmes et 49 enfants. Ils reçoivent très peu d'aide du ministère, en sus de ce qu'on leur donne lors de la distribution faite en vertu du traité. Ils vivent dans les environs du lac au Castor, faisant la chasse et la pêche. Les lacs des environs abondent en poisson, mais l'hiver dernier ils n'en ont pas pris autant que d'habitude, le froid étant survenu de bonne heure. Trois enfants de cette peuplade sont au pensionnat de la réserve de Plume-Bleue.

Tempérance et moralité.—Comme ils sont éloignés de tout village, les sauvages confiés à ma surveillance ne sont pas beaucoup exposés à la tentative de boire, et je ne sache pas qu'il y en ait un qui, à cet égard, ait commis des excès durant toute l'année. Toutefois, ils ne sont pas exempts d'immoralité.

Généralement parlant, l'état des sauvages s'améliore, et ils arrivent, bien que lentement, au point où un bon nombre pourront se suffire à eux-mêmes.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCES DES SARClS.

CALGARY, 26 septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit pour l'exercice clos le 30 juin 1899, ainsi qu'un relevé statistique et un inventaire de tous les biens de l'Etat confiés à mes soins.

Réserve.—La réserve des Sarcis comprend le township 23, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 5e méridien initial, et sa superficie est de 108 milles, soit 69,120 acres. Le siège principal de l'agence se trouve à la Coulée-au-Poisson, à environ neuf milles au sud-ouest de Calgary.

Topographie.—Généralement parlant, le sol se compose d'une marne noire reposant sous un sous-sol d'argile; la terre est onduleuse et bien boisée à l'extrémité occidentale de la réserve, où l'on trouve de l'épinette, du peuplier, etc.

Le pays est particulièrement propre à l'élevage du bétail, et quelques-uns des sauvages obtiennent un certain succès dans cette industrie, et gagnent en aisance; d'autres se cramponnent à leurs vieilles habitudes et sont plus portés à mener une vie nomade qu'à se fixer sur leur réserve. La rivière au Coude et la coulée au Poisson, en sus d'autres cours d'eau plus faibles, touchent à la réserve sur différents points. On rencontre de nombreuses prairies à foin et les sauvages, font de grandes provisions pour vendre et pour leur propre usage. Les terres à foin dont on n'a pas besoin sont affermées aux "ranchers" chaque année, à raison de 50 centins par tonne de foin en meule. Cet argent est ensuite déposé au crédit de la bande à Ottawa.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sarcis ou Castors.

Population.—La population se compose de 75 hommes, 94 femmes et de 44 enfants.

Santé et hygiène.—La mortalité a été plus forte cette année que l'an dernier, à cause surtout de la grippe, qui a beaucoup régné l'hiver dernier. Les mesures ordinaires d'hygiène ont été appliquées, tel que l'entretien avec propreté des maisons et de leurs environs, et l'isolement, quand on a pu le faire, de ceux qui étaient atteints de maladies infectueuses. Bon nombre de sauvages souffrent de mal d'yeux, et quelques-uns des vigoureux travailleurs sont aujourd'hui incapables de faire quoi que ce soit à cause de cette maladie. On leur fournit des médicaments, mais ils ne font que soulager momentanément leurs souffrances.

Ressources et occupations.—La plupart de ceux qui sont en état de travailler font de la culture mixte. Ils portent davantage chaque année plus d'attention à l'élevage du bétail. Les moissons ont été couronnées de succès l'année dernière, et les sauvages, après avoir acquitté les frais encourus pour la ficelle à lier, le battage, etc., avoir mis de côté le semence de l'année prochaine, ont eu une jolie petite somme de reste pour acheter du thé, du tabac et des vêtements. Outre cela, Jim Grosse-Plume, Une-Tache et Gros-Corbeau ont pu s'acheter chacun une faucheuse à l'aide du bœuf qu'ils avaient élevé et du grain qu'ils avaient cultivé sur la réserve.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—De ce chef on remarque partout du progrès et les sauvages gagnent en aisance. Quelques-uns ont aujourd'hui des maisons très confortables et elles sont mieux garnies en fait de poêles de cuisine, de buffets, de tables, de chaises, de couchettes, etc., etc.

Enseignement.—Il y a dans cette réserve un pensionnat sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Presque tous les enfants d'âge voulu la fréquentent. L'église touche du ministère \$72 par enfant pour leur entretien, leur éducation, etc.

63 VICTORIA, A. 1900

Aux petites filles on enseigne à coudre, à tricoter, à faire la cuisine, à blanchir le linge et à faire les autres ouvrages domestiques, et cela en sus de leurs classes.

Religion.—Il y a régulièrement des offices dans l'église anglicane pour les élèves et les sauvages. Cette église se trouve tout près du pensionnat.

Vingt-trois sauvages sont, dit-on, anglicans. L'église catholique en compte sept et les autres 183 sont païens.

Je ne puis dire que ces sauvages manifestent extérieurement en matière de religion plus que l'intérêt ordinaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Sauf quelques exceptions, ces sauvages sont naturellement indolents et indifférents. Les industriels exigent une surveillance constante, sans cela ils retomberaient dans leur état primitif. Plusieurs ont fait de bons progrès au cours de l'année dernière, et s'ils continuent ils devront dans peu de temps atteindre un état indépendant.

Tempérance et moralité.—Durant l'année huit sauvages ont été condamnés pour ivresse, un pour aliénation mentale et deux pour avoir menacé la vie d'un colon dans le voisinage de la réserve.

Un colon demeurant dans le voisinage de la réserve a été condamné à une amende de \$50 pour avoir fourni des spiritueux à un sauvage, et un métis de Calgary a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés pour le même délit.

Ces sauvages ont une faiblesse particulière pour les boissons enivrantes, et la peur qu'ils ont de la prison et de la police à cheval du Nord-Ouest contribue beaucoup à les tenir sobres. Je remercie ici le détachement de police de Calgary pour son précieux concours à diverses époques.

Observations générales.—Je ferai remarquer que nombre d'Américains et d'Européens ont visité la réserve durant l'année, quelques-uns par simple curiosité pour voir les sauvages et quels progrès ils font comme cultivateurs, et d'autres pour se procurer des souvenirs et des articles de curiosité. Règle générale les sauvages sont heureux de les recevoir, particulièrement lorsqu'un bénéfice matériel est au bout du compte.

En terminant ce rapport, je suis heureux de rendre témoignage au concours pressé que m'a donné mon personnel.

J'ai, etc.,

A. J. McNEILL,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
RÉSERVE DES ASSINIBOINES,
MORLEY, 25 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi qu'un relevé statistique et un inventaire des biens de l'Etat confiés à mes soins pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière à l'Arc, à quelques 40 milles à l'ouest de Calgary.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse la réserve, et la station de Morley est à un demi-mille des bâtiments de l'agence. Sa superficie est 67,720 acres, dont près d'un tiers est boisé d'une belle forêt.

Topographie.—Toute la réserve se compose d'un pays onduleux, arrosé par les rivières à l'Arc et Kannawaskis. Le sol se compose d'une marne légère, bien que

DOC. DE LA SESSION No 14

pierreux à certains endroits. Les principaux bois sont l'épinette, le sapin et le peuplier. On n'a pas encore découvert de minéraux de quelque valeur dans la réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Assiniboines, branche de la tribu des Sioux.

Ressources.—Les principales ressources de cette tribu sont l'élevage des bestiaux, la pêche et l'abattage du bois.

Statistique vitale.—La population est de 594 âmes, soit un accroissement de 13 sur l'année précédente.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande est bonne, les naissances étant de beaucoup plus nombreuses que les décès.

Bétail.—Les sauvages commencent à prendre plus d'intérêt à leurs bestiaux pour ce qui est de la nourriture et des étables. Les veaux ont été séparés des vaches l'hiver dernier et nourris au foin ; ils ont passé l'hiver en bien meilleur état. Le troupeau s'est accru de neuf nouveaux taureaux courtes-cornes, les vieux ayant été expédiés.

Bâtiments.—Il s'est construit quelques maisons et un bon nombre ont subi des améliorations. La tenue des maisons a progressé sous tous rapports.

Enseignement.—La plupart des enfants sont à l'orphelinat McDougall, qui est maintenant au complet et qui, sous l'administration du directeur M. J. W. Niddrie, donne satisfaction générale.

Les écoles ordinaires sont fermées à cause du manque d'assiduité des enfants.

Religion et moralité.—Les sauvages sont tous méthodistes et sous la direction spirituelle du révérend R. B. Steinhauer, B.A., qui préside aux offices bien suivis par les indigènes.

Comme aucun acte d'intempérance n'a été porté à ma connaissance durant l'année, on peut dire en toute sûreté que ces sauvages sont meilleurs que la moyenne.

Observations générales.—Les clôtures dans les environs de l'habitation de l'agence ont été toutes reconstruites, et on a terminé, en sus, environ un mille et demi de clôture neuve. Cet ouvrage a été exécuté par les sauvages ainsi que les autres travaux dont j'ai parlé. L'abattoir et le poste des rations ont été réparés, et on a rebâti à neuf les anciens 'corrals' et la passerelle qui avaient été démolis. L'on est à construire, tout près des bureaux de l'agence, un grand hangar avec cour munie de corrals pour abriter les bestiaux durant l'hiver ; l'emplacement est très bien situé pour cela, on y trouve amplement tous les moyens d'abris et de l'eau courante en quantité toute l'année.

Je dirai, en terminant, que les plus grandes difficultés que je rencontre ne viennent pas des sauvages, mais bien de l'intervention officieuse d'étrangers qui semblent plus nombreux que d'habitude dans cette région.

J'ai, etc.,

E. J. BANGS,
Directeur d'agriculture préposé.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE,
Côté, 30 août 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel qui suit sur mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—Il y a trois réserves dans cette agence, celle de Côté, n° 64; celle de La-Clef, n° 65; celle de Kissikouse, n° 66; et en sus, une réserve de pêche à l'embouchure de la rivière Plate, au lac Winnipegosis, où habite une partie de la bande de La-Clef.

Topographie.—La réserve de Côté est située sur la rive est de la rivière Assiniboine, tout près des montagnes aux Canards, et sa superficie est de 36,116 acres. La réserve de La-Clef se trouve sur la rivière Assiniboine, à 16 milles du siège principal de l'agence, dans une direction nord-ouest, et sa superficie est de 19,560 acres. La réserve de Kissikouse est voisine de celle de Côté, sur la rivière Assiniboine, et sa superficie est de 18,302 acres.

Le sol de la réserve de Côté est très riche, composé d'une grosse argile dans laquelle les grains sont lents à mûrir, et vu le voisinage des montagnes aux Canards, la région est exposée aux gelées d'été. Dans les réserves de La-Clef et de Kissikouse le sol est très léger à certains endroits; on rencontre dans le pays des marais, des creeks et beaucoup de broussailles. Les terres à foin de ces réserves ne suffiront pas, si l'on doit avoir un nombre de bestiaux beaucoup plus considérable.

Statistique vitale.—Voici quelle est la population des différentes réserves: dans la peuplade de Côté, on compte 65 hommes, 67 femmes, 64 petits garçons et 62 petites filles; dans celle de La-Clef, 48 hommes, 60 femmes, 56 petits garçons et 68 petites filles; dans celle de Kissikouse 38 hommes, 53 femmes, 37 petits garçons et 32 petites filles; ce qui fait un total de 647 âmes. Sur ce nombre 164 sauvages de la peuplade de La-Clef habitent la réserve de la Rivière-Plate. Au cours de l'année il y a eu 32 naissances et 30 décès.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages a été relativement bonne durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie. Il existe toutefois, bon nombre de cas de scrofules chroniques, et on ne peut que soulager le mal sans cependant le guérir. L'on garde au bureau une quantité considérable de médicaments. Le Dr Cash, le médecin officiel, laisse pour ces malades des ordonnances qu'on remplit au besoin. Toutes les précautions d'hygiène sont prises, comme la vaccination, le nettoyage des alentours des maisons, la destruction des déchets, ainsi que le blanchissage à la chaux de l'intérieur et de l'extérieur des maisons.

Ressources et occupations.—La position générale des réserves ne convenant pas à la culture du grain, les sauvages s'occupent principalement d'élever des bestiaux, des moutons et des chevaux. A la réserve de Côté ils ont 456 bestiaux, 122 moutons et 97 chevaux; la peuplade de La-Clef compte 226 bestiaux, 6 moutons et 43 chevaux; celle de Kissikouse compte 227 bestiaux, 21 moutons et 51 chevaux; total 909 bestiaux, 149 moutons et 191 chevaux, soit un grand total de 1,249 animaux, représentant une valeur en espèces de \$29,795, et la question du fourrage à trouver pour ces animaux est une cause de beaucoup d'inquiétude dans les saisons défavorables. Au cours de l'année les sauvages ont vendu 90 têtes de bétail, ce pourquoi ils ont touché \$3,770.45. Ils ont aussi abattu pour leur propre consommation 57 têtes, représentant une valeur en espèce de \$1,425, ce qui fait un total de \$5,195.45 provenant de ce chef. Sur cette somme ils ont payé à compte de faucheuses, de râtaux et de chariots la somme de \$872.10. En sus de cette somme, les sauvages ont gagné

DOC. DE LA SESSION No 14

à la chasse, à la pêche et à d'autres industries, en y comprenant la valeur estimative de la viande et du poisson pour la consommation, la somme de \$12,311.45, ce qui fait un grand total de \$18,106.90.

Enseignement.—Il y a, sur la réserve de Côté, un pensionnat sous la direction de la mission presbytérienne et où la présence moyenne est de 30 enfants ; à la réserve La-Clef il y a un externat où l'on compte 8 enfants ; à la Rivière-Plate un externat où il y a 18 élèves ; à la réserve de Kissikouse il y a un externat où l'on compte 6 enfants. Il y a aussi 13 enfants de la réserve de Côté à l'école d'industrie de Régina. D'anciens élèves qui ont été gradués dans cette institution sont retournés vivre chez leurs parents, qu'ils élèvent à leur manière de vivre. Ces élèves ont reçu un peu d'aide sous forme d'animaux à titre de prêt, mais il s'écoulera naturellement quelque temps avant qu'ils puissent se pourvoir des instrumens aratoires nécessaires.

Religion.—Bon nombre des sauvages de la peuplade de Côté sont presbytériens. Ils ont, en outre de la réserve, une église qui est bien fréquentée. La peuplade a ici une église et une autre à la Rivière-Plate ; toutes deux sont sous la direction de la mission anglicane. La peuplade de Kissikouse a aussi une église sous les auspices de la mission catholique.

Les sauvages qui sont païens vont probablement demeurer ainsi, vu que la question du choix doit leur sembler difficile à résoudre vu la variété qui leur est offerte. Ceci leur laisse trois cordes à leur arc, et ils ne sont pas lents à profiter de la charité des différentes dénominations.

Traits caractéristiques et progrès.—Nous avons ici des sauvages de toutes les catégories et il est difficile d'établir une moyenne. Quelques-uns réussissent très bien et se font peu à peu un bon troupeau de bestiaux, de moutons et de quelques chevaux utiles, de même qu'ils se pourvoient graduellement de faucheuses, de râtaux, de chariots et d'autres instrumens aratoires indispensables. Ils achètent ces articles à l'aide de l'argent provenant de leurs bestiaux, et il faut encore les aider de temps à autre en leur donnant des aliments. Lorsqu'ils auront sous la main tout ce qu'il faut, ils pourront se passer de ces secours.

D'un autre côté nous avons encore le sauvage qui, de temps à autre, habite la réserve et qui, de temps autre, fait la chasse. Ce sauvage a ordinairement trois ou quatre têtes de bétail, et ne semble jamais en vouloir davantage ou pouvoir en avoir plus. Il sème un peu de pommes de terre au printemps et les laisse se tirer d'affaire le mieux qu'elles le peuvent jusqu'à son retour lors de la fenaison. De plus nous avons quelques types de sauvages de la vieille école qui remettent toujours sur le tapis l'exécution des conditions du traité de la part de l'Etat, et qui ignorent leurs propres obligations. Mais le temps apporte peu à peu, mais lentement, un changement à tout ceci, et il n'y a pas de doute que d'ici à quelques années les sauvages, sauf les indigents véritables, pourront se tirer d'affaire sans exiger des secours en vivres, et cela à l'aide uniquement d'une surveillance suivie. On doit se rappeler que ces sauvages se sont soumis à l'influence de la civilisation que depuis peu de temps, si on les compare aux sauvages des vieilles provinces, et la comparaison, en tenant compte de tout, est je crois en faveur de nos sauvages.

Les sauvages d'ici se trouvent dans une position très désavantageuse, n'étant pas près d'une colonie ou d'un village où ils pourraient vendre du foin ou du bois. Telles que sont les choses aujourd'hui, Yorktown est le village le plus rapproché, il est à 60 milles. Je dirai, comme exemple, qu'un sauvage qui demeure près d'un village sur le chemin de fer, peut aller y porter une charge de foin et en revenir avec six sacs de farine.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance que d'un seul cas où un sauvage ait eu de la boisson enivrante ; je veux parler de W^m Fiddler, qui a été condamné pour ivresse et conduite tapageuse à Yorktown ; mais faute de preuve, l'individu qui avait fourni la boisson n'a pas été condamné. Je puis dire qu'en général les principes de tempérance et de moralité sont assez bien observés.

J'ai, etc.,

W. E. JONES,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

ASSINIBOIA—AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE,

KUTAWA, 20 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel qui suit sur mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Réserves.—On compte aujourd'hui sept réserves dans cette agence, savoir : la réserve de Muscowequan, n° 85, Sauteux ; celle de George Gordon, n° 86, de l'Etoile-du-Jour, n° 87, du Pauvre Homme, n° 88, tous Cris ; la bande de Plume-Jaune, n° 89 et 90, Sauteux. Il y a aussi une faible partie de cette dernière bande, appelée la famille Kinistino, à laquelle on a donné une petite réserve qu'elle habite depuis cinquante ans.

Situation.—Les réserves qui se trouvent dans le voisinage immédiat de l'agence sont situées dans les townships 26 à 29 et rangs 14 à 17 ; tandis que les sauvages de la peuplade de Plume-Jaune, qui vivent à cent milles au nord de l'agence, ont trois réserves, connues sous le nom de Lac-aux-Noix et de Lac-à-la-Pêche, qui se trouvent dans les townships 33, 38 et 39, rangs 12 et 13, et une petite réserve pour la famille Kinistino, de 15 milles carrés, dans les townships 41 et 42, rang 15, le tout à l'ouest du 2° méridien initial. L'agence elle-même est située sur la section 16, rang 16, township 28, le long de l'ancien chemin principal qui conduit à Prince-Albert et qui était autrefois une voie de communication très fréquentée, mais qui depuis la construction du chemin de fer du Lac-Long a été envahi par l'herbe et abandonné. Les réserves de Gordon et de Muscowequan sont situées dans les petites Buttes-de-Tondre ; les réserves d'Etoile-du-Jour et du Pauvre-Homme se trouvent dans les grandes Buttes-de-Tondre.

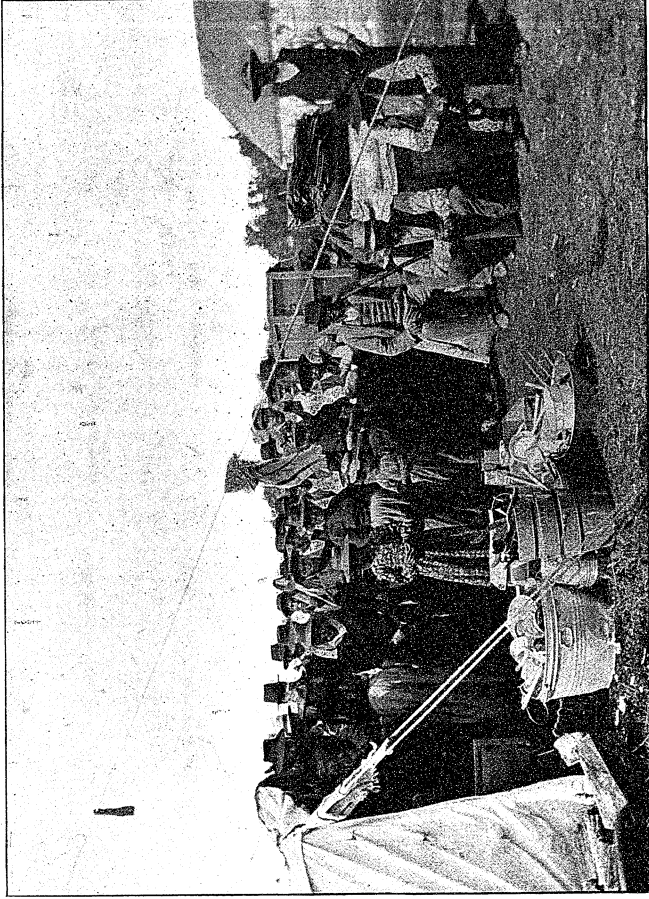
Le siège principal de l'agence est à environ 60 milles de Fort-Qu'Appelle et à environ 75 de la station de Qu'Appelle et de Régina.

Superficie et topographie.—La superficie totale des sept réserves est de 122,986 acres. Environ 32,000 acres de cette superficie sont boisées de jeunes tilleuls et parsemés de menus bouquets d'arbres. Notre rivière la plus rapprochée est la rivière Qu'Appelle, à 50 milles au plus proche. On rencontre dans les réserves de nombreux étangs et petits lacs. Le lac aux Noix et le lac à la Pêche sont les seuls qui renferment du poisson.

Population.—Voici qu'elle était la population des différentes réserves lors de la distribution des annuités en 1898. Pour la peuplade de Muscowequan, 34 hommes, 45 femmes et 71 enfants ; pour celle de Gordon, 49 hommes, 42 femmes et 67 enfants ; pour celle d'Etoile-du-Jour, 22 hommes, 22 femmes et 37 enfants ; pour celle de Pauvre-Homme, 32 hommes, 34 femmes et 48 enfants ; pour celle de Plume-Jaune, 101 hommes, 122 femmes et 137 enfants, soit un total de 238 hommes, 265 femmes et 360 enfants, ce qui fait un grand total de 863 âmes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages, cette année, a été aussi bonne qu'elle l'a été dans le passé, mais l'on ne peut guère s'attendre à les voir jouir d'une santé robuste par leur façon de vivre, car un jour c'est fête et bonance et le lendemain jeûne forcé ; portant avec cela les mêmes vêtements, qu'ils soient humides ou secs.

Une absence absolue de prévoyance pour pourvoir aux mauvais jours fait qu'il leur est quasi impossible de prendre les précautions mêmes ordinaires pour conserver leur santé. Les scrofules et la consommation font lentement, mais sûrement leur œuvre pour ce qui est de la solution de l'avenir problématique de la race indigène. L'on ne peut vivre plusieurs années parmi eux sans remarquer avec peine les petites familles d'enfants malades, dont un bon nombre succombent à ces terribles maladies



APRÈS LA DISTRIBUTION ANNUELLE DES RENTES, À LA TENTE DU TRAITEUR,
RÉSERVE DU LAC MANITOBA [176]

DOC. DE LA SESSION No 14

avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans, et avec les moyens que nous avons actuellement à notre disposition, nous ne pouvons faire que très peu pour enrayer le mal. Un détail particulier que j'ai remarqué dans les scrofules, c'est que chez la femme, la maladie disparaît dès que la grossesse commence, pour renaître chez les enfants. Il existe à environ quarante milles du siège principal de l'agence un lac dont les eaux ont un heureux effet étonnant sur ceux qui sont atteints de scrofules, et bien que les sauvages le sachent très bien, ils attribuent la vertu de l'eau à l'esprit qui l'habite, disent-ils, vu qu'elle sort en bouillonnant d'une source, et il s'en suit que nous pouvons rarement leur faire comprendre d'y rester assez longtemps pour en retirer quelque bien permanent. J'ai l'intention de me procurer de l'eau de ce lac et de faire analyser les cristaux qui se déposent au fond, car je crois qu'elle contient des propriétés qui valent la peine d'être connues. Toutes les précautions ordinaires d'hygiène sont prises, comme le nettoyage au printemps et la destruction des déchets par le feu, le blanchissage à la chaux, etc.; mais lorsque la famille vit dans une petite hutte en bois rond et à une seule pièce, il est difficile de faire une ventilation convenable, bien que les âtres y contribuent considérablement. La ventilation hygiénique n'est pour le sauvage qu'une folie des blancs, et conséquemment très difficile à mettre en vigueur. Présentement tous les sauvages vivent sous tente, et, comme ils lèvent souvent le camp, ils se trouvent toujours sur un terrain frais et propre. Il est certain qu'ils semblent jouir d'une meilleure santé quand ils vivent sous tente, et après un long hiver passé dans leurs huttes, le changement rapide qui s'opère dans leur santé après leur installation dans les tentes au printemps est très sensible. L'homme à la médecine du vieux temps obtient un malade de temps à autre, mais sa médecine consiste aujourd'hui en herbes, racines, etc., mais les anciens tours de passe-passe, les charmes, l'appel aux esprits, et autres folies des premiers temps, sont usés et partis avec le bison.

Ressources et occupations.—L'élevage du bétail est probablement ce qu'il y a de plus sûr à faire à l'avenir dans cette région. C'est aujourd'hui la plus forte source de bénéfices dans toutes les réserves de l'agence, à l'exception de celle du lac aux Noix. Il s'est opéré un grand changement chez nos sauvages depuis les deux dernières années; aujourd'hui ils ne comptent plus que sur leurs bestiaux pour s'acheter des instruments aratoires, des chariots, des chevaux de trait, etc., et la majeure partie de leurs provisions de bouche et de leurs vêtements pour l'hiver. On n'a pas de difficulté à leur faire conserver les génisses quand les bouvillons sont vendus, comme c'était le cas il y a quelques années. Sous plusieurs rapports ils font preuve d'une plus grande aptitude dans le soin de leurs animaux, bien qu'il leur reste encore beaucoup à apprendre quant aux soins à donner aux jeunes bestiaux et aux vaches, quand il s'agit de ne pas les laisser au mauvais temps; un veau ne leur représente pas grand'chose, une vache non plus, vu qu'ils ne peuvent les mettre à profit avant des années. Je me suis souvent demandé pourquoi c'était quasi impossible d'amener un sauvage à prendre soin d'un animal malade; mais l'hiver dernier, en réponse aux remontrances que je lui faisais pour les mauvais soins d'un animal malade, un sauvage s'est défendu en disant qu'il ne voulait pas s'ingérer dans l'œuvre des esprits, et m'expliqua que l'animal était possédé d'un mauvais esprit qui, si on lui donnait champ libre, s'apaiserait, mais que si on le gênait et qu'on mît fin à son œuvre de maladie, l'esprit s'emparerait de lui. J'écris tout simplement ceci pour faire voir une des difficultés qu'un agent a à surmonter.

Nous avons eu le printemps dernier des veaux en bon nombre dans les réserves de Gordon, de Pauvre-Homme et de l'Étoile-du-Jour; mais il n'en a pas été ainsi dans la réserve de Muscowequan, parce que les taureaux étaient impotents. Les taureaux qu'on a envoyés viennent de l'Ontario, et comme ils ne sont pas acclimatés ils ne peuvent subir le changement subit et rester propres à servir. Depuis trois ans nous avons été affligés d'une peste de mouches de sable, de mouches noires, de mouches grises et de moustiques, qui a été très fatale pour nos taureaux, car sur les huit venus de l'Ontario au cours des trois dernières années, trois sont morts quelques jours après leur arrivée à cause des mouches, et les autres n'ont pas encore repris leur ancienne vigueur. Les taureaux semblent beaucoup plus sensibles aux mouches que les autres bestiaux; il peut se faire que le taureau de l'est ayant été élevé à l'écurie est naturellement mou, et je sais qu'il y en a qu'on ne peut faire approcher d'une colonne de fumée.

Bon nombre de bestiaux, propriété de marchands d'animaux, ont passé l'hiver sous les soins des sauvages, à raison de \$4 par tête, et l'on dit qu'ils ont été mieux soignés que les bestiaux sous les soins des ranchers. Nous avons eu un hiver extrêmement long, la terre étant restée couverte de neige durant sept mois, et nous avons été très heureux d'avoir assez de foin jusqu'au bout. Toutefois notre bétail a passé l'hiver en parfait état, mais entre la fonte de la neige et le moment où l'herbe s'est trouvée bonne à manger, bon nombre de bestiaux ont beaucoup maigri.

Dans les réserves de Gordon et de Pauvre-Homme nous avons eu de très bonnes récoltes de blé et d'avoine, mais comme les sauvages sont très éloignés d'un marché, ils n'en retirent pas les bénéfices qu'ils en toucheraient s'ils en avaient un tout près ou même un moulin à farine à eux. Dès que notre moisson de l'été dernier fut prête à battre, nous constatâmes qu'il était impossible de nous procurer une batteuse à temps pour sauver le grain du mauvais temps, de sorte que je proposai aux sauvages d'en acheter une d'occasion dans les environs. C'est ce qu'ils convinrent immédiatement de faire; ils achetèrent et payèrent eux-mêmes la batteuse, et ils firent eux-mêmes tout leur battage avec succès.

Dans les réserves d'Etoile-du-Jour et de Muscowequan il se fait très peu de jardinage et de culture de grain à cause de la gelée. L'on en a fait l'essai pendant plusieurs années, mais sans succès, et l'on a décidé d'abandonner complètement la culture du grain.

Les sauvages ont très peu d'occasions de gagner de l'argent ici. A peu près le seul qu'ils peuvent gagner c'est ce qu'ils touchent pour le transport des vivres de l'Etat, car tout le travail qu'ils font pour les traiteurs, soit à titre de roulage ou pour le foin et le bois qu'ils leur fournissent, tout cela se fait toujours à titre d'échange, et le peu de foin et de bois nécessaire pour l'agence est toujours acquitté en rations prises à même les vivres de l'Etat. Les vendeurs leur font naturellement gagner quelque argent à tanner les peaux, à cueillir des fruits sauvages, à faire des objets en rassade, à couper des troncs d'arbres et des perches, à construire des bâtiments en troncs d'arbres, à garder des troupeaux, etc. Les sauvages du Lac-aux-Noix peuvent encore gagner leur vie à la chasse, et au cours de l'hiver dernier ils ont pris pour environ \$10,000 de fourrure, et c'est à mon avis une basse estimation.

Bâtiments.—Toutes les maisons des réserves sont en troncs d'arbres, et quelques unes ont des couvertures en bardeaux et presque toutes ont des planchers. Il y a quelques maisons très bonnes dans la réserve de Gordon ainsi qu'à celle d'Etoile-du-Jour, mais dans les autres réserves l'ancienne hutte en troncs d'arbres prédomine encore, et comme les sauvages ne vont vivre dans ces huttes que forcés par les grands froids, rien ne les engage à les rendre confortables. Tous les méfis vivent dans leurs maisons toute l'année, et quelques-unes de ces habitations sont aussi confortables que possible. Les étables en troncs d'arbres ont, en été, une mine délabrée, parce que le bousillage en tombe; mais à l'automne, après avoir été bousillées à neuf, que les "corrals" sont reconstruits; et que tout est mis en bon ordre pour l'hiver, avec les meules de foin à la portée, elles ont tout à fait bonne mine, et réalisent le but auquel on les destine.

Animaux.—Ainsi que je l'ai déjà dit, tous les bestiaux ont très bien passé l'hiver, et sont présentement en magnifique état, bien que pas aussi gros que l'année dernière à cette époque; comme le printemps a retardé, l'herbe a été lente à pousser, puis vinrent les mouches, qui fatiguèrent les animaux au point qu'il leur était impossible de bien se nourrir, et je crains que la saison soit très avancée avant que les bouvillons puissent être expédiés. Ces mouches ont été cause de beaucoup d'ennui et d'inquiétude cet été; les sauvages n'entretiennent pas de feux convenables pour la fumée, et les bestiaux deviennent alors absolument effarés et s'en vont partout où ils peuvent sentir de la fumée, s'éloignant parfois à des milles de distance et ne se retrouvant que des mois après. Présentement je ne pense pas qu'il y ait un troupeau de bestiaux à cinquante milles à la ronde qui n'ait pas quelques animaux en fuite, chassés par les mouches. Il faut avoir subi leur atteinte pour savoir combien nombreuses et malignes peuvent être les moustiques et les mouches noires et de sable dans un été peu prospère. Cet été elles sont plus cuisantes et plus impitoyables que je ne les ai vues depuis dix-neuf ans.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les bestiaux de la réserve du lac à la Pêche étaient, ce printemps, en bien meilleur état que ceux des réserves près de l'agence, et il y a tout lieu de compter sur un bon accroissement à l'avenir. Les poneys des sauvages dans les réserves ne comptent guère, et sont tout au plus propres à monter, ou conduire une charrette ou un brancard.

Toutefois, j'ai réussi à mettre la main sur un assez bon étalon qui fait partie de mes attelages de route, et comme je puis donner ses services gratuitement aux sauvages, bon nombre en profitent pour leurs petites juments, et j'espère ainsi améliorer leurs chevaux. Bon nombre d'entre eux achètent avec l'argent de leurs bestiaux de meilleurs chevaux de trait, bien assez gros pour conduire leurs faucheuses, transporter le foin et faire le roulage ordinaire, et ils commencent à comprendre peu à peu que ce cheval exige de meilleurs soins et une meilleure nourriture que le 'cayouse' qu'ils avaient l'habitude de conduire. Il n'y a pas de doute que lorsque leurs troupeaux de bestiaux seront assez gros pour le permettre, ils achèteront de meilleurs chevaux encore, mais je leur conseille toujours de faire ces améliorations peu à peu.

Instruments aratoires.—On n'a plus de difficulté maintenant à amener les sauvages à acheter des instruments aratoires et des outils avec l'argent de leurs bestiaux à boucherie; un esprit de rivalité existe parmi eux pour savoir qui aura le meilleur outillage, et bon nombre, si on les laissait faire, dépenseraient tout leur argent à acheter ces instruments. Ils prennent bien mieux soin des articles acquis de cette façon que de ceux que le ministère leur fournissait antérieurement, et il est amusant de voir l'air important que prend un sauvage après avoir acheté un chariot, une faucheuse et un râteau; sa mine vous donne clairement l'impression que jamais il ne verra un autre jour de pauvreté.

Au cours de l'année ils se sont achetés 9 chariots, 4 faucheuses et râteaux, 1 semeuse, 1 batteuse, 1 manège, 1 broyeur et un certain nombre de harnais.

Enseignement.—L'école de la réserve d'Etoile-du-Jour se continue sous la direction de Mlle S. E. Smythe, institutrice, et on n'a pas eu de difficulté à maintenir une assiduité régulière à une bonne moyenne. A la réserve de Gordon il y a un grand pensionnat en pierre sous les auspices de l'Eglise anglicane et dont M. et Mme Mark Williams sont le directeur et la directrice. L'on arrive à avoir une bonne présence moyenne, les enfants sont heureux et contents, et rien d'étonnant à cela, car ils sont bien mieux soignés, nourris et vêtus qu'ils ne le seraient chez eux. Les progrès accomplis dans les études sont satisfaisants. Je voudrais dire, toutefois, qu'un obstacle s'offre à cette école, vu que M. Williams est obligé de remplir à la fois les fonctions de directeur et d'instituteur, et il ne lui est pas possible de faire honneur aux deux positions. L'intérieur de l'édifice, de même que ses environs, sont en tout temps entretenus avec une scrupuleuse propreté, et sont un digne exemple à suivre pour les enfants lorsque, sortis de l'institution, ils reviennent chez leurs parents. On a fait l'acquisition d'appareils pour le service des incendies, tels que pompe refoulante, réservoir, conduites, boyaux, etc., et l'on mettra le tout en place cet été. Il y a, en rapport avec l'école, un grand potager superbement entretenu, et les légumes qu'on y a récoltés l'automne dernier méritaient d'être exposés.

Près de la réserve de Muscovequan se trouve un grand pensionnat en pierre sous les auspices de l'Eglise catholique. Le nombre d'enfants qu'on y compte est toujours, au grand complet, le chiffre qu'autorise le ministère, et le directeur pourrait en avoir davantage si on le lui permettait. L'excellent enseignement que donne une religieuse, institutrice de profession, explique facilement les grands progrès accomplis par les élèves dans toutes les matières, y compris le chant. La directrice et les autres assistantes sont toutes religieuses, ce qui suffit pour rendre inutile tout commentaire sur la propreté scrupuleuse et l'ordre qui règnent à l'intérieur de l'institution. Le directeur, le rév. Père Perrault, est infatigable dans les efforts qu'il fait pour maintenir l'école à son haut degré d'efficacité.

Religion.—Dans mon expérience, j'ai rencontré très peu de sauvages dont l'intelligence fut suffisamment développée pour comprendre les croyances du christianisme, et chez les sauvages de cette agence je n'ai pas trouvé d'exceptions à cette règle. Les métis sont tous différents; ceux de la réserve de Gordon suivent, pour la plupart, les offices de l'Eglise anglicane, et ceux de la réserve de Muscovequan vont à l'église catholique. Quelques-uns comprennent parfaitement, sans doute, ce qu'ils font, mais

DOC. DE LA SESSION No 14

pour un bon nombre le sens en est vague, tout simplement à cause de la lourdeur de leur intelligence. L'éducation et les rapports avec les blancs feront bientôt disparaître la chose, sans doute. Ici on ne parle plus jamais de l'ancienne fête religieuse de la danse du soleil, de même qu'on est loin de voir autant de morceaux de papier imprimé ou d'étoffe suspendus dans les arbres comme offrandes aux esprits. Je ne pense pas un instant que les sauvages adultes acceptent jamais la religion chrétienne, mais je crois en vérité qu'un bon nombre perdent foi dans leurs anciennes croyances, et dans cinquante ans d'ici les quelques-uns qui resteront auront, sans doute, adopté la religion de leurs missionnaires, et n'auront plus qu'une vague idée des cérémonies religieuses de leurs ancêtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Le sauvage, si tant est qu'il ait quelque chose, a du caractère tout plein. D'après ma propre expérience, je puis dire qu'après quatorze ans d'observation suivie, j'en suis venu à la conclusion que plus j'étudie ce qui touche aux sauvages, plus je réalise combien peu l'on comprend leur caractère; et pourtant j'ai rencontré dans cette région même, des blancs qui n'ont vu les sauvages que de loin, et qui, dans leur idée, en connaissent beaucoup plus que moi sur les sauvages. Le caractère de la famille diffère chez les sauvages tout comme nous. Ainsi une famille dont plusieurs fils sont mariés se mettra résolument à élever du bétail et ne perdra jamais un animal; rarement ils s'approcheront du bureau de l'agence ou auront-ils besoin de secours, ils seront toujours bien vêtus; tandis que leur voisin, vivant à une courte distance de là, sera toujours à mendier des aliments et des vêtements; ses vaches et ses veaux mourront, quelle que soit la diligence de votre surveillance, et la seule idée qu'il a à garder des bestiaux c'est parce qu'un agent lui a dit il y a quinze ans que s'il gardait des bestiaux l'Etat lui donnerait une ration qu'il convoite, et cela seul. Un autre aura toujours du foin en abondance tandis que celui-là en manquera chaque année. Tel vient au bureau demander quelque chose en aussi peu de mots qu'un blanc, et tel autre fera un long discours à commencer de la date du traité. Quelques-uns comprendront nos plaisanteries, tandis que d'autres sortent l'air stupide. Mais il y a un trait de caractère qui chez eux est parfaitement développé, et c'est de jouer l'Etat dans tout ce qu'ils peuvent.

Les enfants sauvages, chez leurs parents, font ce qu'ils veulent; il s'en suit qu'ils grandissent avec un caractère autoritaire, entêté et facile à irriter. La plus grande difficulté que j'ai éprouvée dans mon contact avec les sauvages a été de maintenir mon caractère. Si quelqu'un peut faire cela et parler tranquillement et avec fermeté, il pourra généralement avoir le dessus sur les sauvages dans toute discussion qu'il pourra avoir. Chaque sauvage, à peu près, a une manière différente de parler à l'agent. Celui-ci entrera avec beaucoup de tapage et de bruit et vous lancera une bordée de mots tout d'une haleine pour vous en imposer et vous arracher quelque chose. Un autre arrivera avec une histoire de renard et tâchera de vous faire faire une admission dans l'intention de faire alors une demande toute différente de ce dont il parlait; tandis qu'un autre va venir vous parler sensément pendant deux heures de ses travaux de ferme et de ce qu'il se propose de faire ensuite, et finira par vous dire qu'il se mettrait immédiatement à cette besogne s'il avait seulement un morceau à se mettre sous la dent, et s'il réussit à obtenir, disons, pour un dollar d'aliments, il s'en retourne très satisfait de sa conversation de deux heures, songeant à ce qu'il pourra bien dire la prochaine fois pour intéresser l'agent.

Aux réserves de Gordon et d'Etoile-du-Jour, les progrès sont très bons, et ce n'est plus qu'une question de quelques années avant que tous les sauvages et les métis de ces deux réserves soient à peu près indépendants de l'Etat—de fait, l'on compte plusieurs métis à la réserve de Gordon qui ne reçoivent aucune aide du ministère. Aux réserves de Muscovequan et de Pauvre-Homme, les sauvages sont plus pauvres, et bien que des progrès y aient été accomplis, il a fallu exercer beaucoup plus de surveillance pour y arriver.

Tempérance et moralité.—Situés comme nous le sommes ici, à 60 milles de notre village le plus rapproché, Fort-Qu'Appelle, il existe peu d'occasions de faire abus de boissons enivrantes, et je ne sache pas que les sauvages aient une seule fois pris des spiritueux dans la réserve ou en dehors, durant l'année. Quant à leur mœurs, je puis dire avec satisfaction que je n'ai pas eu connaissance qu'il se soit commis un seul acte

DOC. DE LA SESSION No 14

immoral en dehors des réserves. Mais dans les réserves l'appréciation sacrée que nous faisons de la vertu et le code des sauvages à cet égard diffèrent absolument, et cela depuis des générations. Et tant qu'ils continueront de vivre en bourgades, réunies en vastes camps, et que les filles seront mariées à d'autres qu'à ceux qu'elles préfèrent, l'immoralité existera secrètement parmi eux. Je me suis fait un devoir sérieux de rompre ces bourgades et d'amener chaque sauvage à s'établir sur sa propre terre, bien loin des autres, et d'y rester pour prendre soin de son potager et de ses animaux.

Observations générales.—L'hiver dernier a été très long et très rigoureux, et lorsque la neige eut disparu cela a été un grand soulagement; ce printemps et cet été nous avons eu de la pluie en abondance, mais les grains et les racines ont été d'une végétation médiocre. Les pommes de terre et l'avoine ont pourri dans la terre, ce que j'attribue au printemps froid et tardif, car nous n'avons eu du temps chaud que le 10 juillet.

Je considère que les affaires de l'agence sont dans des conditions progressives et satisfaisantes et en état de continuer ainsi.

Je dois exprimer mon entière satisfaction pour le concours que m'a prêté mon personnel, et mon seul regret est que je ne puis leur offrir une gratification ou une augmentation de salaire au bout de l'année, comme dans les institutions commerciales.

J'ai, etc.,

S. SWINFORD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD.

PRINCE-ALBERT, 28 octobre 1899.

L'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur mon travail d'inspection, pour l'exercice clos le 30 juin 1899.

Juridiction.—Cette division d'inspection comprend les agences de Battleford, du Lac-aux-Canards, de Carlton, du Lac-aux-Oignons et du Lac-à-la-Selie, et la réserve des Bois-de-l'Original; on y compte 39 réserves, dont la superficie totale est de 1,200 milles et la population de 4,700 sauvages soumis au traité. En sus de ces indigènes, il y a un nombre considérable de Cris, de Sautaux et de Chippewayans qui n'ont pas encore accepté le traité et pour lesquels on n'a pas conséquemment fait de réserves. Ils habitent les bons territoires de chasse des régions septentrionales de la Saskatchewan, leurs centres principaux étant le lac Pélican, le lac de la Poule-d'Eau, l'île à la Crosse, le lac à la Tortue et le lac de l'Île.

Occupations.—La grande masse des sauvages soumis au traité sont permanemment établis sur les réserves, où ils font de la culture mixte et, de préférence, l'élevage du bétail. Leurs troupeaux comptent un total d'au delà de 6,000 têtes, et leurs animaux sont pour la plupart de bonne qualité, commandant le plus haut prix du marché. Tout de même cette branche d'industrie ne peut guère être portée avec profit à au delà de ses limites actuelles, vu que le foin indigène se fait parfois rare. Dans le but de surmonter cette difficulté l'on commence à se servir du foin cultivé avec une perspective raisonnable de succès.

De plus, et justement à cause de cette limite nécessaire de l'élevage du bétail, l'on s'occupe davantage aujourd'hui de la culture du grain et des potagers. Mais l'étendue de terre en culture jusqu'ici est extrêmement faible en proportion de la main-

d'œuvre qu'on pourrait avoir. L'on insiste sur l'emploi des fumiers avec quelque léger succès, et encore la chose n'est-elle appliquée qu'aux potagers et aux champs de pommes de terre, et cela principalement dans les réserves de Barbu et d'Okemasis, dans l'agence du Lac-aux-Canards, et dans les réserves de Faisan-Rouge et de Foin-d'Odeur, dans l'agence de Battleford.

L'on ne peut guère dire que la laiterie est rendue à l'état d'industrie, attendu qu'il n'y a que 6 pour 100 des sauvages qui font du beurre, et encore n'est-ce que pour leur propre usage. Les réserves les plus avancées sous ce rapport sont celles de John Smith, de Faisan-Rouge, du Lac-à-la-Selle et du lac du Poisson-Blanc, et la fabrication du beurre et l'emploi du lait accusent une amélioration générale durant l'année, et notamment chez les peuplades de Foin-d'Odeur, de Poundmaker et de Petit-Pin.

Dans quelques-unes des réserves de Battleford, de Carlton et du Lac-aux-Canards on a commencé à faire un peu l'élevage des porcs, qui est un accessoire quasi indispensable à la laiterie et à la culture du grain dans une exploitation agricole mixte. On n'entend plus guère dire, comme objection, que les sauvages ne prendront pas convenablement soin des cochons, attendu qu'il est admis que c'est là une de ces choses que, s'ils ne la connaissent pas, il leur faudra l'apprendre, et qu'on les dresse dans ce sens.

Pour les agences situées loin des moulins et des marchés, à savoir, celles de Carlton, du Lac-à-la-Selle et du Lac-aux-Oignons, les moulins érigés et outillés par l'Etat sont en activité, produisant avec du bon blé une qualité de farine égale à celle de la farine de boulanger n° 2.

Une question d'une importance vitale pour la civilisation des sauvages est celle qui consiste à trouver une besogne utile pour les intervalles qui séparent ce qu'on appelle communément les époques de travail. Ainsi, dans plusieurs réserves, la période de près de deux mois qui s'écoule entre les semailles et la fenaison est traitée comme étant une saison de repos et est employée à faire les visites et à flâner. Remplacer ces habitudes d'indolence par des habitudes d'industrie et d'économie est un des principaux buts de l'œuvre chez les sauvages, et une chose à laquelle on doit apporter un surcroît d'attention.

AGENCE DE CARLTON.

Personnel.—Durant l'été de 1878 j'ai eu la direction de cette agence. En octobre M. W. B. Goodfellow y a été installé en qualité d'agent. Un interprète, un meunier et deux directeurs d'agriculture complètent le personnel.

Agriculture.—Les sauvages qui s'occupent de culture ici font quelques progrès. Ils ont eu une assez bonne récolte de blé, d'avoine, d'orge, de racines et de légumes. Le rendement du grain a été toutefois beaucoup plus faible qu'il aurait pu l'être, à cause du manque de soin dans la culture et l'envahissement des champs par les mauvaises herbes qui s'en est suivi. On a essayé à remédier à la chose, et à cette fin 160 acres de terre neuve ont été défoncé et 45 acres ont subi un labour d'été pour préparer la semence de 1899. Il en est résulté qu'à la fin de juin l'on avait la perspective de faire une récolte comme l'on n'en avait jamais fait dans ces régions, proportion gardée de la superficie en culture. Malheureusement, les pluies persistantes après cette date ont fait beaucoup de dégâts.

Animaux.—L'accroissement des bestiaux en nombre a été de huit pour cent durant l'année. Les ports de distribution de vivres ont été alimentés à l'aide des troupeaux des sauvages, et ils ont aussi abattu un grand nombre d'animaux pour leur usage particulier. Il n'a été vendu que huit têtes pour l'exportation.

Nouvelle réserve.—On a dernièrement arpenté une réserve à la Grande-Rivière, à 15 milles au nord du lac au Sable, pour les sauvages du Lac-Piorreux et du Lac-Pélican. Ces sauvages désirent abandonner la chasse et s'établir sur la réserve pour y vivre de culture. La peuplade de Kahpahhawekenum, au Lac-des-Prairies, manifeste la même disposition, et dans les deux cas c'est le résultat de la disparition rapide d.s animaux à fourrure dans ces régions.

DOC. DE LA SESSION No 14

Distributions en vertu des traités.—Cinq marchands ont assisté à ces distributions pour traiter avec ces sauvages. Leurs marchandises étaient d'une qualité satisfaisante et les prix modiques. La conduite des sauvages et l'esprit dont ils ont fait preuve dans ces occasions ont fait le sujet d'observations très favorables de la part des visiteurs.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Personnel.—Cette agence est sous la direction de M. R. E. McKenzie, aidé d'un interprète et de quatre directeurs d'agriculture. L'inspection a eu lieu en décembre et en janvier.

Agriculture.—L'agriculture et le jardinage ont fait de bons progrès dans la réserve de Barbu et d'Okemasis, mais il en est tout autrement du reste de l'agence.

Animaux.—Au cours des deux dernières années, l'accroissement des troupeaux n'a été qu'un et demi pour cent, vu qu'on les a mis à forte contribution pour la boucherie et pour la vente. Les avantages naturels de ces réserves pour l'élevage des animaux ne sont pas, toutefois, particulièrement bons, sauf, cependant, les réserves de James Smith et de Cumberland, où la quantité de foin dépasse les besoins actuels.

Occupations.—Les sauvages de la peuplade de John Smith continuent de gagner beaucoup à faire du roulage, et ceux du Lac-à-la-Corne et d'Une-Flèche à faire la chasse. Ces occupations temporaires sont, cependant, dans certains cas, un grand obstacle à la culture.

Bâtiments de l'agence.—Les bâtiments de l'agence ont été considérablement améliorés durant l'année, et les fonds consacrés à cette fin ont été employés au mieux.

RÉSERVE DES BOIS-DE-L'ORIGINAL

Cette réserve est sous la direction de M. W. R. Tucker, en qualité de surveillant, et a été inspectée en février. Les sauvages sont de la tribu des Sioux et sont au nombre de 50 environ. Ils ne vivent que de l'élevé du bétail et des potagers qu'ils cultivent. Ils ne cultivent pas de grain, car on a constaté que le sol n'était pas propice pour cela, et ils ne gagnent que très peu à d'autres emplois. Lors de l'inspection leur troupeau comptait 213 têtes, soit un accroissement de 24 pour 100 en deux ans. Les troupeaux ont fourni le bœuf nécessaire à l'alimentation de la peuplade, et les animaux qui ont été vendus ont réalisé \$1,140. Ces sauvages continuent d'améliorer leurs maisons malgré le grand désavantage où ils sont d'avoir à acheter du bois et la ferronnerie à même leurs maigres ressources. Somme toute, ils sont contents, industriels et animés d'un esprit d'indépendance, se faisant une existence assez bonne et assez certaine avec très peu d'aide.

AGENCE DU LAC-A-LA-SELLE.

Cette agence a été inspectée en mars. M. W. Sibbald en est l'agent, aidé d'un interprète, d'un meunier et de deux directeurs d'agriculture.

La culture du grain et des potagers a manqué quasi complètement l'année dernière, à cause de la sécheresse et des ravages des sauterelles, et les sauvages, découragés, n'ont guère fait de préparatifs pour cette année.

Les bestiaux des sauvages sont au nombre de 937, et ils accusent un accroissement en nombre d'un peu plus d'un pour cent par année. Les sauvages ont abattu en sus un grand nombre d'animaux pour leur propre usage. Le foin mis en meule était de quantité suffisante et de bonne qualité, et le bétail a bien passé l'hiver.

Le moulin à farine a été démoli et reconstruit dans un lieu plus convenable et plus commode.

Ces sauvages ont une bonne somme de travail à faire en hiver. En sus du transport ordinaire du foin et du bois, ils s'occupent à faire du roulage et à charroyer des billots pour préparer le sciage du printemps.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Cette agence a été inspectée en mars et avril.

Personnel.—M. G. G. Mann est agent; Mlle Blanche Mann, commis; M. W. Slater, boucher.

Culture.—Depuis quelques années, les grains ont partiellement manqué ici, et en 1898 la superficie en culture était restreinte et la moisson maigre. Règle générale, les sauvages n'ont récolté qu'une faible quantité de racines et de légumes, mais les potagers qui ont été bien cultivés ont rapporté une assez bonne récolte.

Bétail.—Le nombre de bestiaux, propriété du ministère, est de 692 têtes, soit un décroissement de 88 depuis la dernière inspection, dû en partie aux pertes subies au printemps de 1898, et en partie aux ventes qu'on a faites, car on a jugé opportun de réduire le nombre de ce troupeau. Le nombre des bestiaux, propriété des sauvages, est de 453 têtes, soit un décroissement de 45. Tous ces bestiaux sont de bonne race et, cette année, ils ont passé l'hiver en excellent état.

Les Chippewans, peuplade de sauvages soumis au traité et établis sur la rivière au Castor, près du lac d'Or, ont 300 bestiaux, soit un décroissement de 30. Ils ne sont pas soumis à une surveillance directe et ils ne reçoivent que peu de secours. Leurs bestiaux sont d'une catégorie médiocre et de mauvaise race, attendu que leurs taureaux ont été élevés dans la colonie. Ces sauvages sont industriels et désireux d'avoir une réserve arpentée pour eux et un directeur d'agriculture, afin de pouvoir vivre entièrement de l'élevage du bétail et de la culture du sol.

Plusieurs familles de Cris qui habitent les réserves du Lac-aux-Grenouilles et dont les travaux ne sont pas soumis à une direction, mais qui vivent de chasse et de pêche, mènent aujourd'hui une existence quelque peu misérable.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Cette agence a été inspectée en mai et juin 1899. M. C. M. Daunais en est l'agent, aidé d'un commis, d'un interprète et de quatre directeurs d'agriculture.

Agriculture.—Une amélioration sensible s'est opérée dans la culture du grain et des potagers. Il reste encore beaucoup à faire, particulièrement dans les réserves de Mousomin et d'Enfant-du-Tonnerre. L'emploi d'une semeuse, qu'ont achetée les sauvages de la peuplade de Poundmaker et de Petit-Pin avec l'argent de leurs bestiaux, a été suivi de bons résultats. Les moissons de 1898 ont été assez bonnes et l'intérêt en agriculture se réveille.

Bétail.—L'accroissement des troupeaux durant l'année dernière a été de 243 têtes, soit 20 pour 100. Les bestiaux ont bien passé l'hiver, sauf un troupeau de 200 têtes qu'on a gardé à la réserve de foin de la Butte-Ronde, et qui, en sus de quelques pertes, était très maigre au printemps, surtout à cause de la qualité inférieure du foin.

Bâtiments.—Une grande amélioration s'opère dans les maisons des sauvages des réserves de Poundmaker et de Petit-Pin, relativement à la grandeur, à l'éclairage et à la construction générale; la grande lacune est le manque de bois, que les sauvages sont encore incapables d'acheter, si ce n'est qu'en faibles quantités.

Observations générales.—La condition des sauvages dans toute cette agence s'est beaucoup améliorée depuis la dernière inspection. Leurs troupeaux de bestiaux leur a rapporté de plus gros bénéfices, et ils continuent de gagner quelque argent à vendre du foin, du bois, du charbon de bois et de la chaux.

Ce progrès des sauvages ici, comme partout où l'on remarque la chose, est en grande partie le fruit de la fidélité avec laquelle les directeurs d'agriculture remplissent leurs devoirs, car de là dépendent dans une grande mesure le bien-être et les progrès constants des sauvages.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,

1^{er} septembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon vingt et unième rapport annuel sur mon travail d'inspection des agences, des réserves et des fermes des sauvages.

Au cours de l'année j'ai visité et inspecté les agences qui suivent : Celle de Morley, trois fois ; celle des Gens-du-Sang ; celle des Piéganés, deux fois ; celle des Pieds-Noirs, deux fois ; celle des Sarcis ; celle d'Hobbema, et celle d'Edmonton.

AGENCE DE MORLEY.

Personnel.—E. J. Bangs, directeur d'agriculture, est préposé à la direction de l'agence ; J. F. McCarkell est bouvier. J'ai fait ma première visite du 22 au 30 septembre, dans le but particulier de réussir et d'inspecter le troupeau de bestiaux des sauvages et aussi d'en faire le dénombrement. C'est ce que je fis, et j'en expédiai immédiatement un rapport au commissaire des sauvages.

Du 12 au 30 décembre, j'étais de nouveau dans cette agence et je l'inspectai.

Je fis l'examen des livres et des comptes, les plus importants étant le livre du bœuf, les pièces justificatives pour le bœuf, le livre de caisse, les états des vivres et des instruments aratoires, le grand-livre du magasin, et j'en fis un rapport au long le 7 janvier 1899.

Je visitai les sauvages à domicile et constatai beaucoup d'amélioration et plus de confort dans leur manière de vivre, bon nombre ayant des maisons divisées par pièces et la plupart des poêles de cuisine ainsi que maints articles utiles et simples de ménage.

Le cultivateur m'a informé qu'aux cours des deux dernières années il s'était construit 23 nouvelles maisons dans ces réserves.

Agriculture.—Les travaux d'agriculture se résument à la culture des pommes de terre, dont on a semé 90 boisseaux, mais à l'exemption de celles qu'à planté Jacob Deux-Jeunes-Gens, le rendement à été nul à cause des jélées hâtives.

Vers cette époque, un bouvier fut ajouté au personnel, et l'on espère qu'avec cet employé en plus, l'industrie du bétail sera l'objet de plus d'attention.

Du 31 juillet au 1^{er} août de cette année, je visitai de nouveau cette agence dans le but d'assister à la distribution des annuités, qui a commencé le premier du mois dernier.

Une fois la distribution des annuités terminée, je fis faire une battue du troupeau des bestiaux des sauvages. Après cela, la plupart des sauvages, sauf les quelques-uns qu'on a pu faire rester pour la ténaison, quittèrent les réserves pour leur chasse d'automne.

Au cours de l'hiver dernier, le bouvier, aidé des sauvages, avait réparé et renouvelé les clôtures et construit de nouvelles ; il avait aussi terminé de grands "corrals" solides à bestiaux, avec portes et des passerelles, etc., et commencé la construction de grands hangars se rattachant à ces "corrals" pour l'hivernage des veaux, des taureaux et des vaches peu rigoureuses ; il avait aussi à peu près terminé une maison pour lui-même.

AGENCES DES GENS-DU-SANG.

Personnel.—James Wilson est agent; William Black, commis; F. Dean-Freeman, distributeur; David Mills, inspecteur. J'inspectai cette agence du 6 au 21 octobre.

Je me suis trouvé aux deux postes des rations aux jours de distribution, et j'ai assisté aux distributions de bœuf et de farine aux sauvages. Je puis dire que la qualité du bœuf était excellente, et tout le travail nécessité par l'abattage et la distribution s'est fait avec promptitude et propreté.

Le distributeur, F. Dean-Freeman, préposé à ce service depuis au delà de douze ans, a grandi en compétence par l'attention fidèle qu'il a apportée aux devoirs de sa charge, et a établi des réformes utiles que lui suggérait l'exécution du travail.

J'ai inspecté les bestiaux des sauvages dans le ranche, vu que l'époque de l'année ne convenait pas à une battue; ils étaient au nombre de 1,003, savoir: 221 bœufs, sans parler des taureaux, et 782 vaches. Ce sont de beaux animaux, particulièrement ceux qui ont été élevés dans le ranche, et les sauvages en prennent bien soin.

Bureau de l'agence.—J'ai fait l'examen de tous les livres, comptes, états, etc. Au nombre des plus importants se trouve le livre de caisse. Pour chaque somme reçue ou employée, j'ai trouvé des pièces justificatives requises à l'appui, le tout conforme au compte tenu à la Banque Union, à MacLeod.

Ces fonds représentaient les recettes des sauvages durant les 12 mois précédents mon inspection et s'élevaient à l'exclusion des deniers des annuités, qui étaient portés dans le livre de caisse sous un titre spécial à \$16,670. Cette penplade a gagné cette grosse somme sous la direction de leur agent à faucher, à mettre en meule et à vendre du foin aux compagnies de ranches, à la police, aux entrepreneurs de chemin de fer, et aux colons; à transporter du bois et de la houille, à exécuter des contrats pour de la houille, etc., et le fait que toute cette somme a passé par les mains de l'agent pour ces sauvages prouve qu'en réalité ils l'ont bien gagnée.

J'ai vérifié le livre du bœuf, dans lequel se trouvent les inscriptions primitives du bœuf reçu des entrepreneurs, avec le grand-livre et les pièces justificatives émises; j'ai constaté que tout coordonnait. On a abattu 900 bœufs durant l'année pour alimenter le poste des rations.

J'ai fait l'inventaire des effets en magasin et 'en usage', et j'ai constaté que le tout était exact et bien entretenu.

Les bâtiments sont bien entretenus, et toute la réserve est un état prospère.

AGENCE DES PIÉGANES.

Personnel.—R. N. Wilson est agent; J. Hollies, commis; Tom Scott, interprète. J'inspectai cette agence du 22 octobre au 6 novembre.

Bureau de l'agence.—Je commençai mon inspection par prendre l'inventaire des effets en magasin et en usage, vérifiant le tout avec le grand-livre et les listes.

Je vérifiai les quantités de bœuf reçues telles que portées dans le livre en les comparant avec les états donnés et les pièces justificatives. Le tout était exact.

Je fis l'examen du livre de caisse et constatai que toutes les sommes inscrites étaient appuyées de pièces justificatives, le tout s'accordant exactement avec le compte à la banque Union, à Macleod. Tous les paiements se font ici par chèque payable au sauvage ou à ordre. Ceci rend l'audition plus facile.

Je vérifiai les registres des bestiaux des sauvages et constatai que le nombre en était inscrit individuellement par sauvage jusqu'à la date de la battue de juin.

On avait fait et mis en meule suffisamment de foin pour ne laisser aucun doute pour l'hivernage convenable des bestiaux.

Distribution des rations.—L'agent a opéré un bon changement en amenant les sauvages à ne se présenter pour leurs rations que deux fois par semaine au lieu de trois, ainsi que cela se pratiquait depuis des années. Ceci semble une mince affaire, mais elle comporte beaucoup plus qu'il paraît à la surface. Les sauvages se sont opposés au changement durant des années, mais à la fin ils ont cédé.

DOC. DE LA SESSION No 14

Le nouvel abattoir et le nouveau poste des rations sont des modèles de commodité ; ils ont beaucoup contribué à systématiser la besogne.

Travaux des sauvages.—Les sauvages ont construit de nouvelles maisons et amélioré leurs anciennes ; ils ont progressé sous tout les rapports depuis que M. Wilson a pris la direction de l'agence, et ils sont désireux de se gagner de l'argent pour eux-mêmes, fonds qu'ils emploient pour s'acheter des harnais, des selles, des chariots, des faucheuses, des râtaux, à améliorer leurs maisons et à les couvrir en bardeau.

On a fait de la clôture neuve, et toute l'agence est aujourd'hui en bon état.

A part l'élève du bétail, les travaux agricoles de ces sauvages consistent dans la culture de potagers ; bon nombre en avaient de très bons et les pommes de terre sont le principal produit qui se cultive.

A peu près tous les enfants d'âge voulu sont dans les pensionnats ou dans les écoles d'industrie. Voici comment sont distribués les enfants de cette agence dans ces institutions :—

| | |
|--|----|
| Ecole d'industrie de Saint-Joseph..... | 12 |
| “ “ de Calgary | 18 |
| Pensionnat anglican des Gens-du-Sang | 2 |
| “ catholique des Piégânes..... | 22 |
| “ anglican “ “ | 25 |
| | — |
| Total..... | 79 |

Je visitai de nouveau cette agence du 24 au 30 mai cette année. J'y trouvai les sauvages contents et animés d'idées de progrès, et je constatai que leurs bestiaux avaient passé l'hiver sans beaucoup de pertes, et qu'ils avaient eu des meules de foin de reste.

Le but principal de ma visite était de faire rapport sur l'opportunité de permettre aux sauvages de placer dans l'établissement d'une scierie, l'argent provenant de leurs terres expropriées pour le chemin de fer. Après un mûr examen de l'affaire et avoir visité les coupes de bois qu'ils comptaient avoir, j'exprimai l'opinion que le ministère devait se rendre à leur désir.

AGENCE DES PIEDS NOIRS.

Personnel.—G. H. Wheatley est agent ; G. H. Race, commis ; Thos. Lawder, cultivateur ; W. S. Cosgrave, cultivateur ; A. E. Jones, cultivateur.

Je fis ici mon inspection du 11 novembre au 10 décembre.

Bureau de l'agence.—Je fis l'inventaire des effets en magasin et en usage à l'agence et sur les fermes et j'en fis des listes exactes. Je vérifiai le livre du bœuf avec le grand-livre, les états et les pièces justificatives, comme j'ai l'habitude de le faire, et je les trouvai exacts. Huit cent quatre-vingt-treize bœufs ont été fournis aux postes des rations durant l'année, avant mon inspection, et l'on a rendu compte du tout d'une façon satisfaisante. Je fis avec soin l'audition du livre de caisse et je constatai qu'un compte rendu satisfaisant était donné de tous les argents des sauvages qui étaient passés par les mains de l'agent.

Industrie du bétail.—L'élève du bétail continue d'être peu vigoureuse et n'inspire pas d'enthousiasme aux sauvages ; si l'on pouvait les amener à donner à leurs bestiaux la moitié des soins qu'ils donnent à leurs maigres chevaux, les résultats seraient magnifiques.

Cela a été une rude tâche que de leur faire prendre des animaux, car si feu le chef Pied-de-Corbeau ne leur a rien laissé autre chose, il leur a légué le préjugé qu'il avait de prendre des animaux.

Agriculture.—Ces sauvages font individuellement très peu de culture, bien qu'il y eut quelques petits champs de pommes de terre dans la réserve du sud ; on y cultivait aussi un peu d'avoine, mais aucun rendement n'était indiqué.

63 VICTORIA, A. 1900

A la réserve du Nord, là où passe le fossé d'irrigation, l'agent m'a dit qu'ils ont récolté 2,519 boisseaux d'avoine, et qu'en 1898 on a planté 40 acres de pommes de terre dans cette partie de la réserve en 1898. Il a aussi fait rapport qu'ils avaient fauché et mis en meules 1,350 tonnes de foin, dont une bonne partie a été vendue aux ranches du voisinage.

C'est toujours une rude tâche que d'amener cette peuplade de sauvages à prendre des habitudes de travail et d'économie et une façon convenable de vivre; ils semblent se dire: "ce qui est à l'Etat est à moi et ce qui est à moi est ma propriété", et ils se montrent moins reconnaissants de ce qu'on fait pour eux que n'importe quels autres sauvages que je rencontre.

Le fait qu'on ne transporte pas les bâtiments de l'agence à un lieu plus rapproché du centre des travaux dans la réserve continue de militer contre l'introduction par l'agent de réformes très nécessaires dans le fonctionnement de l'agence.

AGENCE DES SARCIS.

Personnel.—A. J. McNeill est agent et George Hudon, interprète. Je visitai cette agence du 1er au 3 mai inclusivement, dans le but particulier d'examiner un fossé d'irrigation qui traverse la réserve dans toute sa longueur, soit une distance d'environ 18 milles, et d'en faire rapport pour le commissaire des sauvages.

La magnifique situation de cette réserve entre la rivière du Coude et le creek au Poisson en fait un domaine de très haute valeur qui, à l'aide d'une bonne administration et par la conservation de ses ressources pour les sauvages, les dispensera tout à fait et dans un avenir rapproché des secours de l'Etat.

Les sauvages semblent progresser quelque peu dans leurs travaux; ils ont bon nombre de maisons confortables où l'on trouve les articles ordinaires de mobilier, et quelques-uns gagnent de l'argent en dehors de la réserve.

AGENCE D'HOBBEWA.

Personnel.—W. S. Grant est agent; E. J. Floetham, commis; Donald Whitford, interprète; Ewan Moore et Gilbert Whitford, cultivateurs.

Bureau et magasin de l'agence.—J'ai fait une inspection complète du bureau et du magasin, examinant les comptes et les livres et faisant un inventaire des effets. Le tout était exact et coordonnait exactement.

Bestiaux des sauvages.—J'ai fait faire une série de battues des bestiaux appartenant aux différentes bandes; le nombre total de bestiaux portés au registre pour les sauvages individuellement est de 845 têtes.

Nulle part ailleurs dans les territoires on ne trouve un plus beau troupeau d'animaux et mieux soignés; et l'agent mérite les plus grands éloges pour ce résultat de même que pour l'équipement de "corrals" et des étampes dont il se sert pour marquer les animaux de l'Etat et des bandes individuelles.

Certains sauvages ont abandonné le vieux système d'hiverner le bétail en commun; ces sauvages formaient 13 groupes, généralement des parents; d'un autre côté l'on a continué de se servir des ranches pour ceux qui n'ont pas encore d'étables ou les moyens de mettre du foin en meule.

D'immenses quantités de foin ont été fauchées et mises en meule, de sorte que les bestiaux ont bien passé l'hiver.

Agriculture.—Le nombre d'acres réunies que ces peuplades ont en culture en 1899, est de 524; ce sont des champs de blé, d'avoine, de pommes de terre, de navets, de carottes, et des potagers. Tous ces produits avaient belle apparence lors de mon inspection.

Plusieurs maisons et étables ont été construites durant l'année dernière.

L'agence prise dans son ensemble, les hommes sont d'excellents travailleurs, et il se fait constamment des améliorations quant aux maisons; il reste encore beaucoup à désirer, quant à leur manière de vivre; ils continuent de vivre par campements, sous tente, en été; ceci conduit les femmes au commérage et à l'oisiveté.

63 VICTORIA, A. 1900

Moulins à farine et à bardeau et scierie.—L'agent Grant a fait subir à ces moulins plusieurs améliorations qui ont nécessité de la part des sauvages et de la sienne un rude travail.

Le barrage et les portes de tête ont été renouvelés; le coursier d'alimentation redressé et renforcé, et les berges de l'étang réparées à l'aide d'un gros gravier, où l'on a posé de solides portes de déversoir; on a haussé les conduits, renforcé les empellements, et construit deux annexes nouvelles au moulin.

Une grande quantité de bardeaux a été scié cette année, et on a sur place des billots pour faire plusieurs mille pieds de bois.

On a construit près des moulins des porcheries, des cours et des maisons.

Tous ces travaux faits en rapport avec les moulins ont été exécutés par les sauvages soumis à ma direction.

Bâtiments de l'agence.—Les maisons de l'agent et du commis, le bureau, la forge et la boutique du charpentier, et tous les autres bâtiments, ont été réparés du tout au tout.

Deux grandes remises ont été construites, toutes deux couvertes en bardeau; aussi une remise à voiture: on a fait un plancher dans le poste des rations et on y a mis un comptoir; on a posé des plates-formes à la porte du magasin et du poste des rations. On a construit autour de toute la propriété une jolie clôture moderne. En un mot, toute la propriété est en excellent état pour ce qui est des bâtiments, des clôtures, des ponts et des chemins. Je mentionne particulièrement ces améliorations, parce que toutes ont été exécutées par les sauvages sous la direction des actionnaires.

A la ferme 18A, on a fait de grandes améliorations sous formes de puits, de corrals, de hangars, de clôtures, et par la construction d'une annexe à la maison du cultivateur.

La bande de Montana va très bien. Ces sauvages se sont construits des maisons, ont défoncé de la terre, clôturé des champs, et ont 34 acres en culture.

La maison de ferme a été transportée du lieu où elle était d'abord à un autre qui se trouve plus rapproché du bureau de l'agence, ce qui semble plus commode pour les travaux du cultivateur et des sauvages.

AGENCE D'EDMONTON.

Personnel.—James Gibbons est agent; A. E. Lake, commis; Henry Blanc, interprète; Arthur Guilbault, cultivateur; W. G. Blewett, cultivateur; S. Laure, meunier.

Mon inspection a eu lieu du 8 au 27 juillet.

Annuités.—Je me suis rendu à cette agence à cette époque particulière dans le but d'assister à la distribution des annuités. La chose s'est passée sans encombre: 675 sauvages, tout compté, ont été payés.

Je visitai chaque réserve et examinai les travaux des sauvages sur leurs terres, et je fis faire une battue de leurs bestiaux.

BANDE DE MICHEL.

Cette petite peuplade habite une réserve qui est au rang de ce qui a de mieux dans cette région en fait de culture mixte, mais ces sauvages ont à un haut degré les habitudes des métis, et sans une surveillance constante ils seraient au nombre des plus pauvres parmi les pauvres; leurs bestiaux n'accroissent pas en nombre, et c'est avec peine qu'on arrive à leur faire garder ce qu'ils ont aujourd'hui, 86 têtes de bétail, contre 88 en 1897.

Il y a cependant trois exceptions à cette indifférence que l'on remarque généralement pour ce qui est du travail, ce sont: le chef Michel, Louis Callihou et Timothée Callihou. Deux de ces sauvages sont prospères.

Et il en est à peu près de même de l'autre, Louis Callihou. Il a une belle grande maison divisée par pièces et bien meublée partout, de grandes écuries, des corrals, des

63 VICTORIA, A. 1900

cours à bestiaux, une lieuse, une faucheuse, un râteau, des chariots, des harnais, etc., trois attelages de gros chevaux, vingt-neuf têtes de bétail, des moutons, des cochons, des poules et des dindons. Il est marié et père de neuf enfants; tous les enfants, qui sont assez avancés en âge sont aux écoles d'industrie.

BANDE D'ALEXANDRE.

Cette bando va mieux que lorsque je l'ai visitée l'année dernière. Le chef bou-
dait dans le temps et avait fait très peu de semence; cette année il y a un assez
grand champ en culture, et les produits avaient bonne apparence.

Pied-de-Castor, rival de Louis Callihou en matière d'agriculture et d'élève des
bestiaux, continue de bien faire, mais ses cultures étaient, je crois, quelque peu en
arrière.

Leur troupeau de bestiaux a accru en nombre; en 1897 ils en avaient 92 têtes,
et cette année ils en ont 122.

BANDE DE JOSEPH.

Les sauvages de cette bande ont à peu près complètement négligé la culture, et
c'est aussi bien, attendu que cela ne leur profitait pas. Ce sont des chasseurs, et quand
ils ne chassent pas ils font la pêche. Ils trouvent dans le lac Sainte-Anne, qui est à
leur porte, une quantité jusqu'ici inépuisable du plus beau poisson blanc.

Vu l'existence de ce moyen facile de subsistance, rarement ils requièrent ou
demandent l'aide du ministère.

Ils ont des bestiaux, et ils parviennent à consommer le surplus de leur troupeau.
A l'exception de deux bouvillons, leur troupeau ne compte que des vaches et des
veaux; toutes les bêtes d'un ou de deux ans et les bouvillons de trois ans n'existent
plus.

Leurs bestiaux étaient au nombre de 30, contre 33 en 1897.

BANDE AU LAC-DU-MARSOUIN.

Les sauvages de cette bande ne font guère de culture, et c'est tout aussi bien,
attendu que le lac, qui est à leur porte, abonde en magnifique poisson blanc. Si on
leur montrait à cultiver des pommes de terres et d'autres légumes, ils réussiraient
très bien; et à l'aide de leurs bestiaux bien soignés, ils seraient bientôt à l'aise. On
ne pourra jamais faire des cultivateurs avec les Assiniboïnes, du moins dans le sens
que nous l'entendons; leur faire gagner leur vie, c'est autant que nous puissions faire.
Ils ont aujourd'hui 86 têtes de bétail ils en avaient 81 en 1897.

BANDE D'ENOCH.

Ces sauvages se trouvent plus immédiatement sous les yeux de l'agent qu'au-
cune des autres peuplades.

Ils restent au même point; des hommes qui allaient assez bien lorsque je suis
venu ici il y a deux ans, ont rétrogradé; entre autres, un nommé Lazare Lapotac est
tout à fait devenu un mauvais sujet, et il a été expédié à l'agence du Lac-à-la-Selle;
rendu là il a refusé de cultiver, et aujourd'hui il mène une vie de vagabond sans
aucun domicile.

Daniel Cardinal, Alexandre et William Ward font des progrès, de même que
plusieurs autres.

Le chef Mistah Jim a pris une nouvelle terre. Il avait un beau champ de blé
et un beau potager.

Culture.—Le nombre d'acres ensemencés dans les différentes réserves s'élèvent à
un total de 366, dont 177 acres en blé, 129 en avoine, 17 en orge, et 18 en pommes de
terre; le nombre d'acres en potagers est de 25; total en culture: 366 acres.

DOC. DE LA SESSION No 14

Au Lac-au-Marsouin, les cultures se composent principalement de champs de pommes de terre.

Inutile de dire que, dans une année comme celle-ci, alors que la pluie n'a guère cessé depuis les semences, les produits avaient une belle apparence lors de mon inspection; et en général il n'y avait pas de mauvaises herbes, et la plupart des champs étaient bien clôturés.

Moulin à farine.—A l'exemple de quelques-uns des sauvages, ce moulin est dans le *statu quo*; comme c'est un moulin à vent, il ne marche que lorsqu'il vente, et nous avons eu un temps calme cette année. Les moissons des sauvages en 1898 ont quasi totalement manqué, à cause de la sécheresse; de sorte qu'il n'y a eu que peu de grain à moudre.

Bureau des sauvages.—J'ai vérifié la tenue des livres depuis ma dernière inspection et constaté que tout se faisait correctement; j'ai trouvé dans le magasin les quantités d'effets que les livres indiquaient.

J'ai examiné le compte de la caisse depuis ma dernière inspection et je l'ai trouvé exact; l'emploi des deniers était appuyé de pièces justificatives dûment attestées par témoins; les fonds en caisse étant conformes à la solde indiquée par le livre.

J'ai fait faire une battue des animaux dans chaque réserve. J'ai constaté que le nombre total des bestiaux ainsi que leur classification s'accordaient avec le nombre et la classification indiqués au rapport semi-annuel transmis au ministère.

Bâtiments de l'agence.—J'ai trouvé les bâtiments et les terrains de l'agence en bon état et bien entretenus.

Santé.—Les sauvages sont assez exempts de maladie; ils se conduisent très bien.

Moralité.—Je suis en état de dire qu'aucun crime chez les sauvages de cette partie des territoires n'est venu à ma connaissance au cours de l'année dernière, de même qu'il n'y a pas eu de délit. Les sauvages sont sobres et ils ne sont pas voleurs; ils convoitent et dérobent le bien d'autrui moins que tout autre peuple dans le monde.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD OUEST,

DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,

FORT-QU'APPELLE, ASSA., 18 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quatorzième rapport annuel sur l'inspection des agences et des réserves des Territoires du Nord-Ouest, du mois d'octobre 1898 au mois d'août 1899.

AGENCE DES BUTTES-À-LA-LIME.

J'inspectai cette agence le 11 octobre et le 20 décembre. M. W. M. Graham est l'agent préposé, et je dois dire qu'il y a progrès général dans toutes les réserves, qui sont au nombre de quatre, savoir: celle de Couverture-Etoilée, population 60 âmes; celle de Petit-Ours-Noir, population 84; celle de Pipikésis, population 81; et celle d'Okanase, population 82.

On a construit un nouveau caveau à racines à l'agence, et toutes les constructions étaient en parfait état. Les améliorations qu'accusaient les réserves se composaient d'un bon nombre de maisons neuves d'un étage et demi, sur fondations en pierre, et, de même que les anciennes maisons, elles étaient tenues avec propreté, et l'on a remarqué que là où les jeunes filles étaient revenues du pensionnat, les maisons étaient les plus propres et les mieux tenues. Il s'est construit un bon nombre d'étables nouvelles, spacieuses et plus hautes, et les anciennes étables ont été agrandies et haussées du toit. Le foin pour l'hiver était mis en meule à chaque étable, dans un enclos solide. Il y avait aussi, à chaque étable, des enclos pour les bestiaux. Un sauvage, "Le-Drapeau", avait une bonne étable de 60 x 20. La récolte d'avoine était bonne, de même que celle des racines, et on avait récolté plus de deux mille boisseaux de pommes de terre; on avait défoncé de la terre nouvelle et fait du labour d'été, et l'on avait préparé la terre pour y semer du blé en 1899. On avait creusé six nouveaux puits, à une profondeur de 70 pieds, et dans deux on avait obtenu de l'eau, et l'on se proposait de creuser davantage les quatre autres au printemps. On avait aussi eu le soin d'établir des coupe-feu çà et là dans les réserves.

L'agent avait fait preuve de beaucoup d'habileté et consacré un travail ferme et constant à l'administration de ces quatre réserves, et il a eu le succès pour récompense, car aujourd'hui les sauvages vivent à l'aise, et l'on peut dire que bon nombre sont à peu près indépendants du ministère pour ce qui est des aliments. Ils n'avaient pas de plaintes à faire et ils étaient gais et contents. Le chef, Couverture-Etoilée, qui s'était toujours opposé aux écoles, avait finalement cédé, et tous les enfants de la réserve d'âge à fréquenter l'école étaient, à cette époque, soit à l'école d'industrie de Qu'Appelle, soit au pensionnat de M. Skene, tout près de la réserve. On avait mis en meule plus de deux mille tonnes de foin pour la nourriture des animaux, et on en avait à vendre à part cela. La somme principale de revenu de ces sauvages est la vente du foin, du bois et du bétail. Le bétail était en magnifique état, et le nombre de veaux du printemps satisfaisant. Une bonne note pour ces bandes, c'est qu'elles n'ont pas de dette. Un rapport détaillé a été transmis au commissaire. La santé des sauvages dans le temps était bonne.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

J'arrivai à cette agence le 26 octobre.

Personnel.—Thos. W. Aspdin est le cultivateur préposé; David Kennedy, interprète et aide général; il fait aussi un peu de menuiserie. Il a fait un cours complet à l'école d'industrie de Qu'Appelle.

La population est de 26 âmes, y compris les élèves aux écoles. Les bâtiments de l'agence avaient été peints et crépis à neuf, et l'on avait construit une jolie clôture autour des constructions et du jardin, et le tout était en excellent état. Beaucoup de besogne s'était accompli durant l'année, et des progrès sensibles avaient eu lieu.

Au cours de l'hiver précédent, on avait préparé 8,000 perches, 1,700 poteaux à clôture, outre un grand nombre de troncs d'arbres pour la construction de maisons et d'étables. On a mis en meule 550 tonnes de foin pour la nourriture des animaux et pour vendre; la majeure partie était tout près des étables. On avait construit durant l'année 18 maisons nouvelles et autant d'étables, le tout bien distribué dans la réserve et érigé sur de jolis emplacements. Les nouvelles maisons sont d'un ordre supérieur, grandes et bien finies; quelques-unes ont des toits en bardeau. J'en citerai quelques-unes:—

Eah-Siehan a une maison neuve double de 24 x 15; des étables neuves de 24 x 18; le toit de la maison est fait de perches et de chaume, les planchers et les portes sont bons; il a un joli champ de terre neuve, un grand "corral" et beaucoup de foin; il traite ses vaches. C'est un nouvel établissement joliment situé, et ce sauvage est industriel et va bien.

Chas. Rider: maison neuve de 34 x 18; étable neuve de 30 x 18; un nouveau "corral" de 33 x 19; la cheminée de la maison est recouverte d'un chapeau en fer; le toit de la maison est en bardeau; la porte est à panneau et peinte; la maison



CORAL À FOIN, RÉSERVE DES SARCIS. DANS LES T. N.-O., COWBOY, SARCIS. [192]

DOC. DE LA SESSION No 14

contient des tables, des couchettes, des chaises, des poêles de cuisine et de la vaisselle bien propre, un puits avec de l'eau en abondance se trouve auprès de la maison on y voit aussi un champ joliment labouré. Ce sauvage est entreprenant et industriel, et il réussit bien en conséquence.

On avait creusé 12 nouveaux puits, dont 8 avaient réussi; l'on devait creuser les autres davantage au printemps. Les bestiaux étaient en bon état.

Quelques-uns des sauvages travaillent pour les colons et touchent de bons salaires. M. McLean, intendant de la ferme de lord Brassey, a dit à un de mes amis que sans l'aide qu'il a eu des sauvages il aurait eu des difficultés à faire sa moisson.

Huit jeunes gens ont commencé cette année à cultiver à leur compte dans la réserve. Il pense que cela vaut mieux que de travailler pour d'autres. La bande a acheté une lieuse neuve, dont la moitié a été payée cette année et l'autre le sera l'année prochaine, au prix du comptant et sans intérêt. Ces sauvages n'ont en somme pas de dettes.

Il existe une mission presbytérienne dans la réserve et le rév. M. McKenzie est missionnaire.

Tous les dimanches il y a des offices matin et soir, et dans l'après-midi il y a école; la présence est de 18 à 30. Mme McKenzie tient une classe de couture une fois par semaine, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt à cette classe. La W. F. M. S. de l'Église presbytérienne envoie une grande quantité de vêtements. On fait bon usage de ces vêtements pour les vieillards et les invalides, ainsi que pour les petits enfants. Un bon nombre de jeunes gens se rendent à la mission durant la semaine pour apprendre à lire, à écrire et à calculer; ils font des progrès. On n'a pas signalé autant de danses qu'autrefois; quelques vieux se tatouent encore, mais ils se conduisent bien en somme. Quinze enfants sont élèves à l'école d'industrie de Régina et huit à Qu'Appelle. Cinq ou six gradués ont des situations. Clara Williams, qui a gradué à Régina, est interprète à la mission, et Daniel Kennedy, gradué de Qu'Appelle, interprète au bureau de l'agence. Tous deux s'acquittent de leur charge avec intelligence.

Toute la réserve était dans un état prospère, et M. Asplin ne négligeait rien pour aider les sauvages dans leurs travaux.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

Je commençai mon inspection le 3 novembre 1898.

Personnel.—J. P. Wright, agent, J. M. Jowett, commis; M. Cameron, interprète et conducteur d'attelage; J. Sutherland, meunier et forgeron; J. Pollock, cultivateur pour les réserves nos 71 et 72; Peter Hourie, cultivateur pour le n° 73. L'agent dirige lui-même le n° 73.

J'ai passé dix jours à visiter, en compagnie de l'agent, chaque maison et chaque étable de l'agence et à compter les bestiaux.

Il avait été construit, dans le n° 71, 5 maisons et 5 étables, et dans le n° 72, 7 maisons et 4 étables. Les nouvelles maisons et les anciennes étaient assez bien tenues.

P. Bélanger, du n° 71, a une maison neuve de 18 x 18 pieds, recouverte d'un toit en bardeau et avec des pièces à l'étage supérieur; la maison est bien meublée; on y voit des poêles, des lits, des tables et des images; le tout bien tenu. Il y a aussi de bonnes étables.

Culture.—Les récoltes ont manqué. On a fait assez de foin pour nourrir les animaux, mais pas pour en vendre. Les sauvages n'étaient pas du tout découragés; ils étaient à faire de la terre neuve et des labours d'été pour l'année prochaine.

Enseignement.—Tous les enfants d'âge à fréquenter l'école, dans ces deux réserves, nos 71 et 72, étaient aux diverses écoles de Qu'Appelle, d'Elkhorn et du Lac Rond.

BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

Cette bande se compose de la peuplade de La-Brebis et de celle de Petit-Os, mais tous touchent les rentes sous le nom de bande de Sakimay.

63 VICTORIA, A. 1900

Les bestiaux ont passé l'hiver dernier à la réserve de La-Brebis, dans la vallée, et on devait les expédier à l'ancienne réserve de Petit-Os, au lac aux Sangsues, près d'Yorkton, l'hiver suivant, où M. Hourie et les sauvages avaient, durant l'été, construit des étables et mis du foin en meule; en me rendant à l'agence de la Rivière-du-Cygne, j'allai inspecter les bestiaux et les étables, et je trouvai le tout en bon état; les étables sont spacieuses et divisées par compartiments; il y avait abondance de foin de première qualité et le bétail était en excellent état. Je m'y rendis aussi à mon retour et constatai qu'on aurait beaucoup de foin de reste, et je crois comprendre qu'on l'a vendu à grand prix à des gens d'Yorkton, et les bestiaux ont été ramenés à la réserve de Sakimay en bel état. On a hiverné 130 têtes de bétail. Le soin du troupeau avait été confié à six familles sauvages sous la direction du conseiller Acoose, et ils se sont acquittés de leur travail avec fidélité.

La moisson a manqué dans la réserve de Sakimay; tout de même 115 acres ont subi un labour d'été et on a défoncé 31 acres de terre nouvelle.

Les sauvages de la peuplade de La-Brebis habitent la vallée. Les sauvages ne cultivent pas; ils n'ont pas de bestiaux; ils sont indépendants du ministère et ils reçoivent très peu d'aide. Ils gagnent bien leur vie à vendre du foin et du bois, à travailler chez les colons et à hiverner des bestiaux pour d'autres personnes.

Ces sauvages sont adverses aux coutumes des blancs et ils refusent avec persistance de laisser envoyer leurs enfants à l'école, et l'on compte dans la réserve environ 30 enfants d'âge à fréquenter l'école. L'on a tout tenté pour les amener à y envoyer leurs enfants, mais sans succès.

BANDE DE COWESESS, N° 73.

Cette peuplade est la plus avancée de l'agence. Les maisons sont toutes bonnes, bien meublées et propres; on ne rencontre pas une seule maison malpropre dans la réserve. Cinq maisons neuves et six étables ont été construites durant l'année. On avait fait subir un labour d'été à 212 acres et défoncé 69 acres de terre nouvelle. Les récoltes ont quasi totalement manqué, attendu qu'on n'a récolté que 500 boisseaux de blé et 300 d'avoine.

Les garçons et les filles sorties des écoles allaient très bien. Le Père Hugonnard leur aide en leur donnant des bestiaux d'après le système de prêt.

Huit cent quarante-cinq acres de terre devaient être prêtes pour les semailles de 1899. Les sauvages sont bien montés en fait d'instruments aratoires, et, depuis juillet 1897, ils ont acheté et eux-mêmes acquitté ce qui suit: 7 chariots doubles, 9 faucheuses, 2 râpeaux à cheval, 4 semeuses, 3 herbes rotatives, 1 vanneuse et 6 traîneaux doubles, ainsi qu'un grand nombre de menus outils, telles que haches, fourches, etc.

Ces sauvages n'ont presque pas de dettes. Tout ce qu'ils ont acheté l'a été au plus bas prix, l'agent mettant un soin particulier à voir qu'on ne leur en imposât pas.

J'ai fait l'examen des livres et un inventaire. M. Jowett a soin du bureau et du magasin, et inutile de dire que le tout était dans un ordre parfait. L'agent se montre infatigable dans l'accomplissement de son devoir, et son journal démontre la persistance et la régularité de ses visites aux diverses réserves. Les sauvages étaient polis et courtois. Les rapports et états détaillés ordinaires ont été transmis au commissaire.

AGENCE DE MUSCOWPETUNG.

J'ai commencé mon inspection ici le premier décembre.

Personnel.—J. A. Mitchell, agent; Jérôme Laroque, interprète et conducteur d'attelage; J. H. Gooderham, cultivateur à la réserve de Muskowpetung et aide au bureau de l'agence; J. Hokley, cultivateur préposé à la direction de la réserve de Pasquah et à celle de Bœut-Debout; J. D. Finlayson, préposé à la garde du troupeau du ministère.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état, sauf la maison de l'agence, dont les enduits ont besoin d'être réparés et badigeonnés.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE PIAPOT.

J'ai remarqué ici beaucoup de progrès dans les maisons et les étables. Onze maisons et vingt-un étables avaient été construites depuis ma dernière visite en mars 1897, de même que six remises pour les instruments aratoires et les bestiaux. On avait posé des tambours aux portes de dix maisons. Les sauvages habitent la vallée et les champs sont sur le plateau. Un jeune homme, gradué de Régina, se construisait une maison sur le plateau. Le chef Piapot ne s'objectait plus à quitter la vallée pour le plateau, mais l'eau était la difficulté. On a cru pouvoir obvier à la chose en construisant des barrages, tout comme à la réserve de Pasquah, et déjà beaucoup de travaux avaient été faits dans ce sens. Les maisons, bien que d'une catégorie inférieure à cause de la rareté du bois de construction, étaient propres; elles étaient convenablement meublées en articles de ménage, lits, etc.

Neuf cent tonnes de foin étaient en meules dans la vallée pour remplir un contrat passé avec la police, de même que pour l'usage du troupeau du ministère comme pour celui du troupeau des sauvages. On avait défoncé 15 acres de terre nouvelle et fait subir un labour d'été à 40 acres. On a récolté 880 boisseaux de blé et 645 boisseaux d'avoine. Le bétail avait bonne mine et on en comptait 100 têtes. La réserve était en bon état et les sauvages vivaient bien.

Le ranche du ministère est aussi dans la vallée, et les étables sont situées dans un lieu bien à l'abri sur le bord de la rivière. Elles sont spacieuses et en superbe état; il y a des étables séparées pour les veaux. Le nombre total du troupeau était de 203 têtes, et, d'après un état qui a été fourni au commissaire, il se trouve que l'expérience a été profitable.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

J'ai remarqué des progrès ici. Ces sauvages habitent en grande partie la vallée, mais au cours de l'année six ou sept sauvages des plus entreprenants sont allés sur le plateau se construire des maisons et des étables sur leurs fermes. Ils ont bâti de bonnes maisons à un étage et demi, avec couverture en bardeau, et elles présentent un joli aspect lorsqu'on approche du lieu. Les homesteads sont aussi bons que ceux des colons.

Les barrages construits par M. Hockley ont fait disparaître la difficulté de l'eau. Les bestiaux étaient en bon état; le troupeau se composait de 134 têtes. M. Hockley outre qu'il dirige cette réserve ainsi que celle de Bœuf-Debout, fait aussi les réparations de menuiserie et de forge, qui sont très nombreuses, ce qui est une économie pour les sauvages comme pour le ministère. Trente-huit acres avaient subi un labour d'été et on avait défoncé 70 acres de terre nouvelle. Cette réserve était dans un état prospère, et les sauvages semblaient heureux et contents.

SIOUX DE BŒUF-DEBOUT, N° 78.

Cette réserve se trouve du côté nord de la rivière Qu'Appelle, et elle est aussi sous la direction de M. Hockley. Cela a toujours été un plaisir de visiter cette réserve, attendu que les sauvages sont si agréables et ont l'air si contents, et cette visite n'a pas été une exception. La bande se suffit à elle-même et gagne bien sa vie à travailler chez les colons, à vendre du foin et du bois, à tanner des peaux et à faire la pêche. Ces sauvages ont ordinairement des pommes de terre à vendre aussi.

Ils ont 61 têtes de bétail.

Les maisons sont propres et la plupart sont convenablement meublées.

Ces sauvages sont industriels et économes, tirant profit de tout. J'ai remarqué dans plusieurs maisons des tablettes fixées aux murs et faites de menues boîtes, ainsi que des réflecteurs de lampes faits du fer-blanc de boîtes à tabac ramassé dans les magasins.

BANDE DE MUSKOWPETUNG, n° 80.

Cette réserve, bien que la plus rapprochée du siège de l'agence, est la plus arriérée des quatre. Les maisons sont entassées dans la vallée, un seul de la bande s'est bâti sur le plateau; cependant il ne manquait pas de signes de progrès. De nouvelles maisons et de nouvelles étables avaient été construites, et je n'ai pas trouvé une seule maison malpropre ou mal tenue dans toute la réserve, sauf celle du plateau, mais les femmes y tannaient des peaux, et naturellement il n'y avait pas d'ordre. Les étables sont toutes très bien préparées pour l'hiver. Le troupeau comptait 144 têtes et le bétail avait bonne mine. Un sauvage m'a dit qu'il était peiné de recevoir ma visite aussi vite, vu qu'il n'avait pas eu le temps de mettre son étable en aussi bon état qu'il l'aurait voulu. Je lui dis que je reviendrais; ce que je fis, et il avait tout mis en ordre.

Les femmes étaient occupées à faire des mitaines et des chaussettes et d'autres tannaient des peaux. Toutes étaient en excellente humeur et paraissaient très heureuses.

Ils ont récolté 755 boisseaux de blé et d'avoine et un peu de pommes de terre, les premières tempêtes d'octobre leur ayant fait beaucoup de mal. Ils ont mis en meule 308 tonnes de foin et défoncé 40 acres de terre nouvelle; il n'y a pas eu de labours d'été, vu que les champs étaient en culture. M. Richardson portait un vif intérêt à ces sauvages, arrivant parmi eux de bonne heure et les quittant tard; il était très aimé des indigènes. Le nouvel agent, M. Mitchell, m'a accompagné dans mon inspection, et à chaque maison il a été cordialement reçu. Les sauvages ont été particulièrement heureux de l'entendre leur parler dans leur propre langue.

M. Richardson a fait des plans de chaque champ de sa réserve, donnant les superficies, et j'en ai envoyé un double au commissaire.

Les gradués sortis des écoles allaient très bien, et je pourrais en donner de nombreuses preuves intéressantes, mais l'espace ne me le permet pas.

Santé.—La santé des peuplades était bonne dans le temps. Le Dr Edwards fait régulièrement des visites.

J'ai examiné les livres de l'agence et de la ferme et j'ai fait un inventaire; j'ai transmis au commissaire à Winnipeg un rapport détaillé.

Les bandes sont bien montées en fait de semences, de herses, de faucheuses, de râtaux, de chariots, etc., le tout acquitté par eux. MM. Gooderham et Hockley sont des hommes avancés en âge et d'expérience dans l'œuvre de la civilisation des sauvages, et ce sont des fonctionnaires de haute valeur.

AGENCE DE BIRTLE.

Le 30 décembre je me rendis à Régina pour inspecter l'école d'industrie, mais vu la maladie de quelques-uns des employés je remis l'inspection à plus tard et je me rendis à l'agence de Birtle, où j'arrivai le 7 janvier 1899.

Personnel.—J. A. Markle, agent; S. M. Dickenson, commis; A. P. Escanegot, interprète.

Le 8, dimanche, j'assistai à l'ouverture de la nouvelle église de la réserve de Queue-d'Oiseau par le professeur Hart, de Winnipeg. L'église coûte environ \$900, somme qu'à versée le comité presbytérien. C'est un joli petit bâtiment en bois de charpente, reposant sur fondations en pierre; l'église a un petit clocher dans lequel se trouve une cloche; l'édifice peut contenir de 80 à 90 personnes. Les sauvages ont transporté toute la pierre et tout le bois requis, et les femmes ont fourni les bancs à l'aide des fonds prélevés par l'entremise de la *Ladies Aid Society*, ainsi qu'un harmonium neuf acquis en partie à l'aide de la collecte d'un denier et en partie par l'échange de l'ancien harmonium. Les sauvages étaient fiers de cette nouvelle église.

BANDE DE QUEUE-D'OISEAU, n° 58.

J'ai inspecté la réserve de cette bande le 1^{er} janvier et les jours suivants. La population est de 73 âmes. Comme d'habitude cette réserve était en excellent état.

DOC. DE LA SESSION No 14

Cinq nouvelles maisons avaient été bâties et des étables agrandies. On avait construit quatre milles de clôture de fil métallique. Les sauvages ont récolté 3,870 boisseaux de grain et 682 boisseaux de pommes de terre. Ils ont mis 147 tonnes de foin en meule. Cette bande a 74 têtes de bétail, 11 moutons, 4 porcs et un grand nombre de volailles, dont on voit quelques-unes dans presque toutes les fermes. Cette peuplade se suffit à elle-même.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DE-LA-VALLÉE, N° 42½.

J'arrivai à la réserve de cette bande le 17 janvier. Elle se trouve à 85 milles de Birtle. C'est la première fois que j'ai pu visiter cette réserve, vu que les chemins étaient impraticables lors des inspections antérieures, et je dirai ici qu'à part l'agent je suis le premier fonctionnaire du ministère qui ait jamais visité ces sauvages. Le trajet fut long et par un froid rigoureux, mais nous avons été bien dédommagés en trouvant une réserve aussi belle et les sauvages aussi bien installés. La réserve est située dans la vallée, la montagne du Dauphin s'élevant d'un côté et la montagne au Canard de l'autre; elle est très propre à l'élevage du bétail, il y a abondance de foin, d'excellents pâturages et de l'eau fraîche.

Le chef a une jolie maison de 22 x 22 pieds, avec un appentis de 12 x 24 pieds, toit en bardeau et des pièces à l'étage supérieur; nous y descendîmes. La maison était bien meublée et le terrain était entouré d'une jolie clôture munie de jolies barrières. Les autres maisons, bien que moins grandes, étaient également bien meublées et aussi propres et aussi confortables. J'ai vu des machines à coudre dans quelques maisons.

Ces sauvages font très peu de culture et n'avaient que 90 boisseaux de pommes de terre et de navets. Ils ont 33 têtes de bétail et ont mis 214 tonnes de foin en meule pour le bétail et les chevaux. Leurs écuries sont excellentes. J'en ai remarqué une avec 8 entre-deux doubles.

Cette peuplade se suffit à elle-même et ne vit que de chasse.

L'Eglise d'Angleterre avait ici une mission, mais elle l'avait transportée à l'Eglise presbytérienne, qui envoya immédiatement un missionnaire; celui-ci vint faire une visite avant mon départ. Lorsque le chef entendit parler de l'arrivée d'un missionnaire, il dit: "Comme je suis heureux d'apprendre la bonne nouvelle." Je n'ai jamais vu une meilleure peuplade de sauvages. Leur population est de 68 âmes.

BANDE DU JOUEUR, N° 63.

Nous arrivâmes chez cette bande à notre retour le 20 janvier; une seule famille habite ici, celle de John Tanner, qui s'est bâti une maison et une étable depuis ma dernière visite. La maison est construite en troncs d'arbres et mesure 20 x 20 pieds; ses murs sont enduits à l'intérieur et à l'extérieur, et la couverture est en bardeau. L'étable est une des meilleures que j'aie vues; elle mesure 40 x 21 pieds. Tanner a 53 têtes de bétail et de bons chevaux. Il avait 80 tonnes de foin en meule, et il achète de la paille chez les colons. Durant l'année il a acheté une faucheuse et un râteau, un chariot et une voiture d'hiver pour la promenade; il a payé le tout lui-même, sans l'aide du ministère. Il avait du blé et de l'avoine et environ 40 acres de terre de prête pour les semailles de 1899.

BANDE DE WAY-WAY-SI-CAPPO, N° 62.

J'arrivai chez cette peuplade le 24 janvier. Les améliorations étaient sensibles dans cette réserve, probablement davantage que dans toute autre réserve que j'ai visitée. Le chef était à faire du bois pour construire une maison neuve et une remise. Manitou Ouiguam avait fait diviser sa maison de manière à avoir un salon et deux chambres à coucher au rez-de-chaussée et une cuisine en appentis. Il y avait à l'étage supérieur une pièce que nous occupâmes durant notre séjour. La maison avait des double-châssis, les premiers que j'aies vus dans une maison de sauvages.

La peuplade a récolté 771 boisseaux de pommes de terre et avait mis 906 tonnes de foin en meule pour nourrir leurs animaux et en vendre. Le troupeau comptait 171 têtes et les bestiaux étaient en bon état. Les sauvages avaient aussi des moutons et des volailles. Ils se préparaient à semer du grain cette année.

On compte dans cette réserve un grand nombre de veuves et de vieillards qu'il faut secourir un peu, à part cela la peuplade se suffit à elle-même.

BANDE DE LA RIVIÈRE QUI-ROULE, N° 67.

J'arrivai chez cette peuplade le 6 février, et depuis le moment où je quittai Butte jusqu'à mon retour la température s'est maintenue entre 48 à 53 au dessous de zéro ; mais j'ai eu le plaisir de constater combien les sauvages étaient confortables et quels bons soins ils donnaient à leurs bestiaux. Le troupeau comptait 64 têtes.

La population est de 113 âmes. Ils avaient fait une légère récolte de 200 boisseaux de grain et de 350 boisseaux de racines. Ils exprimaient le désir de faire plus de culture, et M. Wright, missionnaire presbytérien, faisait tout en son pouvoir pour leur aider ; ils les avaient amené à organiser une exposition durant l'été de 1899, et quelques-uns des colons promettaient leur concours.

J'ai peu entendu parler d'ivrognerie.

La mission reçoit de la W.F.M.S. des vêtements qu'on apprécie beaucoup et qui ont protégé plus d'un vieillard et bon nombre de jeunes enfants contre le froid rigoureux lorsque la température était à 50 au-dessous de zéro.

BANDE D'OKANASE, N° 61.

Le 8 février nous avons franchi la montagne et nous nous sommes rendus à la réserve d'Okanase n° 61. C'est la plus belle réserve de l'agence et, comme d'habitude, je l'ai trouvée en excellent état.

La population est de 144 âmes.

Les maisons sont toutes de premier ordre et tenues avec propreté. Le troupeau comptait 144 têtes, dont 56 de propriété particulière, 48 chevaux, 2 porcs et 80 volailles. On a récolté 1,100 boisseaux de grain et 431 boisseaux de pommes de terre ; on a mis en meule 360 tonnes de foin et 80 tonnes de paille.

Jos Boyer, un des conseillers de la peuplade, a acheté une demi-section de terre, voisine de la réserve, à raison de \$320, somme qu'il a payée argent comptant. Il a 24 bestiaux et quelques gros chevaux de trait, et il gagne joliment à prendre des entreprises pour le compte de marchands de bois dans les montagnes.

Cinq sauvages de la peuplade, y compris le chef et Joe Boyer, ont fourni du lait à la fromagerie, et les recettes, en 1898 se sont élevées à \$ 92.45.

Il y a dans la réserve une église presbytérienne, mais le bâtiment est vieux et tombe en ruine, et l'on se sert de l'école pour les offices du culte ; M. McPherson, le missionnaire, m'a dit que les sauvages suivaient les offices régulièrement.

BANDE DU LAC-DU-CHÊNE (SIOUX), N° 57.

Je visitai cette peuplade le 17 et le 18 février. Quatre maisons nouvelles avaient été construites par des familles venues de la réserve de la Montagne-de-la-Tortue durant l'année. Les maisons, sans exceptions, étaient propres et confortables, ce qui contrastait avec ce que j'avais vu dans le passé. On avait construit des planchers dans les maisons qui n'en avaient pas autrefois. Les deux vieilles veuves qui avaient 13 chiens il y a deux ans et qui en avaient réduit le nombre à 7 l'an dernier, n'en avaient plus que 3 cette fois.

On avait construit un hangar neuf durant l'année ; c'est un bâtiment de 18 x 14 pieds sur fondations en pierre et avec couverture en bardeau. On avait creusé un nouveau puits qui donnait de l'eau en bonne quantité.

DOC. DE LA SESSION No 14

La population est de 61 âmes et elle possède 21 têtes de bétail. Ces sauvages ont récolté 1,018 boisseaux de grain et 222 boisseaux de racines. La quantité de foin et de paille mise en meule était de 120 tonnes. On avait fait un peu de clôture en fil métallique.

BANDE DU LAC-DU-CHÊNE (SIOUX), N^o 59.

J'arrivai chez cette peuplade le 21 février. John Taylor en est le cultivateur. Je visitai 48 maisons et dépendances et je trouvai le tout en excellent état. On avait construit, durant l'année, 6 maisons, 10 étables et 3 remises pour les instruments aratoires. Quelques-unes des maisons sont en charpente, spacieuses et divisées par pièces.

La population est de 302 âmes.

Ces sauvages ont 94 têtes de bétail. Ils ont récolté 2,489 boisseaux de blé, 561 boisseaux d'avoine, 533 boisseaux de maïs, 571 boisseaux de carottes, et mis en meule 427 tonnes de foin et 298 tonnes de paille. La qualité du foin était médiocre, on y trouvait beaucoup de "queues de renards" et de sauge sauvage, mais la paille était excellente. On avait fait subir un labour d'été à 350 acres et défoncé 50 acres de terre neuve; à l'automne on avait labouré 150 acres, de sorte qu'on avait préparé plus de terre que jamais, et si la récolte avait bonne en 1899 les sauvages seraient à l'aise. On avait amélioré la maison de ferme agrandie par une annexe de 16 x 16 pieds. On avait peinturé une étable neuve de 14 x 16 pieds, un puits nouveau et le magasin. M. Markle est l'auteur d'un plan pour irriguer les prairies à foin, et si ce plan était exécuté ce serait un grand bienfait pour la récolte du foin.

La quantité totale de vivres distribuées dans toute l'agence durant l'année dans une population de près de mille âmes, a été de 84 sacs de farine, 544 livres de tabac et 38½ livres de thé.

M. Markle dirige cette vaste et importante agence avec une rare habileté; il s'en suit que les peuplades sont prospères et satisfaites, et, ce qui vaud mieux, elles ne comptent pas sur le ministère pour vivre, sauf les exceptions que je viens de mentionner. M. Dickenson s'acquitte très bien de la besogne du bureau. J'ai fait l'audition des livres et pris un inventaire dont un rapport détaillé a été transmis aux commissaires.

Je quittai Birtle le 4 mars pour l'agence de la Rivière-du-Cygne, et j'atteignis Yorkton le soir même, samedi. Le lundi, 6, je me rendis au Lac-aux-Sangsues pour y voir les bestiaux venus de l'agence du Lac-Croche.

J'y trouvai deux étables de 10 x 15 pieds chacune, avec compartiments pour les vaches, les veaux et les bœufs de trait. Les étables étaient tempérées, séparées par un "corral" large de 60 pieds; les perches des couvertures projetaient sur les côtés du "corral" d'environ 8 ou 10 pieds, ce qui permet aux animaux de se mettre à l'abri lorsqu'ils sont dehors. Les étables sont construites dans un bouquet d'arbres et bien à l'abri des tempêtes de vent.

Il y avait du foin en abondance et de bonne qualité. Le bétail s'abreuve au lac à environ trois quarts de mille. Cet exercice est salutaire aux animaux. On avait construit cinq cabanes pour les sauvages préposés au soin des animaux.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE.

Le 8 mars, je quittai Yorkton pour l'agence de la Rivière-du-Cygne, où j'arrivai le 9 et commençai mon inspection ce jour-là.

Personnel.—W. E. Jones, agent; Peter Bras, interprète et conducteur d'attelage; David Porter, domestique; F. Fisher a été employé de temps à autre à tenir les livres; il a aussi été employé à la fenaison et à voir à ce qu'on fit suffisamment de foin, ainsi qu'à marquer le bétail.

On avait construit, à l'agence, une autre remise pour les instruments aratoires.

63 VICTORIA, A. 1900

BANDE DE CÔTÉ, N° 64.

J'ai visité 35 "homesteads" dans cette réserve, et j'ai compté les bestiaux dans chaque étable.

Le bétail était en bon état et le foin en abondance; les étables étaient confortables. Quelques sauvages de la peuplade avaient construit, pour l'hiver, des étables et des maisons là où le foin pouvait se procurer facilement, afin d'éviter le charroi. Les maisons de cette réserve étaient propres, comme je les ai toujours trouvées, du reste. On avait guère récolté de moissons et on avait défoncé quelques acres de terre et fait un peu de labours d'été, environ 15 acres en tout. Le troupeau comptait 441 têtes de bétail et 122 moutons. M. Fisher avait mis en meule et mesuré 1,460 tonnes de foin; il y en avait conséquemment assez pour ce nombreux troupeau; la quantité avait été exactement mesurée.

BANDE DE KI-SI-KOUSE, N° 66.

Je visitai ici vingt-cinq "homesteads". Quelques sauvages de cette peuplade avaient aussi choisi un lieu pour y mettre leurs bestiaux pendant l'hiver, et ils avaient bâti des étables et des maisons. Le troupeau comptait 229 têtes de bétail. Il y avait aussi 21 moutons. Ils avaient mis 829 tonnes de foin en meule, quantité plus que suffisante. D'après le rapport, la récolte avait été de 51 boisseaux de grain et 150 de pommes de terre.

Les maisons étaient en bon état, sauf une ou deux exceptions.

BANDE DE LA-CLEF, N° 65.

J'ai examiné ici 10 homesteads, et j'ai remarqué plus d'améliorations que dans l'un ou l'autre des deux autres. Le chef était venu s'établir dans la vallée, à environ six milles de son ancienne résidence, et il avait construit une grande maison en troncs d'arbres et des bonnes étables. D'autres ont suivi son exemple, de sorte que le tas de vieilles mesures qui entouraient autrefois la maison du chef commence à disparaître.

Toutes les maisons étaient en excellent état, de même que les étables. Le troupeau comptait 221 têtes de bétail et 6 moutons, en plus, quelques volailles. On n'a récolté que quelques boisseaux d'orge et d'avoine et 370 boisseaux de pommes de terre. On avait mis en meule 711 tonnes de foin, de sorte qu'on n'en a pas manqué. On remarquera que l'industrie du bétail est la seule qu'on exploite quelque peu dans le territoire de cette agence.

Il y a dans la réserve de La-Clef une église, une mission et une école sous la direction de l'Eglise anglicane; de même dans la réserve de Kisikouse, mais sous la direction de l'Eglise catholique; dans la réserve de Côté il existe une mission et un pensionnat sous la direction de l'Eglise presbytérienne.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

Après avoir inspecté l'école de Crowstand, je revins à Yorkton, que je quittai le 31 mars pour le Lac-de-la-Pêche où j'arrivai le 1^{er} avril, en route pour les Buttes-de-Tondre, que j'atteignis le 5 avril.

Personnel.—S. Swinford, agent; H. A. Carruthers, commis et proposé à la réserve de Gordon; Edward Stanley, cultivateur pour les réserves de Pauvre-Homme et d'Etoile-du-Jour; P. J. Hamilton, cultivateur pour la réserve de Muscowequan; Chas. Favel, cultivateur au Lac-de-la-Pêche; J. Brass, interprète et conducteur d'attelage au siège de l'agence.

Un abri temporaire avait été construit pour la batteuse, et les interprètes avaient fait poser une couverture neuve à la cuisine, à laquelle on avait aussi fait subir d'autres améliorations. Les clôtures autour des bâtiments de l'agence étaient

DOC. DE LA SESSION No 14

en mauvais état et des poteaux et des perches étaient déposés sur les lieux pour renouveler les clôtures aussitôt la terre libre de gelée.

BANDE DU LAC-DE-LA-PÊCHE.

J'inspectai la réserve de cette peuplade à mon retour d'Yorkton. Les masures sales que j'avais trouvées l'année dernière avaient été démolies ; on n'en avait gardé qu'une seule, et après l'avoir améliorée on en avait fait une jolie petite maison. On avait aussi construite 4 maisons et 4 étables neuves durant l'année, ainsi qu'une cuisine annexé à la maison de ferme. Les maisons des sauvages étaient propres et les étables confortables.

En fait de moisson on a récolté quelques pommes de terre, cultivées en majeure partie par les cultivateurs. Il y en avait assez pour la semence.

Les bestiaux avaient bonne mine et le troupeau comptait 50 têtes. Le foin manquait, mais M. Milligan en fournissait aux sauvages à un prix raisonnable à rembourser à même les deniers des rentes. Les sauvages de cette peuplade qui se trouvent au Lac-aux-Noix ont en propre 36 têtes de bétail en dehors de la réserve. Je n'ai pas vu ces animaux. Bien que ces sauvages fussent insouciant à l'égard de leur foin et de leurs pommes de terre, tout de même il y avait progrès sur l'année précédente, et s'ils sont bien dirigés on peut les rendre industriels et économes.

BANDE DE GORDON, No 86.

J'ai fait ici une inspection les 6 et 7 avril ; M. Carruthers avait la direction de la réserve, tout en étant teneur de livres au bureau de l'agence. J'ai examiné 25 "homesteads" et, sauf deux, je les ai trouvés en parfait état. Le troupeau comptait 295 têtes et les bestiaux avaient bonne mine, attendu qu'il y avait abondance de foin. On a récolté 2,970 boisseaux de grain et 634 boisseaux de pommes de terre. On a mis en meule 932 tonnes de foin et 180 tonnes de paille. La réserve était en bon état et les sauvages sont au-dessus de la moyenne pour l'intelligence et l'industrie.

BANDE D'ÉTOILE-DU-JOUR, No 87.

Je fis l'inspection de cette bande le 10 avril.

J'ai examiné 13 "homesteads". Maisons, étables et bestiaux étaient dans un état satisfaisant.

Sept sauvages se sont fait chacun des traîneaux doubles en bouleau qu'ils ont fait ferrer à la forge de l'agence ; ce travail a été fait, je crois, par un des Anderson, gradué d'Elkhorn.

Le troupeau comptait 201 têtes. On a récolté 250 boisseaux d'avoine et 617 boisseaux de racines ; on a mis en meule 640 tonnes de foin, et on en avait suffisamment.

BANDE DE PAUVRE-HOMME.

Je visitai ces sauvages le 11 avril ; M. Stanley était préposé à la direction de cette peuplade ainsi qu'à celle d'Etoile-du-Jour.

J'examinai 14 "homesteads", et tous étaient en bon état, sauf deux qui étaient malpropres, même sales ; ceux qui les habitaient étaient des visiteurs. On leur signifia d'avoir à nettoyer ou de s'en aller. Le chef avait une jolie maison propre, de bonnes étables et une bonne bergerie. Il envoyait une commande de couvertures à Eaton, de Toronto. Son fils, sorti de l'école de Gordon, pouvait lire les catalogues et les prix.

Le troupeau de cette réserve comptait 152 têtes. On a récolté 3,077 boisseaux de blé et d'avoine et 675 boisseaux de racines. On a mis en meule 580 tonnes de foin et 150 tonnes de paille.

J'ai examiné les livres de ferme. M. Stanley est un fonctionnaire fidèle et zélé.

BANDE DE MUSCOWEQUAN.

J'ai inspecté cette peuplade le 12 avril. J'ai visité 15 "homesteads". J'ai remarqué des améliorations exécutées l'année dernière, particulièrement dans les étables. Les maisons étaient tenues avec propreté. Je n'en ai trouvé qu'une qu'on peut dire malpropre.

Windigo et Tom Greene avaient pris de nouvelles terres à l'angle ouest de la réserve, où le foin et l'eau sont en abondance. Ils s'étaient construit chacun de grandes étables et des maisons temporaires; d'autres avaient pris des terres, et le chef devait lui-même suivre cet exemple; de fait, il était à préparer des troncs d'arbres pour cela.

M. Hamilton a bien fait de répandre ces sauvages davantage et de les éloigner du groupe de petites maisons où souvent le temps se passait à flâner, à fumer et à bavarder.

Le troupeau comptait 158 têtes, tous des animaux gras. Le foin était particulièrement bon; M. Hamilton a vu à ce qu'il fut fauché à temps. La nouvelle maison de ferme est à environ trois quarts de mille de l'ancienne. Elle mesure 24 x 18 pieds, le rez-de-chaussée est de 8 pieds de haut et l'étage supérieur de 7 pieds. La cuisine-annexe est de 18 x 16 pieds, sur fondations en pierre; le toit de la maison n'est pas encore couvert en bardeau; le plancher reste à poser; il y a une bonne cave. On a fait subir un labour d'été à 25 acres de terre pour la récolte de cette année.

Les bestiaux qui ont été vendus ont rapporté de \$35 à \$40 chacun, sur pieds, ce qui est égal à 3½ cents la livre.

La santé des sauvages était bonne dans le temps. Je n'en ai rencontré que quelques-uns qui se disaient souffrants. Durant l'année il y a eu 45 naissances et 32 décès. La population est de 841 âmes. L'agent, M. Swinford, se montre attentif auprès des sauvages et visite régulièrement les réserves; il n'a pas de difficulté à faire faire aux sauvages ce qu'il désire; et tout marchait à l'aise.

J'ai fait l'inventaire ordinaire et j'ai vérifié les livres.

Je revins à Fort Qu'Appelle le 22 avril et le 6 mai je partis pour l'école d'industrie de Régina, et le 27 mai pour Winnipeg, où je fis l'inspection des vivres destinés aux agences du Manitoba avant leur expédition; j'inspectai et distribuai aussi les vivres destinés aux agences des Territoires et je fis l'audition des livres de l'entrepôt pour l'année dernière. Le 8 juillet je quittai Winnipeg pour l'école d'industrie de Brandon, dont on trouvera le rapport ailleurs. Le 2 août je revins à Winnipeg et terminai une autre distribution de nouveaux animaux, et je retournai à Brandon, à Elkhorn, à Régina et à Qu'Appelle.

J'ai, etc.,

ALEX. MCGIBBON,
Inspecteur des agences des sauvages.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
BUREAU DU COMMISSAIRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 30 décembre 1899.

L'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel sur l'exercice terminé le 30 juin dernier et sur quelques autres questions qui se sont présentées depuis.

Mon rapport ne sera pas aussi complet que je l'aurais désiré, car mon absence dans la région du nord, où je suis allé faire un nouveau traité avec les sauvages, m'a

DOC. DE LA SESSION No 14

empêché de visiter, durant l'été, aucune des réserves et de juger par moi-même des progrès accomplis par les pupilles de l'Etat en matière d'agriculture, d'élevage d'animaux et d'enseignement.

Traité n^{os} 8.—Ce traité avec les Cris, les Castors et les Chipewyans de la région arrosée par les rivières Athabaska, de la Paix et de l'Esclave, ayant fait l'objet du rapport collectif de trois commissaires spéciaux qui l'ont négocié je n'ai pas besoin de l'amplifier. Le nombre de sauvages qui ont été compris dans ce traité est de 2,217 dont environ 840 étaient des Cris, 205 des Castors et 1,172 des Chipewyans. A quelques exceptions près, tous les sauvages que les commissaires ont rencontrés ont accepté les conditions qui leur ont été proposées; mais un grand nombre qui chassent dans les régions éloignées n'ont pas été avertis ou n'étaient pas dans des conditions à pouvoir commodément se présenter aux lieux de rendez-vous indiqués.

Agriculture.—Vu l'été exceptionnellement pluvieux et les gelées hâtives, les rapports de la moisson de blé dans certaines réserves du nord ont provoqué du désappointement tant au point de vue de la qualité que de la quantité. Dans la région de Qu'Appelle et au Manitoba le rendement a été toutefois très satisfaisant et de bonne qualité. Certains sauvages en ont des wagons pleins à vendre. La récolte des racines a varié dans différentes régions, et, en général, le rendement a été au-dessous de la moyenne. Mais il fait plaisir de remarquer que, comme fruit des travaux de la saison, le ministère ne se trouvera pas dans l'obligation de fournir autant de vivres et de vêtements que par le passé.

Animaux.—Cette industrie s'exploite avec beaucoup de succès. L'accroissement des troupeaux s'accomplit continuellement, et l'intérêt qu'y portent de plus en plus les sauvages est sensible. Les bouvillons de boucherie ont commandé un bon prix cet automne, et le chiffre moyen par tête qu'ont réalisé ceux qui se sont vendus a été très encourageant. La demande de génisses chez les sauvages qui désirent se livrer à l'élevé des bestiaux augmente. Dans la région meridionale d'Alberta, où l'élevé sur les ranches se fait sur une grande échelle dans les réserves, les demandes dépassent ce qu'on peut fournir, et il s'écoulera quelque temps avant que les réserves soient complètement peuplées d'animaux. Lorsqu'on aura atteint ce but désirable, l'on aura franchi le point culminant des dépenses nécessitées par la fourniture des vivres, et les sauvages seront en mesure de fournir eux-mêmes le bœuf dont ils ont besoin.

Il y a eu très peu de pertes parmi les bestiaux durant l'hiver. L'anthrax qui a éclaté parmi les bestiaux du Lac-aux-Canards et de la région de Qu'Appelle en a emporté quelques-uns; mais je suis heureux de dire que la maladie ne s'est pas répandue parmi les troupeaux.

La perspective de la récolte de foin, au cours de l'été de cette année, a été très décourageante à cause des pluies continuelles et de l'eau qui recouvrait les marécages; mais le beau temps de l'automne a été favorable à la fenaison et l'on a fait une quantité suffisante de foin dans toutes les réserves, sauf à l'agence du Pas, où, je le crains, le foin manquera si l'hiver est long et rigoureux.

Exposition d'agriculture.—A l'agence des Buttes-La-Lime, une foire a eu lieu avec beaucoup de succès. Les marchands et les colons des alentours ont donné des prix, et bon nombre de personnes des environs y ont assisté; ces personnes se sont déclarées très satisfaites de l'étalage des objets, le tout de la fabrication ou fruit du travail des sauvages.

Santé.—Somme toute la santé des sauvages a été bonne. La grippe a régné l'hiver dernier, et vu la longueur et la rigueur inusitées, on a eu des difficultés à enrayer la maladie. Dans les réserves de La-Corne et John Smith, dans la région de Prince-Albert, il y a eu quelques cas de typhoïde; et dans certaines autres réserves, cette année, une rougeole peu maligne a régné parmi les enfants. A la date présente les rapports disent que l'état hygiénique des maisons des sauvages est bon et que la santé générale dans les réserves est satisfaisante.

Conduite.—Durant l'année il y a eu très peu de plaintes contre les sauvages pour mauvaise conduite lorsqu'ils sont hors de leurs réserves; mais je regrette de ne pouvoir en dire autant pour ce qui est de l'usage des boissons enivrantes. On a pris des précautions pour les empêcher de se procurer des spiritueux; mais avec la nombreuse

population de métis du pays, par l'entremise desquels l'on se procure de la boisson, il est impossible d'enrayer complètement le trafic. Là où les sauvages d'une peuplade sont de sang mêlé, l'on éprouve de plus grandes difficultés.

Observations générales.—Les progrès accomplis durant l'année ont été en général satisfaisants. Les deniers réalisés à la vente du grain, du bétail, du foin, etc., ont été judicieusement employés, et le nombre d'instruments aratoires, de chariots, de harnais, etc., propriété particulière des sauvages, a augmenté dans les réserves.

J'ai l'honneur de vous envoyer deux rapports des agents, pour ce qui est des détails du travail et des progrès accomplis dans les différentes réserves durant l'année.

Enseignement.—L'éducation de nos sauvages est une question tellement liée au problème final de leur civilisation et de leur subsistance par eux-mêmes, que j'y ai consacré beaucoup d'attention. En thèse générale il y a amélioration dans le ton de nos écoles de sauvages de toute catégorie. Une chose importante est l'assiduité. Pour ce qui est des externats, l'assiduité varie et continuera de varier tant que les habitudes nomades existeront chez les parents, sans parler d'obstacles de moindre importance, tels que le mauvais temps, les vêtements pauvres, etc. Ce sont là de grands obstacles à l'œuvre des écoles, et ces difficultés s'appliquent plus particulièrement aux régions des lacs. Je puis dire, toutefois, qu'il y a des écoles qui font un excellent travail dans les environs de Fairford, de Norway-House et de la rivière à la Pluie, de même que dans les agences situées sur les rives de la Saskatchewan.

Externats.—Les instituteurs des externats ne sont pas tous également compétents. A venir jusqu'à ces dernières années, les moyens de communication étaient si généralement médiocres que le salaire qu'on offrait n'avait pas d'attrait et privait nombre de régions d'instituteurs capables. Le même salaire est aujourd'hui une bien meilleure rémunération, et permet de faire de bien meilleures nominations. Il y a donc progrès sous ce rapport, et si l'on tient compte que les maisons sont entretenues en bon état et que le matériel scolaire est de qualité voulue, la perspective est loin d'être décourageante. Quelques-unes des écoles qu'on avait fermées pour raisons diverses ont été rouvertes.

Pensionnats.—La présence dans les pensionnats est naturellement assez régulière; les élèves restent dans la réserve, et que les plus âgés de la peuplade s'absentent ou non, les enfants continuent de fréquenter l'école, où les parents peuvent venir fréquemment les voir. Ceci fait voir les écoles d'un meilleur œil aux parents. Quasi tous les pensionnats, sauf ceux dont les portes ne sont ouvertes que depuis peu, ont leur nombre complet d'élèves. Les personnels ont été choisis avec soin, et les rapports des inspecteurs sont presque invariablement satisfaisants. Les édifices sont généralement bons, et quelques-uns sont outillés, chauffés, aérés, etc., d'après les systèmes les plus modernes. L'on y enseigne un peu d'industrie, et à l'âge de douze ans ou à peu près, les enfants sont classés dans des écoles d'industries, avec la perspective raisonnable de devenir à dix-huit ans, aidés d'un peu de surveillance et de secours au début, d'être très en état de se suffire à eux-mêmes.

Depuis le dernier rapport annuel, quatre pensionnats se sont établis, savoir : celui de Coweses, catholique romain, agence du Lac-Croche, maintenant en plein fonctionnement; celui de Norway-House, méthodiste, agence de la Rivière-Berens; celui des Gens-du-Sang, catholique romain, et celui des Pieds-Noirs, catholique romain, mais les portes de ce dernier ne sont pas encore ouvertes. Les pensionnats presbytériens de Crowstand et de Birtle ont été agrandis et améliorés au prix de \$9,600, somme totalement acquittée par l'Eglise; ces améliorations permettront de recevoir un plus grand nombre d'élèves.

Le nombre des élèves aux anciens pensionnats a augmenté, diminué ou demeuré le même, selon les circonstances.

La politique de se servir des pensionnats pour alimenter les écoles d'industrie a été maintenue autant que possible, et cela avec des succès variés. La situation même des pensionnats a été un obstacle au succès de cette politique. Comme exemple : au Manitoba et au Kéwatin il y a deux écoles d'industrie sous les auspices de l'Eglise anglicane, et elles n'ont pas un seul pensionnat où s'alimenter, de sorte que, forcément, elles sont dans l'obligation de prendre des sujets absolument neufs. On

DOC. DE LA SESSION No 14

peut en dire autant de presque toutes les écoles d'industrie, mais peut-être pas jusqu'au point que pour les écoles que je viens de mentionner.

Les directeurs des pensionnats et les instituteurs des externats sont quelque peu portés à retarder le système de classification. Ils n'aiment guère perdre les élèves qui font honneur à leurs écoles ou qui sont assez avancés en âge pour être utiles au point d'aider à réduire les frais d'entretien en leur permettant de se dispenser en partie de travailler au dehors.

Avant d'arriver aux écoles d'industrie, je mentionnerai trois écoles d'un système d'enseignement mixte, qui, bien que techniquement connues sous le nom de "pensionnats", se rangent cependant au-dessus de cette catégorie. Ce sont : le collège Emmanuel, de Prince-Albert; l'orphelinat de Saint-Albert et l'école du Lac-aux-Canards.

Au collège Emmanuel l'industrie ne s'enseigne pas, mais l'institution touche \$100 par tête pour les élèves qu'on dresse comme instituteurs. Je désirerais faire remarquer que nous avons à notre service plusieurs gradués de cette école qui nous donnent plus de satisfaction que la moyenne des instituteurs de nos écoles. La chose sera peut-être tenue pour satisfaisante.

À l'orphelinat de Saint-Albert, dont la subvention est celle qu'on accorde ordinairement aux pensionnats, les travaux agricoles, auxquels les garçons prennent une part considérable, ne constituent pas la principale partie de l'enseignement. Ici l'on enseigne aux petites filles l'emploi de la laine, à partir de la tonte des moutons jusqu'à la fabrication de toutes sortes d'articles de vêtement. En même temps l'on ne néglige pas les ouvrages plus communs du ménage. C'est probablement la seule école au pays où les filles reçoivent une éducation aussi complète.

L'école du Lac-aux-Canards, bien qu'appelée pensionnat, touche une subvention uniforme de \$100 par tête. L'enseignement, en matière d'industrie, qu'on y donne est à peu près à tous égards égale à celui des écoles d'industrie.

Ecoles d'industrie.—Pour ce qui est des écoles d'industrie je n'ai pu, sauf pour deux ou trois, me rendre compte de *visu* de la qualité du travail accompli. D'après ce que je puis en juger par les rapports, toutes les personnes attachées à l'administration de ces écoles ont généralement les qualités requises. Il n'y a eu que deux changements importants, savoir : la nomination de nouveaux directeurs pour les écoles de Brandon et de Rupert's-Land. Ces changements ont apparemment contribué à une meilleure administration des deux institutions. Le rév. M. Hodbin, de l'école d'industrie de Calgary, est présentement en congé pour cause de maladie, et il s'est trouvé un remplaçant compétent.

L'administration financière n'est pas également heureuse dans toutes les institutions, et les déficits peuvent généralement s'expliquer par la diminution du nombre d'élèves.

La mise en vigueur du règlement qui veut que l'âge de dix-huit ans mette fin au cours d'études, la restriction qui, règle générale, n'admet aux écoles d'industrie que les enfants de douze ans ou plus, et à la difficulté générale de trouver de nouveaux sujets, à cause de l'indifférence ou de l'opposition des parents, ont quelque peu porté atteinte à la présence des enfants dans les écoles nouvelles, et conséquemment contribué à faire porter la solde du mauvais côté.

C'est à regretter. Tout de même, suivant en cela l'avis des agents, j'ai cru qu'il ne serait pas sage d'avoir recours à la contrainte sauf dans quelques cas, et j'ai préféré permettre en temps de démolir les préjugés des parents. Il est satisfaisant de constater que plusieurs Sioux de Machoire-d'Orignal, peuplade jusqu'ici intractable, ont consenti d'envoyer leurs enfants à l'école de Régina, et j'ai aussi lieu de croire que les sauvages de la tribu de La-Brebis, au Lac-Croche vont envoyer quelques élèves à Elkhorn avant longtemps.

Chez un nombre la raison de l'opposition des parents est que leurs réserves étant éloignées des écoles, ils trouvent difficile de visiter leurs enfants ou de recevoir leur visite.

Une autre objection a été la mortalité aux écoles. Je puis dire à cet égard que les progrès sont très sensibles, et grâce à des arrangements sanitaires améliorés et au fait que l'on a rendu plus sévère l'examen médical que doit subir un nouvel élève, on

63 VICTORIA, A. 1900

n'a plus lieu de craindre au sujet de la santé des élèves qui fréquentent les écoles d'industrie et les pensionnats, et tous ceux qui viennent en contact avec les sauvages devraient faire en sorte de les désabuser quant au danger.

Le nombre total d'élèves aux écoles d'industrie et dans les pensionnats au 30 juin 1899 était:—

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Pour les écoles d'industrie | 983 |
| Pour les pensionnats | 847 |

Contre le nombre total d'élèves au 30 juin 1896.

| | |
|----------------------------|-----|
| Ecoles d'industrie | 979 |
| Pensionnats | 712 |

Personnel.—Les inspecteurs du département et ses agents, ainsi que les commis et les directeurs d'agriculture, se sont, à peu d'exceptions près, fidèlement acquittés de leurs devoirs pendant toute l'année. Le secrétaire, les commis et autres employés de mon bureau ont pareillement accompli leurs fonctions d'une manière laborieuse, allègre et efficace.

J'ai, etc.,

DAVID LAIRD,
Commissaire des affaires des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE LA BABINE ET DE LA SKEENA SUPÉRIEURE,
HAZLETON, 25 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec une liste des choses appartenant à l'Etat et dont j'avais la garde au 30 juin dernier.

Outre beaucoup de réserves spéciales, cette agence renferme 27 villages, réserves et bandes, dont 8, pour des raisons géographiques, des distinctions de nations, etc., sont désignés comme ressortant à la division des Kit-Ksun, et 19— y compris quatre bandes nomades—à la division de Hoquel-get, respectivement.

DIVISION DES KIT-KSUN.

Cette division comprend 7 villages sur la Skeena supérieure, et un autre—Kit-wan-cool—situé sur la route de Naas à Ayensk, rivière Naas. Tous ces villages, sans une seule exception, appartiennent à la nation des Kit-ksun, de la famille des Tsimpsians.

La juridiction sur cette partie du district s'étend depuis le canyon Kitse'as—le point de difficulté pour la navigation en bateau à vapeur et en canot sur la rivière Skeena, et environ 90 milles plus bas que cet endroit, jusqu'au delà des sources de cette rivière—ce qui fait une distance d'environ 160 milles.

DOC. DE LA SESSION No 14

Pour passer ces réserves et ces villages en revue, je crois à propos de commencer par la bande de la Kit-wan-gagh—la plus éloignée en descendant la Skeena—et de finir par le village de Kul-doe, vers sa source.

BANDE DE LA KIT-WAN-GAGH.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive droite de la Skeena, près de l'embouchure de l'un de ces affluents de l'ouest, la rivière Kit wan-gagh.

Mouvement de la population.—La population est de 152 âmes, dont 53 hommes, 59 femmes et 40 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 6 naissances; augmentation, 1. Pas d'immigration ni d'émigration.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une excellente santé. Les demeures et leurs alentours sont tenus proprement, et bon nombre des membres de la bande ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de cette bande sont la pêche du saumon, l'élevage de quelques têtes de bétail, la chasse et les baies. Parmi ses occupations, qui sont variées, sont principalement celles de travailler dans les saumeries de l'est durant le temps de la fabrication des conserves, de sortir du bois de chauffage le long de la rivière, de chasser et de trapper. Quant aux femmes, outre qu'elles ont en partage les travaux domestiques, elles ramassent et font sécher des baies pour l'hiver.

Bâtiments, animaux de ferme et instruments d'agriculture.—Sur cette réserve il y a 80 maisons, dont 23 en charpente et 67 en rondins ou en *pièces*, avec 4 étables. En fait de bétail, la bande a 2 taureaux et 3 vaches, mais pas de chevaux. Les instruments agricoles sont ceux des plus indispensables, tels que haches, pioches, houes et autres outils.

Education.—Il y a 28 enfants en âge d'aller à l'école. L'école est supportée par la Société des Missions de l'Eglise d'Angleterre; elle occupe une position centrale dans le village. Les enfants ne fréquentent pas régulièrement cette école, qui n'est ouverte qu'une partie de l'année, comme c'est le cas, du reste, pour celles des autres réserves, à cause de la variété des occupations des sauvages, qui s'absentent et emmènent leurs enfants avec eux.

Religion.—En ces dernières années les sauvages ont montré un grand désir de se christianiser. Il a été construit une magnifique petite église qui est bien finie et pourvue d'un orgue. Le bâtiment qui servait autrefois au culte est devenu la maison d'école actuelle. C'est la Société des Missions de l'Eglise d'Angleterre qui a construit ces deux bâtiments.

Traits caractéristiques et progrès. —Les sauvages de cette réserve sont intelligents, polis envers les étrangers, et en faveur de tout ce qui peut améliorer leur condition. Beaucoup d'entre eux sont maintenant tout à fait habiles à manier des outils, surtout ceux du charpentier, et ils ont même un tour qui leur sert à faire des accessoires de décoration à leur ameublement et autres articles. Leurs potagers sont aussi mieux soignés qu'auparavant, et, par conséquent, rendent davantage.

VILLAGE DE KIT-WAN-COOL.

Situation.—Ce village, auquel il n'a pas encore été réparti de réserve, est le seul des établissements Kit-Ksun qui soit éloigné de la rivière; il est situé sur le côté droit de la rivière Kit-wan-gagh, à 25 milles de Kit-wan-gagh et 4 milles plus bas que le lac Kit-wan-cool, sur la route de Ayensk, rivière Naas.

Mouvement de la population.—La population est de 66 âmes, dont 22 hommes, 19 femmes et 25 enfants. Pendant l'année une personne est morte de vieillesse, et il n'y a pas eu de naissance, de sorte que la bande compte un membre de moins.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladie parmi cette bande pendant l'année. On y observe les précautions sanitaires et ses membres se font vacciner.

Ressources.—Le lac fournit du saumon en abondance, et la chasse rapporte d'assez bons profits, sans compter que les femmes et les enfants ramassent des baies pour l'hiver.

Occupations.—La principale occupation, le temps venu, est de travailler dans les saumeries de la côte. Le reste de l'année les sauvages chassent, trappent et cultivent de petits champs de pommes de terre. Les femmes ramassent et font sécher des baies pour l'hiver.

Bâtiments, animaux de ferme et instruments d'agriculture.—Il y a 31 maisons, dont 3 en charpente et 23 en rondins ou en 'pièces', dans le village, et 8 shacks à la décharge du lac (rivière Kit-wan-gagh). La bande ne se sert que de haches, de houes, de bêches et autres outils de ce genre.

Education.—Il y a 15 enfants en âge d'aller à l'école. Il n'y a pas de maison d'école dans ce village : quelques-uns des enfants vont périodiquement à l'école à Kit-wan-gagh, ainsi qu'à Kin-co-lith et Ayensk, sur la rivière Naas.

Religion.—Il n'y a pas d'église ici, ni de missionnaire, mais les missionnaires de la Naas, surtout celui de Kit-wan-gagh, s'occupent de cette bande, entre autres.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y a, de ce chef, pas grand'chose à dire de la bande, bien qu'elle soit laborieuse. Ses membres passent trop de temps loin de chez eux, et l'isolement du village explique sans doute en partie le manque de meilleurs résultats.

BANDE DE KITSE-GUKLA.

Réserves.—Le vieux et le nouveau villages de cette bande sont tous deux situés sur la rive gauche de la Skeena, le dernier à environ 9 milles plus haut que le premier. Les deux réserves ont en tout 3,103 acres de superficie.

Mouvement de la population.—La population de ces deux villages est de 88 âmes, dont 33 hommes, 30 femmes et 25 enfants. Pendant l'année il y a eu 7 naissances et 5 décès, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de deux.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages ont joui d'une excellente santé. Les précautions sanitaires ont été observées dans les deux villages, et quelques-uns des membres de la bande ont été vaccinés, surtout des enfants.

Ressources.—Certains des sauvages pêchent, chassent et trappent. Les femmes, avec leurs enfants, ramassent des baies et les font sécher.

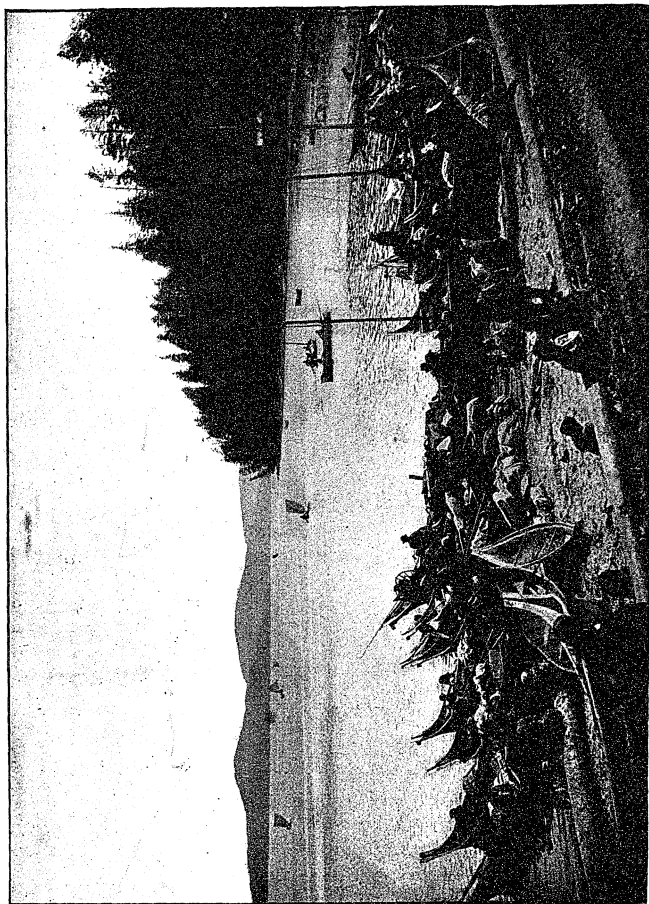
Occupations.—Les occupations de cette bande consistent à travailler dans les saumeries de la côte, quand vient le temps de la fabrication des conserves, à sortir du bois de chauffage le long de la rivière, à chasser et à trapper. Dans le temps des fruits, les femmes ramassent des baies et les font sécher.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Cette bande est propriétaire de 43 maisons, dont 34 en rondins et en 'pièces', et 9 en charpente; c'est de ces dernières que se composent les habitations du nouveau village. En fait de bétail il n'y a qu'une vache. La bande a des outils de charpentier et quelques instruments pour cultiver le sol.

Education.—Les enfants en âge d'aller à l'école sont au nombre de 15. Il y a une petite maison d'école, autrefois utilisée à New-Kitse-gukla, mais dernièrement le digne maître d'école méthodiste, qui est un naturel, a déménagé à l'ancien village. La présence est encore très irrégulière, parce que les enfants accompagnent leurs parents dans leurs pérégrinations.

Religion.—Il y a une jolie petite église au nouveau village, mais elle a été temporairement abandonnée, et les cérémonies du culte se font dans la maison d'école du vieux village, vu que c'est de là qu'on peut le mieux atteindre les païens.

Progrès.—Ici comme dans toutes les bandes de ce district se révèle un progrès soutenu. Les gens se conduisent bien, sont paisibles et respectueux des lois, et leurs habitations, avec les alentours, ainsi que leur mode de vie, ont grandement changé pour le mieux.



RÉGATE D'EMBARCATIONS À VOILE, À PENELAKUT, KEEPER ISLAND, C.-B. [208]

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE GET-AN-MAX, HAZELTON.

Ce village est situé sur la rive gauche de la Skeena et n'est séparé que par l'espace de 38 pieds de l'emplacement de ville de Hazelton, que la réserve Get-an-max entoure virtuellement, à l'exception de la partie qui donne sur la rivière. La superficie de la réserve est de 750 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 244 âmes, dont 94 hommes, 91 femmes et 49 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 4 naissances, ce qui fait une augmentation de un sur le dénombrement de l'année dernière. Il n'y a pas eu d'immigration ni d'émigration.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages ont joui d'une très bonne santé. On observe les précautions sanitaires en forçant les sauvages à tenir leurs demeures et les alentours nets. Bon nombre de personnes ont été vaccinées.

Ressources.—Les ressources consistent à pêcher, chasser et trapper; la bande ramasse aussi des baies et récolte des pommes de terre et du foin.

Occupations.—Par le fait que Hazelton est le terminus de toute communication avec la côte, et à cause de la demande de bras qui s'en suit, les sauvages trouvent facilement à se louer à de bons gages, pour faire des transports par terre ou par eau, travailler dans les mines ou les scieries et sortir du bois de chauffage, tandis que bon nombre d'entre eux travaillent dans les fabriques de conserves sur la côte et chassent et trappent en hiver. Les femmes, aidées de leurs enfants, ramassent et font sécher des baies sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Il y a 71 maisons de rondins ou de "pièces" et 41 maisons en charpente, dont 36 sont sur le nouvel emplacement de village indien, et il s'en construit d'autres, parmi lesquelles une chapelle. Il y a aussi 12 écuries. La bande est propriétaire de 81 chevaux, mais n'a pas de bêtes bovines; elle économise toutefois de l'argent pour en acheter.

Je ferai remarquer que sur toutes les réserves, par-ici, les chiens s'attroupent souvent pour faire des ravages parmi le jeune bétail, mais il a été imaginé des moyens pour mettre bientôt fin à cela.

Ceux qui peuvent en acheter font usage de haches, d'outils de charpentier, d'instruments de jardinage, tels que houes, bêches, râtaux et autres. Les instruments de cette dernière sorte, qui sont la propriété de l'Etat (y compris deux charrettes), sont prêtés aux sauvages qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

Education.—Il y a 44 enfants en âge d'aller à l'école, qui est faite par la Société des Missions de l'Eglise anglicane, aidée de la subvention ordinaire allouée par le gouvernement aux écoles communes. Pour les raisons déjà données à l'égard d'autres réserves, les enfants ne fréquentent pas encore assez régulièrement l'école pour que les résultats de cette dernière soient satisfaisants. Dans l'enseignement, on suit le cours prescrit par le département.

Un certain nombre seulement des parents tiennent à ce que leurs enfants aillent à l'école, et non pas tous, comme il faudrait que ce fût.

Religion.—Il a été fait ici beaucoup de progrès en religion dans ces dernières années. Des cérémonies religieuses ont régulièrement lieu dans la chapelle construite par l'Eglise d'Angleterre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont devenus très intelligents, et à beaucoup d'égard ils le disputent aux blancs en habileté et en talents. Leurs services sont très en demande dans les mines et autres entreprises du même genre. Les gages pour les hommes qui travaillent sur les routes sont de \$3.50 par jour, avec la nourriture, et de bons journaliers gagnent encore plus dans les mines.

Comme exemple de progrès individuel, je citerai un sauvage nommé Moat. Comme charpentier, il fait de bon ouvrage, et il peut construire à perfection n'importe quelle maison ordinaire. Un autre, du nom de Nass, fournit d'excellents articles qu'il fait lui-même au tour; et je pourrais en nommer d'autres, mais la liste en serait trop longue ici.

63 VICTORIA, A. 1900

Comme les hommes, les femmes ont, peut-on dire, fait de grands progrès dans leur sphère. Chaque femme qui n'a pas dépassé l'âge moyen est devenue habile en couture, raccommodage, tricotage, blanchissage et cuisine, sans compter qu'elle sait faire du bon pain et s'entend aux travaux domestiques et de propreté.

BANDE DE LA KIS-PIOX.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 9 milles en amont de Hazelton, sur la rive opposée ou droite de la Skeena, et sur sa rive gauche, à l'embouchure de la rivière Kispiox, qui est un de ses tributaires. La superficie de cette réserve est de 2,252 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 227 âmes, dont 89 hommes, 89 femmes et 49 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 8 naissances, soit une augmentation de trois. Il n'y a pas eu d'autres changements dans la population.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages n'a rien laissé à désirer. On observe les précautions sanitaires ordinaires sur la réserve, en ce que l'on vaccine les enfants et revaccine au besoin les adultes, et que les demeures et leurs alentours sont tenus nets.

Ressources.—Parmi les ressources de cette réserve sont la pêche du saumon sur les deux rivières et la chasse. Il y a aussi des baies sauvages en abondance.

Occupations.—Les jeunes gens de cette bande vont travailler dans les saumonnées de la côte et ainsi que dans les mines, et se livrent aussi à diverses autres occupations; en hiver, ils chassent et trappent. Les femmes et les enfants font la récolte des baies sauvages, dont ils préparent une provision pour l'hiver en les faisant sécher.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Il y a 45 maisons de bois rond et 40 en charpente, dont 9 sont sur l'emplacement du nouveau village. La bande n'a d'autres animaux que 42 chevaux, mais elle va bientôt acheter des vaches. En fait d'instruments, elle a ceux qu'il faut pour jardiner, et elle possède aussi des outils de charpentier.

Education.—Sur cette réserve il y a 35 enfants en âge d'aller à l'école. L'école est sous le patronage de l'Église méthodiste et fait beaucoup de bien; elle en ferait encore davantage si les enfants n'accompagnaient pas les parents pendant l'été.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande qui sont convertis au christianisme sont de l'Église méthodiste; il en est dont le culte est à la façon de l'Armée du salut. Il se fait une somme surprenante de bien ici. Le nombre des chrétiens fuit plus que doubler celui des païens. Le service divin sera bientôt célébré dans une église dont la construction achève, sous les auspices de la Société des Missions Méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ici, comme partout ailleurs, les sauvages ont fait beaucoup de progrès. Les gens de cette bande étaient autrefois très endurcis et d'une nature rebelle, mais ils sont devenus soumis aux lois et aux règlements de police, et ils continuent à faire des progrès. Beaucoup de sauvages, jeunes et vieux, se sont mis à part. La bande a construit, de ses propres deniers, sur la réserve de Sic-e-dach—l'une des réserves de la Kis-piox—une scierie qui a coûté \$3,700 et qui fonctionne comme il faut.

BANDE DE KIS-GE-GAS.

Réserve.—L'emplacement qu'occupe ce village est à environ 68 milles au nord d'ici, sur la rive droite de la rivière Babine, et à 3 milles en amont du confluent de la Babine et de la Skeena. Les restes de l'ancien village sont encore debout à ce dernier endroit. La réserve de cette bande a une superficie de 2,382 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 264 âmes, dont 105 hommes, 101 femmes et 58 enfants. Pendant l'année 9 personnes sont mortes de vieillesse ou de causes naturelles, et il y a eu 7 naissances, de sorte que le nombre

DOC. DE LA SESSION No 14

des membres de cette bande a diminué de 2 depuis l'année dernière. Il n'y a eu ni immigration ni émigration.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages ont joui d'une très bonne santé. Les précautions sanitaires sont observées, et un certain nombre de sauvages, surtout des enfants, ont été vaccinés.

Ressources.—Les ressources de cette bande consistent à faire la pêche du saumon dans le canyon, en aval du village, ainsi qu'à chasser et trapper. Son territoire de chasse s'étend bien au delà des sources de la Skeena.

Occupations.—Très peu de membres de cette bande vont travailler à la côte; presque leurs seuls moyens de vivre sont de chasser et trapper, et de cultiver de petits champs de pommes de terre. Les femmes, accompagnées de leurs enfants, ramassent des baies sauvages et les font sécher pour l'hiver.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Cette bande a 44 maisons en rondins et 9 en charpente; ces dernières sont sur l'emplacement du nouveau village. Il n'y a pas de bétail, mais la bande amasse de l'argent pour acheter des vaches. En fait d'instruments, il y a ceux qu'il faut pour jardiner et d'autres.

Education.—Il y a 47 enfants en âge d'aller à l'école, qui est sous la direction de la Société des Missions de l'Église anglicane. Pour le peu de temps depuis lequel il y a un maître là, et si l'on tient compte de ce que, pour les raisons déjà données, il y a interruption dans la présence, les enfants ont fait des progrès étonnants.

Religion.—Dans un grand et commode bâtiment dont la société susmentionnée est propriétaire se font l'école et les services religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont bien intentionnés et très intelligents. Bien que vivant dans un district éloigné, ils ont fait beaucoup de progrès en ce qui est d'employer utilement leur temps. Ils ont grandement amélioré leurs habitations et les alentours ainsi que leur manière de vivre. Il y a bien peu d'années que la pomme de terre a été plantée ici, et déjà la bande en cultive de petits champs qui forment, en tout, environ seize acres.

VILLAGE DE KUL-DOE.

Situation et étendue.—Ce village est en communication avec Kis-ge-gas par une route presque impraticable et à 15 milles de là; il est situé sur la rive droite de la Skeena. La réserve a une superficie de 447 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 47 âmes, dont 15 hommes, 13 femmes et 19 enfants. Il y a eu 3 décès et 2 naissances, ce qui fait une diminution de 1 depuis l'année dernière. Pas d'immigration ni d'émigration.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages a été exceptionnellement bonne pendant l'année. La bande observe les règlements sanitaires, et ses membres ont été vaccinés.

Ressources.—La rivière fournit un abondant approvisionnement de saumon. Les grands territoires de chasse sont fort productifs pour les quelques indigènes d'ici qui vont à la poursuite du gibier et des animaux à fourrure, et il y a des baies sauvages à profusion.

Occupations.—Pour vivre, cette bande pêche, chasse et trappe. Les femmes ramassent des baies qu'elles font sécher pour la consommation en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Les sauvages ont 8 maisons en rondins et 3 en charpente. Ils n'ont pas de bétail. Ils sont propriétaires d'un petit nombre d'instruments de jardinage, et le département leur prête 1 pioche, 1 pelle, 1 houe, 1 râteau et 1 bêche, du soin desquels il tient le chef responsable.

Education.—Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de 11, mais il n'y a pas de maison d'école ici. Quelques-uns des enfants vont à l'école chez leur voisins de Kis-ge-gas.

Religion.—Par suite de leurs relations avec les gens du village en dernier lieu mentionné, le plus grand nombre de ces sauvages ont appris les doctrines chrétiennes et ils vont aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—La population est d'un bon caractère, pleine de bonne humeur et obligeante, et elle a grandement amélioré son sort. Elle cultive de petits champs de pommes de terre formant en tout environ 9 acres, quand il n'y a pas longtemps elle n'en plantait pas du tout.

Tempérance et moralité.—Comme mon rapport, sous ces chefs, s'applique également à toutes les bandes dont je viens de parler. Je ferai observer ici que je n'ai eu connaissance, en ces dernières années, d'aucun cas d'intempérance, bien que j'exerce une vigilante surveillance à cet égard. La conduite morale des sauvages est bonne et a donné lieu à peu de plaintes.

Observations générales.—On peut affirmer sans crainte que la conduite générale des sauvages appartenant aux bandes susmentionnées, pendant les derniers douze mois, soutient plus que favorablement la comparaison avec celle d'un groupe de population blanche ordinaire. On peut se fier à leurs promesses et à leur parole, et ils ont pour principe d'être honnêtes avec tous ceux qui ont affaire à eux.

Collectivement, ils ont aussi fait des progrès soutenus sous le rapport spirituel et social, et dans la voie d'une plus douce existence; à force de travail et d'économie, ils se sont considérablement enrichis. La chasse aux animaux à fourrure a été fructueuse, le saumon a abondé, et la culture des pommes de terre, ainsi que la récolte de baies sauvages, a donné un bon rendement. Les sauvages ont eu, pendant la dernière saison, beaucoup plus d'occasions que par le passé de gagner de l'argent en se louant comme porteurs ou guides, à des gages élevés.

La santé générale des sauvages a été exceptionnellement bonne pendant les derniers douze mois. Une contagion de rougeole, d'une forme très bénigne, a été apportée à l'un des villages l'automne dernier. Après s'être attaquée à quelques personnes sans résultats pour ainsi dire appréciables, elle disparut bientôt entièrement.

Monsieur A. W. Vowell, surintendant des affaires indiennes et commissaire des réserves indiennes pour la Colombie-Britannique, a visité cette agence et réparti des réserves dans les parties de ce territoire situées le plus au nord, ainsi que dans des localités intermédiaires.

DIVISION DE HOQUEL-GET.

Cette division commence à moins de 3 milles au nord-est de Hazelton, et finit à Fort-George, sur le fleuve Fraser. On estime que la distance est d'environ 335 milles. Dans son rayon, la division comprend 19 villages, y compris 4 bandes nomades. Les premiers sont classés dans les groupes de la Babine et du Porteur, les dernières en 2 bandes de Sikanis et 2 bandes de Naanis, respectivement. Toutes ces bandes sont de la religion catholique romaine, et, à une seule exception près, sont de la nation Dini.

Groupe de la Babine.

VILLAGE DE HOQUEL-GET.

Situation et étendue.—Le village de Hoquel-get, appelé Tsitsks en kit-ksun, est situé à environ 3 milles au nord-est de Hazelton. Sa réserve comprend une étendue de 455 acres de terre, des deux côtés de la rivière Hoquel-get, à son grand canyon, et appartient à la bande de Get-an-max ou Hazelton. Ce qui suit peut servir d'explication de l'existence de ce village.

Il y a environ 29 ans la rivière Hoquel-get fut obstruée par un énorme rocher qui se détacha de la rive et barra le canyon, de sorte que le saumon ne put aller plus loin. Cette circonstance força les Hoquel-gets à descendre jusqu'à Get-an-max pour pêcher le saumon, privilège pour lequel ils paient encore tribut aujourd'hui au chef des Get-an-max sous forme d'une 'part' de poisson. Vers le même temps, le chef et ses gens permirent aux Hoquel-gets de bâtir un village sur les lieux, du côté gauche du canyon.

DOC. DE LA SESSION No 14

Mouvement de la population.—La population est de 156 âmes, dont 59 hommes, 54 femmes et 43 enfants. Il y a eu 5 décès et 4 naissances, ce qui fait un de moins dans le nombre des membres de la bande.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Cette bande possède 6 maisons en charpente, 34 maisons en rondins et 6 écuries ou étables; elle a 32 chevaux, 4 vaches, 7 taureaux et 8 jeunes animaux.

BANDE DE MORICETOWN.

Réserve.—Cette réserve, au village, comprend les deux bords de la rivière Hoquel-get. Sa superficie est de 1,690 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 155 âmes, dont 56 hommes, 59 femmes et 40 enfants. Pendant la dernière année il y a eu 5 décès et 7 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 2 depuis le précédent recensement.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Cette bande est propriétaire de 32 maisons, dont 26 en rondins et 6 en charpente, et de 9 écuries ou étables; elle a aussi 53 chevaux, 4 vaches, 3 bœufs et 2 taureaux, ainsi qu'un petit nombre d'instruments d'agriculture et de jardinage.

BANDE DU FORT BABINE.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive droite, et, avec une réserve de bois, sur la rive gauche du lac Babine, près de l'embouchure de la rivière de ce nom, qui est la décharge du lac. La superficie de cette réserve est de 2,510 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 168 âmes, dont 61 hommes, 62 femmes et 45 enfants. Pendant l'année il y a eu 6 décès et 4 naissances, ce qui fait une diminution de 2.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Cette bande possède 38 maisons, dont 9 en charpente et 29 en rondins, et 5 écuries ou étables; elle a aussi 28 chevaux, 5 vaches, 2 bœufs, 2 taureaux et 5 jeunes animaux, ainsi qu'un petit nombre d'instruments de jardinage et autres.

BANDE DU VIEUX FORT BABINE

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive droite du lac Babine. La superficie de la réserve est de 1,490 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 147 âmes, dont 56 hommes, 57 femmes et 40 enfants. Pendant l'année il y a eu 4 décès et 2 naissances: diminution, 2.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Cette bande possède 46 maisons de différents modèles et 8 étables; elle a aussi 10 vaches, 5 bœufs, un taureau et 5 jeunes animaux, ainsi que des instruments de jardinage et autres.

Ressources.—La pêche, la chasse et l'élevage du bétail sont les ressources de ces sauvages.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages des réserves ci-dessus dénommées ont appris à observer des précautions sanitaires, et ils ont presque tous été vaccinés.

Education.—Il n'y a pas d'école, mais les gens ont appris à écrire en caractère syllabiques, et trouvent par conséquent le moyen de correspondre les uns avec les autres par tout le district. Ce mode de correspondance est d'usage général à d'autres égards.

Religion.—Ainsi que je l'ai déjà dit, la population, en somme, est catholique romaine, et chacun des quatre villages de ce groupe a son église.

Traits caractéristiques et progrès.—Les gens sont bons chasseurs et trappeurs, fermement attachés à leur foi, et, en général, d'une nature traitable et respectueux des lois. Généralement parlant, ils ont fait beaucoup de progrès.

Groupe du Porteur.

BANDE DE YU-CUTCE.

Réserve.—La réserve et le village de cette petite bande sont situés sur les neuf milles de terre qu'il y a entre les lacs Babine et Stuart, ou portage, et à la source de ce dernier lac. En tout la superficie de la réserve est de 865 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 19 âmes, dont 8 hommes, 7 femmes et 4 enfants. Pendant l'année il y a eu un décès, mais pas de naissances, et deux sauvages ont quitté la bande, ce qui fait une diminution de trois.

Bâtiments et bétail.—Ces sauvages ont 6 maisons, dont 5 en rondins et 1 en charpente, et trois écuries. Ils ont aussi 8 chevaux et 3 jeunes animaux.

BANDE DE LA THATCE.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, ainsi qu'à l'embouchure et sur la rive gauche de la Thatce. Superficie, 1,550 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 47 âmes, dont 16 hommes, 14 femmes et 17 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 naissances, mais pas de décès, et 2 sauvages ont quitté la bande.

Bâtiments et bétail.—Il y a 13 maisons de bois rond, une maison en charpente et 3 écuries ou étables, avec 15 chevaux, 26 vaches, 4 bœufs, 1 taureau et 4 jeunes animaux.

BANDE DU GRAND-RAPIDE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Thatce, affluent de gauche du lac de Stuart, mais communément appelée la rivière du Trembleur. Superficie, 600 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 17 âmes, dont 3 hommes, 5 femmes et 9 enfants. Pendant l'année il y a eu une naissance, mais pas de décès, et un sauvage s'est joint à la bande, de sorte que cette réserve a augmenté de 2 membres.

Bâtiments et bétail.—La bande possède 6 maisons, dont 2 en bois rond et 1 en charpente, et 1 étable, avec 12 vaches et 4 veaux.

BANDE DE TSIS-TLAIN-LI.

Réserve.—Cette réserve est située au fond du lac Trembleur, ainsi que sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière Tatla. Sa superficie est de 550 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 15 âmes, dont 6 hommes, 4 femmes et 5 enfants. Pendant l'année il y a eu un décès et pas de naissances.

Bâtiments et bétail.—Il y a sur la réserve 7 maisons de bois rond et une étable, avec 9 vaches, 4 bœufs et 4 veaux.

BANDE DE LA PINTCE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive gauche du lac Stuart, et à l'embouchure et sur la rive gauche de la rivière Pintce. Sa superficie est de 830 acres.

DOC. DE LA SESSION No 14

Mouvement de la population.—La population est de 43 âmes, dont 16 hommes, 15 femmes et 12 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 4 naissances, ce qui fait une augmentation de 2.

Bâtiments et bétail.—La bande possède 23 maisons, dont 3 en charpente et 20 en rondins, et 5 écuries ou étables, avec 25 chevaux, 17 vaches, 11 bœufs et 6 jeunes animaux.

BANDE DU LAC STUART.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, et près de sa décharge, la rivière Stuart. Superficie de la réserve, 830 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 170 âmes, dont 62 hommes, 62 femmes et 46 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 décès, contre 8 naissances, et 2 sauvages se sont joints à la bande, qui a ainsi augmenté de 7 membres.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 49 maisons, dont 16 en charpente et 33 en bois rond, ainsi que 9 écuries ou étables. En fait de bétail elle a 62 chevaux, 42 vaches, 4 bœufs, 2 taureaux et 13 jeunes animaux.

BANDE DU LAC FRASER (STELLA COMPRISE).

Réserve.—Cette réserve est principalement située sur la rive gauche du lac Fraser, et à sa décharge, la rivière Natleh. Sa superficie est de 4,026 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 77 âmes, dont 19 hommes, 17 femmes et 41 enfants. Pendant l'année il y a eu 9 naissances, contre 1 décès, et 9 sauvages se sont joints à la bande, de sorte que le nombre des membres de cette dernière a augmenté de 17.

BANDE DU CREEK AUX ROCHES.

Réserve.—Le village est situé sur le côté droit, et la réserve sur les deux côtés du creek aux Roches ; cette dernière va jusqu'à la décharge du creek dans le lac Noalk, et comprend 3,095 acres de terre en superficie.

Mouvement de la population.—La population est de 95 âmes, dont 32 hommes, 37 femmes et 36 enfants. Pendant l'année il y a eu 6 décès, contre 2 naissances, ce qui fait une diminution de 4.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 17 maisons, dont 16 en rondins et 1 en charpente, avec 3 étables ou écuries. En fait de bétail elle a 33 chevaux, 32 vaches, 2 taureaux et 5 jeunes animaux.

BANDE DU FORT GEORGE.

Réserve.—Cette réserve est principalement située sur la rive droite du fleuve Fraser. Sa superficie est de 3,095 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 125 âmes, dont 48 hommes, 39 femmes et 38 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 décès, contre 4 naissances, ce qui fait une augmentation de 1.

Bâtiments et bétail.—La bande est propriétaire de 30 maisons, dont 3 en charpente et 27 en bois rond, et aussi de 5 écuries ou étables. En bétail elle a 46 chevaux, 32 vaches, 3 bœufs et 10 jeunes animaux.

BANDE DE TSIS-TLATHO.

Réserve.—La réserve n° 1 est située sur la rive droite du Fraser, la réserve n° sur la rive gauche de la rivière à l'Eau-Noire, et la réserve n° 3 sur la rive orientale du lac Nattlesley ou Bobtail. Leur superficie collective est de 537 acres.

63 VICTORIA, A. 1900

Mouvement de la population.—La population est de 77 âmes, dont 27 hommes, 24 femmes et 26 enfants. Pendant l'année il y a eu 2 décès, contre 5 naissances, ce qui fait une augmentation de 3.

Bâtiments et bétail.— Cette bande possède 14 maisons, dont 12 en rondins et 2 en charpente. Elle n'a pas de bétail.

BANDE DU LAC DE MCLEOD.

Réserve.—Le village est situé sur la rive occidentale du lac McLeod, et la réserve sur les deux côtés de la rivière Longue. Cette réserve a une superficie de 286 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 93 âmes, dont 37 hommes, 28 femmes et 33 enfants. Une personne est morte pendant l'année.

BANDE NOMADE DE SIKANIS.

Lieu de rendez-vous.—Une bande nomade de Sikanis s'assemble généralement et campe, en hiver, autour du fort Graham, sur la rivière Findlay.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 97 âmes, dont 31 hommes, 30 femmes et 36 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 décès, contre 3 naissances, ce qui fait une diminution de 2.

AUTRE BANDE NOMADE DE SIKANIS.

Lieu de rendez-vous.—Une autre bande nomade de Sikanis campe ordinairement, en hiver, sur la rive occidentale du lac Connelly.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 119 âmes, dont 42 hommes, 45 femmes et 32 enfants. On dit qu'elle a perdu un de ses membres pendant l'année.

BANDES SEMI-NOMADES DE NA-ANIS.

Lieu de rendez-vous.—Deux bandes de Na-anis semi-nomades, qui errent au nord du lac Connelly, passe l'hiver sur ce lac.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes réunies est de 153 âmes, dont 54 hommes, 47 femmes et 52 enfants. Il y a eu une naissance pendant l'année, ce qui fait une augmentation d'autant sur le précédent dénombrement.

Groupe du Porteur.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ressources.—Les ressources sont le poisson—surtout le saumon—le gibier propre à la région et les animaux à fourrure.

Santé et état sanitaire.—On montre aux sauvages à observer des précautions sanitaires, et l'on a vacciné ceux qui sont venus à portée.

Occupations.—Les occupations consistent principalement à pêcher, à chasser et à trapper. Au Lac-Stuart les sauvages font le métier de bateliers, et au Fort-George, parfois, celui de canotiers. Toutes les bandes dont j'ai parlé plus haut, à l'exception de celles qui sont désignées comme nomades, cultivent de petits champs de pommes de terre.

Education.—Il n'y a pas d'écoles sur les réserves qui font le sujet de ce rapport, mais on enseigne aux gens de se servir d'écriture syllabique comme moyen de correspondance et pour d'autres besoins.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—En somme, les sauvages des bandes sus-dénommées sont de la religion catholique romaine, et il y a des églises de cette croyance religieuse à Thatce et à Pintee. Au Lac-Stuart il y a une grande église et mission. Il y a aussi des églises au village du Lac Fraser, au Creek-aux-Roches et au Lac-McLeod, ainsi qu'à la Rivière-à-l'Eau-Noire.

Tempérance et moralité.—Exception faite du village du Lac-Stuart, la tempérance règne par toute cette division de mon agence. Au Lac-Stuart les sauvages introduisent de temps à autre des boissons enivrantes, qu'ils se procurent à Quesnelie, et dont les mauvais effets sont fréquemment une source d'ennui.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Si l'on jette un regard en arrière, il est agréable de voir qu'un progrès général s'est accusé à tous égards, et il est à présumer qu'avec le temps les sauvages de cette partie-ci du pays avanceront pas à pas vers l'objectif, que le département a tant à cœur.

J'ai, etc.,

R. E. LORING,
Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA COWICHAN,

QUAMICHAN, 19 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec une liste des objets qui sont la propriété de l'Etat et dont j'ai la surveillance.

Situation de l'agence.—Cette agence est située sur la côte est de l'île Vancouver, et s'étend depuis le cap Mudge, au nord, jusqu'à Sooke, dans le sud, comptant les réserves sur les différentes îles du golfe de Géorgie.

Etendue.—La superficie de ces réserves est de 19,637 acres, formant une partie du territoire occupé par la nation cowichane, dont le langage et l'influence s'étendaient autrefois jusqu'aux baies et détroits du côté américain du golfe et en haut du fleuve Fraser jusqu'au fort Yale.

Nature du sol.—La nature du sol est variée; sur certaines réserves la terre est extrêmement riche, sur d'autres le sol est pauvre et rocailleux.

Ressources.—Les ressources sont variées. Chez certaines bandes la culture du grain et des fruits domine, tandis que dans d'autres l'agriculture n'inspire que bien peu d'intérêt ou des efforts spasmodiques seulement, les sauvages gaspillant beaucoup de temps et d'argent pour clôturer et déboiser de la terre dont ils ne tirent rien, attendu que juste au moment où ils devraient s'occuper de leurs récoltes ils saisissent la première occasion qui s'offre de faire autre chose dont ils espèrent de tirer un profit immédiat, oubliant tout ce qu'ils ont pu commencer sur leurs terres, et cela pour faire la même chose encore plus tard. Il y a des bandes dont presque la seule ressource est de faire des embarcations et de pêcher pour un marché immédiat; celles-là sont les plus robustes et celles dont la santé est la meilleure, en même temps que ce sont aussi presque les seules dont la population augmente. D'autres qui n'ont pas assez de bonnes terres sur leurs réserves pour y trouver leur

vie, sont obligés de se rabattre sur le travail à gages. Quand ce moyen-là manque les sauvages tombent dans la misère, attendu que naturellement ils ne sont pas prévoyants, et quand viennent les temps durs ils souffrent beaucoup plus que ceux qui ont de petites fermes sur lesquelles il y a toujours quelque chose à vendre. Les fabriques de conserves du Fraser attirent beaucoup de monde, au détriment de ceux qui se livrent à la culture du sol. On attend le poisson plusieurs semaines durant lesquelles on ne gagne rien ; il faut tout acheter pendant que, faute d'attention, tout s'en va en ruine à la maison, ainsi qu'on en a eu l'exemple l'année dernière, alors que la plupart des sauvages sont revenus en dette avec le fabricant, parce que le poisson n'avait pas assez donné, et que, d'un autre côté, la maladie s'était mise parmi les travailleurs.

Santé et état sanitaire.—Grâce à la nature des réserves, il est facile d'entretenir toute l'année un bon état sanitaire. La santé des différentes bandes a été bonne, exception faite d'une épidémie de rougeole et de fièvre typhoïde qui s'est déclarée parmi les enfants que leurs parents avaient emmenés avec eux aux saumoneries, et dont la plupart ont été rapportés morts ou mourants. Le nombre des enfants dont la mort est attribuée à cette cause a été de 24 dans cette vallée seule.

La principale difficulté est de faire comprendre aux sauvages la nécessité d'avoir de l'air pur en abondance dans leurs maisons. Les grandes rancheries dans lesquelles ils vivaient autrefois, si elles étaient fumeuses, ne manquaient du moins pas de ventilation. De nos jours, un grand nombre de sauvages se sont construit de petits cottages qui, du dehors, paraissent jolis et nets, mais dont la ventilation est très défectueuse.

Comme dans de précédents rapports, il me faut encore parler des mauvais effets du mariage précoce. Les parents poussent leurs enfants dans ces unions. J'ai eu et j'ai encore beaucoup de cas qui ne peuvent être attribués à aucune autre chose.

Bâtiments.—Dans quelques-uns des villages on reconstruit les grandes rancheries, mais la plupart des sauvages vivent encore dans leurs cottages la plus grande partie de l'année. Pendant l'année il a aussi été construit des granges et des hangars sur toutes les réserves où la terre est cultivée. Dans d'autres les grandes rancheries sont souvent utilisées comme ateliers de construction d'embarcations. Il y a aussi des bandes qui ont des maisons pourvues d'établies, d'appareils vaporifères et autre outillage pour l'exercice de ce métier, dans lequel ils excellent d'une façon surprenante—ce qui est très heureux, attendu que le cèdre propre à la construction des canots se fait rare près de la côte, à cause du gaspillage qui en a été fait par le passé.

Bétail.—Les sauvages des réserves de Chemainu-, de la vallée de la Cowichan et de Saanich possèdent un certain nombre de chevaux, de bêtes bovines et de moutons. Beaucoup d'entre eux ont bien soin de leurs animaux, mais d'autres ne leur donnent pas assez à manger et ne les abritent pas comme il faut en hiver.

Instruments d'agriculture.—Le nombre de moissonneuses, de faucheuses, de charrues, etc., augmente tous les ans, mais il a moins augmenté cette année, à cause de la rareté de l'argent. Il a été acheté trois machines à battre neuves ; et dans la vallée proprement dite de la Cowichan ce sont les sauvages qui font presque tout le battage.

Education.—Dans cette agence il y a, en partie supportées par l'Etat, l'école industrielle de l'île Kuper et les écoles communes de Victoria, Quamichan, Saanich et Nanaïmo. L'école de l'île Kuper, où l'on enseigne plusieurs métiers, fait beaucoup de bien, grâce au révérend Père Donckele, le directeur, et à ses aides, les Sœurs de Sainte-Anne. L'école a plus d'élèves que le nombre pour lequel elle touche la subvention, et il s'en présente encore beaucoup d'autres qu'elle ne peut pas prendre, faute de place. Aux écoles de Victoria, Quamichan et Saanich les enfants ont fait beaucoup de progrès et la présence est plus régulière, mais à Nanaïmo la présence moyenne est peu nombreuse, et cela pour plusieurs raisons, dont l'une et la principale est que pendant une grande partie de l'année beaucoup d'enfants ne sont pas à portée de l'école.

Religion.—Par toute l'agence les sauvages sont pour la plupart catholiques romains et assistent aux services religieux de leur église, à l'exception de la bande

DOC. DE LA SESSION No 14

de Nanaïmo, dont la majorité appartient à la mission méthodiste, et d'un petit nombre d'indigènes de Comox, qui ont reçu l'instruction religieuse de volontaires presbytériens à cet endroit-là.

Traits caractéristiques et progrès.—L'agriculture a fait beaucoup de progrès pendant l'année. Ce printemps il a été ensemencé plus grand de terre qu'en aucune année précédente, et il y a lieu d'espérer de très bons résultats, grâce, dans une grande mesure, aux prix élevés offerts l'hiver dernier pour le grain et les racines, dont les sauvages n'avaient pas beaucoup à vendre. Les embarcations construites par les sauvages de Penelakut et d'autres villages sont en grande demande chez les pêcheurs du fleuve Fraser. Ces embarcations sont de premier ordre sous tous les rapports, et les sauvages en obtiennent un bon prix. En certains endroits cela a le malheureux effet d'empêcher quelques-uns des hommes de cultiver la terre.

Tempérance et moralité.—Pendant la dernière année il a été puni moins de sauvages qu'auparavant pour ivresse. Abstraction faite de Victoria et Nanaïmo, huit personnes ont été mises à l'amende pour avoir fourni des liqueurs aux sauvages, ce qui fait que ces derniers ont maintenant plus de difficulté à s'en procurer.

En somme, la moralité des sauvages est assez bonne.

Observations générales.—Sous cette rubrique j'exposerai les faits suivants touchant quelques-unes des bandes.

Les bandes de Comox ont fait des progrès étonnants en agriculture pendant l'année. Je regrette d'avoir à dire que Miss Barnes et M. Wm. Duncan, qui ont tant fait pour l'instruction de ces sauvages l'année dernière, ont quitté le district.

Les sauvages de Nanaïmo ayant un bon marché pour le foin et l'avoine qu'ils ont à vendre, ont ensemencé une plus grande étendue de terre le printemps dernier. Cette bande a bien soin de ses chevaux et de ses bêtes bovines. A la réserve de la Rivière les sauvages essaient actuellement de faire admettre leurs enfants à l'école publique, pour la raison que la plupart du temps ils demeurent à 5 milles de l'école indienne.

Bandes de Chemainus.—Toute une petite ville se bâtit au Havre-aux-Huitres, où la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaïmo est à construire de grands hangars à houille. Les bandes de Chemainus trouvent là, près de chez elles, un bon marché pour le poisson, les fruits, etc. Pendant l'année un petit nombre de sauvages ont travaillé d'une manière soutenue au quai du moulin de Chemainus.

Les sauvages de Penelakut font peu de progrès en agriculture; le fait est que l'étendue de terre ensemencée par eux diminue. Les sauvages de cette bande paraissent consacrer la plus grande partie de leur temps à la construction d'embarcations, dont ils retirent de bons profits. La vie qu'ils mènent étant favorable à la santé, la mortalité est moins grande chez eux que dans aucun autre village.

Comme les sauvages dont je viens de parler, ceux de l'île Valdez consacrent la plus grande partie de leur temps à la construction d'embarcations et à la pêche. Ils font aussi de l'argent à vendre aux steamers, à la "Passe du Plumper", de la morue et du hareng destinés à Vancouver. Cette île n'est pas propre à la culture, la formation en étant très rocheuse; mais elle nourrit un certain nombre de moutons et de bêtes bovines.

Les sauvages de la vallée de Cowichan sont et ont toujours été plutôt une tribu agricole par le fait qu'ils sont propriétaires de la plus fertile terre du pays. Ils pourraient faire beaucoup plus, mais on voit qu'ils s'occupent de plus en plus d'agriculture tous les ans. Pendant la dernière année il a été fait beaucoup plus d'argent sur la ferme qu'aux saumoneries. Un sauvage, qui a deux fils, à environ 40 acres de terre en culture. Il a de bonnes granges et remises et un verger. Ils vendent des fruits en quantité et ont des chevaux, des vaches, des moutons et des cochons sur la ferme. Les membres de cette famille ne s'absentent jamais, mais restent à la maison pour avoir soin de leurs récoltes. Bien qu'ils puissent n'avoir jamais grand argent en poche, jamais non plus ils ne sont dans le besoin. Le chef de la bande, Secheelton, son fils et son frère, et quelques autres familles ne sortent jamais de la réserve, mais consacrent leur temps seulement à la culture. Les sauvages des réserves de Saanich passent pour la plupart leur temps, en hiver, à couper du bois de chauffage pour les colons blancs et sur les terres de ces derniers, mais pendant la

63 VICTORIA, A. 1900

plus grande partie de l'année ils ont de l'ouvrage chez eux. Ces bandes font des progrès, et leurs enfants vont régulièrement à l'école.

La bande de Soughees, à Victoria, a eu, cette année, un peu plus d'ouvrage que les années précédentes, à cause de la rareté des travailleurs blancs dans la ville. Les travaux d'irrigation qui ont été faits pendant l'année ont été d'une grande utilité pour ces sauvages; leurs potagers ont bien meilleure mine que les années précédentes, et il est à présumer qu'ils en retireront beaucoup plus de profits que par le passé.

Les bandes de l'Île de la Découverte, de la Baie-de-Beecher et de Sooke ont du bétail, mais cultivent bien peu de terre, comptant principalement sur la pêche pour vivre.

Par toute l'agence les sauvages ont recueilli les restes de membres de leur bandes depuis longtemps décédés, et leur on donné une sépulture convenable dans leurs cimetières entourés de clôtures.

J'ai, etc.,

W. H. LOMAS,

Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,

NEW-WESTMINSTER, 30 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel de l'agence du fleuve Fraser pour l'exercice clos le 30 juin dernier. L'inventaire pour la même période vous sera envoyé dès qu'il sera fini.

Tribu ou nation. Tous les sauvages de cette agence appartiennent à des branches de la nation saliche.

BANDES DU DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes de Aitchelitz, Kwaw-kwaw-a-pilt, Skawhla, Skwah, Skulkayn, Skway, Tsoo-wah-lie, Tzeachten et Yuk-kwe-kwi-oose occupent, tout près les unes des autres, dans le district de Chilliwack, des réserves dont la superficie collective est de 3,851 acres.

Mouvement de la population.—Les huit bandes susnommées ont ensemble une population de 297 âmes, ce qui est 1 de moins que lors du dernier recensement. Pendant l'année il y a eu 7 naissances, contre 8 décès, mais pas d'autres changements dans la population.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave ne s'étant produite parmi eux. Leurs villages sont tenus proprement, et c'est à cela, je pense, qu'ils doivent d'avoir échappé à toute maladie grave. Presque tous ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les sauvages de ces réserves se livrent principalement à l'agriculture et à la pêche. Ils gagnent aussi quelque argent à travailler pour les blancs et à cueillir du houblon.

Batiments, bétail et instruments d'agriculture.—Presque toutes leurs maisons d'habitation sont d'un assez bon ordre, et sont tenues nettes et en bon état de réparation. Leur bétail est de la variété qu'on voit ordinairement sur les fermes de leurs

DOC. DE LA SESSION No 14

voisins blancs, et chez la plupart d'entre eux le poney indien a été remplacé par le gros cheval de trait. La plupart des familles ont leurs propres instruments d'agriculture.

Education.—Ces sauvages portent un vif intérêt à l'éducation, les catholiques romains envoyant leurs enfants à l'école de la mission de Sainte-Marie, et les méthodistes envoyant les leurs au Coqualeetza Institute—deux écoles qui font une excellente œuvre pour les aborigènes.

Religion.—Ces sauvages suivent respectivement les croyances catholiques romaine, anglicane et méthodiste, et sont attentifs à leurs devoirs religieux.

Caractère et progrès.—En somme, ils sont laborieux et respectueux des lois, mais il est difficile de les faire persévérer.

Tempérance et moralité.—En somme, leur moralité est bonne, mais par malheur beaucoup d'entre eux aiment les boissons fortes.

BANDES DU BURRARD INLET, DU DÉTROIT DE HOWE ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Réserves.—Ces bandes, qui demeurent sur des réserves du même nom, dont la superficie collective est de 6,786 acres, sont celles de: Burrard Inlet n^o 3, False Creek, Mission, Burrard Inlet, Kapilano, Skaw-amish, Détroit de Howe, Creek Seymour, et Moulin à scie de Hastings.

Mouvement de la population.—La population de ces 7 bandes est en tout de 460 âmes. Pendant l'année, il y a eu 9 naissances, contre 17 décès, mais pas d'autres changements dans la population, de sorte que cette dernière a diminué de 8 personnes, mortes de la rougeole ou de la pneumonie.

Santé et état sanitaire.—Exception faite d'une épidémie de rougeole qui a régné aux saumoneries dans le temps de la pêche, et qui, en certains cas, a été suivie de pneumonie, ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Les villages sont tenus nets et dans un état sanitaire, leurs habitants comprenant que la propreté les met, dans une grande mesure, à l'abri de la maladie. Tous ces sauvages ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est de faire la pêche et la chasse, travailler dans les exploitations forestières et charger du bois sur les bâtiments aux scieries. Ils font un peu de jardinage et de culture.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Les sauvages qui demeurent sur ces réserves ont d'assez bonnes maisons et dépendances. Ils ont bien soin de leurs animaux, qui sont de bonne race. Leurs instruments d'agriculture sont en bon état.

Education.—Un petit nombre seulement de ces sauvages ont reçu quelque instruction, attendu qu'il n'a pas été établi d'école parmi eux. Mais l'évêque catholique romain a en partie satisfait à ce besoin en bâtissant, le printemps dernier, près de la réserve de la Mission, sur le Burrard Inlet, une école qui est maintenant ouverte et dirigée par quatre religieuses qui ont un bon nombre d'élèves, mais qui, faute d'argent, sont incapables de recevoir le quart des enfants qui se présentent.

Religion.—Ces sauvages sont tous ou catholiques romains ou païens; ceux qui professent la religion catholique vont régulièrement à l'église et portent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois; les plus jeunes écoutent les conseils donnés par les vieux, surtout les plus vieux chefs, qui sont des hommes de sens, et donnent de sages avis à leurs gens et les conduisent dans la bonne voie.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, en somme, ont de bonnes mœurs et, à l'exception d'un petit nombre, ne sont pas adonnés à la boisson.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud du fleuve Fraser et à environ 80 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,433 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 110 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 naissances et 7 décès. Deux femmes ont quitté la bande pour épouser des sauvages d'autres réserves et aller vivre avec eux.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé, et exception faite de la rougeole, aucune maladie d'une nature contagieuse ne s'est montrée parmi eux. Ils tiennent leur village net et propre. Ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les sauvages de cette bande se livrent principalement à la culture du sol et à la pêche. Ils gagnent aussi un peu d'argent à cueillir le houblon et à travailler pour les blancs de leur voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes maisons, avec de bonnes granges et étables ou écuries. Ils ont bien soin de leurs animaux, ainsi que de leurs instruments agricoles.

Education.—La bande porte un vif intérêt à l'éducation, et la plupart des enfants vont à l'école indienne de la Mission de Sainte-Marie.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception d'un, qui est devenu méthodiste pendant qu'il était au Coqualeetza Institute. Ils ont, dans le village, une jolie église à laquelle ils vont régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—La bande se compose de braves gens, qui sont laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—En somme, ces sauvages ont de bonnes mœurs et sont sobres, quelques-uns d'entre eux seulement aimant les boissons fortes.

BANDES DE CHEHALIS ET DE SCOWLITZ.

Réserves.—Les sauvages de Chehalis et de Scowlitz occupent des réserves sur la rivière Harrison, à l'embouchure de laquelle est celle de Scowlitz, tandis que celle de Chehalis se trouve à environ 4 milles plus haut. Les deux réserves réunies ont une superficie de 3,140 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 161 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 naissances et 15 décès—la plupart de ces derniers causés par la rougeole et la pneumonie. Il n'y a pas eu d'autre changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—En somme, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé, et, à l'exception de la rougeole, aucune maladie d'une nature contagieuse n'a fait son apparition parmi eux. Leurs villages sont tenus nets et dans un état sanitaire, et toute la population a été vaccinée de temps à autre.

Occupations.—La culture du sol, l'exploitation du lait de vache, la pêche et la chasse sont les principaux moyens d'existence de ces sauvages. James, de la réserve de Scowlitz, tire 11 vaches pendant la saison, et Johnny Leon, chef des Chehalis, en tire 5.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—La plupart de ces sauvages possèdent de confortables maisons en charpente. Ils ont d'assez bonnes granges, écuries et étables, et ils ont bien soin de leurs animaux, amassant beaucoup de foin pour les nourrir en hiver. Ils ont aussi de bons instruments agricoles dont ils prennent grand soin.

Education.—La plupart des enfants de ces bandes vont à l'école indienne de la Mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages assistent régulièrement à l'instruction religieuse donnée par le pasteur dans une petite église en construction sur chaque réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès et vivent beaucoup plus à l'aise que par le passé.

Tempérance et moralité.—En somme, c'est une population sobre et de bonnes mœurs, quelques-uns des sauvages seulement aimant les boissons fortes.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à environ 6 milles de New-Westminster. Sa superficie est de 208 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 25 âmes. Il y a eu 1 naissance et 1 décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie ne s'étant déclarée parmi eux pendant l'année. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire. Tous ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche et de chasse. Comme ils sont près de New-Westminster, ils fournissent à cette ville une bonne partie du poisson et du gibier qu'il lui faut.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation. Ils ne gardent pas grand bétail, préférant vivre de la pêche et de la chasse.

Religion.—Ces sauvages sont très attentifs à l'instruction religieuse que leur donne leur pasteur.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont de bonnes mœurs et sobres, quelques-uns d'entre eux seulement aimant à boire.

DOUGLASS, SKOOKUM CHUCK, SAM-AH-QUAM ET PEMBERTON MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent au fond du lac Harrison, le long du Portage de Lilloet à Pemberton, des réserves dont la superficie collective est de 3,485 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces bandes est de 481 âmes. Pendant l'année il y a eu 14 naissances et 13 décès.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave ne s'étant attaquée à eux pendant l'année. Les villages qu'ils habitent sont tenus nets et dans un état sanitaire.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont de pêcher, chasser, porter, servir de guides aux chercheurs de minéraux et cultiver le sol; mais chaque sauvage fait une petite somme seulement de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et étables, qui sont en bon état. Les granges, étables ou écuries sont, pour la plupart, des bâtiments en bois rond. Leurs chevaux sont, pour la plupart, de petits poneys indiens. Leurs bêtes bovines, d'un autre côté, sont d'excellents animaux de bonne race dont ils ont assez bien soin, et pour nourrir lesquels en hiver ils font ample provision de foin. Ils ont bien soin de leurs instruments d'agriculture.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et très attachés à leurs prêtres. Ils ont trois églises, dont une à Douglas, une à Skookum-Chuck et une à Pemberton. Ils assistent régulièrement à l'office divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois.

Education.—Deux seulement de tous ces sauvages savent lire et écrire, vu qu'il n'a jamais été établi d'école pour eux. Ils sont très impatients d'en avoir une pour faire instruire leurs enfants.

Tempérance et moralité.—En somme ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs et sont strictement honnêtes, quelques-uns seulement d'entre eux étant adonnés à la boisson.

BANDES D'EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive sud du Fraser, environ 1½ mille à l'est de Hope. Elles ont une superficie collective de 890 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 59 âmes. Pendant l'année il y a eu deux naissances contre trois décès, mais pas d'autres changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave n'ayant fait son apparition. Ils ont tenu leurs villages nets et dans un état sanitaire, et tous ont été vaccinés de temps à autre.

Occupation.—Les principales occupations sont la pêche, la chasse et l'agriculture. Chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Presque tous ces sauvages ont de confortables habitations et les tiennent en bon état. Leurs bestiaux sont de la même variété et des mêmes races que ceux des blancs de leur voisinage. Chaque famille a ses propres instruments d'agriculture, qui, bien que peu nombreux, sont appropriés à ses besoins.

Education.—Les sauvages de ces deux bandes portent un vif intérêt à l'éducation. La plupart des enfants vont à l'école à la Mission de Sainte-Marie et à All-Hollows, Yale.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains, et un petit nombre sont de l'Eglise d'Angleterre. Ce sont de braves et simples gens qui donnent bien peu de mal, grâce, dans une grande mesure, à l'influence que leurs pasteurs respectifs ont sur eux. Chaque village a son église où est fréquemment célébré l'office divin, auquel assiste beaucoup de monde.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens laborieux et respectueux des lois; ils sont bons et obligeants pour les blancs de leur voisinage.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE HOPE.

Réserve.—Ces sauvages occupent, à environ 100 milles de l'embouchure du fleuve Fraser, sur ses rives nord et sud, une réserve de 1,400 acres en superficie.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 87 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 naissances et 3 décès.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave n'ayant fait son apparition parmi eux.

Occupations.—Ces sauvages se livrent à l'agriculture et à la pêche, chaque famille faisant plus ou moins de culture mixte et de fructiculture, tandis que bon nombre d'entre elles se mettent à élever de la volaille.

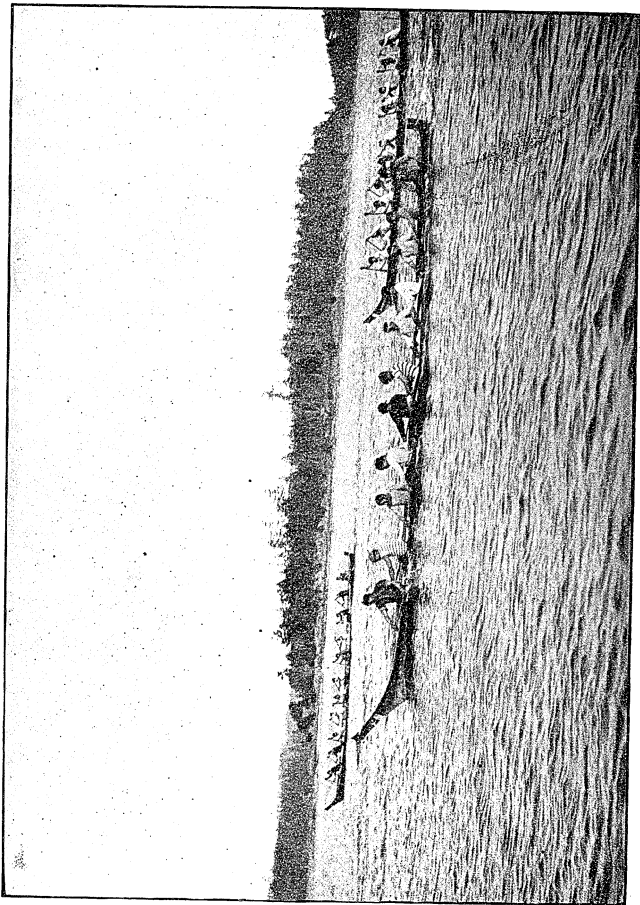
Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous de confortables demeures et d'assez bonnes granges, étables et écuries. Ils prennent bien soin de leurs chevaux et bêtes bovines, amassant un bon approvisionnement de foin pour les nourrir pendant l'hiver. Ils sont propriétaires de bon nombre d'instruments agricoles, y compris une batteuse mécanique, dont ils ont bien soin.

Education.—Le plus grand nombre de ces sauvages ont été élevés au pensionnat sauvage de la Mission de Sainte-Marie, et tous sont désireux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages ont, sur leur réserve, une jolie église où ils assistent souvent à l'office divin, étant très attachés à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois et vivent mieux et plus à la façon des blancs qu'aucune autre bande de la région. Le chef de la bande, Pierre Ayessik, est un homme de bon sens et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. L'avancement des sauvages de Hope lui est dû dans une grande mesure.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs, et ils montrent le bon exemple aux autres bandes.



RÉGATE DE CANOTS, À PENELAKUT, KEEPER ISLAND, (C.B.) [224]

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE HOMULKO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage du Bute Inlet et du détroit de Malaspina. Elles ont une superficie collective de 4,738 acres.

Mouvement de la population.—Ces bandes ont une population de 166 âmes. Il y a eu 7 naissances et 15 décès—ces derniers causés par la rougeole. Pas d'autres changements dans la population.

Santé et état sanitaire.—Exception faite d'une épidémie de rougeole, la santé a été bonne. Les villages sont tenus nets et dans un état sanitaire, et tous leurs habitants ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ces sauvages ont pour occupation de faire la pêche et la chasse, de travailler dans les exploitations forestières et de cultiver le sol; mais il ne font que bien peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bons bâtiments, mais beaucoup d'entre eux sont mal logés. Ils laissent leurs animaux passer de l'état domestique à l'état sauvage. Jamais ils ne tirent aucune de leurs vaches et ils ne gardent pas de chevaux.

Education.—Ces sauvages n'ont pas d'école, et leurs enfants n'ont jamais reçu d'instruction, attendu qu'il n'a pas été pourvu à leur admission dans les écoles déjà établies. Les parents désirent vivement faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et attentifs à leurs devoirs religieux. Ils ont deux églises, qu'ils ont construites eux-mêmes—l'une sur leur réserve à l'Anse des Ecureuils, et l'autre à l'embouchure du Bute Inlet.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et doués d'un bon caractère. Règle générale, ils subviennent eux-mêmes à tous leurs besoins, et il est très rare qu'ils attendent ou demandent des secours.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres et de bonnes mœurs, et il est facile de s'entendre avec eux.

BANDE DE KATSEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du fleuve Fraser, à environ 10 milles de New-Westminster. Sa superficie est de 385 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 78 âmes. Il y a eu 2 naissances et 8 décès. Trois des personnes décédées se sont noyées. Pas d'autres changements dans la population.

Santé et état sanitaire.—En somme, ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire. Je les ai presque tous vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche et l'agriculture. Etant près de New-Westminster, ils trouvent facilement à vendre tout le poisson qu'ils peuvent prendre d'un bout de l'année à l'autre. Chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges, étables et écuries. Leur bétail est d'une race semblable à celui des blancs de leur voisinage. Ils ont bien soin de leurs animaux et aussi de leurs instruments aratoires.

Education.—Un certain nombre de ces sauvages vont à l'école indienne de la Mission de Sainte-Marie. Tous les parents désirent faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, sur leur réserve, une petite église où se célèbre le service divin, et ils sont très attentifs à l'instruction que leur donne leur pasteur.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs, mais à cause du voisinage de New-Westminster et de la facilité avec laquelle ils peuvent se procurer des liqueurs, bon nombre d'entre eux ont l'habitude de s'enivrer.

BANDES DE LANGLEY ET DE WHARNOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur l'île McMillan, dans le fleuve Fraser, environ 20 milles à l'est de New-Westminster, et la dernière à environ 24 milles est de New-Westminster, sur la rive nord du Fraser. Ensemble, ces deux réserves ont une superficie de 1,452 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 70 âmes. Pendant l'année il n'y a pas eu de naissances, et neuf personnes sont mortes de la rougeole, de la pneumonie et de la consommation.

Santé et état sanitaire.—Pendant l'année, la maladie—surtout la rougeole, la pneumonie et la consommation—a pas mal éprouvé ces sauvages, qui ont pourtant tenu leur village net et dans un état sanitaire.

Occupations.—Tous ces sauvages font plus ou moins de culture mixte, et dans le temps de la fabrication des conserves de poisson ils pêchent pour les saumoneries.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous de confortables demeures, qui sont tenues nettes et en bon état. Ils ont aussi d'assez bonnes granges, étables et écuries. Leurs bêtes bovines et leurs chevaux sont de bonne race et ils en ont bien soin, de même que de leurs instruments aratoires.

Education.—Beaucoup de ces sauvages ont été élevés à l'école indienne de la Mission de Sainte-Marie, et tous ils portent un vif intérêt à la question de l'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils pratiquent fidèlement leur religion et sont de très bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont gens sobres et de bonnes mœurs, et ne sont pas adonnés à la boisson.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord du Fraser, près de son embouchure. Elle a une superficie de 452 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 94 âmes. Pendant l'année il y a eu 4 naissances et 4 décès.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages n'ont pas souffert de maladies sérieuses pendant l'année; ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire, et je les ai tous vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Ces sauvages font tous plus ou moins de culture mixte, et dans le temps de la fabrication des conserves de poisson ils vont pêcher pour les saumoneries.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous de confortables habitations, avec de bonnes granges et étables ou écuries. Leurs bêtes bovines et leurs chevaux sont de la même race que ceux qu'on trouve habituellement chez les blancs de leur voisinage. Ils ont tous leurs propres instruments agricoles et en ont bien soin.

Education.—Ces sauvages sont tous désireux de faire instruire leurs enfants, mais comme il n'y a pas de place à l'école de la Mission, beaucoup de ces derniers sont forcés de rester au logis. Ceux des sauvages qui sont méthodistes envoient leurs enfants au *Coqualeetza Institute*.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—De ces sauvages 80 sont catholiques romains, 10 méthodistes et 4 païens. Ils ne sont pas très religieux, et il est difficile de les faire renoncer à leurs vieilles coutumes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et en somme font des progrès, bien que bon nombre d'entre eux préfèrent vivre comme dans l'ancien temps.

Tempérance et moralité.—En somme, ces sauvages sont sobres et ont de bonnes mœurs, quelques-uns seulement s'adonnant à l'usage des boissons enivrantes.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive du Fraser, à environ 30 milles de New-Westminster. Sa superficie est de 1,072 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 40 âmes. Pendant l'année il y a eu 6 naissances et 4 décès. Pas d'autres changements dans la population.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé, aucune maladie d'une nature grave—à l'exception de la rougeole—n'ayant fait apparition parmi eux pendant l'année. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire.

Occupations.—Ces sauvages font plus ou moins de culture mixte, et quand vient le temps de la fabrication des conserves de poisson ils vont faire la pêche pour les saumoneries.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de confortables demeures, avec d'assez bonnes granges et écuries ou étables, qui sont tenues en bon état. Leurs animaux sont de même race que ceux qu'on trouve ordinairement chez les blancs du voisinage. Ils ont bien soin de leurs instruments aratoires, qui, bien que peu nombreux, sont suffisants pour leurs besoins.

Education.—Cette bande porte considérablement d'intérêt aux choses de l'éducation, la plupart de ses plus jeunes membres ayant été à l'école de la Mission.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains; ils assistent régulièrement aux offices à la Mission de Sainte-Marie, et sont très ponctuels à remplir leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens laborieux, simples et doués d'un bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils ont de bonnes mœurs et sont sobres, quelques-uns d'entre eux seulement aimant à boire.

SAUVAGES DE NEW-WESTMINSTER.

Réserves.—Ces sauvages ont dans New-Westminster et à Brownsville, sur la rive sud du Fraser, vis-à-vis de New-Westminster, des réserves comprenant une étendue de dix acres.

Mouvement de la population.—La population est de 68 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 2 décès.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune maladie d'une nature sérieuse ne s'étant produite parmi eux. Les habitations sont tenues nettes et dans un état sanitaire.

Occupations.—Leur principal moyen d'existence est la pêche; ce sont eux qui fournissent aux marchés de New-Westminster la plus grande partie du poisson frais qu'il faut pour la consommation locale.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart de ces sauvages ont de confortables demeures. Quelques-uns sont propriétaires, à New-Westminster, de maisons, sur lesquelles ils paient des taxes; d'autres en ont sur la réserve de Brownsville, vis-à-vis de New-Westminster. Ils cultivent peu—tout juste quelques potagers—et n'ont pas grand bétail.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'éducation, mais comme il n'y a plus de place à l'école de la Mission, ils sont forcés de garder leurs enfants chez eux.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur leur réserve de Brownsville une jolie église où l'office divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens laborieux. Ils n'appartiennent à aucune bande particulière, mais sont venus ici de différentes parties de la province.

Tempérance et moralité.—En somme, ces sauvages sont des gens sobres et de bonnes mœurs. Il y en a qui sont extrêmement bons, mais quelques-uns aussi qui sont adonnés à la boisson. Ces derniers, je regrette d'avoir à le dire, ne sont pas seulement ivrognes, mais corrompus.

BANDES DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Ces sauvages occupent, sur la rive nord du Fraser et à 44 milles environ de New-Westminster, deux réserves contenant une étendue de 636 acres de terre. La fondrière Nicomen seule sépare ces deux réserves.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 48 âmes. Pendant l'année, il y a eu une naissance et un décès, mais pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leurs villages dans un état sanitaire, et ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La culture du sol et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages, qui, presque tous, font plus ou moins de culture mixte et vont pêcher pour les saumoneries quand vient le temps de la fabrication des conserves de poisson.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons et dépendances. Leur bétail est de même race que celui qu'on trouve généralement chez les blancs de leur voisinage. Ils ont bien soin de leurs instruments d'agriculture.

Education.—Ces sauvages ne se préoccupent guère de l'instruction; quelques-uns seulement d'entre eux savent lire et écrire.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, mais ils font peu de cas de la religion. Ils ont une petite église à Skweahm, mais s'en servent rarement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples; ils préfèrent suivre leurs anciennes coutumes, mais font un peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de ces sauvages sont adonnés à la boisson, et par malheur il se trouve toujours des blancs sans scrupules ou des Chinois pour leur en procurer.

BANDE DE OHAMIL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud du Fraser, à environ 74 milles dans l'est de New-Westminster. Elle contient une étendue de 629 acres de terre.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 48 âmes. Pendant l'année, il y a eu 1 naissance contre 3 décès, mais pas d'autre changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—En somme, ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire. Tous ont été vaccinés de temps à autre.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons, granges et étables, qu'ils tiennent nettes et en bon état. Leurs bêtes bovines et leurs chevaux sont semblables à ceux qu'on trouve chez les blancs de leur voisinage. Ils ont bien soin de leurs instruments d'agriculture.

DOC. DE LA SESSION No 14

Education.—Ces sauvages portent tous un vif intérêt à l'éducation ; la plupart de leurs enfants vont à l'école de la Mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont très attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve deux petites églises, dont l'une appartient aux sauvages qui sont membres de l'Eglise d'Angleterre, et l'autre à ceux de l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens laborieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et ont de bonnes mœurs.

BANDE DE POPCUM ET DE SQUATIT.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive sud du Fraser, à environ 65 milles est de New-Westminster, et, ensemble, ont une superficie de 5,326 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 62 âmes. Pendant l'année il n'y a pas eu de naissances ; il y a eu 4 décès, mais pas d'autre changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leurs villages nets et dans un état sanitaire, et j'ai vacciné la plupart des sauvages de temps à autre.

Occupations.—La pêche et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages, chaque famille faisant plus ou moins de culture mixte, et dans le temps de la pêche ils vont pêcher pour les saumonneries.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation et dépendances, qu'ils tiennent nettes et en bon état. Leurs chevaux sont tous de petits poneys indiens. Leurs bêtes bovines sont de bonne race et ressemblent à celles qu'on voit chez les blancs de leur voisinage. Ils ont bien soin de leurs instruments d'agriculture.

Education.—Ces sauvages portent un vif intérêt aux questions de l'éducation, et la plupart des parents désirent envoyer leurs enfants à l'école. Il en est un petit nombre, cependant, qui ne font pas de cas de l'éducation.

Religion.—De ces sauvages 28 sont épiscopaliens, 11 méthodistes et 23 catholiques romains. Les membres de chaque communion ont leur église, et tous sont très attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de braves gens avec qui il est facile de vivre.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont sobres et vertueux, quelques-uns seulement d'entre eux étant adonnés à la boisson.

BANDE DE SEMI-AH-MOO.

Réserve.—La réserve de cette bande confine à la frontière et fait face à la baie de Semi-ah-moo. Sa superficie est de 392 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 35 âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance et huit décès, attribués—ces derniers—à la rougeole et à la pneumonie.

Santé et état sanitaire.—À l'exception d'une épidémie de rougeole, aucune maladie d'une nature grave n'a fait apparition parmi les sauvages pendant l'année. Ces derniers tiennent leur village dans un état sanitaire, et ils ont tous été vaccinés.

Occupations.—Leur principale occupation est la pêche, mais chaque famille fait un peu de culture mixte et de jardinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart de ces sauvages ont de confortables demeures, avec dépendances, qu'ils entretiennent bien. Leurs bêtes bovines et leurs chevaux sont semblables à ceux de leurs voisins blancs.

63 VICTORIA, A. 1909

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre de ces sauvages qui aient jamais été à l'école, et l'école de la Mission de Sainte-Marie étant déjà encombrée aucun des enfants de la bande ne peut y trouver place.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et accomodants qui ne se mettent jamais guère en peine du lendemain s'ils ont de quoi vivre pour la journée.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont honnêtes et sobres ; mais à cause de la proximité de la frontière américaine, il leur est facile de se procurer de la boisson. En somme, il n'y a pas grand'chose à leur reprocher.

BANDE DE SEHELTT.

Réserve.—Cette réserve est située sur la péninsule de Seheltt, détroit de Malaspina, et contient une étendue de 800 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 228 âmes. Pendant l'année il y a eu 12 naissances contre 6 décès, de sorte que le nombre des membres a augmenté de 6. Pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature sérieuse n'ayant fait apparition parmi eux. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire. Tous ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—Les sauvages de cette bande ont pour principales occupations de pêcher, chasser, travailler dans les exploitations forestières et jardiner un peu.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont presque tous de confortables maisons d'habitation, qu'ils tiennent en bon état. L'hiver comme l'été ils laissent leurs animaux errer en liberté dans les bois, et, en somme, ils se tirent assez bien d'affaire.

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre de ces sauvages qui aient jamais été à l'école, vu qu'il n'en a jamais été établi parmi eux. Les parents désirent tous vivement en avoir une pour leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, dans leur village, une belle église où se célèbre fréquemment l'office divin, et ils sont très attentifs aux instructions de leurs pasteurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et bons, avec lesquels il est facile de s'entendre. Ils sont honnêtes dans leurs relations d'affaires entre eux et avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres et vertueux. L'ivrognerie est virtuellement inconnue parmi eux.

BANDE DE SUMASS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à Millar's-Landing sur la rive sud du Fraser, à Sumass-Bar sur la rive nord du même fleuve, et à Upper-Sumass sur le lac Sumass. Leur superficie réunie est de 1,370 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 58 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 1 décès, mais pas d'autre changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature sérieuse ne s'étant produite parmi eux pendant l'année. Ils tiennent leurs villages nets et la plupart d'entre eux ont été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La culture mixte et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous de confortables demeures et d'assez bonnes granges et écuries ou étables. Leur bétail est de bonne race, et ils en ont bien soin, de même que de leurs instruments aratoires.

DOC. DE LA SESSION No 14

Education.—Il est peu de ces sauvages qui aient jamais été à l'école. Ceux qui y ont été accusent un progrès marqué qu'on ne trouve pas chez les autres.

Religion.—De cette bande 33 membres sont méthodistes et 35 sont catholiques romains. Ils portent tous un très vif intérêt aux questions de religion, et chaque communion a son église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et faciles à vivre; ils sont un peu indolents, mais ne causent pas d'embarras.

Tempérance et moralité.—Ce sont aussi des gens vertueux et sobres, quelques-uns seulement d'entre eux aimant à boire.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au bord du détroit de Malaspina. Sa superficie est de 4,712 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 222 âmes. Pendant l'année il y a eu 6 naissances et 44 décès.

Santé et état sanitaire.—Pendant qu'ils travaillaient dans les saumoneries, en juillet et août, une épidémie de rougeole se déclara parmi ces sauvages, jeunes et vieux contractant la maladie. Quand ils quittèrent les fabriques, beaucoup d'entre eux n'étaient pas encore rétablis, et en arrivant dans leur village ils communiquèrent la maladie aux autres membres de la bande, et beaucoup de personnes moururent de la bronchite et de la pneumonie dont fut suivie la rougeole.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont de faire la pêche et la chasse et de travailler dans les exploitations forestières. Il font peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages améliorent pas mal leurs demeures. Leur bétail erre en liberté dans les bois.

Education.—Comme ces sauvages n'ont jamais été pourvu d'école, aucun d'entre eux ne sait lire ni écrire.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et très attachés à leur religion. Ils ont, sur leur réserve, une petite église où sont régulièrement célébrées les cérémonies du culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens faciles et simples, peut-être un peu indolents, mais obéissants envers l'autorité. Ils sont scrupuleusement honnêtes.

Tempérance et moralité.—Ils ont aussi de bonnes mœurs et sont sobres, quelques-uns seulement d'entre eux aimant à boire.

BANDE DE SKWAW-AH-LOOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du Fraser, entre Ruby Creek et Hope. Elle contient une étendue de 196 acres de terre.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 24 âmes. Pendant l'année il n'y a eu ni naissances ni décès.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, et aucune maladie contagieuse n'a fait son apparition parmi eux. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire.

Occupations.—La culture mixte et la pêche constituent les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation et dépendances. Ils ont bien soin de leur bétail en hiver. Ils ont aussi pas mal d'instruments agricoles, dont ils ont également bien soin.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains et ils sont beaucoup attachés à leur religion. Ils ont, sur leur réserve, une petite église où ils s'assemblent régulièrement pour prier.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et faciles à vivre; ils sont obéissants envers l'autorité et vivent en bons termes avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres, et leur mœurs sont bonnes.

BANDE DE TCHE-WASSAU.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le golfe de Géorgie, près de la Pointe Roberts, et à une petite distance seulement de la frontière. Elle contient une étendue de 604 acres de terre.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 41 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 2 décès, mais pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont tenu leur village net et dans un état sanitaire.

Occupations.—L'agriculture et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Quand vient le temps de la fabrication des conserves de poisson il vont pêcher pour les saumoneries; le reste de l'année ils travaillent sur leurs terres.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges, écuries et étables, avec des chevaux et des bêtes bovines de bonne race. Ils ont aussi de bonnes voitures de ferme et des instruments d'agriculture dont ils prennent un soin raisonnable.

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre de ces sauvages qui aient jamais reçu quelque instruction, à cause du constant encombrement de l'école à la Mission de Sainte-Marie. Quelques-uns d'entre eux ont envoyé leurs enfants à l'école de l'île Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. En comparaison d'autres bandes ils ne sont pas beaucoup religieux. Ils n'ont pas d'église, et quand ils veulent assister au service divin ils viennent à Kie-Kiel (Brownsville), ce qu'ils font ordinairement plusieurs fois par année, et toujours à Noël et à Pâques.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, ces sauvages sont des gens simples et doués d'un bon caractère, mais il est difficile de leur faire penser à l'avenir s'ils ont assez de quoi vivre pour le moment. Ils vivent en paix entre eux et aussi avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs, mais je regrette d'avoir à dire qu'il ne sont pas sobres. Placés comme ils sont dans le voisinage immédiat du centre de l'industrie de la pêche, il se trouve toujours dans la localité de méprisables blancs pour leur procurer de la boisson chaque fois qu'ils ont de l'argent pour la payer.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le fleuve Fraser, à environ 112 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,100 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 89 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 3 décès, deux de ces derniers causés par la consommation.

Santé et état sanitaire.—La consommation fait pas mal de ravages parmi les membres de cette bande, qui n'ont eu, du reste, à souffrir d'aucune autre maladie grave. Ces sauvages tiennent leurs villages dans un état sanitaire et ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La pêche et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns d'entre eux travaillent pour la Compagnie du chemin de fer du Pacifique en qualité de cantonniers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes maisons et dépendances. Ils ne gardent pas beaucoup de bétail, attendu que

DOC. DE LA SESSION No 14

leur réserve n'est pas propre à l'élevage. Leurs chevaux sont les poneys indiens ordinaires.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants et ils désirent les voir s'élever, sous ce rapport, au niveau de leurs voisins de race blanche. Ceux d'entre eux qui sont protestants envoient leurs enfants à l'école de All-Hallows, et ceux qui sont catholiques romains envoient les leurs à l'école de la Mission de Sainte-Marie.

Religion.—Trente-deux de ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane et cinquante-sept sont catholiques romains. Ce sont des bons sujets et ils sont très attachés à leur religion. Chaque confession religieuse a, dans le village, une église où l'on célèbre l'office divin de temps à autre.

Traits caractéristique et progrès.—Ces sauvages sont de braves gens qui vivent en paix entre eux et avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont sobres et de bonnes mœurs.

Observations générales.—En somme, les sauvages, par toute cette agence, font des progrès soutenus, surtout dans la vie domestique; ils tiennent leurs demeures plus nettes et mieux meublées qu'autrefois, et dans presque chaque maison on trouve de bons poêles, des ustensiles de cuisine et des meubles de différentes sortes. Ceux d'entre eux qui ont reçu de l'éducation et qui ont pris maison par la suite accusent, chez eux, des progrès marqués en comparaison de leurs parents moins heureux qui n'en ont pas eu du tout.

Une grave épidémie de rougeole a éclaté parmi les sauvages qui travaillaient aux saumoneries dans les mois de juillet et août. Comme, dans beaucoup de cas, la rougeole a été suivie de pneumonie, il en est résulté de nombreux décès. Tous ceux qui ont été atteints de cette épidémie ont eu le meilleur traitement médical possible; malgré cela, il est mort beaucoup de monde.

Les trois écoles de cette agence, qui sont : celles de All-Hallows à Yale et de la Mission de Sainte-Marie à Mission-City, et le *Coqualeesza Institute* à Chilliwack, ont été très bien fréquentées, et les élèves de ces écoles font beaucoup de progrès. Trop d'éloges ne sauraient être décernés aux directeurs et professeurs de ces écoles pour le soin et l'attention dont ils ont entouré leurs élèves.

J'ai, etc.,

FRANK DEVLIN,
Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 16 juillet, 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon second rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation.—L'agence de Kamloops-Okanagan est située et dispersée dans la plus grande partie de la circonscription de Yale, immédiatement au nord de la frontière, et contient approximativement 24,000 milles en superficie. Comptée en acres, la superficie collective de l'agence, suivant les plans, est de 333,954 acres. Quelques-uns des plans d'additions faites à des réserves dans le haut de la Similkameen ne sont pas encore finis. Ces plans ajouteront encore quelque chose à cette étendue de terre.

Moyens de transport.—Le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec son embranchement sur Shuswap et Okanagan, et une étendue d'eau navigable d'environ 70 milles, entourent l'agence, à peu près dans la forme d'un fer à cheval, de Spuzzum, sur le Fraser, à Penticton, au pied du lac Okanagan—distance de 342 milles. Pour atteindre d'autres parties, s'étendant au-delà et situées en dedans de ce segment, on prend l'omnibus, ou bien on va à cheval, et, dans les endroits plus inaccessibles—surtout le long du fleuve Fraser—à pied.

Tribu ou nation.—Les sauvages appartiennent aux tribus de Shuswap et de la rivière Thompson, et parlent les langues connues sous le nom de langue Thompson et langue Shuswap. Un grand nombre des plus jeunes parlent assez bon anglais.

Subdivisions naturelles.—Les rivières qui arrosent l'agence la divisent naturellement en circonscriptions connues sous les noms de Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanagan.

CIRCONSCRIPTION DU FRASER.

Réserve.—Cette circonscription, qui s'étend du Spuzzum à Nesikeep, limite occidentale de l'agence, contient les réserves de Spuzzum, Boston-Bar, Kanaka-Bar, Bouthroyd et Lytton. Ces réserves se divisent encore entre différentes bandes de sauvages.

Aspect physique.—Le même aspect physique caractérise toutes les réserves du Fraser: des terrasses, le long des rives du fleuve, à différentes élévations depuis le niveau des hautes eaux jusqu'à plusieurs centaines de pieds de hauteur; par places une suite de banquettes s'étendant jusqu'à un fond de montagnes rudes et boisées. Ces terrasses, avec leurs maisons, leurs jardins, de petits vergers et de petits champs en culture, forment généralement un paysage très pittoresque. En aval de Lytton, il y a peu de découvert ou de pâturages naturels en dehors de la petite étendue de terre cultivée. De Lytton à Nesikup, en remontant le Fraser, la nature du pays change; il y a plus de découvert, avec d'assez bons herbages. Il faut aussi plus d'irrigation pour avoir des récoltes; les moyens d'irrigation sont bons, mais la quantité de terre arable est restreinte.

Ressources et occupations.—En aval de Lytton les bandes cultivent principalement de petits champs de mil et de trèfle et de légumes, ainsi que de petites quantités de fruits—pommes, prunes, etc. Ils comptent davantage sur l'exploitation des mines quand l'eau est à la bonne hauteur, sur la pêche, en temps permis, et, jusqu'à un certain point, aussi sur la chasse. De plus, beaucoup d'entre eux trouvent du travail comme cantonniers sur le chemin de fer. En amont de Lytton les sauvages cultivent plus en grand et ont plus de chevaux et de plus gros troupeaux de bétail. Ils se livrent aussi largement à l'exploitation des mines et à la pêche.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Durant l'hiver les villages sont tenus dans un assez bon état sanitaire. Quand vient le printemps la grande majorité des sauvages quittent leurs maisons et leurs villages pour aller vivre sous la tente, soit sur leurs petits lopins de terre, soit çà et là le long du fleuve, selon que le demandent leurs opérations minières. Cela est bon pour la santé chez les plus vieux, mais les enfants souffrent quelquefois de la rigueur du temps au commencement de la saison. La plupart des membres de ces bandes ont été vaccinés de temps à autre.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La majorité de leurs bâtiments sont en troncs d'arbres dégrossis, très solidement construits, et couverts, pour la plupart, en bardeau de cèdre; quelques-uns des plus anciens sont couverts en terre. A Klickumcheen et Kapatsitsan une bonne partie des maisons sont en charpente. En fait de bétail, les sauvages ont un certain nombre de chevaux—la plupart de selle et de bât—et aussi des bêtes bovines. Ils ont assez d'instruments aratoires pour leurs besoins restreints.

Education.—Quelques enfants de certaines des bandes ont été à l'école industrielle de Kamloops et à celle de All-Hallows, Yale. Un certain nombre de la bande de

DOC. DE LA SESSION No 14

Spuzzum ont fréquenté l'école commune provinciale récemment ouverte près de ce dernier endroit.

Religion.—Tous ces sauvages professent le christianisme, et sont catholiques romains ou anglicans. Ils ont de bonnes églises et assistent régulièrement aux offices.

BANDE DE SPUZZUM.

Réserve.—Cette réserve a 457 acres en superficie.

Mouvement de la population.—La population est de 157 âmes. Pendant l'année il y a eu 6 décès et 7 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 1.

Progrès.—Il a été construit une maison en charpente pendant l'année.

RÉSERVES DE BOSTON-BAR.

Réserves.—Ces réserves comprennent Tquayum, Kapatsitsan et Skuzzy; ensemble elles ont une superficie de 628 acres.

Mouvement de la population.—La population de Tquayum est de 71 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 décès contre 2 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a diminué de 3.

La population de la réserve de Kpatsitsan est de 55 âmes. Pendant l'année il y a eu 12 décès et 3 naissances, ce qui fait une diminution de 9 dans le nombre des membres de la bande.

Il n'y a presque plus personne sur la réserve de Skuzzy, dont la population s'est fondue dans celles de Tquayum et de Kapatsitsan.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces bandes sont laborieuses et se conduisent remarquablement bien. Comme elles travaillent en grande partie à gages, elles dépensent leur argent à mesure qu'elles le gagnent. Pendant l'année il a été construit 4 petites maisons, et défriché 2 acres de terre.

RÉSERVES DE BOOTHROYD.

Ces réserves contiennent 561½ acres de terre, et sont occupées par les bandes de Nkatsam, de Sook et de Kamus.

Mouvement de la population.—La population des bandes de Sook-Kamus est de 73 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 2 naissances.

La population de la bande de Nkatsam est de 87 âmes. Il y a eu 2 décès et 1 naissance pendant l'année, ce qui fait une diminution de 1 dans le nombre des membres de la bande.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois, donnant peu de mal, si tant est qu'ils en donnent. Ils vivent à l'aise, mais ne mettent rien de côté pour les mauvais jours. La construction des maisons a fait quelque progrès pendant l'année.

RÉSERVES DE KANAKA-BAR.

Ces réserves contiennent une étendue de 1,063½ acres de terre, et sont occupées par les bandes de Hluk-hlu-katan et de Siska.

Mouvement de la population.—La population de la bande de Hluk-hlu-katan est de 58 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et autant de naissances.

La population de la bande de Siska est de 32 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 décès, mais pas de naissance, de sorte que le nombre des membres de la bande a diminué de 1.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et rangés, et ils se conduisent très bien. Leur condition reste à peu près la même d'année en année. Pendant l'année il a été construit 3 maisons neuves, dont 2 en *pièces* et 1 en charpente, et des améliorations intérieures ont été faites à d'autres bâtiments.

LYTTON ET SKUPPA.

Ces réserves, au nombre de 31, contiennent 10,560 acres de terre, et sont occupées par les bandes de Klickumcheen, Kkya, Spapium, Nhumeen, Stryne, Snahaim, Skapp Yent, Nesikeep et Skuppa.

Mouvement de la population.—La bande de Kile-kum-cheen se compose de 135 âmes. Pendant l'année il y a eu 17 décès et 5 naissances, ce qui fait une diminution de 12 dans le nombre des membres.

La bande de Nkya se compose de 71 âmes. Pendant l'année il y a eu 4 décès et autant de naissances, de sorte que la population est restée la même.

La bande de Spapium se compose de 36 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 décès et 2 naissances.

La bande de Nhumeen se compose de 34 âmes. Une naissance et pas de décès.

La bande de Stryne se compose de 57 âmes. Un décès et une naissance.

La bande de Snahaim se compose de 41 âmes. Un décès et deux naissances.

La bande de Skapp se compose de 21 âmes. Pas de décès ni de naissances.

La bande de Yent se compose de 41 âmes. Une naissance et pas de décès.

La bande de Nesikeep se compose de 13 âmes. Pas de décès ni de naissances.

La bande de Skuppa se compose de 18 âmes. Pas de décès ni de naissances.

Traits caractéristiques et progrès.—Toutes ces bandes sont laborieuses et respectueuses des lois, et elles réussissent pour la plupart à bien gagner leur vie. Elles n'ont pas grand'chance d'agrandir le champ de leur opérations agricoles, mais il se fait quelque progrès sous le rapport de la plantation d'arbres fruitiers et de l'amélioration des bâtiments. Pendant l'année il a été construit 2 maisons en charpente, 4 maisons de rondins, 3 étables ou écuries, 1 grange et 1 église; il a aussi été fait des clôtures et planté un certain nombre d'arbres fruitiers.

Tempérance et moralité.—Les cas d'ivresse sont rares parmi les sauvages du Fraser, qui sont d'honnêtes gens.

CIRCONSCRIPTION DE LA THOMPSON.

Cette circonscription s'étend de Lytton à Kamloops, sur la rivière Thompson, et comprend les réserves de Nicaomin, de Cook's-Ferry, du Creek d'Oregon Jack, d'Ashcroft, de la rivière Bonaparte et du Creek du Mort. A Kamloops la rivière Thompson se bifurque pour former les bras nord et sud, au confluent desquels est située la réserve de Kamloops, qui se trouve ainsi bornée à l'ouest et au sud par ces deux bras, respectivement. La réserve de la Thompson nord est à 50 milles en haut du bras nord, et celles de Neskanlith, du lac d'Adams et de Kuant sont sur le bras sud et le lac Shuswap, source de ce bras.

RÉSERVES DE NICAOMIN.

Situation.—Ces réserves, au nombre de 18, sont situées le long des bords de la rivière Thompson, entre Lytton et Cook's-Ferry, sur le creek Nicaomin et sur la rivière Nicola inférieure.

Etendue.—Ensemble, elles ont une superficie de 12,626½ acres.

Constitution géologique.—Ces réserves consistent en petites terrasses irrégulières et éparées, situées le long des rivières, à différentes hauteurs, et en pays de pâturages de montagnes.

Les sauvages qui occupent ces réserves sont les bandes de Nicaomin et de Sh-ha-ha-nih.

DOC. DE LA SESSION No 14

Mouvement de la population.—La bande de Nicaomin se compose de 48 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 10 naissances, de sorte que le nombre des membres de cette bande a augmenté de 8.

La bande de Sh-ha-ha-nih se compose de 81 membres. Pendant l'année il y a eu 9 décès et 6 naissances. Diminution, 3.

Santé et état sanitaire.—En général ces bandes ont joui d'une bonne santé. Il ne s'est déclaré aucune épidémie parmi elles.

Ressources et occupations.—Les principales sont la culture du sol et l'élevage du bétail sur une petite échelle, l'exploitation des mines, la pêche et la chasse et le travail à gages sur le chemin de fer ou pour des cultivateurs ou éleveurs dans la région de la Nicola. Les sauvages établis sur la Nicola font aussi du roulage et du portage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont presque tous en troncs d'arbres, bien faits et confortables. En fait de bétail, ils ont des bêtes bovines, mais surtout des chevaux. Les herbages naturels favorisent l'élevage, mais la difficulté est de trouver du fourrage pour l'hiver. En fait d'instruments d'agriculture il y a des charrues, des herses, des voitures et des harnais en quantité suffisante.

Religion.—A l'exception de deux qui sont catholiques romains, tous ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils n'ont pas de bâtiment dédié au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois. Pendant l'année ils ont mis quelques-unes de leurs maisons plus haut; ils ont aussi défriché et clôturé de la terre.

RÉSERVES DE COOK'S-FERRY.

Situation.—Ces réserves, au nombre de 15, sont situées le long des deux bords de la rivière Thompson, ainsi que sur les plateaux plus élevés et dans les vallées adjacentes, depuis Cook's-Ferry jusqu'à Ashcroft. Sont comprises dans ces réserves celles du groupe d'Oregon Jack, ce qui fait en tout une étendue de 11,870 acres de terre.

Aspect physique.—Banquettes ou terrasses, avec des collines nues ou couvertes de chiendent et d'arbres clairsemés, et des prairies de montagne. Autour de Cook's-Ferry les terrasses sont arides et stériles. Plus haut sur la rivière, dans le voisinage de Spatsim, elles sont plus propres à la culture. Les bandes qui occupent ces réserves sont celles de Nhumsheen et de Spatsim; cette dernière comprend les petites bandes connues sous le nom de Paska et de Nepa.

Mouvement de la population.—La bande de Nhumsheen se compose de 83 membres. Pendant l'année il y a eu 10 décès contre 9 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a diminué de 1.

La population de la bande de Spatsim est de 143 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 7 naissances. Augmentation 2.

Ressources et occupations.—Ce sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des mines, la pêche et la chasse et diverses occupations de bouviers et de journaliers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont, pour la plupart, en troncs d'arbres et recouverts de terre. Ils sont inférieurs à ceux de beaucoup d'autres réserves, à cause de la rareté des matériaux de construction. Ces sauvages élèvent des chevaux de qualité moyenne et d'autres animaux domestiques. Ils sont bien pourvus de charrues, de harnais, etc.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et se conduisent bien. Ils ont construit une maison de bois rond et fait de la clôture.

Religion.—Ces sauvages sont tous de l'Eglise d'Angleterre. Il n'ont pas de bâtiments dédiés au culte.

RÉSERVES D'ASHCROFT.

Situation.—Ces réserves, au nombre de quatre, sont situées sur la rive droite de la Thompson, en plus grande partie sur un plateau élevé de plusieurs centaines de pieds au-dessus de la rivière.

Etendue.—Elles ont 570 acres de superficie.

Caractère naturel.—Terrasses découvertes et collines ondulées couvertes de chiendent. Les terrasses sont propres à la culture, et avec de l'eau pour irriguer produiraient bien. Autrefois les collines offraient de bons pâturages, mais l'herbe en a presque toute été mangée. La bande qui occupe ces réserves est celle de Stlahl.

Mouvement de la population.—La population est de 60 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et pas de décès.

Santé et état sanitaire.—En général ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux. Les maisons sont tenues assez nettes en hiver et en été elles sont abandonnées pour la plupart.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font peu de culture, vu que presque toute leur terre a besoin d'irrigation et qu'ils ont peu d'eau. Ils se livrent à la pêche et à la chasse, se louent comme travailleurs agricoles et bouviers, font du roulage sur la route de Caribou, et coupent et charrient du bois de chauffage à Ashcroft.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont, pour la plupart, en bois rond, et, à une ou deux exceptions près, d'un ordre inférieur. Ils ont un certain nombre de chevaux et quelques bêtes bovines. Les parcours se dénudent d'herbe, et la bande est incapable de pourvoir à la subsistance de beaucoup de bétail en hiver. Elle n'a pas besoin, non plus, de beaucoup d'instruments agricoles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et se conduisent bien. Faute d'eau pour irriguer, ils ne peuvent pas faire grand progrès en agriculture. Pendant l'année ils ont, de leurs propres mains, construit une jolie église de *pièces*, qu'ils ont finie en dedans avec du bois raboté. Une étable et un caveau à légumes ont aussi été ajoutés à leurs bâtiments.

Religion.—Ces sauvages appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre. Ils ont un bâtiment consacré au culte et sont assez pieux.

RÉSERVES DE LA BONAPARTE.

Situation.—Ces réserves, au nombre de cinq, sont situées sur la rivière Bonaparte tributaire de la Thompson, et sur le creek du Chapeau, cours d'eau qui se jette dans la Bonaparte. Elles sont occupées par la bande de Tluthans.

Etendue.—Ensemble, elles ont une superficie de 16,113 acres et une fraction.

Caractère naturel.—De la brousse le long des creeks, terrasses où l'irrigation est de rigueur, des herbages naturels et des collines couvertes de chiendent.

Mouvement de la population.—La population est de 153 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 9 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 7.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont, pour la plupart, vieux, petits et mal finis en dedans et en dehors. Ces sauvages sont raisonnablement pourvus de chevaux et ont quelques bêtes bovines. Ils ont aussi assez d'instruments agricoles pour leurs besoins.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élèvent du bétail, font la pêche et la chasse, font du roulage et du portage, et travaillent pour les éleveurs des environs comme bouviers ou garçons de ferme.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne sont que médiocrement laborieux et n'amassent rien. Pendant l'année il a été construit une maison de bois rond, et une très prétentieuse église en charpente est en voie de construction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Santé et état sanitaire.—La santé a été bonne. Il n'y a eu que 2 décès pendant l'année, et les sauvages prennent d'assez bonnes précautions sanitaires.

RÉSERVE DU CREEK DU MORT.

Situation.—Cette réserve est située sur le creek du Mort, affluent de la Thompson, et s'étend depuis son embouchure jusqu'à environ 12 milles en amont. Elle est occupée par la bande de Skichistin.

DOC. DE LA SESSION No 14

Etendue.—Elle a 20,134 acres de superficie.

Caractère naturel.—Terrasses et collines ondulées couvertes de chiendent (les terrasses, propres à la culture si on les irrigue), de la brousse et des herbages naturels plus haut sur le creek—en un mot, une magnifique réserve de pâturages, mais sans clôtures.

Mouvement de la population.—La population est de 113 âmes. Pendant l'année il y a eu 8 décès et 7 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a diminué de 1.

Santé et état sanitaire.—Une épidémie de rougeole a éprouvé cette bande en mai, et trois des décès enregistrés sont attribuables à cette cause; d'ailleurs, ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Les règlements sanitaires sont assez bien observés.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Pour bâtiments ces sauvages ont de méchantes cabanes de rondins, la plupart couvertes de terre. Ils ont d'assez gros troupeaux de chevaux de selle et un certain nombre de bêtes bovines.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, et ont un bon bâtiment consacré au culte divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux et respectueux des lois. Ils sont devenus trop attachés au métier et à la vie de bouvier, au détriment de la culture du sol et de l'amélioration de leurs propriétés. En même temps qu'ils gagnent de bons gages à ce métier, ils n'amassent rien pour l'avenir.

Pendant l'année il a été construit une maison de bois rond, et la bande a défriché et clôturé 5 acres de terre.

RÉSERVE DE KAMLOOPS.

Situation.—Cette réserve est située principalement au confluent des rivières Thompson nord et sud, vis-à-vis de la ville de Kamloops.

Etendue.—Sa superficie est de 33,379 acres.

Caractère naturel.—Cette réserve consiste en vastes bas-fonds de rivières et de terrasses, contenant de belles terres à foin et à grain, avec, aux bons endroits, assez d'eau pour les besoins d'irrigation; les versants faisant face aux rivières sont des collines sans arbres et couvertes de chiendent, qui fournissent d'excellents pâturages, et plus haut les montagnes sont boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 246 âmes. Pendant l'année il y a eu 16 décès et autant de naissances.

Santé et état sanitaire.—Pendant un certain temps, le printemps dernier, une épidémie de rougeole a régné parmi cette bande, mais sans résultats sérieux. D'ailleurs, les sauvages ont joui d'une bonne santé. Les règlements sanitaires sont assez bien appliqués en ce qui concerne les alentours des maisons et les villages. Au printemps les sauvages ramassent et font brûler les immondices accumulées pendant l'hiver, et dès que la chaleur prend, un grand nombre d'entre eux s'en vont vivre sous la tente dans les champs et les montagnes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le grain, le foin et les légumes; ils élèvent des chevaux et des bêtes bovines; ils font la pêche et la chasse, et des éleveurs du voisinage les emploient sur une grande échelle comme travailleurs agricoles et bouviers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les maisons et bâtiments de ces sauvages sont comparativement d'une triste espèce. Un grand nombre des cabanes à couverture de terre d'il y a vingt ans existent encore dans leur état de ruine et de délabrement. Les bâtiments qui ont été élevés en ces dernières années sont d'un meilleur ordre, mais ne soutiennent pas la comparaison avec ceux de beaucoup d'autres localités moins favorisées. En fait de bétail, les sauvages ont un certain nombre d'assez bon chevaux, propres à la selle comme aux travaux agricoles, et quelques bêtes bovines. Ils sont bien pourvus d'instruments d'agriculture: charrues, herses, rouleaux, faucheuses, râeaux à cheval, chariots, traîneaux, harnais et selles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils ont une église très respectable, et observent strictement les rites et cérémonies de leur église. Un prêtre réside parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux (on ne peut pas dire qu'il y en a d'indolents), mais beaucoup d'entre eux courent trop, et, par conséquent, dépensent la plus grande partie de ce qu'ils gagnent, au lieu d'amasser quelque chose. Exception faite de ce qui est de se procurer de la boisson les lois ne sont pas souvent enfreintes chez eux.

RÉSERVES DE CHUK-CHU-QUALK.

Situation.—Ces réserves, au nombre de quatre, sont situées sur la rivière Thompson-nord.

Etendue.—Elles ont en superficie 3,239 acres.

Caractère naturel.—Ces réserves consistent en grands bas-fonds et basses terrasses de chaque côté de la rivière, et en versants de montagnes boisés. Les bas-fonds offrent de la bonne terre arable, tandis que les versants fournissent de bons pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 125 âmes. Pendant l'année il y a eu 14 décès et 16 naissances, de sorte que la population a augmenté de 2.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie parmi ces sauvages ; à des causes ordinaires sont attribués les décès qui ont eu lieu—la plupart chez les enfants.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, la chasse et la pêche, l'élevage du bétail, le portage et le travail à la journée.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de piètres bâtiments de bois rond, dont les plus vieux sont couverts de terre, et les moins vieux en bardeau. Ils ont un petit nombre de chevaux et de bêtes bovines, et sont assez bien pourvus d'instruments agricoles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont un bâtiment dédié au culte et portent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois et sont de braves gens. Ils font la chasse sur une plus grande échelle que d'autres bandes, mais ils renoncent peu à peu à ce métier pour améliorer davantage leurs maisons, cultiver et défricher de la terre.

RÉSERVE DE NISKAINLITH.

Situation.—Ces réserves, au nombre de trois, sont situées sur la rivière Thompson-sud, à trois milles du pied du Petit lac Shuswap, et sur le Bras au Saumon. Elles sont occupées par la bande de Halaut.

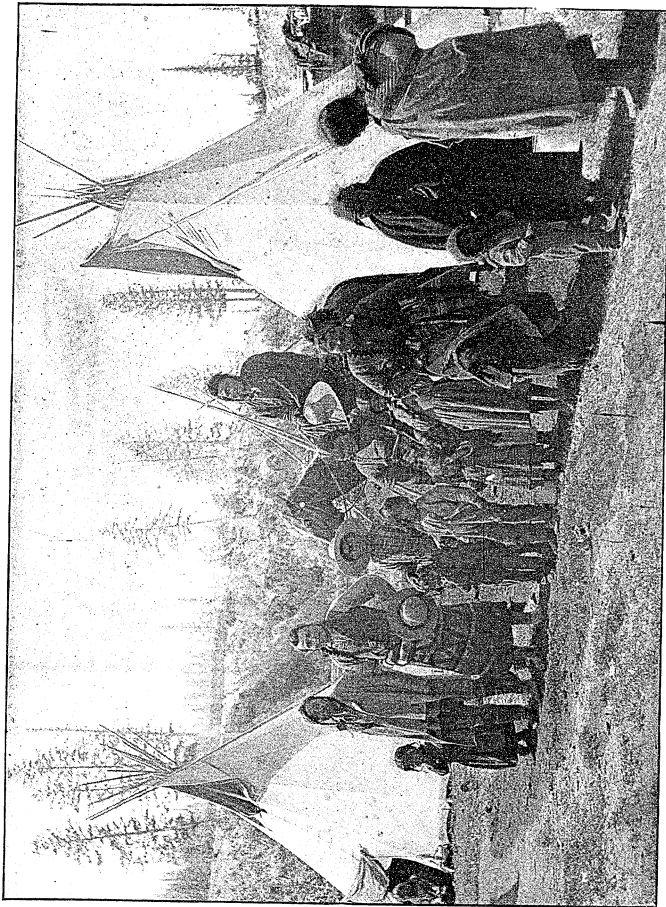
Etendue.—Leur superficie collective est de 6,901 acres.

Caractère naturel.—Sur la Thompson, des terrasses découvertes exigeant de l'irrigation, et de bonnes terres de pâturages sur les versants de montagnes. Sur le Bras au Saumon, des herbages naturels, des terres couvertes de broussailles et d'autres boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 144 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 4 naissances.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, et les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent sur une grande échelle, bien que, jusqu'ici, les récoltes aient été incertaines, à cause de la rareté de l'eau ; ils élèvent de bons chevaux de travail et de selle ainsi que des bêtes bovines et des cochons, font la pêche et la chasse, coupent du bois de chauffage et le transportent par eau à Kamloops, et travaillent comme journaliers et bouviers pour les cultivateurs, les bûcherons et les éleveurs.



KOUTENAI DU VILLAGE DE SAINT-EUGÈNE, PRÈS DU FORT STEELE, C.-B. [240]

DOC. DE LA SESSION No 14

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont de bonnes maisons en bois rond et de charpente, ainsi que de bons chevaux, avec des bêtes bovines et des cochons, et sont bien pourvus de charrues, de herses, de rouleaux, de faucheuses, de moissonneuses, de râtaux à cheval, de chariots, de traîneaux, de harnais et de selles. Ils ont aussi une batteuse mécanique.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une grande église, sont entourés de bons soins spirituels de la part du prêtre et portent considérablement d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industriels et se conduisent très bien. Depuis deux ans ils emploient tous les loisirs que leur laissent les récoltes en été à construire des barrages pour emmagasiner de l'eau et faire des rigoles d'irrigation pour la conduire à leur réserve de la rivière Thompson. Ces travaux tirent à leur fin et seront d'une grande utilité.

RÉSERVES DU LAC D'ADAM.

Situation.—Ces réserves, au nombre de six, sont situées sur la rivière Thompson, au pied du petit lac Shuswap, sur le lac d'Adam et sur le Bras au Saumon. Elles sont occupées par la bande de Halkam.

Etendue.—Leur superficie collective est de 7,283 acres.

Caractère naturel.—Sur la rivière Thompson, vastes terrasses qui exigent de l'irrigation, et bons pâturages sur les versants des montagnes, avec du bois plus haut. Au lac d'Adam et Bras au Saumon, prairies naturelles, brousse et terre boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 176 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 8 naissances, c'est-à-dire que le nombre des membres de la bande a augmenté de 3.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux, et les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage du bétail, la pêche et la chasse, la coupe, etc., du bois de chauffage, et le travail à gages chez les éleveurs et les commerçants de bois.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de très bons bâtiments, la plupart en *pièces* de cèdre et couverts en bardeau. Ils ont de bons chevaux de travail et de selle, avec un certain nombre de bêtes bovines, et sont bien pourvus de presque toute espèce d'instruments et machines agricoles, y compris une batteuse mécanique.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont un bâtiment dédié au culte; le prêtre veille comme il faut à leurs besoins spirituels, et ce sont de bons sujets.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et donnent peu de mal aux autorités. A l'exemple de ceux de Halaut, dont ils sont les voisins, ils ont entrepris des travaux d'irrigation pour conduire l'eau à leur réserve au pied du lac Shuswap, et ils ont fait de bons progrès.

RÉSERVE DE KUAUT.

Situation.—Ces réserves, au nombre de cinq, sont situées au fond du petit lac Shuswap, sur la Petite rivière et sur le Bras au Saumon.

Etendue.—Ensemble, elles ont une superficie de 7,840 acres.

Caractère naturel.—Au fond du lac, une petite étendue de terrasse et de terre de pâturages découverte; le long des bas-fonds de rivière et au Bras, des terres fortement boisées dont le défrichement exige beaucoup de travail.

Mouvement de la population.—La population est de 73 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 6 naissances.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Aucune maladie contagieuse n'a fait apparition parmi eux. Les conditions sanitaires autour de leurs maisons et dans les villages sont bonnes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élèvent du bétail; ils font la chasse et la pêche, tirent quelque revenu de la vente du bois provenant des défrichements, et louent leurs bras pour différents ouvrages.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont des bâtiments d'un ordre supérieur, dont la plupart sont en troncs d'arbres, pendant que plusieurs d'entre eux sont revêtus de planches brutes à l'extérieur, et lambrissés à l'intérieur avec du bois raboté. Ce sont tous des bâtiments solides, bien finis et couverts en bardeaux. Cette bande a des chevaux et des bêtes bovines en assez bonne proportion, avec un certain nombre de charrues, herses, rouleaux, harnais et selles.

Religion.—Ces sauvages, qui sont tous catholiques romains, ont l'une des plus belles églises de l'agence, et sont de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de très laborieux indigènes qui travaillent fort et ferme. Ils ne sont pas aussi avantageusement placés que bien des bandes, vu qu'il leur faut déboiser la plus grande partie de leur terre; cependant ils font des progrès louables. Pendant l'année ils ont défriché 10 acres de terre et construit 2 maisons et 1 étable.

Education.—Les enfants de la plupart des bandes de la Thompson vont à l'école industrielle de Kamloops, où le prêtre leur enseigne une sorte de sténographie chinook au moyen de laquelle un grand nombre d'entre eux peuvent correspondre.

Tempérance et moralité.—En somme, les sauvages de la Thompson ont des mœurs comparativement bonnes, mais le penchant parmi plusieurs des bandes est vers l'intempérance. Probablement plus que d'autres, les bandes de Skichistin, Tluhtans et Kamloops ont ce penchant, attendu que chez elles de méprisables blancs et métis ont plus de chance d'exercer le trafic de boisson avec les sauvages, trafic qu'il semble impossible d'extirper entièrement, en dépit de la plus grande surveillance.

CIRCONSCRIPTION DE NICOLA.

Ce district s'étend le long de la rivière et du lac Nicola, depuis la Nicola inférieure jusqu'au lac Douglas, et comprend les réserves du creek Hamilton et de la rivière à l'Eau-Froide. Il est occupé par les bandes de Quinskonah, de Quinshaatan, de Naaik, de Zoht, de Myiskat, de Spahamin et du creek Hamilton.

BANDE DE QUINSKANAHT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située le long de la rivière Nicola inférieure. Elle contient 4,550 acres de terre.

Caractère naturel.—Bas-fonds et terrasses le long de la rivière, et terres de pâturages le long des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 52 âmes. Pendant l'année il n'y a eu ni décès ni naissances.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de bonnes et solides maisons de bois rond. Ils ont aussi un certain nombre de chevaux et de bêtes bovines, avec des charrues, des chariots, des traîneaux et des harnais en quantité suffisante pour les besoins actuels.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent la terre et élèvent du bétail en petit, font du roulage et du portage, pêchent et chassent, exploitent des mines sur une petite échelle, et travaillent pour les colons blancs.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains; les autres sont anglicans. Ni les uns ni les autres n'ont d'église.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE QJINSHAATAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière à l'Eau-Froide, à 10 milles de son point de jonction avec la Nicola. Sa superficie est de 6,276½ acres.

Caractère naturel.—Bas-fonds et terrasses le long de la rivière et terres de pâturages de montagnes légèrement boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 115 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 4 naissances.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élève des chevaux et des bêtes bovines. Ils font aussi la chasse et la pêche et travaillent comme bouviers, etc., chez les cultivateurs du voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont de bonnes maisons en bois rond et en charpente, ainsi que des chevaux et des bêtes bovines, et sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et remarquablement respectueux des lois. Ils défrichent et améliorent leurs terres mais ne s'enrichissent pas. Pendant l'année ils ont construit une maison de bois rond et défriché 10 acres de terre.

Religion.—A l'exception de cinq, qui sont anglicans, tous ces sauvages professent la religion catholique romaine. Ils ont une bonne église et remplissent strictement leurs devoirs religieux.

BANDE DE NAAIK.

Réserve.—Cette réserve, Mammet, est située le long des vallées et berges des rivières Nicola et Mammet. Elle contient 11,576 acres de terre.

Caractère naturel.—Elle contient une heureuse combinaison de vastes terrains couverts de broussailles et d'herbages naturels le long des rivières, de terrasses d'une grande étendue, avec de l'eau en abondance et facile à avoir pour l'irrigation, et de collines en pentes couvertes de chiendent, avec assez de bois de construction pour tous les besoins.

Mouvement de la population.—La population est de 135 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 8 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 3.

Ressources et occupations.—Ces sauvages récoltent des quantités considérables de grains, de foin et autres produits agricoles. Ils ont de bons chevaux, harnais, chariots, traîneaux et attirails avec lesquels ils font beaucoup de roulage et de portage depuis certains points du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Nicola, Similkameen et autres lieux. Quand ils ne sont pas occupés à leurs propres travaux agricoles, ils trouvent facilement du travail chez les nombreux colons et éleveurs blancs des environs. Ils ne font pas autant la chasse et la pêche que beaucoup d'autres bandes.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de nombreuses maisons et dépendances en troncs d'arbres et en charpente d'un ordre supérieur. Ils ont aussi beaucoup de bons chevaux, dont ils améliorent constamment la race, et considérablement de bêtes bovines et autres animaux domestiques, pour lesquels ils font de bonnes provisions de fourrage. En fait d'instruments agricoles, ils sont bien pourvus de charrues, herses, chariots, traîneaux, harnais, selles, faucheuses, râtaux à cheval et tarares.

Religion.—Une majorité considérable de ces sauvages appartient à l'Eglise anglicane; les autres sont catholiques romains. Les anglicans ont une belle église, à laquelle ils vont régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès. Ces sauvages sont exceptionnellement laborieux, de sorte qu'il en est parmi eux dont la richesse augmente, tandis que d'autres n'avancent guère d'une année à l'autre. Leur réserve est la mieux clôturée de l'agence.

63 VICTORIA, A. 1900

Pendant l'année la bande a construit une maison avec cuisine et deux écuries ou étables, et elle a déboisé $12\frac{1}{2}$ acres de terre.

BANDE DE ZOHT.

Réserve.—Cette petite réserve est située sur le creek Clapperton, près du pied du lac Nicola. Sa superficie est de 660 acres.

Caractère naturel.—Des terrasses, inférieures pour la culture, et d'assez bons pâturages sur les versants de montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 30 âmes. Il y a eu une naissance, mais pas de décès, pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et ont quelques chevaux et têtes bovines. Ils font aussi la chasse et la pêche, mais vivent plutôt du produit du travail qu'ils font chez les *ranchers* blancs du voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont, pour la plupart, en bois rond et assez confortables. Ils n'ont pas beaucoup d'animaux, surtout de chevaux; quant aux instruments agricoles, ils en ont assez pour la somme de culture qu'ils font.

Religion.—Ils professent la religion anglicane et ont une petite église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont passablement laborieux et respectueux des lois. Plusieurs d'entre eux sont avancés en âge, et la bande accuse peu de progrès.

BANDE DE NZISKAT.

Réserve.—Cette réserve est située près de l'embouchure de la rivière à l'Eau-Froide; elle a 360 acres d'étendue.

Caractère naturel.—Elle contient de la prairie naturelle avec un peu de terre légère en terrasse, et le reste est du pâturage inférieur ou en bois debout.

Mouvement de la population.—La population est de 20 âmes. Il y a eu 2 naissances, mais pas de décès, pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont peu de ressources naturelles. Ils font peu de culture, et ont peu de bétail. La plupart des hommes sont avancés en âge, et il y en a deux d'aveugles. L'un de ces derniers fait considérablement de roulage avec l'aide d'un garçon ou d'une fille comme guide. D'autres manières, au moyen de la pêche et de la chasse et avec l'aide de leurs femmes et de leurs enfants, ces sauvages viennent à bout de vivre, mais ils sont incapables de faire aucun progrès.

Religion.—Ils sont également partagés entre les églises anglicane et catholique romaine, et n'ont pas de bâtiment pour le culte.

BANDE DE SPAHAMIN.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de huit, sont situées principalement sur les lacs Nicola et Douglas et le creek Spahamin. Ensemble, elles ont une étendue de 30,888 acres.

Caractère naturel.—Le long des vallées de rivières et sur le bord des lacs, de la brousse et des bas-fonds découverts, avec des prairies naturelles; sur les collines antérieures, des terrasses propres à la culture, et de magnifiques étendus de terres ondulées couvertes de chiendent, avec assez de bois de construction le long de la rivière et vers le pied des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 178 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 décès et 11 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 6.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage des bêtes bovines et des chevaux—sur une grande échelle, quant à ces derniers, la pêche et la chasse, le roulage et le portage, et le travail à gages chez les éleveurs des environs.

DOC. DE LA SESSION No 14

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs maisons et autres bâtiments, en troncs d'arbres ou en charpente, sont d'un ordre supérieur. Les demeures surtout sont plus grandes et mieux meublées qu'ailleurs, et celles qui ont été construites dans les dernières années accusent un progrès marqué.

De tous les sauvages de l'agence, ce sont eux qui font l'élevage le plus en grand et qui ont le bétail de meilleure race. C'est chez eux qu'on trouve quelques-uns des meilleurs étalons et juments de sang de la province. Leurs bêtes bovines aussi sont d'excellente race.

Ils sont bien pourvus d'instruments agricoles, tels que charrues, herses, chariots, traîneaux, harnais et selles, faucheuses, râpeaux à cheval et moissonneuses.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont deux belles églises, et ils remplissent leurs devoirs religieux avec dévotion et ferveur.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, c'est une bande exemplaire, et probablement la plus riche et la plus indépendante qu'il y ait dans l'agence. Une bonne partie de son terrain de pâturages est entouré de clôtures, et elle est actuellement en train d'en clôturer une autre grande étendue. Pendant l'année elle a achevé une belle maison et défriché 13 acres de terre.

BANDE DU CREEK HAMILTON.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Hamilton (ou Quiechena), à environ 10 milles de son embouchure. Dans l'origine ce devait être une réserve de pâturage pour les bandes de Lytton, qui en occupent la plus grande partie. Sa superficie est de 4,410 acres.

Caractère naturel.—Elle se compose en grande partie de terrains ondulés, couverts de chiendent, et, le long du creek, de petits plateaux et bas-fonds propres à la culture.

Mouvement de la population.—La population est de 38 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 3 naissances.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Sur cette réserve, les bâtiments, peu nombreux, consistent en petites maisons de bois rond. Les sauvages ont un certain nombre de bêtes bovines et de chevaux, pour lesquels, grâce à la nature avantageuse de la localité, il faut peu de fourrage ou de soin durant l'hiver. Ils ont aussi assez d'instruments agricoles pour la petite étendue de terre qu'ils cultivent.

Religion.—A l'exception de quelques-uns, qui sont catholiques romains, ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane. Ils n'ont pas d'église, mais un clergyman de Lytton se rend auprès d'eux de temps à autre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de la circonscription de la Nicola sont généralement de bonnes mœurs et sobres. Il y en a qui se livrent à la boisson, quand ils peuvent le faire, mais j'ai le plaisir de dire qu'en ces derniers temps il s'est opéré un bon changement sous ce rapport.

Santé et état sanitaire.—La santé générale de ces sauvages a été excellente. Il ne s'est pas déclaré d'épidémie parmi eux, et il y a eu augmentation de naissances sur les décès dans chaque bande, à l'exception d'une, dont la population est restée la même. Les conditions sanitaires sont bonnes. Les sauvages tiennent leurs maisons raisonnablement nettes et en bon ordre; il y en a même beaucoup qui méritent des éloges à cet égard. Dans le printemps, ils ramassent et font brûler les ordures accumulées pendant l'hiver. Jusqu'à un certain point, ils vivent sous la tente en été. La plupart d'entre eux ont été vaccinés de temps à autre.

Education.—Un nombre très restreint des enfants de cette circonscription reçoivent les bienfaits de l'instruction à l'école industrielle de Kamloops. Ces sauvages ont aussi un système de sténographie chinook que le prêtre a introduit chez eux et au moyen duquel beaucoup peuvent correspondre.

CIRCONSCRIPTION DE LA SIMILKAMEEN.

Ce district s'étend le long de la rivière Similkameen, depuis Princeton jusqu'à la frontière, et est occupé par les bandes de Chu-chu-way-ha, Ashnola et Shennosquaukin.

BANDE DE CHU-CHU-NAY-KA.

Réserve.—Cette réserve est située le long des deux bords de la Similkameen, principalement dans le voisinage du creek Vingt-Milles. D'après les plans finis (il y en a qui ne le sont pas), elle contient 5,792 acres de terre.

Caractère naturel.—Au confluent du creek Vingt-Milles et de la Similkameen, le canyon de cette dernière se déploie, surtout du côté gauche, en belles terrasses qui sont bien arrosées et propres à la culture. En arrière des terrasses, sur les flancs escarpés de la montagne, il y a considérablement de terrain découvert ou légèrement boisé qui offre un bon pâturage d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 52 âmes. Pendant l'année il y a eu deux naissances mais pas de décès.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture du sol et l'élevage du bétail, la chasse et la pêche, l'exploitation des mines et le portage. Le métier de porteur a pris de grandes proportions pendant l'année, attendu que l'on développe des propriétés minières sur différents points de la Similkameen.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église, et en l'absence du prêtre, dont les visites sont rares, ils tiennent eux-mêmes, régulièrement, des assemblées religieuses.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments de ces sauvages sont pour la plupart en bois rond et assez confortables. Ils ont de petites troupes de chevaux et des bêtes bovines, ainsi que des charrues, des herses, des rouleaux, des faucheuses et des râtaux à cheval.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois, mais depuis quelques années ils n'ont pas fait beaucoup de progrès.

BANDE D'ASHNOLA.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Similkameen, principalement du côté droit, à l'embouchure du creek Ashnola. Elle confine à la précédente et s'étend jusqu'à près de Keremos. Sa superficie est de 10,205 acres.

Caractère naturel.—Terres couvertes de broussailles, herbages naturels et terrasses arides le long des vallées et bords de rivières, et versants escarpés de montagnes découverts ou peu boisés, offrant de bons pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 53 âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance et pas de décès.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, la chasse et la pêche, l'élevage du bétail, et le travail à gages, comme bouviers, avec leurs chevaux, pour les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons passables en bois rond, avec bon nombre de bons chevaux et de bêtes bovines, et suffisamment d'instruments agricoles, tels que charrues, herses, rouleaux, faucheuses et râtaux à cheval, ainsi qu'un chariot et des traîneaux. Ils font de bonnes provisions de fourrage pour leurs animaux, ainsi qu'en témoignent plusieurs bonnes meules de foin qui, le 30 juin, restaient de la dernière récolte.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas de bâtiment consacré au culte, et ont rarement la visite d'un prêtre; néanmoins, ils tiennent eux-mêmes des assemblées religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, se conduisant bien, et vivent généralement à l'aise.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE SHENNOQUAUKIN.

Réserve.—Cette réserve s'étend le long de la vallée de la Similkameen, de Kere-meos à la frontière, et contient 9,667 acres de terre.

Caractère naturel.—Vastes terrains couverts de broussailles, et herbages naturels le long des bas-fonds, quelques terrasses plus élevées, qui demandent de l'irrigation, et des pâturages de montagnes.

Mouvement de la population.—Sur une population de 73 âmes, il y a eu 3 décès et 6 naissances pendant l'année, ce qui est une augmentation de 3.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture, principalement celle du foin, l'élevage du bétail, la chasse et la pêche. Les sauvages font aussi du portage et travaillent à gages chez les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de ces sauvages sont en bois rond, et souvent couvertes de terre; elles ne sont pas prétentieuses, mais chaudes pour l'hiver. Ils ont de bons troupeaux de chevaux et de bêtes bovines, à la nourriture desquels ils pourvoient comme il faut en hiver. Ils sont aussi bien pourvus d'instruments agricoles.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine; ils ont une église et se conduisent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois, et plusieurs d'entre eux s'enrichissent, surtout William, Paul, Francis et Johny Nhumshen. Il a été défriché 22 acres de terre pendant l'année.

Tempérance et moralité.—Toutes ces bandes sont au-dessus de la moyenne sous le rapport de la tempérance et de la moralité. Il y a sans doute des sauvages qui sont portés à boire quand s'en présente l'occasion. Dans ces dernières années ils n'ont pas eu grand' chance de se procurer de la boisson, attendu que les maisons licenciées étaient éloignées; mais récemment le pays s'est développé, et il a été accordé un plus grand nombre de licences, de sorte qu'il va falloir veiller soigneusement sur les indigènes.

Santé et état sanitaire.—En général la santé de ces bandes a été excellente, ainsi que le prouve le fait qu'elles n'ont perdu que 3 membres et que la population a augmenté.

Éducation.—Ces sauvages sont sans aucuns moyens d'instruction.

CIRCONSCRIPTION DE L'OKANAGAN.

Ce district s'étend depuis le fond du lac Osoyoos le long de la rivière Okanagan et du lac Okanagan jusqu'à la tête de ce dernier, et comprend la bande de Spallumcheen. Il est occupé par les bandes de Nkamip, Penticton, N-kam-ap-lix (y compris la bande de la Mission au lac Canard et à Kelowna) et Spallumcheen.

Réserve.—Cette réserve est située autour de la tête du lac Osoyoos, et s'étend en montant du côté est de la rivière Okanagan. Sa superficie est de 32,168 acres.

Caractère naturel.—Elle se compose en grande partie de prairie et de collines. Il y a des herbages naturels qui confinent au lac, et de la terre plus haute, en terrasses, le long du creek à Grégoire, ainsi qu'à quelque distance de la rivière Okanagan, en arrière. Irriguées, ces terres sont propes à la culture du grain et des fruits.

Mouvement de la population.—La population est de 64 âmes. Pendant l'année il y a eu 7 décès contre 5 naissances, de sorte que le nombre des membres a diminué de 2.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte et l'exploitation du lait de vache, la chasse et la pêche, le roulage et le portage, ainsi que le travail à gages chez les cultivateurs et les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont des maisons passables en bois rond et en charpente, ainsi que de bons troupeaux de chevaux,

63 VICTORIA, A. 1900

avec des bêtes bovines en proportion raisonnable, et sont bien pourvus de charrues, de herses, de rouleaux, de faucheuses, de râteliers à cheval, de voitures à roues, de traîneaux, de harnais et de selles pour poursuivre leurs opérations de culture, de roulage et de portage.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine. Ils ont une église qui n'est pas desservie régulièrement, mais cela ne les empêche pas d'observer strictement leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont raisonnablement laborieux et respectueux des lois. Ils ont planté de nombreux petits vergers, dont les divers arbres commencent à rapporter. Pendant l'année la bande a acquis 1 voiture de roulage, 3 faucheuses et 3 râteliers à cheval.

BANDE DE PENTICTON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité sud-ouest du lac Okanagan, et s'étend au sud, sur le côté ouest de la rivière Okanagan, et aussi au lac du Chien. Elle se trouve entre le creek à la Truite, au nord, et le creek Marro, au sud, et confine aux réserves n^{os} 2 et 3. Sa contenance est de 48,694 acres.

Caractère naturel.—Vastes prairies naturelles et bas-fonds au pied du lac Okanagan, et le long de la rivière Okanagan jusqu'au lac du Chien; terrasses plus hautes, admirablement propres à la culture du grain et des fruits, avec de bons moyens d'irrigation et de magnifiques pâturages sur les collines antérieures.

Mouvement de la population.—Sur une population de 130 âmes, il y a eu 9 décès et 10 naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont, dans la culture du grain, du foin et des fruits de toutes sortes et dans l'élevage du bétail, des ressources virtuellement illimitées. En outre, ils ont la chasse et la pêche, le roulage et le portage, et d'amples occasions de gagner leur vie à travailler pour les *ranchers* des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de passables maisons en bois rond et en charpente, de bonnes troupes de chevaux, et de petits troupeaux de bêtes bovines. Ils ont un nombre raisonnable d'instruments agricoles pour la terre qu'ils cultivent, mais non pour l'étendue qu'ils pourraient cultiver.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église; un prêtre les visite à l'occasion, et les affaires spirituelles les intéressent.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont laborieux, tandis que chez d'autres, c'est l'indolence ou l'instinct nomade qui domine; ceux-ci ne savent pas profiter des occasions qui se présentent, et dont il leur serait facile de tirer parti. Ils ont eu la réputation d'être des gens simples et respectueux des lois, mais récemment, les moyens d'appliquer ces dernières ont diminué, tandis qu'avec l'accroissement du volume de roulage, etc., qui se fait dans leur voisinage immédiat, la tentation et les occasions de mal faire ont augmenté d'une manière correspondante, et en somme les sauvages ont eu une tendance à rétrograder. Pendant l'année, la bande a construit une maison en bois rond, défriché 12 acres de terre, et acquis 2 chariots d'occasion.

BANDE DE N-KAM-AP-PLIX.

Réserve.—Les réserves de cette bande, au nombre de 10, sont situées principalement autour du fond du lac Okanagan, et le long de ses bords ou dans leur voisinage. Leur contenance réunie est de 29,790 acres.

Caractère naturel.—Des prairies naturelles le long des bords du lac, de vastes terrasses admirablement propres à la culture du grain et demandant peu d'irrigation, si tant est qu'elles en aient besoin, avec de vastes et excellents pâturages sur les pentes et les collines environnantes.

DOC. DE LA SESSION No 14

Mouvement de la population.—La population (le lac Canard et Kolowna compris) est de 237 âmes. Pendant l'année il y a eu 17 décès et 11 naissances, c'est-à-dire que le nombre des membres de la bande a diminué de 6.

Ressources et occupations.—Cette bande cultive plus qu'aucune autre de l'agence. Elle élève des chevaux, des bêtes bovines et des cochons. Elle est exceptionnellement bien pourvue de charrues, de herbes, de semoirs, de cultivateurs, de rouleaux, de faucheuses, de moissonneuses, de râtaux à cheval, de voitures à roues, de traîneaux, de harnais et de selles.

Religion.—A l'exception d'un seul, qui est classé comme païen, tous ces sauvages professent la religion catholique romaine. En même temps que certains d'entre eux sont très zélés pour les affaires du culte, d'autres s'en préoccupent peu. La bande a trois églises.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et deviennent de bons cultivateurs. Leur conduite accuse des progrès sensibles, et leur condition financière s'améliore.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de trois, sont dans la vallée de la Spallumcheen, et sur les rivières Spallumcheen et Saumon. Ensemble, elles ont une contenance de 9,681 acres.

Caractère naturel.—Sur la Spallumchem, prairie découverte et bas-fonds bien boisés. Sur la rivière Saumon, prairie de chieudent pour la plus grande partie. Pas besoin d'irrigation sur ces réserves.

Mouvement de la population.—Sur une population de 96 âmes il y a eu 4 décès et 6 naissances pendant l'année, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 2.

Ressources et occupations.—Une grande ressource de ces sauvages est l'agriculture. Ils élèvent des chevaux, des bêtes bovines et des cochons, font la chasse et la pêche, et travaillent à gages chez les cultivateurs des environs. Ils tirent aussi quelque revenu de la vente du bois provenant de leurs défrichements.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de bonnes maisons et écuries ou étables en bois rond et en charpente, ainsi qu'un certain nombre de bons chevaux de travail, de bêtes bovines et de cochons, et ils sont bien pourvus de charrues, de herbes, de rouleaux, de faucheuses, de voitures à roues, de traîneaux, de harnais et de selles.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une excellente église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois. La plus grande partie de la terre a été cultivée si longtemps sans égard à la jachère d'été et à la rotation de culture, qu'elle est maintenant envahie par la folle avoine—ce qui gâte beaucoup la récolte de blé et fait que la bande a quelquefois beaucoup de peine à joindre les deux bouts ensemble.

Tempérance et moralité.—Toutes ces bandes de sauvages sont comparativement vertueuses et raisonnablement sobres. Parmi toutes cependant se trouvent malheureusement quelques individus qui s'enivrent quand ils peuvent se procurer de la boisson, et qui ont besoin d'être surveillés de près.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie ne s'est montrée parmi ces bandes; les membres qu'elles ont perdus sont morts de maladies ordinaires. Les règlements sanitaires sont bien observés partout.

Education.—Il n'existe pas de système d'éducation parmi ces sauvages.

Observations générales.—En sus des ressources et occupations des sauvages de cette agence, les femmes, dans les différentes bandes, aident d'une manière très importante, en dehors de leurs travaux domestiques, en passant des peaux de chevreuils en daim qu'elles vendent où dont elles font des vêtements, des mocassins, des mitaines et des gants, pour les porter ou les vendre; en confectionnant des paniers de

63 VICTORIA, A. 1900

racines de cèdre, des nattes de joncs dont elles font des tentes d'été et des tapis ; en cueillant des baies sauvages, qui viennent en abondance, soit pour la consommation, soit pour le marché, et en se mettant en condition chez des blancs.

J'ai, etc.,

A. IRVIN,

Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA KOOTENAY,

FORT-STEEL, 28 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Quant à l'inventaire exigé par le département, il a été envoyé avant ce jour.

Situation de l'agence.—L'agence est située dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique; elle est bornée au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud par le territoire des Etats-Unis, et à l'ouest par l'agence de l'Okanagan.

Réserves.—Les réserves embrassent une étendue de 42,061 acres de terre, avec 33½ acres en sus pour servir d'emplacement à l'école industrielle de Kootenay.

Tribu.—Ces réserves sont occupées par les Kootenays et une petite bande de Shuswaps, connue sous le nom de bande de Kinbasket.

Population.—La population réunie des différentes bandes—hommes femmes et enfants compris—est de 541 âmes, chiffres qui accusent une diminution de deux pour la dernière année.

Santé et état sanitaire.—En somme, les sauvages ont joui d'une santé satisfaisante. Exception faite d'une invasion de rougeole parmi les Kootenays d'en-bas, il n'y a pas eu de maladie contagieuse. La vaccination n'a pas été négligée, et par précaution un certain nombre des vieux sauvages ont été vaccinés. Pendant leur séjour au village indien de Saint-Eugène, ces sauvages ont reçu instruction de tenir leurs maisons nettes, de balayer les rues et les ruelles, et d'enlever et brûler les ordures—toutes choses qui ont été faites avec soin.

Les habitants des différentes réserves portent maintenant plus d'attention à leurs demeures, qui sont propres et tenues raisonnablement nettes et en ordre.

Bande de Sainte-Marie.—Ressources et occupations.—Depuis que la rigole d'irrigation a été achevée, l'année dernière, les sauvages de cette bande ont plus de goût pour les travaux des champs et ont mis une plus grande étendue de terre en culture, voyant que les récoltes ne sont plus dans le cas de manquer; ils voient aussi la nécessité de compter davantage sur l'agriculture pour vivre, vu que dans quelques années le portage et la chasse leur feront défaut. Le groupe de mines "North Star" et Sullivan et la ville minière de Kimberley près de la réserve leur sont un bon marché pour tous les produits qu'ils peuvent récolter. Le printemps dernier un certain nombre d'entre eux ont été activement occupés (avant qu'ils ne fissent leurs propres semailles) à labourer et conduire des attelages pour des blancs et des Chinois à Fort-Steel, gagnant ainsi d'assez bons gages.

Bande des Plaines du Tabac.—L'achèvement du chemin de fer du Nid-de-Corbeau a été une bonne aubaine pour ces sauvages, en ce que cette route leur ouvre un bon marché à Elko et Fernie, où la population augmente constamment. La bande con-

DOC. DE LA SESSION No 14

sacre plus d'attention à la culture des légumes, qui sont en demande, et aussi à l'élevage du bétail, vu que sa réserve est admirablement propre à cette dernière industrie.

Kootenays du lac Columbia.—Les sauvages de cette bande continuent à améliorer leur sort, et les récentes découvertes de gîtes métallifères dans leur voisinage leur procurent un marché au comptant pour tout ce qu'ils peuvent récolter. Comme toujours, ils consacrent la plus grande partie de leur temps à l'agriculture et à l'élevage, et les voilà bientôt capables de se suffire à eux-mêmes. Ils sont très bien pourvus de charrues, de herses et de voitures; les terres sont cultivées, et ils renouvellent soigneusement leurs clôtures au besoin.

Kootenays d'En-bas.—Un progrès sensible s'accuse chez cette bande, qui a facilement trouvé à vendre son foin et ses pommes de terre pendant la construction du chemin de fer de Bodlington et Nelson, lequel traverse sa réserve. L'argent que ces sauvages ont ainsi fait leur a suffi pour acheter des vivres et des vêtements pour eux-mêmes et leurs familles.

Pendant la construction du chemin de fer quelques-uns des sauvages ont obtenu du travail des entrepreneurs, qui ont été bien contents d'eux et leur ont fait une excellente réputation.

La bande de Shuswap.—L'histoire de ces sauvages en est une de progrès soutenu. Leurs fermes et leurs demeures sont propres et bien tenues et ils comprennent la rotation de culture, de même que l'utilité du fumier et de la jachère d'été. Leurs clôtures sont bien entretenues et renouvelées au besoin.

À l'exception d'un ou deux, ces sauvages dépendent entièrement de l'agriculture et de l'élevage pour vivre. Ils ont un bon marché pour leurs produits, grâce à d'importantes découvertes de minéraux sur le côté ouest du lac Columbia, à environ 22 milles de leur réserve.

Bâtiments et bétail.—Au village Indien de Saint-Eugène le révérend N. Coccola, O.M.I., a construit un cottage modèle pour un sauvage du nom de Pierre, qui avait découvert le célèbre *claim* de Saint-Eugène, près du lac Moyie, et qu'on a ainsi voulu récompenser. Ce cottage a deux chambres à coucher, une cuisine avec grande chambre au-dessus, et un bûcher, et il est meublé de chaises, de tables et d'un poêle de cuisine. Il faut espérer que d'autres, dans le village, bâtiront des maisons semblables, quand ils auront les moyens de le faire.

Dans le cours du printemps les Shuswaps et les Kootenays du lac Columbia ont acheté quatre très bons étalons, en vue d'améliorer la race des chevaux. Les sauvages des Plaines du Tabac s'occupent davantage de bêtes bovines et font un effort pour se débarrasser de leurs poneys en les passant aux sauvages des Territoires du Nord-Ouest et aux chercheurs de minéraux comme animaux de bât. Sur toutes les réserves les bâtiments et les hangars ont été assez bien entretenus; ces derniers servant à remiser les chariots et les instruments d'agriculture.

Education.—L'école industrielle de Kootenay continue d'être habilement conduite par le révérend directeur Coccola et son très bon personnel d'aides, les Sœurs de Charité. Le bon effort que la vie d'école a sur les enfants est très perceptible. Les études ont le plus grand succès et les élèves sont raisonnablement avancés. Les garçons apprennent le métier de charpentier-menuisier et de cordonnier, ainsi que l'agriculture et le jardinage, et aident à avoir soin des chevaux, des bêtes bovines et de la volaille. Les filles apprennent à coudre, à raccommoder et à tricoter; elles ont fait beaucoup de progrès dans les différentes branches de l'économie domestique, et sont excellentes cuisinières.

Religion.—Les sauvages des différentes bandes sont catholiques romains. Ils sont très attentifs à leurs devoirs religieux.

Les travaux de mission sont sous la direction d'un digne et zélé prêtre, le révérend N. Coccola, O.M.I., aidé des révérends MM. Ouelette et Maleux, qui visitent les réserves de temps à autre, célèbrent l'office divin et donnent l'instruction religieuse.

Ordinairement les sauvages s'assemblent au village de Saint-Eugène trois fois par année—à Pâques, à Noël et à la fête-Dieu, pour prendre part à ces fêtes. Tout le temps qu'ils passent là est consacré à l'instruction religieuse et aux dévotions.

63 VICTORIA, A. 1900

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages des différentes bandes continuent à avancer et s'adaptent au changement qui s'opère dans la circonscription par suite de la construction d'un chemin de fer. Cela se voit facilement dans leur changement de vêtements et aussi dans leur genre de vie, qui se rapproche davantage de celui des blancs de leur voisinage.

En somme les Kootenay sont laborieux et respectueux des lois, et j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'aucun d'eux n'a commis de crime grave pendant la dernière année.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages continuent à soutenir leur réputation de sobriété et de moralité, grâce, dans une grande mesure, à l'admirable enseignement de leurs guides spirituels, qui s'efforcent d'en faire des membres utiles à la société.

J'ai, etc.,

R. L. J. GALBRAITH,
Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE KWAWKEWTH,

ANSE DE QUATHIASK, 12 octobre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec statistiques agricole et industrielle et l'inventaire ordinaire, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend tous les villages sauvages et réserves qui se trouvent entre le cap Mudge, sur l'île Valdès, et l'inlet Smith, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique, ainsi que tous les villages et réserves du détroit de Quatsino, sur la côte ouest de l'île Vancouver.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la nation des Kwawkewths, excepté trois bandes qui sont connues sous le nom de sauvages de Lieukwiltah, mais tous parlent la même langue.

Population.—La population sauvage de cette agence, en comptant hommes et femmes et enfants, est de 1,554 âmes.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages en général a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux cette année. La plupart des personnes décédés sont mortes de maladie pulmonaire. La condition sanitaire de ces sauvages a fait des progrès, mais il lui en reste beaucoup à faire.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie principalement à faire la pêche et la chasse. En ces dernières années ils ont gagné peu de chose individuellement, bien que quelques-uns d'entre eux aient fait de très bons gages aux saumoneries. Deux des bandes seulement fournissent des hommes aux goélettes qui vont à la chasse du phoque à fourrure le long de la côte ou dans la mer de Behring. Des membres de pre-que toutes les bandes se livrent à la pêche de l'oulachon au Knight Inlet, afin de se procurer un approvisionnement d'huile de ce poisson pour leur propre usage. Les tanakteecks du Knight Inlet et les tsawawtinencks du Kingcome Inlet, font de grandes quantités de cette huile, qui se vend bien chez les sauvages d'autres bandes. Ils coupent aussi du bois de chauffage et travaillent quelque peu dans les exploitations forestières. Ils gagnent pas mal d'argent à servir de rameurs ou de porteurs pour les touristes et les chercheurs de minéraux. Les femmes font des paniers et des nattes, de l'écorce intérieure du cèdre, ou avec des brid-

DOC. DE LA SESSION No 14

dilles de cèdre et les racines de l'épinette blanche. Elles amassent aussi de grandes quantités de baies et d'algues qu'elles font sécher. Pour la consommation d'hiver les sauvages font sécher de grandes quantités de saumon et de fétan, qu'ils mangent avec de l'huile d'oulachon. Ils achètent aussi de grandes quantités de vivres comme ceux dont se nourrissent les blancs, mais ils y ajoutent toujours le saumon sec à l'huile d'oulachon.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—En somme, les sauvages de cette agence vivent encore dans leurs maisons primitives, grands bâtiments dont le corps et la couverture sont en planches grossières de cèdre de leur propre fabrication. Néanmoins, dans presque chaque village il y a de petites maisons en charpente souvent très confortables et proprement tenues, mais il est douteux qu'elles soient, à certains égards, aussi salubres que les anciennes grandes maisons, attendu que les sauvages s'y pressent en foule pour se réchauffer quand il fait froid, et qu'elles deviennent ainsi insupportablement chaudes.

La bande de Wi-wai-ai kum, qui occupe la réserve de la rivière Campbell, cap Mudge, est la seule qui ait présentement du bétail, mais le peu qu'elle en a—à peu près 14 têtes—se porte remarquablement bien; elle en a peu soin, si tant est qu'elle s'en occupe, ne faisant qu'une tonne ou deux de foin pour les nourrir, et cependant jusqu'ici le petit troupeau est venu à bout de passer l'hiver sans perte. Dans cette agence il n'y a que trois réserves sur lesquelles il soit possible de garder du bétail: ce sont les deux réserves du cap Mudge, et, dans une mesure très restreinte, celle de la rivière au Saumon.

Actuellement ces sauvages n'ont qu'une charrue entre eux, et pas d'autres instruments aratoires que des bêches, des pioches, des houes et des râtaux.

Education.—Ces gens sont encore très indifférents à l'instruction de leurs enfants, qui, pour peu que leurs parents les y encourageassent, fréquenteraient l'école bien mieux qu'ils ne le font présentement. L'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte a un bon nombre d'élèves, mais plusieurs de ces derniers n'appartiennent pas à cette agence. Le pensionnat de filles de la Baie-de-l'Alerte n'est pas aussi bien fréquenté, attendu qu'il est très difficile de faire consentir les mères à ce que leurs filles aillent à cette école. Les enfants qui vont à l'école industrielle et au pensionnat font d'excellents progrès.

Religion.—Ceux des sauvages de cette agence qui professent le christianisme appartiennent pour la plupart à l'Eglise anglicane, tandis que quelques-uns sont méthodistes et quelques autres catholiques romains, mais il y en a beaucoup qui sont encore païens. Après avoir eu des missionnaires parmi eux pendant plus de vingt ans, tout ce qui se rattache à la religion les laisse encore très indifférents; néanmoins, il y en a quelques-uns parmi eux qui ont renoncé à leurs vieilles coutumes païennes et qui, par leur genre de vie, donnent le bon exemple aux autres.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que ces sauvages ne puissent pas être classés comme laborieux, il y en a beaucoup parmi eux qui sont constamment occupés à quelque chose; et sans doute que s'ils pouvaient trouver du travail à des prix rémunérateurs on ne verrait pas chez eux l'indolence qui règne actuellement, bien que je sois toujours d'avis que ces gens ne feront jamais de progrès réels tant qu'ils ne pourront pas se détacher de la communauté à laquelle ils semblent être tous enchaînés. Étant donné leur isolement et leur genre de vie, ce sont des gens très respectueux des lois. Les signes de progrès chez eux ne manquent pas. Ils vivent plus à l'aise qu'autrefois; il n'est pas rare de voir une femme coudre à la machine, et l'on trouve dans leurs maisons une plus grande abondance d'ustensiles de ménage, généralement de la meilleure qualité. Par malheur, trois des plus grosses bandes ont leurs résidences d'été et d'hiver à différents endroits, ce qui entrave tout progrès dans leurs habitations et leur genre de vie en général. Beaucoup de sauvages sont bons charpentiers, et il y en a même quelques-uns qui travaillent l'or et l'argent. Tous les indigènes ont été très paisibles et se sont bien conduits pendant la dernière année.

Tempérance et moralité.—Il y a eu peu d'intempérance, si tant est qu'il y en ait eu, parmi ces sauvages, pendant la dernière année, et certainement pas tant d'immoralité que de coutume.

63 VICTORIA, A. 1900

Observations générales.—A la réserve de la rivière au Saumon, les sauvages ont, avec la bienveillante aide du département, réparé la digue, qui s'est rompue à plusieurs endroits l'hiver dernier. Cela les a un peu découragés de voir quelques-unes de leurs clôtures emportées par l'eau, et ils n'ont pas travaillé autant que l'année dernière sur leurs terres, mais aussitôt que la digue sera parfaitement sûre, ils reprendront courage et feront mieux le printemps prochain.

La bande de Koskino a éprouvé une perte cruelle. Huit de ses membres se sont engagés, il y a un an, sur la goélette *Pioneer*, pour aller à la chasse aux phoques, et depuis l'on n'a eu aucune nouvelle de ce bâtiment, que ses propriétaires comptent perdu. Six de ces sauvages étaient mariés, mais aucun d'eux n'avait d'enfants, et une seule des veuves a eu besoin d'aide. En somme, l'année n'a pas été mauvaise pour les sauvages en général, et il n'y a pas de doute qu'ils font des progrès.

J'ai, etc.,

R. H. PIDCOCK,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST,

METLAKATLA, 28, juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les sauvages de cette agence et leurs affaires pour l'exercice clos le 30 juin dernier. J'envoie aussi l'état annuel ordinaire en forme de tableau.

Mouvement de la population.—Pendant la dernière année, le nombre des sauvages a augmenté de 34, dont 2 immigrants, venus d'autres agences, et le reste dû à une augmentation naturelle, les naissances ayant été de 103 contre 69 décès.

Abstraction faite de la mortalité causée par la vieillesse et la consommation, la principale cause de décès a été la coqueluche unie à la rougeole. Une forme bénigne de rougeole devint épidémique l'automne et l'hiver derniers, mais la stricte attention des médecins, des missionnaires et des gardes-malades, jointe aux efforts des chefs et des conseillers, pour isoler les villages, et garder les maisons infectées, a grandement mitigé les effets de cette épidémie, qui, vers le milieu de l'hiver, avait entièrement disparu. Peu de décès sont résultés de la rougeole seule, et dans chaque cas les victimes ont été de jeunes enfants négligés, par insouciance ou ignorance, de la part des parents.

En général, la santé des tribus sauvages est bonne; on leur enseigne des règles et des principes sanitaires, par le précepte et l'exemple.

Nations.—Les cinq nations dont se composent les 23 bandes de cette agence ont augmenté ou diminué comme il suit pendant l'année, savoir:—

La nation haida, qui diminuait constamment depuis 40 ans, a, cette année, et pour la première fois, augmenté de 12 sa population totale par accroissement naturel.

La nation tsimpséane en a toujours gagné, et, cette année, s'est accrue de 22.

La nation oweekayno a aussi augmenté de 11.

La nation nishgar, qui, jusqu'ici, augmentait un peu tous les ans, a, cette année, diminué de 3, quelques-uns de ses villages étant les derniers atteints de rougeole et de coqueluche d'un type apparemment plus malin qu'ailleurs.

La nation tallione a diminué de 10. Ainsi que la nation haida, par le passé, celle-ci en a constamment perdu par suite de maladies scrofuleuses contractées il y a des années.

DOC. DE LA SESSION No 14

Occupations.—L'agriculture languit et a été négligée surtout pendant cette dernière année, vu que presque tous les sauvages ont été travailler aux saumoneries. Ils ont donc récolté peu de pommes de terre et autres racines.

Toutefois, pendant l'année 1898-99 les sauvages ont gagné beaucoup plus d'argent qu'en aucune autre année dans les industries de la pêche et de la fabrication de conserves, parce que le saumon a donné en plus grande abondance que depuis plusieurs années dans les rivières Skeena et Naas, et que plus de sauvages qu'autrefois ont travaillé dans les saumoneries; de là vient que les sauvages de cette agence ont fait \$30,000 de plus que de coutume cette année. La chasse n'a pas été tout à fait aussi rémunératrice cette année, vu que le prix des fourrures a baissé.

D'autres industries aussi n'ont pas rapporté tout à fait autant aux sauvages, attendu que les prix des billes de sciage, du bois de service, du roulage, du bois à brûler, de la construction d'embarcations, etc., ont un peu diminué.

Education.—Les écoles communes indiennes, au nombre de 14, dont 3 ne sont pas encore reconnues par le département, font toutes d'assez bonne besogne en ce qui concerne l'instruction de la jeunesse des villages indiens; et les deux pensionnats de Port-Simpson, ainsi que les écoles industrielles de Metlakatla, paraissent être un grand bienfait pour les enfants indiens qui peuvent s'y faire admettre.

Religion.—Les querelles et disputes religieuses qui existaient depuis quelque temps à certains endroits de la côte se sont heureusement apaisées, grâce apparemment à ce que personne du dehors ne s'en est mêlé. Les sauvages qui se disaient de l'Armée du Salut ont été placés cette année comme appartenant aux églises établies à leurs villages respectifs. Ce résultat est principalement dû au bon sens et à la modération de nouveaux missionnaires envoyés parmi ces sauvages.

BANDE DE MASSET.

Masset est un village sauvage indien haida, situé à l'entrée de l'Inlet Masset, à l'extrémité septentrionale du groupe d'îles de la Reine Charlotte. Il s'élève dans un salubre et magnifique endroit—une pointe de terre se trouve entre l'inlet et les eaux libres du détroit de Masset. Ce village se compose de 73 maisons habitées par une population de 378 sauvages. Il y a là un clergymen de l'église épiscopale, qui est l'instituteur en chef, avec un sous-maître de race sauvage, un conseil sauvage de chefs, une compagnie de pompiers et un corps de musique d'instrument de cuivre.

Il y a aussi un traiteur blanc à l'ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et tout près de là un cultivateur et éleveur, également de race blanche.

Ce village est isolé de toute autre colonie et n'a pas de communications postales si ce n'est par canot sur une étendue de 80 milles d'eau.

BANDE DE SKIDEGATE.

Le second village haida, nommé Skidegate, est situé sur la rive nord de l'inlet Skidegate, près du milieu du groupe d'îles de la Reine-Charlotte, sur une pente douce de la montagne, et domine une magnifique baie précédée d'une vaste grève de sable. Le village se compose de 59 maisons habitées par une population sauvage de 259 âmes, d'une église, d'une maison d'école et d'une salle de réunion. Un clergymen méthodiste et sa famille résident là sur une partie de la réserve affectée à l'église et aux bâtiments de la Mission. C'est une blanche qui fait l'école aux enfants de la bande. Près du village est une fabrique d'huile de poisson, dirigée par un blanc, qui emploie presque constamment nombre de pêcheurs et autres sauvages; il y a aussi là un poste de traite bien garni et un bureau de poste qui a la malle une fois par mois.

Ce village a une compagnie de pompiers et un corps de musique d'instruments de cuivre, ainsi que deux petits magasins de traite sauvage.

BANDE DE KINCOLITH.

Kincolith est le premier village des nishgars; il est située sur le côté nord de l'estuaire de la rivière Naas, sur un petit plateau élevé à l'embouchure d'une petite

63 VICTORIA, A. 1900

rivière, et à marée basse il y a une vaste grève de sable dans toutes les directions en face du village. Ce dernier consiste en 36 maisons commodes, habitées par une population de 252 âmes. Il y a aussi de grands bâtiments de mission, une église, une maison d'école, deux salles de réunion publiques, une salle de concert avec un corps de musique d'instruments de cuivre, et une compagnie de pompiers avec poste. Il y a plusieurs magasins sauvages dans le village. La maîtresse d'école est une blanche, et les sauvages ont pour pasteur et médecin le vénérable archidiacre Collison.

Les affaires municipales du village sont gérées par un conseil électif.

BANDE DE KITTEX.

Le village suivant est Kittex. Il est situé à environ 15 milles plus haut, du côté gauche de la rivière Naas, sur une étroite terrasse au pied d'une haute colline, et consiste en 6 grandes maisons en charpente de l'ancienne façon, habitées par une population de 36 âmes, toute païenne. Il n'y a aucune espèce de bâtiment public, pas d'église ni de maison d'école, et la population diminue tous les ans par le fait que des habitants s'en vont à d'autres villages. Ce village fait partie de la grande réserve de Lach-al-sap.

RÉSERVE DE LACH-AL-SAP.

Lach-al-sap est le troisième village en haut de la vallée de la Naas, situé à environ 16 milles en amont, et sur la rive droite, abrité par d'épaisses forêts environnantes, contre les vents froids de la Naas, tandis que du côté ouest il y a considérablement de terre découverte, de bonne qualité et facile à défricher. Le village consiste en 25 bonnes maisons modernes, une église, une maison d'école, une salle de concert, une salle publique, et un poste de traite sauvage. Il y a un conseil de chefs, un pasteur méthodiste, qui est aussi médecin, et une femme blanche qui fait l'école. La population augmente tous les ans, par le fait qu'il lui vient des recrues de colonies païennes voisines, et à l'heure qu'il est, elle compte 164 âmes. Ce village fait aussi partie de la réserve de Lach-al-sap.

BANDE DE KITANGATAA.

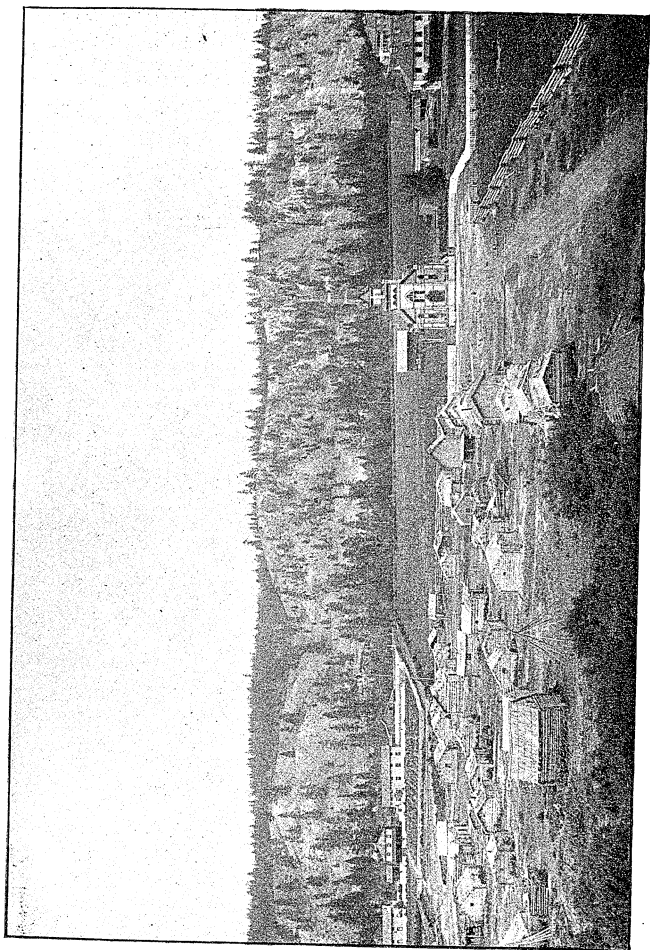
Kitangataa est un petit village situé à deux milles plus haut, de chaque côté de la rivière, et consiste en 6 maisons sauvages de l'ancien genre, où logent 32 sauvages, tous païens. La bande n'a ni église, ni maison d'école, ni aucune espèce de bâtiment public. Ce village fait aussi partie de la réserve de Lach-al-sap.

BANDE DE KITWINTSHILTH.

Kitwintshilth est situé sur une éminence près de l'extrémité inférieure du cañon de la rivière Naas, sur la rive droite et tout vis-à-vis une couche de lave. Ce village se compose de 10 maisons habitées par 69 sauvages, tous païens. Pas d'église, pas d'école, ni aucun bâtiment public. Le vieux chef Wee-shakes maintient l'ordre.

BANDE D'AIYANSH.

Aiyansh est un village sauvage d'origine relativement récente, bâti sur l'emplacement d'un ancien village, situé sur le côté droit de la rivière Naas à environ 50 milles de son embouchure, sur une partie de la vaste réserve n° 1, de Kitbach-damaz. Ce village est bien tracé, en rues et squares, et consiste en 34 maisons, à deux étages pour la plupart, grandes, et même très artistiques dans un petit nombre de cas, logeant une population sauvage de 135 âmes. Il y a une église, une maison d'école et une salle publique, qui sert de salle de concert, vu que le village possède une fanfare. L'école a pour instituteur le révérend J. B. McCullagh, qui est aussi médecin.



VILLAGE DE SAINT-EUGÈNE, PRÈS DU FORT STEELE.

DOC. DE LA SESSION No 14

Cette bande possède et exploite avec succès une scierie à vapeur, construite par son instituteur missionnaire. A l'entour du village est une vaste plaine unie de bonne terre arable. Le village a un conseil de chefs présidé par le vieux chef Abraham. Les sauvages se disent tous de l'Eglise anglicane.

BANDE DE KITLACH-DAMAX.

C'est le village sauvage d'en haut de la rivière Naas, et le dernier des sept villages nishgars. Il est situé sur la rive droite, à environ 3 milles en amont d'Aiyansh et vis-à-vis de la route à la Graisse, qui conduit de la rivière Naas aux fourches de la Skeena, distance d'environ 100 milles. Le village se compose de 16 maisons, dont quelques-unes à l'ancienne mode, logeant une population de 159 sauvages, tous païens. La bande perd tous les ans des membres qui s'en vont à des villages plus rapprochés de la côté. Ces sauvages n'ont ni église, ni maisons d'école, ni aucun bâtiment public.

Le vieux chef bien connu Scotain a récemment quitté ce village pour aller demeurer à Kincolith, laissant Kitlach-damax sans grand chef.

Sur cette partie de la réserve, il y a en abondance, de chaque côté de la rivière, de la terre propre à la culture.

BANDE DE PORT-SIMPSON.

C'est la plus grande et la principale colonie tsimpseenne. Elle est située sur la péninsule tsimpseenne, du côté sud du havre de Port-Simpson, à mi-chemin environ entre l'embouchure de la Skeena et celle de la Naas, et dans le voisinage immédiat du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur la côte nord-ouest. La partie indienne du village se compose de 160 maisons abritant une population de 691 âmes. Beaucoup de ces maisons sont grandes et bien bâties, et il y a nombre de cottages artistiques. Il y a une grande et commode église, une salle de l'Armée du Salut, une maison d'école, un pensionnat de garçons, un pensionnat de filles, et un poste de pompiers. Sur l'emplacement de ville de la Compagnie de la Baie-d'Hudson est un hôpital indien sous la direction du D^r A. E. Bolton, aidé de plusieurs gardes-malades. Les sauvages ont l'aide gratuit du révérend S. S. Osterhout, qui est aussi médecin, deux maîtres d'école de race blanche et un sous-maître indien. Le village est arpenté et bien tracé, facile à assainir et accessible par mer tout le long du front. Les sauvages sont propriétaires d'une fabrique de meubles et scierie à bardeau qu'ils exploitent eux-mêmes. Il y a quatre magasins, deux restaurants, une boutique de peintre et de vitrier et une forge, le tout la propriété de sauvages et dirigé par eux. Il y a aussi une salle de concert et deux corps de musique d'instruments de cuivre. Les affaires municipales sont gérées par un conseil électif.

Bien que l'étendue de terre réservée pour cette bande soit grande, il n'y a que peu de terre arable, et elle est toute utilisée pour le jardinage.

BANDE DE METLAKATLA.

Ce village est situé aussi sur la péninsule tsimpseenne, à peu près à mi-chemin entre Port-Simpson et la rivière Skeena, sur la rive nord d'un étroit canal, nommé le creek Venn, qui pénètre du détroit de Chatham dans l'intérieur.

Ce fut le village indien le plus renommé de la côte jusqu'en 1887, alors qu'environ 650 tsimpseens émigrèrent à l'Alaska, laissant derrière eux un petit nombre de leurs gens (130), qui sont maintenant 185.

Le village se compose de 43 maisons d'habitation, neuves pour la plupart, d'une grande et pittoresque église, de trois maisons d'école—comprenant l'école commune indienne, l'école (industrielle) des garçons, l'école (industrielle) des filles—et un pensionnat sur le terrain de la mission. Toutes ces écoles sont fournies gratuitement aux sauvages par le gouvernement du Canada et la Société de Mission de Londres.

63 VICTORIA, A. 1900

Il y a aussi une salle de réunion, une salle publique et des maisons d'hôtes pour loger les sauvages en voyage. La salle publique sert également de salle de concert et de poste de pompiers, attendu que ce village a un corps de pompiers et une musique d'instruments de cuivre. L'agent du département des Affaires des Sauvages a sa résidence, avec son bureau, aussi sur la réserve.

Il y a considérablement de terre arable dans les environs, mais il n'en est utilisé qu'une petite quantité, et ce pour le jardinage. Les affaires municipales de cette bande sont gérées par un conseil électif.

BANDE DE KITKATLA.

Kitkatla est la troisième colonie tsimpséenne, et est située sur l'île du Dauphin, qui se trouve à la hauteur de l'embouchure de la Skeena, et borne le détroit d'Hécate à l'est. Ce village contient 23 maisons, toutes récemment bâties, modernes et artistiques, logeant une population sauvage de 229 âmes. Ces sauvages ont une grande église, de construction récente, et une maison d'école. Ils ont pour instituteur et médecin, le révérend R. W. Gurd, aidé d'un maître d'école sauvage. Tous se disent de l'Église épiscopale. Le village a un conseil de chefs, une compagnie de pompiers, une musique d'instruments de cuivre, et trois magasins. Il n'y a pas de terre propre à la culture sur cette réserve.

BANDE DE KITKAATA.

C'est une petite colonie tsimpséenne de la baie de Hartley, à l'entrée du canal de Douglas. Le village est connu sous le nom de village de la Baie de Hartley, et se compose de 17 maisons en charpente, logeant une population sauvage de 84 âmes. Il y a une église et un missionnaire méthodiste qui enseigne les enfants à la mission. Près de la réserve se trouve une scierie où les sauvages trouvent quelquefois du travail. L'une des réserves contient de la bonne terre arable, dont la bande fait des potagers.

Ces sauvages ont un conseil de chefs et une bonne compagnie de pompiers.

BANDE DE KITSUM-KALUM.

C'est un village tsimpséen, situé à environ 40 milles en haut de la Skeena, sur la rive droite, à l'embouchure de la rivière Kitsum-kalum. La plupart des sauvages de ce nom demeurent à Port-Essington, sur l'estuaire de la rivière Skeena, et ont bâti là des maisons sur de la terre qui n'est pas une réserve sauvage. Ils ont vécu des années à Port-Essington, gardant toujours et occupant parfois leurs maisons et leurs potagers à l'ancien village sauvage de Kitsum-kalum.

Conjointement avec quelques-uns des sauvages de Kitsalas, aussi établis à Port-Essington, ils ont l'usage d'une église et d'une maison d'école, avec le révérend D. Jennings pour pasteur et médecin, et une blanche pour institutrice. Il y a près de ce village une colonie de blancs, avec une saumerie, une scierie, et d'autres industries qui fournissent du travail aux sauvages. La bande a une compagnie de pompiers et une musique d'instruments de cuivre.

BANDE DE KITSALAS.

Kitsalas est le dernier des six villages tsimpséens; il est situé à environ 60 milles en haut de la Skeena, au cañon de Kitsalas et en aval de ce cañon.

Les sauvages de ce village ont 17 bonnes maisons, outre quelques-unes de moindre valeur à Port-Essington.

La population compte 143 personnes, dont la plupart demeurent une partie de l'année à Port-Essington, sur le bord de la mer. Il y a considérablement de bonne terre arable sur les réserves de la bande.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE KITAMAT.

De tous les villages des cinq bandes de la nation oweekayno, parlant la même langue, et occupant deux cents milles de la côte, Kitimat est celui qui est le plus au nord. Ce village, situé au fond d'un large et long inlet connu sous le nom de canal de Douglas, se compose de 42 maisons en charpente, avec une population de 266 âmes.

La bande a une commode église et maison d'école, une salle publique qui sert de salle de concert à la musique d'instruments de cuivre et de poste aux pompiers, et une salle de société de tempérance, dont la construction vient d'être achevée. Elle a pour pasteur, médecin et instituteur, le révérend George Ralley, aidé de deux maîtresses d'école de race blanche. Il y a aussi un pensionnat de garçons et de filles, supporté par le clergyman et ses amis, où les enfants—au nombre de 28—sont tenus à l'école, et apprennent des métiers. Il y a un conseil de chefs et une bonne police. Les sauvages ont deux magasins.

Il n'y a pas de terre propre à l'horticulture sur la réserve du village, mais la bande a, en amont de l'embouchure de la rivière Kitamat, une réserve contenant 467 acres de terre toute propre à la culture, et pas bien éloignée de son village. Elle cultive là de nombreux petits champs de pommes de terre.

BANDE DE KITLOPE.

C'est une petite bande d'oweekaynos, au nombre de 85 âmes, qui vivait auparavant au fond du canal de Gardner. Elle a récemment transporté ses pénates à une petite réserve du nom de Kem-ana, située vingt-cinq milles plus bas, où elle a 12 maisons d'habitation. Ces sauvages n'ont jamais eu longtemps de maître d'école blanc parmi eux, et parfois seulement en ont-ils eu un de leur propre race. Ce village a un conseil de chefs.

BANDE DE CHINA-HAT.

Les sauvages de China-Hat sont pour la plupart des naturels parlant l'oweekayno mêlés à quelques tsimpséens; ils demeuraient autrefois au village depuis longtemps abandonné de Kit-à-soo. Le village est situé sur l'île Swindle, et tire son nom de l'île au Blé-d'Inde, qui est localement connue sous celui de China-Hat. Il y a 15 maisons de peu de valeur abritant une population de 112 âmes. Ce sont des gens en bonne santé, toutefois, et dont le nombre augmente d'une manière soutenue. Ils ont une petite église, et, parfois, un maître d'école qui leur est envoyé de Port-Simpson. Il n'y a pas de bâtiments publics. Il y a deux magasins tenus par des sauvages. La bande a un conseil de chefs.

BANDE DE BELLA-BELLA.

C'est une bande de sauvages qui prospère et progresse, et dont la population est maintenant de 315 âmes. Elle a 74 maisons d'habitation, dont plusieurs ont été récemment bâties sur le nouvel emplacement choisi pour la reconstruction de son village.

On a fini par se décider à changer le village de place, à cause de l'exiguité de l'ancien emplacement, et de l'impossibilité, en cas d'incendie, de sauver les maisons trop rapprochées les unes des autres, ainsi qu'à cause du manque de bonne eau pour les usages. Le nouvel emplacement est assez grand pour tous les besoins futurs et peut être approvisionné de bonne eau en abondance. Le département des Affaires des Sauvages a déjà fourni une grande quantité de clous à ces sauvages; c'est une aide dont ils avaient grand besoin, et dont ils sont reconnaissants. Je fonde de grandes espérances sur l'avenir de cette bande. Elle a une belle église, un vieux bâtiment qui lui sert de maison d'école, deux bons quais, et deux magasins de trafic. Il y a aussi un traiteur blanc qui est propriétaire d'un terrain attenant à l'ancien emplacement de village. Un conseil de chef gère les affaires municipales.

BANDE D'OWEEKAYNO.

Ce village est situé au fond de l'Inlet Rivers et s'élève sur une péninsule faisant partie d'un terrain dont une compagnie de fabrication de conserves de saumon est propriétaire. La réserve indienne est plus haut sur la rivière et contient de la terre très propre à la culture. L'emplacement actuel du village a été acquis par la compagnie avant qu'il ne fût délimité de réserves pour ces sauvages, et la plupart des membres de la bande se sont transportés là après que la fabrique eut été construite. L'ancien emplacement de village est plus en amont, sur la réserve indienne. La compagnie de fabrication de conserves n'a aucune objection à ce que les sauvages restent sur sa propriété afin d'être près de la saumerie, où ils travaillent à chaque saison de pêche. Les membres de cette bande, dont la nation entière tire son nom, sont presque tous païens, et, bien qu'il y ait eu des missionnaires parmi eux pendant bien des années, très peu d'entre eux sont devenus chrétiens, et leurs enfants sont extrêmement stupides à l'école.

Le nombre de ces sauvages diminue toujours. Ils n'ont pas de conseil ni de bâtiments publics, et ils font peu de progrès en quoi que ce soit.

BANDE DE KEMSQUIT.

Des villages qui parlent le tallion celui-ci est le plus ancien et le plus au nord ; il est situé à l'embouchure de la rivière Kemsquit ou Saumon, près du fond du Bras Bentick nord, ou canal de Dean. Les sauvages, ici, sont encore païens, ne professant aucune espèce de religion, et, bien qu'ayant des dispositions bienveillantes, ils refusent positivement d'accepter quelque espèce d'enseignement religieux que ce soit ; aussi, n'ont-ils pas d'école pour leurs enfants.

Les deux vieux chefs—le Roi George et le capitaine John—gèrent tranquillement les affaires de la bande ; ils expriment quelquefois le désir d'avoir un maître d'école pour enseigner les quelques enfants de la bande, mais toujours à la condition que ce ne soit pas un prêtre. Ces vieux chefs prétendent que ces gens de la nation tallion appartenaient primitivement à des tribus de l'intérieur de la terre ferme.

Les maisons sont vieilles et primitives, et les gens paraissent peu se soucier de faire des progrès. La bande diminue lentement mais sûrement, et ne compte plus aujourd'hui que 78 âmes en tout.

BANDE DE BELLA-COOLA.

Bella-Coola est le plus grand et le meilleur village tallion et est situé sur les deux bords de la rivière Bella-Coola, à environ deux milles plus haut que son embouchure.

Ce village se compose de 32 maisons, dont plusieurs sont modernes et confortables. Les bella-coolas sont une paisible bande de sauvages qui s'accordent très bien avec les colons norvégiens qu'il y a plus haut dans la vallée de la Bella-Coola. Comme ceux de Kemsquit, ces sauvages se soucient peu de religion et sont encore presque tous païens. Ils ont une grande réserve de bonne terre arable, sur laquelle ils cultivent de nombreux petits champs de pommes de terre.

Jusqu'à cette année leur nombre a diminué peu à peu, mais ils ont l'air d'en regagner et la bande est dans le cas d'augmenter avant longtemps. Sa population est actuellement de 205 âmes. Elle n'a pas accompli grand'chose en fait d'améliorations publiques, mais un esprit d'entreprise semble gagner du terrain chez elle, et l'avenir lui offre de belles espérances.

BANDE DE TALLION.

C'est la dernière et la plus petite bande de la nation tallion, laquelle tire son nom de ce village, d'anciennes maisons en charpente latées sur pilotis dans un endroit bas qui est quelquefois inondé. Les sauvages ont choisi cet endroit pour être près de

DOC. DE LA SESSION No 14

la rivière, à laquelle ils accèdent par une batture couverte d'herbe et d'un demi-mille de largeur. Le village est à l'embouchure de la rivière Talcomey, au fond du Bras Bentink sud. Il y a une réserve de 500 acres, qui prend les deux côtés de la rivière, avec de bonnes terres à potagers en abondance.

Dans l'agence entière il y a 4,116 sauvages propriétaires de biens évalués à trois quarts de million de dollars et donnant un revenu annuel de \$203,000.

Le steamer *Vigilant*, du département, est encore en bon état et fait le même service que de coutume.

J'ai, etc.,

C. TODD,

Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE LA CÔTE OUEST,

ALBERNI, 7 octobre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Agence.—L'agence de la côte ouest s'étend depuis la Pointe de la Loutre jusqu'au cap Cook, et comprend 200 milles de la côte ouest de l'île Vancouver.

Réserves.—Il y a 18 tribus dans cette agence. Ces tribus ont 150 réserves et stations de pêche dont la superficie collective est de 12,420 acres, ce qui fait 5 acres par tête de la population. Il y a deux grandes réserves dans le district de Barclay, l'une à Alberni, appartenant aux tse-shahits et contenant 1,030 acres de terre, et l'autre à Numakamis, vallée de la Sarita, appartenant aux oiaths et contenant 1,700 acres de bonne terre. L'étendue des autres réserves varie de 2 à 250 acres chaque. Ces réserves sont pour la plupart des terres rocheuses, boisées ou exposées aux marées, et n'offrent que de petits morceaux propres à la culture.

PRINCIPALES RÉSERVES.

Tse-shaht, réserve n° 1.—Tsa-ha-heh, côté ouest de la rivière Somas, Alberni, 1,030 acres; population, 127 âmes, dont 37 hommes, 42 femmes et 48 jeunes gens et enfants.

Opitches-aht, réserve n° 1.—Ahahswinis, côté est de la rivière Somass, Alberni, 96 acres; population, 64 âmes, dont 13 hommes, 27 femmes et 24 enfants.

Howchuck-lis-aht, réserve n° 2.—Elh-ta-teese, au fond du havre de Howchucklesit, canal d'Alberni, 400 acres; population, 48 âmes, dont 14 hommes, 16 femmes et 18 enfants.

Oiaht, réserves n°s 7 et 8.—Ah-adz-ooas, partie de l'île Diana, 115 acres, et île Haines, 30 acres, entrée orientale du détroit de Barclay; population, 173 âmes, dont 62 hommes, 61 femmes et 50 enfants.

To-quaht, réserve n° 1.—Mahcoah, Village Passage, détroit de Barclay, 124 acres; population, 18 âmes, dont 9 hommes, 5 femmes et 4 enfants.

Ewlh-u-ilh-laht, réserve n° 1.—It-tat-so, bras d'Ucluelet, détroit de Barclay, 162 acres; population, 160 âmes, dont 53 hommes, 33 femmes et 54 enfants.

Cla-o-quaht, réserve n° 1.—Opitstat, détroit de Clayoquot, 180 acres; population, 246 âmes, dont 82 hommes, 105 femmes et 59 enfants.

63 VICTORIA, A. 1900

Kelsémaht, réserve n° 11.—Yahksis, île Flores, détroit de Clayoquot, 180 acres; population, 69 âmes, dont 29 hommes, 24 femmes et 16 enfants.

Ahousaht, réserve n° 15.—Mahktosis, creek Matilda, détroit de Clayoquot, 250 acres; population 266 âmes, 91 hommes, 93 femmes et 82 enfants.

Heshquiaht, réserve n° 1.—Heshque, havre de Hesquiaht, 222 acres; population, 145 âmes, dont 46 hommes, 52 femmes et 47 enfants.

Moo-a-chaht, réserve n° 1.—Yuquot, Friendly Cove, détroit de Nootka, 210 acres, population, 189 âmes, dont 69 hommes, 80 femmes et 40 enfants.

Matchitlath, réserve n° 15.—Cheshish, derrière l'île Bligh, détroit de Nootka, 29 acres; population 56 âmes, dont 22 hommes 21 femmes et 13 enfants.

Noochahtlaht, réserve n° 1.—Nuchatl, inlet Esperanza, 16 acres; population, 64 âmes, dont 32 hommes, 26 femmes et 6 enfants.

Ehattisaht, réserve n° 10.—Oke, inlet Esperanza, 32 acres; population, 102 âmes, dont 40 hommes, 38 femmes et 24 enfants.

Kyukaht, réserves n° 1 et 2.—Aktese, Village Island, 118 acres; Kukamukamees, île de la Mission, 75 acres; îles de la Barrière, Kyuquot, population, 349 âmes, dont 151 hommes, 136 femmes et 62 enfants.

Chaiclésaht, réserve n° 1.—A-co-us, baie de la Bataille, inlet de Ou-ou-kiusk, 100 acres; population, 125 âmes, dont 45 hommes, 41 femmes et 39 enfants.

TRIBU DES NITINAHTS.

Ces sauvages vivent dans quatre villages à l'entrée du détroit de Juan de Fuca, savoir :—

Tsooquahna, réserve n° 2.—Étendue, 235 acres; population, 30 âmes, dont 9 hommes, 10 femmes et 11 enfants.

Wyah, réserve n° 3.—Étendue, 132 acres; population, 26 hommes, 31 femmes et 17 enfants.

Cloo-oose, réserve n° 4.—Étendue, 248 acres; population, 59 âmes, dont 17 hommes, 21 femmes et 21 enfants.

Carmanah, réserve n° 6.—Étendue, 158 acres; population, 47 âmes, dont 14 hommes, 20 femmes et 13 enfants.

Villages nitinahts.—Chacun de ces villages a son propre chef, mais la tribu nitinaht a un grand chef qui demeure à Wyah, village auquel presque toute la tribu se rend pour la pêche d'automne du saumon, et où elle passe généralement une partie de l'hiver.

Pacheenaht, réserve n° 1.—Pacheena, Port-Renfrew, 153 acres; population, 70 âmes, dont 18 hommes, 30 femmes et 22 enfants. Les pacheenahts sont une tribu distincte de celle des nitinahts; ils ont leurs propres chefs, mais sont alliés à ces derniers et parlent le même dialecte; et quand vient le temps de la chasse aux phoques tous les nitinaths s'assemblent à la réserve de Pacheena, vu que là est le seul havre de leur côte.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Population.—La population de l'agence entière est de 2,481 âmes, dont 879 hommes, 932 femmes et 670 enfants et jeunes gens de moins de 19 ans. Diminution pour l'année, 154. Taux de natalité par mille, 27; de mortalité, 75.

Santé et état sanitaire.—Le taux de mortalité pour la dernière année a été excessivement élevé; comme de coutume la tuberculose est la maladie qui a fait le plus de victimes. Une épidémie de rougeole s'est déclarée parmi les sauvages assemblées à la rivière Fraser pour travailler dans les saumoneries, et en dépit des soins du médecin et des précautions prises par le gouvernement provincial pour empêcher la maladie de se propager, elle fut apportée à la côte ouest par ceux qui y revinrent. Le docteur Rolston, médecin de service à Clayoquot eut soin des malades là et visita-

DOC. DE LA SESSION No 14

ceux des villages d'Ahousaht et d'Ucluelet; le département envoya des désinfectants; M. Spain, constable à Clayoquot, et M. Koarno, à Ucluelet, aida au Dr Rolston à isoler les malades et désinfecter les maisons, et M. Russell, missionnaire presbytérien à Ahousaht, fit de son mieux pour mitiger la maladie à cet endroit et l'empêcher de se propager. J'allai moi-même au village de Pacheena-Nitinath. Grâce aux mesures prises, l'épidémie ne gagna pas tous les villages, mais des personnes tombées malades en revenant chez elles de la Fraser, en canot, succombèrent dans les maisons infectées. Les sauvages en général, et surtout les tribus où il y a des missionnaires à l'œuvre, font des progrès lents mais sûrs dans la propreté des maisons et la manière de vivre.

Ressources et occupations.—Bien que, par suite du mauvais temps et de la raté des phoques, la chasse en canot le long de la côte n'ait produit que 500 peaux environ, en somme le revenu de cette source accuse, cette année, une augmentation de \$7,000 tirée de cette industrie par les tribus de la côte ouest. Il a été pris 16 loutres de mer, dont 9 par les nootkas, 2 par les nootchatlahts, 3 par les chattisaths 1 par les heshquiahts et 1 par les kyukaths. L'arc et la flèche sont ce que les sauvages préfèrent pour chasser ces animaux à fourrure, plusieurs canots chassent de compagnie, avec des flèches marquées, et la peau revenant au propriétaire de la première flèche qui atteint la loutre; si cette dernière est percée de plusieurs flèches, chacun a sa part, suivant la priorité. On se sert aussi de fusils à plomb, mais en général les sauvages sont opposés à l'usage des armes à feu pour la chasse de la loutre de mer, parce que, prétendent ils, cela l'éloigne. La plupart des loutres ont été tuées au large de la pointe Bajo, sur la côte de l'île Nootka. Les sauvages qui sont allés à la rivière Fraser n'ont pas fait grand argent, parce que le saumon a partiellement manqué; il en est même qui n'ont pas gagné assez pour payer les frais du voyage, et qui ont dû demander de l'aide au département pour s'en revenir chez eux. A Clayoquot la petite fabrique de conserves emploie un petit nombre d'hommes et celles des femmes qui restent à la maison. Les hommes qui ne vont pas à la chasse du phoque gagnent leur vie à faire la pêche, à préparer du flétan sec pour le marché, et à fabriquer de l'huile de chien de mer. Les nitinaths portent du flétan et autre poisson frais au marché de Victoria. Les femmes cultivent la pomme de terre sur une petite échelle, particulièrement aux détroits de Kyoquot et de Nuchatlitz, où elles en récoltent assez pour la consommation domestique, occupant leurs loisirs à faire des nattes d'écorce de cèdre, des paniers à mettre le flétan sec ou pour d'autres usages, et des nattes et paniers de fantaisie de différentes formes—toutes choses qui se vendent bien.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il a été bâti quatre maisons neuves en charpente à Ucluelet, et une autre y est en cours de construction. D'autres ont été peinturées et finies. Il a été construit quatre nouveaux cottages à Alberni et cinq à Kyoquot. En tout, c'est 17 maisons neuves qui ont été construites, tandis que d'autres ont été lambrissées et achevées. Au village d'Opitchesaht, Alberni, Clutussæ, qui s'est bâti un joli cottage pour lui-même et sa femme, a aussi élevé une palissade, et il a été tracé une ligne pour prolonger cette clôture le long de la façade des maisons parallèle au chemin, ce qui relèvera encore l'aspect du village.

Il y a, dans l'agence, 55 bêtes bovines et 16 chevaux, dont 10 sont la propriété des sauvages d'Alberni, qui seuls ont de bons chemins; ils ont aussi 6 bogheis et charrettes. Ces sauvages n'ont pas de bœufs de travail ni de chevaux de charrue, et les seuls instruments d'agriculture dont ils se servent sont quelques faux et un petit nombre d'outils de jardinage.

Education.—Il y a dans cette agence 5 écoles recevant la subvention que le département est autorisé à payer aux écoles communes; ce sont l'école catholique romaine de Saint-Marc, Kyoquot, qui a pour instituteur le révérend E. Sobry; l'école clayoquote catholique romaine du village d'Opitsat—révérend J. A. Van Nevel, instituteur; l'école presbytérienne d'Ucluet—Miss Armstrong, institutrice; l'école commune de l'asile des filles d'Alberni—Madame Cameron, institutrice; et l'école nitinathe méthodiste au village de Clo-oose—révérend W. Stone, instituteur. La mission presbytérienne a aussi, à Ahousaht et Oiaht, des écoles qui sont bien fréquentées et dont les maîtres sont M. J. Russell et M. McKee. Les progrès des enfants qui vont

tant soit peu régulièrement à ces écoles sont très satisfaisants. La principale difficulté contre laquelle il y a à lutter est l'habitude qu'ont nécessairement ces tribus de se déplacer pour aller à la pêche ou chercher du travail, et d'emmener généralement leurs enfants avec elles. Le révérend E. Sobry, qui a quitté l'île de la Mission pour Kyuquot, a bâti une nouvelle résidence et maison d'école à Acteese, le principal village, où il espère que les enfants viendront plus régulièrement. Dans le détroit de Clayoquot la mission catholique romaine est à bâtir un beau bâtiment à deux étages, de 40 pieds carrés, pour servir de pensionnat et d'école industrielle à 40 élèves des trois missions catholiques de la côte ouest, l'emplacement est à Cahkowiss, situé entre les villages Clooquaht Opitsat et Cloolhpich Kelsemaht; le bâtiment s'élève sur un terrain élevé au pied duquel est une longue grève de sable, avec un cours de bonne eau tout près, et est à environ $1\frac{1}{2}$ mille d'Opitsat, le principal village des Clayoquots. Au pensionnat d'Alberni, six des plus vieux garçons ont eu la permission d'aller à la chasse au phoque, et six des filles les plus avancées en âge ont aussi eu la permission de s'absenter durant les vacances. Ceci eut lieu après que j'eusse quitté le chef-lieu pour visiter les tribus de la côte. Harry Thomas, un ancien élève, qui était préposé aux travaux extérieurs de la mission, partit aussi et accompagna son père aux pêcheries de la rivière Fraser. Miss Johnson, la gouvernante, qui faisait leurs fonctions de directrice, a aussi résigné son emploi, et M. Motion, qui a eu quelques années d'expérience à l'école de Régina, est installé comme directeur, avec sa femme comme gouvernante; et j'espère que ce changement apporté à la direction accroîtra beaucoup la valeur de l'institution. Le but actuel étant d'en faire une école industrielle et d'instruire à fond les garçons dans les métiers de charpentier et menuisier et autres. L'école de M. Russell, à Ahousaht, est l'école commune la plus fréquentée qu'il y ait dans l'agence. Il reçoit maintenant les plus jeunes enfants dans l'avant-midi et les plus vieux dans l'après-midi, et il dit que les garçons apprennent vite. A Ucluelet les enfants vont régulièrement à l'école, quand ils ne sont pas absents de la réserve. Quelques-uns des élèves lisent très agréablement. Mlle Armstrong réussit bien; elle a introduit des méthodes de "kindergarten" pour les plus jeunes enfants qui accompagnent à l'école leurs frères et sœurs plus âgés qu'eux.

Religion.—A la mission catholique romaine de Saint-Marc, Kyuquot, il a été bâti une nouvelle et commode église de 25 x 40 pieds, boisée partout. Elle est située sur une éminence en arrière du village d'Actese, qu'elle domine. Les Kyukahts, parmi lesquels un prêtre réside depuis vingt ans, sont virtuellement catholiques romains, mais la majorité d'entre eux semble avoir peu de goût pour la religion. Les Heshquiahts, eux, qui ont pour pasteur le révérend Père Brabant, vont régulièrement à l'église, sont tous catholiques romains, et paraissent être sincères dans leur croyance religieuse. Le Père Brabant a aussi une église à Nootka, et passe quelques mois de l'année avec cette tribu. Au village d'Opitsat, Clayoquot, on célèbre, à l'église catholique romaine, des services réguliers, auxquels les sauvages assistent en bon nombre. L'église et résidence catholique romaine, bâtie pour la tribu des Oiahts, à l'Anse du Dodger, a été abandonnée, vu que depuis plusieurs années il n'y a pas eu de prêtre résidant dans le détroit de Barclay. L'Eglise méthodiste est à bâtir une résidence à Clayoquot, sur le terrain de MM. Stockham et Dawley, dans une île qui se trouve près du village d'Opitsat, et a loué une maison sauvage sur la réserve pour y tenir ses assemblées religieuses. Cette communion se propose de poster un missionnaire-médecin à cet endroit. Le révérend W. Stone est encore à l'œuvre à Nitinat, et célèbre régulièrement l'office divin dans la maison d'école publique à Clo-oose, et a fait plusieurs visites à Clayoquot pendant la dernière année. La mission presbytérienne opère à Ahousaht, Ucluelet et Oiaht, sous la direction du révérend M. Swartout; à chacun de ces endroits, il y a des services hebdomadaires, et l'école du dimanche pour les sauvages, dans les maisons d'école. M. Swartout visite les différents villages du détroit de Barclay, et apprend à fond le dialecte du pays. La statistique relative aux croyances religieuses de ces tribus ne peut être qu'approximative, vu que c'est chose très difficile à établir exactement. Voilà 25 ans que le clergé catholique romain travaille parmi les sauvages de la côte ouest. Dans les premiers temps, ses missionnaires ont souffert beaucoup de privations, les seuls moyens de transport étant le canot, et parfois une goélette de commerce. Les sau-

DOC. DE LA SESSION No 14

vages étaient barbares et ne voyageaient pas tant. Le résultat du travail des missionnaires est que, à l'heure qu'il est, tous les adultes, jusqu'à l'âge de 25 ans, et la plupart des enfants, ont été baptisés par les prêtres, et, s'ils ne professent pas d'autre religion, sont représentés comme catholiques romains, pour la raison que tous les sauvages de cette côte ont reçu plus ou moins d'instruction dans les doctrines de l'Eglise catholique. En ces dernières années, avec plus de facilités pour atteindre la côte ouest, et les sauvages se faisant plus connaître en voyageant, d'autres confessions religieuses ont repris l'œuvre, en certains cas partiellement abandonnée par les missionnaires catholiques romains, et ceux qui assistent à leurs cérémonies religieuses, et vont à leurs écoles, passent pour appartenir à l'Eglise représentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois; il n'a pas été commis de crime grave sur cette côte pendant la dernière année. Les sauvages passent une bonne partie de leur temps en canot, à la chasse et à la pêche, et sont généralement des gens heureux et contents. La croyance, nourrie par les docteurs sauvages, que certains des membres d'une tribu ont, par sorcellerie, le pouvoir d'empoisonner les aliments et de causer des maladies fatales, leur cause encore des soucis, mais cette croyance n'est pas tout à fait aussi générale que lorsque je suis venu ici pour la première fois. Le village d'Heshquiaht est la seule localité où la médecine sauvage ait fait son temps. Je ne considère pas que les tribus s'enrichissent ni qu'elles s'appauvrissent; il est très peu de sauvages qui amassent de l'argent, et l'habitude de montrer leur chagrin en détruisant les effets et les vêtements de parents décédés, et, à la mort d'un proche parent ou d'un enfant, de détruire ou de mettre dans la fosse du mort tout ce qui lui a appartenu ou peut leur rappeler leur perte, tend à empêcher l'accumulation des biens. En même temps les jeunes hommes accusent peu à peu des progrès dans leur genre de vie et le confort de leurs maisons.

Tempérance et moralité.—Il y a eu peu d'ivrognerie ou guère de trafic de boisson sur la côte. Alberni et Ahousahnt ont fait des progrès sensibles, et j'ai rencontré peu de cas d'immoralité.

J'ai, etc.,

HARRY GUILLOD,

Agent du département des Affaires des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DU LAC WILLIAMS,

CLINTON, 2 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, accompagné de l'état accoutumé, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation de l'agence.—Cette agence est située au nord et en partie à l'ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de la Babine, et est bornée à l'est en partie par les montagnes Rocheuses et à l'ouest par l'agence de la Fraser.

Etendue.—La contenance collective de cette agence est de 77,213 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont pour la plupart de la tribu des Salishs et des Tinnehs. La majorité des jeunes gens parlent assez bien l'anglais.

Mouvement de la population.—La population est de 1,928 âmes, dont 695 hommes, 701 femmes et 532 enfants.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau à peu de distance au-dessus du niveau de la rivière Fraser et à environ 400 milles de son embouchure, et sa contenance est de 1,848 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 55 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 4 naissances.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, aucune maladie d'une nature grave ne s'étant attaquée à eux pendant l'année. Le village et les habitations sont tenus nets.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'agriculture. Ce sont aussi de bons chasseurs d'animaux à fourrure, et bon nombre d'entre eux trouvent du travail comme journaliers chez les colons blancs. Les femmes apprêtent les peaux de chevreuil et en font des mocassins, des gants et autres articles qui sont vendus ou utilisés sur la réserve.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La bande a un certain nombre de maisons et d'écuries bien faites en bois équarri et couvertes en bardeau pour la plupart. Elle a aussi de bons chevaux et quelques bêtes bovines, ainsi qu'une raisonnable quantité d'instruments aratoires.

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre d'enfants de cette réserve qui aient reçu les bienfaits de l'éducation; ce sont ceux qui ont été à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une très jolie église sur la réserve et portent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses. Un missionnaire de l'Eglise catholique romaine leur fait des visites régulières.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois. Ils gagnent bien leur vie, prêtent plus d'attention au confort domestique, mais vivent absolument selon leurs moyens.

Tempérance et moralité.—Ces gens ont de bonnes mœurs, mais je regrette d'avoir à dire que quelques-uns d'entre s'enivrent parfois.

BANDE DU LAC ALKALI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur une terrasse unie à quelques milles dans l'est de la rivière Fraser et à environ 320 milles de son embouchure, et contient 6,567 acres de terre. Une grande partie de cette réserve est propre à la culture, mais par malheur il est impossible d'avoir de l'eau pour l'irrigation, de sorte que présentement la terre ne sert que de pâturage.

Mouvement de la population.—La population est de 161 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 5 naissances.

Santé et état sanitaire.—Cette bande a eu une légère épidémie de rougeole qui n'a fait qu'une victime. Les malades ont été soignés par le Dr Herald, qui n'a pas jugé nécessaire de les faire isoler. Les maisons et leurs alentours sont tenus nets et le médecin veille à la vaccination tous les ans.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont de bons cultivateurs; ils ont d'assez bonnes récoltes pour la grandeur de terre qu'ils cultivent et possèdent de vastes prairies naturelles où ils prennent tout le foin qu'il leur faut pour nourrir le bétail durant l'hiver. Bon nombre d'hommes sont employés comme travailleurs agricoles chez des colons blancs, et les femmes excellent à faire des gants, des mocassins et autres articles avec les peaux de chevreuil tannées.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La bande a 37 maisons d'habitation et 12 écuries ou étables, et la plupart des bâtiments sont très solidement faits de bois équarri et couverts en bardeau; elle a aussi de bons chevaux, avec tout un troupeau de bêtes bovines, et est bien pourvue d'instruments aratoires, de voitures à roues et de traîneaux.

DOC. DE LA SESSION No 14

Education.—Quelques-uns des enfants de cette réserve vont à l'école industrielle du Lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont de dévots catholiques romains et ont, sur leur réserve, une belle église finie dans le goût moderne. Un missionnaire catholique y célèbre de temps à autre le service divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois; ils deviennent beaucoup plus à l'aise et essaient de suivre l'exemple des colons blancs.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont des gens sobres et de bonnes mœurs. Le chef et ses aides ont toujours l'œil ouvert pour réprimer l'intempérance et l'immoralité.

BANDE D'AULHAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans une belle vallée tout près de la rivière Chilcote et à 60 milles environ de son embouchure. Sa superficie est de 9,570 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 207 âmes. Pendant l'année il y a eu 8 décès et 11 naissances.

Santé et état sanitaire.—La bande a joui d'une bonne santé et n'a été éprouvée par aucune épidémie; ceux de ses membres qu'elle a perdus sont morts de vieillesse ou d'affections pulmonaires. Le village et les maisons ont été tenus nets. Les sauvages ont été vaccinés au besoin et les ordures brûlées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font considérablement de culture et d'élevage. Ils ont la meilleure réserve de l'agence, avec de magnifiques prairies naturelles. Bon nombre de jeunes hommes trouvent à s'employer comme travailleurs agricoles ou comme bouviers pour les éleveurs, tandis que d'autres font du roulage avec leurs propres chevaux et voitures.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont d'assez bonnes maisons et écuries ou étables faites de bois rond, avec de bons chevaux en grand nombre et tout un troupeau de bêtes bovines. Ils sont aussi bien pourvus d'instruments aratoires ainsi que de grosses voitures à roues et de traîneaux.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'a reçu d'instruction, vu qu'il n'y a pas d'école dans le voisinage.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, sur leur réserve, une petite église où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—La bande est très laborieuse et paisible et devient beaucoup plus à l'aise.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs. Il est rare qu'on voie des gens ivres parmi eux.

BANDE DU LAC ANDERSON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité supérieure du lac Anderson; c'est la partie de cette agence qui est le plus au sud. Son étendue est de 484 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 66 âmes. Pendant l'année il y a eu un décès et pas de naissance.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. La seule personne décédée est morte de vieillesse. Les habitations, etc., sont tenues nettes et dans un état sanitaire. J'ai vacciné la plupart des membres de la bande au besoin.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture; ils ont de très bons potagers, et bon nombre d'arbres fruitiers. Quelques-uns des hommes sont employés comme travailleurs agricoles, tandis que bon nombre d'entre eux vont à la côte faire le métier de pêcheurs, dans le temps de la pêche. D'autres sont orpailleurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont de bonnes habitations, avec de bonnes écuries, sont bien pourvus de chevaux, et ont quelques bêtes bovines, et des instruments aratoires pour tous leurs besoins.

Education.—Aucuns des enfants de cette réserve n'ont reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église, et tout ce qui touche à la religion les intéresse.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et paisibles, gagnent comme il faut leur vie, et paraissent contents et heureux, mais, je ne puis pas dire qu'ils amassent grand'chose.

Tempérance et moralité.—En somme, ces sauvages sont des gens de bonnes mœurs et sobres. Isolés comme ils le sont, ils n'auraient pas grand'chance de se procurer de la boisson, même s'ils étaient enclins à l'intempérance.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU PONT.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve le long de la Fraser et de la rivière du Pont. La terre propre à la culture est par petits morceaux, mais les sauvages viennent à bout de récolter une quantité considérable de grain et de racines. La superficie de cette réserve est de 3,590 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 102 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 naissances contre 3 décès.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu très peu de maladie parmi ces sauvages, qui n'ont été affligés d'aucune épidémie. La propreté a été observée sur la réserve, les maisons ont été rendues confortables, et la vaccination n'a pas été négligée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont très laborieux; ils cultivent la terre et ont d'assez bonnes récoltes. Certains d'entre eux vont travailler chez les blancs; d'autres servent de guides aux touristes et aux chasseurs, et quelques-uns font du roulage jusqu'à Caribou, avec leurs propres chevaux et voitures. À l'eau basse ils tirent une bonne quantité de poudre d'or des barres qui se rencontrent dans les cours d'eau aurifères de la réserve et des alentours. Les femmes font des gants, des mocassins, et autres articles en peau de daim tannée, et gagnent de l'argent à cueillir des baies qu'elles vendent aux habitants de Lilloet.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de bonnes maisons d'habitation et de bonnes écuries. Ils ont aussi de bons chevaux et quelques bêtes bovines, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Il n'est pas d'enfants de cette réserve qui aient jamais été à l'école. Les sauvages aimeraient à faire instruire leurs enfants, mais il n'y a pas d'écoles où ils puissent les envoyer.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, pour le culte, un confortable bâtiment où ont quelques fois lieu des services religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, honnêtes et paisibles, et ils se tirent bien d'affaire.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DU CREEK DU CANOT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un petit cours d'eau appelé creek du Canot, qui se jette dans la rivière Fraser à 300 milles environ de son embouchure. Il y a de la bonne terre, propre à la culture, mais par malheur l'eau pour l'irrigation est rare. L'étendue de la réserve est de 10,589 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 158 âmes. Pendant l'année il y a eu 4 décès et autant de naissances.

Santé et état sanitaire.—En général la santé de ces sauvages est bonne; il n'y a pas eu de maladie grave parmi eux. Les villages sont tenus nets et dans un état sanitaire. Les sauvages sont vaccinés au besoin.

DOC. DE LA SESSION No 14

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, trappent et travaillent comme garçons de ferme pour les colons blancs et comme bouviers pour les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La bande a de passables maisons, la plupart en bois rond, de bonnes écuries, un grand nombre de chevaux et quelques bêtes bovines. Elle est pourvue de tous les instruments aratoires dont elle a besoin, ainsi que de chariots et de traîneaux.

Education.—Un certain nombre d'enfants de cette réserve sont élevés à l'école industrielle du Lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils sont actuellement à bâtir une église, et ont envoyé leur charpentier à cent milles de chez eux, voir l'église d'une autre réserve, avec instructions de faire la leur bien mieux à son retour. La religion les intéresse beaucoup.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, respectueux des lois et honnêtes, mais n'augmentent pas en richesse.

BANDE DE LA CRIQUE CAYOOSH, N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek Cayoosh, à l'endroit où il se jette dans la rivière Fraser, à environ 220 milles de son embouchure. Sa superficie est de 390 acres.

Ressources naturelles.—De longues lisières de terrain élevé le long des rivières, avec de bons pâturages autour de la montagne.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 33. Dans le cours de l'année il n'y a pas eu de décès ; il y a eu 1 naissance.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse parmi eux, et l'on prend des précautions sanitaires.

Ressources et occupations.—Leurs moyens d'existence sont l'agriculture, l'extraction de l'or, le travail à la journée, la chasse et la pêche.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments—la plupart en troncs d'arbres et couverts en bardeau—sont confortables. Les sauvages ont quelques chevaux ainsi que des chariots, des traîneaux et des instruments aratoires en suffisance.

Education.—Des enfants de cette réserve, aucun n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages ont une petite église sur la réserve et sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs ; ils sont industriels et soumis aux lois. Leur progrès est dans l'amélioration de leurs maisons.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE CAYOOSH, N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Fraser, à environ 4 milles en aval de la précédente. Elle a une superficie de 600 acres.

Ressources naturelles.—De longues lisières de terrain élevé et à nu exigeant l'irrigation, avec de bons pâturages dans la pente des montagnes.

Statistique vitale.—La population est de 18 âmes. Dans le cours de l'année il n'y a pas eu de décès ni de naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne et on a observé les réglemens sanitaires.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture, la pêche, la chasse et l'extraction de l'or. Les femmes confectionnent des gants et des mocassins et gagnent de l'argent en cueillant des baies.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons construites en troncs d'arbres assez confortables. Ils ont quelques chevaux ainsi que des chariots, des traîneaux, et sont assez bien munis d'instruments d'agriculture.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont anglicans. Ils n'ont pas d'église sur la réserve, ils vont aux offices de leur culte à Lillooet, à 6 milles de distance.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, d'une bonne conduite et vivent à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE CLINTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée de Clinton. Sa superficie est de 1,073 acres.

Ressources naturelles.—Il y a des basses terres et des prairies le long de la rivière, et la pente des montagnes boisées fournit en été de bons pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 42 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 5 naissances et 2 décès.

Santé et conditions sanitaires.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve; les décès furent de causes naturelles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent beaucoup de grain, de foin et de racines; ils font divers travaux à la journée, sont bons chasseurs, et pendant les mois d'hiver vendent du bois à Clinton en grande quantité. Les femmes gagnent beaucoup d'argent en cueillant des baies et en travaillant chez les blancs en qualité de domestiques.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Ils ont d'assez bons bâtiments, de bonnes habitations, des chariots, des traîneaux, et sont munis d'instruments agricoles.

Education.—Il y a quelques années les enfants de cette réserve fréquentaient l'école publique, mais ne le font plus, car les sauvages ont déménagé sur une autre partie de la réserve à 10 milles de distance de l'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et ont une jolie petite église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, honnêtes et industrieux, et gagnent leur subsistance.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général sobres et moraux.

BANDE DU CREEK DU CHIEN.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek du Chien et sa superficie est de 1,371 acres.

Ressources naturelles.—De longues lisières de terrain élevé exigeant l'irrigation, avec de bons pâturages sur les côtes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 13. Dans le cours de l'année, il y a eu 1 naissance; il n'y a pas eu de décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne; il n'y a pas eu de maladie contagieuse, et on a suivi les règlements sanitaires.

Ressources et occupations.—Ils cultivent beaucoup, travaillent à la journée sur les fermes, gardent les troupeaux pour les éleveurs de bestiaux, et sont de bons chasseurs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et leurs étables sont assez bonnes. Ils ont quelques bons chevaux et des bestiaux; ils sont suffisamment munis d'instruments aratoires.

Education.—Quelques enfants de cette bande sont à l'école industrielle du Lac Williams.

DOC. DE LA SESSION No 14

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains. Ils n'ont pas d'église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, soumis à la loi et honnêtes. Ils font des progrès visibles dans la culture de leurs terres et dans le bon entretien de leurs habitations.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE LA FONTAINE.

Réserve.—Cette réserve est située sur des terrasses, sur la rive est de la rivière Fraser, à environ 250 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,700 acres.

Ressources naturelles.—De longues lisières de terrain élevé et à nu, exigeant l'irrigation, avec de bonnes terres à pâturage, sur les côtes et dans la pente des montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 196. Dans le cours de l'année il y a eu 10 naissances et 7 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux, et les règlements sanitaires ont été suivis. On a vacciné tous ceux qui avaient besoin de l'être.

Ressources et occupations.—La principale occupation est l'agriculture. Quelques-uns travaillent à la journée, dans diverses industries, d'autres à l'extraction de l'or ou conduisent des attelages.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes habitations en bois équarri—la plupart couvertes en bardeaux.—de bonnes écuries, de bons chevaux et quelques bestiaux; ils ont aussi des chariots, des traîneaux, et sont bien munis d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'a eu l'avantage de se faire instruire.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une très jolie église sur la réserve, et un corps de musique bien dirigé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très-intelligents, bons travailleurs, observateurs de la loi et industriels, ils font de bons progrès dans la culture de leurs terres et dans l'entretien de leurs demeures. Dans le cours de l'année ils ont érigé deux maisons et une étable.

Tempérance et moralité.—En général, ils sont sobres et moraux, mais sont quelquefois entraînés par des blancs et des métis sans scrupule.

BANDE DU HAUT-BARRAGE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Fraser, à environ 300 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 2,924 acres.

Ressources naturelles.—Des lisières de terrain élevé, auquel il faut de l'irrigation; l'approvisionnement d'eau à cet effet est très limité. Il y a de bonnes terres à pâturage et du bon bois sur les côtes.

Statistique vitale.—La population est de 51 âmes. Dans le cours de l'année il y eu 4 naissances et 3 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux. Leurs habitations sont en bon état d'hygiène.

Ressources et occupations.—Ils font de la culture sur une petite échelle, de la chasse et de la pêche et réalisent des deniers en extrayant l'or et par le travail à la journée, soit en qualité de garçons de ferme ou gardeurs de troupeaux.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, de bons chevaux et quelques bestiaux et sont suffisamment équipés d'instruments aratoires nécessaires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et ont de temps en temps la visite de leurs prêtres.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'est déjà allé à l'école.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et observateurs de la loi. A cause de la rareté de l'eau nécessaire à l'irrigation de leurs terres, ils ne peuvent progresser beaucoup.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE KENIM.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du creek du Pont, à 20 milles à l'est du chemin de Caribou. Elle a une superficie de 4,506 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve renferme une partie des terrasses herbagées, avec des prés dans la basse partie longeant le creek, et le reste est fortement boisé.

Statistique vitale.—La population est de 85 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 2 décès et 2 naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Ces sauvages ont de bonnes constructions, de bons chevaux, un grand nombre de bestiaux et sont bien munis d'instruments agricoles, de machines etc.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont la plus belle église de toute l'agence, et prennent beaucoup d'intérêt à leur religion.

Education.—Un grand nombre d'enfants de cette réserve ont suivi les cours de l'école industrielle du lac Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industriels, de bons travailleurs et observent bien les lois. Ils ont fait de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

Ressources et occupations.—Les moyens de subsistance de ces sauvages sont l'agriculture, l'élevage du bétail, la chasse à la trappe, la pêche et la chasse, tandis qu'un certain nombre travaillent à la journée dans diverses industries.

BANDE DE LILLOOET, N° 1.

Une partie de cette réserve est située sur la partie-est de la rivière Fraser, près de la ville de Lillooet, et l'autre partie environ 6 milles en aval sur la rive-est de la même rivière. La superficie est de 940 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est située sur des banquettes, mais malheureusement il n'y a pas d'eau pour l'irrigation, excepté en très petite quantité. Il y a suffisamment du bois pour tous les besoins.

Statistique vitale.—La population est de 81 âmes. Il y a eu 4 décès et 4 naissances dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Les mesures hygiéniques sont mises en vigueur autour du village et des habitations, tous les déchets sont brûlés, et on a soin de vacciner ceux qui ne l'ont pas été.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, le travail dans les mines d'or, la chasse, la pêche et divers travaux à la journée; d'autres font le transport avec leurs propres chevaux, et un grand nombre fournissent le bois de chauffage aux habitants de Lillooet.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bons bâtiments. Ils ont de très bons chevaux et quelques têtes de bœuf. Ils sont bien munis d'instruments aratoires, de chariots, de traîneaux, de harnais et de selles.



UNE HALTE DE MINEURS SAUVAGES SE RENDANT AUX MINES DU VOISINAGE DE GLADWIN. (COLOMBIE-BRITANNIQUE.) [2795]

DOC. DE LA SESSION No 14

Education.—Quelques-uns des enfants fréquentent l'école publique de Lillooet.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, ont une jolie petite église sur la réserve, et observent strictement ce que leur commande leur religion. Ils ont souvent la visite de leur prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, observateurs de la loi, et la plupart vivent à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en général, sobres et moraux, mais des blancs et des métis sans scrupule du village de Lillooet, situé près de leur réserve, leur fournissent de temps en temps des boissons enivrantes.

LILLOOET, BANDE N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest de la rivière Fraser, et à environ 12 milles de la ville de Lillooet, et a une superficie de 640 acres.

Topographie.—Terrasses libres, propres à la culture.

Statistique vitale.—La population est de 4. Durant l'année il y a eu un décès et aucune naissance.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons sont tenues propres.

Ressources et occupations.—La culture, la recherche de l'or, la pêche et la chasse.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes. Il y a quelques bons chevaux et quelques bestiaux, et une assez grande quantité d'instruments aratoires,—suffisamment pour les besoins des sauvages.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à la confession anglicane.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels, tempérants et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DU PAVILLON.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur les deux rives, est et ouest, de la rivière Fraser, à environ 20 milles en amont de la ville de Lillooet, et ont une superficie totale de 4,450 acres.

Topographie.—Ces réserves sont situées en grande partie sur des terrasses qui exigent de l'irrigation.

Statistique vitale.—La population est de 68. Durant l'année il y a eu 4 naissances et aucun décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les conditions sanitaires sont bien observées, et je m'occupe personnellement de la vaccination.

Ressources et occupations.—La culture mixte, le travail sur les fermes des blancs, la chasse, la pêche, la recherche de l'or, et quelquefois quelques-uns des jeunes gens travaillent en qualité de bouviers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—En général, ils ont des maisons misérables. Ils possèdent quelques bons chevaux, quelques têtes de bétail, des voitures de roulage, des traîneaux, et un assez grand nombre d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'a, en aucun temps, reçu d'éducation.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'église catholique romaine. Ils ont une petite église sur la réserve, et reçoivent de temps à autre la visite du prêtre, et témoignent beaucoup d'intérêt en matière de religion.

63 VICTORIA, A. 1900

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et observateurs des lois, et font des efforts pour améliorer leurs maisons et leurs réserves.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont, règle générale, tempérants et moraux.

BANDE DE QUESNELLE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive-est de la rivière Fraser, à environ 400 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 1,668 acres.

Topographie.—Cette réserve se compose de terrains plats couverts de buissons, sur le cours de la rivière Fraser, et de terrasses élevées couvertes de gros arbres.

Statistique vitale.—La population est de 79. Durant l'année il y a eu 7 naissances et 5 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Aucune épidémie ne les a visités, et les décès qui ont eu lieu ont été occasionnés par des causes ordinaires.

Ressources et occupations.—La culture sur une petite échelle, le travail sur les bateaux et sur les dragueurs pour l'or, la chasse, la pêche, et le piège; quelques-uns travaillent comme journaliers sur les fermes des blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons, pour la plupart, sont misérables. Les sauvages ont un bon nombre de chevaux, de traîneaux, et un assez grand nombre d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants n'a, en aucun temps, fréquenté d'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et témoignent beaucoup d'intérêt à la religion. Un prêtre les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industriels et observateurs des lois, mais tiennent peu à cultiver leurs terres. Ils comptent surtout sur la chasse et sur la pêche et ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et moraux.

MISSION OU LAC SETON, BANDE N^o 1.

Réserve.—Cette réserve est située du côté ouest du lac Seton, et a une superficie de 1,085 acres.

Topographie.—Des terrasses libres qui exigent de l'irrigation; des pentes boisées de montagnes et de très pauvres pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 67. Durant l'année, il y a eu un décès et une naissance.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne; aucune maladie contagieuse ne les a visités. Les précautions sanitaires ont été assez bien observées; le village et les maisons sont tenus propres, et on s'occupe de la vaccination.

Ressources et occupations.—La culture et le jardinage sur une petite échelle, le roulage en bateaux et en canots, l'emballage pour les mines de la rivière du Pont, la recherche de l'or, la chasse, la pêche; quelques-uns travaillent comme journaliers dans divers emplois.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes, presque toutes de bois taillé et couvertes en bardeaux. Les sauvages ont un bon nombre de chevaux, quelques têtes de bétail et des instruments aratoires en nombre suffisant pour leurs besoins.

Education.—Les enfants sur cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ont une petite église sur la réserve. Un prêtre fait des visites régulières parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industriels et observateurs des lois. Ils ne peuvent pas cultiver beaucoup de terre, vu la rareté de l'eau pour l'irrigation.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont tempérants et moraux.

DOC. DE LA SESSION No 14

LAC SETON OU ENIAS, BANDE N° 2.

Cette réserve est située du côté ouest du lac Seton, à environ 6 milles de l'endroit où il se décharge.

Elle est constituée par des terrasses qui exigent de l'irrigation et par des pentes boisées de montagnes ; aucuns pâturages.

Il n'y a que deux sauvages qui demeurent sur cette réserve.

LAC SETON OU BANDE BOURBEUSE, N° 5.

Cette réserve est située à la tête du lac Seton et a une superficie de 1,080 acres.

Topographie.—Ces réserves sont situées sur des terrasses et des terrains bas exigeant l'irrigation et entourées de hautes montagnes fortement boisées.

Statistique vitale.—La population est de 34 âmes.—Dans le cours de l'année il y a eu 2 naissances et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi eux. Leurs habitations et leurs étables sont tenus dans un bon état d'hygiène.

Ressources et occupations.—Les ressources sont l'agriculture sur une petite échelle, la chasse, la pêche, la chasse au piège, le roulage en bateaux et en canots, et le roulage avec leurs chevaux aux mines de la rivière du Pont.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, de bons chevaux et quelques têtes de bétail ; ils ont aussi des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles, et sont bien munis d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont pas reçu d'éducation.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains ; ils ont une petite église sur la réserve où les offices se font régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industriels et fort travailleurs. La plus grande partie de leurs terres n'est pas défrichée. Ils ont fait de bons progrès dans la construction de leurs habitations.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU NECAIT, N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située au pied du lac Anderson et couvre une étendue de terre de 84 acres.

Ressources naturelles.—Lisières de terrains élevés et des basses-terres entourées de hautes montagnes.

Statistique vitale.—La population est de 49. Dans le cours de l'année il y a eu une naissance ; il n'y a pas eu de décès.

Santé et condition.—La santé de ces sauvages a été bonne, il ne s'est déclaré aucune maladie sérieuse parmi eux.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existences sont : le jardinage, le transport des marchandises en bateaux et en canots sur les lacs Seton et Anderson, la chasse, la pêche, le piège et le travail à la journée chez les blancs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de très bons bâtiments, quelques bons chevaux et des traîneaux, et sont bien munis d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont observateurs de la loi, mais font peu de progrès dans la culture et le défrichement de leurs terres ; ils s'occupent plutôt de pêche et de chasse.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté d'école.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Un prêtre va souvent les voir et en même temps les offices religieux se font dans une petite église sur la réserve.

BANDE DE SODA-CREEK.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur une élévation sur le côté est de la rivière Fraser, et l'autre partie sur le chemin de voiture de Caribou, à environ 15 milles au sud de la rivière Fraser. La superficie de la réserve est de 3,005 acres.

Ressources naturelles.—La partie le long de la rivière Fraser est en terrains élevés, et celle le long du chemin de Caribou en prés. Ce sont toutes de bonnes terres à pâturage.

Statistique vitale.—La population est de 76 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 5 décès et 4 naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Au printemps il se déclara une épidémie de rougeole peu maligne. Ils furent soignés par le Dr Herald, qui ne crut pas nécessaire de les isoler, vu que la même maladie régnait chez les blancs du voisinage. Le village et les maisons sont en bonne condition sanitaire.

Ressources et occupations.—Les principales ressources sont l'agriculture et le roulage, tandis que la chasse, la pêche et la garde des bestiaux leur rapportent un bon profit.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et leurs étables sont très confortables; ils ont de bons chevaux et des bestiaux, des wagons, des traîneaux, des moissonneuses, des faucheuses, une batteuse mécanique, et sont bien équipés d'instruments agricoles.

Education.—Quelques-uns des enfants de cette réserve sont à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une jolie église sur la réserve. Un prêtre vient les desservir de temps en temps.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et soumis à la loi; ils font des progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE STONE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la vallée de Chilcoten et sur la rive ouest de la petite rivière du même nom. Sa superficie est de 4890 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est située sur des terrasses exigeant l'irrigation, ce sont de bonnes terres à pâturage avec du bon bois dans la pente des montagnes.

Statistique vitale.—La population est de 101 âmes. Il y a eu 3 décès et 2 naissances dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne; il ne s'est déclaré aucune maladie grave parmi eux, et les précautions d'hygiène sont bien suivies.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, la chasse, la pêche et le piège, et un grand nombre sont bouviers.

Constructions, bétail et instruments agricoles.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons, des chevaux, des traîneaux, des harnais, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais reçu aucune éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, mais préfèrent de beaucoup la chasse et le piège à la culture de leurs terres, conséquemment le progrès sur la réserve ne paraît pas.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

DOC. DE LA SESSION No 14

BANDE DE TOOSEY.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Riskie, un petit ruisseau coulant dans la rivière Chilcoteu. La réserve couvre une étendue de terre de 6,334 acres.

Ressources naturelles.—Ce sont des terrasses à nu exigeant l'irrigation, entourées de bons pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 51 âmes. Il y a eu 4 décès et 2 naissances dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il ne s'est déclaré aucune maladie grave parmi eux. Les précautions hygiéniques sont bien observées.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, la chasse la pêche, la trappe; un grand nombre sont bouviers ou sont au service des blancs sur leurs fermes.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bons bâtiments. Ils ont des chevaux, des bestiaux, des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles, et sont bien munis d'instruments agricoles.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et les prêtres les visitent régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et observateurs de la loi. Depuis plus d'un an ils ont travaillé à faire des fossés dans le but d'irriguer leur réserve, et lorsqu'ils auront terminé ce travail ils en retireront un grand profit.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages en général sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC WILLIAMS.

Réserve.—Cette réserve est situé dans la vallée du lac Williams et longe le chemin de voiture de Caribou, à environ 5 milles du village; elle couvre une étendue de terre de 4,605 acres.

Ressources naturelles.—De basses terres et d'excellents prés à foin entourés de bonnes terres à pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 138 âmes. Il y a eu 7 décès; il n'y a pas eu de naissances.

Santé et condition sanitaire.—Au printemps une épidémie de rougeole fit son apparition parmi ces sauvages, et deux enfants en moururent. A l'exception de cette épidémie, la santé des sauvages a été bonne. On observe bien les mesures hygiéniques autour du village et des habitations.

Ressources et occupations.—Elles consistent principalement d'agriculture, de charriage de leurs produits aux mines, de travaux sur les fermes des colons, de chasse et de pêche.

Constructions, bétail et instruments agricoles.—Ces sauvages ont de bons bâtiments. Ils ont aussi des chevaux, des bestiaux, des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles et un bon équipement d'instruments aratoires de toutes sortes.

Education.—Bon nombre sont à l'école industrielle du Lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une très jolie bâtisse sur la réserve où les offices religieux se font régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bonnes gens; ils sont laborieux et observent la loi. Ils progressent.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont sobres et moraux, mais quelques-uns s'enivrent quelque fois.

Observations générales.—En sus des autres moyens d'existence des sauvages de cette agence, les femmes aident beaucoup par la confection de gants, de mitaines, de

63 VICTORIA, A. 1900

mocassins et autres vêtements en peau de daim, qu'elles vendent ou qu'elles portent, et en cueillant des baies sauvages, qu'elles vendent ou qu'elles font sécher pour leur usage, et aussi en s'engageant en qualité de domestiques.

J'ai, etc.,

E. BELL,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-ANGLAISE,
BUREAU DU SURINTENDANT DES SAUVAGES,
VICTORIA, 3 novembre 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la Colombie-Anglaise, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Les rapports respectifs des agents des sauvages sous ma surveillance ont été expédiés au ministère, dès leur réception à ce bureau.

Population.—Je constate avec regret que mon rapport accuse une décroissance de population de plus de 200, causée par une épidémie de rougeole et de fièvre typhoïde, et par des affections pulmonaires et scrofuleuses.

Santé et condition sanitaire.—En juillet et août 1898, la rougeole et la fièvre typhoïde firent leur apparition parmi les sauvages employés dans les fabriques de conserves de la rivière Fraser. Dès qu'on découvrit l'épidémie, tout ce qu'il était possible de faire pour empêcher la propagation de ces maladies et pour le soulagement des malades fut accompli par un prompt service médical, secondé d'une manière la plus énergique et la plus obligeante par les missionnaires et par l'agent des sauvages. Par ces efforts, et avec l'aide des sauvages qui, chaque année, reconnaissent de plus en plus l'efficacité de l'isolement, et d'un traitement spécial pour ces sortes de maladies, on réussit à empêcher l'épidémie de se propager, et la mortalité qui menaçait pendant quelque temps de devenir excessive, cessa. Pendant les mois d'hiver, les affections pulmonaires et scrofuleuses firent aussi plusieurs victimes parmi les personnes âgées et délicates. On accorde un grand soin à l'instruction des indigènes sur les mesures hygiéniques, et il fait plaisir de constater qu'ils reconnaissent l'importance d'un tel progrès vers une santé continue et un accroissement de confort.

Les hopitaux aidés du ministère, ont été d'un grand bienfait, en secourant plusieurs qui auraient pu mourir faute des soins et des moyens curatifs auxquels ont si humainement contribué ces institutions. Des vivres, et en quelques cas des vêtements, ont été fournis de temps en temps aux malades et aux vieillards indigents, n'ayant pas d'amis parmi leur race capables de les aider.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Chaque année il se fait un progrès continu dans le style des maisons construites et habitées par les sauvages. Il n'y a plus, que je sache, d'habitations souterraines occupées par les indigènes, et en général les maisons de l'ancien temps sont maintenant converties en hangars servant à mettre à l'abri les chaloupes et les canots. Les structures étaient de proportions immenses érigées avec des poteaux et des poutres énormes, les côtés, les bouts et la couverture étaient de grandes dosses de cèdre fendues également et grossièrement taillées. Chacune de ces maisons abritait plusieurs familles qui divisaient leurs compartiments respectifs avec des nattes fabriquées par les indigènes, les feux pour cuire et pour réchauffer étaient séparés, mais ils étaient beaucoup exposés au froid et à

DOC. DE LA SESSION No 14

l'humidité. Tel qu'on pouvait s'attendre, au printemps, ces demeures devenaient des plus désagréables par la décomposition des restes de viande et de poissons, etc., qu'on avait jetés ci et là indistinctement, créant inévitablement à certaines époques une menace à la santé de la peuplade ainsi située. L'on peut voir maintenant sur les réserves des granges et des étables solidement construites pour abriter les bestiaux et les chevaux et pour protéger le foin et le grain, etc.,

Là où le pâturage et les prés sont avantageux les sauvages possèdent leurs propres bestiaux et chevaux et un nombre limité de moutons et de cochons; et d'après les avis des agents et de ceux qui ont à cœur de les voir prospérer ils augmentent graduellement le nombre de leurs bestiaux et s'efforcent de diminuer celui de leurs chevaux, qui s'est accru considérablement pendant des années. Dans quelques-unes des agences on s'efforce avec succès d'améliorer la race des chevaux, et l'on persévéra sans doute dans cette entreprise, car les sauvages reconnaissent qu'ils peuvent en réaliser un bon profit, tandis que le poney naturel est devenu comparativement sans valeur.

Les bandes dont les réserves contiennent du terrain propre à l'agriculture l'utilisent bien, règle générale. Ils sont assez bien fournis d'outils et d'instruments aratoires nécessaires qu'ils achètent eux-mêmes; ce n'est que dans quelques cas isolés que le département a été forcé de contribuer quelque secours en ce sens au petit nombre de ceux qui étaient trop pauvres pour le faire par eux-mêmes, et qui, cependant, désirent améliorer leur terre, etc.

Education.—L'école industrielle et le pensionnat, à propos desquels des rapports détaillés, incorporés dans les rapports des divers principaux ont été envoyés, continuent à être bien dirigés par ceux qui sont en charge. Nous pouvons avoir plus d'élèves que nous ne pouvons en recevoir, ce qui est satisfaisant, lorsque l'on considère qu'au début il était très difficile de persuader aux sauvages de permettre à leurs enfants d'être internes dans ces établissements.

Religion.—Sous ce chef, on peut dire qu'un progrès encourageant se manifeste. Il y a beaucoup de zèle de témoigné par les sauvages chrétiens dans leur dévouement aux offices religieux des différentes dénominations auxquelles ils se sont convertis. Beaucoup de sauvages, de temps à autre, embrassent quelque une des églises chrétiennes; et, bien que plusieurs encore adhèrent fortement aux croyances et observances superstitieuses de leurs ancêtres, nous considérons que nous pouvons espérer que ce n'est qu'une question de temps pour que tous soient réunis dans le bercail chrétien.

Plusieurs nouvelles églises et chapelles ont été construites, à grands frais, par les sauvages, quelques-unes d'entre elles étant des édifices beaux et solides, décorés avec goût et un honneur pour aucune communauté.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de la Colombie-Britannique, qui se supportent par eux-mêmes, sont heureusement énergiques et industriels comme nation. Outre le travail qu'ils consacrent à leur réserves et à leurs industries domestiques, ils trouvent un emploi lucratif parmi les blancs comme journaliers et en qualité de bouviers. Ils travaillent aussi dans les scieries, sur les bateaux à vapeur, sur les goélettes et dans les manufactures de conserves de poissons; ils sont aussi bons ouvriers pour la coupe des billots et pour celle du bois de corde; ils travaillent aux mines en qualité de mineurs, d'emballeurs et de bateliers. Dans toute la province, beaucoup d'indigènes se livrent au roulage, se servant de voitures d'emballage et de roulage—leur bien propre—et dans cette occupation ils se montrent dignes de confiance et donnent satisfaction parfaite, en livrant en bon état et avec une ponctualité louable, d'après les conventions, les marchandises, etc., confiées à leurs soins. Un grand nombre sont employés comme cantonniers et comme journaliers sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et sur les chemins de voitures du gouvernement, et se livrent, en outre, à d'autres occupations utiles et profitables, énumérées d'une manière plus détaillée dans les rapports des agents des sauvages.

Sobriété et moralité.—Les sauvages de la Colombie-Britannique, en grande partie, ont assez de contrôle sur eux-mêmes pour être capables de conserver leurs habitudes de tempérance, même lorsqu'ils sont exposés à la tentation. D'autres, malheureusement, qui ont contracté le désir des effets égayants produits par l'usage des boissons enivrantes, ne cèdent que trop facilement lorsqu'il leur est possible de satisfaire leurs désirs insatiables.

Cette habitude funeste, cependant, n'augmente pas parmi les indigènes; dans beaucoup d'endroits on peut voir une amélioration. Dans les cités, les villes et les centres civilisés, le mal cité est plus visible, surtout à cause de la cupidité des blancs dégradés qui, pour le gain insignifiant de 25 cents, ne perdront aucune opportunité de défer la loi sous ce rapport et de causer un grave dommage au sauvage ignorant, qui, en maintes circonstances, est incapable de distinguer le bien et le mal, lorsqu'il est exposé à une telle tentation.

Il y a, je suis heureux de pouvoir en faire le rapport, une amélioration constante dans la moralité qui règne parmi les indigènes.

Cet agréable trait saillant du progrès des sauvages est dû surtout aux efforts infatigables des missionnaires dans ce sens, et aux effets de leur développement intellectuel, résultat de l'éducation, aidée d'une étude attentive des manières et des coutumes des blancs respectables.

Observations générales.—Les directions du département par rapport à la surveillance des sauvages, par les agents des sauvages, sont constamment sous nos yeux; nous poussons continuellement les agents à visiter leurs agences aussi souvent que possible, et de donner les conseils et les avis que les circonstances demandent. Comme on doit s'y attendre, le développement des colonies des blancs produit parfois des frictions entre les colons et les sauvages. Ces différends, quand c'est possible, sont réglés par les agents, dans l'intérêt de tous ceux qui sont en cause. Les troubles qui proviennent de l'usage immodéré des liqueurs enivrantes deviennent moins fréquents dans la surintendance, bien que, vu la plus grande demande de rapports à sensation, de tels incidents viennent à la connaissance du public d'une manière plus prééminente que cela ne se produisait les années passées.

Des médicaments ont été fournis aux missionnaires et à d'autres, pour être distribués au besoin aux malades indigents. Les nombreux cas de rougeole et d'autres maladies dangereuses ont considérablement augmenté les dépenses pour les médicaments et les soins médicaux, etc.

Semences et instruments aratoires.—Les sauvages ayant besoin de secours sous ce rapport diminuent, grâce à l'amélioration des conditions, etc.; cependant, il y aura toujours quelques solliciteurs méritant ce secours.

L'aide fournie par la construction de canaux et fossés d'irrigation sur quelques réserves, a été très satisfaisante. Les bandes ainsi aidées sont maintenant grandement en position d'obtenir d'assez bonnes récoltes, de terres qui, jusqu'ici, avaient été tout à fait impropres à la culture et, par conséquent, stériles. De tels égards envers les indigènes créent un bienfaisant encouragement dans la direction d'une augmentation de travail et de soins, sur leurs fermes, et sont de cette façon avantageux, non seulement aux sauvages qui bénéficient directement de ces dépenses, mais aussi à d'autres qui, par ces exemples, sont portés à de plus grands efforts dans leur propre intérêt.

Je suis heureux de pouvoir ajouter en terminant, que dans ma visite parmi les sauvages dans la surintendance, un progrès constant était visible. Les sauvages, chaque année, acquièrent de plus en plus les manières des blancs, leurs frères, que, pour la plupart, ils désirent imiter; aucun cas d'indigence n'était visible. On peut voir plusieurs cas de progrès, des résidences améliorées et des demeures plus confortables; souvent on peut voir des hommes, des femmes et des enfants mieux vêtus et mieux nourris que beaucoup de blancs de la classe ouvrière; on est à construire des clôtures solides, sur des milles de distance; les sauvages ont des jardins potagers fertiles, et, dans quelques cas, ils cultivent des fleurs. Des poules, des porcs et quelquefois des moutons, donnent un air de confort et de prospérité à plusieurs colonies indigènes. Jusqu'au point où on peut l'espérer, les enfants paraissent être propres, recevoir beaucoup de soins, et être heureux, et les cloches de l'église du village peuvent toujours être entendues à des intervalles convenables, manifestant un esprit paisible, satisfait et pieux parmi ces gens simples, et, pour la plupart, sans instruction.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,

Surintendant des sauvages pour la Colombie-Britannique.

RAPPORTS DES PRINCIPAUX

DES

ECOLES INDUSTRIELLES ET DES PENSIONNATS.

PROVINCE D'ONTARIO,

ECOLE DE LA MISSION MORAVE,

MORAVIANTOWN, 2 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'école sous mes soins :—Cette école est en rapport avec l'église parmi les Moraves de la Thames, sur leur réserve dans le township d'Orford, comté de Kent.

Terrain.—La ferme de la mission a une superficie de 70 acres. Le revenu de la ferme aide à fournir des vivres aux enfants de l'orphelinat.

Bâtiments.—L'école est une bâtisse rectangulaire en bois de 38 x 16 pds fournie de pupitres, de tableaux et de cartes.

Les enfants de l'orphelinat résident dans la maison occupée par le surintendant de la ferme et ont un dortoir, un lavoir et une salle de séance à leur propre usage.

Moyens de logement.—Il y a de l'espace dans l'orphelinat pour loger 20 enfants. Il y a des pupitres dans la classe pour asseoir 24 élèves.

Assistance.—Durant l'année dernière nous avons 14 filles dans l'orphelinat; elles ont toutes assisté à l'école pour une partie du temps, les plus jeunes commencèrent lorsqu'elles eurent atteint leur septième année. Deux des plus âgées furent admises à l'institution Mohawk de Brantford; une autre trouva refuge aux Etats-Unis, mais après un essai de 7 mois retourna chez ses parents sur la réserve des Six-Nations. A la fin de l'exercice une des jeunes filles fut retirée par sa mère. Il y a actuellement 10 filles à l'orphelinat. En sus il y a eu 6 filles externes. La présence moyenne pour l'exercice terminé le 30 juin fut de 15-31.

Travail de classe.—Les élèves étaient classées comme suit:—

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Ier cours.. | 8 élèves. |
| II ^{me} “ | 5 “ |
| III ^{me} “ | 4 “ |
| IV ^{me} “ | 3 “ |
| Total..... | 20 |

Nous avons été très enchantés du progrès des plus jeunes élèves, principalement dans la lecture et l'écriture.

Ferme et jardin.—Les élèves aident à des travaux propres à leurs forces, comme de traire les vaches, soigner les veaux, arracher les pommes de terre et épilucher le maïs.

Enseignement industriel.—La gouvernante a appris aux élèves—même aux plus jeunes—à tricoter et à coudre, leur enseignant ainsi à faire leurs propres vêtements. Les élèves aident de plus aux travaux domestiques et apprennent à faire la cuisine, le lavage et le beurre.

Enseignement moral et religieux.—On commence l'école tous les matins par des exercices pieux. A l'exception des plus jeunes elles ont toutes appris les psaumes 23, 103, 121, Isaïe 55 et Jean 15. D'autres ont appris sur les cartes plusieurs textes. Les prières du matin et du soir se font dans leurs propres chambres; elles ont appris plusieurs psaumes et textes de l'Ecriture Sainte.

Santé.—Toute l'année elles ont joui d'une bonne santé. Quelques-unes n'ont eu que de légers rhumes.

Approvisionnement d'eau.—Un moulin à vent appartenant à la ferme nous fournit toute l'année l'eau en abondance.

63 VICTORIA, A. 1900

Protection contre le feu.—Tous les bâtiments n'ayant qu'un étage de hauteur, on ne prend que les précautions ordinaires pour se protéger contre le feu.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés avec des poêles brûlant le bois et le charbon.

Récréation.—Pendant la récréation des enfants s'amuse de jeux aimés de leur sexe. Les élèves de l'orphelinat ont une nombreuse famille de poupées et des livres qui forment leurs amusements lorsqu'elles sont contraintes de garder la maison. En d'autres temps elles s'occupent de jeux ordinaires des enfants demeurant sur une ferme en jouant au ménage et se servant des plus jeunes animaux pour leurs favoris.

Observations générales.—Les élèves qui ont quitté l'école pour demeurer chez leurs parents paraissent soumis à l'influence de la vie sur la réserve. Nous espérons qu'en leur trouvant un refuge dans les familles privées nous leur donnerions plus de chance de faire de nouveaux progrès dans la formation d'un nouveau caractère droit. L'opposition nous a forcé d'abandonner notre plan.

J'ai, etc.,

T. M. RIGHT.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE DES SAUVAGES SAINT-JOSEPH,
MISSION DU FORT-WILLIAM, 30 juin 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du refuge des sauvages Saint-Joseph pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph, Fort-William, est situé sur la rive sud de la rivière Kaministiquia, entre Fort-William-Est et Fort-William-Ouest, à environ deux milles de la Baie-du-Tonnerre.

Terrain.—Il y a 7 acres de terre appartenant à l'école.

Bâtiments.—Le refuge est une maison en bois dont les dimensions sont de 70 x 45 pieds, peinte d'une couleur crème, avec un soubassement et sur fondation en pierre. Le soubassement renferme 2 salles de récréation, une pour les filles et l'autre pour les garçons, ainsi que deux chambres pour les fournaises et le four, la buanderie avec cuves fixes d'où l'eau s'égoutte dans le canal principal, la cuisine avec réservoir à eau chaude attaché au poêle conduisant l'eau dans les différentes pièces et aux réfectoires des sœurs et des élèves; au premier il y a le dortoir des garçons, l'infirmerie, le lavoir, la salle de musique avec scène et piano servant aux représentations ou aux concerts donnés par les élèves à différentes époques de l'année, la chapelle où les élèves s'assemblent pour les prières du matin et du soir et une salle de réception pour les visiteurs; au second, il y a deux dortoirs, un pour les grandes filles et l'autre pour les plus petites; une chambre de couture, deux chambres de bain, deux chambres pour le linge et les appartements des sœurs.

Un hangar à part d'une grandeur de 20 x 12 pieds sert aux provisions et au linge. L'école, une construction en charpente de 44 x 20 pieds, renferme deux classes chauffées avec des poêles.

Espace.—Il n'y a d'espace que pour 35 élèves.

Présence.—La présence totale durant l'année a été de 30, la moyenne 19. Nous avons envoyé 1 garçon à l'école industrielle du Portage-du-Rat et 2 filles sont en service et donnent satisfaction.

DOC. DE LA SESSION No 14

Travail en classe.—Le travail en classe renferme le cours complet des écoles pratiques d'Ontario. Le travail de l'année a donné satisfaction. En outre des heures de classes régulières les enfants ont étudié de 8.15 à 8.30 heures a.m., et de 4.15 à 4.30 heures p.m.

Travail industriel.—On enseigne aux filles les divers travaux domestiques, à faire la cuisine, la cuisson du pain, le travail de la buanderie, le jardinage, la couture, le reprisage et la fabrication des couvre-pieds et des nattes.

Tous les vêtements des enfants, à l'exception des habits de toilette de garçons, sont faits au refuge. Les garçons sont principalement occupés à jardiner, couper et charroyer le bois, et faire les commissions lorsqu'ils ne sont pas en classe.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas de ferme. Dans notre jardin nous avons des pommes de terre et diverses sortes de légumes.

Enseignement moral et religieux.—Nous portons beaucoup de soin à l'enseignement moral et religieux des élèves. La conduite des élèves et leur maintien général ont été observés pendant quelque temps et sont une source de satisfaction à tous ceux avec qui ils viennent en contact.

En général ils sont tous obéissants et nous sommes rarement obligés de les punir.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne. Il n'y a pas eu un seul cas de maladie ni de décès, et les services du médecin n'ont pas été requis. Les conditions sanitaires laissent très peu à désirer; la santé des élèves en est une preuve.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée de la rivière Kaministiquia au moyen d'une pompe placée dans le sous-sol qui conduit l'eau dans un réservoir annexé près du toit de la bâtisse et de là l'eau est distribuée dans les différentes parties de l'établissement au moyen de tuyaux de plomb.

Protection contre le feu.—Il y a 4 extincteurs et des haches de pompiers placés en différents endroits de la bâtisse.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée par deux fournaies à air chaud.

Récréation.—Pendant l'hiver, diverses sortes d'amusements sont fournis aux élèves: la musique, le chant et l'exercice extérieur autant que possible. En été, les garçons s'amuse à jouer, à pêcher et autres amusements. Une fois par semaine ils prennent tous une promenade au bosquet pour y cueillir des fleurs sauvages, des baies et des noix.

Nous avons, etc.,

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH.

PROVINCE D'ONTARIO,

INSTITUTION DES MOHAWKS,

BRANTFORD, ONT., 25 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus un rapport sur l'institution des Mohawks pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Cette institution fut fondée par La Corporation pour la diffusion de l'Évangile dans la Nouvelle-Angleterre, brièvement la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre, en l'année 1831.

Situation.—Elle est située à 12 milles du centre de Brantford; la plus grande partie de la ferme est dans les limites de la cité.

Terrain.—Le terrain occupé par l'école a une superficie de 416 acres, dont deux cents (la *Glebe* des Mohawks) sont loués.

Bâtiments.—Les édifices sont en brique blanche et comprennent un soubassement, un premier et second étages et un troisième en partie aménagé de façon à pouvoir servir au besoin d'hôpital pour les maladies contagieuses. Le soubassement comprend la salle de jeux des filles, la chambre aux chaussures, la chambre aux vêtements, les lavoirs, la cuisine et les salles à manger du personnel et des élèves.

Le premier étage comprend deux salles de classes, la salle de couture, les appartements du personnel, le parloir et les bureaux.

Le second étage : les dortoirs et les chambres des malades des départements des garçons et des filles.

L'aile occidentale de l'édifice sert de résidence au surintendant.

La buanderie, pleinement outillée, est dans une bâtisse en brique séparée, à deux étages, et renferme les bains pourvus de douches pour les filles.

La salle de récréation pour les garçons est une construction séparée. Le soubassement, en briques, renferme une chambre aux vêtements, une chambre de toilette et un lavoir avec bains pourvus de douches ; l'étage supérieur en charpente, renferme les salles de lecture, de récréation et de musique. Tous les planchers sont en bois dur et huilés, excepté les salles de récréation, qui ont des planchers en ciment.

Les bâtisses de la ferme sont considérables et peuvent contenir 60 têtes de bétail et 70 chevaux ; il y a deux serres chaudes.

Aménagement.—Nous avons l'espace pour 125 élèves, 55 garçons et 70 filles.

Présence.—Au 30 juin il y avait 56 garçons et 77 filles, classés comme suit :—

| | | | | |
|------------|-----|-------|-----|---------|
| Classe | I | | 12 | élèves. |
| " | II | | 21 | " |
| " | III | | 19 | " |
| " | IV | | 24 | " |
| " | V | | 23 | " |
| " | VI | | 34 | " |
| Total..... | | | 133 | |

La présence moyenne pour l'année a été de 121.

Travail de classe.—Le travail de classe comprend le cours complet des études des écoles publiques d'Ontario. Les élèves ont donné parfaite satisfaction dans leur travail de l'année dernière.

Les heures de classe sont de 8.30 hrs. à midi et de 1.30 à 4 p.m. en été, et en hiver, de 8.45 à midi et de 1.30 à 4 hrs. p.m. et de 7 à 8 hrs. p.m.

Tous les élèves des classes V et VI font une étude privée de 8.30 à 9.30 hrs. p.m.

Les élèves forment deux divisions—A et B. La première semaine la division A suit la classe dans l'avant-midi, et la division B dans l'après-midi, la semaine suivante, les rôles sont renversés.

La classe I suit la classe pendant tout le temps de l'année et la classe II pendant les mois d'hiver. Une fille a subi l'examen d'admission avec d'heureux résultats et une autre a obtenu un certificat "Commercial" (fin du cours de la deuxième année à l'Institut Collegial) ; les deux ont reçu des certificats d'enseignement spécial pour instituteurs de 6 mois.

Ferme et jardin.—Ce département a réussi d'une manière exceptionnelle. Après avoir défrayé le coût de l'érection d'un grand parc à cochons, 60 x 14 pieds évalué à \$275, les réparations aux bâtisses de la ferme \$133.36, et la reconstruction d'un mur à l'étable ; 10 pour 100 sur la valeur des outils et des instruments, les opérations font voir un profit de \$1,756 29. Les recettes provenant des ventes furent de \$3,353.16 ou \$1,059.34 de plus que l'année 1897, et ce qui a été fourni à l'institution s'élève à la somme de \$2,583.49. \$346.37 des recettes proviennent de la vente de fleurs et de plantes cultivées dans les serres.

Enseignement industriel.—Le travail industriel se fait par la division des élèves en dehors des classes. Tous les élèves sont employés de 7 à 8 heures a. m. et de 5 à 6 heures p. m.

DOC. DE LA SESSION No 14

Les filles sont dressées aux travaux domestiques, comprenant la couture, le tricotage, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre.

La culture et le jardinage forment la principale occupation des garçons, y compris la direction des serres chaudes et la laiterie de 40 vaches.

Quelques garçons apprennent aussi la charpenterie, la peinture, etc., et sous la direction d'un patron érigent et réparent toutes les constructions qui dépendent de l'institution, des stations de mission, et des écoles (neuf) sur la réserve.

D'autres garçons pourraient apprendre tout métier qu'ils voudraient dans les ateliers de la ville.

Dix-neuf garçons forment une fanfare, sous la direction d'un chef qui leur enseigne la musique.

Enseignement moral et religieux.— Les prières du matin et du soir se font régulièrement tous les jours par toute l'école, et un service religieux le dimanche à 11 heures a. m. dans l'église des Mohawks.

L'instruction religieuse se donne chaque jour dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 hrs a. m., de 2.30 à 3.30 p. m., et de 7 à 8 p. m.

Les garçons se sont organisés en compagnie de cadets, divisée en 4 sections, sous la direction des plus âgés, qui sont responsables de la propreté et de l'ordre de leurs divisions respectives. Quatre surveillantes de section exercent le même contrôle sur les filles.

Santé et condition sanitaire.—J'ai le regret de dire que nous avons eu plusieurs cas de malaria et de fièvre typhoïde, provenant de la contamination de notre approvisionnement d'eau, causée par les inondations du printemps.

Deux filles moururent dans le cours de l'année, 1 de paeumonie, l'autre d'em-poisonnement du sang, causé par l'abcès d'une nécrose.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un moulin à vent alimenté d'un puits, et elle est toujours parfaitement fraîche. Pour fournir la provision d'eau nécessitée par les cabinets d'aisance, un moteur a été mis en communication avec le moulin à vent pour suppléer à l'absence du vent.

Protection contre le feu.—Les bâtisses sont éclairées à l'électricité. Chaque dortoir est muni de deux échelles de sauvetage, et pour plus ample protection nous avons une pompe à incendie 'Fire-King', 12 extincteurs 'Ever-Ready', et des grenades contre le feu, dans toutes les principales bâtisses, avec des haches et des sceaux remplis d'eau dans des endroits particuliers.

Chauffage.—Les édifices sont chauffés au moyen de fournaies au charbon, qui fournissent constamment un air pur et chaud, l'air vicié étant emporté au dehors par des ventilateurs à air chaud qui le pompent du plancher.

Récréation.—Les heures de récréation sont une heure le midi, deux heures le soir en été, et une heure en hiver, et de 4 à 5 hrs p. m. toute l'année pour ceux qui suivent les classes, et en outre un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas d'école du 16 juillet au 21 août; durant ce temps le maître et les instituteurs prennent leurs vacances, chaque élève a une demi-journée de congé, l'enseignement industriel de l'institution suit son cours comme d'habitude.

Dans leur cour les garçons ont des escarpolettes et des barres horizontales; ils ont aussi un champ pour jouer au croquet, à la balle et au ballon. Les filles ont des escarpolettes, des jeux de croquet, des balles et des cordes à danser, etc. A ceux qui préfèrent lire, on leur fournit des revues et des livres de la bibliothèque de l'école, et les journaux quotidiens sont envoyés à la salle de lecture des garçons.

J'ai, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant.

RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉSERVE DES SIX-NATIONS.

RAPPORT sur les écoles de la commission scolaire de la réserve des sauvages Six-Nations, pour l'année terminée le 30 juin 1899. Cette commission a été nommée en 1878. Les commissaires actuels sont :

E. D. Cameron, écr, surintendant des sauvages, président.

Rév. R. Ashton, surintendant de l'institution des Mohawks, secrétaire honoraire.

Rév. J. L. Strong, missionnaire.

W. Wilkinson, écr, M. A., principal des écoles publiques, Brantford.

Joab Martin, J. S. Johnson, N. Monture, chefs des Six-Nations.

Les neuf écoles sont inspectées deux fois par mois par le révérend I. Bearfoot, surintendant de la commission.

Les professeurs sont tous des sauvages qui ont été spécialement préparés à l'institution des Mohawks; l'un d'eux a reçu un certificat d'école publique et la plupart des autres ont suivi les cours d'un lycée pendant des termes de une à trois années.

Assistance.—Le tableau ci-annexé fait voir une diminution de trois noms sur le rôle, et de onze dans l'assistance moyenne et de deux dans le pourcentage de l'assistance moyenne, réduisant celle-ci à 39.39.

Il y a eu 219 jours d'écoles. Six des élèves ont assisté tous les jours; 24 ont assisté 200 jours et plus; 68, 150 jours et plus; 205, moins de 50 jours.

Près de 25 pour 100 des enfants en âge d'aller à l'école ne sont jamais entrés dans une école.

Les professeurs s'informent constamment des absents et la commission offre plusieurs prix en argent aux enfants: l'assistance la plus régulière, \$2; la suivante, \$1.50; 200 jours, \$1; 175 jours, 75 centins; 150 jours, 50 centins.

Différence entre deux écoles:—

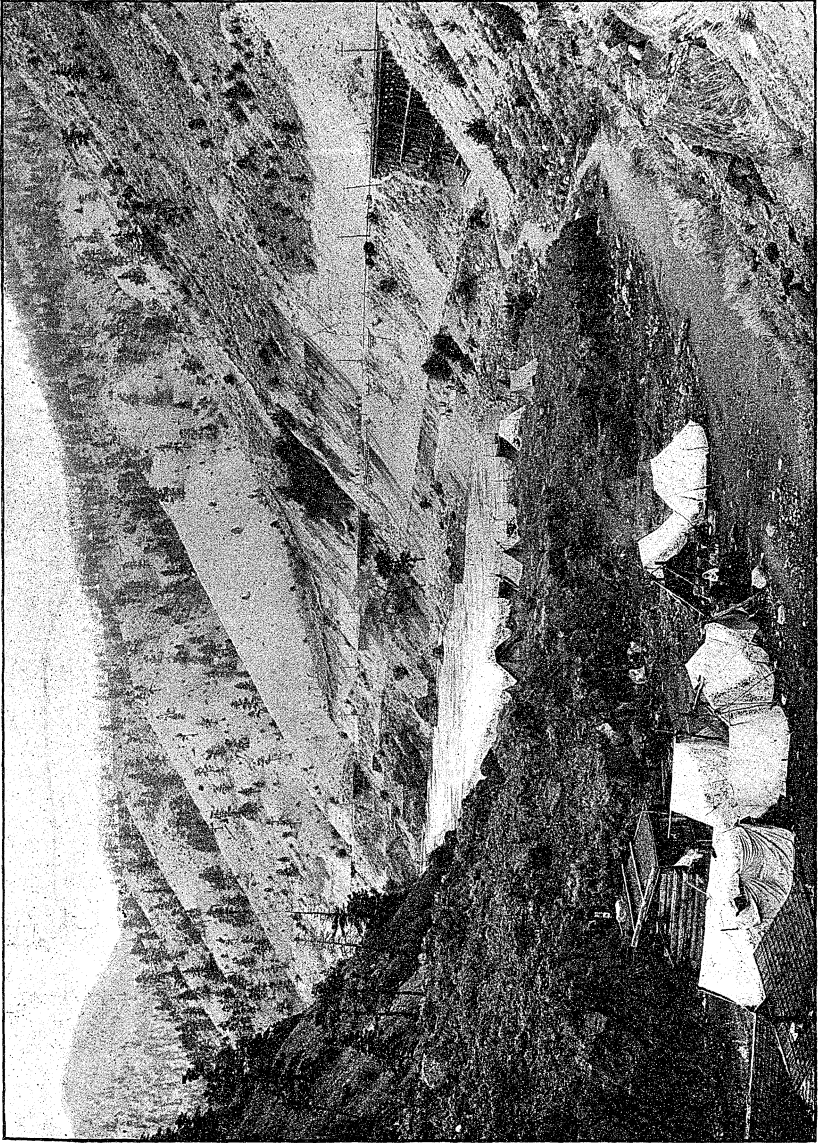
| | |
|--|---------|
| A.—Pourcentage de l'assistance moyenne sur le rôle n°..... | 28 8 |
| “ des examens subis..... | 48.3 |
| Montant payé en primes..... | \$3.75 |
| B.—Pourcentage de l'assistance moyenne sur le rôle n°..... | 66.6 |
| “ des examens subis..... | 78.3 |
| Montant payé en primes..... | \$21.50 |

Depuis que la commission a été nommée, il y a 21 ans, sept écoles furent érigées et les deux autres furent réparées et améliorées.

L'assistance moyenne des élèves qui était de 100 a augmenté à 195, et le pourcentage de la moyenne sur le rôle, de 22 à 39.

Le coût de chaque élève de l'assistance moyenne a été de \$16.21.

R. ASHTON,
Secrétaire honoraire.



CAMP INDIEN PRÈS LA RIVIÈRE THOMPSON, SUR LE CHEMIN DE FER CANADIEN-PACIFIQUE. [288]

DOC. DE LA SESSION No 14

RAPPORT pour l'année finissant le 30 juin 1899, condition comparative des écoles.

| N° de l'école. | Nom de l'inspecteur. | Élèves sur le rôle. | Assistance moyenne. | Pourcentage de la moyenne sur le registre. | Élèves présents aux examens. | Degré d'avancement. | Élèves présentés. | RÉSULTAT DES EXAMENS. | | | | | Pourcentage des examens subis par ceux qui furent présentés. | Pourcentage des examens subis l'année précédente. |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|--|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|------------------|--|---|
| | | | | | | | | Lecture. | Dictée. | Notions. | Arithmétique. | Grammaire. | | |
| 1 | M. E. Bearfoot. ... | 38 | 15·3 | 40·2 | 13 | III II I | 3 2 2 | 3 1 0 | 3 0 1 | 3 2 1 | 0 1 1 | 68·0 | 65·0 | |
| 2 | Melle L. Davis | 48 | 20·8 | 43·3 | 26 | IV III II I | 2 6 8 10 | 2 5 6 3 | 1 5 3 3 | 2 3 3 5 | 1 6 5 7 | 68·3 | 7 | |
| 3 | Mme. W. Smith..... | 62 | 17·9 | 28·8 | 31 | IV III II I | 2 2 8 19 | 1 1 1 0 | 0 1 0 5 | 2 2 2 4 | 1 2 2 6 | 48·3 | 58· | |
| 5 | Mme. M. J. Scott.... | 46 | 22·4 | 48·6 | 12 | V IV III II I | 1 3 2 3 3 | 1 0 0 1 0 | 0 3 9 1 2 | 1 3 1 2 2 | 1 0 1 3 3 | 51·1 | 60·0 | |
| 6 | Mme. W. Curley..... | 36 | 12·5 | 34·7 | 10 | III II I | 2 4 4 | 1 1 0 | 0 0 4 | 2 4 4 | 2 4 4 | 66·6 | 44·0 | |
| 7 | Melle E. N. Lathan.. | 92 | 31·3 | 34·0 | 43 | V IV III II I | 1 1 4 16 21 | 1 0 0 9 2 | 1 0 3 9 9 | 0 1 4 7 7 | 0 1 1 15 15 | 52·7 | 27·8 | |
| 9 | M. J. Lickers. | 51 | 34·0 | 66·6 | 33 | VI V IV III II I | 2 5 6 7 4 9 | 2 4 6 6 4 3 | 2 5 5 5 5 3 | 2 5 5 4 4 4 | 0 4 2 5 5 4 | 78·3 | 61·3 | |
| 10 | Melle S. Davis..... | 65 | 22·5 | 34·6 | 28 | VI V IV III II I | 2 2 2 2 12 7 | 2 0 2 2 0 3 | 2 2 3 3 6 6 | 2 2 3 3 8 8 | 1 1 1 3 3 3 | 57·1 | 45·7 | |
| 11 | M. P. Adams..... | 58 | 17·7 | 32·2 | 26 | IV III II I | 3 3 5 14 | 1 2 4 1 | 0 2 3 3 | 2 2 3 5 | 2 4 5 5 | 0 2 2 5 | 56·6 | 40·0 |
| | | 496 | 194·4 | 40·33 | 222 | | 220 | 67 | 58 | 90 | 92 | 92 | 60·8 | 52·9 |
| Total dans chaque classe..... | | | | | | VI V IV III II I | 4 9 19 31 62 95 | 4 7 9 20 27 27 | 2 8 9 17 24 36 | 4 9 13 24 31 41 | 1 6 7 25 35 55 | | | |

FEUILLE D'INVENTAIRE, année terminée le 30 juin 1899.

| RECETTES. | Montant. | Total. |
|--|----------|----------|
| | \$ c. | \$ c. |
| A montant rapporté..... | | 322 26 |
| Département des Affaires des Sauvages..... | 2,950 00 | |
| Conférence méthodiste..... | 250 00 | 3,200 00 |
| | | 3,522 26 |
| DÉPENSES. | | |
| Par salaires..... | 2,651 90 | |
| Bâtiments et terrains..... | 221 69 | |
| Combustible..... | 68 50 | |
| Articles nécessaires pour l'école..... | 66 17 | |
| Impressions et dépenses du bureau..... | 14 06 | |
| Prix..... | 82 50 | |
| Divers..... | 35 45 | |
| Honoraires d'écoles..... | 24 50 | |
| Intérêts aux banques..... | 4 32 | |
| | | 3,169 09 |
| Surplus en banque..... | | 363 17 |
| | | 3,532 26 |

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN,
MUNCHEY, 26 juillet 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur la situation et l'avenir de cette institution. Je suis heureux de dire qu'elle est en meilleure situation qu'elle ne l'a été depuis les 50 années de son existence, et que ses espérances futures sont des plus encourageantes.

Situation.—Nous sommes agréablement situés sur la rive sud de la rivière Thames. Il serait difficile de trouver un site plus convenable.

Notre station la plus rapprochée est le M. C. R., sur l'embranchement de Saint-Clair, 1 mille environ de l'institution. Nous sommes ainsi à 13 milles de la florissante cité à chemin de fer, Saint-Thomas, et à 20 milles de London.

Terrain.—Les 204 acres de terre cédées à l'institution sont tout ce que l'on puisse désirer en qualité mais non en quantité. Afin de suppléer à la quantité nous louons du ministère environ 300 acres de la réserve Onéida vis-à-vis et allant depuis la rivière jusqu'à la marque de l'eau haute. Quoique ce terrain soit inondé chaque année et lavé par les eaux du printemps, le sol est aussi riche que la vallée du Nil. C'est de la terre de choix pour le pâturage, et nous l'utilisons particulièrement à cette fin.

Ferme.—On aura une idée de nos opérations de la ferme en disant que 100 acres ensemencées de mil, trèfle et millet ont rapporté 250 tonnes de foin et que la moitié de nos 36 acres de maïs ont rempli deux silos, formant en tout 300 tonnes de fourrage. On fit passer dans une machine à couper le reste du maïs bien nettoyé et écosé, mêlé de gerbes d'avoine et de foin en quantités égales que l'on mélangea ensuite avec de l'ensilage d'égale quantité 24 heures avant de l'utiliser.

DOC. DE LA SESSION No 14

C'est une recette pour un rendement abondant de lait, de beurre et de bœuf, si le bétail a été bien choisi dans ce but. On peut encore améliorer cette nourriture en broyant les tiges desséchées avant de les couper.

Elle est, de cette façon, beaucoup moins dure pour les dents des bestiaux, et même les jeunes veaux la mangent complètement, sans perte aucune. Cette préparation peut être employée très avantageusement pour les chevaux, une fois par jour hiver et été, et est une nourriture très peu dispendieuse. Avec un troupeau de 220 de tout âge, nous avons, depuis le mois de mars de cette année, expédié, pour le marché anglais, 4 wagons de gros bétail, et nous avons comblé les vides de notre jeune bétail avec 32 veaux, presque tous prêts pour le pâturage. Nous ajouterons probablement à ce nombre par des achats, afin de mettre à l'herbe un troupeau de 70 ou de 80, lorsqu'ils auront un an. Notre rendement de blé, depuis des années, a dépassé 1,200 minots par année; tandis que les betteraves, les carottes et les pommes de terre se sont certainement élevées à un total de 5,000 minots. Un jardin d'autres sortes de légumes et de petits produits potagers, joint à un verger de 4 acres, est d'un grand secours pour approvisionner les tables pour plus de cent élèves et pour environ dix membres du personnel, et, en partie, pour leurs familles.

Constructions.—En ce moment, outre le groupe d'édifices proprement dits, nous avons deux maisons confortables, une pour le contremaître de tous les départements de la ferme, l'autre pour le contremaître pour le bétail. Lorsque les améliorations actuelles au vieil édifice seront terminées, il fournira du logement en guise d'hôpital, vu qu'il y a deux départements pour les filles et deux pour les garçons, des bains, des lavoirs, et tout cela au complet. Il fournira aussi une salle de musique et une salle pour le jardin de l'enfance, ainsi qu'un logement pour le cuisinier et sa famille, et un autre pour le gardien de nuit et sa famille. Nos vastes édifices, l'étendue de terrain non occupé, des visiteurs à des heures indues, rendent un gardien de nuit nécessaire. On pousse l'ouvrage des modifications dans la vieille bâtisse aussi rapidement que les autres besoins multiples du personnel le permettent. Avec son toit élevé en ardoise, ses fenêtres et ses portes nouvelles et modernes, recouvert de ciment fini en carrés, on ne le reconnaîtra pas comme une construction d'un âge antérieur. Avec \$60 seulement par tête, par élève, pour faire face à toutes les dépenses, et pour faire, en majeure partie, l'ouvrage des améliorations,—et cela sans autre source de revenus que la ferme—la plus grande vigilance est requise pour couvrir toutes les dépenses. Si le département voulait nous soulager du fardeau du loyer, en ajoutant environ 200 acres à notre ferme, cela nous aiderait énormément, au point de vue des finances.

École.—En vertu de notre système de soigneuse classification, nous avons tous les avantages d'une école graduée, de sorte que deux instituteurs ont dirigé avec succès une moyenne de plus de cent élèves. Nos jours de classe, nos livres, nos feuilles d'avancement, nos examens pour l'admission au lycée et pour la sortie de l'école publique sont les mêmes que ceux des écoles publiques d'Ontario. Nous sommes soumis à l'inspecteur des écoles du comté. Notre longue liste de candidats heureux aux examens pour le lycée n'a été augmentée, cette année, que du nom d'un seul élève, le plus petit nombre depuis des années.

Le département des garçons, comprenant la salle de jeu, le lavoir, la salle de réunion, est entièrement sous la surveillance journalière de l'instituteur, tandis que l'inspection du département correspondant des filles forme une partie des fonctions de l'institutrice.

Aménagement.—Le nombre des élèves autorisé par le gouvernement est de cent. Notre assistance moyenne pour l'année a dépassé légèrement ce nombre. Lorsque les deux dortoirs placés dans l'attique seront terminés et que le jardin de l'enfance sera organisé, nous pourrions loger 15 filles de plus et autant de garçons.

Nos élèves représentent 16 réserves. Il nous est très difficile de savoir ce qu'il sont devenus lorsqu'ils sont sortis de l'institution depuis plusieurs années.

Enseignement religieux.—Les exercices religieux ordinaires de la famille et de l'école du dimanche sont rendus plus attrayants, à tour de rôle par la lecture de la bible, par des questions judicieuses, par des démonstrations sur les cartes et les tableaux noirs, et par un grand nombre d'exécutions musicales. Nous avons

63 VICTORIA, A. 1900

l'avantage d'avoir un missionnaire et une église de chaque côté de l'institution, à moins d'un mille de distance, où nos élèves se rendent une fois le dimanche sous la surveillance d'un fonctionnaire. L'église qui donne la plus belle musique et les services les plus brillants, avec de nombreuses illustrations, attire davantage nos élèves.

Chauffage et protection contre le feu.—Les bâtisses sont chauffées à l'eau chaude, et sont pourvues d'un système complet de boyaux et d'extincteurs chimiques, à chaque étage, comme mesure de protection contre le feu.

J'ai, etc.,

W. W. SHEPHERD,
Principal.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE DE SHINGWAUK,
SAUT-SAINTE-MARIE, 25 septembre 1900.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'école industrielle de Shingwauk pour l'année finissant le 30 juin 1899.

Situation.—L'école industrielle de Shingwauk est située sur les bords de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario.

Terrain.—La superficie du terrain est de 90 acres qui appartiennent à l'école.

Constructions.—Les constructions comprennent : le Refuge, la bâtisse principale, 74 x 37 pieds, à trois étages ; aile nord, 21 x 27 pieds, à trois étages ; aile ouest, 32 x 30 pieds, à deux étages ; une cuisine pour boulanger, 24 x 16 pieds, à un étage ; aile du coin sud-est (résidence du principal), 38 pieds 6 pouces et 17 pieds 2 pouces, à deux étages ; salle d'entrée des visiteurs, sur le coin sud-ouest, 17 pieds 2 pouces, à un étage.

Salle d'exercices et école, 30 x 60 pieds, à deux étages ; chapelle, nef et sanctuaire, 57 x 30 pieds ; sacristie, 7 x 11 pieds ; porche à l'extrémité est, 10 x 14 pieds.

Département industriel, 30 pieds 6 pouces x 20 pieds 6 pouces, à deux étages, et 20 pieds 6 pouces x 36 pieds, à un étage.

Fabrique, 24 x 40 pieds, à deux étages, et 14 x 24 pieds, à un étage.

Hôpital, 20 pieds 6 pouces x 20 pieds, à deux étages.

Cuisine de l'hôpital, 12 x 12 pieds, à un étage.

Cottage, 29 pieds 6 pouces x 20 pieds, à un étage ; hangar à bois du cottage, 12 x 10 pieds, à un étage ; plateforme, 7 pieds 6 pouces de diamètre intérieur ; laiterie, 27 pieds 6 pouces x 21 pieds ; étable et grenier, 20 pieds 6 pouces x 43 pieds 6 pouces ; remise pour voiture, 16 x 40 pieds ; hangar à bois, 24 x 16 pieds ; cottage de la ferme, 31 x 18 pieds 6 pouces, à un étage ; grange et étable à vaches, 35 x 50 pieds ; cottage du charpentier, 24 x 16 pieds, à deux étages, 24 x 14 pieds à un étage ; cabinets 16 x 16 pieds.

Aménagement.—Avec l'aménagement actuel, on peut donner à coucher à 65 élèves ; sous les autres rapports, pour le réfectoire, les classes, etc., on pourrait loger facilement 90 élèves.

Assistance.—L'assistance totale, durant l'année, a été de 76 ; 8 garçons ont été admis, 10 sont partis et 2 sont morts.

L'assistance moyenne de chaque jour a été de 65.

DOC. DE LA SESSION No 14

Travaux de classe.—L'école est divisée en deux classes, la classe supérieure et la classe des jeunes, qui sont sous la direction de deux instituteurs, dans des bâtisses séparées. Les heures de classe sont de 8.30 à midi et de 1.30 à 5 heures p.m., y compris un quart d'heure de répit au milieu de chaque séance. Il y a aussi une heure d'étude de 7 à 8 p.m., excepté les mercredis et les samedis.

On enseigne les sujets suivants : l'écriture sainte, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, l'histoire, la lecture, l'écriture, l'épellation et le dessin.

Il fait plaisir de remarquer que la seconde partie de la classe II est aujourd'hui composée surtout de garçons qui, lorsqu'ils furent admis il y a deux ou trois ans, étaient tout à fait sans instruction, et dont plusieurs ne pouvaient pas parler un seul mot d'anglais, et elle prouve que les professeurs et les élèves ont tiré le plus grand parti possible des opportunités qui leur ont été fournies.

Le degré d'avancement des élèves, en ce moment, est comme suit :

24 garçons en sont au livre de lecture modèle n° I ; 17 garçons en sont au livre de lecture modèle n° II ; 18 garçons en sont au livre de lecture modèle n° III ; 7 garçons en sont au livre de lecture modèle n° IV.

Education industrielle.—D'excellents services ont été rendus par les métiers suivants : charpenterie, coupe et confection des habits, cordonnerie et culture, qui ont été tenues continuellement occupées par le travail général et les besoins de l'institution.

Outre ces métiers, tous les ouvrages domestiques de l'institution, tels que brosser les planchers, laver, faire le pain, et l'ouvrage de la buanderie, ont été faits par les garçons, sous la direction d'instructeurs, vu que l'on considère comme d'égale importance qu'un garçon soit capable de bien nettoyer un plancher ou de faire cuire un pain, et qu'il soit habile à manier les outils du charpentier ou capable de labourer droit un sillon.

Direction morale et religieuse.—L'enseignement donné est celui de l'Eglise d'Angleterre. Deux services sont célébrés, chaque dimanche, dans la chapelle de Shingwauk, excepté quand les élèves se rendent à la pro-cathédrale de Saint-Luc, ce qui est arrivé fréquemment durant l'année. Chaque jour, matin et soir, on récite les prières dans la salle d'école, et il y a école dominicale le dimanche après-midi. Les élèves se conduisent bien et sont respectueux pendant les services.

Le mode de punition consiste dans les amendes et le travail imposé pendant les jours de demi-congés. Les punitions corporelles ne sont imposées qu'en cas de très grave désobéissance, et en dernier ressort.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne jusqu'au 22 de novembre, lorsqu'une épidémie de rougeole, qui avait régné dans le district et dans la ville du Saut-Saint-Marie, se déclara dans le refuge. Trente-six de nos garçons furent malades, mais, au nouvel an, tous avaient recouvré la santé. Deux garçons, cependant, moururent de pneumonie, en mai et en juin respectivement.

L'état sanitaire de l'école est bon. Les égouts sont tenus propres et lavés régulièrement. On emploie la chaux et autres désinfectants. Tous les gros déchets sont mis dans des barils et charroyés à la ferme tous les jours.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un excellent service d'approvisionnement obtenu de la rivière, au moyen d'une pompe à vapeur qui envoie l'eau par des conduits en fonte dans de grands réservoirs placés sous les toits de la bâtisse principale et de la buanderie.

Protection contre le feu.—Les bouches d'eau sont situées à des distances convenables en dehors de la bâtisse principale ainsi qu'à l'intérieur de chaque étage, et on peut facilement leur relier 50 pieds de boyaux avec lances, que l'on tient toujours prêts au cas d'incendie.

Le refuge est aussi pourvu de quatre extincteurs chimiques et de haches de pompiers.

Chauffage.—La bâtisse principale est chauffée dans son entier au moyen d'un système à l'eau chaude. Ce système donne satisfaction. On se sert de poêles à bois pour chauffer la fabrique, l'atelier de cordonnerie, la salle de classe des grands, la buanderie, l'hôpital et les autres constructions séparées du corps principal.

63 VICTORIA, A. 1900

Récréation des élèves.—On encourage les amusements du dehors et les élèves s'y livrent avec ardeur. En été, les principales récréations sont le ballon et le jeu de balle. Il y a des jeux à l'intérieur pendant l'hiver.

J'ai, etc.,

GEO. LEY KING,
Principal.

PROVINCE D'ONTARIO.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG,

WIKWEMIKONG, 1^{er} juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette institution pour l'année écoulée.

Situation.—L'école industrielle est située sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à 10 milles au nord de l'agence de Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur le penchant de la colline qui forme la rive ouest de la baie Smith. L'école est conduite en coopération avec la mission, et les sauvages, il y a quelques années, nous ont cédé l'usage de deux cents acres de terrain pour l'entretien et de la mission et de l'école.

Constructions.—Les garçons et les filles reçoivent leur éducation dans deux édifices différents séparés par une distance d'environ 200 verges, et les deux écoles sont conduites respectivement par deux personnels différents, l'un d'hommes, l'autre de femmes, sous la haute direction du principal. L'école des garçons est un édifice à deux étages en bois de charpente, 50 x 100 pieds; elle comprend, au premier étage, deux salles de classe de 24 x 40 pieds chacune, dont l'une est à l'usage des externes, et une salle de récréation de 48 x 40 pieds, séparée des classes par un couloir. À l'étage supérieur se trouve l'ancien dortoir, qui a une superficie de 3,250 pieds carrés; on s'en sert maintenant comme de salle de récréation pour les externes. Au même étage se trouvent l'infirmerie, le réfectoire et les garde-robes. Les garçons ont maintenant leur dortoir dans la bâtisse principale de la mission, où sont logés les employés; là aussi se trouvent la cuisine, la chapelle, la bibliothèque, etc. L'école des filles est une bâtisse en bois de charpente, de 108 x 50 pieds; au premier étage on trouve une salle de classe de 40 x 20 pieds pour les externes, le réfectoire pour les filles et un autre pour les employés, la cuisine et deux parloirs. Au deuxième étage se trouvent une autre salle de classe de 40 x 20 pieds, la chapelle, une salle de couture et des chambres pour les employés. Le troisième étage est occupé par les dortoirs et les garde-robes. A quelques verges de distance de cette bâtisse, se trouve la buanderie, de 40 x 50 pieds, à deux étages. Les ateliers réunis des forgerons, des ferblantiers et des peintres sont situés le long du rivage. Tout près du rivage se trouve l'atelier des menuisiers avec la scierie et les machines pour travailler le bois, les planes mécaniques, les assemblages, les tours, les fabriques de moulures, de portes et châssis, etc. L'atelier de cordonnerie et la boulangerie sont installés dans l'ancienne bâtisse de la mission. Il y a, en outre, en rapport avec la ferme, trois granges dont les sous-bassements fournissent des étables spacieuses, les porcheries, les poulaillers, le silo et les abris pour les instruments aratoires et pour les vœuvres.

Les terrains adjacents aux écoles et destinés spécialement à l'usage des élèves ne sont guère spacieux, et ne pourraient aisément être agrandis à cause de la nature montueuse du terrain et des propriétaires des terrains qui entourent l'établissement; mais les élèves ont à leur usage un vaste champ pour leurs jeux sportifs, à moins

DOC. DE LA SESSION No 14

d'un demi-mille de distance, et, en outre, un espace illimité de bois pour leurs promenades.

Aménagement.—On ne peut loger plus de 60 garçons dans l'école proprement dite, mais, en mettant à profit les chambres vacantes dans les bâtisses de la mission, on pourrait loger confortablement 90 garçons. On peut loger environ 60 filles.

Assistance.—Durant l'année, nous avons eu 60 garçons et 55 filles, soit un total de 115 élèves. Le département alloue un subside de \$60 par tête pour 90 seulement; les autres 25 sont entretenus aux frais de la mission.

Travail en classe.—L'on suit le programme officiel d'études des écoles des sauvages. Le temps affecté est de 9 à 11.30 hrs. de l'avant-midi et de 1.30 à 4.30 de l'après-midi, avec une courte récréation au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi. Il y a aussi une heure d'étude à 7 hrs. du soir pour l'instruction religieuse et le travail privé, tel que l'écriture de lettres, etc. Les garçons de la 5me classe n'assistent en classe que 2½ hrs., le reste du temps est affecté à leur travail industriel. Toutes les filles suivent pendant tout le temps les classes, excepté lorsqu'elles sont retenues à tour de rôle pour aider aux travaux domestiques. Les élèves sont divisés également en 4 sections et sous la direction de 4 professeurs différents. Les moins avancés suivent la classe des externes.

Ferme et jardin.—Environ 100 acres du terrain mis à notre disposition sont labourées, le reste est en pâturage. La ferme est dirigée dans le but de fournir la viande, les légumes, le lait et le beurre à la mission et à l'école. Le sol est d'assez bonne qualité mais pierreux. La ferme est bien pourvue de bétail, moutons, chevaux, cochons et poulets. Le travail se fait en partie par les garçons aidés de la main-d'œuvre des sauvages. Environ deux acres sont en jardin potager.

Enseignement industriel.—Les garçons de la 5me classe reçoivent l'enseignement dans les différentes industries de 7 à 10 hrs. a.m. et de 3.30 à 6 hrs. p.m. Ceux de la 3me et 4me. classes vont à leur métier de 7 à 9 hrs. a.m. et de 4.30 à 6 hrs. p.m. Nous avions cette année 4 charpentiers, 2 cordonniers, 1 ferblantier, 1 forgeron, 1 cuisinier et 15 cultivateurs.

En outre de l'enseignement donné à un nombre limité de garçons tous les autres élèves sont employés pendant quelques heures chaque jour—chacun selon son sexe et sa capacité—aux divers travaux, tels que le balayage, le frottage des planchers, le sciage et le fendage du bois, la laiterie, le jardinage, le soin des bestiaux, l'aide dans la cuisine, dans le moulin, sur la ferme, etc. Ils aiment ces diverses occupations et deviennent tout à fait laborieux.

Le travail de la buanderie se fait à l'école des filles; le moulin à vent et le réservoir que l'on a récemment érigés fournissent l'eau nécessaire à cet effet.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux est donné avec grand soin aux élèves par les professeurs et par les missionnaires eux-mêmes, et j'ai le plaisir de dire qu'il s'est fait un grand progrès sous ce rapport. De fréquentes exhortations religieuses sont le moyen par lequel on est arrivé à ce résultat tant désiré. Cependant la dispersion des garçons dans toutes les parties de l'établissement pour vaquer à leur travail journalier et industriel tend à affaiblir en eux l'esprit d'obéissance et à relâcher la discipline. Ils assistent à tous les offices religieux qui se font à l'église et reçoivent deux fois par semaine une instruction spéciale sur la religion et la morale.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne cette année. Les élèves ont tous été vaccinés. La condition sanitaire des écoles est bonne, vu leur situation salubre et leur aménagement général. Le nouveau dortoir dans l'institution a été un grand progrès sous ce rapport. Il y a des infirmeries bien fournies pour servir à ceux qui peuvent être quelquefois malades. On ne laisse accumuler aucun déchet ou matière malsaine autour de l'établissement.

Approvisionnement d'eau.—Un moulin à vent et un réservoir érigés l'année dernière qui a coûté \$2,125—montant alloué par le ministère—fournissent à tout l'établissement l'approvisionnement d'eau nécessaire, et forment aussi la principale protection contre le feu. Nous avons en outre 10 extincteurs "Star", 5 haches de

63 VICTORIA, A. 1900

pompiers et des seaux remplis de sable en cas d'explosion de lampe, le tout distribué dans les diverses salles de l'école.

Chauffage.—Les deux écoles sont chauffées et entretenues très confortables à l'aide de poêles.

Récréation.—Deux heures par jour, plus l'après-midi du dimanche, sont exclusivement employées à la récréation. Le premier samedi de chaque mois on accorde aux élèves qui l'ont mérité par leur bonne conduite un congé de toute la journée, qu'ils peuvent passer avec leurs parents ou leurs amis. Les deux écoles ont de bons terrains de jeux, quoique petits, munis de jeux et d'appareils gymnastiques. Les garçons aiment de préférence le jeu de ballon; ils s'intéressent beaucoup aussi aux exercices gymnastiques. Les filles préfèrent l'escarpolette et autres amusements plus tranquilles. Ils ont aussi des salles de jeux pour les jours de pluie, l'hiver et les récréations du soir.

Observations générales.—Cet établissement devient de plus en plus populaire parmi les sauvages, et plusieurs sont très anxieux d'y placer leurs enfants, et supportent très impatiemment le délai de deux ou trois ans, qu'on leur impose par le manque d'espace ou plutôt par le manque de moyens de supporter un plus grand nombre d'élèves.

Je suis, etc.,

G. A. ARTUS, S. J.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,

PENSIONNAT DE PINE-CREEK,

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEGOSIS, 8 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat de Pine-Creek, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Le pensionnat catholique romain de Pine-Creek est situé sur le bord du lac Winnipegosis, à l'embouchure de la rivière Pine-Creek.

Terrain.—Cent soixante acres de terre appartenant à la mission catholique romaine environnent l'école.

Bâtiments.—Ceux-ci consistent en un édifice en pierre de 114 x 49 pieds. Cet édifice est divisé comme suit:—la cuisine, 20 x 16 pieds; le réfectoire, 46 x 22 pieds; la buanderie, 30 x 29; le magasin, 30 x 15 pieds; le garde-manger, 14 x 13 pieds; la classe des garçons, 23 x 22 pieds; la classe des filles, 23 x 22; la salle de récréation pour les garçons, 20 x 22 pieds; la salle de récréation pour les filles, même grandeur; l'infirmerie pour les garçons, 17 x 15 pieds; l'infirmerie pour les filles, 17 x 15 pieds; la salle de couture, 22 x 15 pieds; le dortoir pour les garçons, 45 x 39 pieds; le dortoir pour les filles, 45 x 39 pieds; et une chapelle, 60 x 22 pieds. Il y a en outre des chambres pour tous les employés. Il y a aussi une boutique de charpenterie, une remise pour les voitures, et les instruments d'agriculture, une glacière et des étables.

Assistance.—L'assistance est très bonne.

Travail en classe.—Presque tous les enfants donnent satisfaction entière, particulièrement les plus vieux.

Ferme et jardin.—Il y a 7 acres de terre en culture. Les principaux produits de la ferme sont les racines.

DOC. DE LA SESSION No 14

Travail industriel.—L'on enseigne aux garçons un peu d'ouvrage domestique, le soin des chevaux et du bétail, et l'agriculture. Aux filles, l'on enseigne la couture, le tricotage, la cuisine, la laiterie et le soin des volailles.

Enseignement moral et religieux.—Une heure chaque jour est consacrée à l'éducation morale et religieuse.

Santé et condition sanitaire.—Tous les garçons jouissent d'une excellente santé. L'école est bien ventilée. La nourriture est substantielle, et l'exercice ne manque jamais.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau se fait à l'aide d'une pompe, qui va la chercher à la rivière.

Chauffage.—L'édifice est chauffée avec des poêles.

Récréation.—Tel que mentionné ci-haut, il y a deux salles affectées à la récréation; en outre, deux cours d'une acre chacune.

J'ai, etc.,

A. CHAUMONT, Ptre., O. M. I.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,

PENSIONNAT DU PORTAGE-LA-PRAIRIE,

PORTAGE-LA-PRAIRIE, 31 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur toutes choses en général relatives à l'école sous ma direction, accompagné d'un relevé des recettes et des dépenses de l'année.

Situation.—L'école est située à l'extrémité est de la ville de Portage-la-Prairie.

Terrain.—Il y a 16 lots, 33 x 100 pieds chacun, appartenant à l'école.

Bâtiments.—Les bâtiments consistent en un logis à deux étages aménagé pour loger 40 élèves, avec une salle de classe convenable et une salle de récréation en connexion.

Assistance.—L'assistance moyenne de l'année dernière a dépassé 29. Quatre de nos filles sont en service et 5 élèves furent transférés à l'école industrielle de Régina.

Travail en classe.—Les classes ont été régulièrement dirigées, l'avant-midi et l'après-midi. Tous les élèves ont fait des progrès dans les différents cours d'anglais.

Enseignement industriel.—L'on enseigne aux garçons le jardinage et tous les travaux du dehors. L'on enseigne aux filles les travaux domestiques, la couture, le tricotage et les ouvrages de fantaisie. Les exercices religieux se font tous les jours, et tous les élèves y prennent part. Les textes de l'Écriture sont rappelés chaque jour. On leur enseigne aussi le catéchisme abrégé.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des enfants a été bonne. Nous n'avons pas eu de décès dans le cours de l'année. Le médecin de l'école a fait ses visites régulières et est venu suivant que ses services étaient requis.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est excellent.

Chauffage.—La maison est chauffée à l'air chaud et la salle de l'école à l'aide d'un poêle à bois.

Récréation.—Les garçons jouent au ballon, à la balle et divers autres jeux. Les filles prennent part à des jeux plus tranquilles et font souvent de longues marches.

J'ai, etc.,

ANNIE FRASER, *Principale.*

PROVINCE DU MANITOBA,

PENSIONNAT DU PORTAGE-DU-RAT,

PORTAGE-DU-RAT, ONT., 2 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat du Portage-du-Rat, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est située au sud de la ville de Portage-du-Rat, sur les rives du lac des Bois. Elle est à environ deux milles du centre de la ville. La communication se fait principalement par eau, en été, car une anse profonde sépare la propriété des limites de la ville.

Presque tout le rivage voisin est élevé et escarpé, mais l'école est située sur le penchant d'une terrasse d'où l'on jouit d'un charmant coup d'œil en été.

Terrain.—Cinquante acres de terre appartenant à la mission catholique sont attachées à l'école.

Une grande partie du sol est de roc, mais il est parsemé de bandes de terre fertile suffisantes pour jardiner.

Bâtiments.—L'école est une construction en charpente, lambrissée en briques; l'intérieur est fini en plâtre, à l'exception des plafonds, qui sont en bois. Elle se compose d'un corps de logis à 3 étages de 36 x 30 pieds, d'une annexe à 2 étages de 36 x 26 pieds, et d'une cuisine d'été annexée au corps de logis de 16 x 14 pieds. Les autres bâtiments sont: un hangar temporaire, une glacière, une remise pour le bois, un cottage de 20 x 16 pieds, avec un appentis de 14 x 12 pieds renfermant 5 chambres et occupé par le principal et le gardien, un atelier de 22 x 16 pieds, 1 étable de 14 x 12 pieds (temporaire).

Aménagement.—Il y a de l'espace pour loger convenablement 40 enfants; les pièces sont disposées comme suit: le dortoir des filles occupe l'étage supérieur de 36 x 30, moins une chambre pour l'aide-gouvernante; le second renferme la chambre de couture, la salle de récréation et deux chambres à l'usage des sœurs; le rez-de-chaussée renferme la salle à manger, le garde-manger, le parloir, la salle à manger privée et 4 salles, outre la salle d'entrée.

Assistance.—Trente enfants assistèrent à l'école durant l'année.

Travail en classe.—Le travail en classe consiste dans les 3 premiers degrés. Le programme des études est fidèlement suivi. Les garçons et les filles vont en classe à tour de rôle. M. Harrison enseigne aux garçons et surveille leur travail et leurs jeux. Sœur Duffin, une institutrice de beaucoup d'expérience, enseigne aux filles. Les garçons préfèrent la classe à l'ouvrage du dehors; et ainsi la classe est pour eux un repos après les travaux plus lourds.

Ferme et jardin.—Considérant que l'agriculture ici est chose presque impossible, toute notre attention est dirigée sur le jardin. Nous avons engagé un jardinier de profession, M. Paulis, et cette année un jardin potager des plus variés a été mis de premier ordre.

Enseignement industriel.—L'on n'enseigne pas d'industrie proprement dite. L'on ne peut pas s'y attendre d'un pensionnat, mais c'est le but du personnel de former les enfants à des habitudes d'industrie et d'économie. En dehors des heures de récréation nous les faisons travailler à des occupations quelconques; les filles à la couture et aux travaux domestiques, les garçons à charroyer et couper le bois et au jardin.

Les grandes filles apprennent aussi à boulanger et sont parvenues à faire du bon pain.

DOC. DE LA SESSION No 14

Education morale et religieuse.—L'on donne une attention toute particulière à l'enseignement moral et religieux des enfants; c'est là notre principale consolation. L'on fait des efforts continuels pour former leur cœur à l'esprit d'obéissance et au respect pour l'autorité. L'humilité chrétienne, la pureté de l'âme de préférence à celle du corps leur est enseignée en paroles et en exemples. Et chaque jour un certain temps est consacré à l'enseignement de la doctrine chrétienne, pendant lequel on fait apprendre le catéchisme dans la langue des sauvages. Les sœurs sont très méritoires sous ce rapport pour leurs fatigues et leurs efforts persévérants. Les enfants assistent le matin et le soir aux offices religieux qui se font dans la chapelle.

Il y a eu 10 baptêmes dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—Pour la grande partie de l'année la santé des enfants a été bonne, mais au printemps un grand nombre eurent des éruptions d'une nature scrofuleuse. La mort nous a visités dans la personne d'une chère petite fille de 9 ans qui succomba à une attaque de pneumonie après une courte maladie. Il existe encore deux cas de débilité générale parmi les filles, et il est probable que leur renvoi de l'école sera nécessaire. La nourriture est suffisante, substantielle et variée, et l'on exige la propreté sur le corps. La ventilation se fait tous les jours dans toute l'institution, et particulièrement dans les dortoirs.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est prise dans le lac et charroyé à l'institution; elle n'est pas très bonne en été.

Protection contre le feu.—Aucune mesure spéciale n'a encore été prise sous ce rapport. Il y a un accès facile du dortoir des filles—troisième étage—au toit plat de l'annexe, et il y a plusieurs échelles autour de l'école.

Chauffage.—L'école est chauffée par deux fournaies à air chaud qui ont jusqu'ici donné satisfaction. En outre, il y a un poêle dans la salle des garçons.

Récréation.—Une heure de récréation est allouée le midi et une heure le soir. En été l'on accorde une demi-heure additionnelle le soir. Le patinage et la glissade sont les principaux amusements des garçons en hiver. Le bain et le canotage sont les passe-temps favoris en été.

Observations générales.—Notre aimable inspecteur, M. J. A. Lévesque, a fait ses visites régulières et a pris un intérêt tout particulier dans le progrès de l'institution. L'événement le plus important de cette année a été l'arrivée des Sœurs Grises de Saint-Boniface, le 2 novembre, pour diriger les travaux domestiques de l'établissement.

J'ai, etc.,

C. CAHILL, O.M.I.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-DE-LA-POULE-D'EAU,
RIVIÈRE-DE-LA-POULE-D'EAU, 30 juin 1898.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située sur la baie de la rivière de la Poule-d'Eau.

Terrain.—Il y a environ 10 acres de terre appartenant à l'école.

Bâtiments.—Il y a 4 bâtiments dont les dimensions sont de 70 x 20 pieds, 31 x 24 pieds, 18 x 22 pieds et 15 x 18 pieds.

Aménagement.—Il y a 1 salle de récréation, 1 salle à manger, 1 salle de couture, 1 cuisine, 1 dortoir et 1 hangar.

Assistance.—L'assistance durant l'année a été de 29.

Travail en classe.—Les sujets enseignés sont l'anglais, les notions générales, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la lecture, la musique vocale, la morale et l'histoire.

Jardin.—Nous avons cultivé des pommes de terre, des navets, des oignons et des carottes.

Enseignement industriel.—Les travaux du ménage, la couture, le tricotage, le soin des volailles et la laiterie forment l'enseignement industriel de l'école.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement consiste dans les dix commandements, l'oraison dominicale et la lecture de l'Écriture sainte.

Santé et condition sanitaire.—Celles-ci ont été bonnes.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est prise dans la baie de la Poule-d'Eau.

Chauffage.—L'école est chauffée par 4 poêles.

Récréation.—Les enfants s'amuse à leur façon. On les laisse chanter, jouer aux cartes et à d'autres jeux.

J'ai, etc.,

I. H. ADAM,
Professeur.

PROVINCE DU MANITOBA,

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,

BRANDON, 24 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

L'école industrielle de Brandon est située à 3 milles au nord-ouest de la ville de Brandon, près du centre de la côte qui autrefois formait la rive de la rivière Assiniboine. Il y a 320 acres de terrain dépendant de l'école.

Bâtiments.—Les constructions sont : l'édifice principal, 93 pieds de façade, 33 pieds en arrière, avec une annexe, 33 x 45 pieds ; la demeure du principal, 32 x 28 pieds, contenant dix chambres et deux salles ; la demeure de l'aide-principal, 22 x 28 pieds, contenant cinq chambres ; la maison du fermier, 18 x 30 pieds, contenant six chambres ; la grange et l'étable, 80 x 36 pieds ; l'atelier de charpenterie, 20 x 30 pieds ; la glacière, 14 x 20 ; la buanderie, 30 x 33 pieds ; le caveau aux légumes, 60 x 30 pieds ; la boulangerie, 23 x 16 pieds ; l'école, 30 x 33 pieds.

Aménagement.—Dans l'édifice principal on peut loger 9 employés, le dortoir au second étage peut recevoir 50 filles, et celui du troisième 60 garçons. L'école peut recevoir 80 élèves ; avec les 70 qui sont en fonction, cela suffirait pour former le nombre de 150 élèves.

Assistance.—L'assistance totale a été de 21,080 ; l'assistance moyenne de 87.107. Sur le nombre il y a 51 filles et 49 garçons.

Travail en classe.—Les classes se font l'avant-midi et l'après-midi ; on y enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, le dessin, la géographie, la composition anglaise et l'histoire du Canada, avec les exercices de musique requis par le ministère. Classification des élèves :

| | |
|----------------------------|------------|
| I ^{er} cours..... | 38 élèves. |
| II ^{me} " | 14 " |
| III ^{me} " | 37 " |
| IV ^{me} " | 9 " |
| V ^{me} " | 2 " |

DOC. DE LA SESSION No 14

Les heures de classe sont de 9 hrs. à midi et de 1.30 à 4 hrs. p.m. Quelques-uns des plus petits enfants suivent la classe l'avant-midi et l'après-midi, tandis que le plus grand nombre ne la suivent qu'une demi-journée par jour. Chaque jour, aux heures régulières, ils font de la couture, du blanchissage et du repassage, de l'art culinaire, de la boulangerie et divers autres travaux domestiques, de la culture et de la charpenterie.

Ferme et jardin.—La ferme consiste en 325 acres de terrain réparties comme suit :—

| | Acres. |
|------------------------|--------|
| Ensemencé en blé..... | 11 |
| “ légumes | 1 |
| “ pommes de terre..... | 6 |
| “ maïs..... | 6 |
| “ avoine..... | 35 |
| “ orge..... | 3 |
| “ racines..... | 5 |
| “ avoine..... | 11 |
| Jachères. | 18 |
| Premier labour..... | 9 |
| En foin..... | 14 |
| Pâturages..... | 120 |
| Non cultivé | 80 |

Enseignement industriel.—L'on enseigne aux garçons les travaux de la ferme, du jardin et de la charpenterie ; aux filles, la couture, la cuisine, la laiterie, l'entretien des salles à manger et du ménage en général.

Enseignement moral et religieux.—Les exercices religieux se font comme suit : la prière après le déjeuner dans la salle de l'école ; prière chaque jour avant la classe ; la prière en commun tous les soirs à 8 heures ; le dimanche, les exercices du matin ; l'école dominicale dans l'après-midi ; le soir, des exercices de chant et de prières et une exhortation.

Santé.—Dans le cours de l'année il y a eu 4 décès d'élèves. Sauf une éruption de fièvre scarlatine qui causa deux décès, la santé des enfants a été bonne. Le système d'égout ne fonctionne pas bien et nécessite une attention immédiate.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est bonne. Un grand moulin à vent alimenté d'un puits creusé sur le versant de la colline tire l'eau dans deux grands réservoirs placés à l'étage supérieur. De là l'eau est conduite dans les diverses parties de l'édifice principal, où l'on en a besoin.

Protection contre le feu.—Nous avons peu de protection contre le feu. Deux extincteurs *babcock*, trois *star* et douze *canadian* sont placés dans l'édifice, mais seraient peu utiles en cas d'incendie, vu qu'il n'y a qu'un seul employé dans tout l'établissement qui connaisse la manière de s'en servir. Trente-six seaux remplis d'eau sont placés dans des endroits convenables ; ceux-ci forment notre meilleure protection contre le feu. Des boyaux sont suspendus à divers endroits, mais (sauf dans le soubassement) la pression est faible.

Chauffage.—L'appareil de chauffage "Smead-Dowd" fut le premier dont on se servit dans l'édifice principal, mais par les diverses expériences qu'on a faites pour le faire fonctionner on l'a tant mutilé dans ses diverses parties qu'il n'est plus dans son état primitif.

L'allonge de l'édifice principal est chauffée par deux autres fournaies, dont les tuyaux disjoints, les portes brisées, les ventilateurs et les grilles endommagés, empêchent la circulation de l'air. Quoique ces fournaies, comme celle de Nabuchodonosor, fussent chauffées 7 fois plus qu'il ne le fallût, l'édifice était loin d'être confortable.

Récréation.—Le sport favori des garçons est le ballon. Avec les opportunités de rôder, de cueillir des noix, etc., qui leur sont fournies, ils ont amplement de récréation, tant que la température le permet ; cependant en hiver il faudra aussi

63 VICTORIA, A. 1900

fournir des amusements aux garçons et aux filles, et à cet effet il nous faut plus d'espace; autrement, il sera très difficile de leur fournir des moyens de se récréer convenablement pendant les longues soirées d'hiver.

Observations générales.—Entré en fonction au 1^{er} juillet, il est assez difficile de faire un rapport au complet pour l'année dernière; je le fais en partie d'après l'état dans lequel était l'institution lorsque j'en ai pris la direction.

J'ai, etc.,

T. FERRIER,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ÉCOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 21 septembre 1899.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—La nouvelle école est située à environ $\frac{1}{4}$ de mille de la ville d'Elkhorn, et vers le centre de l'endroit qu'on appelait autrefois la Pointe, une pièce plane d'excellent gazon de 42 acres en superficie, bornée sur un côté par la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. À l'ouest et aux confins de ce terrain est située notre ferme de 320 acres en superficie, renfermant d'excellentes terres à pâturages et à blé.

Bâtiments.—L'année dernière nous avons continué d'occuper les bâtiments qui ont été loués après l'incendie désastreux du 13 novembre 1895 qui, sauf le logement des garçons, détruisit tous les bâtiments de l'institution. Comme nous espérons sous peu prendre possession du magnifique édifice qui nous est destiné, je vous en donne maintenant sa description.

L'édifice principal fait face à la ville. Dans son érection on a fait une grande aile en arrière et une plus petite aile sur le devant. C'est une construction en charpente à 3 étages, lambrissée en brique, avec soubassement sur une fondation en pierre et un toit *mansard* avec une couverture en métal, la promenade du toit étant convertie en tôle galvanisée. Il est surmonté d'un clocher de forme octogone recouvert en métal.

Ses dimensions sont les suivantes :—L'édifice principal, 32 x 113 pieds; aile en arrière, 32 x 40 pieds; aile du devant, 6 x 32; hauteur, à partir de terre au sommet du toit, 46 pieds; clocher, 26 x 6 pieds (diamètre moyen).

Le soubassement a un plancher en ciment, et contient deux grands réservoirs pour l'eau de pluie, en briques solides enduites de ciment, deux salles d'emmagasinage, une grande salle pour les chaudières, deux lavoirs, une dépense et une grande chambre de 32 pieds carrés.

Au premier étage il y a deux salles de classe, une à chaque extrémité de l'édifice principal, mesurant 24 x 32 pieds chacune.

Dans l'aile en arrière au même étage, il y a la salle à manger, 32 x 34 pieds, et le reste renferme la cuisine, le bureau, la salle de réception et deux chambres disponibles.

Le second et le troisième étages renferment chacun deux grands dortoirs, 32 x 36 pieds, et un grand nombre de chambres plus petites, pour servir à loger les malades et le personnel, et le troisième contient de plus un grand réservoir doublé en plomb.

DOC. DE LA SESSION No 14

Un soin particulier a été donné dans les escaliers et les sorties. Il y a deux grands escaliers conduisant du soubassement à l'étage supérieur, un autre en arrière du soubassement à l'étage supérieur, et un escalier sur le devant du premier au second étage. Il n'y a pas moins de huit sorties au rez-de-chaussée, et de trois au soubassement, et deux échelles de sauvetage en fer forgé vont du sommet au bas de l'édifice, à l'extérieur.

Le fini de l'intérieur de l'édifice n'est pas le moindre sujet relatif à l'édifice. Des planchers en bois dur ont été posés à chacun des trois étages, et les corridors, les salles et les grandes chambres ont été lambrissés en sapin. Toute la boiserie recouverte de plusieurs couches de peinture et de vernis, embellit beaucoup l'intérieur, et fait un joli contraste avec le plâtre qui est au-dessus.

Un des traits des plus agréables en rapport avec l'édifice, est le fait qu'une grande partie de l'ouvrage en bois a été fait par nos jeunes sauvages.

Aménagement.—Notre nouvel édifice pourra loger 125 élèves.

Assistance.—Il y a 89 élèves sur le rôle, et une assistance moyenne de 74. Ces chiffres sont au-dessous de notre moyenne précédente, mais nous avons cru plus sage d'enrôler de nouveaux élèves, quand nous entrerons dans notre construction nouvelle, que d'en avoir un grand nombre l'année dernière et par là encombrer les bâties que nous occupons temporairement.

Travail en classe.—Les classes sont dirigées avec succès par M. H. Stewart, aidé de Victoria Sutherland, l'une des élèves les plus âgées. On a montré beaucoup d'intérêt dans tous les degrés, et il s'est fait de bons progrès dans la lecture, l'arithmétique et la composition, ainsi qu'en géographie, histoire et autres matières. L'on a fait chaque jour des relevés de matières courantes de journaux auxquels les élèves prenaient part.

Ferme et jardin.—Il y a 320 acres de terrain dépendant de cette institution; nous pouvons cultiver 35 acres cette année; nous en avons réservé 10 acres pour un jardin potager, et ensemencé les 25 autres en avoine, en betteraves, en navets, en pois et en millet, qui formeront un excellent fourrage pour notre bétail. On espère 1,000 boisseaux de racines. Nous avons aussi récolté 40 charges de foin en bonne condition. Notre jardin a belle apparence et promet un bon rendement. Comme, probablement, tous les garçons ne seront pas cultivateurs, nous nous proposons de consacrer plus d'attention à la culture du jardin potager, afin que tous puissent apprendre à cultiver les racines avec succès. Il y a deux attelages au labour et à la culture, et avec l'aide de M. J. Siple en qualité d'agriculteur, nous espérons faire de bonnes semailles l'année prochaine. Nous avons trois vaches, mais elle ne fournissent pas le lait suffisant.

Enseignement industriel.—Cordonnerie.—De très bons progrès ont été faits par les élèves travaillant dans cet atelier, et bien que l'atelier ne fasse plus partie de cette institution les élèves continuent à recevoir des leçons. W. R. Bear, un ancien élève, est contremaître des ouvriers de cet atelier, qui est la propriété de M. I. R. Duke, autrefois précepteur de l'école.

Imprimerie.—Cet atelier, comme le précédent, n'est plus sous le contrôle de l'école, mais les élèves y ont travaillé constamment. L'ouvrage de ville fournit un travail des plus variés, et le *Elkhorn Advocate* (journal local hebdomadaire) sort de cet atelier. Tout l'ouvrage (la composition et la correction des épreuves) est fait par les élèves.

Charpenterie.—Les plus excellents progrès ont été faits par les élèves, dans cet atelier, sous la direction du contremaître J. Cook, un ancien élève de cette institution. Comme il a été dit plus haut, beaucoup de travaux sur les nouveaux édifices ont été faits par les garçons, tandis qu'à l'atelier même on leur a appris l'ébénisterie, la charonnage dans ses différentes parties et toutes sortes de réparations.

Sellerie.—Charles McDonald, Angus Anderson et Fred Thomas ont travaillé assidûment à ce métier dans l'atelier de sellier, et leur patron loue hautement leurs progrès.

Forge.—Albert Bridges est le seul élève apprenant le métier de forgeron, et son patron loue ses progrès.

Enseignement industriel des filles.—Les filles reçoivent des leçons de tricotage et de couture, et une modiste compétente leur enseigne les modes. Elles font tous les travaux du ménage, et entre autres branches apprennent parfaitement à faire la cuisine et les travaux de la buanderie. Beaucoup d'entre elles deviennent très capables dans les diverses branches.

Enseignement moral et religieux.—Les prières sont récitées matin et soir dans la salle de l'école. Le dimanche, les enfants vont à l'église Saint-Marc, dont le recteur vient chaque semaine à l'institution faire une lecture sur la bible. L'école dominicale se fait à l'institution pour les jeunes, les grands assistant à celle de l'église Saint-Marc. Un bon nombre d'élèves communient régulièrement, et tous portent un grand intérêt à l'enseignement religieux. La conduite des enfants durant l'année a été très bonne. Il n'y a pas eu de fautes graves et les punitions ont été rares. Pour les filles comme pour les garçons, tout le temps est affecté au travail et au jeu, de sorte que l'oisiveté (le principal stimulant du vice) n'a pas de place dans l'institution.

Santé et condition sanitaire.—Pendant l'année, la santé des élèves a été bonne, nous avons été presque entièrement exempts de maladies graves. L'état sanitaire des nouveaux édifices est excellent; l'on a construit un grand réservoir à un endroit éloigné de l'édifice principal et posé des tuyaux de renvoi par lesquels s'écoulent les eaux des chambres de bain, de la cuisine et de la buanderie; ces eaux sont ensuite retirées du réservoir à l'aide d'une pompe et servent à fertiliser le terrain. Aucune immondice n'est déposée dans le réservoir. Les latrines pour les garçons et pour les filles sont construites à une distance assez éloignée des édifices de l'école pour être à l'abri de tout danger sous le rapport de l'hygiène.

Approvisionnement d'eau.—L'eau à la nouvelle école est excellente et exempte de toutes matières alcalines. Une pompe à air chaud *Ryder* tire l'eau dans un réservoir placé à l'étage supérieur.

Protection contre le feu.—Tous les appareils contre le feu sont en bonne condition. L'extincteur *McRobie* est placé dans le nouvel édifice; en outre il y a un bon nombre d'extincteurs brevetés, des haches de pompiers et autres appareils.

Chauffage.—Le chauffage se fait par le moyen d'un appareil à eau chaude.

Récréation.—Tous les jeux de sport sont encouragés à l'institution; le ballon est le jeu le plus en vogue et celui auquel les garçons se livrent le plus. Ils ont concouru avec d'autres clubs et remporté diverses victoires. Ils ont été les champions du district pendant trois années consécutives. En hiver leurs amusements favoris sont le patinage et le jeu de *hockey*. Les filles ont leur endroit particulier pour se livrer à leurs amusements, qui sont principalement le jeu de croquet et autres semblables, et on leur donne une légère diversion en leur faisant faire des promenades et des pique-niques dans la prairie.

La fanfare sous la direction de W. R. Bear, un ancien élève, a fait d'excellents progrès pendant l'année écoulée, et au commencement de l'été elle a rempli avec succès plusieurs engagements de se faire entendre dans d'autres villes.

Observations générales.—Nous avons espéré pouvoir prendre possession de notre magnifique nouvelle école cette année, mais comme nous n'avions pas les dépendances et les clôtures nécessaires qui sont absolument indispensables pour que nous puissions diriger l'œuvre d'une manière satisfaisante, nous avons jugé à propos, dans les circonstances, de demeurer où nous sommes, jusqu'à ce que ces dépendances et clôtures soient construites, ce que nous espérons faire sous peu.

Durant l'année écoulée nous avons été enchantés du progrès constant de l'école. Les membres du personnel, par leurs efforts continus et par leurs exemples, produisent les résultats les plus encourageants parmi nos élèves, qui sont satisfaits et heureux.

Qu'il me soit permis de reconnaître avec une gratitude profonde la bienveillance du département. Avec le brillant avenir qui est devant nous, j'espère que notre œuvre, sous la direction divine, sera bénie et prospérera beaucoup.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
Principal.



EXTERNAT D'EAST SAANICH, C.-B.

DOC. DE LA SESSION No 14

PROVINCE DU MANITOBA,
ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,
MIDDLECHURCH, 10 juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située en un magnifique endroit sur le bord de la rivière Rouge, et est entourée de splendides bocages. Elle est à environ 7 milles de la ville de Winnipeg, dans la paroisse Saint-Paul.

Terrain.—Le terrain comprend environ 380 acres.

Constructions.—L'édifice principal est en brique blanche, sur fondations en pierre, à trois étages et un soubassement. Le soubassement contient les quatre grandes fournaies à air chaud, la machine pour pomper l'eau, les lavoirs pour les garçons et pour les filles, et les dépôts. Au premier étage, il y a une grande et spacieuse salle à dîner pour les enfants, des bureaux, la chambre de couture et la cuisine. Au second étage se trouvent les chambres des employés, les dortoirs des filles, la salle de bain et les garde-robes. Au troisième étage se trouvent les dortoirs et les garde-robes.

Un peu au nord de l'édifice principal, il y a un grand bâtiment à deux étages, en bois de charpente, qui a un grand soubassement servant de dépôt pour le charbon. Le premier étage sert de salle de récréation pour les garçons, et le second étage contient deux salles de classe pour les grands et pour les petits.

Il y a aussi un bâtiment, en bois de charpente, qui sert de résidence à l'instructeur agricole, un atelier de charpentier, un atelier de forgeron et des écuries pour les chevaux et pour les vaches.

Assistance.—L'assistance a été très bonne durant les trois derniers mois. Durant cette période, 55 nouveaux élèves ont été ajoutés. Antérieurement à cette époque, l'assistance a été très minime.

Travail dans les classes.—L'ouvrage dans les classes a été fidèlement et bien accompli, les instituteurs consacrant beaucoup de temps et de soins aux enfants, et de bons résultats sont obtenus.

Ferme et jardin.—Un vaste espace a été ensemencé, et les indications actuelles promettent une excellente récolte. Nous n'avons pas, durant les années passées, consacré autant d'attention à la ferme que nous espérons en consacrer à l'avenir. Il est très à désirer que nous récoltions assez de grain pour nourrir le bétail et pour fournir la farine à l'école.

Travaux industriels.—Durant l'année écoulée, on a consacré très peu d'attention aux industries, excepté la charpenterie et l'agriculture pour les garçons, et tout ce qui a trait à l'économie domestique pour les filles.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse est donnée dans les écoles, tous les jours, par les instituteurs, et, tous les dimanches, de deux heures à trois heures de l'après-midi. Les prières du matin et du soir sont récitées tous les jours. Le dimanche, matin et soir, tous les enfants se rendent à l'église paroissiale, qui est tout près de l'école.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été bonne; il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte durant l'année; et à l'exception de quelques cas de consommation, nous n'avons, en réalité, pas eu de maladies.

63 VICTORIA, A. 1900

Approvisionnement d'eau.—L'eau pour l'édifice est obtenue d'un puits artésien et est transmise au moyen d'une machine à air chaud à de grands réservoirs dans l'étage supérieur, et, de là, distribuée par tout l'édifice.

Protection contre le feu.—Il y a, à chaque étage, des boyaux reliés à un grand réservoir dans l'attique. On a, ainsi, une pression considérable et un bon jet d'eau. Il y a aussi plusieurs extincteurs à main distribués dans l'édifice, ainsi que trois appareils Babcock qui sont convenablement placés. Des échelles de sûreté sont aussi placées dans des endroits convenables, de telle façon que l'on pourrait facilement vider l'école, au cas d'incendie.

Chauffage.—L'édifice principal est chauffé au moyen de fournaies à air chaud qui semblent donner satisfaction.

Récréation.—Les garçons jouent au cricket, au ballon, à la balle, au palet et à beaucoup d'autres jeux, et y mettent beaucoup d'entrain. Les filles jouent au croquet et à tels autres jeux qu'elles aiment. Tous les jours ils vont, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, sur les magnifiques chemins qui longent la rivière, faire une promenade qu'ils semblent goûter.

Observations générales.—En terminant je puis dire que je n'ai été que trois mois principal, et que, durant ce laps de temps, j'ai ajouté 55 nouveaux élèves, ce qui donne un total de près de cent, le plus grand nombre que l'édifice puisse contenir. Les enfants sont tous heureux et satisfaits, et pas un seul n'a causé de misère, mais tous sont désireux de s'instruire et apprennent facilement.

Je dois remercier les officiers du département pour leurs nombreux actes de bienveillance à mon égard, et pour l'assistance qu'ils m'ont prêtée depuis le court espace de temps que j'occupe ma position.

J'ai, etc.,

JAS. G. DAGG,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école industrielle de Saint-Boniface est située sur l'avenue Meuron, à un mille de la ville de Saint-Boniface et à deux milles de la ville de Winnipeg.

Terrain.—Quarante acres de terre ont été mises à la disposition de l'école, dont dix ou quinze seulement sont en culture. Pour fournir aux enfants une opportunité d'apprendre à cultiver sur une plus grande échelle, il fallait plus de terrain, et croyant la chose nécessaire pour le bien des enfants, parce que l'agriculture fournit une source de bons moyens de subsistance en ce pays, nous avons loué de l'archevêque de Saint-Boniface un terrain situé à environ un demi-mille, et dans le voisinage de l'école. Pour être plus à portée de ce terrain il a fallu construire deux ponts, un sur la Seine, 80 pieds, et l'autre sur le canal Springfield, 60 pieds de longueur. J'espère qu'au printemps nous aurons un champ d'environ 20 acres prêt à commencer.

Jardin.—Nous avons récolté cette année environ 1,000 têtes de choux et 300 boisseaux d'oignons, ainsi qu'une quantité de choux-fleurs, de carottes et de céleri

DOC. DE LA SESSION No 14

Les pluies continuelles ont causé la destruction d'environ les deux tiers de notre récolte de pommes de terre.

Constructions.—Tous les bâtiments sont en bon état. L'on a construit à l'un des bouts de l'étable un caveau de 18 x 20 pieds, et une remise pour les instruments agricoles au-dessus; ce qui était nécessaire vu qu'il n'y avait aucune place pour conserver nos légumes en automne. La remise pour les instruments agricoles, le poulailler, l'étable des cochons et les salles de récréation des garçons et des filles ont été peints; ces deux dernières, de couleur correspondant avec le lambrissage en briques de l'édifice principal; aux autres on leur a donné une couleur rouge foncé.

Aménagement et assistance.—Nous aurions de l'espace pour loger 110 enfants si nous avions leur assistance, mais à cause de la difficulté que nous avons de recruter de nouveaux élèves, 96 seulement sont sur le rôle. Les parents s'objectent à se séparer de leurs plus jeunes enfants, et lorsque ceux-ci ont grandi ils refusent de venir. Ceci explique pourquoi l'assistance n'est pas aussi nombreuse qu'elle devrait être.

Travail en classe.—Le programme des études autorisé par le gouvernement est suivi. Il s'est fait de bons progrès dans l'anglais. L'on fait faire chaque jour des exercices de chant, de gymnastique et militaires.

Les visiteurs admirent beaucoup la magnifique tenue des enfants dans l'exécution des divers exercices militaires. La fanfare aussi est très bonne, les enfants aiment beaucoup la musique et font de grands progrès.

Enseignement industriel.—Cinq garçons travaillent dans l'atelier du charpentier. Ils construisent les bâtiments et font tout l'ouvrage de la peinture, les réparations, et fabriquent des lavabos, des dressoirs, des buffets et autres meubles semblables pour l'usage de l'institution.

On enseigne aux filles toutes les branches propres à leur sexe, comme la couture, la confection des vêtements neufs et la réparation des vieux, le reprisage et le tricotage. Elles confectionnent elles-mêmes tous leurs propres vêtements et aussi presque tous ceux que portent les garçons. On leur enseigne aussi les divers travaux domestiques, le frottage des planchers, l'époussetage et le nettoyage en général, la cuisine, la cuisson du pain, la laiterie et le travail de la buanderie.

Enseignement moral et religieux.—L'on fait tous les efforts possibles pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, leurs devoirs envers Dieu, l'obéissance aux lois du pays et à leurs supérieurs, ainsi que leurs devoirs envers leur prochain et envers eux-mêmes. Comme preuve de leur bonne volonté et de leur obéissance, permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas à infliger de corrections corporelles. Leur conduite ne laisse rien à désirer.

Santé et condition sanitaire.—Au printemps, il y a eu une éruption de rougeole dont les effets causèrent la mort à 4 enfants. Le Dr Steep, avec la plus bienveillante attention, a fait tout ce qu'il a pu; il vint souvent deux fois par jour. Sauf la rougeole, la santé générale a été bonne. Les conditions sanitaires sont bonnes, et l'on fait des améliorations de temps en temps.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est excellente et en abondance. Une pompe mécanique à air chaud fonctionnant toujours bien, tire l'eau d'un puits profond et tient constamment remplis les réservoirs, qui contiennent environ 2,500 gallons. Près de la salle de récréation des filles l'on a construit un réservoir pouvant contenir 1,500 gallons, pour recevoir l'eau des gouttières des bâtiments voisins.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions sont prises contre le feu, et l'édifice est bien muni d'extincteurs; des pompes chimiques Carr, des seaux, des haches de pompiers, des tuyaux, des boyaux et des grenades sont placés dans des endroits bien visibles et prêts à s'en servir au besoin.

Chauffage.—L'édifice principal est chauffé au moyen d'un appareil de chauffage à eau chaude qui réchauffait suffisamment, mais depuis qu'il réchauffe les salles de récréation des garçons et des filles il n'a pas donné pleine satisfaction, et l'hiver dernier, pendant les froids rigoureux, il a fallu placer des poêles dans les salles de récréation.

63 VICTORIA, A. 1900

Récréation.—Les garçons et les filles ont leurs salles distinctes, grandes et bien éclairées. A l'extérieur le terrain est propre à toutes sortes de jeux. Les garçons prennent beaucoup de plaisir à leurs jeux et jouent bien, principalement la balle. Ils font aussi des courses et prennent leurs ébats dans les bois. Les filles ont de la prédilection pour tous les jeux et les amusements propres à leur sexe; elles vont souvent faire une promenade à laquelle elles prennent un grand plaisir, avec leurs maîtresses.

Observations générales.—Le personnel n'a qu'à se réjouir de l'air brillant et heureux de ces enfants. Les garçons attirent l'attention générale par leurs progrès dans l'exercice de la carabine et de la bayonnette, dont ils jouissent entièrement. La fanfare aussi est beaucoup appréciée.

Il est à espérer que le progrès actuel se continuera en tout.

J'ai, etc.,

J. B. DORAIS,
Principal.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT D'INSPECTION DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE DU-RAT, ONT., 12 décembre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les externats des sauvages situés dans l'agence de la Savanne.

Cinq écoles fonctionnèrent durant l'année dans cette agence, savoir : Wabigoon, Tête-du-Français, Rivière-du-Canot, Lac-Seul, (Pointe-du-Traité) et Lac-de-l'Aigle, sous les auspices de l'Église d'Angleterre; l'école sur la réserve de Wabuskang, qui est fermée depuis plus de deux ans, devait ouvrir à la fin du terme de septembre.

Le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, dans l'agence, est de 233, dont 126 garçons et 107 filles. Il y a 142 enfants en âge d'aller à l'école sur les réserves où les écoles fonctionnent; sur ce nombre il y en a 107 sur le rôle, ou une moyenne de 71.18 pour 100 sur ceux qui devraient fréquenter l'école. L'assistance moyenne a été de 52.09 pour 100, soit 48.73 pour 100 sur le nombre inscrit.

EXTERNAT DE WABIGOON.

Cette école a été inspectée le 17 août dernier; les révérends MM. Cooper et Pritchard, le chef et quelques-uns des parents des élèves étaient présents.

Le nombre des enfants présents était de 15:—8 garçons et 7 filles. Le nombre d'élèves inscrits, 16, classifiés comme suit:—

| | |
|------------------------------|----------|
| Ier cours. | 7 élèves |
| II ^{me} cours. | 5 “ |
| III ^{me} “ | 4 “ |
| | 16 |

Il y a assez de nécessaires d'école. Mme Amy Johns est l'institutrice depuis plusieurs années; elle est bonne maîtresse, systématique, et fait tout ce qu'elle peut pour amener les enfants à l'école, en visitant les familles. L'on enseigne aux filles la couture, le tricotage, etc.

La maison d'école est neuve et la meilleure de toute l'agence; elle est jolie, propre et en bon état.

DOC. DE LA SESSION No 14

EXTERNAT DE TÊTE-DU-FRANÇAIS.

Cette école est anglicane; elle fut inspectée le 22 août dernier. Le nombre d'enfants présents, 20 : 9 garçons et 11 filles. Le nombre sur le rôle, 25.

Classification des élèves :—

| | |
|-----------------------------|------------|
| Ier cours | 18 élèves. |
| II ^{me} cours..... | 7 “ |
| | <hr/> |
| | 25 |

L'on a demandé des livres et autres nécessaires, dont la liste a été envoyée au ministère.

L'école fut fermée depuis la fin du terme de juin 1898 jusqu'au 12 décembre. Le catéchiste et instituteur est M. Arthur W. Brindley, antrefois du collège Emmanue de Prince-Albert.

La vieille maison d'école a été reconstruite depuis que je suis allé là, en troncs d'arbres, 27 x 24, recouverte en écorce; on y a posé un plancher neuf, en bois raboté; l'extérieur est en partie lambrissé en planches; elle est inachevée.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-CANOT.

Cette école est anglicane et fut inspectée le 24 août dernier. Le nombre d'élèves présents, 17 : 10 garçons et 7 filles. Sur le rôle, 24.

Classification des élèves ;—

| | |
|-----------------------------|------------|
| Ier cours..... | 19 élèves. |
| II ^{me} cours..... | 5 “ |
| | <hr/> |
| | 24 |

Il y a ample provisions de nécessaires d'école. Quoquoit, un ancien élève de l'école industrielle de la Terre de Rupert, a fabriqué artistement les meubles suivants pour l'usage de cette école : un pupitre pour instituteur, 8 sièges avec pupitres reliés et un buffet. Son ouvrage démontre le bon enseignement industriel qu'il a reçu à cette institution. L'instituteur est A. R. J. Bannatyne, marié. Il a succédé à M. Boardman, qui démissionna le premier janvier dernier.

L'école, qui est une construction neuve, est en bonne condition, à l'extérieur comme à l'intérieur.

EXTERNAT DU LAC SEUL (POINTE-DU-TRAITÉ).

Cette école est anglicane. Elle fut inspectée le 24 août dernier. Le nombre d'élèves présents, 16, dont 7 garçons et 9 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 26.

Classification des élèves :—

| | |
|-------------------------|-------|
| Ier cours..... | 14 |
| 2 ^{me} “ | 7 |
| 3 ^{me} “ | 5 |
| | <hr/> |
| | 26 |

Plusieurs élèves ont été retirés de cette école pour être envoyés à l'école industrielle de la Terre de Rupert. Cette école est tenue ouverte depuis la fin de juin jusqu'à ce que les sauvages partent pour la chasse, en automne. Le rév. Thos. H. Pritchard est le missionnaire et l'instituteur de cette école. Il y a suffisamment de nécessaires d'écoles.

La bâtisse, quoiqu'en usage depuis nombre d'années, est encore en assez bonne condition, à l'intérieur et à l'extérieur. La fondation en pierre qu'on y a posée dans le cours de cet été lui donne plus de solidité et une plus belle apparence.

EXTERNAT DU LAC-DE-L'AIGLE.

Cette école a été inspectée le 13 septembre dernier. Nombre d'élèves présents, 16, dont 7 garçons et 9 filles. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 16.

Classification des élèves :—

1^{er} cours 16

Il y a ample provision de nécessaires d'école.

Arthur J. Bruce, marié, autrefois du collège St-Johns, instituteur nommé en janvier, pour ouvrir cette école.

L'été dernier l'on a érigé une école neuve de 19 x 19 pieds, en troncs d'arbres équarris, recouverte en bardeaux, crépie à l'intérieur et à l'extérieur, avec plafond et plancher en bois embouveté; la bâtisse n'est pas encore terminée.

EXTERNAT DE WABUSKANG.

Cette école fut inspectée le 28 août dernier. Il y a sur la réserve 14 enfants en âge d'aller à l'école, mais pendant plus de deux ans l'école a été fermée.

B. Prince, un ancien élève de l'école industrielle de la Terre de Rupert, nommé instituteur en septembre dernier, se rendit là pour rouvrir l'école.

L'on a fait pour \$50 de réparations à la vieille école et elle a été ainsi rendue confortable pour quelque temps.

Le travail en classe, à quelque exception près, et comme celui de tous les externats déjà mentionnés, est d'un genre tout à fait élémentaire. L'on porte un grand soin à l'enseignement de l'anglais et aux matières les plus essentielles, comme la lecture, l'épellation, l'écriture et le calcul, et l'on obtient de bons résultats.

Propreté des enfants.—Un progrès perceptible a été remarqué sous ce rapport, principalement aux écoles de Wabigoon et de la Rivière-au-Canot, la propreté et l'élégance des vêtements de quelques-uns des élèves—les filles surtout—étaient dignes d'éloges, et je ne doute pas que les remarques que j'ai faites aux sauvages sur ce sujet l'année dernière, ont produit un bon effet.

Durant l'année écoulée, la grippe a régné parmi les enfants de cette agence, et a eu des résultats fatals dans plusieurs cas; c'est une des raisons nombreuses qui expliquent pourquoi l'assistance moyenne a été un peu inférieure à celle de l'année dernière.

J'ai, etc.,

L. J. A. LÉVÊQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DE BIRTLE,

BIRTLE, MAN., 28 août 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'école qui m'est confiée, pour l'exercice expiré le 30 juin 1899.

Situation.—Le pensionnat de Birtle est situé dans les limites de la ville de Birtle. La ville proprement dite est située sur les rives de la rivière Queue-d'Oiseau, et est renommée pour sa santé, sa richesse et sa prospérité générale. L'école, située sur la

DOC. DE LA SESSION No 14

rive supérieure de la vallée, domine la ville et les environs et nous en donne une vue splendide.

Terrain.—Il y a environ 30 acres de terrain qui appartiennent à l'école, et aussi environ 28 acres qui sont louées. Cinq acres seulement sont propres à l'agriculture. Le reste ne peut servir que de pâturages.

Constructions.—L'école est un édifice vaste, solide, en pierre, de 80 x 30 pieds, à trois étages, outre le soubassement. Nous sommes à construire une addition de 30 x 36 pieds.

Il y a aussi une assez vaste étable terrassée, qui est suffisamment grande pour abriter, pendant l'hiver, quinze têtes de bétail.

Logement.—L'édifice actuel peut loger assez facilement 40 élèves. Lorsque l'allonge sera terminée, il y aura amplement d'espace pour 55 ou 60.

Assistance.—L'assistance moyenne de l'année a été de 41.

Travail dans les classes.—Les élèves sont divisés comme suit:—

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Livre de lecture modèle n° IV..... | 2 élèves. |
| “ “ n° III..... | 2 “ |
| “ “ n° II..... | 6 “ |
| “ “ n° I..... | 9 “ |
| Classe n° 3..... | 5 “ |
| “ n° 2..... | 6 “ |
| “ n° 1..... | 11 “ |

Tous les sujets du programme des études sont enseignés plus ou moins, mais on consacre plus d'attention à la lecture, à l'écriture et à l'acquisition de la langue anglaise.

Jardin.—Il y a environ cinq acres que l'on cultive comme un jardin, et nous récoltons suffisamment de légumes pour les besoins de l'école et, en outre, pour engraisser plusieurs têtes de bétail chaque année.

Industries.—Nous enseignons toutes sortes d'ouvrages domestiques aux filles, tels que la boulangerie, l'art culinaire, le blanchissage, le repassage, la couture, le tricotage et le raccommodage. Aux garçons, on enseigne le jardinage, l'élevage du bétail et la sculpture du bois.

Enseignement moral et religieux.—Outre les exercices religieux ordinaires, matin et soir, de chaque jour, les élèves les plus âgés assistent à la réunion de prière dans l'Eglise presbytérienne le mercredi soir, et se rendent à l'église au moins une fois le dimanche, et, dans l'après-midi, à l'école du dimanche.

Tous les élèves assistent à l'école du dimanche.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants, durant l'année, a été excellente; il n'y a pas eu, ou presque pas, de maladie. La condition sanitaire de l'école est à peu près tout ce que l'on peut désirer. Comme l'école est située sur une colline, le terrain est élevé et sec, et tout ce qu'il y a d'air pur passe ici.

Durant l'hiver, avec un peu de soin, l'édifice est facilement aéré, et comme il n'y a que 42 ou 43 élèves, il n'y a pas d'encombrement.

Approvisionnement d'eau.—Il n'y a pas d'eau à l'école. L'eau à boire est tirée d'une source qui est dans le voisinage et qui alimente presque toute la ville. L'eau est toujours bonne.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de deux fournaies à bois, qui, en général, sont suffisantes. Ce n'est que dans les froids les plus rigoureux que nous éprouvons quelque difficulté à chauffer suffisamment l'édifice.

Récréation.—En été, les garçons ont leurs jeux, tels que le ballon et la balle. On permet aux filles de sortir souvent, et alors elles s'amuse à différents jeux. En hiver, lorsque le froid est trop intense pour qu'elles puissent sortir, elles prennent leur récréation dans deux grandes salles que nous réservons dans ce but.

J'ai, etc.,

WM. J. SMALL, *principal*.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNATS DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, ALTA., juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet des pensionnats qui se trouvent sur cette réserve, et que je dirige moi-même en qualité d'agent de la Société des Missions de l'Église, et je désire exprimer ma reconnaissance, comme je l'ai déjà fait, pour l'aide efficace que le gouvernement nous a donnée durant l'année.

Situation.—Les asiles sont situés sur les réserves du nord et du sud, séparés par une distance d'environ dix milles, et tous deux à quelques verges de la rivière de l'Arc. Celui de la réserve du nord (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est situé presque au centre du plus grand village et est à une distance d'environ quatre milles de Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Celui de la réserve du sud (connu sous le nom d'École de l'Aigle-Blanc) n'est rapproché d'aucun village, si l'on excepte deux ou trois vieilles masures qui, je crois, seront bientôt abandonnées. Sur chacune des réserves l'on a clôturé autour des bâtisses quelques acres de terre dont une partie est en culture. Les bâtiments sont bien situés au point de vue hygiénique, etc. Le bureau de poste commun des deux réserves est Gleichen.

Bâtiments et aménagement.—L'école de Vieux-Soleil comprend le pensionnat proprement dit, une grande maison d'école, une buanderie, une remise pour le charbon et autres petits bâtiments extérieurs. Dans le cours de l'année tous ces bâtiments ont été peints avec soin. Le pensionnat qui était au commencement destiné à loger les garçons et les filles n'a depuis le mois de juin 1897 servi qu'à recevoir les filles, les garçons ayant été transférés à l'école de l'Aigle-Blanc. L'édifice consiste en deux ailes principales renfermant les dortoirs, les chambres à coucher, les lavoirs, les classes, les salles de repas, et le salon du personnel. Ces deux ailes sont reliées au rez-de-chaussée par une grande salle à manger, la cuisine et la dépense, et à l'étage supérieur par un dortoir isolé et une chambre pour les vêtements. Dans le cours de l'année toute l'aile-sud a été réparée dans toutes ses parties, crépie, peinturée, etc. Nous espérons pouvoir en faire autant à l'aile nord cette année.

L'école est un bâtiment suffisamment grand et bien ventilé, et chauffé au moyen d'une fournaise. Elle est en excellente condition. Ces bâtiments sont entourés sur le devant d'une clôture en piquets bien entretenue, et en arrière d'une clôture en fil de métal ordinaire. La buanderie et la remise pour le charbon exigent quelques réparations, mais elles ont une apparence de propreté.

Il y a assez d'espace ici pour loger environ 50 enfants. Le pensionnat de l'Aigle-Blanc est un vaste et joli bâtiment. Il a été amélioré sous diverses manières dans le cours de l'année, mais il a tristement besoin d'au moins deux bonnes couches de peinture, et j'espère que cette année on pourra lui faire subir un changement sous ce rapport. Il renferme sous le même toit l'asile et la salle d'école, avec des dortoirs très vastes, la salle à manger, la cuisine, quatre chambres à coucher, une chambre isolée, le dispensaire, le salon pour le personnel, le bureau du principal et le magasin, plus un soubassement très utile. Le bâtiment, qui n'est destiné qu'aux garçons, peut loger 30 enfants. Nous avons en outre l'étable, la remise pour les voitures et autres bâtiments extérieurs.

Cette école fut construite à la demande des sauvages au surintendant général lors de sa visite sur la réserve du sud, en 1893.

Assistance.—A la fin du dernier exercice nous avons une assistance de 27 garçons et de 12 filles, et les moyens de loger deux fois le nombre actuel.

DOC. DE LA SESSION No 14

Travail en classe.—L'intérêt que les enfants portent à leur travail et leurs progrès en général, particulièrement dans la conversation anglaise, sont satisfaisants.

Ferme et jardin.—A l'asile des garçons il y a un excellent jardin potager d'environ deux ou trois acres en superficie. On le considère généralement comme l'un des meilleurs jardins du district, et il fait connaître la bonne réputation de l'asile. Les garçons ont, en outre du jardinage, le soin des chevaux et des vaches, et accomplissent bien leur travail. A l'asile des filles un petit jardin potager et de fleurs a produit d'excellents résultats. L'on enseigne aux plus grandes filles à s'intéresser dans le soin des vaches.

Enseignement industriel.—L'enseignement aux garçons se fait dans les divers travaux que je viens de mentionner, et en outre, ils font leur propre pain, aident au raccommodage de leurs propres vêtements et au frottage des planchers. L'on enseigne aux filles tous les devoirs domestiques, y compris l'art culinaire, la boulangerie, le blanchissage et le repassage, la couture et les modes, le service de table, etc. Les plus âgées peuvent agir presque sans surveillance.

Enseignement moral et religieux.—La discipline est exercée avec bonté mais avec fermeté. Une instruction sur la bible se fait avec soin, chaque jour. L'on fait tous les efforts pour enseigner aux enfants leurs devoirs et les amener à agir toujours avec la pensée que Dieu les voit. On a très bien observé l'ordre et la discipline.

On a rarement recours aux punitions corporelles. L'influence qu'a créé l'établissement près de nous de plusieurs anciens élèves a eu un excellent effet sur nos jeunes sauvages, au point de vue social et chrétien.

Santé et condition sanitaire.—J'ai le plaisir de dire qu'une autre année s'est passée sans que nous ayons eu de décès dans notre asile; l'hôpital de notre mission a de plus grandement aidé à maintenir nos enfants en aussi bonne santé qu'ils le sont actuellement.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est prise dans des puits creusés sur les dépendances. Vu que ces puits sont alimentés par la rivière de l'Arc, nous avons plus d'attention à y porter que s'ils étaient alimentés par des sources. Celui de l'asile de la réserve du nord est dans une excellente condition, mais il faudrait refaire l'autre et probablement le creuser un peu.

Protection contre le feu.—Les deux asiles sont bien pourvus de pompes à incendie à bras, de seaux, de grenades et de haches que le ministère nous a fournis, ainsi que de bonnes échelles de sauvetage partant des étages supérieurs. Les seaux sont constamment remplis d'eau et sont placés dans les divers endroits des bâtiments.

Chauffage.—L'asile du nord est chauffé au moyen de poêles à charbon placés dans divers endroits de la bâtisse. La maison d'école est chauffée au moyen d'une fournaise dans la cave. L'asile du sud a une grande fournaise dans la cave, et plusieurs poêles dans la bâtisse. A cause du genre élevé de cette construction, il est difficile de la chauffer convenablement.

Récréation.—Nous prenons beaucoup de moyens pour encourager les enfants à s'amuser au dehors, mais rien ne les attire autant qu'aller à cheval, et lorsque nous pouvons leur faire fournir des ponies par leurs parents ils ont tout ce qu'ils désirent. Nous les encourageons aussi dans les amusements à l'intérieur, lorsque la température est mauvaise. La bonne santé actuelle des enfants n'est pas peu due à leurs exercices au dehors.

J'ai, etc.,

H. W. GIBBON STOCKEN,
Missionnaire préposé et principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, ALTA., 1^{er} juillet 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel du pensionnat Saint-Paul—Eglise d'Angleterre.

Situation. — Le pensionnat est situé à environ 13 milles de MacLeod, sur un quart de section de terrain bien situé, appartenant à la Société des Missions de l'Eglise, touchant aux limites de la réserve des Gens-du-Sang.

Bâtiments. — Les bâtiments se composent de l'asile des filles connexe au couvent, de l'asile des garçons, de l'église et l'école combinées, de l'hôpital (en partie inachévé), de la buanderie, du magasin et des étables.

Nombre d'enfants que l'on peut loger. — Il y a de l'espace pour loger 80 élèves.

Assistance. — Nous avons actuellement une présence de 44 élèves.

Travail dans les classes. — Sur ce sujet, nous avons droit d'être enchantés et fiers. Notre institutrice, Melle Wells, diplômée, a un don d'autorité et d'enseignement très difficile à décrire. L'avancement des élèves lui fait honneur aussi bien qu'à eux-mêmes.

Ferme et jardin. — Quelques six acres de terrain sont maintenant en culture. L'année dernière, nous avons récolté tous les légumes dont on a eu besoin pour la consommation dans le pensionnat, et tout semble que nous ferons encore mieux cette année.

Industries enseignées. — Nous n'avons pas une école industrielle, mais nous sommes ambitieux, et, en conséquence, enseignons aux filles l'art culinaire, la couture, la confection des habits et le soin du ménage. Les garçons réparent les chaussures, les habits, et aident au jardinage.

Enseignement moral et religieux. — Ici encore notre excellent personnel aide puissamment le principal. Je puis dire qu'au point de vue moral, les enfants se sont améliorés extraordinairement, et que l'enseignement religieux produit des fruits évidents.

Santé et condition sanitaire. — Quant à leur santé, nos enfants sont mieux portants. Le Dr Lafferty vient d'opérer dix cas de scrofule, mais il est encore trop tôt pour voir les résultats, quoique tous aient bien subi l'opération. Mais une garde-malade est absolument nécessaire. En ce qui concerne les précautions sanitaires : nous avons placé dans l'asile des filles deux cabinets en terre, ce qui améliorera la santé, et nous nous proposons d'en faire autant pour les garçons. Les dépendances sont bien tenues et nous ne laissons pas les déchets rester en place auprès des édifices.

Approvisionnement d'eau. — Il y a trois puits, mais un moulin à vent serait une bénédiction.

Protection contre le feu. — Nous avons un extincteur chimique, des seaux, des extincteurs à main et des haches ; nous avons aussi un baril à roues, avec une pompe et des boyaux.

Chauffage. — Le chauffage se fait au moyen de poêles et de fournaies, approvisionnés d'une quantité abondante de charbon.

Récréation. — Nous nous efforçons de consacrer tout le temps possible à la récréation ; les filles ont le croquet, les garçons ont le ballon et le cricket, mais le temps est tellement pris par l'ouvrage qu'il n'en reste que peu pour le jeu.

DOC. DE LA SESSION No 14

Observations générales.—Je dirai que les enfants rendent amplement l'argent et le travail que nous leur consacrons, et mon seul désir est que tous les enfants de cette réserve reçoivent ce que ceux-ci reçoivent.

Le tout est respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

ARTHUR DEB. OWEN,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES GENS-DU-SANG,
RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, 10 octobre 1899.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur cette école pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1898.

Situation.—L'école est située à environ 24 milles au sud de MacLeod, à un mille de l'Agence Supérieure, à quelques verges de la rivière du Ventre, sur la réserve.

Constructions.—L'école est divisée en quatre parties. L'édifice principal, 36 x 36, à trois étages, contient, au premier étage le réfectoire, un parloir et un bureau ; au deuxième étage se trouvent la chapelle et deux chambres pour le personnel ; au troisième étage, il n'y a pas encore de divisions. Les deux ailes de l'édifice principal forment la deuxième partie et la troisième, toutes deux à deux étages ; au premier étage se trouvent les salles de classe et les salles de récréation ; au deuxième étage, les dortoirs. En arrière de l'édifice principal, et y attenant, se trouve une autre partie, 20 x 20, à trois étages, dont le premier contient la cuisine, le second, la salle de couture, et le troisième, la chambre de l'instituteur.

L'externat de Heavy Shield a été transporté ailleurs, et sert maintenant de buanderie.

Logement.—L'école, vu ses divisions, peut loger 60 élèves.

Assistance.—L'école n'étant pas terminée pour le commencement de l'année fiscale, a été ouverte le 1^{er} novembre. Dès l'ouverture nous avons admis 13 élèves.

Travail dans les classes.—Le travail dans les classes consiste dans la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, le dessin, la musique vocale, etc.

Enseignement moral et religieux.—On enseigne aux élèves la doctrine de l'Église catholique romaine ; nous avons les prières du matin et du soir tous les jours, et le rév. principal consacre une demi-heure à l'enseignement religieux.

Approvisionnement d'eau.—La rivière fournit l'eau pour les besoins de l'école.

Protection contre le feu.—Des extincteurs, des grenades, des seaux et des haches sont distribués dans les couloirs et dans les salles ; mais ceci sera à peine suffisant tant que l'approvisionnement d'eau ne sera pas plus facile.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de poêles.

Santé et condition sanitaire.—La santé a été très bonne ; la condition sanitaire aussi. Il n'y a pas eu de décès durant l'année.

J'ai, etc.,

J. RIOU, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
 PENSIONNAT DE LA PLUME-BLEUE,
 (AUPARAVANT PENSIONNAT DU LAC-LA-BICHE),
 LAC-LA-SELLE, ALTA, 30 juin 1899.

L'honorable
 Surintendant général des Affaires des Sauvages,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur notre école pour l'année finissant le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située à environ six milles au sud-ouest du lac La-Selle, à un mille de la rivière Saskatchewan, sur le chemin d'Edmonton.

Terrain.—Un peu plus de cinq acres de terrain sont réservées à l'usage de l'école.

Constructions.—L'édifice a 60 x 30 pieds, deux étages et demi de hauteur, et est convenablement divisé d'après les exigences des départements qui sont nécessaires pour les besoins de l'école. La cuisine est attenante, au moyen d'un couloir, à l'édifice principal.

Assistance.—Comme les élèves sont tous pensionnaires de l'école, l'assistance est régulière.

Travail dans les classes.—Le travail dans les classes consiste dans la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire, la composition, le dessin et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Une partie de chaque jour est consacré à la culture et au jardinage. En outre, on enseigne aux élèves la couture, le tricotage, l'art culinaire, le blanchissage et toutes sortes d'ouvrages domestiques.

Enseignement moral et religieux.—On est très attentif à l'enseignement moral et religieux, au maintien de la discipline et du bon ordre.

Santé et état hygiénique.—La santé et l'état hygiénique des élèves, sauf quelques exceptions, ont été très bons. Il est mort deux élèves.

Approvisionnement d'eau. L'eau de l'école est obtenue d'un puits creusé à côté du bâtiment, ainsi que d'une petite rivière située à quelque distance.

Protection contre l'incendie.—L'école est pourvue d'échelles au cas d'incendie, et il y a de plus deux escaliers conduisant de l'étage supérieur au rez-de-chaussée. Des seaux à incendie sont toujours disponibles.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de poêles à bois.

Récréation.—Une partie de la récréation se passe en exercices au dehors et l'autre à faire des jeux dans la maison.

Espérant que ce rapport suffira,

Je demeure, etc.,

H. GRANDIN, Ptre.,
 Directeur.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE CROWSTAND,
B. DE P. DE CROWSTAND, ASSA., 1^{er} juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le pensionnat de Crowstand pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est située sur la limite de la réserve de Côté, dans l'agence de la rivière du Cygne. Le bâtiment a été construit sur le bord gauche de la rivière Assiniboine, à un endroit situé à quarante-cinq milles au nord-est de Yorkton, le terminus actuel du chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école se compose de deux cent quatre-vingts acres, plus ou moins, et appartient à l'Eglise presbytérienne.

Bâtiments.—Jusqu'ici les bâtiments consistaient en une maison de charpente à deux étages, avec une annexe en troncs d'arbres, servant de réfectoires, cuisine, buanderie, magasins, chambres à coucher privées et dortoir des filles; un bâtiment en pierre de 30 x 39 pieds et de 2½ étages contenant la salle de récréation des garçons, la classe, le dortoir des garçons et les chambres à coucher des membres du personnel. Cependant, comme le bâtiment en pierre et l'annexe en troncs d'arbres et la maison en charpente n'étaient pas dans un état satisfaisant, on a décidé de les démolir.

C'est ce que l'on fait présentement, puis l'on érige un nouveau bâtiment en charpente avec soubassement en pierre. Les dimensions de ce nouveau bâtiment seront d'environ 38 x 70 pieds et, quand on l'aura terminé le bâtiment pourra loger comme il faut quarante-cinq élèves. Les autres bâtiments comprennent des écuries en troncs d'arbres, un atelier de menuiserie, un magasin pour les vêtements, ainsi qu'une laiterie et une glacière.

Logement.—Comme je l'ai déjà dit dans le paragraphe qui précède, lorsque le nouveau bâtiment sera terminé on y logera quarante-cinq élèves ainsi que le personnel nécessaire.

Assistance.—Les registres ont accusé pendant l'année entière les noms de trente enfants compris dans les traités, et l'assistance moyenne a été de vingt-sept. De plus il y a eu une assistance moyenne de sept enfants non compris dans les traités. La présence à l'école pendant l'année entière a été très régulière.

Travail en classe.—Cette division du travail était placée sous l'habile direction de mademoiselle Petich, qui a un certificat de deuxième classe de l'école normale de Toronto. Il y a eu pendant l'année des examens trimestriels, et les résultats ont été tout à fait encourageants. L'inspecteur des écoles publiques a récemment fait l'inspection et parle très avantageusement du travail que l'on y accomplit.

Ferme et jardin.—Des vingt acres de terre cultivées, quatre sont consacrées à la production de légumes. Malheureusement nos récoltes ont complètement manqué l'an dernier par suite de la sécheresse et des fortes gelées d'été. La perspective est bien meilleure, cette année, et nous nous attendons à une bonne récolte de légumes, de pommes de terre principalement.

Métiers enseignés.—On s'efforce surtout d'enseigner aux garçons la culture, le jardinage et comment avoir soin des animaux, on leur apprend aussi les éléments de la menuiserie.

Dans la division des filles, on tâche d'enseigner tous les travaux du ménage, comme la couture, le tricotage, le blanchissage et le repassage, la cuisine, la cuisson du pain, le travail de la laiterie, etc.

Education morale et religieuse.—Tout en nous efforçant d'apprendre aux enfants les arts de la civilisation, nous ne perdons point de vue le côté missionnaire de notre œuvre. La morale est enseignée par le précepte et l'exemple. Des cours réguliers d'enseignement de la bible sont donnés aux enfants. Le jour commence et finit par des exercices religieux en commun. Le dimanche matin les enfants sont conduits à l'église de la réserve dans deux voitures. A trois heures de l'après-midi on a l'école du dimanche et l'on y enseigne le petit catéchisme, etc. Le soir il y a aussi un service pour les enfants. Lors des examens trimestriels on interroge les enfants sur les matières religieuses enseignées pendant le trimestre.

Santé et condition sanitaire.—En juillet 1898 on a eu à l'école une forte épidémie de grippe, et pendant une couple de semaines l'anxiété a été grande; tous les enfants se sont rétablis et depuis lors la santé générale a été bonne. Il y a eu quelques cas de scrofule, et un enfant est mort de cette maladie. Rien n'est épargné pour rendre les conditions hygiéniques aussi parfaites que possible.

Service d'eau.—On obtient l'approvisionnement d'eau de la rivière Saskatchewan, laquelle traverse notre propriété. L'eau est très bonne.

Protection contre l'incendie.—On possède dans ce but deux extincteurs Babcock, dont on pourrait se servir à n'importe quel moment. Il y a aussi à des endroits commodes des seaux remplis d'eaux, au cas de besoin. Dans les différents passages ainsi que dans les dortoirs il y a des grenades à main que l'on pourrait prendre facilement et jeter sur le feu si l'occasion se présentait. Le nouveau bâtiment aura un escalier de sauvetage dans chaque dortoir.

Chauffage.—Les bâtiments sont entièrement chauffés au moyen de deux fournaies à air chaud.

Récréation.—D'amples terrains distincts sont fournis aux garçons et aux filles; et chaque jour, pendant certaines heures, les enfants s'y livrent sous la surveillance d'un maître aux différents exercices athlétiques et aux autres amusements.

Observations générales.—Sous le rapport financier l'école de Crowstand souffre beaucoup de son isolement. Elle se trouve à quarante-cinq milles de la plus proche ville où passe le chemin de fer, et où l'on peut obtenir les approvisionnements. En conséquence les notes de frais de transport sont très élevées. Notre école est également mal située, étant fort exposée aux gelées d'été. Deux années de suite les récoltes ont complètement manqué pour cette cause, ce qui nous a occasionné des dépenses additionnelles considérables.

Je demeure, etc.,

NEIL GILMOUR,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE COWESES,
AGENCE DU LAC CROCHE,
BROADVIEW, Ass., 2 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le pensionnat du Lac-Croche pour l'année terminée le 30 juin 1899.

Ouverture de l'école.—Cette école a été ouverte le 19 décembre 1898. La construction n'est pas encore complétée, et en conséquence il nous faut poursuivre le travail de l'enseignement dans d'anciens bâtiments.

DOC. DE LA SESSION No 14

Situation.—L'école est joliment située à l'extrémité sud du lac Croche, sur la réserve de Cowesses, dans la vallée de la Qu'Appelle.

Terrain.—On ne connaît point l'étendue du terrain dépendant de l'école.

Bâtiments.—On terminera en octobre prochain un beau et très commode bâtiment de 57 x 37 pieds. Ce bâtiment aura trois étages, avec joli soubassement contenant la cuisine, le réfectoire, le garde-manger, la laiterie, la buanderie et une cave, ainsi qu'un espace suffisant pour les fournaises. La nouvelle construction est en charpente et sera revêtue de briques plus tard.

Logement.—On pourra y loger amplement quarante-cinq enfants.

Condition sanitaire.—La condition sanitaire de la nouvelle école sera, je crois, tout ce que l'on pourra désirer. La maison sera spacieuse, bien éclairée et ventilée.

Assistance à l'école.—L'assistance à l'école durant les six mois a été très bonne. Les registres contenaient les noms de quatorze enfants. Comme il n'avait été reçu aucun crédit du département en décembre dernier nos pensionnaires se sont trouvés entièrement à la charge de la mission.

Travail en classe.—Tous les enfants étant des commençants, le travail de la classe ne dépasse pas les deux premiers cours (*standards*).

Ferme et jardin.—Quinze acres de terre son aujourd'hui cultivées, et l'on a rompu huit autres acres de terre cet été. Au printemps nous avonsensemencé près de dix acres de céréales, et semé trente boisseaux de pommes de terre. Il y a dans le jardin des oignons, de la laitue, de la rhubarbe, des carottes, betteraves, navets, pois, fèves, concombres et melons.

Matières enseignées.—Les garçons sont employés principalement à la culture de la ferme et du jardin. On apprend aux filles les travaux domestiques.

Éducation morale et religieuse.—On consacre chaque jour, après les heures de classe, trois quarts d'heure à l'enseignement religieux.

Santé et condition sanitaire.—Tous les enfants jouissent d'une bonne santé. On a soigneusement surveillé la condition sanitaire des environs de l'école.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits nous fournissent toute l'eau dont nous avons besoin. L'eau est excellente.

Chauffage.—Les bâtiments actuels sont chauffés par des poêles ordinaires. La nouvelle école sera chauffée au moyen de fournaises *New Idea*.

Récréation.—Les enfants ont une récréation après chaque repas, ainsi qu'une récréation de quelques minutes durant les heures de classe. Quand il fait beau temps la récréation a lieu en plein air, toujours sous la surveillance de l'instituteur.

Je demeure, etc.,

T. P. CAMPEAU,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,

LAC-AUX-CANARDS, SASK., 1^{er} juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située à environ un demi-mille de la ville du Lac-aux-Canards, en face du lac portant le même nom, et par suite de sa proximité de la station du chemin de fer Canadien du Pacifique, l'endroit est très commode pour le trafic.

Superficie du terrain.—Le terrain dépendant de l'école comprend cent acres et appartient à l'Etat, et sa subdivision légale est la section 4, township 44, rang 2, à l'ouest du troisième méridien.

Bâtiments.—Le bâtiment principal renferme la salle d'entrée, la salle de réception, la chambre à coucher du directeur, les bureaux, les classes et la cuisine. Au second étage se trouvent les dortoirs des garçons et des filles, lesquels ont été agrandis de beaucoup. Les dépendances consistent en des étables, un grenier, une porcherie, remises à voitures, laiterie, des hangars à bois, magasins, une remise pour hiverner les animaux, une boulangerie et une buanderie.

Assistance.—L'assistance à l'école a été très bonne. Quatre vingt-seize enfants sont portés aux registres—quarante-huit filles et quarante-huit garçons. Les récentes améliorations nous ont donné encore plus de logement.

Travail en classe.—Le cours d'études autorisé par le département est suivi autant que possible, et de plus l'on donne aux élèves à tous les deux jours des leçons de musique vocale et instrumentale. Le vendredi il y a une revue des leçons de la semaine, et quelques légères que soient les récompenses c'est surprenant de voir l'esprit d'émulation que cela produit dans les classes. Les enfants parlent et écrivent l'anglais beaucoup plus facilement et plus vite qu'on ne pourrait s'y attendre.

Les instituteurs de même que les élèves apprécient beaucoup le gracieux envoi de fournitures scolaires.

Dans le cours du printemps les garçons plus âgés n'ont pu consacrer tout leur temps au travail en classe, car il a fallu s'occuper en dehors.

Ferme et jardin.—Les produits de notre jardin ont été beaucoup mieux qu'on ne s'attendait, et l'on a obtenu assez de légumes pour subvenir aux besoins de l'école. Nos arbres à fruits, se trouvant protégés par une clôture élevée, la production n'a pas manqué, comme cela a eu lieu généralement, et nous avons pu, cette année, faire une quantité assez considérable de confitures.

Bétail.—Le troupeau, qui comprenait l'année dernière cent trente têtes de bétail, soixante-dix moutons et quatre chevaux, a beaucoup augmenté grâce aux soins des plus grands garçons, lesquels ont rarement négligé leur travail, même durant les plus grands froids de l'année.

Métiers.—Sous la direction de M. Alfred Boyer, les garçons font tout le travail nécessaire de l'école, comme le peinturage, la menuiserie et la ferblanterie. Les religieuses apprennent aux filles tous les travaux du ménage, comme le blanchissage, le repassage, la cuisine, la manière de faire leurs robes et de tailler. Toutes s'occupent régulièrement non seulement à maintenir la maison en bon état, mais aussi à réparer les vêtements de tous ceux qui l'habitent.

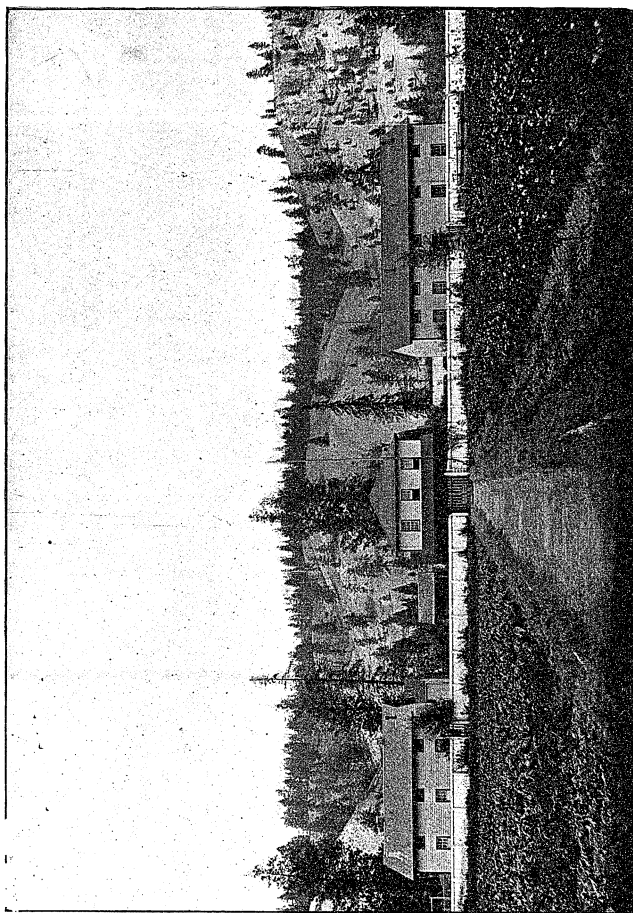
Education morale et religieuse.—La conduite générale des élèves a été excellente, et comme les autres années, il n'y a pas eu lieu d'infliger aucune punition. On s'efforce d'inculquer à tous un esprit de foi et de religion.

Santé et condition sanitaire.—C'est avec reconnaissance que nous pouvons parler de la bonne santé qui prévaut. Aucune épidémie ne s'est déclarée à l'école, et bien que nous ayions perdu trois de nos jeunes élèves de phthisie pulmonaire, leurs attributions leur décès à leur faible constitution. N'ayant jamais repris de forces, une légère attaque de la grippe a eu un résultat fatal. Ces élèves ont été vite remplacés par douze nouveaux, et le nombre de ceux qui dépendent aujourd'hui de l'Etat est de cent. Des chambres additionnelles ont été converties en dortoirs, ce qui donne de plus grandes facilités sous tous rapports.

Approvisionnement d'eau.—Nous ne pourrions avoir trop de reconnaissance au département, qui a remédié à ce qui manquait sous ce rapport. Deux puits artésiens nous fournissent de l'eau en abondance, en été comme en hiver, et des tuyaux conduisent l'eau aux dortoirs, à la chambre de bain et à la cuisine.

Protection contre l'incendie.—Deux extincteurs Babcock ont été placés à des endroits commodes, et il y a un certain nombre de grenades à main dans les différentes chambres.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen d'une fournaise.



ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY, (C.-B)

DOC. DE LA SESSION No 14

Récréation.—Pour les exercices en plein air qu'on ne ménage point, il y a deux terrains splendides. Les garçons jouent le baseball, le football, sautent et courent, tandis que les filles font en été des promenades, et en hiver de la musique et du chant.

Observations.—En terminant mon rapport je dois offrir mes remerciements au département pour l'aide bienveillante qui m'a été donnée dans le cours de l'année. Mon travail a de plus été rendu comparativement facile par suite du dévouement de notre bon agent, M. McKenzie, qui y a porté le plus grand intérêt; mes employés se sont également montrés capables et zélés.

Je demeure, etc.,

M. J. P. PAQUETTE, O. M. I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

COLLÈGE EMMANUEL,

PRINCE-ALBERT, SASK., 29 novembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'école confiée à mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation de l'école et superficie du terrain.—L'école est située à environ deux milles à l'ouest de la ville de Prince-Albert. Le terrain en dépendant se compose d'un lot riverain de douze chaînes s'étendant à deux milles dans l'intérieur.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Le bâtiment principal est habité par les institutrices et les filles. Les chambres à coucher, les dortoirs et le lavoir sont à l'étage supérieur, et à l'étage inférieur se trouvent la classe des grands, la salle à manger, la cuisine et le garde-manger.

Dans le second bâtiment il y a un dortoir pour les petits, avec lavoir, ainsi qu'un bureau et un appartement pour le principal. L'étage inférieur sert de classe pour les petits. Dans le troisième bâtiment se trouvent des dortoirs, un lavoir, une salle de bains et une salle de récréation pour les grands, ainsi qu'une chambre pour l'instituteur en chef.

Terrains.—Il y a de spacieuses cours de récréation pour les garçons et pour les filles sur les terrains adjacents aux bâtiments.

Logement.—Nous avons jugé nécessaire de trouver plus de logement dans le bâtiment principal. Le grenier, de la grandeur entière du bâtiment, 60 x 30 pieds, n'avait jamais été ni fini ni utilisé. Nous y faisons poser des planchers et des plafonds ainsi que d'autres fenêtres. On l'utilisera comme dortoir pour les filles. Deux grandes chambres employées auparavant comme dortoirs seront cloisonnées, de façon à faire quatre chambres, une servira de garde-robe, une d'atelier, une de chambre à coucher pour un membre du personnel, et la quatrième sera réservée pour les malades.

Travail en classe.—Tous les élèves vont en classe deux fois par jour, il n'y a d'exception que pour les filles les plus âgées, qui aident à tour de rôle au travail de la cuisine. Les heures de classe sont de 9.30 a.m. à 12, et de 1.30 p.m. à 3. Outre les heures régulières des classes il y a l'étude de 8 à 8.30 a.m., et de 7 à 8 p.m.

Ferme et jardin.—Nous avons récolté l'automne dernier cent trente boisseaux de blé, trois cent dix boisseaux d'avoine, cinq cents boisseaux de pommes de terre,

63 VICTORIA, A. 1900

et cent boisseaux d'oignons. Après avoir mis en dépôt vingt tonnes de navets, ce qu'il nous fallait pour notre usage, nous en avons laissé une certaine quantité dans le champ pour les bêtes à cornes et moutons. On avait ensemencé vingt-trois acres de terre. Cette année il y a onze acres de blé, huit acres d'avoine, quatre acres de légumes et six acres d'avoine, de vesces, de brome et de colza pour le fourrage. Nous avons rompu six acres de nouvelle terre et mis cinq acres en jachère.

Travaux industriels.—Les élèves font tout le travail nécessaire sur la propriété. Les garçons soignent les chevaux et le bétail, traitent les vaches, charrient l'eau, fendent le bois, et font tout le travail de la ferme et les travaux ordinaires au besoin. Il y a ici un atelier de menuiserie, et les garçons les plus âgés apprennent à se servir des outils. On enseigne aux filles les travaux du ménage, comment faire la cuisine, coudre et tricoter.

Éducation morale et religieuse.—On consacre chaque jour une demi-heure à l'instruction religieuse. Les dimanches les élèves assistent à deux offices divins à l'église, laquelle se trouve près du collège. C'est encourageant de pouvoir dire qu'il y a eu dans le cours de l'année dernière une amélioration sensible sous le rapport de la moralité des élèves les plus âgés.

Améliorations.—Les trois bâtiments ont tous été recouverts en bardeaux, l'on a réparé le crépi, ainsi que badigeonné et peinturé l'intérieur. Il a été aussi construit une nouvelle étable de 44 x 22 pieds et une serre à légumes, avec grenier, lequel est assez grand pour contenir vingt tonnes de foin. Nous avons également construit deux milles de clôture.

Santé des élèves.—La santé des élèves en général a été bonne, bien que nous ayons eu à pleurer la mort de deux enfants.

Approvisionnement d'eau.—Il y a sur la propriété trois puits nous fournissant abondance de bonne eau.

Protection contre l'incendie.—Le département nous a fourni des extincteurs Babcock, des grenades à main, des seaux et des haches.

Chauffage.—Jusqu'ici on s'est servi de poêles dans tous les bâtiments, mais les changements et améliorations que nous exécutons dans le corps principal nous permettront d'installer une fournaise.

Présence à l'école.—L'exercice s'est fermé avec quarante-neuf élèves présents ; sur ce nombre neuf ne se trouvent point sur la liste du département.

Récréation.—Les garçons se livrent aux amusements ordinaires. La musique est une de leur récréation favorite. On leur promet de se servir de l'orgue qui se trouve dans la grande classe, et ils ne s'en privent point. Plusieurs d'entre eux jouent l'orgue assez bien. Parmi les jeux du dehors, les garçons ne semblent jamais se lasser du ballon, et en hiver les filles s'amuse beaucoup à glisser en traîne sauvage (*tobogganing*).

Le tout respectueusement soumis.

Je demeure, etc.,

J. A. MACKAY.

Directeur.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD OUEST,
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEEMA, ALBERTA, 3 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation de l'école et superficie du terrain.—Le pensionnat catholique romain est situé sur la réserve de Peau-d'Hermine, à environ un mille de la station d'Hobbema. Vingt acres de terre dépendent du bâtiment. Le jardin, qui comprend trois acres de terre, est cultivé par les élèves.

Bâtiments.—L'école a été terminée en 1898. Le bâtiment comprend les divisions suivantes : classe, réfectoire, dortoir des garçons, salle de couture, dortoir des filles, infirmerie, chapelle et cuisine. Les révérendes sœurs ont toujours eu des salles privées à leur usage dans le bâtiment.

Assistance à l'école et travail en classe.—Comme tous les élèves pensionnent à l'école, l'assiduité est très régulière. La classe commence à 9 a. m. et dure jusqu'à 12 et à 1.30 jusqu'à 4 p. m. Il y a relâche pendant un quart d'heure l'avant-midi comme l'après-midi. Outre ces heures régulières de classes les élèves des cours les plus avancés étudient de 5 à 5.30 et de 8 à 8.30 p.m. Le cours d'études prescrit par le département est exactement suivi. J'ai donc pu remarquer les progrès notables faits par les élèves dans le cours de l'an dernier, et je suis très heureux d'en faire rapport.

Travail industriel.—Les garçons soignent les animaux et entretiennent les écuries. Ils fendent tout le bois qu'il faut pour chauffer les bâtiments. L'entretien des cours en bon état leur donne aussi beaucoup à faire. Les filles font la cuisine, la couture et le blanchissage, et cela à tour de rôle, et on leur donne chaque jour des leçons sur ces travaux de ménage. Elles ont tricoté dans le cours de l'année dernière cent paires de bas et réparé tous les vêtements. Durant le trimestre de juin elles ont de plus confectionné vingt-cinq tabliers.

Moralité.—Les élèves ont une heure d'instruction religieuse chaque jour. Rien n'est négligé afin d'inspirer à ces jeunes cœurs l'amour de Dieu et leur faire pratiquer leurs devoirs religieux. En général les enfants répondent aux efforts que nous faisons.

Santé.—Il y a eu pendant la dernière année quatre décès causé par l'inflammation du cerveau, les scrofules et la rougeole. La cause du quatrième décès était inconnue. A l'exception de ces cas isolés la santé des élèves a été excellente.

Condition sanitaire.—Les dortoirs et toutes les chambres sont grands et bien ventilés. La propreté, la principale condition, est observée autant que faire se peut.

Approvisionnement d'eau.—Il y a près de l'établissement deux puits, mais ils ne suffisent point aux besoins de l'école. Les jours de blanchissage il nous faut obtenir de l'eau à une assez grande distance.

Protection contre l'incendie.—Des pompes à incendie sont placées dans différentes chambres et des échelles sont fixées aux bâtiments. On garde des cuves remplies d'eau.

Chauffage.—Il y a dans les bâtiments dix poêles et tuyaux pour le chauffage, ainsi que trois cheminées en briques.

Observations générales.—Les élèves font des progrès rapides dans l'anglais et sous tous autres rapports. Les inspecteurs que le département a envoyés se sont

63 VICTORIA, A. 1900

déclarés très satisfaits de l'examen passé par les élèves devant eux. Il en a été de même de M. l'agent Grant.

En terminant, je remercie respectueusement le département pour la somme d'argent qu'il nous a permis de consacrer à l'installation de l'école. Notre école est en conséquence bien fournie de pupitres, lits en fer, matelas, poêles, etc.

Je demeure, etc.,

J. O. PERRAULT, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME,

QU'APPELLE, 14 novembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation de l'école.—Cette école est située sur la section 32 du township 23, rang 11, à l'ouest du 2^e méridien, à environ quatre cents verges à l'ouest des bâtiments de l'agence des Buttes-La-Lime, et deux cents acres de terrain à peu près en dépendent.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent le pensionnat, lequel est bâti de pierres avec toit mansard, a trente pieds carrés, trois étages bien meublés et très confortables; la salle des classes, à environ quinze verges à l'ouest du pensionnat, est en charpente sur fondations en pierres, a 34 x 16 avec portique sur le devant, servant de buanderie; aussi une construction en troncs d'arbres qui sert de salle de jeux aux élèves; des écuries et une remise à voitures.

Terrains.—Dix acres de terre qui entourent les bâtiments servent pour la culture de légumes et de fleurs, ainsi que pour terrains de jeux et cours.

Logement.—Il y a dans le pensionnat deux dortoirs pouvant loger chacun comme il faut dix enfants. Nous avons aussi un étage au-dessus de la salle de jeux, lequel sert de dortoir aux garçons plus grands. La classe est meublée de dix-sept pupitres à deux places des plus commodes et est bien éclairée.

Présence à l'école.—Le registre contient vingt noms.

Travail en classe.—On enseigne en classe les matières ordinaires du cours public, en portant une attention spéciale à la composition et à l'usage de l'anglais.

Jardin.—Nous cultivons à peu près cinq acres, lesquelles ont produit l'an dernier plus de deux cents boisseaux de pommes de terre, deux cents boisseaux de navets, ainsi que toutes les carottes, betteraves, choux, oignons et autres légumes mangés à la maison. Nous avons aussi un certain nombre de petits massifs de fleurs auxquels les enfants s'intéressent beaucoup.

Travail industriel.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage et les travaux de ménage en général. Les garçons font le jardinage, prennent soin du bétail, traitent les vaches, scient le bois, font leurs propres lits, aident au blanchissage, lavent les planchers et accomplissent toute besogne en général. Six de nos garçons s'engagent pendant l'été chez des cultivateurs, et reçoivent de \$5 à \$18 par mois, ainsi que leur pension, et cela pendant des périodes variant de quatre à sept mois. Ils donnent satisfaction.

DOC. DE LA SESSION No 14

Education morale et religieuse.—On consacre à l'instruction religieuse un certain temps chaque jour.

Conduite.—La conduite des élèves est bonne et bien peu de punitions sont nécessaires.

Santé.—La santé générale a été bonne durant l'année.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons abondance d'eau.

Récréation.—En hiver les élèves s'amuse à patiner, à glisser en traîneaux et autres sports de grand air, et pendant la soirée se livrent à différents jeux.

Je demeure, etc.,

ALEX. SKEENE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DE GORDON,

B. DE P. DE KUTAWA, 4 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située à environ douze milles de l'agence, sur le côté ouest de la réserve.

Terrain.—On ne connaît point quelle est l'étendue du terrain dépendant de l'école.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent l'école, qui est construite de pierres, de 42 x 48 pieds, à deux étages, ainsi que soubassement renfermant la cuisine, la salle à manger, le garde-manger, la laiterie et la cave. Au premier étage se trouvent la chambre du directeur, la chambre de la directrice, la salle de classe, l'école et les lavoirs des garçons et des filles.

Les dépendances se composent de l'ancienne école employée comme buanderie, d'un magasin, d'une salle de jeux, d'écuries pouvant loger dix têtes de bêtes à cornes et cinq chevaux, d'une serre à légumes de 16 x 24 pieds et d'une glacière de 12 x 16 pieds.

Logement.—Nous pouvons loger comme il faut trente-cinq élèves.

Présence à l'école.—La présence moyenne à l'école pendant la dernière année a été de vingt-trois enfants, les registres contenaient vingt-six noms et celui d'un externe, soit un total de vingt-sept.

Travail en classe.—Le cours d'études des élèves est celui que le département prescrit. On fait des progrès notables dans chaque classe.

Fermes et jardins.—Sur les trois acres de terre à peu près que nous cultivons nous avons récolté des légumes en abondance pour l'usage de la table. Il y a aussi au sud et à l'ouest du bâtiment des parterres de fleurs.

Métiers enseignés.—Les garçons aident aux jardinage, soignent les chevaux et le bétail, traitent les vaches et bûchent le bois. Ils ont aussi une petite pièce de terre à cultiver et ils y portent grand intérêt. On enseigne aux filles comment coudre, tricoter, faire le pain, le beurre et les travaux du ménage en général.

Education morale et religieuse.—On porte la plus grande attention à l'enseignement moral et religieux.

Santé et condition sanitaire.—La santé pendant la dernière année a été bonne; deux ou trois seulement ont souffert d'un mal dans le cou; une fille qui souffrait du cerveau est morte chez elle le 25 juin. Les chambres sont bien ventilées et propres.

Approvisionnement d'eau.—Cet été l'on a obtenu l'eau qu'il nous fallait d'un marécage. Il nous était impossible d'arriver au puits situé dans un endroit bas par suite de la quantité de l'eau.

Protection contre l'incendie.—Nous avons douze seaux toujours remplis d'eau que nous plaçons à des endroits commodes dans le bâtiment. Il y a de plus des babcocks et d'autres extincteurs et des haches, que l'on tient toujours prêt à servir. On apprend aussi aux enfants à répondre à l'appel du clairon et à prendre les places qui leur sont assignées.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par des poêles et était très confortable pendant l'hiver.

Récréation.—En hiver les enfants glissent en traîneau et pratiquent les autres sports du dehors, et pendant les soirées s'amuse à différents jeux dans l'école. Le ballon et plusieurs autres jeux les amusent en été.

Je demeure, etc.,

M. WILLIAMS.

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN,

BUTTES-DE-TONDRE, ASSA., 1^{er} juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je remercie avec gratitude l'Etat pour la grande aide qui m'a été donnée dans le cours de l'année dernière, et j'ai l'honneur de vous transmettre sous pli mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école de Muscovequan est située sur le quart de section 14, au nord-ouest, township 27, rang 15. Le terrain sur lequel se trouve l'école est un plateau environné de grands marécages autrefois couverts d'eau, mais maintenant asséchés.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école est un homestead de cent soixante acres et appartient à la Société des Oblats, à laquelle on ne paie rien pour l'usage et les avantages que l'école en retire. Il y a un grand jardin en face de la maison, lequel est planté de beaux arbres. Une avenue de quatre-vingts pieds de largeur conduit à l'école, et il y a de bonnes clôtures de chaque côté.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'école comprennent l'ancienne église de 24 x 56 pieds, laquelle sert de salle d'école, ainsi qu'une nouvelle maison en pierre bâtie il y a deux ans. Cette nouvelle construction a 50 x 30, deux étages de hauteur et un soubassement. Le soubassement renferme une grande cave de sept pieds de hauteur des mêmes dimensions que la maison elle-même. Au premier étage se trouvent:—une cuisine, la salle à manger, la chapelle et deux chambres plus petites pour les visiteurs; au second, le dortoir des filles, la salle de couture et l'appartement des sœurs. Il y a aussi des mansardes vastes et confortables. L'autre partie du bâtiment formant angle contient, au premier étage, la salle de classe, et à l'étage supérieur le dortoir des garçons, qui est bien aéré et éclairé. Il n'y a pas de cave dans cette partie de la construction. L'automne dernier l'on a badigeonné différentes chambres, ainsi que

DOC. DE LA SESSION No 14

peinturé les murs de la cuisine et de la salle à manger et de la boiserie. Le plancher de la cuisine et de la salle à manger a été également peinturé.

Logement.—D'après les arrangements actuels on peut coucher vingt-cinq enfants dans le dortoir des garçons et autant dans le dortoir des filles. La salle de classe, la salle à manger, etc., peuvent facilement contenir le même nombre d'élèves.

Présence à l'école.—Trente enfants sauvages, dix-sept garçons et treize filles, assistent régulièrement à l'école durant l'année.

Travail en classe.—On remarque un progrès satisfaisant, particulièrement dans les cours des plus jeunes. Le programme d'études autorisées par le département est suivi strictement. On parle généralement l'anglais. On a enseigné d'une manière spéciale la musique vocale, l'écriture et le dessin à main-levée. Les garçons particulièrement s'intéressent beaucoup à cette dernière branche d'études.

Ferme et jardin.—L'école ne possède point encore de ferme. Les élèves s'occupent jusqu'à un certain point du jardinage.

Travail industriel.—Les garçons aident à faire le jardinage, soignant les chevaux et le bétail, traitent les vaches et bûchent le bois. On enseigne aux filles à coudre, tricoter, faire le pain, la cuisine, le blanchissage et les travaux de ménage en général. Elles aident à confectionner leurs propres vêtements et la majeure partie de ceux des garçons, et font tout le raccommodage.

Education morale et religieuse.—On enseigne avec grand soin aux élèves la morale et la religion, et il me fait plaisir de dire que la conduite générale a été bonne. Bien peu de punitions ont été infligées l'année dernière. Les élèves sont parfois ingénieux et parfois négligents, mais ils sont soumis et fidèles. Ils assistent aux services religieux à l'église et portent un grand intérêt au chant.

Santé et condition sanitaire.—Par suite de la belle situation de l'école, la santé, sauf deux cas de scrofules et de légers rhumes, a été très bonne. Les sports et le travail en plein air sont les moyens que l'on emploie généralement pour entretenir la santé.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie à l'école par trois puits, l'un dans la cave sous la cuisine, et les deux autres sur le terrain près de l'école.

Protection contre l'incendie.—Le département a fourni à l'école deux babcocks ainsi que des extincteurs dont on n'a pas eu besoin jusqu'ici. Cependant ils sont toujours prêts à servir s'il y a lieu.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par quatre poêles à bois.

Récréation.—Les garçons et les filles ont de vastes terrains de jeux, et tous prennent leur récréation en plein air, même en hiver. Les principaux amusements à l'extérieur pour les garçons comprennent le jeu du ballon, le patin, la balançoire, le croquet, le tir à l'arc et les exercices gymnastiques. Les jeux de cartes, de dames, de dominos, la balançoire et le croquet sont les amusements favoris des filles.

Observations générales.—L'école a été inspectée par M. l'inspecteur Alexander McGibbon, à qui j'offre mes plus sincères remerciements pour sa bienveillance constante et sa coopération zélée dans toutes les questions se rapportant aux intérêts de l'école. Nous remercions également notre habile agent, M. Swinford, pour la bienveillante attention dont il a fait preuve à notre égard dans un si grand nombre d'occasions.

Je demeure, etc.,

S. PERRAULT,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ORPHELINAT ET PENSIONNAT McDougall,

B. DE P. DE MORLEY, ALBERTA, 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous envoie le rapport suivant sur cette institution pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Bâtiments.—Les bâtiments étaient en assez bon état dans le cours de l'an dernier, mais il faudrait de la peinture pour la construction principale. Demande a été faite au département d'un crédit suffisant pour cette dépense. Il faudra absolument peindre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Bâtiments sur le ranche.—Ces bâtiments ont besoin de réparations et il faut une nouvelle écurie pour chevaux, en réalité cette écurie est presque indispensable. Demande a été faite d'un crédit pour cette fin dans les estimations budgétaires. On a démolé durant l'année l'ancienne remise et sorti du bois deux cent vingt-cinq bilots afin de construire un abri pour les bestiaux. Le travail commencera aussitôt que la moisson sera faite.

Logement.—Il y a peu de place à cette institution pour le nombre d'élèves qui la fréquentent. Ce manque d'espace s'est moins fait sentir pendant la première partie de l'année, mais depuis que le nombre d'élèves a augmenté, nous sommes très à l'étroit. Nous pouvons loger environ quarante élèves. Pendant une partie de l'année nous avons eu plus que ce nombre.

Présence à l'école.—La présence à l'école n'avait jamais été aussi nombreuse et régulière. Sauf de très rares exceptions, à vrai dire l'assiduité a été parfaite, et cela est très encourageant. Pendant la première moitié de l'année la présence moyenne a été de trente-neuf, et d'environ quarante durant la dernière moitié.

Travail en classe.—Le travail fait en classe a été satisfaisant, mais comme la majorité des élèves sont jeunes et qu'il en est arrivé vingt-trois depuis le mois de juin 1898, ça été une tâche assez difficile que de les faire apprendre et comprendre. Il fait bien plaisir d'observer avec quelle facilité quelques-uns de ces élèves apprennent l'anglais. Rien n'est épargné pour les encourager à l'étude de l'anglais.

Ferme et jardin.—Grâce aux pluies abondantes et opportunes du printemps et de l'été, les récoltes sont très belles, et bien que ce pays convienne exclusivement à l'élevage des animaux et que le grain ne puisse mûrir dans le voisinage, à raison de la proximité des montagnes, nous aurons d'après toutes les apparences actuelles abondance de fourrage, comme paille d'avoine, de blé, de seigle et avoine.

Notre jardin a également bien réussi, et nous sommes aujourd'hui certains d'avoir une quantité de légumes plus considérable que jamais auparavant. L'on a semé une grande quantité de pommes de terre, et la récolte promet d'être abondante.

Il a été construit durant l'année un mille de clôtures à cinq perches et trois quarts de mille à trois perches. Ces clôtures avaient grand besoin d'être réparées.

Métiers enseignés. Ainsi que l'indiquent les relevés trimestriels, les filles ont aidé aux travaux de ménage et à la couture, et les garçons ont travaillé sur la ferme et à la boutique du forgeron quand besoin en a été. Des progrès satisfaisants ont été accomplis sous ces rapports.

Education morale et religieuse.—L'instruction est donnée chaque jour, et il y a des offices les vendredis et dimanches soirs. On étudie le catéchisme méthodiste, la vie du Christ et les Dix Commandements; à tout prendre, il nous fait plaisir de faire rapport de signes d'avancement très encourageants.

DOC. DE LA SESSION No 14

Santé et condition sanitaire.—La santé pendant l'année a été bonne. Nous avons eu une forte épidémie de grippe et de pneumonie dans le cours du mois de mars, mais grâce aux soins attentifs du D^r Lafferty, dont le zèle ne s'est point ralenti, et des gardes-malades, tous se sont rétablis. Nous n'avons eu à déplorer aucune maladie fatale durant l'année. La condition sanitaire a été bonne.

Approvisionnement.—La principale difficulté que nous avons eue durant la dernière année a été le manque d'eau. Il a fallu charroyer toute l'eau dont on avait besoin, et dans une école comme celle-ci, comptant quarante élèves, il a fallu beaucoup de travail pour maintenir l'approvisionnement.

Protection contre l'incendie.—Nos moyens de protection contre l'incendie se composent de deux extincteurs Babcocks, quatorze bouteilles grenades, deux haches et douze seaux. Dans un pays comme celui-ci, où des vents violents règnent presque constamment, il faut prendre beaucoup de soin pour éviter les feux de lampes, etc.

Chauffage.—Le bâtiment principal est chauffé au moyen d'une fournaise E. et C. Gurney, laquelle, avec du soin, a donné satisfaction. On a aussi employé des poêles à bois. Dans la cuisine on se sert d'un fourneau consommant de la houille.

Récréation.—Vu l'encombrement, nous avons senti le besoin d'une salle de récréation, mais l'on a fait tout ce qui a été possible pour être agréable aux enfants sous ce rapport. Il a été acheté des jeux pour l'amusement pendant les soirées d'hiver, les enfants les ont fort appréciés, et ont paru s'amuser comme chez eux à l'école.

Je demeure, etc.,

JOHN W. NIDDRIE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT C.-R., DU LAC-AUX-OIGNONS,

LAC-AUX-OIGNONS, SASK., 31 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR, —J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située sur la réserve Seekaskootch, à environ douze milles de Fort-Pitt, du côté nord de la rivière Saskatchewan.

Terrain.—On a clôturé environ quatre acres de terre pour l'usage de l'école—cette terre appartient aux sauvages de la réserve, mais ces derniers permettent qu'on l'emploie pour les fins de l'école.

Bâtiments.—Il y a un bâtiment en charpente, de 45 x 25, vaste et confortable, et qui est consacré exclusivement à l'usage des élèves. On a besoin d'une autre chambre pour la classe des jeunes ainsi qu'une salle de récréation pour les garçons.

Logement.—Il y a du logement pour cinquante élèves, et si ce n'était du dortoir des garçons, je dirais que l'on pourrait en loger soixante-dix. Car l'inconvénient d'avoir à employer le réfectoire comme classe de la division des jeunes, et la classe des plus âgés comme salle de récréation des garçons, est le même pour cinquante que pour soixante-dix élèves.

Présence à l'école.—Le nombre d'élèves autorisé par le département et pouvant profiter du crédit est de cinquante, mais nous en avons eu quelques-uns de plus et avons dû en refuser d'autres, faute d'espace. Onze ont été admis à l'institution et sept en sont partis durant l'année. Deux élèves ont été renvoyés pour cause de mauvaise santé, et les autres sont retournés chez eux pour aider à leurs parents.

63 VICTORIA, A. 1900

Travail en classe.—Les heures de classe sont de 9 à 11:45 a.m. et de 1.30 à 4 p.m., avec relâche de quinze minutes au milieu de chaque classe. On fait aussi étudier les élèves de la classe plus avancée pendant une heure les soirées d'hiver. Le programme d'études autorisées par le département est suivi strictement. Les élèves sont studieux et donnent pleine satisfaction aux instituteurs. Ils désirent ardemment apprendre, et il y a en classe une bonne émulation pour les premiers rangs.

Les élèves ne peuvent s'exempter de la classe pour aucune raison, si ce n'est les jours de blanchissage et de repassage. Tout le restant du travail se fait après ou avant les heures de classe. Il n'a pas été nécessaire de distribuer récompenses ou punitions pour encourager l'anglais et supprimer le Cri. Ce dernier langage ne s'entend jamais, sauf quand les parents visitent l'école.

Ferme et jardin.—Il est fait un grand jardin dont les élèves ont soin ; ils prennent soin également d'un bon et grand champ de pommes de terre. Les garçons et les filles travaillent dans le jardin. Des arbres ont été plantés autour de la propriété de l'école, mais peu reprennent, après une année ou deux ils meurent.

Industries.—Les filles apprennent à coudre, à tricoter, à repriser, à faire toutes sortes de raccommodages, à tailler et confectionner de nouveaux vêtements, et à se servir de la machine à coudre. Elles confectionnent tout leurs propres vêtements, ainsi que l'habillement, les chemises, casquettes, etc., des garçons. On leur enseigne aussi à faire les travaux du ménage en général, et elles en ont la pratique chaque jour. Les garçons et filles font le blanchissage et le pain.

Les garçons ont soin des chevaux, vaches, cochons, volailles, préparent le combustible et charrient l'eau. Ils raccommodent au-si les chaussures et font un très joli rapiécetage et ressemelage. Les élèves varient chaque semaine leurs travaux de ménage ; cela les repose et les intéresse en même temps.

Education morale et religieuse.—On porte grand soin et attention à l'éducation morale et religieuse ainsi qu'à la discipline et au bon ordre. La conduite des élèves a été généralement bonne.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été généralement bonne. Quelques cas de scrofules se déclarent de temps en temps. Il n'y a pas eu de décès durant l'année. La condition sanitaire de l'école est bonne.

Approvisionnement d'eau.—On se procure de la très bonne eau d'un puits creusé à une petite distance de l'école. L'eau est charroyée à la maison par un cheval et camion.

Protection contre l'incendie.—Notre puits, qui ne contient pas trop grande abondance d'eau, est la seule protection que nous ayons, nous pouvons dire contre le feu.

Chauffage.—La maison est chauffée par des poêles et la température est bonne partout.

Récréation.—Pendant l'hiver les élèves ont trois heures et demie de récréation chaque jour et en été quatre heures et demie. Toutes les récréations ont lieu autant que possible en plein air, même pendant l'hiver. La balançoire, le jeu de ballon, les courses, sauts, etc., arcs et flèches, le croquet, et un très beau tennis donné aux élèves par un ami de l'école, constituent les principaux amusements. Pendant la vacance ils ont un pique-nique chaque semaine. Ce jour-là se passe dans les bois et à nager dans les lacs. Les enfants s'en amusent beaucoup, et nous croyons que l'exercice et le bain sont très profitables à la santé. Les garçons et les filles prennent des directions différentes et sont surveillés.

Je demeure, etc.,

W. COMIRE, O.M.I.,
Directeur.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT C.-E. DU LAC-AUX-OIGNONS.

LAC-AUX OIGNONS, SASK., 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—Je vous transmets sous pli le rapport annuel sur cette école pour l'exercice se terminant aujourd'hui.

Situation et nom de l'école.—Cette école est appelée le pensionnat protestant du Lac-aux-Oignons et située à l'angle nord-est de la réserve de Makaoo, n° 120, à envi- quatre cents verges au sud-ouest des bâtiments de l'agence.

Terrain.—Dix acres de terre à peu près sont encluses, et huit de ce nombre servent de pâturages et de terrains de jeux. On cultive à peu près deux acres comme jardin et champ de pommes de terre.

Le terrain forme partie de la réserve, mais il a été concédé à la Mission par les sauvages et le département pour les fils de l'œuvre.

Bâtiments.—Le bâtiment servant de logement au personnel ainsi qu'aux élèves du sexe féminin, et de cuisine, salles à manger et buanderie, se compose de quatre constructions érigées à différentes époques, reliées ensemble et formant maintenant un seul corps de logis de plus de soixante pieds de front du côté ouest et de plus de quarante pieds de largeur, à deux étages.

L'école est un bâtiment de 28 x 24 pieds, construit l'hiver dernier. L'étage supérieur est aujourd'hui le dortoir pour les garçons. Ce bâtiment est à environ cinquante verges des bâtiments décrits en premier lieu.

Outre les bâtiments ci-dessus mentionnés il y a naturellement les dépendances nécessaires, comme les cabinets d'aisance et les écuries.

Il y a de plus sur le terrain tous les matériaux nécessaires à la construction de deux autres bâtiments de 25 x 30 pieds chacun; les travaux commenceront immédiatement, de façon à ce qu'on puisse les compléter pour l'ouverture de l'école après les vacances du milieu de l'été.

Il m'a été impossible de terminer l'hiver dernier la maison d'école, car par suite des nombreux départs pour le Klondyke il était impossible de nous procurer le bois de service à Edmonton, le seul endroit où nous pouvions l'obtenir. Aussitôt que l'école se fermera pour les vacances—vers le 10 juillet—nous nous hâterons de terminer ce bâtiment.

Présence à l'école.—La présence des enfants à l'école a été aussi régulière qu'on pouvait le désirer; dans deux cas seulement des enfants ont été amenés chez eux par leurs parents, en juillet dernier, et ces derniers ont négligé de les ramener quand l'école a ouvert ses portes. Un de ces enfants a été amené par la suite, mais dans l'autre cas les parents refusent toujours, en dépit de tous mes efforts, de le ramener ou de permettre à quiconque de le faire. Dans ce cas les parents ont emmené deux enfants, et à la fin de septembre dernier l'un d'eux a été brûlé à mort par un feu de campement.

Logement.—Bien que nous ayons actuellement assez d'espace pour tout notre monde, il n'y en a pas de reste. Quand les nouveaux bâtiments auront été terminés nous pourrions loger comme il faut soixante écoliers et le personnel nécessaire.

Travail en classe.—Les enfants font des progrès très satisfaisants dans toutes les matières de l'éducation ordinaire. Ils paraissent très ingénieux et intelligents, ainsi que désireux d'apprendre. Madame Matheson, qui a eu la direction des classes durant les premiers dix mois de l'année, est une institutrice de profession, et les enfants ont fait de grands progrès.

Dans les deux derniers mois, un garçon sauvage, James Brown, transféré à cette école de l'école d'industrie de Battleford, en août dernier, a eu le plein contrôle de l'enseignement, et ses succès ont été splendides. Ce dernier fait honneur à l'institution où il a pris son éducation. Il a maintenant quitté cette école, étant âgé de dix-huit ans, et il étudie pour entrer au collège cet automne dans le but de poursuivre son éducation.

Ferme et jardin.—Bien que l'on ne cultive qu'une petite étendue de terre, qu'environ deux acres seulement, nous pouvons cependant récolter tous les légumes et céréales dont nous avons besoin ou voulons employer. En réalité nous avons eu des pommes de terre et des navets à donner le printemps dernier; je crois même qu'il n'existait pas un seul endroit dans une étendue de pays de cent milles où il y en a eu suffisamment à raison de la sécheresse de l'été dernier. Cela doit indiquer que le travail a été fait avec soin et profit, et ce sont les enfants eux-mêmes qui s'en sont acquittés, naturellement sous la surveillance et d'après les conseils de personnes entendues.

Laiterie.—On enseigne avec le plus grand soin cette industrie. Nous n'avions jusqu'en avril que les anciennes méthodes de fabrication, mais nous possédons maintenant des machines perfectionnées. Nous fabriquons tout le beurre et fromage consommés dans l'établissement, et comme nous comptons plus de cinquante âmes, la consommation est considérable. L'élevage des cochons et de la volaille forme aussi partie de l'enseignement.

Métiers enseignés.—Les sortes d'industries, à part celles mentionnées déjà, sont très limitées; la menuiserie est le seul métier que l'on enseigne jusqu'à un certain point. Il est vrai qu'on enseigne aussi parfois comment fabriquer le cuir ou le tanner, de même qu'à raccommoder les chaussures et harnais.

Éducation morale et religieuse.—Cette partie de l'éducation est celle sur laquelle se portent nos plus grands efforts et notre attention la plus constante. Nous comprenons parfaitement que sans une instruction morale et religieuse soignée notre travail sous tous les autres rapports est pire que perdu. Rien n'est épargné pour enseigner la bible à fond et donner à chaque enfant, en tant que son âge le permet, une connaissance approfondie de la vérité et de la foi évangéliques protestantes. C'est surprenant et cela fait plaisir de constater comme les enfants saisissent clairement ces vérités et pratiquent les leçons qu'on leur donne.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants est bonne. Il se peut que cela soit dû au médecin qui fait partie du personnel. De tous les enfants qui ont suivi cette école, depuis sa fondation il y a près de sept années, aucun n'est mort, à part celui mentionné plus haut et qui a été brûlé à mort. Nous n'avons renvoyé qu'un seul élève pour cause de mauvaise santé, et ce dernier, bien qu'atteint d'un très mauvais cas de scrofules, paraît se rétablir et vouloir vivre pendant de nombreuses années encore. Les faits qui précèdent témoignent de la condition sanitaire de cette école.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons trois bons puits, et je dois en faire creuser un autre à côté de la maison d'école. En creusant un trou à cet endroit l'automne—ou l'hiver dernier—j'ai frappé l'eau en abondance, une source apparemment, à une profondeur de moins de cinq pieds.

Protection contre l'incendie.—À l'intérieur du bâtiment principal de la mission se trouve une bonne pompe foulante à double effet, avec assez de boyau pour atteindre quelque partie que ce soit du bâtiment. Je placerai également sous peu une pompe foulante dans un puits situé au dehors du bâtiment, et j'ai les boyaux suffisants pour la faire fonctionner au cas d'incendie. De plus, l'établissement possède deux petits extincteurs fournis par le département, dix seaux à incendie et bon nombre de barils pour contenir l'eau au cas de danger.

Chauffage.—Tout notre chauffage se fait par des poêles. On prend un soin particulier pour avoir de bonnes cheminées en briques, et chaque fois qu'il faut passer un tuyau à travers une muraille ou une cloison l'on a le soin de percer un grand carré dans le bois et de le remplir de briques.

DOC. DE LA SESSION No 14

Récréation.—Les enfants ont tout le temps voulu pour une récréation inoffensive. Leurs principaux amusements en plein air consistent à jouer le jeu de ballon, le base-ball, à se balancer, courir, sauter, lutter corps à corps, etc. Dans la maison ils s'amuse avec des livres et journaux, les instruments de musique, les jeux d'échecs et de dames. Je leur donne de plus, de temps à autre, une récréation plus profitable en leur faisant scier du bois.

Observations générales.—Je n'ai rien à dire sous ce chef, sauf que de remercier très sincèrement le département, qui a bien voulu adopter invariablement mes plans ou se rendre à mes désirs dans cette œuvre que nous avons entreprise, et si le succès ne couronne point les efforts tentés pour instruire et former les enfants sauvages dans les pensionnats et écoles d'industries sous le contrôle du département, aucun blâme ne peut lui en être imputé, mais ce sera plutôt dû à ceux à qui est confiée la tâche de surveiller et d'enseigner dans les différentes écoles.

Je demeure, etc.,

J. R. MATTHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C.-E. DES PIÉGANES,
RÉSERVES DES PIÉGANES, 4 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur cette institution pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est bâtie sur les bords du creek Pincher, et située sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien.

Terrain.—L'école possède quarante acres de terre, soit la subdivision légale 9 de la section mentionnée plus haut.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent du pensionnat proprement dit, d'un atelier de menuiserie, d'une écurie et des autres dépendances nécessaires.

Le pensionnat a 78 x 32 pieds. C'est une construction en bois lattée et crépie partout. Il contient une cuisine, une salle à manger, des salles de jeu et dortoirs pour les enfants, des chambres pour le personnel, ainsi que des magasins et lavoirs.

Dans le cours de l'année on a construit une nouvelle cuisine d'été.

Logement.—Cette école peut loger quarante élèves, soit vingt-quatre garçons et seize filles; il y a aussi le logement d'un personnel de dix personnes.

Présence à l'école.—La présence à l'école a été passable, un certain nombre de garçons ayant été transférés à l'école d'industrie de Calgary. Il y a toute apparence que les places de ceux qui sont partis pour Calgary seront bientôt comblées.

Travail en classe.—Les enfants ont fait des progrès, particulièrement en anglais.

Ferme et jardin.—Comme le jardin n'est pas clôturé, l'on a cru désirable de ne pas le cultiver tant que l'on n'aura pas acheté du fil de fer et construit une clôture convenable pour en tenir éloigné le bétail appartenant à des propriétaires des ranches du voisinage.

Métiers enseignés.—On enseigne aux garçons comment prendre soin des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille; ils font tout le pain et le travail du ménage de leur propre côté de l'école. Ils font également le blanchissage et aident au raccommodage. On apprend aux filles les travaux du ménage, à tricoter et coudre, ainsi qu'à aider à la cuisine.

63 VICTORIA, A. 1900

Education morale et religieuse.—L'instruction religieuse se donne chaque jour, le matin et le soir, par le directeur, et l'on n'épargne ni précepte ni exemple pour former les mœurs des élèves.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été passable; les scrofules et la consommation sont les maladies les plus communes. Il y a eu durant l'année quatre décès, un garçon et une fille sont morts de consommation et deux garçons ont été tués par une avalanche. La condition sanitaire est excellente, le bâtiment étant bien ventilé.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau est tirée d'un puits placé dans la cuisine; elle est toujours pure, même quand le creek Pincher est sale et inondé.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs sont placés à des endroits commodes dans le bâtiment.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen d'air chaud provenant de deux grosses fournaies installées dans le soubassement.

Récréation.—Les élèves ont d'amples terrains de jeu. Le creek coule à proximité de l'école, et en été c'est toujours un plaisir de s'y baigner. On joue toutes sortes de jeux en plein air, comme le jeu du ballon, le hockey, etc.

Quand il fait froid ils font des exercices gymnastiques dans leurs salles de jeu.

Je demeure, etc.,

W. R. HAYNES,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT C.-R. DES PIÉGANES,

B. DE P. DE MACLEOD, ALBERTA, 13 août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le pensionnat du Sacré-Cœur, dirigé par l'Église catholique romaine de la réserve des Piéganes.

Situation.—L'école est située sur un beau terrain élevé, dans une position très salubre et au centre de la réserve, à proximité des bâtiments de l'agence et de la rivière du Vieux.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent d'une grande maison de 90 x 30 pieds, la cuisine et le garde-manger non compris.

Logement.—Le bâtiment peut loger quarante enfants.

Présence à l'école.—Nous avons vingt-cinq pensionnaires—sept garçons et dix-huit filles.

Travail en classe.—Le travail en classe a été régulièrement fait et les progrès sont bons et encourageants. L'on a suivi le programme du département dès le premier jour de l'établissement de cette école.

Travail industriel.—Nos enfants consacrent des heures spéciales pendant le jour au travail manuel. Les filles sont occupées à tricoter, à coudre, à raccommoder les vêtements, à faire la cuisine et les travaux du ménage en général. Les garçons sont trop jeunes pour faire quelque travail sérieux. Les deux plus âgés commencent à balayer et nettoyer leur salle de récréation et leur dortoir, à faire leurs lits et quelques petits ouvrages autour de la maison ou dans le jardin.

DOC. DE LA SESSION No 14

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été en général bonne l'année dernière. Nous n'avons eu à enregistrer que de légères indispositions. Il a fallu envoyer à l'hôpital des Gens-du-Sang une fille souffrant de scrofules.

Chauffage.—On se sert de poêles à houille pour les fins de chauffage.

Protection contre l'incendie.—Il y a toujours à des endroits commodes un extincteur et des seaux d'eau.

Education morale et religieuse.—Nous prenons un soin spécial pour enseigner à nos élèves les vérités morales et religieuses.

Récréation.—Nous avons deux salles de récréation, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Il y a aussi dans les environs de l'école une belle prairie où les élèves vont jouer quand il fait beau.

J'ai, etc.,

L. DOUCET, O. M. I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DU LAC-ROND,

B. DE P. DE WHITEWOOD, ASSA, 1^{er} novembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel suivant sur le pensionnat du Lac-Rond, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située dans la vallée Qu'Appelle, à l'extrémité est du lac Rond.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en charpente sur fondations en pierre. Le bâtiment principal renferme la cuisine, la buanderie, les salles à manger, la chambre des filles, la salle de couture et chambre de décharge, le garde-manger, les dortoirs des filles, ainsi que le logement du directeur; aussi un grand soubassement et des caves. Ce bâtiment peut loger soixante enfants.

La maison d'école, outre la salle d'école, contient deux classes, la chambre de l'instituteur, la chambre du directeur et le dortoir des garçons. Elle peut loger vingt garçons. Il y a aussi des dépendances, grange, étable, remise pour les instruments aratoires, etc.

Les bâtiments sont évalués à environ \$7,000.

Conditions sanitaires.—Il y a excellent drainage dans le lac et la rivière. Toutes les matières sales sont enlevées et les bâtiments et environs sont tenus proprement. Les chambres sont grandes, bien éclairées et ventilées. Les personnes suivent les lois de la propreté et les vêtements sont propres. On fait usage d'abondance de nourriture saine, on pratique les exercices et sports en plein air quand le temps le permet, les amusements et récréations se prennent dans la maison quand il fait mauvais, on dort bien et l'on cultive la bonne humeur.

Protection contre l'incendie.—Nous avons deux extincteurs chimiques, de plus l'on a placé à des endroits commodes une douzaine de grenades. Il y a aussi un bon service d'eau, des seaux à incendie et une hache. Les tuyaux et cheminées sont toujours tenus propres et en bon état et l'on prend grand soin des feux.

Présence à l'école et progrès.—L'école a été ouverte toute l'année. Le registre contenait trente-quatre noms; on a renvoyé quatre écoliers qui étaient phthisiques et scrofuleux. Un de ces quatre est mort. Les autres trois sont vivants, mais ils ont

63 VICTORIA, A. 1900

des plaies purulentes, et pour cette raison on ne leur permet point de se mêler aux enfants bien portants. La santé des autres élèves a été, à tout prendre, bonne. La présence moyenne à l'école a été d'à peu près vingt-huit. Le progrès fait par les élèves à l'école est encourageant.

Industries enseignées.—Les filles apprennent les travaux du ménage en général, à faire le pain, le blanchissage, la cuisine, la couture, le tricotage, etc. On a enseigné aux garçons la culture, y compris les travaux de la laiterie et les soins à donner aux animaux.

Ferme.—Une moitié de section dépend de l'école et quatre-vingts acres de terre à peu près sont cultivées. On possède aussi cent têtes de bêtes à cornes, deux paires de bœufs, deux paires de chevaux, une lieuse, faucheuse, semeuse, charrues, herses, wagons, etc. Chaque garçon doit travailler une heure par jour sans rétribution, et il est rémunéré pour toute heure supplémentaire. Le garçon qui peut conduire un attelage reçoit dix centins l'heure. Comme la température a été sèche, et que les récoltes et le foin ont manqué en général, la culture ne nous a pas donné grand profit cette année.

Je demeure, etc.,

H. MCKAY.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT C.-E. DES SARCIS,

B. DE P. DE CALGARY, ALBERTA, 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages.

Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli le rapport sur l'école confiée à mes soins pour l'exercice se terminant aujourd'hui, le 30 juin 1899.

Situation et étendue du terrain.—L'école est située au coin sud-est de la réserve et près des bâtiments de l'agence.

Huit acres de terre à peu près dépendent de l'école.

Bâtiments.—Il n'y a qu'un seul corps de logis, l'école, le réfectoire et la cuisine séparant l'aile affectée aux garçons de celle occupée par les filles. L'aile affectée aux garçons, de 24 x 50, renferme en bas l'atelier, le lavoir, la salle de décharge, le bureau, une chambre à coucher et l'école, de 24 x 20, et à l'étage supérieur le dortoir des garçons, une chambre à coucher et un dépôt de vêtements.

L'aile des filles, de 22 x 24, comprend au premier étage une salle d'ouvrage, le lavoir, parloir et chambre à coucher, et en haut le dortoir des filles. Le réfectoire à 18 x 25 et la cuisine 18 x 18.

Logement.—L'école peut loger trente élèves.

Présence.—Il n'y a pas eu d'absence durant l'année. Le registre compte quinze noms.

Travail en classe.—Le travail a été poursuivi régulièrement pendant toute l'année et il a été fait de bons progrès.

Les élèves se classent comme suit :—

| | Elèves. | Garçons. | Filles. |
|---------------|----------|----------|---------|
| Cours I. | 5 | 2 | 3 |
| “ III. | 3 | 1 | 2 |
| “ IV. | 6 | 3 | 3 |
| “ V. | 1 | 1 | ... |
| | <hr/> 15 | <hr/> 7 | <hr/> 8 |

DOC. DE LA SESSION No 14

Ferme et jardin.—Le jardin de l'école a environ une acre d'étendue, et l'on y cultive presque toutes les espèces de légumes.

Les arbres proviennent de graines qui nous ont été fournies par M. MacKay, de la station agronomique d'Indian-Head; ce dernier nous a également donné dans différentes occasions plusieurs arbres et arbustes. Nos succès en arboriculture ont été passables. On a planté au printemps trois cents érables et armoises, provenant de graines semées il y a trois ans, afin de former des haies et brise-vent, et plus de mille érables pourront être transportés le printemps prochain.

Industries.—Comme l'école n'a que de petits garçons, on ne peut s'attendre à des résultats bien marquants sous ce rapport. On s'efforce cependant à leur apprendre qu'il y a plaisir à travailler comme ils le font, à les intéresser à la croissance des plantes et des graines qu'ils sèment, ainsi qu'à leur faire voir le profit qu'ils pourront retirer s'ils enlèvent les mauvaises herbes et cultivent avec soin. En les intéressant et faisant observer ainsi, on finit par leur donner de bonnes notions rudimentaires de la culture.

Les garçons, aidés de leur instituteur, ont semé toutes les graines potagères ainsi que planté les arbres et les jeunes plantes. Ils ont aussi aidé au travail de l'écurie, et la plupart peuvent traire les vaches.

Les filles aident à faire la cuisine et le blanchissage, raccommodage et repassage. Elles font le pain et la cuisine presque entière des élèves. Toutes les filles peuvent coudre et tricoter. Elles confectionnent une grande partie de leurs propres vêtements et tricotent leurs bas et mitaines, outre les mitaines à l'usage de leurs parents.

Quelques unes des filles peuvent tailler et faire leurs propres robes d'une manière passable, et deux, presque sans avoir besoin d'aide.

La bonne volonté et le contentement avec lesquels les élèves accomplissent leurs devoirs respectifs nous est très agréable.

Education morale et religieuse.—Tous les élèves assistent aux prières de chaque jour ainsi qu'à l'instruction donnée sur les saintes Ecritures. Les dimanches ils suivent les offices religieux à l'église. La plupart des élèves sont de bons enfants chrétiens.

On punit quand il y a lieu, et les punitions les plus ordinaires consistent à priver les enfants des heures de récréation.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne, il n'y a eu qu'un seul cas grave de maladie durant l'année.—La condition sanitaire paraît être de tous points satisfaisante.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est abondant, et on l'obtient d'un puits creusé à trente pieds au moyen d'une pompe à bras à double piston.

Protection contre l'incendie.—Il y a dans différentes parties du bâtiment des barils et seaux remplis d'eau. Les élèves ainsi que les membres du personnel prennent les plus grandes précautions, et il n'est pas permis aux élèves de vider les cendres chaudes sans les avoir d'abord arrosées. Toutes les lumières et tous les feux sont éteints avant le coucher des membres du personnel. Les élèves ne peuvent garder d'allumettes dans leurs poches sous aucun prétexte, et une punition sévère est infligée à qui enfreint la règle à ce sujet.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles; dans l'aile occupée par les garçons on a cependant muré un gros poêle "Syndicat" dont on se sert comme d'une fournaise. Le chauffage donne satisfaction.

Récréation.—Les garçons jouent le ballon, le cricket, etc. Les filles jouent le croquet, sautent à la corde, et font des promenades en compagnie de leur directrice, laquelle profite de ces occasions pour leur donner des leçons d'observation utiles sur les fleurs, arbres et insectes. Les élèves ont aussi beaucoup de plaisir à lire, et dévotent avec le plus grand intérêt les contes d'enfants, les ouvrages de Henty et les vies d'hommes et femmes illustres. On éloigne soigneusement de l'école tout livre de nature dangereuse.

Personnel.—Les membres du personnel, qui tous travaillent dans une harmonie parfaite à l'avancement des élèves, sont au nombre de trois, savoir: mademoiselle

63 VICTORIA, A. 1900

Crawford, directrice des filles; mademoiselle Marriott, directrice des garçons, et Percy E. Stocken, directeur et instituteur.

Observations générales.—En terminant, je sens le besoin d'exprimer ma reconnaissance au département, qui a fourni à l'école des pupitres nouveau modèle pour la classe; je désire dire aussi combien je dois à l'agent, M. A. J. McNeill, qui m'a été un coopérateur zélé pour tout ce qui concernait l'école.

Je demeure, etc.,

PERCY E. STOCKEN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C.R. DU PETIT-LAC DE L'ESCLAVE,
PETIT-LAC DE L'ESCLAVE,
'VIA' B. DE P. D'EDMONTON, ALBERTA,
1^{er} août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—La mission de Saint-Bernard est située sur les bords nord-est du Petit-lac de l'Esclave, sur une jolie colline inclinant sur le lac, et qui commande la vue du pays avoisinant.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école est d'environ neuf acres; ce terrain appartient à la mission.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments, dont l'un n'est pas entièrement complété. Cette structure a 72 x 28 pieds et est à trois étages; les deux autres ont respectivement 30 x 24 pieds, une étant à trois étages et l'autre à deux. Tous ces bâtiments sont bien aérés et éclairés.

Logement.—Une maison sert de dortoir et de salle à manger pour les garçons ainsi que de cuisine; l'autre de dortoir et de salle à manger pour les filles. Il y a aussi dans ce dernier bâtiment deux classes pour les plus jeunes enfants. Plusieurs chambres du couvent sont occupées; il y en a une qui sert de classe aux élèves les plus avancés et une autre de salle de récréation.

Présence à l'école.—Le plus grand nombre de nos élèves entrent à l'école en septembre et partent à la fin de juin. La présence moyenne est de trente à quarante élèves. Vingt à peu près restent à l'école pendant l'été.

Travail en classe.—Les élèves accomplissent leurs devoirs de classe avec soin et beaucoup d'application.

Ferme et jardin.—On cultive à peu près deux cent quatre-vingt-quinze acres de terre; la ferme comprend deux cent quatorze acres, le reste est consacré au jardinage.

Industries.—Les jeunes filles apprennent l'art culinaire, le blanchissage, repassage, la couture, comment faire leurs robes; en un mot tout ce qu'une bonne ménagère doit savoir. Les garçons sont accoutumés à bonne heure à travailler sur la ferme, et quelques-uns ont commencé à apprendre le métier de menuisier.

Education morale et religieuse.—L'éducation morale et religieuse des élèves est basée sur la pure doctrine de la sainte Ecriture. Tous les enfants sont catholiques.

DOC. DE LA SESSION No 14

Santé et condition sanitaire.—A l'exception de quelques légers rhumes les élèves ont tous joui d'une santé parfaite l'année dernière: Le climat est des plus salubres.

Approvisionnement d'eau.—Des puits creusés près de la maison et du lac fournissent de la très bonne eau.

Protection contre l'incendie.—Les puits constituent notre seule protection contre l'incendie.

Chauffage.—Nos maisons sont chauffées par des poêles, dans lesquels nous brûlons du pin, de l'épinette et du merisier. Les forêts du voisinage abondent en arbres de ces espèces.

Récréation.—Durant l'été les enfants s'amuse au jeu de ballon, avec les balançoires, les cordes à danser, l'arc et les flèches, les marbres et le canotage. En hiver ils glissent en traîneau, patinent et se livrent dans la maison aux amusements ordinaires de leur âge.

Observations générales.—En juin, l'honorable M. Laird, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, est passé par ce pays et il a fait visite à nos élèves. Cette visite nous a fait grand honneur.

J. M. DUPE,
Pour le révérend Père Falher, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
SAINT-ALBERT, ALBERTA, 1^{er} juillet 1899

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un rapport sur le pensionnat de Saint-Albert pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située à environ neuf milles au nord de la ville d'Edmonton, Alberta, dans l'établissement de Saint-Albert, et sur les bords de la rivière aux Esturgeons.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école et appartenant aux Sœurs de la Charité est de trois cent trente-cinq acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont comme suit: deux bâtiments principaux, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles; les dépendances comprennent une boulangerie, buanderie, remise aux instruments aratoires, glacière, greniers, écuries, outre de nombreuses plus petites constructions.

Logement.—L'école peut loger cent vingt-cinq élèves.

Présence à l'école.—La présence à l'école est actuellement de soixante dix-huit élèves.

Travail en classe.—Nous suivons le programme des écoles publiques pour les Territoires.

Ferme et jardin.—L'on cultive deux cents acres de terre, et tout le travail est fait par les garçons. Il n'y a que trois hommes à gages. Le nombre des garçons qui s'occupent des travaux d'agriculture varie suivant les saisons.

Education morale et religieuse.—On porte la plus grande attention à l'enseignement moral et religieux; la conduite des élèves étant généralement bonne, il est rare que l'on inflige des punitions.

63 VICTORIA, A. 1900

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne jusqu'au commencement du printemps dernier, alors qu'il y a eu une épidémie d'influenza. Tous les enfants se sont rétablis, une petite fille excepté, qui a été atteinte de phthisie. Notre école est bien ventilée, et est pourvue de cabinets à l'anglaise et chambres de bain.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau s'obtient au moyen d'une pompe mue par l'air chaud, laquelle peut donner cinq cents gallons d'eau par jour.

Protection contre l'incendie.—Nous possédons dans l'attique un réservoir d'une capacité de quinze cents gallons. L'eau y est envoyée par la pompe à air chaud, et des tuyaux la distribuent ensuite dans tout le bâtiment. Nous avons aussi vingt-trois grenades et un boyau.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par une fournaise à air chaud et des poêles.

Recréation.—Trois fois par jour, après chaque repas, et les enfants se livrent aux amusements ordinaires du dehors.

J'ai, etc.,

Sœur L. A. DANDURAND.

Directrice.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT DE L'ILE-À-LA-CROSSE,

B. DE P. DE MISTAWASIS, 1^{er} juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Terrain.—L'espace de terrain sur lequel est située la mission, y compris l'école, couvre à peu près quatorze acres; ce terrain a toujours fait partie de la propriété privée des missionnaires.

Situation.—Le pensionnat de l'île à la Crosse est bâti sur une péninsule à environ deux cent quarante-six pieds du bord du lac qui l'entoure.

Bâtiments.—La maison occupée par les enfants a 80 x 30 pieds et renferme les classes, salle à manger, parloir, dortoirs, salles de récréation et la mansarde; tout le bâtiment est bien aéré au moyen de portes et de fenêtres.

Logement.—Nos chambres nous permettent de loger cinquante enfants.

Présence à l'école.—Comme les douze enfants que le département des Affaires des Sauvages admet à l'école sont des pensionnaires, ces derniers suivent régulièrement les classes chaque jour. Il y a sous nos soins sept autres enfants dont nous ne recevons rien; ceux-là assistent à l'école comme les autres.

Travail en classe.—Les matières enseignées sont: l'instruction religieuse, la grammaire, l'épellation, la lecture, l'histoire, la géographie, l'écriture, les connaissances utiles, l'arithmétique et le chant. On fait prendre des exercices gymnastiques aux plus petits garçons et filles.

Ferme et jardin.—Le travail de la ferme est accompli par un Frère, aidé de quelques hommes et des plus grands parmi les garçons. Le jardin est sous les soins d'une Sœur, qui se fait aider quelquefois par les plus grandes filles. Le jardin a été en partie détruit par des vers, qui se trouvent par millions durant les mois de juin et de juillet.

Métiers enseignés.—On enseigne aux enfants comment semer et récolter les pommes de terre et l'orge. Les filles les plus âgées apprennent les travaux de cui-

DOC. DE LA SESSION No 14

sine, le blanchissage et la couture, les plus jeunes la couture et le tricotage, et elles aident à sarcler dans le jardin.

Education morale et religieuse.—Les enfants étant sous les soins des Sœurs de la Charité, je puis attester que la surveillance est parfaite. La première chose qui leur est enseignée c'est de se bien conduire ici, et de se conduire de même plus tard. Sauf de rares exceptions, tous les enfants donnent satisfaction.

Santé et condition sanitaire.—Les enfants ont joui d'une bonne santé toute l'année. Quelques-uns ont souffert de légers rhumes et de maux de tête, mais rien d'assez grave pour les empêcher de suivre la classe.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée du lac entourant la péninsule de l'Île-à-la-Crosse.

Protection contre l'incendie.—Il n'y a aucune protection contre l'incendie.

Chauffage.—Des poêles chauffent les chambres; on se sert de bois comme combustible.

Récréation.—Il y a récréation pendant deux heures chaque jour dans une belle cour en face de l'école. Durant l'été les enfants font souvent des promenades, ou se baignent dans le lac, sous la surveillance des maîtres. En hiver ils vont prendre des exercices de sauté sur le lac.

Observations générales.—Le progrès fait à notre école, bien que passable, ne peut être comparé probablement à celui d'autres écoles sauvages.

Le Sa Grandeur l'évêque Pascal a examiné l'école le mois dernier, et il s'est déclaré content des connaissances acquises par les élèves.

J'ai, etc.,

J. M. PINARD, Ptre., O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE L'E. D'A. DU PETIT-LAC DE L'ESCLAVE,
ATHABASKA, 10 novembre 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le pensionnat de l'Eglise d'Angleterre du Petit-lac de l'Esclave pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Le bâtiment fait face au sud vers le lac du Bison, qui se trouve à environ un mille plus loin. Le Petit-lac de l'Esclave est à environ six milles de l'école.

Terrain.—Le terrain sur lequel est construit l'école appartient à la Société des Missions de l'Eglise.

Bâtiments.—L'asile est un bâtiment à deux étages de 24 x 30 pieds, avec cuisine en annexe de 12 x 15 pieds. Il renferme les chambres suivantes:—dortoir et salle de jeu des filles, dortoir et salle de jeu des garçons—la salle de jeu des garçons servant aussi de salle à manger et de classe—chambre à coucher de la directrice, chambre à coucher de l'instituteur, et une petite chambre servant de boudoir et de salle à manger. Aussi une salle de classe temporaire de 13 x 24 pieds qui est réunie au bâtiment et que l'on vient de terminer.

Logement.—Nous avons eu jusqu'à trente-cinq élèves à l'asile, et en conséquence nous nous sommes trouvés à l'étroit.

63 VICTORIA, A. 1900.

Présence à l'école.—Durant le premier trimestre, terminé le 30 septembre 1898 nous n'avons eu que trois pensionnaires, mais il y avait quinze élèves venant à l'école le jour. Peu de parents sont disposés à nous confier leurs enfants tout l'été, c'est ce qui explique le petit nombre mentionné plus haut. La présence moyenne pendant les trois autres trimestres a été comme suit :—trente et vingt-sept respectivement.

Travail en classe.—Les matières enseignées durant l'année ont été l'anglais, les connaissances générales, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la récitation et l'instruction religieuse.

Ferme et jardin.—Nous avons récolté assez de pommes de terre et de légumes pour notre propre consommation, et avons eu notre approvisionnement de lait.

Métiers enseignés.—Il n'est pas enseigné de métiers.

Education morale et religieuse.—L'enseignement donné aux enfants est basé sur les croyances de la Société des Missions de l'Église, et il y a une église sur le terrain de la mission.

Santé et condition sanitaire.—Nous avons eu de la maladie à l'asile durant une partie de l'hiver, mais aucun décès. Il y a deux hangars à quelque distance du bâtiment.

Approvisionnement d'eau.—En été on charrie l'eau d'une rivière coulant à un demi-mille plus loin; en hiver nous nous servons de glace.

Protection contre l'incendie.—Deux échelles sur le bâtiment constituent notre seule protection contre le feu.

Chauffage.—On se sert pour chauffer les bâtiments de poêles à bois.

Récréation.—Glisser en traîneau, jouer au ballon et autres jeux ordinaires dans la maison constituent les principaux amusements.

J'ai, etc.,

C. D. WHITE.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BATTLEFORD,

BATTLEFORD, SASK., 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous sou mets respectueusement le rapport sur cette école pour l'exercice qui vient de finir.

Situation.—L'école est située sur le bord sud de la rivière Bataille, à environ deux milles à l'ouest du confluent de cette rivière et de la Saskatchewan-nord. C'est à près de deux milles franc sud de la ville de Battleford.

Terrain.—On a réservé dans le voisinage immédiat de l'école une étendue de terre de près de cinq cents acres, mais il n'y en a qu'une petite partie qui convienne aux fins d'agriculture. Nous cultivons trente-trois acres. Le département possède aussi un bon marais à foin d'à peu près trois cents acres à une distance de trois milles de l'école. C'est là que nous prenons la plus grande partie du foin qu'il nous faut pour le bétail.

Bâtiments.—Le bâtiment principal—ainsi que les additions et changements jugés nécessaires pour les fins actuelles—est celui qu'occupait autrefois l'honorable David Laird (notre commissaire des sauvages actuel), lorsqu'il était lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et que Battleford était la capitale de cette province. La partie servant alors de chambre de conseil et de salle législative est aujourd'hui notre salle de classe. Le bâtiment, comme il est maintenant, contient des salles de

DOC. DE LA SESSION No 14

classe, salle à manger, cuisine, chambres du personnel, dortoirs, lavoirs et salles de bain, salle de couture, dépôt de vêtements, etc. Des bâtiments distincts et séparés les uns des autres servent de résidence au directeur, de logement aux employés mariés, d'atelier de menuiserie avec bureau d'imprimerie en haut, de boutique de forgeron avec boutique de peintre en haut, remises aux instruments aratoires, magasin, écurie, porcherie et abri de puits, buanderie, boulangerie, poulailler, magasin, serre à légumes et autres dépendances.

Logement.—L'école peut loger le nombre d'élèves autorisé—cent cinquante—mais nous n'avons jamais réussi à porter le nombre à beaucoup plus de cent, bien qu'il y ait dans cette agence seule plus d'enfants qu'il n'en faudrait pour remplir l'école si l'on pouvait persuader aux parents de les y placer. Plusieurs des enfants en question sont élevés dans l'ignorance et comme des païens, sans avoir jamais fréquenté d'école d'aucune sorte. Cet état de choses dure depuis des années.

Présence à l'école.—Il a été admis dans le courant de l'année quatre garçons et neuf filles, tandis qu'il est parti durant la même période six garçons et dix filles. Le nombre total des noms inscrits sur le registre à la fin de l'année est de cent deux, —soixante-un garçons et quarante-une filles—représentant trois tribus: les Gens-du-Sang, les Cris et les Assiniboïnes. La présence moyenne pour l'année est légèrement au-dessous de cent.

Travail en classe.—Ce travail se fait sous la direction de deux instituteurs—dans deux chambres distinctes. Dans l'une se trouvent les cours un et deux et dans l'autre les cours trois, quatre, cinq et six. On suit le cours d'études prescrit par le département. Les heures de classe sont de neuf à midi, et de une heure et demie à quatre heures et demie, avec quinze minutes d'intermission l'avant-midi et l'après-midi. Le système auquel sont soumis tous les élèves,—sauf les plus jeunes et les moins avancés,—consiste à partager la moitié de leur temps à l'étude et l'autre moitié aux ouvrages manuels.

Industries enseignées.—On enseigne la culture et le jardinage, les travaux de forgeron, de menuisier, de peintre et d'imprimeur, à prendre soin des chevaux et des bêtes à cornes, cochons et volailles, la laiterie, la couture, le raccommodage, à tailler et confectionner les vêtements, la cuisine, le blanchissage et les travaux de ménage en général.

Education morale et religieuse.—On s'en occupe avec le plus grand soin, car c'est le plus sûr moyen de porter les enfants à mener une vie utile, comme on espère qu'ils le feront quand ils sortiront dans le monde.

Santé et condition sanitaire.—La santé de tous les élèves a été très bonne, généralement parlant. La ventilation des bâtiments de même que toutes les précautions sanitaires sont excellentes.

Approvisionnement d'eau.—Nous obtenons l'eau de bons puits creusés sur la propriété.

Protection contre l'incendie.—Il y a des Babcocks et autres extincteurs que l'on peut employer en tout temps, aussi des grenades, seaux et haches. Ces appareils, etc., sont disséminés dans différentes parties du bâtiment. Un boyau aboutit aux réservoirs, toujours remplis d'eau, qui sont situés dans le haut du bâtiment principal.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés au moyen de poêles et de fournaïses; on se sert de bois comme combustible.

Récréation.—Les élèves ont pour se récréer la balançoire, les jeux de lawn-tennis, cricket, les exercices, la promenade, le jeu du ballon, etc. Dans le jeu du ballon les garçons ont gagné l'hiver dernier un pot à couvercle en argent, la coupe et les médailles attestant leur victoire.

Observations générales.—Il me fait plaisir de témoigner du travail accompli par les membres du personnel,—leurs efforts réunis pour assurer l'avancement et le bien-être des élèves ont été, grâce à Dieu, couronnés de succès. Les élèves font des progrès et l'avenir donne de grandes espérances.

J'ai, etc.,

E. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE CALGARY,

CALGARY, ALBERTA, 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur cette institution pour l'exercice finissant aujourd'hui.

Situation. — La désignation officielle du terrain de l'école est comme suit: cette partie des quarts de sections suivants: quart de section S.E. du township 24, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien; quart de section N.E. du township 23, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, lesquels sont situés au sud de la rivière à l'Arc.

L'angle de l'un des quarts de sections est coupé par la rivière à l'Arc, ce qui nous laisse à peu près deux cent quatre-vingt-douze acres de terre.

Le bâtiment principal est construit à proximité de la rivière, bien qu'à distance suffisante pour éviter tout grand danger de l'inondation. Notre expérience de l'inondation de l'année dernière, une des plus considérables dont on se rappelle, a été une bonne épreuve.

Les autres bâtiments, l'atelier de menuiserie et les écuries, ainsi que la laiterie, etc., formeront une ligne ou rue de maisons en arrière, à distance de la rivière.

Le terrain est également divisé, une partie étant propre à la culture et les hauteurs ne pouvant servir qu'aux fins du pâturage.

Le sol sur les terres arables est léger, sablonneux et froid. On l'améliorera avec le temps en le cultivant et en y déposant de fortes quantités d'engrais.

L'école ne possède point de terres à foin, et la difficulté qu'il y a de se procurer du foin dans le voisinage immédiat paraît augmenter, car les colons et éleveurs s'emparent rapidement des terres de ce district.

Il y a maintenant des colons de tous côtés autour de nous.

Bâtiments. — Le bâtiment principal n'est pas encore terminé. Le tiers seulement du plan original se trouve construit, et en conséquence l'école n'offre pas autant de commodités qu'elle en offrirait autrement. Le nombre des élèves ayant augmenté à la fin de l'année dernière, nous avons vivement ressenti la chose pendant l'hiver dernier. Pour cette raison, les dispositions intérieures ne sont pas seulement aussi satisfaisantes qu'on le désirerait, mais comme une extrémité du bâtiment ainsi qu'une partie d'un côté ne sont que lambrissées et que le bois s'est rétréci par suite d'exposition, il est très difficile, presque impossible même, de réchauffer la maison convenablement en hiver.

Les autres bâtiments dépendant de l'école sont: —

1. Une grande maison confortable, à environ trois huitièmes de mille du bâtiment principal, laquelle se trouvait déjà sur la terre lorsqu'on l'a achetée, et qui est encore occupée par l'instructeur d'agriculture et sa famille. Cette maison a été peinte à l'extérieur, réparée à l'intérieur et est en bon état.

2. Une écurie près de la maison du fermier; cette écurie était également bâtie quand l'école a été ouverte. Il faudrait y faire beaucoup de réparation. Elle est aussi trop petite pour notre usage.

3. Une grande écurie que l'on construit actuellement à environ deux cents verges du bâtiment principal, et qui fournira tout le logement nécessaire à nos animaux quand elle sera terminée. On s'attendait à ce que ce bâtiment fut terminé depuis longtemps, mais le travail a été inévitablement retardé faute de certaines sortes et dimensions de bois de construction. Dans le cours du mois prochain la construction sera bien avancée.

4. Une maison dont le bas est divisé d'un côté en un magasin pour la viande et de l'autre côté en une laiterie, avec grande chambre pour l'emmagasinage de la glace

DOC. DE LA SESSION No 14

au-dessous. Cette maison est aussi en voie de construction, et pour les mêmes raisons que j'ai mentionnées plus haut, il a fallu beaucoup plus de temps pour la bâtir qu'il en aurait fallu autrement.

5. Un grand atelier de menuiserie parfaitement aménagé. Cet atelier a une cave à l'épreuve de la gelée, et l'on y emmagasine nos légumes pour l'usage pendant l'hiver. L'étage supérieur de ce bâtiment est employé en partie comme boutique de peintre, et l'on y complète les ouvrages faits dans l'atelier d'en bas; une autre partie sert de magasin pour les objets ne servant point ou qui ne sont point distribués.

6. Il y a près de la ferme un certain nombre de "shacks" faits de dosses et recouverts en gazon, mais en si mauvais état qu'ils ne peuvent servir, sans compter que le coup d'œil n'est point joli. Nous n'en aurons aucun besoin quand notre nouvelle écurie sera terminée, en sorte que nous nous proposons de le démolir et d'employer les dosses à construire un "corral" fermé comme abri contre le vent, près de notre nouvelle écurie.

Terrains.—Tout notre terrain est clôturé. Les plateaux sont séparés des terres basses et ces dernières forment notre jardin, et les plateaux nos pâturages. Un creek traverse nos deux pâturages. Les pâturages fournissent de la bonne eau et la nourriture à nos bêtes à cornes tout l'été. Un chemin public coupe les terres basses et se rend jusqu'au bâtiment principal. Il y a en arrière du bâtiment une belle pièce de terre qui forme un terrain de récréation très commode pour les élèves.

Nous n'avons pu jusqu'ici travailler que très peu à l'embellissement du terrain, et cela par suite de la rareté de l'eau comme de l'obligation où nous nous trouvions de préparer la terre dans un but plus important: celui de la cultiver. La Compagnie d'Irrigation étant à construire un fossé, cela obvierra à la première difficulté. Quand nous serons assurés de produire une quantité de fourrage suffisant pour nourrir nos bestiaux, nous pourrons nous occuper davantage du but moins pressant et plus esthétique de notre œuvre.

Logement.—Le plus grand nombre de pensionnaires à l'institution à un moment donné a été de quarante-six. Nous ne pourrions en loger plus de cinquante dans l'état actuel du bâtiment.

En ajoutant une nouvelle aile, conformément au plan original, l'école pourra loger bien plus de cent élèves. Le personnel actuel occupe toutes les chambres actuellement disponibles.

Le nombre des élèves autorisé par le département dans le cours de l'an dernier a été limité à quarante, et en conséquence nous avons dû refuser plusieurs très désirables candidats à l'admission.

Présence à l'école.—Il y a maintenant quarante-un élèves inscrits au registre; l'un d'eux est retourné chez lui sur la réserve des Sarcis. Il est malade et ne se rétablira probablement jamais assez pour reprendre le travail.

Le registre comptait quarante cinq élèves quand nous avons commencé l'année le 1er juillet. Un Piégane est mort ici subitement et un autre est mort chez lui, de pneumonie. Un autre garçon piégane a été renvoyé par ordre du département, à raison de mauvaise santé, et deux autres, deux Pieds-Noirs, sont partis parce que leurs parents les redemandaient.

On a admis un garçon pieds-noirs.

| | |
|------------------------|-----|
| In-crits..... | 45 |
| Admis..... | 1 |
| | —46 |
| Décédés..... | 2 |
| Renvoyés..... | 3 |
| | — 5 |
| | — |
| Restant à l'école..... | 41 |

Travail en classe.—Notre habile instituteur, M. Mills a dirigé avec assiduité et zèle le travail en classe. Comme M. Mills vit depuis plusieurs années parmi les sauvages, il les comprend parfaitement; de plus, plusieurs des parents des élèves le connaissent, et les garçons eux-mêmes le connaissent avant d'entrer à l'institution.

Notre but constant à l'école est d'enseigner l'anglais. On s'efforce de toute manière possible de faire voir aux enfants la nécessité qu'il y a pour eux de savoir l'anglais.

On les encourage à parler ce langage, et l'usage de leur propre idiome est limité d'une façon raisonnable. Plusieurs d'entre eux ont maintenant une connaissance excellente de l'anglais, ils le parlent bien, correctement et clairement, et se servent plutôt de ce langage que de l'idiome pieds-noirs ou sarci dans leurs rapports les uns avec les autres.

On enseigne aux enfants les connaissances générales qui pourront leur être utiles par la suite, et le travail en classe est coordonné de façon à mieux convenir à leur condition future. L'empressement à apprendre, l'application à l'étude, et les résultats très satisfaisants obtenus dans bon nombre de cas, prouvent le grand intérêt que les élèves portent à leurs travaux.

Industries.— Dans cette institution, où il n'y a pas de filles, cela signifie que les garçons accomplissent sous la surveillance de leurs instituteurs tous les travaux du ménage que font ordinairement les filles dans les écoles mixtes.

Le travail sous ce rapport est divisé également, chaque garçon étant employé à tour de rôle pendant une semaine à quelque occupation domestique. Les garçons lavent, repassent et entretiennent leurs propres vêtements et le linge de la maison, ils lavent aussi les planchers, balayent, époussettent et nettoient le bâtiment. Une classe où s'enseigne le raccommodage a lieu chaque semaine, et les enfants y apprennent à repriser et raccommoder leurs propres vêtements.

Les élèves font aussi la cuisine et le pain, et trois d'entre eux travaillent à tour de rôle dans la cuisine, sous la surveillance de la directrice.

Des garçons vont dresser les tables et servir leurs camarades, puis ils desservent et lavent les plats après les repas. Un garçon fait fonctionner la pompe mue à l'air chaud qui fournit l'eau à tout le bâtiment au moyen de deux grands réservoirs placés dans l'attique.

Ferme et jardin.— M. R. H. J. Young a toujours la direction de cette division et les progrès accomplis sont excellents. Nous avons récolté l'année dernière trois cents boisseaux de pommes de terre, mille livres de chou, deux cents livres de panais, sept mille livres de betteraves, et mille livres de carottes; nous avons consommé tous ces légumes au cours de l'hiver dernier. Les oignons ont manqué pour une raison ou pour une autre. L'année dernière de même que cette année, la table est régulièrement approvisionnée de légumes à mesure qu'ils deviennent propres à la consommation. Nos pommes de terre se sont bien conservées pendant tout l'hiver, et nous en avons encore assez pour nous permettre d'attendre la nouvelle récolte. Elles sont de qualité excellente.

Outre ce qui précède l'on a aussi récolté pour l'usage sur la ferme trente-cinq tonnes de foin, trois cents boisseaux d'avoine, cent vingt-cinq boisseaux de navets, à part des betteraves à sucre, rabioles et carottes. La ferme nous a aussi fourni mille gallons de lait à peu près et trois cent cinquante livres de beurre.

Les animaux appartenant à l'école sont les suivants: une paire de chevaux de trait et une paire de chevaux de voiture, un vieux bœuf que l'on engraissera pour le tuer à l'automne, quatre vaches à lait et trois génisses, un jeune taureau et deux veaux, le croît des quatre vaches achetées. Comme l'on a beaucoup de difficulté à se procurer du foin dans le voisinage, l'on est à étudier les moyens de récolter du fourrage.

Près de quarante acres de terre ont été cultivées cette année, et l'on y a récolté de l'avoine, du seigle et des lentilles, ainsi que du brome pour fourrage, des navets, rabioles, carottes, betteraves à sucre, etc., pour la nourriture des vaches en hiver. Le reste se composait de plantes potagères. Il y a toute apparence d'une bonne récolte cette année, bien que l'été ait été très tardif. Nos pommes de terre hâtives ont été endommagées par la gelée durant les dernières semaines de juin.

J'ai déjà mentionné le fait que l'on est à construire un fossé d'irrigation. C'est un prolongement du réseau de la Compagnie d'Irrigation, et ce fossé nous fournira l'eau nécessaire, plus particulièrement pour nos récoltes de graminées et de fourrage.

DOC. DE LA SESSION No 14

Je puis ajouter que tous les garçons traitent les vaches et soignent les bestiaux à tour de rôle. Tous à l'exception de six d'entre eux qui sont constamment occupés dans la boutique du menuisier, travaillent une semaine à tour de rôle aux autres ouvrages de la ferme, le labourage, hersage, etc.

Boutique de menuiserie.—Le travail se fait sous la direction de notre premier instructeur, M. C. F. Pippy.

Dans cette division les résultats sont très encourageants. Les élèves y reçoivent une instruction très complète et les ouvrages produits font honneur aux garçons et à leur instituteur. On insiste beaucoup pour leur apprendre à toujours garder leurs outils en bon état, à affûter leurs propres scies, ainsi qu'à imaginer des moyens qui remplacent les outils et leur en puissent tenir lieu quand ils auront quitté l'école.

Tous les travaux de réparations générales se font à la boutique; on n'y travaille point seulement la menuiserie mais aussi les mille et une petites choses qui se présentent à chaque instant.

Nous avons obtenu d'une partie du travail de la boutique des double-châssis pour chaque fenêtre du bâtiment, ainsi que des écrans contre les moustiques pour portes et châssis. On y a aussi fait des tables, réparé des chaises, (les garçons passant au tour les parties nécessaires), outre la fabrication d'instruments tranchants et les travaux accomplis pour les nouvelles constructions. Ces nouvelles constructions, de même que la boutique actuelle, seront entièrement l'œuvre des élèves.

Je dois mentionner que l'on prend dans cette division un soin exceptionnel des outils. Bien que l'on possède beaucoup d'outils, cependant on peut dire qu'il n'en a été perdu aucun par manque de soin, etc.

Protection contre l'incendie.—Nous sommes bien protégés contre le feu. Les deux réservoirs placés dans l'attique et qui nous fournissent notre approvisionnement d'eau sont toujours remplis. Un tuyau de fer de deux pouces se relie à ces réservoirs et communique avec le soubassement. Il y a à chaque étage un boyau se raccordant au tuyau en fer, et le boyau est roulé sur un dévidoir placé à un endroit commode. Le boyau est assez long pour atteindre tous les angles de l'étage où il se trouve.

Il y a à des lieux commodes des seaux à incendie toujours remplis d'eau, ainsi que trois extincteurs chimiques à bras.

Cela complète actuellement la protection du bâtiment principal, mais le département envoie pour notre usage trois autres extincteurs Stempel. Dans la boutique du menuisier il y a trois autres extincteurs chimiques et trois seaux.

Les anciens seaux ont été échangés contre d'autres de forme spéciale, à fond rond, et qui ne peuvent en conséquence servir à d'autres fins.

Approvisionnement d'eau.—Nous comptons pour notre approvisionnement d'eau sur un puits creusé près du bâtiment principal. L'eau est pompée de ce puits dans l'attique au moyen de la pompe à air chaud déjà mentionnée. Des réservoirs situés dans l'attique l'eau est distribuée à la cuisine, la chambre de bain, le soubassement, le tuyau à incendie et dans nos deux fournaises. Le puits paraît contenir de l'eau en quantité suffisante pour nos besoins, mais la pompe nous a déjà occasionné beaucoup d'embarras. Elle est presque entièrement sous les soins des élèves, et comme nous avons à compter sur son bon fonctionnement pour nous chauffer en hiver et pour notre approvisionnement d'eau pour les fins culinaires, ce sera toujours pour nous une source d'anxiété tant qu'il en sera ainsi. Nous avons dû plusieurs fois déjà obtenir tout l'eau de la rivière parce qu'un petit boulon s'était brisé, et il a fallu attendre jusqu'à ce que ce boulon eut été réparé spécialement ou fabriqué de nouveau à la ville. L'eau paraît claire et bonne.

Condition sanitaire.—Nous ne possédons aucun système sanitaire, sauf qu'il y a un tuyau de renvoi à l'évier de la cuisine, et que l'on se sert de ce tuyau pour l'écoulement des eaux du bain et des lavabos. Ce tuyau de renvoi nous a causé des embarras dernièrement. Il aboutit directement à la rivière, et il a été bouché par la vase. Le bout du tuyau du côté de la rivière, a été ouvert et l'on attend que l'eau ait baissé pour l'arranger de façon à éviter, nous l'espérons, toute nouvelle difficulté l'hiver prochain.

Tous les déchets sont détruits et les dépendances sont tenues proprement; on emploie abondance de désinfectants, de chlorure de chaux principalement.

Il n'y a à l'intérieur aucun cabinet d'aisance d'aucune sorte. C'est un inconvénient en hiver, pour les dames du personnel plus particulièrement.

Chauffage.—L'inspecteur en chef a fait un rapport spécial sur le chauffage de ce bâtiment, de sorte qu'il n'est point nécessaire d'en parler ici. Je puis dire cependant qu'il nous a été très difficile, par suite de différentes causes, d'obtenir une température même moyenne durant les froids de l'hiver dernier.

Santé.—On a joui d'une santé passable à l'institution dans le cours de l'année dernière. Deux élèves ont souffert d'une forte attaque de pneumonie et d'inflammation des poumons, mais les deux se sont rétablis. Un garçon est mort très subitement à l'école d'une rupture et un autre pendant qu'il était chez lui.

Il n'y a à enregistrer ni épidémie ni maladies contagieuses, rien que les indispositions ordinaires d'aucune gravité. Je dois mentionner ici que le médecin, le Dr Lafferty, a donné les plus grands soins aux élèves. M. Lafferty vient de terminer son examen de tous les élèves, et il déclare que la santé et les forces de tous les garçons presque sans exception sont très bonnes.

Conduite.—La conduite des élèves a été uniformément bonne. Il n'y a pas lieu à faire rapport d'aucun cas grave d'inconduite. Les infractions légères à la discipline ont été punies de peines légères, qui ont eu dans tous les cas l'effet désiré. Les garçons ont bonne volonté, sont obéissants, zélés à leur ouvrage, et nous les trouvons exceptionnellement soumis.

Récréation.—La principale récréation des garçons est le jeu du ballon. Ils sont toujours prêts dans leurs moments libres à se livrer à ce jeu. Pendant l'été la pêche à la truite dans la rivière leur fournit une occupation qui leur fait plaisir. En hiver ils jouent au ballon et patinent, et quand il leur faut demeurer dans la maison pendant le mauvais temps, ils jouent aux échecs, aux dames, chantent ou lisent.

Pendant les fêtes de Noël plusieurs des élèves ont pris part à un concert auquel avaient bien voulu assister un certain nombre de visiteurs. Les élèves ont joué des parties de ballon contre des clubs étrangers, et bien qu'ils n'aient pas toujours gagné il n'y avait rien à leur reprocher. On s'efforce de leur apprendre à prendre part à ces luttes et autres semblables avec courtoisie.

Education morale et religieuse.—Il y a chaque jour, matin et soir, des exercices auxquels tous les élèves doivent assister. Le dimanche on célèbre l'office ordinaire de toute église de campagne. Les élèves nous montrent combien ils apprécient ces exercices religieux, par l'intérêt et l'attention qu'ils y portent et le soin qu'ils mettent à préparer les chœurs. Plusieurs des plus âgés ont demandé le baptême, d'eux-mêmes, et la plupart, nous en avons la confiance, s'efforcent de mener une bonne vie de chrétien.

Notre but est de faire de ces enfants de bons chrétiens, des hommes d'action, des hommes de jugement; nous nous efforçons de les habituer à compter sur eux-mêmes, de ne pas toujours attendre qu'on leur dise ce qu'ils ont à faire, mais de penser par eux-mêmes, et nous cherchons à leur montrer toute la beauté d'une bonne vie, bien et utilement employée.

Routine.—Notre routine actuelle durant l'été est comme suit: lever, 5.30 a.m., déjeuner, 6.30 a.m. (on traie les vaches et soigne les animaux auparavant); prière du matin, 7 a.m.; parade, 7.30 a.m.; classe, 9 a.m.; fin de la classe, 11.40 a.m.; diner, 12 midi; parade, 1.15 p.m.; classe, 2 p.m.; fin de la classe, 5.30 p.m.; souper, 6 p.m.; prière du soir, 8 p.m., après quoi quelques-uns des élèves se baignent, tandis que les autres vont se coucher.

Personnel et observations générales.—J'ai déjà eu l'occasion de parler de certains membres du personnel et de mentionner leurs noms; je puis ajouter ce qui a déjà été dit que je suis profondément reconnaissant pour l'aide cordiale et la coopération du personnel, ainsi que pour l'intérêt manifeste qu'il porte au bien-être de l'institution et au progrès des élèves.

L'année a été sous plusieurs rapports, je crois, très bonne. Les plus âgés des garçons acquièrent des idées de fidélité et de probité, ce qui me donne de grands encouragements pour l'avenir.

DOC. DE LA SESSION No 14

En terminant je désire mentionner la bienveillance de M. l'inspecteur Wadsworth, qui vient de nous quitter, et qui s'est toujours montré empressé à me communiquer le résultat de son expérience dans toutes les questions sur lesquelles je l'ai consulté.

J'ai, etc.,

GEO. H. HOGBIN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ÉCOLE D'INDUSTRIE DE QU'APPELLE,
QU'APPELLE, 1^{er} août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de Qu'Appelle, à quatre milles à l'est de Fort-Qu'Appelle et à 18 milles au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique. Elle se trouve dans une position centrale pour les agences de l'Assiniboine, des Lacs Croches, des Buttes-la-Lime, de Muscowpetung et des Buttes-de-Tondre.

Le site est pittoresque, les édifices se trouvant sur un plateau légèrement élevé entre deux grandes nappes d'eau; du côté de l'ouest et du sud ils font face au lac Qu'Appelle, ayant le village de Fort-Qu'Appelle à l'horizon; au nord sont des collines escarpées de formes diverses, et hautes de 300 pieds, séparées par une vallée boisée large qui s'étend vers le nord et dans laquelle coule un petit creek; tandis qu'à l'est s'offrent aux regards les buttes et le lac de Katepoui dans le lointain, et tout auprès le village de LeBret.

Terre.—L'étendue qui appartient à l'école et qui l'entoure est d'environ 650 acres, dont environ 125 acres sont en culture et divisées en deux champs et deux potagers; le reste, qui se compose de collines et de ravins, n'est propre qu'au pâturage. A six milles au nord, l'école possède 160 acres, dont 30 sont cultivées, le reste est parsemé de marécages qui rapportent une assez bonne quantité de foin aux saisons pluvieuses. Outre ce qui précède, nous avons clôturé et mis en réserve pour du foin 320 acres de terre onduleuse.

Bâtiments.—Le corps principal est en charpente lambrissée en briques et se compose des annexes qu'on y a ajoutées au premier construit en 1884 pour loger 30 élèves; il couvre beaucoup de terrain et présente un aspect disparate; le pis c'est la difficulté qu'on a à le chauffer pendant les longs mois d'hiver.

Les autres bâtiments, tous en charpente, sont: l'atelier de menuiserie, la boulangerie, la forge, ayant une ferblanterie à l'étage supérieur; la boucherie, le moulin à vert et la maison des machines; la maison du fermier; une construction érigée au-dessus du caveau et lambrissée en brique, où se trouvent au rez-de-chaussée la classe des petits garçons et un magasin, et à l'étage supérieur l'atelier des peintres et la cordonnerie; une glacière, un magasin, une laiterie et un hangar pour la pompe à incendie; un poulailler; cabinets d'aisance; une porcherie; une grange et une remise pour les instruments aratoires. Tous ces bâtiments sont en bon état.

Aménagement.—On peut loger à l'aise 225 élèves, nombre autorisé.

Présence.—Dans les circonstances actuelles, la présence a été satisfaisante, s'élevant en moyenne à 102.25 pour les petits garçons et à 115.45 pour les petites filles; total 216.70.

Le recrutement d'élèves en bonne santé devient chaque année plus difficile.

63 VICTORIA, A. 1900

Travail des classes.—Sur les 225 élèves inscrits à la fin de juin, on comptait 101 petits garçons et 124 petites filles. Voici quelle était la classification d'après le cours établi par le ministère :—

| Cours. | Filles. | Garçons. | Total. |
|----------|---------|----------|--------|
| I | 35 | 21 | 56 |
| II..... | 27 | 16 | 43 |
| III..... | 35 | 41 | 76 |
| IV..... | 14 | 11 | 25 |
| V..... | 13 | 12 | 25 |

Les élèves du premier et du second cours font une heure de classe par jour, quand c'est possible, afin d'apprendre l'anglais aussi bien que possible avant d'apprendre un métier. Les plus avancés suivent généralement les classes pendant la moitié de chaque jour et travaillent à des métiers pendant l'autre moitié. Lorsque les travaux de la ferme et du potager pressent, tous les petits garçons travaillent toute la journée au dehors, sous la surveillance de leurs instituteurs.

Les élèves sont partagés en quatre classes : divisions des petits et des grands pour les garçons et les filles.

Ferme et potager.—Nous avons, cette année, en culture environ 155 acres de terre, qui se décomposent comme suit : 16 acres d'orge ; 7 d'herbe fourragère brome ; 20 de terre nouvelle défoncée et hersée deux fois ; $\frac{1}{2}$ acre de carottes ; 1 de maïs ; 31 acres qui ont subi des labours d'été ; 4 en potager ; $2\frac{1}{2}$ de betteraves ; 60 d'avoine ; 4 de pois ; $7\frac{3}{4}$ de pommes de terre ; $3\frac{1}{2}$ de navets.

Dix-huit garçons ont travaillé régulièrement pendant certaines parties de l'année sous la direction du directeur d'agriculture. Lorsque c'était nécessaire, tous les garçons ont prêté main-forte aux travaux de la ferme et du potager. Les filles traitent les vaches en été. Les mauvaises herbes de la ferme et des bords du lac nous menaçaient à ce point que nous avons dû enlever aux garçons plus de temps de leurs classes qu'on ne l'aurait voulu pour essayer de les détruire. Une crue des eaux au printemps a détruit un barrage construit dans le creek ; l'eau a traversé les terrains de l'école, faisant beaucoup de dégâts dans une partie du potager, dont elle a emporté une portion considérable du sol de surface, déracinant sur son passage les arbres fruitiers et les arbrisseaux et nécessitant un surcroît de travail pour réparer les dégâts à une époque de l'année où les travaux étaient très actifs. On calcule d'avoir cette année la plus grosse récolte dans cette partie du potager.

Animaux.—Nos animaux sont en bon état ; ils se composent d'un taureau, de seize vaches à lait, de vingt-huit porcs, de neuf moutons et d'un grand nombre de volailles.

Nous avons eu du malheur pour nos chevaux, deux sont morts de la morve et deux poulins qui étaient en pâturage sont morts de maladie. Nous avons quatre chevaux de trait canadiens et une jument de bourgeois, deux poulins et quatre chevaux du pays.

Travail industriel.—1. *Boutique de forge*.—Onze garçons ont travaillé au métier de forgeron et ont fait beaucoup d'ouvrage de pratique et pour les réserves des sauvages, en vue des travaux pour l'école.

2. *Cordonnerie*.—Seize garçons ont aidé le cordonnier à faire et à réparer des chaussures et des harnais.

3. *Boulangerie*.—Tout le pain nécessaire à l'institution se fait ici, et en sus, le boulanger et ses aides dépècent la viande en morceaux, de taille convenable pour la cuisine.

L'ancien four en brique s'est défilé au printemps et a été remplacé par un four portatif en acier.

4. *Atelier de menuiserie*.—Vingt-deux garçons faisaient partie de cette boutique, car après la culture, c'est l'industrie la plus utile qu'ils puissent apprendre. Ils ont fait, tant pour l'école que pour les étrangers, de nombreux ouvrages en fait de menuiserie, d'ébénisterie et de réparation de voitures et d'instruments aratoires. Les menuisiers sont en ce moment occupés à construire une grande étable.

DOC. DE LA SESSION No 14

5. *Atelier des peintres.*—Le gardien de nuit et de l'appareil de chauffage montre ce métier aux garçons, vu que nous n'avons pas assez de grands garçons, et qu'il n'est pas probable qu'aucun d'entre eux exerce ce métier pour vivre; il n'y en a pas de permanent de classés dans cet atelier. Outre le peinturage, les réparations aux enduits et les ouvrages en briques, le gardien de nuit entretient aussi les pompes à incendie.

Ferblanterie.—De temps à autre quelques-uns des garçons du forgeron travaille avec le ferblantier lorsqu'il a besoin d'aide. Outre la fabrication d'une partie considérable de notre ferblanterie, le ferblantier fait tous les ouvrages de plomberie, répare les ustensiles de cuisine, les couvertures des bâtiments, les évier, réservoirs, poêles, etc., et veille au sciage du bois et aux machine à pomper l'eau.

Travaux des filles.—Sous la direction des révérendes sœurs, les filles apprennent toutes sortes d'ouvrages de ménage, à faire la cuisine, du beurre, à blanchir le linge et à faire leurs propres vêtements et la majeure partie de ceux des garçons, devenant expertes à manier les machines à coudre et à tricoter.

Élèves en service.—Cinq garçons ont été placés chez des cultivateurs et 17 filles engagées comme servantes; les gages ont été de \$6 à \$25 par mois et la nourriture; plusieurs filles ont été en service sans interruption depuis au delà de quatre ans.

Instruction religieuse.—L'on donne un cours d'instruction religieuse à toute l'école durant les mois d'hiver après les classes.

Conduite.—La conduite des élèves a été satisfaisante.

Discipline.—Grâce à l'existence d'un système régulier et à la présence d'un personnel compétent, il n'y a pas de difficulté à maintenir l'ordre; on n'a recours aux punitions corporelles que dans le cas de grossièreté ou d'insubordination; la chose est arrivée une fois cette année.

Santé.—La santé générale a été excellente. Nous avons eu quelques cas de grippe et de pneumonie durant l'hiver et au printemps; de même que quelques accidents, mais les victimes se sont vite rétablies; nous avons eu aussi les indispositions légères ordinaires auxquelles on a lieu de s'attendre là où se trouvent réunis un aussi grand nombre d'enfants. Trois élèves sont morts à l'école: un garçon de consomption, un autre de maladie de Bright, et une fille d'inflammation de cerveau; ces deux derniers n'ont jamais été en parfaite santé à la suite de la grippe qu'ils ont eue. Le médecin officiel fait de fréquentes visites, et l'on maintient un régime propre à la santé par un usage abondant de légumes et d'aliments sains bien préparés; par la propreté de la personne et des terrains, par des vêtements propres aux saisons, et par beaucoup d'exercices en plein air et de gymnastique. Le physique des élèves qui sont dans l'institution depuis quelque temps s'est beaucoup amélioré.

On a dû refuser d'admettre quelques enfants qui demandaient d'entrer vu leur mauvais état de santé.

Hygiène.—La construction d'un barrage solide à Katipoui, à neuf milles d'ici, à l'extrémité du lac à l'est de l'école, ce qui a fait hausser l'eau de plus de deux pieds dans les environs de l'école, a considérablement amélioré les conditions hygiéniques des environs, en permettant au mouvement des vagues d'enlever les matières qui s'accumulaient autrefois dans la baie immédiatement en face de l'école, du côté de l'ouest, et qui, outre que c'était laid à voir, avaient un effet pernicieux et menaçait l'eau dont nous nous servons. La congélation des matières d'égout dans les conduits l'hiver dernier a créé beaucoup d'inconvénients et nécessite beaucoup de travail inattendu pour réparer et mettre plus au fond le système de drainage. Les cabinets d'aisance de la division des femmes sont très peu satisfaisants; ils sont trop petits et faits d'après le vieux système de puisards; ils ne sont qu'à trois cents verges du puits qui nous fournit l'eau. Les frais d'un meilleur système ne seraient pas considérables. La ventilation des bâtiments est bonne, bien qu'elle ne soit pas parfaite pour ce qui est de l'ancienne construction.

Service de l'eau.—L'eau qui sert à la consommation et au service des incendies se puise dans un puits au moyen d'une pompe par l'air chaud.

Protection contre les incendies.—On a tout ce qu'il faut pour se protéger contre les incendies, et ces moyens sont des meilleurs; ce service est confié au gardien de nuit, auquel incombe le devoir d'inspecter régulièrement l'appareil.

Chauffage.—La division des garçons est chauffée par des poêles; l'adoption de calorifères serait une grande amélioration pour régler la température et amoindrir le danger des incendies. Vu la construction de l'édifice, il est difficile de maintenir une température régulière, et notre note pour le combustible est très forte.

Récréation.—Nos jeux en plein air n'ont pas été très florissants, vu qu'il y a eu trop de besogne à faire pour que nos grands garçons pussent prendre du temps pour jouer; avec bien peu de pratique ils ont gagné cinq parties, qu'ils ont toutes jouées contre des clubs de blancs du voisinage dans le champ réservé au jeu de ballon. Le "cricquet" et le "baseball" se sont très peu joués. En hiver les garçons et les filles patinent régulièrement sur le lac; les garçons font aussi beaucoup de canotage. Les filles ont des balançoires, des jeux et de petits animaux favoris à l'ombre des arbres dans leur cour de récréation. On fait de la gymnastique dans les soirées d'hiver, et les livres de la bibliothèque circulent bien. Les jeux de chambre en vogue sont les mêmes que ceux qui existent dans les écoles des blancs.

La fanfare est une source de contentement pour les élèves et les visiteurs; elle maintient sa haute efficacité, bien qu'il y ait eu plusieurs changements amenés par le départ d'élèves au cours de l'année.

Admissions et départs.—Trente-cinq enfants ont été admis durant l'année, soit seize garçons et dix-neuf filles. Vingt-neuf élèves sont sortis: dix-huit garçons et onze filles. Sur ce nombre plusieurs se sont mariés et quelques-uns se préparent à s'établir, bien que d'autres ne fassent aucun progrès vu que, n'ayant pas les moyens de commencer un établissement pour eux-mêmes, il leur faut vivre avec leurs parents et dans un milieu païen dont l'influence leur est pernicieuse.

Anciens élèves.—La plupart de ceux qui ont pu le faire, sont établis à leur compte; bon nombre sont travaillants, économes et progressifs, et ils mettent à profit l'éducation qu'ils ont reçue; mais il en dépend beaucoup du milieu où ils se trouvent, de la question de savoir s'ils sont mariés, et de l'intérêt qu'on leur porte après avoir quitté l'école. Nous avons à l'école plusieurs élèves de la seconde génération, et ce sont des enfants très intelligents.

Observations générales.—Plusieurs métis des réserves, bénéficiant aujourd'hui du traité et classés comme sauvages, espèrent en sortir et obtenir un certificat de terre (*scrip*); chez un bon nombre le but principal est d'être libre d'acheter des spiritueux sans contrainte. Plusieurs sont inférieurs aux sauvages avancés pour l'intelligence, le caractère et le progrès, et ils ne peuvent apprécier les avantages d'un établissement permanent pour leurs familles et de l'éducation pour leurs enfants. Si un bon nombre se retirent du traité et qu'il leur faille retirer leurs enfants de l'école, le nombre de nos élèves s'en ressentira.

Des séances publiques ont eu lieu durant l'hiver devant des auditoires appréciateurs.

Toute l'école a passé deux jours à l'agence des Buttes-la-Lime à l'occasion de l'exposition très réussie que les sauvages y ont tenu au mois de juin sous les auspices de leur agent, M. W. M. Graham.

Il est venu un grand nombre de visiteurs à l'école durant l'année.

Durant l'année il s'est fait quelques changements dans le personnel, entre autres M. Redmond, notre directeur d'agriculture, nommé en 1884, nous a quitté pour aller cultiver à son compte.

Je dirai en terminant que les agents des sauvages des réserves environnantes m'ont prêté toute l'aide possible; que la police à cheval du Nord-Ouest, lorsque ses services ont été requis, s'est toujours montrée prompte à répondre, et que mon personnel et mes employés actuels remplissent leurs fonctions d'une façon satisfaisante.

J'ai, etc.,

J. HUGONNARD,
Directeur.

DOC. DE LA SESSION No 14

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE DAIM-ROUGE,

DAIM-ROUGE, ALBERTA, 21 juillet 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située sur les bords de la rivière du Daim-Rouge, à environ trois milles à l'ouest du village de Daim-Rouge.

Terre.—L'école a la propriété de 480 acres de terre, et 640 acres sont réservées pour elle comme terres à foin; environ la moitié de la terre que possède l'école et réservée pour elle, est recouverte de bouleau et de petit peuplier. La qualité du sol est de première qualité, mais il est très difficile à travailler à cause du bois, et le défrichement est très coûteux; nous avons beaucoup besoin d'un ranche pour nos bestiaux.

Bâtiments.—Les corps principaux où se trouvent les dortoirs, les classes, le réfectoire, la cuisine, la salle de couture, le bureau et les pièces réservées à l'inspecteur ou aux pensionnaires de passage, se composent d'un bâtiment en pierre de 48 x 66 pieds et d'un bâtiment en briques de 42 x 48 pieds. Tous les autres bâtiments sont en charpente ou en bois équarri; ce sont la maison du directeur, deux cottages habités par des employés, l'atelier de menuiserie, la forge, qui sert aujourd'hui de magasin, une porcherie, deux étables, un poulailler, une laiterie et un petit magasin.

Aménagement.—On peut loger 90 élèves dans les édifices; le nombre actuel autorisé est de 89.

Travail en classe.—Les heures de classe sont de 9 heures du matin à midi, et de 1.30 à 4.30 de l'après-midi. Tous les enfants suivent les classes pendant trois heures durant cinq jours par semaine. Il y a examens écrits tous les trois mois. Toutes les classes sont mixtes. Les progrès accomplis ont été assez bons.

Ferme et potager.—L'on met tout en œuvre pour enseigner aux garçons à devenir cultivateurs. Le directeur d'agriculture est en tête de ses garçons, travaille avec eux, et leur montre la meilleure manière de travailler. Il s'en suit que malgré la nature difficile du sol, nous avons défoncé 30 acres, et que nous avons construit quasi un mille de clôture. Nous avons aussi nivelé un chemin et défoncé la terre en face des édifices dans le but d'en faire une pelouse.

Industrie.—Atelier de menuiserie.—Nous avons un atelier de menuiserie attaché à l'école et sept garçons y apprennent ce métier; le directeur de menuiserie et ses garçons exécutent tous les travaux de construction, de peinture et de réparation.

Travaux du ménage et couture.—À toutes les filles l'on enseigne le soin du ménage la couture et la fabrication du beurre, sous la direction de la directrice et de ses aides.

Éducation morale et religieuse.—L'on apporte les plus grands soins à l'éducation religieuse des élèves. Des offices religieux ont régulièrement lieu tous les dimanches, y compris une école du dimanche, où tous les employés inculquent aux enfants les vérités de la religion.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne durant l'année; nous avons eu très peu de maladie grave. Il n'y a pas eu de décès. L'on prend un soin particulier à garder l'école dans de bonnes conditions hygiéniques.

Service de l'eau.—Notre service de l'eau est encore très défectueux. Il nous faut transporter dans des seaux toute l'eau que nous employons et la verser dans des

63 VICTORIA, A. 1900

réservoirs. J'espère, toutefois, que nous aurons bientôt une machine qui pompera l'eau d'un grand puits près de la rivière ou de la rivière même.

Protection contre les incendies.—Des appareils *Babcock* et des seaux remplis d'eau sont placés à la portée de la main. Le système de boyaux qui est disposé dans les corps principaux sera d'un secours précieux dès que nous aurons un réservoir d'eau.

Récréation.—L'on a soin de consacrer le temps qu'il faut à la récréation. Le jeu de ballon continue d'être très populaire en été, tandis qu'en hiver les élèves s'amuse à patiner et à jouer au *hockey*. L'on montre à nager aux petits garçons. Dans les soirées d'hiver les enfants s'amuse à des exercices de chant et à organiser des concerts.

En général l'on éprouve beaucoup de difficulté à avoir de nouveaux élèves. Les parents n'ont pas d'objection à l'école et quelques-uns semblent voir le grand avantage de l'éducation et l'entraînement industriel, mais un grand nombre sont indifférents. Chez certaines familles, on devrait avoir recours à la contrainte.

J'ai, etc.,

C. E. SOMERSET,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ÉCOLE D'INDUSTRIE DE RÉGINA,
RÉGINA, ASSA., 27 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est située sur un terrain élevé à environ 5 milles de Régina.

Terre.—La superficie de la terre qui se rattache à l'école est de 320 acres. En sus nous tenons par affermage une section de terre immédiatement à l'ouest de notre propre terre. L'on en a fait des pâturages.

Bâtiments.—Voici quels sont les bâtiments: le corps principal, en brique, sur fondations en pierre; la résidence du directeur; un grand édifice en charpente pour les ateliers, un cottage pour le directeur de menuiserie, une buanderie, une boulangerie, une glacière, un caveau à racines, une infirmerie, un hangar pour les instruments aratoires, deux écuries, une porcherie et d'autres petites constructions, tels qu'un pavillon érigé sur le puits et un autre dans le jardin.

Aménagement.—Nous avons eu amplement de place pour loger tous les élèves. Les dortoirs n'ont jamais été encombrés. On peut loger dans l'école 150 élèves.

Présence.—La présence moyenne pendant l'année a été de 53 garçons et 43 filles, soit un total de 96 enfants. C'est une diminution de près de neuf dans la présence moyenne comparée à celle de l'année dernière.

Travail en classe.—En été l'enseignement se fait dans une seule division, mais en hiver, lorsque tous les élèves du dehors sont revenus, il y a deux divisions. Les élèves suivent les classes trois heures par jour pendant cinq jours de la semaine. Le samedi matin tous les garçons et les filles sont censés être au travail, mais le samedi après-midi est petit congé. Les heures de classe sont de 9 heures du matin à midi et de 1.30 à 4.30 de l'après-midi. L'on suit le programme d'études autorisé par le ministère. Des examens trimestriels ont lieu et les promotions suivent le résultat

DOC. DE LA SESSION No 14

des examens. L'histoire contemporaine est une branche d'étude qu'on ne néglige pas. Le choix des livres, des journaux et autres ouvrages littéraires se fait avec soin. L'on s'applique constamment à cultiver l'amour de la lecture. Très souvent l'on raconte les grandes lignes d'histoires et de livres et ensuite l'on donne ces histoires et ces livres aux élèves dans la soirée.

Ferme et potager.—La culture du sol est tenue pour l'industrie la plus importante à l'école. L'on a l'idée que d'ici à quelques années la grande masse des sauvages qui ont reçu de l'éducation gagneront leur vie à faire de la culture mixte. On constate que sous ce rapport d'autres industries, telles que la menuiserie et la réparation des harnais, sont d'une grande valeur. Si plus tard le gradué se trouve plus ou moins isolé, il doit autant que possible être en état de faire ses propres réparations.

Voici comment se décomposent les cultures pour l'année actuelle : blé, 29 acres ; avoine, 20 acres ; grains mêlés pour les animaux, 20 acres ; pommes de terre, 10 acres ; seigle, 6 acres ; herbe fourragère "brome", 20 acres ; navets, 2 acres ; potager, une acre et demie. Cette année le nombre d'acres qui ont subi un labour d'été est d'environ 60. D'après les rapports de l'année dernière on a récolté 398 boisseaux de blé, 586 boisseaux d'avoine, 1,125 boisseaux de pommes de terre.

Enseignement industriel.—Pendant six jours de la semaine chaque élève en état de travailler a une tâche régulière à faire dans une des diverses divisions. La boulangerie et l'imprimerie ont été longtemps administrés avec succès par des élèves seuls. De bonne heure au printemps, l'atelier des menuisiers a été confié à un gradué qui fait aujourd'hui partie du personnel et s'acquitte de ses fonctions avec beaucoup d'honneur. L'ouvrage de la cordonnerie et de la sellerie se résume à des réparations générales. L'on a assigné aux filles tout ce qui se rapporte aux soins du ménage. L'on a confié aux plus grandes des fonctions importantes dans la cuisine, la salle de couture, la buanderie, sous les yeux de la directrice. Nous avons tâché d'en faire de parfaites ménagères.

Enseignement moral et religieux.—Sous tous rapports on a fait en sorte de former le caractère des élèves. Dans les conférences et les conversations particulières l'on a parlé de la nécessité d'être véridique, fidèle, ainsi que de toutes les autres qualités qui constituent les éléments d'un bon caractère. Au milieu de la semaine a eu lieu un cours religieux pour les élèves. Tous les dimanches des offices religieux, y compris l'école dominicale, ont lieu dans la grande salle.

Santé et état hygiénique.—La santé des élèves a été très bonne. Il y a moins de scrofules que jamais. On n'admet à l'école que des élèves robustes, et grâce à des cours attentifs donnés à chaque élève l'on essaye de les maintenir en bonne santé. Nous avons été profondément attristés de la mort d'un membre très estimé du personnel, Mme Moffat, qui a succombé à la pneumonie le 7 janvier.

Nous considérons que l'état hygiénique est meilleur que jamais. Tous les déchets qui peuvent se brûler sont passés au feu et enlevés. L'on exige de la propreté et de l'ordre dans toutes les divisions de l'institution. L'on fait un usage libéral de désinfectants, mais sans extravagance.

Service de l'eau.—Nous avons deux bons puits, un dans le jardin et l'autre à quelques cents pieds du corps principal. Une pompe à air chaud, modèle Ryder, a été récemment installée au-dessus du puits le plus rapproché, et cet appareil paraît pomper avec facilité de l'excellente eau dans le réservoir des mansardes.

Protection contre l'incendie.—Ce nouvel appareil nous permet de garder nos réservoirs pleins, et nous avons de la sorte une garantie que nous n'avons jamais eue lorsque l'eau était pompée par un moulin à vent. Nous avons aussi un service complet de grenades portatives, et d'autres extincteurs disposés dans des lieux faciles d'accès et bien connus. L'on apporte de grands soins à se protéger contre l'incendie.

Chauffage.—Il y a trois fournaises doubles et une simple au-dessous du corps principal. Dans les autres divisions on se sert de poêles. L'on achète le bois des sauvages, ou par wagon de chemin de fer, au Lac-aux-Canards ou à Prince-Albert. Durant l'année l'on a brûlé 211 tonnes de houille, dont la majeure partie venait de Lethbridge.

Récréation.—Les petites filles s'amuse beaucoup à faire de longues marches, accompagnées d'une des maîtresses de la maison. Les plus forts des garçons aiment

63 VICTORIA, A. 1900

les jeux athlétiques. Bon nombre jouent au "baseball", mais le ballon continu d'être un jeu favori.

Observations générales.—En somme nos gradués se sont bien acquittés de leurs devoirs, bien que quelques-uns nous aient désappointés.

L'on a donné au journal de l'école, le *Progress*, une grande circulation, et cette feuille nous a valu de précieux échanges. Ceci a pour effet aussi de maintenir les élèves en contact avec l'école.

En terminant ce rapport je désire rendre témoignage au zèle et au service efficace de tout le personnel. Ils ont fait preuve d'un profond intérêt et d'un sincère empressement dans l'accomplissement de leurs fonctions.

J'ai, etc.,

A. J. McLEOD,
Directeur,

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ÉCOLE D'INDUSTRIE DE HIGH-RIVER,
DUNBOW, ALBERTA, 18 septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon neuvième rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située dans une vallée sur la rive ouest de la High-River, près de son confluent avec la rivière à l'Arc, à environ 25 milles au sud-est de Calgary.

Terre.—L'Etat est propriétaire de 960 acres de terre pour le compte de cette école. Quatre cent quatre-vingts acres entourent l'institution, et un nombre égal d'acres se trouve de l'autre côté de la High-River, à 12 milles au sud-est. Cette dernière propriété se compose en partie de terres à foin, et l'on ne s'en sert que pour cet objet et pour le pâturage de nos bestiaux en été. Avec le temps, quand notre troupeau sera suffisamment nombreux, je compte garder dans ces pâturages le plus fort de nos bestiaux toute l'année.

Bâtiments.—Outre les deux corps principaux où se trouvent les dortoirs, les classes, le réfectoire et la chapelle en commun, les chambres du personnel et les bureaux, il y a un grand nombre d'autres bâtiments. Vue des collines environnantes, l'institution a l'apparence d'un petit village compact. Comme nous nous approchons de l'école, nous rencontrons d'abord la boulangerie et le magasin à farine, 45 x 15 pieds; en ligne avec cette construction se comptent les bâtiments qui suivent: la forge et le hangar pour le fer, 25 x 16 pieds; l'atelier des menuisiers et des cordonniers, 24 x 30 pieds, à deux étages, les menuisiers étant au rez-de-chaussée; le hangar à peinture, à la houille et au bois de service, 56 x 8 pieds; le logement des hommes, cottage lambrissé en brique, d'un étage et demi, 32 x 26 pieds. Puis viennent les deux corps principaux (division des garçons et division des filles); voisin du bâtiment des filles s'élève l'hôpital, lambrissé en brique, de 25 x 30 pieds, et la maison de la machine, 36½ x 16½ pieds. En arrière de la maison de la machine se trouve la buanderie, de 25 x 30 pieds, à deux étages, avec séchoir à l'étage supérieur. La rangée de constructions érigées en arrière de la buanderie se compose du poulailler avec cours, 81 x 27 pieds; des magasins, un de 12 x 28 pieds et l'autre de 36 x 18 pieds; de la glacière et des réfrigérants, 32 x 16 pieds; du hangar à charbon et à bois, 36 x 14 pieds. Viennent ensuite, et en arrière encore, la remise à voiture, aux outils et aux instruments aratoires, 125 x 23 pieds; l'écurie et l'étable

DOC. DE LA SESSION No 14

80 x 32 pieds; un nouveau hangar pour le grain et un caveau à légumes, 24 x 40 x 10, le grenier, au-dessus, peut contenir plus de 5,000 boisseaux de grain; le caveau construit en maçonnerie massive et haut de 9 pieds, peut contenir 4,000 boisseaux. Du côté des écuries et du grenier à grain se trouvent les parcs à foin et à bestiaux; puis viennent l'ancien dépôt à grain, 30 x 15, qui va servir d'étable pour les vaches; l'étable pour les veaux, 70 x 12, et en dernier lieu la porcherie, 15 x 17 pieds. J'ai fait autant que possible repeinturer les dépendances avec les moyens à ma disposition, et les deux corps principaux ont été en grande partie badigeonnés à l'intérieur. Les terrains sont bien entretenus, et je m'efforce de les améliorer tous les ans en plantant des arbres, des fleurs, etc.

Moyens de logement.—On peut loger commodément 150 enfants, et je voudrais bien qu'on en profitât.

Assistance.—L'assistance moyenne quotidienne pour l'année est de 90, et le nombre actuel d'élèves est de 91, soit 30 de moins que le chiffre autorisé. Sur le nombre actuel d'élèves douze recevront leur congé définitif au commencement de juillet, ce qui réduira encore le nombre d'élèves à 79, soit 51 de moins que le nombre que nous pouvons avoir.

Le recrutement pour nos écoles prend des proportions graves et mérite qu'on s'en occupe sérieusement. Il est à regretter qu'une institution parfaitement outillée ne puisse pas accomplir l'œuvre qu'on en attendait faute d'éléments.

| | |
|------------------------|----|
| Elèves admis..... | 6 |
| Elèves congédiés | 14 |

Travail en classe.—Les progrès de trois classes ont été satisfaisants. L'on suit le programme d'études prescrit par le ministère. Voici comment ont été classés les élèves aux derniers examens:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 24 |
| “ II..... | 25 |
| “ III..... | 17 |
| “ IV..... | 19 |
| “ V..... | 6 |

Des examens ont lieu deux fois par année, des prix sont adjugés et distribués, et je dois dire qu'il y a grande émulation parmi les enfants, particulièrement dans la division des grands.

Ferme et jardin.—On a fait 225 tonnes de foin l'été dernier, mais malheureusement nous en avons perdu plus de cinquante tonnes par un feu de prairie au mois de novembre, et en conséquence nous avons dû en acheter pour \$200 ce printemps.

Nous avons battu 1,091 boisseaux d'avoine et 290 boisseaux de blé. Nous avons mis en caveau pour l'hiver 1,200 boisseaux de navets et de betteraves, 500 de pommes de terre, 20 de carottes et environ 300 choux. Au printemps 114 acres ont été mises en culture, le tout dans la terre de l'école.

| | Acre. |
|---------------------------|-------|
| Avoine..... | 62 |
| Brome et avoine..... | 10 |
| Orge..... | 5 |
| Seigle..... | 20 |
| Pommes de terre..... | 5 |
| Navets et betteraves..... | 10 |
| Mais et foin..... | 1 |
| Potager..... | 1 |
| Total..... | 114 |

On a défoncé 5 acres de terre. Nous avons eu du temps très propice et la perspective d'une abondante récolte est très bonne.

Animaux.—Quatre-vingt-dix-huit têtes de bétail, propriété de l'école, et soixante-douze têtes, propriété des petits garçons, ont passé l'hiver à l'école. Les garçons, sous la conduite des femmes, font toute la besogne et prennent soin des animaux en hiver. Notre troupeau nous a fourni pour \$45 de viande et nous avons vendu des animaux pour \$388. La valeur de nos animaux a augmenté d'environ \$1,500 depuis l'année dernière. On compte présentement 25 chevaux, 180 têtes de bétail et 14 porcs, propriété de l'institution, et le nombre de bestiaux que les garçons ont achetés avec l'argent qu'ils ont gagné est de 58 têtes.

Vingt-neuf bestiaux sont allés à l'agence des Gens-du-Sang, amenés par leurs propriétaires, ex-élèves, et sept à l'agence des Pieds-Noirs. Tous les garçons travaillent sur la ferme, et la nature du travail accompli dépend de leur force physique. Les plus jeunes aident à sarcler les racines et les potagers, à soigner les porcs et à faire d'autres ouvrages légers. A tous les garçons de la division des grands on enseigne à traire les vaches. Tout notre foin, notre charbon et une grande quantité de vivres sont charriés par les attelages de la ferme sous la conduite des garçons, et ils conduisent les charrues, les faucheuses et les semeuses, se mettant ainsi au fait de toutes les branches de la culture.

Enseignement des industries.—*Menuiserie.*—C'est la seule industrie qui s'enseigne à part l'agriculture. Il y a six apprentis réguliers dans l'atelier. En fait de nouveaux ouvrages exécutés durant l'année, on a élevé le toit du bâtiment des filles, posé les cloisons nécessaires afin d'avoir de nouvelles chambres, et construit un dépôt à grain et un caveau à légumes. Tous les bâtiments et les mobiliers ont été tenus en parfait état; on a fait de nouveaux meubles, construit un abri pour le foin et fabriqué des balais pour la ferme. De la fin de juillet au premier octobre, on permet aux apprentis de s'engager pour la fenaison et les récoltes. Outre cela, ils travaillent tous les jours une couple d'heures sur la ferme, lorsqu'ils sont à l'école.

Salle de couture.—Les filles font tous leurs propres vêtements ainsi qu'une grande partie des vêtements des garçons. A toutes on enseigne la cuisine, à boulangier, à faire du beurre et à blanchir le linge. On les tient continuellement occupées à d'autres ouvrages de ménage lorsqu'elles ne sont pas en classe ou en récréation. La couture qu'elles ont à faire est en vérité très considérable pour le nombre qu'elles sont, vu surtout qu'il y en a tant de petites.

Boulangerie.—L'intendant fait tout le pain que requiert l'école et dépèce en outre la viande, et lorsqu'il n'est pas occupé à ces ouvrages il fait tout autre ouvrage qu'on lui demande.

Cordonnerie.—La cordonnerie a été rouverte en novembre dernier, et un ancien élève, L. Dennetry, a été occupé à faire des réparations. On n'a pas fait de chaussures neuves et on n'a pas mis d'apprentis dans l'atelier. Au mois de mai on a engagé un autre ancien élève, W. McGirr pour prendre la direction de l'atelier, vu que l'autre jeune homme, qui était marié, voulait s'en retourner chez lui pour se bâtir une maison. Tous deux ont donné une entière satisfaction, non seulement quant à la quantité de l'ouvrage mais aussi quant à la qualité. W. McGirr est encore à la tête de l'atelier.

Enseignement moral et religieux.—En été, tous les enfants assistent à la messe à six heures du matin. Les prières soir et matin se disent dans les dortoirs. Le dimanche il y a des offices le matin et le soir; et des exercices religieux ont lieu à des jours déterminés durant la semaine. L'on enseigne le catéchisme, et les enfants reçoivent un cours régulier sur leurs devoirs religieux.

La conduite des enfants a été très satisfaisante durant l'année. En aucune circonstance nous avons eu à employer des mesures de rigueur. L'on a maintenu la discipline par des réprimandes et par de légères punitions aux heures de récréation. On a continué le système de moniteurs.

Santé et état hygiénique.—L'épidémie de rougeole dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière s'est continuée jusqu'au mois de juillet, et je regrette d'avoir à dire que deux sont morts de complications à la suite de la rougeole. L'épidémie était complètement disparue au milieu de juillet. Deux élèves sont morts de consomption, ce qui porte à quatre le nombre des décès durant l'année; à part cela et à part quelques cas de pneumonie aiguë, les enfants ont joui d'une bonne santé, particulière-

DOC. DE LA SESSION No 14

ment durant le dernier semestre. Relativement à quelques cas de scrofules, je suis heureux de pouvoir dire que le Dr Lafferly a eu beaucoup de succès avec les patients qui ont été traités ici. Si la guérison est permanente, ce sera un grand bienfait pour bon nombre d'enfants sauvages qui sont privés des avantages de l'éducation à cause de leurs maladies.

Les arrangements d'hygiène ne laissent rien à désirer.

Service d'eau.—Notre service d'eau est excellent, les réservoirs des différents bâtiments sont remplis à l'aide de la pompe à vapeur. Le puits est pratiquement inépuisable.

Protection contre l'incendie.—L'on prend de grandes précautions contre le feu. Des Babcocks, des grenades, des seaux et des haches sont distribués dans tout l'édifice dans des lieux faciles d'accès; l'on surveille constamment les lieux où le feu peut facilement prendre et souvent l'on donne des conseils aux élèves et au personnel.

Chauffage.—Le bâtiment des garçons est chauffé par une fournaise à air chaud et par des poêles, et celui des filles que par des poêles. Je pense qu'on pourrait adopter un système de chauffage plus économique, soit par l'eau chaude ou la vapeur. Les premiers frais semblent considérables, mais il y aurait une telle économie en combustible qu'en quelques années on se rembourserait de ce surcroît de dépenses. Les fournaises à air chaud ne donnent pas satisfaction. Elles brûlent quantité de charbon sans résultats équivalents, et encore faut-il y ajouter des poêles. Notre compte du combustible pour 1897-98 et 1898-99 a été de \$1,621 et de \$1,350. Ceci est le prix du combustible pris à la gare du chemin de fer la plus rapprochée, Dewinton, et au wagon.

Récréation.—Les enfants ont une heure de récréation à midi et de six heures et demie au coucher, le soir. Les principaux jeux en plein air sont le ballon au printemps et à l'automne et le hockey en hiver. Les équipes de ballon et de hockey ont une réputation qui leur fait honneur, et ils ont toujours été admirés pour leur jeu franc et honnête. L'équipe de ballon a pris part au tournoi final pour la coupe, l'automne dernier, a dû jouer une deuxième fois contre l'équipe de la division et de la P. C. du N.-O., et elle fut battue par un point. L'équipe de hockey a gagné cinq parties sur huit, contre les meilleures équipes de l'Alberta. Je considère que ces jeux sont de grands facteurs dans l'éducation de nos garçons, et les faibles dépenses qu'occasionne leur entretien sont, je crois, pleinement justifiées par les résultats. Les filles s'amuse à des exercices moins violents. Notre but est de donner à tous les élèves autant d'exercices que possible en plein air.

Observations générales.—Le système de placer des élèves au dehors pendant la fenaison et les moissons s'est continué avec de bons résultats. Les rapports qu'on a reçus de leur travail et de leur conduite sont favorables. Autant que possible on les laisse faire leurs propres conditions avec leurs patrons. Règle générale, ils préfèrent travailler pour des hommes mariés.

Anciens élèves.—Les nouvelles qui nous arrivent au sujet des anciens élèves sont chaque année de plus en plus satisfaisantes. Les élèves qui retournent à la réserve sont portés à une vie désordonnée pendant un an ou deux, mais à mesure qu'ils vieillissent ils se rangent et commencent à utiliser les connaissances qu'ils ont puisées aux écoles. Plus il y aura d'élèves qui auront gradué aux écoles d'industrie meilleures seront les nouvelles de ceux qui en sont déjà sortis. Si l'on maintenait les écoles d'industrie des territoires dans toute la plénitude de leur œuvre, il ne s'écoulerait pas un grand nombre d'années avant qu'il s'opérât un changement sensible chez les sauvages des réserves.

Je demeure, etc.,

A. NAESSENS,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, 4 novembre 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur l'inspection des écoles des sauvages dans cette division pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

COLLÈGE EMMANUEL.

Cette institution est située près de Prince-Albert et a été inspectée en décembre 1898. Le directeur est le vénérable archidiacre McKay.

Les élèves sont : 44 enfants régis par traité et 9 non régis par traité, en tout 53. Ces élèves sont classés comme suit :—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 21 |
| “ II..... | 8 |
| “ III..... | 12 |
| “ IV..... | 6 |
| “ V..... | 5 |
| “ VI..... | 1 |

Ces élèves sont partagés en deux divisions, les grands sous la direction de M. E. McKenzie Ellis et les petits sous celle de Mlle M. Kirkby. Tous deux ont les qualités requises, et malgré de fréquents changements d'instituteurs dans la division des grands, le travail s'est accompli durant l'année avec un succès passable, ainsi que l'ont démontré les examens. A une séance à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister le soir du 27 décembre, les élèves se sont acquittés avec honneur de leur rôle en musique, dans les récitations et les dialogues.

En agriculture et pour la culture des potagers on donne un enseignement pratique et bon, sans cependant le concours d'un instituteur spécial. On cultive une bonne quantité de grain et de légumes, suffisamment pour tous les besoins de l'école, et cela sur une étendue de terre relativement faible. Il y a un atelier de menuisier, assez bien outillé, mais l'on ne donne pas d'enseignement régulier. Les filles, dans tout ce qui se rapporte au ménage, sont sous une direction compétente et reçoivent une instruction très utile.

PENSIONNAT SAINT-MICHEL.

Ce pensionnat, situé au Lac-aux-Canards, a été inspecté au mois de janvier.

Directeur: le rév. M. J. P. Paquette, O.M.I.

Voici quelle était la classification des élèves sur le rôle à la date précitée :—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 50 |
| “ II..... | 24 |
| “ III..... | 19 |
| Total..... | 93 |

L'on s'est dernièrement assuré des services d'un instituteur très compétent, M. Thomas Dwyer, pour la division des grands. Mais bien que les élèves des trois divisions

DOC. DE LA SESSION No 14

reçoivent une éducation complète pour ce qui est de la conduite et de la morale, et que l'école à d'autres égards soit sous une direction très compétente, tout de même le résultat des classes est de nature à désappointer. Ceci s'explique en partie par les lacunes qui existent sous le rapport de l'espace et de l'équipement.

Le corps principal a été agrandi, amélioré et embelli de maintes façons; mais les moyens de logement, dans certains détails, sont encore insuffisants pour le nombre d'élèves.

Il ne se cultive pas de grain, mais l'on se consacre systématiquement au jardinage, aux soins des animaux et à la menuiserie, sous la direction d'un instructeur pour chaque industrie. A l'exposition agricole locale, l'école a gagné une cinquantaine de prix, en majeure partie pour les produits de ces industries. L'on ne se contente pas seulement de cultiver l'utile, car un grand et beau jardin orne la propriété.

PENSIONNAT DU LAC-À-LA-SELLE.

Ce pensionnat a été inspecté le 27 mars; le rév. H. Grondin en est le directeur. Classification des élèves.

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 19 |
| “ II..... | 6 |
| “ III..... | 13 |
| “ IV..... | 5 |
| “ V..... | 3 |
| <hr/> | |
| Total..... | 46 |

On y compte aussi six enfants non régis par traité.

Les élèves sont partagés en deux divisions et sous une direction compétente. L'on s'occupe principalement à faire lire, comprendre et parler l'anglais, ce dont les élèves se sont particulièrement bien acquittés aux examens. Leur obéissance et leur conduite étaient irréprochables.

Cette école était autrefois située au Lac-la-Biche, mais dans l'été de 1895 elle a été transportée à la réserve du Lac-la-Selle, division de Plume-Bleue, à six milles à l'ouest du siège de l'agence.

Le nouveau bâtiment qui est en bois de charpente sur fondation en pierre est bien divisé et confortable; il contient les pièces qui suivent en sus des chambres du personnel.

Au rez-de-chaussée: hauteur de plafond, 10 pieds; salle de récréation, 16 x 30 pieds; réfectoire des élèves, 24 x 30 pieds.

Premier étage: hauteur de plafond 9½ pieds; classe des grands 12 x 28 pieds; classe des petits, 15 x 30 pieds; salle de récréation des filles, 14 x 23 pieds; salle de couture, 8 x 14 pieds.

Second étage: hauteur de plafond, 8 pieds; dortoir des garçons, 28 x 30 pieds; dortoir des filles, 30 x 32 pieds. La cuisine et la boulangerie sont détachées du corps principal.

PENSIONNAT ANGLICAN AU LAC-AUX-OIGNONS.

Cette institution a été inspectée le 6 avril; directeur, le révd. J. R. Matheson. Les élèves sont classés comme suit:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 7 |
| “ II..... | 2 |
| “ III..... | 4 |
| “ IV..... | 2 |
| “ V..... | 1 |
| <hr/> | |
| Total..... | 16 |

Vingt-six enfants non régis par traité fréquentent l'école.

Le travail des classes s'est beaucoup ressenti du changement d'instituteurs, mais malgré cela il s'est fait quelque progrès. Un règlement bien coordonné était en vigueur; ce règlement est basé sur le programme autorisé. Les élèves font régulièrement des exercices de chant et ils y prennent beaucoup de plaisir.

Un nouveau bâtiment a été érigé durant l'année; on y trouve, au rez-de-chaussée, une classe de 24 x 28 pieds, haute de 10 pieds, et, au premier, une pièce de même grandeur qui sert de dortoir aux garçons. Le besoin de ce bâtiment se fait beaucoup sentir, car les moyens de logement de toute l'école étaient et sont encore insuffisants

PENSIONNAT CATHOLIQUE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Ce pensionnat a été inspecté le 7 avril; le rév. W. Comiré, O.M.I., en est le directeur.

Voici comment sont classés les enfants sauvages régis par traité, inscrits sur le rôle:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 16 |
| “ II..... | 14 |
| “ III..... | 5 |
| “ IV..... | 9 |
| “ V..... | 5 |
| “ VI..... | 2 |
| Total..... | 51 |

En sus 12 enfants non régis par traité fréquentent l'école.

Deux personnes du personnel s'occupent régulièrement des classes. J'ai fait l'examen de toutes les matières enseignées et les classes avaient fait d'assez bons progrès. Les élèves reçoivent une éducation soignée en musique vocale et pratiquent aussi la récitation et la déclamation.

Le bien-être des élèves fait l'objet de soins particuliers quant aux aliments et à la propreté; leurs vêtements sont confortables et propres, même au point d'être attrayants.

ECOLE D'INDUSTRIE DE BATTLEFORD.

J'ai fait l'inspection de cette institution en juin 1899, et je l'ai du reste incidemment visitée en plusieurs occasions durant l'année.

Personnel.—Le rév. E. K. Matheson est directeur; M. R. F. McDougall, l'instituteur principal, vient de se démettre; Melle I. B. Brokowoski, aide-institutrice; Mde M. A. Ward, directrice; Melle E. Shepphard, aide-directrice et hospitalière; Melle N. Hayes, directrice de la couture; Melle C. Thornton, préposée à la cuisine; Melle B. Plumb, préposée à la boulangerie et à la laiterie; Melle E. Schofield, préposée à la buanderie; J. A. T. Long, aide général et teneur de livres; J. H. Scott, cultivateur; E. Brown, menuisier; P. Taylor, forgeron.

L'instabilité du personnel a eu l'effet de rendre pendant quelques temps la direction de l'école beaucoup plus difficile qu'elle ne l'aurait été autrement.

Les élèves sont classés comme suit:—

| | |
|--------------|-----|
| Cours I..... | 32 |
| “ II..... | 8 |
| “ III..... | 31 |
| “ IV..... | 23 |
| “ V..... | 5 |
| “ VI..... | 2 |
| Total..... | 101 |

DOC. DE LA SESSION No 14

Les résultats des examens des classes ont été très satisfaisants et ils font voir qu'on a suivi diligemment de bonnes méthodes d'enseignement, et qu'on a bien utilisé les élèves. Le même enthousiasme que j'ai remarqué lors de la dernière inspection s'est soutenu, produisant un effet très salubre sur les progrès, l'esprit et la conduite des élèves. Les deux garçons du VI^e cours ont, dans certains détails, dépassé la limite prescrite pour les écoles de sauvages, et l'un d'eux a écrit avec succès au dernier examen de l'école publique. Entre autres traits particuliers de l'examen l'on a fait l'épreuve des connaissances générales des élèves, et au cours de cette épreuve les élèves du VI^e cours et bon nombre du V^e ont gagné de très hauts points, ce qui indique que leurs connaissances étaient loin d'être restreintes aux simples matières de leurs livres d'étude.

En fait d'agriculture et de jardinage les travaux sont absolument trop restreints, et incapables de répondre aux besoins de l'institution sous le rapport des légumes pour la table et du grain pour les animaux. Cette année, toutefois, l'on a pris un soin particulier du potager, et les garçons reçoivent une excellente instruction pratique dans cette importante branche.

Les animaux se composent de 16 vaches, 4 bœufs, 4 chevaux, 50 pores et d'un nombre considérable de volailles; les garçons, sous une direction attentive, prennent bien soin de tous les animaux.

Vingt-quatre garçons sont sous la direction du cultivateur. Onze apprennent le métier de menuisier et huit d'autres métiers. Les filles, à tour de rôle, apprennent tout ce qui se rapporte aux soins du ménage, et il serait bon qu'on adoptât le même plan pour les industries des garçons, vu que les industries, comme la culture, l'élevage du bétail et la menuiserie, que quelques-uns demandent d'apprendre, sont nécessaires pour tous. Pour le moment ou pour la prochaine génération il n'est pas opportun qu'on engage les sauvages à aller, en dehors des réserves, se mesurer avec les ouvriers habiles des divers métiers. L'encouragement que le ministère donne à l'agriculture et à l'élevage du bétail dans les réserves s'harmonise avec les conditions naturelles et convient le mieux aux intérêts des sauvages. Je suis heureux de pouvoir dire que pour ce qui est des métiers, du moins dans cette école, l'on ne s'occupe pas seulement des industries utiles que je viens d'indiquer.

L'on a beaucoup amélioré la propriété de l'école durant l'année, par le nivellement du terrain, la construction de clôtures, l'ensablement des sentiers et la plantation d'arbres.

EXTERNATS.

Les externats luttent contre de nombreuses difficultés et de nombreux désavantages. Comme les enfants sont sous le contrôle des parents, les instituteurs ont tous les jours à combattre l'indifférence naturelle des sauvages vis-à-vis l'éducation. D'un autre côté, comme les enfants les plus intelligents et les plus robustes sont amenés dans les pensionnats, l'élément qui reste dans les réserves est en majeure partie ce qu'il y a de plus médiocre. Malgré cela et malgré d'autres désavantages, la plupart de ces écoles font un travail de haute valeur, et l'influence qu'elles exercent sur la vie et les mœurs des sauvages est évidemment salutaire.

EXTERNATS DE L'AGENCE DE CARLTON.

J'ai visité à différents temps les externats de Mistawasis, d'Atahkakoop et de Wahspaton. Toutes ces écoles sont bien conduites et il s'y fait un bon travail. A l'école d'Atahkakoop l'assistance est plus considérable et plus régulière, s'élevant à certains mois jusqu'à dix-sept, et les élèves sont particulièrement avancés. L'école du Lac-à-l'Esturgeon a été rouverte, mais comme elle ne se trouve pas réellement dans la réserve et qu'elle est à la portée de moins de la moitié des enfants d'âge voulu, l'assistance est nécessairement faible.

EXTERNAT DE JOHN SMITH.

J'en ai fait l'examen le 6 décembre 1898. Mlle M. Thompson en est l'institutrice. Nombre d'élèves sur le rôle, 24; moyenne pendant douze mois, 10; présents à l'ins-

63 VICTORIA, A. 1900

pection, 11. Classification des élèves: cours I, 11; cours II, 2; cours III, 8; cours IV, 3. Progrès assez bons.

Un nouveau bâtiment très convenable a été érigé; il est bien bâti et convenablement outillé.

EXTERNAT DE BONNET-BLANC.

L'inspection a eu lieu le 8 février. Mlle W. R. Tucker, institutrice. Nombre d'élèves sur le rôle, 11; assistance moyenne pour douze mois, 8; présents à l'inspection, 10. Progrès, assez bons.

On apporte beaucoup d'attention à la propreté, et ce avec de bons résultats. L'école ici joue un rôle important dans la civilisation des sauvages.

EXTERNAT DU LAC-DU-POISSON-BLANC.

L'inspection a eu lieu le 16 mars. Mlle M. B. German, institutrice. Elèves sur le rôle, 21; assistance moyenne pour douze mois, 6; présents à l'inspection, 6. L'assistance est très irrégulière, vu que les maisons des sauvages sont très dissimulées.

EXTERNAT DU LAC DU BON-POISSON.

Cet externat est situé dans la réserve du Lac-du-Poisson-Blanc. Inspection, 20 mars. M. Vincent Smith, instituteur. Elèves sur le rôle, 24; moyenne pour douze mois, 11; présents à l'inspection, 16. Progrès, bons. Elèves propres. Le registre de l'assistance est bien tenu; on y trouve des informations complètes. La salle de classe est décorée avec goût.

EXTERNAT DU LAC-LA-SELLE.

Inspection, 28 mars. Le révd. A. G. McKittrick, instituteur. Elèves sur le rôle, 12; moyenne pour douze mois, 7; présents à l'inspection, 10. Enfants non régis par les traités, 6. Progrès, assez bons. Enfants malpropres.

EXTERNAT DE FAISAN-ROUGE.

Inspection, 25 avril. Mlle M. Wilson, institutrice. Elèves sur le rôle, 19; moyenne pour douze mois, 11; présents à l'inspection, 14. Progrès, assez bons. Elèves propres sur leur personne et leurs vêtements.

EXTERNAT DE PETIT-PIN.

Inspection, 10 mai. M. C. T. Desmarais, instituteur. Elèves sur le rôle, 14; moyenne pour douze mois, 8; présents à l'inspection, 9. Progrès, pas satisfaisants. Propreté des élèves négligée.

EXTERNAT DE POUNDMAKER.

Inspection, 12 mai. Mlle V. Arcand, institutrice. Elèves sur le rôle, 17; présents à l'inspection, 6; il faisait très mauvais ce jour-là. Progrès, bons. Propreté des élèves surveillée de près. La salle de classe est bien tenue.

EXTERNAT DE FOIN-D'ODEUR.

Inspection, 17 mai. M. J. Pritchard, instituteur. Elèves sur le rôle, 11; moyenne pour douze mois, 9; présents à l'inspection, 9. Progrès, pas satisfaisants. Les élèves sont mal lavés et mal peignés. Santé des élèves, mauvaise.

DOC. DE LA SESSION No 14

EXTERNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Inspection, 18 mai. M. P. McDonald, instituteur. Elèves sur le rôle, 13; moyenne pour 12 mois, 7; présents à l'inspection, 9. Progrès, assez bons; état de l'école quelque peu amélioré. Il ne se fait pas assez d'efforts pour maintenir l'assiduité.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, ASSA., 23 août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur l'inspection des écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, que j'ai faite lors de ma visite des agences et des réserves du mois d'octobre 1898 au mois d'août 1899.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

J'ai inspecté ce pensionnat le 14 octobre et le 24 décembre 1898. Le nombre d'élèves présents était de 12 et 19; le nombre d'inscrits sur le rôle est de 17. Lors de ma première visite cinq garçons étaient absents et travaillaient chez des cultivateurs. Voici qu'elle était la classification :—

| | |
|--------------|---|
| Cours I..... | 7 |
| “ III..... | 4 |
| “ IV..... | 4 |
| “ V..... | 4 |

Alex. Skeene est directeur et instituteur, et l'école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Le mobilier et le matériel scolaire étaient amplement suffisants. Les élèves étaient propres et bien vêtus et faisaient d'excellents progrès; M. Skeene est un instituteur très compétent.

Je suis allé voir les cinq garçons là où ils travaillaient, et je les ai trouvés bien placés chez les meilleurs cultivateurs des environs; tous ont fait l'éloge des garçons. Ils gagnaient de \$10 à \$16 par mois et leur nourriture.

L'institution proprement dite était en excellent état, les lits et la literie propres, et la nourriture bien préparée et bien servie. Mlle Webster était directrice et mérite des éloges pour son excellente administration.

Il y a un potager de bonne grandeur qui produit de grandes quantités de légumes de toutes sortes pour les besoins de la maison; on avait installé durant l'année un poêle de cuisine neuf et un grand réservoir en fer pour recevoir l'eau du toit.

PENSIONNAT DU LAC-ROND.

J'en ai fait l'inspection le 17 novembre 1898. Le rév. Hugh McKay en était le directeur et M. D. McKay l'instituteur; Mde McKay était la directrice. Nombre d'élèves présents, 28; nombre d'inscrits sur le rôle, 35. Sept étaient absents, cinq

par maladie et deux en congé; 22 étaient classés dans le cours I, 5 dans le cours II, et 7 dans le cours III. Le mobilier et le matériel étaient suffisants. La Mission fournit ces choses. Les élèves étaient dociles et bien vêtus; il se faisait un bon travail de classe.

Quant aux soins du ménage on ne pouvait rien désirer de mieux; le tout propre et bien tenu et d'amples moyens de logement pour tous. Le réfectoire était particulièrement attrayant; les tables étaient recouvertes de nappes blanches, et ceci, joint à la vaisselle blanche, donnait à la salle une apparence du bien-être qu'on a chez soi. À l'institution est attachée une ferme où l'on trouve un grand troupeau de bestiaux, des moutons, des porcs et des volailles, y compris des dindons et des oies. Les garçons ont ici une excellente occasion de se mettre au fait des travaux de ferme et du soin des bestiaux, en outre de leurs travaux de classe ordinaires. L'institution est sous les auspices de l'Église presbytérienne, et dans l'ordre d'ancienneté elle est la deuxième des Territoires, l'orphelinat McDougall, de Morley, étant la maison la plus ancienne.

PENSIONNAT DE BIRTLE.

J'en ai fait l'inspection le 29 janvier 1899. W. J. Small, B.A., en est le directeur et l'instituteur; Mlle McLaren, la directrice; Mlle McLeod, la sous-directrice; Hugh McKay, gradué de Régina, est préposé au soin du bétail et remplit les fonctions d'aide général. Le nombre d'élèves présents était de 45; nombre d'inscrits, 45. Quarante est la limite permise, l'institution ne touche la subvention que pour ce nombre. Voici quelle est la classification:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 32 |
| “ II..... | 8 |
| “ III..... | 4 |
| “ IV..... | 1 |

Le mobilier était suffisant ainsi que le matériel scolaire. Il se faisait de bons progrès, bien qu'il fût difficile de faire parler les nouveaux élèves, surtout les plus vieux; on n'éprouve pas cette difficulté chez les petits garçons ou les petites filles, mais il y a chez les plus vieux une timidité difficile à surmonter. Lors d'un récent examen de l'école, fait par le révd M. Murray et le Dr Hall, les élèves dont les noms suivent ont récité les *Golden Texts* de l'année sans commettre d'erreur: Daisy Bunn, Bertha Hunska, S. Blackbird, Lucy Blackbird, Jacob Blackbird, Flora Bird, Lydia Brandon, Fanny Singoose en ont récité quarante sans faute; Jim Esuanaget, quarante-cinq; Geo. Hunter, trente-cinq; Young Singoose, vingt-cinq, et d'autres moins. Six élèves de l'école gagnaient dans le temps de bons gages dans d'honnêtes familles des environs, et Mlle McLaren se tenait en contact avec eux, s'informant régulièrement de la façon dont ils se tiraient d'affaire. L'édifice était absolument propre et bien tenu, et les élèves semblaient heureux. Durant l'année on avait fait l'acquisition d'un harmonium, et bon nombre de filles s'en servent. On est à construire une annexe à l'édifice, ce qui donnera un réfectoire à l'étage supérieur ainsi que des classes et un dortoir pour les garçons. Ces travaux d'agrandissement coûtent de quatre à cinq mille dollars, le tout devant être acquitté par la W. F. M. S., de l'Église presbytérienne. On avait fait construire un nouveau poulailler durant l'année. Il y a un potager de six acres qui a produit une bonne récolte de pommes de terre et d'autres légumes pour l'usage de la maison. Les élèves ont suffisamment de récréation. Bien qu'ils ne puissent pas se vanter d'avoir du luxe, tel qu'un corps de musique, le “curling”, des bicyclettes et autres choses de ce genre, ils ont le bon vieil amusement de glisser dans les côtes, ce qui est un superbe exercice pour eux, et ils peuvent ici s'en donner à cœur joie, et s'ils ne peuvent acheter des traîneaux ils peuvent du moins s'en faire. Cette institution fait un travail superbe, et son influence salubre se fait sentir sur les réserves représentées.

DOC. DE LA SESSION No 14

EXTERNAT DE KEE-SEE-KOO-WENIN.

Cet externat, situé sur la réserve d'Okanese, a été inspecté le 10 février 1899. Nombre d'élèves présents, 6; nombre d'inscrits sur le rôle, 13; classés comme suit :

| | |
|--------------|---|
| Cours I..... | 1 |
| “ II..... | 7 |
| “ III..... | 5 |

Le mobilier est suffisant, sauf les pupitres. Le matériel scolaire est ample. La température de la salle de classe était douce, bien que dehors le thermomètre marquait 49 degrés au-dessous de zéro. R. C. McPherson est l'instituteur et le missionnaire. Les élèves étaient intelligents et portaient beaucoup d'intérêt à leurs leçons. Ils étaient chaudement vêtus et ils avaient de bons paletots pour se rendre à l'école ou en venir durant l'hiver. J'ai vu d'excellents échantillons de tricot, de couture, d'ouvrages au crochet, etc. L'école et la mission sont sous la direction de l'Eglise presbytérienne.

EXTERNAT SIOUX DE LA RIVIÈRE-DU-CHENE.

L'inspection a eu lieu le 23 février 1899. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 22; assistance moyenne durant le ternier trimestre, 9. Classification :—

| | |
|---------------------------------|----|
| Cours I..... | 11 |
| “ II..... | 4 |
| “ III..... | 4 |
| Partis, mais non déchargés..... | 3 |

Le mobilier et le matériel étaient suffisants. L'école est confortable, sauf les jours où il vente. Progrès, assez bons. Les élèves étaient propres et chaudement vêtus. On avait reçu d'Angleterre un ballot d'étoffe dont on devait faire des vêtements pour les élèves. Le rév. M. Cox est l'instituteur et le missionnaire, sous les auspices de l'Eglise anglicane. Outre les enfants qui fréquentent l'externat, six élèves de la réserve sont à l'école d'Elkhorn, dix à Brandon, quatre au Portage-la-Prairie et un à Birtle. Ce qui fait un total de 21 enfants distribués dans les écoles au dehors de la réserve.

EXTERNAT DE LA-CLEF (AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE).

L'inspection a eu lieu ici le 17 mars 1899. Nombre d'élèves présents, 9; nombre d'inscrits sur le rôle, 15; assistance moyenne, 10; 6 sont dans le cours I, 6 dans le cours II, et 3 dans le cours III.

Le mobilier et le matériel étaient suffisants. L'on était à s'installer dans la nouvelle construction. C'est un bâtiment de 22 x 20 pieds, en troncs d'arbres dont la face est équarrie; portique, 6 pieds de large, toit en voûte; âtre pour la ventilation; latté, crépi et lambrissé; une petite estrade; bâtiment confortable.

Le rév. M. Owens est l'instituteur et le missionnaire, et toujours je constate que le travail accompli ici est satisfaisant. Mde Owens tient une classe de tricotage et de couture, et les filles peuvent faire leurs propres vêtements. J'ai vu de très jolis échantillons du travail des filles. L'école et la mission sont sous le contrôle de l'Eglise anglicane.

EXTERNAT DE KEZ-SEE-KANSE (AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE).

L'inspection a eu lieu le 20 mars 1899. Nombre d'élèves présents, 5; nombre d'inscrits sur le rôle, 13; assistance moyenne, 5; 7 des élèves sont dans le cours I; 4 dans le cours II; 2 dans le cours III. Edward Jas. Barton, fils de l'ancien instituteur, dirigeait l'école, et j'ai remarqué que de bons progrès avaient été faits sous la direction du nouvel instituteur, de même que l'assistance promettait aussi de s'améliorer. L'école est un joli petit édifice qui était en parfait état. M. Barton est porteur

d'un certificat de troisième classe dans le Manitoba; il enseigne depuis quatre ans, et son travail ici avait toutes les apparences du succès. Le mobilier et le matériel étaient satisfaisants. La mission, située tout près de l'école, est sous la direction du révérend Père Corby. On m'a fait voir des mitaines, des manchettes et des chaussettes faites par les filles.

PENSIONNAT DE CROWSTAND, RÉSERVE DE CÔTÉ.

L'inspection a eu lieu le 14 mars 1899. Nombre d'élèves présents, 28; nombre d'inscrits sur le rôle, 30; en outre 14 élèves non régis par le traité (7 pensionnaires et 7 externes). Classification:—

| | Hors traité. | Traité. |
|---------------|--------------|---------|
| Cours I | 3 | 14 |
| “ II..... | 8 | 10 |
| “ III..... | 2 | 5 |
| “ IV..... | 1 | 1 |
| | — | — |
| | 14 | 30 |

L'examen a été très satisfaisant et a démontré que Mlle Patch était une institutrice capable et zélée.

M. Rothwell, inspecteur d'écoles pour le gouvernement du Nord-Ouest, a visité ce pensionnat au printemps et examiné les élèves pour le compte desquels l'institution touche une subvention, et il m'a dit qu'il a été très satisfait des progrès accomplis et de Mlle Patch comme institutrice.

Le mobilier était suffisant, et l'on avait fait la demande d'un peu de matériel. Le révérend Neil Gilmour est le directeur ainsi que le missionnaire de la réserve. Mlle Gilmour est la gouvernante. La propreté et l'ordre régnaient partout au réfectoire, à la cuisine et aux dortoirs. Le dortoir des filles avait besoin de réparations, mais le bâtiment ne vaut pas la peine qu'on y fasse des dépenses d'argent; la salle de classe était froide, à ce point qu'on est à démolir les deux bâtiments après les avoir fait examiner par un architecte de Winnipeg, et on est à bâtir un nouvel édifice qui contiendra une salle de classe et des dortoirs. Le prix de revient de ces travaux dépassera \$4,000, somme que versera l'Église presbytérienne. J'ai demandé au directeur de faire de son mieux pour avoir des couchettes en fer pour les dortoirs, car ce serait dommage de transporter les vieilles couchettes en bois dans le nouvel édifice. Les élèves parlaient facilement l'anglais; ils étaient polis et se conduisaient bien.

PENSIONNAT DE GORDON, AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

L'inspection a eu lieu le 6 et le 7 avril 1899. Nombre d'élèves présents, 25; nombre inscrits sur le rôle, 25; 5 élèves sont dans le cours I; 9 dans le cours II; 7 dans le cours III, et 4 dans le cours IV. Le mobilier était suffisant, sauf les pupitres, qui étaient vieux et brisés. Le matériel était en abondance, et l'on n'a rien demandé sous ce rapport. L'examen a été satisfaisant, démontrant constance et travail chez l'instituteur.

Mde Williams est la gouvernante. Il y a un serviteur et une servante. Toute la maison était en parfait ordre et faisait honneur à la gouvernante. Les couchettes sont toutes en fer.

Il y avait un joli potager et abondance de légumes pour la maison. Les pommes de terre ont gelé dans le caveau, ce qui est malheureux.

Cette école est sous les auspices de l'Église anglicane.

EXTERNAT DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

L'inspection a eu lieu le 10 avril 1899; nombre d'élèves présents, 8; nombre d'inscrits, 10; 3 élèves sont dans le cours I; 4 dans le cours II; 1 dans le cours III;

DOC. DE LA SESSION No 14

2 dans le cours IV. Le mobilier et le matériel étaient suffisants. Les élèves progressaient très bien. Sa Seigneurie, l'évêque de Qu'Appelle, a visité cette école, et m'a dit qu'il était très content des progrès de ces petits garçons et de ces petites filles. Mde Grisdale a été enchantée de la couture et du tricotage et a demandé d'emporter avec elle quelques échantillons de ces ouvrages. Les garçons font du jardinage; chaque garçon et chaque fille a un petit morceau dans le terrain. Mde Smith est l'institutrice. L'école est sous le contrôle de l'Eglise anglicane. Le révd. M. Rassing est le missionnaire; une fois par semaine il vient à l'école donner des instructions religieuses et examiner les autres travaux.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

L'inspection a eu lieu le 20 avril 1899. Nombre d'élèves présents, 30; nombre inscrits, 30. Classification:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 16 |
| “ II..... | 7 |
| “ III..... | 5 |
| “ IV..... | 2 |
| Total..... | 30 |

Le mobilier était suffisant et on avait déjà fait une demande de matériel. Sœur Valade est l'institutrice, et les exercices des classes accusaient un progrès sensible sur l'année précédente, et j'ai été plus que satisfait de l'intelligence dont les garçons et les filles ont fait preuve. Sœur Valade est une institutrice accomplie, et elle maintient la discipline la plus parfaite.

Le révd M. Perreault est le directeur; la révdé sœur Thiffault, la supérieure; sœur Valade, institutrice; sœur Saint-Alexandre, préposée à la cuisine; sœur Agnès, préposée à la couture; le révd Frère St-Amour, menuisier.

Toute la maison était dans un ordre parfait; on a construit un nouveau four capable de cuire 60 pains à la fois. Le nom du four est “four à pain combiné de Reed”; on peut se servir du bois ou du charbon; le tout, posé, coûte \$100. L'appareil est portatif, et on peut le déplacer comme un poêle. J'ai examiné la cuisine, le réfectoire et les dortoirs, et j'ai trouvé le tout dans un ordre parfait pour la commodité et le confort des élèves. Toutes les couchettes sont en fer. Les exercices sont la lecture, l'épellation, la dictée, l'arithmétique, la signification des sujets et des mots, le chant, l'écriture, le dessin, etc. Les élèves étaient bien vêtus et semblaient en parfaite santé; ils étaient l'objet des soins les plus attentifs tant dans l'école qu'en dehors.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE RÉGINA, PRESBYTÉRIENNE.

L'inspection a eu lieu le 17 mai et les jours suivants, 1899. Nombre d'élèves présents, 101; nombre inscrits sur le rôle, 114. Classification:—

| | |
|--------------|-----|
| Cours I..... | 35 |
| “ II..... | 10 |
| “ III..... | 13 |
| “ IV..... | 36 |
| “ V..... | 7 |
| Total..... | 101 |

Le matériel et le mobilier étaient amplement suffisants. Pour la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la dictée, la géographie, etc., l'examen a été satisfaisant.

Le révd A. J. McLeod est le directeur; Jos. R. Motion, sous-directeur; M. Acheson, menuisier; Mlle H. Cumming, gouvernante; Mlle Cumming, préposée à la buanderie; Geo. Acheson, gardien de nuit; Mlle Lowe, préposée à la couture; Mlle Dunsmore, institutrice, division des grands; Mlle Amy Dunsmore, institutrice, division des petits.

Tout l'édifice était en parfait état, de même que les dépendances. Le nouvel hôpital avait été terminé; on avait construit une nouvelle estrade pour la fanfare,

une balançoire neuve pour les petites filles, une nouvelle remise pour les instruments servant au jardin, de la clôture, planté des arbres, construit un pavillon pour la pompe, un hangar à bois, des portiques, et un grand nombre d'autres articles tels que buffets, portes, cadres, barrières, tablettes pour la dépense, et refait l'installation des caisses, etc., et on avait donné une couche de peinture à tous les bâtiments, sauf le corps principal. On avait fait l'acquisition d'une pompe Ryder neuve pour pomper l'eau dans les réservoirs.

Le rendement de la ferme était excellent : 398 boisseaux de blé, 586 boisseaux d'avoine, 1,125 boisseaux de pommes de terre, plus des navets, des betteraves à vache, des oignons, des carottes, des choux, du céleri, des betteraves, des herbes fourragères et du foin.

On compte 25 têtes de bétail, 10 chevaux, 28 porcs et 34 volailles. J'ai fait l'audition des livres et j'ai comparé les factures avec les inscriptions des sommes versées, et le reliquat en caisse, le 30 avril 1899, tous comptes acquittés, était de \$587.30.

On observe la plus grande économie, sans pour cela qu'il y ait privations. Le prix du bœuf était de \$4.10 les cent livres, et M. Darke, entrepreneur, fournissait de l'excellente viande. Le pétrole coûtait 29 cents le gallon; la houille de Galt, \$6.10 la tonne prise au chemin de fer. Le combustible est un article de compte considérable. Les marchandises de nouveauté, les épiceries et la ferronnerie s'achètent au plus bas prix et l'on évite ainsi les déficits.

Il y a une société littéraire et de discussion; cette société développe l'esprit et procure des amusements durant les longues soirées d'hiver. Tous les jeudis soir il y a réunion des garçons, des filles et du personnel dans la grande salle; la fanfare joue quelques morceaux et les élèves s'amuse à faire des jeux, tandis que d'autres regardent des livres d'images. Les élèves avaient en leur pique-nique ordinaire, l'été précédent, à cinq milles en amont du creek Wascona.

L'école a fait une perte par la mort de Mde Moffatt, qui faisait parti du personnel. Cette personne était respectée de tous et aimée des élèves pour sa bonté inaltérable et l'intérêt qu'elle portait à leur bien-être. Mlle Nicholl, institutrice, et M. Stewart, sous-directeur, ont donné leur démission durant l'année.

Dix garçons font un peu de menuiserie et six travaillent de temps à autre à l'imprimerie. John Singoose est contremaître de l'imprimerie, et tous prêtent main-forte à la ferme et au jardin. Les élèves sont polis et se conduisent bien; ils ne donnent jamais de peine soit à l'intérieur ou en dehors des édifices, et les garçons sont de braves petits hommes.

Tous les dimanches matin à onze heures et tous les dimanches après-midi il y a régulièrement offices religieux, et le soir un peu de chant et un bout de conversation. J'ai passé un dimanche à l'école et j'ai été très heureux de la tranquillité et du respect avec lequel ce jour-là a été observé et de la bonne mine des garçons et des filles.

Les élèves viennent des lieux qui suivent :—

| Lieux | Garçons. | Filles. | Total. |
|------------------------------------|----------|---------|--------|
| Rivière-du-Cygne. | 6 | 9 | 15 |
| Assiniboine | 12 | 6 | 18 |
| Buttes-la-Lime..... | 1 | ... | 1 |
| Muskowpetung. | 7 | 3 | 10 |
| Lac-aux-Canards..... | 7 | 3 | 10 |
| Birtle..... | 16 | 10 | 26 |
| Edmonton | 4 | 3 | 7 |
| Carlton..... | 4 | 4 | 8 |
| Lac-Croche..... | 1 | 1 | 2 |
| Portage-la-Prairie..... | 5 | 3 | 8 |
| Nomades de Mâchoire-d'Orignal..... | 2 | 6 | 8 |
| Bois-d'Orignal... .. | ... | 1 | 1 |
| Baie-au-Sable..... | ... | 1 | 1 |
| Montagne-d'Orignal..... | ... | 1 | 1 |
| | 65 | 51 | 116 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE BRANDON.

J'ai inspecté cette école le 21 juillet 1899, et à d'autres jours.

Nombre d'élèves présents, 89; nombre inscrits sur le rôle, 100. Neuf étaient en congé et deux absents sans permission. Classification.

| | |
|--------------|-----|
| Cours I..... | 40 |
| “ II..... | 15 |
| “ III..... | 38 |
| “ IV..... | 6 |
| “ V..... | 2 |
| | 100 |

Le mobilier était satisfaisant et l'on venait de recevoir un peu de matériel neuf, de sorte que l'école était bien pourvue.

C'était la première fois que j'inspectais l'institution, bien que j'eus passé un mois ici lors de l'ouverture il y a quatre ans. L'examen a démontré qu'on avait travaillé et qu'on y travaillait fermement, et que Mlle Valentyne, l'institutrice, était capable et zélée et qu'elle maintenait une excellente discipline dans l'école. La seule faute que j'ai trouvée c'est la façon de lire et de répondre aux questions en parlant tout bas. Les élèves qui, au dehors, avaient des voix qu'on pouvait entendre à des milles de distance, parlaient tout bas dans l'école. Une autre faute que j'ai trouvée c'est le peu d'anglais que parlaient les élèves quand ils étaient à travailler ou à jouer. Ils pouvaient très bien écrire des lettres ou à la dictée et semblaient comprendre l'anglais, mais ils ne voulaient pas le parler couramment. Je puis dire qu'avant mon départ j'ai remarqué du progrès sous ce double rapport. Mlle Gartry était institutrice dans la classe des petits, mais elle a quitté l'institution pour aller diriger une école publique le 15 juillet. Les deux classes étaient montées en fait de cartes, de pupitres, de tableaux, etc., et la ventilation semblait bonne. Les élèves inscrits sur le rôle viennent des lieux qui suivent.

| Lieux | Garçons. | Filles. | Total. |
|------------------------------------|----------|---------|--------|
| Norway-House | 10 | 17 | 27 |
| Bull's-Head | 1 | 2 | 3 |
| Oxford-House | 6 | 5 | 11 |
| Lac-de-Dieu | 5 | 5 | 10 |
| Rivière-du-Pêcheur..... | 7 | 15 | 22 |
| Rivière-du-Peuplier..... | 1 | 1 | 2 |
| Rivière-Berens..... | 3 | 2 | 5 |
| Rivière-du-Chêne, Sioux..... | 12 | 4 | 16 |
| Saint-Pierre..... | 2 | 1 | 3 |
| Bonnet-Blanc (Bois-d'Orignal)..... | .. | 1 | 1 |
| | 47 | 53 | 100 |

Le personnel proprement dit de la maison se composait du révérend T. Ferrier, directeur; E. C. Stewart, sous-directeur; Mlle Sutherland, gouvernante; Mlle Valentyne, institutrice; Mlle Wiggins, sous-gouvernante; Mlle Fisher, préposée à la couture; Mde Gordon, préposée à la cuisine; Mlle Marty, préposée à la buanderie; M. Lawson, cultivateur.

Le révérend M. Semmens a été directeur depuis l'ouverture de l'école, en juillet 1895, jusqu'au 30 juin 1899, date où il se démit et où M. Ferrier fut installé à sa place. M. Parker, menuisier, quitta aussi le 31 juillet 1899 et Mlle Gaetz le 14 juillet. J'ai fait au commissaire un rapport sur les diverses divisions de l'école, de sorte que je n'ai ici qu'à citer que quelques détails. Les dortoirs étaient en parfait état et faisaient honneur à la gouvernante, Mlle Sutherland, qui s'est révélée une administratrice capable. La cuisine, la buanderie et la salle de couture étaient aussi bien dirigées. La ferme est ce qui distingue l'institution; elle est joliment située et bien divisée, et

63 VICTORIA, A. 1900

les cultures avaient bonne mine et promettaient un bon rendement. M. Lawson se révélait cultivateur progressif, et les garçons étaient bien dressés; quelques-uns étaient de très bons travailleurs, les labours faits par eux pourraient rivaliser avec ceux des blancs. Les bestiaux étaient en bon état. Ils étaient au nombre de 27, plus 5 chevaux et 25 volailles. Les chevaux étaient en bon état, et l'on apprend aux garçons à les panser. Lorsqu'un cultivateur a des chevaux maigres et de mauvaise mine, on peut en conclure sans danger qu'il en est de même du reste. J'aime à voir des chevaux en bon état, que ce soit des chevaux de trait ou de promenade.

M. E. C. Stewart, sous-directeur, tenait les livres, qui ont été examinés avec soin, et j'ai fait l'inventaire de tous les biens, que le nouveau directeur a accepté comme exact. Bon nombre de réparations étaient nécessaires, ainsi que certains articles de mobilier et des vêtements qu'il fallait immédiatement pour le bon fonctionnement de l'école; j'en ai envoyé la liste au commissaire.

J'ai aussi transmis un relevé des finances de l'école jusqu'au 30 juin 1899.

Le nouveau directeur, le rév. T. Ferrier, est entré en fonctions plein d'enthousiasme, et la perspective de l'avenir était magnifique.

Le lac Winnipeg peut toujours fournir un contingent d'élèves, et rien n'empêche que cette institution soit une des écoles d'industrie les plus prospères, de fait, un modèle d'école.

Les élèves sont robustes et pleins de vie et ils jouissaient d'une bonne santé. Ce sont de gentils petits garçons et de gentilles petites filles, et on peut facilement les diriger par une surveillance et une discipline judicieuses.

J'ai, etc.,

ALEX MCGIBBON,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,

CALGARY, 1^{er} septembre 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport de l'inspection faite des écoles des sauvages durant le dernier exercice.

Au commencement de l'année j'ai inspecté les écoles d'industrie d'Elkhorn, de Brandon et de Qu'Appelle. Mes rapports sur ces écoles ont été insérés dans mon rapport annuel publié dans le livre bieu de 1897-98.

Depuis lors j'ai visité et inspecté les écoles qui suivent; l'école d'industrie de Saint-Joseph; le pensionnat de Saint-Paul, anglican; les pensionnats de Saint-Pierre et de Saint-Paul, catholiques romains; le pensionnat de l'Aigle-Blanc, le pensionnat du Vieux-Soleil, le pensionnat de McDougall, l'école d'industrie de Calgary (deux foies), l'école d'industrie de Daim-Rouge, le pensionnat de Peau-d'Hermine, l'hôpital des Gens-du-Sang et l'hôpital des Pieds-Noirs.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH.

C'est une institution catholique située sur la rivière Haute, là où elle se jette dans la rivière de l'Arc, à 25 milles de Calgary.

J'ai commencé l'inspection de cette école le 1^{er} octobre.

Ma première besogne fut de vérifier les comptes et les livres et d'établir un bordereau de solde des travaux de l'année précédente. Ce relevé indique qu'en

DOC. DE LA SESSION No 14

acceptant comme actif en espèces les nouvelles marchandises en magasin, les animaux sur pieds et les deniers en caisse, l'actif, à la fin des opérations de l'année, était de \$3,988.20 de plus que le passif total; en conséquence la conclusion de mon examen est que l'état des finances de cette école est excellente.

Ateliers.—J'ai visité les ateliers, mais comme la fenaison et le charriage se continuaient encore en ce moment-là, presque tous les élèves des métiers étaient occupés aux travaux de la ferme.

Ferme.—On a fait une bonne récolte et le grain était déjà battu; la récolte de racines était bonne et un grand potager donnait un rendement abondant.

Animaux sur pieds.—L'on fait ici une spécialité des vaches à lait et d'élever de bons animaux. Je les ai inspectés dans la cour de l'étable; ce sont tous des animaux de la race des courtes-cornes améliorée; on en compte en tout 91 têtes. Dans le même troupeau se trouvent 61 têtes, propriété des élèves, et achetées à l'aide de ce qu'ils ont gagné pendant qu'ils étaient à l'école, le révérend directeur ayant, avec beaucoup de prévoyance, commencé, il y a quelques années, à utiliser les économies de ses élèves à l'achat d'une génisse ou deux pour chacun; ces animaux, par leur croissance naturelle, ont maintenant atteint le chiffre en question.

La spacieuse étable nouvelle pour bestiaux et chevaux est un facteur utile dans le soin des animaux.

Administration intérieure.—J'ai visité la cuisine, le réfectoire, les dortoirs, etc.; la propreté et l'ordre y règnent et les dortoirs sont bien aérés; la literie était propre et suffisante.

Hygiène.—L'on porte une attention particulière à l'hygiène; la santé des élèves depuis l'épidémie de rougeole qui a été fatale dans deux cas, est bonne, et les élèves ont tous l'air d'être contents et heureux.

Vêtements.—Garçons et filles sont bien vêtus, particulièrement sous le rapport des chaussettes et des chaussures. Leur habillement est de même couleur et de même étoffe, ce qui est agréable à voir.

Jeux.—Les élèves se livrent avec enthousiasme aux différents jeux, qui varient selon les saisons. Le directeur ou un de ses aides surveille toujours les jeux.

Instruction religieuse.—Tous les jours, entre 4 et 5 heures, le directeur donne une instruction religieuse aux classes à tour de rôle, et de cette façon la chose ne gêne pas trop leurs récréations et leurs jeux ordinaires.

Classes.—Sur les 90 élèves inscrits au registre de l'école, la plupart des grands garçons étaient, pour le moment, occupés aux travaux de la terre, ainsi que je l'ai déjà dit. J'ai passé une journée dans les classes. Il y a les classes des grands et des petits, respectivement enseignées par M. H. Dennehey et par M. Talbot. Sœur Kelly fait la classe aux filles. Les enfants font d'assez bons progrès dans leurs études. Ceux qui sont entrés très jeunes à l'école font preuve de beaucoup de talent, tandis que ceux qui sont entrés vers l'âge de dix ans n'apprendront jamais grand chose et ne feront guère bonne figure dans les classes.

Les élèves parlent l'anglais.—Pris dans son ensemble, les élèves parlent assez couramment l'anglais, et l'on voit que c'est la langue de l'école. Ce qui contribue considérablement à ce résultat c'est que pas un seul des fonctionnaires ou employés parle une langue sauvage, et la nécessité force les enfants à se servir de l'anglais, qu'ils apprennent bientôt à comprendre et à parler en toute occasion.

PENSIONNAT DE SAINT-PAUL.

Je visitai cette école le 17 octobre. Elle est située près de la réserve des Gens-du-Sang. Elle fait partie du groupe du traité n° 7, sous les auspices du diocèse de Calgary et sous la direction du vénérable archidiacre Tims.

Le directeur est le révd. A. de B. Owen. En sus de Mlle Owen, qui est gouvernante, il a un personnel de cinq personnes.

Assistance.—On compte, inscrits sur le rôle, 24 garçons et 24 filles, soit un total de 48. Leur âge varie de six à quinze ans, la majeure partie étant au-dessous de douze ans.

Travail de classe.—Dans les classes on comptait 12 garçons et 8 filles. Lors de ma visite il y avait une épidémie de fièvre dans l'école. En conséquence il y avait des élèves au lit et d'autres, convalescents, n'étaient pas admis dans les classes.

Comme les enfants présents étaient les petits, ils n'étaient pas bien avancés; ils n'avaient atteint que les cours I et II, mais quant à ce qu'ils avaient appris, ils ont passé un bon examen en arithmétique, en calcul mental, pour la lecture, l'épellation, etc.

Vêtements.—Les enfants étaient convenablement vêtus, les garde-robes contenaient de grandes quantités de vêtements neufs pour les garçons et les filles.

Magasin.—Le magasin contenait quantité de thé, de sucre, de farine, de "bacon", de riz et de savon. Un peu plus loin que le magasin il y a un atelier de menuisier où se fait beaucoup d'ouvrage sous forme de réparations pour les bâtiments, le mobilier, etc.

Bâtiment des garçons.—Dans ce bâtiment se trouve la cuisine, dirigée par une bonne femme aidée de quelques élèves. Tout était d'une grande propreté et à l'ordre. Le réfectoire se trouve aussi dans cet édifice. Il est commun pour les garçons et les filles; il est spacieux et peut loger très facilement tout le monde.

Dortoirs des garçons.—Ces pièces sont propres. Les lits étaient recouverts de draps, de couvertures, de couvre-pieds et de courtes-pointes très propres.

Division des filles.—Les filles habitent un bâtiment séparé. J'en ai trouvé quatre au lit qui souffraient de la fièvre; quelques convalescentes étaient à tricoter, etc., avec la gouvernante à la salle de couture. Un ordre parfait régnait partout dans ce bâtiment; les dortoirs étaient propres et aérés; les lits joliment disposés et munis de draps nets.

Buanderie.—La buanderie est un bâtiment détaché; le tout était propre; les garçons blanchissent leur linge le lundi et les filles le mardi.

Appareils extincteurs.—J'ai trouvé les seaux placés dans des lieux commodes, et remplis d'eau, et les haches étaient suspendues tout près.

Granges, étables, caveau et dépendances.—J'ai visité le tout; ils sont bien entretenus; le caveau contient une grande quantité de pommes de terre, de navets et d'oignons, cultivés sur la ferme.

PENSIONNAT DE SAINT-PIERRE.

Cette école est située près de la réserve des Piégânes. Elle aussi fait partie du groupe d'écoles sous les auspices de l'Eglise anglicane. Je l'ai visitée le 26 octobre. Le révd. J. Hinchcliff en est le directeur et il a un personnel complet. Il y avait 25 élèves présents.

J'ai trouvé cette école en pleine activité dans de beaux édifices neufs. Ces bâtiments sont bien meublés partout pour loger les élèves.

J'ai visité la cuisine, les dépenses et les lavoirs. La propreté régnait partout.

Les dortoirs étaient propres et bien aérés, et les lits étaient propres et confortables.

Les garde-robes et magasins étaient bien garnis.

Le sous-sol contient deux bonnes fournaises modernes; elles sont économiques quant au combustible; elles chauffent tout l'édifice d'une façon satisfaisante.

Classe.—Le réfectoire servait de salle de classe et les tables de pupitres, arrangement qui ne m'était pas satisfaisant et qui, j'espère, n'était que temporaire. Les enfants étaient bien vêtus et ils paraissaient en bonne santé.

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR.

Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique et est située dans la réserve des Piégânes, à une courte distance de l'agence.

Je l'ai visitée le 28 octobre. L'institution est maintenant rendue dans le bel édifice neuf.

DOC. DE LA SESSION No 14

Le rév. Père Doucet, O.M.I., en est le directeur, et la rév. sœur Saint-George la directrice, à la tête de trois autres religieuses.

L'assistance se composait de 5 garçons et de 18 filles.

Dortoirs.—Dans les dortoirs on compte une couchette en fer et une pailleasse pour chaque élève et une literie abondante très propre. Ces salles sont spacieuses, aérées et propres; on y voit des placards et des garde-robes pour les enfants. Une religieuse couche dans chaque dortoir, afin de pouvoir prendre soin des enfants pendant la nuit quand c'est nécessaire.

Réfectoire.—Cette salle est suffisamment grande et les tables sont joliment disposées.

Cuisine.—La cuisine était propre; il y avait un fourneau neuf; annexés à cette cuisine sont des dépenses, des buffets, etc.

Vêtements.—Les enfants étaient bien vêtus, avec de bonnes chaussures et de bonnes chaussettes; ils paraissaient robustes et intelligents.

Chauffage.—Les diverses pièces sont chauffées par des poêles à charbon.

Salle de travail.—Les enfants m'ont elles-mêmes fait voir leur tricotage, les reprises faites aux vêtements, leurs ouvrages de fantaisie et les vêtements confectionnés par elles, ainsi que leur blanchissage, leur repassage, etc.; le tout leur faisait honneur ainsi qu'à leurs institutrices.

Classe.—Au lieu de pupitres on se sert de tables; vaudrait mieux avoir des pupitres. Sœur Saint-George fait présentement toutes les classes elle-même. J'ai constaté que les enfants recevaient une bonne éducation; ils ont fait preuve de connaissances louables dans les éléments de l'arithmétique, de la géographie, de la lecture, de l'écriture, de l'épellation et de la musique vocale et instrumentale.

PENSIONNAT DE L'AIGLE-BLANC (RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS).

J'inspectai cette école le 29 novembre. Elle est sous les auspices de l'Eglise anglicane et fait aussi partie du groupe susmentionné du traité n° 7.

Personnel.—Voici quel est le personnel de l'institution: le rév. C. H. P. Owen, missionnaire adjoint préposé à la direction; Mlle Owen, gouvernante; W. H. Jones, instituteur; Mlle Warner, sous-gouvernante.

Il n'y a que des garçons à cette école; nombre d'élèves inscrits, 21; présents lors de mon inspection, 18.

J'ai examiné les élèves en matière de lecture, d'épellation et de dictée; mais ils ont très peu d'arithmétique. Ils s'en sont très bien acquittés.

Ils ont exécuté du chant et des exercices calisthéniques avec succès sous la direction de l'instituteur et au son de la musique faite par Mlle Owen.

Diète.—J'ai assisté au dîner des élèves; le repas se composait d'aliments nutritifs bien servis et convenablement cuits.

Vêtements.—Les enfants étaient bien vêtus. Il y avait aussi des vêtements en réserve dans les garde-robes.

Dortoirs.—Chaque élève a sa couchette en fer. Les lits étaient recouverts de draps blancs, de taies d'oreiller blanches et de toutes les couvertures et couvre-pieds nécessaires. Ces salles étaient propres et bien aérées. Elles sont chauffées par les tuyaux des poêles des salles du bas.

Cuisine.—La cuisine était propre et bien outillée. C'est une grande pièce munie de deux dépenses.

Sous-sol.—Là se trouvent la fournaise et le combustible, les lavabos, la salle de bain, la salle de récréation et la cave. Lorsque le froid n'est pas intense, cette partie de l'édifice est confortable, mais lorsqu'il fait froid tout y gèle.

PENSIONNAT DE VIEUX-SOLEIL, RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS.

C'est une autre école du groupe dirigé par l'Eglise anglicane. J'ai inspecté cette école le 7 décembre.

Elle a pour directeur le missionnaire résidant, le révd Gibbon Stocken, dont la maison se trouve près de l'école.

C'est un pensionnat pour les filles seules; mais lors de mon inspection il y avait aussi quatre garçons qui ne sont pas en bonne santé. On les a fait venir de l'école de l'Aigle-Blanc afin d'être près de l'hôpital, où ils vont se faire traiter tous les jours.

Personnel.—Mlle Gibson, gouvernante; Mlle L. C. Wright, institutrice; Mlle Applegarth, sous-gouvernante.

Assistance—

| | |
|--------------|----|
| Filles | 11 |
| Garçons..... | 4 |
| Total..... | 15 |

Classe.—Les enfants font de bons progrès dans leurs classes. Mlle Wright leur donne l'enseignement avec beaucoup de soin; c'est plutôt comme un cercle de famille unie qu'une salle d'école de profession.

Vêtements.—Les enfants étaient bien vêtus et les garde-robes contenaient un grand nombre d'autres vêtements.

Diète.—J'ai assisté à leur dîner; le repas se composait de viande, de pommes de terre, de pain et de thé. Les aliments étaient bien cuits et proprement servis.

Dortoirs.—Les dortoirs étaient propres et très bien tenus. Chaque élève a un lit qui m'a paru très confortable. Les lits étaient faits dans la perfection. Comme les pièces sont grandes, la ventilation était bonne.

Cuisine.—J'ai trouvé la cuisine, la buanderie, les lavabos et les dépenses en excellent état et très propres; le tout faisait honneur à la tenue du ménage.

ORPHELINAT MCDUGALL.

Cette école est située près des réserves des sauvages à Morley. Je l'ai visitée le 23 décembre dans le but d'en faire l'inspection, mais à mon arrivée je constatai que c'était jour de congé à l'école, de sorte que je n'ai pu examiner les classes.

Mais comme tous les ateliers d'industrie marchaient comme d'habitude, j'ai passé une journée très intéressante à les parcourir.

Cette école est sous les auspices de la Société des missions méthodistes.

Personnel.—Le personnel se compose de J. W. Niddrie, directeur; de Mlle H. Buchler, gouvernante; de Mlle M. A. Clement, institutrice; de Mlle A. Jackson, préposée à la couture; de Mlle E. Weber, préposée à la cuisine; de F. H. Budgeon, forgeron; de John House, porteur d'eau.

Assistance.—Le nombre des élèves se décompose comme suit:—

| | |
|--------------|----|
| Garçons..... | 17 |
| Filles..... | 20 |

L'âge des garçons, à l'exception d'un enfant de quatre ans, varie de six à treize ans; et celui des filles, à l'exception d'une de dix sept ans, varie dans les mêmes proportions.

Vêtements.—Les élèves, garçons et filles, étaient convenablement vêtus et ils avaient bonne mine. Ils semblaient en meilleure santé que je ne les ai jamais vus.

Diète.—J'ai assisté à leur dîner, qui est servi en même temps que celui du personnel dans le réfectoire général. Les aliments étaient bien cuits; ils se composaient de viande, de légumes et de thé.

J'ai visité toutes les divisions de l'école. Les dortoirs étaient propres et bien aérés, tout en étant suffisamment chauds. Les lits étaient confortables et joliment faits. Les seaux à incendie étaient à leur place et remplis d'eau. La propreté et l'ordre régnaient au réfectoire, à la cuisine, dans les dépenses et dans le sous-sol, où sont les lavabos et les bains.

DOC. DE LA SESSION No 14

Salle d'école.—Cette salle se trouve dans un bâtiment séparé et on y trouve tout ce qu'on peut désirer en fait d'éclairage et de ventilation. Ce bâtiment a été expressément construit dans ce but.

Livres de comptes.—Le directeur m'a fait voir ses livres de comptes, que j'ai examinés, et j'ai été heureux de voir qu'ils étaient tenus d'une façon aussi louable, le grand-livre contenant les sous-titres des comptes de dépenses. Il m'a dit qu'il avait \$200 en caisse, toutes dettes payées, et que sa forge lui rapportait des revenus.

Ferme.—On fait une spécialité de l'élève du bétail à cette école. Ils ont, toute l'année, par un système de rotation, des vaches fraîchement vélées; en conséquence ils ne manquent jamais de beurre ou de lait pour les élèves. Il y a 26 vaches, 35 génisses et 16 veaux, plus 10 chevaux et poulains.

L'école est aussi munie des principaux instruments aratoires, tels que chariots, faucheuses, râteliers, herses rotatives et autres, charrues, semeuses, bouleverseur, etc.

On a récolté une bonne quantité de pommes de terre et de navets, ainsi que des grains communs pour du fourrage.

Les granges, les remises, les écuries et les parcs sont spacieux et confortables. Les garçons aident à traiter les vaches, à soigner les animaux et à faire de légers ouvrages autour de l'école, suivant leur âge et leur vigueur.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE CALGARY.

J'ai commencé l'inspection de l'école d'industrie de Calgary le 4 mai et l'ai terminé le 22.

Personnel.—Le rév. C. H. Hogbin est directeur; Mde Hogbin, gouvernante; A. F. H. Mills, instituteur; Mlle Rutherford ménagère; R. H. J. Young, cultivateur; C. F. Pippy, menuisier.

Il n'y a que des garçons à cette école. Tout l'ouvrage de la maison est exécuté par eux sous la direction et la surveillance du personnel; c'est ainsi qu'ils s'occupent de la cuisine, de la buanderie, du dortoir, du réfectoire, des fournaies et de la pompe à air chaud qui pompe l'eau dans les réservoirs de la mansarde, du soin des animaux et du charriago du combustible, etc. On n'enseigne que la culture et la menuiserie.

On tient un tableau de travail et les élèves remplissent à tour de rôle les fonctions que je viens de mentionner, sauf un garçon qui apprend la cuisine et six autres la menuiserie.

A en juger par la promptitude avec laquelle les repas sont servis et par la qualité de la cuisine, le plan actuel fonctionne d'une façon satisfaisante.

Les autres travaux domestiques s'exécutent aussi d'une façon satisfaisante; la propreté règne partout dans la maison et le blanchissage se fait promptement et convenablement.

Le raccommodage se fait une fois par semaine, chaque garçon reprisant ses propres vêtements.

Les dortoirs sont très propres, les lits se faisant tous les matins avec ordre et propreté.

Le réveil sonne à 5.30 du matin. Un règlement indique les heures de chaque ouvrage et de chaque récréation; ce règlement est rigoureusement suivi; le coucher a lieu à 8.30, et tous se retirent alors avec ponctualité.

Diète.—La nourriture est bonne et saine; on a récolté suffisamment de pommes de terre et de navets pour alimenter la table jusqu'à ce jour.

Discipline.—La discipline de l'école est bonne; bien que l'âge des élèves varie de 12 à 20 ans, on les guide aisément par la persuasion, et ils s'acquittent de leurs diverses fonctions avec bonne volonté et bonne humeur.

Ils sont assez âgés pour prendre soin de leurs vêtements, qu'ils tiennent avec propreté ainsi que leur personne, et ils ont toujours très bonne mine.

Bien qu'ils aiment à jouer au ballon et à d'autres jeux en plein air, il n'existe pas de rudesse entre eux soit à l'intérieur ou l'extérieur de la maison.

On peut en toute confiance envoyer chacun d'eux au village faire une commission ou pour s'amuser; ils reviennent promptement lorsque leur congé est expiré ou que leur affaire est terminée.

Après la prière à 8.30 du soir, tous se retirent dans les dortoirs, et dix minutes après tout est aussi paisible que s'il n'y avait pas une âme à la maison.

Je pense que la force des circonstances (étant donné qu'il n'y a pas d'élèves du sexe féminin), qui oblige les garçons de faire leur blanchissage, le nettoyage, les lits, le lavage de la vaisselle, le raccommodage, etc., a admirablement aidé à les amener à leur état actuel de bonne discipline; rompus à l'obéissance de cette façon, l'effet en rejailit sur toutes les autres fonctions.

Culture.—On a clôturé une demi-section de terre (320 acres) et, par suite des chemins publics qui les traversent, on a divisé en cinq champs les terres d'alluvion qui avoisinent la rivière de l'Arc; ces champs ont été clôturés, ce qui fait en tout environ quatre milles de clôture en fil métallique.

Voici ce qu'on a semé ce printemps dans quatre de ces champs: avoine, 17 acres; vesce, $1\frac{1}{2}$ acre; légumes, pommes de terre, 14 acres.

Animaux.—Le troupeau se résume à deux chevaux de trait et deux chevaux de promenade qui travaillent sur la ferme quand les travaux pressent, deux vaches à lait, six jeunes animaux, le produit des vaches, et un bœuf.

L'on fait tous les efforts pour récolter suffisamment de fourrage pour nourrir les animaux durant l'hiver, et jusqu'à ce qu'on y soit arrivé, il n'est pas opportun que le troupeau s'accroisse.

Menuiserie.—Le menuisier, aidé de ses six apprentis, a déjà terminé un atelier de menuiserie à deux étages, un pavillon pour la pompe, une grande véranda, des double-châssis, des moustiquaies, des buffets, des pupitres, des tables, des rayons pour les médicaments, etc.

Après avoir mis tous les garçons à l'épreuve, on en a choisi 6 comme ayant des dispositions naturelles pour apprendre la menuiserie, et le contremaître menuisier porte une attention spéciale à ses apprentis.

Lors de mon inspection, ils étaient occupés à faire une table neuve et à construire un bâtiment qui devait servir de glacière et de laiterie.

L'atelier des menuisiers est tenu dans un ordre parfait; l'on prend un soin particulier du gros assortiment d'outils excellents dont le ministère a monté l'atelier.

Classe.—Lors de l'examen que j'ai tenu, il y avait 36 élèves présents et 5 étaient absents occupés à des ouvrages nécessaires autour de l'école. Les élèves présents étaient classés comme suit:—

| | |
|--------------|-----------|
| Cours I..... | 17 élèves |
| “ II..... | 10 “ |
| “ III..... | 9 “ |

Je les ai examinés sur différentes matières; chacun dans sa classe a bien répondu, et si les élèves des cours I et II font comme ceux du cours III lorsqu'ils y arriveront, le ministère aura lieu d'être bien satisfait.

Le cours III a réussi, je puis le dire, à se rendre maître de l'anglais; les élèves lisent distinctement et intelligemment le troisième livre, épelant aussi les mots de la leçon et donnant leur signification lorsqu'on leur demandait.

En arithmétique mentale, addition et soustraction, ils s'en sont bien tirés. En fait de renseignements généraux, leur savoir est excellent; ils sont assez bien au courant de la géographie du Canada et connaissent particulièrement bien les Territoires du Nord-Ouest.

Instruction religieuse.—Le directeur profite de la prière du soir pour inculquer aux élèves de solides principes religieux et des connaissances de la bible.

Une à une heure et demie se passe à ces exercices et à faire lire aux élèves les saintes Écritures, que le directeur explique ensuite, et à leur montrer à chanter des hymnes et des psaumes.

L'intérêt et le plaisir évidents que les élèves prennent à ces exercices et la pratique du chœur font beaucoup plaisir.

Finances.—En commençant à la date de ma dernière inspection, j'ai vérifié tous les comptes et toutes les factures jusqu'au 30 avril, et j'ai constaté qu'ils étaient tous

DOC. DE LA SESSION No 14

inscrits correctement, étant d'abord classifiés dans le journal sous le titre des différents comptes et de là inscrits dans le livre du "bordereau de solde permanent".

J'ai fait l'inventaire de tous les effets, les biens de l'Etat, et je l'ai transmis au commissaire des sauvages avec un état des dépenses jusqu'à jour.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE DAIM-ROUGE.

J'ai fait l'inspection de cette école du 6 au 19 juin. Elle est sous les auspices de la Société des missions méthodistes.

Personnel.—Le révd. C. E. Somerset est directeur; T. F. Ellis, sous-directeur; Geo. Owens, cultivateur; W. W. Foster, menuisier; L. E. Dinisdale, instituteur; Louisa White, gouvernante; Nellie Ferris, sous-gouvernante; Elaine Aylwin, cuisinière; M. J. Welwood, couturière.

La direction du principal s'étend à toute l'école; il s'occupe de toute la tenue de livres et de toute la correspondance, de tout ce qui s'achète et se vend; il préside aussi à la prière du matin et aux exercices religieux du mercredi soir, et, le dimanche, aux offices du matin, à l'école dominicale de l'après-midi et aux exercices du soir.

Le sous-directeur est préposé aux vivres et les distribue, tient le grand-livre du magasin, préside à tous les travaux des garçons à la maison et surveille les enfants en dehors des heures de classe jusqu'à l'heure du coucher; il est parmi eux à la cour de récréation et dans les dortoirs jusqu'à l'extinction des lumières le soir, et au lever le matin; il a été préposé aux soins des enfants malades durant l'épidémie de rougeole qui a eu lieu lors de mon inspection.

Instituteur.—L'instituteur couche dans la division des garçons et a le soin des dortoirs du coucher au lever.

Cultivateur.—Le cultivateur a sous ses soins, 14 garçons qui apprennent spécialement la culture; mais tous les élèves prêtent main-forte aux époques de l'année où les travaux pressent le plus.

La culture du sol a nécessité ici un travail dur et constant; la clôture de la terre de l'école est à faire. Cette année ils ont sorti du bois des perches pour deux milles de clôture et des poteaux pour un mille, et, lors de mon inspection ces clôtures étaient à peu près terminées.

L'école possède 61 têtes de bétail qu'il faut mettre à l'étable en hiver; depuis ma dernière inspection on en a construit une suffisamment grande pour donner une stalle à chaque animal. Il faut cultiver du foin, du fourrage et des racines pour nourrir tout ce troupeau, auquel viennent s'ajouter cinq chevaux et plusieurs porcs. Treize vaches ont récemment vêlé et les garçons sont chargés de les traire.

Là où cette école est située était autrefois un lieu très boisé de peupliers; on dut en conséquence faire du défrichement. Aujourd'hui on compte plusieurs champs de bonne grandeur en culture.

Voici comment se répartit ce qui se cultive:—

| | Acres. |
|----------------------|--------|
| Avoine | 12 |
| Orge..... | 3 |
| Blé..... | 2 |
| Pommes de terre..... | 4 |
| Potager..... | 5 |
| Fourrage..... | 26 |
| Total..... | 52 |

Menuiserie.—Sept élèves apprennent la menuiserie; leur principal ouvrage au cours de l'année dernière a été de faire des doubles châssis et des moustiquaires pour l'édifice des garçons et la maison du directeur; ils ont posé des trottoirs, fait des barrières, et construit une allonge à l'étable de 60 x 26 pieds, en y faisant toute l'installation requise.

Travail des filles.—Les filles travaillent à la laiterie, à la boulangerie, à la buanderie, à la couture, à la cuisine, au réfectoire et font l'ouvrage général de la maison. Elles font tous leurs vêtements, ainsi que le linge de la maison, les chemises et les robes de nuit des garçons; elles tricotent toutes les chaussettes, les bas et les mitaines; elles reprisent et raccommodent tout le linge.

On apprend aux garçons à recoudre leurs boutons et à faire un peu de raccommodage de leurs vêtements, et, chaque semaine, un certain nombre d'entre eux aident au blanchissage du linge des garçons.

Vêtements.—Les enfants sont bien vêtus. J'ai remarqué qu'en tout temps ils étaient convenablement habillés et propres de leur personne.

Diète.—Les aliments qu'on leur donne sont simples et sains; les repas étaient convenablement cuits et bien servis. Le lait frais entre pour beaucoup dans la nourriture.

Santé.—Une épidémie de rougeole passait sur l'école lors de mon inspection; dix-neuf est le plus grand nombre qui en aient été atteints ensemble à un moment donné.

Buanderie.—La sous-gouvernante a la direction de la buanderie, qui se trouve dans le sous-sol de l'édifice des filles.

Boulangerie.—Une des grandes filles est préposée à la boulangerie; elle est aidée de cinq plus jeunes. Ce travail se fait aussi dans le sous-sol, le four de briques s'étend sous terre en dehors de l'édifice.

Cuisine.—La propreté et un ordre parfait règnent dans la cuisine, le poêle, les casseroles, etc., étincellent de propreté.

Dortoirs.—Les dortoirs étaient propres et bien aérés; il en était de même de l'infirmerie. Le linge de lit était net et les lits joliment faits.

Moyens de logement.—La construction d'un bâtiment pour les petits garçons a considérablement accru les moyens de logement; dans cet édifice se trouvent le dortoir, la salle de récréation et une grande classe pour les garçons.

Appareils extincteurs.—Le service de l'eau de cette école est défectueux, et l'on est à prendre des mesures pour l'améliorer. J'ai trouvé convenablement placés dans les édifices 5 extincteurs Babcock, 3 extincteurs Star et 6 extincteurs Durand, 20 grenades, 10 haches et 14 seaux; ces derniers sont toujours remplis d'eau.

Classe.—J'ai passé une journée dans la classe. C'est une belle salle spacieuse, bien aérée et éclairée, et bien garnie de sièges et de pupitres brevetés, de tableaux, de cartes, etc. On y voit aussi un harmonium, vu que les offices religieux se font dans cette pièce.

Il y a 76 élèves inscrits sur le rôle: 49 garçons et 27 filles. Lors de l'examen que j'ai fait dans l'avant-midi, il y avait 27 garçons et 10 filles présents en classe, et, dans l'après-midi, 18 garçons et 14 filles; en tout 69.

Le nombre des élèves présents aux deux examens était de 8, et le nombre à l'école ce jour là de 61.

Quinze étaient absents, au travail, et neuf malades de la rougeole.

Voici la classification de ces élèves:—

| | |
|---------------|----|
| Cours I | 35 |
| “ II..... | 19 |
| “ III..... | 14 |
| “ IV..... | 8 |

En arithmétique et en calcul mental tous les élèves des différents cours ont bien répondu; il en a été de même pour la dictée et la composition. Dans le langage parlé en anglais ils font de très bons progrès.

Constructions et terrains.—Depuis ma dernière inspection un pont a été jeté sur le ravin et un chemin neuf a été tracé et nivelé, de sorte qu'aujourd'hui le visiteur arrive jusqu'à la porte principale de l'école au lieu de passer par la cour de la grange comme autrefois.

DOC. DE LA SESSION No 14

On a posé une barrière à l'entrée du terrain, qui est maintenant entouré d'une jolie clôture.

La nouvelle maison du directeur est un joli bâtiment bien fini, situé à angle droit avec le corps principal de l'institution et faisant face aux terrains.

Toute la propriété est en bon état et bien entretenu.

Finances.—J'ai fait une audition complète des livres et des comptes et dressé un bordereau de solde s'étendant jusqu'au 31 mai. Les résultats de cet examen ont été tout à fait satisfaisants. Il n'y avait pas de dettes pour la peine, la principale étant celle due à la Société des missions méthodistes, ce qui est une affaire de famille; toutes obligations acquittées, l'actif accusait un surplus de \$2,748.65.

Le directeur tient lui-même les livres, en partie double. Le travail a été fait avec exactitude et d'une façon digne de louange.

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE.

J'ai inspecté le pensionnat de Peau-d'Hermine le 26 juin. Cette institution est dirigée par les religieuses de la congrégation des Sœurs de l'Assomption; elle est située à la mission catholique de la réserve de Peau-d'Hermine, et le révd Pierre Perrault, missionnaire résidant, en est le directeur.

Personnel.—Le personnel de cette école se compose comme suit: la révde sœur Saint-J. de la Croix, supérieure; la révde sœur Sainte-Flavie, gouvernante; la révde sœur Saint-Cœur de Marie, institutrice; la révde sœur Sainte-Filbronie, préposée à la cuisine; la révde sœur Sainte-Valérie, préposée à la couture; la révde sœur Saint-Bernard, institutrice.

Les élèves présents étaient au nombre de 42, soit 22 garçons et 20 filles, classés comme suit:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 3 |
| “ II..... | 3 |
| “ III..... | 4 |
| “ IV | 32 |

L'institutrice principale, sœur Saint-Cœur de Marie, est née à Worcester, Mass., E.-U. C'est une institutrice bien dressée et de talent, jeune et enthousiaste; elle fait partie de l'institution depuis sa fondation, de sorte qu'elle a aujourd'hui de l'expérience dans l'enseignement des enfants sauvages.

L'examen a été très satisfaisant. On a pris à tour de rôle la lecture, l'épellation, la composition, la dictée, les tables, l'arithmétique, la géographie, et chaque cours a passé un assez bon examen sur ces sujets.

La musique vocale a été enseignée, et plusieurs morceaux ont été bien exécutés.

Les enfants m'ont paru bien nourris. Ils étaient bien vêtus, avaient de bonnes chaussures, et ils étaient propres de leur personne.

L'on m'a fait visiter tout l'établissement. Le magnifique édifice a été construit depuis ma dernière visite. C'est un modèle de commodité; les pièces sont grandes et spacieuses. La propreté et l'ordre régnaient partout.

Les lits étaient propres et confortables. Le garde-robe de chaque garçon, dans le dortoir, contenait un habillement et des chaussures de réserve. Le tout était proprement suspendu et les chaussures mises dans des sacs.

Chaque dortoir a son lavabo.

Service d'eau.—L'eau, propre à tous les besoins, se puise dans un puits inépuisable.

Constructions et terrains.—Les constructions se composent d'un grand édifice à deux étages avec mansarde; au rez-de-chaussée se trouvent la cuisine, un grand réfectoire et une salle de classe; au premier le dortoir des garçons et une salle d'ouvrage; et au troisième, le dortoir des filles et une annexe qui sert de chapelle s'ouvre dans la salle d'ouvrage; cette chapelle communique avec l'ancien édifice, dans lequel se trouvent une salle de réception et d'autres pièces, ainsi qu'une salle à manger particulière.

63 VICTORIA, A. 1900

Outre ces bâtiments, et à une soixantaine de pieds plus loin, s'élève une très jolie église; à une égale distance de l'église se trouve la maison du prêtre, et tout près de celle-ci, son écurie.

En arrière du corps principal il y a une buanderie et une très bonne étable.

Le tout est situé sur un terrain bien clôturé et dans lequel on a planté des arbres.

Les garçons s'occupent du potager, scient le bois, etc., et les filles aident à tous les ouvrages de la maison.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

REFUGE DES FILLES, ALBERNI,

ALBERNI, 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—Pour me conformer à la demande du ministère, je suis heureux de vous transmettre le rapport qui suit sur cette école, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Le refuge est situé à Alberni, sur le chenal Alberni, qui se déverse dans l'anse de Barclay. L'institution se trouve dans le domaine de l'agence des sauvages de la côte occidentale.

Assistance.—Vingt-huit élèves ont fréquenté l'école durant l'année.

Progrès.—Je suis heureux de signaler un progrès soutenu dans toutes les divisions de l'institution. L'année a été bonne en vérité. Maggie Lawder est sortie de l'école en novembre 1898. Elle habite depuis chez sa mère à la bourgade sauvage d'Opitchisah, et elle se fait honneur à elle-même ainsi qu'à l'institution où elle a demeuré pendant quatre ans. Hinoo s'est mariée à un Obiaht. Yinnito Taylor, qui avait neuf ou dix ans, est mort en juillet de plaies scrofuleuses au cou. Dan Watts et Jean Thomas ont reçu leur congé au commencement de juin 1899. Jeanne est une ménagère parfaite et une bonne fille. Dan Watts a fait beaucoup de progrès depuis deux ans; c'est un garçon intelligent et fin. Harry, l'ancien élève, continue d'être fidèle au travail et industrieux. Il a présidé aux exercices religieux dimanche après-midi et à un office d'action de grâce durant la semaine; à cette réunion il a donné une leçon sur les saintes Ecritures, en sauvage, chose qui a été fort prisée.

Culture.—Harry, ancien élève, a été préposé au travail du dehors et il donne la plus entière satisfaction. Les grands lui prête main-forte. Ils ont fait assez de foin pour nourrir nos chevaux et nos vaches durant l'hiver; ils ont aussi entretenu le potager en bon état, tout en faisant suffisamment de bois pour l'hiver. Ils ont aussi charrié des piquets et tous les matériaux d'une clôture qu'ils ont construite des deux côtés de notre lot de 16 acres, et ils ont arraché des souches durant l'hiver.

Coutumes sauvages.—Les sauvages abandonnent bon nombre de leurs coutumes païennes, entre autres la danse du Klu-kwan-na, à laquelle ils se livraient lors de leur fête annuelle. Ils ont aussi décidé d'abandonner les charlatans sauvages. On entend très rarement dire qu'il y ait de la boisson enivrante chez les Sishahs, et bien qu'ils ne se livrent pas à l'agriculture, leurs potagers et leurs maisons accusent beaucoup de progrès.

Observations générales.—Cette école est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Elle ne touche pas de subvention de l'Etat.

J'ai, etc.,

B. J. JOHNSTON, *directeur.*

DOC. DE LA SESSION No 14

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON,
PORT-SIMPSON, 10 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur le pensionnat des filles de Crosby, à Port-Simpson, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située à Port-Simpson, Colombie-Britannique, immédiatement en dehors des limites de la réserve de Tshimpshean.

Terre.—Le fond est la propriété de la Société des missionnaires des femmes de l'Église méthodiste du Canada. Une étendue d'environ deux acres est bien clôturée, mais la majeure partie est dans un état primitif. De bonnes allées sablées conduisent aux entrées principales. Durant l'année on a agrandi la cour de récréation et amélioré le séchoir.

Constructions.—Les constructions se composent d'une maison, d'un hangar et d'un poulailler. Durant l'année on a démolé le vieux hangar à bois, qu'on a remplacé par un neuf qui se rattache à la maison.

Moyens de logement.—On peut facilement loger cinquante élèves.

Assistance.—Le nombre total d'élèves inscrits sur le rôle durant l'année a été de 43; assistance moyenne, 33.

Travail des classes.—Le travail des classes a été excellent et des progrès soutenus ont été accomplis. Les sujets enseignés sont: la lecture, l'écriture, l'épellation, la dictée, la grammaire, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, l'histoire sainte et la doctrine chrétienne, ainsi que le cathéchisme méthodiste.

Potager.—On y cultive quelques fleurs, des légumes et des petits arbres fruitiers; mais vu les qualités peu favorables du sol et du climat, on ne peut guère faire grand'chose à cet égard.

Industries enseignées.—En fait d'industries l'on dresse les élèves aux soins du ménage, à faire le blanchissage, la cuisine et le pain; on leur enseigne aussi à coudre, à tricoter et à faire des ouvrages de fantaisie. Sous la direction des institutrices préposées aux diverses divisions, les élèves exécutent tous les ouvrages de l'institution.

Enseignement moral et religieux.—C'est avec soin qu'on enseigne aux élèves à être honnêtes, véridiques, industrieuses et obligeantes. Leur cours religieux se donne tous les jours, et l'enseignement religieux occupe une place importante dans tout le travail ordinaire de l'école.

Santé et état hygiénique.—L'état d'hygiène est bon et le drainage excellent. Durant l'année le pensionnat a essuyé trois épidémies, deux de rougeole et une de grippe. La plupart des élèves ont été atteints de la maladie chaque fois, mais toutes se sont rétablies. Nous avons eu six décès, trois de méningite tuberculeuse et trois de tuberculose pulmonaire. Présentement la santé des élèves est bonne.

Service d'eau.—Ce service s'alimente à l'aide des eaux pluviales qui du toit tombent dans un réservoir après être passées par un filtre. Dans les sécheresses l'on transporte l'eau d'une source située à une courte distance de l'institution.

Protection contre les incendies.—Les moyens de protection sous ce rapport se composent de deux appareils à ingrédients chimiques placés dans la maison et d'un bon corps de pompiers du village.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen d'une fournaise à air chaud, de cinq poêles et d'un foyer de cheminée.

Récréation.—Des heures fixes sont réservées pour la récréation, que les élèves emploient à faire des jeux, de la musique, etc. L'on encourage et l'on exige autant d'exercices en plein air que possible. L'on enseigne aussi le jeu des haltères.

J'ai, etc.,

LAVINIA CLARKE,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE,
MISSION-CITY, 31 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1898.

Situation.—L'école est située sur la rive nord de la Fraser, à un mille à l'est de la Mission-Junction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Terre.—En rapport avec l'école il y a une terre dont 125 acres sont en culture et qui est la propriété de la Mission de Sainte-Marie.

Construction.—L'école des garçons est séparée de celle des filles. Les constructions de la division des garçons se composent d'un corps principal de 90 x 45 pieds, comprenant la chapelle, le dortoir, une salle de classe, une bibliothèque, un parloir, les chambres du directeur et des instituteurs, un réfectoire et une cuisine; et d'un autre édifice de 24 x 40 pieds contenant des salles de classes, une salle de musique et des chambres à coucher.

La division des filles se compose d'un corps principal de 90 x 45 pieds et d'une aile neuve de 24 x 48 pieds, où se trouvent la chapelle, un dortoir, des classes, un parloir, des chambres à coucher, un réfectoire et une cuisine.

Les dépendances se composent de la buanderie, d'une maison de jeux pour les garçons, de hangars, de magasins, d'écuries et de granges.

Moyens de logements.—L'on peut facilement loger 40 garçons et 40 filles.

Assistance.—À part le temps de la pêche, la moyenne de l'assistance est d'environ 78 élèves.

Travail de classe.—L'on s'en tient strictement au cours autorisé, en sus duquel les élèves reçoivent des leçons de musique vocale et instrumentale trois fois par semaine. Les enfants font des progrès très satisfaisants dans toutes les matières. Les classes des filles sont dirigées par les sœurs de Sainte-Anne, qui sont des institutrices très compétentes et qui ont eu beaucoup de succès dans l'enseignement des enfants sauvages.

Ferme et potager.—L'on enseigne à tous les garçons à cultiver et à faire du jardinage, et ils apportent beaucoup d'intérêt à faire leur ouvrage aussi bien que possible. L'on montre aussi à quelques-unes des filles à faire du jardinage.

Travaux industriels.—Pour les garçons ces travaux consistent principalement à entretenir les édifices et les clôtures en bon état. Aux petites filles on enseigne les soins du ménage, tel que faire la cuisine, à boulanger, à blanchir le linge, à coudre, etc., sous la direction des sœurs.

Enseignement moral et religieux.—On apporte une attention particulière à l'enseignement moral et religieux des enfants, qui sont soumis à une discipline rigoureuse. On n'a recours aux punitions corporelles que très rarement. Somme toute, la conduite des élèves a été généralement bonne.

DOC. DE LA SESSION No 14

Santé et état d'hygiène.—La santé des élèves a été assez bonne, sauf chez deux, un garçon et une fille, qui ont succombé aux suites de la grippe. Vu la situation de l'école, les conditions hygiéniques sont tout ce qu'on peut désirer de mieux.

Service d'eau.—Un ruisseau de montagne fournit de l'excellente eau en abondance.

Protection contre les incendies.—Quatre extincteurs chimiques, des haches, des échelles et des seaux sont constamment placés à la portée de la main.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles.

Récréation.—Les principaux jeux des garçons sont : le ballon, le baseball et la natation. Les filles jouent au croquet, à la balle, et font des marches sous la conduite d'une religieuse.

J'ai, etc.,

J. A. BÉDARD, O.M.I.,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

PENSIONNAT D'ALL-HALLOWS,

YALE, 30 juin 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Cette école est située sur la rive droite de la Fraser, à environ un quart de mille à l'ouest de Yale, station du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Terre.—L'école d'All-Hallows a environ quatre acres de terre.

Constructions.—Le corps principal de l'école comprend un dortoir pour vingt-cinq filles, une salle de classe, une salle de récréation, une infirmerie, ainsi que d'autres petites pièces et des bureaux.

Une autre construction qui servait autrefois de buanderie a été convertie en dortoir. Il y a aussi une petite chapelle, où tous se réunissent pour les prières de chaque jour.

Moyens de logement.—Les bâtiments actuels peuvent loger de trente à trente-trois enfants sans encombrement.

Travail en classe.—Une institutrice anglicane fait la classe aux grands. Une jeune élève enseigne aux petites la plupart des matières. Elle enseigne aussi la musique et le chant à toute l'école. La sous-directrice surveille son travail. Une des religieuses donne l'instruction religieuse et la gouvernante montre à coudre aux élèves.

Ferme et potager.—On cultive environ une demi-acre de terre en fruits et en légumes, et on y récolte une ample quantité de ces produits pour plusieurs mois de l'année. On vend beaucoup de fruits chaque année, ce qui vient grossir le fonds du pensionnat. On cultive aussi des fleurs et des plantes d'ornement dans le jardin qui touche aux bâtiments de l'école.

Industries enseignées.—L'on dresse principalement les élèves au travail domestique, on leur montre avec soin de faire le ménage, à blanchir le linge, à faire du pain ainsi que les autres ouvrages de maison. Un certain nombre apprennent un peu d'horticulture et travaillent au jardin plusieurs heures par semaine lorsque le temps le permet.

63 VICTORIA, A. 1900

Enseignement moral et religieux.—Les élèves de cette école sont toutes anglicanes. L'aumônier leur donne régulièrement une instruction, en outre de l'enseignement qu'elles reçoivent en classe. L'on apporte une attention particulière à leur éducation morale afin qu'à leur tour elles puissent enseigner les autres et exercer sur eux une influence salutaire.

Santé et état d'hygiène.—Somme toute la santé des élèves a été remarquablement bonne durant l'année; et leur bonne mine robuste fait souvent le sujet d'observations favorables de la part des visiteurs. Nous avons eu cependant un cas grave d'érysipèle et d'empoisonnement du sang chez une petite fille qui s'était enfoncée une écharde dans le genou et l'avait elle-même retirée, mais l'accident nécessita plus tard une amputation au-dessus du genou. Ceci, joint à quelques cas de picote volante, à une épidémie de grippe et cinq ou six cas chroniques d'enflures des glandes, constitue le total des maladies durant l'année.

L'état d'hygiène de l'école est satisfaisant.

Service d'eau.—Un ruisseau venant de la montagne et qui passe près de l'école fournit en abondance de l'eau pure.

Protection contre les incendies.—L'on garde sous la main tout prêts pour les éventualités quatre extincteurs Star convenablement chargés ainsi qu'une hache. Un boyau long d'environ 150 pieds se trouve aussi sur les lieux. Il peut se fixer aux robinets de l'un ou de l'autre bâtiments ou du jardin.

Chauffage.—Tous les bâtiments sont chauffés au moyen de poêles à bois et au charbon.

Récréation.—Une grande cour de récréation a été préparée cette année pour les élèves. On y trouve une balançoire, un kiosque, un jeu de bascule et des jardinets pour les enfants. Les enfants y jouent à la balle et à d'autres jeux en été, et, en hiver, elles s'amuse à des jeux de chambres dans la maison. Tous les jours lorsque le temps le permet l'on prend une marche d'environ une heure.

Je suis, etc.,

AMY,
Sœur supérieure, C.A.H.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ÉCOLE D'INDUSTRIE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE, 22 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un inventaire des biens de l'État sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située dans un lieu salubre, sur une élévation à l'extrémité occidentale de la baie de l'Alerte, abritée contre les vents du nord, et elle commande une vue magnifique du côté du sud.

Terre.—La terre qui relève de cette école comprend 410 acres, dont 5 ont été défrichées par les élèves.

Bâtiments.—L'édifice est en bois et mesure 60 x 40 pieds, d'une architecture jolie et solide; les murs intérieurs sont en enduits et les pièces sont éclairées et spacieuses. Annexée au corps principal existe une aile de 54 x 18 pieds qui sert d'atelier pour les menuisiers. Les dépendances se composent d'une buanderie, d'une étable, de deux petits hangars à bois et de deux cabinets d'aisance à terre sèche.

DOC. DE LA SESSION No 14

Durant l'année les élèves ont construit, sous la direction du directeur des métiers, un grand hangar pour le bois de chauffage et le bois de sciage et un bon caveau à légumes.

Tout le bardeau que nécessitaient ces constructions a été fait par les élèves.

Moyens de logement.—On peut loger à l'aise 25 élèves, et si le nombre en augmentait on pourrait convertir en dortoir pour dix autres le grand grenier de l'édifice, ce qui nous ferait atteindre le nombre autorisé de trente-cinq.

Assistance.—L'assistance s'est de nouveau accru tranquillement cette année, et les élèves sont restés à leurs études toute l'année.

Travail de classe.—Cette besogne a été dirigée par M. Butchard, B.A., et le travail accompli par les garçons est satisfaisant et encourageant.

Conduite.—La conduite des élèves a été satisfaisante.

Travaux industriels.—Il s'est accompli dans les ateliers, de bons progrès sous la direction de M. Halliday, directeur des métiers. Je suis heureux de dire que les élèves ont porté beaucoup d'attention à leurs travaux.

Ferme et potager.—On a récolté une bonne quantité de légumes et des pommes de terre en abondance. Le jardin de fleurs a bien réussi si l'on tient compte de la pauvreté du sol que nous avons ici. Présentement les garçons portent très peu d'intérêt à cette culture particulière.

Enseignement moral et religieux.—Le rév. A. J. Hall, B.D., a apporté un soin particulier à cette partie importante de l'œuvre. Des leçons se donnent tous les jours sur les saintes Ecritures, et les prières du matin et du soir se disent au réfectoire. Les élèves ont régulièrement suivi les offices deux fois par jour le dimanche.

Santé et hygiène.—Il me fait peine de dire que nous avons eu beaucoup de maladie durant l'hiver. Un petit garçon est mort de méningite tuberculeuse. Il a été entouré de tous les soins possibles, et je remercie chaleureusement le Dr Webb pour les soins infatigables et la bonté dont il l'a entouré ainsi que les autres malades.

Service d'eau.—L'eau se puise dans un puits qui n'a pas tari de l'année. Je dois remercier le ministère pour la pompe qu'il nous a donnée durant l'année et dont on avait tant besoin.

Protection contre les incendies.—Nous avons 24 seaux prêts à servir et quatre extincteurs Star. Une échelle légère est toujours prête. Les cheminées et les tuyaux sont toujours bien ramonés. Souvent l'on fait faire aux élèves l'exercice des pompiers.

Division des petites filles.—Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, la Société des missions anglicanes m'a nommé directeur de l'institution des filles. Les filles ont fréquenté l'école du village dirigée par Mde Hall et elles ont fait d'excellents progrès dans leurs études. Les soins du ménage ont été dirigés par Mlle Beeching. L'assistance moyenne a été de sept. Toutes les petites filles ont été très heureuses, et l'institution a été exempte de maladie durant l'année.

Récréation.—Les petits garçons jouent au ballon et au baseball en dehors, et, particulièrement aux échecs en été. Les petites filles ont des poupées, font du dessin et jouent au croquet de salon.

Observations générales.—Lors de mon absence en Angleterre, le rév. A. J. Hall a rempli les fonctions de directeur, et je lui dois mes meilleurs remerciements ainsi qu'à M. Halliday pour les soins qu'ils ont donnés à l'institution durant cette période.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
INSTITUT D'INDUSTRIE DE COQUALEETZA,
CHILLIWACK, 25 août 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—Notre institut, érigé au milieu de la population industrielle de la vallée de Chilliwack, reconnue comme jardin de la Colombie-Britannique, est admirablement situé pour une école d'industrie au point de vue de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, de la beauté du paysage, de l'abondance de l'eau, des conditions sociales, agréables et élevées qui l'entourent, et dans un lieu où jamais on a permis de vendre des boissons enivrantes.

Terre.—A venir jusqu'à cette année nous n'avions que 20 acres de terre à cultiver, sauf le lopin que nous louions dans les environs, et que nous ne pouvions pas toujours avoir; cette année, la Société Méthodiste des Missionnaires a fait l'acquisition d'une terre d'un peu plus de 70 acres, qui avoisine la propriété de l'institut et dont nous aurons l'usufruit à raison d'une rente annuelle égale à 6 pour 100 du prix de la terre, qui est de \$6,520. Le sol est extrêmement fertile, et le tout est ensemencé, sauf quelques acres de pâturages.

Constructions.—Voici quelles sont les constructions :—

1. Le corps principal, bâtiment en briques, à trois étages, bien éclairé et bien aéré, contient les dortoirs des petits garçons et des petites filles et les garde-robes, les chambres du directeur et des institutrices, les réfectoires, la salle de couture et la cuisine. Dans le sous-sol, qui s'étend tout le long de l'édifice, se trouvent les lavoirs, la fournaise et une pièce pour le bois de chauffage, la salle de récréation des petites filles, quand il fait mauvais, une laiterie, un lavoir de cuisine et un séchoir système Smead-Dowd.

2. Deux granges, l'une exclusivement pour le foin et le grain, de 50 x 64 pieds, l'autre de 48 x 52 pieds, qui sert d'étables et d'écuries et contient un grand caveau, un compartiment pour le grain, une sellerie et une remise pour les voitures et les instruments aratoires.

3. Une construction en charpente de 28 x 40 pieds dont on a fait récemment l'acquisition, et qu'on est sur le point de transporter sur le terrain de l'institut, pour servir aux exercices de callisthénie, vu que la salle dont on se sert présentement pour cela est incommode.

4. Un cottage en charpente, à un étage, de 26 x 34 pieds, habité par la famille du directeur d'agriculture.

5. Un bâtiment en charpente de 20 x 75 pieds, où se trouvent un atelier de corbonnerie, un atelier de menuiserie, un hangar à bois, une cave à légumes, dont les murs sont couverts de briques, et une pièce pour la farine.

6. Les autres bâtiments sont : un pavillon contenant un réservoir d'une capacité de 2,040 barils pour les eaux pluviales à l'usage de la buanderie; un moulin à vent, y compris un pavillon contenant un réservoir de 100 barils, qui alimente la cuisine et les lavoirs; un poulailler de 12 x 16 pieds, une boulangerie de 12 x 16 pieds et une porcherie.

Moyens de logement.—Notre édifice a été fait pour loger 100 élèves. On peut cependant en loger beaucoup plus.

Assistance.—Durant l'année 123 élèves ont fréquenté l'école, et l'assistance moyenne a été de 95. Onze ont été admis, vingt-six sont sortis et deux sont morts, ce qui laisse 95 élèves actuellement présents. Sur ce nombre 47 sont des garçons et 48 des filles.

DOC. DE LA SESSION No 14

Travail en classe.—Le travail s'est poursuivi avec diligence, et les progrès ont été consolants, malgré les interruptions amenées par une double épidémie de rougeole que l'institut a traversée en septembre d'abord et, en second lieu, au printemps.

Voici la classification par cours :—

| | | |
|-------|------------|-----|
| Cours | I..... | 40 |
| " | II..... | 22 |
| " | III..... | 18 |
| " | IV..... | 17 |
| " | V..... | 13 |
| " | VI..... | 13 |
| | Total..... | 123 |

Si l'on compare ce rapport aux rapports précédents, l'on constatera un mouvement constant des élèves des classes inférieures vers les classes supérieures, et un nombre beaucoup plus considérable d'élèves dans les cours supérieurs. Huit jeunes filles apprennent la musique ; elles y mettent beaucoup de plaisir et font preuve de beaucoup d'aptitude. Nos classes de callisthénie continuent de faire honneur à la direction, comme le prouvent le vif intérêt et les progrès sensibles des élèves.

Ferme et potager.—Notre terre rapporte abondamment, notre seul embarras a été l'étendue insuffisante, ce qui n'existe plus aujourd'hui. Le rendement de la dernière récolte a donné 30 tonnes de betteraves et carottes, 20 tonnes de pommes de terre, 6 tonnes de foin 400 pommes de choux, 2,400 livres d'oignons. Les vaches ont donné 3,650 gallons de lait. La valeur de ces produits, y compris ce qu'ont rapporté les légumes du potager et de menus fruits non énumérés, ainsi que quelques têtes de jeunes bestiaux qu'on a vendus, peut être portée à \$800, soit une moyenne de \$40 par acre de terre cultivée.

Industries enseignées.—Conformément à la politique du ministère des Sauvages, on donne la première place aux travaux de la ferme et du potager. Tous les grands garçons qui ont passé quelque temps à l'institut sont en état de faire les divers ouvrages de la ferme et du potager d'une façon très satisfaisante. On ne saurait donner une meilleure preuve de leur capacité et de leur intelligence que le fait que les cultivateurs du voisinage en demandent en été un nombre beaucoup plus considérable que nous pouvons en fournir, particulièrement à l'époque de la fenaison et à celle des moissons. Ils gagnent des gages qu'on les laisse libres d'employer convenablement à volonté. Quelques garçons apprennent la cordonnerie. L'un d'eux, qui est sorti à la fin de l'année, est capable de faire un excellent ouvrage à ce métier. Certains autres font à l'occasion de la menuiserie et ils sont très habiles à se servir des outils ordinaires. Les garçons et les filles ont chacun leur jardin. Les filles prennent un plaisir particulier à cultiver les fleurs. L'éducation industrielle des filles comprend tous les ouvrages de maison, tels que le soin des chambres, le lavage des planchers, la cuisine, le blanchissage, etc., ainsi que la couture, le tricotage et la boulangerie. Les plus grandes apprennent à faire à l'aiguille les ouvrages de fantaisie, les vêtements, à faire la confiserie et la bonne cuisine. Il nous a été extrêmement consolant d'entendre, à l'adresse de nos anciennes élèves, et à l'égard de leurs travaux domestiques, de leur couture, etc., les chaleureux éloges faits par des dames très compétentes qui les avaient eues à leur service, et d'entendre les louanges que l'on fait à notre institut pour l'excellente et parfaite éducation qu'il donne. Comme par le passé, nos garçons et nos filles ont été très heureux dans leur concours, lors des expositions agricoles de Shilliwack et de New-Westminster. Ce concours, dans les classes ouvertes à tous, fait particulièrement honneur à nos élèves. En maintes circonstances des dames renommées pour leur habileté aux ouvrages à l'aiguille, au tricotage, etc., ont pris le second prix, le premier ayant été décroché par nos filles. Lors de l'exposition provinciale, l'automne dernier, à New-Westminster, des prix spéciaux ont été offerts pour le meilleur étalage fait par un institut industriel de sauvages. Cinq instituts industriels de sauvages, de la Colombie-Britannique, ont concouru, et notre institution a enlevé le premier prix.

63 VICTORIA, A. 1900

Enseignement moral et religieux.—L'on consacre la plus grande attention à cette très importante question. L'on appuie constamment sur l'importance de la bonté, de l'honnêteté, de la vérité et du respect pour Dieu et les choses saintes, et l'on met en vigueur l'observance de ces choses. Il se donne tous les jours un enseignement religieux dans les classes, et aux réunions tenues dans ce but le mardi soir de chaque semaine. L'école dominicale a lieu tous les dimanches de 9.30 à 10.30 du matin. Des prières ont lieu matin et soir chaque jour pour toute l'école. Tous les enfants assistent au service divin à l'église de Skow-kale à 2 heures de l'après-midi, et les plus grands à l'institut, à 7.30 du soir. La morale des élèves a, le plus souvent, subi un changement marqué pour le mieux. Jamais nous l'avons vue aussi excellente. Nous espérons inculquer des principes chrétiens à tous nos garçons et nos filles, avant qu'ils nous quittent.

Santé et hygiène.—L'année dernière a été exceptionnellement malheureuse sous le rapport de la maladie, à cause de l'épidémie de rougeole qui a tant régné à peu près partout l'automne dernier et de nouveau au printemps, et à laquelle nous ne pouvions guère nous attendre d'échapper. Le médecin de notre localité a déclaré que c'était la rougeole la plus maligne que nous ayons jamais eue. Partout dans le pays plusieurs enfants sauvages sont morts, et, bien que 47 des nôtres aient été atteints à ce point que notre institut devint un véritable hôpital, nous sommes heureux de dire que tous se sont rétablis. Sous certains rapports l'épidémie du printemps a été même plus maligne que celle de l'automne, vu qu'elle a été suivie de pneumonie. Et de cette dernière maladie nous ne sommes pas encore complètement libres. Mais ni l'une ni l'autre de ces épidémies n'a eu de suites fatales chez nous. Les longues nuits de veilles anxieuses et de soins vigilants que la chose a nécessitées ont beaucoup éprouvé les forces du personnel. Leur satisfaction se trouve dans l'heureuse pensée que leurs peines grâce à la bénédiction du bon Dieu qu'il a daigné nous accorder en réponse aux nombreuses prières particulières, ont été couronnées de succès. Inutile de dire que, dans ces circonstances, on a apporté le plus grand soin à maintenir des conditions hygiéniques parfaites. On a eu libéralement recours à la fumigation et aux désinfectants. On a eu soin aussi de maintenir une bonne ventilation et une température convenable. Sans ces précautions, nous aurions très certainement perdu quelques-uns de nos malades. La fidélité et les soins habiles du médecin sont aussi au delà de tout éloge.

Service d'eau.—L'eau se puise dans un baril enfoncé dans le sable près du lit de la rivière Luck-a-kuck, et dans lequel l'eau se filtre pour être ensuite pompée au moyen d'un moulin à vent dans un réservoir élevé et pour passer de là à la maison dans des tuyaux. L'eau est en quantité abondante, et même avant d'être filtrée elle est d'excellente qualité.

Protection contre les incendies.—Les moyens de protection consistent (1) dans le fait que l'édifice est de brique; (2) dans la présence d'échelles de sauvetage aux châssis; (3) dans l'abondance de l'eau; (4) dans l'installation de barils pleins d'eau dans les passages et de seaux à la portée de la main en cas de besoin; (5) dans la présence d'extincteurs chimiques Carr, fournis par le ministère; (6) la présence de haches à incendie aussi fournies par le ministère et placées là où on peut les saisir instantanément au besoin.

Chauffage.—L'édifice est chauffé à l'air chaud au moyen de fournaies dans le sous-sol; le système en vigueur est celui de Smead-Dowd.

Récréation.—Nous croyons avoir passablement bien résolu cet important problème. Les garçons et les filles ont chacun un coin de terre réservé pour la récréation. Les garçons jouent aux différents jeux de balle, selon qu'ils en ont le goût; puis la balle est mise de côté pour sauter, jouer aux marbres, marcher sur des échasses, etc.; puis encore, ils adoptent un mode plus paisible de passer leur temps, à faire, par exemple, des arcs et des flèches, des petits navires tout grésés, ce à quoi ils font preuve de beaucoup d'habileté. Aux saisons voulues, ils vont dans les bois voisins chercher des noix. Chaque semaine ils ont un demi-jour de congé, et une soirée d'amusements est de temps à autre ménagée et à laquelle les garçons et les filles jouissent de la société des uns et des autres, s'unissent pour jouer aux échecs et à d'autres jeux. Lorsque l'heure de se retirer approche, l'on passe un léger goûter,

DOC. DE LA SESSION No 14

puis chacun s'en va à son dortoir. Cette pratique a eu une très bonne influence sur les enfants des deux sexes. A l'époque des grandes chaleurs on fait faire une excursion d'une semaine aux élèves. Les garçons et une partie du personnel s'en vont les premiers au lac Kultus, apportent avec eux vivres et literie, et ils y restent du lundi matin au samedi soir. Le lieu où ils vont est très bien situé pour les bains et la natation et ils s'y amusent à cœur joie. La semaine suivante c'est au tour des filles et du reste du personnel. Tous reviennent très fortifiés. Mais de tous les moyens de récréation à leur disposition, il n'y a rien de comparable à la fanfare pour ceux qui en font partie. Ils portent un vif intérêt aux pratiques, et, sous la conduite d'un directeur capable, ils sont devenus très habiles. C'est un moyen infaillible de récréation aux heures libres, et son influence est absolument bonne.

Observations générales.—J'ai le plaisir de remercier le surintendant des sauvages pour la promptitude qu'il a mise à répondre à mes nombreuses communications sur un grand nombre de sujets divers durant l'année, et pour ses très précieux conseils et ses bonnes paroles d'encouragement lors de sa visite annuelle en novembre dernier.

J'ai, etc.,

JOSEPH HALL,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE KAMLOOPS,

KAMLOOPS, 8 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation et superficie.—L'école d'industrie de Kamloops est située sur la rive nord de la rivière Thompson du Sud, à environ 2 milles à l'est de la ville de Kamloops, station du chemin de fer Canadien du Pacifique. La réserve de l'école embrasse 320 acres de terre cédée par les sauvages pour une école d'industrie. C'est une étroite lisière de terre qui s'étend le long de la rivière sur une distance d'environ deux milles. La moitié est entourée d'une clôture en fil métallique; l'autre moitié n'est pas même propre à faire un pâturage.

Terrains.—Les garçons et les filles ont des cours de récréation séparées, entourées d'une palissade. Ces cours sont tenues aussi proprement que possible; mais nous n'avons pu réussir à les améliorer par la plantation d'arbres, à cause de la rareté de l'eau pour l'irrigation et aux grands vents qui règnent ici.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bon état, bien qu'il soit regrettable que nous n'ayons pu peindre quelques-uns à neuf. En voici l'énumération:—

1. Le corps principal, 34 x 30 pieds et une aile de 52 x 18 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent: le salon, le bureau, le réfectoire, la cuisine, la dépense et la buanderie, plus quatre chambres de bains et un four. Au premier se trouve le dortoir des filles, une classe et la chapelle.

La division des filles, 24 x 22 pieds, renferme, au premier, une salle de travail, une salle de récréation et deux petites chambres pour les institutrices; au second, se trouvent un dortoir et une chambre de réserve.

Le bâtiment des garçons, 40 x 33 pieds, plus une annexe de 30 x 18 pieds, a été érigé cette année. Au premier se trouvent deux chambres pour les employés, deux pièces pour les vêtements et les vivres, un lavoir et deux salles de récréation; au

second se trouvent le dortoir des garçons, la chambre du directeur, une chambre de réserve et la classe des garçons.

4. Les ateliers des menuisiers et des cordonniers, 60 x 20 pieds.

5. Le hangar à bois, 30 x 40 pieds.

6. L'étable, 40 x 24 pieds, avec caveau à légumes s'y rattachant.

7. La grange et l'écurie, 40 x 20 pieds, plus deux annexes de 20 x 10 pieds qui servent de remise et de poulailler.

8. La cave, 24 x 16 pieds.

9. Le pavillon de la pompe.

10. La laiterie et la glacière, de 22 x 16 pieds.

11. Un cottage de trois pièces, 24 x 20 pieds, pour les employés.

12. Un kiosque pour les petites filles, 16 x 16 pieds.

Moyens de logement.—L'école peut loger 54 élèves, bien que la salle de récréation et les dortoirs des petites filles soient quelque peu petits.

Assistance.—Durant l'année 28 garçons et 25 filles ont été inscrits sur le rôle; la présence moyenne a été de 52.

Travail des classes.—Les heures de classe pour les garçons sont de neuf heures moins le quart à midi, dans l'avant-midi, et pour les filles de deux à cinq heures dans l'après-midi. Les garçons les plus jeunes ont, en outre, deux heures de classe dans l'après-midi, et les filles une demi-heure d'étude le soir.

A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit :—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 3 |
| “ II..... | 9 |
| “ III..... | 17 |
| “ IV..... | 15 |
| “ V..... | 8 |

Les progrès des garçons ont été quelque peu lents, mais les filles, sous l'enseignement habile de Sœur M. Paula, ont beaucoup avancé, surtout quant à la manière d'exprimer leurs idées sur le papier.

Ferme et potager.—On ne compte que trois acres qui peuvent s'irriguer et qui se trouvent protégés par un barrage contre les débordements périodiques de la rivière Thompson. Ce qui reste de bonne terre est ou exposé à ces débordements ou ne peut être irrigué. Toutefois le potager produit tous les légumes nécessaires à l'institution, et la récolte de foin a été exceptionnellement bonne, grâce aux pluies abondantes du printemps. Nous avons fait près de 25 tonnes d'*alfalfa* et de foin sauvage.

Arbres fruitiers.—Le verger a en partie manqué; l'hiver a fait mourir quelques arbres et le vent en a avarié d'autres. Le raisin a mûri l'automne dernier et une seule vigne nous en a donné près de dix livres.

Animaux.—Présentement notre troupeau se compose de 4 chevaux et 10 bœufs. Nous avons abattu 7 bêtes à cornes durant l'hiver pour en avoir le bœuf.

Industries enseignées.—*Menuiserie*.—Dix-huit garçons ont été plus ou moins rompus à ce métier. Ils ont bâti, à la division des garçons, une annexe de 30 x 18 pieds, à deux étages; un hangar à bois, une clôture en palissade autour de la cour des garçons; ils ont aussi fait 20 lutrins, 2 tables, 10 bancs, 1 pupitre d'instituteur et une armoire.

Cordonnerie.—Les apprentis de cet atelier n'ont eu que deux mois d'instruction durant l'année et ont fait 22 paires de chaussures; durant le reste de l'année le travail s'est en majeure partie résumé à raccommoder des chaussures, des brides, des licous, pour l'école et aussi pour les sauvages.

Travail des filles.—Les filles apprennent le soin du ménage dans tous ses détails, à coudre à la main et à la machine, à faire des ouvrages de couture ordinaires et de fantaisie, à travailler au crochet, à faire de la dentelle et des fleurs artificielles. Elles donnent en général satisfaction, et quelques-unes excellent dans leur travail.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement religieux se donne tous les jours durant une demi-heure et l'on s'efforce de faire comprendre aux élèves la néces-

DOC. DE LA SESSION No 14

sité et les avantages d'être propre, pur de corps et d'esprit, honnête, industriel et calme. La conduite des élèves ne répond pas toujours aux efforts des instituteurs, parfois la nature farouche du sauvage prend le dessus. Un soir du mois de mars six garçons sont désertés et n'ont été ramérés que trois jours après. En pareils cas il faut avoir recours à des mesures de rigueur.

Santé et état d'hygiène.—La santé des élèves n'a pas été aussi bonne que d'habitude. Un élève est mort à l'école de méningite, un autre est mort chez ses parents de maladie des poumons, et on a dû en envoyer un troisième pour la même raison.

Les conditions hygiéniques sont bonnes. L'égoût souterrain conduit l'eau de la cuisine et de la buandere à la rivière, et l'on se sert de lessive pour désinfecter les tuyaux. L'on apporte une attention particulière à la ventilation et la propriété est entretenue avec propreté.

Service d'eau.—On prend l'eau dans un puits creusé près de la rivière, et l'eau est pompé au moyen d'un manège dans un réservoir d'une capacité de 1,800 gallons; le réservoir est doublé à l'intérieur d'une tôle galvanisée et recouvert à l'extérieur de bran de scie.

Protection contre les incendies.—Toutes les précautions nécessaires sont prises contre le danger du feu. Une échelle solide est fixée à demeure sur chaque édifice séparé, l'on garde des seaux à la portée et quatre extincteurs chimiques fournis par le ministère sont toujours prêts.

Chauffage.—Tout le chauffage se fait au moyen de poêles à bois; c'est un système très coûteux, vu qu'il nous faut acheter tout le bois et payer pas moins de \$3 la corde.

Récréation.—Se baigner en été et patiner et glisser en hiver sont les amusements qui continuent à égayer les élèves. Il s'est organisé une équipe de ballon au printemps, et, à la fête de la Reine, nos garçons ont pris une partie avec leurs camarades de l'école publique de Kamloops, partie qu'ils ont gagnée. Une bicyclette achetée pour les élèves leur donne l'occasion d'un exercice salubre.

Les petites filles s'amuseent aux jeux ordinaires qui conviennent à leur condition, comme balancer, sauter à la corde, etc. Elles aiment la musique, et l'harmonium qui se trouve dans la salle de récréation se fait presque constamment entendre.

Observations générales.—Les élèves ont donné au public de Kamloops et aux sauvages plusieurs séances dont on a fait l'éloge. La pièce de résistance était la fanfare, qui a été portée à un haut degré d'efficacité par feu le professeur Scollen.

L'école a reçu, cette année, la visite de plusieurs personnes distinguées, qui ont exprimée leur satisfaction des efforts qu'on fait pour civiliser les sauvages. Les visites officielles de M. Vowell, surintendant des sauvages qui a paru satisfait des progrès accomplis par les élèves, apportent beaucoup d'encouragement aux instituteurs dans leur tâche difficile.

J'ai, etc.,

A. M. CARLON,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ÉCOLE D'INDUSTRIE DE KOOTENAY,
B. DE P. DE SAINT-EUGÈNE, KOOTENAY, 5 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école est située sur la rive droite de la rivière Sainte-Marie, dans une magnifique vallée étroite entre deux chaînes des montagnes Rocheuses. Le chemin de fer du Nid-de-Corbeau, construit l'année dernière, passe tout près de notre institution, mais la station la plus rapprochée est à Cranbrook, à cinq milles d'ici.

Constructions.—Depuis longtemps la nécessité d'agrandir la division des garçons se faisait vivement sentir, mais les moyens pécuniaires ont empêché de faire face à ce besoin jusqu'à cette année, mais aujourd'hui on a bâti une aile de 25 x 30 pieds au corps primitif. Le rez-de-chaussée sert de salle de classe et le premier étage de dortoir pour les grands. La pièce qui servait de classe ayant été vidée, on a pu faire une bien meilleure division de l'ancien édifice et se dispenser du passage devenu inutile. Cette partie du bâtiment ainsi que deux petites pièces et le réfectoire ont été ajoutés à la salle de récréation, la rendant quasi deux fois plus grande. Le réfectoire qui se trouvait à l'angle méridional de l'édifice a été transporté à l'angle du nord. La maison a aussi subi des changements convenables, on y a construit une véranda large, pour permettre aux élèves de prendre leurs récréations en plein air, même en temps de pluie. Les modifications qui précèdent, tout en ajoutant à l'apparence et à la commodité des divisions, ont beaucoup contribué pour en améliorer les conditions hygiéniques. Les bâtiments des garçons et des filles ont tous deux été haussés et de nouvelles fondations ont été construites.

Le printemps dernier on a peinturé la boulangerie, la buanderie, l'aile nouvelle et les toits des habitations et des garages.

Présence.—La présence moyenne pour l'année a été de 56 et on a pu loger tout le monde à l'aise depuis que le bâtiment des garçons a été agrandi.

Travail de classe.—Les efforts qu'ont faits les instituteurs pour inculquer aux élèves une connaissance parfaite des matières prescrites par le ministère ont produit de si bons fruits qu'ils ont rendu le travail des classes très encourageant. Les enfants sont classés comme suit :—

| | |
|---------------|----|
| Cours VI..... | 2 |
| “ V..... | 8 |
| “ IV..... | 13 |
| “ III..... | 23 |
| “ II..... | 4 |
| “ I..... | 8 |

Les garçons ont travaillé en classe de 8.30 à 11.30 dans l'avant-midi et les filles d'une heure à quatre dans l'après-midi. Ils ont sérieusement travaillé à avancer dans leurs études, et leurs succès ont été en proportion de leurs efforts. Il faut admettre que leur esprit est quelque peu lent à comprendre la solution des problèmes mathématiques et qu'il faut employer tous les moyens possibles pour rendre ces problèmes clairs, bien que bon nombre d'élèves réussissent remarquablement bien dans cette matière. Ils se rappellent avec une rapidité étonnante toute chose pour laquelle ils ont du goût.

Les musiciens de la fanfare, avec le concours de quelques petits, ont donné bon nombre de séances musicales et dramatiques, et ils ont été chaleureusement applaudis

DOC. DE LA SESSION No 14

par leur auditoire. Les garçons ont été invités à donner un concert à Fernie l'hiver dernier. Ce voyage a dû se faire par chemin de fer, et comme c'était la première fois qu'ils voyageaient ainsi, la chose leur a plu beaucoup. Je les ai accompagnés et j'ai visité les divers lieux d'intérêt du village et de ses environs, entre autres la mine de Coal-Creek.

Les enfants ont attendu avec plaisir les visites mensuelles de l'agent des sauvages, M. Galbraith. A ces occasions il les a questionnés sur différents sujets et, en général, ils ont répondu avec promptitude et intelligence.

Enseignement moral et religieux.—Reconnaissant l'importance de l'enseignement religieux dans l'œuvre de civilisation, notre premier soin est d'inculquer dans l'esprit des élèves les grands principes du christianisme, sachant bien qu'une fois ces principes gravés, l'amour du devoir, de l'honneur et du travail devra nécessairement suivre. La morale chez les enfants est d'un ordre élevé et leur conduite est bonne aussi, de sorte qu'il est rare qu'on ait réellement recours aux punitions. Il se commet assurément des infractions aux règlements de l'école, mais les légères punitions qu'on impose pour ces infractions sont volontiers acceptées.

Ferme et potager.—Les vingt acres de terre sur lesquels se trouvent les bâtiments, le potager et le verger sont la propriété de l'école et voisin de cette propriété se trouvent 100 acres de terre louée. Cette dernière propriété est séparée de l'autre par un ruisseau qui fournit l'eau pour l'irrigation. Il y a environ 5 acres en potager 2 en verger et un menu lopin d'un sol excellent où l'on cultive le cassis, les groseilles et les fraises.

Arbres fruitiers.—De tous les nombreux arbres fruitiers plantés il y a quelques années, quelques-uns seulement ont survécu à nos hivers rigoureux, et ceux-ci étaient si chargés de fruits l'année dernière que nous avons été encouragés d'essayer une fois encore à créer un verger, comptant que les enfants en voyant les avantages qui en découlent, essayeront peut-être, une fois revenus chez leurs parents, de se procurer des arbres fruitiers pour eux-mêmes. Un de nos anciens élèves a planté grand nombre de cassis et de groseilliers.

Produits potagers.—On consacre une plus grande partie du potager à cultiver des carottes et des navets qu'à cultiver d'autres légumes. Les enfants les aiment beaucoup crus et on leur en donne libéralement lorsque ces légumes sont encore en terre, de même qu'on leur en sert aux repas, ou d'autres légumes durant toute l'année. On peut en partie attribuer à la grande consommation qu'on en fait la décroissance des cas de scrofule.

Industries enseignées.—*Agriculture.*—Les cultivateurs ont été, selon les saisons, employés à labourer, herser, semer, irriguer, moissonner, battre le grain, faire du bois de chauffage, traire les vaches, soigner les animaux et à faire les autres ouvrages qui s'imposent à un cultivateur. Sous la direction du contremaître ils ont abattu une côte abrupte et fait un chemin pour transporter du bois. Les travaux exécutés dans ce lieu sont évalués à plusieurs centaines de dollars. Ils ont aussi fait le peinturage mentionné dans le paragraphe consacré aux constructions; ils ont en plus coupé et emmagasiné une grande quantité de glace afin de pouvoir avoir toujours de la viande fraîche sous la main. On a employé grands et petits garçons, lorsque les travaux pressaient le moins, à faire du défrichement, de sorte que plusieurs acres ont été labourées et ensemencées le printemps dernier.

Menuiserie.—Les travaux exécutés aux bâtiments des garçons et des filles, la construction d'une aile nouvelle et le changement des cloisons, ont donné aux garçons l'occasion de faire des progrès en menuiserie. Ils ont aussi fait des banes, des tables, des pupitres, etc., tout en exécutant divers travaux sur la propriété.

Cordonnerie.—Comme c'est un métier qui n'est pas profitable ici, les cordonniers n'ont que très peu travaillé, et encore ils n'ont fait en grande partie que du raccommodage.

Industries des filles.—Les filles d'âge et de force à exécuter l'ouvrage ont eu l'occasion d'apprendre parfaitement les différentes industries, attendu qu'à des intervalles réguliers elles ont été employées à plusieurs travaux de leur division, travaux à l'exécution desquels elles excellent, notamment dans la fabrication du pain et le

63 VICTORIA, A. 1900

blanchissage du linge. Elles repassent le linge empesé remarquablement bien. On les a employées habituellement une demi-journée par semaine à la buanderie, et les petites tournaient les menues machines tandis que les grandes frottaient sur les planches à savonner; le tout s'exécutant avec une rapidité qui faisait plaisir à voir. Les filles ont mis un orgueil admissible à tenir en ordre les pièces confiées à leurs soins. On a fait des efforts énergiques pour les amener à surmonter leur inclination naturelle à la lenteur, et l'on a remarqué avec plaisir qu'on avait fait un grand pas sous ce rapport.

Salle de couture.—Dans la salle de couture il s'est fait beaucoup de bonne besogne tant à la main qu'à la machine. Les filles ont brodé des tapis de table, des couvertures de chaises, etc., fait des fleurs artificielles et d'autres articles de fantaisie avec beaucoup de goût.

Service d'eau.—L'hiver dernier, nos puits ont tari pour la première fois et on a dû transporter l'eau de la rivière. Ils ont été creusés de plusieurs pieds, et depuis lors ils ont fourni plus d'eau qu'il n'en fallait.

Protection contre les incendies.—On garde constamment des extincteurs chimiques toujours prêts à servir, et toutes les précautions sont prises pour nous protéger contre une conflagration.

Récréation.—Les grandes cours de récréation qui entourent les divisions des enfants leur permettent de prendre librement leurs ébats, ce qu'ils font à cœur-joie lorsque le temps est frais. Ils ont des balançoires, des balles, des ballons, un jeu de croquet, etc. Le voisinage de la rivière Sainte-Marie et la tiédeur de ses eaux en font un lieu magnifique d'amusement durant l'été, et les élèves se baignent deux ou trois fois par semaine. Dans la belle saison des pique-niques ont lieu et l'on va manger à l'ombre des pins embaumés qui abondent dans la région. En hiver les enfants s'amuse, lorsqu'il ne fait pas trop froid, à patiner et à glisser; parfois ils font aussi de longues promenades en voiture.

J'ai, etc.,

N. COCCOLA,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

ECOLE D'INDUSTRIE DE L'ILE KUPER,

16 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation.—L'école d'industrie de l'île Kuper est située sur la côte sud-ouest de l'île Kuper, dans la baie du Télégraphe, dans le chenal de Stuart, île de Vancouver. La beauté du paysage qui entoure l'école est sans égale; la forêt verdoyante nous entoure de trois côtés, et en face nous arrive l'air vivifiant de la mer.

Terre.—Annexée à l'école se trouve une terre d'environ quarante acres cédée par les sauvages de l'île Kuper. Grâce aux efforts de M. Lomas, agent des sauvages, nous avons acheté d'un sauvage, cette année, un peu plus de vingt acres de terre à bois, pour la somme de \$100. La qualité du sol est assez bonne, mais tant que nous n'aurons pas arraché les nombreuses souches afin de pouvoir nous servir de machines aratoires, la culture restera un travail ardu et coûteux.

Terrains.—La beauté naturelle de l'emplacement a été beaucoup améliorée. La centaine d'arbres d'agrément plantés l'année dernière sont tous en pleine végétation. De chaque côté des édifices nous avons un jeune verger, et en face on cultive des fleurs et des légumes.

DOC. DE LA SESSION No 14

Constructions.—Tous les bâtiments sont entretenus en excellent état, ils s'étendent sur deux rangs, faisant face à la mer. Vue de loin l'école a d'elle-même l'apparence d'un village qui se compose de 10 bâtiments carrés. Voici quelles sont leurs proportions et leurs dimensions :—

Rang inférieur, côté gauche. 1 boulangerie de 25 x 16 pieds, avec four en brique de 8 x 6 pieds.

2. Hangar à bois pour la boulangerie et la buanderie de 19 x 10 pieds.

3. Buanderie de 40 x 20 pieds, contenant deux fournaies et deux chaudières ainsi que des armoires pour le savon, le linge sale et le linge net.

4. Logement des filles de 40 x 32 pieds, au rez-de-chaussée duquel il y a la chambre de couture, l'infirmerie des filles et la dépense ; l'étage supérieur contient le dortoir des filles, le garde-robe et la chambre de bain et une chambre pour la directrice.

5. Un bâtiment de 24 x 22 pieds dont le rez-de-chaussée sert de salle de récréation, et au premier se trouvent les garde-robes et les chambres à coucher de l'institutrice, de la cuisinière et de la sous-directrice.

6. Bâtiment principal de 32 x 30 pieds avec une aile de 48 x 18 pieds. Le rez-de-chaussée contient un parloir, le bureau, le réfectoire des garçons, la cuisine, la dépense et le réfectoire des filles, et une cave au-dessous du réfectoire des garçons. Au premier se trouvent la classe des filles, la salle de musique, la chapelle et deux chambres de réserve. Ces trois derniers bâtiments sont reliés par un corridor.

7. Hangar à bois de 60 x 20 pieds pour la cuisine et la maison, ainsi que pour les outils et les huiles.

8. Logement des garçons de 89 x 33 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent l'infirmerie, le garde-manger, le garde-robes, la salle de la fanfare, l'atelier des cordonniers, le lavabo, la salle de récréation et la salle de classe. L'étage supérieur contient le dortoir des garçons, la lingerie, ainsi que des chambres à coucher pour le directeur et le contremaître.

9. Le pavillon des chaloupes, érigé à côté du quai, mesure 30 x 20 pieds et contient quatre chaloupes.

Rang supérieur, côté gauche.—10. Le gymnase de 50 x 20 pieds. Ce bâtiment sert aussi aux concerts et aux séances publiques.

11. Réservoirs.—Sur la colline, en arrière du logement des garçons, s'élève un réservoir de 1,200 gallons ; le pavillon de la pompe hydraulique est bâti sur la grève.

12. Ateliers des menuisiers et des cordonniers, 40 x 20.

13. Hangar à bois de construction, 30 x 10 pieds.

14. Ecurie, porcherie et poulailler, 36 x 20 pieds.

15. Grange, 52 x 22 pieds, avec une annexe de 82 x 10 pieds.

Moyens de logement.—L'école peut facilement loger 75 élèves. Cette année le menuisier et ses apprentis ont bâti une nouvelle salle de classe pour les garçons, l'ancienne salle sert maintenant de récréation. Le lavoir a été agrandi et on doit y installer des baignoires et des bassins neufs.

Présence.—La présence moyenne durant l'année a dépassé 61.

Travail de classe.—Il s'est fait des progrès sensibles dans les classes. Les petits garçons et les petites filles ont chacun leur classe séparée, dirigée par chacun un instituteur. Le système de notes quotidiennes est en vogue, et à la fin de chaque semaine les registres sont comparés et exposés dans le réfectoire. Un examen général a lieu de temps à autre. Cette méthode crée une émulation louable parmi les élèves. A la fin de l'exercice la classification était comme suit :—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 7 |
| “ II..... | 12 |
| “ III..... | 10 |
| “ IV..... | 15 |
| “ V..... | 16 |
| “ VI..... | 4 |

Nombre total des élèves..... 64

Soit 39 petits garçons et 28 petites filles.

Ferme et potager.—A l'exception des plus jeunes, tous les garçons apprennent à faire du jardinage et la culture de la ferme. La ferme est bien montée en bestiaux, pores et volailles. Les petites filles ont soin du jardin de fleurs.

Travail industriel des garçons.—*Ménuiserie.*—Cet atelier compte quatre petits garçons et parfois six comme apprentis. L'annexe construite au logement des garçons et les modifications qu'on y a faites, le lambrissage du gymnase et un apprentis construit à la grange, ont donné du travail tout plein.

Cordonnerie.—Six garçons ont été occupés dans cet atelier et ils ont fait des chaussures pour tous les élèves, en sus de tout le raccommodage. Les apprentis ont travaillé avec beaucoup d'assiduité. Quelques-uns sont aujourd'hui suffisamment avancés pour faire des chaussures sans l'aide du contremaître.

Peinture.—Trois garçons ont fait tout le peinturage dont on a eu besoin.

Boulangerie.—Huit garçons et trois filles ont appris à boulangier; ils se montrent très intéressés à faire d'excellent pain.

Outre ces métiers, l'on a aussi montré aux plus vieux à traire les vaches, à faire du beurre et le blanchissage du linge. Les garçons comme les filles travaillent à la buanderie.

Travail industriel des filles.—Sous la surveillance de la couturière, les filles apprennent les soins du ménage dans tous leurs détails, de même qu'à tricoter, à repriser, à travailler au crochet, à faire de la dentelle et des fleurs artificielles, à natter et à coudre à la main et à la machine. A l'aide de nos six machines à coudre tous les vêtements des filles et des garçons se font à la salle de couture.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse se donne tous les jours aux élèves pendant une demi-heure; les prières du matin et du soir se disent en commun et, le dimanche, tous assistent à l'office divin à l'église du village.

Conduite.—La conduite de tous les élèves a été excellente.

Santé et état hygiénique.—Au mois d'août l'épidémie de la rougeole a passé par l'école. Douze élèves ont pris la maladie, mais tous se sont rétablis. A part cette épidémie la santé des élèves a été bonne.

On surveille de près les conditions d'hygiène de l'école; les égouts sont entretenus en bon état et l'on veille avec soin à la ventilation des dortoirs et des classes.

Service d'eau et protection contre les incendies.—Notre eau se prend dans un cours d'eau intarissable; au moyen d'une pompe hydraulique l'eau est distribuée partout dans les édifices. Les garçons sont régulièrement exercés à manier les boyaux à incendie, les échelles et les seaux, ainsi que les quatre extincteurs chimiques Star.

Chauffage.—Le chauffage ne se fait qu'à l'aide des poêles carrés ordinaires.

Récréation.—Les élèves ont des amusements très variés, tel que le ballon, le base-ball, la natation, la pêche et le canotage en été; et en hiver ils s'amuse à glisser; à jouer aux échecs, au loto et au domino. Lorsque le temps ne permet pas les exercices en plein air, les élèves se retirent dans le gymnase et s'amuse à des jeux athlétiques et calisthéniques. En sus de ces amusements divers, nous continuons à avoir nos concerts de temps à autre; ces concerts se composent de récitations, de dialogues, d'exercices militaires et de chœurs avec musique vocale et instrumentale. Dans les soirées d'été, quand le travail est terminé, notre fanfare se réunit sur l'estrade et exécute quelques morceaux à la joie et au contentement des fonctionnaires et des élèves.

J'ai, etc.,

G. DONCKELE,
Directeur.

DOC. DE LA SESSION No 14

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE METLAKAHTLA,

METLAKAHTLA, 15 août 1899.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Situation de l'école.—Cette école est située dans le village de Metlakahtla, sur le versant méridional de la péninsule de Tsimpsean; elle est propriétaire de six acres de terre que les sauvages ont cédées il y a environ dix ans pour une école d'industrie.

Bâtiments et moyens de logement.—Voici quels sont les bâtiments:—

1. La division des garçons se compose d'un bâtiment en charpente à deux étages qui peut loger environ 35 élèves et le personnel voulu, et d'une maison d'école confortable dont la salle de classe peut contenir 40 élèves.

Plus un bâtiment contenant les ateliers des menuisiers et des cordonniers, une chambre de bain, la buanderie et un hangar à bois; puis un autre édifice où se trouvent l'atelier des forgerons et une soute à charbon; aussi une étable, une grange pour le foin et un poulailler.

2. La division des filles se compose d'une maison à deux étages pouvant loger environ 30 élèves et le personnel. Ce bâtiment est à environ 100 verges de l'école des garçons sur un morceau de terre d'environ 120 x 120 pieds loué des sauvages. Plus une maison d'école de 36 x 18 pieds, dans la réserve de l'église, une boucherie et un hangar à bois.

Les bâtiments dont se compose la division des garçons sont la propriété de l'Etat, et la plupart de ces bâtiments ont été construits par les élèves de cette institution, sous la direction de leurs instructeurs.

Ils ont aussi construit des annexes à la division des filles et rien ne s'est fait à l'entreprise ou par la main-d'œuvre étrangère depuis le jour où l'institution faisait ses débuts dans un vieux magasin, aménagé en école pour recevoir les petits garçons.

Les moyens de logement dans la division des garçons sont bons, mais ils ne sont guère suffisants dans la division des filles.

Jardin et terrains.—Nous avons maintenant deux petits jardins dont l'un a été planté d'arbres fruitiers, de grosseilliers, de cassis et de framboises, et de légumes de diverses sortes qui promettent un bon rendement. Tous les garçons travaillent de temps à autre au jardin.

Les lits de fleurs en face des édifices sont petits mais bien entretenus et jolis.

Présence.—La présence, à part le temps de la pêche, a été en moyenne de 50 élèves, 25 garçons et 25 filles.

Travail de classe.—Les garçons et les filles sont enseignés séparément, dans des bâtiments distincts; les garçons par le directeur et les filles par Mlle Jackson, dame missionnaire. Les deux classes s'ouvrent par la prière, après quoi le travail commence d'abord par une instruction religieuse suivie de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de la dictée, de la grammaire, de la géographie, de l'histoire, de la composition et du dessin.

De bons progrès ont été accomplis. Voici quelle a été la classification des élèves sur le rôle durant le dernier trimestre:—

| | |
|--------------|----|
| Cours I..... | 4 |
| “ II..... | 15 |
| “ III..... | 4 |
| “ IV..... | 22 |
| “ V..... | 8 |
| “ VI..... | 2 |

Enseignement industriel.—*Travail des garçons.*—Treize garçons ont servi comme apprentis dans l'atelier des menuisiers et dans celui des peintres, et deux d'entre eux ont fait tout le raccommodage de chaussures de l'école.

Les menuisiers, sous la direction de leur instructeur, M. Herbert Clifton, ont été principalement occupés à terminer l'aile occidentale du corps principal; ils en ont fait les cadres de portes et de châssis, suspendu les portes, construit de la clôture, posé les gouttières et les moulures, réparé les bâtiments, bâti une grange à foin, fait et réparé des pupitres et d'autres meubles, construit une boucherie et un hangar à bois pour la division des filles, et en dehors de l'institution ils ont aidé à gréer un yacht. Tous les garçons, à l'exception des nouveaux arrivés et dont l'éducation est en retard, commencent à apprendre un métier dès qu'ils ont atteint l'âge de 13 ans.

Travail des filles.—L'on a enseigné aux filles le soin du ménage, la cuisine, à faire le pain, à blanchir le linge, à coudre à la main et à travailler au crochet; et je dois à Mlle Tyte, la directrice, et à ses aides, Mlle Jackson et Mlle Carroll, de reconnaître ici l'efficacité de leur travail et le zèle avec lequel elles remplissent leurs fonctions. A ce sujet, je prends la liberté de citer les remarques du révd. J. B. McCullagh, reproduites du *Conference Chronicle*, publié à Metlakahla, lors de la conférence de la "Church Missionary Society" qui a eu lieu dernièrement ici.

"Ce matin j'ai eu le plaisir d'ouvrir l'école dirigée par Mlle Jackson à l'institution des filles sauvages, et je dois dire que, bien qu'en maintes fois et en maints lieux j'ai adressé la parole à des écoles de filles en Angleterre, je ne pense pas avoir jamais eu un auditoire plus attentif et plus intelligent. J'ai parlé aux enfants de "la vie de l'âme", et j'ai raison de croire que leur cœur et leur esprit m'ont suivi en tous points à mesure que je leur développais la nature et la nécessité de ce grand changement. C'est démontrer combien est excellente l'éducation de ces enfants que de dire qu'ils ont pu comprendre ces vérités glorieuses exposées en langue anglaise. Et lorsqu'on porte ses regards vers l'avenir, lorsque ces jeunes filles deviendront peut-être mères de famille, la perspective de la vaste influence permanente de cette œuvre d'éducation est comme un immense rayon d'espoir qui s'étend dans l'horizon futur de la race indienne. J'ai été tout simplement charmé de la mine propre, robuste et aisée des petites filles, et l'affection non déguisée qu'elles manifestent envers leurs institutrices et de ces dernières envers leurs élèves faisait plaisir à voir. Je souhaite de tout cœur tout le succès possible à cette œuvre importante.

Enseignement moral et religieux.—Il se donne tous les jours une instruction religieuse dans les classes, comme partie du programme d'études. Les élèves assistent aux prières matin et soir, et le dimanche, à l'école dominicale et aux offices deux fois par jour.

Santé et état d'hygiène.—La santé des élèves pendant le premier semestre a été bonne, mais je regrette d'avoir à ajouter que subséquemment on a eu beaucoup plus de maladie que d'habitude. La maladie commença vers la Noël par une épidémie de rougeole, suivie de quelques cas graves de grippe. Deux consomptifs ont été amenés chez eux par leurs parents et sont morts depuis. Les édifices sont bien aérés et les égouts sont en bon état.

Récréation.—Les garçons, en dehors, jouent au ballon et au baseball sur la place du village, mais le lieu de récréation est si restreint que lorsque les grandes personnes viennent prendre une partie avec eux, il leur faut aller jouer sur le sable de la grève; on ne peut guère remédier à cela, vu qu'il n'y a que très peu de terre plane quelque part, et là où il s'en trouve, le sol est en majeure partie trop mou et trop marécageux pour y jouer.

Dans la maison, les garçons s'amuse à chanter, à jouer aux échecs et aux dominos. Les petites filles passent leurs heures de loisir à balancer, à jouer avec leurs poupées, à jouer au loto, au domino, à dessiner sur des ardoises et à chanter.

Service d'eau.—Les eaux pluviales des toits sont conduites dans cinq réservoirs dont la capacité est d'environ 6,000 gallons. Cette quantité d'eau pour les besoins de la maison est à peu près suffisante, sauf pendant les longues sécheresses et les grands froids.

Protection contre les incendies.—Les tuyaux de cheminée sont faits de terracotta et sont fréquemment nettoyés.

DOC. DE LA SESSION No 14

L'on garde constamment un grand nombre d'échelles, de seaux et d'extincteurs chimiques qui sont toujours prêts; les garçons sont très habiles à monter les échelles et à se servir des seaux.

Il y a aussi un corps de pompiers dans le village.

Le feu s'est déclaré dans le corps principal, par l'incurie d'un des garçons, mais il fut heureusement découvert avant qu'il y eut trop de dégâts, et fut bientôt éteint par les élèves et le corps des pompiers.

Deux autres réservoirs et une petite pompe foulante amélioreraient considérablement nos moyens de protection contre les incendies.

Chauffage.—Les classes et le parloir sont chauffés par des poêles, mais les dortoirs ne sont pas chauffés du tout.

Observations générales.—Je dois remercier Mlle West et d'autres dames de la *Church Missionary Society* pour la bonté qu'elles ont eue de faire la classe aux élèves à l'école dominicale.

M. Todd, l'agent des sauvages, a visité plusieurs fois l'école durant l'année.

J'ai, etc.,

JOHN R. SCOTT,
Directeur.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DU LAC-WILLIAMS, C.-B.,

LAC-WILLIAMS, C.-B., 1^{er} juillet 1899.

A l'honorable,

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Présence.—La présence durant l'année a été de 60; 5 garçons sont sortis de l'école et 8 ont été admis.

Santé.—La santé des élèves a été très bonne. Nous n'avons pas eu de maladie épidémique ou contagieuse, bien que la scarlatine et la rougeole aient régné dans les environs.

Travail de classe.—Les élèves, garçons et filles, ont fait des progrès satisfaisants dans les différentes matières, mais plus particulièrement dans la lecture et l'écriture. Et nous devons la chose au dévouement de nos instituteurs et aux visites de notre estimé agent des sauvages, M. E. Bell, qui vient régulièrement quatre fois par année présider aux examens trimestriels.

Bâtiments.—Les bâtiments sont, certes, très beaux et très spacieux. Ils pourraient amplement loger le double d'élèves.

On est à construire une grande cuisine et deux réfectoires. Ce nouveau bâtiment est situé entre la maison des garçons et le couvent pour la commodité de la chose, et sera sous la surveillance des Sœurs.

Industries enseignées.—La sellerie, quoique petite, est un atelier très utile, bien éclairé et bien aéré. Les quatre garçons qui apprennent régulièrement ce métier sont sous la surveillance d'un homme compétent. Les occupations principales des garçons consistent à jardiner, à s'occuper des travaux de la ferme et à traire les vaches. Les progrès accomplis par les filles dans les travaux du ménage ont été très satisfaisants, grâce au travail et au dévouement des "Sœurs de l'Instruction". Je suis heureux de dire que nos filles ont pu envoyer bon nombre d'articles de fantaisie à l'exposition provinciale tenue à New-Westminster en 1898, et qu'un second prix a récompensé leurs efforts.

63 VICTORIA, A. 1900

Observations générales.—Il me fait peine d'avoir à enregistrer la perte de mon prédécesseur, le rév. Père Lejacq. Sa mort est certainement une perte pour les sauvages et particulièrement pour notre école.

Je dois parler de l'encouragement que nous donne la population des environs, comme l'indique clairement leurs visites à notre institution, attendu que depuis le premier mai le "livre des visiteurs" accuse 35 signatures. Chacun d'eux a semblé très satisfait des édifices, des salles et des progrès des élèves.

Je désire signaler un autre événement heureux, je veux parler de la visite de M. A. W. Vowell, notre surintendant des sauvages, et de M. E. Bell, notre agent des sauvages. Bien que pris par surprise, nos élèves ont entonné le chant de bienvenue et ont reçu avec reconnaissance les conseils des deux messieurs. Nous espérons tous après le retour de ces dignes visiteurs.

J'ai, etc.,

EDM. PEYTAVIN,
Directeur.

ÉTATS TABULAIRES

FINANCES.

ETATS indiquant les recettes et les dépenses des différents pensionnats et écoles d'industrie durant l'exercice terminé le 30 juin 1899.

ORPHELINAT DE FORT-WILLIAM.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat. | | 500 00 |
| Subvention pour combustible. | | 15 00 |
| Contributions d'autres sources. | | 371 90 |
| Reçus sous forme de vêtements et d'aliments. | | 237 00 |
| Recettes totales. | | 1,123 90 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires. | 241 00 | |
| Aliments. | 612 33 | |
| Vêtements. | 92 70 | |
| Combustible et éclairage. | 106 25 | |
| Divers. | 240 70 | |
| Dépenses totales. | 1,292 98 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes. | | 169 08 |
| | 1,292 98 | 1,292 98 |

PENSIONNAT DE PINE-CREEK.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat. | | 1,560 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires. | 600 00 | |
| Aliments. | 600 00 | |
| Vêtements. | 300 00 | |
| Combustible et éclairage. | 60 00 | |
| | 1,560 00 | 1,560 00 |

PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

| RECETTES. | \$ c. | |
|--|----------|----------|
| Subvention de l'Etat. | | 1,387 20 |
| DÉPENSES. | | |
| Aliments. | 1,033 79 | |
| Vêtements. | 76 92 | |
| Combustible et éclairage. | 177 35 | |
| Divers et main-d'œuvre. | 99 26 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes. | | 12 |
| | 1,387 32 | 1,387 32 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|------------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 2,131 20 |
| Effets escomptés..... | | 149 00 |
| Valeur des vivres en magasin..... | | 25 00 |
| Valeur des vêtements donnés..... | | 183 30 |
| Subvention de la mission C. R..... | | 187 77 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 576 60 | |
| Vivres..... | 972 76 | |
| Vêtements..... | 380 73 | |
| Combustible et éclairage..... | 20 00 | |
| Constructions et réparations..... | 118 29 | |
| Mobilier..... | 457 89 | |
| Divers..... | 150 00 | |
| | 2,676 27 | 2,676 27 |

PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-DE-LA-POULE-D'EAU.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 1,378 43 |
| Contributions d'autres sources..... | | 60 00 |
| Recettes totales..... | | 1,438 43 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 150 00 | |
| Aliments..... | 1,050 00 | |
| Vêtements..... | 300 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 18 00 | |
| Réparations..... | 12 00 | |
| Mobilier..... | 28 00 | |
| Dépenses totales..... | 1,558 00 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 119 57 |
| | 1,558 00 | 1,558 00 |

PENSIONNAT DE BIRTLE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Reliquat, en caisse..... | | 320 45 |
| Subvention de l'Etat..... | | 2,580 00 |
| Subvention accordée par l'Eglise pour salaires..... | | 1,198 00 |
| Vêtements..... | | 800 00 |
| Recettes totales..... | | 4,898 45 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 1,630 00 | |
| Aliments..... | 1,774 87 | |
| Vêtements..... | 800 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 316 79 | |
| Constructions et réparations..... | 61 00 | |
| Mobilier..... | 270 17 | |
| Dépenses totales..... | | 4,852 83 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | 45 62 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNATS DES PIEDS-NOIRS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 4,849 01 |
| Contributions d'Angleterre..... | | 1,684 53 |
| " du Canada..... | | 1,151 54 |
| " d'autres sources..... | | 52 95 |
| Recettes totales..... | | 7,738 03 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Reliquat, 1er juillet 1898..... | 69 20 | |
| Salaires..... | 2,478 43 | |
| Aliments..... | 1,187 43 | |
| Vêtements..... | 65 96 | |
| Combustible et éclairage..... | 361 35 | |
| Constructions et réparations..... | 2,760 64 | |
| Mobilier..... | 40 46 | |
| Divers..... | 1,127 01 | |
| Dépenses totales..... | 8,090 48 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 352 45 |
| | 8,090 48 | 8,090 48 |

PENSIONNAT ANGLICAN DES GENS-DU-SANG.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-----------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 2,625 18 |
| Contributions d'Angleterre..... | | 1,639 64 |
| " du Canada..... | | 499 49 |
| " d'autres sources..... | | 5 00 |
| Recettes totales..... | | 4,769 31 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Reliquat, 1er juillet 1898..... | 4 64 | |
| Salaires..... | 2,640 00 | |
| Aliments..... | 1,193 12 | |
| Vêtements..... | 25 10 | |
| Combustible et éclairage..... | 177 35 | |
| Constructions et réparations..... | 63 72 | |
| Mobilier..... | 86 64 | |
| Divers..... | 322 35 | |
| Dépenses totales..... | 4,512 92 | |
| En caisse, le 30 juin 1899..... | | 256 39 |

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-------------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 2,653 18 |
| Contributions d'autres sources..... | | 290 00 |
| Emprunt..... | | 750 00 |
| Recettes totales..... | | 3,693 18 |
| DÉPENSES. | | |
| Aliments..... | 1,600 00 | |
| Vêtements..... | 600 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 400 00 | |
| Constructions et réparations..... | 1,000 00 | |
| Dépenses totales..... | | 3,600 00 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | 93 18 |

PENSIONNAT DE CROWSTAND.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 1,932 40 |
| Contributions d'autres sources..... | | 2,756 97 |
| Valeur des vêtements, etc., contribués..... | | 837 00 |
| Recettes totales..... | | 5,526 37 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 2,147 00 | |
| Aliments..... | 1,105 45 | |
| Vêtements..... | 837 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 290 55 | |
| Constructions et réparations..... | 160 00 | |
| Mobilier..... | 375 00 | |
| Ferme, pour grain de semence..... | 31 00 | |
| Divers..... | 589 32 | |
| Dépenses totales..... | 5,535 32 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 8 95 |
| | 5,535 32 | 5,535 32 |

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 7,933 31 |
| Autres contributions..... | | 4,200 23 |
| DÉPENSES. | | |
| Dépenses totales de l'année..... | 16,947 30 | |
| Déficit..... | | 4,813 76 |
| | 16,947 30 | 16,947 30 |

NOTE.—Ce déficit de \$4,813.76 s'explique par les dépenses faites pour agrandir l'édifice du pensionnat

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

COLLÈGE EMMANUEL.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|-----------------|-----------------|
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | 3,282 23 |
| " " pour services du médecin..... | | 92 00 |
| Contributions d'autres sources..... | | 1,260 72 |
| Provenant de la vente des produits de la ferme..... | | 95 97 |
| Contribution sous forme de vêtements, environ..... | | 400 00 |
| Recettes totales..... | | 5,130 92 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Salaires..... | 880 00 | |
| Aliments..... | 1,976 00 | |
| Vêtements..... | 1,388 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 341 25 | |
| Constructions et réparations..... | 327 27 | |
| Mobilier..... | 220 08 | |
| Divers..... | 650 00 | |
| Dépenses totales..... | 5,782 60 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 651 68 |
| | 5,782 60 | 5,782 60 |

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|-----------------|-----------------|
| Subvention de l'Etat..... | | 2,800 80 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Aliments..... | 2,030 98 | |
| Vêtements..... | 521 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 211 00 | |
| Ecurie neuve..... | 400 00 | |
| Dépenses totales..... | 3,162 98 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 362 18 |
| | 3,162 98 | 3,162 98 |

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|-----------------|-----------------|
| Subvention des Missions—Salaires du directeur..... | | 700 00 |
| Subvention de l'Etat..... | | 918 40 |
| Don du directeur..... | | 20 00 |
| Octroi à Eleanor, 5 mois de service..... | | 75 00 |
| " Melle Webster, 3½ mois de service..... | | 70 00 |
| Solde dû au directeur..... | | 165 38 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Solde du dernier compte..... | 196 28 | |
| Salaires du directeur..... | 700 00 | |
| " de Melle Webster..... | 70 00 | |
| Octroi à Eleanor, 5 mois de service..... | 75 00 | |
| Peinture, bois, etc., pour réparations..... | 40 95 | |
| Réparations et mobilier..... | 30 85 | |
| Articles pour enfants..... | 40 60 | |
| Dépenses en général..... | 795 10 | |
| | 1,948 78 | 1,948 78 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DE GORDON.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Subvention de l'Etat | | 1,669 20 |
| Sociétés religieuses—Subvention diocésaine | | 550 00 |
| " " spéciale | | 200 25 |
| Contributions par l'Angleterre | | 374 68 |
| Solde | | 7 02 |
| DÉPENSES. | | |
| Entretien | 2,178 15 | |
| Gages de domestiques | 183 00 | |
| Salaires du directeur et de la directrice | 440 00 | |
| | 2,801 15 | 2,801 15 |

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Subvention de l'Etat, par tête | | 2,160 00 |
| " " pour mobilier | | 250 00 |
| Contributions d'élèves ne relevant pas des traités | | 36 00 |
| Recettes totales | | 2,446 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,520 00 | |
| Aliments | 912 67 | |
| Vêtements | 559 39 | |
| Combustible et éclairage | 113 68 | |
| Constructions et réparations | 119 25 | |
| Mobilier | 480 34 | |
| Divers | 282 19 | |
| Dépenses totales | 3,937 52 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 1,491 52 |
| | 3,937 52 | 3,937 52 |

ORPHELINAT DE McDOUGALL.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Subvention de l'Etat | | 2,745 60 |
| Recettes de la forge et du ranche | | 331 15 |
| Subvention de la Société des Dames missionnaires | | 122 77 |
| " " Missions méthodistes | | 1,578 50 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,883 25 | |
| Aliments et vêtements | 1,814 62 | |
| Articles pour le forgeron | 133 77 | |
| Combustible et éclairage | 261 92 | |
| Divers | 36 06 | |
| Transport de marchandises et frais de voyage | 106 02 | |
| Améliorations du ranche et main-d'œuvre supplémentaire | 507 93 | |
| Mobilier | 28 70 | |
| Jeux | 5 75 | |
| | 4,778 02 | 4,778 02 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT CATHOLIQUE DU LAC-AUX-OIGNONS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| En caisse, 30 juin 1898..... | | 40 08 |
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | 3,452 40 |
| " " pour constructions..... | | 21 50 |
| Echange avec les sauvages..... | | 723 87 |
| Produits du potager et du bétail..... | | 164 50 |
| Pensionnaires..... | | 599 22 |
| Dons..... | | 27 20 |
| Recettes totales..... | | 5,028 77 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires des domestiques..... | 185 58 | |
| Aliments..... | 2,887 91 | |
| Vêtements..... | 1,015 36 | |
| Combustible et éclairage..... | 192 60 | |
| Constructions et réparations..... | 37 13 | |
| Mobilier..... | 524 82 | |
| Médicaments..... | 93 24 | |
| Echange avec les sauvages..... | 524 97 | |
| Dépenses des bestiaux..... | 107 57 | |
| " du personnel..... | 419 50 | |
| Dépenses totales..... | 5,988 68 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 959 91 |
| | 5,988 68 | 5,988 68 |

PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC-AUX-OIGNONS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | 1,028 00 |
| " " à Mme Matheson pour services médicaux..... | | 75 00 |
| " de la société dite "Woman's Auxilliary" du Canada..... | | 240 00 |
| " de D. et F. M. S. pour constructions..... | | 200 00 |
| " de l'École dominicale, St-Thomas, Ont..... | | 30 00 |
| D'autres sources (y compris don du directeur et du personnel)..... | | 813 40 |
| Recettes totales..... | | 2,386 40 |
| DÉPENSES. | | |
| Pension de 36 élèves à \$4 par mois..... | 1,728 00 | |
| " du personnel de \$5 à \$6 par mois..... | 360 00 | |
| Salaires du directeur et du personnel..... | 1,020 00 | |
| Mobilier..... | 317 00 | |
| Dépenses totales..... | 3,425 00 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 1,038 60 |
| | 3,425 00 | 3,425 00 |

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT ANGLICAN DES PIÉGANES.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|------------------------------------|--------|----------|
| Subvention de l'Etat | | 956 99 |
| Contributions d'Angleterre | | 367 48 |
| " du Canada | | 891 68 |
| " d'autres sources | | 459 53 |
| Recettes totales | | 2,675 68 |
| DÉPENSES. | | |
| Solde, 1er juillet 1898 | 44 80 | |
| Salaires | 862 73 | |
| Aliments | 755 44 | |
| Vêtements | 32 25 | |
| Combustible et éclairage | 159 00 | |
| Constructions et réparations | 210 75 | |
| Mobilier | 8 10 | |
| Divers | 586 63 | |
| Dépenses totales | | 2,659 70 |
| En caisse, 30 juin 1899 | | 15 98 |

PENSIONNAT CATHOLIQUE DES PIÉGANES.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-------------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat | | 1,473 20 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 100 00 | |
| Main-d'œuvre | 60 00 | |
| Aliments | 1,010 33 | |
| Vêtements | 605 00 | |
| Combustible et éclairage | 175 00 | |
| Dépenses totales | 1,950 33 | |
| Solde acquitté par la mission | | 477 13 |
| | 1,950 33 | 1,950 33 |

PENSIONNAT DU LAC-ROND.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Subventions de l'Etat | | 2,016 00 |
| Subvention de la Mission pour le directeur | | 1,200 00 |
| " " l'instituteur | | 450 00 |
| W.F.M.S., don en vêtements, valeur | | 500 00 |
| Provenant de la ferme en bœuf, lard, beurre, lait, etc | | 465 00 |
| Pension de l'instituteur | | 156 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaire du directeur | 1,200 00 | |
| " de l'instituteur | 450 00 | |
| Vêtements | 500 00 | |
| Dépenses de la ferme | 465 00 | |
| Gages des hommes | 200 00 | |
| Deux domestiques à l'intérieur | 240 00 | |
| Mobilier | 146 00 | |
| Vivres, vêtements, chaussures, frais de voyages et dépenses en général | 1,586 00 | |
| Total | 4,787 00 | 4,787 00 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des dépenses et des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DES SARCIS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-----------------------------------|--------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 660 74 |
| Contributions d'Angleterre..... | | 399 60 |
| " du Canada..... | | 228 81 |
| " d'autres sources..... | | 32 15 |
| Total des recettes..... | | 1,321 30 |
| DÉPENSES. | | |
| Solde, 1er juillet 1898..... | 20 02 | |
| Salaires..... | 646 30 | |
| Aliments..... | 230 60 | |
| Combustible et éclairage..... | 54 20 | |
| Constructions et réparations..... | 9 80 | |
| Mobilier..... | 107 33 | |
| Divers..... | 130 25 | |
| Total des dépenses..... | | 1,198 50 |
| En caisse le 30 juin 1899..... | | 122 80 |

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-----------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 5,686 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires (aucuns payés)..... | | |
| Ouvrage sur la ferme..... | 840 00 | |
| Aliments..... | 2,866 87 | |
| Vêtements..... | 1,640 70 | |
| Combustible et éclairage..... | 390 00 | |
| Constructions et réparations..... | 550 00 | |
| Divers..... | 512 65 | |
| Dépenses totales..... | 6,800 22 | |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | 1,114 22 |
| | 6,800 22 | 6,800 22 |

PENSIONNAT DE L'ILE-À-LA-CROSSE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 864 00 |
| Cinq boîtes de médicaments évaluées à..... | | 50 00 |
| Recettes totales..... | | 914 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Aliments..... | 540 00 | |
| Vêtements..... | 600 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 60 00 | |
| Dépenses totales..... | 1,200 00 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 286 00 |
| | 1,200 00 | 1,200 00 |

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE.

| RECETTES. | | \$ c. | \$ c. |
|---|--------|-------|--------|
| Subvention de l'Etat..... | | | 947 03 |
| DÉPENSES. | | | |
| Aliments..... | 406 53 | | |
| Vêtements..... | 140 00 | | |
| Réparations..... | 28 00 | | |
| Mobilier..... | 12 00 | | |
| Fournitures d'écoles..... | 15 00 | | |
| Combustible et éclairage..... | 75 50 | | |
| Aide à la directrice..... | 100 00 | | |
| Dépenses pour réunir des écoliers pour le Lac-du-Poisson-Blanc..... | 7 00 | | |
| Pour les appointements du principal..... | 200 00 | | |
| Dépenses totales..... | 984 03 | | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | | 37 00 |
| | 984 03 | | 984 03 |

REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON.

| RECETTES. | | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|-------|----------|
| En caisse, 30 juin 1898..... | 71 62 | | |
| Subvention de l'Etat..... | 1,200 00 | | |
| " de la Société des Missions des Femmes..... | 2,463 75 | | |
| Recettes totales..... | | | 3,735 37 |
| DÉPENSES. | | | |
| Salaires..... | 1,275 00 | | |
| Aliments..... | 1,089 06 | | |
| Vêtements..... | 272 23 | | |
| Combustible et éclairage..... | 266 90 | | |
| Constructions et réparations..... | 134 68 | | |
| Mobilier..... | 135 07 | | |
| Divers..... | 350 06 | | |
| Dépenses totales..... | | | 3,523 00 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | | 212 37 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE.

| RECETTES. | | \$ c. | \$ c. |
|---|-----------|-------|-----------|
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | | 3,600 00 |
| " " pour matériaux pour la nouvelle buanderie et boulangerie..... | | | 750 00 |
| Produits de la ferme et du jardin..... | | | 825 00 |
| Dons de bienfaiteurs..... | | | 125 00 |
| Subvention de la Mission..... | | | 6,626 15 |
| DÉPENSES. | | | |
| Salaires..... | 3,380 00 | | |
| Aliments..... | 5,892 50 | | |
| Vêtements..... | 675 80 | | |
| Eclairage..... | 92 75 | | |
| Combustible..... | 325 00 | | |
| Meubles et literie..... | 210 00 | | |
| Livres, papeterie, etc..... | 115 10 | | |
| Médecin et médicaments..... | 35 00 | | |
| Blanchissage et raccommodage..... | 125 00 | | |
| Réparations aux bâtiments..... | 300 00 | | |
| Matériaux pour la nouvelle buanderie et boulangerie..... | 750 00 | | |
| Frais de voyage..... | 25 00 | | |
| | 11,926 15 | | 11,926 15 |

PENSIONNAT DE ALL-HALLOWS.

| RECETTES. | | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|-------|----------|
| En caisse, 30 juin 1898..... | | | 27 33 |
| Subvention de l'Etat..... | | | 1,656 00 |
| Dons d'amis..... | | | 80 00 |
| Subvention de la Société pour l'avancement des connaissances chrétiennes..... | | | 480 00 |
| Frais de voyage de parents sauvages..... | | | 15 40 |
| Vente de fruits, \$45, d'ouvrages à l'aiguille, \$25..... | | | 70 00 |
| Recettes totales..... | | | 2,328 73 |
| DÉPENSES. | | | |
| Mme Woodward (don)..... | 12 00 | | |
| Salaires..... | 290 00 | | |
| Dépenses d'entretien de la maison..... | 1,284 00 | | |
| Combustible et éclairage..... | 169 00 | | |
| Frais de voyage..... | 26 00 | | |
| Mobilier..... | 103 00 | | |
| Soins médicaux..... | 39 00 | | |
| Terrain de jeu—réparations, etc..... | 70 00 | | |
| Papeterie pour l'école..... | 15 00 | | |
| Frais de transport..... | 25 00 | | |
| Blanchissage..... | 216 00 | | |
| Chaussures..... | 20 00 | | |
| Jardin—graines et plantes, \$15; instruments et engrais, \$20..... | 35 00 | | |
| Dépenses totales..... | | | 2,304 00 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | | 24 73 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

INSTITUT INDUSTRIEL DES MOHAWKS.

| DÉPENSES. | | § c. | § c. |
|---|--|----------|-----------|
| Entretien et administration— | | | |
| Salaires | | 2,817 93 | |
| Provisions | | 3,639 60 | |
| Vêtements | | 1,329 70 | |
| Blanchissage, chauffage et éclairage | | 788 46 | |
| Réparations et assurance | | 368 75 | |
| Meubles, literie et divers articles de maison | | 323 58 | |
| Impressions, frais de port et dépenses de bureau | | 19 22 | |
| Soins médicaux | | 248 66 | |
| Frais funéraires | | 2 00 | |
| Divers—fournitures pour l'école, musique, bibliothèque et prix | | 155 81 | |
| Dépenses brutes d'entretien d'administration | | | 9,688 71 |
| Matériaux et salaires pour les départements industriels— | | | |
| Ferme et jardin | | 3,030 08 | |
| Ateliers | | 1,917 97 | 4,948 05 |
| Dépenses brutes de l'institution | | | 14,636 76 |
| Moins fourni par les départements industriels— | | | |
| Provisions | | 2,433 49 | |
| Blanchissage, chauffage et éclairage | | 112 72 | |
| Réparations | | 366 98 | |
| Meubles | | 52 60 | |
| Réparations aux stations de mission | | 422 29 | |
| Recettes en argent provenant des ventes (métiers, \$245.70 ; ferme, \$3,353.16) | | 3,598 86 | 6,986 94 |
| Dépenses totales | | | 7,649 82 |
| RECETTES. | | | |
| Subvention de l'Etat | | 5,460 00 | |
| Compagnie de la Nouvelle-Angleterre | | 2,189 82 | |
| | | 7,649 82 | 7,649 82 |

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN.

| DÉPENSES. | | § c. | § c. |
|--|--|-----------|-----------|
| Bétail, instruments aratoires, mobilier, moissons qui poussent, etc., d'après l'inventaire du 1er juillet 1898 | | | |
| | | | 16,619 28 |
| Appointements du principal, instituteur, directrice, cuisinière et domestiques | | 2,016 95 | |
| Travail sur la ferme, \$767.25 ; ouvrage de forgeron, \$41.19 | | 808 44 | |
| Instruments aratoires et réparations, \$162.68 ; harnais et réparations, \$39.50 | | 202 18 | |
| Bétail acheté, \$4,526.60 ; nourriture, \$920.95 | | 5,447 55 | |
| Grain, \$81.66 ; battage et mouture, \$188.25 | | 269 91 | |
| Frais de voyage, \$56.18 ; transport et messagerie, \$61.11 | | 117 29 | |
| Epiceries et provisions, \$1,257.38 ; houille et bois, \$294.88 | | 1,552 26 | |
| Livres, impressions et papeterie, \$100.61 ; frais de port, \$29.00 | | 129 61 | |
| Vêtements et fournitures de vêtements, chaussures | | 630 20 | |
| Marchandises sèches, \$514.22 ; ustensiles de cuisine et de maison, \$70.78 | | 585 00 | |
| Ferronnerie, \$249.88 ; soins de médecin, \$5 | | 254 88 | |
| Drogues et médicaments, \$5.07 ; dépenses incidentes, \$110.08 | | 115 15 | |
| Pâturage et loyer de terrain, \$524.92 ; mobilier, 176.02 | | 700 94 | |
| Machine à vapeur et garniture, \$312 ; éclairage, \$22.75 ; machine à coudre, \$34.35 | | 369 10 | |
| Réparations et améliorations : tuiles de drainage, \$217.73 ; plomberie, \$11.10 ; réparer les téléphones, \$13.80 ; réparer le moulin à vent, \$32 ; clôture, \$150.15 ; menuiserie, \$78.96 ; scie circulaire, \$17 ; main-d'œuvre pour les améliorations faites aux vieux bâtiments et granges, \$500 | | 1,029 74 | |
| Salaires du cordonnier et matériel | | 251 11 | |
| " menuisier | | 511 68 | |
| | | | 15,021 99 |
| RECETTES. | | | |
| Recettes provenant de la vente de bétail | | 7,799 96 | |
| Produits de l'ouvrage dans la cordonnerie | | 346 74 | |
| " " menuiserie | | 325 48 | |
| Estimation de la valeur présente du bétail, des instruments, mobilier, moissons qui poussent, etc., d'après l'inventaire, au 30 juin 1899 | | 17,106 97 | |
| Subvention de l'Etat, par tête | | 6,000 00 | |
| | | | 31,579 15 |
| En caisse, 30 juin 1899 | | | 62 12 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

REFUGE DE SHINGWAUK.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|----------|
| Entretien général— | | |
| Somme fournie par l'Etat en vertu de la subvention, par tête | | 3,955 97 |
| " " d'autres sources | | 4,114 93 |
| Recettes totales | | 8,070 90 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | | 2,845 34 |
| Aliments | | 3,187 11 |
| Vêtements | | 528 27 |
| Combustible et éclairage | | 764 10 |
| Dépenses de la buanderie | | 145 60 |
| Constructions et réparations | | 407 86 |
| Dépenses de bureau, assurance, auditeurs, etc | | 291 98 |
| Frais de voyage, amusements des enfants | | 96 16 |
| Dépenses d'hôpital et médecin | | 104 04 |
| Argent de poche | | 47 10 |
| Divers | | 105 56 |
| Dépenses totales | | 8,523 12 |
| Pertes sur tous les métiers pour l'année | | 45 07 |
| Déficit, 1er juillet 1898 | | 579 79 |
| | | 9,147 98 |
| Déficit brut, 30 juin 1899 | | 1,077 08 |
| Subvention due, non reçue de la S. A. C. C. | 240 96 | |
| Valeur approximative du bétail vendable et du combustible | 125 23 | |
| Déficit réel en argent, 30 juin 1899 | 710 89 | |
| | 1,077 08 | 1,077 08 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat, par tête | | 5,400 00 |
| " " pour deux instituteurs | | 600 00 |
| " " pour pupitres et tableau noir | | 45 00 |
| Vêtements fournis par les parents | | 40 00 |
| Somme fournie par la mission | | 3,208 69 |
| Recettes totales | | 9,293 69 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 4,494 00 | |
| Aliments | 2,800 00 | |
| Vêtements | 1,250 00 | |
| Combustible et éclairage | 450 00 | |
| Réparations | 100 00 | |
| Mobilier | 75 00 | |
| Montant payé aux apprentis | 124 69 | |
| Dépenses totales | 9,293 69 | 9,293 69 |

63 VICTORIA, A. 1900

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|-----------|-----------|
| Subvention de l'Etat..... | 13,766 94 | |
| Société des Missions méthodistes..... | 3,040 35 | |
| Recettes de la ferme et du bétail..... | 807 64 | |
| Dons en vêtements, etc..... | 200 00 | |
| Recettes totales..... | | 17,814 93 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Salaires..... | 3,945 48 | |
| Aliments..... | 4,288 96 | |
| Vêtements..... | 2,582 04 | |
| Combustible..... | 1,941 12 | |
| Eclairage..... | 159 66 | |
| Constructions et réparations..... | 2,776 22 | |
| Mobilier..... | 715 85 | |
| Divers..... | 1,405 60 | |
| Dépenses totales..... | | 17,814 93 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE ELKHORN.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|-----------|-----------|
| Effets en mains, 1er juillet 1898..... | | 1,669 53 |
| Subvention de l'Etat..... | | 7,317 76 |
| Compte des billets à recevoir (\$448), moins comptes payés, \$174.45..... | | 273 55 |
| Recettes totales..... | | 9,260 84 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Salaires..... | 2,478 00 | |
| Mobilier..... | 290 96 | |
| Dépenses de maison..... | 336 20 | |
| Réparations..... | 40 20 | |
| Combustible et éclairage..... | 1,514 56 | |
| Messageries, fret et télégrammes..... | 65 56 | |
| Frais de voyage..... | 758 20 | |
| Vêtements..... | 2,162 51 | |
| Provisions..... | 3,182 93 | |
| Compte de la ferme..... | 319 62 | |
| Boutique du menuisier..... | 47 94 | |
| Compte de la bande..... | 17 90 | |
| Escompte et intérêt..... | 37 60 | |
| Dépenses totales..... | 11,882 18 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 2,621 34 |
| | 11,882 18 | 11,882 18 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|-----------------------------------|----------|----------|
| Subvention de l'Etat..... | | 9,959 72 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 3,023 96 | |
| Aliments..... | 1,662 04 | |
| Vêtements..... | 788 62 | |
| Combustible et éclairage..... | 1,253 90 | |
| Constructions et réparations..... | 423 06 | |
| Mobilier..... | 1,256 72 | |
| Divers..... | 1,551 42 | |
| Dépenses totales..... | 9,959 72 | 9,959 72 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|-----------|
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | 11,262 61 |
| " " pour réparer le caveau aux légumes..... | | 68 00 |
| Fanfare et divers gains..... | | 46 30 |
| En caisse, de l'année précédente..... | | 249 99 |
| Recettes totales..... | | 11,626 90 |
| DÉPENSES. | | |
| Provisions..... | 3,342 70 | |
| Vêtements..... | 1,530 06 | |
| Combustible et éclairage..... | 898 55 | |
| Mobilier..... | 551 69 | |
| Salaires..... | 3,118 80 | |
| Constructions et réparations..... | 497 69 | |
| Divers..... | 1,566 86 | |
| Réparer le caveau aux légumes..... | 68 00 | |
| Dépenses totales..... | | 11,574 35 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | 52 55 |

63 VICTORIA, A. 1900

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|----------|-----------|
| En caisse, 1er juillet 1898..... | | 878 89 |
| Gagné par un élève..... | | 5 00 |
| Subvention de l'Etat, par tête..... | | 14,458 90 |
| Montant payé par pièces justificatives durant l'exercice 1898-9, en dehors de la subvention, par tête..... | | 1,749 40 |
| Recettes totales..... | | 17,092 19 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Provisions..... | 5,437 71 | |
| Vêtements..... | 2,432 95 | |
| Combustible et éclairage..... | 370 01 | |
| Mobilier..... | 562 16 | |
| Salaires..... | 4,167 25 | |
| Constructions et réparations, etc..... | 1,337 94 | |
| Conduire le médecin..... | 33 00 | |
| Timbres-poste..... | 20 00 | |
| Divers..... | 2,460 56 | |
| Dépenses totales..... | | 16,821 58 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | 270 61 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY.

| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
|-----------------------|-----------|-------|
| Salaires..... | 2,741 68 | |
| Aliments..... | 3,021 37 | |
| Vêtements..... | 887 56 | |
| Mobilier..... | 644 35 | |
| Administration..... | 2,255 65 | |
| Constructions..... | 1,579 09 | |
| Dépenses totales..... | 11,129 70 | |

NOTE.—Toutes les dépenses de l'école industrielle de Calgary sont payées par le département.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|-----------|-----------|
| Subvention de l'Etat, balance due pour 1897-8..... | | 858 25 |
| " " pour 1898-9..... | | 22,572 69 |
| " " avance pour couvrir le déficit..... | | 596 14 |
| " " pour constructions, médicaments, etc..... | | 2,360 96 |
| Montant gagné par l'école..... | | 1,107 56 |
| Argent tiré de trop à la banque..... | | 725 62 |
| DÉPENSES. | \$ c. | \$ c. |
| Salaires..... | 7,266 02 | |
| Provisions..... | 6,782 99 | |
| Vêtements..... | 3,583 87 | |
| Combustible et éclairage..... | 2,032 47 | |
| Constructions et réparations..... | 2,092 92 | |
| Mobilier..... | 1,139 63 | |
| Divers..... | 5,323 32 | |
| Dépenses totales..... | 28,221 22 | 28,221 22 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RED-DEER.

| RECETTES. | S c. | S c. |
|---|----------|-----------|
| En caisse, 30 juin 1898 | | 4 92 |
| Société des Mission Méthodistes | | 9,326 25 |
| Ventes diverses | | 390 20 |
| Pièces justificatives payées directement par le ministère | | 552 46 |
| Recettes totales | | 10,273 83 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 3,625 37 | |
| Provisions | 2,421 12 | |
| Vêtements | 1,562 41 | |
| Dépenses de maison | 239 76 | |
| Mobilier | 457 07 | |
| Réparations | 431 27 | |
| Garnitures | 93 50 | |
| Eclairage | 77 41 | |
| Ferme | 537 02 | |
| Frais de voyage | 133 55 | |
| Dépenses de bureau | 30 14 | |
| Jeux | 42 91 | |
| Outils de la boutique du menuisier | 17 05 | |
| Fournitures d'école | 2 60 | |
| Escompte sur chèques | 23 25 | |
| Pièces justificatives, 304, 324 | 552 46 | |
| Dépenses totales | | 10,246 89 |
| En caisse, 30 juin 1899 | | 26 94 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.

| RECETTES. | S c. | S c. |
|--------------------------------------|----------|-----------|
| Subvention de l'Etat | | 13,019 61 |
| Contributions d'autres sources | | 338 63 |
| " sous forme de vêtements | | 500 00 |
| Recettes totales | | 13,858 24 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 3,239 65 | |
| Aliments | 3,143 70 | |
| Vêtements | 1,205 82 | |
| Combustible et éclairage | 2,027 36 | |
| Constructions et réparations | 1,660 16 | |
| Mobilier | 488 24 | |
| Divers | 2,032 51 | |
| Dépenses totales | | 13,797 44 |
| En caisse, 30 juin 1899 | | 60 80 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|-----------|-----------|
| Subvention par tête | | 11,851 26 |
| Subvention de l'Etat pour constructions et réparations..... | | 1,151 43 |
| " " appointements du médecin..... | | 300 00 |
| " " les frais de voyage du médecin..... | | 62 50 |
| Médicaments | | 127 00 |
| Timbres-poste..... | | 40 00 |
| Recettes totales..... | | 13,532 19 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 5,136 00 | |
| Main-d'œuvre supplém., peintre, cordonnier, pâtre et garçon de ferme..... | 714 75 | |
| Provisions..... | 3,577 50 | |
| Vêtements..... | 1,266 02 | |
| Combustible et éclairage..... | 1,458 85 | |
| Constructions et réparations..... | 1,161 32 | |
| Mobilier..... | 834 01 | |
| Divers..... | 2,450 01 | |
| Dépenses totales..... | 16,598 46 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 3,066 27 |
| | 16,598 46 | 16,598 46 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| En caisse, 30 juin 1898..... | | 150 19 |
| Subvention de l'Etat..... | | 2,441 33 |
| Subvention M. M..... | | 480 00 |
| Département industriel—boutique du menuisier..... | | 103 00 |
| Recettes totales..... | | 3,174 52 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires..... | 1,256 56 | |
| Aliments..... | 1,265 75 | |
| Vêtements..... | 242 00 | |
| Combustible et éclairage..... | 146 00 | |
| Constructions et réparations..... | 159 25 | |
| Mobilier..... | 275 84 | |
| Divers..... | 56 25 | |
| Dépenses totales..... | 3,401 65 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | 227 13 |
| | 3,401 65 | 3,401 65 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

INSTITUT INDUSTRIEL DE COQUALEETZA.

| RECETTES. | | \$ | c. | \$ | c. |
|---|--|--------|----|--------|----|
| Subvention de l'Etat..... | | | | 9,162 | 83 |
| Recettes provenant de la vente de bétail, du produit de l'atelier de la cordonnerie, de la modiste, et divers menus item..... | | | | 749 | 36 |
| Contributions de vêtements, etc..... | | | | 100 | 00 |
| Société des Missions de l'Eglise méthodiste..... | | | | 329 | 98 |
| DÉPENSES. | | | | | |
| Salaires..... | | 4,217 | 65 | | |
| Aliments..... | | 2,370 | 79 | | |
| Vêtements..... | | 1,515 | 99 | | |
| Combustible et éclairage..... | | 310 | 54 | | |
| Constructions et réparations..... | | 114 | 69 | | |
| Mobilier et ferme..... | | 613 | 46 | | |
| Divers..... | | 999 | 05 | | |
| | | 10,342 | 17 | 10,342 | 17 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS.

| RECETTES. | | \$ | c. | \$ | c. |
|-----------------------------------|--|-------|----|-------|-------|
| En caisse, 30 juin 1898..... | | | 23 | 47 | |
| Subvention de l'Etat..... | | 6,497 | 85 | | |
| Recettes de la ferme..... | | | 54 | 17 | |
| " boutique du cordonnier..... | | | 5 | 05 | |
| Recettes totales..... | | | | 6,580 | 54 |
| DÉPENSES. | | | | | |
| Salaires..... | | 2,780 | 00 | | |
| Aliments..... | | 1,343 | 42 | | |
| Vêtements..... | | 558 | 31 | | |
| Combustible et éclairage..... | | 204 | 10 | | |
| Constructions et réparations..... | | 691 | 17 | | |
| Mobilier..... | | 450 | 59 | | |
| Bétail..... | | 32 | 96 | | |
| Boutique du cordonnier..... | | 80 | 88 | | |
| Divers..... | | 400 | 96 | | |
| Dépenses totales..... | | | | 6,542 | 39 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | | | | 38 15 |

63 VICTORIA, A. 1900

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY.

| RECETTES. | | \$ | c. | \$ | c. |
|---|--|-------|----|-------|----|
| Subvention de l'Etat..... | | | | 6,500 | 00 |
| Fourni par des amis de l'institution..... | | | | 25 | 00 |
| Recettes des produits de la ferme..... | | | | 300 | 00 |
| Recettes totales..... | | | | 6,825 | 00 |
| DÉPENSES. | | \$ | c. | \$ | c. |
| Salaires..... | | 1,950 | 00 | | |
| Aliments..... | | 3,200 | 00 | | |
| Vêtements..... | | 1,500 | 00 | | |
| Combustible et éclairage..... | | 250 | 00 | | |
| Mobilier..... | | 125 | 75 | | |
| Peinture..... | | 200 | 00 | | |
| Constructions (bois \$860, clous \$40)..... | | 900 | 00 | | |
| Dépenses totales..... | | 8,125 | 75 | | |
| Excédent des dépenses sur les recettes..... | | | | 1,300 | 75 |
| | | | | 8,125 | 75 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER.

| RECETTES. | | \$ | c. | \$ | c. |
|-------------------------------------|--|-------|----|-------|-------|
| En caisse, 1er juillet 1898..... | | | | 22 | 33 |
| Subvention de l'Etat..... | | | | 6,376 | 38 |
| Contributions d'autres sources..... | | | | 31 | 79 |
| Recettes totales..... | | | | 6,430 | 50 |
| DÉPENSES. | | \$ | c. | \$ | c. |
| Salaires..... | | 2,435 | 00 | | |
| Aliments..... | | 1,629 | 88 | | |
| Vêtements..... | | 996 | 67 | | |
| Combustible et éclairage..... | | 47 | 30 | | |
| Constructions et réparations..... | | 426 | 45 | | |
| Mobilier..... | | 213 | 84 | | |
| Divers..... | | 663 | 67 | | |
| Dépenses totales..... | | | | 6,412 | 81 |
| En caisse, 30 juin 1899..... | | | | | 17 69 |

DOC. DE LA SESSION No 14

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—Fin.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|---|----------|----------|
| Subvention de l'Etat | | 5,685 94 |
| Reçu de l'évêque de Caledonia pour ouvrage fait par l'instituteur et ses élèves en gréant un yacht, etc. | | 57 53 |
| Directrice pour l'entretien d'élèves supplémentaires. | | 74 66 |
| Viande vendue | | 30 29 |
| Peaux de daims | | 2 10 |
| Ouvrage, faire un cercueil. | | 2 50 |
| "London and Lancashire Fire Insurance Co.", dommage fait par un incendie | | 57 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Balance, montant dû par l'école, 30 juin 1898 | 540 41 | |
| Salaires | 1,920 00 | |
| Blanchissage et ouvrage à la journée | 280 25 | |
| Aliments | 1,775 61 | |
| Vêtements | 531 00 | |
| Combustible et éclairage | 458 42 | |
| Constructions et réparations | 158 85 | |
| Mobilier | 156 09 | |
| Divers | 218 96 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes, étant le déficit pour l'exercice clos le 30 juin 1899 | | 129 57 |
| | 6,039 59 | 6,039 59 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS.

| RECETTES. | \$ c. | \$ c. |
|--|-----------|-----------|
| Subvention de l'Etat, par tête | | 6,489 19 |
| " " " pour améliorer les bâtiments | | 2,000 00 |
| Somme fournie sous forme de vêtements | | 130 00 |
| " " par l'Eglise catholique | | 376 34 |
| " " au fonds O. M. I. | | 811 52 |
| Recettes de la boutique du sellier | | 600 00 |
| Recettes totales | | 10,407 05 |
| DÉPENSES. | | |
| Déficit le 30 juin 1898 | 5,000 00 | |
| Intérêt sur { \$5,000 pour 6 mois à 5 pour 100—\$125 } { \$3,000 " " " —\$ 75 } | 200 00 | |
| Salaires | 3,960 00 | |
| Aliments | 2,235 36 | |
| Vêtements | 1,056 55 | |
| Eclairage | 146 32 | |
| Mobilier | 221 50 | |
| Constructions et réparations | 567 12 | |
| Divers | 20 00 | |
| Recettes totales | 13,407 05 | |
| Déficit le 30 juin 1899 | | 3,000 00 |
| | 13,407 05 | 13,407 05 |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

| École. | Réserve où se trouve l'école. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|--------------------------|-------------------------------|------------------|------------------------|-------------------|
| ONTARIO. | | | | |
| Alnwick | Alnwick | Alnwick | F. F. Allan. | Methodiste. |
| Back-Settlement. | Caradoc | Caradoc | Mlle Eliz. J. Rogers | Non-confessionn. |
| Bear-Creek. | " | " | Mlle Martha Nicholls | " |
| Buzwah. | Ile-Manitouline. | Manitowaning | David Craddock. | Cathol. romaine. |
| Cap-Croker. | Cap-Croker. | Cap-Croker. | Mlle Lizzie J. Glazier | Non-confessionn. |
| Ile-du-Chrétien. | Ile-du-Chrétien. | Penetanguishene. | Rév. G. S. Hunt | Methodiste. |
| Fort-William (garçons). | Fort-William. | Nord | Sœur M. Ambrose. | Cathol. romaine. |
| " (filles). | " | " | " | " |
| Baie-des-Français. | Saugeen | Saugeen | Mlle Helen Cameron | Non-confessionn. |
| Rivière-du-Jardin (C.R.) | Rivière-du-Jardin | Saut-Ste-Marie. | Rév. P. E. Lamarche | Cathol. romaine. |
| " (E.A.). | " | " | E. Knopf | Episcopale. |
| Ile-Georgina. | Ile-Georgina. | Rama | Henry J. Hoidge. | Methodiste. |
| Gibson. | Watha. | Parry-Sound. | A. Kniewasser | " |
| Lac-Doré. | Lac-Doré. | " | Mlle S. M. Dunne | Cathol. romaine. |
| Henvey-Inlet. | Henvey-Inlet. | Parry-Sound. | Mlle Adda McIntosh | Non-confessionn. |
| Hiawatha. | Lac-du-Riz. | Alnwick | J. A. Windsor | Methodiste. |
| Ile-au-Brochet. | Ile-au-Brochet. | Nord | J. A. Blais | Cathol. romaine. |
| Kettle-Point. | Kettle-Point. | Sarnia. | Mlle Annie Rogers. | Non-confessionn. |
| Lac-Hélène. | Rocher-Rouge | Nord | Mad. J. H. McKay | Cathol. romaine. |
| Mattawa. | A Mattawa | " | Sœur St-Grégoire. | " |
| Rivière-Mississauga. | Ile Manitouline. | Thessalon. | Ad. de Lamorandière | " |
| Moraviantown. | Moraves | Moraves | Willis N. Tobias | Non-confessionn. |
| Orphelinat des Moraves. | " | " | T. M. Rights. | Soc. des Moraves. |
| +Lac-à-la-Vase. | Lac-à-la-Vase. | Lac-du-Riz. | Mlle L. E. Middleton | Non-confessionn. |
| Muncey. | Caradoc | Caradoc | John Case | Episcopale. |
| †Naughton. | Lac-du-Poisson-Bl. | Manitowaning | Richard Black | Methodiste. |
| New-Credit. | New-Credit. | New-Credit. | Mlle Ella A. Martin | Non-confessionn. |
| Nipissingue. | Nipissingue. | Parry-Sound. | " Helen F. Quinn | " |
| Oneida n° 1. | Oneida. | Oneida. | " Bertha Vollick | Methodiste. |
| " 2. | " | " | Levi T. Duxtater | Episcopale. |
| " 3. | " | " | C. A. Vollick | Methodiste. |
| +Pays-Plat. | Pays-Plat. | Nord | Mlle Jessie Clarke | Cathol. romaine. |
| Rivière-au-Pic. | Rivière-au-Pic | " | Moses Madwayosh | " |
| Port-Elgin. | Cap-Croker. | Cap-Croker. | Raymond Chapman | Non-confessionn. |
| Rama. | Rama. | Rama. | John Laurence. | Methodiste. |
| River-Settlement. | Caradoc. | Caradoc. | Joseph Fisher | Non-confessionn. |
| Ryerson. | Ile-Parry. | Parry-Sound. | Elizabeth R. Laurence | " |
| Sagamook. | Riv. des Espagnols | Thessalon. | Benjamin Swezey | Cathol. romaine. |
| Saugeen. | Saugeen | Saugeen | Mlle Ollie Miller | Non-confessionn. |
| Scotch-Settlement. | " | " | John Burr | " |
| Rivière-au-Serpent. | Riv. au-Serpent | Thessalon | Mlle Mary Fitzgerald | Cathol. romaine. |
| Shawanaga. | Shawanaga. | Parry-Sound | " Nina R. Wallace | Non-confessionn. |
| Sheguiandah. | Sheguiandah. | Manitowaning | Benjamin Fuller | Episcopale. |
| Sheshegwaning | Sheshegwaning | Baie-Gore. | Louis Tilson | Cathol. romaine. |
| Sidney-Bay. | Cap-Croker. | Cap-Croker. | Mlle Isabella McIver | Non-confessionn. |
| Six-Nations n° 1. | Six-Nations. | Six-Nations. | Elam D. Bearfoot. | " |
| " n° 2. | " | " | Mlle Lizzie Davis | " |
| " n° 3. | " | " | " Sarah C. Smith. | " |
| " n° 4. | " | " | " Mary J. Scott. | " |
| " n° 5. | " | " | " Henrietta Curley | " |
| " n° 6. | " | " | " E. N. Latham. | " |
| " n° 7. | " | " | " | " |
| " n° 9. | " | " | John Lickers. | " |

* École fermée pendant le trimestre de juin. † École fermée pendant les trimestres de septembre et décembre.
 ‡ Cette école a été rouverte pendant le trimestre de décembre, ayant été antérieurement fermée pen-

DOC. DE LA SESSION No 14
DES ÉCOLES.

du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | CLASSES. | | | | | | Écoles. | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|----|----|-----|----|---|--------------------------|----|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | Moyenne de la présence quotidienne. | I | II | III | IV | V | | VI |
| | | | | | | | | | | | | |
| \$ | c. | ONTARIO. | | | | | | | | | | |
| 250 00 | Bande et méthodistes. | 17 | 19 | 36 | 15 | 14 | 9 | 6 | 6 | 1 | Alnwick. | |
| 200 00 | Bande. | 11 | 8 | 19 | 11 | 6 | 4 | 2 | 7 | | Back-Settlement. | |
| 200 00 | " | 15 | 10 | 25 | 13 | 19 | 4 | 2 | | | Bear-Creek. | |
| 200 00 | " | 11 | 6 | 17 | 11 | 12 | 2 | 3 | | | Buzwah. | |
| 300 00 | " | 19 | 3 | 22 | 10 | 11 | 5 | 3 | 1 | 2 | Cap-Croker. | |
| 375 00 | Bande et méthodistes. | 16 | 17 | 33 | 20 | 23 | 4 | 3 | 3 | | Ile-du-Chrétien. | |
| 500 00 | Crédit. | 23 | | 23 | 12 | 10 | 4 | 9 | | | Fort-William (garçons.) | |
| 300 00 | Bande. | | 19 | 19 | 10 | 13 | 1 | 4 | 1 | | " (filles.) | |
| 300 00 | Bande. | 12 | 12 | 24 | 16 | 11 | 6 | 4 | 3 | | Baie-des-Français. | |
| 500 00 | Crédit et bande. | 35 | 42 | 77 | 35 | 36 | 20 | 10 | 11 | | Rivière-du-Jardin (C.R.) | |
| 300 00 | Bande. | 23 | 24 | 47 | 13 | 29 | 6 | 10 | 2 | | " (E.A.) | |
| 150 00 | Bande et méthodistes. | 14 | 5 | 19 | 11 | 5 | 4 | 3 | 4 | 3 | Ile-Georgina. | |
| 250 00 | " | 21 | 13 | 34 | 17 | 21 | 6 | 3 | 4 | | Gibson. | |
| 300 00 | Crédit. | 9 | 8 | 17 | 7 | 12 | 1 | 1 | 3 | | Lac-Doré. | |
| 250 00 | " | 9 | 17 | 26 | 11 | 7 | 9 | 5 | 5 | | Henvey-Inlet. | |
| 250 00 | Bande et méthodistes. | 6 | 8 | 14 | 7 | 2 | 1 | 8 | 2 | 1 | Hiawatha. | |
| 250 00 | Crédit. | 18 | 6 | 24 | 10 | 17 | 7 | | | | Ile-au-Brochet. | |
| 250 00 | Bande. | 8 | 9 | 17 | 10 | 6 | 5 | 2 | 4 | | Kettle-Point. | |
| 250 00 | Crédit. | 9 | 9 | 18 | 11 | 5 | 10 | 3 | | | Lac-Hélène. | |
| 100 00 | " | 12 | 14 | 26 | 18 | 15 | 3 | 3 | 2 | | Mattawa. | |
| 250 00 | " | 14 | 8 | 22 | 10 | 20 | 2 | | | | Rivière-Mississauga. | |
| 350 00 | Bande. | 30 | 16 | 46 | 29 | 18 | 11 | 12 | 5 | | Moraviantown. | |
| | Société des Missions des Moraves | | 19 | 19 | 15 | 8 | 5 | 4 | 2 | | Orphelinat Morave. | |
| 200 00 | Bande. | 24 | 13 | 37 | 19 | 17 | 5 | 6 | 6 | 3 | Lac-à-la-Vase. | |
| 200 00 | Crédit et Eglise d'Angleterre | 14 | 12 | 26 | 10 | 12 | 4 | 7 | 3 | | Muncey. | |
| 200 00 | Crédit et méthodistes. | 9 | 5 | 14 | 8 | 4 | 6 | 3 | 1 | | Naughton. | |
| 300 00 | Bande. | 18 | 10 | 28 | 18 | 8 | 4 | 3 | 5 | 7 | New-Credit. | |
| 250 00 | Crédit. | 9 | 15 | 24 | 17 | 14 | 5 | 4 | 1 | | Nipissingue. | |
| 300 00 | Crédit et méthodistes. | 14 | 12 | 26 | 14 | 19 | 1 | 3 | 3 | | Oneida n° 1. | |
| 200 00 | Crédit et Eglise d'Angleterre. | 24 | 17 | 41 | 26 | 27 | 7 | 6 | 1 | | " 2. | |
| 250 00 | Crédit et méthodistes. | 24 | 14 | 38 | 26 | 12 | 11 | 9 | 6 | | " 3. | |
| 250 00 | Crédit. | 10 | 5 | 15 | 9 | 7 | 8 | | | | Pays-Plat. | |
| 250 00 | " | 18 | 11 | 29 | 9 | 7 | 9 | 11 | 2 | | Rivière-au-Pic. | |
| 300 00 | Bande. | 15 | 10 | 25 | 13 | 12 | 9 | | 3 | 1 | Port-Elgin. | |
| 250 00 | Bande et méthodistes. | 14 | 12 | 26 | 12 | 10 | 10 | 2 | 4 | | Rama. | |
| 200 00 | Bande. | 17 | 10 | 27 | 15 | 10 | 8 | 7 | 2 | | River-Settlement. | |
| 250 00 | " | 13 | 10 | 23 | 9 | 14 | 4 | 1 | 2 | 2 | Ryerson. | |
| 250 00 | Crédit. | 13 | 9 | 22 | 8 | 14 | 3 | 5 | | | Sagamook. | |
| 300 00 | Bande. | 13 | 9 | 22 | 15 | 14 | 3 | 3 | 2 | | Saugeen. | |
| 300 00 | " | 17 | 14 | 31 | 23 | 13 | 7 | 8 | 3 | | Scotch-Settlement. | |
| 250 00 | Crédit. | 12 | 9 | 21 | 13 | 11 | 6 | 4 | | | Rivière-au-Serpent. | |
| 250 00 | Bande et crédit. | 14 | 13 | 27 | 17 | 13 | 6 | 4 | 3 | 1 | Shawanaga. | |
| 300 00 | Bande. | 17 | 12 | 29 | 12 | 11 | 9 | 8 | 1 | | Sheguiandah. | |
| 200 00 | " | 11 | 8 | 19 | 7 | 16 | | 3 | | | Sheshegwaning. | |
| 300 00 | " | 14 | 11 | 25 | 17 | 3 | 5 | 9 | 5 | 3 | Sidney-Bay. | |
| | " | 17 | 12 | 29 | 18 | 13 | 10 | 4 | 1 | 1 | Six-Nations n° 1. | |
| | " | 17 | 22 | 39 | 20 | 15 | 9 | 5 | 7 | 2 | " n° 2. | |
| | " | 27 | 23 | 50 | 25 | 27 | 9 | 10 | 2 | 2 | " n° 3. | |
| | " | 24 | 16 | 40 | 24 | 15 | 15 | 5 | 2 | 3 | " n° 5. | |
| 450 00 | Bande et crédit. | 18 | 7 | 25 | 13 | 5 | 2 | 4 | 1 | | " n° 6. | |
| | " | 37 | 30 | 67 | 31 | 30 | 20 | 12 | 3 | 2 | " n° 7. | |
| | " | 20 | 23 | 43 | 28 | 6 | 11 | 8 | 7 | 5 | " n° 9. | |

et décembre.
 dant deux ans.

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

| École. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|------------------------|------------------------------------|---------------|----------------------|---------------------|
| ONTARIO—Suite. | | | | |
| Six-Nations n° 10. | Six-Nations | Six-Nations | Mlle Sarah Davis. | Non-confessionn. |
| " n° 11. | " | " | Peter T. Adams. | " |
| Skene | Ile-Parry | Parry-Sonnd | Mlle Maud A. Fisher | " |
| *Baie-du-Sud | Baie-du-Sud | Manitowaning | " Madaline Assance | Catholiqu. romaine. |
| Rivière-des-Espagnols. | Riv. des-Espagnols | Thessalon | " Carrie Morley. | Eglise d'Angl'terre |
| Stony-Point | Stony-Point | Sarnia | " Maud M. Erb. | Non-confessionn. |
| Saint-Clair | " | " | " F. E. Welsb. | Méthodiste |
| Sucker-Creek | Sucker-Creek | Manitowaning | " Lucy E. Sheppard | Eglise d'Angl'terre |
| Thessalon | Rivière-Thessalon. | Thessalon | M. J. Walsh | Catholiqu. romaine. |
| Thomas | Six-Nations | Six-Nations | John Miller. | Non-confessionn. |
| Tyendinaga (Est) | Tyendinaga. | Tyendinaga. | Mlle Viol'ta McCaul | " |
| " (Ouest) | " | " | " Stella Booth. | " |
| " (Centre) | " | " | " Violet Smith. | " |
| " (Mission) | " | " | " Lillian Pickett. | " |
| Ile-Walpole, n° 1. | Ile-Walpole. | Ile-Walpole. | Albert J. Sahguj. | Eglise d'Angl'terre |
| " n° 2. | " | " | Arthur Miskokomon. | Méthodiste |
| " n° 3. | " | " | William Peters. | Non-confessionn. |
| *Baie-de-l'Ouest. | Baie-de-l'Ouest. | Gore-Bay | Mmc Fr. Solomon. | Catholiqu. romaine. |
| Lac-au-Poisson-Blanc | Lac-au-Poisson-Bl. | Manitowaning | Mlle Jos'ne Bisailon | " |
| Riv.-au-Poisson-Blanc. | Riv.-au-Poisson-Bl. | " | S. H. Ferris | Eglise d'Angl'terre |
| Wikwemikong (garçons) | Ile-Mani t ou line (non cédée). | " | Patrick Houlahan. | Catholiqu. romaine. |
| " (filles) | " | " | Mlle A. Baudin. | " |
| Wikwemikongsing. | Wikwemikongsing | " | Mme Lucy Kaboni. | " |
| Total, Ontario. | | | | |
| QUÉBEC. | | | | |
| †Bécancour | Bécancour | Bécancour | Mlle Emel. Bergeron | Catholiqu. romaine. |
| Caughnawaga (garçons) | Caughnawaga. | Caughnawaga | Omer Plante | " |
| " (filles) | " | " | Mlle Nellie Gibbons. | " |
| " (mission) | " | " | " A. M. Demers. | Méthodiste |
| Ile-Cornwall | Saint-Régis. | Saint-Régis. | Leo Killoran. | Non-confessionn. |
| Lorette. | Lorette | Lorette | Mlle Jos. Dubeau. | Catholiqu. romaine. |
| Maniwaki | Maniwaki | Maniwaki | " Annie O'Connor | " |
| Maria | Maria | Maria | " Esther Audet. | " |
| Oka (campagne) | Oka | Caughnawaga. | " Ella Wilson. | Méthodiste |
| " (village) | " | " | " E. Mae Williams | " |
| Pointe-Bleue | Pointe-Bleue. | Pointe-Bleue. | " E. M. Spence. | Catholiqu. romaine. |
| Ristigouche | Ristigouche | Ristigouche. | " Mary Isaac. | " |
| Saint-François (E. A.) | Saint-François. | Pierreville. | Rév. H. O. Loiselle. | Eglise d'Angl'terre |
| " (C. R.) | " | " | Sœur Ste-Laurence. | Catholiqu. romaine. |
| ‡Saint-Régis. | Saint-Régis. | Saint-Régis. | Alex. Pirie | Non-confessionn. |
| Témiscamingue | Témiscamingue. | Témiscamingue | Mlle M. J. Legge. | Catholiqu. romaine. |
| " (mission) | " | " | Sœur Ste-Perpétue. | " |
| Total, Québec. | | | | |

* École fermée pendant le trimestre de septembre.

† École fermée. Les enfants sauvages vont à l'école des blancs. Honoraires payés par le ministère.

‡ École fermée pendant le trimestre de juin.

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

dont on a reçu les rapports pour l'exercice finissant le 30 juin 1899.

| Appointements ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSES. | | | | | | Écoles. | |
|---------------------------------|---|--------------------|---------|--------|--|----------|-----|-----|-----|----|----|--------------------------|--|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| \$ c. | | | | | | | | | | | | | |
| | | 32 | 31 | 63 | 27 | 27 | 18 | 9 | 4 | 2 | 3 | Six-Nations N° 10. | |
| | | 26 | 21 | 47 | 19 | 26 | 9 | 7 | 5 | 2 | | " N° 11. | |
| 200 00 | Bande | 4 | 7 | 11 | 6 | 3 | 3 | 2 | | | | Skene. | |
| 200 00 | " | 14 | 10 | 24 | 12 | 18 | 4 | 2 | | | | Baie-du-Sud. | |
| 200 00 | Crédit. | 8 | 7 | 15 | 7 | 11 | 3 | 1 | | | | Rivière-des-Espagnols. | |
| 200 00 | Bande | 2 | 8 | 10 | 3 | 6 | 2 | 1 | 1 | | | Stony-Point. | |
| 200 00 | Bande et méthodistes. | 24 | 19 | 43 | 19 | 17 | 4 | 11 | 5 | 6 | | Saint-Clair. | |
| 200 00 | Bande. | 8 | 6 | 14 | 7 | 8 | 6 | | | | | Sucker-Creek. | |
| 300 00 | Crédit. | 10 | 12 | 22 | 5 | 17 | 5 | | | | | Thessalon. | |
| 362 50 | Bande | 46 | 20 | 66 | 37 | 24 | 14 | 9 | 9 | 10 | | Thomas. | |
| 150 00 | " | 40 | 22 | 62 | 30 | 43 | 13 | 4 | 2 | | | Tyendinaga (Est). | |
| 250 00 | " | 24 | 17 | 41 | 20 | 26 | 2 | 3 | 5 | 5 | | " (Ouest). | |
| 150 00 | " | 19 | 26 | 45 | 28 | 25 | 6 | 6 | 3 | 5 | | " (Centre). | |
| 225 00 | " | 21 | 22 | 43 | 20 | 26 | 9 | 7 | 1 | | | " (Mission). | |
| 200 00 | Bande et Eglise d'An- gleterre. | 30 | 20 | 50 | 31 | 21 | 12 | 15 | 2 | | | Ile Walpole n° 1. | |
| 250 00 | Crédit et méthodistes. | 28 | 26 | 54 | 27 | 10 | 10 | 7 | | | | " n° 2. | |
| 300 00 | Bande. | 12 | 14 | 26 | 8 | 8 | 4 | 5 | 8 | 1 | | " n° 3. | |
| 250 00 | " | 13 | 10 | 23 | 15 | 21 | 1 | 1 | | | | Baie-Ouest. | |
| 200 00 | Crédit | 12 | 12 | 24 | 13 | 16 | 3 | 5 | | | | Lac-au-Poisson-Blanc. | |
| 200 00 | " | 7 | 9 | 16 | 8 | 13 | 2 | 1 | | | | Rivière-au-Poisson-Blanc | |
| 300 00 | " | 45 | .. | 45 | 15 | 30 | 7 | 7 | 1 | | | Wikwemikong (garçons). | |
| 300 00 | " | .. | 23 | 23 | 18 | 18 | 2 | 2 | | 1 | | " (filles). | |
| 200 00 | " | 15 | 5 | 20 | 7 | 18 | 2 | | | | | Wikwemikongsing. | |
| | | 1266 | 1013 | 2279 | 1180 | 1156 | 479 | 361 | 200 | 72 | 11 | | |
| 80 00 | Crédit. | 4 | 2 | 6 | 2 | 1 | 2 | 3 | | | | Bécancour. | |
| 450 00 | " | 85 | .. | 85 | 23 | 41 | 19 | 13 | 7 | 5 | | Caughnawaga (garçons). | |
| 500 00 | " | .. | 93 | 93 | 35 | 63 | 12 | 14 | 4 | | | " (filles). | |
| 250 00 | Crédit et méthodistes. | 25 | 14 | 39 | 21 | 31 | 4 | 2 | | | | " (Mission). | |
| 350 00 | Bande. | 10 | 8 | 18 | 9 | 9 | 4 | 2 | 3 | | | Ile Cornwall. | |
| 300 00 | Crédit. | 33 | 42 | 75 | 39 | 27 | 18 | 13 | 14 | 3 | | Lorette. | |
| 250 00 | Bande. | 18 | 17 | 35 | 8 | 14 | 16 | 3 | 2 | | | Maniwaki. | |
| 150 00 | " | 16 | 10 | 26 | 13 | 6 | 11 | 8 | 1 | | | Maria. | |
| 200 00 | Crédit et méthodistes. | 8 | 5 | 13 | 6 | 5 | 4 | 2 | 2 | | | Oka (campagne). | |
| 200 00 | " | 14 | 8 | 22 | 11 | 11 | 4 | 2 | 5 | | | " (village). | |
| 150 00 | Crédit. | 22 | 26 | 48 | 25 | 7 | 13 | 21 | | | | Pointe-Bleue. | |
| 200 00 | " | 23 | 19 | 42 | 24 | 18 | 9 | 7 | 2 | 3 | | Ristigouche. | |
| 250 00 | " | 5 | 4 | 9 | 7 | 2 | 3 | 4 | | | | St-François (Prot.) | |
| 290 00 | " | 30 | 20 | 50 | 48 | 20 | 6 | 14 | 6 | 4 | | " (C. R.) | |
| 350 00 | Bande. | 14 | 12 | 26 | 12 | 23 | 1 | 2 | | | | St-Régis. | |
| 300 00 | Crédit. | 25 | 24 | 49 | 31 | 6 | 33 | 1 | 4 | 5 | | Témiscamingue. | |
| 100 00 | " | 4 | 4 | 8 | 4 | 3 | 3 | 2 | | | | " (Mission). | |
| | | 336 | 308 | 644 | 323 | 287 | 156 | 101 | 77 | 20 | 3 | Total, Québec. | |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | |
| Rivière-à-l'Ours..... | Rivière-à-l'Ours.. | Rivière-à-l'Ours... | J. L. DeVany..... | Catholiqu. romaine. |
| Baie-des-Vaches..... | Havre-Cole..... | District n° 5..... | Mlle Mary C. Blank. | " |
| Eskasoni..... | Eskasoni..... | " 13..... | Rodk McMillan..... | " |
| *Rivière-Mi-Chemin..... | Franklin-Manor... | Co. de Cumberland | Mlle Clara Moore... | " |
| *Indian-Cove..... | Fisher's-Grant... | Comté de Pictou... | " N. E. Connolly. | " |
| Rivière-du-Milieu..... | Rivière-du-Milieu. | Comté de Victoria. | Alex. McDougall... | " |
| *Millbrook..... | Millbrook..... | Co'té de Colchester | Mlle Bessie M. Smith | " |
| New-Gernany..... | Lunenburg..... | Lunenburg..... | " Maggie J. Barss | " |
| Rivière-au-Saumon..... | Rivière-au Saumon | District n° 10..... | " Sarah E. Boyd. | " |
| Shubenacadie..... | Indian-Brook..... | Shubénacadie..... | R. J. Logan..... | " |
| Whycocomagh..... | Whycocomagh..... | Whycocomagh..... | P. A. Murphy..... | " |
| Total, Nouvelle-Ecosse..... | | | | |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | |
| Eglise-Brûlée..... | Pointe-de-l'Eglise. | Nord-Est..... | John Flanagan..... | Catholiqu. romaine. |
| Grande-Anse..... | Grande-Anse..... | "..... | Mlle Mary N. Babin. | " |
| †Eel-Ground..... | Eel-Ground..... | "..... | " Lucy B. Walsh. | " |
| Kingsclear..... | Kingsclear..... | Ouest..... | " F. McGinn..... | " |
| Sainte-Marie..... | Sainte-Marie..... | "..... | " M. J. Rush..... | " |
| Tobique..... | Tobique..... | "..... | " E. M. O'Brien.. | " |
| Total, Nouveau-Brunswick..... | | | | |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | |
| Ile Lennox..... | Ile Lennox..... | Ile Lennox..... | Casimir J. Poirier... | Catholiqu. romaine. |

* Nouvelle école. Ouverte durant le trimestre de décembre 1898.

† Ecole fermée durant les trimestres de septembre et décembre.

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

(dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSES. | | | | | | École. | | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|----------|----|-----|----|---|----|--------|--|-------------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | | |
| \$ c. | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | NOUVELLE-ECOSSE. |
| 300 00 | Crédit..... | 10 | 7 | 17 | 9 | 7 | 1 | 2 | 3 | 3 | 1 | | | Rivière-à-l'Ours. |
| 200 00 | "..... | 8 | 6 | 14 | 6 | 4 | 2 | 5 | 2 | 1 | | | | Baie-des-Vaches. |
| 200 00 | "..... | 10 | 3 | 13 | 5 | 7 | 4 | 2 | | | | | | Eskasoni. |
| 100 00 | "..... | 5 | 6 | 11 | 3 | 7 | | 1 | 1 | 2 | | | | Rivière-Mi-Chemin. |
| 250 00 | "..... | 16 | 14 | 30 | 21 | 11 | 18 | | 1 | | | | | Anse-du-Sauvage. |
| 200 00 | "..... | 12 | 12 | 24 | 6 | 14 | 3 | 5 | 2 | | | | | Rivière-du-Milieu. |
| 250 00 | "..... | 21 | 21 | 42 | 16 | 22 | 7 | 5 | 8 | | | | | Millbrook. |
| 300 00 | "..... | 8 | 5 | 13 | 8 | 2 | 2 | 3 | 3 | 1 | | | | New-Gernany. |
| 250 00 | "..... | 13 | 11 | 24 | 5 | 7 | 8 | 5 | | 1 | | | | Rivière-au-Saumon. |
| 240 00 | "..... | 9 | 8 | 17 | 7 | 9 | | 2 | 5 | 1 | | | | Shubénacadie. |
| 200 00 | "..... | 13 | 12 | 25 | 10 | 15 | 1 | 7 | 2 | | | | | Whycocomagh. |
| | | 125 | 105 | 230 | 96 | 105 | 46 | 37 | 27 | 9 | 6 | | | Total, Nouvelle-Ecosse. |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | | |
| 250 00 | Crédit..... | 14 | 7 | 21 | 8 | 11 | 5 | 4 | 1 | | | | | Eglise-Brûlée. |
| 250 00 | "..... | 19 | 14 | 33 | 12 | 8 | 9 | 12 | 4 | | | | | Grande-Anse. |
| 250 00 | "..... | 14 | 10 | 24 | 10 | 14 | 3 | 3 | 2 | 2 | | | | Eel-Ground. |
| 250 00 | "..... | 15 | 9 | 24 | 21 | 8 | 3 | 4 | 8 | 1 | | | | Kingsclear. |
| 250 00 | "..... | 7 | 12 | 19 | 11 | 7 | 5 | 4 | 1 | 2 | | | | Sainte-Marie. |
| 240 00 | Crédit ou bande..... | 7 | 14 | 21 | 12 | 6 | 4 | 9 | 2 | | | | | Tobique. |
| | | 76 | 66 | 142 | 74 | 54 | 29 | 36 | 18 | 5 | | | | Total, Nouv.-Brunswick. |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | | | | |
| 300 00 | Crédit..... | 22 | 12 | 34 | 17 | 17 | 3 | 7 | 1 | 5 | 1 | | | Ile Lennox. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles des sauvages

| École. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|-------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------|--------------------|
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | |
| Ahousaht. | Ahousaht | Côte Ouest. | John W. Russell. | Presbytérienne. |
| Aiyansh. | Kitladamicks. | Côte Nord-Ouest. | Rév. J. B. McCullagh | Eglise anglicane. |
| Alberni. | Tresaht | Côte Ouest. | Mad. K. Cameron. | Presbytérienne. |
| Baie-de-l'Alerte. | Nimkish. | Kwakwelth. | " Elizabeth Hall. | Eglise anglicane. |
| *Bella-Bella. | Bella-Bella. | " | G. N. Wilson. | Méthodiste. |
| Cap-Mudge. | Cap-Mudge. | " | R. J. Walker. | " |
| †Gitwingak. | Kitwingar. | Babine. | Alfred E. Price. | Eglise anglicane. |
| Gwayasdums. | Gwayasdums. | Kwakwelth. | E. A. Bird. | " |
| Hazelton. | Giatmaksh. | Babine. | John Field. | " |
| Kincolith. | Kincolith. | Côte Nord-Ouest. | E. C. Collison. | " |
| Kita-maat. | Kita-maat. | " | Mlle. M. T. Walker. | " |
| Kitkahtla. | Kitkahtla. | " | R. W. Gurd. | " |
| Kishiax. | Kishiax. | Babine. | Rév. W. H. Pierce. | Methodiste. |
| Kyaquot. | Kyaquot. | Côte Ouest. | " E. Sobry. | Catholique romain. |
| *Lakalsap. | Lakalsap. | Côte Nord-Ouest. | Mlle Lizzie Shaw. | Méthodiste. |
| Masset. | Masset. | " | Rév. William Hogan. | Eglise anglicane. |
| Metlakahtla. | A Metlakahtla. | " | Mlle Alice Edwards. | " |
| Nanaïmo. | Nanaïmo. | Cowichan. | R. G. Wellwood. | Méthodiste. |
| †Nitanit. | Cla-oose. | Côte Ouest. | Rév. Wm. J. Stone. | " |
| ‡Ohiaht. | N° 8, île Haines. | " | A. McKee. | Catholique romain. |
| Port-Essington. | Skeena. | Côte Nord-Ouest. | Mlle Kate Tranter. | Méthodiste. |
| Port-Simpson. | A Port-Simpson. | " | Chas. M. Richards. | " |
| *Quamichan. | Quamichan. | Cowichan. | Harry Stuart. | Catholique romain. |
| Saanich. | Saanich. | " | Wm. Thompson. | Eglise anglicane. |
| Skidegate. | Iles de la Reine-Charlotte. | Côte Nord-Ouest. | Mlle V. M. Lawson. | Méthodiste. |
| Songhees. | Songhees. | Cowichan. | Sœur M. Berchmans. | Catholique romain. |
| Ucluelet. | Itedse. | Côte Ouest. | Mlle E. M. Armstrong. | Presbytérienne. |
| Total, Colombie-Britan. | | | | |

* Aucun rapport pour le trimestre de septembre. † Cette école a été ouverte pour la première fois pendant le trimestre de décembre 1898. ‡ Un seul rapport reçu.

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

(dont on a reçu les rapports) pour l'exercice finissant le 30 juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | École. | | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|---------|-----|-----|----|----|----|--------|--|-----------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | | |
| S c. | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | COLOMBIE-BRITANNIQUE. |
| 300 00 | Crédit. | 33 | 14 | 47 | 24 | 35 | 12 | | | | | | | Ahousaht. |
| 300 00 | " | 12 | 10 | 22 | 13 | 7 | 8 | 7 | | | | | | Aiyansh. |
| 300 00 | " | 19 | 13 | 32 | 27 | 10 | 7 | 8 | 7 | | | | | Alberni. |
| 300 00 | " | 4 | 14 | 18 | 9 | 4 | 5 | 3 | | | 3 | 3 | | Baie-de-l'Alerte. |
| 300 00 | " | 37 | 36 | 73 | 31 | 59 | 9 | 5 | | | | | | Bella-Bella. |
| 369 00 | " | 13 | 7 | 20 | 7 | 15 | 4 | | | 1 | | | | Cape-Mudge. |
| | | 11 | 16 | 27 | 13 | 27 | | | | | | | | Gitwingak. |
| 300 00 | Crédit. | 20 | 6 | 26 | 6 | 17 | 7 | 2 | | | | | | Gwayasdums. |
| 300 00 | " | 14 | 10 | 24 | 8 | 13 | 11 | | | | | | | Hazelton. |
| 300 00 | " | 10 | 16 | 26 | 24 | 12 | 8 | 4 | 2 | | | | | Kincolith. |
| 300 00 | Crédit. | 22 | 31 | 53 | 38 | 32 | 9 | 12 | | | | | | Kita-maat. |
| 300 00 | " | 25 | 14 | 39 | 25 | 7 | 20 | 12 | | | | | | Kitkahtla. |
| 300 00 | " | 14 | 16 | 30 | 17 | 23 | 6 | 1 | | | | | | Kishiax. |
| 300 00 | " | 19 | 3 | 22 | 10 | 10 | 12 | | | | | | | Kyaquot. |
| 300 00 | " | 23 | 16 | 39 | 19 | 28 | 4 | 7 | | | | | | Lakalsap. |
| 300 00 | " | 24 | 25 | 49 | 26 | 18 | 27 | 4 | | | | | | Masset. |
| 300 00 | " | 15 | 18 | 33 | 23 | 11 | 6 | 6 | 6 | 4 | | | | Metlakahtla. |
| 300 00 | " | 10 | 10 | 20 | 11 | 10 | 2 | 3 | 5 | | | | | Nanaïmo. |
| 300 00 | " | 9 | 9 | 18 | 11 | 12 | 4 | 1 | 1 | | | | | Nitanit. |
| 300 00 | Crédit. | 14 | 11 | 25 | 12 | 25 | | | | | | | | Ohiaht. |
| 300 00 | " | 26 | 12 | 38 | 17 | 23 | 11 | 1 | 2 | 1 | | | | Port-Essington. |
| 400 00 | " | 66 | 38 | 104 | 59 | 58 | 30 | 10 | 5 | 1 | | | | Port-Simpson. |
| 300 00 | " | 26 | 9 | 35 | 24 | 21 | 12 | 1 | 1 | | | | | Quamichan. |
| 300 00 | " | 19 | 5 | 24 | 20 | 11 | 4 | 5 | 4 | | | | | Saanich. |
| 300 00 | " | 18 | 15 | 33 | 10 | 11 | 7 | 7 | 7 | 1 | | | | Skidegate. |
| 300 00 | " | 12 | 11 | 23 | 15 | 7 | 6 | 7 | 3 | | | | | Songhees. |
| 300 00 | " | 19 | 18 | 37 | 18 | 26 | 5 | 6 | | | | | | Ucluelet. |
| | | 534 | 403 | 937 | 522 | 532 | 236 | 112 | 44 | 10 | 3 | | | |

1898. ‡ École fermée pendant les trimestres de septembre et de décembre, parce que les sauvages étaient absents des réserves.

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. | Appointements annuels ou subvention. | |
|--------------------------|---------------------|-----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|----------|
| | | | | | § | c. |
| MANITOBA. | | | | | | |
| Assabasca | Rivière-La-Pluie. | Portage-du-Rat. | R. E. Atkinson | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Rivière-Berens | Rivière-Berens | Rivière-Berens | Mlle Mary Hayne | Méthodiste. | 300 | 00 |
| Grand-Remous | Pas | Pas | Robert Bear | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Rivière-Noire | Rivière-Noire | Rivière-Berens | M. Saunderson | " | 300 | 00 |
| Tête-Ouverte | Tête-Ouverte | Clandeboye | M. B. Edwards | " | 300 | 00 |
| Chemawawin | Chemawawin | Pas | Richard Hooker | " | 300 | 00 |
| *Coucheeching | Coucheeching | Coucheeching | Peter J. Robinson | Catholique | 300 | 00 |
| Rivière-aux-Grues | Rivière-aux-Grues | Manitowapah | John Moar | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Lac-Lacroix | Lac-Lacroix | Rivière-Berens | Rév. E. Papanakis | Méthodiste | 300 | 00 |
| †Lac-de-l'Aigle | Lac-de-l'Aigle | Savanne | Arthur J. Bruce | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Lac Flux-et-Reflux | Lac Flux-et-Reflux | Manitowapah | M. Dumas | Catholique | 300 | 00 |
| Fairford (en haut) | Fairford | " | Rév. George Bruce | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| " (en bas) | " | " | Kemper Garrioch | " | 300 | 00 |
| Rivière-Fisher | Rivière-Fisher | Rivière-Berens | Mlle Eliz. Barber | Méthodiste. | 300 | 00 |
| Fort-Alexandre (en haut) | Fort-Alexandre | Clandeboye | J. Arran Wilson | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| " (C.R.) | " | " | Mlle Jos. St. Mars | Catholique | 300 | 00 |
| Tête-du-Français | Lac-Seul | Savanne | A. W. Brindly | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Grands-Rapides | Grands-Rapides | Pas | T. H. P. Lamb | " | 300 | 00 |
| Rivière-Creuse | Rivière-Creuse | Rivière-Berens | John Sinclair | " | 300 | 00 |
| Islington | Islington | Portage-du-Rat | James Fox | " | 300 | 00 |
| Jack Head | Jack Head | Rivière-Berens | F. A. Disbrowe | " | 300 | 00 |
| Lac-Seul (Rivière-Canot) | Lac-Seul | Savanne | A. R. J. Bammatyne | " | 300 | 00 |
| " (Po'te du Traité) | " | " | Rév. T. H. Pritchard | " | 300 | 00 |
| Lac-Manitoba | Lac-Manitoba | Manitowapah | Maxime Goulet | Catholique | 300 | 00 |
| Lac-Saint-Martin | Lac-Saint-Martin | " | T. H. Dobbs | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Petites-Fourches | Petites-Fourches | Coucheeching | R. H. Bagshaw | " | 300 | 00 |
| Petite-Saskatchewan | Petite-Saskatch'wn | Manitowapah | J. E. Favell | " | 300 | 00 |
| †Long-Saut | Long-Saut | Coucheeching | Mlle Annie Miller | " | 300 | 00 |
| Rapides-du-Manitou | Rapid-du-Manitou | " | D. W. Wood | " | 300 | 00 |
| Lac-L'Orignal | Lac-L'Orignal | Pas | Louis Cochrane | " | 300 | 00 |
| Muckle-Creek | Saint-Pierre | Clandeboye | Mlle H. McKenzie | " | 300 | 00 |
| Norway-House | Norway-House | Rivière-Berens | C. F. Hardiman | Méthodiste. | 300 | 00 |
| Pas | Pas | Pas | Richard Cox | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Creek-du-Pin | Creek-du-Pin | Manitowapah | Rév. A. Chaumont | Catholique | \$12 per capita. | |
| Rivière-au-Peuplier | Riv.-au-Peuplier | Rivière-Berens | Joseph Dargue | Méthodiste. | 300 | 00 |
| Terre-Rouge | Terre-Rouge | Pas | Jas. Settee, jr. | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Rosville | Norway-House | Rivière-Berens | Joseph H. Lowes | Méthodiste. | 300 | 00 |
| Baie-au-Sable | Baie-au-Sable | Manitowapah | W. Geo. Gow | Catholique | 300 | 00 |
| Lac-Plat | Montagne-du-Pas | Pas | Thomas R. Bear | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Saint-Pierre (Nord) | Saint-Pierre | Clandeboye | Mlle Lizzie McLean | " | 300 | 00 |
| " (Sud) | " | " | Mlle I. J. Jackson | " | 300 | 00 |
| " (Est) | " | " | Angus Prince | " | 300 | 00 |
| " (C.R.) | " | " | Mlle Alice Genthon | Catholique | 300 | 00 |
| Les Dalles | Portage-du-Rat | Portage-du-Rat | John Kippling | Eglise anglicane. | 300 | 00 |
| Wabigoon | Wabigoon | Savanne | Amy Johns | " | 300 | 00 |
| R.-de-la-Poule-d'Eau | R.-de-la-Poule-d'E. | Manitowapah | L. H. Adam | Catholique | \$12 per capita. | |
| Total, Manitoba | | | | | 703 | 651 1354 |

* Un seul rapport reçu. † Nouvelle école ouverte pendant le trimestre de mars 1899. ‡ Ecole fermée.

(dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | Ecole. | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|---------|-----|-----|----|----|----|--------|--------------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| | | | | | | | | | | | | | § |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | MANITOBA. |
| 300 00 | Crédit | 10 | 17 | 27 | 13 | 18 | 9 | | | | | | Assabasca. |
| 300 00 | " | 26 | 29 | 55 | 18 | 43 | 7 | 2 | 2 | 1 | | | Rivière-Berens. |
| 300 00 | " | 19 | 17 | 36 | 21 | 23 | 10 | 3 | | | | | Grand-Remous. |
| 300 00 | " | 13 | 10 | 23 | 9 | 4 | 5 | 9 | 5 | | | | Rivière-Noire. |
| 300 00 | " | 7 | 12 | 19 | 8 | 12 | 6 | 1 | | | | | Tête-Ouverte. |
| 300 00 | " | 20 | 17 | 37 | 17 | 24 | 11 | 2 | | | | | Chemawawin. |
| 300 00 | " | 9 | 2 | 11 | 3 | 10 | 1 | | | | | | Coucheeching. |
| 300 00 | " | 9 | 5 | 14 | 10 | 7 | 3 | 2 | 2 | | | | Rivière-aux-Grues. |
| 300 00 | " | 14 | 18 | 32 | 18 | 23 | 6 | 3 | | | | | Lac-Lacroix. |
| 300 00 | " | 7 | 9 | 16 | 7 | 16 | | | | | | | Lac-de-l'Aigle. |
| 300 00 | " | 9 | 7 | 16 | 10 | 7 | 2 | 7 | | | | | Lac Flux et Reflux. |
| 300 00 | " | 5 | 10 | 15 | 9 | 6 | 2 | 2 | | 5 | | | Fairford (en haut). |
| 300 00 | " | 20 | 15 | 35 | 19 | 23 | 9 | 1 | 2 | | | | " (en bas). |
| 300 00 | " | 28 | 17 | 45 | 24 | 27 | 10 | 7 | 1 | | | | Rivière-au-Vison. |
| 300 00 | " | 13 | 13 | 26 | 15 | 14 | 7 | 4 | 1 | | | | Fort-Alexandre (en haut) |
| 300 00 | " | 10 | 8 | 18 | 6 | 7 | 3 | 3 | 3 | 2 | | | " (C.R.) |
| 300 00 | " | 12 | 11 | 23 | 10 | 18 | 5 | | | | | | Tête-du-Français. |
| 300 00 | " | 15 | 8 | 23 | 9 | 10 | 5 | 7 | 1 | | | | Grands-Rapides. |
| 300 00 | " | 15 | 12 | 27 | 12 | 15 | 7 | 5 | | | | | Rivière-Creuse. |
| 300 00 | " | 8 | 5 | 13 | 7 | 10 | 3 | | | | | | Islington. |
| 300 00 | " | 9 | 10 | 19 | 13 | 13 | 4 | 2 | | | | | Tête-de-Brochet. |
| 300 00 | " | 26 | 18 | 44 | 20 | 24 | 16 | 4 | | | | | Lac-Seul (Riv.-du-Canot) |
| 300 00 | " | 15 | 10 | 25 | 17 | 12 | 9 | 4 | | | | | " (Pointe du Traité) |
| 300 00 | " | 15 | 10 | 25 | 18 | 15 | 7 | 3 | | | | | Lac-Manitoba. |
| 300 00 | " | 20 | 14 | 34 | 25 | 16 | 11 | 6 | 1 | | | | Lac-Saint-Martin. |
| 300 00 | " | 16 | 4 | 20 | 3 | 14 | 6 | | | | | | Petites-Fourches. |
| 300 00 | " | 13 | 11 | 24 | 20 | 19 | 5 | | | | | | Petite-Saskatchewan. |
| 300 00 | " | 7 | 10 | 17 | 9 | 10 | | 2 | 5 | | | | Long-Saut. |
| 300 00 | " | 11 | 15 | 26 | 3 | 17 | 4 | 5 | | | | | Lac-Manitou. |
| 300 00 | " | 12 | 16 | 28 | 14 | 23 | 5 | | | | | | Lac-L'Orignal. |
| 300 00 | " | 11 | 10 | 21 | 8 | 13 | 3 | 1 | 4 | | | | Muckle-Creek. |
| 300 00 | " | 15 | 16 | 31 | 17 | 24 | 2 | 5 | | | | | Norway-House. |
| 300 00 | " | 26 | 36 | 62 | 34 | 41 | 10 | 7 | 4 | | | | Pas. |
| \$12 per capita. | " | 25 | 18 | 43 | 39 | 19 | 7 | 10 | 4 | 3 | | | Creek-du-Pin. |
| 300 00 | " | 35 | 21 | 56 | 29 | 29 | 16 | 11 | | | | | Rivière-du-Peuplier. |
| 300 00 | " | 21 | 18 | 39 | 25 | 28 | 9 | 2 | | | | | Terre-Rouge. |
| 300 00 | " | 35 | 50 | 85 | 42 | 69 | 11 | 4 | 1 | | | | Rosville. |
| 300 00 | " | 27 | 32 | 59 | 47 | 43 | 11 | 5 | | | | | Baie-au-Sable. |
| 300 00 | " | 11 | 11 | 22 | 19 | 8 | 6 | 5 | 3 | | | | Lac-Plat. |
| 300 00 | " | 13 | 14 | 27 | 17 | 11 | 7 | 8 | 1 | | | | Saint-Pierre (Nord). |
| 300 00 | " | 25 | 18 | 43 | 23 | 17 | 11 | 10 | 5 | | | | " (Sud). |
| 300 00 | " | 12 | 7 | 19 | 8 | 7 | 5 | 7 | | | | | " (Est). |
| 300 00 | " | 4 | 6 | 10 | 6 | 7 | 1 | 2 | | | | | " (C.R.) |
| 300 00 | " | 5 | 6 | 11 | 5 | 6 | 1 | 2 | 2 | | | | Les-Dalles. |
| 300 00 | " | 8 | 8 | 16 | 8 | 3 | 3 | 7 | 3 | | | | Wabigoon. |
| \$12 per capita. | " | 17 | 20 | 37 | 31 | 23 | 12 | 2 | | | | | Riv.-de-la-Poule-d'Eau. |
| | | 703 | 651 | 1354 | 745 | 828 | 293 | 172 | 50 | 11 | | | Total, Manitoba. |

Trimestre de décembre. || Externes au pensionnat.

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des
le 30

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|----------------------------|--------------------|-------------------|----------------------|--------------------|
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | |
| Attakakoop. | Attakakoop. | Carlton | Louis Ahenakew | Catholique romain |
| Corne-de-Taureau. | Gens-du-Sang. | Gens-du-Sang. | L. F. Hardyman | Eglise anglicane. |
| Pied-de-Corbeau. | Pieds-Noirs. | Pieds-Noirs. | R'd L. J. Danis, OMI | Catholique romain. |
| Etoile-du-Jour. | Etoile-du-Jour. | Buttes-de-Tondre. | Sophia E. Smyth | Eglise anglicane. |
| Lac-du-Bon-Poisson. | Pakan | Lac-La-Selle. | Vincent Smith | Methodiste |
| *Gordon | George Gordon | Buttes-de-Tondre. | M. Williams | Eglise anglicane. |
| †James Smith | James Smith | Lac-aux-Canards. | Donald McDonald | Eglise anglicane. |
| John Smith | John Smith | " | M. Thompson | " |
| Joseph | Joseph | Edmonton. | Joséphine Laderoute | Catholique romain. |
| La-Clé. | La-Clé. | Rivière-du-Cygne. | Owen Owens | Eglise anglicane. |
| Keeseekouse. | Keeseekouse | " | Edward J. Barton | Catholique romain. |
| Lac-la-Ronge. | Lac-la-Ronge | Carlton | Samuel Abraham | Eglise anglicane. |
| Petit-Pin. | Petit-Pin | Battleford | C. T. Desmarais | " |
| Louis Bull. | Louis Bull. | Hobbema. | Jas. A. Youmans | Methodiste. |
| Mistawasis. | Mistawasis. | Carlton | Kate Gillespie | Presbytérienne. |
| Lac-Montréal. | Lac-Montréal. | " | Rév. T. Clarke | Eglise anglicane. |
| †Morley | Morley | Stony | A. J. Samis | Methodiste |
| Rivière-du-Chêne, Sioux. | Rivière-du-Chêne. | Birtle | E. Francis Cox | Eglise anglicane. |
| Okanase | Okanase | " | R. C. McPherson | Presbytérienne |
| Poundmaker | Poundmaker | Battleford | Victoria Arcand | Catholique romain. |
| Faisan-Rouge. | Faisan-Rouge | " | M. Willson | Eglise anglicane. |
| Lac-La-Selle. | Lac-La-Selle | Lac-La-Selle. | A. G. McKitrick | Methodiste |
| Sampson. | Sampson. | Hobbema. | Wallace Jones | " |
| Rivière-Plate. | La-Clé. | Rivière-du-Cygne. | Rév. A. T. Norquay. | Eglise anglicane. |
| Mission des Sioux. | Près Prince-Albert | " | L. M. Baker | Presbytérienne |
| Lac-de-l'Esturgeon. | Twatt | Carlton | Alice Clarke. | Eglise anglicane. |
| Foin-d'Odeur. | Foin-d'Odeur. | Battleford | John Pritchard. | Catholique romain |
| Enfant-du-Tonnerre. | Enf. du-Tonnerre. | " | Philip McDonald | Eglise anglicane. |
| Bonnet-Blanc, Sioux. | Bois-de-l'Orignal. | " | Mad. W. R. Tucker. | Methodiste |
| Lac-au-Poisson-Blanc. | James Seenum. | Lac-La-Selle. | Mina German. | " |
| Lac-de-la-Baleine-Blanc. | Paul | Edmonton. | Rév. W. G. Blewett. | " |
| Total, T.N.-O. | | | | |

* Externes au pensionnat. † Cette école a été ouverte de nouveau pendant le trimestre de mars.
‡ Aucuns rapports reçus pour les trimestres de septembre et de décembre. || Un seul rapport reçu.

DOC. DE LA SESSION No 14
DES ÉCOLES—Suite.sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé
juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | Ecole. | |
|---|--|--------------------|---------|--------|--|---------|-----|-----|----|---|----|--------|---------------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| \$ c. | | | | | | | | | | | | | TERRITOIRES DU N.-O. |
| 300 00 | Crédit | 8 | 13 | 21 | 15 | 15 | 3 | 1 | 2 | | | | Attakakoop. |
| 300 00 | " | 13 | 10 | 23 | 6 | 23 | | | | | | | Corne-de-Taureau. |
| 300 00 | " | 16 | 10 | 26 | 8 | 21 | 5 | | | | | | Pied-de-Corbeau. |
| 300 00 | " | 5 | 7 | 12 | 8 | 3 | 4 | 2 | 3 | | | | Etoile-du-Jour. |
| 300 00 | " | 16 | 9 | 25 | 12 | 17 | 4 | 1 | 3 | | | | Lac-du-Bon-Poisson. |
| \$12 per capita | " | 1 | | 1 | 1 | | 1 | | | | | | Gordon. |
| 300 00 | " | 11 | 10 | 21 | 7 | 21 | | | | | | | James Smith. |
| 300 00 | " | 8 | 16 | 24 | 8 | 9 | 3 | 9 | 3 | | | | John Smith. |
| 300 00 | " | 11 | 10 | 21 | 11 | 15 | 5 | 1 | | | | | Joseph. |
| 300 00 | " | 5 | 11 | 16 | 7 | 6 | 6 | 3 | 1 | | | | La-Clé. |
| 300 00 | " | 7 | 7 | 14 | 4 | 9 | 3 | 2 | | | | | Keeseekouse. |
| 300 00 | " | 8 | 12 | 20 | 9 | 15 | 5 | | | | | | Lac-la-Ronge. |
| 300 00 | " | 6 | 8 | 14 | 8 | 13 | 1 | | | | | | Petit-Pin. |
| 300 00 | " | 6 | 4 | 10 | 1 | 8 | 1 | 1 | | | | | Louis Bull. |
| 300 00 | " | 10 | 9 | 19 | 10 | 15 | 2 | 2 | | | | | Mistawasis. |
| 300 00 | " | 16 | 9 | 25 | 2 | 18 | 5 | 2 | | | | | Lac-Montréal. |
| 300 00 | " | 7 | 14 | 21 | 7 | 18 | 3 | | | | | | Morley. |
| 300 00 | " | 12 | 8 | 20 | 9 | 12 | 4 | 4 | | | | | Rivière-du-Chêne. |
| 300 00 | " | 6 | 7 | 13 | 9 | 1 | 7 | 5 | | | | | Okanase. |
| 300 00 | " | 9 | 9 | 18 | 8 | 9 | 2 | 4 | 3 | | | | Poundmaker. |
| 300 00 | " | 10 | 10 | 20 | 13 | 14 | 5 | 1 | | | | | Faisan-Rouge. |
| 300 00 | " | 11 | 9 | 20 | 7 | 16 | 4 | | | | | | Lac-La-Selle. |
| 300 00 | " | 11 | 7 | 18 | 5 | 15 | 1 | 2 | | | | | Sampson. |
| 300 00 | " | 8 | 16 | 24 | 16 | 12 | 7 | 5 | | | | | Rivière-Plate. |
| 300 00 | " | 9 | 13 | 22 | 12 | 13 | 7 | 2 | | | | | Mission-des-Sioux. |
| 300 00 | " | 9 | 2 | 11 | 5 | 11 | | | | | | | Lac-de-l'Esturgeon. |
| 300 00 | " | 5 | 7 | 12 | 9 | 4 | 6 | 2 | | | | | Foin-d'Odeur. |
| 300 00 | " | 8 | 5 | 13 | 7 | 8 | 5 | | | | | | Enfant-du-Tonnerre. |
| 300 00 | " | 4 | 7 | 11 | 8 | 2 | 1 | 6 | 2 | | | | Bonnet-Blanc. |
| 300 00 | " | 8 | 15 | 23 | 9 | 18 | 2 | 1 | 2 | | | | Lac-au-Poisson-Blanc. |
| 300 00 | " | 10 | 10 | 20 | 1 | 20 | | | | | | | L. de-la-Baleine-Blanche. |
| | | 274 | 284 | 558 | 242 | 381 | 102 | 56 | 19 | | | | Total, T.N.-O. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des
le 30

| Ecole. | District. | Instituteur. | Religion. |
|--|--|-----------------------|--------------------|
| EN DEHORS DES TRAITÉS. | | | |
| Mission-d'Albany. | Diocèse de Moosonee, Baie James. | Rév. Thos. Vincent. | Anglicane. |
| Fort-Chippewyan. | Diocèse d'Athabasca et Riv. McKenzie. | James R. Lucas. | " |
| Irene Training. | Fort-Vermillon. | Julia Scott. | " |
| Fort-L'Orignal. | Diocèse de Moosonee, Baie James. | R. J. Renison. | " |
| Moosehide. | Klondike, district du Yukon. | Benjamin Totty. | Non-confessionn .. |
| Mission de la Nativité (Saints-Anges). | Diocèse d'Athabasca et Riv. McKenzie. | Révde Sœur Martin. | Catholique. |
| Mission de la Providence (Sacré-Cœur). | " " " " | A. " " Séguin.. | " |
| Rupert's-House. | Dioc. Moosonee, riv. de la Gr.-Baleine. | A. C. Ascah. | Anglicane. |
| Saint-Antoine. | Lac-des-Esclaves, dist. de la riv. La-Paix | Rév. D. Laferrière, | Catholique. |
| Saint-Mathieu (Fort McPherson. | Riv. Peel, district de la riv. McKenzie. | C. E. Whittaker. | Anglicane |
| Vermillon (Saint-Henri). | Fort-Vermillon. | Rév. J. Dupuis. | Catholique. |
| Total. | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé
juin 1899.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'insti- tuteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | Ecole. | |
|---|---|--------------------|---------|--------|--|---------|----|-----|----|---|----|--------|--|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| S e. | | | | | | | | | | | | | EN DEHORS DES TRAITÉS. |
| 200 00 | Crédit. | 32 | 28 | 60 | 18 | 60 | | | | | | | Mission d'Albany. |
| 200 00 | " | 4 | 6 | 10 | 8 | 5 | 2 | 2 | | | | | Fort-Chippewyan. |
| | | 8 | 11 | 19 | 12 | 8 | 2 | 3 | 1 | 4 | | | Irene Training. |
| 200 00 | Crédit. | 45 | 56 | 101 | 66 | 101 | | | | | | | Fort-L'Orignal. |
| | | 14 | 15 | 29 | 17 | 29 | | | | | | | Moosehide. |
| 200 00 | Crédit. | 6 | 11 | 17 | 16 | 7 | 2 | | 5 | 2 | 1 | | Mission de la Nativité, (Saints-Anges). |
| 200 00 | " | 7 | 11 | 18 | 18 | 2 | 3 | | 7 | 3 | 3 | | Mis. Providence (Sacré- Cœur). |
| 200 00 | " | 7 | 8 | 15 | 9 | 15 | | | | | | | Rupert's-House. |
| 200 00 | " | 6 | 8 | 14 | 14 | 10 | 3 | 1 | | | | | Saint-Antoine. |
| 200 00 | " | 11 | 8 | 19 | 16 | 8 | 6 | 5 | | | | | Saint-Mathieu, (Fort- McPherson). |
| 200 00 | " | 7 | 4 | 11 | 10 | 6 | 4 | 1 | | | | | Vermillon (Saint-Henri). |
| | | 147 | 166 | 313 | 204 | 251 | 22 | 12 | 15 | 9 | 4 | | Total, en dehors des traités. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

| Ecole. | Situation. | Directeur. | Religion. |
|----------------------------------|--|--|---|
| ONTARIO. | | | |
| Orphelinat de Fort-William. | A Fort-William..... | Rév. Sœur M. Ignatia | Catholique romain. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | |
| Ref. des F. de la B. de l'Alerte | A la B. de l'Alerte, rés. Nimkish.. | A. J. Hall | Eglise anglicane... |
| Ref. des F. de Port-Simpson. | A Port-Simpson, Côte Nord-Ouest. | Mlle Lavinia Clarke. | Méthodiste..... |
| Sainte-Marie..... | A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser..... | Rév. E. C. Chirouse. | Catholique romain. |
| Yale (All-Hallows)..... | A Yale, sur la rivière Fraser..... | Sœur Supér. Amy... | Eglise anglicane... |
| Total, Colombie-Britannique | | | |
| MANITOBA. | | | |
| Creek-du-Pin..... | A l'embouchure du Creek du Pin, lac Winnipegosis..... | Rév. A. Chamont.. | Catholique romain. |
| Portage-la-Prairie..... | A Portage-la-Prairie, Man..... | Mlle Annie Fraser.. | Presbytérienne... |
| Portage-du-Rat..... | A Portage-du-Rat..... | Rév. C. Cahill, O. M. I. | Catholique romain. |
| Rivière-de-la-Poule d'Eau..... | Sur la baie de la rivière de la Poule-d'Eau, agence Manitowapah..... | I. H. Adam..... | " |
| Total, Manitoba. | | | |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | |
| Birtle..... | A Birtle, Man..... | W. J. Small..... | Presbytérienne... |
| Gens-du-Sang (Saint-Paul)..... | Sur la réserve des Gens-du-Sang..... | Arthur de B. Owen.. | Eglise anglicane... |
| " (Immaculée-Conception)..... | " | Rév. J. Riou, O. M. I. | Catholique romain. |
| Plume-Bleue..... | Réserve de Plume-Bleue, agence du Lac-La-Selle..... | Rév. H. Grandin.... | " |
| Crowstand..... | Près de la réserve de la Côte, agence de la Rivière-du-Cygne..... | Rév. Neil Gilmour.. | Presbytérienne... |
| Cowesses..... | Sur la réserve de Cowesses, agence du Lac-Croche..... | Rév. T. P. Campeau | Catholique romain. |
| Lac-au-Canard..... | Sur réserve du Lac-au-Canard..... | Rév. M. J. P. Paquette O. M. I..... | " |
| Collège Emmanuel..... | A Prince-Albert, Sask..... | Rév. J. A. McKay.. | Eglise anglicane... |
| Peau-d'Hermine..... | Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence d'Hobbema..... | Rév. J. O. Perrault, O. M. I..... | Catholique romain. |
| Buttes-La-Lime..... | Sur la réserve des Buttes-La-Lime. | Alex. Skene..... | Presbytérienne... |
| Gordon..... | Sur la réserve de G. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre..... | M. Williams..... | Eglise anglicane... |
| Muscowequan..... | Sur la réserve Muscowequan, agence des Buttes-de-Tondre..... | S. Perrault..... | Catholique romain. |
| Orphelinat McDougall..... | Rés. de Morley, ag. des Assiniboin | John W. Niddrie... | Méthodiste..... |
| Vieux-Soleil..... | Sur la réserve des Pieds-Noirs..... | Rév. H. W. G. Stocken | Eglise anglicane... |
| Lac-aux-Oignons, C. R..... | Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons..... | Rév. W. Comire, O. M. I..... | " |
| " E. A..... | Réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons..... | Rév. J. R. Matheson | Catholique romain. |
| Piégânes, E. A..... | Sur la réserve des Piégânes..... | W. R. Haynes..... | Eglise anglicane... |
| " C. R..... | " | Rév. L. Doucet, O. M. I..... | " |
| Lac-Rond..... | Agence du Lac-Croche..... | Rév. H. McKay..... | Catholique romain. Presbytérienne... |

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | Ecole. | |
|--------------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|---------|----|-----|----|----|----|--------|-----------------------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | | |
| \$500..... | Crédit | 6 | 18 | 24 | 20 | 10 | 3 | 5 | 6 | | | | Orphelinat de Fort-William. |
| 10 élèves, \$60 par tête | Crédit | | 9 | 9 | 7 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | | | Ref. des filles, Baie de l'Alerte |
| 20 " 60 " | " | | 40 | 40 | 34 | 14 | 7 | 9 | 9 | 1 | | | Ref. des filles, Port-Simpson. |
| 60 " 60 " | " | | 35 | 32 | 67 | 64 | 17 | 13 | 12 | 16 | 9 | | Sainte-Marie |
| 35 " 60 " | " | | 31 | 31 | 27 | 6 | 4 | 14 | 1 | 2 | 4 | | Yale (All-Hallows). |
| | | | 35 | 112 | 147 | 132 | 39 | 26 | 36 | 28 | 14 | 4 | Total, Colombie anglaise. |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | |
| 15 élèves, \$72 par tête | Crédit | 10 | 12 | 22 | 19 | 5 | 4 | 9 | 2 | 2 | | | Creek-du-Pin. |
| 20 " 72 " | " | 16 | 24 | 40 | 32 | 24 | 4 | 4 | 4 | 3 | 1 | | Portage-la-Prairie. |
| 30 " 72 " | " | 15 | 15 | 30 | 29 | 19 | 7 | 4 | | | | | Portage-du-Rat. |
| 15 " 72 " | " | 1 | 14 | 15 | 15 | 7 | 7 | 1 | | | | | Rivière-de-la-Poule-d'Eau. |
| | | | 42 | 65 | 107 | 95 | 55 | 22 | 18 | 6 | 5 | 1 | Total, Manitoba. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | | | | | | | | | | |
| 40 élèves, \$72 par tête | Crédit | 16 | 27 | 43 | 37 | 31 | 6 | 3 | 3 | | | | Birtle. |
| 80 " 72 " | " | 24 | 25 | 49 | 44 | 11 | 15 | 11 | 12 | | | | Gens-du-Sang (St-Paul). |
| 25 " 72 " | " | 9 | 3 | 12 | 10 | 12 | | | | | | | Gens-du-Sang (Im. Concpnt). |
| 50 " 72 " | " | 24 | 21 | 45 | 42 | 19 | 5 | 13 | 5 | 3 | | | Plume-Bleue. |
| 30 " 72 " | " | 19 | 13 | 32 | 28 | 17 | 9 | 5 | 1 | | | | Crowstand. |
| | | | 5 | 5 | 10 | 9 | 10 | | | | | | Cowesses. |
| 80 " 100 " | Crédit | 50 | 50 | 100 | 95 | 57 | 20 | 23 | | | | | Lac-au-Canard. |
| { 20 garç. \$100 p. t. 20 " " " } | " | 35 | 19 | 54 | 42 | 11 | 11 | 10 | 10 | 9 | 3 | | Collège Emmanuel. |
| 75 élèves, \$72 par tête | " | 22 | 22 | 44 | 38 | 34 | 4 | 3 | 3 | | | | Peau-d'Hermine. |
| 12 " 72 " | " | 13 | 8 | 21 | 16 | 9 | | 4 | 5 | 3 | | | Buttes-La-Lime. |
| 30 " 72 " | " | 13 | 12 | 25 | 24 | 4 | 11 | 4 | 6 | | | | Gordon. |
| 30 " 72 " | " | 19 | 13 | 32 | 30 | 15 | 3 | 12 | 2 | | | | Muscowequan. |
| 40 " 72 " | " | 21 | 22 | 43 | 40 | 29 | 14 | | | | | | Orphelinat McDougall. |
| 25 " 72 " | " | | 12 | 12 | 11 | 7 | 2 | 3 | | | | | Vieux-Soleil. |
| 50 " 72 " | " | 27 | 26 | 53 | 52 | 16 | 14 | 6 | 10 | 5 | | | Lac-aux-Oignons, C. R. |
| 15 " 72 " | " | 7 | 10 | 17 | 14 | 8 | 2 | 4 | 2 | | | | " E. A. |
| 30 " 72 " | " | 14 | 15 | 29 | 24 | 22 | 3 | 4 | | | | | Piégânes, E. A. |
| 20 " 72 " | " | 7 | 18 | 25 | 25 | 12 | 9 | 4 | | | | | " R. C. |
| 40 " 72 " | " | 17 | 17 | 34 | 29 | 18 | 8 | 3 | 5 | | | | Lac-Rond. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

| Ecole. | Situation. | Directeur. | Religion. |
|-------------------------------|---|------------------------------|-----------------|
| <i>T. N.-O.—Suite.</i> | | | |
| Sarcis..... | Sur la réserve des Sarcis..... | Percy Stocken..... | Anglicane..... |
| Saint-Albert..... | Etablissement de Saint-Albert..... | Rév. Sœur Dandurand..... | Catholique..... |
| Aigle-Blanc..... | Sur la réserve des Pieds-Noirs..... | Rév. H. W. G. Stocken..... | Anglicane..... |
| Total, T. N.-O..... | | | |
| <i>EN DEHORS DES LIMITES.</i> | | | |
| Ile-à-la-Crosse..... | A l'Ile-à-la-Crosse, district de la rivière McKenzie..... | Rév. Sœur Foisy..... | Catholique..... |
| Lac-des-Esclaves, E. A..... | Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix..... | C. D. White..... | Anglicane..... |
| " " C. R..... | Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix..... | Rév. C. Falher, O. M. I..... | Catholique..... |
| Total..... | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | Ecole. | |
|-------------------------------|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|---------|-------|-----|-------|-------|-------|--------|-------------------------------|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | | |
| <i>T. N.-O.—Suite.</i> | | | | | | | | | | | | | |
| 20 élèves, \$72 par tête | Crédit | 7 | 8 | 15 | 14 | 5 | | 3 | 6 | 1 | | | Sarcis. |
| 80 " 72 " " | " | 38 | 47 | 85 | 80 | 50 | 12 | 3 | 13 | 4 | 3 | | Saint-Albert. |
| 35 " 72 " " | " | 30 | | 30 | 23 | 18 | 10 | 2 | | | | | Aigle-Blanc. |
| | | 417 | 393 | 810 | 727 | 415 | 158 | 120 | 83 | 25 | 9 | | Total, T. N.-O. |
| <i>EN DEHORS DES LIMITES.</i> | | | | | | | | | | | | | |
| 12 élèves, \$72 par tête | Crédit | 4 | 8 | 12 | 12 | | 7 | 3 | 1 | 1 | | | Ile-à-la-Crosse. |
| 20 " 50 " " | " | 22 | 13 | 35 | 31 | 20 | 5 | 8 | 2 | | | | Lac-des-Esclaves, E. A. |
| 20 " 50 " " | " | 13 | 9 | 22 | 21 | 12 | 4 | 4 | 2 | | | | " " R. C. |
| | | 39 | 30 | 69 | 64 | 32 | 16 | 15 | 5 | 1 | | | Total, en dehors des limites. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles industrielles

| Ecole. | Situation. | Directeur. | Religion. | Subvention. |
|-----------------------------------|---|----------------------|--------------------|-----------------------------|
| ONTARIO. | | | | |
| Institut Mohawk. | A Brantford. | Rév. R. Ashton. | Aucune religion. | 91 élèves à \$60 par tête. |
| Mount-Elgin " | A Muncey. | Rév. W. W. Shepherd. | Méthodiste. | 100 " \$60 " " |
| Refuge Shingwauk. | Au Saut Ste-Marie. | Geo. Ley King. | Eglise anglicane. | 100 " \$60 " " |
| Wikwemikong, garç. | A Wikwemikong. | Rév. G. A. Artus. | Catholique romain. | 45 " \$60 " " |
| " filles. | " | " | " | 45 " \$60 " " |
| COLOMBIE-BRITANNIQU | | | | |
| Baie-de-l'Alerte. | A la B. l'Alerte, sur la rés. Ninkish. | Rév. A. J. Hall. | Eglise anglicane. | 35 " \$130 " " |
| Refuge Coqualeetza. | A Chilliwack, ag. de la Rivière-Fraser. | Rév. J. Hall. | Méthodiste. | 80 " \$130 " " |
| Kamloops. | A Kamloops. | Rév. A. M. Carion. | Catholique romain. | 50 " \$130 " " |
| Kootenay. | A Kootenay. | Rév. N. Coccola. | " | 50 " \$130 " " |
| Ile Kuper. | Sur l'île Kuper, ag. Cowichan. | Rév. G. Donckele. | " | 50 " \$130 " " |
| Metlakahtla. | A Metlakahtla, ag. de la Côte-Ouest. | John R. Scott. | Eglise anglicane. | 25 garç. à \$140 " " |
| Lac-Williams. | Au Lac-Williams. | Rév. Ed. Peytavin. | Catholique romain. | 25 filles à \$100 " " |
| | | | | 50 élèves à \$130 " " |
| MANITOBA. | | | | |
| Brandon. | A Brandon. | Rév. J. Semmens. | Méthodiste. | 100 " \$110 " " |
| Elkhorn. | A Elkhorn. | A. E. Wilson. | Eglise anglicane. | 100 " \$120 " " |
| Terre-de-Rupert. | A Middle-Church. | James G. Dagg. | " | " |
| Saint-Boniface. | A Saint-Boniface. | Rév. J.-B. Dorais. | Catholique romain. | 100 élèves à \$110 p. tête. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | |
| Battleford. | A Battleford, Sask. | Rév. E. Matheson. | Eglise anglicane. | 120 " \$145 " " |
| *Calgary. | A Calgary, Alta. | Rév. G. H. Hogbin. | " | " |
| Qu'Appelle. | A Qu'Appelle, Assa. | Rév. J. Hugonnard. | Catholique romain. | 225 élèves à \$125 p. tête. |
| Daim-Rouge. | A Daim-Rouge, Alta. | Rév. C. E. Somerset. | Méthodiste. | 80 " \$140 " " |
| Regina. | A Regina, Assa. | Rév. A. J. McLeod. | Presbytérienne. | 140 " \$130 " " |
| Saint-Joseph. | A High-Riv., Alta. | Rév. A. Naessens. | Catholique romain. | 120 " \$140 " " |

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture et toutes les filles apprennent la culture, le tricot et le soin du ménage.
* Toutes dépenses payées par le gouvernement.

DOC. DE LA SESSION No 14

DES ÉCOLES—Suite.

des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | CLASSE. | | | | | | INDUSTRIES. | | | | | | | Ecole. | | | |
|--|-----------------|---------|--------|-------------------------------------|---------|-----|-----|-----|----|----|-------------|-------------|-----------|-----------|-------------|----------|---------|--------|----------|-------------|-----------------------------------|
| | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | Menuisier. | Cordonnier. | Tailleur. | Forgeron. | Boulangier. | Sellier. | Imprim. | | Peintre. | Teinturier. | |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Crédit. | 56 | 77 | 133 | 119 | 12 | 21 | 19 | 24 | 23 | 34 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Institut Mohawk. |
| Crédit et fonds des écoles. | 53 | 48 | 101 | 99 | 35 | 10 | 37 | 12 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Mount-Elgin " |
| Crédit et fonds des écoles. | 70 | 2 | 72 | 65 | 8 | 20 | 11 | 19 | 14 | 8 | 1 | 8 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Refuge Shingwauk |
| Crédit. | 62 | 62 | 124 | 56 | 14 | 5 | 22 | 13 | 8 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Wikwemikong (g.) |
| " | 54 | 54 | 108 | 50 | 18 | 12 | 15 | 7 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | " (filles.) |
| | 241 | 181 | 422 | 389 | 87 | 68 | 104 | 75 | 52 | 36 | 16 | 3 | 8 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | COL. BRITANNIQUE |
| " | 27 | 27 | 54 | 21 | 3 | 7 | 10 | 2 | 5 | 16 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Baie-de-l'Alerte. |
| " | 62 | 51 | 113 | 94 | 36 | 21 | 19 | 14 | 19 | 4 | 4 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | Ref. Coqualeetza. |
| " | 28 | 25 | 53 | 51 | 4 | 9 | 17 | 8 | 12 | 8 | 12 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | Kamloops. |
| " | 31 | 27 | 58 | 55 | 6 | 7 | 22 | 13 | 8 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | Kootenay. |
| " | 36 | 29 | 65 | 61 | 6 | 13 | 11 | 14 | 17 | 4 | 5 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Ile Kuper. |
| " | 27 | 26 | 53 | 47 | 4 | 15 | 4 | 21 | 7 | 2 | 12 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Metlakahtla. |
| " | 24 | 30 | 54 | 51 | 6 | 13 | 7 | 19 | 9 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | Lac-Williams. |
| | 235 | 188 | 423 | 380 | 61 | 80 | 82 | 100 | 80 | 20 | 47 | 16 | 19 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | MANITOBA. |
| " | 53 | 58 | 111 | 101 | 40 | 15 | 38 | 15 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | Brandon. |
| " | 46 | 43 | 89 | 72 | 22 | 18 | 20 | 16 | 10 | 3 | 10 | 5 | 6 | 1 | 1 | 3 | 8 | 8 | 8 | 8 | Elkhorn. |
| Crédit. | 48 | 43 | 91 | 54 | 19 | 20 | 16 | 22 | 12 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | Terre de Rupert. |
| Crédit. | 70 | 52 | 122 | 101 | 31 | 26 | 33 | 27 | 4 | 1 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | Saint-Boniface. |
| | 217 | 196 | 413 | 328 | 112 | 79 | 107 | 80 | 29 | 6 | 19 | 5 | 6 | 1 | 1 | 3 | 8 | 8 | 8 | 8 | TERRITOIRES DU NORD-OUEST. |
| " | 63 | 44 | 107 | 100 | 27 | 10 | 42 | 17 | 5 | 6 | 11 | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | Battleford. |
| " | 43 | 43 | 86 | 41 | 21 | 12 | 10 | 10 | 10 | 4 | 11 | 7 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | Calgary. |
| Crédit. | 110 | 133 | 243 | 225 | 69 | 43 | 77 | 25 | 25 | 4 | 11 | 7 | 8 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | Qu'Appelle. |
| " | 48 | 29 | 77 | 72 | 34 | 18 | 17 | 4 | 4 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | Daim-Rouge. |
| " | 68 | 54 | 122 | 100 | 40 | 16 | 17 | 37 | 12 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | Regina. |
| " | 75 | 33 | 108 | 91 | 41 | 32 | 17 | 13 | 5 | 6 | 2 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | Saint-Joseph. |
| | 407 | 293 | 700 | 629 | 232 | 131 | 180 | 96 | 51 | 10 | 84 | 9 | 14 | 55 | 13 | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | |

culture, le tricot et le soin du ménage.

63 VICTORIA, A. 1900
SOMMAIRE DES

| Province. | ÉCOLES. | | | | NOMBRE INSCRIT. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Pour-cent de la moyenne. | COURS. | | |
|--------------------------------|------------|--------------|----------------|------------------|-----------------|---------|--------|--|--------------------------|--------|-------|-------|
| | Externats. | Pensionnats. | Industrielles. | Nombre d'écoles. | Garçons. | Filles. | Total. | | | I | II | III |
| Ontario..... | 75 | 1 | 5 | 81 | 1,513 | 1,212 | 2,725 | 1,589 | 58.31 | 1,253 | 550 | 470 |
| Québec..... | 17 | | | 17 | 336 | 308 | 644 | 323 | 50.01 | 287 | 156 | 101 |
| Nouvelle-Ecosse..... | 11 | | | 11 | 125 | 105 | 230 | 96 | 41.74 | 105 | 46 | 37 |
| Nouveau-Brunswick..... | 6 | | | 6 | 76 | 66 | 142 | 74 | 52.11 | 54 | 29 | 36 |
| Ile du Prince-Edouard..... | 1 | | | 1 | 22 | 12 | 34 | 17 | 50.00 | 17 | 3 | 7 |
| Colombie anglaise..... | 27 | 4 | 7 | 38 | 804 | 703 | 1,507 | 1,034 | 68.61 | 632 | 342 | 230 |
| Manitoba..... | 46 | 4 | 4 | 54 | 962 | 912 | 1,874 | 1,168 | 62.32 | 995 | 394 | 297 |
| Territoires du Nord-Ouest..... | 31 | 22 | 6 | 59 | 1,098 | 970 | 2,068 | 1,598 | 77.27 | 1,028 | 391 | 356 |
| En dehors des traités..... | 11 | 3 | | 14 | 186 | 196 | 382 | 268 | 70.16 | 283 | 38 | 27 |
| Total..... | 225 | 34 | 22 | 281 | 5,122 | 4,484 | 9,606 | 6,167 | 58.94 | 4,654 | 1,949 | 1,561 |

NOTE.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1899.

DOC. DE LA SESSION No 14
TABLEAUX DES ÉCOLES.

| IV | V | VI | INDUSTRIES. | | | | | | | | Total. | Province. | |
|-----|-----|-----|--------------|-------------|-----------|-----------|-------------|----------|------------|----------|--------|-----------|----------------------------|
| | | | Charpentier. | Cordonnier. | Tailleur. | Forgeron. | Boulangier. | Sellier. | Imprimeur. | Peintre. | | | Ferblantier. |
| 281 | 124 | 47 | 16 | 3 | 8 | 2 | | | | | | 29 | Ontario. |
| 77 | 20 | 3 | | | | | | | | | | | Québec. |
| 27 | 9 | 6 | | | | | | | | | | | Nouvelle-Ecosse. |
| 18 | 5 | | | | | | | | | | | | Nouveau-Brunswick. |
| 1 | 5 | 1 | | | | | | | | | | | Ile du Prince-Edouard. |
| 172 | 104 | 27 | 47 | 16 | | | 19 | 4 | | | | 86 | Colombie anglaise. |
| 136 | 45 | 7 | 19 | 5 | 6 | 1 | 1 | 3 | 8 | | | 43 | Manitoba. |
| 198 | 76 | 19 | 84 | 9 | | 14 | 55 | | 13 | 4 | 1 | 180 | Territoires du Nord-Ouest. |
| 20 | 10 | 4 | | | | | | | | | | | En dehors des traités. |
| 930 | 398 | 114 | 166 | 33 | 14 | 17 | 75 | 7 | 21 | 4 | 1 | 338 | |

TERRES DES SAUVAGES.

ÉTAT INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1899, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

| Ville ou township. | Comté ou district. | Nombre d'acres vendues. | Prix de vente. | | Etendue approximative des terres non vendues. | Observations. |
|--------------------------------|--------------------|-------------------------|----------------|--------|---|---------------|
| | | | \$ | c. | | |
| | | | | Acres. | | |
| Albemarle..... | Bruce..... | 1,095·00 | 547 | 00 | 814·00 | |
| Amabel..... | "..... | 1,153·95 | 758 | 95 | 625·50 | |
| Eastnor..... | "..... | 4,191·00 | 1,493 | 20 | 1,771·32 | |
| Lindsay..... | "..... | 5,149·00 | 2,784 | 71 | 6,704·00 | |
| St-Edmund..... | "..... | 27,886·00 | 4,427 | 35 | 7,016·00 | |
| Bury, emplacement de ville.. | "..... | 1·05 | 52 | 00 | 1,634·95 | |
| Hardwicke "..... | "..... | | | | 1,111·00 | |
| Olyphant "..... | "..... | | | | 40·09 | |
| Southampton "..... | "..... | | | | 26·25 | |
| Wiarton "..... | "..... | 2·25 | 62 | 00 | 28·20 | |
| Keppel..... | Grey..... | 579·00 | 804 | 00 | 2,359·10 | |
| Iles à la Pêche de Saugeen.. | Lac Huron..... | | | | 880·50 | |
| Iles du Cap-Hurd..... | Baie Georgienne.. | | | | 7,720·50 | |
| Réserve des Mississaguas... | District d'Algoma. | | | | 1,173·64 | |
| Thessalon..... | "..... | 77·12 | 77 | 12 | 2,986·22 | |
| Thessalon (ville)..... | "..... | 12·56 | 581 | 00 | 71·24 | |
| Awers..... | "..... | | | | 13,584·00 | |
| Archibald..... | "..... | | | | 2,900·00 | |
| Dennis..... | "..... | | | | 3,349·00 | |
| Fisher..... | "..... | 233·00 | 116 | 50 | 9,209·00 | |
| Herrick..... | "..... | | | | 7,267·53 | |
| Havilland..... | "..... | | | | 3,581·50 | |
| Kars..... | "..... | | | | 9,459·00 | |
| Apaquosh, emplac. de ville.. | "..... | | | | 316·23 | |
| Laird..... | "..... | | | | 8,300·28 | |
| Macdonald..... | "..... | 68·00 | 34 | 00 | 1,928·85 | |
| Meredith..... | "..... | 80·00 | 40 | 00 | 7,158·10 | |
| Duncan..... | "..... | | | | 14,258·00 | |
| Kehoe..... | "..... | 240·00 | 156 | 00 | 16,938·00 | |
| Pennefather..... | "..... | 640·00 | 320 | 00 | 18,131·00 | |
| Tilley..... | "..... | | | | 12,691·00 | |
| Tupper..... | "..... | | | | 2,800·00 | |
| Fenwick..... | "..... | 160·00 | 80 | 00 | 12,457·00 | |
| Vankoughnet..... | "..... | 317·00 | 158 | 50 | 10,201·00 | |
| Shingouicouse, emp. de ville. | "..... | | | | 269·00 | |
| Bidwell..... | Dis.d.Manitouline. | 788·00 | 285 | 23 | 6,963·00 | |
| Howland..... | "..... | 1,463·09 | 455 | 20 | 5,828·00 | |
| Sheguiandah..... | "..... | 1,125·00 | 241 | 40 | 9,411·00 | |
| Sheguiandah, empl. de ville. | "..... | | | | 397·61 | |
| Billings..... | "..... | 634·00 | 130 | 80 | 5,344·00 | |
| Assignack..... | "..... | 380·00 | 76 | 00 | 7,429·00 | |
| Campbell..... | "..... | 97·00 | 20 | 90 | 8,049·75 | |
| Manitowaning, emp. de ville. | "..... | 11·91 | 287 | 95 | 26·96 | |
| Carnarvon..... | "..... | 646·00 | 271 | 40 | 11,779·00 | |
| Tehkummah..... | "..... | 1,126·00 | 605 | 40 | 7,132·00 | |
| Sandfield..... | "..... | 251·00 | 102 | 50 | 8,641·00 | |
| Shaftesbury, empl. de ville.. | "..... | 1·13 | 56 | 50 | 143·73 | |
| Toismaville, empl. de ville... | "..... | | | | 1,564·21 | |
| Allan..... | "..... | 427·00 | 120 | 00 | 5,843·00 | |
| Burpee..... | "..... | 2,257·50 | 864 | 50 | 12,145·00 | |
| Ile Barrie..... | "..... | 300·00 | 165 | 00 | 2,953·00 | |
| Gordon..... | "..... | | | | 4,248·00 | |
| Baie Gore (ville)..... | "..... | | | | 5·78 | |
| Mills..... | "..... | 200·00 | 80 | 00 | 8,301·00 | |
| Ile Cockburn..... | "..... | 400·00 | 200 | 00 | 36,040·00 | |
| Dawson..... | "..... | 1,331·00 | 563 | 20 | 28,409·00 | |
| Robinson..... | "..... | 1,760·00 | 752 | 90 | 45,459·00 | |
| Needing..... | Dist. Baie du Ton. | | | | 3,778·00 | |
| Sarnia (ville)..... | Lambton..... | 7·95 | 2,485 | 00 | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1899, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO.—*Suite.*

| Ville ou township. | Comté ou district. | Nombre d'acres vendues. | Prix de vente. | Etendue approximative des terres non vendues. | Observations. |
|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------|---|--------------------------|
| | | | \$ c. | Acres. | |
| Cayuga (village)..... | Haldimand..... | 14 50 | 184 00 | 175 66 | |
| Cayuga..... | "..... | | | 312 66 | |
| Dunn..... | "..... | | | 1,571 50 | |
| Caledonia (emplac. de ville).. | "..... | | | 55 44 | |
| Brantford..... | Brant..... | 25 | 50 00 | 135 85 | |
| Bronte (emplacem. de ville).. | Halton..... | | | 10 93 | |
| Port-Crédit..... | Peel..... | | | 0 25 | |
| Deseronto (ville)..... | Hastings..... | | | 6 50 | |
| Fluve Saint-Laurent..... | Prov. d'Ontario..... | 22 45 | 751 00 | 287 98 | |
| Rivière Otonabi et ses lacs... | Peterborough..... | 1 52 | 60 00 | 2,061 97 | |
| Ile Thorah..... | Lac Simcoe..... | | | 371 00 | |
| Ile du Nuage-Blanc..... | Baie Georgienne..... | | | 57 85 | |
| Ile Sultana..... | D. de la r. Laplue..... | | | 421 12 | |
| Shannonville (empl. de ville). | Hastings..... | | | 3 00 | |
| Tyendinaga..... | "..... | | | 100 00 | |
| Iles de la Baie Georgienne... | Baie Georgienne..... | 13 00 | 800 00 | | Arpentage non terminé |
| Alnwick..... | Northumberland..... | | | | Arp. telles que vendues. |
| | | 55,143 23 | 22,101 21 | 415,223 69 | |

PROVINCE DE QUÉBEC.

| | | | | | |
|-------------------------------|------------------|----------|----------|-----------|--------------------------|
| Ouïatchouan..... | Chicoutimi..... | 4,789 46 | 1,956 09 | 6,747 72 | |
| Colraine..... | Mégantic..... | | | 1,203 00 | |
| Dundee..... | Huntingdon..... | 222 76 | 557 23 | 7,696 88 | |
| Viger..... | Témiscouata..... | | | 48 00 | |
| Maniwaki (emplac. de ville).. | Wright..... | 5 84 | 267 00 | 92 11 | |
| Maniwaki..... | "..... | 221 74 | 1,179 65 | | Rét. telles que vendues. |
| Témiscamingue..... | Pontiac..... | 1,341 82 | 1,314 37 | 21,233 38 | |
| | | 6,581 62 | 5,274 34 | 37,021 09 | |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | |
|------------------------------|-------------------|----------|-----------|-----------|---------------------------|
| Papaschase..... | Alberta..... | 2,364 00 | 9,025 00 | 527 00 | |
| Tête-pointue..... | "..... | 505 20 | 1,399 70 | 27,136 00 | |
| Réserve du Lac-du-Cygne.... | Assiniboia..... | 6 90 | 34 50 | | Droit de pas. de ch. de f |
| Réserve des Pieds-Noirs..... | Alberta..... | 13 81 | 69 05 | | " |
| Réserve des Pié-gânes..... | "..... | 543 30 | 2,173 20 | | " |
| Réserve des Gens-du-Sang... | "..... | 473 60 | 1,894 40 | | " |
| Chacastapasin..... | Saskatchewan..... | | | 15,906 38 | |
| | | 3,906 81 | 14,595 85 | 43,569 38 | |

Observations générales.

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 65,631.66 acres, qui ont réalisé \$41,971.40. La quantité des terres environnantes à la disposition du département s'élève en chiffres ronds à 495,814.16 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages se sont élevées à \$126,950.22, dont une bonne partie ne sont pas encore échues.

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.
ONTARIO.

| N° | Nom. | Où située | Tribu ou bande. | Superficie Acres. | Observations. |
|------|--------------------------|--|------------------------|-------------------|--|
| 1 | Maganettawau. | Sur la rivière Maganettawau. | Ojibewas du lac Huron. | 8,670 | Réservee d'après les dispositions du traité Robinson-Huron, 9 septembre 1850; subseqüemment arpentée et confirmée par O. C., 31 janvier 1853. (Voir note au n° 1.) |
| 2 | Henvey-Inlet. | A Henvey-Inlet, sur la baie Georgienne. | " | 24,930 | " |
| 3 | Pointe Grondine. | A la Pointe Grondine, rive nord du lac Huron. | " | 10,100 | " |
| 4 | Rivière au Poisson-Blanc | A l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron. | " | 10,600 | " |
| 5 | Rivière des Espagnols. | A l'embouchure de la rivière des Espagnols, rive nord du lac Huron. | " | 28,000 | " |
| 6 | Lac au Poisson-Blanc. | Au lac au Poisson-Blanc, environ 16 milles au nord de Collins-Inlet, riv. nord du lac Huron. | " | 43,755 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. La réserve ne fut arpentée qu'en 1884. Les limites, telles qu' alors arpentées, furent amendées et établies par jugement de la cour du 21 janvier 1889. (Procureur général d'Ontario vs Francis et al.) |
| 7 | Rivière au Serpent. | La péninsule à l'est de l'embouchure de la rivière au Serpent, rive nord du lac Huron. | " | 27,480 | Traité Robinson-Huron. (Voir note au n° 1.) |
| 8 | Rivière Mississauga. | A l'embouchure de la rivière Mississauga, rive nord du lac Huron. | " | 9,120 | " |
| 9 | Dokis. | Sur la rivière des Français. | " | 30,300 | " |
| 10 | Nipissing. | Sur la rive nord du lac Nipissing. | " | 80,640 | " |
| 11 | Wanapitae. | Au lac Wanapitae. | " | 2,550 | " |
| 12 | Thessalon. | A l'angle sud-est du canton de Thessalon, rive nord du lac Huron. | " | 2,307 | " |
| 13 | Rivière des Français. | A Ogeawing, sur la rivière des Français. | " | 4,560 | Traité Robinson-Huron. Originellement la réserve comprenait le canton entier. Tout ce canton, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocedé pour vente au bénéfice des sauvages. (Voir note au n° 1.) |
| 14 | Rivière au Jardin. | A la rivière du Jardin, près du Saut-Ste-Marie. | " | 24,126 | Traité Robinson-Huron. Originellement la réserve comprenait 130,000 acres. Le tout, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocedé pour vente au bénéfice des sauvages. (Voir note au n° 1.) |
| 15 A | Baie de Goulais. | A la baie Batchewawang, extrémité est du lac Supérieur. | " | 1,595 | Touta la réserve primitive, contenant à peu près 157,440 acres, fut mise de côté sous le traité Robinson-Huron, subseqüemment arpentée et finalement confirmée par A. C. le 31 janvier 1852. A été rétrocedée pour vente au bénéfice des sauvages. La présente réserve à la baie de Goulais est une portion de la réserve primitive mise à part par des arrêtés en conseils en 1879 et 1885. |

DOC. DE LA SESSION No 14

| N° | Nom. | Où située | Tribu ou bande. | Superficie Acres. | Observations. |
|------|--|---|---|-------------------|--|
| 15 B | Ile du Poisson-Blanc. | Au Saut Sainte-Marie. | " | 20 | Traité Robinson-Huron. Partie de la 1 ^{re} réserve. |
| 16 | Ile Parry. | Dans la baie Georgienne, près de la rive est | " | 19,000 | Sous les dispositions du traité Robinson-Huron la réserve fut localisée sur la terre ferme. L'île fut arpentée à la place de cette localité, et l'arpentage approuvé par le commissaire des terres de la couronne le 22 novembre 1888. |
| 17 | Shawanaga. | Dans le canton de Shawanaga, district de Parry-Sound. | " | 8,475 | Traité Robinson-Huron. (Voir note au n° 1.) |
| 17 A | Naisoutaung. | Dans les cantons de Wallbridge et Harrison, district de Parry-Sound. | " | 2,650 | " |
| 17 B | Ile Cockburn. | Lot 34 et 35, concession 7, canton de Shawanaga, district de Parry-Sound. | Bande de Shawanaga. | 178 | Confiée par décret du conseil du gouvernement provincial en date du 31 décembre 1877 au gouvernement fédéral, en fédicommis, pour le fonds de la bande de Shawanaga tant que la dite bande contiendra d'habiter les dits lots. |
| 18 | Temogaming. | Au lac Temogaming. | " | 64,000 | Argentée en 1884. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial d'Ontario. |
| 19 | Ile Cockburn. | Sur l'île Cockburn, lac Huron. | " | 864 | " |
| 20 | Sheshewaming | Ile Manitouline. | Une bande d'Ojibewas du lac Huron qui n'a pas été pourvue d'une réserve sous les dispositions du traité Robinson-Huron. | 5,000 | Les fles Manitoulines et les fles au nord du lac Huron furent mises à part le 9 août 1836, par sir Edmund Head, comme une réserve pour les Ottawaes et les Chippewas, et tous autres sauvages qui seraient autorisés à s'y établir. |
| 21 | Obidgewong. | " | " | 400 | (Les Manitoulines et autres fles adjacentes furent rétrocedées pour être vendues au profit des sauvages le 6 octobre 1852, et sous les dispositions de cette rétrocession les réserves actuelles, numérotées de 19 à 26, inclusivement, furent mises à part. |
| 22 | Baie de l'Ouest. | " | " | 8,399 | La péninsule de Saugreen fut mise à part comme une réserve des sauvages le 9 août 1836, par sir Edmund Head, et rétrocedée pour être vendue au profit des sauvages le 14 octobre 1854. Les réserves 27, 28 et 29 furent mises à part sous les dispositions de la dite rétrocession du 13 octobre 1854. |
| 23 | Creek à la Carpe. | " | " | 1,665 | Mise à part partie des terres des sauvages non vendues par décret du 19 novembre 1896, comme terrain de Cap Croker. F. 160,542 |
| 24 | Sheginandah. | " | " | 5,106 | Ces fles furent réservées dans la rétrocession faite par le lac Huron qu'ils réclamaient. |
| 25 | Lac à la Carpe. | " | " | 5,609 | Les fles dans le lac Huron, réclmées par ces sauvages, furent cédées par erreur, en 1850, par les Ottawaes et les Chippewas du lac Huron. |
| 26 | Lac Manitouline (partie non cédée). | La péninsule est de l'île Manitouline. | " | 105,300 | Achetés du gouvernement provincial, en 1881, pour tels membres de la bande des sauvages d'Oka qui pouvaient désirer s'y établir. |
| 27 | Cap Croker. | Presqu'île de Saugreen. | Chippewas de Saugreen et du Cap Croker. | 3,800 | " |
| 28 | Pointe-du-Chef. | " | " | 15,586 | " |
| 29 | Réserve de Saugreen. | A la pointe sud-ouest de la presqu'île de Saugreen. | " | 1,280 | " |
| 29 A | Réserve de Hunting. | Dans le canton de Saint-Edmond. | " | 9,020 | " |
| 30 | Ile Christian, savoir : Christian, Hope et Beckwith. | Dans le lac Huron. | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 13,300 | " |
| 31 | Gibson. | La partie est du canton de Gibson, comté de Muskoka. | " | 25,582 | " |

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA—Suite.
ONTARIO—Suite.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|-----|----------------------------|---|---|--------------------|---|
| 32 | Rama | Dans le canton de Rama, comté d'Ontario. | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 2,000 | Achetés de différentes personnes et à différentes dates depuis 1843 jusqu'à 1848. |
| 33 | Ile Georgina | Iles Georgina et au Serpent dans le lac Simcoe, et autres îles dans le lac Couchiching. | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 3,574 | Ces îles sont demeurées en la possession des sauvages, et n'ont jamais été cédées par eux par traité ou vente. |
| 34 | Scugog | Sur l'île du lac Scugog. | Mississaguas de Scugog. | 800 | Achetés par les sauvages avec les produits de leurs annuités, le 3 novembre 1843. |
| 35 | Lac à la Vase. | Au lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough. | Mississaguas du lac à la Vase. | 1,548 | Concédée en 1837 à la Cie de la Nouvelle-Angleterre. Transférée au gouvernement du Canada en fidéjussimis pour les sauvages, le 12 octobre 1838, moins une partie contenant 115-64 acres réservées par la Cie. 1,120 acres de cette réserve furent concédées au bureau des tuteurs au profit des tribus sauvages de la province. Le reste de la réserve fut acheté par les sauvages avec leurs propres fonds. |
| 36 | Lac au Riz. | Sur la rive nord du lac au Riz, dans le comté de Peterborough. | Mississaguas du lac au Riz. | 1,860 | Réclamée par ces sauvages pour n'avoir pas été incluse dans le traité de 1818, et réclamation admise subseqüemment par le départ. des terres de la couronne. |
| 36A | Iles des eaux de la Trent. | Dans les comtés de Peterborough et de Victoria. | Mississaguas des lacs à la Vase, au Riz et Scugog. | 3,400 | Achetée de propriétaires privés à différentes dates entre 1836 et 1870. |
| 37 | Alnwick | Dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland. | Mississaguas d'Alnwick. | 100 | Achetée pour les sauvages d'Alnwick, par testament de Wm. Kempf, en date du 13 janvier 1839, pour \$775, de leur fonds. |
| 37A | Ile au Sucre. | Au lac au Riz, en face des concessions d'Otonabi. | " | 18,600 | La réserve comprenait primitivement 92,700 acres accordées par des lettres patentes de la couronne en 1793, et le tout, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocedé pour être vendu par soumission au profit des sauvages. |
| 38 | Tyendinaga | Dans la baie de Quinté, la partie sud du canton de Tyendinaga. | Mohawks de la baie de Quinté. | 1,560 | Achetée par le gouvernement fédéral du gouvernement provincial d'Ontario en 1870, comme réserve pour ces sauvages. |
| 39 | Lac Doré. | A l'extrémité sud du lac Doré, dans le comté de Peterborough. | Algonquins du lac Doré. | 49,696 | Une liste de six milles de large de chaque côté de la Grande-Rivière fut allouée aux Six-Nations en 1784 par sir F. Haldimand, contenant 694,910 acres. Cette concession leur fut confirmée par lettres patentes en 1793 par le gouverneur Simcoe. Toute la liste, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocedée en portions, de temps à autre, et vendue au bénéfice des sauvages. En 1847 les Six-Nations invitèrent les |
| 40 | Tuscarora. | Le canton de Tuscarora, et parties des cantons d'Onéida et d'Onondaga. | Les Six-Nations, comprenant les Mohawks, Onéida, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delaware. | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | |
|----|--------------------------|---|---|--------|---|
| 41 | Onéida | Dans le canton de Delaware, comté de Middlesex. | Onéidas de la Thames. | 4,620 | Mississaguas de Crédit à s'établir sur leur réserve et leur offrir une concession de 6,000 acres pour cet objet. Un certain nombre acceptèrent et ils occupent maintenant le coin sud-ouest de la réserve. |
| 42 | Caradoc | Dans le canton de Caradoc, comté de Middlesex. | Chippewas de la Thames et Mussees. | 10,800 | Achetée pour les sauvages par le gouvernement en 1840 avec leur propre argent, qu'ils avaient apporté avec eux des Etats-Unis. |
| 43 | Stony Point ou Au Sable. | Dans le canton de Bossanquet, comté de Lambton. | Chippewas de Chippewas de la Thames et Mussees. | 2,555 | Réservée par les Chippewas dans la concession faite par eux de la "Longue-Listière" en 1819. Une petite partie de la réserve a été rétrocedée en 1834 et vendue au profit des sauvages. |
| 44 | Pointe de la Chaudière. | Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton. | Chippewas de Chenal Ecarté et St-Clair. | 2,224 | Réservée par ces sauvages dans leur cession d'une grande liste dans les districts de London et de l'ouest faite par eux en 1827. |
| 45 | Sarnia | Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton. | " | 4,943 | " |
| 46 | Ile Walpole. | A la tête du lac St-Clair. | Chippewas et Pottawatamies de l'île Walpole. | 40,480 | Les Chippewas s'établirent sur l'île en 1831 par ordre du gouvernement. L'île parait avoir été mise à part par le gouvernement comme réserve de la couronne, pour être employée à y fixer des sauvages. Les Pottawatamies vinrent des Etats-Unis en 1841, et, sur petition, furent autorisés par le gouvernement à s'établir sur l'île. |
| 47 | Orford | Dans le canton d'Orford, comté de Kent. | Moraves de la Thames. | 3,010 | La réserve primitive comprenait 51,160 acres, situées dans les cantons de Zone et d'Orford, et avait été mise à part par un ordre en conseil en 1798. A l'exception de la réserve actuelle, elle a été retr. et vendue au profit des sauvages. |
| 48 | Michipicoten. | Sur la rivière Michipicoten, à environ un mille de l'embouchure. | Ojibewas du lac Supérieur. | 178 | Arpentée en 1885 pour les sauvages qui résidaient sur la terre. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial. |
| 49 | Gros-Cap. | Sur la rive nord du lac Supérieur, environ un mille à l'ouest de la rivière Michipicoten. | " | 10,180 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. (Voir note au n° 1.) |
| 50 | Rivière du Pic. | Sur la rivière du Pic, près de son embouchure. | " | 800 | Arpentée en 1886 pour les sauvages qui l'occupaient. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial. |
| 51 | Pays Plat. | A Pays Plat, rive nord du lac Supérieur. | " | 605 | " |
| 52 | Fort-William. | Près de la pointe ouest du lac Supérieur. | " | 21,260 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. (Voir note au n° 1.) |
| 53 | Rocher-Rouge. | Sur la rivière Népigon. | " | 468 | Arpentée en 1885 pour les sauvages résidents. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 54 | Baie McIntyre. | Sur la rive sud du lac Népigon. | " | 585 | Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 55 | Rivière en Gôland. | A l'embouchure de la rivière au Gôland, sur la rive ouest du lac Népigon. | " | 9,825 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. Arpentée en 1887. Non confirmée par le gouvernement provincial. |

Réserves des sauvages en Canada—Suite.

ONTARIO—Fin.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|----|--|---|--|--------------------|--|
| 56 | Pointe de l'Île..... | Sur la rive ouest du lac Népigon..... | Ojibbewas du lac Supérieur. | 135 1/2 | Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Ces réserves n'ont pas été confirmées par le gouvernement provincial. |
| 57 | Île au Brochet..... | Une petite île près de la rive ouest du lac Népigon. | " | Non arpentée. | " |
| 58 | Lac Long..... | A la pointe nord du lac Long..... | " | 612 | " |
| 59 | Île Cornwall..... | Dans le fleuve St-Laurent, près de la limite entre Ontario et Québec..... | " | 2,050 | Arpentée en 1886 pour les sauvages résidents. Non confirmée par le gouvernement provincial. Cette île forme partie de la réserve de ces sauvages, qui la délimitent depuis le temps où les règles et coutumes françaises ont commencé à être appliquées ici. |
| 60 | Territoire de chasse des Saugeens..... | Lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, lots 11 à 18 des concessions I et II, le tout à l'est de Bury-Road, township de St-Edmond, comté de Bruce. | Iroquois de St-Régis..... Bandes de Saugeen et du Cap-Croker. | 3,800 | Lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 des conc. I et II, E.B.R., sont mis à part pour la réserve des Saugeens, et lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, E.B.R., pour la bande du Cap-Croker. |

QUÉBEC.

| | | | | | |
|---|------------------|--|---|----------|--|
| 1 | Ristigouche..... | A l'embouchure de la rivière Ristigouche, attenante à la limite occidentale du township de Mann, comté de Bonaventure. | Micmac..... | 8869-42 | Cette réserve est une partie du territoire mis à part et consacré en vertu du statut 14-15 Victoria, chapitre 106, au bénéfice des tribus sauvages du Bas-Canada. Le territoire total réservé par le statut s'élevait à 230,000 acres. |
| 2 | Maria..... | A l'embouchure de la Grande Cascapédia, dans le township de Maria, comté de Bonaventure. | Micmac..... | 416-00 | Habité et réclamé par les sauvages depuis un temps immémorial. |
| 3 | Betsiamits..... | A l'embouchure de la rivière Betsiamits, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. | Montagnais, Tadoussacs, Papinachois, Nantchapis et autres tribus nomades. | 63100-00 | Partie des territoires mis à part sous l'empire de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106 (voir note n° 1). |
| 5 | Ouitchouan..... | Sur la rive ouest du lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi. | Montagnais du lac St-Jean et Tadoussac. | 3779-06 | Se composait primitivement de tout le township, contenant 23,000 acres, mis à part en vertu des dispositions de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. Tout le township, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocedé et on le vend au bénéfice des sauvages. |

63 VICTORIA, A. 1800

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | |
|----|-----------------------|---|------------------------------|----------|---|
| 7 | Lorette..... | Dans le comté de Québec, à environ huit milles de la ville. | Hurons de Lorette..... | 26-75 | (Ce village, qui avait, dit-on, une superficie de 40 arpents, était habité depuis longtemps par les Hurons. Ils ont été confirmés dans leur possession par un acte de dotation de la part des Pères Jésuites en date du 26 février 1794. Les limites ont été déterminées par le décret des tribunaux en 1887. |
| 8 | Quarante-Arpents..... | Dans le comté de Québec, à environ trois milles de Lorette. | Hurons de Lorette..... | 1352-00 | Don des Pères Jésuites en date du 7 mars 1842 et confirmé par un acte de dotation du 26 février 1794, mentionné plus haut. |
| 9 | Rocmont..... | Dans le township de Rocmont comté de Portneuf. | Hurons de Lorette..... | 9600-00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 10 | Crespieul..... | A l'ouest du township de Crespieul, dans le comté de Nicolet. | Abénakis..... | 8374-85 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. |
| 11 | Béancour..... | Près Béancour, dans le comté de Nicolet. La réserve se compose du lot n° 582 de la concession du village Sauvage, et aux îles n° 574, 488 et 483, de la rivière Béancour. | Abénakis de Béancour..... | 148-63 | Ces sauvages étaient autrefois propriétaires de la réserve de Béancour, à eux concédée le 30 avril 1708. En 1760 ils rendirent tout leur territoire, sauf le lot et les îles qui constituent aujourd'hui leur réserve. |
| 12 | Pierreville..... | A Pierreville, dans le comté de Yamaska. Elle se compose des terres qui suivent, dans les seigneuries de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, savoir: N° du cadastre. Arp. per. 1217 Réserve de Pierreville. 1,228-00 1218 2e conc. de St-Jacques ou n° 1 sur le plan spécial..... 85-20 1219 3e conc. de St-Jacques ou n° 24 sur le plan spécial..... 90-00 880 Partie de l'île Ronde..... 280-00 850 Petite île entre Atombac et l'île au Pin..... 0-14 { 874 Parties d'une île en face..... 11-81 { 875 Réserve de Pierreville. 9-62 482 3e conc. paroisse de St-François ou n° 41 sur le plan spécial..... 114-75 972 Lot du village de Pierreville..... 1-40 | Abénakis de St-François..... | 1538-50 | Deux grandes concessions de terre à Pierreville et à Saint-François furent faites en 1700 et 1701 à ces sauvages par des particuliers. La réserve actuelle est tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui, tout le reste ayant été loué ou concédé, d'autre façon, aux blancs. |
| 14 | Caughnawaga..... | Total d'arpents..... 1,820-92 Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Laprairie..... | Iroquois de St-Louis..... | 12625-17 | Partie d'une concession faite en 1680 aux Jésuites pour la conversion, l'instruction et la subsistance des Iroquois. Le titre était fait au nom des Iroquois sous la direction du département des Affaires des Sauvages, le 16 avril 1762, et par jugement du conseil militaire réuni à Montréal. |

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*QUÉBEC—*Fin.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bandu. | Superficie. Acres. | Observations. |
|----|----------------------|--|---|--------------------|---|
| 15 | Saint-Régis..... | Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le township de Dundee, comté de Huntingdon. La réserve se compose des terres qui suivent : Village et réserve de St Régis..... 605-00 Lots à Dundee, achetés en 1892..... 731-98 Lots à Dundee, achetés en 1897..... 102-89 Liste cadastrale des îles..... 1,527-05 Îles du Saint-Laurent, au sujet desquelles l'agent John Davidson a fait rapport, non comprises dans la liste cadastrale..... 3,919-83 | Iroquois de St-Régis..... | 6886-75 | Cette réserve est une partie du territoire de chasse des Iroquois, qui était en leur possession à l'époque de la domination française dans ce pays. |
| 17 | Doncaster..... | La partie sud du township de Doncaster, dans le comté de Montcalm. 6,886-75 | Iroquois du Saut St-Louis et du lac des Deux-Montagnes..... | 18500-00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 18 | Maniwaki..... | Au confluent de la rivière du Désert et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa. | Algonquins du lac des Deux-Montagnes..... | 45750-00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 19 | Témiscamingue..... | A la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. | Bande de Témiscamingue, Ottawas et Algonquins. | 15590-00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 21 | Whitworth..... | Lots 27, 28 et 29, concession 12, township de Whitworth, comté de Témiscouata. | Amalécites de l'île Verte et Viger. | 399-00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 31 mars 1877. |
| 22 | Cacouna..... | Lot n° 66, indiqué sur le plan du cadastre du village de Cacouna, comté de Témiscouata. | Amalécites de l'île Verte et Viger. | 0-44 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 8 juillet 1891. |
| 23 | Weymontachingue..... | Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Manouan, comté de Champlain. | Algonquins et Têtes-de-Boulé. | 7407-95 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 24 | Coucoucacha..... | Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure du lac Coucoucacha, comté de Champlain. | Algonquins et Têtes-de-Boulé. | 380-00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (Voir n° 1.) |
| 25 | Escoumains..... | Près de l'embouchure de la rivière des Escoumains, township des Escoumains, comté de Saguenay. | Montagnais..... | 97-00 | Achetée en 1892 par le ministère des Affaires des Sauvages. |

NOUVELLE-ÉCOSSE.

| | | | | | |
|----|---|---|--------------|---------------|--|
| 1 | Rivière du Milieu..... | <i>Comté de Victoria.</i> A l'embouchure de la Waganatook ou rivière du Milieu. | Micmacs..... | 650'00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 2 | Whycocomagh..... | <i>Comté d'Inverness.</i> Sur la rive nord et près de la tête du bassin de Whycocomagh. | " | 1555'00 | " |
| 4 | Malagawatch..... | A l'entrée du bassin de la rivière St-Denis. | " | 1200'00 | " |
| 25 | Rivière Marguerite..... | A l'embouchure de la rivière Marguerite. | " | 2'00 | " |
| 26 | Port-Hood..... | Près de Port-Hood. | " | Nor surveyed. | " |
| 3 | Esasoni..... | <i>Comté du Cap Breton.</i> Dans le township de St-André, du côté nord du chenal de St-André | " | 2800'00 | " |
| 28 | Sydney..... | Dans le port de Sydney, à un mille de Sydney | " | 2'73 | Concédée au gouvernement fédéral pour une réserve de sauvages par la province, le 28 avril 1882. |
| 29 | Cariboo-Mansh..... | Sur la route de Movia, à cinq milles de Sydney | " | 536'00 | " |
| 5 | Ile de la Chapelle..... | <i>Comté de Richmond.</i> Sur la rive nord du lac Grand-Bras-d'Or. | " | 1281'00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 6 | Rivière à l'Ours..... | <i>Comté de Digby.</i> Sur la riv. à l'Ours, partie dans le comté de Digby et partie dans le comté d'Annapolis. | " | 1600'00 | " |
| 7 | Lac Cegumeegea (limite du nord). Route de New-Liverpool. | <i>Comté d'Annapolis.</i> Sur les limites entre les comtés d'Annapolis et de Queen Sur la route de New-Liverpool, à environ 7 milles d'Annapolis. | " | 400'00 | " |
| 8 | Lac Cegumeegea (limite du sud). Rivière de Port-Medway | <i>Comté de Queen.</i> Sur la limite entre le comté de Queen et le comté d'Annapolis A la décharge du lac Ponhook Sur la rivière Port-Medway, à un quart de mille du lac Port-Medway. Près de l'embou. du creek du Ch.-Sauv., entre le lac Malaga et la riv. Port-Medway. | " | 615'00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 9 | Lac Cegumeegea (limite du sud). Rivière de Port-Medway | | " | 200'00 | " |
| 10 | Lac Ponhook..... | | " | 10'00 | " |
| 11 | Rivière de Port-Medway | | " | 1,150'00 | " |
| 12 | Chat-Sauvage..... | | " | | " |

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA—*Fin.*
NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

| N° | Nom. | Où située | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|-----|---|---|-----------------|--------------------|---|
| 13 | Grand-Lac..... | <i>Comté de Halifax.</i> Sur la rive ouest du Grand-Lac, près de la limite entre le comté d'Halifax et le comté de Hanis | Micmaacs..... | 1,000-00 | Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la confédération. Arpentée de nouveau en mars 1887. |
| 15 | Sambro..... | Entre le bassin de Sambro et Long-Cove, port de Sambro. | " | 300-00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 16 | Rivière Ingram..... | A l'embouchure de la rivière Ingram, baie Ste-Marguerite. | " | 325-00 | " |
| 17 | Lac au Castor..... | Au lac du Castor, sur la route de Sheet-Harbour à Musquodoboit. | " | 100-00 | " |
| 18 | Lac du Havre-au-Navire..... | Sur la rive nord-est du lac du Havre-au-Navire. | " | 500-00 | " |
| 30 | Lac du Ministre (Baie des Vach. ou Coal Harbour). | Au lac du Ministre, sur le chemin de Caldwell, entre Coal Harbour et le Passage de l'Est. | " | 43-75 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 20 août 1880. |
| 14 | Ruisseau des Sauvages ou Shubenacadie. | <i>Comté de Hanis.</i> Sur le ruisseau des Sauvages, dans le township de Douglass. | " | 1,790-00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 19 | Réserve de Pennall..... | <i>Comté de Lunenburg.</i> Près de New-Ross, à l'extrémité occidentale du lac Wallaback. | " | 100-00 | " |
| 19A | New-Germany..... | Au lac de Pierre, sur la branche orientale de la rivière Lehave. | " | 985-00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial en 1880. |
| 20 | New-Ross..... | Au lac des Neuf-Milles, à environ 7 milles au nord de New-Ross. | " | 1,000-00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 21 | Rivière de l'Or..... | En deux parties, contenant 970 et 81 acres respectivement situées près de la tête de la baie de Malone, bassin de Chester. | " | 1,041-00 | " |
| 24 | | <i>Comté de Pictou.</i> A la tête de l'anse de Moccidie, du côté sud de l'entrée du port de Pictou, | " | 50-00 | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | |
|-----|--------------------------------------|--|---|----------------|---|
| 24A | Réserves de la concession de Fisher. | Au Havre du Bateau..... | " | 73-00 | Achetée par le gouvernement fédéral le 7 décembre 1874. La réserve contenait alors 89 acres. Le 28 juin 1876, 16 acres furent détachées et données en échange du lot 24B. |
| 24B | | Entre 24 et 24A et attenante à ces deux lots. | " | 11-00 | Le lot assésionné reçu en échange des 16 acres enlevés du lot 24B. |
| 24C | | A l'est de 24A et attenante à ce lot..... | " | 30-00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 1er décembre 1888. |
| 31 | Ile de la Chapelle (A)..... | Dans le port de Merigonish. L'île A, contient approximativement 30 acres et l'île B 5 acres. | " | Non arpentées. | Réservées pour l'usage des sauvages avant la confédération, avec l'entente qu'elles pourraient être reprises si le gouvernement de Sa Majesté l'exigeait. (F. 25421.) |
| 31A | Ile de Moolley (B)..... | | " | | |
| 22 | Manoir de Franklin..... | <i>Comté de Cumberland.</i> Attenante au Manoir de Franklin, à environ 5 milles au sud-ouest d'Amherst..... | " | 1,000-00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 23 | Réserves de Pomquet et Afton. | <i>Comté d'Antigonish.</i> Près du port de Pomquet..... | " | 525-00 | " |
| 27 | Ruisseau du Moulin..... | <i>Comté de Colchester.</i> Du côté est de l'intercolonial, à un pontceau arqué sur le ruisseau du Moulin, dans le township de Truro. | " | 35-00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 6 décembre 1886. (F. 25421.) |
| 32 | Cambridge ou Cornwallis. | <i>Comté de King.</i> Située à Cambridge, dans le township de Cornwallis. | " | 9-99 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 19 février 1880. |
| 33 | Yarmouth..... | <i>Comté d'Yarmouth.</i> Du côté est du chemin de Starr, près de la ville d'Yarmouth. | " | 21-19 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 5 novembre 1887. |

NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | | | | | |
|---|------------------------|--|-------------------------------|-------|--|
| 1 | Pointe au Sauvage..... | <i>Northumberland.</i> Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, et presque vis-à-vis l'embouchure de la Petite Miramichi. | Micmaacs, bande de Red-Bank. | 100 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 750 acres; sur cette étendue 650 acres ont été subdivisées et vendues avant la confédération. |
| | Eel Ground..... | Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière, et près de son confluent avec la principale branche sud-ouest de la rivière Miramichi. | Micmaacs bande de Bel-Ground. | 2,682 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA—*Suite*.
NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Suite*.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|----|---|---|--|--------------------|---|
| 4 | Banc-Rouge..... | <i>Nordumberland</i> .— <i>Suite</i> . Dans la paroisse de Southest, sur la rive droite de la Petite Miramichi sud-ouest, et à son confluent avec la branche nord-ouest de la rivière Miramichi. | Micmacs, bande de Banc-Rouge. | 3,797 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 6,100 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 3,330 et 467 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. F. 107,222 n. 2. |
| 7 | Pas de nom (partie de la rés. de Banc-Rouge)..... | Sur la rive gauche de la branche sud-ouest de la Petite Miramichi, vis-à-vis le n° 4. | " | 2,353 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 5,000 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 2,288 et 65 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. |
| 8 | Big Hole Tract..... | Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la riv. Miramichi, vis-à-vis l'embouchure des Grande et Petite rivières Sevogle. | Micmacs. La moitié nord appartient à la bande de Banc-Rouge; la moitié sud à la bande de Bel-Ground. | 6,303 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 6,800 acres. Cinq lots contenant ensemble 407 acres furent vendus avant la confédération. |
| 9 | Tabusintac..... | Dans la paroisse d'Alnwick, sur les deux côtés de la rivière Tabusintac, et à environ cinq milles de son embouchure. | Micmacs..... | 8,077 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. Environ une moitié de la réserve fut subdivisée et huit lots contenant ensemble 1,169 acres furent vendus avant la confédération. F. 107,222 n. 7. |
| 12 | Renous..... | Sur la rive droite de la branche sud-ouest de la riv. Miramichi, à environ un demi-mille en amont de l'embouc. de la riv. Renous. | Micmacs, bande de Bel-Ground. | 100 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 14 | Eglise-Brûlée..... | A l'embouc. de la riv. de l'Église-Brûlée, sur le bord nord-ouest de la baie de Miramichi. | Micmacs..... | 2,058 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 3 | Rivière à l'Anguille..... | Dans la par. de Dalhousie, à l'embouc. de la rivière à l'Anguille et sur sa rive gauche. | Micmacs..... | 220 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 6 | Village Sauvage (Kings clear). | <i>York</i> . Dans la paroisse de Kingsclear, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean. | Micmacs..... | 460 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.

| | | | | | |
|----|-------------------------------|---|-------------------------------------|--------|--|
| 22 | Sainte-Croix..... | Dans la paroisse de Dufré, sur la rive est du Premierlac Chiputneticook près de l'embouchure de la petite rivière Digdeguash. | Amalécites..... | 200 | Réservée et cédée au ministère des Affaires des Sauvages par un arrêté de l'exécutif de la province du Nouveau-Brunswick en date du 12 décembre 1881. F. 4,252. |
| 24 | Saint-Mary..... | Dans la paroisse St-Mary, directement vis-à-vis la cité de Frédéricton. | " | 2½ | Achetée par le gouvernement fédéral le 20 juin 1887. N°s 175 et 206 du Livre des Cessions. |
| 10 | St-Basile d'Edmonston..... | <i>Madawaska</i> . Sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, près de l'embouchure de la rivière Madawaska. | " | 722 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 20 | Tobique..... | <i>Victoria</i> . Dans la paroisse de Perth, sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Tobique. | Amalécites. | 5,766 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 18,500 acres approximativement. La terre réservée à l'usage des sauvages est formée d'une petite lisière contenant 81 acres situées à l'embouchure de la rivière Tobique, sur sa rive sud, et de presque tout le terrain situé au nord de la même rivière. Le reste de la réserve a été subdivisé, et est en vente pour le bénéfice des sauvages. |
| 11 | Pabineau..... | <i>Gloucester</i> . Dans la paroisse de Bathurst, à l'embouchure de la rivière Pabineau, sur la rive gauche de la rivière Népissiquit. | Micmacs. | 1,000 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 25 | Ile au Sauvage..... | Dans la baie de Népissiquit, vis-à-vis la ville de Bathurst. | Micmacs de Bathurst. | 16 | Achetée par le gouvernement fédéral le 26 nov. 1895. N° 371. F. 152,215. |
| 13 | Pockmouche..... | Dans la paroisse d'Inkerman, sur la rive droite de la rivière Pockmouche, à environ sept milles de son embouchure. | Micmacs. | 2,477 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 15 | Richibouctou..... | <i>Kent</i> . Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ huit milles de son embouchure. | Bande de Micmacs de la Grande-Anse. | 2,202½ | Transf. au gov. fédéral lors de la confédération. La rés. contenait originairement environ 5,720 acres. Les 2 tiers furent subdivisés et un certain nombre de lots furent vendus avant la confédération. F. 13,145. |
| 16 | Boutetouche..... | Sur la rive gauche de la rivière Boutetouche, à environ trois milles de son embouchure. | Micmacs. | | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 27 | Rés. de l'île au Sauvage..... | Une pointe sur la terre ferme à l'embouchure du ruisseau Gaspereau, vis-à-vis l'île Richibouctou, dans le havre de Richib'tou. | Micmacs. | | Une "réserve spéciale" possédée en vertu d'un acte de J. C. Vanlour à l'évêque cath. rom. de St-Jean pour l'usage des sauvages. F. 182,215. |
| 27 | Fort-Folly..... | <i>Westmorland</i> . Sur la rive gauche de la rivière Petitcodiac, franc ouest de la ville de Dorchester. | Micmacs. | 62½ | Achetée du gouvernement provincial et cédée en fidei-commis aux magistrats du comté de Westmoreland pour l'usage des Micmacs. 15 août 1840. F. 61,747. |

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.—*Suite.*
NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Fin.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|----|-------------------|---|-----------------|--------------------|---|
| 18 | The Brothers..... | <i>King.</i> Deux petites îles près de la rive sud de la baie de Kennebecasis. | Micmacs. | 10 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 19 | Canons River..... | <i>Charlott.</i> Dans la paroisse de St-James, à l'embouchure de la rivière Canons, sur la rive gauche de la rivière Cheputneticook. | Amalécites. | 100 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 23 | Woodstock..... | <i>Cartleton.</i> Sur la rive droite du fleuve Saint-Jean, à environ deux milles au sud de Woodstock. | Amalécites. | 200 | Achetée le 22 mai 1851 par le gouvernement provincial pour l'usage de la tribu des Amalécites à Maductic. N° 281. |
| 26 | Oromocto..... | <i>Sunbury.</i> Dans la paroisse de Burton, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean. | Amalécites. | 125 | Achetée par le gouvernement fédéral le 12 sept. 1895. |

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| | | | | | |
|---|--------------------|---|----------|-------|---|
| 1 | Lennox Island..... | A. l'extrémité nord-ouest de la baie de Richmond ou Malpeque. | Micmacs. | 1,320 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 2 | Morell..... | Sur la rivière Morell, dans le canton n° 39. | Micmacs. | 189 | Donnée vers l'année 1846 par un particulier à huit familles sauvages. Subséquemment, le 7 avril 1859, ce terrain fut cédé par le gouvernement provincial aux commissaires des sauvages d'alers et à leurs successeurs, en office en fidéicommiss pour les sauvages. F. 4,217. |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES des sauvages en Canada—Suite.

TRAITÉ N° 3.—ONTARIO.

| N° | Nom. | Superficie. Acres. | Localité. |
|------------------------------|---|-----------------------|---|
| 10 | Petites-Fourches | 1,920·13 | Rivière La Pluie. |
| 11 | Rapides du Manitou | 5,736·50 | " |
| 12 | Long-Saut n° 2 | 5,046·75 | " |
| 13 | " 1 | 6,366·73 | " |
| 14 | " The Bishop", Hungry-Hall No. 1 | 3,982·66 | " |
| 15 | " Paskonkin", Hungry-Hall No. 2 | 2,300·94 | " |
| 15M | Réserves des terres incultes | 20,671·27 | " |
| 16A | Lac La Pluie | 160·00 | Lac La Pluie. |
| 16D | " | 11,200·00 | " |
| 41 | Réserve de l'agence Fort-Frances | 170·00 | " |
| 17A | Lac La Pluie (Niacatchewewin) | 3,761·50 | " |
| 17B | " | 2,439·75 | Lac de l'Eau-Claire. |
| 18B | " | 4,586·88 | Lac La Pluie. |
| 18C | " | 3,861·76 | " |
| 21 | Rivière des Anglais ou Grassy-Narrows | 10,244·00 | Rivière des Anglais. |
| 21 | Wabaskang | 8,042·00 | Lac Wabaskang. |
| 22A 1 | Lac des Mille-Lacs | 3,750·70 | Lac des Mille-Lacs. |
| 22A 2 | Rivière Seine | 8,476·70 | Rivière Seine. |
| 23 | Chute à l'Esturgeon | 6,825·20 | " |
| 23A | Rivière Seine | 2,003·20 | " |
| 23B | " | 2,234·80 | " |
| 24C | Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon) | 5,948·30 | Lac à l'Esturgeon |
| 25D | Lac Negauquon (lac La-Croix) | 15,355·30 | Lac La-Croix. |
| 26A | Lac La Pluie (Nickickonesemecaning) | 4,850·00 | Lac La Pluie. |
| 26B | " " " | 2,640·00 | " |
| 26C | " " " | 2,737·00 | " |
| 27 | Lac Wabigoon | 12,872·00 | Lac Wabigoon. |
| 27 | Lac à l'Aigle | 8,832·00 | Lac à l'Aigle. |
| 28 | Lac Seul ou Lonely Lake | 49,000·00 | Lac Seul. |
| 29 | Islington | 20,954·00 | Rivière Winnipeg. |
| 29 | Lac du Cygne | 3,277·00 | Lac du Cygne. |
| 29 | Lac d'un Homme | 668·00 | Rivière des Anglais. |
| 30 | Réserve de l'agence (Sabaskasing) | 640·00 | Lac des Bois. |
| 31A | Naongashing | 1,280·00 | " |
| 31B | Lac des Bois | 726·00 | " |
| 31C | " | 800·00 | " |
| 31D | Grosse-Ile | 915·00 | " |
| 31E | " | 1,920·00 | " |
| 31F | " | Non arpentée. | " |
| 31G | Lac des Bois | 275·00 | " |
| 31 H et part. de 31 G. | { Grosse-Ile | 1,541·00 | " |
| 31J | Lac-Plat | 1,280·00 | Lac-Plat. |
| 32A | Baie du Poisson-Blanc | 4,865·20 | Lac des Bois. |
| 32B | Baie de la Fille-Jaune | 4,454·39 | " |
| 32C | Baie Sabaskong | 1,280·00 | " |
| 33A | Baie du Poisson-Blanc | 3,091·00 | " |
| 33B | Angle Nord-Ouest | 3,299·00 | " |
| 34 | Lac des Bois | 641·00 | " |
| 34A | Baie du Poisson-Blanc | 1,529·20 | " |
| 34B | Lac Plat, 1re partie | 640·00 | Lac-Plat. |
| 34B | " 2e | 426·00 | " |
| 34C | Angle Nord-Ouest | 1,261·80 | Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba. |
| 34C | " " | 750·00 | Lac des Bois. |
| 35A | Naongashing | 1,280·00 | " |
| 35B | Obabikong | 1,760·00 | " |
| 35C | Baie Sabaskong | 1,920·00 | " |
| 35D | " | 1,280·00 | " |
| 35E 1 | Petite-Rivière-aux-Herbes, 1re partie | 640·00 | " |
| 35E 2 | Lac des Bois, 2e partie | Non arpentée. | " |
| 35F | Baie Sabaskong | 1,280·00 | " |
| 35G | Grande-Rivière-aux-Herbes | 8,960·00 | " |
| 35H | Baie Sabaskong | 640·00 | " |
| 35J | Lac des Bois | 3,481·60 | " |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*TRAITÉ N° 3—*Fin.*

| N° | Nom. | Superficie. Acres. | Localité. |
|-----|------------------------------------|-----------------------|--|
| 36 | Pointe du Bison..... | 5,763 00 | Lac des Bois, dans le Manitoba. |
| 37 | Grosse-Ile..... | 1,946 00 | " |
| 37 | Rivière La Pluie..... | 3,687 00 | Rivière La Pluie. |
| 37A | Lac Plat..... | 1,920 00 | Lac Plat, dans le Manitoba. |
| 37B | Angle Nord-Ouest (Approx.)..... | 840 00 | Lac des Bois |
| 37B | Lac des Bois..... | 262 00 | " |
| 37C | Rivière de l'Angle Nord-Ouest..... | 690 00 | Rivière de l'Angle Nord-Ouest dans le Manitoba. |
| 38A | Près de Portage-du-Rat..... | 8,000 00 | Lac des Bois |
| 38B | "..... | 5,289 90 | " |
| 38C | "..... | 8,000 00 | Rivière Winnipeg. |
| 38D | Lac des Bois..... | Non arpentée. | Certaines îles dans le lac des Bois. |
| 39 | Rive ouest du lac Plat..... | 1,031 00 | Partie dans le Manitoba. |
| 39 | Rive nord-ouest du lac Plat..... | 8,415 00 | " |
| 40 | "..... | 6,759 00 | " |
| 39 | } Îles dans le | " | " |
| 40 | | | |

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

TRAITÉ N° 1.

| | | Milles carrés. | |
|----|---|----------------|--|
| 1 | Saint-Pierre..... | 80 00 | Saint-André et Saint-Clément, Manitoba. |
| 2 | Rivière Rosseau..... | 20 86 | Franklin, Manitoba. |
| 2A | Rapides de la rivière Rosseau..... | 1 25 | " |
| 3 | Fort-Alexandre..... | 31 84 | Nepahwin et Powassin, Manitoba |
| 4 | Rivière de la Tête-Ouverte..... | 21 90 | Saint-Clément, Manitoba. |
| 5 | Baie au Sable, lac Manitoba..... | 19 00 | Westbourne |
| 6 | Longue-Plaine, rivière Assiniboine..... | 16 90 | Portage-la-Prairie et Norfolk-sud, Man. |
| 7 | Lac du Cygne. Non arpentée..... | Approx. 15 06 | Lorne, Man. |
| 8 | Traverse d'Hamilton..... | 1 00 | Norfolk-sud, Man. |

TRAITÉ N° 2.

| | | | |
|-------|--|-------|---|
| 43 | Tête du Gros-Brochet, lac Winnipeg..... | 4 20 | Winnipegosis, Man. |
| 44 | Rivière au Vison, lac Manitoba..... | 21 00 | Norquay |
| 45 | Rivière de la Poule-d'Eau, lac Manitoba..... | 7 20 | Winnipegosis |
| 46 | Creek du Chien..... | 14 80 | Patterson |
| 48 | Baie au Sable, lac Saint-Martin..... | 5 00 | " |
| 49 | Les Passages..... | 6 30 | " |
| 50 | Fairford, lacs Saint-Martin et Manitoba..... | 18 30 | " |
| 51 | Rivière aux Grues, lac Manitoba..... | 12 40 | " |
| 52 | Flux et Reflux..... | 16 90 | " |
| 57 | Creek de la Queue-d'Oiseau, rivière Assiniboine..... | 10 75 | Archie et Miniota, Man. |
| 58 | Rivière du Chêne, rivière Assiniboine..... | 15 20 | Woodworth |
| 59 | Lac du Chêne, creek de la Pierre-à-Pipe..... | 4 00 | Pierre-à-Pipe |
| 60 | Montagne de la Tortue..... | 1 00 | Winchester |
| 61 | Riding-Mountain-House..... | 8 75 | Strathclair |
| 61A | Claire on lac de l'Eau-Claire..... | 1 15 | Riding-Mountain |
| | Terres à foin temporaires, ½ S. O. 20, 20, 21 O. | 25 | " |
| 62 | Waywayseecappo, creek de la Queue-d'Oiseau..... | 39 00 | Cr. d. la Q.-d'O. et Rossburn, Man. |
| 63 | Le Joueur..... | 1 21 | Ellice, Manitoba. |
| 63A | Rivière de la Vallée..... | 18 25 | Plaines de Gilbert, Manitoba. |
| 66A | Rivière du Pin, lac Winnipegosis..... | 14 30 | Roseberry |
| 67 | Rivière Qui-Roule..... | 20 00 | Harrison |
| 68 | Montagne-du-Caribou, Croupion-de-Faisan..... | 36 60 | 1 Cantons 9 et 10, rgs 5, 6 et 7, O. |
| 69 | " Homme-de-l'Océan..... | 37 00 | f du 2e M., I. Assiniboia. |
| 70 | " Ours-Blanc..... | 44 90 | Cantons 9 et 10, rangs 2 et 3, O. du 2e M. I., Assiniboia. |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ No 4.

| N ^o . | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|------------------|--|-------------------------------|---|
| 64 | Gabriel Côté..... | 56 50 | Près de Fort-Pelly, Assiniboia. |
| 65 | La-Clé..... | 38 00 | " " " |
| 65 A | Baie Dawson, embouchure de la rivière Plate | 1 50 | Lac Winnipegosis, Manitoba. |
| 65 B | " " Pointe du Rocher à Pic..... | 3 55 | " " " |
| 65 C | Lac du Cygne, rivières Boisée et au Bouleau..... | 3 03 | Lac du Cygne " " |
| 65 D | Baie Dawson, île du Chien..... | 0 43 | Lac Winnipegosis " " |
| 65 E | " " ½ mille à l'ouest de la rivière Plate. | 0 08 | " " " |
| 66 | Keeseekoose..... | 28 60 | Près de Fort-Pelly, Assiniboia. |
| | Terres à foin..... | 11 00 | " " " |
| 71 | Kakeesheway (lac Rond)..... | 82 60 | Lac Rond " " |
| 72 | Kakewistahaw..... | 73 00 | Rivière Qu'Appelle, entre les lacs Rond et Croche, Assiniboia. |
| 72 A | " " pêcheries..... | 0 15 | Lac Croche " " |
| 73 | Cowessess..... | 78 00 | " " " |
| 73 A | Petit-Os..... | 10 90 | Lac du Croissant " " |
| 74 | Sakimay..... | 33 90 | Lac Croche " " |
| 74 A | La Brebis..... | 5 60 | " " " |
| 75 | Piapot..... | 53 98 | Rivière Qu'Appelle " " |
| 75 A | Terres à foin..... | 4 48 | " " " |
| 76 | " Porte-la-Marmite " ou " l'Homme-qui-a-pris l'habit "..... | 73 21 | Tête du Sauvage " " |
| 78 | " Bœuf-Debout "..... | 7 60 | Lac Qu'Appelle " " |
| 79 | " Pasquaw ", lacs, de pêche..... | 60 15 | Près de Qu'Appelle " " |
| 80 | Muscowpetung..... | 59 50 | " " " |
| 80 A | Pêcheries du lac Long..... | 2 23 | Rivière Petit-Bras " " |
| 80 B | Terres à foin, Muscowpetung et autres..... | 72 | Près de Qu'Appelle " " |
| 81 | " Peepekeesis "..... | 41 60 | Buttes La Lime " " |
| 82 | " Okanesse "..... | 22 36 | " " " |
| 83 | " Couverte-Etoilée "..... | 21 50 | " " " |
| 84 | " Petit-Ours-Noir "..... | 46 50 | " " " |
| 85 | " Muskowekun "..... | 36 00 | Petites Buttes de Tondre, Assin. |
| 86 | George Gordon..... | 48 00 | " " " |
| 87 | " Etoile-du-Jour "..... | 24 00 | Grosses Buttes de Tondre " " |
| 88 | " L'Homme-Pauvre "..... | 42 50 | " " " |
| 89 | " Plume-Jaune "..... | 34 50 | Lac à la Pêche " " |
| 90 | " "..... | 16 17 | Lac aux Noix, Saskatchewan. |
| | Ecole industrielle de Régina..... | 0 50 | Régina, Assiniboia. |
| | Qu'Appelle..... | 1 37 | Qu'Appelle " " |

TRAITÉ No 5.

| | | | |
|----------|--|-------|------------------------------------|
| 9 | Rivière-Noire..... | 3 10 | Lac Winnipeg, Manitoba. |
| 10 | Rivière du Trou ou Eau-Creuse..... | 5 20 | " " " |
| 11 | Détroits du Huard..... | 1 77 | " " " |
| 12 | Rivière de la Veine-de-Sang..... | 5 20 | " " " |
| 13 | Rivière Berens..... | 11 50 | " " " |
| 14 | Petits Grands-Rapides, rivière Berens..... | 8 75 | Lac du Corbeau, Manitoba. |
| 15 | Pekangekum..... | 3 50 | Lac Pekangekum, Kéwatin. |
| 16 | Rivière au Peuplier..... | 5 90 | Lac Winnipeg " " |
| 17 | Norway-House..... | 16 70 | Hotel-Norway " " |
| 19 | Lac La Croix..... | 10 90 | Rivière Nelson " " |
| 20 | Cumberland-House..... | 6 29 | Lac de l'île du Pin, Saskatchewan. |
| 21 | Le " Pas "..... | 10 00 | Le Pas " " |
| 21 A | Île à la Poire-Sauvage..... | 2 00 | " " " |
| 21 B à K | Pour la bande du Pas..... | 2 70 | " " " |
| 27 | Rivière du Bouleau..... | 8 40 | Rivière Saskatchewan " " |
| 28 A | Lac Plat..... | 3 50 | Rivière aux Carottes " " |
| 29 | Près de Terre-Rouge..... | 4 23 | " " " |
| 29 A | Terre-Rouge..... | 3 19 | " " " |
| 31 A | Lac au Caribou..... | 0 70 | Lac au Caribou " " |
| 31 B | " "..... | 0 23 | " " " |
| 31 C | " "..... | 4 40 | " " " |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—Fin.

TRAITÉ No 7.

| N ^o | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|----------------|--|-------------------------------|---|
| 142 | Patte-d'Ours (Assiniboine) | 109·00 | Près de Morleyville, Alberta. |
| 143 | Jacob | 109·00 | Près de Morleyville, Alberta. |
| 144 | Chiniquy | 108·00 | Près de Calgary |
| 145 | Sarcis | 470·00 | " " |
| 146 | Pieds-Noirs | 181·40 | Près de Macleod |
| 147 | Piéganes | 547·50 | " " |
| 148 | Gens-du-Sang | 6·50 | Sud de la réserve des Gens-du-Sang, Alberta. |
| A | Limite à bois pour 148 sur la rivière du Ventre. | 11·50 | Ouest de la réserve des Piéganes, Alberta. |
| B | " 147 | 26·50 | Ouest du Parc des Montagnes-Rocheuses, Alberta. |
| C | " 146, Montagne du Château | ·003 | Partie de la sec. 13, tp. 9, rang 26, ouest du 4 ^e méridien. |
| | Réserve de l'agence à Macleod | | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique.

AGENCE DE COWICHAN.

| Nom de la bande. | Superficie. | Localité. |
|--------------------|-------------|---|
| | Acres. | |
| Comox | 378 | Havre de Comox, côte N.-E., de l'île Vancouver. |
| Qualicum | 197 | Rivière Qualicum " " " |
| Nanoose | 209 | Havre Nanoose " " " |
| Nanaïmo | 638 | Près de Nanaïmo " " " |
| Lyackson | 1,858 | Île Valdez " " " |
| Chemainus | 3,084 | Havre de Chemainus " " " |
| Penelakuts | 2,329 | Île Kuper " " " |
| Halalt | 427 | District de Chemainus " " " |
| Cowichan | 6,188 | District de Cowichan, île Vancouver. |
| Saanich | 3,318 | Bras de la Saanich " " |
| Songhees | 260 | Victoria " " |
| Esquimalt | 47 | Havre d'Esquimalt " " |
| Baie Becher | 775 | Baie Becher " " |
| Sooke | 166 | Îlot Sooke " " |
| Lac Cowichan | 208 | Lac Cowichan " " |

AGENCE DE LA CÔTE OUEST.

| | | |
|------------------|-------|------------------------------------|
| Chekleset | 173 | Côte sud-ouest de l'île Vancouver. |
| Kyuquot | 883 | " " " |
| Esperanza | 352 | " " " |
| Nootka | 635 | " " " |
| Hesquot | 606 | " " " |
| Clayoquot | 1,600 | " " " |
| Ucluellet | 493 | " " " |
| Toquart | 421 | " " " |
| Seshart | 1,429 | " " " |
| Opechisat | 523 | " " " |
| Oheit | 2,672 | " " " |
| Nitinat | 1,798 | " " " |
| Pacheena | 404 | " " " |
| Uchuklesit | 575 | " " " |

AGENCE DE KWAKEWLTH.

| | | |
|----------------------|-------|---|
| Quawshelah | 716 | Smith-Sound, district de la Côte. |
| Nakwoekto | 704 | Seymour-Inlet " " |
| Nahwitti | 8,606 | Extrémité nord de l'île Vancouver. |
| Fort-Rupert | 259 | Près de Fort-Rupert, côte N.-E. de l'île Vancouver. |
| Quatsino | 1,011 | Quatsino-Sound " S.-O. " |
| Klaskino | 116 | Rivière Nimkeesh " N.-E. " |
| Nimkeesh | 446 | Klaskino-Inlet " " " |
| Île du Village | 575 | Sud de l'île Gilford " " " |
| Turner | 27 | " " " " " |
| Matilpi | 145 | " " " " " |
| Laichkwiltach | 2,032 | Détroit de Johnstone. " " " |
| Knight-Inlet | 569 | Knight-Inlet, district de la Côte. |
| Île Gilford | 852 | Entrée de Knight-Inlet, district de la Côte. |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique—Suite.

AGENCE DE LA FRASER.

| Nom de la bande. | Superficie des réserves. | Où située. |
|-----------------------------|--------------------------|---|
| | Acres. | |
| Homalko..... | 1,417 | Bute-Inlet, district de la Côte. |
| Klahoose..... | 3,326 | Toba-Inlet " " |
| Shammon..... | 4,873 | Melaspina Str t et Inlet, dist. de New-Westminster. |
| Seshelt..... | 1,996 | Gervis-Inlet, district de New-Westminster |
| Squamish..... | 5,717 | Howe-Sound, " " |
| Pemberton..... | 1,223 | Près de Pemberton, district de Lillooet. |
| Douglas..... | 1,976 | Près de Douglas, district de New-Westm'ter |
| Yale..... | 1,108 | Près de Yale, district de Yale. |
| Union-Bar..... | 1,287 | Près de Hope " " |
| Hope..... | 1,601 | " " " " |
| Skawalook..... | 197 | " " " " |
| Ohamil..... | 629 | " " " " |
| Ile des Oiseaux-de-Mer..... | 4,512 | Près d'Agassiz " " |
| Squatits..... | 425 | Près de St-Elme " " |
| Popcum..... | 381 | Près d'Agassiz, district de New Westm'ter. |
| Cheam..... | 1,273 | " " " " |
| Rivière Harrison..... | 3,144 | Rivière Harrison " " |
| Chilliwack..... | 5,351 | " Chilliwack " " |
| Lakahamen..... | 636 | Près de Chilliwack " " |
| Sumas..... | 1,393 | Lac Sumas " " |
| Matsqui..... | 1,074 | Près de Riverside " " |
| Langley..... | 1,433 | Rivière Stave " " |
| Katzie..... | 777 | Près de Hammond " " |
| Semiamoo..... | 392 | Baie de la Frontière " " |
| Coquitlam..... | 209 | Près de New-Westminster " " |
| Burrard-Inlet..... | 1,091 | Burrard-Inlet " " |
| Musqueam..... | 488 | S. de la ville de Vancouver " " |
| Tsawassen..... | 604 | Près de Guichon " " |
| New-Westminster..... | 50 | New-Westminster " " |

AGENCE DE KAMLOOPS.

| | | |
|-----------------------------------|--------|---|
| Thompson-nord (lac du Canot)..... | 3,239 | Rivière Thompson-nord, district de Yale |
| Lac Adams..... | 6,073 | Lac Adams " " |
| Petit Shuswap..... | 7,030 | Petit Lac Shuswap " " |
| Neskaimilth..... | 5,653 | " " " " |
| Salmon-Arm..... | 3,220 | Lac Shuswap " " |
| Spellamacheen..... | 9,481 | Rivière Spellamacheen " " |
| Kamloops..... | 33,338 | Kamloops " " |
| Creek de l'Homme-Mort..... | 20,134 | Près de Savona's-Ferry " " |
| Bonaparte..... | 6,314 | Creek du Chapeau " " |
| Ashcroft..... | 5,577 | Près d'Ashcroft " " |
| Creek d'Oregon-Jack..... | 2,381 | " " " " |
| Cook's-Ferry..... | 9,017 | Près de Lytton " " |
| Nicomen..... | 1,987 | " " " " |
| Lytton..... | 10,292 | " " " " |
| Skuppah..... | 268 | " " " " |
| Nicola inférieure..... | 9,640 | " " " " |
| Siska-Flat..... | 563 | " " " " |
| Kanaka-Bar..... | 710 | " " " " |
| Boothroyd..... | 1,534 | " " " " |
| Boston-Bar..... | 660 | Près de Yale " " |
| Spuzzum..... | 456 | " " " " |

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique—*Suite.*

AGENCE D'OKANAGAN.

| Nom de la bande. | Superficie des réserves. | Où située. |
|---------------------------|--------------------------|--|
| | Acres. | |
| Okanagan | 29,790 | Lac Okanagan, district de Yale. |
| Nicola, en haut..... | 30,888 | Lac Douglas " " |
| Nicola, en bas..... | 21,881 | Rivière Mameet " " |
| Pentiction | 48,694 | Extrémité sud du lac Okanagan, district de Yale. |
| Similkameen, en bas..... | 19,872 | Rivière Similkameen " " |
| Similkameen, en haut..... | 7,791 | " " " " |
| Coldwater..... | 6,277 | Rivière à l'Eau-Froide " " |
| Osoyoos | 32,168 | Lac Osoyoos " " |

AGENCE DE KOOTENAY.

| | | |
|--|--------|--|
| Shuswap..... | 2,759 | Près du lac Colombie, en haut, district de Kootenay. |
| Kootenay, en haut..... | 37,471 | " Fort-Steele " " |
| Kootenay, en bas..... | 1,832 | " l'ext. S. du lac Kootenay " " |
| Fort-Steele (réserve de l'agence)..... | 11 | " Fort-Steele. " " |

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST.

| | | |
|--------------------|--------|--|
| Rivière Nass | 14,228 | Rivière Nass, district de Cassiar |
| Kitsumkalum..... | 1,246 | Rivière Skeena, district de la Côte. |
| Tsimpsean..... | 74,571 | Près de Fort-Simpson, district de la Côte. |
| Masset..... | 1,871 | Extrémité nord de l'île de la Reine-Charlotte. |
| Kitimat..... | 930 | Bras de la Kitimat, district de la Côte. |
| Kitlathla..... | 3,414 | Pitt et île Banks " " |
| Kitkata..... | 545 | Chenal Douglas " " |
| Kitlope..... | 380 | Chenal Gardner " " |
| Skidegate..... | 1,613 | Skidegate-Inlet, île de la Reine-Charlotte. |
| Kemsquit..... | 930 | Chenal Deans, district de la Côte. |
| Kokyet..... | 399 | Chenal Seaforth " " |
| Bella-Coola..... | 4,007 | Bentinck-Arm " " |
| Bella-Bella..... | 2,972 | Île Campbell et Denny " " |
| Owekano..... | 950 | Rivers-Inlet " " |
| Lakelse..... | 156 | Rivière Skeena " " |
| Kitasoo..... | 1,460 | Chenal Fimlayson " " |

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

| | | |
|----------------------|--------|---|
| Quesnelle | 1,688 | Près de Quesnelle, district de Caribou. |
| Alexandria..... | 1,849 | " Alexandria " " |
| Soda-Creek..... | 5,210 | " Soda-Creek " " |
| Lac Williams..... | 4,444 | Lac Williams " " |
| Anaham..... | 9,922 | Près de Hanceville " " |
| Stone..... | 4,245 | " " " " |
| Toosey..... | 6,352 | Près de Chilcotin " " |
| Lac Alkali..... | 8,348 | " lac Alkali, district de Lillooet. |
| Lac Canim..... | 4,560 | Lac Canim " " |
| Creek du Chien..... | 1,372 | Creek du Chien " " |
| Creek du Canot..... | 12,429 | Creek du Canot " " |
| High-Bar..... | 2,924 | Big-Bar Creek " " |
| Rivière du Pont..... | 9,761 | Riv. du Pont " " |
| Lac Seaton..... | 2,437 | Lac Seaton " " |
| Lac Anderson..... | 504 | Lac Anderson " " |
| Cayoose..... | 1,152 | Près de Lillooet " " |
| Lillooet..... | 1,742 | " " " " |
| Fountain..... | 1,864 | " " " " |
| Pavillon..... | 4,136 | Près de Pavillon " " |
| Clinton..... | 1,073 | Près de Clinton " " |

DOC. DE LA SESSION No 14

RÉSERVES des sauvages en Canada—Colombie-Britannique.—*Fin.*

AGENCE DE BABINE.

| Nom de la bande. | Superficie des réserves. | Localité. |
|------------------|--------------------------|--|
| | Acres. | |
| Kispyouks..... | 2,252 | Près d'Hazelton, district de Cassiar. |
| Hazelton..... | 3,367 | " " " |
| Kitsequecla..... | 3,103 | " " " |
| Kitwanga..... | 2,994 | " " " |
| Hagwilget..... | 5,880 | Lac Babine |
| Trembleur..... | 1,875 | Lac La Croix, district de la Côte. |
| Taché..... | 3,324 | Lac Stuart |
| Necoslie..... | 2,875 | " " " |
| Lac Fraser..... | 4,026 | Lac Fraser |
| Creek Stony..... | 7,488 | Lac Noolki |
| Blackwater..... | 537 | Rivière Blackwater, district de Caribou. |
| Fort-George..... | 3,095 | Près de Fort-George |
| Lac McLeod..... | 286 | Lac McLeod |
| Kitselas..... | 3,275 | Rivière Skeena, district de la Côte. |
| Kuldoe..... | 446 | " district de Cassiar. |
| Kisgegas..... | 2,415 | Rivière Babine |

RECENSEMENT

Des sauvages résidents et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque dénomination, ainsi que le nombre des païens, au Canada, par provinces, pour l'année expirée le 30 juin 1899.

PROVINCE D'ONTARIO.

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | | | | |
|--|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|---------------------|---------------|-------------------|---------|--|-----|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | | Autres chrétiens. | Païens. | | |
| Algonquins du lac Doré | 83 | | | | 83 | | | | | | | |
| " de Rentreu-Nord | 286 | | | 238 | | | | | | | | |
| Chippewas de la Thames | 455 | 217 | | 157 | 13 | | | | | | | 8 |
| " de l'île Walpole | 615 | 437 | | | | | | | | | | |
| " et Pottawatamies de Sarnia, Kettle-Point et Stony-Point ou Aux-Sables. | 454 | 94 | | 354 | 6 | | | | | | | |
| " des îles Georgina et du Serpent. | 232 | 3 | | 122 | 13 | | | | | | | |
| " de Rama. | 359 | 2 | | 261 | 28 | | | | | | | 68 |
| " de Sauguen. | 403 | 18 | | 253 | 132 | | | | | | | |
| " de Nawash. | 270 | | | 184 | 86 | | | | | | | |
| " de Beausoleil. | 119 | | | 84 | 9 | | | | | | | 26 |
| Iroquois et Algonquins de Gibson (Watha). | 347 | 80 | 1 | 68 | | | | | | | | 198 |
| Moraves de la Thames. | 169 | | | 169 | | | | | | | | |
| Mississaguas du lac à la Vase | 82 | | | 82 | | | | | | | | |
| " du lac du Riz | 38 | | | 38 | | | | | | | | |
| " de Sauguen. | 227 | 10 | | 215 | 2 | | | | | | | |
| " d'Alnwick | 244 | 9 | 5 | 202 | | 10 | | | | | | 18 |
| " de New-Credit | 1,227 | 1,087 | 140 | 64 | | | | | | | | |
| Mohawks de la baie de Quinté. | 803 | 235 | | 568 | | | | | | | | |
| Munsees de la Thames. | 119 | | | 119 | | | | | | | | |
| Onéidas de la Thames. | 184 | 69 | | 105 | | | | | | | | 10 |
| Pottawatamies de l'île Walpole. | | | | | | | | | | | | |
| Ojibbewas et Ottawaes des îles Manitoulines et Cookburn à— | | | | | | | | | | | | |
| Ile de Cookburn. | 56 | | | | 56 | | | | | | | |
| Shesheganing. | 171 | | | | 171 | | | | | | | |
| Baie de l'Ouest. | 324 | | | | 324 | | | | | | | |
| Creek à la Carpe. | 93 | 45 | | 1 | 14 | | | | | | | 33 |
| Baie du Sud. | 64 | | | | 64 | | | | | | | |
| Sheguitandah. | 97 | 68 | | | 17 | | | | | | | 10 |
| Lac à la Carpe. | 14 | | | | 14 | | | | | | | 2 |
| Wikwemikong (non cédée). | 1,002 | | | | 1,002 | | | | | | | |

43 ne font pas partie de cette réserve.

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------|-------|-----|-------|-------|----|-----|-----|-----|---|-----|-----|-------|
| Wikwemikong (non cédée) | 124 | | | | 124 | | | | | | | | 10 |
| Obidgewong. | 10 | | | | | | | | | | | | |
| Ojibbewas du lac Supérieur à— | | | | | | | | | | | | | |
| Font-William. | 309 | | | | 275 | | | | | | | | 34 |
| Rocher-Rouge ou lac Hélène. | 218 | 34 | | | 184 | | | | | | | | |
| Pays-Plat. | 49 | | | | 49 | | | | | | | | |
| Lac Népigon. | 524 | | | | 223 | | | | | | | | 301 |
| Rivière du Pic. | 218 | 5 | | | 213 | | | | | | | | |
| Lac Long. | 318 | 9 | | | 282 | | | | | | | | 27 |
| Michipicoten et Grosses-Têtes. | 332 | 160 | | | 172 | | | | | | | | |
| Ojibbewas du lac Huron à— | | | | | | | | | | | | | |
| Rivière T. J. Casson. | 148 | | | | 148 | | | | | | | | |
| Magashtawan. | 81 | | | | 81 | | | | | | | | |
| Rivière des Espagnols n° 1. | 917 | | | | 217 | | | | | | | | |
| " n° 2. | 102 | 80 | | | 22 | | | | | | | | |
| " n° 3. | 348 | | | | 348 | | | | | | | | |
| Lac au Poisson-Blanc. | 147 | | | | 14 | | | | | | | | 8 |
| Rivière Mississauga. | 156 | | | | 2 | | | | | | | | 1 |
| Pointe-Grondine. | 61 | | | | 52 | | | | | | | | |
| Rivière au Serpent. | 118 | | | | 118 | | | | | | | | |
| Rivière des Français. | | | | | | | | | | | | | |
| Tagawimini. | 174 | | | | 174 | | | | | | | | |
| Rivière du Poisson-Blanc. | 82 | 63 | | | 19 | | | | | | | | |
| Ile Perry. | 105 | | | | 34 | | | | | | | | 23 |
| Shawanaga. | 103 | | | | 72 | | | | | | | | |
| Henvey-Inlet. | 183 | | | | 42 | | | | | | | | |
| Lac Nipissingue. | 197 | | | | 141 | | | | | | | | |
| Tenogamingue. | 83 | | | | 197 | | | | | | | | |
| Doigts. | 78 | | | | 83 | | | | | | | | |
| Rivière du Jardin. | 429 | 140 | | | 78 | | | | | | | | |
| Baie Batchewana. | 359 | 5 | | | 288 | | | | | | | | |
| Six-Nations de la Grande-Rivière. | 3,968 | 1,499 | | | 348 | | | | | | | | |
| Wyandottes d'Anderson. | | | | | | | | | | | | | |
| Chippewas et Sautaux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall n° 1. | 37 | 5 | | | | | | | | | | | |
| " n° 2. | 19 | 6 | | | | | | | | | | | |
| Long-Saut " 1. | 39 | 15 | | | | | | | | | | | |
| " " 2. | 62 | 10 | | | | | | | | | | | |
| Rapides du Manitou n° 1. | 83 | 10 | | | | | | | | | | | |
| " " 2. | 38 | 9 | | | | | | | | | | | |
| Petites-Fourches. | 48 | 5 | | | | | | | | | | | |
| Concheching. | 135 | | | | 103 | | | | | | | | |
| Sauguening. | 50 | | | | | | | | | | | | |
| Niactohewinn. | 57 | | | | | | | | | | | | |
| Nickickemeneaning. | 64 | | | | | | | | | | | | |
| Rivière la Seine. | 145 | | | | | | | | | | | | |
| Lac la Croix. | 93 | | | | 17 | | | | | | | | |
| Lac des Mille Lacs. | 82 | | | | | | | | | | | | |
| A reporter. | 18,858 | 4,484 | 154 | 4,195 | 6,834 | 72 | 788 | 423 | 918 | 4 | 138 | 918 | 2,106 |

Réserve inoccupée.

Nomades inconnus.

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES; DÉNOMINATIONS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT, ETC.—Suite.

PROVINCE D'ONTARIO—Fin.

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | Observations. | | | |
|---------------------------------------|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|---------------|--------------------|-------------------|---------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | | Congrégationniste. | Autres chrétiens. | Patens. |
| Report..... | 18,858 | 4,484 | 154 | 4,195 | 6,334 | 798 | 72 | 423 | 2,106 | |
| Kawaiagramot (lac à l'Esturgeon)..... | 29 | | | | | | | | 29 | |
| Wabigoon..... | 88 | | | | | | | | 84 | |
| Tête-du-Français..... | 218 | 133 | 287 | | 4 | | | | 4 | |
| Lac Seul..... | 356 | 70 | 27 | | 9 | | | | 40 | |
| Wabuskang..... | 103 | 8 | | | 7 | | | | 36 | |
| Grassy-Nerrows..... | 60 | | | | 62 | | | | 33 | |
| Lac à l'Aigle..... | 59 | | | | 5 | | | | 55 | |
| Les Dalles..... | 152 | 30 | | | 16 | | | | 13 | |
| Islington..... | 75 | 118 | | | 4 | | | | 30 | |
| Portage-du-Rat, n° 37..... | 119 | | | | 8 | | | | 67 | |
| " " n° 33..... | 55 | | | | | | | | 119 | |
| " " n° 34..... | 20 | | | | | | | | 55 | |
| Grosse-Île..... | 144 | | | | | | | | 20 | |
| Assabasca..... | 172 | | | | | | | | 144 | |
| Bate du Poisson-Blanc..... | 47 | | | | 5 | | | | 172 | |
| Lac Plat, n° 40..... | 65 | | | | 4 | | | | 42 | |
| " " n° 39..... | 83 | | | | | | | | 61 | |
| Total..... | 20,753 | 5,087 | 154 | 4,195 | 6,539 | 798 | 72 | 423 | 3,198 | |

PROVINCE DE QUÉBEC.

| | | | | | | | | | | |
|---|-----|----|--|--|-----|--|--|--|--|-----------------------------|
| Abénakis de Saint-François..... | 374 | 67 | | | 276 | | | | | 13 ne sont pas de la bande. |
| " Bécancour..... | 49 | | | | 49 | | | | | |
| Algonquins de la rivière du Désert..... | 396 | | | | 396 | | | | | |
| " Témiscamingue..... | 190 | | | | 190 | | | | | |
| Têtes-de-Boule de la bande du Saint-Maurice sur le lac Manouan, comté de Champlain..... | 74 | | | | 74 | | | | | |
| Têtes-de-Boule de la bande du Saint-Maurice sur les réserves Waymontachinque et Coucouacké, comté de Champlain..... | 84 | | | | 84 | | | | | |

DOC. DE LA SESSION N° 14

| | | | | | | | | | | |
|---|--------|----|---|-----|-------|--|--|----|--|---------------------------|
| Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice à Orléans, comté de Champlain..... | 92 | | | | 92 | | | | | Religion inconnue. |
| Pontiac, non organisés..... | 230 | | | | | | | | | " |
| Comté d'Orléans..... | 1,063 | | | | 111 | | | | | " |
| Amalécites de Viger..... | 448 | 1 | 3 | 29 | 444 | | | | | |
| Hurons de Lorette..... | 1,995 | 2 | | 128 | 1,964 | | | | | |
| Iroquois de Caugnawags..... | 1,337 | | | 295 | 1,209 | | | | | |
| " St-Régis..... | 430 | | | | 135 | | | | | |
| " et Algonquins du lac des Deux-Montagnes..... | 86 | | | | 86 | | | | | |
| Micmacs de Maria..... | 487 | | | | 487 | | | | | |
| Sauvages de la péninsule du Labrador, savoir :— | | | | | | | | | | |
| Montagnais et Naskapees à— | | | | | | | | | | |
| Betsiamits..... | 451 | | | | 451 | | | | | |
| Escoumins..... | 35 | | | | 35 | | | | | |
| Godbout..... | 40 | | | | 40 | | | | | |
| Grande-Romaine..... | 304 | | | | 304 | | | | | |
| Lac Saint-Jean..... | 404 | 25 | | | 379 | | | | | |
| Mingun..... | 138 | | | | 138 | | | | | |
| Sept-Îles..... | 353 | | | | 353 | | | | | |
| Sainte-Anne du Labrador, Chiconitimi..... | 45 | | | | | | | | | Religion inconnue. |
| Territoires non organisés..... | 1,387 | | | | 32 | | | | | " |
| Amalécites du comté de Québec..... | 17 | | | | 17 | | | | | " |
| Abénakis du comté de Québec..... | 18 | | | | 18 | | | | | " |
| " du comté de Charlevoix à Saint-Urbain..... | | | | | | | | | | " |
| Total..... | 10,160 | 95 | 3 | 452 | 7,384 | | | 31 | | Dans l'agence de Bastien. |

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | | | | | | | | | | |
|--|-------|--|--|--|-------|--|--|--|--|--|
| Micmacs du comté de Kent à— | | | | | | | | | | |
| Grande-Anse..... | 283 | | | | 283 | | | | | |
| Ile des Sauvages..... | 38 | | | | 38 | | | | | |
| Boutouche..... | 33 | | | | 33 | | | | | |
| Micmacs du comté de Northumberland à— | | | | | | | | | | |
| Eglise-Brûlée..... | 205 | | | | 205 | | | | | |
| Pel-Grand..... | 135 | | | | 135 | | | | | |
| Banc-Rouge..... | 48 | | | | 48 | | | | | |
| Micmacs du comté de Gloucester à Bathurst..... | | | | | | | | | | |
| " Ristigouche, à la riv. l'Anguille..... | 57 | | | | 57 | | | | | |
| " Westmorland au Fort à la Foie et les alentours..... | 82 | | | | 82 | | | | | |
| Micmacs du comté de King à Hampton et les alentours..... | 45 | | | | 45 | | | | | |
| Amalécites du comté d'York à Sainte-Marie..... | 105 | | | | 105 | | | | | |
| " " Kingsclear..... | 98 | | | | 98 | | | | | |
| A reporter..... | 1,159 | | | | 1,159 | | | | | |

63 VICTORIA, A. 1900

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES ; DÉNOMINATIONS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT, ETC.—*Suite.*
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

| Sauvages. | Recen- sement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | |
|--|-------------------|-----------------|----------------------|------------------|-------------------------------|----------|-------------------------------|---------------|---------------------------|
| | | Angli- cane. | Presby- térienne. | Métho- diste. | Catho- lique ro- maine. | Baptiste | Congré- gationa- liste. | | Autres chré- tiens. |
| Report..... | 2,063 | 32 | | 46 | 1,863 | | | | |
| AGENCE DE LA RIVIERE FRASER.— <i>Fin.</i> | | | | | | | | | |
| Squahla..... | 16 | | | 4 | 12 | | | | |
| Skweahm..... | 26 | | | | 20 | | | | |
| Shannon..... | 222 | | | | 222 | | | | |
| Sam-at-quam..... | 60 | | | | 60 | | | | |
| Squatés..... | 44 | 10 | | 11 | 23 | | | 18 | |
| Skw-a-mish, Howe Sound | 26 | | | | 8 | | | | |
| Skwah..... | 80 | | | | 80 | | | | |
| Skookum Chuck | 87 | | | | 87 | | | | |
| Skulkayu..... | 24 | | | 22 | 2 | | | | |
| Skawah-looks..... | 24 | | | | 24 | | | | |
| Seymour Creek..... | 46 | | | 3 | 33 | | | 10 | |
| Skway..... | 29 | 4 | | | 25 | | | | |
| Texas Lac..... | 31 | 5 | | | 41 | | | | |
| Tohe-wassan..... | 41 | | | | 10 | | | | |
| Tsoo-wah-lie..... | 43 | | | 30 | 15 | | | | |
| Tyacht-ten..... | 48 | | | 33 | 15 | | | | |
| Yarnook..... | 26 | | | | 26 | | | | |
| Yale..... | 89 | 32 | | | 57 | | | | |
| Tu-kwea-kwi-oose..... | 26 | | | 4 | 22 | | | | |
| Totaux..... | 3,060 | 83 | | 162 | 2,665 | | | 150 | |
| AGENCE DE BABINE ET HAUT DE LA RIV. SKENA. | | | | | | | | | |
| Kit-wang-agh..... | 152 | 137 | | | | | | 15 | |
| Kit-wan-cool..... | 66 | 55 | | | | | | 11 | |
| Kit-se-quihla (ancien et nouveau villages) | 88 | | | 68 | | | | 20 | |
| Get-ar-max (Hazelton) | 244 | 235 | | | | | | 9 | |
| Kis-piox..... | 227 | | | 207 | | | | 20 | |
| Kis-ge-gas..... | 204 | 206 | | | | | | 58 | |
| Kul-doe..... | 47 | 41 | | | | | | 6 | |
| Mortcstown (Lach-al-sap) | 158 | | | | | | | | |
| L'c. quel-zet..... | 156 | | | | | | | | |
| Totaux..... | 2,872 | 674 | | 275 | 1,784 | | | 139 | |

| | | | | | | | | | |
|---|-------|-----|--|-----|-------|--|--|-----|--|
| Fort-Babine..... | 168 | | | | 168 | | | | |
| Vieux Fort-Babine..... | 154 | | | | 154 | | | | |
| Yin-entce (Portage entre Babine et le lac Stuart) | 19 | | | | 19 | | | | |
| Thaïce..... | 48 | | | | 48 | | | | |
| Grand-Rapides..... | 17 | | | | 17 | | | | |
| Tsis-thain-li (Lac Trembleur) | 15 | | | | 15 | | | | |
| Pintce..... | 43 | | | | 43 | | | | |
| Lac Stuart, Village du..... | 170 | | | | 170 | | | | |
| Lac Fraser..... | 77 | | | | 77 | | | | |
| Creek Rochoux..... | 95 | | | | 95 | | | | |
| Fort-George..... | 125 | | | | 125 | | | | |
| Tsis-liatho..... | 77 | | | | 77 | | | | |
| Lac McLeod..... | 93 | | | | 93 | | | | |
| Fort Grahame (nomades) | 97 | | | | 97 | | | | |
| Lac Connolly..... | 119 | | | | 119 | | | | |
| Na-anis (nord du lac Connolly; 2 bandes demi-nomades) | 153 | | | | 153 | | | | |
| Totaux..... | 2,872 | 674 | | 275 | 1,784 | | | 139 | |
| AGENCE DU LAC-WILLIAMS. | | | | | | | | | |
| Alexandria..... | 55 | | | | 55 | | | | |
| Lac à l'Alkali..... | 161 | | | | 161 | | | | |
| Anehann..... | 207 | | | | 207 | | | | |
| Lac Anderson..... | 66 | | | | 66 | | | | |
| Rivière du Pont..... | 102 | | | | 102 | | | | |
| Creek du Canot..... | 158 | | | | 158 | | | | |
| Creek Cayoosh, n° 1..... | 33 | | | | 33 | | | | |
| " " " " n° 2..... | 18 | 18 | | | 42 | | | | |
| Clinton..... | 42 | | | | 13 | | | | |
| Creek du Ohien..... | 13 | | | | 196 | | | | |
| Pontace..... | 196 | | | | 51 | | | | |
| High-Bar..... | 51 | | | | 85 | | | | |
| Lac Kenim..... | 85 | | | | 81 | | | | |
| Falloeit, n° 1..... | 81 | | | | 68 | | | | |
| " " " " n° 2..... | 4 | 4 | | | 70 | | | | |
| Pavillon..... | 68 | | | | 67 | | | | |
| Quesnelle..... | 70 | | | | 2 | | | | |
| Lac Seton Mission n° 1..... | 67 | | | | 34 | | | | |
| " " " " Mission n° 2..... | 2 | | | | 34 | | | | |
| " " " " Schloss, 5..... | 34 | | | | 49 | | | | |
| " " " " Necait, 6..... | 6 | | | | 76 | | | | |
| Soda-Creek..... | 76 | | | | 101 | | | | |
| Stones..... | 101 | | | | 51 | | | | |
| Toosey..... | 51 | | | | 188 | | | | |
| Lac-Williams..... | 188 | | | | 22 | | | | |
| Totaux..... | 1,928 | 22 | | | 1,906 | | | | |

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES ; DÉNOMINATIONS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT, ETC.—*Suite.*
PROVINCE DU MANTOBA—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | |
|--|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|--------------------|---------------|-------------------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationniste. | | Autres chrétiens. |
| CHIPPÉWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 2 | | | | | | | | | |
| Lac Manitoba..... | 112 | 4 | | | 88 | | | | 20 |
| Lac Flux et Reflux..... | 64 | 8 | | | 46 | | | | 10 |
| Fairford..... | 178 | 144 | | | | 33 | | | 1 |
| Petite-Suskatchewan..... | 109 | 80 | | | | 29 | | | 16 |
| Lac Saint-Martin..... | 117 | 67 | | | | 34 | | | 38 |
| Rivière aux Grues..... | 53 | 15 | | | | | | | |
| Rivière de la Poule-d'Eau..... | 141 | | | | 141 | | | | |
| Totaux, traité n° 2..... | 774 | 318 | | | 275 | 96 | | | 85 |
| CHIPPÉWAS ET SAUTEUX DU TRAITÉ N° 3 | | | | | | | | | |
| Baie au Bison..... | 36 | | | | | | | | 36 |
| Totaux, traité n° 3..... | 36 | | | | | | | | 36 |
| CHIPPÉWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5. | | | | | | | | | |
| Rivière Noire..... | 62 | 62 | | | | | | | 66 |
| Rivière Creuse..... | 106 | 24 | | | 16 | | | | 68 |
| Déroit du Huard..... | 73 | | 3 | | | | | | |
| Rivière de la Veine-de-Sang..... | 339 | | 339 | | | | | | 29 |
| Rivière du Pêcheur..... | 79 | 50 | | | | | | | 5 |
| Rivière de la Tête-de-Brochet..... | 302 | | 263 | | 39 | | | | |
| Rivière Berons..... | 148 | | 143 | | | | | | |
| Norway-House..... | 589 | | 589 | | | | | | |
| Lac La-Croix..... | 268 | | 268 | | | | | | |
| Grand-Rapides (rivière Berons)..... | 130 | | 20 | | | | | | 110 |
| Pekangekum..... | 116 | 115 | | | 1 | | | | 102 |
| Grands-Rapids (Cris et Sautoux)..... | 152 | 150 | | | | | | | 2 |
| Chemawavin (Cris)..... | 124 | 122 | | | | | | | 2 |
| Lac l'Original (Cris et Sautoux)..... | 412 | 400 | | | 6 | | | | 6 |
| Le Pas..... | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|--------------------------|-------|-------|-------|----|--|--|--|---|--|-----|
| Lac Plat (Cris)..... | 64 | 64 | | | | | | | | 71 |
| Terre-Rouge "..... | 123 | 52 | | | | | | | | |
| Cumberland "..... | 149 | 149 | | | | | | | | |
| Totaux, traité n° 5..... | 3,338 | 1,158 | 1,625 | 64 | | | | 6 | | 455 |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----|-----|-----|-----|--|--|----|--|--|-----|
| <i>Traité n° 4.</i> | | | | | | | | | | |
| AGENCE DE BERTLE. | | | | | | | | | | |
| Kee-see-koo-wenin..... | 146 | 99 | | | | | 44 | | | 3 |
| Way-way-see-cappo..... | 165 | 47 | | | | | 48 | | | 70 |
| Rivière de la Vallée..... | 69 | 17 | | | | | 25 | | | 27 |
| Le-Joueur..... | 18 | | | | | | 18 | | | |
| Rivière Qui-Roule..... | 112 | 10 | | | | | 15 | | | 87 |
| Queue-d'Oiseau (Sionx)..... | 65 | 33 | | | | | | | | 32 |
| Rivière du Chiène "..... | 312 | 72 | | | | | | | | 233 |
| Lac du Chiène "..... | 70 | 13 | | | | | | | | 57 |
| Montagne de la Tortue (Sionx)..... | 10 | | | | | | | | | 10 |
| Totaux..... | 967 | 72 | 226 | 150 | | | | | | 519 |
| AGENCE DE LA RIVIÈRE DU OYNE. | | | | | | | | | | |
| Coté..... | 258 | 1 | 167 | 9 | | | | | | 81 |
| La-Clé..... | 229 | 147 | 1 | 10 | | | | | | 71 |
| Kesseehouse..... | 160 | 21 | 14 | 63 | | | | | | 62 |
| Totaux..... | 647 | 169 | 182 | 82 | | | | | | 214 |
| AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGINAL. | | | | | | | | | | |
| Croupion-de-Faisan..... | 39 | | 1 | 3 | | | | | | 35 |
| Couverture-Barrée..... | 36 | | | 2 | | | | | | 34 |
| Ours-Blanc..... | 123 | 2 | 1 | 9 | | | | | | 111 |
| Totaux..... | 198 | 2 | 2 | 14 | | | | | | 180 |
| AGENCE DU LAC CROGHE. | | | | | | | | | | |
| Ochapowace..... | 109 | 2 | 7 | 20 | | | | | | 80 |
| Kah-ke-wis-la-haw..... | 113 | 5 | 16 | 20 | | | | | | 72 |
| Cowessess..... | 167 | 1 | 18 | 138 | | | | | | 10 |
| Sakimay..... | 198 | 1 | 4 | 8 | | | | | | 185 |
| Lac aux Sangsues..... | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 587 | 9 | 45 | 186 | | | | | | 347 |

Inoccupée.

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES ; DÉNOMINATIONS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT, ETC.—*Suite.*
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | |
|------------------------------|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|-------------------|---------------|-------------------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationiste. | | Autres chrétiens. |
| AGENCE DE BATTLEFORD. | | | | | | | | | |
| Maringouin | 89 | 4 | | | | | | | 85 |
| Tête-d'Ours | | | | | | | | | |
| Homme-Maigre | 148 | 117 | | 31 | | | | | 30 |
| Faisan-Rouge. | 115 | 25 | | 60 | | | | | 8 |
| Foin-d'Odent. | 112 | 14 | | 90 | | | | | 34 |
| Pourdnaker. | 117 | 37 | | 46 | | | | | 35 |
| Petit-Pin et Homme-Chanceux. | 111 | 11 | | 65 | | | | | 19 |
| Mocomin. | 136 | 86 | | 31 | | | | | |
| Enfant-du-Tonnerre. | | | | | | | | | |
| Totaux. | 828 | 294 | | 323 | | | | | 211 |
| AGENCE DU LAC AUX OIGNONS. | | | | | | | | | |
| See-ke-kootch. | 249 | | | | | | | | |
| Foin-d'Odent (annexé). | 19 | | | | | | | | |
| Wee-misticoosahwasis. | 110 | 112 | | 438 | | | | | 65 |
| Oo-nee-powitayo. | 90 | | | | | | | | |
| Pus-kee-ah-kee-wein. | 25 | | | | | | | | |
| Kee-hee-win. | 122 | | | | | | | | |
| Kinoosayo (Chippawayan). | 224 | | | 224 | | | | | |
| Totaux. | 839 | 112 | | 662 | | | | | 65 |
| AGENCE D'EDMONTON. | | | | | | | | | |
| Enoch. | 124 | | | 116 | | | | | |
| Michel. | 85 | | | 85 | | | | | |
| Alexander. | 188 | | | 188 | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | |
|-----------------------------|-------|-------|-----|-----|-------|--|-----|--|--|-------|
| Joseph. | 137 | | | 137 | | | | | | |
| Lac de la Baleine-Blanche. | 142 | | | 10 | | | | | | |
| Orphelins de Saint-Albert. | 6 | | | 6 | | | | | | |
| Totaux. | 679 | | | 140 | | | | | | |
| AGENCE DU LAC LA-SELLE | | | | | | | | | | |
| Lac La-Salle et Wahsatanow. | 133 | | | | | | | | | |
| Plume-Bleue. | 103 | | 2 | 105 | | | | | | |
| James Seenum. | 322 | | | 6 | | | | | | |
| Lac La-Biche. | 18 | | | 258 | | | | | | |
| Chippawayan. | 64 | | | 18 | | | | | | |
| Lac au Canard. | 106 | | | 106 | | | | | | |
| Totaux. | 746 | | 2 | 369 | | | | | | |
| Total, traité n° 6. | 6,061 | 1,715 | 143 | 779 | 2,663 | | | | | 761 |
| <i>Traité n° 7.</i> | | | | | | | | | | |
| AGENCE DES SARGIS | | | | | | | | | | |
| Tête-de-Bœuf. | 213 | | 23 | | | | 7 | | | |
| Réserve des Assiniboïnes. | 594 | | | | | | | | | 183 |
| AGENCE DES PIEDS-NOIRS. | | | | | | | | | | |
| Lapin-qui-court. | 554 | | 32 | | | | | | | 497 |
| Petit-Chien-Blanc. | 542 | | 40 | | | | 7 | | | 495 |
| Totaux. | 1,096 | | 72 | | | | 32 | | | 992 |
| AGENCE DES GENS-DU-SANG | | | | | | | | | | |
| Gens-du-Sang. | 1,278 | | 100 | | | | 85 | | | 1,093 |
| AGENCE DES PIÉGANES. | | | | | | | | | | |
| Piéganés. | 536 | | 47 | | | | 37 | | | 452 |
| Total, traité n° 7. | 3,717 | | 242 | | | | 161 | | | 2,720 |

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES ; DÉNOMINATIONS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT, ETC.—*Suite.*
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | Observations. | |
|---|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------------------|---------------|-------------------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste gationniste. | | Autres chrétiens. |
| <i>Traité n° 8.</i> | | | | | | | | |
| Crus, Chipewyan à Fort-McMurray. | 132 | | | | | | | |
| Maurices à Fond-du-Lac. | 379 | | | | | | | |
| Crus à Dunvegan. | 34 | | | | | | | |
| Crus à la Petite Rivière Rouge. | 66 | | | | | | | |
| Chipewyan à Chipewyan. | 410 | | | | | | | |
| Crus à Chipewyan. | 186 | | | | | | | |
| Chipewyan au débarcadère de Smith. | 283 | | | | | | | |
| Crus à Wapiscow. | 196 | | | | | | | |
| Duncan, Tasiawit au débarcadère, riv. La-Paix. | 47 | | | | | | | |
| Ambrose, Tête-Norte à Vermillon, riv. La-Paix. | 150 | | | | | | | |
| Kuis-kuis-ic-ka-poo-hoo (Queue-de-Crus) à Vermillon, rivière La-Paix. | 65 | | | | | | | |
| Kee-nocshayo au Petit Lac de l'Esclave. | 246 | | | | | | | |
| Captaines au Petit Lac de l'Esclave. | 23 | | | | | | | |
| Sauvages du Fort Saint-Jean. | 350 | | | | | | | |
| Total, traité n° 8. | 2,567 | | | | | | | |
| DISTRICT DU MACKENZIE SUPÉRIEUR | | | | | | | | |
| Rampart-House. | 400 | 400 | | | | | | |
| DISTRICT D'ATHABASKA-EST. | | | | | | | | |
| Lac Vert. | 46 | | | 14 | | | | |
| Ile à la Crosse. | 500 | | | 500 | | | | 32 |
| Portage La-Loche. | 220 | | | 220 | | | | |
| Lac de la Poule-d'Eau. | 115 | | | 4 | | | | 11 |
| Totaux. | 881 | | | 738 | | | | 14 |

Les sauvages du Fort Saint-Jean se trouvent dans les limites du traité, et l'on espère qu'ils lui donneront leur adhésion bientôt.

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | |
|--|---------|-----|--|--|--|--|--|-------|--|-------|
| DISTRICT DU MACKENZIE INFÉRIEUR. | | | | | | | | | | |
| Rivière Peel. | 685 | 430 | | | | | | 255 | | |
| Fort de Bonne-Espérance. | 570 | | | | | | | 570 | | |
| Fort-Norman. | 324 | 80 | | | | | | 244 | | |
| Fort-Wigley. | 280 | 90 | | | | | | 190 | | |
| Fort-Simpson. | 199 | 100 | | | | | | 99 | | |
| Totaux. | 2,058 | 700 | | | | | | 1,358 | | |
| DISTRICT DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE. | | | | | | | | | | |
| Providence. | 582 | 100 | | | | | | 482 | | |
| Fort-Rae. | 533 | 30 | | | | | | 800 | | |
| Fort-Résolution. | 1,915 | 130 | | | | | | 503 | | |
| Totaux. | 4,030 | 260 | | | | | | 1,785 | | |
| DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS. | | | | | | | | | | |
| Fort-Liard. | 205 | | | | | | | 205 | | |
| Fort-Nelson. | 172 | | | | | | | 172 | | |
| Totaux. | 377 | | | | | | | 377 | | |
| DISTRICT DU YUKON. | | | | | | | | | | |
| Creek de Quarante-Milles. | 2,600 | 400 | | | | | | | | 2,000 |
| Seltirk ou rivière Pelly. | 200 | | | | | | | | | |
| Totaux. | 2,800 | 600 | | | | | | | | 2,000 |
| DISTRICT DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL. | | | | | | | | | | |
| Détroit du Pélican. | 211 | | | | | | | 211 | | |
| Rivière Nelson. | 115 | | | | | | | 115 | | |
| Churchill. | No ret. | | | | | | | | | |
| Lac au Caribou. | 525 | | | | | | | 525 | | |
| Esquimaux. | 1 | | | | | | | 1 | | |
| Totaux. | 852 | | | | | | | 852 | | |

RECENSEMENT des sauvages résidents et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—Fin.

RÉCAPITULATION.
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Sauvages. | Recensement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | |
|---|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|---------------------|---------------|-------------------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | | Autres chrétiens. |
| Agence de la côte Orientale..... | 2,481 | | 319 | 210 | 969 | | | | 983 |
| " Rivière Fraser..... | 3,060 | 83 | | 162 | 2,665 | | | | 150 |
| " Babine et haut de la riv. Skeena..... | 2,872 | 674 | | 275 | 1,784 | | | | 139 |
| " du Lac Williams..... | 1,928 | 22 | | | 1,406 | | | | |
| " de la côte Nord-Ouest..... | 4,116 | 1,179 | | 2,152 | | | | | 785 |
| " Kootenay..... | 541 | | | | 541 | | | | |
| " Cowichan..... | 1,884 | 20 | 61 | 160 | 1,643 | | | | |
| " Kamloops-Okanagan..... | 3,760 | 1,521 | | | 2,238 | | | | 1 |
| " Kwakwewith..... | 1,554 | 711 | | 109 | 100 | | | | 634 |
| Bandes non visitées, environ..... | 2,500 | | | | | | | | |
| Grands totaux..... | 24,696 | 4,210 | 380 | 3,068 | 11,846 | | | | 2,692 |

Ceux-ci sont en gr' de partie détachés des bandes de Stickeen, Chlicat, et quelques-uns en plus pet, quantité des tribus de Tinnite, à l'emb. des rivières Stickeen, Chlicat, Yukon, Liards et Dease. Relig. inconnue.

PROVINCE DU MANITOBA.

| | | | | | | | | | |
|---------------------------------|-------|-------|----|-------|-------|-----|--|---|-------|
| Traité n° 1..... | 2,535 | 1,290 | | | 761 | 28 | | | 456 |
| " 2..... | 774 | 318 | | | 275 | 96 | | | 85 |
| " 3..... | 36 | | | | | | | | 36 |
| " 5..... | 3,388 | 1,188 | | 1,625 | 64 | | | 6 | 455 |
| Stoux à Portage-la-Prairie..... | 132 | | 88 | | | | | | 44 |
| Grands totaux..... | 6,815 | 2,796 | 88 | 1,625 | 1,100 | 124 | | 6 | 1,076 |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | | | | | |
|---------------------------|--------|-------|-----|-------|-------|--|--|--|-------|
| Traité n° 4..... | 4,397 | 386 | 599 | | 1,057 | | | | 2,355 |
| " 6..... | 6,061 | 1,715 | 143 | 779 | 2,663 | | | | 761 |
| " 7..... | 3,717 | 242 | 594 | 161 | | | | | 2,720 |
| " 8..... | 2,567 | | | 44 | | | | | 207 |
| Sauvages hors traité..... | 251 | | | | | | | | |
| Grands totaux..... | 16,993 | 2,843 | 742 | 1,417 | 3,881 | | | | 6,043 |

Religion non donnée.

Religion inconnue.

RÉCAPITULATION.

| Provinces, etc. | Recensement. | RELIGION. | | | | | | Observations. | |
|---|--------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|---------------------|---------------|-------------------|
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | | Autres chrétiens. |
| Ontario..... | 20,753 | 5,087 | 154 | 4,195 | 6,539 | 798 | 72 | 423 | 3,193 |
| Québec..... | 10,690 | 95 | 3 | 482 | 7,884 | | | 31 | |
| Nouvelle-Écosse..... | 1,953 | 1 | | | 1,952 | | | | |
| Nouveau-Brunswick..... | 1,667 | | | | 1,667 | | | | |
| Ile du Prince-Édouard..... | 315 | | | | 315 | | | | |
| Colombie-Britannique..... | 24,696 | 4,210 | 380 | 3,068 | 11,846 | | | | 2,692 |
| Territoires du Nord-Ouest..... | 6,815 | 2,796 | 88 | 1,625 | 1,100 | 124 | | 6 | 1,076 |
| Territoires du Mackenzie supérieur..... | 16,993 | 2,343 | 742 | 1,417 | 3,881 | | | | 6,043 |
| District d'Althabasca-Est..... | 400 | 400 | | | | | | | |
| " d'Althabasca-Ouest..... | 881 | | | | 738 | | | | 143 |
| " du Mackenzie inférieur..... | 2,058 | 700 | | | 1,358 | | | | |
| " Grand Lac de l'Esclave..... | 1,915 | 130 | | | 1,785 | | | | |
| " de la rivière Aux Liards..... | 377 | 600 | | | 1,377 | | | | 2,000 |
| " des rivières Nelson et Churchill..... | 852 | | | | 852 | | | | |
| " de la Terre de Rupert-Est..... | 4,016 | | | | | | | | |
| Labrador (intérieur du Canada.)..... | 1,000 | | | | | | | | |
| Côte arctique, Esquimaux..... | 1,000 | | | | | | | | |
| Grands totaux..... | 98,981 | 16,362 | 1,367 | 10,757 | 39,794 | 922 | 72 | 460 | 15,147 |

Religion inconnue.

Religion de 292 inconnue.

" 2,725 "

" 2,500 "

" 2,567 non donnée

Religion inconnue.

Religion de 14,100 inconn.

63 VICTORIA, A. 1900

RECENSEMENT des sauvages Sioux et nomades dans les Territoires du Nord-Ouest, 1899.

| | Nombre. |
|---|---------|
| — | |
| BONNET-BLANC (SIOUX), BOIS DE L'ORIGINAL. | |
| 44 méthodistes, 6 païens..... | 50 |
| MACHOIRE-D'ORIGINAL ET RÉGINA (SIOUX). | |
| Tous païens..... | 64 |
| MAPLE-CREEK, SWIFT-CURRENT ET MEDICINE-HAT. | |
| 129 Cris, 8 Chippewas. Tous païens..... | 137 |
| Total..... | 251 |

STATISTIQUE AGRICOLE
ET
INDUSTRIELLE.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
RELIGION ET PROPRIÉTÉ.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Population des sauv. résidents. | RELIGION. | | | | | | IMMEUBLES. | | | | Observations. | | | | |
|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------|--------------------|-------------------|---------|---------|--------|---------------|---|--|----------|--------------------|
| | | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationniste. | Autres chrétiens. | Patens. | Terres. | | | Edifices publics, propriété de la bande. | | | |
| | | | | | | | | | | | Acres. | Acres. | | Terres défrichées y compris pâturages naturels. | Terres cultivées y compris pâturages aménagés. | Eglises. | Salles de conseil. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintend. de la Grande-Riv. — | E. D. Cameron, surint. | 3,968 | 1,419 | 621 | 788 | 4 | 138 | 918 | 23,974 | 10,722 | 11 | 11 | 6 | 1 | 1 | | |
| Six-Nations. | W. B. Maclean | 838 | 246 | 573 | 26 | 23 | 1,319 | 28 | 1,000 | 2,930 | 7 | 6 | 1 | 4 | 4 | | |
| Surintend. de Parry-Sound | Hugh Stewart, agent | 244 | 9 | 5 | 10 | 18 | 8,200 | 2 | 4,200 | 2,845 | 2 | 1 | 3 | 3 | 4 | | |
| Ag. Nouv. Crédit (Mississaguas) | Alex. McKelvey | 799 | 506 | 262 | 13 | 354 | 5,300 | 4 | 2,000 | 6,434 | 4 | 2 | 3 | 2 | 1 | | |
| Agence de l'île Walpole. | Adam English | 454 | 94 | 354 | 870 | 198 | 7,654 | 3 | 2,120 | 1,160 | 3 | 1 | 8 | 13 | 1 | | |
| " de Sarnia. | A. Sinclair | 1,377 | 507 | 80 | 1 | 68 | 2,034 | 43 | 1,516 | 3,864 | 6 | 3 | 9 | 1 | 1 | | |
| " de Caradoc. | A. R. McDonald | 3,287 | 176 | 23 | 531 | 10 | 560 | 480 | 27,189 | 2,611 | 2 | 1 | 4 | 1 | 1 | | |
| " des Moraves. | Chas. L. D. Sims | 8 | 80 | 2 | 639 | 7 | 808 | 362 | 519 | 350 | 2 | 2 | 5 | 1 | 2 | | |
| " de la Baie Gore. | I. H. Thorburn | 561 | 305 | 48 | 1,226 | 83 | 1,227 | 140 | 1,227 | 1,087 | 1 | 1 | 4 | 2 | 1 | | |
| Agence du Saut-Sainte-Marie. | Saml. Hagan | 751 | 80 | 7 | 808 | 7 | 808 | 362 | 519 | 350 | 2 | 2 | 5 | 1 | 2 | | |
| " de Thessalon. | Wm. Van Abbott | 1,120 | 305 | 48 | 1,226 | 83 | 1,227 | 140 | 1,227 | 1,087 | 1 | 1 | 4 | 2 | 1 | | |
| " de Port-Arthur. | J. F. Hodder | 1,636 | 48 | 83 | 1,226 | 83 | 1,227 | 140 | 1,227 | 1,087 | 1 | 1 | 4 | 2 | 1 | | |
| " du lac Doré. | E. Bennett | 83 | 1,087 | 140 | 1,226 | 83 | 1,227 | 140 | 1,227 | 1,087 | 1 | 1 | 4 | 2 | 1 | | |
| " du lac Tyendinaga. | Geo. Anderson | 403 | 18 | 122 | 132 | 2 | 253 | 2 | 261 | 1,065 | 2 | 7 | 3 | 2 | 4 | | |
| " du lac Simcoe | D. John Yates | 359 | 2 | 261 | 28 | 2 | 215 | 68 | 2,468 | 186 | 4 | 1 | 1 | 1 | 4 | | |
| " du Cap-Croker. | John McIver | 227 | 10 | 169 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | |
| " de Sauguen. | John Thackeray | 169 | 82 | 169 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | |
| " d'Alnwick | W. McFarlane | 82 | 3 | 916 | 13 | 58 | 843 | 543 | 740 | 740 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | | |
| " du lac à la Vase | D. J. McPhee | 232 | 3 | 184 | 58 | 58 | 843 | 543 | 740 | 740 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | | |
| " du lac au Riz. | Chas. McGibbon | 237 | 38 | 38 | 33 | 33 | 38 | 33 | 38 | 38 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |
| " de l'île du Chretien. | A. W. Williams | 38 | 38 | 38 | 33 | 33 | 38 | 33 | 38 | 38 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |
| Scougog | " Beausoleil | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |
| Sauvages de la bande. | Chas. L. D. Sims | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |
| Sauvages de la bande. | Chas. L. D. Sims | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |
| résident aux îles Manitoulines. | Chas. L. D. Sims | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 7 | 3 | 9 | 9 | 9 | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------------------|--------|-------|-----|-------|-----|-------|-------|---------|---------|----|----|----|----|----|---|
| Chippewas et Sauteaux du traité n° 3 à— | M. Begg, agent. | 37 | 5 | 621 | 788 | 4 | 138 | 918 | 23,974 | 10,722 | 11 | 11 | 6 | 1 | 1 | |
| Hungry-Hall, n° 1. | " | 19 | 6 | 246 | 26 | 23 | 1,319 | 28 | 1,000 | 2,930 | 7 | 6 | 1 | 4 | 4 | |
| " n° 2. | " | 39 | 15 | 573 | 10 | 18 | 8,200 | 2 | 4,200 | 2,845 | 2 | 1 | 3 | 3 | 4 | |
| Long-Saut, n° 1. | " | 83 | 10 | 262 | 13 | 354 | 5,300 | 4 | 2,000 | 6,434 | 4 | 2 | 3 | 2 | 1 | |
| " n° 2. | " | 38 | 9 | 354 | 870 | 198 | 7,654 | 3 | 2,120 | 1,160 | 3 | 1 | 8 | 13 | 1 | |
| Rapides du Manitou, n° 1. | " | 48 | 6 | 80 | 1 | 68 | 2,034 | 43 | 1,516 | 3,864 | 6 | 3 | 9 | 1 | 1 | |
| " n° 2. | " | 135 | 8 | 108 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Petites-Fourches. | " | 50 | 2 | 8 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Couchecching. | " | 57 | 2 | 8 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Niacatchewin. | " | 64 | 2 | 8 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Nickickonemeneaning. | " | 145 | 2 | 8 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Rivière la Seine. | " | 93 | 2 | 8 | 2 | 2 | 169 | 82 | 755 | 575 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Lac la Croix. | " | 82 | 2 | 17 | 17 | 17 | 17 | 17 | 17 | 17 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Lac des Mille-Lacs. | " | 29 | 2 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Kawaigamot (lac à l'Eurg). | L. J. A. Levêque, inspér | 88 | 133 | 81 | 9 | 9 | 100 | 31 | 45 | 45 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | |
| Wahigoon. | " | 218 | 287 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 7 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Tête-du-Français. | " | 336 | 27 | 62 | 44 | 3 | 44 | 10 | 10 | 10 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Lac Seul. | " | 103 | 8 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Wabuskang. | " | 60 | 30 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Crassy-Narrows. | " | 59 | 30 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Lac à l'Aigle. | " | 152 | 118 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Les Dalles. | " | 75 | 119 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Islington. | " | 119 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Portage-du-Rat. | " | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 55 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Angle Nord-Ouest n° 37. | " | 20 | 144 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| " n° 33. | " | 144 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| " n° 34. | " | 20 | 144 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Grosse-Île. | " | 144 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 172 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Assabasca. | " | 47 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Baie du Poisson-Blanc. | " | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Lac Plat, n° 40. | " | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 65 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| " n° 59. | " | 83 | 83 | 83 | 83 | 83 | 83 | 83 | 83 | 83 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | |
| Totaux. | | 20,461 | 5,087 | 146 | 4,203 | 72 | 322 | 3,113 | 94,339½ | 58,504½ | 61 | 32 | 93 | 27 | 47 | 5 |

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | INSTRUMENTS ABAOITAIRES, VÉHICULES, ETC. | | | | | | | | | | | | c. | | | | | | |
|--|------------------------------------|--|---------|----------|---------------|-----------|-------------|----------------|-------------------|------------|------------|-------------------|---------------------|-----|-----------|-------------|----------------------|--------------------------|----------------------|------------------------------|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Fauchaises. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. | Autres instruments. | | Charlots. | Charrettes. | Traineaux de hâlage. | Traineaux de promenades. | Charlots démocrates. | Borghes et voitures légères. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintend. de la Grande-Rivière—Six-Nations. | E. D. Cameron, surint. | 362 | 288 | 50 | 190 | 71 | 106 | 72 | 103 | 146 | 2 | 49 | 2,223 | 265 | 92 | 231 | 65 | 109 | 203 | 27,988 |
| Surintendance du Parry-Sound. | W. B. Maclean | 85 | 21 | 4 | 11 | 6 | 8 | 6 | 8 | 10 | 5 | 1 | 481 | 9 | 1 | 27 | 12 | 1 | 1 | 1,781 |
| Ag. de New-Credit (Mississaguas). | Hugh Stewart, agent. | 94 | 56 | 4 | 40 | 6 | 33 | 9 | 22 | 27 | 1 | 2 | 750 | 25 | 6 | 18 | 11 | 6 | 25 | 2,285 |
| Agence de l'île Walpole. | Alex. McKelvey | 83 | 74 | 8 | 39 | 12 | 25 | 21 | 24 | 36 | 2 | 15 | 704 | 82 | 50 | 50 | 16 | 35 | 79 | 9,600 |
| " de Sarnia. | Adam English | 139 | 116 | 19 | 110 | 17 | 46 | 38 | 33 | 52 | 2 | 30 | 1,854 | 103 | 89 | 50 | 53 | 4 | 81 | 12,360 |
| " de Caradoc. | A. Sinclair | 50 | 54 | 7 | 50 | 2 | 12 | 10 | 8 | 16 | 2 | 2 | 250 | 42 | 30 | 30 | 14 | 12 | 44 | 10,025 |
| " des Moraves. | A. R. McDonald | 174 | 99 | 4 | 4 | 27 | 27 | 7 | 19 | 7 | 7 | 51 | 1,647 | 112 | 9 | 150 | 145 | 10 | 15 | 6,800 |
| " de Manitowaning. | Chas. L. D. Sims | 9 | 8 | | | | | | | | | 3 | 390 | 5 | 2 | 17 | 1 | 1 | 1 | 415 |
| " de Gore-Bay. | J. H. Thorburn | 40 | 36 | | | | | | | | | 3 | 1,425 | 21 | 6 | 16 | 7 | 1 | 3 | 3,487 |
| " de Mississauga. | Saml. Hagan | 15 | 11 | | | | | | | | | 3 | 1,205 | 7 | 2 | 22 | 3 | 1 | 1 | 2,220 |
| " du Saint-Sauve-Marie. | Wm. Van Abbot | 10 | 4 | | | | | | | | | 65 | 65 | 1 | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 | 460 |
| " du lac d'Or. | E. Bennett | 127 | 130 | 25 | 92 | 37 | 60 | 34 | 70 | 54 | 3 | 44 | 4,208 | 117 | 107 | 76 | 70 | 70 | 2 | 29,886 |
| " de Tyndimaga. | Geo. Anderson | 22 | 13 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 9 | 110 | 4 | 4 | 110 | 4 | 9 | 12 | 2 | 2 | 1,093 | |
| " du lac Simcoe. | D. John Yates | 60 | 50 | 1 | 1 | 2 | 6 | 2 | 20 | 25 | 1 | 50 | 500 | 50 | 4 | 25 | 18 | 18 | 5,000 | |
| " du Cap-Croker. | John McIver | 59 | 35 | 5 | 9 | 1 | 2 | 4 | 7 | 11 | 4 | 50 | 1,500 | 23 | 50 | 47 | 25 | 62 | 3,500 | |
| " de Saugren. | John Scofield | 27 | 22 | 6 | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | 4 | 2 | 2 | 288 | 21 | 4 | 16 | 18 | 8 | 2,902 | |
| " d'Alnwick. | Wm. Mcfarlane | 11 | 6 | | | | | | | | | | 99 | 3 | 7 | 7 | 3 | 5 | 850 | |
| " du lac à la Vase. | W. Mcfarlane | 8 | 2 | 1 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 3 | 80 | 7 | 13 | 2 | 2 | 3 | 1,150 | |
| " du lac au Riz. | D. J. McPhee | 20 | 15 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 | 3 | 120 | 10 | 7 | 8 | 8 | 12 | 1,500 | |
| " de Rana. | Chas. McGibbon | 25 | 15 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 80 | 7 | 13 | 7 | 2 | 2 | 486 | |
| " de l'île au Chrétien. | A. W. Williams | 3 | 7 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 | 1 | 4 | 30 | 8 | 8 | 7 | 5 | 3 | 450 | |
| " de Seoug. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Valeur des instruments aratoires et véhicules.

DOC. DE LA SESSION No 14

| Province, agence ou bande. | Nom de l'agent. | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Fauchaises. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. | Autres instruments. | Charlots. | Charrettes. | Traineaux de hâlage. | Traineaux de promenades. | Charlots démocrates. | Borghes et voitures légères. | c. | |
|--|------------------------------|-----------|---------|----------|---------------|-----------|-------------|----------------|-------------------|------------|------------|-------------------|---------------------|-----------|-------------|----------------------|--------------------------|----------------------|------------------------------|----|------------|
| SAUVAGES DE LA BANDE DE BEAUSOLEIL | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résid. aux îles Manitoulines. | Chas. L. D. Sims, agent. | 4 | 3 | | | | | | 1 | | | 2 | 50 | 1 | 1 | 3 | 3 | | | | 250 |
| Chippewas et Sautoux du traité 3 à— | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1. | M. Begg, | 1 | 1 | | | | | | | | | | 7 | | | | | | | | 20 |
| " " 2. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 5 | | | | | | | | 22 |
| Long-Saut, n° 1. | " | 3 | 2 | | | | | | | | | | 14 | | | | | | | | 54 |
| " " 2. | " | 2 | 1 | | | | | | | | | | 20 | | | | | | | | 45 |
| Rapides du Manitou, n° 1. | " | 2 | 1 | | | | | | | | | | 5 | | | | | | | | 50 |
| " " 2. | " | 1 | 2 | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | 50 |
| Petites-Fourches. | " | 3 | 3 | | | | | | | | | | 8 | | | | | | | | 55 |
| Coutcheching. | " | 2 | | | | | | | | | | | 36 | | | | | | | | 55 |
| Stangooming. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 13 | | | | | | | | 13 |
| Niacatowenin. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 13 | | | | | | | | 25 |
| Nickikonesmenecaming. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 17 | | | | | | | | 32 |
| Rivière la Seine. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 20 | | | | | | | | 35 |
| Lac la Croix. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 19 | | | | | | | | 24 |
| Lac des Milles-Lacs. | " | 2 | 2 | | | | | | | | | | 67 | | | | | | | | 125 |
| Kavaigamot (lac à l'Esturgeon). | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | | | | | | | | | 13 | | | | | | | | 7 |
| Wabigoon. | " | 3 | 2 | | | | | | | | | | 57 | | | | | | | | 125 |
| Tête-du-Français. | " | 2 | 2 | | | | | | | | | | 119 | | | | | | | | 150 |
| Lac Seul. | " | 4 | 3 | | | | | | | | | | 188 | | | | | | | | 230 |
| Wabuskang. | " | 2 | 2 | | | | | | | | | | 53 | | | | | | | | 125 |
| Grassy-Narrows. | " | 2 | 3 | | | | | | | | | | 48 | | | | | | | | 130 |
| Lac à l'Aigle. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 36 | | | | | | | | 55 |
| Les Dalles. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 13 | | | | | | | | 36 |
| Islington. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 141 | | | | | | | | 120 |
| Portage-du-Rat. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 6 | | | | | | | | 10 |
| Angle Nord-Ouest, n° 37. | " | 2 | 3 | | | | | | | | | | 20 | | | | | | | | 71 |
| " " 38. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 57 | | | | | | | | 50 |
| " " 34. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 23 | | | | | | | | 16 |
| Grosse-Île. | " | 2 | 1 | | | | | | | | | | 45 | | | | | | | | 50 |
| Assabasca. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 94 | | | | | | | | 37 |
| Baie du Poisson-Blanc. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 30 | | | | | | | | 50 |
| Lac Plat, n° 40. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 11 | | | | | | | | 112 |
| " " 39. | " | 1 | 1 | | | | | | | | | | 11 | | | | | | | | 30 |
| Totaux. | | 1,462 | 1,142 | 128 | 545 | 164 | 328 | 208 | 335 | 415 | 15 | 281 | 19,346 | 982 | 143 | 953 | 552 | 367 | 762 | | 139,479-80 |

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | BÉTAIL ET VOLAILLES. | | | | | | | | | | | | | | c. \$ | Valeur des animaux et volailles. | | |
|--|------------------------------------|-----------------------------|----------|-------------------------|-----------|--------------------|------------|-------------------|-----------------|-----------------|----------|----------|---------|------------|----------|----------|----------------------------------|-----------|-----------|
| | | Chevaux. | | | | Bestiaux. | | | | Autres animaux. | | | | Volailles. | | | | | |
| | | Étalons et chevaux hongres. | Uiments. | Pouliches et poulaines. | Taureaux. | Beaufs de travail. | Bovillons. | Vaches laitières. | Jeunes animaux. | Moutons. | Agneaux. | Verrats. | Truies. | Cochons. | Dindons. | | | Oies. | Canards. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière | E. D. Cameron, surint. | 367 | 491 | 179 | 17 | 4 | 34 | 612 | 609 | 182 | 61 | 22 | 349 | 1741 | 905 | 185 | 1715 | 12315 | 45,965 00 |
| Six-Nations. | W. B. Maclean | 19 | 16 | 8 | 4 | 14 | 60 | 104 | 102 | 18 | 7 | 2 | 20 | 45 | 130 | 3 | 160 | 9,658 00 | |
| Surintendance de Parry-Sound. | Hugh Stewart, agent. | 35 | 23 | 8 | 6 | 10 | 4 | 172 | 216 | 26 | 8 | 2 | 4 | 973 | 275 | 153 | 200 | 4000 | 5,160 00 |
| Agence de New-Credit (Mississaugas). | Alex. McKelvey | 145 | 138 | 77 | 3 | 8 | 23 | 96 | 68 | 8 | 3 | 3 | 35 | 106 | 150 | 6 | 20 | 2280 | 19,232 00 |
| " | Sarmia. | 93 | 74 | 16 | 3 | 3 | 19 | 156 | 267 | 25 | 17 | 13 | 122 | 876 | 30 | 311 | 7040 | 10,525 45 | |
| " | Caradoc. | 142 | 176 | 68 | 3 | 3 | 19 | 156 | 267 | 25 | 17 | 13 | 122 | 876 | 30 | 311 | 7040 | 10,525 45 | |
| " | Moraves. | 50 | 70 | 20 | 2 | 2 | 4 | 45 | 50 | 10 | 4 | 7 | 52 | 200 | 3 | 51 | 30 | 1780 | 9,400 00 |
| " | Manitowaning. | 178 | 223 | 95 | 8 | 20 | 43 | 133 | 147 | 58 | 20 | 15 | 138 | 858 | 5 | 5 | 2895 | 17,025 00 | |
| " | *Gore Bay. | 19 | 25 | 8 | 2 | 2 | 17 | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | 10 | 12 | 8 | 2 | 280 | 2,000 00 | |
| " | Thessalon. | 38 | 29 | 12 | 7 | 19 | 10 | 72 | 71 | 6 | 7 | 23 | 22 | 25 | 3 | 380 | 1745 | 5,917 00 | |
| " | Saut-Sainte-Marie. | 11 | 7 | 1 | 8 | 12 | 7 | 23 | 22 | 6 | 10 | 12 | 8 | 25 | 3 | 380 | 1745 | 5,917 00 | |
| " | Port-Arthur. | 11 | 7 | 1 | 8 | 12 | 7 | 23 | 22 | 6 | 10 | 12 | 8 | 25 | 3 | 380 | 1745 | 5,917 00 | |
| " | J. F. Hodder | 274 | 191 | 44 | 36 | 105 | 548 | 475 | 129 | 123 | 8 | 164 | 511 | 508 | 145 | 554 | 5544 | 51,400 75 | |
| " | E. Bennett | 10 | 19 | 2 | 2 | 8 | 21 | 22 | 8 | 2 | 2 | 11 | 63 | 19 | 1 | 62 | 350 | 3,445 00 | |
| " | John Yales | 60 | 40 | 20 | 2 | 2 | 19 | 17 | 20 | 20 | 50 | 40 | 40 | 15 | 20 | 600 | 8,000 00 | | |
| " | John McIver | 20 | 75 | 36 | 2 | 2 | 15 | 17 | 25 | 20 | 12 | 56 | 163 | 54 | 25 | 64 | 250 | 8,000 00 | |
| " | John Scoffield | 27 | 24 | 12 | 1 | 1 | 5 | 33 | 35 | 14 | 4 | 12 | 10 | 3 | 4 | 445 | 4,417 50 | | |
| " | John Thackeray | 5 | 8 | 4 | 1 | 1 | 4 | 12 | 10 | 14 | 4 | 6 | 20 | 40 | 39 | 50 | 300 | 1,500 00 | |
| " | W. McFarlane | 8 | 21 | 2 | 1 | 1 | 4 | 12 | 10 | 14 | 4 | 6 | 20 | 40 | 39 | 50 | 300 | 1,500 00 | |
| " | W. McFarlane | 7 | 24 | 17 | 1 | 6 | 20 | 40 | 25 | 25 | 7 | 13 | 100 | 45 | 30 | 380 | 2,000 00 | | |
| " | D. J. McPhee | 25 | 24 | 17 | 1 | 6 | 20 | 40 | 25 | 25 | 7 | 13 | 100 | 45 | 30 | 380 | 2,000 00 | | |
| " | Chas. McGibbon | 8 | 5 | 2 | 1 | 1 | 5 | 5 | 2 | 2 | 5 | 7 | 35 | 80 | 50 | 50 | 725 00 | | |
| " | A. W. Williams | 8 | 4 | 4 | 1 | 1 | 5 | 5 | 2 | 2 | 5 | 7 | 35 | 80 | 50 | 50 | 725 00 | | |
| Sauvages de la bande de Deausoléil resident aux lies Manitoulines. | Chas. L. D. Sims | 8 | 4 | 4 | 1 | 1 | 5 | 5 | 2 | 2 | 5 | 7 | 35 | 80 | 50 | 50 | 725 00 | 450 00 | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------------------|------|------|-----|-----|-----|-----|------|------|-----|-----|----|------|------|------|-----|------|-------|------------|
| Chippewas et Sautoux du traité n° 3, 8, & 9. | M. Beggs, agent | 8 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 270 00 |
| Hungry-Hall, n° 1. | " | 3 | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 90 00 |
| " | " | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 160 00 |
| Long-Saut n° 1. | " | 7 | 4 | 4 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 210 00 |
| " | " | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 360 00 |
| Rapides du Manitou n° 1. | " | 8 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 225 00 |
| " | " | 10 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 465 00 |
| Petites-Fourches. | " | 3 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 485 00 |
| Contecheching. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 90 00 |
| Stangecoming. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 40 00 |
| Nickitkesamaneaning. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 30 00 |
| Rivière la Seine. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 105 00 |
| Lac la Croix. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 30 00 |
| Lac des Milles-Lacs. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 525 00 |
| Kawagansnot (lac à l'Eurgeon). | L. J. A. Leveque, inspecteur | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 100 00 |
| Wabigoon. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 225 00 |
| Tête du Français. | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 100 00 |
| Lac Seul. | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 32 00 |
| Wabuskang. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 105 00 |
| Grassy-Narrows. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 30 00 |
| Lac à l'Aigle. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 570 00 |
| Les Dalles. | " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 335 00 |
| Islington. | " | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 345 00 |
| Portage-du-Rat. | " | 12 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 280 00 |
| Angle Nord-Ouest n° 37. | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 185 00 |
| " | " | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 33 | 335 00 |
| " | " | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 34 | 345 00 |
| Grosse-Ile. | " | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 280 00 |
| Assabasca. | " | 12 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 185 00 |
| Bate du Poisson-Blanc. | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 335 00 |
| Lac Plat, n° 40. | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 345 00 |
| " | " | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 280 00 |
| " | " | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 39 | 185 00 |
| Totaux | | 1645 | 1705 | 636 | 110 | 111 | 411 | 2294 | 2314 | 573 | 296 | 84 | 1044 | 6389 | 2631 | 705 | 3250 | 45418 | 231,667 70 |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | EFFETS GÉNÉRAUX. | | | | | | | EFFETS DE MÉNAGE. | | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------|------------|---------|------------|---------|---------|------------------|-------------------|--------------|--|
| | | Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Fûlets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière— | E. D. Cameron, surint. | 4 | 1 | 15 | 129 | 1 | 280 | 837 00 | 2,000 00 | 31,680 00 | 1,003,403 00 |
| Six Nations | W. B. Maclean | 17 | 112 | 50 | 81 | 117 | 698 | 4,192 00 | 17,439 00 | 12,530 00 | 16,722 00 |
| Parry-Sound | Hugh Stewart, agent | 1 | 8 | 13 | 18 | 1 | 18 | 85 00 | 21,160 00 | 5,150 00 | 178,380 00 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Alex. McKelvey | 4 | 26 | 20 | 39 | 6 | 750 | 900 00 | 2,999 75 | 13,200 00 | 283,259 00 |
| " | Adam English | 1 | 42 | 17 | 42 | 6 | 11 | 1,000 00 | 2,550 00 | 11,808 00 | 371,680 00 |
| " | Sarnia | 2 | 7 | 22 | 34 | 7 | 421 | 324 20 | 1,800 00 | 13,179 25 | 440,347 90 |
| " | A. R. McDonald | 7 | 7 | 31 | 146 | 360 | 589 | 200 00 | 10,400 00 | 24,200 00 | 127,380 00 |
| " | Manitowaning | 110 | 37 | 48 | 110 | 260 | 560 | 2,400 00 | 2,000 00 | 24,000 00 | 260,673 00 |
| " | Gore-Bay | 31 | 53 | 3 | 110 | 162 | 1,253 | 7,669 00 | 17,439 00 | 15,510 00 | 53,680 00 |
| " | Thessalon | 63 | 29 | 14 | 174 | 675 | 2,059 | 21,160 00 | 15,510 00 | 36,670 00 | 253,679 75 |
| " | Port-Sainte-Marie | 33 | 29 | 487 | 397 | 75 | 75 | 274 00 | 820 00 | 820 00 | 7,118 00 |
| " | Port-Arthur | 11 | 14 | 2 | 49 | 2 | 299 | 1,587 15 | 25,550 00 | 25,550 00 | 927,924 55 |
| " | du lac Doré. | 3 | 36 | 1 | 108 | 16 | 108 | 1,043 00 | 3,500 00 | 3,500 00 | 64,320 00 |
| " | du lac Simcoe. | 5 | 22 | 4 | 13 | 7 | 25 | 1,200 00 | 3,500 00 | 3,500 00 | 82,860 00 |
| " | du Cap-Croker. | 5 | 20 | 21 | 25 | 240 | 3 | 1,800 00 | 6,000 00 | 6,000 00 | 115,210 00 |
| " | Sauguené | 5 | 10 | 50 | 106 | 44 | 110 | 549 60 | 3,477 60 | 3,477 60 | 112,819 65 |
| " | John Yates | 1 | 30 | 4 | 12 | 1 | 446 | 1,250 00 | 2,000 00 | 2,000 00 | 3,250 00 |
| " | John Scofield | 1 | 37 | 4 | 27 | 7 | 400 | 1,400 00 | 2,320 00 | 2,320 00 | 56,000 00 |
| " | John Thackeray | 1 | 12 | 1 | 7 | 1 | 370 | 1,200 00 | 2,700 00 | 2,700 00 | 68,000 00 |
| " | W. McFarlane | 10 | 70 | 20 | 14 | 18 | 350 | 700 00 | 2,100 00 | 2,100 00 | 29,961 00 |
| " | du lac à la Vase. | 11 | 20 | 15 | 24 | 18 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| " | Rama | 5 | 8 | 3 | 10 | 30 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| " | D. J. McPhee | 11 | 20 | 15 | 24 | 18 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| " | Pile du Chrétien | 5 | 8 | 3 | 10 | 30 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| " | Scougog | 5 | 8 | 3 | 10 | 30 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| " | A. W. Williams | 5 | 8 | 3 | 10 | 30 | 400 | 160 00 | 540 00 | 540 00 | 7,335 00 |
| Totaux | | 288 | 386 | 2,064 | 1,989 | 3,178 | 16,666 | 76,885 20 | 209,131 75 | 4,426,620 60 | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Nom du surintendant ou de l'agent. | EFFETS GÉNÉRAUX. | | | | | | | | | | | | EFFETS DE MÉNAGE. | | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|---|-------------------|------------|---------|------------|---------|---------|------------------|-----------|------------|--------------|----------|--------|-------------------|--|--|
| | Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Fûlets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | \$ c. | \$ c. | \$ c. | | | |
| la bande de Beauport résident aux lacs Manitowines. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Chippewas et Sautoux du traité n° 3 à— | 4 | 10 | 5 | 4 | 2 | 3 | 9 | 300 00 | 800 00 | 2,800 00 | 337 25 | 100 00 | 337 25 | | |
| Hungry-Hall, n° 1. | 8 | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 6 | 156 50 | 100 00 | 256 50 | 256 50 | 100 00 | 256 50 | | |
| Long-Saut, n° 1. | 20 | 15 | 3 | 3 | 2 | 2 | 11 | 252 75 | 400 00 | 652 75 | 652 75 | 400 00 | 652 75 | | |
| " | 20 | 20 | 6 | 8 | 2 | 1 | 14 | 318 50 | 500 00 | 818 50 | 818 50 | 500 00 | 818 50 | | |
| Rapides du Manitou, n° 1. | 10 | 10 | 5 | 2 | 2 | 2 | 19 | 394 75 | 500 00 | 894 75 | 894 75 | 500 00 | 894 75 | | |
| " | 2 | 10 | 5 | 2 | 2 | 2 | 8 | 317 00 | 300 00 | 617 00 | 617 00 | 300 00 | 617 00 | | |
| Petites-Fourches. | 8 | 10 | 3 | 3 | 2 | 1 | 13 | 188 25 | 300 00 | 488 25 | 488 25 | 300 00 | 488 25 | | |
| Coutcheching. | 2 | 30 | 10 | 10 | 10 | 5 | 30 | 641 00 | 600 00 | 1,241 00 | 1,241 00 | 600 00 | 1,241 00 | | |
| Stangecoming. | 10 | 12 | 5 | 2 | 2 | 4 | 11 | 177 75 | 100 00 | 277 75 | 277 75 | 100 00 | 277 75 | | |
| Niacatchewinn. | 12 | 15 | 5 | 3 | 3 | 3 | 14 | 248 50 | 200 00 | 448 50 | 448 50 | 200 00 | 448 50 | | |
| Nictokonecaneaning. | 15 | 15 | 6 | 4 | 4 | 3 | 21 | 324 25 | 200 00 | 524 25 | 524 25 | 200 00 | 524 25 | | |
| Rivière la Seine. | 30 | 10 | 6 | 6 | 4 | 4 | 31 | 561 25 | 400 00 | 961 25 | 961 25 | 400 00 | 961 25 | | |
| Lac la Croix. | 25 | 25 | 10 | 6 | 5 | 5 | 26 | 496 50 | 200 00 | 696 50 | 696 50 | 200 00 | 696 50 | | |
| Lac des Milles-Lacs. | 34 | 34 | 3 | 16 | 34 | 34 | 240 | 510 00 | 170 00 | 680 00 | 680 00 | 170 00 | 680 00 | | |
| Kawagannot (lac à l'Esturgeon). | 8 | 8 | 3 | 8 | 8 | 16 | 30 | 175 00 | 80 00 | 255 00 | 255 00 | 80 00 | 255 00 | | |
| Wabigoon. | 102 | 102 | 2 | 13 | 42 | 42 | 190 | 570 00 | 180 00 | 750 00 | 750 00 | 180 00 | 750 00 | | |
| Tête-du-Français. | 137 | 137 | 5 | 72 | 150 | 150 | 1115 | 2,382 50 | 850 00 | 3,232 50 | 3,232 50 | 850 00 | 3,232 50 | | |
| Lac-Sau. | 29 | 29 | 1 | 17 | 346 | 346 | 235 | 547 50 | 160 00 | 707 50 | 707 50 | 160 00 | 707 50 | | |
| Wabuskang. | 41 | 41 | 1 | 20 | 40 | 40 | 315 | 697 50 | 210 00 | 907 50 | 907 50 | 210 00 | 907 50 | | |
| Grassy-Narrows. | 28 | 28 | 1 | 16 | 37 | 37 | 245 | 520 00 | 170 00 | 690 00 | 690 00 | 170 00 | 690 00 | | |
| Lac à l'Algue. | 30 | 30 | 1 | 15 | 30 | 30 | 75 | 402 50 | 130 00 | 532 50 | 532 50 | 130 00 | 532 50 | | |
| Les Dalles. | 50 | 50 | 1 | 39 | 40 | 40 | 70 | 775 00 | 210 00 | 985 00 | 985 00 | 210 00 | 985 00 | | |
| Islington. | 40 | 40 | 2 | 30 | 40 | 40 | 100 | 570 00 | 210 00 | 780 00 | 780 00 | 210 00 | 780 00 | | |
| Portage-du-Rat. | 50 | 50 | 3 | 30 | 40 | 40 | 80 | 615 00 | 260 00 | 875 00 | 875 00 | 260 00 | 875 00 | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37. | 30 | 30 | 1 | 18 | 35 | 35 | 150 | 432 50 | 150 00 | 582 50 | 582 50 | 150 00 | 582 50 | | |
| " | 12 | 12 | 2 | 9 | 12 | 12 | 40 | 170 00 | 70 00 | 240 00 | 240 00 | 70 00 | 240 00 | | |
| " | 46 | 46 | 2 | 40 | 50 | 50 | 60 | 605 00 | 280 00 | 885 00 | 885 00 | 280 00 | 885 00 | | |
| Grosse-Île. | 65 | 65 | 20 | 20 | 100 | 100 | 200 | 975 00 | 430 00 | 1,405 00 | 1,405 00 | 430 00 | 1,405 00 | | |
| Assabasca. | 22 | 22 | 10 | 10 | 30 | 30 | 150 | 310 00 | 120 00 | 430 00 | 430 00 | 120 00 | 430 00 | | |
| Baie du Poisson-Blanc. | 30 | 30 | 1 | 20 | 30 | 30 | 260 | 435 00 | 150 00 | 585 00 | 585 00 | 150 00 | 585 00 | | |
| Lac Plat, n° 40. | 50 | 50 | 1 | 50 | 27 | 27 | 260 | 590 00 | 210 00 | 800 00 | 800 00 | 210 00 | 800 00 | | |
| " | 39 | 39 | 1 | 39 | 27 | 27 | 260 | 590 00 | 210 00 | 800 00 | 800 00 | 210 00 | 800 00 | | |
| Totaux | 288 | 386 | 2,064 | 1,989 | 3,178 | 16,666 | 584 | 76,885 20 | 209,131 75 | 4,426,620 60 | | | | | |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le toit. | Salaires gagnés. | | Reçu de l'affermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes. | | Par d'autres industries. | | Revenu total des sauvages. |
|-------------------------------------|------------------------------------|---|------------------|----------------|---------------------------------|--|-----------|--------------------------|----|----------------------------|
| | | | \$ | c. | | \$ | c. | \$ | c. | |
| | | | Par la pêche. | Par la chasse. | | \$ | c. | \$ | c. | |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière— | | | | | | | | | | |
| Six-Nations | F. D. Cameron, surint. | 54,660 00 | 32,157 00 | 3,944 00 | 3,825 00 | 6,400 00 | 3,200 00 | 90,761 00 | | |
| Surintendance du Parry-Sound | W. B. Maclean | 4,820 35 | 12,350 00 | 1,500 00 | 100 00 | 200 00 | 500 00 | 30,565 35 | | |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent. | 5,000 00 | 4,000 00 | 1,500 00 | 2,124 00 | 1,047 25 | 5,953 00 | 8,800 00 | | |
| de l'île Walpole. | Alex. McKeilvey | 20,173 40 | 7,105 00 | 1,840 00 | 1,160 00 | 35 00 | 1,696 00 | 33,287 65 | | |
| de Sarnia. | Adam English | 17,284 95 | 26,230 00 | 4,745 58 | 461 25 | 544 35 | 11,146 19 | 29,120 95 | | |
| de Caradoc. | A. R. Sinclair | 25,572 40 | 1,970 00 | 653 00 | 1,000 00 | | 650 00 | 70,699 77 | | |
| des Moraves. | Chas. L. D. Sims | 6,040 00 | 19,860 00 | 2,125 00 | 19,860 00 | 84,450 00 | 4,600 00 | 8,823 00 | | |
| * de Manitowaning. | Chas. L. D. Sims | 20,870 00 | 19,860 00 | 2,125 00 | 19,860 00 | 84,450 00 | 4,600 00 | 151,565 00 | | |
| de Gore-Bay | J. H. Thorburn | | | | | | | | | |
| de Thessalon | Saml. Hagan | 5,150 00 | 8,800 00 | | 395 00 | 760 00 | 2,700 00 | 17,805 00 | | |
| du Saut-Sainte-Marie. | W. M. VanAbbott | 10,131 45 | 31,965 00 | 2,010 00 | 3,630 00 | 7,914 00 | 2,802 00 | 58,452 45 | | |
| de Port-Arthur | J. F. Hodder | 8,985 00 | 11,900 00 | | 11,300 00 | 22,250 00 | 2,350 00 | 56,785 00 | | |
| du lac Doré. | E. Bennett | 700 00 | 322 00 | | 353 99 | 188 00 | 15,588 25 | 2,286 00 | | |
| de Tyendinaga. | Geo. Anderson | 37,228 80 | 169,095 00 | 41,071 01 | 666 00 | | 1,465 00 | 99,510 05 | | |
| du lac Simcoe. | John Yates | 3,037 00 | 883 00 | 100 00 | 3,000 00 | 150 00 | 2,000 00 | 6,151 00 | | |
| du Cap-Croker. | John McIver | 8,000 00 | 1,000 00 | 35 00 | 100 00 | 200 00 | 8,000 00 | 14,150 00 | | |
| de Saugeen. | John Scoffield | 4,850 00 | 6,600 00 | | 2,550 00 | 1,275 00 | 381 00 | 19,785 00 | | |
| d'Alnwick. | John Thackeray | | 5,268 62 | | 4,340 00 | 750 00 | 400 00 | 9,474 62 | | |
| du lac à la Vase. | W. McFarlane | 1,120 00 | 465 00 | 1,600 00 | 375 00 | 350 00 | 100 00 | 8,675 00 | | |
| du lac à la Riz. | W. McFarlane | 2,220 00 | 150 00 | 1,517 00 | 420 00 | 300 00 | 500 00 | 4,712 59 | | |
| de Rama. | D. J. McPhee | 3,900 00 | 1,375 00 | | 500 00 | 480 00 | 3,000 00 | 6,900 00 | | |
| de l'île du Chrétien. | Chas. McGibbon | 2,295 00 | 700 00 | | 560 00 | | | 3,285 300 | | |
| de Seugog. | A. W. Williams | 698 20 | 112 00 | 619 00 | 560 00 | 128 00 | 217 00 | 5440 | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines, Chippewas et Sautoux du traité n° 3, à— | Nom de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le toit. | Salaires gagnés. | | Reçu de l'affermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes. | | Par d'autres industries. | | Revenu total des sauvages. |
|--|------------------------------|---|------------------|----------------|---------------------------------|--|-----------|--------------------------|----|----------------------------|
| | | | \$ | c. | | \$ | c. | \$ | c. | |
| | | | Par la pêche. | Par la chasse. | | \$ | c. | \$ | c. | |
| Hungry-Hall, n° 1. | Chas. L. D. Sims | 300 00 | 500 00 | 130 00 | 500 00 | 1,000 00 | 200 00 | 2,630 00 | | |
| Long-Saut " 1. | M. Pegg | 287 50 | 460 00 | | 180 00 | 160 00 | 50 00 | 1,137 50 | | |
| " " 2. | " | 237 50 | 200 00 | | 100 00 | 200 00 | 100 00 | 887 50 | | |
| Rapides du Manitoulin, n° 1. | " | 865 00 | 450 00 | | 160 00 | 150 00 | 950 00 | 2,575 00 | | |
| " " 2. | " | 880 00 | 350 00 | | 240 00 | 200 00 | 950 00 | 2,620 00 | | |
| Petites-Fourches | " | 947 50 | 450 00 | | 280 00 | 160 00 | 884 00 | 2,671 50 | | |
| Coutcheching | " | 692 50 | 200 00 | | 180 00 | 180 00 | 700 00 | 2,056 50 | | |
| Stangeconing | " | 687 50 | 100 00 | | 180 00 | 180 00 | 700 00 | 2,056 50 | | |
| Niacatchewenin. | " | 95 00 | 100 00 | | 200 00 | 200 00 | 75 00 | 680 00 | | |
| Nicktikonesemecaning. | " | 312 50 | 200 00 | | 450 00 | 350 00 | 100 00 | 1,512 50 | | |
| Rivière la Seine. | " | 212 50 | 400 00 | | 280 00 | 400 00 | 50 00 | 1,117 50 | | |
| Lac la Croix | " | 287 50 | 100 00 | | 320 00 | 640 00 | 160 00 | 1,162 50 | | |
| Lac des Mille-Lacs. | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 42 50 | | | 180 00 | 360 00 | 90 00 | 630 00 | | |
| Kawagamot (lac à l'Esturgeon). | " | | | | 340 00 | 680 00 | 170 00 | 1,360 00 | | |
| Wabigoon. | " | 170 00 | | | 860 00 | 1,720 00 | 430 00 | 3,447 00 | | |
| Tête-du-Français | " | 437 00 | | | 1,340 00 | 2,680 00 | 670 00 | 5,493 00 | | |
| Lac Seul. | " | 803 00 | | | 280 00 | 560 00 | 140 00 | 1,092 50 | | |
| Wabuskang. | " | 112 50 | | | 410 00 | 820 00 | 210 00 | 1,621 50 | | |
| Grassy-Narrows. | " | 181 00 | | | 240 00 | 480 00 | 120 00 | 1,227 50 | | |
| Lac à l'Aigle. | " | 387 50 | | | 240 00 | 480 00 | 120 00 | 1,057 00 | | |
| Les Dalles. | " | 217 00 | | | 740 00 | 1,580 00 | 370 00 | 3,201 00 | | |
| Istington. | " | 511 00 | | | 340 00 | 700 00 | 170 00 | 1,210 00 | | |
| Portage-du-Rat. | " | | | | 440 00 | 880 00 | 220 00 | 1,815 00 | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37. | " | 275 00 | | | 300 00 | 600 00 | 150 00 | 1,107 50 | | |
| " " 38. | " | 57 50 | | | 140 00 | 280 00 | 70 00 | 755 00 | | |
| " " 34. | " | 265 00 | | | 580 00 | 1,160 00 | 290 00 | 2,730 00 | | |
| Grosse-Île. | " | 690 00 | | | 760 00 | 1,520 00 | 380 00 | 2,900 00 | | |
| Assabasca. | " | 240 00 | | | 200 00 | 500 00 | 100 00 | 980 00 | | |
| Bate du Poisson-Blanc. | " | 180 00 | | | 300 00 | 600 00 | 150 00 | 1,285 00 | | |
| Lac Plat, n° 40. | " | 185 00 | | | 316 00 | 632 00 | 180 00 | 1,213 00 | | |
| " " 39. | " | 85 00 | | | | | | | | |
| Totaux. | | 253,895 55 | 169,977 62 | 61,299 59 | 67,676 24 | 149,090 60 | 77,608 44 | 794,718 04 | | |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
IMMEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Acres clôturées. | CONSTRUCTIONS. | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|-------------------|------------|----------|----------|---------------------|----------|------------|-----------|----------|-----------|-----------------------|
| | | | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons d'arbres. | Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheres. | Magasins. | Caveaux. | Lateries. | Cribles à blé d'inde. |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes. | Alex. Brosseau, agent. | Non donné | 1 | 61 | 25 | 24 | 63 | 7 | 90 | 110 | 12 | 13 | 10 | 14 | 10 | |
| " de Caughnawaga. | " | 2,286 | 40 | 336 | 13 | 105 | 204 | 110 | 40 | 43 | 13 | 2 | 10 | 14 | 14 | |
| " " Saint-Régis. | Edouard Beaulieu " | 975 | | 137 | 60 | 92 | 43 | 40 | 43 | 43 | 13 | 2 | 10 | 14 | 25 | |
| " " Viger. | A. O. Conriné, M. D., agent. | 80 | 4 | 73 | 21 | 6 | 5 | 4 | 15 | 4 | 11 | | 3 | | | |
| " " Saint-François. | Wm. Donohue " | 100 | | 18 | 2 | 8 | | | 8 | 4 | 3 | 4 | 0 | | | |
| " " du lac Saint-Jean*. | Rév. Jacob Gagné " | 600 | | 72 | 24 | 58 | 1 | 29 | 29 | 29 | 29 | 3 | 4 | 0 | | |
| " " Maria. | Jérémie Pire " | 307 | | 25 | 25 | 13 | 12 | 6 | 2 | 2 | 2 | 5 | 2 | | | |
| " " Restigouche. | W. J. McCaffrey " | 1,230 | 1 | 69 | 1 | 11 | 9 | 10 | 15 | 1 | 1 | 2 | 5 | | | |
| " " de la rivière Désert. | A. O. Bastien " | 30 | | 5 | | 3 | | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | | | |
| " " Jeanne-Lorette. | H. Désilets, M. D. | 150 | | 49 | 13 | 15 | 10 | 10 | 9 | 6 | 7 | 13 | 5 | | | |
| " " Bécancour. | A. McBride " | 10 | | 38 | 4 | 4 | | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | |
| " " Temiscamingue. | Adolphe Gagnon " | | | | | | | | | | | | | | | |
| " " Bersimis. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " " Bersimis. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux | | 5,858 | 42 | 25 | 820 | 221 | 46 | 330 | 349 | 3 | 183 | 222 | 78 | 38 | 35 | 49 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibonctou. | Wm. D. Carter, surint. | 530 | | 122 | 3 | 72 | 43 | 49 | | 96 | 36 | | | | | |
| " " Frédéricton. | James Farrell " | 2844 | | 89 | 6 | 12 | 16 | 25 | | 13 | 25 | | 6 | 5 | | |
| Totaux | | 1,1144 | | 221 | 9 | 84 | 59 | 67 | | 30 | 61 | | 6 | 5 | | |

NOUVELLE-ÉCOSSE.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Acres clôturées. | CONSTRUCTIONS. | | | | | | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|-------------------|------------|----------|----------|---------------------|----------|------------|-----------|----------|-----------|-----------------------|
| | | | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons d'arbres. | Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheres. | Magasins. | Caveaux. | Lateries. | Cribles à blé d'inde. |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Comité d'Annapolis. | Geo. Wells, agent. | 16 | | 7 | 1 | 6 | 1 | 1 | | | | | | | | |
| " " de Shelburne. | J. J. E. de Molitor " | 300 | | 25 | 5 | 5 | 6 | 3 | | | | | | | | |
| " " de Digby. | J. H. Purdy " | | | 2 | | | | | | | | | | | | |
| " " de Yarmouth. | W. H. Whalen " | | | 7 | | | | | | | | | | | | |
| " " de King. | Chas. E. Beckwith " | | | 31 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 | | | | | | |
| Comité de Queen et Lunenburg. | Chas. Harlow " | 280 | | 15 | 3 | 14 | 5 | 2 | 8 | 7 | | | | | | |
| Comité de Halifax. | Rév. Chas. E. McManus " | 80 | | 14 | 2 | 2 | 7 | 1 | 7 | 7 | | | | | | |
| " " de Hants. | A. Wallace " | 154 | | 18 | 1 | 6 | 3 | 4 | 2 | 2 | | | | | | |
| " " de Colchester. | Thos. B. Smith " | 50 | | 18 | 1 | 12 | 7 | 3 | 2 | 2 | | | | | | |
| " " de Cumberland. | E. A. Rand, M. D. | 25 | | 24 | 10 | 10 | 13 | | | | | | | | | |
| Comité d'Antigonish et Guysborough. | J. R. McDonald " | 50 | | 30 | 10 | 10 | 13 | | | | | | | | | |
| Comité de Richmond. | Rév. J. Fraser " | 136 | | 8 | 3 | 8 | 8 | | | | | | | | | |
| Comité d'Inverness. | Rév. D. McIsaac " | 640 | | 22 | 8 | 1 | 10 | 1 | 1 | 1 | | | | | | |
| " " de Victoria. | Rév. D. McIsaac " | 150 | | 9 | 3 | 5 | 7 | | | | | | | | | |
| " " du Cap-Breton. | A. J. Macdonald " | 900 | | 11 | 4 | 27 | 4 | | | | | | | | | |
| Totaux | | 2,642½ | | 248 | 34 | 96 | 100 | 11 | 20 | 18 | | | 4 | | | |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du Prince-Édouard. | John O. Arsenault, surint. | 330 | | 46 | 1 | 2 | 27 | 23 | | 23 | | | | | | |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | BÉTAIL ET VOLAILLE. | | | | | | | | | | | | | Valeur du bétail et de la volaille. \$ c. | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|------------------------|-----------|-------------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------|----------|----------|---------|----------|-----------|--|-------|----------|-----------------|--|---|----|--|-----|----------|-----------|
| | | Chevaux. | | | Bestiaux. | | | | Autres animaux. | | | | | Volaille. | | | | | | | | | | | |
| | | Etalons et chevaux hongres. | Juments et poulchères. | Taureaux. | Bœufs de travail. | Bœufs de trait. | Bœufs à lait. | Jeunes bœufs. | Moutons. | Agneaux. | Verrats. | Truies. | Cochons. | Dindons. | | Oies. | Canards. | Cogs et poules. | | | | | | | |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | Alex. Brosseau, agent. | 30 | 40 | 18 | | | | | | 80 | 67 | 19 | | | | 135 | | | | 6 | | | 200 | 5,082 00 | |
| " de Caughnawaga | " | 50 | 80 | 30 | 15 | | | | | 2 | 350 | 225 | 10 | 8 | 2 | 40 | 160 | | | | 15 | | | 150 | 14,692 00 |
| " de Saint-Régis | " | 86 | 105 | 60 | 20 | | | | | 170 | 150 | | | | 14 | 80 | 350 | | | | 40 | | | 1,500 | 17,589 00 |
| " de Viger | Edouard Beaulieu | 8 | 9 | | 1 | | | | | 20 | 10 | | | | | 47 | | | | | | | | 36 | 1,450 00 |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D. | | | | | | | | | 4 | 6 | 2 | | | | 5 | | | | | | | | 30 | 600 00 |
| " du Lac-Saint-Jean | Wm. Donoique | 2 | 4 | 3 | 6 | 3 | | | | 28 | 34 | 10 | 4 | | | 122 | | | | | | | | 225 | 3,400 00 |
| " de Maria | Rév. Jacob Gagné | 17 | 15 | 5 | 3 | | | | | 2 | 41 | 19 | 12 | 2 | 3 | 20 | 23 | | | | | | | 95 | 2,583 00 |
| " de Kistigouche | Jérémie Piché | 20 | 12 | 2 | 5 | | | | | 5 | 20 | 9 | | | | 30 | | | | | | | | 350 | 1,800 00 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey | 7 | 2 | 1 | 5 | | | | | 5 | 6 | | | | | 10 | | | | | | | | 60 | 240 00 |
| " de la Jeanne-Lorette | A. O. Bastien | 1 | 1 | 1 | 1 | | | | | 16 | 16 | 24 | | | | 10 | | | | | | | | 67 | 2,040 00 |
| " de Bécanour | H. Désilets, M. D. | 8 | 6 | 1 | 1 | | | | | 5 | 3 | | | | | 3 | | | | | | | | | 192 00 |
| " de Temiscauingue | A. McBride | 2 | | | | | | | | 5 | 3 | | | | | 3 | | | | | | | | | |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon | 231 | 274 | 185 | 51 | 3 | 37 | 745 | 560 | 84 | 24 | 18 | 125 | 679 | 373 | 40 | 111 | | | | | | | 2,713 | 49,618 00 |
| Totaux | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | Wm. D. Carter, surint. | 14 | 6 | | 2 | 12 | | | | 34 | 56 | 2 | 2 | | | 29 | | | | | | | | 139 | 1,565 00 |
| " de Frédéricton | James Farrell | 24 | 7 | 8 | | | | | | 15 | 41 | 3 | 4 | | | 61 | | | | | | | | 245 | 2,285 00 |
| Totaux | | 38 | 13 | 8 | 2 | 12 | | | | 49 | 97 | 5 | 6 | | | 90 | | | | | | | | 384 | 3,850 00 |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|----|----|---|---|----|----|-----|-----|----|----|----|----|---|---|----|--|--|--|--|--|--|--|--|---|-------|----------|----------|
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 6 | 85 00 | | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 32 | 50 00 | |
| " Digby | J. H. Purdy | | | | | | | | | 2 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 4 | 64 00 | |
| " Yarmouth | W. H. Whalen | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " King | Chas. E. Beckwith | 1 | | | | | | | | 15 | 14 | 36 | 20 | | | | | | | | | | | | | 10 | 50 00 | |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow | 3 | | | 1 | 8 | | | | 8 | 15 | 11 | | | | | | | | | | | | | | 37 | 1,200 00 | |
| Comté d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus, agent | 3 | | | 2 | 1 | 8 | | | 2 | 1 | 8 | | | | | | | | | | | | | | 53 | 365 00 | |
| " de Hanis | A. Wallace, agent. | 2 | | | 2 | 2 | 5 | 8 | | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | 50 | 625 00 | |
| " Colchester | Thos. B. Smith | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | 30 | 26 00 |
| " Cumberland | F. A. Rand, M.D. | 1 | | | | | | | | 2 | 2 | | | | | | | | | | | | | | | | 30 | 225 00 |
| " Pictou | Rév. R. McDonald | 3 | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | 20 | 300 00 |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald | 2 | | | 2 | | | | | 4 | 11 | 3 | | | | | | | | | | | | | | | 49 | 400 00 |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser | 4 | | | | | | | | 1 | 10 | 4 | | | | | | | | | | | | | | | 20 | 300 00 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac | 2 | | | 2 | | | | | 27 | 99 | | | | | | | | | | | | | | | | 49 | 400 00 |
| " de Victoria | A. J. Macdonald | 1 | | | 1 | | | | | 11 | 12 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 75 | 650 00 |
| " du Cap-Breton | Rev. A. Cameron, D. D., agent | 4 | | | 2 | | | | | 25 | 40 | 30 | 15 | | | | | | | | | | | | | | 150 | 425 00 |
| Totaux | | 18 | 20 | 2 | 6 | 13 | 21 | 119 | 115 | 66 | 35 | | | | | | | | | | | | | | | 566 | 5,465 00 | |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du P.-Edouard | John O. Arsenault, surint. | 8 | 7 | 1 | 3 | | | | | 4 | 19 | 30 | 6 | 5 | 1 | 14 | | | | | | | | | | | 73 | 1,670 00 |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | EFFETS GÉNÉRAUX. | | | | | | | | | | EFFETS DE MÉNAGE. | | Valeur des biens meubles et immeubles. | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|-------------------|------------|---------|------------|---------|---------|------------------|---------|---------|----|-------------------|-----------|--|--------------|--|
| | | Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Fûnets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | | Valeur. | | | | |
| | | | | | | | | | | \$ | c. | \$ | c. | | | |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes. | Alex. Brosseau, agent. | 6 | 10 | 1 | 1 | 10 | 8 | 900 | | | | | 30 00 | 2,650 00 | 20,612 00 | |
| " de Caughnawaga. | " | 50 | 3 | 1 | 10 | 10 | | | | | | | 300 00 | 46,100 00 | 473,734 00 | |
| " de Saint-Régis. | Edouard Beaulieu | 65 | 9 | 1 | 14 | 63 | | | | | | | 1,000 00 | 16,400 00 | 407,791 32 | |
| " de Viger. | A. O. Cormier, M.D. | 8 | 7 | 2 | 23 | 527 | 10 | | | | | | 220 00 | 350 00 | 7,860 00 | |
| " de Saint-François. | Wm. Donohue | | | | | | | | | | | | 850 00 | 7,000 00 | | |
| " du lac Saint-Jean*. | Rév. Jacob Gagné | | | | | | | | | | | | 150 00 | 800 00 | 13,630 00 | |
| " de Maria. | Jérémie Pitre | | | | | | | | | | | | 700 00 | 6,000 00 | 70,864 00 | |
| " de Ristigouche. | W. J. McCaffrey | 2 | 35 | 25 | 95 | 12 | 14 | 37 | | | | | 2,558 00 | 1,900 00 | 191,079 00 | |
| " de la rivière Désert. | A. O. Bastien | | | | | | | | | | | | 1,500 00 | 9,350 00 | 1,080 00 | |
| " de la Jeune-Lorette. | H. Desilets, M.D. | | | | | | | | | | | | 25 00 | 500 00 | 8,645 00 | |
| " de Pécanour. | A. McBride | | | | | | | | | | | | 700 00 | 2,400 00 | 46,097 00 | |
| " de Temiscamingué. | Adolphe Gagnon | | | | | | | | | | | | 1,917 25 | 1,375 00 | 10,285 25 | |
| " de Bersimis. | Totaux. | 131 | 239 | 68 | 372 | 63 | 3,621 | 148 | | | | | 9,950 25 | 95,025 00 | 1,172,407 57 | |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou. | Wm. D. Carter, surintendant. | 37 | 33 | 55 | 3 | 153 | 205 | 107 | | | | | 4,935 00 | 7,000 00 | 58,100 00 | |
| " de Frédéricton. | James Farrell | | | | | | | | | | | | 1,910 00 | 3,125 00 | 67,995 00 | |
| Totaux. | | 37 | 33 | 144 | 43 | 188 | 205 | 422 | | | | | 10,125 00 | 10,125 00 | 126,095 00 | |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis. | Geo. Wells, agent. | | | | | | | | | | | | 140 00 | 100 00 | 1,945 00 | |
| " de Shelburne | J. J. F. de Molitor, agent. | | | | | | | | | | | | 130 00 | 130 00 | 1,610 00 | |
| Totaux. | | | | | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | EFFETS GÉNÉRAUX. | | | | | | | | | | EFFETS DE MÉNAGE. | | Valeur des biens meubles et immeubles. | | |
|---|------------------------------------|-------------------|------------|---------|------------|---------|---------|------------------|---------|---------|----|-------------------|----------|--|------------|--|
| | | Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Fûnets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | | Valeur. | | | | |
| | | | | | | | | | | \$ | c. | \$ | c. | | | |
| COMTÉS DE DIGBY. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Comté de Digby. | J. H. Purdy | | | | | | | | | | | | 344 00 | 300 00 | 2,656 00 | |
| " de Yarmouth. | W. H. Whalen | | | | | | | | | | | | 31 50 | 15 00 | 46 50 | |
| Comté de King. | Chas. E. Beckwith | | | | | | | | | | | | 70 00 | 200 00 | 500 00 | |
| Comté de Queen et Lunenburg. | Chas. Harlow | | | | | | | | | | | | 205 00 | 200 00 | 5,320 00 | |
| Comté d'Halifax. | Rév. Chas. E. McManus | 3 | 1 | | | | | | | | | | 130 00 | 385 00 | | |
| " de Hants. | A. Wallace | | | | | | | | | | | | 500 00 | 200 00 | 6,000 00 | |
| " de Colchester. | Thos. B. Smith | | | | | | | | | | | | 180 00 | 180 00 | 1,596 00 | |
| " de Cumberland. | F. A. Rand, M.D. | | | | | | | | | | | | 140 00 | 400 00 | 3,215 00 | |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough. | Rév. R. McDonald | 6 | 5 | 1 | 4 | 3 | 20 | 62 | | | | | 188 00 | 170 00 | 88,930 00 | |
| Comté de Richmond. | J. R. McDonald | | | | | | | | | | | | 75 00 | 600 00 | 353 00 | |
| Comté d'Inverness. | Rév. J. Fraser | 7 | 9 | | | | | | | | | | 750 00 | 100 00 | 88,930 00 | |
| " de Victoria. | Rév. D. McIsaac | 3 | 10 | | | | | | | | | | 185 00 | 100 00 | 88,930 00 | |
| " du Cap-Breton. | A. J. Macdonald | 1 | 5 | | | | | | | | | | 384 00 | 400 00 | 9,309 00 | |
| Totaux. | Rév. A. Cameron, D.D. | 22 | 43 | 38 | 45 | 232 | 16 | 409 | 8 | | | | 3,500 50 | 5,980 00 | 133,735 00 | |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du Prince-Édouard. | John O. Arsenault, surint. | 3 | 26 | 1 | | | | | | | | | 488 00 | 1,420 00 | 32,850 00 | |

* Aucun rapport reçu de l'agent. † Non donné.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
AGRICULTURE, EXERCICE 1898.

GRAIN, RACINES ET FOURRAGE.

| Provinces, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Ségle. | |
|--|------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. | Acres ense- mençés. | Boisseaux récoltés. |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes. | Alex. Brosseau, agent | 30 | 345 | 278 | 5,590 | 6 | 89 | 45 | 883 | 16 | 135 | | |
| " de Caprimaivaga. | " | 10 | 120 | 700 | 24,000 | 50 | 1,300 | 250 | 50,000 | 0 | 1,000 | | |
| " de Saint-Régis. | Geo. Long | 78 | 980 | 439 | 1,133 | 26 | 430 | 190 | 5,400 | 60 | 900 | 5 | 100 |
| " de Viger. | Eduard Beaulieu | | 62½ | | 1,253 | 2 | 37 | 74 | 72½ | | 3 | 22 | |
| " de Saint-François. | A. O. Comiré, M.D. | | | | | | | | | | | | |
| " * du lac Saint-Jean. | Wm. Donohue | 15 | 65 | 81 | 1,215 | 13 | 310 | 1 | 3 | 4½ | 5 | | |
| " de Maria. | Rév. Jacob Gagné | 3½ | 63 | 87 | 2,700 | | | | | 9 | 102 | | |
| " de Ristigouche. | Jérémie Piché | | | 70 | 1,400 | | | 1 | 30 | 9 | 150 | | |
| " de la rivière du Désert. | W. J. McCaffrey | | | 16 | 1,425 | | | | 14 | 3 | 10 | | |
| " de la Jeanne-Lorette. | W. O. Bastien | 2½ | 23 | 23 | 155 | | 14 | | 10 | 3 | 36 | | |
| " de Béancour. | H. Désilets, M.D. | 19½ | 185 | 62½ | 935½ | 2½ | 7½ | | 4½ | 4½ | 80 | | |
| " de Témiscaoungue. | A. McBride | | | 2 | | | | | | | | | |
| " de Bersimis. | Adolphe Gagnon | 158½ | 1,758 | 1,821½ | 38,806½ | 99½ | 2,187½ | 495 | 56,412½ | 151½ | 2,440 | 5 | 100 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou. | Wm. D. Carter, surintendant. | 86 | 470 | 196 | 3,100 | | | 7 | 37 | 3 | 30 | | |
| " de Frédéricton. | James Farrell | 1 | 20 | 59 | 1,604 | | | 8 | 14 | 1 | 9 | | |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis. | Geo. Wells agent. | 87 | 490 | 255 | 4,704 | | | | | 1½ | 39 | | |
| " de Shelburne. | J. J. E. de Moitor, agent. | | | | | | | | | | | | |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. | | | | | | | | | | | | | |
| Surintend. de l'Île du Prince-Édouard. | John O. Arseneault. | 24 | 203 | 47 | 775 | ½ | 6 | 1 | 32 | 1 | 1 | | |
| TOTAUX. | | | | | | | | | | | | | |
| | | 5 | 26 | 70½ | 568 | 3½ | 34 | 3½ | 78½ | 3 | 5 | | 2½ |

* Aucun rapport reçu de l'agent. + Pas de détails.

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------|---|----|-----|-----|----|----|----|-----|---|---|--|----|
| Comté de Digby. | J. H. Purdy | | | 8 | 38 | | | | | | | | |
| " de Yarmouth. | W. H. Whalen | | | | | | | | | | | | |
| Comtés de Queen et de Lunenburg. | Chas. E. Beckwith | | | 9½ | + | | + | | | | | | + |
| Comté d'Halifax. | Chas. Harlow | | | | | | | | | | | | 2½ |
| " de Haunts. | Rév. Chas. E. McManus | | | | | | | | | | | | + |
| " de Colchester. | A. Wallace | | | 25 | 300 | | | | | | | | |
| " de Cumberland. | Thos. B. Smith | 4 | 20 | 6 | 1½ | | | | | | | | |
| " de Pictou. | F. A. Rand, M.D. | 1 | 6 | 1 | 10 | | | | | | | | |
| Comtés d'Antigonish et de Guysboro. | Rév. R. McDonald | | | | | | | | | | | | |
| Comté de Richmond. | J. R. McDonald | | | 20 | 100 | | | 1 | 25 | | | | |
| " d'Inverness. | Rév. J. Fraser | | | 2 | 40 | | | 2 | 40 | | | | |
| " de Victoria. | Rév. D. Moisaac | | | 4 | 80 | | | 2 | 40 | | | | |
| " du Cap-Breton. | A. J. Macdonald | | | | | | | | | | | | |
| | Rév. A. Cameron, D. D. | | | | | | | | | | | | |
| TOTAUX. | | | | | | | | | | | | | |
| | | 5 | 26 | 70½ | 568 | 3½ | 34 | 3½ | 78½ | 3 | 5 | | 2½ |

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
GRAINS, RACINES ET FOURRAGE—Suite.

| Prov nec, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agence. | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | |
|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------------|----------|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Cultivé. |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | Alex. Brosseau, agent | 20 | 380 | 4 | 40 | 75 | 2,582 | 1 | 15 | | | | | 102 | |
| " de Caughnawaga | " | 130 | 1,800 | 21 | 521 | 200 | 10,000 | | | | | | | 1,025 | |
| " de Saint-Régis. | Geo. Long | 30 | 730 | 5 | 100 | 110 | 5,450 | 3 | 100 | 6 | 390 | 8 | 380 | 900 | 165 |
| " de Saint-François | Edouard Beaulieu | | | | | | | | | | | | | | |
| " du lac Saint-Jean* | A. O. Conire, M.D. | 9½ | 137 | 14 | 5 | 46½ | 2,025 | | | | | | | 44½ | 19 |
| " de Maria | Wm. Donohue | | | | | | | | | | | | | | |
| " de Kistigouche | Rev. Jacob Gagné | 3 | 30 | 1 | 10 | 10 | 900 | | | | | | | 30 | 00 |
| " de la rivière du Désert | Jérémie Pitre | 27 | 552 | 1½ | 15 | 63 | 2,715 | | | 3 | 37 | 1 | 20 | 92 | 9 |
| " de la Jeune-Lorette | W. J. McCaffrey | 7 | 180 | 4 | 12 | 25 | 1,775 | 1 | 40 | 2 | 600 | 3 | 200 | 75 | 31½ |
| " de Bécanour | A. O. Bastien | 4 | 86 | 8 | 4 | 3 | 330 | | 2 | 1½ | 6 | 14 | 30 | 50 | 26 |
| " de Témiscamingue | H. Deslats, M.D. | 5 | 86 | 8 | 4 | 3 | 330 | | 2 | 1½ | 6 | 14 | 30 | 50 | 26 |
| " de Bersimis | A. McBride | | | | | 13 | 1,373 | 8 | 12½ | 18 | 443 | 1½ | 67 | 58 | 41 |
| " | Adolphe Gagnon | | | | | 8 | 140 | | | | | | | 4½ | 20 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | Totaux | 282 | 3,919 | 83½ | 707 | 556½ | 28,058 | 51½ | 169½ | 137 | 1,561 | 148 | 697 | 2,416 | 330½ |
| " de Fredericton | Wm. D. Cartier, surintendant | 48 | 1,305 | 1 | 20 | 182 | 5,875 | 4 | 30 | 3 | 00 | 33 | 175 | 161 | 30 |
| " | James Farrell | 38½ | 1,087 | 48 | 564 | 524 | 3,050 | | | 8 | 9 | 44 | 116 | 126 | 11 |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Totaux | 86½ | 2,392 | 58 | 76½ | 234½ | 8,925 | 3 | 30 | 3 | 69 | 8 | 291 | 287 | 41 |
| " de Shelburne | Geo. Wells, agent | | | | | 13 | 80 | | | | | | | 6 | |
| " | J. J. E. de Moitor, agent | | | | | 3 | 138 | | | | | | | 6 | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|----------------------------|----|------|-------|----|-----|-----|
| Comté de Digby | J. H. Purdy | 2½ | 3½ | 248 | 10 | 10 | 16 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith | | | | | | |
| Comtés de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow | 3 | 50 | | | | 15 |
| Comté d'Halifax | Rev. Chas. E. McManus | 1½ | 9 | 216 | 22 | 105 | 75 |
| " de Hants | A. Wallace | | | 800 | | | 18 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith | | | | | | 30 |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. | 1 | 6 | | | | 5 |
| " de Pictou | Rev. R. McDonald | | | | | | 3 |
| Comtés d'Annapolis et de Guysboro | J. R. McDonald | 1 | 2 | 400 | 3 | 25 | 5 |
| Comté de Richmond | Rev. J. Fraser | | | 130 | | | 2 |
| " d'Inverness | Rev. D. McIsaac | | | 408 | | | 3 |
| " de Victoria | A. J. Macdonald | | | 700 | | | 30 |
| " du Cap-Breton | Rev. A. Cameron, D.D. | | | 16 | | | 40 |
| " | | | | 790 | | | 50 |
| " | | | | 1,600 | | | 80 |
| " | | | | | | | 120 |
| Totaux | | 2½ | 182½ | 5,560 | 15 | 210 | 450 |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. | | | | | | | |
| Surintend. de l'Île du Prince-Édouard | John O. Arsenault, surint. | 3 | 14 | 880 | | 345 | 263 |
| " | | 3 | 14 | 880 | | 345 | 263 |

* Pas de rapport.

† Non donné.

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1898.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | BÂTIMENTS CONSTRUITS. | | | | | AUGMENTATION EN VALEUR. | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------|------------|-----------|----------|------------|-------------------------|-----------------------------------|----------|-----------------------|----|
| | | Etables. | Porcheres. | Magasins. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à maïs. | Valeur du détriment des clôtures. | | Valeur des bâtiments. | |
| | | | | | | | | \$ | c. | \$ | c. |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes. | Alex. Brosseau, agent. | | | | | | 1 | 120 00 | 210 00 | 330 00 | |
| " de Caugnawaga. | " | | | | | | | 80 00 | 2,680 00 | 2,680 00 | |
| " de Viger. | Geo. Long | | | | | | | 140 00 | 2,825 00 | 2,965 00 | |
| " de Saint-Régis. | Edouard Beaulieu | | | | | | | 120 00 | 300 00 | 420 00 | |
| " de Saint-François. | A. O. Cormier, M.D. | | | | | | | 125 00 | 250 00 | 375 00 | |
| " du lac Saint-Jean. | Wm. Donohue | | | | | | | 325 00 | 400 00 | 1,196 00 | |
| " de Maria. | Rév. Jacob Gagné | | | | | | | 40 00 | 500 00 | 500 00 | |
| " de Risigouche. | Jérémie Pitré | | | | | | | 418 00 | 300 00 | 360 60 | |
| " de la rivière du Désert. | W. J. McCaffrey | 1 | 2 | 1 | 2 | | | 40 00 | 300 00 | 360 60 | |
| " de la Jeune-Lorette. | A. O. Bastien | | | | | | | 418 00 | 300 00 | 1,880 81 | |
| " de Béancour. | H. Désilets, M.D. | | | | | | | | | | |
| " de Témiscamingue. | A. McBride | | | | | | | | | | |
| " de Bersimis. | Adolphe Gagnon | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 1 | 3 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1,368 00 | 7,385 00 | 10,707 41 | |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou. | Wm. D. Carter, surintendant. | 2 | 3 | | | | | 70 00 | 195 00 | 60 00 | |
| " de Frédéricton. | James Farrell | 3 | 1 | 2 | 2 | | | 150 00 | 405 00 | 255 00 | |
| | Totaux..... | 5 | 4 | 2 | 2 | 2 | | 220 00 | 600 00 | 315 00 | |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | |
| Comité d'Annapolis. | Geo. Wells, agent. | | | | | | | | 600 00 | 74 00 | |
| " de Shelburne. | J. J. E. de Montor, agent. | 1 | | | | | | 30 00 | | 154 60 | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|---|---|--|--|--|--|----------|----------|--------|
| Comité de Digby. | J. H. Purdy, agent. | | | | | | | | 30 00 | |
| " de Yarmouth. | W. H. Whalen | | | | | | | | | |
| " de King. | Chas. E. Beckwith | | | | | | | 40 00 | 50 00 | 40 00 |
| Comités de Queen et de Lunenburg. | Chas. Harlow | | | | | | | | | |
| Comité d'Halifax. | Rév. Chas. E. McManus, agent. | | | | | | | 42 00 | 300 00 | 72 00 |
| " de Hanis. | A. Wallace, agent. | 1 | | | | | | 46 00 | 40 00 | |
| " de Colchester. | Thos. B. Smith | | | | | | | 25 00 | 20 00 | |
| " de Cumberland. | F. A. Rand, M.D. | | | | | | | 20 00 | 20 00 | |
| " de Pictou. | Rév. R. McDonald | | | | | | | | | |
| Comités d'Antigonish et de Guysborough. | J. R. McDonald | | | | | | | 60 00 | 50 00 | 60 00 |
| Comité de Richmond. | Rév. J. Fraser | | | | | | | 50 00 | 100 00 | 150 00 |
| " d'Inverness. | Rév. D. Moisaac | | | | | | | 100 00 | 140 00 | 240 00 |
| " de Victoria. | A. J. Macdonald | | | | | | | 700 00 | 1,000 00 | 200 00 |
| " de Cap-Breton. | Rév. A. Cameron | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 1 | 1 | | | | | 1,112 00 | 2,350 00 | 990 00 |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du Prince-Édouard. | John C. Arsensault, surintendant. | | | | | | | 185 00 | 215 00 | |

* Aucun rapport reçu de l'agent.

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | Salaires gagnés. | | Reçu de l'af-fermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes. | | | | Par d'autres industries. | Revenu total des sauvages. | | |
|--|------------------------------------|---|------------------|----------|----------------------------------|--|----------------|----|----|--------------------------|----------------------------|----|----|
| | | | \$ | c. | | Par la pêche. | Par la chasse. | \$ | c. | | | \$ | c. |
| | | | | | | | | | | | | | |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | Alex. Brosseau, agent. | 4,217 80 | 5,000 00 | 285 00 | 285 00 | | | | | 9,000 00 | 18,502 80 | | |
| " de Caughnawaga. | " " | 19,665 00 | 18,000 00 | 460 00 | 460 00 | | | | | 3,000 00 | 41,125 00 | | |
| " de Saint-Régis. | Geo. Long | 18,000 00 | 25,000 00 | 183 32 | 183 32 | | | | | 15,000 00 | 60,033 32 | | |
| " de Viger | Edouard Beaulieu | 18,000 00 | 845 00 | 248 64 | 248 64 | | | | | 1,100 00 | 2,517 64 | | |
| " de Saint-François. | A. O. Comiré, M.D. | 1,016 95 | 900 00 | 213 13 | 213 13 | | | | | 22,417 00 | 25,467 08 | | |
| " du lac St-Jean. | Wm. Donohue | 1,050 00 | 1,750 00 | | | | | | | 122 00 | 3,162 00 | | |
| " de Maria. | Rév. Jacob Gagné | 4,250 00 | 2,500 00 | | | | | | | 2,000 00 | 9,525 00 | | |
| " de Ristigouche. | Jérémie Pitré | 1,850 00 | 4,575 00 | 628 50 | 628 50 | | | | | 4,517 99 | 15,636 49 | | |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey | 1,200 00 | 5,000 00 | | | | | | | 15,000 00 | 23,200 00 | | |
| " de la jeune-Lorette. | A. O. Bastien | 1,360 60 | 400 00 | | | | | | | 450 00 | 1,237 60 | | |
| " de Béancour. | H. Deshaies, M.D. | 2,164 81 | 2,090 00 | 182 00 | 182 00 | | | | | 500 00 | 7,336 81 | | |
| " de Fémiscamingue. | A. McBride | 143 00 | 951 00 | | | | | | | 926 00 | 7,989 00 | | |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon | | | | | | | | | | | | |
| Totaux | | 53,918 16 | 67,011 00 | 2,200 59 | 2,200 59 | | | | | 77,562 99 | 217,832 74 | | |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou. | Wm. D. Carter, surintendant. | 5,395 00 | 9,050 00 | 100 00 | 100 00 | | | | | 4,150 00 | 26,095 00 | | |
| " de Fredericton. | James Farrell | 3,771 75 | 16,310 00 | | | | | | | 9,950 00 | 33,181 75 | | |
| Totaux | | 9,166 75 | 25,360 00 | 100 00 | 100 00 | | | | | 14,100 00 | 59,276 75 | | |
| NOUVELLE-ÉCOSSE. | | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis. | Geo. Wells, agent. | 70 00 | 400 00 | | | | | | | 60 00 | 880 00 | | |
| " de Shelburne. | J. H. E. de Molitor, agent. | 234 00 | 1,220 00 | | | | | | | 220 00 | 2,604 00 | | |
| " de Digby. | J. H. Purdy, agent. | 300 00 | 1,100 00 | | | | | | | 1,700 00 | 4,000 00 | | |
| " de Yarmouth. | W. H. Whalen | | | | | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith | 50 00 | 400 00 | | | | | | | 400 00 | 1,350 00 | | |
| Totaux | | 10,205 00 | 10,770 50 | 106 00 | 106 00 | | | | | 19,640 00 | 49,091 50 | | |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD | | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du Prince-Édouard | John O. Arsenaault, surint. | 1,146 80 | 250 00 | | | | | | | 55 00 | 11,426 80 | | |

* Aucun rapport reçu de l'agent. † Aucun détail donné.

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------------|-----------|-----------|--------|--------|--|--|--|--|-----------|-----------|--|
| Comités de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow | 560 00 | 1,175 00 | | | | | | | 150 00 | 2,460 00 | |
| Comté de Halifax | Rév. Chas. E. McManus, agt. | 286 00 | 900 00 | | | | | | | 90 00 | 1,481 00 | |
| " de Hants. | A. Wallace, agent. | 1,600 00 | 300 00 | | | | | | | 1,000 00 | 4,450 00 | |
| " de Colchester. | Thos. B. Smith | 124 50 | 1,950 00 | | | | | | | 1,000 00 | 3,474 50 | |
| " de Cumberland. | F. A. Rand, M. D. | 400 00 | 1,500 00 | | | | | | | 650 00 | 2,900 00 | |
| " de Pictou. | Rév. R. McDonald | | 1,006 00 | | | | | | | 150 00 | 2,800 00 | |
| Comités d'Antigonish et de Guysborough. | J. R. McDonald | | | 6 00 | | | | | | 2,500 00 | 3,006 00 | |
| Comté de Richmond. | Rév. J. Fraser | 790 50 | 45 50 | | | | | | | 1,250 00 | 2,766 00 | |
| " d'Inverness. | Rév. D. McIsaac | 1,050 00 | 100 00 | 100 00 | | | | | | 1,350 00 | 3,200 00 | |
| " de Victoria. | A. J. Macdonald | 1,540 00 | 600 00 | | | | | | | 4,000 00 | 6,740 00 | |
| " du Cap-Breton. | Rév. A. Cameron | 3,200 00 | 80 00 | | | | | | | 3,000 00 | 7,050 00 | |
| Totaux | | 10,205 00 | 10,770 50 | 106 00 | 106 00 | | | | | 19,640 00 | 49,091 50 | |
| ILE DU PRINCE-ÉDOUARD | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Île du Prince-Édouard | John O. Arsenaault, surint. | 1,146 80 | 250 00 | | | | | | | 55 00 | 11,426 80 | |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
POPULATION.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Population des sauvages résidents. | | Agedesous de 6 ans. | | De 6 à 15 ans inclusive-ment. | | De 16 à 21 ans inclusive-ment. | | De 21 à 65 ans inclusive-ment. | | De 65 ans et plus. | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------|---------------------|------------------|-------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| | | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan... | W. H. Lomas, agent. | 1,884 | 145 | 183 | 172 | 43 | 38 | 598 | 582 | 18 | 25 | | |
| de la côte ouest. | Harry Gaultod " | 2,481 | 156 | 148 | 202 | 164 | 78 | 102 | 737 | 64 | 70 | | |
| de Kwakwaka " | R. H. Fidoock " | 1,554 | 102 | 106 | 92 | 82 | 59 | 52 | 553 | 17 | 6 | | |
| de la Feser-inférieure " | Frank Devlin " | 3,060 | 231 | 231 | 270 | 254 | 134 | 118 | 862 | 51 | 58 | | |
| du lac Williams " | F. Bell " | 1,928 | 188 | 183 | 82 | 79 | 159 | 162 | 463 | 73 | 69 | | |
| de Kamloops-Okanagan. | A. Irwin " | 3,760 | 392 | 351 | 256 | 237 | 147 | 126 | 997 | 98 | 136 | | |
| de Kootenay " | R. L. T. Galbraith, agent. | 541 | 36 | 40 | 32 | 34 | 41 | 43 | 140 | 14 | 25 | | |
| de la côte nord-ouest. | C. Todd, agent. | 4,116 | 337 | 334 | 338 | 317 | 213 | 189 | 1,107 | 83 | 107 | | |
| de la Babine et de la riv. Skeenas. | R. E. Loring, agent. | 2,872 | 168 | 138 | 256 | 268 | 114 | 94 | 839 | 87 | 84 | | |
| | Totaux..... | 22,196 | 1,760 | 1,711 | 1,607 | 988 | | | 6,206 | 505 | 580 | | |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye..... | E. McColl, inspecteur | 1,784 | 186 | 173 | 194 | 162 | 60 | 64 | 402 | 29 | 40 | | |
| de Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | 625 | 50 | 41 | 74 | 59 | 26 | 17 | 158 | 7 | 11 | | |
| de Manitoba. | " | 1,032 | 121 | 88 | 150 | 125 | 48 | 34 | 198 | 12 | 17 | | |
| de Portage-du-Rat | L. J. A. Levéque, inspecteur | 36 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 7 | 9 | 2 | 3 | | |
| de la rivière Berens. | J. W. Short, agent. | 2,198 | 236 | 222 | 201 | 187 | 147 | 163 | 410 | 501 | 22 | | |
| du Pas | Joseph Courtney, agent | 1,140 | 118 | 95 | 140 | 139 | 61 | 49 | 213 | 30 | 41 | | |
| | Totaux..... | 6,815 | 713 | 619 | 819 | 673 | 344 | 334 | 1,391 | 102 | 163 | | |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent | 863 | 110 | 94 | 73 | 88 | 60 | 50 | 144 | 34 | 43 | | |
| " de Muskowpetung " | J. A. Mitchell " | 582 | 30 | 32 | 56 | 56 | 30 | 30 | 135 | 6 | 12 | | |
| " de Birtle " | J. A. Markle " | 967 | 103 | 120 | 82 | 84 | 34 | 45 | 206 | 21 | 30 | | |

63 VICTORIA, A. 1900

| DOC. DE LA SESSION No 14 | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Agence de la rivière du Cygne, traité n° 4. | W. F. Jones, agent. | 647 | 75 | 69 | 77 | 89 | 15 | 17 | 128 | 153 | 13 | | |
| des Buttes-la-Lime " | W. V. Graham, agent. | 246 | 27 | 30 | 16 | 19 | 5 | 8 | 57 | 75 | 6 | | |
| d'Assiniboine " | T. W. Aspin, fermier en charge. | 213 | 16 | 17 | 14 | 11 | 17 | 18 | 45 | 54 | 11 | | |
| des lacs Crociès " | J. P. Wright, agent. | 587 | 67 | 51 | 50 | 50 | 23 | 22 | 127 | 175 | 8 | | |
| de la Montag.-l'Original | H. R. Halpin, fermier en charge. | 198 | 18 | 18 | 15 | 15 | 9 | 4 | 52 | 62 | 14 | | |
| du creek des Pins " | H. Martineau, agent | 94 | 13 | 10 | 14 | 9 | 5 | 4 | 15 | 23 | 1 | | |
| du lac La-Selle " | W. S. Sibbald " | 746 | 94 | 81 | 82 | 71 | 33 | 34 | 140 | 188 | 9 | | |
| d'Hobbema " | W. S. Grant " | 617 | 50 | 58 | 94 | 76 | 45 | 27 | 137 | 157 | 4 | | |
| de Battieford " | Chas. M. Daunais, agent. | 828 | 55 | 55 | 94 | 85 | 49 | 35 | 202 | 163 | 15 | | |
| du lac aux Oignons " | G. G. Mann, agent. | 839 | 90 | 75 | 85 | 75 | 45 | 30 | 247 | 184 | 19 | | |
| du lac aux Canards " | R. S. McKenzie, agent. | 610 | 63 | 72 | 65 | 65 | 24 | 14 | 138 | 143 | 54 | | |
| d'Edmonton " | Jas. Gibbons " | 679 | 60 | 63 | 71 | 60 | 47 | 29 | 153 | 104 | 12 | | |
| de Carlton " | W. B. Goodfellow " | 1,742 | 189 | 176 | 222 | 228 | 57 | 67 | 362 | 424 | 11 | | |
| des Sarcis " | A. J. McNeill " | 1,213 | 15 | 16 | 8 | 5 | 12 | 9 | 57 | 78 | 6 | | |
| des Gens-du-Sang " | James Wilson " | 1,278 | 129 | 95 | 90 | 75 | 58 | 75 | 200 | 398 | 28 | | |
| des Pieds-Noirs " | G. H. Wheatley " | 1,096 | 57 | 67 | 76 | 77 | 101 | 84 | 260 | 320 | 16 | | |
| des Piéganes " | R. N. Wilson " | 536 | 42 | 47 | 70 | 76 | 48 | 55 | 79 | 101 | 10 | | |
| des Assiniboines " | E. J. Bangs, fermier en charge. | 594 | 40 | 35 | 46 | 50 | 57 | 58 | 133 | 168 | 8 | | |
| Sauvages dans le traité | S Pas d'agent | 2,567 | | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 16,742 | 1,343 | 1,281 | 1,373 | 1,363 | 762 | 715 | 3,013 | 222 | 357 | | |
| | | | | | | | | | | 3,746 | | | |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
RELIGION ET IMMEUBLES.

63 VICTORIA, A. 1900

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | RELIGION. | | | | | | IMMEUBLES. | | Edifices publics, propriété de la bande. | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------------|------------|-----------------|-------------|---------------------|-------------------|---------|---------------------------------------|-------------------------------------|--|--------------------|---------|---------------------|---------------|--------------------|--|----|----|----|--|--|--|--|--|
| | | RELIGION. | | | | | | Terre. | | Églises. | Salles de conseil. | Écoles. | Maisons portatives. | Autres bâtim. | Bateaux pousseurs. | | | | | | | | | |
| | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Autres chrétiens. | Patens. | Détruies, y compris pâturage cultivé. | Cultivé y compris pâturage cultivé. | | | | | | | | | | | | | | | |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan. | W. H. Lomas, agent. | 20 | 61 | 160 | 1,643 | | | 5,444 | 2,928 | 2 | 8 | | | | | | | | | | | | | |
| " de la Côte-Ouest. | Harry Guilleod " | 711 | 319 | 210 | 969 | | | 354 | 59 | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | |
| " de Kwakwath. | R. H. Pidoock " | 83 | 109 | 100 | 100 | | | 297 | 21 | 1 | 6 | | | | | | | | | | | | | |
| " de la Fraser inférieure. | Frank Devlin " | 22 | 162 | 162 | 2,665 | | | 3,643 | 3,643 | 40 | 1 | | | 2 | | | | | | | | | | |
| " du lac Williams. | E. Bell " | 1,521 | | | 1,966 | | | 60,033 | 1,280 | 19 | | | | | | | | | | | | | | |
| " Kanloops Okanagan. | A. Irwin " | | | | 2,238 | | | 203,903 | 6,540 | 34 | 4 | | | | | | | | | | | | | |
| " de Kootenay. | S. L. J. Galbraith, agent. | 1,178 | 2,152 | | 541 | | | 89,061 | 680 | 5 | 1 | | | | | | | | | | | | | |
| " de la côte nord-ouest. | S. Todd, agent. | 674 | 275 | | 1,763 | | | 498 | 174 | 18 | 5 | | | 3 | | | 14 | | | | | | | |
| " de Babine et de la r. Skeena s. | R. E. Loring, agent. | | | | | | | 139 | 325 | 16 | | | | | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 4,210 | 380 | 3,068 | 11,845 | | | 312,646 | 15,650 | 135 | 10 | | | 27 | | | 3 | 16 | | | | | | |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 1,269 | | | 442 | | | 34,584½ | 309½ | 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| " de Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | 2 | 88 | | 84 | | | 28,751 | 515 | 1 | | | | 1 | | | | 3 | | | | | | |
| " de Manitoba. | " " | 337 | | | 510 | | | 36,750 | 232 | 6 | 3 | | | 9 | | | | 16 | | | | | | |
| " du Portage-du-Rat. | L. J. A. Levéque, inspecteur. | 136 | | | 57 | | | 16,505 | 257 | 6 | | | | 10 | | | | | | | | | | |
| " de la rivière Berens. | J. W. Short, agent. | 1,052 | | | 7 | | | 12,068 | 51 | 1 | | | | 1 | | | | 2 | | | | | | |
| " Le Pas. | Joseph Courtney, agent. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 2,796 | 88 | 1,625 | 1,100 | | | 128,661½ | 1,367½ | 13 | 4 | | | 21 | | | 7 | 21 | | | | | | |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence des B.-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent. | 133 | 95 | | 132 | | | 80,980 | 400 | 1 | | | | 3 | | | | | | | | | | |
| " de Muskowpetung " | J. A. Mitchell " | 72 | 226 | | 150 | | | 109,627 | 657 | 3 | | | | 1 | | | | 2 | | | | | | |
| " de Birtle. | J. A. Markle. " | | | | | | | 62,419 | 2,455 | | | | | 3 | | | | | | | | | | |
| DOC. DE LA SESSION No 14 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de la riv. du Cygne, traité n° 4. | W. E. Jones, agent. | 169 | 182 | | 82 | | | 22,738 | 214 | | | | | 4 | | | | 1 | | | | | | |
| " des Buttes-la-Lime " | W. M. Graham " | 4 | 14 | | 68 | | | 57,146 | 164 | | | | | | | | | 16 | | | | | | |
| " d'Assiniboine " | J. W. Aspdin, cultivateur en charge. | 9 | 35 | | 20 | | | 43,020 | 500 | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des lacs Croches " | J. P. Wright, agent. | 2 | 45 | | 176 | | | 158,143 | 347 | | | | | | | | | 1 | | | | | | |
| " de la M. de l'Original " | H. R. Halpin, cultivateur en charge. | 2 | 2 | | 11 | | | 55,321 | 180 | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du creek des Pins " | H. Martineau, agent. | | | | 94 | | | 4,625 | 325 | | | | | 1 | | | | | | | | | | |
| " du lac la Selle " | W. Sibbald " | 2 | 2 | | 375 | | | 72,038 | 328 | | | | | | | | | | | | | | | |
| " d'Hobbema " | W. S. Grant " | 294 | 270 | | 297 | | | 68,000 | 1,260 | | | | | 1 | | | | 1 | | | | | | |
| " de Battleford " | Chas. M. Daumas, agent. | 112 | | | 623 | | | 168,403 | 673 | | | | | 3 | | | | 1 | | | | | | |
| " du lac aux Oignons " | G. G. Mann, agent. | 322 | 17 | | 157 | | | 102,368 | 121 | | | | | 2 | | | | 1 | | | | | | |
| " du lac aux Canards " | E. S. McKenzie, agent. | 6 | 17 | | 539 | | | 100,738 | 114 | | | | | 5 | | | | 1 | | | | | | |
| " d'Edmonton " | Jas. Gibbons " | 987 | 124 | | 310 | | | 46,950 | 2,050 | | | | | 7 | | | | 3 | | | | | | |
| " de Carlton " | W. B. Goodfellow " | 23 | | | 7 | | | 98,650 | 394 | | | | | 2 | | | | | | | | | | |
| " des Sarvis " | A. J. McNeill " | 100 | | | 85 | | | 38,820 | 181½ | | | | | 1 | | | | | | | | | | |
| " des Gens-du-Sang " | J. James Wilson " | 72 | | | 32 | | | 849,182 | 146 | | | | | 3 | | | | 2 | | | | | | |
| " des Pieds-Noirs " | G. H. Wheatley " | 47 | | | 37 | | | 146,127½ | 260 | | | | | 2 | | | | | | | | | | |
| " des Piéganes " | R. N. Wilson " | | | | | | | 114,403 | 452 | | | | | 1 | | | | | | | | | | |
| " des Assiniboines " | E. J. Bangs, cultivateur en charge. | | | | | | | 45,660 | 100 | | | | | 2 | | | | | | | | | | |
| " Sauvages du traité " | Aucun agent. | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 2,343 | 742 | 1,373 | 3,871 | | | 1,949,248½ | 6,161 | | | | | 2 | 37 | | | 3 | 27 | | | | | |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
IMMEUBLES DES SAUVAGES.—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Superficie clôturée. | CLOTURES ET CONSTRUCTIONS PRIVÉES. | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------|------------------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------|---------------------|---------|------------|-----------|----------|-----------|--------------|
| | | | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en bois rond. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Tables. | Porcheres. | Magasins. | Caveaux. | Latrines. | Poulaillers. |
| COLOMBIE ANGLAISE. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. H. Lomas, agent. | 4,671 | | | 525 | 16 | 20 | 186 | | | 4 | 58 | 7 | 2 | | |
| de la côte occidentale. | Harry Guilloid | 55 | | | 297 | 471 | | | | | | | | | | |
| de Kwakwiltz | R. H. Pidcock | 24 | | | 62 | 5 | 183 | 2 | | | | | 2 | 3 | | |
| de Fraser inférieure. | Frank Devlin | 4,655 | | | 775 | 75 | 340 | 307 | | 282 | 4 | 274 | 274 | 94 | 17 | 42 |
| du lac Williams | E. Bell | 18,809 | | | 4 | 406 | | | | 177 | 3 | 106 | 79 | 60 | 354 | 14 |
| de Kamloops-Okanagan | A. Irwin | 43,622 | | | 98 | 851 | 16 | 24 | 292 | 16 | 13 | 7 | 11 | 3 | 40 | 167 |
| de Kootenay | R. L. T. Galbraith | 680 | | | 4 | 124 | 85 | 19 | 16 | 7 | | | | | | |
| de la côte nord-ouest. | C. Todd | 137 | | | 733 | 17 | 112 | 13 | 30 | 57 | | | | | | |
| de Babine et riv. Skeena supérieure. | E. F. Loring | 101 | | | 187 | 610 | 138 | 30 | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 72,755 | | | 2,685 | 2,575 | 894 | 581 | | 885 | 65 | 413 | 215 | 117 | 603 | 17 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 2,572 | | | 3 | 390 | | | | 73 | | 206 | 37 | 114 | 3 | 8 |
| de Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | 1,453 | | | | 7 | 49 | | | 34 | | 19 | 1 | 1 | 14 | |
| de Manitowah. | " | 464 | | | | 221 | 50 | | | 47 | | 187 | 10 | 27 | 1 | 14 |
| de Portage-du-Roi. | L. J. A. Lévesque, inspecteur. | 1 | | | | 10 | | | | 2 | | 125 | | 4 | | 1 |
| de la rivière Berens. | J. W. Short, agent. | 244 | | | | 306 | | | | | | 78 | | | | |
| de Le Pas. | Joseph Courtney, agent. | 55½ | | | | 180 | 2 | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 4,789½ | | | 3 | 1,117 | 101 | | | 156 | | 700 | 47 | 146 | 9 | 23 |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Territoires du Nord-Ouest. | Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | Superficie clôturée. | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en bois rond. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Tables. | Porcheres. | Magasins. | Caveaux. | Latrines. | Poulaillers. |
|----------------------------|---|----------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|----------|----------|----------|---------------------|---------|------------|-----------|----------|-----------|--------------|
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| de Muskowpetung | S. Swinford, agent. | 286 | | | 86 | | | | | | 133 | 3 | 8 | | | 3 |
| de la rivière du Cygne | J. A. Mitchell | 960 | | | 115 | | | | 31 | | 90 | 2 | | 2 | | |
| de Assiniboine | W. E. Jones | 1,370 | | | 104 | 67 | | | 39 | 25 | 123 | 2 | 14 | 1 | 4 | |
| de Montagne de l'Original | W. M. Graham | 431½ | | | 58 | 11 | | | 39 | | 74 | | | 7 | 10 | |
| du creek des Pins | F. W. Aspdin, cultivateur en charge | 500 | | | 45 | | | | 11 | | 32 | 6 | 16 | 108 | 10 | |
| du lac la Salle | J. P. Wright, agent. | 1,460 | | | 109 | 4 | | | 8 | | 51 | 9 | 2 | | | |
| de Hobbenua | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 820 | | | 59 | 50 | | | 3 | | 14 | 9 | | | | |
| de Rottelord | H. Martineau, agent. | 15 | | | 21 | 1 | | | | | 102 | 10 | | | | |
| du lac aux Oignons | W. S. Grant | 2,930 | | | 81 | 20 | | | 43 | 5 | 133 | 7 | 17 | | | |
| du lac aux Canards | Chas. M. Damaais, agent. | 679 | | | 161 | 6 | | | 6 | | 82 | 9 | 33 | 12 | | |
| de Carlton | G. G. Mann | 121 | | | 89 | | | | | | 127 | 14 | 29 | 10 | 21 | |
| des Sarcis | R. S. McKenzie | 1,473 | | | 112 | | | | 48 | | 71 | 14 | 29 | 10 | 21 | |
| des Gens-du-Sang | Jas. Gibbons | 2,028 | | | 116 | 8 | | | 5 | | 104 | 9 | 24 | 10 | 3 | |
| des Pieds-Noirs | W. B. Goodfellow | 966 | | | 85 | 63 | | | 2 | | 9 | | | | | |
| des Piéganes | A. J. McNeill | 300 | | | 35 | | | | 5 | | 60 | | | | | |
| des Assiniboines | James Wilson | 481 | | | 200 | | | | 60 | | 42 | | | | | |
| | G. H. Wheatley | 2,264 | | | 193 | | | | 16 | | 19 | | | | | |
| | R. N. Wilson | 680 | | | 94 | | | | 30 | | 2 | | | | | |
| | E. J. Bangs, cultivateur en charge. | 1,200 | | | 165 | | | | 2 | | | | | | | |
| | Totaux..... | 30,585½ | | | 11 | 2,010 | 216 | 10 | 385 | 25 | 1528 | 59 | 194 | 275 | 71 | 3 |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC. | | | | | | | | | | | | | Valeur des instruments aratoires et véhicules. | | | | | |
|--|------------------------------------|--|---------|----------|---------------|-----------|-----------|----------------|-------------------|------------|------------|-------------------|---------------------|-----------|--|-------------|-------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Roureaux. | Faneuses. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. | Autres instruments. | Charlots. | | Charrettes. | Trains de balage. | Trains de pro-menades. | Wagons démocrates. | Bœufs et voitures légères. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan. | W. H. Lomas, agent. | 118 | 74 | 2 | 15 | 2 | 10 | 7 | 3,922 | 141 | 2 | 26 | 20 | 24 | 85 | | | | | 16,615 00 |
| " de la côte ouest. | Harry Guilford " | 1 | | | | | | 1 | 339 | | | | | | | | | | | 621 00 |
| " de la côte ouest. | R. H. Pidcock " | 113 | 97 | 1 | 2 | 3 | 19 | 3 | 1,996 | 93 | 5 | 9 | 4 | 1 | | | | | | 239 00 |
| " de la Fraser inférieure. | Frank Devlin " | 138 | 71 | 3 | 77 | 43 | 31 | 17 | 575 | 67 | 134 | 9 | 8 | 7 | 3 | | | | | 13,598 00 |
| " du lac Williams. | E. Bell " | 493 | 306 | 2 | 9 | 254 | 64 | 25 | 1,819 | 161 | 3 | 299 | 67 | 28 | 49 | | | | | 16,903 75 |
| " de Karloops-Okanagan. | A. Irwin " | 70 | 21 | | 11 | 1 | 9 | 2 | 92 | 39 | 34 | | | | | | | | | 44,092 00 |
| " de Kootenay. | R. L. T. Galbraith " | | | | | | | | 1,750 | | | | | | | | | | | 4,609 00 |
| " de la côte nord-ouest. | C. Todd " | | | | | | | | 6,275 | | | | | | | | | | | 4,605 00 |
| Agence de Babine et de la riv. Skeena sup. | R. E. Loring " | | | | | | | | 16,738 | 501 | 10 | 502 | 99 | 62 | 137 | | | | | 1,591 00 |
| | Totaux. | 933 | 569 | 3 | 14 | 333 | 182 | 21 | 114 | 44 | 13 | 88 | | | | | | | | 104,823 75 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 62 | 57 | 5 | 72 | 3 | 70 | 3 | 900 | 66 | 22 | 155 | 33 | 2 | 28 | | | | | 8,222 00 |
| " du Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | 24 | 18 | 3 | 10 | 4 | 4 | 2 | 131 | 15 | 13 | 9 | 25 | 4 | 23 | | | | | 3,340 00 |
| " de Manitowapah. | " " | 25 | 20 | | 10 | | 27 | 1 | 415 | 25 | 44 | 36 | 73 | 2 | 20 | | | | | 3,045 00 |
| " du Portage-du-Rat. | L. J. A. Lévesque, inspecteur. | 38 | 22 | | | | | | 12 | | | | | | | | | | | 11 00 |
| " de la rivière Berens. | J. W. Short, agent. | 13 | 16 | | | | | | 689 | 1 | 6 | 15 | | | | | | | | 1,955 00 |
| " Le Pas. | Joseph Courtney, agent. | | | | | | | | 233 | 1 | 1 | | | | | | | | | 420 00 |
| | Totaux. | 162 | 134 | 3 | 5 | 93 | 7 | 101 | 2,380 | 108 | 86 | 215 | 131 | 8 | 71 | | | | | 16,993 00 |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Territoires du Nord-Ouest | Nom du surintendant ou de l'agent. | INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC. | | | | | | | | | | | | | Valeur des instruments aratoires et véhicules. | | | | | |
|---|--------------------------------------|--|---------|----------|---------------|-----------|-----------|----------------|-------------------|------------|------------|-------------------|---------------------|-----------|--|-------------|-------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Roureaux. | Faneuses. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. | Autres instruments. | Charlots. | | Charrettes. | Trains de balage. | Trains de pro-menades. | Wagons démocrates. | Bœufs et voitures légères. |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent. | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 31 | 1 | 183 | 51 | 13 | 36 | 8 | 2 | 13 | | | | | 5,575 00 |
| " de Muskowpetung | J. A. Mitchell " | 77 | 44 | 5 | 2 | 6 | 35 | 7 | 581 | 68 | 37 | 61 | 16 | 19 | 25 | | | | | 10,179 00 |
| " de la rivière du Cygne | J. A. Markle " | 105 | 64 | 13 | 1 | 2 | 44 | 19 | 1,245 | 93 | 43 | 82 | 18 | 24 | 73 | | | | | 11,450 00 |
| " d'Assiniboine | W. E. Jones " | 35 | 22 | | | | 22 | 1 | 377 | 62 | 29 | 43 | | 4 | 19 | | | | | 7,053 00 |
| " des lacs Croches | W. M. Graham " | 47 | 18 | | | | 21 | 1 | 794 | 25 | 12 | 21 | | | | | | | | 3,581 00 |
| " de la Mont. de l'Original | T. W. Aspin, cultivateur en charge. | 33 | 9 | 1 | 1 | 7 | 2 | 2 | 692 | 55 | 32 | 42 | | | 37 | | | | | 2,700 00 |
| " du lac la Selle | J. P. Wright, agent. | 37 | 18 | 1 | 1 | 10 | 5 | 1 | 291 | 18 | 11 | 25 | | | 9 | | | | | 2,900 00 |
| " du creek des Pins | H. R. Halpin, cultivateur en charge. | 2 | 1 | | | | | | 41 | 4 | 3 | 3 | | | 6 | | | | | 2,230 00 |
| " d'Hobbena | H. Martineau, agent. | 3 | 4 | | | | 25 | 1 | 188 | 37 | 27 | 52 | | | 1 | | | | | 4,700 00 |
| " de Battelford | W. S. Grant " | 97 | 44 | 3 | 2 | 5 | 26 | 3 | 770 | 58 | 59 | 68 | 81 | 2 | 18 | | | | | 4,700 00 |
| " du lac aux Oignons | Chas. M. Dumas " | 109 | 52 | | | | 15 | | 1,186 | 34 | 22 | 49 | 12 | 2 | 7 | | | | | 6,730 00 |
| " du lac aux Cannards | G. G. Mann " | 38 | 14 | | | | 6 | 2 | 735 | 20 | 15 | | | | | | | | | 5,688 00 |
| " d'Edmonton | R. S. McKenzie " | 74 | 32 | 2 | | | 27 | 4 | 1,228 | 24 | 27 | 11 | 4 | 18 | | | | | | 8,545 22 |
| " de Carlton | Jas. Gibbons " | 40 | 27 | 2 | 2 | 5 | 19 | 3 | 221 | 24 | 48 | 30 | 35 | 1 | 18 | | | | | 3,900 00 |
| " des Saucis | W. B. Goodfellow " | 80 | 43 | 1 | 1 | 4 | 19 | 3 | 554 | 36 | 53 | 42 | 43 | 4 | 28 | | | | | 4,933 00 |
| " des Gens du Sang | A. J. McNeill " | 3 | 2 | | | | 37 | | 120 | 1 | 3 | 4 | | | 2 | | | | | 6,100 00 |
| " des Pieds-Noirs | James Wilson " | 37 | 19 | 1 | | | 5 | 27 | 2,000 | 144 | | | 60 | 3 | 16 | | | | | 14,050 00 |
| " des Piégués | G. H. Wheatley " | 30 | 6 | | | | 16 | | 290 | 48 | | | 25 | 1 | 10 | | | | | 5,140 00 |
| " des Assiniboines | R. N. Wilson " | 5 | 2 | | | | 3 | | 30 | 20 | 1 | 20 | 25 | 3 | 8 | | | | | 5,565 00 |
| " " | E. J. Bangs, cultivateur en charge. | 5 | 2 | | | | 11 | | 30 | 20 | 1 | 20 | 25 | 3 | 5 | | | | | 3,580 00 |
| | Totaux. | 959 | 469 | 41 | 9 | 42 | 439 | 60 | 11,906 | 867 | 440 | 620 | 333 | 71 | 304 | | | | | 142,136 00 |

63 VICTORIA, A. 1900
STATISTIQUE AGRICOLE
BIENS MEUBLES DES

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Chevaux. | | |
|--|--|----------------------------------|----------|---------------------------|
| | | Etalons et che- vaux hongres. | Juments. | Poulains et pouliches. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | |
| Agence de Cowichan | W. H. Lomas, agent | 147 | 161 | 90 |
| " de la côte ouest | Harry Guillod | 4 | 11 | 1 |
| " de Kwawkwalth | R. H. Pidecock | | | |
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin | 317 | 314 | 89 |
| " du lac Williams | E. Bell | 1,084 | 486 | 461 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin | 2,684 | 3,051 | 2,680 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith, agent | 725 | 645 | 625 |
| " de la côte nord-ouest | C. Todd | 16 | 17 | 12 |
| " de Babine et de la rivière Skeena supér. | R. E. Loring | 157 | 170 | 117 |
| | Totaux | 5,134 | 4,855 | 4,075 |
| MANITOBA. | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 143 | 92 | 13 |
| " du Portage-la-Prairie | H. Martineau, agent | 29 | 61 | 26 |
| " de Manitowapah | " | 107 | 103 | 65 |
| " du Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 2 | 2 | |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | | 4 | |
| " de Le Pas | Joseph Courtney, agent | 7 | 11 | 2 |
| | Totaux | 288 | 273 | 106 |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | S. Swinford, agent | 13 | 283 | |
| " de Muskowpetung | J. A. Mitchell | 268 | 199 | 78 |
| " de Birtle | J. A. Markle | 99 | 172 | 29 |
| " de la rivière du Cygne | W. E. Jones | 103 | 47 | 41 |
| " des Buttes-la-Lime | W. M. Graham | 79 | 90 | |
| " d'Assiniboine | T. W. Aspdin, cultivat. en charge | | 102 | |
| " des lacs Croches | J. P. Wright, agent | 96 | 101 | 60 |
| " de la Mont. de l'Original | H. R. Halpin, cultivat. en charge | 74 | 50 | 35 |
| " du creek des Pins | H. Martineau, agent | 10 | 12 | 9 |
| " du lac la Selle | W. Sibbald | 123 | 109 | 36 |
| " d'Hobbema | W. S. Grant | | 624 | |
| " de Battleford | Chas. M. Daunais | | 345 | |
| " du lac aux Oignons | G. G. Mann | | 81 | 34 |
| " du lac aux Canards | R. S. McKenzie | 132 | 47 | 25 |
| " d'Edmonton | James Gibbons | 151 | 80 | 31 |
| " de Carlton | W. B. Goodfellow | 112 | 110 | 43 |
| " des Sarcis | A. J. McNeill | 400 | 400 | 200 |
| " des Gens-du-Sang | James Wilson | | 3,500 | |
| " des Pieds-Noirs | G. H. Wheatley | 2,958 | 5 | 320 |
| " des Piégânes | R. N. Wilson | 332 | 456 | 466 |
| " des Assiniboines | E. J. Bangs, cultivateur en charge | | 1,000 | |
| | Totaux | 45,029 | 7,813 | 1,407 |

DOC. DE LA SESSION No 14
ET INDUSTRIELLES—Suite.
SAUVAGES—Suite.

| ANIMAUX SUR PIED ET VOLAILLES. | | | | | | | | | | | | | Valeur des animaux sur pied et des vo- lailles. | | |
|--------------------------------|----------------------|---------|----------------|---------------------|-----------------|----------|----------|---------|------------|----------|-------|----------|---|------------|------------|
| Bestiaux. | | | | | Autres animaux. | | | | Volailles. | | | | | | |
| Taureaux. | Bœufs de travail. | Taures. | Vaches à lait. | Jeunes bestiaux. | Moutons. | Agneaux. | Verrats. | Truies. | Cochons. | Dindons. | Oies. | Canards. | Coqs et poules. | | |
| S c. | | | | | | | | | | | | | | | |
| 41 | 66 | 21 | 294 | 299 | 834 | 52 | | 1 | 65 | 8 | 155 | 275 | 3,675 | 35,228 00 | |
| 5 | | | 32 | 20 | | | | | | | 2 | | 512 | 2,185 00 | |
| 2 | | | 9 | 10 | | | | 1 | | | | | 544 | 1,172 00 | |
| 44 | 84 | 85 | 712 | 492 | 226 | 385 | 43 | 219 | 1,878 | | 20 | 943 | 2,809 | 63,005 25 | |
| 23 | | | 321 | 211 | | | | 19 | 53 | | | | 955 | 81,229 00 | |
| 50 | | | 154 | 684 | 1,066 | 22 | 19 | 30 | 227 | 507 | 1 | 3 | 24 | 1,981 | 180,732 00 |
| 30 | | | 79 | 435 | 448 | | | | | | | | | 75,102 00 | |
| 2 | 2 | 9 | 14 | 14 | | | | 2 | 5 | | | | | 4,202 00 | |
| 20 | 41 | | 208 | 97 | | | | | | | | | | 20,420 00 | |
| 217 | 193 | 669 | 2,708 | 2,657 | 1,082 | 456 | 95 | 513 | 2,859 | 9 | 180 | 1,255 | 13,266 | 413,273 25 | |
| 11 | 120 | 77 | 184 | 227 | 18 | 5 | 12 | 39 | 87 | 2 | | | 698 | 20,189 00 | |
| 3 | 25 | 8 | 14 | 41 | | | | | | | | | | 4,520 00 | |
| 20 | 77 | 131 | 370 | 399 | 6 | | 4 | 15 | 18 | | | | 128 | 23,715 00 | |
| | | | | | | | | | | | | | | 80 00 | |
| 17 | 38 | 41 | 185 | 110 | | | | | | | | | | 9,968 00 | |
| 12 | 15 | 38 | 98 | 113 | | | | | | | | | | 4,170 00 | |
| 63 | 275 | 295 | 851 | 890 | 24 | 5 | 16 | 54 | 105 | 2 | | | 826 | 62,642 00 | |
| 16 | 46 | 242 | 341 | 193 | 6 | 3 | | | | | 10 | | 130 | 31,910 00 | |
| 7 | 73 | 182 | 172 | 254 | | | | | | | | | 50 | 35,558 00 | |
| 10 | 28 | 137 | 223 | 347 | 31 | 2 | | 6 | 4 | | | | 1,090 | 22,300 00 | |
| 14 | 42 | 169 | 272 | 408 | 149 | | | | | | | | 67 | 29,795 00 | |
| 7 | 28 | 74 | 238 | 284 | 7 | | | | | | | | 20 | 15,779 00 | |
| 1 | 42 | 21 | 21 | 26 | | | | | | | | | | 4,330 00 | |
| 10 | 71 | 141 | 235 | 243 | 36 | | | | 4 | | | | | 19,208 00 | |
| 3 | 42 | 71 | 76 | 146 | | | | | | | | | | 13,360 00 | |
| 2 | | 7 | 15 | 24 | | | | | | | | | | 1,185 00 | |
| 10 | 81 | 94 | 318 | 446 | 53 | | 1 | | 9 | | | | 31 | 29,220 00 | |
| 1 | 35 | 172 | 308 | 235 | | | | | 4 | | | | 10 | 22,875 00 | |
| | 163 | 205 | 474 | 510 | 64 | 47 | | | | | | | 42 | 40,706 00 | |
| 8 | 105 | 447 | 520 | 684 | 71 | 45 | | | | | | | 40 | 67,009 00 | |
| 45 | 75 | 255 | 343 | 493 | 24 | | | | 23 | | | | 190 | 34,821 50 | |
| 10 | 55 | 61 | 153 | 171 | 69 | 19 | | | 6 | 64 | 12 | | 10 | 16,300 00 | |
| 13 | 124 | 185 | 277 | 323 | | | | 1 | 15 | 11 | | | | 108 | 24,380 00 |
| | 4 | 7 | 17 | 20 | | | | | | | | | | 20 | 7,000 00 |
| 23 | 2 | 232 | 571 | 651 | | | | | | | | | | 40 | 62,742 00 |
| 13 | | 16 | 176 | 236 | | | | | | | | | | 19,159 00 | |
| 11 | | 60 | 317 | 401 | | | | | | | | | | 24,528 00 | |
| 12 | | 151 | 172 | 214 | 3 | | | | | | | | | 24,540 00 | |
| 216 | 1,017 | 2,929 | 5,239 | 6,309 | 513 | 116 | 2 | 27 | 121 | 12 | 10 | 10 | 1,854 | 546,705 50 | |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | EFFETS EN GÉNÉRAL. | | | | | | | EFFETS MOBILIERS | | Valeur des biens meubles et immeubles. | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|--------------------|------------|---------|------------|---------|-------|------------------|------------------|---------|--|---------|----|-----------|----|
| | | Bateaux à voile. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Rets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur | | | | | |
| | | | | | | | | | | \$ | | c. | \$ | c. | |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan. | W. H. Lomas, agent | 191 | 6 | 432 | 342 | 296 | 45 | 10 | 111 | 21,816 | 00 | 31,640 | 00 | 779,383 | 00 |
| " de la côte ouest. | Harry Guillod | 12 | 11 | 1,352 | 78 | 371 | 81 | 218 | 125 | 34,701 | 00 | 33,500 | 00 | 173,053 | 00 |
| " de Kwakwewith. | R. H. Fidoek | 7 | 25 | 473 | 108 | 173 | 149 | 1,214 | 368 | 12,104 | 00 | 53,500 | 00 | 124,637 | 00 |
| " de la Fraser inférieure. | Frank Devlin | 61 | 153 | 470 | 431 | 468 | 144 | 1,254 | 1,025 | 44,121 | 00 | 52,369 | 00 | 1,099,496 | 25 |
| " du lac Williams | E. Bell | 13 | 80 | 415 | 119 | 135 | 1,023 | 1,400 | 1,025 | 11,320 | 00 | 13,730 | 00 | 1,307,500 | 75 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin | 4 | 45 | 154 | 665 | 275 | 499 | 1,501 | 1,025 | 21,135 | 00 | 45,850 | 00 | 1,972,356 | 50 |
| " de Kootenay. | R. L. T. Galbraith | 256 | 283 | 1,028 | 1,192 | 355 | 279 | 5,755 | 143 | 105,331 | 00 | 90,030 | 00 | 242,262 | 00 |
| " de la côte nord-ouest. | C. Todd | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 2,945 | 00 | 2,150 | 00 | 738,453 | 00 |
| " de Babine et de la riv. Skeena sup. | R. E. Loring | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 45,125 | 00 | 15,060 | 00 | 209,378 | 00 |
| | Totaux..... | 543 | 536 | 4,925 | 3,761 | 2,376 | 1,406 | 13,201 | 2,028 | 298,658 | 00 | 344,458 | 00 | 5,646,533 | 50 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 26 | 283 | 53 | 13 | 379 | 1,029 | 1,345 | 283 | 11,675 | 00 | 111,000 | 00 | 316,884 | 00 |
| " du Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | 14 | 76 | 102 | 18 | 155 | 224 | 1,570 | 172 | 3,800 | 00 | 3,880 | 00 | 179,746 | 00 |
| " de Manitowah. | L. J. A. Lévesque, inspecteur. | 9 | 229 | 278 | 75 | 295 | 1,032 | 1,849 | 287 | 16,827 | 00 | 16,385 | 00 | 158,665 | 00 |
| " du Portage-du-Rat. | J. W. Short, agent. | .. | 9 | 216 | 9 | 185 | 322 | 1,396 | .. | 3,408 | 00 | 2,017 | 00 | 101,933 | 00 |
| " de la rivière Berens. | Joseph Courtney, agent. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 5,425 | 00 |
| " Le Pas | Totaux..... | 50 | 597 | 686 | 134 | 2,074 | 2,087 | 6,855 | 887 | 37,292 | 50 | 133,987 | 00 | 763,579 | 50 |

DOC. DE LA SESSION No 14

| Territoires du Nord-Ouest. | Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | de Muskwopetung | de la rivière du Cygne | d'Assiniboine | des lacs Croches | de la Mont.-de-l'Original | du creek des Pins | du lac la Selle | d'Hobbena | de Battleford | du lac aux Oignons | du lac aux Canards | d'Edmonton | de Carlton | des Sarcis | des Gens-du-Sang | des Pieds-Noirs | des Piégânes | des Assiniboines | Totaux..... | 4 | 43 | 245 | 593 | 1,298 | 771 | 5,069 | 1,863 | 30,954 | 60 | 71,694 | 35 | 5,642,660 | 95 | | | | | | | | | | |
|---|---|-----------------|------------------------|---------------|------------------|---------------------------|-------------------|-----------------|-----------|---------------|--------------------|--------------------|------------|------------|------------|------------------|-----------------|--------------|------------------|-------------|---|----|-----|-----|-------|-----|-------|-------|--------|----|--------|----|-----------|----|------------------|------------|---------|------------|---------|-------|------------------|---------|--------|----|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Bateaux à voile. | Chaloupes. | Canots. | Carabines. | Fusils. | Rets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | \$ | c. |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent. | .. | 5 | 3 | 61 | 57 | 1 | 1,190 | 109 | 3,048 | 00 | 2,900 | 00 | 411,280 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de Muskwopetung | J. A. Mitchell, agent. | .. | .. | .. | 15 | 50 | 26 | 1,179 | 120 | 868 | 00 | 3,952 | 00 | 468,802 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de la rivière du Cygne | J. A. Mackie | 1 | 2 | 2 | 35 | 123 | 16 | 595 | 133 | 1,600 | 00 | 7,975 | 00 | 43,525 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " d'Assiniboine | W. E. Jones | .. | .. | 42 | 15 | 04 | 48 | 485 | 99 | 1,798 | 00 | 1,400 | 00 | 3,198 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des lacs Croches | W. M. Graham | .. | .. | .. | 10 | 27 | .. | 61 | 85 | 660 | 00 | 2,125 | 00 | 204,283 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de la Mont.-de-l'Original | T. W. Aspdin, cultivateur en charge | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 600 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du creek des Pins | J. P. Wright, agent. | .. | .. | 1 | 7 | 29 | 6 | 63 | 50 | 400 | 00 | 1,500 | 00 | 597,002 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du lac la Selle | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 2 | 2 | 7 | 5 | 8 | 40 | 80 | 15 | 275 | 00 | 415 | 00 | 12,438 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " d'Hobbena | H. Martineau, agent. | 1 | 19 | 60 | 8 | 107 | 178 | 525 | 110 | 3,285 | 00 | 2,265 | 00 | 242,460 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de Battleford | W. S. Grant | .. | .. | 3 | 20 | 100 | 125 | 280 | 125 | 1,600 | 00 | 1,755 | 00 | 223,530 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du lac aux Oignons | Chas. M. Danna, agent. | .. | .. | .. | 26 | 75 | 13 | 55 | 95 | 1,235 | 00 | 5,540 | 00 | 257,781 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du lac aux Canards | C. G. Mann, agent. | .. | .. | 20 | 8 | 85 | 71 | 278 | 122 | 2,100 | 00 | 1,950 | 00 | 300,573 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " d'Edmonton | R. S. McKenzie, agnt. | .. | .. | 8 | 18 | 84 | 21 | 678 | 79 | 2,535 | 60 | 9,134 | 35 | 11,670 | 95 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de Carlton | James Gibbons | .. | .. | 2 | 2 | 65 | 50 | .. | 20 | 370 | 00 | 1,600 | 00 | .. | .. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Sarcis | W. B. Goodfellow | .. | .. | 4 | 61 | 195 | 113 | 684 | 141 | 3,723 | 00 | 1,520 | 00 | 395,643 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Gens-du-Sang | A. J. McNeill | .. | .. | 91 | 13 | 12 | .. | .. | 20 | 40 | 500 | 00 | 1,200 | 00 | 153,340 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Pieds-Noirs | James Wilson | .. | .. | .. | 55 | 6 | .. | .. | 125 | 1,495 | 00 | 5,000 | 00 | 829,951 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Piégânes | G. H. Wheatley | .. | .. | .. | 60 | 37 | .. | .. | 130 | 1,186 | 00 | 2,118 | 00 | 850,749 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Assiniboines | R. N. Wilson | .. | .. | .. | 20 | 40 | .. | .. | 98 | 1,004 | 00 | 2,500 | 00 | 47,747 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | E. J. Bangs, cultivateur en charge. | .. | .. | .. | 150 | 50 | .. | .. | 10 | 2,300 | 00 | 15,000 | 00 | 347,436 | 00 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 4 | 43 | 245 | 593 | 1,298 | 771 | 5,069 | 1,863 | 30,954 | 60 | 71,694 | 35 | 5,642,660 | 95 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

* Non donné.

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—Suite.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | GRAINS, RACINES ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Ares ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan..... | W. H. Lomas, agent | 24 | 408 | 464 | 16,305 | | | | | | | | |
| " de la côte ouest..... | Harry Guilloid " | | | | | | | | | | | | |
| " de K.wakweth..... | R. H. Pidcock " | | | | | | | | | | | | |
| " de la Fraser inférieure..... | Frank Devlin " | | | | | | | | | | | | |
| " de lac Williams..... | E. Bell " | 95 | 3,750 | 500½ | 40,040 | 4 | 125 | 20½ | 1,080 | 180 | 7,120 | | |
| " de Kamloops-Okanagan..... | A. Irwin " | 193 | 3,427 | 261 | 5,250 | 12 | 150 | 10 | 23½ | 365 | | | |
| " de Kootenay..... | R.L.T. Galbraith " | 1,819 | 56,858 | 980 | 18,043 | 1 | 15 | 6 | 170 | 76 | 1,400 | 2 | 6 |
| " de la côte nord-ouest..... | C. Todd " | 45 | 900 | 400 | 6,940 | | | | | | | | |
| " de Babine et de la riv. Skeena sup. | K. E. Loring " | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | 2,176 | 65,343 | 2,595½ | 86,580 | 17 | 290 | 26½ | 1,210 | 31½ | 9,484 | 2 | 6 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye..... | E. McCol, inspecteur | 75 | 2,025 | 110 | 3,450 | 16 | 381 | 5 | 120 | 12 | 230 | | |
| " du Fortage-la-Frairie..... | H. Martineau, agent. | 49 | 6,165 | 45 | 900 | 5½ | 17 | 4½ | 105 | | | | |
| " de Montowapah..... | L. J. A. Levêque, inspecteur | 5 | 17 | 3 | * | | | | 46 | | | | |
| " de Portage-du-Rat..... | J. W. Short, agent | 1 | 20 | | | 10 | 250 | | 100 | | | | |
| " de la rivière Berens..... | Joseph Courtney, agent. | | | | | | | | | | | | |
| " du Pas..... | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | 130 | 8,227 | 158 | 4,350 | 31½ | 648 | 15 | 371 | 12 | 230 | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|--------|--------|--------|--------|------|-------|-----|------|-----|----|---|----|
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buites-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent. | 90 | 3,060 | 93 | 3,122 | * | 45 | 4 | 68 | | | | |
| " de Muskowpetung " | J. A. Mitchell, agent. | 261½ | 3,310 | 75 | 1,588 | 2 | 36 | 4 | 745½ | 24 | 3 | | |
| " de Birble " | J. A. Markle " | 1,232 | 6,499 | 254½ | 2,787 | 38½ | 82 | 37½ | | | | | |
| " de la rivière du Cygne " | W. E. Jones " | | | 40½ | 70 | | | | | | | | |
| " des Buites-la-Lime " | W. M. Graham " | | | 70 | 375 | | | | | 2 | 60 | | |
| " d'Assiniboine " | T. W. Aspin, cultivateur en charge | 210 | 2,750 | 15 | 180 | | | | | | | | |
| " des lacs Croches " | J. P. Wright, agent. | 394 | 450 | 61 | 1,419 | 3 | 168 | | | | | | |
| " de la Mont.-de-l'Original " | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 161 | 1,754 | 49 | 1,419 | 1 | 27 | ½ | 7 | | | | |
| " du lac des Pins " | H. Martineau, agent. | | | 1 | 31 | 3 | 325 | | | | | | |
| " du lac la Selle " | W. Sibbald " | 187 | 1,027 | 78 | 1,619 | 37 | 35 | | | | | | |
| " d'Hobdena " | W. S. Grant " | 357½ | 753 | 68 | 1,112 | 10½ | 270 | | | | | | |
| " de Battelord " | Chas. M. Daumais, agent. | 151½ | 2,173 | 108½ | 1,371 | 90 | 470 | | | | | | |
| " du lac aux Oignons " | G. G. Mann, agent. | | | 233 | 1,885 | 37½ | 170 | | | | | | |
| " du lac aux Canards " | R. S. McKenzie, agent. | 482½ | 3,597 | 233 | 1,800 | 73½ | 525 | | | | | | |
| " d'Edmonton " | J. James Gibbons " | 111 | 3,800 | 115 | 1,800 | 74 | 834 | | | | | | |
| " de Carlton " | W. B. Goodfellow " | 300 | 3,818 | 189 | 1,882 | 42½ | 364 | | | | | | |
| " des Sarcis " | A. J. McNeill " | 78 | 1,670 | 95 | 1,110 | | | | | | | | |
| " des (gens-du-Sang " | James Wilson " | | | 35 | 110 | | | | | | | | |
| " des Piéganes-Noirs " | G. H. Wheatley " | | | 170 | 2,519 | | | | | | | | |
| " des Piéganes " | R. N. Wilson " | | | 15 | 300 | | | | | | | | |
| " des Assiniboines " | E. J. Bangs, cultivateur en charge. | | | 25 | * | | | | | | | | |
| Totaux..... | | 3,947½ | 29,975 | 1,792½ | 24,050 | 417½ | 3,350 | 41½ | 820½ | 26½ | 63 | 5 | 29 |

* Non donné.

63 VICTORIA, A. 1900

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sarrasin | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------|--------|
| | | Acres ensemencées. | Boisseries récoltées. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltées. | Acres plantées. | Boisseries récoltées. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltées. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltées. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltées. | Tons. | Tons. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan. | W. H. Lomas, agent. | .. | .. | 70 ¹ / ₂ | 4,654 | .. | 174 | .. | .. | 1 | 25 | .. | 200 | 1,239 | .. |
| " de la côte ouest. | Harry Guilloid " | .. | .. | * 17 | 1,496 | .. | 8 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 3 | .. |
| " de Kwakwewith. | R. H. Pidoek " | 12 ¹ / ₂ | 424 | 264 | 46,187 | 13 ¹ / ₂ | 1,723 | 33 ¹ / ₂ | 5,517 | .. | 15 | .. | .. | 640 | 928 |
| " de la Fraser infér. | Frank Devlin " | 5 ¹ / ₂ | 119 | 153 | 5,180 | 26 ¹ / ₂ | 711 | 20 ¹ / ₂ | 620 | 17 ¹ / ₂ | 403 | 40 | .. | 360 | 1,391 |
| " du lac Williams. | E. Ball " | 43 | 1,378 | 180 ¹ / ₂ | 21,462 | 8 ¹ / ₂ | 813 | 3 ¹ / ₂ | 350 | .. | .. | .. | .. | 2,531 | 808 |
| " de Kamloops-Okanagan. | A. Irwin " | .. | .. | 70 | 6,125 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 95 | 225 |
| " de Kootenay. | R. L. T. Galbraith, agence. | .. | .. | 88 | 9,570 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 23 | 19 |
| " de la côte nord-ouest. | C. Todd, agent. | .. | .. | 270 | 13,500 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 33 | .. |
| " de la riv. Babine et Skeena super. | R. E. Loring, agent. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Totaux. | .. | 61 | 1,921 | 1,112 | 108,594 | 51 ¹ / ₂ | 3,429 | 126 ¹ / ₂ | 21,972 | 25 ¹ / ₂ | 1,323 | 4,933 | 3,468 ¹ / ₂ | .. | .. |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 1 | 20 | 87 ¹ / ₂ | 10,160 | 1 ¹ / ₂ | 57 | 3 | 275 | 2 | 37 | .. | .. | .. | 4,200 |
| " du Portage-la-Prairie. | H. Martineau, agent. | .. | .. | 18 | 1,050 | 1 ¹ / ₂ | 45 | 2 | 72 | 2 | 52 | .. | .. | .. | 2,220 |
| " de Manitowapah. | .. | 4 | .. | 63 ¹ / ₂ | 3,865 | 3 ¹ / ₂ | 43 | 3 ¹ / ₂ | 128 | 2 | 35 | .. | .. | .. | 3,531 |
| " du Portage-du-Rat. | L. J. A. Lévesque, inspecteur | .. | .. | 2 | 75 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 15 |
| " de la rivière Berens. | J. W. Short, agent. | .. | .. | 93 ¹ / ₂ | 13,300 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 1,025 |
| " de Le Pas. | Joseph Courtney, agent | .. | .. | 40 | 3,150 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 401 |
| Totaux. | .. | 14 | 22 | 310 ¹ / ₂ | 31,600 | 6 ¹ / ₂ | 145 | 8 ¹ / ₂ | 475 | 6 | 124 | .. | .. | .. | 11,392 |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------|----|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------|-------------------------------|--------|----|-------|
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | S. Swinford, agent. | .. | .. | 14 | 1,053 | 3 ¹ / ₂ | 181 | 6 ¹ / ₂ | 64 | 881 | 2 ¹ / ₂ | 106 | 2 | 2,722 |
| Agence de Muskowpetung | J. A. Mitchell " | 4 | .. | 11 | 1,556 | 1 | 25 | 6 ¹ / ₂ | 25 | 471 | 3 | 106 | .. | 2,278 |
| " de Birdie | J. A. Markle " | 4 | .. | 49 ¹ / ₂ | 1,907 | 1 ¹ / ₂ | 177 | 3 ¹ / ₂ | 31 | 888 | 4 | 13 | 7 | 2,433 |
| " de la Rivière du Cygne | W. E. Jones " | 4 | .. | 16 | 586 | 7 ¹ / ₂ | 105 | 7 ¹ / ₂ | 74 | 250 | 4 ¹ / ₂ | 65 | .. | 3,000 |
| " de Buttes-la-Lime | W. M. Graham " | 4 | .. | 10 | 2,000 | 1 ¹ / ₂ | 130 | 5 | 5 | 910 | .. | .. | .. | 2,000 |
| " d'Assiniboine | J. P. Wright, agent. | 4 | .. | 13 ¹ / ₂ | .. | 3 | 25 | 5 | 25 | .. | .. | .. | .. | 550 |
| " des lacs Croches | H. R. Halpin, cultiv. en charge. | 4 | .. | 12 | 803 | .. | .. | .. | 8 ¹ / ₂ | .. | .. | .. | .. | 1,425 |
| " de la Mont.-de-l'Orignal | H. Martineau, agent. | 6 | .. | 22 ¹ / ₂ | 200 | 1 | 32 | 4 ¹ / ₂ | 46 | 505 | 6 | 414 | .. | 1,289 |
| " du Creek-des-Pins | W. Sibbald " | 6 | .. | 12 | 2,000 | 1 ¹ / ₂ | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 75 |
| " du lac la Selle | W. S. Grant " | 6 | .. | 20 | 3,779 | 4 | 90 | 23 ¹ / ₂ | 13 | 240 | 8 | 8 | .. | 3,077 |
| " d'Hobema | Chas. M. Daunais, agent. | 6 | .. | 38 ¹ / ₂ | 995 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 4,200 |
| " de Battelord | C. Maan " | 6 | .. | 20 | 1,000 | 1 ¹ / ₂ | 54 | 11 | 50 | 480 | 8 | 345 | .. | 5,240 |
| " du lac aux Oignons | E. S. McKenzie " | 6 | .. | 22 ¹ / ₂ | 983 | 1 ¹ / ₂ | 13 | 11 | 11 | 298 | 6 ¹ / ₂ | 62 | .. | 3,940 |
| " du lac aux Canards | James Gibbons " | 6 | .. | 27 ¹ / ₂ | 1,700 | 2 ¹ / ₂ | 15 | 4 | 15 | 298 | 6 | 6 | .. | 2,701 |
| " d'Edmonton | W. B. Goodfellow " | 6 | .. | 24 | 2,045 | 3 | 68 | 8 | 8 | 630 | 4 ¹ / ₂ | 55 | .. | 1,795 |
| " de Carlton | A. J. McNeill " | 7 | .. | 27 | 1,022 | 2 | 51 | 4 | 4 | 355 | 3 | 32 | 23 | 3,181 |
| " des Sarcis | James Wilson " | 7 | .. | 40 | 3,895 | 3 ¹ / ₂ | 115 | 10 | 7 | 617 | .. | .. | .. | 2,060 |
| " des Gaus-du-Sang | G. H. Wheatley " | 7 | .. | 40 | 3,000 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 1,350 |
| " des Pieds-Noirs | R. N. Wilson " | 7 | .. | 10 | 400 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 100 |
| " des Piégânes | E. J. Bangs, cultiv. en charge. | 7 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | 40 |
| " des Assiniboines | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |
| Totaux. | .. | 408 ¹ / ₂ | .. | 20,804 | 36 ¹ / ₂ | 1,068 | 143 ¹ / ₂ | 6,756 | 59 ¹ / ₂ | 1,312 | 106 | 44,067 | .. | .. |

* Rien reçu.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE — Suite.
PROGRÈS DURANT L'EXERCICE DE 1898.

| Provinces, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Autre fourrage. | | TERRE NEUVE AMÉLIORÉE. | | | | BÂTIMENTS CONSTRUITS. | | | | | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------|-------|---------------------------|--------|---------|-------|-----------------------|---------------------|----------------------------------|--------------------------|----------|----------|----------|---------------------|
| | | Tonn. | Ac's | Ac's | Ac's | Ac's | Ac's | Maisons en pierre. | Maisons en briques. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en bois rond. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan..... | W. H. Lomas, agent. | | 5 | 39 | 39 | 64 | 18 | | | | 12 | 6 | 4 | 2 | |
| " de la côte ouest..... | Harry Guilford | | 2 | 5 1/2 | 3 1/2 | 2 | 7 | | | | 16 | 1 | | | |
| " de Kwakwalth..... | R. H. Piddock | | 277 | 24 | 24 | 24 | 1 | | | | | | | | |
| " de la Fraser inférieure. | Frank Devlin | | 587 | 87 | 75 | 128 1/2 | 2 | | | | | | | | |
| " du lac Williams..... | E. Bell | | 495 | 87 | 75 | 128 1/2 | 1 | | | | | | | | |
| " de Kamloops Okanagan..... | A. Irwin | | 40 | 65 | 65 | 35 | 1 | | | | | | | | |
| " de Kootenay..... | R. L. T. Galbraith | | 5 | 46 | 47 | 48 | 19 | | | | | | | | |
| " de la côte nord-ouest..... | C. Todd | | | | | | | | | | | | | | |
| " de la rivière Babine et Skeena supérieures..... | R. E. Loring | | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | 1,404 | 1,694 | 2,533 1/2 | 307 | 928 1/2 | 139 | | | 50 | 42 | 12 | 29 | 2 | |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye..... | E. McColl, inspecteur. | | | 7 1/2 | 19 1/2 | | | | | 7 | | | | | |
| " du Portage-la-Prairie..... | H. Martineau, agent. | | | 25 | 8 | 900 | | | | 18 | 16 | | | | |
| " de Manitowapah..... | | | | 8 | 8 | 100 | | | | | | | | | |
| " du Portage-du-Rat..... | L. J. A. Lévesque, inspecteur | | | 4 | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| " de la rivière Berens..... | J. W. Short, agent..... | | | 4 | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| " du Pas..... | Joseph Courtney, agent..... | | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | | 44 1/2 | 29 1/2 | 1,002 | | | | 36 | 28 | | | 14 | |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|-------|---------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4..... | S. Swinford, agent..... | 295 | 13 | 44 | 32 | | | | | | 6 | | | | | |
| " de Muskowpetung | J. A. Mitchell | 210 | 63 1/2 | 165 | 165 | | | | | | | | | | | |
| " de Birdle | J. A. Markle | 616 | 80 | 91 1/2 | 2,400 | | | | | | | | | | | |
| " de la rivière du Cygne | W. E. Jones | 62 | | 75 | 127 | | | | | | | | | | | |
| " des Buttes-la-Lime | W. M. Graham | | | 35 | 25 | 300 | | | | | | | | | | |
| " d'Assiniboine | T. W. Aspdin, cultivateur en charge..... | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des lacs Croches | J. P. Wright, agent..... | | | | | | | | | | | | | | | |
| " de la Mont.-de-l'Original | H. R. Harpin, cultivateur en charge..... | 400 | 104 | 112 | 770 | | | | | | | | | | | |
| " du creek des Pins | H. Martineau, agent..... | | | 3 | 3 | | | | | | | | | | | |
| " du lac la Selle | W. Sibbald | | | 38 | 24 | 160 | | | | | | | | | | |
| " d'Hobbeins | W. S. Grant | | | 33 | 25 | 72 | | | | | | | | | | |
| " de Battleford | Chas. M. Daunais, agent..... | | | 129 | 129 | 189 | | | | | | | | | | |
| " du lac aux Oignons | G. G. Mann, agent..... | | | | | | | | | | | | | | | |
| " du lac aux Canards | R. S. McKenzie, agent..... | 655 | 58 | 63 | 427 | | | | | | | | | | | |
| " d'Edmonton | James Gibbons | | | 159 | 124 | 207 | | | | | | | | | | |
| " de Carlton | W. B. Goodfellow | 259 | 174 | 53 | 94 | | | | | | | | | | | |
| " des Sarcis | A. J. McNeill | 100 | 8 | 7 | 8 | | | | | | | | | | | |
| " des Gens-du-Sang | James Wilson | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Pieds-Noirs | C. H. Wheatley | 202 | 62 | 56 | 7 | | | | | | | | | | | |
| " des Péganes | R. N. Wilson | | | | | | | | | | | | | | | |
| " des Assiniboines | E. J. Bangs, cultivateur en charge | | | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | 2,799 | 959 1/2 | 965 | 5,398 | | | | | 1 | 187 | 27 | | 50 | 2 | |

63 VICTORIA, A. 1900

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Suite.
PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1898.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | CONSTRUCTIONS. | | | | | AUGMENTATION DE LA VALEUR. | | |
|---|------------------------------------|----------------|-------------|-----------|----------|------------|----------------------------|--|-----------------------|
| | | Etables. | Porcheries. | Magasins. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à blé-d'inde. | Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures. | Valeur des bâtiments. |
| | | | | | | | \$ c. | \$ c. | \$ c. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan..... | W. H. Lomas, agent..... | | | | | | 790 00 | 3,625 00 | |
| " de la côte ouest..... | Harry Guilloid "..... | | | | | | 200 00 | 4,870 00 | 200 00 |
| " de Kwawkwath..... | R. H. Pitcock "..... | 1 | | | | | 325 00 | 1,645 00 | |
| " de la Fraser inférieure..... | Frank Devlin "..... | | | | | | 660 00 | 350 00 | 630 00 |
| " du lac Williams..... | E. Bell "..... | | | | | | | 500 00 | 2,399 00 |
| " de Kamloops-Okanagan..... | A. Irwin "..... | | | 1 | | | 4,165 00 | 6,500 00 | |
| " de Kootenay..... | R. L. T. Galbraith "..... | 1 | | | | | 500 00 | 975 00 | 3,053 70 |
| " de la côte nord-ouest..... | C. Todd "..... | | | | | | | 6,800 00 | |
| " de Babine et de la riv. Skeena sup..... | R. E. Loring "..... | | | | | | 1,285 00 | 4,700 00 | 4,910 00 |
| | Totaux..... | 2 | | 1 | | | 7,925 00 | 29,965 00 | 11,792 70 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye..... | E. McCall, inspecteur..... | | | | | | | 350 00 | 370 00 |
| " du Portage-la-Prairie..... | H. Martineau, agent..... | 6 | | | | | 590 00 | 540 00 | 950 00 |
| " de Manitowapah..... | "..... | 15 | 2 | 7 | 1 | 0 | 309 00 | 1,519 00 | 1,687 00 |
| " du Portage-du-Rat (bde de la b. Bison)..... | L. J. A. Levéque, inspecteur..... | | | | | | | | |
| " de la rivière Berens..... | J. W. Short, agent..... | 1 | | | | | | | |
| " du Pas..... | Joseph Courteney, agent..... | 3 | | 1 | | | 20 00 | 365 00 | 60 00 |
| | Totaux..... | 24 | 2 | 8 | 1 | 6 | 919 00 | 3,224 00 | 3,142 00 |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | | | |
|---|--|-----|---|----|---|----|----------|-----------|-----------|
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4..... | S. Swinford, agent..... | 11 | | | | | 173 00 | 440 00 | 613 00 |
| " de Muskowpetung "..... | J. A. Mitchell "..... | 8 | | | | | 1,088 00 | 840 00 | 7,389 00 |
| " de Birdle "..... | J. A. Markie "..... | 5 | 1 | 2 | | | 355 00 | 1,100 00 | 2,899 95 |
| " de la rivière du Cygne "..... | W. E. Jones "..... | 17 | | | | | | 1,520 00 | 1,173 74 |
| " des Buttes-la-Lime "..... | W. M. Graham "..... | | | | | | 460 00 | 150 00 | 815 00 |
| " d'Assiniboine "..... | T. W. Aspdin, cultivateur en charge..... | 22 | | | | | | 1,500 00 | 300 00 |
| " des lacs Croches "..... | J. P. Wright, agent..... | 5 | | | | | | 380 00 | |
| " de la Mont-de-l'Orignal "..... | H. R. Halpin, cultivateur en charge..... | 2 | 2 | | | | 840 00 | 120 00 | 960 00 |
| " du creek des Pins "..... | H. Martineau, agent..... | 2 | | | | | 18 00 | 250 00 | 268 00 |
| " du lac la Selle "..... | W. Sibbald "..... | 6 | | | | | 425 00 | 450 00 | 875 00 |
| " d'Hobberna "..... | W. S. Grant "..... | 17 | | | | | 645 00 | 620 00 | 850 00 |
| " de Batteloford "..... | Chas. M. Daunais "..... | 11 | | 2 | | | | 880 00 | 5,618 00 |
| " du lac aux Oignons "..... | G. G. Mann "..... | 16 | 5 | 2 | | | 490 00 | 1,214 00 | 1,704 00 |
| " du lac aux Canards "..... | R. S. McKenzie "..... | 6 | | | | | | 1,055 00 | 1,150 00 |
| " d'Edmonton "..... | James Gibbons "..... | 15 | | 4 | 3 | 5 | 473 00 | 600 00 | 1,363 00 |
| " de Carlton "..... | W. B. Goodfellow "..... | 3 | | | | | 100 00 | 600 00 | 800 00 |
| " des Sarcis "..... | A. J. McNeill "..... | 7 | | | | | | 600 00 | |
| " des Gens-du-Sang "..... | James Wilson "..... | 7 | | | | | | 460 00 | 30 00 |
| " des Pieds-Noirs "..... | G. H. Wheatley "..... | 12 | | | | | 368 00 | 200 00 | 150 00 |
| " des Piégères "..... | R. N. Wilson "..... | 5 | | | | | 100 00 | 400 00 | 1,000 00 |
| " des Assiniboines "..... | E. J. Bangs, cultivateur en charge..... | 5 | | | | | | | |
| | Totaux..... | 187 | 6 | 10 | 7 | 16 | 5,961 00 | 13,029 00 | 27,896 63 |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—Fin.
SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | | Gages gagnés. | | Reçu du fermage des terres. | | La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation est incluse dans ces colonnes. | | Par d'autres industries. | | Revenu total des sauvages. |
|--|------------------------------------|---|------------|---------------|------------|-----------------------------|--------------|--|----|--------------------------|----|----------------------------|
| | | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. | |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. H. Lomas, agent | 26,689 00 | 23,723 00 | 57,468 00 | 5,479 00 | 9,738 00 | 123,097 00 | | | | | |
| " de la côte ouest | Harry Ginnlod | 1,080 50 | 9,640 00 | 23,300 00 | 2,210 00 | 2,978 00 | 41,818 50 | | | | | |
| " de K wawekweth | R. H. Pidcock | 210 00 | 31,740 00 | 24,010 00 | 5,925 00 | 3,960 03 | 65,845 00 | | | | | |
| " de la Fraser inférieure. | Frank Devlin | 46,439 55 | 104,800 00 | 76,660 00 | 31,300 00 | 39,150 00 | 298,096 05 | | | | | |
| " du lac Williams. | E. Bell | 32,239 75 | 21,250 00 | 17,300 00 | 3,325 00 | 8,040 00 | 68,444 75 | | | | | |
| " de Kamloops-Okanagan. | A. Irwin | 89,921 00 | 79,150 00 | 17,300 00 | 14,050 00 | 14,400 00 | 214,821 00 | | | | | |
| " de Kootenay. | R. L. T. Galbraith | 12,367 00 | 1,750 00 | 113,700 00 | 1,325 00 | 205 00 | 15,647 00 | | | | | |
| " de la côte nord-ouest. | C. Todd | 13,502 00 | 5,480 00 | 50 00 | 37,800 00 | 32,700 00 | 203,322 00 | | | | | |
| " de Babine et de la riv. Skeema sup. | R. E. Loring | 9,995 00 | 20,975 00 | 32,000 00 | 38,175 00 | 33,500 00 | 134,645 00 | | | | | |
| | Totaux..... | 232,543 80 | 298,008 00 | 296 50 | 139,854 00 | 144,671 00 | 1,165,736 30 | | | | | |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye. | E. McColl, inspecteur. | 18,026 00 | 22,168 00 | 14,380 00 | 7,702 00 | 8,620 00 | 70,896 00 | | | | | |
| " du Portage-la-Prairie. | H. Marinéau, agent. | 4,970 00 | 720 00 | 190 00 | 595 00 | 760 00 | 7,235 00 | | | | | |
| " de Manitowapah | L. J. A. LeVêque, inspecteur. | 8,645 00 | 2,890 00 | 200 00 | 8,875 00 | 1,575 00 | 25,240 00 | | | | | |
| Ag. du Port.-du-Rat (s. de la Baie du Bison) | J. W. Short, agent. | 287 50 | 13,700 00 | 63,500 00 | 400 00 | 1,100 00 | 987 50 | | | | | |
| Agence de la rivière Berens. | Joseph Courtney, agent. | 10,382 00 | 2,125 00 | 2,775 00 | 27,600 00 | 940 00 | 121,182 00 | | | | | |
| " de Le Pas. | | 3,300 00 | 41,603 00 | 90,300 00 | 55,512 00 | 11,995 00 | 19,480 00 | | | | | |
| | Totaux..... | 45,610 50 | 41,603 00 | 90,300 00 | 55,512 00 | 11,995 00 | 245,020 50 | | | | | |

63 VICTORIA, A. 1900

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | | | | |
|--|--------------------------------|------------|-----------|----------|-----------|-----------|------------|
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | S. Swinford, agent. | 7,411 00 | 351 50 | 170 00 | 13,700 00 | 1,721 27 | 23,354 67 |
| " de Muskowpetung | J. A. Mitchell | 9,407 00 | 2,406 90 | 1,300 00 | 1,350 00 | 4,880 27 | 21,216 91 |
| " de Burle | I. A. Markle | 8,632 63 | 4,285 15 | 2,029 33 | 4,545 67 | 7,499 23 | 29,583 01 |
| " de la rivière du Cygne | W. E. Jones | 1,475 00 | 2,260 50 | 2,150 00 | 3,750 00 | 8,471 40 | 18,106 90 |
| " des Buttes-la-Linie | W. M. Graham | 7,112 00 | 2,910 00 | 80 00 | 600 00 | 1,610 00 | 12,312 00 |
| " d'Assiniboine | T. W. Aspdin, cult. en charge. | 2,550 00 | 350 00 | 50 00 | 50 00 | 250 00 | 3,200 00 |
| " des lacs Croches | J. P. Wright, agent. | 4,499 00 | 333 75 | 425 00 | 345 00 | 2,851 75 | 7,987 50 |
| " de la Mont.-de-l'Original | H. R. Halpin, cult. en charge. | 5,629 50 | 750 00 | 110 00 | 30 00 | 3,400 00 | 9,619 50 |
| " du creek des Pins | H. R. Halpin, cult. en charge. | 260 00 | 515 00 | 750 00 | 1,000 00 | 3,100 00 | 2,623 00 |
| " du lac la Salle | W. S. Hibbald | 8,110 00 | 725 00 | 400 00 | 2,905 00 | 1,625 00 | 13,665 00 |
| " d'Hobbema | W. S. Grant | 11,142 00 | 1,350 00 | 900 00 | 1,345 00 | 775 00 | 15,562 00 |
| " du lac aux Oignons | Chas. M. Daumais | 16,242 00 | 170 00 | 225 00 | 182 00 | 1,634 00 | 18,453 00 |
| " du lac aux Canaris | G. G. Mann | 9,270 00 | 940 00 | 3,150 00 | 4,200 00 | 3,300 49 | 20,260 49 |
| " d'Edmonton | R. S. McKenzie | 11,082 87 | 4,534 63 | 1,190 18 | 5,444 58 | 7,889 09 | 30,091 35 |
| " de Carlton | James Gibbons | 6,600 00 | 700 00 | 1,450 00 | 4,000 00 | 3,850 00 | 16,600 00 |
| " des Sarrés | W. B. Goodfellow | 3,000 00 | 200 00 | 4,505 00 | 14,270 00 | 1,375 00 | 29,100 60 |
| " des Gens-du-Sang | A. J. McNeill | 12,795 00 | 4,440 75 | 25 00 | 150 00 | 2,000 00 | 5,375 00 |
| " des Pieds-Noirs | James Wilson | 6,652 00 | 4,173 50 | 15 00 | 300 00 | 7,626 00 | 25,093 75 |
| " des Piégânes | G. H. Wheatley | 1,912 00 | 5,436 39 | 40 00 | 65 00 | 2,102 43 | 14,232 93 |
| " des Assiniboines | R. N. Wilson | 500 00 | 500 00 | 150 00 | 5,000 00 | 8,105 00 | 7,558 39 |
| | E. J. Bangs, cult. en charge. | 142,395 50 | 38,932 07 | 4,502 74 | 63,432 25 | 69,708 93 | 338,086 00 |
| | Totaux..... | 142,395 50 | 38,932 07 | 4,502 74 | 63,432 25 | 69,708 93 | 338,086 00 |

14-367

LISTE des chefs et conseillers sauvages.

ONTARIO.

| Noms. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-----------------|---------------------|------------------------|---|
| <i>Bande de Batchewana</i> | | | | Aucun chef depuis le décès de Nubenaigooching. |
| <i>Bande de Chemong (ou du Lac à la Vase)</i> Joseph Irons..... | C | Elu..... | 1er juillet 1898 | 3 ans. |
| <i>Chippewas de Nawash ou Cap- Croker</i> — | | | | |
| W. B. McGregor..... | " | " | " | " |
| Peter Elliott..... | Conseiller..... | " | " | " |
| James Solomon..... | " | " | " | " |
| John Akewenze..... | " | " | " | " |
| Stephen Elliott..... | " | " | 6 mars 1899. | 1er juillet 1901. |
| <i>Chippewas de Saugeen</i> — | | | | |
| Thos. Solomon Mandowob..... | Chef..... | " | 1er juillet 1898 | 3 ans. |
| Cephas Kahbeeje..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Peter Henry..... | " | " | " | " |
| John Nashkawa..... | " | " | " | " |
| <i>Chippewas de la Thames</i> — | | | | |
| John T. Henry..... | Chef à vie..... | Nommé..... | 1er juillet 1864 | " |
| Joseph Fisher..... | Chef..... | " | " 1896 | " |
| David French..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Frank Fox..... | " | " | " | " |
| Johnson Grosbeck..... | " | " | " | " |
| Francis Deleary..... | " | " | " | " |
| <i>Chippewas de l'île Walpole</i> — | | | | |
| Louis Fisher..... | Chef..... | " | 1er juillet 1898 | " |
| Wawasum..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Johnson Pindanon..... | " | " | " | " |
| Joseph Nahdee..... | " | " | " | " |
| Peter Miskokomon..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de l'île du Chrétien</i> — | | | | |
| John Monague..... | Chef..... | " | " | " |
| George Copegog..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Esau Monague..... | " | " | " | " |
| William King..... | " | " | " | " |
| John Copegog, jr..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de l'île Cockburn</i> — | | | | |
| Peter Wahgoosh..... | " | " | 1er juillet 1895 | " |
| <i>Bande de Dokis</i> — | | | | |
| Michael Dokis..... | Chef à vie..... | " | " | " |
| <i>Bande de Fort-Alexandre</i> — | | | | |
| William Mann..... | Chef..... | " | 1er juillet 1898 | 1 an. |
| St. Jean Mainville..... | Conseiller..... | " | " | " |
| John Henderson..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Fort-William</i> — | | | | |
| Moses McKay..... | Chef..... | " | " | 3 ans. |
| Thomas Busha..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Joseph Singleton..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de la rivière du Jardin</i> — | | | | |
| Michel Cadotte..... | Chef..... | " | " | 2 ans. |
| John Augustin..... | Sous-chef..... | " | 1er juillet 1897 | 3 ans. |
| Moses Larose..... | " | " | " | " |
| Joseph Boisenault..... | " | " | " | " |
| George Shingwauk..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Georgina et de l'île au Serpent</i> — | | | | |
| Charles Bigcanoe..... | Chef..... | " | 1er juillet 1898 | " |
| George McCue..... | Conseiller..... | " | " | " |
| James Ashquab..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Gibson (rés. Watha)</i> — | | | | |
| Francis Decaire..... | Chef..... | " | " | 3 ans. |
| <i>Bande du lac Doré</i> — | | | | |
| Narcisse Enias..... | " | " | 1er juillet 1899 | " |
| <i>Bande d'Henvey-Inlet</i> — | | | | |
| Joseph Ahsahwasagai..... | " | " | 1er juillet 1898 | " |
| Peter Wickemanchie..... | Conseiller..... | " | " | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-----------------|--|---------------------|--|
| <i>Rés. de la Pointe du Chaudron—</i> Jeffrey Brisette..... | Conseiller..... | Elu..... | 1er juillet 1893. | 3 ans. |
| <i>Bande du lac Long —</i> L. V. N. Finlayson..... | Chef..... | "..... | " .. " | " |
| Toweda..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| Antigwan..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Bande de Michipicoten—</i> | | | | Non admis. Chef ou conseillers, vu que les sauvages n'habitent pas la réserve. |
| <i>Michipicoten, B. de la G.-Tête—</i> James Cass..... | Chef..... | Nommé par le départ. à la demande des sauvages | 3 février 1897.. | Durant bon plaisir du départ. |
| Gros Jimbette..... | Conseiller..... | | | A vie. |
| <i>Mississaguas d'Alnwick—</i> Peter Crowe..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1899. | ans. |
| Mitchell Chubb..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| John Comego..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Mississaguas de Crédiit—</i> Joseph Henry..... | Conseiller chef | Elu..... | 15 sept. 1898.. | 1 an. } |
| Joseph Laform..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| John W. McDougall..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| James Laform..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| Julius King..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Bande de la riv. Mississagua—</i> Joseph Sahgeese..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1893. | 3 ans. |
| <i>Mohawks de la baie de Quinté—</i> Daniel H. Maracle..... | Chef..... | Elu..... | 1er jan. 1898.. | " |
| Solomon Loft..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| Sampson Green..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| Stephen Maracle..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| Andrew Maracle..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Moraves de la Thames—</i> C. M. Stonefish..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1893. | " |
| Munroe Pheasant..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| Washington Jacobs..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| Walter Tobias..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Munsis de la Thames—</i> Charles Timothy..... | Chef..... | | 1er juillet 1899. | " |
| Cornelius Logan..... | Conseiller..... | | " .. " | " |
| Silas Logan..... | "..... | | " .. " | " |
| <i>B. Népigon (ou b. de la Mouette)</i> Majejamesegabow..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1893. | " |
| Kwewesens..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| Majoketan..... | "..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Bande de Nipissingue—</i> Semo Comanda..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1893. | " |
| Moses Beaucage..... | Conseiller..... | "..... | " .. " | " |
| <i>Oncidas de la Thames—</i> Moses Brown..... | Chef..... | Nommé..... | V. l'année 1854 | |
| Baptiste Powles..... | "..... | "..... | " .. 1886 | |
| Lewis Scannado..... | "..... | "..... | " .. 1886 | |
| Moses Scannado..... | "..... | "..... | Vers juin 1894 | |
| Peter Syckles..... | "..... | "..... | " .. 1894 | |
| William Ireland..... | "..... | "..... | " .. 1894 | |
| Henry Lewis..... | "..... | "..... | " .. 1894 | |
| John Ninham..... | "..... | "..... | | Choisi comme chef ou chef adjoint par les autres chefs en 1894. Le terme d'office est pour la vie, sauf que les femmes qui les ont élus peuvent les déposer en tout temps. |
| <i>Bande de l'île Parry—</i> Peter Megis..... | Chef..... | Elu..... | 1er jan. 1897.. | 3 ans. |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*ONTARIO—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|------------------|------------------------|--|
| <i>Bande du Pays-Plat—</i> Joseph Fisher..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1898. | 3 ans. |
| <i>Bande de la rivière du Pic—</i> Duncan Desmoulin..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Louis Desmoulin..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de la Pointe Grondine—</i> Gahbaiwahgewonocai..... | Chef..... | "..... | 1er juillet 1897. | " |
| <i>Pottawatamies de l'île Walpole.</i> Ashkebee..... | "..... | "..... | 1er juillet 1898. | " |
| Joseph N. Thomas..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Joseph Isaacs..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Rama—</i> Joseph B. Nanigishkung..... | Chef à vie..... | "..... | "..... | " |
| John Kenice..... | Chef..... | Elu..... | 1er jan. 1897.. | 3 ans. |
| Sampson George..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Bunting Stinson..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du Rocher-Rouge—</i> Peter Deschamps..... | Chef..... | "..... | 1er juillet 1898. | " |
| Vincent Ojejegigweb..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Joseph Meskeawetung..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du lac du Riz—</i> Robert Paudush..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Sarnia—</i> William Wawanosh..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Silas Wanbmong..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Daniel Otter..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Elijah George..... | "..... | "..... | "..... | " |
| George Oliver..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de la rivière au Serpent—</i> Robinson Oshowskukezhik..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Scugog—</i> George Goose..... | "..... | "..... | 1er jan. 1898.. | " |
| <i>Bande de Sharanaga—</i> Hanson Powtegonini..... | "..... | "..... | 1er juillet 1898. | " |
| <i>Bande de Shegumandah.....</i> | | | | Aucun chef élu depuis la mort du chef Ogemah. |
| <i>Bande de Sheshewaning—</i> John Nahgahnewenah..... | Chef..... | Elu..... | 1er juillet 1898. | 3 ans. |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite*ONTARIO—*Suite.*

Chefs des Six-Nations.

| Noms en sauvage. | Noms en anglais. | Bande. | Quand nommé. | Terme d'office. |
|---------------------|---------------------|-----------------|--------------|----------------------------------|
| 1. Dekarihoken. | Elias Lewis | Man. non cédée. | 1878. | Durant bonne conduite Héritaire. |
| 2. | Abram Lewis. | " | 1876. | " " |
| 3. Ayonwatha | David Thomas. | " | 1870. | " " |
| 4. Sadekariwade. | Peter Powless. | " | 1877. | " " |
| 5. | Daniel Doxtater. | " | 1877. | " " |
| 6. Shorehowane. | Isaac Davis | " | 1877. | " " |
| 7. Deyonhegwen. | John W. M. Elliott. | " | 1893. | " " |
| 8. | James C Elliott. | " | 1893. | " " |
| 9. Orenhrekowah | Isaac Doxtater, jr. | " | 1887. | " " |
| 10. Dehenakarine. | Joab Martin. | " | 1887. | " " |
| 11. | George W. Hill. | " | 1888. | " " |
| 12. Asdawenserontha | John Fraser. | " | 1877. | " " |
| 13. | | | | " " |
| 16. Shoskoharowane. | William Smith | U. M. | 1876. | " " |
| 17. Otatahete. | William Green. | Oneida. | 1886. | " " |
| 18. Kanongweya. | J. S. Johnston. | " | 1893. | " " |
| 19. Deyohagwede. | Nicodemus Porter. | " | 1855. | " " |
| 20. | Joseph Porter. | " | 1860. | " " |
| 21. Odwanaokoha | George P. Hill. | " | 1886. | " " |
| 22. | Wm. C. Hill. | " | 1888. | " " |
| 23. Adyadonenth. | Abram Hill Jacket | " | 1888. | " " |
| 24. | August Hill Jacket. | " | 1888. | " " |
| 25. Owatshadeha | Arch. Jamieson | " | 1880. | " " |
| 26. Dathodahon. | Nicholas Gibson. | Onondaga | 1870. | " " |
| 27. Ohnesahe. | Peter John Key. | " | 1878. | " " |
| 28. Dehadkadons | Elijah Harris. | " | 1896. | " " |
| 29. | John Jamieson. | " | 1896. | " " |
| 30. Skanadajiwak | David John | " | 1887. | " " |
| 31. Houonweyade | David Sky | " | 1885. | " " |
| 32. Hahehonk | William Echo | " | 1875. | " " |
| 33. Kowenssedon | Peter Key, jr. | " | 1878. | " " |
| 34. Sodegwaseh. | Levi Jonathan. | " | 1875. | " " |
| 35. Hoyonyane | Joseph Porter, jr. | " | 1887. | " " |
| 36. Skanawade | Gibson Crawford. | " | 1896. | " " |
| 37. | Alexander Hill. | " | 1865. | " " |
| 38. | Isaac Hill. | " | 1865. | " " |
| 39. | Philip Hill. | " | 1880. | " " |
| 40. Dekaehyon | Abram Charles. | Cayuga. | 1863. | " " |
| 41. | James Sky | " | 1888. | " " |
| 42. Jinondawehon | Robert David. | " | 1897. | " " |
| 43. | Franklin David. | " | 1897. | " " |
| 44. Kadagwaseh | David General. | " | 1893. | " " |
| 45. Soyonehs | Austin Bill. | " | 1897. | " " |
| 46. | Samuel Kick | " | 1897. | " " |
| 47. Dyoyongo. | Joseph Jacobs | " | 1886. | " " |
| 48. | William Hill. | " | 1886. | " " |
| 49. Deyodowakon. | Joseph Henry | " | 1876. | " " |
| 50. | Philip Miller. | " | 1888. | " " |
| 51. Dyonwadon. | William Henry | " | 1883. | " " |
| 52. Hadondaheha | John Henry | " | 1886. | " " |
| 53. Deskahe | Benjamin Carpenter. | " | 1848. | " " |
| 54. Hadwenonne | William Wage. | " | 1865. | " " |
| 55. Skanyadiyoh. | John Gibson | Seneca | 1872. | " " |
| 60. | George Key. | " | 1887. | " " |
| 61. Sadekowyes | Michael Smoke. | " | 1884. | " " |
| 62. Dyonehokawe | George Gibson. | " | 1887. | " " |
| 63. Kanokedawe | Johnson Sandy. | " | 1890. | " " |
| 64. Sagwarethra. | Solomon Nash. | Tuscarora | 1873. | " " |
| 65. Karidawake. | Joseph Green. | " | 1886. | " " |
| 66. Nayokawaha. | William Williams | " | 1886. | " " |
| 67. Sakokaryes. | Josiah Hill | " | 1873. | " " |
| 68. Rarewetyetha. | Richard Hill | " | 1873. | " " |
| 69. | Nelles Monture | Delaware. | 1887. | " " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*ONTARIO—*Fin.*

| Noms. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|------------------|---------------|---------------------|--|
| <i>Bande de la baie du Sud—</i> David Shawande | Chef | Elu | 1er juillet 1898.. | 3 ans. |
| <i>Riv. des Espagnols, div. n° 1—</i> Kaibaïoussai Shemahgun | " | " | " | " |
| <i>Riv. des Espagnols, div. n° 2—</i> John Sessinan | " | " | " | " |
| <i>Riv. des Espagnols, div. n° 3—</i> | | | | Ces sauvages habitent la partie non cédée de l'île Manitouline sous des chefs à Wikwemikong. |
| <i>Réserve de la Pte-Rocheuse—</i> James Johnson | Conseiller | Elu | 1er juillet 1898.. | 3 ans. |
| <i>Bande du creek à la Carpe—</i> Charles Obotossaway | Chef | " | " | " |
| <i>Bande de Temogamingue—</i> Toninie | Chef à vie | " | " | " |
| Chenjuice | 2me chef | " | " | " |
| <i>Bande de la riv. Thessalon—</i> Joseph Bomekezhik | Chef | " | " | " |
| Peter Jaquahkummick | Conseiller | " | " | " |
| <i>Bande de la baie de l'Ouest—</i> John Abence | Chef | " | " | " |
| Raphael Wabange | Conseiller | " | " | " |
| Francis Bapahmoh | " | " | " | " |
| <i>Bde du lac au Poisson-Blanc—</i> J. B. Shawbwnahquet | Chef | " | " | " |
| <i>B. de la riv. du Poisson-Blanc.</i> James Nahwegahbow | " | " | " | " |
| <i>Bande de Wikwemikong—</i> William Kinoshameg, aîné | " | " | 1er juillet 1897.. | " |
| Joseph Osawanimiki | " | " | " | " |
| Joseph Pelkey | Conseiller | " | " | " |
| Vincent Wakegijig | " | " | " | " |
| Isaac Shawana | " | " | " | " |
| William Kinoshameg, jeune | " | " | " | " |
| <i>Bande de Wikwemikongstng—</i> John Kaboni | Chef | " | 1er juillet 1898.. | " |

QUÉBEC.

| | | | | |
|--|------------------|-------------|--------------------|------------------------|
| <i>Abénakis de Bécancour—</i> Joseph Louis Metzalabanne | Grand chef | Nommé | 13 octobre 1856.. | A vie. |
| <i>Abénakis de Saint-François—</i> Pierre Emmett | Conseiller | Elu | Janvier 1897.... | 3 ans. |
| Joseph Laurent | " | " | " 1897.... | " |
| <i>Amalécites de Viger—</i> Edouard Denis | Chef | " | 1er juillet 1895.. | " |
| Thomas Nicolas | " | " | " | " |
| <i>*Bande de Caughnawaga—</i> Pierre Beauvais | Chef | " | 27 mars 1899.... | 1 an. |
| Pierre Delorimier | Conseiller | " | " | " |
| Pierre Daillebout | " | " | " | " |
| François Philipp | " | " | " | " |
| Michel Bourdeau | " | " | " | " |
| <i>Jeune-Lorette—</i> Maurice Bastien | 2me chef | " | 1er juillet 1897.. | 3 ans. |
| François GrosLouis | " | " | Vers 1867..... | A vie. |
| Gaspard Picard | " | " | " 1862..... | " |
| Maurice Siouit | " | " | 18 mai 1896.... | Pas de terme d'office. |

* Ils ont refusé de réélire des conseillers sous l'empire de l'Acte relatif à l'avancement des sauvages.

† La bande a décidé, par résolution, que le système triennal sera appliqué à l'élection de tous les chefs à partir du 1er juillet 1900..

DQC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

QUÉBEC—*Fin.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|------------------------------------|-------------|---------------|---------------------|------------------------|
| <i>Micmacs, bande de Maria—</i> | | | | |
| James Gideon | Chef | Elu | 1er janvier 1898.. | 3 ans. |
| <i>Micmacs de Ristigouche—</i> | | | | |
| Polycarpe Martin | " | Pas connu | 1879 | Pas de terme d'office. |
| Alexis Marchand | " | Elu | 1er janvier 1899.. | 3 ans. |
| <i>Montagnais du lac St-Jean—</i> | | | | |
| Noël J. Declam | Conseiller. | " | " | " |
| Noël Sewell | " | " | " | " |
| Peter Metallic | " | " | " | " |
| Noël Dominick | " | " | " | " |
| <i>Montagnais du lac St-Jean—</i> | | | | |
| Patrick Cleary | Chef. | " | 1er juillet 1898.. | " |
| Bazilish | Conseiller. | " | " | " |
| David Maleo | " | " | " | " |
| Prosper Cleary | " | " | " | " |
| David Philippe | " | " | " | " |
| Alfred Philippe | " | " | " | " |
| <i>Bande d'Oka—</i> | | | | |
| Joseph Gabriel | Chef. | " | 1er juillet 1897.. | " |
| Timothy Arirhon | " | " | " | " |
| Abraham Z. Decaire | " | " | " | " |
| <i>Bande de la rivière Désert—</i> | | | | |
| John Tenesco | " | " | 1er juillet 1899.. | " |
| Simon Otjik | Conseiller. | " | " | " |
| Benjamin Chellifoux | " | " | " | " |
| <i>Bande de Saint-Régis—</i> | | | | |
| A. Papineau | " | " | 20 juin 1899.. | " |
| Mitchell Bova | " | " | " | " |
| Frank Day | " | " | " | " |
| John Angus | " | " | " | " |
| Loran Jacob | " | " | " | " |
| Peter Oak | " | " | " | " |
| John Skin | " | " | " | " |
| Mitchell C. Jacobs | " | " | " | " |
| Jos. Thompson | " | " | " | " |
| Jake Fire | " | " | " | " |
| Mitchell Simon | " | " | " | " |
| Jake Skin | " | " | " | " |
| <i>Bande de Témiscamingue—</i> | | | | |
| John Polson | Chef. | " | 1er juillet 1899.. | 3 " |

NOUVELLE-ÉCOSSE.

| | | | | |
|--------------------------------------|-------------|-----|--------------------|----------|
| COMTÉ DE CUMBERLAND. | | | | |
| John Logan | Chef. | Elu | 1er juillet 1899.. | 3 ans |
| Benjamin Brooks | Conseiller. | " | " | " |
| Benjamin Nocote | " | " | " | " |
| <i>Micmacs du Cap-Breton—</i> | | | | |
| John Denny | Chef. | " | 7 août 1890.. | Indfini. |
| COMTÉ DE DIGBY. | | | | |
| <i>Bande de la rivière à l'Ours—</i> | | | | |
| James Musie | " | " | 1er juillet 1898.. | 3 ans. |
| John Labrador | Conseiller. | " | " | " |
| James McEwan | " | " | " | " |
| COMTÉ DE HANTS. | | | | |
| <i>Bande de Shubenacadie—</i> | | | | |
| John Noel | Chef. | " | 1er juillet 1897.. | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Dépuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|------------------|------------------------------|---------------------|-----------------|
| COMTÉ DE GLOUCESTER. | | | | |
| <i>Bande de Bathurst—</i> Alex. Presque | Chef. | Elu sous l'empire de la loi. | 1er juillet 1897. | 3 ans. |
| COMTÉ DE KENT | | | | |
| <i>Bande de la Grande-Anse—</i> Tom Joseph | " | " | 1er nov. 1891.. | " |
| <i>Bande de l'île aux Sauvages—</i> Peter Barlow | " | Nommé | Pas connue .. | Indéfini. |
| COMTÉS DE MADAWASKA ET DE VICTORIA. | | | | |
| <i>Réserves d'Edmundston et de Tobique—</i> | | | | |
| Frank I. Francis | " | Elu | 1er juillet 1899 | 3 ans. |
| Joseph Ellis | Conseiller | " | " .. | " |
| Noël Perley | " | " | " .. | " |
| COMTÉ DE NORTHUMBERLAND. | | | | |
| <i>Bande de l'Eglise-Brûlée—</i> Peter Joseph | Chef. | " | 1er juillet 1895. | " |
| <i>Bande de Eel Ground—</i> Peter Julien | " | " | " 1897.. | " |
| <i>Bande de Red-Bank—</i> John Tenas | " | " | " 1896.. | " |
| COMTÉ DE WESTMORELAND. | | | | |
| <i>Bande de Fort-Folly—</i> David Bernard | " | " | " 1899 | " |
| COMTÉ DE YORK. | | | | |
| <i>Réserves de Kingsclear et de Sainte Marie—</i> | | | | |
| Andrew Paul | " | " | " 1899.. | " |
| John Solomon | Conseiller | " | " 1899.. | " |

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| | | | | |
|----------------------|------------|-----------|------------|--------|
| Joseph Francis | Chef. | Elu | 1867 | A vie. |
|----------------------|------------|-----------|------------|--------|

MANITOBA.

| | | | | |
|--|------------------|-------------|----------------------------|-----------|
| AGENCE DE LA RIV. BERENS. | | | | |
| <i>Réserve de la rivière Berens—</i> Jacob Berens | Chef. | | Nommé à la date du traité. | A vie. |
| Antoine Gouin | Conseiller | | " .. | " |
| Dick Green | " | | " .. | " |
| <i>Réserve de la rivière Noire—</i> | | | | |
| John Sayer | Chef. | Nommé | 18 juillet 1899. | Indéfini. |
| Jack Harry | Conseiller | " | Nommé à la date du traité. | A vie. |
| John Hope | " | " | " .. | " |
| <i>Rés. de la r. de la Veine de Sang—</i> | | | | |
| Peter Stony | Chef. | " | " .. | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

| Noms. | Rang. | Nommé no élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|------------------|----------------------------|---|
| AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS—<i>Suite.</i> | | | | |
| <i>Réserve du lac La Croix—</i> | | | | |
| Peter Ross..... | Chef..... | Nommé..... | 12 août 1899.. | A vie. |
| Felix Scott..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Thomas Ross..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Réserve de la riv. au Vison—</i> | | | | |
| David Rundle..... | Chef..... | "..... | Nommé à la date du traité. | A vie. |
| Henry Constatag..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| <i>Rés. de la riv. à l'Eau-Creuse—</i> | | | | |
| John Hardisty..... | Chef..... | "..... | 18 juillet 1899. | A vie. |
| Chas. Johnston..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| <i>Rés. de la riv. Tête-de-Brochet—</i> | | | | |
| James Sinclair..... | "..... | "..... | Nommé à la date du traité. | A vie. |
| <i>Réserve de Norway-House—</i> | | | | |
| Albert Sinclair..... | Chef..... | "..... | 18 juillet 1899. | A vie. |
| Chas. Paul..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Magnus Budd..... | Conseiller..... | Elu..... | 6 août 1896.. | 3 ans. |
| <i>Rés. de la riv. du Peuplier—</i> | | | | |
| Jacob Nanawin..... | "..... | Nommé..... | Date du traité. | A vie. |
| AGENCE DE BIRTLE. (Bande de Sioux.) | | | | |
| <i>B. de Keeseekoowenin n° 61—</i> | | | | |
| Keeseekoowenin..... | Chef..... | Elu..... |1875 | Lors de la revision du traité n° 2, le chef et conseiller Baptiste Bone a été reconnu par le lt-gouv. Morris. |
| Baptiste Bone..... | Conseiller..... | "..... |1875 | Durant bonne conduite. |
| George Bone..... | "..... | "..... | Pas connue... | " |
| Joseph Boyer..... | "..... | "..... | Octobre 1893.. | " |
| David Burns..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Rivière du Chêne, n° 68.</i> | | | | |
| Tunkancekiyana..... | Chef..... | Nommé..... | Décembre 1893 | " |
| <i>B. de la Mont. de la Tortue n° 60—</i> | | | | |
| Hdamani..... | "..... | "..... | "..... | Reconnu par la bande depuis plusieurs années. |
| <i>B. de la rivière de la Vallée—</i> | | | | |
| John Rattlesnake..... | "..... | Elu..... | 1er juillet 1897 | 3 ans. |
| Alex. Kakaquash..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Waywaysdecappo—</i> | | | | |
| Astakeesie..... | Chef..... | "..... | " 1898.. | 1 an. |
| George Bird..... | Conseiller..... | "..... | "..... | 3 ans. |
| Manito Wignane..... | "..... | "..... | "..... | " |
| AGENCE DE CLANDEBOYE. | | | | |
| <i>Rés. de la riv. de la Tête-Ouverte—</i> | | | | |
| Esquakappow..... | Chef..... | "..... | 1er juillet 1899. | A vie. |
| Charles Bear..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Henry Flett..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Louis Joseph..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Maskokequam..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Réserve de Fort-Alexandre—</i> | | | | |
| Wm. Mann..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| John Henderson..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| St. Jean Mainville..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Baptiste Canard..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Réserve Saint-Pierre—</i> | | | | |
| Wm. Henry Prince..... | Chef..... | "..... | 1er janv. 1897. | " |
| John Flett, jeune..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Wm. Sinclair..... | "..... | "..... | "..... | " |
| John Prince..... | "..... | Nommé..... | Date du traité. | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*MANITOBA—*Suite.*

| Noms. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|------------------|------------------------|-----------------|
| AGENCE DE COUTCHEECHING. | | | | |
| <i>Bande de Coutcheeching—</i> | | | | |
| Jos. Jourdain, aîné..... | Chef..... | Elu..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| Bakekejick..... | Conseiller..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Pierre Jourdain..... | "..... | "..... | Juillet 1899.. | " |
| <i>Bande de Hungry-Hall, n° 1—</i> | | | | |
| Kaibaikai..... | Chef..... | Elu..... | 7 juillet 1897.. | 3 ans. |
| Kakeekit..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Wautecomiskung..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Waishekejick..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Hungry-Hall, n° 2—</i> | | | | |
| Kawataikecomiskung..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| Maiquapinesse..... | Conseiller..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Neeshopinesse..... | "..... | Elu..... | 6 juillet 1896.. | 3 ans. |
| Tibiscokejick..... | "..... | "..... | 7 " 1897.. | " |
| <i>Bande du lac la Croix—</i> | | | | |
| Wabosoneas..... | Chef..... | Nommé..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| Kabaassin..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Keechewinquot..... | "..... | "..... | Juillet 1899.. | " |
| Tabaktay..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande des Petites Fourches—</i> | | | | |
| Washeekoneekskung..... | Chef..... | "..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| Minsinawapinesse..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Poonbeekejickquabe..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Pastonaqueash..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du Long-Saut, n° 1—</i> | | | | |
| Makatapinesse..... | Chef..... | "..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| Maw-aw-into-kejick..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Skakoosékung..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Wawaskequakung..... | "..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| <i>Bande du Long-Saut, n° 2—</i> | | | | |
| Maisenawesay..... | Chef..... | "..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| A tawinine..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Kaquatacomnick..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Wapatankiskung..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du Manitou, n° 1—</i> | | | | |
| Katchekakak..... | Chef..... | "..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Keeweetagabow..... | Conseiller..... | "..... | Juillet 1899.. | " |
| Misquakakake..... | "..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Maquameens..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du Manitou, n° 2—</i> | | | | |
| Maskickewinne..... | Chef..... | "..... | Juillet 1899.. | A vie. |
| Etwagpimesse..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| Fashitchewaskung..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Pitwaywayquoneash..... | "..... | "..... | Juillet 1899.. | " |
| <i>Bande de Niwatchesewenin—</i> | | | | |
| Osawaha..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| Katcheanmack..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Kachenquot..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Maitumekejick..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>B. de Nickickonesemeneecanning—</i> | | | | |
| Windegous..... | Chef..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de la rivière Seine—</i> | | | | |
| Papamachas..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Nawekejickquabe..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Miskekejick..... | "..... | "..... | Juillet 1899.. | " |
| Shabaunaskung..... | "..... | "..... | 3 oct. 1873.. | " |
| <i>Bande de Stangecoming—</i> | | | | |
| Kaishewayance..... | Chef..... | "..... | Juillet 1899.. | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

Liste des chefs et des conseillers—*Suite.*

MANITOBA—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|----------------------|---------------------------|-----------------|
| AGENCE DE MANITOWAPAH. | | | | |
| <i>Bande de la rivière aux Grues—</i> | | | | |
| Ahyang-keesigowenin..... | Conseiller..... | Nommé par le dépt. | 1er juillet 1898. | 3 ans. |
| <i>Bande du lac du Flux et Reflux.</i> | | | | |
| Joseph Houle..... | Chef..... | " | 14 juillet 1887. | " |
| Joseph Beauchamp, jeune..... | " | " | 12 juillet 1893. | " |
| Pierre Houle..... | " | " | 17 août 1876. | " |
| William Richards..... | " | " | 12 juillet 1895. | " |
| <i>Bande de Fairford—</i> | | | | |
| Richard Woodhouse..... | " | Nommé par le commis. | 21 août 1871. | A vie. |
| Arthur Thomson..... | | | | |
| Francis Storr..... | Conseiller..... | Nommé par le dépt. | 19 juillet 1871. | 3 ans. |
| John Anderson, aîné..... | " | " | " 1887. | " |
| John Woodhouse..... | " | " | " 1886. | " |
| <i>Bande du lac Manitoba—</i> | | | | |
| Mwaytwayahsung..... | Chef..... | Nommé par le dépt. | 10 juillet 1879. | " |
| Bte. Mwaytwayahsung..... | Conseiller..... | " | 11 juillet 1887. | " |
| Naycawaywaywetung..... | " | Nommé par le commis. | 28 août 1875. | A vie. |
| Neejoopenais..... | " | Nommé par le dépt. | 8 juillet 1897. | 3 ans. |
| Saynahkaneash..... | " | " | " 1891. | " |
| <i>Bde. de la Petite-Saskatchewan—</i> | | | | |
| Philip Anderson..... | Chef..... | " | 18 juillet 1891. | " |
| Albert Shorting..... | Conseiller..... | " | 21 juillet 1887. | " |
| Charles Shorting..... | " | " | 18 juillet 1890. | " |
| Edmund Thompson..... | " | " | " " " " | " |
| George Summer..... | " | " | " 1891. | " |
| <i>Bande du lac Saint-Martin—</i> | | | | |
| Masaphkeeyash..... | Chef..... | Nommé par le commis. | 21 août 1871. | A vie. |
| Ahneewaykapow..... | Conseiller..... | Nommé par le dépt. | 23 juillet 1889. | 3 ans. |
| John Summer..... | " | " | " " " | " |
| Robert Beardy..... | " | " | " 1888. | " |
| Robert Bruce..... | " | " | 21 juillet 1890. | " |
| <i>Bande du creek des Pins—</i> | | | | |
| Jean Bte. Napakisit..... | Conseiller..... | " | 7 août 1886. | " |
| <i>Bande de la baie au Sable—</i> | | | | |
| Antoine Mosseau..... | Chef..... | " | 6 juillet 1893. | " |
| Alex. Levasseur..... | Conseiller..... | " | 7 juillet 1896. | " |
| Antoine Beaulieu..... | " | " | 6 juillet 1893. | " |
| <i>Bande riv. de la Poudre-d'Eau—</i> | | | | |
| Baptiste Nipinack..... | Chef..... | " | 3 août 1885. | " |
| Nanahkowepow..... | Conseiller..... | " | 21 août 1876. | " |
| O'John-e-way-way..... | " | " | 3 août 1885. | " |
| Wahkittawemmekowenin..... | Conseiller..... | " | 7 août 1886. | " |
| Wm. Kepekanakapow..... | " | " | 28 juillet 1890. | " |
| AGENCE DU PAS. | | | | |
| <i>Bande de Chemawawin—</i> | | | | |
| James Lathlin..... | Conseiller..... | Nommé. | A la signature du traité. | A vie. |
| <i>Bande de Cumberland—</i> | | | | |
| Jeremiah Crain..... | Conseiller int. | | Chef du refuge. | |
| <i>Bande des Grands-Rapides—</i> | | | | |
| John Turner..... | Chef..... | Elu. | 1er juillet 1897. | 3 ans. |
| Cornelius Turner..... | Conseiller..... | Nommé. | 9 " " " | " |
| <i>Bande du lac L'Original—</i> | | | | |
| George Beaver..... | Chef..... | " | A la signature du traité. | A vie. |
| Otinekimow..... | " | " | " | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*MANITOBA—*Suite.*

| Noni. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| AGENCE DU PAS—Fin. | | | | |
| <i>Bande du Pas—</i> | | | | |
| Antoine Constant | Chef | Nommé | 27 juillet 1897. | 3 ans. |
| James Cook, aîné. | Conseiller. | " | A la signature du traité. | A vie. |
| Thomas Henderson | " | " | 2 janvier 1897. | 3 ans. |
| AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE. | | | | |
| <i>Bande de la Longue-Plaine—</i> | | | | |
| Short Bear | Chef | " | 20 juin 1876. | 3 ans ou bon plaisir du dépt. |
| Assioiope | Conseiller. | Elu | 11 juillet 1892. | 3 ans. |
| Kahk-pay-way-nind | " | " | 20 juin 1876. | " |
| Tahbis-koogzhicaht | " | " | 11 juillet 1892. | " |
| Wabannaquit | " | " | 20 juin 1876. | " |
| <i>Bande de la rivière au Roseau—</i> | | | | |
| Antoine | Chef | " | 6 juillet 1892. | " ou bon plaisir du dépt. |
| Nash-wa-shoope | " | " | 5 juillet 1892. | " |
| She-she-bance | " | " | 1er tr'té en 1871 | A vie. |
| Ash-wa-shkooopenais | Conseiller. | " | " | " |
| Awanap | " | " | 5 juillet 1886. | 3 ans ou bon plaisir du dépt. |
| Kansapatmakout | " | " | 1er tr'té en 1871 | A vie. |
| Kakuakamash | " | " | " | " |
| Kuwaytahgesick | " | " | 5 juillet 1893. | 3 ans ou bon plaisir du dépt. |
| Mash-ipenais | " | " | 5 " 1883. | " |
| Nahpucash | " | " | 6 " 1892. | " |
| Penan-ekeshanin | " | " | 5 " 1895. | " |
| Seenee | " | " | 5 " 1895. | " |
| Shaw-is-go-kesick | " | " | 5 " 1894. | " |
| Tapesuvaygizick | " | Nommé par le commissaire. | | |
| Wastiquap Wahpas | " | Elu | 1er traité en '71 | A vie. |
| <i>Bande du lac du Cygne—</i> | | | | |
| Yellow Quill | Chef | Nommé par le commissaire. | 5 juillet 1889. | 3 ans ou bon plaisir du départ. |
| AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT. | | | | |
| <i>Bande d'Assabaska, 35—</i> | | | | |
| Naitamequm | Chef (succède à son père).... | Nommé | Juillet 1874. | A v |
| Angengoo | Conseiller. | Elu | 3 octobre 1873. | " |
| Eneeneese | " | " | Juillet 1897. | 3 an |
| Maisinawash | " | " | 3 octobre 1873. | A v |
| <i>Bande de la Grosse-Ile, 31—</i> | | | | |
| Minwabinwaikung | Chef | Nommé | " | " |
| Ohmisebaiasin | Conseiller. | " | " | " |
| Quakehanaquabe | " | Elu | Octobre 1899. | an |
| <i>Bande de la baie au Bison, 36—</i> | | | | |
| Ayashawash | Chef | Nommé | 3 oct. 1873. | A v |
| Aneemeekence | Conseiller. | " | " | " |
| Maishenanaquabe | " | " | " | " |
| Matcheeccaboo | " | " | " | " |
| <i>B. des Dalles et du Port-du-Rat.</i> | | | | |
| Thomas Lindsay | Chef | Elu | Octobre 1899. | ans. |
| Fatawekejick | Conseiller. | " | " | " |
| Sandy (dit Paishkwahay) | " | " | " | " |
| Tapasash | " | " | 3 oct. 1873. | A v |
| <i>Bande d'Istington, 29—</i> | | | | |
| David Land | Chef | Nommé | " | " |
| Michel Land | Conseiller. | " | " | " |
| Shaywaywaycomiskung | " | Elu | Octobre 1899. | 3 ans |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—Suite.

MANITOBA—Fin.

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-----------------|------------------|------------------------|-----------------|
| AGENCE, PORT-DU-RAT—Fin. | | | | |
| <i>B'de de l'Angle N.-Ouest, 33—</i> | | | | |
| Canderomecowininie... | Chef..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Kitcheewemitickose..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |
| Neecapepinesse..... | "..... | "..... | "..... | " |
| Ohkisskeminessese..... | "..... | Elu..... | Oct. 1899.. | 3 ans |
| <i>B'de de l'Angle Nord-Ouest, 37—</i> | | | | |
| Pawawassin..... | Chef..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Nawepetung..... | Conseiller..... | Elu..... | " 1899.. | 3 ans. |
| Peetwaywaykeejick..... | "..... | "..... | " 1899.. | " |
| Tabisookeejick..... | "..... | "..... | " 1899.. | " |
| <i>Angle Nord-Ouest, 34, bande de la baie de la Mouette.—</i> | | | | |
| Ogemanesay..... | Chef..... | Elu..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |
| Ashkabaywich..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1895.. | " |
| Maisheekeekkeejick..... | "..... | "..... | " 1895.. | " |
| Weemitickose..... | "..... | "..... | 3 juillet 1895.. | " |
| <i>Bande du lac Plat, 39—</i> | | | | |
| Shesheekence..... | Chef..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Naminackeekeejickwabe..... | Conseiller..... | Elu..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |
| Paichacoos..... | "..... | Nommé..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Paisindnwind..... | "..... | "..... | " 1873.. | " |
| <i>Bande du lac Plat, 40—</i> | | | | |
| Maiskookeejick..... | Chef..... | Elu..... | 1er juil. 1889.. | 3 ans. |
| Keekaw..... | Conseiller..... | "..... | " 1898.. | " |
| Sasketchewayeabow..... | "..... | "..... | " 1897.. | " |
| <i>B'de, baie du Pois-Blanc, 32—</i> | | | | |
| Kakeekaipinisse..... | Chef..... | Elu..... | 14 juil. 1897.. | 3 ans. |
| Gros Jean..... | Conseiller..... | "..... | 3 oct. 1873.. | A vie. |
| Maisheekeewainetung..... | "..... | "..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |
| AGENCE DE LA SAVANNE. | | | | |
| <i>Bande du lac à l'Aigle—</i> | | | | |
| Okemawkeejick..... | Conseiller..... | Elu..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |
| <i>Bande, Tête-du-Français—</i> | | | | |
| Joseph Beniting..... | Conseiller..... | Elu..... | " 1899.. | 3 ans. |
| <i>Bande de Kawawigamok ou lac à l'Esturgeon—</i> | | | | |
| *Ninagakoneb..... | Chef..... | Elu..... | 12 juil. 1884.. | 3 ans. |
| Babwawitung..... | Conseiller..... | "..... | Oct. 1899.. | " |
| Bagonneykisickup..... | "..... | "..... | " 1899.. | " |
| <i>Bande du lac des Mille-Lacs—</i> | | | | |
| Sakokoneb..... | Conseiller..... | Elu..... | 1er juil. 1898.. | 3 ans. |
| Wasakoninie..... | "..... | "..... | " 1898.. | " |
| <i>Bande du lac Seul—</i> | | | | |
| Ackiewance..... | Chef..... | Elu..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |
| Shabekeejick John..... | Conseiller..... | "..... | " 1899.. | " |
| Keejick..... | "..... | "..... | " 1899.. | " |
| <i>Bande de Wabigoon—</i> | | | | |
| Shabaquay..... | Chef..... | Elu..... | 1er juil. 1898.. | 3 ans. |
| Sankabkenschkung..... | Conseiller..... | "..... | " 1893.. | " |
| <i>Bande de Wabuskong -</i> | | | | |
| *Pierrot Charles..... | Chef..... | Elu..... | 27 juil. 1888.. | " |
| Ocheek..... | Conseiller..... | "..... | Oct. 1899.. | 3 ans. |

* Ces chefs ont succédé à leurs pères et l'on n'a pas demandé de changements.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-----------------------------------|-------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| AGENCE D'ASSINIBOINE. | | | | |
| <i>Bande de Porte-la-Marmite—</i> †Porte-la-Marmite (Chag- kin) | Chef..... | | | |
| N'est-pas-un-Jeune Homme (Kosh-gosh-ne)..... | Conseiller..... | Nommé..... | Avant le traité | A vie. |
| Chas. Rider (Shunkakany- anka) | " | Nommé par le départ. | 22 juillet 1898. | 3 ans. |
| Le Sauteux (Eahsichan)..... | " | Nommé..... | 5 août 1898.. | Durant bonne conduite. |
| Bras-Cassé (Ish-to-scopa)..... | " | " | Avant le traité | A vie. |
| Petite-Montagne (E-ah-kim)... | " | " | " | " |
| AGENCE DE BATTLEFORD. | | | | |
| Moosomin | Chef..... | Nommé..... | Oct. 1884.. | Durant bon plaisir du gouv. |
| Enfant-du-Tonnerre..... | " | " | " 1884.. | " |
| Watanee..... | Conseiller..... | Elu..... | 1er traité, 1876 | " |
| AGENCE DES PIEDS-NOIRS. | | | | |
| <i>Bande A—</i> Bouclier-de-Fer..... | Grand chef | Nommé par le départ. | 27 sept. 1897. | |
| <i>Bande C—</i> Veau-Belette.. .. | Chef inférieur..... | | Avant le traité | A vie. |
| <i>Bande D—</i> Lapin-Courant | Grand chef | Elu..... | 1892 | " |
| <i>Bande G—</i> Côte-d'Aigle | Chef inférieur..... | | Avant la signa- ture du traité. | " |
| <i>Bande H—</i> Bouclier-de-Médecine | " | | " | " |
| <i>Bande I—</i> Cheval-Jaune | " | Elu..... | 1895..... | " |
| <i>Bande L—</i> Jeune-Chien-Blanc | Grand chef | Nommé..... | 27 sept. 1897. | " |
| <i>Bande N—</i> Marte-Courante..... | | Elu..... | 1893..... | " |
| <i>Bande O—</i> Grosse-Plume | Grand chef | | Avant la signa- ture du traite. | " |
| <i>Bande P—</i> Aigle-Blanc..... | " | | " | " |
| <i>Bande R—</i> Bœuf-en-Arrière..... | Chef inférieur..... | Elu..... | 1892..... | " |
| Jeune-Bœuf | Grand chef..... | Nommé..... | 27 sept. 1897. | |
| Grand-Chemin..... | Chef inférieur..... | " | " | |
| Petite-Hache | " | " | " | |
| AGENCE DES GENS-DU-SANG. | | | | |
| Corbeau-Rouge | Grand chef (su- périeur) | Elu..... | Avant 1877.... | Durant bon plaisir du départ. |
| Chef-du-Jour | Grand chef (in- férieur)..... | Nommé..... | 1880 | " |
| Vieille-Pied-Noir..... | Chef inférieur..... | Elu..... | 1878 | " |
| Bouclier-de-Bœuf..... | " | Nommé..... | 1878 | " |
| Cornes-de-Bœuf | " | " | 1885 | " |
| Peau-de-Veau | " | " | 1885 | " |
| Côte-d'Aigle | " | " | 1885 | " |
| Patte-d'Aigle | " | Elu..... | Avant 1877.... | " |
| Allant-à-l'Ours | " | " | " | " |
| Bouclier-Pesant | " | Nommé..... | 1885 | " |
| Petites-Oreilles | " | " | 1893 | " |
| Beaucoup-de-Poussière | " | " | 1889 | " |
| Vieille-Lune..... | " | Elu..... | Avant 1877.... | " |
| Une-Tache..... | " | " | " | " |

† A été nommé chef en 1890 à la mort de l'Homme-qui-a-pris-l'Habit.

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--------------------------------------|-----------------|--------------------------------|---------------------|--------------------------------|
| AGENCE DES GENS-DU-SANG— <i>Fin.</i> | | | | |
| Loup-Courant..... | Chef inférieur. | Nommé..... | 1883..... | Durant bon plaisir du départ. |
| Personnes-Volées..... | " | Elu..... | Avant 1877..... | " " " |
| Loup-Etranglé..... | " | Nommé..... | 1879..... | " " " |
| Bœuf-Loup..... | " | " | 1889..... | " " " |
| AGENCE DE CARLTON. | | | | |
| <i>Bande d'Ahtahkakoop—</i> | | | | |
| Sasakanoos..... | Conseiller..... | Elu..... | Sig. du traité. | A vie ou durant bon. conduite. |
| Meenahwehchakwayo..... | " | " | " | " |
| Khmayoostatin..... | Chef..... | " | 1er juillet 1898. | 3 ans. |
| Louis Ahenakew..... | Conseiller..... | " | " | " |
| <i>Bande de Kipahwekenum—</i> | | | | |
| Alfred Mirasty (Moostous)..... | Chef..... | " | " | 3 ans. |
| James Bear..... | Conseiller..... | " | Avant 1882.. | A vie ou durant bon. conduite. |
| Aypaspik..... | " | " | " | " |
| George Mirasty..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Keneemootayo—</i> | | | | |
| Keneemootayo..... | Chef..... | Elu..... | " | " |
| Meesquobamayo..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Faiseur-de-Filets..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Mistawasis—</i> | | | | |
| William Badger..... | Chef..... | " | 1896..... | " |
| George Dreaver..... | Conseiller..... | " | 1885..... | " |
| John Duncan..... | " | " | 1892..... | " |
| Askachass..... | " | " | 1894..... | " |
| <i>Bande de William Twatt—</i> | | | | |
| Shooshooymeequon..... | " | Nommé..... | Sig. du traité.. | " |
| Ayatawayo..... | " | " | " | " |
| Neeshoogahnagoos..... | " | " | " | " |
| AGENCE DU LAC-CROCHE. | | | | |
| <i>Bande de Cowessess—</i> | | | | |
| Nepahpeness..... | Chef..... | Elu..... | Juillet 1897.. | 3 ans. |
| A. Gaddie..... | Conseiller..... | " | " | " |
| A. Delorme..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Kahkewistahaw—</i> | | | | |
| Kahkewistahaw..... | Chef..... | Nommé à la date du traité..... | 1874..... | A vie. |
| Wahsacase..... | Conseiller..... | Nommé à la date du traité..... | 1874..... | " |
| Louison..... | " | Elu..... | 1886..... | " |
| <i>Bande d'Ochapowace—</i> | | | | |
| Kahtekinacoos..... | " | Nommé à la date du traité..... | 1884..... | " |
| Kanawasquahum..... | Conseiller..... | Elu..... | 24 juillet 1888.. | " |
| Oosowastin..... | " | " | " | " |
| AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS. | | | | |
| <i>Bande de Cumberland—</i> | | | | |
| Kah-ta-pis-co-wat..... | Chef..... | Nommé..... | Sept. 1876.... | A vie ou à démission. |
| <i>Bande de James Smith—</i> | | | | |
| James Smith..... | Chef..... | " | " | " |
| Bernard Constant..... | Conseiller..... | " | " | " |
| Chee-koo-soo..... | " | " | " | " |
| Jacob McLean..... | " | " | " | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|------------------|----------------|---------------------|--|
| AGENCE DU LAC-AUX-CARNARDS—Fin. | | | | |
| <i>Bande de John Smith—</i> | | | | |
| John Smith | Chef | Nommé | Sept. 1876.... | A vie ou à démission. |
| Benjamin Joyeux | Conseiller | " | " | " |
| John Badger | " | " | " | " |
| Francis Drever | " | " | Sept. 1887.... | Au bon plaisir du surintendant général et de la bande. |
| Robert L'Ours | " | " | Oct. 1890.... | " |
| AGENCE D'EDMONTON. | | | | |
| <i>Bande d'Alexandre—</i> | | | | |
| Alexandre | Chef | Elu | 1879 | A vie. |
| John | Conseiller | " | 1879 | " |
| Wm. Burntstick | " | Nommé | Oct. 1899.... | Indéfini. |
| Baptiste G. Shortlegs | " | " | " | " |
| <i>Bande d'Enoch—</i> | | | | |
| Mr. Jim | Chef | " | 10 juillet 1899.. | " |
| Alexandre Charlo. | Conseiller | " | " | " |
| Alexis Charlo | " | " | " | " |
| <i>Bande de Joseph—</i> | | | | |
| Pierre-Péinturée | " | " | 1880 | " |
| Wm. Kootenhayo | " | " | 1880 | " |
| <i>Bande de Michel—</i> | | | | |
| Michel | Chef | " | 1880 | " |
| Gladu | Conseiller | " | 1880 | " |
| <i>Bande du Lac-au-Marsouin—</i> | | | | |
| Paul | Chef | " | Sept. 1897.... | 3 ans. |
| L'Original | Conseiller | " | 1879 | A vie. |
| Simon | " | " | 1879 | " |
| AGENCE DES BUTTES-LALIME. | | | | |
| <i>Bande du Petit-Ours-Noir—</i> | | | | |
| Ka Pessor Atamoo, ou Ha- | " | Nommé par | 1884 | Indéfini. |
| leime-du-Tonnerre | " | l'agent.... | 1875 | " |
| Rahtokope Camakasis, ou Il- | " | " | " | " |
| attache-le-Nœud | " | " | " | " |
| <i>Bande de Couverture-Etoilée—</i> | | | | |
| Ahchukakopetokopit, ou Cou- | Chef | Nommé par | 1875 | " |
| verture-Etoilée | " | l'agent des | 1884 | " |
| Sohitna, ou Venant-d'au-de- | Conseiller | sauvages.. | 1874 | " |
| la-des-Buttes | " | " | " | " |
| Powaston, ou Pous-q.-Tomb. | " | Chef d. traité | 1874 | " |
| Ohoo Awasis, ou Oiseau-de- | " | Nommé par | 1884 | " |
| Nuit | " | l'agent des | 1884 | " |
| Skitchewasis, ou Rejeton | " | sauvages.. | " | " |
| " | " | " | " | " |
| AGENCE D'HOBEBEMA. | | | | |
| <i>Bande de Peau-d'Hermine—</i> | | | | |
| Peau-d'Hermine | Chef | Nommé par | 1869 | A vie ou durant bonne conduite |
| Iwastin | Conseiller | la Cie B-d'H | 1877 | " |
| Kennewats | " | la bande.. | 1877 | " |
| Panny Peau-d'Hermine | " | " | 1877 | " |
| Department | " | Oct. 1899.... | " | Durant bon plaisir du départe- |
| <i>Bande de Louis Bull—</i> | | | | |
| Louis Bull | " | Nommé à la | 1862 | A vie ou durant bonne conduite |
| mort de son | " | père, Noé | " | " |
| Bœuf-Bou- | " | eux. | " | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------|
| AGENCE D'HOBEBEMA— <i>Fin.</i> | | | | |
| <i>Bande de Samson—</i> | | | | |
| Buffalo Chips..... | Conseiller.... | Nommé par la bande.. | 1877..... | A vie ou durant bon. conduite. |
| Kakitohat..... | "..... | "..... | 1877..... | "....." |
| A. DE LA MONT.-L'ORIGINAL. | | | | |
| <i>B. de Croupion-de-Faisan, n° 68</i> | | | | |
| Tonnerre-Rouge ou Wah-ke-andutah..... | Conseiller.... | Elu..... | 1874..... | Bonne conduite. |
| Fer-Rouge ou Mahsandutah.. | "..... | "..... | 1874..... | "....." |
| Conseiller Etonshon..... | "..... | "..... | 1874..... | "....." |
| <i>B. de Couverture-Barrée, n° 69—</i> | | | | |
| Flottant-au-Vent..... | "..... | "..... | 1885..... | "....." |
| <i>Bande de l'Ours-Blanc n° 70—</i> | | | | |
| Ours-Blanc..... | Chief..... | Nommé par le départ.. | 21 déc. 1897.... | "....." |
| Ka-ka-ke-way, ou Voix-d'Aigle.. | Conseiller.... | Elu..... | 1874..... | "....." |
| Enfant-seul ou Kah-payekoot..... | "..... | "..... | 1885..... | "....." |
| AGENCE DE MUKOWPETUNG. | | | | |
| <i>Bande n° 75—</i> | | | | |
| Piapot..... | Chief du traité. | | 1875..... | Bonne conduit |
| Rock Chief..... | Conseiller.... | Nommé par la bande.. | 1883..... | "....." |
| Oo-cha-pas-copey-aces..... | "..... | "..... | 1884..... | "....." |
| Astum-a-pick-kaapit..... | "..... | "..... | 1885..... | "....." |
| Musquah..... | "..... | "..... | 1890..... | "....." |
| <i>Bande n° 78, Sioux—</i> | | | | |
| *Bœuf-Debout..... | Chief..... | | | |
| <i>Bande n° 79—</i> | | | | |
| Ka-Ka-Ke-sick..... traité | "..... | | 1874..... | A vie. |
| John Asham..... | "..... | Nommé par la bande.. | 1886..... | "....." |
| Ah-winne-cappo..... | "..... | Elu..... | 1891..... | "....." |
| John Asham, jne..... | "..... | "..... | 1897..... | "....." |
| <i>Bande n° 80—</i> | | | | |
| Muscowpetung..... | "..... | Nommé..... | 1881..... | "....." |
| Muscowcappo..... traité | Conseiller.... | | 1894..... | "....." |
| Apisknew..... | "..... | Elu..... | 1889..... | "....." |
| †AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS. | | | | |
| AGENCE DES PIÉGANES. | | | | |
| <i>Bande A—</i> | | | | |
| Yeux-Noirs..... | Chief inférieur. | Elu..... | 1er jan. 1898.. | 3 ans. |
| <i>Bande B—</i> | | | | |
| Plume-de-Taureau..... | "..... | "..... | 1891..... | A vie. |
| <i>Bande C—</i> | | | | |
| Gros-Cygne..... | "..... | Nommé..... | 1877..... | "....." |
| <i>Bande D—</i> | | | | |
| Loup-Courant..... | "..... | "..... | 1877..... | "....." |
| <i>Bande E—</i> | | | | |
| Aigle-Corbeau..... | "..... | "..... | 1877..... | "....." |
| "..... | Chief supérieur | "..... | 1890..... | "....." |

* Sauvage américain établi ici en 1880. † Pas de chefs ou de conseillers.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-----------------|-------------------------|--|-----------------------------|
| RÉSERVE DES ASSINIBOINES. | | | | |
| <i>Bande A—</i> Patte-d'Ours..... | Chef..... | Nommé par la bande.. | Avant le traité de 1877. | A vie. |
| James Dickson..... | Conseiller..... | Elu lors du traité..... | 1877..... | " |
| <i>Bande B—</i> Jonas Goodstony..... | Chef..... | Elu..... | 1889..... | Durant bonne conduite |
| <i>Bande C—</i> Chinguay..... | "..... | Nommé par la bande.. | Avant le traité de 1877. | A vie. |
| AGENCE DU LAC-LA-SELLE. | | | | |
| <i>Bande de Plume-Bleue—</i> Plume-Bleue..... | Conseiller..... | Elu..... | 1877..... | " |
| <i>Bande de Chippewayen—</i> Fabian..... | "..... | Nommé..... | 1886..... | " |
| <i>Bande de James Seenum—</i> James Seenum ou Pakan..... | Chef..... | "..... | Depuis le traité de 1876. | " |
| John Hunter..... | Conseiller..... | Elu..... | 1879..... | " |
| Peter Shirt..... | "..... | "..... | 1895..... | " |
| AGENCE DES SARCIS. | | | | |
| Tête-de-Bœuf..... | Grand chef..... | "..... | Était chef lors du traité, le 22 sept. 1877. | Durant bon plaisir du gouv. |
| Grosse-Plume..... | Chef inférieur. | Nommé..... | 1880..... | " |
| Gros-Loup..... | "..... | "..... | 1883..... | " |
| Robe-d'Aigle..... | "..... | Elu..... | Était chef lors du traité, le 22 sept. 1877. | " |
| Loutre-Peinturée..... | "..... | Nommé..... | 1880..... | " |
| AG. DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE. | | | | |
| <i>Bande de Côté—</i> Joseph Côté..... | Chef..... | Elu..... | 1884..... | 3 ans ou plaisir du dép. |
| Wa-pe-cake-cake..... | Conseiller..... | Nommé..... | 1874..... | Pour la vie. |
| Charles Kesic..... | "..... | "..... | 1874..... | " |
| Shinguish..... | "..... | "..... | 1874..... | " |
| <i>Bande de Keeseekoose—</i> Keeseekoose..... | Chef..... | Elu..... | 1877..... | " |
| James Quequezance..... | Conseiller..... | "..... | 1882..... | " |
| Ka-kake-e-way..... | "..... | "..... | 1877..... | " |
| Kitchiemonia..... | "..... | "..... | 1877..... | " |
| <i>Bande de La-Clef—</i> La-Clef..... | Chef..... | "..... | 1877..... | " |
| George Brass..... | Conseiller..... | "..... | 1877..... | " |
| John Barbu..... | "..... | "..... | 1877..... | " |
| John Redlake..... | "..... | "..... | 1884..... | Bon plaisir du département. |
| William Brass..... | "..... | "..... | 1877..... | Pour la vie. |
| AG. DES BUTTES-DE-TONDRE. | | | | |
| <i>Bande de l'Etoile-du-Jour—</i> Bœuf-Corbeau..... | "..... | "..... | Avant le traité | Durant bonne conduite. |
| <i>Bande de Gordon—</i> Oiseau-de-Jour..... | "..... | "..... | "..... | " |
| John Cochrane..... | "..... | "..... | 1883..... | " |
| Josiah Pratt..... | "..... | "..... | 1883..... | " |
| <i>Bande de Muscovequan—</i> Muscovequan..... | Chef..... | "..... | Avant le traité | " |
| Windigoquanaysee..... | Conseiller..... | "..... | "..... | " |

DOC. DE LA SESSION No 14

Liste des chefs et des conseillers—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|---------------|---------------------|------------------------|
| AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE— <i>Fin.</i> | | | | |
| <i>Bande du Pauvre-Homme—</i> | | | | |
| Taywaykesequabe..... | Chef..... | Elu..... | 1883..... | Durant bonne conduite. |
| Mahchequaness..... | Conseiller..... | "..... | Avant le traité. | " |
| Vieux-Renard..... | "..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande de Plume-Jaune—</i> | | | | |
| Cheveux-d'Été..... | "..... | "..... | "..... | " |

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| AGENCE DE BABINE. | | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|------------------|------------|--------|
| Groupe de Babine. | <i>Bande de Fort-Babine—</i> | | | |
| | Gros George..... | Chef unique..... | Nommé..... | A vie. |
| | <i>Bande de Hoquel-get—</i> | | | |
| | Nakhe..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande de Moricetown—</i> | | | |
| | Wos..... | "..... | "..... | " |
| | <i>B. du Vieux Fort-Babine—</i> | | | |
| | Pierre Nast-hoel..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande de Fort-George—</i> | | | |
| | Baptiste Sees..... | "..... | "..... | " |
| Groupe des Porteurs. | <i>Bande de Port-Grahame—</i> | | | |
| | Pas de chef..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du lac Fraser—</i> | | | |
| | George Sadiay..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande des Grands-Rapides.</i> | | | |
| | Pas de chef..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du lac McLeod—</i> | | | |
| | Nansit..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande de Pintee—</i> | | | |
| | Tom Grosse Tête..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du creek Pierreux—</i> | | | |
| | Paul Koelcoo..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du lac Stuart—</i> | | | |
| | Moïse Taya..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du Thatce—</i> | | | |
| | Abel Nathoot-cas..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du Tsis-Tlain-Li—</i> | | | |
| | Pas de chef..... | "..... | "..... | " |
| | <i>Bande du Tsis-Tlatho—</i> | | | |
| | Pierre Henli..... | "..... | "..... | " |
| <i>Bande du Yu-Culce—</i> | | | | |
| Pas de chef..... | "..... | "..... | " | |
| <i>Bande du lac Connely—</i> | | | | |
| Kartha (Sicanees)..... | "..... | "..... | " | |
| <i>Bande de Na-Anees, n° 2—</i> | | | | |
| Tsigeue..... | "..... | "..... | " | |
| <i>Bdc. de Get-An-Mar (Hazelton)</i> | | | | |
| Get-dum-kul-doe..... | 1er chef..... | "..... | " | |
| Spsagh..... | 2me..... | "..... | " | |
| Go-wa-dagh..... | 3me..... | "..... | " | |
| <i>Bande de Kul-Doc—</i> | | | | |
| Ksum-go-nagh..... | 1er..... | "..... | " | |
| Wi-tagh-span..... | 2me..... | "..... | " | |
| Na-ghan..... | 3me..... | "..... | " | |

Tous les chefs des groupes de Babine et des Porteurs ainsi que des bandes du lac Connely et de Na-Anees ont été nommés par les prêtres catholiques romains, mais il n'a pas été tenu compte des dates. Les nominations sont réputées faites pour la vie, durant bonne conduite, etc.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. | |
|---------------------------------------|--------------------|--|---------------------|---|--|
| AGENCE DE BABINE— <i>Fin.</i> | | | | | |
| <i>Bande de Kis-Ge-Gas—</i> | | | | | |
| Mo-loo-loch | 1er chef | | | La position de tous ces chefs sauvages est héréditaire, et il y en a trois pour chaque bande. | |
| Legap | 2me " | | | | |
| We-gnye | 3me " | | | | |
| <i>Bande de Kis-Piox—</i> | | | | | |
| Thail | 1er " | | | | |
| Clay-num-la-ha | 2me " | | | | |
| Gigh-loo-dalgh | 3me " | | | | |
| <i>Bande de Kitse-Gukla—</i> | | | | | |
| Mol-aghan | 1er " | | | | |
| Koch-sun | 2me " | | | | |
| We-get | 3me " | | | | |
| <i>Bande de Kit-Wan-Gagh—</i> | | | | | |
| Gaagh | 1er " | | | | |
| Kill-a-wah | 2me " | | | | |
| To-wallask | 3me " | | | | |
| <i>Bande de Kit-Wan-Kool—</i> | | | | | |
| We-gha | 1er " | | | | |
| Nees-la-ga-noos | 2me " | | | | |
| We-leetsk | 3me " | | | | |
| AGENCE DE COWICHAN. | | | | | |
| <i>Bande de Cheerno (Baie Buchey)</i> | | | | | |
| Charlie Hicquacher | | Nommé | 6 juin 1897 | A l'essai | |
| <i>Bande de Cienclenalat—</i> | | | | | |
| George Quahwalt | | | | Il remplace son père, qui a démissionné pour cause de vieillesse et de maladie. | |
| <i>Bande de Comeakin—</i> | | | | | |
| Joe Kukaeth | | | Juin 1897 | 4 ans. | |
| <i>Bande de Conox—</i> | | | | | |
| Jimmy le Sourd | | Héréditaire. | | A vie. | |
| <i>Bande de Heltelt—</i> | | | | | |
| Jacob Kaselatza | Grand chef | " | | " | |
| <i>Bande de Koksilah—</i> | | | | | |
| Ecloose Kuwamult | | " | | " | |
| <i>Bande de Kulleets—</i> | | | | | |
| Simon | Grand chef | Elu | 1895 | 4 ans. L'ancien chef est mort; pas de successeur. | |
| <i>Bande de Li-malche</i> | | | | | |
| <i>Bande de Lyackson—</i> | | | | | |
| Ce-who-latza | Grand chef | Nommé par le gouv. Par missionnaires | 1864 | A vie. | |
| <i>Bande de Nanaïno—</i> | | | | | |
| Louis le Bon | | | | " | |
| <i>Bande de Panquechin—</i> | | | | | |
| Jim Klow-stun | Chef intérim | | | Jusqu'à ce que l'élection ait lieu. | |
| <i>Bande de Penclakut—</i> | | | | | |
| Ed. Halbertstone | Grand chef | Par la bande | | A vie. | |
| <i>Bande de Quamichan—</i> | | | | | |
| Seheeltun | " | Héréditaire. | | " | |
| <i>Bande de Soncnos—</i> | | | | | |
| Charley Quitquarton | Chef intérim | | | Jusqu'à ce que l'élection ait lieu. | |
| <i>Bande de Songhees—</i> | | | | | |
| Michael Cooper | Chef | Nommé par la bande | 28 avril 1899 | 4 ans. | |
| Geo. Cleatham | Conseiller | " | " | " | |
| August Jackson | " | " | " | " | |
| Willie Jack | " | " | " | " | |
| <i>Bande de Sno-no-was—</i> | | | | | |
| Bob | | Héréditaire. | | A vie. | |
| <i>Bande de Tsartlip—</i> | | | | | |
| David Le-tess | Chef intérim | | | Jusqu'à ce que l'élection ait lieu. | |
| <i>Bande de Tsau-out—</i> | | | | | |
| Harry Sallier | | | Vers 1883 | A la volonté de la bande. | |

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Non. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|-------|---------------|---------------------|---|
| <i>AGENCE DE COWICHAN—Suite.</i> | | | | |
| <i>Bande de Tse-kum—</i> Jim Swortkomult..... | | Héréditaire. | | A vie. |
| <i>Bande de Tsussie—</i> Johnston Hul-kak-lats-tun..... | | " | | " suspendu pour mauvaise conduite. |
| <i>AGENCE DE LA FRASER.</i> | | | | |
| <i>Bande de Aitchilitch.....</i> | | | | Le chef est mort ; pas de successeur élu. |
| <i>Bande de Ay-waw-wis—</i> Bernard..... | Chef. | | Pas de registre. | Pas d'entrée. |
| <i>Bande de Burrard-Inlet, n° 3—</i> James..... | " | Pas de regis. | " | " |
| <i>Bande de Chea-ka-nus—</i> Tom..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Cheam—</i> Harry..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Chehalis—</i> Johnny Leon..... | " | Elu..... | 26 août 1894. | 3 ans. |
| <i>Bande de Douglas—</i> Charley Wills..... | " | " | 31 oct. 1896. | " |
| <i>Bande de False-Creek—</i> George..... | " | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande de Ho-mal-ko—</i> William..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Hope—</i> Pierre..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Kupilano—</i> Joseph..... | " | Elu..... | 1er juin 1895. | 3 ans. |
| <i>Bande de Katsey—</i> Joe Isaac..... | " | " | 18 mai 1898. | " |
| <i>Bande de Kla-hoose—</i> Julian..... | " | " | 23 sept. 1895. | " |
| <i>Bande de Kawtain—</i> Billy..... | " | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande de Kwaw-kwaw-a-pilt—</i> Joseph..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Kway Quillam—</i> John..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Lak-ah-men—</i> Moyes..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Langley—</i> Casimere..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Matsqui—</i> Augustan..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Muske-ahm—</i> Johnny..... | " | Elu..... | 20 mai 1893. | 3 ans. |
| <i>Bande de Ohamit—</i> George..... | " | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande des Prairies de Pember-</i> <i>ton, n° 1—</i> James..... | " | " | " | " |
| <i>Bande des Prairies de Pember-</i> <i>ton, n° 2—</i> Charley..... | " | " | " | " |
| <i>Bande des Prairies de Pember-</i> <i>ton, n° 3—</i> Peter..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Pop-Kum—</i> Jacob..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Ruby-Creek—</i> Tom..... | " | " | " | " |
| <i>Bande de Scowlitz—</i> Cassimere..... | " | " | " | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite*.COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------|---------------|---------------------|---|
| AGENCE DE LA FRASER— <i>Fin</i> . | | | | |
| <i>Bande de Sechelt—</i> | | | | |
| Jules..... | Chef..... | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande d'Oannuck—</i> | | | | |
| Fiddle..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Sem-iah-hoo—</i> | | | | |
| Sam..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Seymour-Creek—</i> | | | | |
| Jimmy Harry..... | "..... | | 14 jan. 1896. | 3 ans. |
| <i>Mission de Skaw-a-mish—</i> | | | | |
| Harry..... | "..... | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande de Skookum Chuck—</i> | | | | |
| Paul..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Skulkayn—</i> | | | | |
| Billy..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Skwah—</i> | | | | |
| George..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Skway—</i> | | | | |
| Motiste..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Skwaw-ah-looks—</i> | | | | |
| George..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Skwe ahm—</i> | | | | |
| | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Sliam-mon—</i> | | | | |
| Charley..... | "..... | "..... | "..... | Le chef est mort. Pas de suc- cesseur nommé. |
| <i>Bande de Squatits—</i> | | | | |
| | "..... | "..... | "..... | A vie. Le chef est mort. Pas de suc- cesseur nommé. |
| <i>Bande de Squiahla—</i> | | | | |
| Peter..... | "..... | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| <i>Bande de Staw-a-mus—</i> | | | | |
| Joseph..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Sumas, n° 1—</i> | | | | |
| Thomas..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Sumas, n° 2—</i> | | | | |
| James..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Sumas, n° 3—</i> | | | | |
| Charley..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Tche-wassan—</i> | | | | |
| Harry..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande du lac Texas—</i> | | | | |
| Hamen..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Tsoo-ah-die—</i> | | | | |
| Joseph..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Tsoo-wah-tie—</i> | | | | |
| Capit. John..... | "..... | "..... | "..... | "..... |
| <i>Bande de Yale—</i> | | | | |
| James..... | "..... | | 14 mai 1894. | 3 ans. |
| <i>Bande de Yuk-wea-kwioose—</i> | | | | |
| Louis..... | "..... | Pas de regis. | Pas de registre. | A vie. |
| AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN | | | | |
| * <i>Bande de Chomok—</i> | | | | |
| <i>Bande de Chukchukualk—</i> | | | | |
| André (a succédé à son père). | "..... | Elu..... | 1867..... | "..... |
| <i>Bande de Hulaut (S. Thompson)</i> | | | | |
| Loon (a succédé à son père)... | "..... | "..... | 1880..... | "..... |
| <i>Bande de Halkum (lac Adams)</i> | | | | |
| Narcisse (a succédé à son père) | "..... | "..... | 1888..... | "..... |
| <i>Bande de Ktukhtukatan (Kanaka Bar)—</i> | | | | |
| Kheuban..... | "..... | "..... | 1867..... | "..... |

* Cette bande est maintenant fusionnée avec la bande de Speyan.

DOC. DE LA SESSION No 14

Liste des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-------|----------------------|---------------------|-----------------|
| AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN— <i>Suite.</i> | | | | |
| <i>Bande d'Ilkumcheen—</i> | | | | |
| <i>Bande de Kútsawat—</i> | | | | |
| William Michele | Chef | Elu | 1878 | A vie. |
| * <i>Bande de Spapiam—</i> | | | | |
| <i>Bande de Kamloops—</i> | | | | |
| Louis (a succédé à Paul Lolo) | " | " | 1862 | " |
| <i>Bande de Kamus—</i> | | | | |
| John | " | " | | " |
| <i>Bande de Kapatsitsan—</i> | | | | |
| George | " | Date de l'élec. inc. | | " |
| † <i>Bande de Mpaklam—</i> | | | | |
| <i>Bande de Kuant (Petit lac Sushwap)—</i> | | | | |
| François (a suc. à son frère) | " | Elu | 1892 | " |
| <i>Bande de Kuinsautan (Eau Froide)—</i> | | | | |
| Paul | " | " | | " |
| <i>Bande de Kuiskanahit—</i> | | | | |
| <i>Bande de Naaik—</i> | | | | |
| Peter | " | " | | " |
| § <i>Bande de Nepa</i> (Creek Oregon) | | | | |
| " Paska Jack.) | | | | |
| § <i>Bande de Piminos et Pakeist—</i> | | | | |
| <i>Bande de Spaptsin—</i> | | | | |
| Sumahalsa | " | " | | " |
| <i>Bande de Nesikeep—</i> | | | | |
| Austin | " | " | | " |
| <i>Bande de Nikaomin—</i> | | | | |
| Louis | " | " | | " |
| <i>Bande de Nkaik—</i> | | | | |
| Thomas | " | " | | " |
| <i>Bande de Nkuakin—</i> | | | | |
| Jusus | Chef | Elu | 1867 | " |
| <i>Bande de Stryen—</i> | | | | |
| Justus | " | " | 1867 | " |
| <i>Bande de Ycot—</i> | | | | |
| Justus | " | " | | " |
| <i>Bande de Nkatsam—</i> | | | | |
| <i>Bande de Nhuméen—</i> | | | | |
| Peter | " | " | 1893 | " |
| <i>Bande de Nkumcheen—</i> | | | | |
| John Muastaunnitsa | " | " | | " |
| <i>Bande de Nkya—</i> | | | | |
| Thomas | " | " | 1867 | " |
| ‡ <i>Bande de Nziskat—</i> | | | | |
| <i>Bande de Sh-ha-ra-nih—</i> | | | | |
| Baby (Austin) | " | Pas connu | Pas connu | " |
| <i>Bande de Siska, Halaha (Poyehl)</i> | | | | |
| Daniel | " | Elu | 1885 | " |
| <i>Bande de Skaap—</i> | | | | |
| Silas | " | " | 1892 | " |
| <i>Bande de Skappa—</i> | | | | |
| <i>Bande de Skichistan (creek de l'Homme-Mort.)—</i> | | | | |
| Joseph Tonah | Chef | " | | " |

* Sous le chef Michel de Lytton.

† Cette bande est maintenant fusionnée avec la bande de Kapatsitsan.

§ Sumahalsa est chef des bandes de Piminos, Pakeist, Spaptsin, Nepa et Paska. Vu l'aridité de leurs terres ces sauvages sont dissimés par petits groupes et ils habitent les parties les plus fertiles de leurs réserves.

‡ Le vieux chef, Chuyaska, habite une petite réserve en amont du creek Clapperton, à six milles de Zoht.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-------------------|----------------|-----------------------------|---|
| AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN— <i>Suite.</i> | | | | |
| <i>Bande de Skuzzy—</i> Charles Fly (suc. à son père). | Chef.. .. . | Elu.. .. . | Date de l'élection inconnue | A vie. |
| <i>Bande de Snahaim—</i> Henry | " | " | 1892 | " |
| <i>Bande de Spuzzum—</i> Paul | Chef.. .. . | " | 1895 | " |
| * <i>Bande de Chataway—</i> | " | " | " | " |
| * <i>Bande de Kekalus—</i> | " | " | " | " |
| * <i>Bande de Skuwha—</i> | " | " | " | " |
| <i>Bande de Spelluncheen—</i> Gabriel (Ahula) | " | " | 1884 | " |
| † <i>Bande de Speyam—</i> | " | " | " | " |
| <i>Bande de Stahl (Ashcroft)—</i> Charlie McGee | " | " | " | " |
| <i>Bande de Sunk</i> | " | " | " | " |
| <i>Bande de Thuayarum—</i> Bob Robertson | Chef | " | Date de l'élection inconnue | " |
| <i>Bande de Tluhtans (Bonaparte).</i> Dick Basil | " | " | " | " |
| <i>Bande de Zohi—</i> Shootoo | " | " | " | " |
| AGENCE D'OKANAGAN. | | | | |
| <i>Bande de Ashnola—</i> John | Chef | Elu | 1866 | " |
| <i>Bande de Chuchuwayha—</i> Moise | " | " | 1867 | " |
| <i>Bande du creek Hamilton—</i> † Michel | " | " | " | " |
| § <i>Bande de Kremeus—</i> | " | " | " | " |
| <i>Bande de Nkamaplix—</i> Louie Jim | Chef | Elu | Avril 1898 | 3 ans. |
| <i>Bande du lac aux Canards—</i> Enoch | " | " | " | Reconnu comme chef depuis plusieurs années. |
| <i>Bande du lac Okanagan—</i> Charles | " | Elu | " | A vie. |
| <i>Bande de Nkamip (Osoyoos)—</i> Grégoire | " | " | 1870 | " |
| <i>Bande de Penteton—</i> François | " | " | 1864 | " |
| <i>Bande de Shennoskuankin—</i> Joseph | " | " | " | " |
| <i>B. de Spahamin (lac Douglas.).</i> John Chiljust (a suc. à son père) | " | " | 1885 | " |
| AGENCE DE KOOTENAY. | | | | |
| <i>Bande du lac Colombie—</i> Abel | 1er chef | Nommé | 12 juin 1893 | Pour la vie. |
| <i>Bande de Flatbow ou Kootenay inférieure—</i> San Pierre | " | " | Date inconnue. | " |
| Eustace | 2me chef | " | " | " |

* Ce groupe comprend les bandes de Chataway, Kekalus et Skuwha. Joseph Lewis réclame aussi le titre de chef.

† La bande de Speyam n'a pas de chef, étant voisine contiguë de la bande de Kapsitsan; les deux bandes font cause commune pour obtenir de l'ouvrage sur le chemin de fer du Pacifique Canadien; John, le chef de la bande de Kamus, étant le premier parmi les bandes de Comox, Komus et Speyam.

‡ Michel, du creek Hamilton, est un sauvage de Lytton. Il n'y a pas de bande spéciale de sauvages sur cette réserve; il a été accordé au groupe de Lytton des terres pour hiverner leurs chevaux.

§ Compris dans la bande de Shennos Kuankin.

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|-------------------------------------|-----------------|------------------|------------------------|-----------------|
| AGENCE DE KOOTENAY—Fin. | | | | |
| <i>B. de Shuswap ou Kinbasket—</i> | | | | |
| Chas. Kinbasket (Tu-el-na)..... | 1er chef..... | | 1889..... | A vie. |
| Pierre..... | 2me "..... | | "..... | " |
| <i>Bande de Sainte-Marie—</i> | | | | |
| François..... | 1er "..... | | Avril 1894..... | " |
| <i>Bande des Plaines du Tabac—</i> | | | | |
| Edward..... | 1er "..... | | 1871..... | " |
| Paul..... | 2me "..... | | Oct. 1891..... | " |
| AGENCE DE KWAWKEWLTH | | | | |
| <i>Bande d'Ahwhamish—</i> | | | | |
| Gwa-ma-ha-las..... | Grand chef..... | | | Héréditaire. |
| <i>Bande de Kla-witsis—</i> | | | | |
| Si-witi..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Koskimo—</i> | | | | |
| Wah-kas..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kwa-sa-la—</i> | | | | |
| Wna-kas..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kwátseno—</i> | | | | |
| Ou-witti..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kwawkwulth—</i> | | | | |
| He-ma-sa-ka..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kwi-kah—</i> | | | | |
| He-na-kai-la-su..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Ma-ma-lil-ti-kulla—</i> | | | | |
| Kaul-la-las..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Matilpi—</i> | | | | |
| Si-witi..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Na-kwakta—</i> | | | | |
| Si-witi..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Nimkish—</i> | | | | |
| Tla-gu-glas..... | Chef..... | | | " |
| <i>Bande de Nu-witti—</i> | | | | |
| Karly-ti..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Ta-nak-tenk—</i> | | | | |
| Ni-gay..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Tsa-waw-ti-e-neuh—</i> | | | | |
| Kiauti..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Wawlitsum—</i> | | | | |
| Kih-ku-tla-la..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Wi-wai-ai-kai—</i> | | | | |
| Wna-mish..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Wi-wai-ai-kum—</i> | | | | |
| Kwaksistala..... | "..... | | | " |
| AG. DE LA COTE NORD-OUEST. | | | | |
| <i>Bande d'Aiyansh—</i> | | | | |
| Abraham..... | 1er chef..... | | | A vie. |
| Kawis..... | 2me "..... | | | " |
| Kauk-kis-si..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Bella-Bella—</i> | | | | |
| Boston Humpsit..... | 1er "..... | | | " |
| Kittee..... | "..... | | | " |
| Charley Tihe..... | 2me "..... | | | " |
| Housty..... | "..... | | | " |
| Nu-nu cus..... | "..... | | | " |
| Carpenter..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Bella-Coola—</i> | | | | |
| Chi-che-law..... | 1er chef..... | | | " |
| Schooner..... | "..... | | | " |
| Tom..... | "..... | | | " |
| King John..... | "..... | | | " |
| Johnny..... | 2me "..... | | | " |

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|-----------------|---------------|---------------------|--|
| AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST— <i>Suite.</i> | | | | |
| <i>Bande de China-Hat—</i> | | | | |
| Moses..... | 1er chef..... | | | A vie. |
| Peter Starr..... | 2me "..... | | | " |
| Charley..... | 2me "..... | | | " |
| <i>Bande du Fort-Simpson—</i> | | | | |
| Julia Legaie..... | Femme-chef..... | | | " |
| Ne-ash-a-muck..... | 1er chef..... | | | " |
| Ne-ish-yak-ant..... | "..... | | | " |
| *Kal-lak-shirk..... | "..... | | | " |
| Shan-shirk..... | "..... | | | " |
| Ne-ask-na-wa..... | "..... | | | " |
| Kum-a-gan..... | "..... | | | " |
| Ne-ash-ant..... | "..... | | | " |
| Ne-ish-waakes..... | "..... | | | " |
| Ka-cum-isk..... | "..... | | | " |
| Klem-la-chaa..... | "..... | | | " |
| Ne-ash-cul-durks..... | "..... | | | " |
| Skugwait..... | "..... | | | " |
| Ne-as-luk-in-oust..... | "..... | | | " |
| Victoria Young..... | "..... | | | Femme-chef. |
| Ne-la-as-ta-ta..... | "..... | | | " |
| Squam-te-ust..... | "..... | | | " |
| †Tee-la-kaa..... | 2me chef..... | | | " |
| Ne-ash-pal-las..... | "..... | | | " |
| Ne-ash-cun-he..... | "..... | | | " |
| Te-gul-a-cha..... | "..... | | | " |
| Ne-ash-at-kish-nat..... | "..... | | | " |
| Wee-la-cha..... | "..... | | | " |
| Lack-rah..... | "..... | | | " |
| La-ash..... | "..... | | | " |
| Quil-charch..... | "..... | | | " |
| Ne-ash-wa-baa..... | "..... | | | " |
| Ne-as-tal-tal..... | "..... | | | " |
| <i>Section n° I—</i> | | | | |
| Alfred Dudoward..... | Conseiller..... | Elu..... | 12 janvier 1898 | } Pour une année, sous l'empire de l'acte relatif à l'avance- ment des sauvages. |
| James Morrison..... | "..... | "..... | "..... | |
| Henry Nelson..... | "..... | "..... | "..... | |
| William Kelly..... | "..... | "..... | "..... | |
| <i>Section n° II.—</i> | | | | |
| Matthew Johnson..... | "..... | "..... | "..... | } |
| Louis Gosnell..... | "..... | "..... | "..... | |
| Matthew Feak..... | "..... | "..... | "..... | |
| Enoch Maxwell..... | "..... | "..... | "..... | |
| <i>Section n° III.—</i> | | | | |
| George Henry..... | "..... | "..... | "..... | } |
| Joseph Bradley..... | "..... | "..... | "..... | |
| Mark Wright..... | "..... | "..... | "..... | |
| Joseph Ryan..... | "..... | "..... | "..... | |
| <i>Bande de Kimsquit—</i> | | | | |
| Captain John..... | 1er chef..... | | | A vie. |
| King George..... | "..... | | | " |
| Sino-an..... | 2me chef..... | | | " |
| <i>Bande de Kincolith—</i> | | | | |
| Wesley Mountain..... | 1er chef..... | | | " |
| Paul Kleadah..... | 2me chef..... | | | " |
| Frederick Allen..... | "..... | | | " |
| Sam Seymore..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitamat—</i> | | | | |
| Jessie Molson..... | 1er chef..... | | | " |
| Tankun-nos..... | "..... | | | " |

* L'on a donné les noms sauvages des chefs chaque fois qu'on a pu se les procurer.

† La bande de Fort-Simpson comprend environ la moitié des neuf tribus originaires de Tsimpsean, et presque tous les chefs des neuf tribus, de là le grand nombre de chefs.

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|---------------|---------------|---------------------|-----------------|
| AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST— <i>Suite.</i> | | | | |
| <i>Bande de Kitangata—</i> | | | | |
| Kleadah..... | 1er chef..... | | | A vie. |
| Quck-shoo..... | "..... | | | " |
| Nela-sha..... | "..... | | | " |
| Nuck-a-tua..... | 2me chef..... | | | " |
| Loo-zax..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitkaata—</i> | | | | |
| Kut-shoo..... | "..... | | | " |
| Timothy..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitkalla—</i> | | | | |
| Haal Shankst (Shakes)..... | 1er chef..... | | | " |
| Joshua Zebassa..... | "..... | | | " |
| Quil-shi-ash..... | 2me chef..... | | | " |
| Margaret Wank-cash..... | "..... | | | " Femme-chef. |
| Ne-ash-cut-la..... | "..... | | | " |
| Och-la-wals..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitlach-Damax—</i> | | | | |
| Scotian..... | 1er chef..... | | | " |
| Kal-li-cum..... | "..... | | | " |
| Ki-bite..... | 2me chef..... | | | " |
| Kshim-salim..... | "..... | | | " |
| Man-a-chi..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitlope—</i> | | | | |
| Paul Kitlope..... | 1er chef..... | | | " |
| Charley Paul..... | 2me chef..... | | | " |
| Johnny..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitsalas—</i> | | | | |
| Annie Legaie..... | 1er chef..... | | | " Femme-chef. |
| Kitsalas George..... | 2me chef..... | | | " |
| Haldane..... | "..... | | | " |
| Sam Kitshon..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitsumkalem—</i> | | | | |
| Kit-chu-ank..... | 1er chef..... | | | " |
| Solomon..... | 2me chef..... | | | " |
| <i>Bande de Kitteax—</i> | | | | |
| Nesh-la-wan..... | 1er chef..... | | | " |
| Shauk-a-wan..... | "..... | | | " |
| Solomon Ward..... | "..... | | | " |
| Nees-les-yan..... | 2e..... | | | " |
| Kul-cha-box..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Kitwint-Shilth—</i> | | | | |
| We-shanksh..... | 1er..... | | | " |
| Ack-wil-la-cha..... | "..... | | | " |
| Queth-noo..... | 2e..... | | | " |
| Shuck-shoo..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Lach-Al-Sap—</i> | | | | |
| Victoria Calder..... | 1er..... | | | " Femme-chef. |
| †Mountain..... | "..... | | | " |
| Charley Ross..... | 2e..... | | | " |
| David McKay..... | "..... | | | " |
| <i>Bande de Massett—</i> | | | | |
| Charley Endenshaw..... | 1er..... | | | " |
| Wee-ha..... | "..... | | | " |
| James Stilton..... | "..... | | | " |
| Costa-nilk..... | 2e..... | | | " |
| Doctor Tom..... | "..... | | | " |

Le titre de chef dans cette agence est héréditaire, et l'héritier de ce titre est considéré un chef depuis sa naissance, mais il faut qu'il donne des preuves de compétence avant de succéder aux pouvoirs de chef. Le titre de second chef est plutôt un titre de famille qu'un titre de "tribu".

† Bon nombre de chefs ainsi que d'autres ont abandonné leurs noms sauvages, et ne portent que les noms de blancs que les missionnaires leur ont donnés.

LISTE des chefs et des conseillers—*Suite.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|--|----------------|---------------|---------------------|-----------------|
| AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST—Fin. | | | | |
| <i>Bande de Mellakattu—</i> | | | | |
| Ne-ash-taw | 1er chef | | | A vie. |
| Sarah Lagaie | " | | | Femme-chef. |
| Anna Sebassa | " | | | " " |
| Charles Ryan | 2e " | | | " " |
| <i>Bande d'Owee-Kay-No—</i> | | | | |
| Charley Walkins | 1er " | | | " " |
| Charley Grapler | 2e " | | | " " |
| <i>Bande de Skidegate—</i> | | | | |
| Skidegate | 1er " | | | " " |
| Captain Gold | " | | | " " |
| Captain Clew | " | | | " " |
| George | 2e " | | | " " |
| Watson | " | | | " " |
| <i>Bande de Taltion—</i> | | | | |
| Klist-le-kas | 1er " | | | " " |
| Tiunka | 2e " | | | " " |
| * AGENCE DE LA CÔTE-OUEST. | | | | |
| <i>Bande d'Ahousaht—</i> | | | | |
| Nookamis | 1er chef | | | " " |
| Moquina | 2e " | | | " " |
| Kilhla | 3e " | | | " " |
| <i>Bande de Chaiccesaht—</i> | | | | |
| Nah-wi-ook | 1er " | | | " " |
| <i>Bande de Claquaht—</i> | | | | |
| Joseph | " | | | " " |
| <i>Bande d'Ehattisaht—</i> | | | | |
| Joe | " | | | " " |
| <i>Bande d'Evelhwithlaht—</i> | | | | |
| Jack Neclairquopet | " | | | " " |
| <i>Bande de Heshquiaht—</i> | | | | |
| Charlie | " | | | " " |
| Ainé | 2e chef | | | " " |
| <i>Bande de Howchuklisaht—</i> | | | | |
| Capt. Charlie | 1er " | | | " " |
| <i>Bande de Kelsenahht—</i> | | | | |
| George | " | | | " " |
| <i>Bande de Kyukaht—</i> | | | | |
| Hakkla | " | | | " " |
| <i>Bande de Matchillaht—</i> | | | | |
| Nasannees | " | | | " " |
| <i>Bande de Mooachaht—</i> | | | | |
| Moquina | " | | | " " |
| <i>Bande de Nitinaht—</i> | | | | |
| Captain Joe | " | | | " " |
| Dick | 2e " | | | " " |
| <i>Bande de Noochahtlaht—</i> | | | | |
| Punch Quoichkum | 1er " | | | " " |
| <i>Bande d'Oiaht—</i> | | | | |
| Homeeze | " | | | " " |
| <i>Bande de Opitchesaht—</i> | | | | |
| Bob | " | | | " " |
| <i>Bande de Pucheenaht—</i> | | | | |
| Chief Charlie | " | | | " " |
| <i>Bande de Toquaht—</i> | | | | |
| Quahtukenilh | " | | | " " |
| <i>Bande de Teeshaht—</i> | | | | |
| Shewish | " | | | " " |

* Pas de nominations ou d'élections. Les chefs de cette agence tiennent leur titre par hérédité.

DOC. DE LA SESSION No 14

LISTE des chefs et des conseillers—*Fin.*COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

| Nom. | Rang. | Nommé ou élu. | Depuis quelle date. | Terme d'office. |
|---|---------------|-----------------------------|---------------------|-----------------|
| AGENCE DU LAC WILLIAMS— <i>Fin</i> | | | | |
| <i>Bande d'Alexandre—</i> Nemalcock..... | 1er chef..... | | 1887..... | A vie. |
| <i>Bande du lac Alkali—</i> Hoch-ome..... | "..... | Elu..... | 1898..... | 3 ans. |
| <i>Bande du lac Anderson—</i> Tash-pola..... | "..... | | 1896..... | A vie. |
| <i>Bande d'Aneham—</i> An-a-ham..... | "..... | Elu..... | 1896..... | 3 ans. |
| <i>Bande de la rivière du Pont—</i> Yee-kalt..... | "..... | | 1890..... | A vie. |
| <i>Bande du creek du Canot—</i> Ney-yesk..... | "..... | Nommé par le surinten. | 1894..... | |
| <i>Bande de Cayoosh n° 1—</i> Clacktute..... | "..... | | 1885..... | A vie. |
| <i>Bande de Cayoosh n° 2—</i> Un-sook..... | "..... | | 1885..... | " |
| <i>Bande de Clinton—</i> See-sap..... | 1er chef..... | Nommé par le surinten. | 1894..... | |
| <i>Bande du creek au Chien—</i> Mee-sou..... | "..... | | 1884..... | A vie. |
| <i>Bande de la Fontaine—</i> Kil-pout-ken..... | "..... | | 1884..... | " |
| <i>Bande de High-Bar—</i> Tea-besk..... | "..... | | 1884..... | " |
| <i>Bande du lac Kenim—</i> Ty-a-mast..... | "..... | | 1887..... | " |
| <i>Bande de Lillooet n° 1—</i> I-das-ket..... | "..... | Nommé par le con. d.rés. | | |
| <i>Bande de Lillooet n° 2—</i> Fash-el-qua..... | "..... | | 1884..... | " |
| <i>Bande de Pavilion—</i> Timp-ken..... | "..... | | 1884..... | " |
| <i>Bande de Quesnelle—</i> Cash-e-mel..... | "..... | | 1884..... | " |
| <i>Bande du lac Seaton ou Enias</i> n° 2— Enias..... | "..... | Nommé..... | 1884..... | " |
| <i>Bande du lac Seaton ou Mission</i> n° 1— Galt-i-ack..... | "..... | "..... | 1884..... | " |
| <i>Bande du lac Seaton ou Nciat</i> n° 6— Na-saw..... | "..... | "..... | 1885..... | " |
| <i>Bande du lac Seaton ou Schloss</i> n° 5— We-wit..... | "..... | "..... | 1891..... | " |
| <i>Bande de Soda-Creek—</i> Peeps..... | "..... | | 1886..... | " |
| <i>Bande de Stones—</i> Quilt..... | "..... | | 1885..... | " |
| <i>Bande de Toosey—</i> Toosey..... | "..... | | 1885..... | " |
| <i>Bande du lac Williams—</i> Baptiste William..... | "..... | Elu..... | 1896..... | 3 ans. |

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT
DE DIX ANS (\$50). EN VERTU DE L'ARTICLE II DE
L'ACTE DES SAUVAGES.

1898-99.

Traité n° 1.

Bande de Fort-Alexandre—Marie Harrison, n° 207.

Traité n° 3.

Bande de Coutcheeching—Rose Lyons, n° 12.

Traité n° 6.

Bande d'Okemasis—Sophie Hooper, fille du n° 12.

Bande de James Seenum—Bella House, n° 157.

DOC. DE LA SESSION No 14

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 31 décembre 1899.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels. | Date de la nomination à ce département. | Date de la nomination dans le service civil. |
|---------------------------|---|------------------------|--|--|
| | | \$ | | |
| Hon. Clifford Sifton. | Surintendant général. | | Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur. | |
| James A. Smart | Sous-surintendant général | | Remplit cette charge conjointement avec celle de sous-ministre de l'Intér. | |
| John D. McLean | Premier commis et secrétaire | 2,000 | 1er juil. 1897 | 1er oct. 1876 |
| Samuel Stewart | " et sous-secrétaire | 1,800 | 30 déc. 1898 | 1er juil. 1879 |
| Reginald Rimmer | " et greffier en loi | 2,000 | 27 juin 1898 | 27 juin 1898 |
| Duncan C. Scott | " et comptable | 1,950 | 6 juil. 1893 | 8 oct. 1880 |
| William A. Orr | Commis de 1ère classe, en charge de la division des terres et des limites à bois. | 1,500 | 1er août 1894 | 24 nov. 1883 |
| Frederick W. Smith | Commis de 1ère classe | 1,650 | 4 nov. 1889 | oct. 1870 |
| John McGirr | " " | 1,650 | 14 oct. 1891 | 1er août 1877 |
| Robert G. Dalton | " " | 1,450 | 29 nov. 1893 | juil. 1871 |
| * Jas. A. J. McKenna | " " | 2,000 | 30 déc. 1898 | 1er juil. 1887 |
| Samuel Bray, A. T. F. | " " | 1,400 | 1er juil. 1899 | 14 juil. 1884 |
| Henry C. Ross | Commis de 2me classe | 1,400 | 1er août 1886 | 10 jan. 1883 |
| Edwin Rochester | " " | 1,400 | 5 juin 1890 | 5 juin 1890 |
| James J. Campbell | " " | 1,400 | 1er août 1894 | 30 déc. 1886 |
| Hiram McKay | " " | 1,200 | 11 sept. 1894 | 11 juil. 1880 |
| Martin Benson | " " | 1,150 | 1er déc. 1888 | 1er avril 1876 |
| Henry J. Brook | " " | 1,100 | 1er juil. 1898 | 1er jan. 1871 |
| Alfred E. Kemp | " " | 1,100 | 1er juil. 1898 | 1er fév. 1884 |
| John D. Sutherland | " " | 1,100 | 11 jan. 1899 | 11 jan. 1899 |
| John W. Shore | " " | 1,100 | 1er juil. 1899 | 24 mars 1884 |
| Jno. H. Antliff, A. T. F. | " " | 1,100 | 1er juil. 1899 | 1er juil. 1898 |
| Joseph Delisle | Commis de 3me classe | 1,000 | 23 juin 1880 | 23 juin 1880 |
| Fannie Yeilding | " " | 1,000 | 3 avril 1882 | 3 avril 1882 |
| Caroline Reiffenstein | " " | 1,000 | 24 nov. 1883 | 24 nov. 1883 |
| Louis A. Dorval | " " | 1,000 | 1er juil. 1886 | 1er juil. 1886 |
| Lizzie D. McMeekin | " " | 1,000 | 31 déc. 1887 | 31 déc. 1887 |
| Ida H. Wilson | " " | 950 | 29 jan. 1887 | 29 jan. 1887 |
| Geo. M. Matheson | " " | 850 | 21 juin 1888 | 21 juin 1888 |
| Edith H. Lyon | " " | 800 | 31 mai 1890 | 31 mai 1890 |
| Helen G. Ogilvy | " " | 800 | 30 juin 1890 | 30 juin 1890 |
| Floretta K. Maracle | " " | 750 | 31 jan. 1891 | 31 jan. 1891 |
| Robert B. E. Moffat | " " | 750 | 7 février 1891 | 7 fév. 1891 |
| Mary D. Maxwell | " " | 750 | 31 mai 1890 | 31 mai 1890 |
| Annie C. Taylor | " " | 750 | 30 juin 1890 | 30 juin 1890 |
| Frederick R. Byshe | " " | 750 | 26 juil. 1892 | 26 mars 1891 |
| Louisa E. Dale | " " | 750 | 21 juil. 1891 | 21 juil. 1891 |
| James Guthrie | " " | 700 | 21 juil. 1891 | 21 juil. 1891 |
| Thos. P. Moffatt | " " | 700 | 14 oct. 1891 | 14 oct. 1891 |
| Alice M. S. Graham | " " | 700 | 28 nov. 1893 | 28 nov. 1893 |
| Frederick H. Byshe | " " | 600 | 31 jan. 1895 | 6 fév. 1893 |
| Emma S. Martin | " " | 550 | 11 sept. 1894 | 11 sept. 1894 |
| Chas. A. Cooke | Copiste | 485 | 1er mars 1893 | 1er mars 1893 |
| Margaret H. Brennan | " " | 435 | 19 nov. 1896 | 19 nov. 1896 |
| Sarah M. O'Grady | " " | 430 | 12 oct. 1896 | 12 oct. 1896 |
| Peter Jos. O'Connor | " " | 400 | 1er juil. 1899 | 15 fév. 1898 |
| Annie M. Garfoote | " " | 400 | 28 mars 1899 | 28 mars 1899 |
| Gertude A. Gorrell | " " | 400 | 26 mai 1899 | 26 mai 1899 |
| Benjamin Hayter | Emballleur | 500 | 26 juil. 1892 | 26 juillet 1892 |
| William Seale | Messenger | 420 | 18 mars 1893 | 18 mars 1893 |
| John Ackland | " " | 300 | 28 juin 1899 | 28 juin 1899 |

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

| | | | | |
|---------------------|---|-------|---------------|---------------|
| Frederick H. Paget | Attaché à la division du comptable | 1,500 | 1er juin 1882 | 1er juin 1882 |
| Jas. Ansdell Macrae | Inspecteur des agc. des sauvages et des réserves. | 1,600 | 1er oct. 1892 | 14 juin 1881 |
| Geo. L. Chitty | Inspecteur du bois. | 1,200 | 21 juin 1893 | 21 juin 1893 |

* Appointements de commis de 1ère classe, \$1,400; indemnité en qualité de secrétaire particulier, \$600.

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|--------------------------|-------------------|--|------------------|--|
| Abbott, William Van. | Agent des terres. | \$25 00—Avec \$154.50 par année p. loyer du bur. et chauf. sur perception de 5 p. 100. | Saint-Ste-Marie. | Batchewana, Grosse-Tête ou Michipicoten, et rivière du Jardin. |
| Adams, Joshua | " | 500 00 | Sarnia. | Mohawks de la baie de Quinté, réserve de Tyendinaga Algonquins du lac Doré. |
| Anderson, George. | " | 60 00 | Marysville. | Iles dans la rivière Trent. |
| Bennett, Edmund. | Agent des terres. | 1,200 00—Commission de 7½ p. 100 sur ventes. | Lakefield. | Six-Nations de la Grande-Rivière. |
| Bionfield, Charles James | Surintendant. | 500 00—\$140 pour dépenses de voy. et \$200 pour loyage de chev. | Brantford. | Chippewas de Aux-Sables, Kettle-Point et Samia. |
| Cameron, Edwin D. | Agent. | 150 00 | Sarnia. | Thessalon, riv. Mississauga et canton de Thessalon. |
| English, Adam. | Gardien des îles. | 500 00—\$24 pour loyer de bureau | Gananoque. | Ojibbewas du lac Supérieur. |
| Gonlette, O. V. | Agent. | 800 00 | Thessalon. | |
| Hagan, Samuel. | Commis, bureau. | 900 00 | Port-Arthur. | |
| Hodder, J. F. | " | 720 00 | Brantford. | |
| Hill, David Seymour | Surintendant. | 900 00—Commission de 5 p. 100 sur perceptions; \$60 pour loyer de bureau. | Manitowaning. | |
| Inside, Alex. McQ. | Agent. | 500 00 | Parry-Sound. | Ile Parry, Dokis, Henvey-Inlet, Nipissingue, Shawa- naga, Temogamingue et Watha (ou Gibson). |
| Macleau, William Brown | " | 325 00 | Duart. | Moraves de la Thames. |
| McDonald, Alex. R. | Agent des terres | 500 00 | Keene. | Mississaguas du lac à la Vase et du lac du Riz. |
| McFarlane, William. | Agent. | 500 00 | Penetanguishene. | Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien. |
| McGibbon, Charles. | " | 500 00 | Cap-Croker. | Chippewas de Nawash, Cap-Croker. |
| McIver, John. | " | 500 00 | Wallaceburg. | " et Pottawatamites de l'île Walpole. |
| McKelvey, Alex. | " | 400 00 | Atherley. | Creek à la Carpe, Shegandah, South-Bay, Maganer- tawan, Pointe-Grondine, Tahgaivimine, rivière au Poisson-Blanc, lac du Poisson-Blanc et une partie non concédée des îles Manitoulines. |
| McPhee, Duncan J. | " | 800 00 | Manitowaning. | Chippewas de Sauguen. |
| Sims, C. L. D. | " | 500 00 | Chippewa-Hill. | |
| Scotfield, John. | Agent des terres | 600 00 | Warton. | Chippewas, Munsee et Oneidas de la Thames. |
| Simpson, William | Agent. | 600 00 | Prolar-Hill. | Mississaguas de Credit. |
| Sinclair, A. | " | 325 00 | Hagersville. | Mississaguas d'Alnwick. |
| Stewart, Hugh. | " | 600 00 | Roseneath. | Chippewas de l'île Cockburn, Shesegwaning, Obidge- wang et baie de l'Ouest. |
| Thackeray, John. | " | | Baie-Gore. | |
| Thorburn, J. H. | " | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | |
|------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-------------|---|
| Williams, Albert W. | Agent des sauvages. | 100 00 | Port-Perry. | Mississaguas de Saugog. |
| Yates, John. | " | 350 00 | Virginie. | Chipp. des îles aux Serpents et Georgina. |
| Arthur, R. H., M.D. | Médecin | 400 00—Payés par la bande. | | Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivière aux Ser- pents et des Espagnols. |
| Baxter, J., M.D. | " | 100 00 | | Rivière Mississauga. |
| Bowman, George, M.D. | " | 150 00 | | Chippewas de Beausoleil. |
| Carruthers, John, M.D. | " | 600 00 | | Sauvages des îles Manitoulines. |
| Corbett, G. H., M.D. | " | 150 00 | | Chippewas de Rama. |
| Evans, J. W., M.D. | " | 100 00—Votés par le parlement. | | Sauvages entre Chapleau et Pogamising. |
| Hough, H. A., M.D. | " | 500 00—Payés par la bande. | | Chippewas de Nawash. |
| Hay, W. W., M.D. | " | 500 00 | | Sauvages de l'île Walpole. |
| Johnson, J., M.D. | " | 275 00 | | " des îles Manitoulines. |
| Lapp, T. Clark, M.D. | " | 350 00 | | Mississaguas d'Alnwick. |
| McDonald, R., M.D. | " | 300 09—Votés par le parlement. | | de Credit. |
| McEwen, James A., M.D. | " | 1,000 00—Payés par la bande. | | Oneidas de la Thames. |
| McIntosh, J. W., M.D. | " | 300 00 | | Sauvages des îles Manitoulines. |
| McPhail, D., M.D. | " | 260 00—Bande, \$200; crédt. \$60. | | Moraves de la Thames. |
| Mitchell, F. H., M.D. | " | 250 00—Payés par la bande. | | Chippewas et Munsee de la Thames. |
| Moore, John, M.D. | " | 250 00 | | Mohawks de la baie de Quinté. |
| Passmore, W. J., M.D. | " | 150 00 | | Chippewas de l'île aux Serpents. |
| Pringle, H. H., M.D. | " | 37 50 | | Mississaguas de Saugog. |
| Proctor, E. L., M.D. | " | 100 00 | | Rivière du Jardin et Batchewana. |
| Reid, J. A., M.D. | " | 2,850 00 | | Six-Nations. |
| Second, Levi, M.D. | " | 150 00 | | Chippewas du lac au Riz. |
| Shaw, J. M., M.D. | " | 300 00 | | Chippewas de Sauguen. |
| Williams, R. W., M.D. | " | 400 00 | | Mohawks de la baie de Quinté. |
| Smith, Rev., A. G. | Missionnaire (C. E.). | | Deseronto | |

QUÉBEC.

| | | | | |
|-----------------------------|---------------------|--|------------------------|--|
| Bastien, Antoine O. | Agent des sauvages. | 300 00 | Jeune-Lorette. | Hurons de Lorette; Quarante-Arpents et réserves de Rocmont. |
| Beaulieu, E. | " | 150 00—Commission de 5 p. 100. | Cacoma. | Amalécites de Cacoma. |
| Brosseau, Alex. | " | 600 00—\$60 pour loyer de bureau. | Caughnaavaga. | Iroquois de Caughnaavaga. |
| Burwash, Adaan. | " | 200 00 | Temiscamigne N. | Lac, Temiscamigne. |
| Comrie, A. O., M.D. | " | 200 00 | Saint-François-du-Lac | Alénaakis de Saint-François-du-Lac. |
| Desilets, Chas. O. H., M.D. | " | 100 00 | Bécanour. | Bécanour. |
| Donahue, W. T. A. | " | 400 00 | Pointe-Bleue. | Montagnais du lac Saint-Jean. |
| Gagné, rev. Jacob. | " | 100 00 | Maria. | Micmacs de Maria. |
| Gagnon, Adolphe. | " | 400 00 | Betsiamis. | Bas du Saint-Laurent. |
| Long, George. | " | 50 00—Commission de 10 p. 100 sur le terrain, et 2½ p. 100 sur distribution. | Saint-Régis. | Iroquois de Saint-Régis. |
| McCaffrey, Wm. J. | " | 600 00 | Rivière du Désert. | Bande de la rivière du Désert, rés. de Manitwaki. |
| Mulligan, E. A., M.D. | Médecin | 200 00—Payés par la bande. | | Bande de la rivière du Désert. |
| McCartney, F. W., M.D. | " | 80 00 | " p. la caisse de Qué. | Micmacs de Gaspé. |
| Perillard, Joseph. | Agent des sauvages. | 100 00 | Oka. | Lac des Deux-Montagnes. |
| Pitre, Jérémie. | " | 200 00 | St-Alexis de Métapédia | Micmacs de Ristigouche. |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Fin.*

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|-----------------------|----------------------|--------------------------------------|------------------|--|
| De Gozague, rév. Jos. | Missionnaire (C.R.). | \$ c. 235 00 | Pierreville. | Abénakis de Saint-François. |
| Giroux, rév. G. | " | 225 96 | Lorette. | Hurons de Lorette. |
| Bougeot, rév. P. | " | 125 00—Aussi \$25 p. chauffage. | Saint-Régis | Iroquois de Saint-Régis. |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | |
| Cartier, Wm. D. | Agent des sauvages. | 400 00. | Richtonctou | Riv. à l'Angrille, comté de Ristigouche; Bathurst, les Saint-Pierre et Fokemouche, comté de Gloucester; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Remous, comté de Northumberland; Grande-Anse, Ile des Sauvages et Bouctouche, comté de Kent; Shédiac et Fort-Folly, comté de Westmorland. |
| Farrell, James. | " | 500 00—et \$50 pour loyer du bureau. | Frédéricton | Tobique, comté de Victoria; Edmundston, comté de Madawaska; Kingsclear, Sainte-Marie, comté de York; Woodstock, comté de Carleton; Ormoco, comté de Sumbuy. |
| Sprague, T. F., M.D. | Médecin. | 100 00. | Woodstock | Comté de Northumberland. |
| Ferguson, A. G., M.D. | " | 25 00. | Dalhousie. | Comté de Kent |
| Benson, J. S., M.D. | " | 100 00. | Chatham. | Red-Bank et Eel-Ground. |
| Desmond, J. F., M.D. | " | 100 00. | Newcastle. | Comté de Kent |
| Oloqui, R. A., M.D. | " | 175 00. | Grande-Anse. | Comté de Kent |
| Landry, D. V., M.D. | " | 20 00. | Tobique | Comté de Kent |
| Bannon, rév. E. J. | Missionnaire (C.R.). | 100 00. | Grande-Anse. | Comté de Northumberland. |
| D'Amour, rév. L. C. | " | 40 00. | Edmundston | Comté de Kent |
| Morrissey, rév. W. | " | 100 00. | Pointe-du-Chêne. | Comté de Kent |
| O'Keefe, rév. M. A. | " | 100 00. | Tobique | Comté de Kent |
| O'Leary, rév. W. | " | 100 00. | Kingsclear. | Comté de Northumberland. |
| Barnaby, T. | Constable. | 24 00. | Eel-Ground. | Comté de Kent. |
| Simon, John. | " | 20 00. | Grande-Anse. | Comté de Kent. |
| Perley, Peter. | Gardien de l'église. | 40 00. | Tobique | Comté de Kent. |

DOC. DE LA SESSION No 14

NOUVELLE-ÉCOSSE.

| | | | | |
|----------------------------|---------|--------|---------------|--|
| Beckwith, Chas. E. | Agent | 50 00 | Steam-Mills | Micmacs du comté de King. |
| Cameron, rév. Angus, D. D. | " | 100 00 | Ile de Noal | " du Cap-Breton. |
| DeMolton, John J. E. | " | 50 00 | Shelburne | " de Shelburne. |
| Fraser, rév. John | " | 100 00 | Saint-Pierre | " de Richmond. |
| Harlow, Chas. | " | 100 00 | Caledonia | des comtés de Lunenburg et Queen : Baie Bridgewater, New-Germany, Chester, Baie Mahone et Lunenburg. |
| McDonald, Arch. J. | " | 50 00 | Baddeck | Micmacs du comté de Victoria. |
| McDonald, John R. | " | 100 00 | Heatherton | " des comtés d'Antigonish et Guysborough : réserves d'Alton, Pomquet-Forks et de Summerside. |
| McDonald, rév. Rodrick | " | 100 00 | Eureka | Micmacs du cr. de Pictou : rés. de l'Anse aux Sauv. gawatch et Whyccomagh. |
| McIsaac, rév. Donald | " | 100 00 | Glendale | Micmacs du comté d'Halifax. |
| McMann, rév. C. E. | " | 50 00 | Sheet-Harbour | " du comté de Digby : rés. Butte aux Sauv. |
| Purdy, J. H. | " | 50 00 | Bear-River | " de Cumberland : réserve de Fransboro. |
| Rand, Fred. A., M.D. | " | 50 00 | Parabro | " klin Manor (rivière Mi-Chemmi). |
| Smith, Thos. B. | " | 50 00 | Truro | " de Hauts : rés. Russ. aux Sauv. |
| Wallace, Alonzo | " | 50 00 | Shubenacadie | " d'Annapolis : réserve de Maitland et Milford. |
| Wells, George | " | 50 00 | Annaopolis | Micmacs du comté de Richmond. Réserve de la riv. au Saunon. |
| Whalen, W. H. | Médecin | 50 00 | Yarmouth | " de King. |
| Bissett, C. P., M.D. | " | 125 00 | Saint-Pierre | " de Lunenburg-Est. |
| Jacques, H., M.D. | " | 50 00 | Canning | d'Inverness. Réserve Malagawatch. |
| Kelly, F. H., M.D. | " | 50 00 | " | " d'Inverness. Réserve Whyccomagh. |
| Kelly, F. H., M.D. | " | 75 00 | " | de Victoria. |
| Macaulay, J. A., M.D. | " | 75 00 | Whyccomagh | du Cap-Breton. |
| MacDonald, Hugh N., M. D. | " | 225 00 | Baddeck | d'Antigonish (près Sydney). |
| McDonald, D. M. D. | " | 250 00 | Stryhn | de Hauts. |
| Melnyre, D. K., M.D. | " | 150 00 | Antigonish | de Pictou. |
| McKinnon, J. C., M.D. | " | 150 00 | Shubenacadie | de Lunenburg-Ouest. |
| McLean, E. D., M.D. | " | 75 00 | Pictou | d'Annapolis. |
| McMillan, J., M.D. | " | 75 00 | Bridgewater | de Colchester. Réserve de Millbrook. |
| Marsh, H. A., M.D. | " | 50 00 | Annaopolis | " |
| Withers, Russell, M.D. | " | 100 00 | Truro | " |
| Yorston, F. S., M.D. | " | 100 00 | Truro | " |

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

| | | | | |
|--------------------|---------------|--------|---------------|---|
| Arsenault, John O. | Surintendant. | 300 00 | Higgin's-Road | Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond ; réserve de Morell, comté de King. |
|--------------------|---------------|--------|---------------|---|

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.

SERVICE EXTÉRIEUR.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|-------------------------|---|------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Vowell, Arthur W. | Surint. des sauv. et com. pour la C.-B. | \$ c. | | |
| Mackay, Joseph W. | 1er commis. | 3,000 00 | Victoria. | |
| MacLaughlin, Wm. | Commis. | 1,800 00 | " | |
| McLachlan, D. | Messager. | 1,000 00 | " | |
| Green, Ashdown H. | Arpenteur. | 1,800 00 | " | |
| Bell, Ewen | Agent. | 1,200 00 | Clinton. | Agence du lac Williams. |
| Devlin, Frank. | " | 1,200 00 | New-Westminster. | de la rivière Fraser. |
| Galbraith, Robert L. T. | " | 1,200 00 | Fort-Steele. | de la Côte Ouest. |
| Gulford, Harry. | " | 1,200 00 | Alberni. | de Kamloops-Okanagan. |
| Irwin, Archibald. | " | 1,200 00 | Savona. | de Cowichan. |
| Lomas, W. H. | " | 1,200 00 | Quamichan. | de Babine. |
| Loring, Richard E. | " | 1,200 00 | Hazelton. | de Kwayikewith. |
| Pidcock, Rich. H. | " | 1,200 00 | Cap-Mudge. | de la Côte Nord-Ouest. |
| Todd, Chas. | " | 1,800 00 | Metlakahla. | " |
| Footé, E. C., M.D. | Médecin. | 400 00 | Quamichan. | de Cowichan. |

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|------------------------|----------------|-----------------------------------|
| <i>Bureau des commis-saires des sauvages.</i> | | | | |
| Laird, Hon. David. | Com. des sauvages | 3,200 00 | Winnipeg, Man. | |
| Last, J. B. | Secrétaire du com. | 1,500 00 | " | |
| Fonton, Arch. W. | Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitob. Kéwatin et partie d'Ontario. | 1,800 00 | " | |
| McDonald, Allan. | Garde-magasin. | 1,400 00 | " | |
| Bekouray, Geo. A., M. A. | Inspecteur des écoles canot. romaines. | 1,200 00 | " | |
| Jean, G. E. | Commis. | 900 00 | " | |

| | | | | |
|---------------------------|--|----------|--------------------------|--|
| Robson, M. | Sténographe et clavi-graphie. | 600 00 | " | |
| Gordon, M. | Clavi-graphie. | 360 00 | " | |
| Folt, L. | Commis. | 300 00 | " | |
| Thompson, T. | Jardinier. | 144 00 | " | |
| SURINTENDANCE DU MANITOBA | | | | |
| McColl, Ebenezer. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 2,400 00 | " | Agences de Clandeboye et de la rivière Berens |
| Leveque, Luc J. A. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 1,800 00 | Portage-du-Rat, Ont. | Agences de Portage-du-Rat, de Coutcheeching et de la Savane. |
| Marlatt, Samuel R. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 1,800 00 | Portage-la-Prairie, Man. | Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas. |
| Coutois, Pierre. | Interprète. | 360 00 | " | |
| Swinford, S. | TRAITÉ N° 2. | 1,200 00 | " | |
| Begg, Magnus. | Agent des sauvages. | 1,600 00 | Fort-Frances, Ont. | Agence de Manitowapah; baie Sableuse, lac Man.; lac Flux et Reflux, Fairford, baie Sableuse (traité n° 2), lac Saint-Martin; riv. aux Grues. riv. de la Poutle-d'Eau et réserves du creek des Pins. |
| Courtney, Joseph. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Le Pas, Sask. | Agence de Coutcheeching; Hungry-Hall, Long-Saut, Manitow, Petites-Fourches, Coutcheeching, Stange-coming, Niacatchewin, Nickickonemeneaning, rivière Seine et lac la Croix. |
| Short, J. W. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Rivière-Berens, Man. | Agence du Pas: Grands-Rapides (riv. Saskatchewan) du Pas, Cumberland. |
| Wadsworth, Thos. P. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 2,200 00 | Calgary, Alta. | Agence de la rivière Berens; riv. Noire, riv. à l'Eau-Creuse, détroit du Huard, riv. Veine-de-Sang, riv. au Vison, riv. Tête-de-Brochet, riv. Berens, Pékangakum, Grands-Rapides (riv. Berens), riv. au Feu-plier, Norway-House, lac la Croix. |
| McGibbon, Alex. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 2,200 00 | Qu'Appelle. | Edmonton, Hobbems, Morley, Sarcis, Pieds-Noirs, agences des Gens-du-Sang et des Piéglanes. |
| Chisholm, Wm. J. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages. | 1,800 00 | Battleford. | Birdle, rivière du Cygne, montagne L'Original, lac Croche, Assiniboine, Buttes la Lime, Muscowpetung et agences des Buttes de Tondre. |
| Schmidt, Wm. | Charretier et interprète. | 360 00 | Battleford. | Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons et lac la Selle, et réserves de Bonnet-Blanc, Sloux, lac Montréal et lac la Ronge. |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Suite.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—Suite.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|--------------------|--|-----------------------------|-------------------------|---|
| | TRAITÉ N° 4. | \$ c. | | |
| | <i>Agence de Birtle.</i> | | | |
| Markle, John A. | Agent des sauvages. | 1,200 00. | Birtle, Man. | Quene-d'Oiseau, rivières du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseeckowenin, Waywaysee-cappo, riv. de la Vallée, riv. Qui-Roule et du Joueur |
| Dickenson, S. M. | Commis. | 720 00. | " | |
| Taylor, John. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Strongquill, P. G. | Interprète. | 300 00. | " | |
| | <i>A. de la riv. du Cygne</i> | | | |
| Jones, Wm. E. | Agent des sauvages. | 1,000 00. | Côté, Assa. | Réserves de Côté, La-Clé, Keeseeckouse. |
| Côté, Robert. | Interprète. | 180 00. | " | |
| Porter, David. | Journalier. | 180 00. | " | |
| | <i>Agence de la montagne L'Original.</i> | | | |
| Halpin, Henry R. | Agriculteur préposé. | 720 00. | Cannington-Manor, Assa. | Réserves du Croupion-de-Faisan, Couverte-Barrée et Ours-Blanc. |
| Murison, W. | Journalier. | 300 00. | " | |
| | <i>Agence des lacs Crochets.</i> | | | |
| Wright, John P. | Agent des sauvages. | 1,000 00. | Broadview, Assa. | Réserves d'Ochapowace, Kakewistahaw, Cowesses et Saktimay. |
| Jowett, John W. | Commis. | 600 00. | " | |
| Sutherland, J. A. | Meunier et forgeron. | 600 00. | " | |
| Pollock, Isaac. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Hourie, Féer. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Cameron, Henry. | Interprète. | 240 00. | " | |
| | <i>Agence des Buttes la Lime.</i> | | | |
| Graham, Wm. M. | Agent des sauvages. | 900 00. | Qu'Appelle. | Réserves de Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase et Fespeckeesits. |
| Ashdown L. | Agriculteur. | 360 00. | " | |

DOC. DE LA SESSION No 14

EMPLOYÉS.

601

| | | | | |
|----------------------|-------------------------------------|-----------|------------------------|--|
| Ledoux, Jos. | Interprète et courrier. | 120 00. | " | |
| Desnoinc, Jos. | Pâtre. | 360 00. | " | |
| | <i>Agence de Muscowpetung.</i> | | | |
| Mitchell, J. A. | Agent des sauvages. | 1,200 00. | Régina, Assa. | Réserves de Piapot, Muscowpetung, Pasquah et Beuf-Debout. |
| Hockley, S. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Gooderham, J. H. | " | 480 00. | " | |
| Richardson, H. | " | 600 00. | " | |
| Finlayson, J. D. | Pâtre. | 480 00. | " | |
| Larocque, John. | Interprète. | 300 00. | " | |
| | <i>Agence des Buttes-de-Tondre.</i> | | | |
| Martineau, H. | Agent des sauvages. | 1,000 00. | Kutawa, Assa. | Réserves de Muscowpetung, George Gordon, Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix. |
| Carruthers, Henry A. | Commis et agricult. | 600 00. | " | |
| Stanley, E. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Favel, Chas. | " | 360 00. | " | |
| Hamilton, P. J. | " | 480 00. | " | |
| Brass, John. | Interprète. | 300 00. | " | |
| | <i>Agence d'Assiniboine.</i> | | | |
| Aspdin, Thos. W. | Agricult. en charge. | 720 00. | Wolseley, Assa. | Réserves d'Assiniboine. |
| Kennedy, Daniel. | Journalier. | 300 00. | " | |
| Sauvages. | Courrier. | 60 00. | " | |
| | <i>Agence du Lac-aux-Canards.</i> | | | |
| McKenzie, Robert S. | Agent des sauvages. | 1,000 00. | Lac-aux-Canards, Sask. | Réserves d'Une-Flèche, Okemasis, Barbu, Cheenastapasin, John Smith, James Smith et Cumberland. |
| Price, Jos. H. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Marion, Louis. | " | 480 00. | " | |
| Letellier, J. S. | " | 480 00. | " | |
| Thomas, Sancy. | Interprète. | 360 00. | " | |
| | <i>Agence de Carlton.</i> | | | |
| Goodfellow, W. B. | Agent des sauvages. | 1,000 00. | Mistawasis, Sask. | Réserves sionnes de Wm. Twati, Petequahey, Mistawasis, Ahtakakooop, Kapahawekemum, Keenec-mostayo, lac Pelican et Wabspaton. |
| Jackson, T. E. | Commis. | 600 00. | " | |
| McKenzie, John. | Meunier. | 600 00. | " | |
| McBeath, Wm. | Agriculteur. | 480 00. | " | |
| Anderson, P. | " | 480 00. | " | |
| Watson, Louis. | Journalier. | 60 00. | " | |
| Tucker, W. R. | Maître. | 144 00. | Saskatoon. | Réserves sionne de Bonnet-Blanc. |
| Clarke, Rev. T. | Instructeur. | 180 00. | Lac Montréal. | Réserves sionne de Bonnet-Blanc. |
| Pratt, Rupert. | Interprète. | 360 00. | " | Réserves sionne de Bonnet-Blanc. |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.
SERVICE EXTÉRIEUR.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|--------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|------------------------|---|
| <i>Agence de Battleford.</i> | | | | |
| Dumais, Chas. M. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Battleford, Sask. | Réserves de Faisan-Rouge, Assiniboines, Foin- d'Odeur, Poundmaker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre. |
| Nolan, C. J. | Commis. | 600 00 | " | |
| Johan, Chas. | Agriculteur. | 480 00 | " | |
| Arcand, D. | " | 480 00 | " | |
| Warden, S. | " | 480 00 | " | |
| Wames, W. R. | Aide-agriculteur. | 360 00 | " | |
| Sayers, Jas. | Cond. d'attel. et mt. | 300 00 | " | |
| McDonald, N. | Gardien | 360 00 | " | |
| Villebrun, D. | <i>Agence du lac aux Oignons.</i> | | | |
| Sibbald, W. | Agent. | 900 00 | Lac-aux-Oignons, Sask. | Réserves de Seekaskootch et Chippewayan, n° 124. |
| Mann, Blanche | Commis. | 180 00 | " | |
| Taylor, Joseph. | Interprète. | 180 00 | " | |
| Slater, Thos. | Gardien | 420 00 | " | |
| <i>Agence du lac la Selle.</i> | | | | |
| Mann, G. G. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Lac-la-Selle, Alta. | Réserves du lac la Selle, Wahsatonow, lac au Poisson- Blanc, lac la Biche, Chippewayan, n° 130, et lac au Castor. |
| Tomkins, P. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Batty, J. | " | 480 00 | " | |
| McGee, Thos. | Meunier | 480 00 | " | |
| Whitford, S. | Interprète. | 300 00 | " | |
| <i>Agence d'Edmonton.</i> | | | | |
| Gibbons, James | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Edmonton, Alta. | Réserves d'Enoch, Michel, Alexandre, Joseph et lac de la Baleine-Blanche. |
| Lake, Arthur E. | Commis. | 600 00 | " | |
| Guilbault, A. | Agriculteur. | 480 00 | " | |
| Biane, Henri | Interprète | 360 00 | " | |
| Blewett, W. G. | Agriculteur. | 420 00 | " | |
| Blanc, Vital. | Journalier. | 180 00 | " | |

63 VICTORIA, A. 1900

DOC. DE LA SESSION No 14

| | | | | |
|-------------------------------|--|----------|------------------|---|
| <i>Agence d'Hobbema.</i> | | | | |
| Grant, Wm. S. | Agent. | 1,000 00 | Hollbroke, Alta. | Bandes de Sampson, de Peau-d'Hermine et de Louis Bull. |
| Fleetham, T. J. | Commis. | 600 00 | " | |
| Moore, A. E. | Agriculteur. | 480 00 | " | |
| Whitford, Gilbert. | " | 480 00 | " | |
| Whitford, Donald. | Conducteur d'attela- ges et interprète. | 360 00 | " | |
| Brazeau, Antoine | Journalier. | 360 00 | " | |
| Sauvage. | Aide-meunier. | 96 00 | " | |
| <i>Agence des Surois.</i> | | | | |
| McNeill, Alex. J. | Agent | 1,000 00 | Calgary, Alta. | Réserve des Surois. |
| Hodgson, George | Interprète. | 360 00 | " | |
| Sauvage. | Guide. | 120 00 | " | |
| Godlin, Tom. | Aide-distributeur. | 60 00 | " | |
| <i>Agc. des Assiniboines.</i> | | | | |
| Bangs, E. J. | Agriculteur. | 720 00 | Morley, Alta. | Réserve des Assiniboines. |
| Perris, John. | Commis. | 480 00 | " | |
| <i>Agc. des Pieds-Noirs.</i> | | | | |
| Wheatley, G. H. | Agent. | 1,000 00 | Gleichen, Alta. | Pieds-Noirs. |
| Race, Geo. H. | Commis. | 480 00 | " | |
| Cosgrave, W. S. | Agriculteur. | 480 00 | " | |
| Jones, A. E. | " | 480 00 | " | |
| Lauder, Thos. | Distributeur. | 480 00 | " | |
| Sauvage. | Conducteur d'attelage. | 120 00 | " | |
| " | Guide. | 60 00 | " | |
| " | " | 60 00 | " | |
| <i>Ag. des Gens-du-Sang.</i> | | | | |
| Wilson, James | Agent. | 1,100 00 | Macleod, Alta. | Gens-du-Sang. |
| Black, Wm. | Commis. | 600 00 | " | |
| Grant, Jas. A. | Agriculteur. | 480 00 | " | |
| Long, H. G. | " | 480 00 | " | |
| Clarke, Clifford H. | " | 480 00 | " | |
| Freeman, F. D. | Distributeur. | 480 00 | " | |
| Mills, D. | Interprète. | 480 00 | " | |
| Sauvage. | Guide. | 120 00 | " | |
| Seur St. Eusèbe | Directrice de l'hôpital | 180 00 | " | |
| " Z. St. Louis | Infirmière | 120 00 | " | |
| " Tourigny | " | 120 00 | " | |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 31 décembre 1899.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|-----------------------|----------------------------------|-----------------------------|----|----------------|---|
| | | \$ | c. | | |
| | <i>Agence des Piégânes.</i> | | | | |
| Wilson, R. N. | Agent. | 1,000 | 00 | Macleod, Alta. | Piégânes |
| Hollies, J. | Commis et distribut. | 369 | 00 | | |
| Macdonald, P. C. | Jardinier. | 480 | 00 | | |
| Scott, T. | Journaller et aide-distributeur. | 240 | 00 | | |
| Sauvage. | Guide. | 72 | 00 | | |
| | <i>Officers médicaux.</i> | | | | |
| Hanson, Thos., M.D. | Médecin. | 700 | 00 | | Agence du Portage-du-Rat. |
| Moore, Robert, M.D. | " | 450 | 00 | | " de Coutecheching. |
| Steep, J. R., M.D. | " | 800 | 00 | | Agence de Clandeloyle et école industrielle de la Terre de Kupert et de St-Boniface. |
| Donevan, H. J., M.D. | " | 480 | 00 | | Ecole industrielle du Daim-Rouge. |
| Edwards, O. C., M.D. | " | 1,400 | 00 | | Agences de Muscovyeting et d'Assiniboine, et école industrielle de Régina. |
| Fraser, M. S., M.D. | " | 480 | 00 | | Ecole industrielle de Brandon. |
| Girard, F. X., M.D. | " | 1,600 | 00 | | Agences des Gens-du-Sang et des Piégânes. |
| Goodwin, R., M.D. | " | 200 | 00 | | Ecole industrielle d'Elkhorn. |
| Lafferty, J. D., M.D. | " | 1,800 | 00 | | Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines, école indust. de la Riv. Haute et Calgary. |
| Macadam, S. T., M.D. | " | 750 | 00 | | Agence de Battelford et école industrielle. |
| Seymour, M.M., M.D. | " | 1,200 | 00 | | Agences des Buttes-la-Lime et des Buttes-de-Tondre, école industrielle de Qu'Appelle. |
| Stewart, A. B., M.D. | " | 500 | 00 | | Agence du Lac-aux-Canards et pensionnat. |

DOC. DE LA SESSION No 14

RAPPORT SUR LES AFFAIRES SANITAIRES ET AUTRES

RÉSERVE DES SIX-NATIONS

 J. A. MACRAE

OTTAWA, 26 octobre 1899.

A l'honorable

 Surintendant général des Affaires des Sauvages,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant une inspection de la réserve sauvage des Six-Nations, le mois dernier, j'ai porté, selon vos instructions, une attention particulière à la condition sanitaire de cette réserve, aux affirmations faites au cours d'un débat dans la Chambre des Communes, le 22 juin dernier, et aux rapports sur lesquels elles s'appuient.

Pour plus de commodité, les affirmations sont résumées ci-dessous sans les attribuer d'une manière particulière à ceux qui les ont faites. Elles sont comme suit :—

1. Que l'état de maladie, de malpropreté et d'insalubrité sur la réserve est horrible à voir, et que les conditions sanitaires vont de mal en pire.

2. Que la fièvre typhoïde sévit tout le temps dans la réserve, qu'elle sévit à l'excès et qu'elle augmente.

3. Que l'approvisionnement d'eau est mauvais, que les sauvages construisent des puits pour recueillir l'eau de surface, et la plupart d'entre eux se servent d'eau de cours d'eau que l'on connaît depuis des années être rendue impure par les germes de la typhoïde provenant des étangs et des ruisseaux.

4. Que les sauvages manquent d'hôpital, désirent en construire un sur la réserve avec leur propre argent, et qu'on ne leur permet pas de le faire.

5. Qu'ils vivent dans des maisons ayant une, deux ou trois chambres, et sont de mauvais maîtres de maisons.

6. Que le taux de mortalité est de trente par mille, ou trois fois plus que dans le pays environnant.

7. Qu'apparemment on n'essaie nullement d'améliorer les choses sous le rapport de la santé publique.

8. Que le taux des naissances est si élevé qu'en dépit du terrible taux de mortalité il a causé une augmentation dans le nombre de la bande de 2,600 qu'il était en 1868 à 4,000 qu'il est à présent.

9. Qu'il n'est pas rare de voir des jeunes gens se sortir des vers du nez et de la gorge.

Et laissant de côté les affaires sanitaires.

10. Que les sauvages sont obligés d'aller à Brantford pour retirer leur indemnité de traité, et qu'il en résulte des choses honteuses.

11. Qu'une enquête faite dans les environs de Brantford démontrera que grâce à la connivence des agents des sauvages, l'argent est illégalement intercepté et ne revient pas aux sauvages.

12. Que la conséquence du fait que le bureau des sauvages est situé à Brandford est qu'en revenant de là les sauvages se procurent les boissons enivrantes.

13. Que sur la réserve on continue à observer les vieux rites païens.
Relativement à ces allégations, j'ai l'honneur de dire ce qui suit:—

1. *Que l'état de maladie, de malpropreté et d'insalubrité sur la réserve est horrible à voir, et que les conditions sanitaires vont de mal en pire.*

Des affirmations générales de cette sorte sont difficiles à réfuter, si ce n'est d'une manière également générale. On trouve dans la réserve des Six-Nations, de même qu'à moins de trois minutes de marche de mon bureau ici, de la maladie, de la malpropreté et de la mauvaise sanitation, et elles sont partout horrible à voir, mais après avoir visité un grand nombre de maisons sauvages et avoir demandé une expression d'opinion de la part de personnes qui les connaissent bien ainsi que leurs maisons, je trouve que mes impressions s'accordent avec celles qu'on exprime en général. C'est que les affirmations que l'on fait induisent excessivement en erreur, parce qu'en général la population des Six-Nations jouit d'une assez bonne santé, elle est propre et fait des progrès. Les enfants, comme on les voit aux écoles, sont intelligents, propres et bien vêtus—ils font honneur à une société rurale; les gens qui se réunissent dans une occasion quelconque font de suite une bonne impression par leur air de propreté et de confort; la plupart de leurs maisons sont bien tenues et en ordre; et des remarques désagréables comme celles qu'on a faites, lorsqu'elles ne sont pas traitées par eux avec un silencieux mépris, sont repoussées avec indignation. La meilleure réponse à ces remarques serait une visite à la réserve, où l'on peut voir les gens tels qu'ils sont.

Je ne voudrais pas qu'on comprenne que je dis que les Six-Nations sont aussi à l'aise que leurs voisins blancs, et que tout est dans un état aussi parfait qu'il pourrait être, loin de là. Il est de fait que les pauvres de la réserve habitent de très petites maisons, surtout en hiver, qu'elles sont très mal aérées, et que personnellement ils ne sont pas propres. Mais ce malheur existe dans toutes les sociétés. Heureusement, cependant, le nombre de pauvres sur la réserve n'est pas grand. On peut inférer cela du fait que les secours accordés dans une population sédentaire de 3,000 à 3,500 n'atteignent qu'un total de \$250 à \$300 par année. Et la pauvreté n'augmente pas, d'après ce qu'on me dit. Le contraire est la vérité, et avec de meilleurs moyens de vivre et la diffusion des connaissances se produit une amélioration dans tout ce dont nous regrettons l'existence. Je ne vois pas comment on pourrait y arriver autrement.

Lorsque je dis, comme je le fais, qu'on n'a tenu aucun registre des maladies sur la réserve, on constatera comme il est absolument impossible de dire avec exactitude que la santé publique va de mal en pire, ou le contraire. Mais il reste le fait que les rapports que nous avons ne constatent aucune augmentation dans la mortalité; et que, tel que démontré ci-après (affirmation n° 7, p. 614), qu'on a fait beaucoup de choses, qu'il est inutile de supposer avoir été inefficaces, pour favoriser la santé publique.

2. *Que la fièvre typhoïde sévit tout le temps dans la réserve, qu'elle sévit à l'excès et qu'elle augmente.*

Au sujet de cette affirmation, je me suis adressé au D^r Secord. Il m'informa qu'à l'époque de ma visite (14 septembre 1899) il ne connaissait aucun cas de fièvre typhoïde dans la réserve. Lui ayant demandé une liste des cas de fièvre typhoïde depuis son entrée en fonction, il me répondit qu'il ne les avait pas enrégistrés et qu'il ne pouvait pas me donner cette liste. Lui ayant demandé s'il ne pourrait pas découvrir le nombre de ces cas d'après les livres qu'il tenait, il m'a répondu qu'il ne le pourrait pas. Lui ayant demandé de me donner une idée générale du règne de la typhoïde sur la réserve, il indiqua deux districts sur un plan que je lui montrai; l'un comprenant les lots 1 à 6 dans Oneida et les lots 1 à 31 dans Tuscarora tout le long de la route entre les 5e et 6e concessions, et l'autre les lots 1 à 12 le long du chemin entre les 3e et 4e concessions de Tuscarora. Relativement au premier district, il dit, généralement parlant, qu'il y avait eu un décès de la fièvre typhoïde dans cha-

DOC. DE LA SESSION No 14

que maison à une époque quelconque dans les six dernières années; et que dans le dernier, qu'il y avait eu de la typhoïde dans presque chaque maison l'hiver dernier.

J'avais là un point de départ, de sorte que je fis une visite de maison en maison et une enquête minutieuse sur les sources d'alimentation d'eau, et jusqu'à quel point la maladie avait sévi; et sur les sources probables de contagion dans les deux districts.

Autant que j'ai pu voir, on a beaucoup exagéré ce qu'on a dit à propos de la première localité, qui s'étend sur une longueur d'environ cinq milles et demi et comprend les maisons des deux côtés de la route de concession. En commençant à l'extrémité ouest, le chef Joseph Green, se servant de l'eau de son puits, a eu de la fièvre typhoïde dans sa famille il y a quatre ans. Cinq membres ont été malades. Tous ont guéri. A quelque distance vers l'est, David Burning et Martha John ont eu la fièvre typhoïde il y a plusieurs années; le premier a été envoyé à l'hôpital, l'autre n'y est pas allé; tous deux ont guéri. Plus à l'est, il y a eu trois ans en août dernier, Anthony House et Jacob Johnson, se servant de l'eau de la source de Johnson, ont contracté la fièvre typhoïde et sont morts. Levi John, se servant parfois de la même eau, a eu une attaque de fièvre typhoïde, il alla à l'hôpital et guérit. Ces dix cas, dont huit ont guéri et deux se sont terminés d'une manière fatale, sont les seuls dont j'ai entendu parler dans cette localité, où il y a environ quarante ou cinquante maisons. Cinq se servaient habituellement de l'eau d'un même puits, et cinq, soit habituellement, soit occasionnellement, se servaient de l'eau d'une source, que l'on soupçonne être mauvaise. Je suis à faire examiner un échantillon de l'eau de cette source dans le but de la faire combler si elle est dangereuse.

Quant à la seconde localité, d'une longueur d'environ trois milles, comprenant aussi des maisons des deux côtés du chemin de concession, les déclarations qu'on a faites sont grandement exagérées. Il y a environ trente maisons dans le district indiqué. Je les ai visitées presque toutes; j'ai trouvé que chez Abraham Green, où l'on se sert de l'eau d'un puits qui paraît être bonne, deux garçons ont eu la fièvre typhoïde il y a un an ou environ, l'un est mort, l'autre a guéri; chez William Maracle, où l'on se servait dans le temps de l'eau d'un puits qui a constamment servi, avant et depuis il y a eu trois cas l'hiver dernier, deux ont guéri, et l'autre, une vieille femme, s'est terminé d'une manière fatale; chez Lydia Burnham, vers le même temps, où l'on se servait de l'eau d'un puits apparemment mauvais, il y a eu trois cas, tous ont guéri; et chez Joseph Mouture, où il y a un excellent puits, qui a été régulièrement nettoyé de temps à autre, il y a eu un cas il y a trois ans et il s'est terminé fatalement. Nous ne pouvons retracer que ces neuf cas en trois ans, et trois se sont terminés fatalement.

Il faudra remarquer (présument que l'approvisionnement d'eau contaminée a causé la maladie) que les dix cas dans la première localité paraissent provenir de deux ou trois sources sur quarante ou cinquante en usage; et les neuf cas dans la seconde localité proviennent de trois ou quatre sources sur trente ou quarante en usage. Remarquant cela, nous pouvons être assurés que les sources de contagion provenant de l'approvisionnement d'eau ne sont pas répandues. Il est digne de remarquer aussi que dans presque tous ces cas l'eau connue ou supposée avoir été employée était de l'eau de puits et non de l'eau de surface. Mes commentaires sur l'approvisionnement de l'eau sont donnés ailleurs (déclaration n° 3 ci-dessous).

Il n'est certainement pas vrai qu'à l'époque de ma visite la fièvre typhoïde sévissait à l'excès. Il n'y en avait pas sur la réserve, mais la ville de Brandford en était remplie. Sur le "chemin de gravier", dans un canton voisin, il y avait de nombreux cas; de fait, partout excepté sur la réserve, j'ai entendu parler de nombreux cas.

Et il n'y a non plus aucune preuve que la maladie augmente. Tout indique le contraire. On dit que jusqu'à il y a trois ou quatre ans la fièvre typhoïde était à peine connue; puis, pendant un an ou deux, il y a eu quelques cas, et maintenant il n'y en a aucun. Si les médecins, avaient tenu un registre des maladies, les renseignements sur cette affaire seraient plus définis et plus satisfaisants; mais, même dans l'état actuel, je considère la preuve bien suffisante pour prouver d'une manière concluante que la réserve est maintenant et a été dans le passé singulièrement heureuse sous le rapport des visites de la fièvre typhoïde. Il y en a eu très peu en dehors des localités mentionnées.

3. *Que l'approvisionnement d'eau est mauvais, que les sauvages construisent des puits pour recueillir l'eau de surface, et que la plupart d'entre eux se servent de l'eau de cours d'eau que l'on connaît depuis des années être rendue impure par les germes de la typhoïde, provenant des étangs et des ruisseaux.*

Cette automne l'eau a manqué non seulement sur la réserve, mais partout dans le voisinage les gens transportaient l'eau de longues distances et l'obtenaient à peu près comme ils pouvaient; les blancs et les sauvages n'étaient que trop heureux dans bien des cas d'avoir de l'eau des ruisseaux.

Il est peu utile de décrire l'approvisionnement d'eau dans ces très exceptionnelles conditions, et je m'efforcerais de le représenter tel qu'il est dans son état dormal.

Parlant particulièrement au point de vue des deux localités mentionnées comme étant infestées de la fièvre typhoïde, j'ai trouvé après un examen soigneux un grand nombre de puits presque tous bien cloisonnés, sur un terrain élevé, exempts d'impuretés et nullement soupçonnés d'avoir causé des maladies,—sauf une ou deux exceptions déjà mentionnées. Les gens ne se servent pas intentionnellement de l'eau du ruisseau McKenzie sans la faire bouillir, si ce n'est dans des cas exceptionnels. Naturellement les enfants qui courent partout peuvent boire n'importe quelle eau. Il est parfaitement clair, d'après l'emplacement des puits et leur entourage, que l'on craint l'eau souillée et qu'on désire de la bonne eau pure, et que les sauvages comprennent parfaitement l'importance d'en avoir.

Généralement parlant, j'ai trouvé bon nombre de maisons sur la réserve situées loin des chemins et le long des ruisseaux et se servant de leurs eaux; mais il n'y a pas de preuve que cette habitude produise de mauvais effets. Le Dr Secord lui-même n'indique que le ruisseau McKenzie au-dessous d'Ohsweken, comme étant infesté de germes typhoïdes. Même à cet endroit, je n'ai pu découvrir aucune raison de croire que l'eau ait causé aucune fièvre typhoïde; mais elle a pu en causer. Elle est certainement pleines de matières organiques. Quatre échantillons pris dans différentes parties du ruisseau, au-dessous d'Ohsweken, et un échantillon pris au-dessus, subissent actuellement l'examen des autorités sanitaires provinciales, et nous aurons bientôt des données plus positives.

En général sur la réserve, comme l'indiquent, ainsi que je l'ai dit, la position et les dispositions des puits et la conversation des sauvages, on constate une évidente intelligence sur ce sujet, et les sauvages ont si complètement compris le besoin d'avoir un approvisionnement de bonne eau depuis longtemps, qu'il y a des années le conseil des sauvages a inauguré un projet de prêter de l'argent à même les fonds de la bande pour creuser des puits, et ils ont fait des prêts en vertu de ce projet. Le montant d'argent employé pour creuser des puits comporte une très large proportion au montant qui a été dépensé pour construire des maisons.

Le Dr Secord prétend qu'aucun puits n'est exempt de pollution ou n'est convenablement construit à moins d'être "cloisonné" de manière à être imperméable à l'infiltration de l'eau, et condamne comme mauvais tout puits qui n'a pas de murs imperméables. En théorie c'est sans doute correct, mais il y a peu de puits n'importe où qui soient ainsi cloisonnés, et l'on pourrait espérer en vain les trouver ainsi cloisonnés sur la réserve à présent. On a envoyé à la réserve un diagramme d'un puits de construction approuvée.

Je suis prêt à croire qu'on se sert parfois d'eau provenant d'étangs de surface, mais je ne crois pas que les sauvages aiment à se servir d'eau impure. Je n'ai pas vu un seul puits creusé de "deux ou trois pieds de profondeur" pour recevoir l'eau de surface, et après une enquête très minutieuse, à l'exception de deux ou trois puits et de sources, qui eux-mêmes semblent ne présenter aucune objection, mais qui sont soupçonnés d'avoir causé des maladies, je ne trouve pour condamner l'approvisionnement d'eau de puits aucune raison visible qu'on ne pourrait faire valoir dans n'importe quel district rural. Les puits dans presque tous les cas sont situés de telle manière qu'ils paraissent exempts de pollution de surface. Cependant, on peut se fier si peu aux apparences que j'ai soumis à l'examen pour trouver des bactéries vingt et un échantillons recueillis dans des bouteilles soigneusement stérilisées, de chaque endroit qui semblait douteux dans les districts soupçonnés d'avoir de la mauvaise eau, et d'endroits où plusieurs familles vont ordinairement puiser de l'eau.

DOC. DE LA SESSION No 14

Je considère que les écoles devraient avoir plus généralement des puits irréprochables, non pas qu'on puisse faire remonter des maladies passées à l'approvisionnement d'eau d'aucune école, mais parce qu'on devrait se prémunir contre l'avenir. J'ai attiré l'attention du ministère sur le sujet.

4. *Que les sauvages manquent d'hôpital, désirent en construire un sur la réserve avec leur propre argent, et qu'on ne leur permet pas de le faire.*

Après demande de renseignements à l'hôpital général de Brantford, qui a constamment servi pour les malades sauvages, à la demande du surintendant et avec la sanction du ministère, j'apprends que l'institution n'a jamais eu encore à refuser l'admission d'un sauvage. L'hôpital, dit-on, n'a jamais été aussi rempli que lorsque, durant ma récente visite, un malade soupçonné d'avoir la fièvre typhoïde y fut amené; cependant on fit de la place et il fut promptement admis. Cela semblerait indiquer qu'il ne manque pas de logement à l'hôpital, et comme le médecin réside à Brantford, ses malades à l'hôpital là lui sont personnellement plus accessibles qu'ils le seraient dans un hôpital à Ohsweken, et ils sont également aussi accessibles à Brantford que des malades à l'hôpital à Ohsweken (s'il y en avait un) le seraient à ses aides à cet endroit; et, comme les cas à l'hôpital exigent sans doute généralement une surveillance plus habile, le présent arrangement semble être heureux. Il est inutile d'ajouter qu'une institution comme l'hôpital général offre des commodités de traitement et de soins tels qu'un petit hôpital sur la réserve ne pourrait en offrir, et il est également inutile de signaler combien le présent arrangement épargne de dépenses aux sauvages et au ministère.

On m'a informé que ce n'était pas le cas que les Six-Nations voulaient bâtir un hôpital avec leur propre argent; qu'un projet de ce genre fut présenté à leur conseil mais qu'il fut rejeté, et on refusa formellement tout crédit pour cela.

J'annexe un relevé des malades depuis deux ans à l'hôpital général de Brantford. (Annexe A.)

5. *Qu'ils vivent dans des maisons d'une, deux ou trois chambres, et sont de mauvais maîtres de maison.*

Il y a un bon nombre de solides maisons modernes, en briques aussi bien qu'en charpente, sur la réserve; mais cette affirmation est, sans doute, assez vraie. Les maisons à deux, trois ou quatre chambres prédominent. Les maisons à une seule chambre sont comparativement peu nombreuses.

Une amélioration constante et marquée dans les maisons d'habitation a eu lieu. Sans doute le temps continuera à faire à l'avenir ce qu'il a fait dans le passé, et l'influence des avis et de l'exemple produit encore de nouveaux changements. Je doute que l'on puisse sagement prendre quelque autre moyen direct pour améliorer les maisons. Il serait, naturellement, possible de construire des maisons pour ceux qui n'en ont pas de satisfaisantes, mais j'appréhende que cette ligne de conduite est sujette aux plus graves objections, et en définitive produirait plus de mal que de bien.

Il s'est produit une grande amélioration dans la manière de tenir les maisons dans le passé, et elle se continue sans interruption. Un grand nombre de maisons sont bien tenues, la connaissance et la pratique d'une meilleure cuisine se répandent rapidement, grâce aux efforts des institutions d'éducation. Ceux qui ont assisté aux expositions des sauvages peuvent en témoigner.

6. *Que le taux de la mortalité est de trente par mille, ou trois fois celle du pays environnant.*

Le taux de la mortalité ne peut se déterminer d'une manière absolue, mais il est sans doute très élevé. La seule statistique des décès que l'on puisse obtenir provient des diminutions dans les listes de paye et de recensement, et d'après ce qu'on connaît sous le nom d'"ordres de funérailles". Les premières—les listes de paye et de recensement—ne donnent pas de chiffres dignes de foi, parce que le décès d'un enfant né, et mourant ensuite avant le paiement ou l'énumération n'est pas

constaté dans ces listes. Prenant les chiffres de cette source, le taux de la mortalité paraît être de vingt par mille. La seconde source—le compte des ordres de funérailles—ne donne pas de chiffres dignes de foi, parce que des ordres de funérailles sont parfois accordés pour des enfants illégitimes qui ne sont pas comptés dans les rapports de la population, et pour des enfants morts-nés, et parmi les païens jusqu'à un certain point, comme une sorte d'allocation de commémoration pour les espérances irréalisées de la maternité. Prenant les chiffres de cette source, le taux de la mortalité paraît être de trente à trente-deux par mille. Il n'y a pas de doute qu'un de ces taux est trop élevé et l'autre trop bas, et la vérité se trouve quelque part entre les deux. Exactement où, il est impossible de le dire, mais il est probablement d'environ vingt-sept par mille.

Une analyse soignée de tous les chiffres à notre disposition tend à montrer que la mortalité parmi les enfants est élevée. Environ cinquante pour cent des cent deux décès en 1898 étaient ceux de jeunes enfants—trente-sept au-dessous d'un an et huit au-dessous de deux ans—et l'on constatera que le taux de la mortalité des enfants seuls varie entre douze à quinze par mille, ou près de cinquante pour cent plus élevé que le taux de la mortalité pour tous les âges, tel qu'enregistré dans nos districts ruraux.

J'ai demandé au Dr Secord ce qu'on pourrait faire pour diminuer le taux de la mortalité. Il recommande la formation d'un conseil d'hygiène, la nomination d'inspecteurs sanitaires, et l'instruction de la population au moyen de lectures et de distribution de littérature. Tout cela est assez praticable et peut se faire sous l'autorité de l'Acte des Sauvages et par l'entremise du surintendant. Je soumetts des recommandations à cette fin. Quant à la mortalité parmi les enfants, il l'attribue en grande partie à l'infection de la syphilis et à la moralité relâchée, et il croit qu'on peut arriver à l'arrêter plus facilement par des enseignements moraux et de meilleurs sentiments, l'administration de drogues ou par une réforme sanitaire. Je partage cette opinion.

Je peux dire ici qu'on ne peut rien découvrir sur quoi l'on puisse baser une opinion que la relation entre le taux des naissances et celui des décès ait changé dans les deux ou trois dernières décades. Au contraire, il est probable qu'il n'y a eu aucun changement.

En parlant de ce sujet, il est difficile de s'empêcher de dire que les chiffres qui indiquent le taux de la mortalité dans les districts ruraux de la province peuvent, pour de nombreuses causes, ne pas être un terme juste de comparaison. La grande différence entre la mortalité enregistrée dans les villes, où l'enregistrement est peut-être très complet, et la mortalité enregistrée dans les districts ruraux, où l'enregistrement n'est peut-être pas aussi parfait, est des plus appréciable, et semble être trop élevée pour être entièrement attribuable aux raisons qui se présentent clairement.

7. Qu'apparemment on n'essaie nullement d'améliorer les choses sous le rapport de la santé publique.

Tous les ans depuis plusieurs années le ministère, surtout au printemps, a rappelé au surintendant la nécessité de mettre en vigueur les mesures sanitaires. Ci-joint se trouve une copie des instructions qui lui ont été envoyées les printemps dernier. Ces instructions sont de suite communiquées au conseil par le surintendant. Les chefs reçoivent alors instruction de voir à ce que les déchets soient brûlés, que les maisons soient blanchies à la chaux, et que l'on prenne les autres précautions sanitaires ordinaires. La chaux pour le blanchissage est fournie gratuitement, ainsi que les tuiles pour le drainage des terres humides. Comme il est dit ailleurs, il existe un arrangement pour prêter de l'argent à même les fonds de la banque à ceux qui désirent creuser des puits, de manière à améliorer le service de l'eau. Le barrage du moulin sur le ruisseau McKenzie était soupçonné être une cause de maladie; il fut donc démoli, et on a laissé l'eau retourner à son ancien lit, dans l'intérêt de la santé publique. Bref, chaque fois qu'on a cru pouvoir faire quelque chose d'avantageux, on a pris les mesures nécessaires pour cela. Il y a eu un effort constant et un progrès graduel dans la bonne direction.

Quant à l'extérieur des habitations des sauvages, il est en général propre, et il est inutile de dire que je n'ai pas limité mes visites aux meilleures de leurs maisons.

DOC. DE LA SESSION No 14

Un drainage plus général contribuera sans doute beaucoup pour améliorer la santé publique en diminuant les maladies causées par la malaria.

8. *Que le taux des naissances est si élevé qu'en dépit du terrible taux de la mortalité, il a causé une augmentation dans le nombre de la bande de 2,600 qu'il était en 1868 à 4,000 qu'il est à présent.*

Il serait à peine nécessaire de traiter de ce sujet, qui n'a d'autre signification que d'indiquer un taux de naissances anormal, si ce n'était dans le but de montrer avec quel laisser-aller on a fait ces affirmations. Le fait, tel que révélé par le registre, paraît être que depuis quarante-trois ans l'excédent des naissances sur les décès a été d'environ 5 par mille, et que la bande a augmenté de 1,171. Sur cette augmentation environ 520 peuvent être attribués à l'excédant du taux des naissances sur celui de la mortalité, et environ 551 aux admissions dans la bande. Environ 200 de ces admissions ont été faites en 1898 seul. Il faut se rappeler que tous les hommes des Six-Nations qui épousent des femmes des autres bandes introduisent leurs femmes dans la bande des Six-Nations comme membres, tandis que les femmes des Six-Nations qui épousent des hommes qui ne sont pas de la tribu des Six-Nations, et qui ne sont pas des sauvages appartenant à d'autres bandes, continuent d'être membres des Six-Nations. Cette règle contribue à causer une augmentation constante.

9. *Qu'il n'est pas rare de voir des jeunes gens se tirer des vers du nez et de la gorge.*

Quant à cela, tout ce que je peux dire c'est que je n'ai trouvé personne, à part le Dr Secord qui me l'a dit, lors de mon enquête, qui ait affirmé que telle chose se fut jamais faite.

L'existence des *lumbricoides* dans le nez et la gorge n'est, paraît-il, nullement inconnue parmi les blancs, ces vers étant intestinaux ils peuvent se transporter à d'autres membranes muqueuses. Je crois qu'il faut accepter la déclaration du médecin que sur la réserve des exemples de cette maladie sont extraordinairement communs, mais j'espère qu'elle n'est pas aussi répandue qu'on pourrait l'inférer d'après cette déclaration, parce que les sauvages eux-mêmes ne reconnaissent pas cela, et ainsi que me l'a dit un des plus vieux missionnaires, je n'ai jamais entendu parler de cela, et assurément si ce n'est pas "une chose rare" j'en aurais entendu parler.

Tel est mon rapport sur les déclarations qu'on a faites concernant la santé publique sur la réserve des Six-Nations. Je ne crois pas que les conditions sanitaires soient en très-mauvais état, bien que, sans doute, le taux de la mortalité soit trop élevé. C'est, je crois, indéniable, et j'espère que cela dépend de causes qu'on peut faire disparaître, bien que cela ne soit aucunement démontré. Même les règlements sanitaires les plus sévères convenablement mis en vigueur pourraient ne pas réussir à diminuer cela si cela dépend de causes constitutionnelles ou autres que des règlements ne peuvent affecter, et qu'elles en dépendent en grande mesure doit être inféré des propres remarques du Dr Secord relativement à la mortalité des enfants.

Quant à ces déclarations et autres dont j'ai à parler maintenant, il faut citer une autre autorité que le Dr Secord, savoir, M. J. C. Hamilton, avocat, de Toronto. Tel étant le cas, j'ai considéré qu'il était de mon devoir, par simple courtoisie pour lui, et dans l'intérêt bien entendu du service, de recueillir tous les renseignements que ce gentleman pourrait avoir, surtout parce que l'intérêt dont il a fait preuve dans cette affaire pourrait lui faire dire en conversation particulière ce qu'il n'aimerait peut-être pas déclarer publiquement. Je me suis donc fait le plaisir d'aller rendre visite à M. Hamilton avec un ami commun, avant mon départ pour Brantford, et j'ai appris de lui qu'il ne parlait pas d'après une connaissance personnelle, mais d'après l'autorité d'un sauvage nommé J. O. 'Brant' Sero, de Hamilton, et il me renvoya à cette personne pour plus amples renseignements. J. O. Sero, qui s'appelle mal à propos 'Brant' Sero pour établir une parenté, que je considère ne pas exister, par le

sang avec le chef Brant, nous est bien connu. J'ai été en correspondance et en communication personnelle avec lui. Ayant mentionné cela, je continue mon rapport.

10. *Que les sauvages sont obligés d'aller à Brantford pour retirer leur argent de traité, et qu'il en résulte des choses honteuses.*

J'annexe un relevé (annexe C) montrant quelle date et où les distributions des intérêts d'argent, ce qui est ce dont on veut parler, ont été faites dans les quatre dernières années, et si le relevé était fait pour un grand nombre d'années antérieures, il démontrerait que ces distributions ont toujours été faites sur la réserve.

Il est parfaitement vrai qu'on accommode quelques-uns des sauvages en leur payant à Brantford, de même que le surintendant oblige d'autres sauvages en leur transmettant leurs parts d'intérêt par la malle; mais la distribution régulière se fait toujours dans la salle du conseil sur la réserve, et c'est là que la grande majorité des sauvages reçoivent leurs paiements. Toute affirmation que les sauvages sont forcés d'aller à Brantford pour recevoir leur argent, ce qui est je crois ce qu'on a dit, est bien erronée, et il s'en suit qu'il ne peut y avoir aucun résultat honteux ou autre, en conséquence.

11. *Qu'une enquête faite dans les environs de Brantford démontrera que grâce à la connivence des agents des sauvages l'argent est illégalement intercepté et ne parvient pas aux sauvages.*

La seule connivence serait naturellement celle de M. Cameron, le surintendant et le seul agent du ministère pour les Six-Nations.

Les seuls prêts que j'ai pu retracer étaient des transactions entre des sauvages avancés et des personnes respectables à Brantford, pour permettre aux emprunteurs de remplir des contrats pour leur bénéfice, pour bâtir ou pour leur propre avantage. Tout ce que le surintendant avait à faire avec ces prêts se limitait à faire des paiements à même les deniers revenant aux emprunteurs, à leur propre demande, pour rembourser ces prêts. Comme on a traité dans cette affaire le nom du beau-frère du surintendant, M. Leonard, le greffier de la ville de Brantford, j'ai fait une enquête soigneuse, mais je n'ai pu rattacher du tout le surintendant à ces prêts. Dans le cas du prêt à Smith, dont parle M. Sero, le surintendant seul a eu quelque chose à faire avec le remboursement, à la demande de l'emprunteur. Cependant, j'ai fait remarquer comme il fallait éviter même l'apparence de népotisme. M. Sero admet que M. Leonard avait cessé de faire des prêts, et M. Leonard dit qu'il a cessé il y a deux ans, parce qu'il a trouvé que c'était bien ennuyeux.

Il est naturel et inévitable, avec les progrès que font les Six-Nations, que les membres de la bande se servent des méthodes d'affaires modernes, et profitent de leur crédit; et je ne connais aucun moyen de les en empêcher, même s'il était désirable de les empêcher. J'ai essayé d'apprendre si on avait jamais exigé un taux excessif d'intérêt sur aucun des prêts que le surintendant avait été chargé de rembourser, mais je n'ai pu réussir. D'abord, l'habileté des sauvages dans les affaires les protègent lorsqu'ils font leurs marchés, et en second lieu, on connaissait assez la surveillance soigneuse du surintendant pour prévenir toute tentative d'arrangement injuste s'il en venait à sa connaissance.

12. *Que la conséquence du fait que le bureau des sauvages est situé à Brantford, est qu'en revenant de là les sauvages se procurent des boissons enivrantes.*

Les sources d'approvisionnement de boissons enivrantes sur le côté de Brantford de la réserve se trouvent à Brantford même. En dehors de la ville il n'y a qu'une seule petite auberge près de l'angle sud-ouest de la réserve, et elle ne se trouve pas sur la route du grand nombre de sauvages qui passent entre la réserve et Brantford, mais à Brantford il y a des douzaines d'endroits où ils peuvent se procurer des boissons.

Le fait est que, supposant que notre surintendance existât pour la répression du trafic des boissons seulement, Brantford serait l'endroit où le bon sens dirait de la placer; que les sauvages des Six-Nations ne sont en général nullement enclins à l'in-

DOC. DE LA SESSION No 14

tempérance, et qu'un nombre comparativement petit parmi les nombreux sauvages qui vont à Brantford—qui est le centre où presque tous vont au marché, vont faire leurs achats ou leurs affaires—se rendent au bureau du surintendant. N'importe où se trouverait le bureau, les sauvages iraient tout autant à Brantford ; et s'il n'était pas à Brantford, tous ceux qui ont des dispositions pour le mal se sauraient, lorsqu'ils y seraient, loin de la surveillance du surintendant, et les choses sous ce rapport seraient pires qu'elles le sont maintenant.

13. *Que sur la réserve on continue à observer les vieux rites païens.*

Environ un quart seulement des sauvages des Six-Nations se sont abstenus d'embrasser et d'adopter la religion chrétienne. Ce petit nombre, seulement, observent les prétendus rites païens, et parmi ceux-là se trouvent quelques-uns des plus estimés, et à bon droit des hommes et des femmes les plus estimables de la réserve.

J'annexe sur le sujet des rites païens un mémoire (Annexe D) que m'a donné un des hommes les mieux informés et que confirme tout ce que j'ai pu apprendre. Les prétendus rites païens sont en réalité des déistes, et l'absence de tout mal parmi eux—excepté peut-être, sous le rapport des relations matrimoniales—est le meilleur éloge de l'excellence de l'instruction en morale, qui est un des traits caractéristiques de l'enseignement dans leur salle de réunion et au mérite primitif de leur ancienne religion. En tous cas il est difficile de voir ce que le gouvernement peut faire dans la matière. Les dénominations de l'Eglise d'Angleterre, des presbytériens, des méthodistes et des baptistes ont leurs missionnaires et leurs églises sur la réserve, et il leur appartient de répandre l'évangile du Christ. Une législation pour réprimer les simples cérémonies des prétendus rites païens est, à mon avis, hors de question, et tendrait probablement à faire revivre des croyances qui s'éteignent rapidement.

Je terminerai ce rapport en disant ce qui suit des Six-Nations et de leur réserve. La bande se compose d'environ 3,000 ou 3,500 résidents dont le chez-soi est, par la force des choses, rural, mais qui ne sont pas disposés à se livrer à l'agriculture ou aux travaux de la campagne, et ne s'y livrent pas. L'étendue qu'ils habitent n'est pas, par conséquent, comparable dans son ensemble avec la région agricole environnante, qui est peuplée d'agriculteurs seulement ; car il y a des étendues de terre possédées par des personnes qui ne font pas semblant de cultiver. Ce fait, joint à cet autre que nous ne devrions pas espérer le même progrès social ou agricole chez une population en cours de développement que celui qui nous trouvons parmi celle qui se prétend développée, rend une juste comparaison presque impossible.

Et ainsi, en jugeant d'une société, il faut avoir présent à l'esprit que mêlée aux cultivateurs des Six-Nations se trouvent une classe de gens qui parmi nous nous trouverions pour la plupart dans les bas-fonds de nos cités. Ils ont leurs foyers domestiques et leur résidence inaliénable sur la réserve. Mais on ne doit pas plus juger la bande des Six-Nations par cette classe de gens qu'on peut nier leur présence dans cette bande, et même cette classe ne peut être comparée aux gens vicieux dans nos propres sociétés.

On peut plutôt exercer une juste critique et un jugement en observant la population des Six-Nations dans leurs assemblées, en voyant leurs enfants dans leurs écoles, par un contact personnel en visitant leurs maisons, et en prenant connaissance des arts qu'ils ont appris. Lorsqu'ils sont assemblés, ils présentent, hommes et femmes également, une apparence de propreté, de confort et de respectabilité ; leurs relations publiques et privées sont remarquables par la courtoisie, la dignité et, généralement parlant, la convenance ; leurs enfants sont propres, bien vêtus, nets, et viennent à l'école avec des goûters de pâtés, de confitures et de fruits qui témoignent combien le confort de la vie est répandu parmi eux ; le nombre d'excellentes maisons augmente constamment ; et leurs expositions publiques démontrent au delà de tout doute que les hommes dans leurs champs et les femmes avec leur aiguille et les ustensiles de cuisine non seulement visent haut mais atteignent leur but. Il est naturellement vrai qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à faire ; mais dire qu'il n'y a pas d'efforts—efforts constants—pour atteindre un niveau de vie plus élevé serait très contraire à la vérité.

On ne décrit évidemment pas bien, à mon avis, les sauvages des Six-Nations, en disant d'une manière générale que ce sont des gens malpropres, ignorants et

63 VICTORIA, A. 1900

maladifs, et je suis très heureux de pouvoir exprimer cette opinion au gouvernement, tout en signalant, comme c'est mon devoir de le faire, de temps à autre, le sens dans lequel il me paraît possible de faire une amélioration.

J'ai envoyé au révérend M. Bearfoot, un sauvage instruit et bien pensant, des Six-Nations, qui est missionnaire résidant sur la réserve et un homme d'âge mûr et d'expérience, des exemplaires du rapport archéologique de l'Ontario et des "Débats" contenant les déclarations ci-dessus au sujet des Six-Nations, et en lui demandant son opinion sur ces déclarations.

J'attache au présent rapport (Annexe E.) des extraits de la réponse du révérend gentleman qui ont rapport à ces déclarations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. MACRAE,
Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.

ANNEXE A.

HOPITAL GÉNÉRAL DE BRANTFORD.

Noms des malades reçus durant l'année, y compris ceux qui étaient dans l'institution le 1^{er} octobre de l'année précédente.

| No | Nom. | Date d'admission. | Date du renvoi. | Nombre total de jours, à part le jour du renvoi. |
|----|------------------------|-------------------|-----------------|--|
| | | 1897. | 1897. | |
| 1 | Levi John | 19 octobre ... | 6 décembre .. | 48 |
| | | 1898. | 1898. | |
| 2 | David Burning | 3 janvier ... | 29 janv. ... | 26 |
| 3 | Christina Green | 8 " | 26 février ... | 49 |
| 4 | Jno. R. Davis | 18 mars | 9 avril ... | 22 |
| 5 | Wm Staats, Chef | 8 mai | 11 mai ... | 3 |
| 6 | John Wilson | 10 " | 20 " | 10 |
| 7 | Levi Froman | 15 juin | 16 juillet ... | 31 |
| 8 | " | 20 juillet | 6 août ... | 17 |
| 9 | C. Green | 19 sept. | 5 octobre ... | 16 |
| 10 | Eliz. Burning | 22 " | 15 novemb. ... | 54 |
| 11 | Ida Hill | 22 " | 11 " | 50 |
| 12 | Jno. C. Anderson | 25 " | 3 " | 39 |
| 13 | Robt. Longboat | 5 nov. | 19 déc. | 45 |
| 14 | Seneca Williams | 22 " | 12 mars ... | 110 |
| | | 1899. | 1899. | |
| 15 | Peter Smelt | 26 janv. | 11 fév. | 16 |
| 16 | Edwin Wilson | 21 sept. | 27 sept. | 6 |
| | | | | 542 |

EXTRAIT d'une lettre du surintendant Cameron, en date du 31 octobre 1899, adressée à M. J. A. Macrae :—

Je viens de recevoir de M. Killmaster une liste des malades venant de la réserve, qui ont été malades à l'hôpital durant la période des deux dernières années.

Vous remarquerez que le nombre total de jours a été de 542, qui à 40 cts par jour forment un montant de \$216.80 ou \$106.40 par année, les malades étant au nombre de 16.

Les nos 1, 2, 10, 11, 12 et 15 avaient la fièvre typhoïde, tandis que 7 et 8 (Levi Froman) a été envoyé là par moi, ayant reçu une grave entorse tandis qu'il travaillait pour un blanc en dehors de la réserve, etc., etc.

DOC. DE LA SESSION No 14

ANNEXE C.

DISTRIBUTION DE L'ARGENT DES INTÉRÊTS.

La distribution des intérêts pour les paiements suivants ont eu lieu aux dates qui suivent, à la salle du conseil, Ohswaken, sur la réserve, alors que tous ceux qui ont demandé leur paiement l'ont reçu :—

- Printemps* 1895.—Lundi, mardi et mercredi, 1^{er}, 2 et 3 avril.
Automne 1895.—Lundi, mardi et mercredi, 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre.
Printemps 1896.—Lundi, mardi et mercredi, 16, 17 et 18 mars.
Automne 1896.—Mercredi, jeudi et vendredi, 27, 28 et 29 octobre.
Printemps 1897.—Lundi, mardi et mercredi, 15, 16 et 17 mars.
Automne 1897.—Lundi, mardi et mercredi, 27, 28 et 29 septembre.
Printemps 1898.—Mercredi, jeudi et vendredi, 13, 14 et 15 avril.
Automne 1898.—Lundi et mardi, 10 et 11 octobre, et lundi le 17 octobre.
Printemps 1899.—Lundi, mardi et mercredi, 27, 28 et 29 mars.

(État préparé par le surintendant Cameron, qui me l'a remis personnellement.)

J. A. M.

RITES PAÏENS.

Les rites que l'on pratique sont des plus simples, et ne sont suivis que par environ 918 sauvages. Ce nombre n'est pas reconnu comme appartenant à aucune dénomination chrétienne, mais un grand nombre fréquentent les églises chrétiennes.

Ils se réunissent chaque dimanche dans leur salle de réunion, et là ils écoutent des discours par les chefs, qui leur parlent sur la moralité et les questions morales; ils croient à l'existence de Dieu et dans un état futur de récompense et de châtement, mais ils ne professent pas ouvertement la croyance en Notre-Seigneur, bien qu'on dise que plusieurs y croient; en cela seul ils diffèrent des chrétiens.

Ils ont plusieurs fêtes, dont les principales sont les suivantes :

L'incinération du chien blanc.

C'est un sacrifice pour apaiser Dieu et paraît semblable aux offrandes des Juifs.

Le chien est humainement tué la nuit qui précède la première pleine lune en février. Lorsque la lune est pleine, le chien est brûlé sur un bûcher de bois, et les gens présent sont exhortés par les chefs les plus vieux et les plus estimés. Lorsque le sacrifice est terminé, la congrégation se rend dans la salle de réunion, où différents orateurs leur adressent la parole, des chants religieux ont lieu entre les discours, et durant ces chants la congrégation suit le rythme par des mouvements du corps, qui se terminent en une danse, mais qui consiste simplement en un mouvement des pieds et la flexion des genoux. Rien de nature reprehensible n'a lieu, et la cérémonie se fait avec la plus haute convenance et avec ordre.

Danse du maïs vert :—C'est un service d'actions de grâces qui a lieu lorsque le maïs est mur. La salle de réunion est décorée de fruits des champs, comme les autels des églises chrétiennes en pareilles circonstances. Les discours, les chants et l'accompagnement avec des mouvements physiques sont semblables à ceux de l'incinération du chien blanc, la seule différence étant le fardeau des discours. L'action de grâce est la note dominante à la danse du maïs vert, pour les bienfaits du Créateur; des prières propitiatoires forment l'idée prédominante qui se rattache à la cérémonie du chien blanc.

Les danses des masques et autres ne sont nullement sujettes à objections, si ce n'est en autant qu'elles retardent leur acceptation de la religion chrétienne. Elles tombent graduellement en désuétude, et si on ne s'y oppose pas excepté par l'enseignement et l'exemple, elles seront avant longtemps rappelées seulement comme une tradition au lieu d'être réellement pratiquées.

(Déclaration de M. Hill, un sauvage de la bande, instruit et chrétien.)

J. A. MACRAE,

Inspecteur des agences et des réserves.

ANNEXE E.

EXTRAIT d'une lettre du 22 octobre 1899, adressée par le révérend J. Bearfoot à M. J. A. Macrae, inspecteur des agences et des réserves sauvages :—

*** Le médecin dit que le sauvage ne voit aucun mal à profiter des avantages qu'il peut obtenir en affaires soit sur les blancs, soit sur ses frères rouges, protégé qu'il est par la loi du pays. La loi dont il parle a été adoptée il y a des années, non pour que le sauvage puisse ne voir aucun mal à se soustraire à ses obligations, mais pour le protéger contre la rapacité et l'imposition des canailles blanches, et elle a en somme bien atteint son objet, bien que parfois un honnête commerçant blanc ait perdu de l'argent par son opération.

La seule protection qu'à un sauvage est que le blanc ne peut le poursuivre pour dette, mais un sauvage peut toujours poursuivre un autre sauvage et en recouvrer sa dette. Tous ceux qui connaissent le sauvage, s'ils sont honnêtes, admettront que lorsqu'il n'est pas souillé par la ruse et la finesse des blancs sans principes, il est naturellement honnête dans l'accomplissement de ses obligations et observateur de la loi.

M. Secord dit que la grande majorité des sauvages préfèrent une existence où il n'y a pas de rude travail, qu'ils sont sans ambition et ont peu d'énergie * * *

***Je crois qu'il est injuste et incorrect. Il est injuste parce qu'il demande des résultats parmi les sauvages en un temps comparativement court, lorsqu'il a fallu des siècles pour les développer chez la race blanche; et incorrect, parce qu'il y a un grand nombre, un très grand nombre, qui sont ambitieux et énergiques autant que leurs situations et leurs moyens le permettent. De fait, la race sauvage est la même que n'importe quelle autre, blanche ou noire—c'est le petit nombre qui veut vivre d'une vie exempte de rude travail, ou de tout travail quelconque. En tous cas nous en sommes encore à entendre parler d'un vagabond dans les Six-Nations. Bien que les sauvages puissent ne pas avoir cette soif insatiable de l'or et de la renommée qui fait que le blanc brave tous les périls et les privations et envisage la mort elle-même, une excursion dans toutes les parties de la réserve de Tuscarora convaincra tout homme d'intelligence et de sens commun que nous sommes loin d'être aussi mauvais que M. Secord voudrait le faire croire au public du dehors.

Les sauvages sont dans un état de transition, et un temps raisonnable devrait être accordé à ce procédé pour accomplir ce qu'il a accompli pour les blancs.

Quelques-unes des maisons d'habitation—la majorité d'elles—sont, comme le dit le docteur, beaucoup trop petites pour les besoins des familles et l'on devrait prendre quelques mesures pour remédier à ce mal. Mais même ici il écrit apparemment sans savoir que sous ce rapport, comme sous d'autres, une grande amélioration s'est faite dans les trois ou quatre dernières décades. Lorsque j'étais enfant il n'y avait pas une maison en charpente sur des milles et des milles autour de nous, les maisons étant pour la plupart en troncs d'arbres, ou en écorces, couvertes comme des cabanes—sans étage supérieur. J'ai vu de petites maisons au cours de mes visites, mais aucune aussi petite qu'il en a vues.

Ils s'occupent de leurs malades, nonobstant les déclarations contraires du docteur.

Les gens en bonne santé ne sont pas indifférents aux souffrances d'un voisin malade. Je nie emphatiquement son affirmation. J'ai pensé parfois qu'il y avait trop d'offres d'aides dans une maison où il y a de la maladie, pour le bien du malade.

Les difficultés qu'éprouve le docteur dans le traitement des malades peuvent se résumer en une phrase: quelques personnes n'ont pas assez de confiance dans ses médicaments pour les engager à les prendre, et préfèrent les leurs.

Il n'était pas généralement connu depuis des années que certaines parties des cours d'eau coulant à travers la réserve étaient souillées par des germes typhoïdes.

Le premier cas de fièvre typhoïde sur la réserve vint à ma connaissance était celui de Jacob Johnson ou Funn, qui en mourut et fut inhumé par moi le 5 août 1896, et un autre peu après, Anthony House, inhumé le 18 du même mois de la même année. Il y a eu quelques cas en 1897, mais comme ces cas ont été envoyés à l'hôpital de Brantford, il n'y a pas eu de décès. J'ai eu connaissance d'un décès sur la ligne Delaware l'an dernier.

DOC. DE LA SESSION No 14

Je n'ai jamais vu un cas ou entendu parler qu'une personne, jeune ou vieille, se soit tiré des vers du nez ou de la gorge avec les doigts.

Quant aux puits sur la réserve, je prétends qu'il y a maintenant un très grand nombre de bons puits, bien que sous ce rapport il y ait lieu à amélioration.

La population apprécie les avantages d'avoir de la bonne eau saine, et j'ai vu quelques-uns aller à de grandes distances pour s'en procurer.

Quant à nos femmes comme maîtresses de maison, je crois qu'elles peuvent soutenir très favorablement la comparaison avec les femmes blanches de la même classe. Il y en a naturellement quelques-unes qui ne sont pas de bonnes maîtresses de maison, de même qu'il y a quelques blanches aussi malpropres, sinon plus, que celles que l'on peut rencontrer sur la réserve.

Au sujet des commentaires de M. Boyle sur la lettre de M. Secord.

Je relèverai deux déclarations faites dans ces commentaires. La première est la question d'un hôpital sur la réserve.

Il est bien connu que c'est le grand désir du D^r Secord. Je suis d'opinion qu'il y a au moins deux objections contre ce projet. En premier lieu ce serait le moyen de diminuer encore l'attention qu'on porte aux maladies ordinaires au domicile des malades.

***La seconde objection est l'ingérence constante des gens qui se produira certainement dans son administration. Les officiers seront entravés dans leur travail et l'on n'obtiendra pas les bons résultats qu'on en attend. C'est là l'expérience de toutes les institutions publiques établies parmi les gens auxquels on espère faire du bien.

Il y a encore la question des dépenses.

L'arrangement déjà fait avec les hôpitaux de Brantford et d'Hamilton à un prix comparativement faible répond amplement à tous les besoins.

Je crois donc que dans cette affaire le ministère a raison de ne pas accéder à la demande du D^r Secord.

***L'autre affirmation de M. Boyle est: "En un mot, les sauvages recherchent réellement la maladie, et semblent payer les décès avec joie."

Je n'hésite nullement à qualifier cela de mensonge infâme et libelleux, et il est étonnant qu'un homme occupant la position de M. Boyle fasse une telle affirmation. Les "Nations" n'entretiennent pas un corbillard pour enterrer magnifiquement un sauvage. Le conseil accorde dix dollars sur ses fonds généraux pour aider à inhumier un adulte et cinq dollars pour un enfant.

ANNEXE F.

CIRCULAIRE AUX SURINTENDANTS ET AGENTS DES SAUVAGES,
MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 189.

MONSIEUR,—Relativement aux mesures sanitaires reconnues par ce ministère comme sauvegardes convenables à adopter pour prévenir ou mitiger la maladie sur les réserves sauvages, je dois vous rappeler, comme le printemps est arrivé, et que nous pouvons prévoir une approche hâtive des temps chauds, les différentes précautions que vous devrez faire observer:—

1. La vaccination à bonne heure de tous les sauvages—enfants et adultes—qui n'ont pas été antérieurement vaccinés, et la revaccination de ceux chez qui la première opération n'a pas réussi, ou qui n'ont pas été vaccinés depuis sept ans; une liste de ceux qui ont été vaccinés avec succès devant être envoyée chaque année au ministère.

2. L'enlèvement et—si cela peut se faire sans danger—la destruction par le feu de tous les déchets et ordures qui peuvent engendrer la maladie autour des maisons

63 VICTORIA, A. 1900

et dans le voisinage immédiat des maisons occupées par les sauvages sous vos soins ; l'usage de désinfectants lorsque cela paraît nécessaire ; et une application libérale de blanchissage à la chaux aux maisons d'habitation et aux dépendances.

3. On devrait prendre un soin particulier pour empêcher l'accumulation des déchets ou autres matières qui pourraient causer la pollution dans le voisinage des puits, sources, eaux courantes ou lacs, et d'y jeter aucune de ces matières ; parce qu'on sait que l'infiltration de matières organiques est une source fertile de maladie.

Vous devriez faire un rapport complet au ministère, pas plus tard que le 30 avril prochain, sur ce que vous avez fait pour mettre à exécution les instructions contenues dans cette circulaire.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

DOC. DE LA SESSION No 14

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

| | Crédit. | | Dépense. | | Crédit non employé. | | En plus du crédit. | |
|---|---------|----|----------|----|---------------------|----|--------------------|-------|
| | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. |
| Appointements..... | 1,253 | 18 | 1,233 | 32 | 19 | 86 | | |
| Secours et grain de semence..... | 3,500 | 00 | 3,425 | 88 | 74 | 12 | | |
| Soins médicaux et médicaments..... | 3,000 | 00 | 3,040 | 92 | | | 40 | 92 |
| Dépenses diverses et imprévues..... | 100 | 00 | 51 | 12 | 48 | 88 | | |
| Pour réparer les chem. sur les rés. sauv. dans la N.-E. | 725 | 00 | 725 | 00 | | | | |
| | 8,578 | 18 | 8,476 | 24 | 142 | 86 | | 40 92 |

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------|----|-------|----|-----|----|-----|--------|
| Appointements..... | 1,260 | 00 | 1,284 | 00 | | | 24 | 00 |
| Secours et grain de semence..... | 2,300 | 00 | 2,005 | 86 | 294 | 14 | | |
| Soins médicaux et médicaments..... | 2,240 | 00 | 2,363 | 72 | | | 128 | 72 |
| Dépenses diverses et imprévues..... | 300 | 00 | 315 | 55 | | | 15 | 55 |
| | 6,100 | 00 | 5,969 | 13 | 294 | 14 | | 163 27 |

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| | | | | | | | | |
|--|-------|----|-------|----|-----|----|----|--------|
| Appointements et frais de voyage..... | 300 | 00 | 300 | 00 | | | | |
| Secours et grain de semence..... | 925 | 00 | 984 | 11 | | | 59 | 11 |
| Soins médicaux et médicaments..... | 350 | 00 | 398 | 63 | | | 48 | 63 |
| Dépenses diverses et imprévues..... | 75 | 00 | 60 | | 74 | 40 | | |
| Leçons d'agriculture aux sauvages de l'île Lennox..... | 200 | 00 | | | 200 | 00 | | |
| | 1,850 | 00 | 1,683 | 34 | 274 | 40 | | 107 74 |

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | | | | |
|---|---------|----|---------|----|--------|----|--|--|
| Annuités et commutations..... | 167,150 | 00 | 147,565 | 00 | 19,585 | 00 | | |
| Instruments aratoires, outils et ferronnerie..... | 3,000 | 00 | 7,558 | 97 | 441 | 03 | | |
| Grain de semence..... | 3,570 | 00 | 3,338 | 87 | 231 | 13 | | |
| Bétail..... | 15,600 | 00 | 15,547 | 60 | 52 | 40 | | |
| Approvisionnement pour les indigents..... | 196,558 | 00 | 190,773 | 59 | 5,784 | 41 | | |
| Vêtements triennaux..... | 2,752 | 00 | 2,625 | 53 | 126 | 47 | | |
| Ecoles industrielles, externats et pensionnats..... | 292,348 | 00 | 269,428 | 28 | 22,919 | 72 | | |
| Arpentages..... | 4,125 | 00 | 3,840 | 57 | 284 | 43 | | |
| Sioux..... | 5,233 | 00 | 5,231 | 19 | 1 | 81 | | |
| Moulins à moudre et scieries..... | 1,100 | 00 | 639 | 78 | 460 | 22 | | |
| Dépenses générales..... | 129,667 | 93 | 129,643 | 54 | 24 | 39 | | |
| | 826,103 | 93 | 776,192 | 92 | 49,911 | 01 | | |

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| | | | | | | | | |
|--|---------|----|---------|----|--------|----|-----|--------|
| Appointements..... | 19,840 | 00 | 19,549 | 96 | 290 | 04 | | |
| Secours aux indigents..... | 3,500 | 00 | 3,032 | 43 | 467 | 54 | | |
| Grain..... | 1,000 | 00 | 393 | 70 | 606 | 30 | | |
| Soins médicaux et médicaments..... | 9,700 | 00 | 9,342 | 99 | 357 | 01 | | |
| Externats..... | 7,375 | 00 | 7,186 | 60 | 188 | 40 | | |
| Ecoles industrielles et pensionnats..... | 60,650 | 00 | 52,905 | 52 | 7,744 | 48 | | |
| Frais de voyages..... | 5,000 | 00 | 3,530 | 82 | 1,469 | 18 | | |
| Dépenses de bureau et divers..... | 10,920 | 00 | 7,060 | 87 | 3,859 | 13 | | |
| " du steamer <i>Vigilant</i> | 2,000 | 00 | 1,276 | 97 | 723 | 03 | | |
| Commission des réserves et des arpentages..... | 5,200 | 00 | 5,515 | 86 | | | 315 | 86 |
| | 125,185 | 00 | 109,795 | 72 | 15,705 | 14 | | 315 86 |

63 VICTORIA, A. 1900

TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

| | Crédit. | | Dépense. | | Crédit non dépensé. | | En plus du crédit. | |
|---|---------|----|----------|----|---------------------|-------|--------------------|------|
| | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. | \$ | c. |
| Secours aux indigents et grain de semence, prov. de Q. | 5,100 | 00 | 5,032 | 50 | | 67 | 50 | |
| Secours aux indigents et soins médicaux, prov. d'Ont. | 1,100 | 00 | 1,045 | 02 | | 54 | 98 | |
| Couvertures et vêtements, Ontario et Québec. | 500 | 00 | 479 | 55 | | 20 | 45 | |
| Écoles—Ontario, Québec et les provinces maritimes. | 41,990 | 00 | 41,063 | 84 | | 926 | 16 | |
| Salaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis. | 150 | 00 | 150 | 00 | | | | |
| Déplacement des sauvages du lac des Deux-Montagnes, d'Oka à Gibson. | 200 | 00 | 75 | 00 | | 125 | 00 | |
| Annuités du traité Robinson. | 16,806 | 00 | 16,771 | 21 | | 34 | 79 | |
| Arpentages des réserves des sauvages. | 500 | 00 | 300 | 00 | | 200 | 00 | |
| Pour faire face aux comptes découverts : Fonds d'administration des terres des sauvages, fonds de la province de Québec, fonds des écoles des sauvages. | 14,000 | 00 | 13,700 | 00 | | 300 | 00 | |
| Subvention à la Société d'agriculture, —Munseys de la Thames. | 90 | 00 | 90 | 00 | | | | |
| Pour frais judiciaires au sujet de la vente des boissons aux sauvages. | 500 | 00 | 415 | 15 | | 84 | 85 | |
| Frais de justice dans le procès des frères Moses, sauv. | 830 | 00 | 830 | 23 | | | | 0 23 |
| | 81,766 | 00 | 79,952 | 50 | | 1,813 | 73 | 0 23 |

TABLEAU B (7)—EN GÉNÉRAL.

| Deux inspecteurs. | 2,600 | 00 | 2,600 | 00 |
|--------------------------------------|-------|----|-------|----|
| Frais de voyages de ces inspecteurs. | 1,600 | 00 | 1,549 | 92 |
| | 4,200 | 00 | 4,149 | 92 |
| | | | 50 | 08 |

FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C—Indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1899.

| Service. | Doit. | | Avoir. | |
|---|-------|-----------|--------|--------------|
| | \$ | c. | \$ | c. |
| Balance le 30 juin 1898. | | | 3,725, | 746 75 |
| Perceptions à compte des ventes de terres, droits de coupe de bois et sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et honoraires. | | | 127, | 459 08 |
| Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1899, sur la balance ci-dessus. | | | 156, | 793 42 |
| Crédits législatifs votés pour ajouter à la caisse. | | | 13, | 700 00 |
| Chèques impayés pour 1896-97. | | | | 28 36 |
| Dépenses pendant l'exercice 1898-99. | | 238,111 | 26 | |
| Balance le 30 juin 1899. | | 3,785,616 | 35 | |
| | | 4,023,727 | 61 | 4,023,727 61 |

CANADA
RELEVÉ
SUPPLÉMENTAIRE DES RÉCOLTES

INDIQUANT LES ÉTENDUES ENSEMENCÉES ET LES RÉCOLTES
MOISSONNÉES SUR LES RÉSERVES DES SAUVAGES.

DURANT L'ANNÉE CIVILE

1899

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

SOMMAIRE—Pour

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées

PROVINCE DE

GRAIN, RACINES

| Agence. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
|------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| Saut-Ste-Marie.. | | | | 307 | | | | 64 | | | | 55 |
| Port-Arthur.. | | | 28 | 840 | | | 1 | 60 | | | 2 | 100 |
| Lac à la vase... | 30 | 507 | 63 | 1,534 | | 10 | | 10 | | 13 | 260 | |
| Lac au Riz. | 87 | 1,530 | 46 | 930 | | | | 10 | | 76 | 620 | |
| Cap Croker. | 85 | 1,500 | 125 | 3,200 | 15 | 450 | 60 | 1,500 | 85 | 2,060 | 1 | 40 |
| Lac Simcoe. | 76½ | 925 | 36 | 2,600 | | | 5 | 75 | 20 | 400 | | |
| Thessalon. | | | 42 | 769 | | | 33 | 887 | 44 | 727 | | |
| Moraves.. | 266 | 2,069 | 150 | 3,491 | 3 | 85 | 133 | 3,965 | 6 | 80 | | |
| Alnwick. | 132 | 1,815 | 114 | 3,415 | | | 43 | 1,654 | 116 | 1,840 | 101 | 1,310 |
| Manitowaning | 116½ | 2,717 | 329½ | 9,606 | 8 | 150 | 39 | 1,078 | 284½ | 5,321 | | |
| *Coucheeching | 18½ | 242 | 33 | 525 | | | 37½ | 1,625 | | | | |
| Sengog. | 51 | 492 | 47 | 1,333 | | | | | 16 | 348 | 3 | 25 |
| Konoka. | 890 | 7,768 | 815 | 12,218 | 29 | 524 | 560 | 25,518 | 21 | 262 | | |
| Savanne. | | | | | | | 2½ | 100 | | | | |
| Portage-du-Rat. | | | | | | | 9½ | 758 | | | | |
| Baie-Gore. | 43½ | 874 | 97½ | 2,027 | 3 | 50 | 9½ | 331 | 115½ | 2,164 | 1 | |
| Six-Nations.. | 2,165 | 11,901 | 1,835 | 30,834 | 143 | 1,513 | 335 | 9,516 | 271 | 2,125 | 175 | 1,445 |
| Parry-Sound.. | | 10 | 35 | 631 | 5 | 100 | 10 | 284 | 16 | 414 | | |
| Sarnia. | 381 | 3,874 | 379½ | 10,426 | 39 | 803 | 146½ | 5,383 | 37½ | 739 | | |
| Rama. | 33 | 625 | 258 | 9,200 | 3 | 120 | 25 | 530 | 68 | 2,000 | | |
| Hagersville.. | 203 | 2,233 | 485 | 7,276 | 127 | 1,778 | 50 | 1,100 | 97 | 1,455 | 35 | 385 |
| Saugen. | 40 | 650 | 100 | 2,000 | | | 43 | 850 | 125 | 1,250 | | |
| Lac Doré. | | | 10 | 163 | | | 3 | 35 | 1 | 10 | 3 | 100 |
| Walpole Ile. | 265 | 5,050 | 175 | 6,725 | | | 260 | 10,170 | 8 | 145 | | |
| Penetanguishene | 28 | 400 | 60 | 1,070 | | | 50 | 600 | 30 | 400 | | |
| Totaux..... | 4,910½ | 45,182 | 5,313½ | 111,122 | 375½ | 5,583 | 1,867½ | 64,614½ | 1,452½ | 22,715 | 319 | 3,305 |

PROVINCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------|------|-------|--------|---------|-----|--------|------|--------|------|--------|----|-----|
| Jeune Lorette.. | | | 14 | 350 | | | 1 | 13 | | | 15 | |
| Bas du St-Lrent | | | 2 | 16 | | | | | | | 80 | |
| Temiscamingue.. | 19½ | 185 | 62½ | 935½ | 2½ | 7½ | | | 4½ | 950 | 6 | 110 |
| St-Régis. | 70 | 1,000 | 450 | 12,000 | 30 | 500 | 180 | 5,450 | 55 | 444 | | |
| Lac St-Jean. | 54½ | 720 | 82½ | 1,685 | 9 | 207 | | | 33½ | | | |
| Bécancour. | 3 | 24 | 25 | 200 | 3 | 30 | | | | 18 | | |
| St-François. | | | 69½ | 1,145 | 2 | 37 | | | 8½ | 105 | 50 | |
| Rivière Désert.. | | | 70 | 1,100 | | | | | 9 | 140 | | |
| Caughnawaga.. | 10 | 120 | 700 | 24,000 | 50 | 1,300 | 250 | 5,000 | 50 | 1,000 | | |
| Maria. | 6½ | 83 | 44 | 744 | | | | | 18 | | | |
| Totaux..... | 162½ | 2,132 | 1,479½ | 42,175½ | 96½ | 2,081½ | 441½ | 10,616 | 156½ | 2,679½ | 6 | 110 |

* 1,000 pommes de choux et 100 boisseaux d'oignons récoltés dans cette agence.

DES RÉCOLTES

les détails voir pp. 8-23.

pour l'année close le 31 décembre 1899.

L'ONTARIO.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | | | | | | | |
|-----------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | Tons. | Tons. | Tons. | | | | | | |
| | | | | 13 | | | 1,870 | | 35 | | 275 | | 34 | 172 | 39 | | | | |
| | | | | 8 | | | 42 | 10,000 | 90 | | 6½ | 1,860 | 2 | 500 | 215 | 42 | | | |
| | 10 | 100 | | | | | 8½ | 965 | | | 1½ | 240 | 1 | 125 | 53 | | | | |
| | 4 | 40 | | | | | 9½ | 460 | | | 5½ | 450 | 2 | 150 | 51 | 6 | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 5 | 60 | | | | | 30 | 3,000 | 2 | 100 | 4 | 300 | 1 | 50 | 250 | 200 | | | |
| | 2 | 15 | | | | | 15 | 1,500 | | | 5 | 1,500 | 2 | 600 | 45 | 20 | | | |
| | 3 | 50 | | | | | 6 | 68 | 3 | 80 | 8½ | 1,530 | 1½ | 16 | 48 | 101 | | | |
| | 2 | 15 | | | | | 20 | 1,237 | | | 12 | 45 | 1 | 670 | 174 | 3 | | | |
| | 6 | 125 | | | | | 23½ | 1,945 | | | 235 | 3,495 | 1½ | 221 | 86½ | 237½ | | | |
| | | | | | | | 12 | 314 | | | 274 | 10,626 | 103 | 244 | 1,568 | 1,079 | | | |
| | | | | | | | | | | | 4 | 3,250 | 4 | 1,700 | 155 | 15 | | | |
| | | | | | | | | | | | 67 | 295 | | | 20 | 25 | | | |
| | 21 | 427 | | | | | 21 | 332 | | | 92 | 8,430 | 10 | 1,073 | 15 | 2,029 | | | |
| | | | | | | | | | | | 44 | 295 | | | 10 | 20 | | | |
| | | | | | | | | | | | 58½ | 2,216 | | | 1,204 | 848 | | | |
| | | | | | | | | | | | 30 | 1,595 | | | 25 | 8 | | | |
| | | | | | | | | | | | 30 | 1,595 | | | 20 | 2 | | | |
| | | | | | | | | | | | 56½ | 3,444 | 11½ | 37 | 175 | 85 | | | |
| | 38 | 432 | | | | | 12½ | 98 | | | 143 | 3,958 | 4 | 665 | 375 | 1,040 | | | |
| | | | | | | | | | | | 39 | 25 | 3,934 | 4 | 51 | 156 | 80 | | |
| | | | | | | | | | | | 6 | 268 | 98½ | 4,541 | 1 | 84 | 233 | | |
| | | | | | | | | | | | 4 | 90 | 30 | 3,400 | 4 | 700 | 2 | | |
| | | | | | | | | | | | 5 | 150 | 22 | 330 | | | 3 | | |
| | | | | | | | | | | | 2 | 70 | 40 | 3,200 | 1½ | 200 | 4 | | |
| | | | | | | | | | | | 8 | 618 | | | 600 | 15 | 400 | | |
| | 2 | 10 | | | | | | | | | 32 | 960 | | | 6 | 80 | 15 | | |
| | | | | | | | | | | | 2 | 2 | | | 6 | 14 | | | |
| | | | | | | | | | | | 67 | 3,225 | | | 65 | 445 | 375 | | |
| | | | | | | | | | | | 55 | 2,000 | | | 75 | 30 | | | |
| | 91 | 1,262 | | | | | | | | | 116 | 12,861 | | | 493 | 5,924 | 6,455 | 1,733 | 4,237 |

QUÉBEC.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|------|-------|-----|--------|------|--------|----|------|----|-------|-----|-----|-------|------|-----|
| 1 | 9 | 1½ | 20 | 4 | 325 | | 35 | 1 | 90 | 4 | 250 | 56½ | 343 | 433 |
| | | | | 4 | 270 | | | | | | | 8 | | 26 |
| | | | | 13 | 1,573 | | 12½ | | 443 | 1½ | 67 | 58 | | 15½ |
| 28 | 700 | 8 | 440 | 115 | 5,750 | 4 | 150 | 8 | 440 | 7 | 420 | 950 | 170 | 550 |
| 35½ | 992 | | | 59 | 3,198 | | | | | | | 56½ | 25½ | 563 |
| 2 | 12 | | | 2 | 125 | | 3 | | 10 | 1½ | 30 | 35 | | |
| 5½ | 51 | 2½ | 28½ | 32½ | 1,986 | | | | | | | 38½ | | |
| 7 | 200 | | 20 | 25 | 1,500 | | | 2 | 650 | 1 | 20 | 100 | 7 | 40 |
| 130 | 1,800 | 21 | 521 | 200 | 10,000 | | | | | | | 1,025 | | |
| 3 | 20 | | 1 | 10½ | 182 | | 1 | | 16 | | | 24½ | 1 | 2 |
| 212½ | 3,784 | 34½ | 1,039½ | 464½ | 24,909 | 5½ | 201½ | 5½ | 1,649 | 14½ | 787 | 2,350 | 263½ | 708 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées

RÉSERVE DE LA

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|---|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. |
| Rivière au Sardin..... | | | | 307 | | | | 64 | | 55 | | |
| WM. VAN ABBOTT, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|----|-----|--|--|---|----|---|-----|--|--|
| Fort-William..... | | | 25 | 750 | | | 1 | 60 | 2 | 100 | | |
| Red-Rock..... | | | | | | | | | | | | |
| Nipigon..... | | | | | | | | | | | | |
| Pays Plat..... | | | | | | | | | | | | |
| Pic..... | | | 3 | 90 | | | | | | | | |
| Lac Long..... | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | 28 | 840 | | | 1 | 60 | 2 | 100 | | |
| J. F. HODDER, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU LAC À LA VASE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|-----|-------|---------------|----|---------------|----|----|-----|--|--|
| Lac à la Vase..... | 30 | 507 | 63 | 1,534 | $\frac{1}{2}$ | 10 | $\frac{1}{2}$ | 10 | 13 | 260 | | |
| Lac au Riz..... | 87 | 1,530 | 46 | 930 | $\frac{1}{2}$ | | $\frac{1}{2}$ | 10 | 76 | 620 | | |
| Totaux..... | 117 | 2,037 | 109 | 2,464 | $\frac{1}{2}$ | 10 | 1 | 20 | 89 | 880 | | |
| WM. MCFARLANE, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU CAP

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|-------|-----|-------|----|-----|----|-------|----|-------|---|----|
| Chippewas de Nawash. | 85 | 1,500 | 125 | 3,200 | 15 | 450 | 60 | 1,500 | 85 | 2,000 | 1 | 40 |
| JOHN McIVER, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU LAC

| | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------|-----|----|-------|--|--|---|----|----|-----|--|--|
| Chippewas des îles Georgina et du Serpent | 76 $\frac{1}{2}$ | 925 | 86 | 2,600 | | | 3 | 75 | 20 | 400 | | |
| JOHN YATES, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—ONTARIO.

dans la province d'Ontario pour l'année close le 31 décembre 1899.

RIVIÈRE AU JARDIN.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | | Carottes. | Navets. | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
|-----------|--------|----------------------|------------------------|-----------|---------|----------------------|------------------------|-------|-------|-----------------|----|
| | | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | | | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Tonx. | Tonx. | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | 13 | | 35 | | 275 | | 34 | 172 | 39 |
| | | | | 1,870 | | | | | | | |

PORT-ARTHUR.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---------------|---|----|--------|---------------|----|-----------------|-------|---|-----|-----|----|
| | | $\frac{1}{2}$ | 8 | 21 | 5,500 | $\frac{1}{2}$ | 90 | 2 | 800 | 2 | 500 | 200 | 10 |
| | | | | 5 | 1,200 | | | | | | | 10 | 15 |
| | | | | 4 | 800 | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 500 | | | $\frac{1}{4}$ | 60 | | | 2 | 7 |
| | | | | 8 | 1,600 | | | 4 | 1,000 | | | 3 | 6 |
| | | | | 2 | 400 | | | | | | | | 4 |
| | | $\frac{1}{2}$ | 8 | 42 | 10,000 | $\frac{1}{2}$ | 90 | 6 $\frac{1}{4}$ | 1,860 | 2 | 500 | 215 | 42 |

ET AU RIZ.

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----|--|--|------------------|-------|--|--|-----------------|-----|---|-----|-----|---|
| 10 | 100 | | | 8 $\frac{1}{4}$ | 965 | | | 1 $\frac{1}{4}$ | 240 | 1 | 125 | 53 | 6 |
| 4 | 40 | | | 9 $\frac{1}{2}$ | 460 | | | 5 $\frac{1}{2}$ | 450 | 2 | 150 | 51 | |
| 14 | 140 | | | 17 $\frac{3}{4}$ | 1,425 | | | 6 $\frac{3}{4}$ | 690 | 3 | 275 | 104 | 6 |

CROKER.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|----|----|-------|---|-----|---|-----|---|----|-----|----|-----|
| | | 4 | 80 | 30 | 3,000 | 2 | 100 | 4 | 300 | 1 | 50 | 250 | 50 | 200 |
|--|--|---|----|----|-------|---|-----|---|-----|---|----|-----|----|-----|

SIMCOE.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|---|----|----|-------|--|--|---|-------|---|-----|----|----|----|
| 5 | 60 | 1 | 20 | 15 | 1,500 | | | 5 | 1,500 | 2 | 600 | 45 | 15 | 20 |
|---|----|---|----|----|-------|--|--|---|-------|---|-----|----|----|----|

63 VICTORIA, A. 1899

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DE

GRAIN, RACINES

| Noms de la bande. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| | R. des Espagnols du n° 1 | | | 5 | 89 | | | 15 | 427 | 9 | 172 | |
| " " 2 | | | 10 | 200 | | | 3 | 60 | 9 | 185 | | |
| Rivière aux Serpents | | | 2 | 50 | | | 1 | 25 | | | | |
| Rivière Mississagua | | | 20 | 350 | | | 10 | 275 | 20 | 300 | | |
| Rivière Thessalon | | | 5 | 80 | | | 4 | 100 | 6 | 70 | | |
| Totaux | | | 42 | 769 | | | 33 | 887 | 44 | 727 | | |
| SAMUEL HAGAN, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DES

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|-----|-------|---|----|-----|-------|---|----|--|--|
| Moraves de la Thames. | 266 | 2,069 | 150 | 3,491 | 3 | 85 | 133 | 3,965 | 6 | 80 | | |
| A. R. McDONALD, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|-----|-------|--|--|-----------------|-------------------|-----|-------|-----|-------|
| Mississaguas d'Alnwick | 132 | 1,815 | 114 | 3,415 | | | 4 $\frac{3}{4}$ | 165 $\frac{1}{2}$ | 116 | 1,840 | 101 | 1,310 |
| JOHN THACKERAY, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| Ojibbevas du lac Huron. | | | | | | | | | | | | |
|--|------------------|-------|-------------------|-------|---|-----|----|-----|-----------------|-------|--|--|
| Riv. du Poisson-Blanc. | | | 19 | 190 | | | 1 | 9 | 8 | 70 | | |
| Pointe-Grondine. | | | 2 | 23 | | | | | | | | |
| Lac du Poisson-Blanc. | | | | | | | 5 | 125 | 1 $\frac{1}{2}$ | 7 | | |
| Totaux | | | 21 | 213 | | | 6 | 134 | 9 $\frac{1}{2}$ | 77 | | |
| Ojibbevas et Ottawas de l'île Manitouline. | | | | | | | | | | | | |
| Lac à la Carpe. | | | 10 | 200 | | | 1 | 40 | 11 | 150 | | |
| Ruiss. " | 25 | 565 | 40 | 1,380 | 8 | 150 | 1 | 30 | 25 | 440 | | |
| Sheguiandah | 20 | 453 | 36 | 739 | | | 5 | 100 | 16 | 300 | | |
| Baie du Sud | 1 $\frac{1}{4}$ | 15 | 16 $\frac{1}{2}$ | 179 | | | 10 | 75 | 27 | 473 | | |
| Totaux | 46 $\frac{1}{4}$ | 1,033 | 102 $\frac{1}{2}$ | 2,498 | 8 | 150 | 17 | 245 | 79 | 1,363 | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—ONTARIO—Suite.

province d'Ontario pour l'année finissant le 31 décembre 1899.
THESSALON.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------|----------|-----------------|
| Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | |
| | | | | 26 | 1,123 | | | | | | | 20 | 60 | 5 |
| 2 | 15 | | | 11 | 625 | | | 4 | 725 | * $\frac{1}{2}$ | *6 | 12 | 18 | 8 |
| | | | | 6 | 479 | | | 4 $\frac{1}{2}$ | 5 | | | 10 | | |
| 3 | 45 | | | 20 | 900 | 2 | 60 | 4 | 800 | *1 | *10 | | 20 | 15 |
| | | | | 5 | 375 | 1 | 20 | | | | | 6 | 3 | 1 |
| 5 | 60 | $\frac{1}{2}$ | 6 | 68 | 3,502 | 3 | 80 | 8 $\frac{1}{4}$ | 1,530 | 1 $\frac{1}{2}$ | 16 | 48 | 101 | 29 |

MORAVES.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|----|-----|----|-------|---------------|----|---------------|----|---|-----|-----|---|-----|
| 3 | 50 | 12 | 116 | 20 | 1,237 | $\frac{1}{4}$ | 12 | $\frac{1}{2}$ | 45 | 1 | 670 | 174 | 3 | 117 |
|---|----|----|-----|----|-------|---------------|----|---------------|----|---|-----|-----|---|-----|

D'ALNWICK.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-----|---------------|------------------|------------------|-------|---------------|-----|------------------|-------|---------------|-----|------------------|--|-------------------|
| 6 | 125 | $\frac{3}{4}$ | 22 $\frac{1}{2}$ | 23 $\frac{1}{4}$ | 1,945 | $\frac{1}{4}$ | 235 | 12 $\frac{1}{2}$ | 3,495 | $\frac{1}{2}$ | 221 | 86 $\frac{1}{2}$ | | 237 $\frac{1}{2}$ |
|---|-----|---------------|------------------|------------------|-------|---------------|-----|------------------|-------|---------------|-----|------------------|--|-------------------|

MANITOWANING.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|-----------------|----|----|-------|---------------|----------------|-----------------|---------------|----|-----|-----|----|----|----|
| | | | | | 5 | 100 | $\frac{1}{4}$ | 12 | $\frac{1}{2}$ | 5 | | 25 | 25 | 10 | |
| | | | | | 4 | 170 | $\frac{1}{10}$ | 2 | | 5 | | 4 | 4 | † | |
| | | | | | 14 | 600 | | | | | | 6 | 10 | | |
| | | | | | 23 | 870 | $\frac{6}{10}$ | 14 | $\frac{1}{4}$ | 10 | | 5 | 35 | 39 | 10 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | $\frac{1}{2}$ | 15 | 2 | 175 | $\frac{1}{4}$ | 6 | 1 $\frac{1}{2}$ | 175 | | | 22 | 15 | | |
| | | 1 | 25 | 10 | 625 | | | $\frac{1}{2}$ | 100 | 1 | 150 | 35 | | 7 | |
| | | 1 | 17 | 18 | 600 | $\frac{1}{4}$ | 10 | | | | 58 | | | 5 | |
| | | 1 | 17 | 30 | 1,025 | $\frac{1}{4}$ | 5 | 2 | 200 | | | 40 | 25 | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 3 $\frac{1}{2}$ | 74 | 60 | 2,425 | $\frac{3}{4}$ | 21 | 4 | 475 | 1 | 150 | 155 | 40 | 12 | |

† 150 pommes de choux * Oignons.

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées

AGENCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| <i>Ile Manitouline non céd</i> | | | | | | | | | | | | |
| Wikwemikong | 69 | 1,669 | 201 | 6,845 | | | 64 | 929 | 194 | 3,841 | | |
| Wikwemikongsing | 1 | 15 | 5 | 50 | | | 2 | 10 | 2 | 40 | | |
| Bande de *Beausoleil. | | | | | | | | | | | | |
| Totaux | 116½ | 2,717 | 329½ | 9,606 | 8 | 150 | 89 | 1,078 | 284½ | 5,321 | | |
| C. L. D. SIMS, <i>Agent des sauvages,</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-----|----|-----|--|--|-----|-------|--|--|--|--|
| Hungry Hall, n° 1. | | | | | | | 1 | 50 | | | | |
| Hungry Hall, n° 2. | | | | | | | 1 | 50 | | | | |
| Long Saut, n° 1. | 2 | 40 | 5 | 75 | | | 8 | 300 | | | | |
| Long Saut, n° 2. | ½ | 20 | 5 | 75 | | | 7 | 250 | | | | |
| Manitou n° 1. | 8 | 80 | 10 | 165 | | | 10 | 400 | | | | |
| Manitou, n° 2. | 6 | 62 | 12 | 200 | | | 5 | 200 | | | | |
| Petites Fourches. | 2 | 40 | | | | | 2 | 100 | | | | |
| Choucheeching. | | | 1 | 10 | | | 1 | 50 | | | | |
| Stangecoming. | | | | | | | | 25 | | | | |
| Niacatchewenin. | | | | | | | | 50 | | | | |
| Nickickisomencanning | | | | | | | | 50 | | | | |
| Rivière Seine. | | | | | | | | 50 | | | | |
| Lac la Croix. | | | | | | | | 50 | | | | |
| Totaux | 18½ | 242 | 33 | 525 | | | 37½ | 1,625 | | | | |
| MAGNUS BEGG, <i>Agent des sauvages,</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|----|-----|----|-------|--|--|--|--|----|-----|---|----|
| Scugog | 51 | 492 | 47 | 1,333 | | | | | 16 | 348 | 3 | 25 |
| A. W. WILLIAMS, <i>Agent des sauvages,</i> | | | | | | | | | | | | |

CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONEIDAS

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|-----|--------|----|-----|-----|--------|----|-----|--|--|
| Munsees | 124 | 849 | 112 | 2,066 | 1 | 30 | 105 | 3,757 | 5 | 60 | | |
| Chippewas | 350 | 2,690 | 434 | 4,435 | 2 | 60 | 174 | 8,055 | | | | |
| Oneidas | 416 | 4,229 | 269 | 5,717 | 26 | 434 | 281 | 13,706 | 16 | 202 | | |
| Totaux | 890 | 7,768 | 815 | 12,218 | 29 | 524 | 560 | 25,518 | 21 | 262 | | |
| A. SINCLAIR, <i>Agent des sauvages,</i> | | | | | | | | | | | | |

* Membres résidant sur l'Ile Manitouline.

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—ONTARIO—*Suite.*

dans la province d'Ontario pour l'année close le 31 décembre 1899.

MANITOWANING—*Fin.*

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | Corottes. | Navets. | Autres racines. | Foin. | | Autre fourrage. | | | | | |
|-----------|--------|------------------|-----------|---------|-----------------|----------|----------|-----------------|----|-----|-------|----|----|
| | | | | | | Cultivé. | Sauvage. | | | | | | |
| | | | | | | Tonx. | Tonx. | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | 8 | 230 | 185 | 7,151 | 2 | 63 | 20 | 1,083 | | | | | |
| | ½ | 10 | 6 | 180 | 10 | 5 | | | | | 869 | 8 | 40 |
| | | | | | | | | | | | 20 | 5 | 5 |
| | 12 | 314 | 274 | 10,626 | 4½ | 103 | 24½ | 1,568 | 1½ | 155 | 1,079 | 92 | 67 |

COUCHEECHING.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-------|----|-----|----|-------|--|--|--|--|----|-----|----|----|---|
| | | | | 4 | 200 | 1 | 25 | 1 | 100 | Une augmentation de 1,000 têtes de choux et 100 boisseaux d'oignons sur les différentes réserves durant la saison. | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 100 | | 25 | | 100 | | | | | | | 25 | | |
| | | | | 10 | 450 | | 25 | | 100 | | | | | | 5 | 50 | 10 | |
| | | | | 12 | 500 | | 25 | | 200 | | | | | | | 50 | 20 | |
| | | | | 12 | 400 | | 25 | | 200 | | | | | | | 40 | 20 | |
| | | | | 5 | 250 | | 25 | | 100 | | | | | | | 10 | 10 | |
| | | | | 8 | 500 | | 25 | | 200 | | | | | | | 5 | 60 | 5 |
| | | | | 4 | 200 | | 25 | | 100 | | | | | | | | 90 | |
| | | | | | 50 | | 25 | | 100 | | | | | | | | 5 | |
| | | | | | 50 | | 25 | | 100 | | | | | | | | 20 | |
| | | | | 2 | 100 | | 25 | | 100 | | | | | | | 40 | | |
| | | | | 2 | 100 | | 25 | | 200 | | | | | | | 20 | | |
| | | | | 5 | 250 | | 25 | | 100 | | | | | | | 40 | | |
| | | | | 67 | 3,250 | 3½ | 325 | 4½ | 1,700 | | | | | 15 | 550 | 65 | | |

SCUGOG.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-----|--|--|--|--|---|----|----|--|--|
| | | | | 4½ | 295 | | | | | ½ | 20 | 25 | | |
|--|--|--|--|----|-----|--|--|--|--|---|----|----|--|--|

DE LA THAMES.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----|----|-----|----|-------|-----|-------|----|-------|-----|-------|-----|----|-------|-----|
| | | | 4 | 71 | 13 | 911 | 2 | 53 | 3 | 153 | 2 | 89 | 84 | 3 | 130 |
| 11 | 310 | 5 | 111 | 26 | 2,710 | 2 | 223 | 5 | 990 | 2 | 325 | 261 | 1 | 534 | |
| 10 | 117 | 12 | 150 | 53 | 4,809 | 6 | 797 | 7 | 886 | 6 | 790 | 503 | 4 | 514 | |
| 21 | 427 | 21 | 332 | 92 | 8,430 | 10 | 1,073 | 15 | 2,029 | 10 | 1,204 | 848 | 8 | 1,178 | |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées
AGENCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES, | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| Ile Parry..... | | | | 66 | | | | 79 | | 69 | | |
| Shawanaga..... | | | | | | | | 12 | | | | |
| Henvey Inlet..... | | | | | | | | 54 | | 25 | | |
| Nipissingue..... | 10 | | 40 | | | | | 19 | | | | |
| Watha..... | | 35 | 525 | | 5 | 100 | 10 | 120 | 16 | 320 | | |
| Totaux..... | 10 | 35 | 631 | | 5 | 100 | 10 | 284 | 16 | 414 | | |
| W. B. MACLEAN, Surint. des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|-----|-------|------|--------|----|-----|------|-------|-----|-----|--|--|
| Sarnia..... | 381 | 3,874 | 379½ | 10,426 | 39 | 803 | 146½ | 5,383 | 37½ | 739 | | |
| A. ENGLISH, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|-----|-----|-------|---|-----|----|-----|----|-------|--|--|
| Chippewas de Rama... D. J. MCPHEE, Agent des sauvages. | 33 | 625 | 258 | 9,200 | 3 | 120 | 25 | 530 | 68 | 2,000 | | |
|--|----|-----|-----|-------|---|-----|----|-----|----|-------|--|--|

MISSISSAGUES DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|-----|-------|-----|-------|-----|-------|----|-------|----|-------|----|-----|
| Mississaguas de New-Credit..... HUGH STEWART, Agent des sauvages. | 203 | 2,233 | 485 | 7,276 | 127 | 1,778 | 50 | 1,100 | 97 | 1,455 | 35 | 385 |
|---|-----|-------|-----|-------|-----|-------|----|-------|----|-------|----|-----|

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|----|-----|-----|-------|--|--|----|-----|-----|-------|--|--|
| Chippewas de Saugeen. JOHN SCOFFIELD, Agent des sauvages. | 40 | 650 | 100 | 2,000 | | | 43 | 850 | 125 | 1,250 | | |
|---|----|-----|-----|-------|--|--|----|-----|-----|-------|--|--|

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|--|----|-----|--|--|---|----|---|----|---|-----|
| Algonquins du Lac Doré..... E. BENNETT, Agent des sauvages. | | | 10 | 165 | | | 3 | 35 | 1 | 10 | 3 | 100 |
|---|--|--|----|-----|--|--|---|----|---|----|---|-----|

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—ONTARIO—Suite.

dans la province d'Ontario pour l'année close le 31 décembre 1899.

PARRY-SOUND.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. |
|-----------|--------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | Tonx. |
| | | | 15 | | 554 | | | | 26 | | 61 | |
| | | | | | 335 | | | | | | | 4 |
| | | | 19 | | 565 | | 1 | | 5 | | 19 | 8 |
| | | | | | 605 | | 15 | | | | 11 | 48 |
| | | | 4 | 5 | 1,875 | | 35 | | 125 | | 50 | 150 |
| | | | 4 | 39 | 25 | 3,934 | 4 | 51 | 43 | 156 | 4 | 80 |
| | | | | | | | | | | | 271 | 20 |
| | | | | | | | | | | | | 1½ |

SARNIA.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|----|-----|-----|-------|----|----|---|-----|---|-----|-----|----|-----|
| | 3 | 6½ | 268 | 98½ | 4,541 | 1½ | 84 | 2 | 153 | 1 | 233 | 273 | 43 | 632 |
|--|---|----|-----|-----|-------|----|----|---|-----|---|-----|-----|----|-----|

RAMA.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|----|----|-------|---|-----|---|-----|---|----|-----|----|-----|
| | | 4 | 90 | 30 | 3,400 | 4 | 700 | 2 | 300 | 2 | 85 | 370 | 20 | *12 |
|--|--|---|----|----|-------|---|-----|---|-----|---|----|-----|----|-----|

DE LA CREDIT.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|-----|----|-----|--|--|--|--|---|-----|-----|----|----|
| | | 5 | 150 | 22 | 330 | | | | | 3 | 333 | 138 | 30 | 50 |
|--|--|---|-----|----|-----|--|--|--|--|---|-----|-----|----|----|

SAUGEEN.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|----|----|-------|----|-----|---|-----|----|-----|----|----|-----|
| | | 2 | 70 | 40 | 3,200 | 1½ | 200 | 4 | 600 | 15 | 400 | 80 | 15 | 175 |
|--|--|---|----|----|-------|----|-----|---|-----|----|-----|----|----|-----|

LAC DORÉ.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|----|----|---|---|-----|--|--|--|--|--|---|----|--|
| | 2 | 10 | 1½ | 2 | 8 | 618 | | | | | | 6 | 14 | |
|--|---|----|----|---|---|-----|--|--|--|--|--|---|----|--|

* L'autre fourrage se compose de millet et de pois et avoine mélangés et coupés verts pour nourriture.

63 VICTORIA, A. 1900
RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

ETAT indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. |
| Chippewas | 140 | 2,800 | 120 | 4,800 | | | 165 | 6,370 | | 8 | 145 | |
| Pottawattamies | 125 | 2,250 | 55 | 1,925 | | | 95 | 3,800 | | | | |
| Totaux | 265 | 5,050 | 175 | 6,725 | | | 260 | 10,170 | 8 | 145 | | |
| ALEX. MCKELVEY, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|-----|----|-------|-------|-------|----|-----|----|-----|-------|-------|
| Chippewas de Beausoleil | 28 | 400 | 60 | 1,070 | | | 50 | 600 | 30 | 400 | | |
| CHAS. MCGIBBON, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a
DES RÉCOLTES—ONTARIO—Fin.

province d'Ontario pour l'année close le 31 décembre 1899.
L'ILE WALPOLE.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autres fourrage, paille. |
|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------|----------|--------------------------|
| Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | |
| | | 18 | 540 | 45 | 2,175 | | | | | | | Tonx. | Tonx. | Tonx. |
| | | 14 | 420 | 22 | 1,050 | | | | | | | 40 | 350 | 200 |
| | | 32 | 960 | 67 | 3,225 | | | | | | | 25 | 95 | 175 |
| | | | | | | | | | | | | 65 | 445 | 375 |

L'ILE DU CHRÉTIEN.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----|----|-------|
| | | | | 55 | 2,000 | | | | | | | 75 | 30 | |
|-------|-------|-------|-------|----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|----|----|-------|

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DE LA

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| Hurons de Lorette ANTOINE O. BASTIEN, <i>Agent des sauvages.</i> | | | 14 | 350 | | | 1 | 13 | | | 15 | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|---|----|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Montagnais d'Escou- mains. | | | 2 | 16 | | | | | | | | |
| Montagnais de Bersimis | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | 2 | 16 | | | | | | | | |
| A. GAGNON, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-----|-----|------|----|----|--|--|----|----|--|--|
| Témiscamingue ADAM BURWASH, <i>Agent des sauvages.</i> | 19½ | 185 | 62½ | 935½ | 2½ | 7½ | | | 4½ | 80 | | |
|--|-----|-----|-----|------|----|----|--|--|----|----|--|--|

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|----|-------|-----|--------|----|-----|-----|-------|----|-----|---|-----|
| Iroquois de St-Régis... GEORGE LONG, <i>Agent des sauvages.</i> | 70 | 1,000 | 450 | 12,000 | 30 | 500 | 180 | 5,450 | 55 | 950 | 6 | 110 |
|---|----|-------|-----|--------|----|-----|-----|-------|----|-----|---|-----|

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-----|-----|-------|---|-----|--|--|-----|-----|--|--|
| Lac Saint-Jean..... W. T. A. DONOHUE, <i>Agent des sauvages.</i> | 54½ | 720 | 82½ | 1,685 | 9 | 207 | | | 33½ | 444 | | |
|--|-----|-----|-----|-------|---|-----|--|--|-----|-----|--|--|

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|----|----|-----|---|----|---|----|--|--|--|--|
| Abénakis de Bécancour H. DÉSILETS, <i>Agent des sauvages.</i> | 3 | 24 | 25 | 200 | 3 | 30 | 1 | 18 | | | | |
|---|---|----|----|-----|---|----|---|----|--|--|--|--|

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—QUÉBEC.

province de Québec pour l'année close le 31 décembre 1899.
JEUNE-LORETTE.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
|-----------|--------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------|----------------|-----------------|----------------|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | |
| 1 | 9 | 1½ | 20 | 4 | 325 | 35 | 1 | 90 | 4 | 250 | Tonx. 4,500 | Tonx. 2,750 | Tonx. 3,500 |

BAS SAINT-LAURENT.

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|-----|--|--|--|--|--|---|--|
| | | | | 4 | 220 | | | | | | 8 | |
| | | | | | 50 | | | | | | | |
| | | | | 4 | 270 | | | | | | | |

TÉMISCAMINGUE.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-------|-----|----|-----|----|----|----|----|-----|
| | | | | 13 | 1,573 | 12½ | 1½ | 443 | 1½ | 67 | 58 | 26 | 15½ |
|--|--|--|--|----|-------|-----|----|-----|----|----|----|----|-----|

SAINT-REGIS.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----|---|-----|-----|-------|---|-----|---|-----|---|-----|-----|-----|-----|
| 28 | 700 | 8 | 440 | 115 | 5,750 | 4 | 150 | 8 | 440 | 7 | 420 | 950 | 170 | 550 |
|----|-----|---|-----|-----|-------|---|-----|---|-----|---|-----|-----|-----|-----|

(LAC SAINT-JEAN).

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|--|--|----|-------|--|--|--|--|--|--|-----|-----|-----|
| 35½ | 992 | | | 59 | 3,198 | | | | | | | 55½ | 25½ | 56½ |
|-----|-----|--|--|----|-------|--|--|--|--|--|--|-----|-----|-----|

BÉCANCOUR.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|---|---|---|-----|---|---|---|----|----|----|----|--|--|
| 2 | 12 | ½ | 9 | 2 | 125 | ½ | 3 | ½ | 10 | 1½ | 30 | 35 | | |
|---|----|---|---|---|-----|---|---|---|----|----|----|----|--|--|

* Pas donné.

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la

AGENCE DU

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. |
| <i>Micmacs.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Matthew Pictou | | | | | | | | | | | | |
| Eli Pictou | | | | | | | | | | | | |
| Malti Pictou..... | | | 15 | | | | | | | | | |
| Sin Pictou..... | | | | | | | | | | | | |
| John McEwin..... | | | | | | 2 1/2 | | | | | | |
| Solom Siah..... | | | | | | | | | | | | |
| Joseph Labador..... | | | | | | | | | | | | |
| James Muse..... | | | | | | | | | | | | |
| John Peters..... | | | 8 | | | | | | | | | |
| John Brooks..... | | | 15 | | | | | | | | | |
| John Labador..... | | | 15 | | | | | | | | | |
| Mrs. S. Peters..... | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | 53 | | | 2 1/2 | | | | | | |
| JAS. H. PURDY, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DES

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|-------|-----|----|----|---|---|--|-----|----|--|--|
| <i>Réserve de la Nouvelle- Allemagne.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Micmacs..... | | 5 1/4 | 220 | 25 | 2 | 5 | | | | | | |
| <i>Rés. de la Rivière d'Or.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Micmacs..... | | 3 | 120 | 2 | 60 | | | | 2 | 40 | | |
| Totaux..... | | 8 1/4 | 340 | 23 | 85 | 2 | 5 | | 2 | 40 | | |
| <i>Rés. du Chat Sauvage.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Micmacs..... | | 2 | 60 | | | | | | 1/2 | 15 | | |
| CHARLES HARLOW, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DES COMTÉS

| | | | | | | | | | | | | |
|--|----|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Micmacs..... | 25 | 50 | | | | | | | | | | |
| J. R. McDONALD, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|-------|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| <i>Micmacs.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Réserve de Franklin Manor..... | 1 1/2 | 30 | | | | | | | | | | |
| F. A. RAND, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

province de la Nouvelle-Ecosse pour l'année close le 31 décembre 1899.

COMTÉ DE DIGBY.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. |
|-----------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. Tonx. | Sauvage. Tonx. | |
| | | | | 28 | | | | | | | 1 1/2 | | |
| | | | | 25 | | | | | | | 1 1/2 | | |
| | | | | 40 | | | | | | | 1 1/2 | | |
| | | 1 1/8 | 2 1/2 | 18 | | | | 10 | | | 3 | | |
| | | | | 6 | | | | | | | | | |
| | | | | 15 | | | | | | | | | |
| | | | | 24 | | | | | | | | | |
| | | | | 50 | | | | | | | 2 1/2 | | |
| | | | | 30 | | | | | | | 3 | | |
| | | | | 12 | | | | | | | 3 | | 1/2 |
| | | 1 1/8 | 2 1/2 | 3 5/16 | 248 | | | 10 | | | 16 | | 1/2 |

COMTÉS DE LUNENBURG ET QUEEN.

| | | | | | | | | | | | | | |
|-------|----|-----|---|-------|-----|--|-----|----|--|--|----|----|--|
| 1/2 | 20 | 1/2 | 6 | 5 3/4 | 650 | | 1/4 | 40 | | | 40 | 22 | |
| 1 | 30 | | | 2 | 100 | | | | | | 10 | 5 | |
| 1 1/2 | 50 | 1/2 | 6 | 7 1/4 | 750 | | 1/4 | 40 | | | 50 | 27 | |
| | | | | 1 | 100 | | | | | | | | |

D'ANTIGONISH ET GUYSBORO.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | 650 | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|

COMTÉ DE CUMBERLAND.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|----|-----|---|---|-----|--|-----|-----|--|--|---|---|--|
| 1 | 20 | 1/2 | 2 | 6 | 600 | | 1/2 | 100 | | | 3 | 5 | |
|---|----|-----|---|---|-----|--|-----|-----|--|--|---|---|--|

63 VICTORIA, A. 1900

LELEVÉ SUPPLEMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DU

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|---|----------------------|------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux ensemencés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. |
| <i>Micmacs.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Havre de Sheet | | | | | | | | | | | | |
| Elmsdale | | | | | | | | | | | | |
| Junction Wellington et Windsor | | | | | | | | | | | | |
| Havre de Cole | | | | | | | | | | | | |
| Totaux | | | | | | | | | | | | |
| CHAS. E. McMANUS, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---------------|---------------|--|--|--|--|--|
| Micmacs | | | | | | $\frac{1}{8}$ | $\frac{1}{2}$ | | | | | |
| JOHN FRASER, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

province de la Nouvelle-Ecosse pour l'année close le 31 décembre 1899.
COMTÉ D'HALIFAX.

| ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|------------------|----------|-----------------|
| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | |
| Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | Autre fourrage. |
| | | | | | 50 | | 10 | | 40 | | | 6 $\frac{1}{2}$ | 10 | |
| | | | | | 20 | | 10 | | 20 | | | | | |
| | | | | | 30 | | 20 | | 30 | | | 5 | 5 | |
| | | | | | 50 | | 20 | | 50 | | | 5 | 7 | |
| | | | | | 150 | | 60 | | 140 | | | 16 $\frac{1}{2}$ | 22 | |

COMTÉ DE RICHMOND.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|----------------|---|---|-------------------|--|--|---------------|---|--|--|----|----|--|
| | | $\frac{1}{16}$ | 1 | 5 | 634 $\frac{1}{2}$ | | | $\frac{1}{4}$ | 9 | | | 30 | 27 | |
|--|--|----------------|---|---|-------------------|--|--|---------------|---|--|--|----|----|--|

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

ÉTAT indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DE

GRAIN, RACINES.

| Nom de la bande. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
|---------------------------------------|--|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. |
| | <i>Micmacs du comté de Gloucester.</i> | | | | | | | | | | | |
| Bathurst | | | 5 | 75 | | | | | | | | |
| <i>Comté de Ristigouche.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Rivière aux Anguilles | | | | | | | | | | | | |
| <i>Co. de Northumberland.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Eglise-Brulée | 10 | 100 | 50 | 600 | | | | | | | | |
| Eel-Ground | 3 | 40 | 50 | 800 | | | | | | | | |
| Red-Bank | 2 | 25 | 15 | 250 | | | | | | | | |
| <i>Comté de Kent.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Grande-Anse | 30 | 200 | 60 | 1,000 | | | | | | | | |
| Ile des Sauvages | | | 3 | 50 | | | | | | | | |
| Bouc-touche | 4 | 30 | 10 | 150 | | | | | | | | |
| <i>Comté de Westmoreland.</i> | | | | | | | | | | | | |
| Fort-Folly | | | 2 | 35 | | | | | | | | |
| Totaux | 49 | 395 | 195 | 2,960 | | | | | | | | |
| WM. D. CARTER, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|-----|----|-----|-------|--|--|--|--|---|--|--|--|
| Tobique | 10½ | 18 | 34 | 809 | | | | | | | | |
| Kingsclear | | | 21½ | 587 | | | | | 1 | | | |
| Oromocto | | | 1½ | 45 | | | | | | | | |
| Ste-Marie | | | 1½ | 55 | | | | | | | | |
| Apohaqui | | | | | | | | | | | | |
| Haut-Gagetown | | | | | | | | | | | | |
| St-Andrews | | | | | | | | | 1 | | | |
| Woodstock | | | | | | | | | | | | |
| Edmundston | | | 23 | 628 | | | | | | | | |
| Totaux | 10½ | 18 | 81½ | 1,524 | | | | | 1 | | | |
| JAMES FARRELL, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Colombie-Britannique pour l'année close 31 décembre 1899.
NORD-EST.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
|-----------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------|----------|-----------------|-------|
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | | Tonx. |
| | | | | 4 | 125 | | | | | | | 2 | | 5 |
| | | | 1 | 50 | 5 | 150 | | | | | | | | |
| 10 | 250 | | | 50 | 1,400 | | | | | 2 | 100 | 50 | 20 | 75 |
| 5 | 200 | | | 20 | 600 | | | | | 1 | 69 | 40 | | 75 |
| 5 | 200 | | | 10 | 300 | | | | | 1 | 50 | 10 | 10 | 30 |
| 25 | 700 | | | 75 | 2,200 | | | 1 | 50 | 3 | 150 | 60 | | 125 |
| 1 | 25 | | | 10 | 250 | | | | | | | 1 | | 5 |
| 1 | 25 | | | 10 | 250 | | | | | | | 10 | | 25 |
| | | | | 5 | 125 | | | | | | | 1 | | 5 |
| 47 | 1,400 | 1 | 50 | 189 | 5,400 | | | 1 | 50 | 7 | 360 | 174 | 30 | 345 |

FRÉDÉRICTON.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|-------|----|-----|-----|-------|--|--|----|-----|----|-----|------|----|-----|
| 17½ | 575 | 2½ | 19½ | 10½ | 1,248 | | | 1½ | 188 | 1½ | 122 | 54½ | | 24½ |
| 8 | 42 | 2½ | 19½ | 8½ | 475 | | | | | 4 | 8 | 30 | | 22½ |
| 1 | 12 | 1½ | 9½ | 11 | 805 | | | | | | | 2 | | 1½ |
| 4 | 15 | | 3 | | 128 | | | | | ½ | 16 | 2 | | 1½ |
| | | | 1 | | 57 | | | | | | | | | |
| 1½ | 45 | | | | 40 | | | | | | | | | |
| | | | 3 | | 30 | | | | | | | | | |
| | | | 4 | | 179 | | | | | | | 3 | | |
| 16 | 405 | | 13½ | 2½ | 460 | | | 2½ | 320 | ½ | 52 | 17 | 51 | 19 |
| 39½ | 1,094 | 5½ | 63½ | 40½ | 2,322 | | | 4½ | 508 | 3½ | 215 | 142½ | | 69½ |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
SURINTENDANCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|--|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | |
| <i>Réserve de l'Île Lennox.</i> | | | | | | | | | | | | | |
| Miémacs..... | 24 | 295 | 35 | 632 | 42 | 12 | 1 | 12 | 1 | 1 | | | |
| <i>Réserve de Morell.</i> | | | | | | | | | | | | | |
| Miémacs..... | | | 12 | 368 | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 24 | 295 | 47 | 1,000 | 42 | 12 | 1 | 12 | 1 | 1 | | | |
| JNO. O. ARSENAULT, <i>Surint. des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—ILE DU PRINCE-EDOUARD.

province de l'Île du Prince-Edouard pour l'année close le 31 décembre 1899.

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------|----------|-----------------|-------|
| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
| Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | | Tonx. |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | 4 | 12 | 880 | | | | 142 | | | | 61½ | 13 | 50 |
| | | | | 2 | 270 | | | | | | | | 18 | | 10 |
| | | | 4 | 14 | 1,150 | | | | 142 | | | | 34½ | 13 | 60 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la province

AGENCE DE

GRAIN, RACINES

| Nom de la bande. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
|--------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. |
| | Spuzzum | | | | | | | | | | | |
| Skuzzy | | | | | | | | | | | | |
| Tquayaum | | | | | | | | | | | | |
| Kapatsitsan | | | | | | | 1 | Green | | | | |
| Sunk-Kamus | | | | | | | 1 | 25 | 1 | 40 | | |
| Hlukhlukatan | | | | | | | | | 2 | 50 | | |
| Nkatsam | | | | | | | | | | | | |
| Siska | | | | | | | | | | | | |
| Skappa | | | | | | | | | | | | |
| Tl-kumcheen | 12 | 240 | | | | | 1 | Green | 2 | 60 | | |
| Nkya | | | | | | | | | | | | |
| Spapiam | 2 | 35 | | | | | | | | | | |
| Nhumeen | | | | | | | | | | | | |
| Stryne-Ngnailkin | 6 | 90 | 3 | 60 | | | | | 7 | 200 | | |
| Yeot | 1 | 30 | 12 | 225 | | | | | 3 | 60 | | |
| Snahaim (Nke-Palm) | 2 | 30 | 2 | 40 | | | | | 2 | 60 | | |
| Skaap | 10 | *50 | 2 | *5 | | | | | 3 | 40 | | |
| Nesikeep | 20 | 300 | 10 | 200 | | | | | | | | |
| Nikaomin | 3 | 50 | 3 | 60 | | | | | | | | |
| Shahaman | 9 | 135 | 27 | 540 | | | | | 31 | 620 | | |
| Nkumcheen | 2 | 35 | 10 | *80 | | | | | | | | |
| Spatsim | 33 | 275 | 45 | 430 | | | 2 | 42 | 39 | 762 | | |
| Stlahl | 3 | 65 | 17 | *99 | | | | | 2 | 30 | | |
| Tluhtans | 4 | 60 | 1 | 20 | | | | | | | | |
| Skichistican | | | 15 | 250 | | | | | | | | |
| Kamloops | | | 90 | *500 | | | 1 | 25 | | | | |
| Chu-chu-qualk | | | 20 | *100 | | | | | | | | |
| Halaut | 23 | 542 | 165 | 2,360 | | | | | | | | |
| Haltkam | 10 | 100 | 180 | 3,400 | | | 2 | 30 | | | | |
| Kuant | | | 50 | *500 | | | | | | | | |
| Spallumcheen | 120 | 4,335 | 25 | 1,200 | | | 2 | | | | | |
| N-kam-ap-lix | 976 | 22,665 | 81 | 3,530 | | | | | 50 | | | |
| Lac-aux-Canards | 23 | 500 | 7 | 150 | | | | | 1 | 30 | | |
| Kelowna (Lac Ok.) | 4 | 75 | 40 | 800 | | | | | 15 | | | |
| Penticton | 9 | 180 | 96 | 2,000 | | | | | | | | |
| N-kamip. | 4 | 100 | 38 | 760 | | | | | 3 | 60 | | |
| Shennosquankin | 10 | 125 | 41 | 1,500 | | | | | | | | |
| Ashnoca | | | 61 | 1,200 | | | | | | | | |
| Chu-chu-way-ha | 8 | 175 | 77 | 1,600 | | | | | 2 | 15 | | |
| Spahamin | 27 | 500 | 78 | *500 | | | | | 3 | 60 | | |
| Quinshaatan | 33 | 600 | 10 | 250 | 2 | 40 | | | 6 | 175 | | |
| Quinskanah | 5 | * | 8 | * | | | | | 2 | 60 | | |
| Naaik | 59 | 1,200 | 50 | 1,300 | 11 | 230 | | | 15 | 375 | | |
| N'zyskat | 7 | 140 | 4 | 75 | | | | | 1 | 25 | | |
| Zoht | 3 | 60 | 11 | 250 | | | | | 1 | 40 | | |
| Creek Hamilton | 4 | 75 | 4 | 100 | | | | | 1 | 15 | | |
| Totaux | 1,523 | 32,727 | 1,283 | 21,084 | 13 | 270 | 9 | 212 | 129 | 2,867 | | |

* Foin.

A. IRWIN,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

de la Colombie-Britannique pour l'année close le 31 décembre 1899.

KAMLOOPS-OKANAGAN.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | | | | | |
|-----------|--------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------|---------|-----------------|--|--|--|--|
| | | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Cultivé. | Sauvage | Autre fourrage. | | | | |
| | | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | | | | |
| | | | | 3 | 250 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 60 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 350 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 150 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 75 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 150 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 4 | 400 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 15 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 80 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 150 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 5 | 400 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 7 | 150 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 830 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 524 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 125 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 8 | 1,000 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 5 | 500 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 6 | 1,200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 12 | 2,355 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 8 | 1,200 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 4 | 500 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 17 | 2,500 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 350 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 7 | 1,000 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 5 | 600 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 4 | 250 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 400 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 500 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 4 | 650 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 6 | 600 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 250 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 8 | 1,000 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 100 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 100 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 100 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 75 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 6 | 5 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 | 3 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 410 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 1 | 82 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 2,379 | 636 | | | | | | | | | | | |
| | | | | 324 | 324 | | | | | | | | | | | |

§ Oignons. † Paille d'avoine et de blé.

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE DES

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la province
AGENCE DE LA

GRAIN, RACINES

| Nom de la bande. | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| | Aitchelitz | 3 | 120 | 4 | 320 | | | 2 | 80 | | | |
| Burrard Inlet n° 3 | | | | | | | 1 | 40 | | | | |
| Cheam | 10 | 400 | 9 | 720 | | | 1 | 60 | 12 | 480 | | |
| Chehalis | 2 | 80 | 7 | 420 | | | 1 | 60 | 5 | 200 | | |
| Coquitlam | | | 2 | 160 | | | 2 | 80 | 2 | 80 | | |
| Douglas | | | 4 | 320 | | | 2 | 80 | 2 | 80 | | |
| Ewa-woos | | | 2 | 160 | | | 30 | 30 | 20 | 20 | | |
| False-Creek | | | | | | | 30 | 20 | 20 | 20 | | |
| Homalko | | | | | | | 30 | 20 | 20 | 20 | | |
| Hope | 8 | 20 | 1 | 80 | | | 2 | 80 | 13 | 262 | | |
| Hasting's Saw Mill | 320 | 20 | 1,600 | 2 | 60 | 3 | 135 | 8 | 320 | | | |
| Katsey | 2 | 80 | 6 | 480 | 1 | 30 | | 30 | 2 | 80 | | |
| Klahoose | | | | | | | | 30 | | | | |
| Kapilano | | | 13 | 120 | | | | 30 | 1 | 40 | | |
| Kwaw-Kwaw-a-pilt | 6 | 240 | 14 | 1,120 | 1 | 35 | 2 | 180 | 10 | 400 | | |
| Langley | 5 | 200 | 6 | 480 | | | | 8 | 8 | 320 | | |
| Mission Burrard Inlet | | | | | | | | 1 | 1 | 40 | | |
| Musqueam | 5 | 200 | 21 | 1,660 | | | 1 | 40 | 6 | 240 | | |
| Matsqui | | | 3 | 240 | | | | 30 | 3 | 120 | | |
| New-Westminster | | | | | | | | | | | | |
| Nicomen | 2 | 80 | 4 | 320 | | | | 2 | 2 | 80 | | |
| Ohamil | 6 | 240 | 10 | 800 | | | 1 | 45 | 7 | 280 | | |
| Pemberton Meadows | 2 | 80 | 20 | 1,600 | | | 2 | 80 | 5 | 200 | | |
| Popcum | | | 3 | 240 | | | | 25 | 3 | 120 | | |
| Semi-ah-moo | | | 6 | 480 | | | | 25 | 4 | 160 | | |
| Sechelt | | | 1 | 30 | | | | 25 | 2 | 60 | | |
| Sumass | 4 | 160 | 20 | 1,600 | | | | 25 | 10 | 400 | | |
| Scowlitz | 1 | 35 | 10 | 800 | | | | 25 | 6 | 240 | | |
| Squiahla | 1 | 35 | 9 | 700 | | | | 6 | 6 | 240 | | |
| Skweahm | 2 | 80 | 10 | 800 | | | | 240 | | | | |
| Sliannon | | | | | | | 1 | 45 | 2 | 360 | | |
| Squatits | 2 | 80 | 8 | 640 | | | | 25 | 2 | 60 | | |
| Skwa-nish, Howe Sd. | | | 2 | 160 | | | | 25 | 3 1/2 | 140 | | |
| Skwah | 2 | 80 | 10 | 800 | | | | 25 | 2 | 80 | | |
| Skookum Chuck | | | 1 | 80 | | | | 25 | 2 | 80 | | |
| Sam-ah-quan | | | | | | | | 25 | 2 | 60 | | |
| Skulkayn | 6 | 240 | 20 | 1,600 | | | 1 | 60 | 5 | 200 | | |
| Skaw-ah-looks | 1 | 40 | 5 | 400 | | | | 5 | 5 | 200 | | |
| Creek Seymour | | | 1 | 60 | | | | | 5 | 200 | | |
| Skway | 4 | 160 | 18 | 1,440 | | | | | 7 | 280 | | |
| Lac Texas | | | | | | | | 15 | 1 | 40 | | |
| Tche-wassan | 4 | 160 | 100 | 8,000 | | | | | | | | |
| Tsoo-wah-lie | 10 | 400 | 50 | 6,400 | | | | | 10 | 400 | | |
| Tze-achten | 2 | 80 | 30 | 2,400 | | | | | 15 | 10 | 400 | |
| Wharneck | | | 6 | 480 | | | | 15 | 5 | 200 | | |
| Yuk-kwe-kwioose | 10 | 400 | 20 | 1,600 | | | | 15 | 3 | 120 | | |
| Yule | | | 10 | 800 | | | | 30 | 2 | 80 | | |
| Totaux | 100 1/2 | 4,010 | 504 1/2 | 40,110 | 4 | 125 | 23 | 1,260 | 182 | 7,200 | | |

FRANK DEVLIN,
Agent des sauvages.

DOC. DE LA SESSION No 14a

RECOLTES—COLOMBIE-BRITANNIQUE—Suite.

de la Colombie-Britannique pour l'année close le 31 décembre, 1899.

FRASER.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | Fèves. | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | | |
|-----------|--------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|----------|----------|-----------------|-----|-----|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | | |
| | | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | Tonx. | | | |
| | | | 12 | 2 | 350 | | 75 | 1 1/2 | 225 | | 10 | 6 | 8 | |
| | | | 2 | 2 | 350 | | | 1 | 150 | | 6 | | | |
| | | | 30 | 11 | 1,925 | 1 | 225 | 3 | 450 | | 50 | 5 | 10 | |
| | | | 60 | 10 | 1,750 | 1 | 125 | 3 | 450 | | 8 | 35 | 10 | |
| | | | 1 | 2 | 350 | | | | 75 | | | 6 | 2 | |
| | | | 30 | 2 | 350 | | | | 75 | | | 15 | 6 | |
| | | | 15 | 6 | 1,050 | 1 | 150 | | 75 | | 10 | 15 | | |
| | | | 12 | 8 | 1,400 | | 30 | 1 | 150 | | 30 | | | |
| | | | 13 1/2 | | 262 | | | | | | | | | |
| | | | 12 | 3 | 450 | | 60 | | 75 | | | 10 | | |
| | | | 39 | 14 | 2,450 | 1 | 152 | 2 | 300 | | 39 | | 36 | |
| | | | 1 | 30 | 5 1/2 | | | | | | 9 | 30 | 2 | |
| | | | 13 | 15 | 7 | | | | 150 | | | 30 | | |
| | | | 15 | 2 | 1,225 | | 60 | | 75 | | | 30 | | |
| | | | 15 | 2 | 350 | | 30 | | 30 | | | 15 | 2 | |
| | | | 1 | 25 | 4 | | 60 | | 150 | | 10 | 6 | 10 | |
| | | | 1 | 25 | 6 | | 1,050 | 1 | 150 | 2 | 320 | 35 | 80 | |
| | | | 12 | 2 | 350 | | 30 | | 60 | | | | | |
| | | | 12 | 8 | 1,400 | | 30 | 1 | 120 | | 30 | 6 | 20 | |
| | | | 8 | | 1,400 | | | 1 | 120 | | 10 | 35 | 5 | |
| | | | 1 | 1 | 175 | | 48 | | | | | 4 | | |
| | | | 10 | 6 | 1,050 | | 48 | | | | 4 | 31 | 3 | |
| | | | 20 | 8 | 1,400 | | 48 | 1 | 200 | | 12 | 35 | 5 | |
| | | | 40 | 20 | 3,500 | 1 | 150 | | | | | 200 | 20 | |
| | | | 10 | 3 | 525 | | | | | | 13 | | 3 | |
| | | | 4 | 4 | 700 | | 48 | | 50 | | 6 | 5 | 8 | |
| | | | 10 | 3 | 525 | | 48 | | | | | 10 | | |
| | | | 14 | 50 | 1,575 | | 48 | | 50 | | 10 | 85 | 20 | |
| | | | 9 | 4 | 700 | | | 1 | 200 | | 10 | 100 | 10 | |
| | | | 3 | 3 | 525 | | 48 | | 200 | | 10 | 4 | 12 | |
| | | | 4 | 4 | 700 | | 25 | 1 | 200 | | 10 | 6 | 10 | |
| | | | 12 | 5 | 875 | | 25 | 1 | 200 | | | 30 | | |
| | | | 12 | 5 | 875 | | 25 | 1 | 200 | | 10 | 18 | 8 | |
| | | | 12 | 5 | 875 | | 25 | 1 | 200 | | | 30 | 4 | |
| | | | 25 | 12 | 2,100 | | 55 | 1 | 200 | | 60 | 10 | 10 | |
| | | | 25 | 3 1/2 | 610 | | 25 | | | | 12 | | 1 | |
| | | | 3 | 3 | 525 | | 25 | | | | 10 | 10 | | |
| | | | 4 | 12 | 1,400 | | 50 | 1 | 175 | | 35 | | 10 | |
| | | | 4 | 4 | 700 | | 40 | | 87 | | 30 | | 3 | |
| | | | 2 | 2 | 350 | | | | | | | 2 | 1 | |
| | | | 5 | 5 | 875 | | | | 87 | | 20 | 15 | 6 | |
| | | | 5 | 5 | 875 | | 40 | | 43 | | 22 | | | |
| | | | 5 | 5 | 875 | | | | | | 30 | 20 | 50 | |
| | | | 1 | 50 | 1,575 | | 80 | 1 | 180 | | 40 | 10 | 30 | |
| | | | 9 | 9 | 1,575 | | | | 90 | | 16 | 8 | 20 | |
| | | | 12 | 3 | 525 | | | | | | 4 | 16 | 5 | |
| | | | 12 | 6 | 1,050 | | | | | | 20 | 10 | 25 | |
| | | | 12 | 8 | 1,400 | | | | | | 25 | | 15 | |
| | | | 19 1/2 | 67 1/2 | 264 1/2 | | 46,232 | 15 1/2 | 2,108 | 32 1/2 | 5,337 | 656 | 938 | 396 |

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| | Blé | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| Saint-Pierre..... | 30 | 720 | 33 | 1,397 | 13 | 593 | 1 | 57 | $\frac{1}{2}$ | 20 | | |
| Rivière Tête-Ouverte.. | | | | | $\frac{1}{2}$ | 4 | $\frac{1}{2}$ | 30 | $\frac{1}{2}$ | 10 | | |
| Fort-Alexandre..... | | | 2 | 71 | $\frac{1}{2}$ | | | | $\frac{1}{2}$ | | | |
| Totaux. | 30 | 720 | 35 | 1,468 | 13 $\frac{1}{2}$ | 597 | 1 $\frac{1}{2}$ | 87 | $\frac{3}{2}$ | 30 | | |
| E. McCOLL, Inspecteur. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-----|-------|-------|-------|-------|---------------|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Longue Plaine..... | 120 | 1,533 | 12 | 252 | | | | | | | | |
| Riv. au Roseau, pr. dite | 124 | 1,241 | | | | 1 | 50 | | | | | |
| Rap. de la riv. au Roseau | 70 | 1,100 | 5 | 200 | | 1 | 50 | | | | | |
| Lac du Cigne..... | 100 | 1,344 | 10 | 204 | | $\frac{1}{2}$ | 20 | | | | | |
| Les potagers des sauv.. | 42 | 567 | 19 | 850 | 25 | 595 | $\frac{1}{2}$ | 10 | | | | |
| Totaux..... | 456 | 5,785 | 46 | 1,506 | 25 | 595 | 3 | 130 | | | | |
| S. SWINFORD, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------------|------------------|-------|-------|-------|-------|
| Baie au Sable..... | | | | | | | | | | | | |
| Lac Manitoba..... | | | | | | | | | | | | |
| Lac Flux et Reflux..... | | | | | | | | | | | | |
| Fairford..... | | | | | 2 | 25 | 1 | 10 | | | | |
| Petite Saskatchewan.. | | | | | | | 1 $\frac{1}{2}$ | | | | | |
| Lac St-Martin..... | | | | | | | | | | | | |
| Rivière aux Grues..... | | | | | | | $\frac{1}{2}$ | 3 $\frac{1}{2}$ | | | | |
| Riv. de la Poule-d'Eau. | | | | | | | $\frac{1}{2}$ | 10 | | | | |
| Creek des Pins..... | | | | | | | $\frac{1}{2}$ | 6 | | | | |
| Totaux..... | | | | | 2 | 25 | 3 $\frac{1}{2}$ | 20 $\frac{1}{2}$ | | | | |
| S. SWINFORD, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—MANITOBA.

province du Manitoba pour l'année close le 31 décembre 1899.
CLANDEBOYE.

| Nom de la bande. | ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. Tonx. | Sauvage. Tonx. |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | 33 | 3,310 | 1 | 60 | 2 | 150 | $\frac{1}{2}$ | 30 | 2,336 |
| | | | | | | 7 | 700 | | | | | | | 300 |
| | | | | | | 21 | 2,147 | | | | | | | 600 |
| | | | | | | 61 | 6,157 | 1 | 60 | 2 | 150 | $\frac{1}{2}$ | 30 | 11,336 |
| Antre fourrage. | | | | | | | | | | | | | | |

PORTAGE-LA-PRAIRIE.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------|--------|-----------------|-----|-----------------|-------|---------------|-------|-------|
| | | | | | | 2 | 150 | $\frac{1}{2}$ | 15 | 2 | 50 | $\frac{1}{2}$ | 30 | 100 |
| | | | | | | 4 | 300 | 1 | 60 | | | | | 1,300 |
| | | | | | | 3 | 250 | | 50 | 1 $\frac{1}{2}$ | 35 | | | 50 |
| | | | | | | 1 | 180 | | 30 | 1 | 90 | | 50 | 80 |
| | | | | | | 1 $\frac{1}{2}$ | 200 | | 5 | $\frac{1}{2}$ | 10 | | | 20 |
| | | | | | | 11 $\frac{1}{2}$ | 1,080. | 2 $\frac{1}{2}$ | 160 | 4 $\frac{3}{4}$ | 235 | | 80 | 1,550 |

MANITOWAPAH.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|------------------|-------|
| | | | | | | 7 $\frac{1}{2}$ | 726 | 2 | 30 | 2 | | | | 350 |
| | | | | | | 10 | 300 | | | | | | | 467 |
| | | | | | | 5 $\frac{1}{2}$ | 375 | $\frac{1}{2}$ | | | | | | 225 |
| | | | | | | 10 | 702 | $\frac{1}{2}$ | 21 | 2 | 81 | 2 | 56 | 1,106 |
| | | | | | | $\frac{1}{2}$ | 100 | | | | 20 | | | 104 |
| | | | | | | 1 | 121 | | | | | | | 305 |
| | | | | | | 3 | 679 | | 4 | | 15 | | 3 $\frac{1}{2}$ | 194 |
| | | | | | | 4 | 150 | | 10 | | 10 | | | 150 |
| | | | | | | 6 | 400 | | 10 | 1 | 25 | | 10 | 256 |
| | | | | | | 47 $\frac{1}{2}$ | 3,553 | 3 $\frac{1}{2}$ | 75 | 6 $\frac{3}{8}$ | 151 | 3 $\frac{1}{8}$ | 69 $\frac{1}{2}$ | 3,151 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans le
AGENCE DU

| Noms de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. |
| Grands-Rapides..... | | | | | | | | | | | | |
| Chemawawin..... | | | | | | | | | | | | |
| Lac L'Original..... | | | | | 5 | | | | | | | |
| Le Pas..... | | | | | 2 | | | | | | | |
| Lac Plat..... | | | | | | | | | | | | |
| Terre-Rouge..... | | | | | | | | | | | | |
| Cumberland..... | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | | | 7 | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|-----|-------|----|-------|-----|-----|--|--|--|--|--|--|
| Bœuf-Debout..... | 39 | 1,000 | 24 | 848 | 1 | 20 | | | | | | |
| Pasqua..... | 144 | 3,020 | 27 | 785 | 2 | 88 | | | | | | |
| Piapot..... | 82 | 1,379 | 23 | 518 | 5 | 30 | | | | | | |
| Muskowpetung..... | 76 | 1,049 | 12 | 100 | 7½ | 79 | | | | | | |
| Totaux..... | 341 | 6,448 | 86 | 2,251 | 15½ | 217 | | | | | | |
| J. A. MITCHELL, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE LA

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----|-------|----|-------|---|-----|--|--|--|--|--|--|
| Croupion-de-Faisan.... | 76 | 845 | 2 | 60 | | | | | | | | |
| Couverture-Barrée.... | 75 | 933 | 12 | 500 | 2 | 30 | | | | | | |
| Cours-Blanc..... | 121 | 2,262 | 16 | 660 | 6 | 132 | | | | | | |
| Totaux..... | 272 | 4,040 | 30 | 1,220 | 8 | 162 | | | | | | |
| H. R. HALPIN, <i>Agriculteur.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE LA

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|----|-------|----|-----|--|--|--|--|--|--|
| Coté..... | | | 15 | 450 | 11 | 220 | | | | | | |
| La-Clé..... | | | 4 | 120 | 3 | 60 | | | | | | |
| Keesekouse..... | | | 30 | 1,100 | 30 | 650 | | | | | | |
| Totaux..... | | | 49 | 1,670 | 44 | 930 | | | | | | |
| W. E. JONES, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

district de la Saskatchewan pour l'année close le 31 décembre 1899.
PAS.

| Sarrasin. | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. |
|-----------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|----------|----------|-----------------|
| | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | |
| | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | |
| | | | | 4 | 200 | | | | | | | | |
| | | | | 3 | 200 | | | | | | | | 10 |
| | | | | 2½ | 150 | | | | | | | | 20 |
| 2 | | | | 20 | 200 | | | 5 | | | | | 30 |
| | | | | 3 | 300 | | | | | | | | 50 |
| | | | | 8 | 700 | | | | | | | | 40 |
| | | | | | | | | | | | | | 50 |
| 2 | | | | 40½ | 1,750 | | | 6½ | | | | | 200 |

MUSKOWPETUNG.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-------|--|--|----|-----|----|-----|--|-------|
| | | | | 6 | 1,300 | | | 2½ | 200 | 2½ | 170 | | 200 |
| | | | | 4½ | 300 | | | 5 | 248 | 1½ | 200 | | 300 |
| | | | | 5 | 294 | | | 3 | 175 | 1 | 45 | | 700 |
| | | | | 2½ | 60 | | | 1½ | 50 | 1 | 20 | | 380 |
| | | | | 18 | 1,954 | | | 12 | 673 | 6 | 435 | | 1,580 |
| | | | | | | | | | | | | | 445 |

MONTAGNE DE L'ORIGINAL.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-----|--|--|---|-----|----|----|--|-------|
| | | | | 1¾ | 146 | | | 2 | 127 | 1 | 27 | | 240 |
| | | | | 2½ | 154 | | | 2 | 35 | 3 | 27 | | 315 |
| | | | | 2 | 100 | | | 3 | 50 | ½ | 27 | | 500 |
| | | | | 6½ | 400 | | | 7 | 212 | 4½ | 54 | | 1,055 |
| | | | | | | | | | | | | | 600 |

RIVIÈRE DU CYGNE.

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-------|----|----|----|----|--|--|--|-------|
| | | | | 9 | 1,350 | 1½ | 25 | 2 | 40 | | | | 1,400 |
| | | | | 5 | 850 | 10 | 10 | 2 | 20 | | | | 750 |
| | | | | 7 | 1,050 | 1 | 15 | 1½ | 25 | | | | 800 |
| | | | | 21 | 3,250 | 3 | 50 | 4 | 85 | | | | 2,950 |
| | | | | | | | | | | | | | 120 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE DES

ÉTAT indiquant les récoltes semées et moissonnées dans la
AGENCE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. |
| Sioux de Queue-d'Ois'u | 347 | 2,875 | 53 | 439 | | | 53 | 235 | 13 | 1 | | |
| Sioux delariv. duChêne | 710 | 10,710 | 61 | 654 | | | 82 | 260 | | | | |
| Sioux du lac du Chêne | 100 | 1,308 | 10 | 90 | | | 38 | 179 | | | | |
| Sioux de la montagne de la Tortue | | | 13 | 30 | | | 13 | 27 | | | | |
| Kee-see-koo-wen-ins | | | 73 | 1,400 | 12 | 175 | | 4 | | | | |
| Way-way-see-cappos | 14 | 165 | 33 | 585 | | | | | | | | |
| Rivière de la Vallée | | | | | | | | | | | | |
| Le-Joueur | 25 | 400 | 20 | 400 | | | | | | | | |
| Rivière qui Roule | 10 | 55 | 13 | 145 | 6 | 90 | | | | | | |
| Totaux | 1,206 | 15,513 | 264 $\frac{1}{2}$ | 3,743 | 18 | 265 | 18 $\frac{7}{16}$ | 705 | 13 | 1 | | |
| J. A. MARKLE, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

RÉCOLTES—MANITOBA (Surintendance du Nord-Ouest.)

province du Manitoba pour l'année close le 31 décembre 1899.

DE BIRTLE.

ET FOURRAGE.

| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|----------|----------|-----------------|-------|
| Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseries récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | | Tonx. |
| | | | 07 | 1 | 67 | 515 | 30 | 28 | 36 | 62 | 36 | 25 | 7 | 202 | 93 |
| | | | | | 515 | 463 | 2'60 | 24 | 2'90 | 95 | 2'40 | | 3 | 868 | 231 |
| | | | | | 122 | 122 | 19 | 19 | 31 | 62 | 20 | 20 | | 151 | 3 |
| | | | | | 1 | 70 | 04 | 4 | 09 | 51 | 05 | 5 | | 26 | |
| | | | | | 233 | 220 | 20 | 20 | 44 | 140 | 22 | 22 | 1 | 505 | 145 |
| | | | | | 604 | 540 | 25 | 36 | 44 | 247 | 26 | 20 | | 773 | 53 |
| | | | | | 210 | 209 | 12 | 12 | 17 | 136 | 17 | 40 | | 271 | |
| | | | | | | | 02 | 2 | 05 | 5 | 03 | 3 | | 60 | |
| | | | | | 43 | 326 | 25 | 25 | 34 | 170 | 22 | 22 | | 271 | 18 |
| | | | 07 | 1 | 34 $\frac{3}{8}$ | 2,465 | 3'97 | 170 | 5'10 | 968 | 3'91 | 157 | 11 | 3,127 | 640 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

ETAT indiquant les récoltes semées et moissonnées dans les
AGENCE DE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|--|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | | |
| | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | |
| Muscowequan's..... | | | 17 | 20 | | | | | | | | | |
| George Gordon..... | 59 | 1,377 | 31 | 1,075 | | | | | | | | | |
| Etoile-du-Jour..... | | | | | | | | | | | | | |
| Pauvre-Homme..... | 40 | 286 | 45 | 837 | | | | | | | | | |
| Plume-Jaune (lac à la Pêche)..... | | | | | | | | | | | | | |
| P.-Jaune (lac aux Noix) | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 99 | 1,663 | 93 | 1,932 | | | | | | | | | |
| H. MARTINEAU, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | | |

AGENCE

| | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|-----|-------|----|-----|--|--|---|--|--|--|--|--|--|
| Porte-la-Marmite..... | 225 | 1,820 | 15 | 450 | | | 1 | | | | | | |
| THOS. H. ASPDIN, Agriculteur. | | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|-----|-------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Ochapowace, n° 71..... | 100 | 1,420 | 6 | 200 | | | | | | | | | |
| Kahkewistahaw, n° 72. | 100 | 1,768 | 15 | 260 | | | | | | | | | |
| Cowessess, n° 73..... | 275 | 2,993 | 100 | 3,074 | | | | | | | | | |
| Sakimay's, n° 74..... | 125 | 2,065 | 19 | 300 | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 600 | 8,247 | 140 | 3,924 | | | | | | | | | |
| JNO. P. WRIGHT, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DES

| | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|----|-----|-----|-------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Pec-pec-kesis..... | | | 30 | 700 | | | | | | | | | |
| Okanees..... | 20 | 300 | 80 | 3,400 | | | | | | | | | |
| Converte-Etoilée..... | | | | | | | | | | | | | |
| Petit-Ours-Noir..... | | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 20 | 300 | 110 | 4,100 | | | | | | | | | |
| W. M. GRAHAM, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Territoires du Nord-Ouest pour l'année close le 31 décembre 1899.

TOUCHWOOD.

| ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------|----------|--------------------|-------|
| Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | Autre fourrage. | |
| Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisceaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | | |
| | | | | | | | | | | | | Tonx. | Tonx. | | Tonx. |
| | | | | 2 | 40 | 1 | 40 | 2 | 70 | * | | | | 475 | 40 |
| | | | | 4 | 211 | 1 | 34 | 1½ | 88 | | | | | 965 | 150 |
| | | | | 3 | 90 | 1 | 50 | 1 | 45 | | | | | 772 | |
| | | | | 3 | 140 | 1 | 40 | 2 | 60 | | | | | 740 | 100 |
| | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | 11½ | 51 | 4 | 1 | 4 | 2 | | | | | 135 | |
| | | | | 12 | 25 | | | | | | | | | 60 | |
| | | | | 16 | 557 | 3½ | 165 | 6½ | 265 | 2½ | 48 | 2 | 3,147 | 290 | |

D'ASSINIBOINE.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-----|----|----|---|-----|---|-----|--|-----|--|
| | | | | 12 | 275 | 2½ | 55 | 3 | 140 | 3 | 125 | | 575 | |
|--|--|--|--|----|-----|----|----|---|-----|---|-----|--|-----|--|

LAC CROCHE.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-----|----|-----|----|-----|--|--|--|-------|--|
| | | | | 3 | 150 | 2 | 60 | 4 | 200 | | | | 380 | |
| | | | | 2 | 100 | 1 | 40 | 3 | 150 | | | | 450 | |
| | | | | 4 | 400 | 1 | 10 | 2 | 30 | | | | 450 | |
| | | | | 3 | 200 | ½ | 5 | 1 | 15 | | | | 850 | |
| | | | | 12 | 850 | 4½ | 115 | 10 | 395 | | | | 2,130 | |

BUTTES DE LA LIME.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|----|-------|----|----|-----|-------|--|--|--|-------|-----|
| | | | | 3 | 450 | ½ | 20 | 3½ | 635 | | | | 600 | 40 |
| | | | | 7 | 900 | ½ | 35 | 4 | 785 | | | | 650 | 200 |
| | | | | 1 | 100 | ½ | 10 | 3 | 600 | | | | 250 | |
| | | | | 4 | 600 | ½ | 20 | 2 | 412 | | | | 600 | |
| | | | | 15 | 2,050 | 1½ | 85 | 12½ | 2,432 | | | | 2,100 | 240 |

* Oignons.

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans les
AGENCE

| Nom de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------|------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Mais. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux ensemencés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. |
| Paul | 7 | 105 | 5 | 65 | 3 | 60 | | | | | | |
| Alexander | 44½ | 559 | 50½ | 1,182 | | | | | | | | |
| Michel | 54 | 1,180 | 24 | 1,170 | 14 | 350 | | | | | | |
| Enoch | 59 | 1,130 | 28 | 890 | | | | | | | | |
| Totaux | 164½ | 2,974 | 107½ | 3,307 | 17 | 410 | | | | | | |
| JAMES GIBBONS, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|------|-------|-----|-------|-----|-------|--|--|--|--|--|--|
| Lac à l'Esturgeon, 101. | 61 | | 28½ | | 26 | | | | | | | |
| Lac Muskeg, 102..... | 40 | 280 | 3 | 94 | | | | | | | | |
| Mistawasis, 103..... | 172½ | 1,238 | 19½ | 354 | 7 | 86 | | | | | | |
| Lac au Sable, 104..... | 153½ | 1,256 | 38 | 754 | 10½ | 66 | | | | | | |
| Grande Rivière, 118..... | | | | | | | | | | | | |
| Lac Montreal, 106a..... | 2 | | | | | | | | | | | |
| Sioux, 94a..... | 4 | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 433½ | 2,774 | 89 | 1,202 | 43½ | 152 | | | | | | |
| W. B. GOODFELLOW, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-------|----|-------|----|-----|--|--|--|----|----|--|
| Lac La-Selle..... | 44 | 364 | 41 | 595 | | | | | | 5 | 20 | |
| Plume Bleue..... | 17 | 21 | 7 | 6 | 3 | 7 | | | | 7 | 18 | |
| James Seenum..... | 129 | 1,433 | 30 | 696 | 10 | 180 | | | | | | |
| Totaux..... | 190 | 1,818 | 78 | 1,297 | 13 | 187 | | | | 12 | 38 | |
| WM. SIBBALD, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| <i>Ferme 18a.</i> | | | | | | | | | | | | |
|--|------|-------|----|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Peau-d'Hermine..... | 105 | 1,100 | 7 | 30 | | | | | | | | |
| Louis Bull..... | 53 | 660 | 8 | 95 | | | | | | | | |
| Totaux..... | 158 | 1,760 | 15 | 125 | | | | | | | | |
| Samson..... | 245 | 2,776 | 9 | 248 | | | | | | | | |
| Montana..... | 27½ | 465 | | | | | | | | | | |
| Grands totaux.. | 430½ | 5,001 | 24 | 373 | | | | | | | | |
| W. S. GRANT, <i>Agent des sauvages.</i> | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Territoires du Nord-Ouest pour l'année close le 31 décembre 1899.
D'EDMONTON,

| Nom de la bande. | ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | |
| | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. Tonx. | Sauvage. Tonx. |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | 11½ | 1,089 | | | | | 9 | 201 | 230 |
| | | | | | | 2 | 180 | | | | | 1 | 90 | 742 |
| | | | | | | 1 | 100 | | | | | 2 | 150 | 550 |
| Totaux..... | | | | | | 14½ | 1,369 | 5 | 650 | | | 12 | 441 | 1,531 |
| Autre fourrage. | | | | | | | | | | | | | | |

CARLTON.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|----|-------|----|-----|----|-----|----|----|-------|-----|
| | | | | | | 5 | 577 | 1 | 41 | 1 | 82 | 1 | 32 | 428 | 105 |
| | | | | | | 15 | 260 | 1 | 72 | 1 | 170 | 1 | 34 | 203 | 43 |
| | | | | | | 4 | 526 | 1 | 48 | 1 | 188 | 1 | 34 | 490 | 194 |
| | | | | | | 5½ | 386 | 1 | 95 | 1 | 95 | 1 | 8 | 586 | 180 |
| | | | | | | 2 | 150 | 1 | 23 | 1 | 57 | | | 27 | |
| | | | | | | 4 | 183 | | | | | | | 50 | |
| | | | | | | 2 | 140 | | 15 | 1½ | 80 | | | 32 | 6 |
| Totaux..... | | | | | | 25 | 2,222 | 4½ | 214 | 5½ | 672 | 3½ | 96 | 1,816 | 528 |

LAC LA-SELLE

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|-----|-------|---|--|----|----|----|----|-------|--|
| | | | | | | 7½ | 934 | 1 | | 1½ | | 1 | | 826 | |
| | | | | | | 4½ | 491 | 1 | | 1½ | 8 | 1 | 12 | 518 | |
| | | | | | | 7 | 609 | | | 4 | 20 | 2½ | 5 | 1,316 | |
| Totaux..... | | | | | | 18½ | 2,034 | 1 | | 6½ | 28 | 4½ | 17 | 2,660 | |

HOBBEEMA.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|-----|-------|----|-----|-----|-----|----|--|-------|-----|
| | | | | | | 2 | 320 | 2 | 55 | 6 | 140 | 2½ | | 450 | 125 |
| | | | | | | 1 | 140 | | | 4 | 90 | 2 | | 160 | 50 |
| | | | | | | 3 | 460 | 2 | 55 | 10 | 230 | 4½ | | 610 | 175 |
| | | | | | | 4½ | 700 | 2 | 75 | 9½ | 400 | 2½ | | 1,120 | 250 |
| | | | | | | 3½ | 364 | | | 2½ | 205 | | | 150 | 60 |
| Totaux..... | | | | | | 11½ | 1,524 | 5½ | 130 | 22½ | 835 | 7½ | | 1,880 | 485 |

63 VICTORIA, A. 1900

RELEVÉ SUPPLÉMENTAIRE

RELEVÉ indiquant les récoltes semées et moissonnées dans les
AGENCE DU

| Noms de la bande. | GRAIN, RACINES | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | | Seigle. | |
| | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. |
| Une-Flèche..... | 72 | 470 | 25 | 100 | | | | | | | | |
| Okemassis..... | 37 | 305 | 17 | 140 | 3 | 40 | | | | | | |
| Barbu..... | 166 | 1,946 | 74 | 1,330 | 3 | 13 | | | | | | |
| John Smith..... | 143 | 1,120 | 58½ | 547 | 18½ | 99 | | | | | | |
| James Smith..... | 30 | 115 | 19 | 155 | 7 | 20 | | | | | | |
| Cumberland..... | 44½ | 270 | 24 | 375 | 6 | 20 | | | | | | |
| Totaux..... | 482½ | 4,226 | 217½ | 2,647 | 37½ | 192 | | | | | | |
| W. PRICE, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DE

| | | | | | | | | | | | | |
|---|-----|-------|-----|-------|----|-----|--|--|--|--|--|--|
| Faisan-Rouge..... | 41 | 500 | 43 | 1,200 | 11 | 264 | | | | | | |
| Assiniboines..... | 10 | 66 | 10 | 238 | | | | | | | | |
| Foin-d'Odeur..... | 35 | 600 | 11 | 250 | | | | | | | | |
| Poundmaker et Petit- Pin..... | 80 | 1,240 | 17 | 650 | | | | | | | | |
| Moosomin et Enfant- du-Tonnerre..... | 85 | 1,200 | 22 | 800 | | | | | | | | |
| Totaux..... | 251 | 3,606 | 103 | 3,138 | 11 | 264 | | | | | | |
| C. M. DAUNAI, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DU

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|--|----|----|----|-----|--|--|--|--|--|--|
| Bande de Seekaskootch, n° 119..... | | | 6½ | 57 | 50 | 289 | | | | | | |
| Bandede Chippewayan, n° 124..... | | | | | | | | | | | | |
| Totaux..... | | | 6½ | 57 | 50 | 289 | | | | | | |
| GEO. G. MANN, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

AGENCE DES

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|--|--|-----|-------|-----|-----|--|--|--|--|--|--|
| Bull-Head's..... | | | 87½ | 3,309 | 29½ | 412 | | | | | | |
| A. J. McNEILL, Agent des sauvages. | | | | | | | | | | | | |

DOC. DE LA SESSION No 14a

DES RÉCOLTES—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—Suite.

Territoires du Nord-Ouest pour l'année close le 31 décembre 1899.
LAC AUX CANARDS.

| Noms de la bande. | ET FOURRAGE. | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-----|
| | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | |
| | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Acres ensemencés. | Boisieux récoltés. | Cultivé. Tonx. | Sauvage. Tonx. | |
| | | | | | 21½ | 373 | | | 40 | 2½ | 179 | | 20 | 320 | 80 |
| | | | | | 1½ | 76 | | 16 | | | 127 | | 16 | 247 | 180 |
| | | | | | 6 | 321 | | 72 | | 2½ | 126 | | 25 | 915 | 200 |
| | | | | | 1½ | 400 | | 8 | | 2½ | 25 | | 27 | 655 | 200 |
| | | | | | 4½ | 385 | | 21 | | 2½ | 55 | | 21 | 551 | 110 |
| | | | | | 4½ | 385 | | 21 | | 2 | 55 | | 19 | 561 | 180 |
| | | | | | 20½ | 1,890 | | 2 | 178 | 12½ | 567 | | 1½ | 3,249 | 950 |

BATTLEFORD.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|--|--|--|--|-----|-------|--|----|-----|-----|-------|--|----|-----|-------|
| | | | | | 6 | 850 | | 2 | 120 | 4 | 200 | | 2 | 75 | 700 |
| | | | | | 5 | 500 | | 1 | 75 | 2 | 150 | | 1 | 40 | 300 |
| | | | | | 5 | 800 | | 2 | 200 | 3 | 600 | | 3 | 60 | 560 |
| | | | | | 5½ | 700 | | 3 | 340 | 6 | 502 | | 2 | 90 | 800 |
| | | | | | 8½ | 1,250 | | 2 | 250 | 4½ | 350 | | 1½ | 70 | 950 |
| | | | | | 29½ | 4,100 | | 10 | 985 | 19½ | 1,802 | | 7 | 335 | 3,310 |

LAC AUX OIGNONS.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|--|--|--|--|----|-------|--|-----|----|-------|---|----|--|-------|
| | | | | | 10 | 1,080 | | 194 | 6 | 1,086 | 4 | 20 | | 1,200 |
| | | | | | 4 | 300 | | | 7 | 1,000 | | | | 1,000 |
| | | | | | 14 | 1,380 | | 194 | 13 | 3,086 | 4 | 20 | | 2,200 |

SARCIS.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------|--|--|--|--|----|-------|--|---|-----|---|-------|--|---|-----|----|-----|-----|
| | | | | | 12 | 1,725 | | 3 | 100 | 5 | 1,000 | | 5 | 200 | 60 | 320 | 125 |
|-------|--|--|--|--|----|-------|--|---|-----|---|-------|--|---|-----|----|-----|-----|

